This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 39.23

Harvard College
Library

FROM THE FUND BEQUEATHED BY
Archibald Cary Coolidge
Class of 1887
PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

68e ANNÉE. — 1896.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

68e ANNÉE. — 1896

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCVI

Fr 39.23

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
FUND
Mar 17, 1930

PRÉFACE.

L'*Annuaire* a la bonne fortune de pouvoir cette année encore — la 68e de son existence — rester fidèle à la mission que ses fondateurs s'étaient tracée : faire connaître le passé de notre région, éclairer son présent et peut-être aider à préparer son avenir.

Dans un article intitulé *Le Théâtre au Collège de Valognes*, M. Léopold DELISLE rend compte de diverses tragédies écrites pour être représentées au collège de Valognes, 17e et 18e siècles. L'une de ces pièces, année 1600, a pour titre *Tragédie de Jeanne d'Arques*, auteur Jean de VIREY, du manoir du Gravier, près Valognes ; il n'est pas sans intérêt pour notre province de constater, avec M. Léopold DELISLE, que l'un des premiers hommages rendus au théâtre à l'illustre héroïne est l'œuvre d'un de nos compatriotes.

M. Emile TRAVERS emprunte au livre de M. l'abbé BOUQUET sur « l'ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis » quelques détails sur *La fondation du Collège d'Harcourt*, préparée en 1280 par Raoul D'HARCOURT, archidiacre de Coutances, et achevé en 1311 par son frère Robert, évêque de la même ville, en vue d'entretenir dans ces établissements un certain nombre d'étudiants originaires de Normandie.

Sous ce titre *Un Canal maritime de la baie des Veys à Portbail*, M. LORIN rend compte des études très approfondies dont a été l'objet, vers 1840, l'ouverture d'un canal de guerre navigable à travers la presqu'île du Cotentin, question qui est encore toute d'actualité au point de vue de la défense de notre région.

Le Flaguay, *La Trapinière*, *La Roque*, *La Rivière*, *Montsaulx*, *La Coudraye*, font l'objet des patientes et savantes recherches que M. LEPINGARD a continuées sur *Les Villages de Saint-Lo*.

M. Gaëtan GUILLOT présente la biographie d'un artiste né aux environs de Coutances, Alfred DELAUNEY, qui a tenu un rang des plus honorables dans l'art de la gravure à l'eau forte.

Nous remercions les auteurs de ces articles de leur précieuse collaboration ; nous leur en exprimons notre vive reconnaissance.

L'EDITEUR.

Février 1896.

Janvier 1896.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.	
Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 23. Pleine Lune le 30.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 28.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 22. Pleine Lune le 29.		Dernier Quartier le 5. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 27.		Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 26.		Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 11. Premier Quartier le 18. Pleine Lune le 25.	
1 mer.	CIRCONCISION.	1 sam.	s. Ignace.	1 *D.*	REMINISCERE.	1 mer.	s. Hugues.	1 ven.	*ss. Jacq et Ph*	1 lund.	s. Fortuné.
2 jeud.	s. Basile.	2 *D.*	SEPTUAGÉSIME.	2 lund.	s. Aubin, év.	2 jeud.	s. Franç. P.	2 sam.	s. Athanase	2 mar.	s^e Emilie.
3 ven.	s^e Geneviève.	3 lund.	s. Blaise, év.	3 mar.	s. Jacob.	3 ven.	*Vendr. saint.*	3 *D.*	*Inv. s^e Croix*	3 mer.	s^e Clotilde.
4 sam.	s. Rigobert.	4 mar.	s. Gilbert.	4 mer.	s. Casimir.	4 sam.	s. Richard.	4 lund.	s^e Monique.	4 jeud.	FÊTE-DIEU.
5 *D.*	s^e Amelie.	5 mer.	s^e Agathe.	5 jeud.	s. Théophile.	5 *D.*	PAQUES.	5 mar.	s. Pie V.	5 ven.	s^e Valérie.
6 lund.	EPIPHANIE.	6 jeud.	s. Amand.	6 ven.	s^e Colette.	6 lun.	*Férié.*	6 mer.	s. Jean P. L.	6 sam.	s. Claude
7 mar.	s^e Mélanie.	7 ven.	s. Fidèle.	7 sam.	s. Thom. d'A.	7 mar.	s. Isidore.	7 jeud.	s. Stanislas-K	7 *D.*	s^e Sébast^e.
8 mer.	s. Lucien, m.	8 sam.	s. Jean de M.	8 *D.*	OCULI.	8 mer.	s. Vincent F.	8 ven.	s. Désiré.	8 lund.	s. Médard.
9 jeud.	s. Marcellin.	9 *D.*	SEXAGÉSIME.	9 lund.	s^e Véronique.	9 jeud.	s. Célestin.	9 sam.	s. Grégoire.	9 mar.	s. Landry.
10 ven.	s. Paul, 1er er.	10 lund.	ste Apoline.	10 mar.	s^e Françoise.	10 ven.	s. Albert.	10 *D.*	s^e Solange.	10 mer.	s. Optat.
11 sam.	s. Théodose.	11 mar.	s. Adolphe.	11 mer.	s. Euloge.	11 sam	s^e Marie E.	11 lund.	*Rogations.*	11 jeud.	s. Barnabé, a.
12 *D*	s. Arcade, m.	12 mer.	ste Eulalie.	12 jeud	s. Marius.	12 *D.*	QUASIMODO.	12 mar.	s. Mamert.	12 ven.	s Guy.
13 lund.	*Bapt de N.-S.*	13 jeud.	s. Lezin.	13 ven.	ste Euphrasie	13 lund.	s. Fulbert.	13 mer.	s. Achille.	13 sam.	s. Emile.
14 mar.	s. Hilaire, év.	14 ven.	s. Faustin, m	14 sam.	ste Mathilde.	14 mar.	s. Léon II, p.	14 jeud.	ASCENSION.	14 *D.*	s. Rufin.
15 mer.	s. Maur.	15 sam.	ste Julienne.	15 *D.*	LÆTARE.	15 mer.	s^e Ida.	15 ven.	s. Servais.	15 lund.	s^e Germaine.
16 jeud.	s. Marcel.	16 *D.*	QUINQUAGÉSIM.	16 lund.	s. Zacharie.	16 jeud.	s. Fructueux.	16 sam.	s. Boniface.	16 mar.	s^e Giselle.
17 ven.	s. Antoine.	17 lund.	s. Théodule	17 mar.	s. Cyriaq. m.	17 ven.	s. Anicet.	17 *D.*	s^e Denise.	17 mer.	s. Avit.
18 sam.	s. Prisca.	18 mar.	s. Siméon.	18 mer.	s. Gabriel.	18 sam.	s. Parfait.	18 lund.	s. Honoré.	18 jeud.	s. Florentin.
19 *D.*	s. Sulpice.	19 mer.	*Les Cendres.*	19 jeud	s. Joseph.	19 *D.*	s. Socrate.	19 mar.	s. Pascal B.	19 ven.	s. Gervais, m.
20 lund.	s. Sébastien.	20 jeud.	s. Gabin, m.	20 ven.	s. Joachim.	20 lund.	s Théodore.	20 mer.	s. Venant, m.	20 sam.	s. Silvère. *Eté*
21 mar.	ste Agnès.	21 ven.	s. Sylvain.	21 sam.	s Benoît, ab,	21 mar.	s. Anselme.	21 jeud.	s. Yves.	21 *D.*	s. Raoul.
22 mer.	s. Vincent, m.	22 sam.	s Pépin.	22 *D.*	PASSION.	22 mer.	s. Léonide.	22 ven.	s^e Giselle.	22 lund.	s. Alban.
23 jeud.	s. Raymond.	23 *D.*	QUADRAGÉSIME	23 lund.	s^e Léa.	23 jeud.	s. Georges.	23 sam.	s Emile.	23 mar	s. Félix de V.
24 ven.	s. Babylas.	24 lund.	ste Isabelle.	24 mar.	s. Victorien.	24 ven.	s. Gaston.	24 *D.*	PENTECOTE.	24 mer.	*s. Jean-Bapt.*
25 sam.	C. S. Paul	25 mar.	s. Gérard.	25 mer.	*Annonciation*	25 sam.	s. Marc, évan	25 lund.	*Férié.*	25 jeud.	s. Prosper.
26 *D.*	s^e Victorine.	26 mer.	*Quat. Temps.*	26 jeud.	s. Emmanuel	26 *D.*	ss. Clet et M.	26 mar.	s. Philippe.	26 ven.	s. David.
27 lund.	s. Julien, év.	27 jeud	s^e Honorine.	27 ven.	ste Lydie.	27 lund.	s. Frédéric.	27 mer	*Quat.-Temps.*	27 sam.	s. Crescent.
28 mar.	s. Charlem.	28 ven.	s. Romain.	28 sam.	s. Gontran.	28 mar.	s. Aimé, év.	28 jeud.	s. Olivier.	28 *D.*	s. Fabien.
29 mer.	s. François.	2 sam.	s. Nector.	29 *D.*	RAMEAUX.	29 mer.	s. Robert.	29 ven.	s. Maximin.	29 lund.	*ss Pier. et Paul*
30 jeud.	ste Martine.			30 lund.	s. Eustase.	30 jeud.	s. Ludovic.	30 sam.	s. Ferdinand.	30 mar.	s^e Emilienne.
31 ven.	s^e Marcelle.			31 mar.	s. Amédée.			31 *D.*	TRINITÉ.		

N. d'Or, 16 Epacte, XV. Cycle solaire 4, Ind. R. 9. L. d. 29.

Juillet.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 24.

1	mer.	s. Martial.
2	jeud.	V. de la ste V.
3	ven.	s. Anatole.
4	sam.	s. Berthe.
5	*D.*	se Zoe.
6	lund.	s. Dominique
7	mar.	se Aubierge.
8	mer.	se Virginie.
9	jeud.	s Cyrille, m.
10	ven.	se Félicité.
11	sam.	s. Norbert.
12	*D.*	s. Gualbert.
13	lund.	s. Eugène.
14	mar.	FÊTE NATIONle
15	mer.	s. Henri, em.
16	jeud.	s. Hélier, m.
17	ven.	s. Alexis, c.
18	sam.	s. Camille, c.
19	*D.*	s. Vinc. de P.
20	lund.	ste Marguerit.
21	mar.	s. Victor.
22	mer.	ste Marie-M.
23	jeud.	s. Apollinaire
24	ven.	se Christine.
25	sam.	s. Christophe
26	*D.*	ste Anne.
27	lund.	se Natalie.
28	mar.	s. Samson.
29	mer.	ste Marthe, v.
30	jeud.	ss. Abdon et S
31	ven.	s. Germain.

Août.

Dernier Quartier le 1er.
Nouvelle Lune le 9.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 23.
Dernier Quartier le 31.

1	sam.	s. Pierre-ès-l.
2	*D.*	s. Alph. de L.
3	lund.	s. Geoffroy.
4	mar.	s. Dominique.
5	mer.	s. Abel.
6	jeud.	Tra. de N. S.
7	ven.	s. Gaëtan, c.
8	sam.	s. Justin, mar
9	*D.*	s. Samuel.
10	lund.	s. Laurent, m.
11	mar.	se Suzanne.
12	mer.	ste Claire, v.
13	jeud.	s. Hippolyte
14	ven.	s. Eusèbe. *vj.*
15	sam	ASSOMPTION
16	*D.*	s. Roch.
17	lund.	s. Septime.
18	mar.	ste Hélène.
19	mer.	s. Flavien.
20	jeud.	s. Bernard, a.
21	ven.	ste Jeanne.
22	sam.	s. Symphor.
23	*D.*	se Sidonie.
24	lund.	*s. Barthélemy*
25	mar.	s. Louis, r de F
26	mer.	s. Privat.
27	jeud.	s. Césaire, é.
28	ven.	s. Augustin, é.
29	sam	s. Médéric.
30	*D.*	s. Fiacre.
31	lund.	s. Aristide.

Septembre.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 14.
Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 30.

1	mar.	ss. Leu et G.
2	mer.	s. Lazare.
3	jeud.	s. Grégoire.
4	ven.	ste Rosalie, v.
5	sam.	s. Bertin.
6	*D.*	s. Onesiphore
7	lund.	s. Cloud, c.
8	mar.	NATIVITÉ.
9	mer.	s. Omer.
10	jeud.	se Pulchérie.
11	ven.	s. Hyacinthe.
12	sam.	se Perpétue.
13	*D.*	s. Maurille
14	lund	Ex. de la S. C.
15	mar.	s. Nicomède.
16	mer.	*Quat.-Temps.*
17	jeud.	se Edithe.
18	ven.	s. Lambert.
19	sam.	s. Janvier.
20	*D.*	s. Eustache.
21	lund.	s. Mathieu.
22	mar.	s. Maurice.
23	mer.	s. Lin, p.
24	jeud.	s. Andoche.
25	ven.	s. Firmin.
26	sam.	ste Justine.
27	*D.*	s. Cosme.
28	lund.	s. Wenceslas.
29	mar.	s. *Michel*, arc.
30	mer.	s. Jérôme E.

Octobre.

Nouvelle Lune le 6.
Premier Quartier le 13.
Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 29.

1	jeud.	s. Rémi, év.
2	ven.	ss. Anges gar.
3	sam.	s. Fauste.
4	*D.*	s. Franç. d'A.
5	lund.	s. Constant.
6	mar.	s. Bruno, c.
7	mer.	s. Serge.
8	jeud	se Laurence.
9	ven.	s. Denys, m.
10	sam.	s. Paulin.
11	*D.*	s. Quirin.
12	lund.	s. Wilfrid, é.
13	mar.	s. Edouard, c.
14	mer.	s. Caliste, p.
15	jeud.	ste Thérèse, v.
16	ven.	s. Léopold.
17	sam.	se Edwige.
18	*D.*	*s. Luc, évan.*
19	lund.	s. Savinien.
20	mar.	s. Aurélien.
21	mer.	se Céline.
22	jeud.	s. Modéran.
23	ven.	s. Hilarion.
24	sam.	s. Magloire, é.
25	*D.*	ss. Crépin et C
26	lund.	s. Evariste.
27	mar.	s. Abraham.
28	mer.	s. Alfred.
29	jeud.	s. Rodolphe.
30	ven	s. Arsène.
31	sam.	s. Narcisse, é.

Novembre.

Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 12.
Pleine Lune le 20.
Dernier Quartier le 28.

1	*D.*	TOUSSAINT.
2	lund.	*Les Morts.*
3	mar.	s. Hubert.
4	mer.	s. Charl. Bor.
5	jeud.	s. Théotime.
6	ven.	s. Léonard, c.
7	sam.	s. Ernest.
8	*D.*	s. Godfroy.
9	lund.	s. Mathurin.
10	mar.	s. Juste.
11	mer.	s. Martin, év.
12	jeud.	s. René.
13	ven.	s. Brice.
14	sam.	s. Philomène
15	*D.*	se Eugénie.
16	lund.	s. Edme.
17	mar.	s. Agnan.
18	mer.	s. Eudes.
19	jeud.	ste Elisab. R.
20	ven.	s. Edmond.
21	sam.	Prés. de la V.
22	*D.*	ste Cécile, v.
23	lund.	s. Clém. I, p.
24	mar.	se Flora.
25	mer.	ste Cather., v.
26	jeud.	se Delphine.
27	ven.	s. Séverin.
28	sam.	s Sosthène.
29	*D.*	AVENT.
30	lund.	*s. André, ap.*

Décembre.

Nouvelle Lune le 4.
Premier Quartier le 12.
Pleine Lune le 20.
Dernier Quartier le 27.

1	mar.	s. Eloi.
2	mer.	ste Aurélie.
3	jeud.	s. Franç. Xav
4	ven.	ste Barbe, m.
5	sam.	s. Sabas.
6	*D.*	s. Nicolas, év.
7	lund.	s. Ambroise.
8	mar.	IMM. CONCEPT.
9	mer.	se Léocadie.
10	jeud.	se Julie.
11	ven.	s. Damase, p.
12	sam.	ste Constance
13	*D.*	ste Lucie, v. m
14	lund.	s. Nicaise.
15	mar.	s. Irénée, év.
16	mer.	*Quat.-Temps.*
17	jeud.	se Adelaïde.
18	ven.	s. Olympe.
19	sam.	s. Timoléon.
20	*D.*	se Philogone.
21	lund.	*s. Thomas.*
22	mar.	s. Honorat.
23	mer.	ste Victoire.
24	jeud.	se Irmine. *vj*
25	ven.	NOEL.
26	sam.	s. Etienne, R.
27	*D.*	*s. Jean, évan.*
28	lund.	ss. Innocents
29	mar.	ste Eléonore.
30	mer.	s. Roger.
31	jeud.	s. Sylvestre.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

LE THÉATRE

Au Collège de Valognes.

Nos ancêtres du XVIIe et du XVIIIe siècle s'intéressaient vivement aux représentations scéniques qui tenaient une grande place dans la vie des grands et des petits collèges. Rien n'excitait plus l'émulation des maîtres et des élèves, ne flattait plus l'amour-propre des parents et ne récréait davantage la population des villes (1).

L'usage de ces représentations s'introduisit de bonne heure au collège de Valognes ; il y persista jusqu'à la fin de l'ancien régime. La célébration de ces fêtes a donné lieu à la publication de pièces éphémères dont la plupart ont malheureusement disparu ; c'est un motif pour signaler avec soin les très rares exemplaires de celles qui ont échappé à la destruction.

La plus ancienne représentation dont j'ai trouvé la trace à Valognes remonte à l'année 1656 ; mais il convient d'en rapprocher quelques productions plus anciennes qui s'y rattachent par des liens étroits et qui ne sont pas à dédaigner pour les modestes annales littéraires de Valognes.

A la fin du XVIe siècle, dans le manoir du Gravier, dont les restes se voient encore à la sortie de la ville, près de la gare du chemin de fer de Barfleur, vivait un gentilhomme, Jean de Virey, qui avait longtemps servi le roi sous les ordres du maréchal de Matignon et qui, en 1582, remplissait les fonctions de lieutenant de la place de Cherbourg (2). Dans ses loisirs il cultivait la poésie, non sans quelque succès. En 1596, il présenta à la maréchale de Matignon (3) *La Machabée*, tragédie

(1) Sur les représentations données par les écoliers de la ville de Caen, il faut consulter l'intéressant volume de M. Paul de Longuemare, *Le Théâtre à Caen*, 1628-1830.—Paris, 1895, in-16.

(2) *Inventaire des archives de la ville de Cherbourg*, par M. Amiot, p. 98.

(3) Françoise de Daillon du Lude, femme du maréchal Jacques de Matignon.

tirée de l'histoire des Machabées et détachée, paraît-il, d'un poëme plus étendu qu'il avait jadis composé et que les troubles des guerres civiles lui avaient fait laisser de côté. La dédicace, datée de Valognes le 15 mars 1596, renferme de précieux détails sur l'éducation, le caractère et les goûts de Jean de Virey, comme aussi sur les rapports qu'il entretenait de longue date avec la famille de Matignon. Elle mérite d'être lue en entier.

A haute et illustre dame madame la mareschale de Matignon.

Madame, ayant receu cet honneur que d'avoir l'espace de plus de 25 ans fait service à monseigneur le mareschal, tant au commandement que j'ay eu sous le bon plaisir du roy et de luy, en la ville et chasteau de Cherebourg, qu'autres endroits où il a trouvé bon faire preuve de ma diligence et fidélité, je ne puis moins que de luy vouer, à vous et à vostre illustre maison, tout ce qui se peut désirer du devoir et de moy et de mes enfans, comme à celuy duquel je tiens, après Dieu, le meilleur de mon tout. Durant lequel temps les armes n'estans si avancées, comme le malheur nous les a depuis fait pratiquer, il terpolant quelquefois relasche aux plus sérieux travaux que je prenois en la garde du lieu, je prenois aussi plaisir à la lecture des bonnes et saintes lettres, exercice premier de ma jeunesse, lorsque j'estois estudiant aux universitez fameuses de ce royaume. Et lors tombant en main l'histoire tragique des Machabées, il me sembla bon la réduire en vers françois, afin de mieux faire gouster au lecteur l'énergie d'icelle, et quand exciter son cœur à préférer les commandemens de Dieu, et saintes traditions de nos pères, servantes à l'intégrité de la religion, à toute espèce de malheur. Cetuy mon labeur estoit demeuré comme ensevely jusques aux jours calamiteux de nos dernières guerres civiles, qu'il m'est resouvenu voir ce qu'auparavant j'en avois projetté. Puis, entre tous les plus signalez discours de matière si recommandable, j'ay extrait d'un mien plus grand œuvre le martyre des sept frères et de Solomone, leur mère, illustre princesse de Judée, lequel m'a semblé merveilleusement admirable et digne d'estre veu, quoyqu'il soit de muse plus guerrière que studieuse. Or, comme cette heureuse mère estoit accomplie de vertu reluisante en sainte vie et de courage plus que viril, outre les considérations précédentes du service que je vous dois, il m'a semblé ne pouvoir dédier ce mien petit œuvre à dame qui en fust plus digne que vous, en conformité de vie, zèle de religion et sagesse, assistée de prudence et de patience, rapportant en conférence l'heureuse mort des sept frères et patience de mère aux pertes faites de Messeigneurs vos enfans, et de nouveau en la mort de Monseigneur le conte de Thorigny (1), laquelle nostre France et les plus signalez que je diray de la chrestienté déplorent avecques vous, et regrettent avecques moy, comme celuy duquel l'espérance conceue de long temps estoit jà satisfaite, ayant fait preuve d'une héroïque vertu, pour s'estre employé aux affaires de la couronne, et encores enrichi de l'honneur qu'il receut en la journée d'Yvry, qu'il pleust au Roy se joindre et rendre sous sa cornette en la desroute de

(1) Odet de Matignon, mort le 7 mars 1595.

son armée, qui depuis victorieux emporta le champ. Doncques, prenant par moy résolution sur l'asseurance de vostre naïve bonté, jointe à la particulière obligation de mon devoir, j'ay pris hardiesse de vous présenter, avec espoir que le recevrez d'aussi bon cœur, comme je la vous donne, pour estre de mesme joinct à mon service. En cet endroit, je prieray le Créateur, Madame, vous tenir en sa grace, et moy en la vostre.

De Vallongnes, ce 25 de mars 1596.

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

JEAN DE VIREY, sieur du Gravier.

L'édition de la Machabée ne parut qu'en 1603, en un petit livret (1) de 71 pages in-12, intitulé :

LA MACHABÉE, *Tragédie du martyre des sept frères et de Salomone, leur mère, par Jean de Virey, sieur du Gravier.*

A Rouen, chez Raphael du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand'porte du Palais, 1603. *Avec privilège de Sa Majesté.*

Jean de Virey n'était pas le seul Valognais qui s'adonnât au culte des muses. Pierre André, receveur des deniers du roi dans cette ville, célébra en vers français et en vers latins les talents poétiques de son compatriote. Je me reprocherais de ne pas reproduire ici le sonnet qu'il a mis en tête de *La Machabée* et qui, à coup sûr, est un titre d'honneur auquel ne s'attendaient pas les deux cours d'eau de Valognes, le limpide ruisseau du Gravier et la rivière dont le poète, par crainte d'effaroucher « les Neuf Pucelles, » a légèrement édulcoré le nom vulgaire.

A noble homme Jean de Virey, sieur du Gravier.
Pierre André, receveur pour le Roy à Vallognes.

SONNET.

Cette eau roulle-gravier, qui Longnes et son val
Arrouse doucement d'une source fœconde,
Rend tari le ruisseau de la cabaline onde,
Le Helicon, desert, Parnasse, sans cheval.
Pans, Nimphes, Ægypans, voyagent à l'aval,
Et versant deitez sur Loire et la Gironde,
D'Asie, viennent voir cy bas l'acul du monde,
Qui serre estroit du ciel l'azur et le cristal,
Se baignent au Gravier, remplent de poesie
De Virey genereux, et dedans l'eau choisie,
Merdruel pont le nom du gravelin sacré.

(1) Un exemplaire en est conservé dans la Réserve de la Bibliothèque nationale, sous la cote Yf. 2901.

Merdruel fleuve, beau repos des Neuf Pucelles,
Qui coulant fait sçavoir des Juifs à Dieu fideles
Le glorieux combat à l'honneur consacré.

Avant d'être imprimée, *La Machabée* de Jean de Virey avait été représentée à Valognes. Nous en avons la preuve dans un acte de baptême du 10 octobre 1599, où figurent plusieurs des acteurs qui avaient pris part à la représentation : le père et les parrains de l'enfant, Anne Le Mestaer, sont qualifiés de *représentant la diablerie en l'istoire des Macabez*. Ils avaient dû former une sorte de chœur que la Liste des Personnages désigne dans le livret par les mots *Furie infernale*.

Anne fille de m^e^ Floccel Le Mestaer, sieur de Vaudiville, greffier de viconté à Vallongnes a esté baptisée par m^e^ Guillaume Le Saché, prebstre, doyen curey dudit lieu, le dymenche dixiesme du dit moys d'octobre, nommée par religieuse personne m^e^ Jean L^e^ Prevost, moigne de l'abbée de Montebourg et prieur de la Salle, m^e^ Pierre du Prey, recepveur du domaine de Valongnes, m^e^ Jacques Jullien, sieur d'Arpentiny, m^e^ Jean Frollant, filz de m^e^ Martin Frollant, Raul Bauquet, tous représentant la diablerye en l'istoire des Macabez avecquez le dit Vaudiville, l'an 1599, damoiselle Catherine Virey, femme de m^e^ Nicolas Le Prevost, parrains et marraine (1).

Encouragé sans doute par l'accueil fait à *La Machabée,* Jean de Virey mit la dernière main, en 1600, à une autre tragédie dont l'histoire des Machabées lui avait encore fourni le thème. Il dédia ce nouvel ouvrage à Nicolas de Briroy, qui occupait alors le siège épiscopal de Coutances. L'épître dédicatoire, datée de Valognes, en 1600 (la place du jour laissée en blanc), rappelle les trente années que l'auteur avait passées au service du maréchal de Matignon, le bon accueil fait à sa première tragédie et la composition du grand poëme dont les deux pièces n'étaient, à proprement parler, qu'un extrait :

.... Il y a trois ans que, sous la faveur de très illustre dame madame la mareschale de Matignon, j'en fis voir un échantillon en La Machabée, tragédie extraite d'un mien plus grand labeur que j'avois basti, lorsque le repos de la paix me le permettoit, lequel peut estre je feray voir quelque jour, si je trouve par le conseil de mes amis qu'il en soit digne.

Le « grand labeur » dont parle Jean de Virey ne paraît pas avoir été publié ; mais la tragédie qu'il avait dédiée à l'évêque de Coutances a été imprimée en 1611 et remplit un livret de 46 pages : (2)

(1) Registre des baptêmes faits en l'église Saint-Malo de Valognes, de 1594 à 1610, aux Archives municipales de Valognes.

(2) Exemplaire conservé dans la Réserve de la Bibliothèque nationale, sous la cote p.Yf. 15.

TRAGÉDIE *de la divine et heureuse victoire des Macabées sur le roy Anthiocus, avecques la Répurgation du temple de Hierusalem.*

A Rouen, de l'imprimerie de Raphael du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand porte du Palais. 1611.

L'année même où Jean de Virey dédiait sa seconde tragédie à l'évêque de Coutances, il faisait paraître une autre pièce de théâtre, en un petit volume in-12 de 48 pages : (1)

TRAGÉDIE *de Jeanne d'Arques, dite la Pucelle d'Orléans, native du village d'Emprenne* (sic), *près Vaucouleurs en Lorraine.*

A Rouen, de l'imprimerie de Raphael du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand porte du Palais, à l'Ange Raphael. 1600.

C'est là un des premiers essais dramatiques dont l'héroïne d'Orléans ait fourni la matière et, comme la pièce a été certainement composée à Valognes, nous devons être fiers que l'hommage ainsi rendu à Jeanne d'Arc soit l'œuvre d'un de nos compatriotes. Les vers peuvent être médiocres, mais le sentiment qui les a inspirés est des plus louables. L'auteur a compris la sublimité du sujet qu'il voulait traiter :

Les cendres de la Pucelle d'Orléans (puisque les cruelles flammes de son martyre ne nous voulurent laisser ses os, pour les enfermer sous un marbre pieux) accusoyent l'ingratitude de la France, et commençoyent à la tenir partisane de l'envieuse cruauté des Anglois. à raison qu'une mort si tragique n'avoit peu encor faire monter sur le théâtre des Muses le très ample sujet qu'elle nous en avoit donné par sa valeur, plus contraire à ses ennemis et aux nostres que favorable à sa vie, ny eu tant de crédit que d'animer les fureurs poétiques à venger son injure par le récit de ses vertus, si l'autheur de cet ouvrage, pour amender les defaux desja pris et la contumace qui s'alloit difinitivement juger contre la paresse commune de tant de beaux esprits, n'eust rendu tout seul le devoir qui nous oblige tous d'autant plus à l'honneur de ses merites, que nous avons veu peu de dames pareilles en ce royaume...

Serait-il téméraire de supposer que Jean de Virey a voulu donner à ses concitoyens la primeur de sa *Jeanne d'Arc*, comme il l'avait fait pour *La Machabée*. Si cette hypothèse pouvait être admise, si l'une des premières glorifications de la Pucelle sur le théâtre moderne avait eu lieu à Valognes, ce serait un grand

(1) Réserve de la Bibliothèque nationale, sous la cote Yf. 3954.

honneur pour notre ville. Mais il ne faut pas nous aventurer sur le terrain glissant des conjectures.

Ces observations sur les tragédies de Jean de Virey nous amènent à parler des premières pièces que nous savons avoir été représentées sur le théâtre du collège de Valognes. Elles eurent, en effet, pour auteur, un membre de la famille de Virey, peut-être un fils ou un neveu de l'auteur des *Machabées* et de la *Jeanne d'Arc*.

La plus ancienne de ces pièces dut être une tragédie de *David*, que Jean de Virey fit représenter par ses écoliers en 1656 et qui fut dédiée au marquis Gigault de Bellefonds, gouverneur de la ville de Valognes. Elle ne nous est connue que par une allusion insérée dans la dédicace de la tragédie que le même auteur fit paraître, l'année suivante, en un fascicule in-quarto, fascicule dont je ne connais qu'un exemplaire incomplet, conservé à la bibliothèque de Rouen. Le texte ou l'analyse du *David* a disparu; il ne subsiste plus du fascicule que les douze premières pages, c'est-à-dire le titre et les pièces liminaires. Heureusement ce sont les morceaux que nous avons le plus d'intérêt à connaître. Voici le titre :

LA

DESOBÉISSANCE

PVNIE

ou

ABSALON

TRAGÉDIE

Qui sera représentée sur le Théâtre

du Collège de Vallongnes

le [17] (1) Iuillet 1657

Pour la distribution des Prix

A CAEN

chez MARIN YVON, Imprimeur du Roy.

Le feuillet qui suit le titre est occupé par les armes de la marquise de Bellefonds, à qui la pièce est dédiée : parti, au 1 d'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent

(1) Le chiffre 17 a été ajouté à la main.

(*Gigault*) ; au 2, de pourpre semé de fleurs de lis, à l'écusson d'argent à l'écureuil rampant de gueules (*Foucquet*) (1).

Suit, sur les pages 5, 6 et 7, une épître dédicatoire, qui doit trouver sa place ici :

A Madame la marquise de Bellefont.

Madame,

Absalon, cet illustre malheureux, ose bien aujourd'huy se présenter devant vous, et n'espère pas moins de faveur et protection de vostre part, que son père David en receut l'année dernière, au retour de son exil, de Monsieur le marquis de Bellefond. Il croit peut estre que sa beauté et sa haute naissance vous feront avoir compassion de ses malheurs. Mais il ne sçait pas que sa témérité et présomption qui sont les meilleures parties qui le rendent considérable, en ternissent tout à fait l'esclat et la splendeur, et que vous ne faites point d'estime de ces graces de la nature et de la fortune, si elles ne sont enrichies de la vertu qui en fait tout le lustre et le mérite. Il ne sçait pas que vostre personne, qui fait plutost gloire de servir d'azile à l'innocence opprimée d'un père qu'à la mutinerie et insolence d'un fils, recevra avec plus de joye un David injustement poursuivi qu'un Absalon criminel, et que vostre faveur se mettra à l'abri des violences horribles de son fils ; que vous essuirez ses larmes, le rendrés victorieux de ses ennemis, le restablirez dans ses estats et acheverez l'honneur et la gloire de son triomphe et de son couronnement. Cette heureuse naissance que vous tirez d'une famille qui donne à la France, dans toutes les charges les plus éminentes, des personnes d'une probité et suffisance toute extraordinaire pour sa conduite ; ces rares vertus que vous héritez d'une mère dont la profession de vie marque assez quelle en est la saincteté ; cette qualité d'espouse du marquis de Bellefont, l'un des plus généreux capitaines de son siècle, jointe à celle de mère d'un fils qui est nay, comme le père, pour le bien du royaume, la joye et contentement de ses parens, l'honneur et la gloire de nostre ville : toutes ces conditions, madame, qui se rencontrent en vous si advantageusement, ne nous font pas moins espérer de vostre part que l'honneur de vostre présence, pour fortifier le courage de nostre David contre les attaques et les efforts d'Absalon, dans la représentation de sa désobéissance punie. C'est elle aussi qui animera merveilleusement nostre jeunesse à faire dans cette action tout son possible pour vous plaire, et qui la rendra plainement satisfaite de tous ses travaux, si vous en agréés les fruits avec la mesme inclination que vos ayeulx ont eue pour les bonnes lettres, honorant les collèges de leur protection et faisant estat de ceux qui emploient leurs peines et travaux à un si noble et si charitable exercice. C'est ce qui l'obligera davantage, madame, à publier dans tous les lieux et occasions, la gloire et la grandeur de la maison de Bellefont, et redoubler ses vœux pour la prospérité et conservation de vos illustres personnes, et moy plus particulièrement en la qualité de,

(1) Madeleine Foucquet, mariée en 1655 à Bernardin Gigault de Bellefonds, qui depuis fut maréchal de France.

Madame,

Vostre très humble et très obéissant serviteur

J. VIREY, prestre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris et principal du Collège de Vallongnes.

A la dédicace succèdent des pièces de vers, presque toutes en français, destinées à célébrer, sous les formes les plus variées, la marquise et le marquis de Bellefonds. Il n'y en a pas moins de dix (sonnets, épigrammes, anagrammes et acrostiches), au bas desquelles se lisent les signatures de R. Le Maistre, prêtre, professeur au collège de Valognes, Jacques Le Tellier, professeur au collège de Valognes, et Jean Laurens, professeur.

De ces pièces, je ne citerai que les deux suivantes qui m'ont paru toucher directement Valognes :

Epigramme en voyant arriver Madame de Bellefont à Vallongnes.

Esprit, di moy si c'est l'Aurore,
Si c'est Pallas qui vit encore,
Ou bien quelque chose de plus,
Dont je demeure si confus?
— Oui, je responds à qui m'éveille
Que c'est du monde la merveille,
Un riche accord que les Dieux font
En madame de Bellefont.

A la mesme sur la naissance de son fils (1). — *Epigramme.*

Vallongnes, apprends avec joye,
Combien tu diffères de Troye.
Vostre sort est plus différent
Que la terre et le firmament,
Car sa cheute vint d'une Heleine,
Et ton bonheur de Magdelaine.

JAC. LE TELLIER.

On se demande où était situé le collège sur le théâtre duquel se représentaient en 1656 et 1657 les tragédies de David et d'Absalon. Tout porte à croire qu'à cette époque le collège était installé dans une maison voisine de la rivière dont nous avons vu le nom élégamment transformé dans le sonnet de Pierre André. Cette maison avait été affectée au collège de Valognes en 1534, en vertu de la donation qui en fut faite aux paroissiens par Nicolas Le Poittevin et par Jacquette Durevie, femme du dit Nicolas. Le contrat relatif à cette donation, reçu par les

(1) Ce fils devait être né en 1656 ou 1657, et s'appeler Nicolas-Louis : il dut mourir en bas âge.

tabellions de Valognes le 7 juin 1534, doit être considéré comme un des actes de fondation du collège, et, à ce titre, j'en rapporte ici les clauses essentielles :

Comme au dit Vallognes ayt siège et collège d'escolles pour la doctrine et instruction des mœurs et sciences de musique, grammaire, retorique, logique et autres, jouxte l'exigence du lieu, auquel collège ayt plusieurs et grand nombre d'enfans journellement estudiant et profitant soubs les maistres des dictes escolles, pour tenir lesquelles escolles et demeures des dits maistres n'y ayt au dict Vallognes lieu propriétaire, mais par louage convient le plus souvent changer des maisons et lieux qui ne peuvent estre facilement trouvez près ne convenablement à tenir les dictes escolles ; en quoy il peut avoir confusion, ennuy et dommage, tant pour les dits maistres d'escolle qu'escolliers. Pourquoy, noble homme Nicolas Le Poittevin, sieur du Moustier, ayant le droit de propriétaire et heredital d'une maison et mesnage et boelle jusques à la rivière du Merderel....

[Iceluy Nicolas Le Poittevin et Jacquette Durevic, sa femme,] en considération des dommages et ennuys des dits maistres d'escolles et escolliers, voulant pour l'advenir y pourvoir de lieu propre, avoient acquis la dicte maison, pour la donner et à servir au dit usage, et la laisser au nom et administration du trésor de l'église du dit lieu, à la charge toutesfoys, pour recongnoissance du dit don, et afin qu'à perpétuité des dits donateurs et leur postérité et lignée soient faicts quelques services, prières et oraisons....

Les quels donnèrent, ceddèrent et transportèrent, à fin d'heritage, au dit trésor de Vallognes les dictes maison, mesnage et boelle....

Les dits maistres d'escolles et escoliers estudians au dit lieu seront par le dit trésor pourveus en la dicte maison, tant pour la demeure actuelle d'iceux maistres que pour la résidence des estudes des dits escoliers, comme il est accoustumé et qu'il sera nécessaire. Et à ce moyen les dits maistres des dictes escolles seront tenus de dire ou faire dire à perpetuité devant l'image et autel Nostre Dame en la dicte eglise, par chacune sepmainne de l'an, à neuf heures de matin, deux messes en bas, au jour de mercredi et vendredi, à l'intention des dits donneurs et autres leurs parents et amys, tant vivants que trespassez ; et à la fin de chacune des dictes messes aller sur la sépulture du dit Le Poittevin, après son deceds, dire un *Libera* et *De profundis* et oraisons à ce acoustumez ; et de present sur la tombe du père de la dicte femme. Avec ce, les dits maistres d'escolles et enfans estudiants et assemblez aux dictes escolles seront tenus chanter en icelles, en haut, par chacun samedi, immédiatement avant que de partir des dictes escolles, l'antienne de *Salve*, le verset et l'oraison acoustumée et autre selon le temps, et après, « submissa voce », dire le *De profundis* et oraisons à ce requises.. . Et au précédent que dire et chanter la dicte antienne, sera remonstré par les dits maistres d'escolles aus dits escolliers l'intention pourquoy on doibt faire le dict chant, prières et oraisons ; et les inciter à demander plus facilement prières pour les dits fondateurs, en declarant le nom des dits donateurs.

Et si seront les enfans du dit Le Poittevin et leurs oirs instruits aus dictes escolles comme il appartiendra....

...Laquelle donation a esté receue par les dits bourgeois, manans et habitans, tant d'eglise, nobles, trésoriers qu'autres, et aussy par messire Symon Le Febvre, chapelain de Saint Thomas, et messire Jehan André, prebtre, à présent maistres des escolles, les dits bourgeois, manants et habitans comparants par vénérable et discrète personne maistre Robert Heuzé, official du dit Vallognes, Le Cauf, promoteur, maistre Nicolle Pellerin, prebtre, vicaire du dit lieu, prebtre desservant et psalmodiant en la dicte eglise, honorable personne M. Guillaume Hubert, lieutenant en la viconté de Vallognes de monsieur le bailly de Costentin, M. Artur Ogier, enquesteur en la dicte viconté, et plusieurs autres bourgeois assemblez, tous bourgeois et demeurant au dit Vallognes....(1)

Au commencement du XVIIIe siècle, le collège de Valognes fut réuni au séminaire, dans le somptueux édifice qu'avait fait construire l'abbé de La Luthumière. Les représentations théâtrales durent alors prendre un nouvel éclat. Mais les témoignages qui nous en sont parvenus sont assez rares. Je ne vois guère à citer, pour le règne de Louis XV, qu'un livret de 4 feuillets, petit in-quarto, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale (2). Il a pour titre :

LA MORT

DE CESAR

TRAGÉDIE

AURA POUR INTERMEDE

LE BONHEUR DE LA FRANCE

SOUS LE REGNE

DE

LOUIS QUINZE

BALLET

et

SERA REPRESENTÉ

A

VALOGNES

Le lundy treize Aoust 1736, à onze heures précises, si le temps le permet. *On donnera pour petites pièces :* Les Fourberies de Scapin *et* Le Mariage forcé.

A VALOGNES, chez JACQUES CLAMORGAM, imprimeur et libraire.

(1) Une assez médiocre copie de cet acte se trouve au folio 185 des Mémoires manuscrits de Mangon sur l'histoire de Valognes, conservés à la bibliothèque de Valognes.

(2) Réserve, Yf. 2745.

Les mots *si le tems le permet*, qu'on lit sur le titre, nous autorisent à supposer que la représentation avait lieu en plein air, probablement dans la grande cour de l'établissement. Les rôles étaient partagés entre quatorze jeunes gens, dont la plupart jouaient dans l'arrangement de la tragédie de Voltaire comme dans celui des comédies de Molière. Les noms de ces acteurs sont encore portés dans des familles du Cotentin. Il est donc assez intéressant d'en donner ici la liste :

Choinel, (Jean-Noel), de Valognes.
Clamorgam, (Jacques), de Valognes.
Dacier (Pierre), de Valognes.
Des Marais (Pierre-Denis), du Vrétot.
Frigot Des Vaindies (Pierre-Félix), de Valognes.
Frigot Vaultier (Sébastien), de Valognes.
Gouhier (Charles-François), de Sainte-Mère-Eglise.
Grandprey de Saint-Quentin (Georges), de Turqueville.
Le Boulanger (Henri), de Saint-Marcouf.
Le Conte des Mares (Charles-François), d'Emondeville.
Louvel (Charles), de Valognes.
Poitier de Rotot (J. Adrien), de Sainte-Croix.
Thin (Germain), de Saint-Vaast.
Tiphaigne (Charles), de Montebourg.

Le programme de la représentation de 1736 n'est pas seulement précieux pour les annales du collège de Valognes. Il a été imprimé dans cette ville par Jacques Clamorgam, et c'est, je crois, l'un des plus anciens produits de la typographie valognaise.

On ne se bornait pas à faire jouer des tragédies et des comédies à nos jeunes gens ; de temps à autre, le public était encore invité à des exercices dans lesquels les écoliers du séminaire ou du collège donnaient la mesure de leurs talents et montraient quel profit ils avaient retiré des leçons de leurs maîtres.

J'ai recueilli la moitié d'un placard in-folio, consacré aux thèses de philosophie qu'un jeune homme de la paroisse de Théville, René-Augustin d'Aboville, soutint le 4 avril 1770 dans la grande salle (*aula*) du séminaire de Valognes, sous la présidence d'un eudiste, Pierre Ruaut, professeur de philosophie.

D'autres fois, l'exercice prenait la forme d'un plaidoyer. J'ai jadis trouvé, dans des papiers de rebut, un fragment de placard, dont il ne subsiste plus malheureusement que le titre et les quatre premières lignes :

PLAIDOIER

Cause qui sera plaidée par les Ecoliers de Rétorique au Collège de Valognes.

SUJET.

Un jeune monarque vient de rentrer dans ses Etats, après avoir parcouru différens royaumes de l'Europe. Dans le cours de ses voyages, il a vu le commerce fleurir davantage chez un peuple; chez un autre, l'agriculture; ici.. .....

Les apprentis avocats devaient sans doute exposer les raisons qui militaient en faveur du commerce, ou de l'industrie ou bien de l'agriculture.

A l'une des dernières distributions des prix de l'ancien collège de Valognes, le 19 juillet 1790, le public entendit un débat sur le mérite des différents caractères. Il s'agissait de savoir lequel « ou du vrai et sincère, ou du facile et complaisant ou de l'ingénieux et amusant, ou du sage et réfléchi, ou du ferme, enfin, mérite la préférence dans la société. » Les rhétoriciens qui prirent successivement la parole furent :

Langlois (André), de Barfleur.

Le Tellier (Guy-Mathieu), de Rauville-la-Place.

Le Tullier (François), de Saint-Christophe-du-Foeq.

Longueval (Joseph), de Valognes.

Osber de Vatteville (Charles), de Canteloup.

Après les plaidoiries Jean Bunetel, de Teurthéville-au-Bocage, prononça le jugement.

La solennité fut ensuite égayée par deux comédies, dont le programme annonce ainsi la distribution des rôles :

Première Comédie. Les Médisans.

Le marquis de Monomorondo :	Jean Charles Drouet, de Valognes.
Chrisalde, frère de Monomorondo :	Ch. Osber de Vatteville, de Canteloup.
Damis, fils de Monomorondo :	Louis Jc. Ant. Goubert, de Valognes.
Amis du marquis : Oronte :	P. A. Marion, de Quettehou.
— Lisimon :	Or. Verney, de Martinvast.
Le comte d'Avalos, ivrogne :	Jos. Longueval, de Valognes.
Le baron de La Trazonnade, gascon :	Louis Le Filliastre, de Pierreville

Disant-vrai, médisant bel esprit : Thomas Le Cacheur, de Grosville.
Sucret, médisant dévot : Fr. Le Tullier, de S. Christophe du Focq.
Frizotin, valet de Damis : Pierre Bonnemains, de Tréauville.
M. Grandjean, maître d'hôtel du marquis : Toussaint Folliot, de Cherbourg.
Deux estafiers : G. Math. Le Tellier, de Rauville la-Place.
et Jean Huet, de Négreville.

La scène est à Paris, dans l'hôtel de Monomorondc.

L'ouverture du théâtre se fera par un dialogue entre un Comédien et un Paysan.

Comédien : Th. Verney, de Martinvast.
Paysan : J. Longueval, de Valognes.

Le drame des Médisans sera précédé d'un prologue relatif à la matière et prononcé par Louis Le Filliastre, de Pierreville.

Seconde Comédie. Moralétés ou le Chevalier errant.

Dom Alvare, vice-roi d'Arragon : Toussaint Folliot, de Cherbourg.
Dom Calliste, fils de dom Alvare : Thomas Le Cacheur, de Grosville.
Amis de dom Alvare : dom Fernand : Ch. Osber de Vatteville, de Canteloup.
— dom Felix : Pierre-Adrien Marion, de Quettehou.
Pages de d. Alvare et antipodes : dom Postello : Amédée Allain, de Valognes.
dom Pedro : François Le Tullier, de S. Christophe du Focq.
Valets de d. Alvare : Philippin : L. Le Filliastre, de Pierreville.
Jodelet : J. Longueval, de Valognes .
Un marmitano ou chaudronnier : François Le Tullier, de S. Christophe du Focq.
Un degringolano ou ramonneur : F. Le Filliastre, de Pierreville.
Paysans : Sancho : Pierre Bonnemains, de Tréauville.
Lopès : L. J. A. Goubert, de Valognes.
Un héraut et un tambour : Les mêmes.
Dom Alceste, grand prévôt : Je. Ch. Drouet, de Valognes.
Deux archers : André Langlois, de Barfleur,
Et Jean Le Bunetel, de Teurthéville au Bocage.
Mendose, cabaretier : Thomas Verney, de Martinvast.
Moralétés, chevalier errant : Guy Mathieu Le Tellier, de Rauville la Place.
Olivaro, écuyer de Moralétés : Jean Huet, de Négreville.

La scène est devant le cabaret d'un village en Arragon.

La cérémonie devait commencer sur les neuf heures du matin, et le public était instamment prié de ne point monter sur le théâtre.

Le Maire de la ville, M. Sivard de Beaulieu, lieutenant général du bailliage, avait pris à sa charge les frais de la distribution des prix.

La bibliothèque de Valognes possède un exemplaire du programme de cette cérémonie. Il est intitulé :

EXERCICE

DE RHÉTORIQUE

AU COLLÈGE

de

VALOGNES

A CHERBOURG,

De l'imprimerie de P. Clamorgam, imprimeur libraire, 1790.

J'ai cru devoir appeler l'attention de mes compatriotes sur ces fêtes scolaires, qui attiraient un public relativement nombreux. Les trop rares exemples que j'ai cités suffisent pour en laisser entrevoir le succès. Il y a là un côté de l'histoire de nos anciens établissements d'instruction qui ne saurait être négligé.

Léopold Delisle.

FONDATION DU COLLÈGE D'HARCOURT

Par un Archidiacre et un Evêque de Coutances.

M. l'abbé H.-L. Bouquet, docteur et professeur honoraire de Sorbonne, aumônier du lycée Saint-Louis, a publié, sous le titre de : *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis ; notes et documents pour la plupart inédits* (1), un livre fortement documenté dans lequel se trouvent un grand nombre de renseignements des plus précieux pour l'histoire littéraire de la Normandie. Je ne veux pas faire ici une analyse complète de cet important ouvrage qui, au moment où il a paru, a valu à son auteur des éloges aussi flatteurs que justement mérités. Je me contenterai d'emprunter au livre de M. l'abbé Bouquet quelques détails sur les origines du collège d'Harcourt, origines qui ont des rapports directs avec le Cotentin, puisque les fondateurs de cet établissement, Raoul et Robert d'Harcourt, appartenaient à une illustre famille richement possessionnée dans la région, et furent, le premier, archidiacre de Coutances, et le second, évêque de la même ville, où il a laissé le souvenir d'un prélat recommandable par ses vertus sacerdotales et ses libéralités.

Comme on le sait, les maîtres et les écoliers de l'Université de Paris avaient formé entre eux, vers le commencement du XIIIe siècle, des associations dites « nations ». Celles qui composaient la faculté des Arts étaient appelées nations de France, de Picardie, de Normandie et d'Angleterre, nommée plus tard d'Allemagne. Tandis que les diverses nations étaient divisées elles-mêmes en plusieurs « provinces » ou « tribus », celle de Normandie, *veneranda natio*, n'en formait qu'une seule dont les membres appartenaient aux diocèses de Rouen, Avranches, Bayeux, Lisieux, Coutances, Evreux et Séez. Elle avait sous sa tutelle les collèges d'origine normande tels que ceux d'Harcourt, du Trésorier, de Lisieux, de Justice, de Séez, de Maître-Gervais et du Plessis, les surveillait et donnait, en même temps que le Chancelier de Notre-Dame et le Recteur de l'Université, l'investiture à leurs proviseurs, après l'élection de ceux-ci par les boursiers.

(1) Paris, Delalain frères, 1891, in-8° de XV-735 p., avec un dessin de G. Rochegrosse, et plus de 70 vignettes, sceaux, écussons, plans, vues, portraits, etc.

C'est un de ces collèges destinés à venir en aide aux écoliers peu favorisés de la fortune, — et ceux-là étaient les plus nombreux dans les Universités du moyen-âge, — qu'avait entrepris de fonder, en 1280, Raoul d'Harcourt et que son frère Robert acheva d'établir, en 1311, en lui donnant le nom de leur famille.

Raoul et Robert appartenaient à la fameuse maison d'Harcourt, dont le premier ancêtre connu, Bernard le Danois, l'un des compagnons de Rollon, reçut, après 912, entre autres terres, celle d'Harcourt, près de Brionne. C'est dans cette vieille demeure féodale qu'ils naquirent. Ils étaient fils de Jean d'Harcourt, vaillant chevalier, qui suivit saint Louis dans ses deux croisades, et qui, par Jeanne de La Roche-Tesson, sa mère, possédait Saint-Sauveur-le-Vicomte, Auvers et d'autres seigneuries considérables dans le Cotentin. Quant à leur mère, pieuse et noble femme, elle était fille de Jean de Beaumont, lequel joua un rôle important dans la guerre contre les Albigeois.

Jean d'Harcourt eut de nombreux enfants : Richard, fait chevalier par saint Louis pendant l'expédition de Tunis, mort sans postérité en 1269 ; Jean, qui se distingua dans la guerre d'Aragon, mort en 1302 et qui continua la descendance; Raoul Robert et Guy, qui entrèrent dans les ordres et parvinrent à de hautes dignités dans l'église ; et des filles, dont deux, Agnès et Jeanne, furent successivement abbesses du monastère royal de Longchamps où la première mourut en odeur de sainteté.

De bonne heure Raoul et Robert furent envoyés à l'Université de Paris pour y étudier « en divinité » et « en décret », c'est-à-dire en théologie et en droit. Ils s'installèrent sans doute dans le logis d'Harcourt, vaste hôtel situé près de la demeure des abbés de Cluny, en face du palais des Thermes de Julien. L'achèvement de leur éducation fut confié aux maîtres les plus distingués de la nation de Normandie.

« En suivant les leçons de la rue du Fouarre, dit M. l'abbé Bouquet, pour prendre ensuite leurs degrés dans les diverses facultés des arts, de droit et de théologie, ils furent témoins des misères dont souffraient alors les pauvres écoliers. Ils virent plus d'une fois passer sous leurs yeux les tristes héros du poème de Jean d'Hauteville, moine normand du XIIe siècle, ces écoliers « à la toilette en désordre, aux cheveux épars, n'ayant que le souci d'échapper au supplice de la faim qui dévore leurs entrailles, creuse leurs joues, fait pâlir leurs lèvres, entoure leurs yeux d'un cercle livide et remplace les lys et les roses de la jeunesse par un aspect terreux ». Le même auteur nous dépeint l'horrible nourriture du pauvre écolier, les mets grossiers cuits sous l'auvent de quelque carrefour par la vieille femme en haillons, la marmite où nagent les classiques haricots et toutes sortes de légumes féconds en migraine, enfin le sel, prodigué pour tenir lieu d'assaisonnement. Le poète n'oublie rien, ni le labeur acharné de ceux qui travaillent bien avant

dans la nuit, malgré le sommeil qui appesantit leurs paupières, ni le mauvais lit sur lequel ils étendent leurs membres fatigués, ni les cauchemars qui troublent leurs courts moments de repos. D'autres ont raconté les querelles des écoliers, les injures qu'ils se prodiguaient de nation à nation, d'école à école, quand ils discutaient au sujet de l'enseignement de leurs maîtres, les coups qu'ils se donnaient quand ils étaient à bout d'arguments plus persuasifs ».

Raoul et Robert d'Harcourt virent les désordres de la vie des étudiants, leurs camarades, la pauvreté, l'indiscipline et la dépravation qui régnaient parmi eux.

Le cardinal Jacques de Vitry nous a laissé un triste tableau de la vie au quartier latin durant le XIIIe siècle. « Paris, dit cet auteur, dans son *Historia occidentalis*, c'est la source d'eau vive qui arrose toute la surface de la terre, mais c'est aussi, dans le monde des écoliers, une brebis galeuse dont l'incomparable corruption gagne tous ceux qui l'approchent, c'est une tare qui dévore ses habitants.... Dans la même maison vous trouvez, en haut, des écoles, en bas, des lieux de débauche. Qu'un étudiant soit prodigue et déréglé, tous ses camarades glorifient la noblesse de son caractère et sa libéralité ; qu'un autre veuille mener une vie sage et chrétienne, on le traite d'avare et d'hypocrite. Le plus grand nombre de ces écoliers sont des étrangers qui viennent à Paris dans le seul but d'y apprendre quelque chose de nouveau. Les uns étudient pour acquérir de la science, et c'est curiosité ; les autres, pour se parer de leur savoir, et c'est vanité ; d'autres encore pour faire fortune, et c'est cupidité ou simonie ; quelques-uns seulement pour s'édifier eux-mêmes et pour pouvoir travailler au bien et à l'édification des autres ».

Les deux jeunes gentilshommes qui, pendant leur séjour à Paris, s'étaient rangés parmi ces derniers étudiants dont Jacques de Vitry fait l'éloge, rentrèrent en Normandie après avoir obtenu la « maîtrise en décret » et s'être préparés par l'étude des sciences sacrées aux fonctions du sacerdoce. Ils ne tardèrent pas à recevoir les ordres des mains de leur évêque, probablement Raoul de Chevry, qui occupait le siège d'Evreux vers 1270.

Raoul d'Harcourt devint chancelier d'Evreux, puis chantre de Bayeux, archidiacre de Coutances et de Rouen, chanoine de Notre-Dame de Paris, enfin aumônier de Charles de Valois, deuxième fils de Philippe le Hardi et conseiller de Philippe le Bel. Ces dernières fonctions l'obligèrent à résider souvent dans la capitale du royaume.

Il put alors mettre à exécution un projet caressé dès longtemps et dont Robert de Sorbon et, en dernier lieu, Guillaume de Saane, grand trésorier de la cathédrale de Rouen, lui avaient donné l'exemple. Ce dernier venait de fonder, en 1268, le

collège du Trésorier pour vingt-quatre étudiants pauvres du pays de Caux. Du Breul, dans son *Théâtre des antiquitez de Paris*, dit à ce sujet : « Maistre Raoul de Harcourt ayant, sur son vieil âge, arresté sa demeure à Paris, dont il estoit chanoine, prenoit grand plaisir de voir les diverses fondations des collèges et maisons d'estude que l'on faisoit de son temps en l'Université et presque toutes lesdites fondations sur le modelle de celuy de Sorbonne ». Il ajoute qu'à côté du collège du Trésorier se trouvaient « partie sur la rue des Massons, partie sur la rue de la Harpe, quelques vieilles et ruineuses maisons », près de l'hôtel d'Harcourt et de la place actuelle de la Sorbonne. Raoul d'Harcourt en fit l'acquisition en 1280 et les fit disposer, continue Du Breul, pour recevoir un certain « nombre de pauvres estudians, tant en la faculté des arts que de théologie. Lesquels il voulut choisir de ces quatre diocèses de Coutances, Bayeux, Evreux et Rouen : pour ce qu'il avoit au précédent tenu des premiers rangs es dites eglises ».

Il ne reste point de preuves authentiques de cette première fondation ; les actes ont disparu, mais la tradition est constante et rapportée par tous les historiens de Paris, que du Boulay, dans son *Historia Universitatis Parisiensis*, résume ainsi : « En 1280, Raoul de Harcourt, docteur en droit, auparavant archidiacre de Coutances, chancelier de Bayeux, chantre d'Evreux, grand archidiacre de Rouen et alors chanoine de l'église de Paris, conduit par la généreuse pensée qui, dans ce temps, animait beaucoup de personnes, commença à établir le collège qui, du nom de son fondateur, fut appelé « collège de Harcourt ». Ce collège était destiné aux pauvres écoliers normands des quatre diocèses de Coutances, d'Evreux, de Bayeux et de Rouen, dans lesquels Raoul de Harcourt avait occupé les premières dignités ecclésiastiques. A cet effet, il acheta plusieurs maisons qui menaçaient ruine, les restaura et les fit disposer, avec une cour, pour la commodité des étudiants ; mais, prévenu par la mort, il ne put achever cette louable entreprise ». D'autre part, des actes de 1309, 1310 et 1311, émanés de Robert d'Harcourt, parlent de cette fondation et font, presque à chaque ligne, allusion aux projets de Raoul, que son frère déclare simplement réaliser et compléter.

Raoul d'Harcourt mourut en 1307. Pendant les vingt-sept dernières années de sa vie, il ne cessa de s'occuper de l'avenir de son œuvre qui, au début, fut assez modeste.

Un collège, à cette époque, n'était en quelque sorte qu'une hôtellerie où des écoliers désignés par le fondateur et souvent en petit nombre, étaient logés et nourris gratuitement tant bien que mal. Quant au personnel dirigeant, il comprenait : un proviseur ou principal, pour l'administration générale, un procureur, pour les revenus et la dépense, un sous-maître ou sous-principal, pour la surveillance des écoliers, un ou plusieurs

chapelains, pour donner l'instruction religieuse et acquitter les obits et autres fondations pieuses, enfin, un portier, personnage important par le concours qu'il apportait au maintien de la discipline et qui était chargé de la fustigation des rebelles et des paresseux.

Voilà ce qu'étaient les collèges du XIIIe siècle et celui institué par Raoul d'Harcourt, dont les élèves suivaient les cours publics de la rue du Fouarre ou bien ceux des maîtres qui professaient dans leur domicile privé.

Le conseiller de Philippe le Bel comptait, on l'a déjà dit, développer sa fondation et lui assurer des ressources importantes. La mort le surprit avant qu'il ait pu rédiger les statuts qui devaient consacrer d'une manière définitive l'existence du nouveau collège.

Exécuteur testamentaire de son frère, Robert d'Harcourt entreprit résolument de mener à bonne fin l'œuvre commencée. Il y réussit, grâce à la haute situation qu'il occupait dans l'Eglise et dans l'Etat. Clerc du Conseil du Roi depuis 1285, il était devenu, à la mort de son père, en 1288, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, puis archidiacre du Cotentin. Enfin, en 1291, lors du décès d'Eustache de Rouen, évêque de Coutances, il avait été choisi à l'unanimité par le chapitre pour succéder à ce prélat. On le trouve plus tard au nombre des conseillers de Philippe le Bel, bâtissant un cloître pour ses chanoines de Coutances, restaurant l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, chargé d'ambassades et de missions de la plus haute importance auprès du Pape et du duc de Bretagne. Malgré ces fonctions multiples et absorbantes, le pieux évêque n'oubliait pas l'œuvre de son frère à laquelle il donna une forme définitive, en 1311, l'année même où il prenait part au concile de Vienne et y jouait un rôle considérable.

Tout d'abord, en 1309, il donna deux cents livres de rente à l'établissement, puis acquit, l'année suivante, des chanoines d'Avranches, en échange d'une rente de quarante-cinq livres tournois, trois maisons et de vastes terrains sis sur l'emplacement encore occupé par le lycée Saint-Louis. Il y installa les deux communautés des boursiers « théologiens » et « artiens », réservant la première maison établie par son frère à la communauté moins nombreuse des boursiers « grammairiens ». Du Breul dit à ce sujet : « Messire Robert de Harcourt, évêque de Coutances, comme exécuteur du testament et dernière volonté de son frère, s'employa fort pour establir et asseurer (suivant l'intention de son défunct frère, M. Raoul), les susdits estudiants. Au moyen de quoy il récompensa un chappelain de l'église cathédralle d'Avranche, propriétaire d'une autre court bastie de trois corps d'hostel, située vis-à-vis et à l'opposite de la première court acquise par son défunct frère et qui est en la mesme rue de la Harpe et de présent s'appelle le costé des théologiens ».

Ces renseignements sont confirmés par l'historien du Boulay et par la charte même de l'évêque de Coutances, publiée par M. l'abbé Bouquet, d'après l'original conservé aux Archives nationales et ainsi conçu :

Universis hec visuris, Robertus, permissione divina Constantiensis ecclesie minister humilis, et executor testamenti seu ultime voluntatis bone memorie domini Radulphi de Haricuria, quondam archidiaconi de Constantino in ecclesia Constantiensi, salutem in Domino. Cum nos de bonis executionis predicte ac nomine executorio tres domos cum earum pertinentiis situatas Parisius in vico *Sancti Cosme* versus portam que dicitur porta *Inferni*, que quidem domus *domus Abrincenses* communiter nuncupantur, imperpetuum acquisierimus, ac insuper ducentas quinquaginta libras turonenses amortizatas annui redditus capiendas supra preposituram Cadomensem emerimus nomine quo supra, prout in literis super premissis confectis plenius continetur, notum facimus quod nos predictas domos, ducentasque et quinquaginta libras turonenses annui redditus damus quantum possumus, deputamus, assignamus ac ordinamus nomine quo supra, *ad usum, victum et sustentationem pauperum scolarium in artibus et in theologia studientium ibidem institutorum ac instituendorum*, secundum formam et ordinationem, que in statutis a nobis super hoc editis plenius continentur. In cuius rei testimonium sigillum nostrum literis presentibus duximus apponendum. Datum in crastino Nativitatis Beate Marie Virginis, anno Domini millesimo trecentesimo undecimo.

Le même jour, Robert d'Harcourt promulguait les Statuts du collège, divisés en quatre-vingt-quatre articles. Ils témoignent de l'élévation des vues du vénérable fondateur, de sa prudence et de son ardent désir d'imposer des règles propres à maintenir chez la jeunesse l'ordre, la discipline et les bonnes mœurs. Comme son frère, il veut éloigner des étudiants la misère corporelle, la dépravation morale. A la tête du collège, il place un chef inamovible ; mais inspiré de l'esprit de sage liberté de l'Eglise, il laisse aux boursiers le droit d'elire le proviseur, le prieur et les procureurs du collège.

Il serait trop long de reproduire ici en entier les Statuts du collège d'Harcourt, qui présentent, d'ailleurs, une grande analogie avec les règlements similaires édictés depuis et qui sont bien connus de tous ceux qui ont étudié l'histoire de l'Instruction publique en France. Je me bornerai donc à donner la traduction des deux premiers articles relatifs à l'admission des boursiers.

I. — Nous voulons avant tout que l'on recoive dans ledit établissement vingt-huit écoliers pauvres, étudiants en Arts et en Philosophie, dont quatre du diocèse de Coutances, quatre du diocèse de Bayeux, quatre du diocèse d'Evreux et quatre du diocèse de Rouen, tous natifs de Normandie seulement, auxquels diocèses sont assignés à perpétuité pour la majeure partie les

biens ecclésiastiques que le même Raoul a perçus de son vivant. Le reste des écoliers sera pris dans les mêmes diocèses ou dans d'autres, et indifféremment de toute nation, partout où il s'en trouvera de susceptibles d'instruction. Et nous voulons que chacun desdits écoliers recoive trois sols parisis par semaine, depuis la fête de Saint-Michel jusqu'à l'octave des apôtres Pierre et Paul et même plus si les fonds y suffisent.

II. — On recevra dans le même établissement au moins douze pauvres écoliers, soit déjà gradués, soit simples étudiants dans la Faculté de Théologie, desquels il y en aura toujours deux du diocèse de Coutances, deux du diocèse de Bayeux, deux du diocèse d'Evreux et deux du diocèse de Rouen, natifs de Normandie, les autres pris indifféremment de toute autre nation, comme il a été dit plus haut. Et chacun desdits écoliers recevra par semaine cinq sols parisis.

En mars 1312, Philippe le Bel autorisa encore, en faveur du collège d'Harcourt, le transfert de trois cents livres de rentes acquises de la comtesse de Juliers par l'évêque de Coutances. Ce dernier, quelques jours plus tard, fit confirmer par l'évêque de Paris l'établissement fondé par son frère et par lui ainsi que les Statuts dont il venait de le doter; enfin, il obtint du Pape, en 1313, une bulle autorisant le maître et les écoliers du collège d'Harcourt à célébrer ou faire célébrer chaque jour dans leur chapelle ou oratoire « l'office divin de jour et de nuit, avec note ou sans note, même sans qu'il soit besoin de demander ou d'obtenir la permission de l'évêque de Paris actuel ou futur, les droits de l'église épiscopale et paroissiale et de toute autre demeurant entiers pour tout autre objet ».

Après avoir achevé l'œuvre de son frère, qui était devenue la sienne, et avoir donné au collège le nom de sa famille et le droit d'user de ses armoiries — ce qui eut lieu jusqu'à la Révolution — Robert fit encore donation de diverses maisons et notamment de l'hôtel d'Harcourt. Toutes ces libéralités furent confirmées, en 1316, par le frère des fondateurs, Guy d'Harcourt, évêque de Lisieux, lequel y ajouta la part de l'hôtel d'Harcourt qui pouvait lui appartenir.

Robert d'Harcourt mourut à Paris le 7 mars 1315. Les registres capitulaires de Rouen renferment ce bel éloge du vénérable prélat : « Il fut un des évêques les plus recommandables par sa fidélité au Roi, son zèle pour la discipline ecclésiastique, sa vigilance pastorale, sa sollicitude pour toutes les églises, sa vraie et universelle charité, sa douceur et sa bienfaisance ».

En terminant, je me bornerai à rappeler que le collège d'Harcourt devint bientôt l'un des plus florissants de l'Université de Paris. Parmi ses administrateurs habiles, ses maîtres éminents et ses élèves distingués, beaucoup, conformément à

la volonté des fondateurs, virent le jour en Normandie et en particulier dans le Cotentin. Le lycée Saint-Louis, lequel a remplacé le collège d'Harcourt, a continué les brillantes traditions de la vieille fondation qui figure avec honneur au nombre des services rendus à la France par une des plus nobles et des plus glorieuses familles de notre province.

Au cours de son ouvrage si instructif, M. l'abbé Bouquet a rencontré sous sa plume érudite le nom de bien des personnages normands. Il a remis en lumière leurs vies et leurs ouvrages et peut-être lui emprunterai-je une autre fois des renseignements peu connus sur quelques littérateurs cotentinois.

Émile Travers.

UN CANAL MARITIME

DE LA BAIE DES VEYS A PORTBAIL

Que de gros volumes on pourrait établir avec tout ce qui a été écrit touchant les marais du Cotentin, soit en vue de leur amélioration et de leur assainissement, soit en vue de l'utilité qu'ils pourraient présenter pour la défense de Cherbourg !

En tant qu'exécution effective, c'est surtout l'amélioration des marais, soit pour la culture, soit pour l'élevage du bétail et des chevaux, qui a donné lieu à des travaux très importants, dont la santé publique a, d'ailleurs, profité par la disparition à peu près complète des fièvres qui, pendant si longtemps, ont été le fléau du *Bas-Pays*.

Néanmoins, au point de vue de la défense nationale, des considérations patriotiques se sont fait jour à diverses reprises pour démontrer la nécessité de couper, par un canal de navigation, la presqu'île du Cotentin. Depuis la guerre de 1870 et dans ces dernières années surtout, il semble que les esprits se soient plus fortement portés vers cette idée, dont divers hommes éminents se sont faits les champions.

Dès les premières années du siècle, on avait songé à cette jonction, par un canal, du littoral Est au littoral Ouest ; des études avaient été entreprises et on ne doit pas hésiter à affirmer que parmi les grands travaux de creusement exécutés sous le premier Empire à proximité de Carentan, il en est qui peuvent être considérés comme ayant été l'amorce de ce canal.

Sous la Restauration, puis, plus tard, après 1830, certains Conseils municipaux, des Conseils d'arrondissement, le Conseil général, évoquaient de temps à autre cette idée ; ils trouvaient de l'écho dans la population qui se rappelait les luttes, récentes encore, avec l'Angleterre ; d'autres, plus pacifiques, parlaient exclusivement au nom des intérêts agricoles, de l'apport des engrais de mer, de la tangue notamment.

Les Pouvoirs publics ne pouvaient rester sourds à de tels appels. Des études nouvelles furent prescrites et réalisées. L'une de ces études, très approfondie, vise la mise en communication du port de Regnéville avec ceux de la baie des Veys par la jonction de la Sienne à la Vire. D'autres études furent dirigées vers la partie la plus étroite de la presqu'île du Coten-

tin ; il en est sorti un travail remarquablement élaboré, complet, avec plans d'ensemble, plans détaillés des divers travaux, nivellements et sondes, calculs des déblais, détails des musoirs, des écluses, des déversoirs, des ponts, ponts éclusés, ponts levis, estimation détaillée des dépenses, dont nous allons présenter un résumé.

Si on s'en occupait aujourd'hui, on voudrait qu'un tel canal fût accessible aux navires de toutes dimensions, même aux cuirassés. Le projet dont nous venons de parler était de plus modeste envergure ; néanmoins, il voulait assurer la navigation à des sloops, à des goëlettes, à des bricks de cent tonneaux ; il s'agit donc très réellement d'un canal maritime.

C'est le 11 octobre 1837 que le Directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines prescrivait de faire « reprendre les » travaux autrefois commencés pour l'établissement du canal » de desséchement et de navigation à travers la presqu'île du » Cotentin. »

Le travail fut entrepris dans l'été de 1838 par M. La Rue, Ingénieur en chef, secondé par M. l'aspirant ingénieur Bollaërt. M. Dan de Lavauterie était Ingénieur en chef Directeur.

Le canal du Cotentin appartenait à la 4e ligne de la 3e série des grandes lignes de navigation que le Gouvernement se proposait de faire exécuter. Cette 4e ligne était dite *de Lorient au Havre*, autrement *du golfe de Gascogne au bassin de la Seine*.

En voici le tracé, suivant le fort intéressant travail que nous étudions :

Il part du havre de Portbail, à proximité du rocher dit le Rocher de l'Ane, passe à environ 600 mètres au Sud de l'église de Portbail, au Sud du hameau de la Rivière et tout contre ce hameau. Il laisse au Nord, à 200 mètres environ, le village de Saint-Lo-d'Ourville. Le tracé s'infléchit en courbe vers le Sud, à partir du moulin d'Ourville, pour passer au Sud du Pas Saint-Martin et tangentiellement à ce village, au Nord des Masses d'Omonville, seul point du parcours nécessitant un déblai important. Le tracé arrive au carrefour du Gorget, passe au Sud-Est de l'église de Saint-Sauveur-de-Pierrepont, longe les marais de la Sensurière, traverse la chaussée de la Sensurière à peu près par le milieu de son axe, arrive à la lande de Selsouef, au Sud de la mare de Rauville, où il reçoit une rigole d'alimentation dérivée de la Douve. De là, suivant à peu près le même trajet que cette rivière, il passe au Sud d'Etienville et de Pont-l'Abbé, un peu au Nord de Beuzeville-la-Bastille, laisse Liesville au Nord-Est, touche à Carentan, prend le chenal jusqu'au Grand-Vey, où on amènerait la Douve, depuis le pont éclusé de la Barquette, et la Taute, depuis le Haut-Dick et la rivière des Gouffres. Cela réaliserait la jonction des trois bras au Grand-Vey, en avant de l'écluse de tête du canal, en un lit

unique « dont, par le courant de leurs eaux combinées, elles » conserveraient et augmenteraient la profondeur. »

Longueur totale 48,889 mètres, dont environ 40,000 dans les marais. Dépense estimée à trente millions deux cent trente mille francs, susceptibles toutefois, d'être réduite de trois millions au moyen de quelques modifications qu'il serait aisé d'apporter dans la construction des jetées à établir à Portbail.

Il suffit, dit M. l'Ingénieur en chef La Rue, dans un mémoire du 26 septembre 1839, d'avoir navigué dans la Déroute, d'avoir traversé le Raz Blanchard, et de connaître les écueils nombreux de ces parages, les courants violents qui les sillonnent, pour apprécier la grandeur du service qu'on rendrait au cabotage, en lui épargnant ce redoutable défilé par l'ouverture d'un passage à travers la presqu'île de la Manche. Un pareil travail préviendrait bien des naufrages et de plus, en temps de guerre avec l'Angleterre, il maintiendrait une communication que la difficulté de doubler les caps Finistère et de la Hague, sans tomber dans les croisières ennemies, rend presque impraticable, je veux dire celle de la Seine avec la Gironde, car, en rangeant les côtes, il serait toujours possible d'amener une cargaison de Bordeaux à l'embouchure de la Vilaine, de la transborder par les rivières d'Ille et Rance à Saint-Malo et de la conduire de là au Havre par le canal dont il s'agit ici. Aussi l'idée de ce canal remonte-t-elle à une époque fort reculée et s'est-elle conservée constamment dans l'esprit des habitants du pays, quoique jusqu'à présent, elle n'ait jamais été approfondie. Enfin, M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics a décidé qu'il serait fait à ce sujet une étude spéciale et c'est de cette étude dont j'ai à rendre compte.

De l'assiette du canal. — Si le tracé du canal était facultatif, il faudrait placer son embouchure le plus près possible vers le Sud, afin de le soustraire à la surveillance de Jersey et de le rapprocher davantage de Saint-Malo. Sous ce rapport, Regnéville conviendrait fort bien; Lessay viendrait ensuite; mais ces deux havres sont adossés à des faites qu'on ne peut songer à franchir et bien que Portbail soit plus au nord, cependant, comme il est encore placé de telle sorte qu'un navire parti de Saint-Malo ou de Granville s'y rend facilement dans une seule marée de nuit, comme d'ailleurs la configuration du terrain le commande invinciblement, c'est sur Portbail qu'il faut jeter les yeux. En effet, la laisse des hautes mers de vives eaux dans ce havre, n'est séparée, sur 4,200 mètres, que par des collines peu élevées, connues sous le nom de Masses d'Omonville, de la naissance des marais du Gorget et de la Douve qui s'étendent sans discontinuité jusque vers Carentan sur neuf lieues de longueur et de là jusqu'à la baie des Veys.

Du relief du terrain. — Si ces marais n'avaient qu'une pente très faible, ainsi qu'on serait tenté de le croire au premier abord, ils offriraient par cette circonstance même une grande facilité pour l'établissement du canal; mais les nombreuses opérations exécutées par MM. les officiers du génie militaire, au commencement du

siècle, repétées en 1815 par M. Fèvre, Ingénieur en chef des ponts et chaussées et tout dernièrement encore reprises par M. l'Ingénieur Bollaërt et moi, prouvent incontestablement que la vallée est décomposée en deux plans généraux, l'un presque horizontal comprenant les marais inférieurs jusqu'à la Sensurière, sur lesquels la mer a probablement monté autrefois et pourrait monter encore si l'on supprimait les barrières qui lui sont opposées, l'autre au contraire sensiblement incliné s'étendant, depuis la Sensurière jusqu'au carrefour du Gorget, sur les marais que l'on peut considérer comme de formation d'eau douce.

Ce relèvement de la vallée du Gorget semblerait impliquer la nécessité de la décomposition du canal en plusieurs biefs ; mais un rapide examen du nivellement général conduit bientôt à abandonner cette idée.

Nécessité d'un bief unique — Il me paraît de rigueur de poser en principe que le canal ne sera alimenté que par des eaux douces, car l'introduction de l'eau salée dans l'intérieur des terres pourrait avoir de trop grands inconvénients soit par des infiltrations, soit par la rupture de quelques portions de digues. Or, la seule rivière capable de fournir cette alimentation, c'est la Douve prise aux moulins de Saint-Sauveur.

Les Ingénieurs avaient la conviction que l'approvisionnement d'eau fourni par la Douve serait bien au-dessus des besoins du canal, dont les pertes devaient se réduire, pour ainsi dire, à l'évaporation de la surface, puisque, d'une part, sa flottaison étant presque partout au-dessous et, en quelques points seulement, au niveau, des terrains adjacents, les infiltrations n'étaient pas à redouter et puisque, d'autre part, les écluses des deux têtes sasseraient tantôt au bénéfice, tantôt au détriment du bief unique qui les sépare. Or, des jaugeages rappelés par les Ingénieurs ont constaté que le produit minimum de la Douve, aux moulins de Saint-Sauveur, était au moins de deux mètres cubes par seconde, ou de 172,800 mètres cubes par vingt-quatre heures.

C'est le lieu d'indiquer qu'il résulte des nivellements que le niveau moyen de la mer au Grand-Vey est de 27 millimètres plus élevé qu'à Portbail, différence à considérer comme nulle pour un développement de près de 49 kilomètres.

D'un autre côté, les Ingénieurs estimaient que le plan d'eau le plus élevé du canal ne devait pas être de plus de 50 centimètres au-dessus du plan d'eau le plus bas. « Or, si le » maximum et le minimum des plans d'eau, » disaient-ils, « ne peuvent différer que de 0^m50, il est évident qu'il convient » de les confondre en un seul plan et de se résoudre à creuser » un peu plus la cunette depuis la Sensurière jusqu'à Portbail, » afin d'éviter la construction d'une écluse à chute aussi » faible, » d'où, en résumé, nécessité d'un bief unique entre les deux écluses de tête.

Le point culminant, dans ce qu'on peut appeler l'isthme de Portbail, c'est-à-dire dans l'espace compris entre Portbail et la naissance des marais qui déversent leurs eaux vers la baie de Carentan, est de 26 mètres 12 au-dessus du niveau moyen de la mer, à 6,600 mètres du Rocher de l'Ane, situé, comme nous l'avons dit, dans le havre de Portbail. Mais il convient de dire que du côté Ouest, à 5,600 mètres du Rocher de l'Ane, l'altitude n'est qu'à 6 mètres 18, et que vers l'Est, à l'origine des marais de la Sensurière, à peu près au carrefour du Gorget, c'est-à-dire à environ 8,300 mètres du Rocher de l'Ane, cette altitude est de 8 mètres 84. Il n'y a donc qu'en cette largeur de 2,700 mètres environ, vers les Masses d'Omonville, qu'il y a un cube sérieux de déblais à opérer ; à la chaussée de la Sensurière, l'altitude n'est que de 2 mètres 952 au-dessus du niveau moyen de la mer à Portbail ; soit 2 mètres 925 au-dessus du niveau moyen du Grand-Vey : d'où la certitude que la mer y arriverait encore si on supprimait les portes de flot de la Barquette.

Les auteurs du projet n'oublient pas, d'ailleurs, que si les besoins du canal doivent faire retenir le plus d'eau possible, le desséchement des marais, autre opération de haute importance, demande, au contraire, l'émission la plus complète possible des eaux vers la mer.

Indépendance du canal par rapport au système de desséchement. — Un canal comme celui dont il s'agit doit être indépendant, disent-ils, du système de desséchement des marais, car ces deux espèces d'émissaires sont incompatibles ; la navigation exigeant beaucoup d'eau et le desséchement cherchant à s'en débarrasser. Le canal sera donc isolé par des digues au milieu de la vallée et des deux côtés seront ménagés des canaux de desséchement qui recevront, l'un les affluents de la droite, et l'autre les affluents de la gauche.

Le projet, du reste, est complet ; ses auteurs ne perdent pas de vue que le havre de Portbail ne présente, dans les conditions ordinaires, qu'un faible tirant d'eau ; ils indiquent les moyens d'y parer, tant par l'approfondissement du chenal, que par des jetées latérales et un bassin de chasse.

La largeur normale du canal, au plan d'eau, est prévue à 36 mètres, à réduire, toutefois, à 10 mètres, dans la tranchée d'Omonville, tant pour raison d'économie, que pour raison de sécurité.

Quant aux difficultés particulières que peut offrir l'exécution de chacune des parties du canal, elles sont présentées comme faciles à surmonter.

Du port à créer à Portbail. — Le havre de Portbail est merveilleusement disposé pour recevoir des améliorations et devenir un bon port ; il consiste en un bassin compris entre la terre ferme et

une ceinture de dunes au milieu desquelles le cours seul de la Grise (1) suffit pour maintenir un goulet ; mais ce goulet étant trop large, il faut le retrécir par des jetées, et le bassin ne présentant pas un tirant d'eau suffisant, il faut l'approfondir, sur une surface convenable, par des courants plus puissants que celui de la Grise, c'est-à-dire par des chasses.

De la tranchée des Masses d'Omonville. — La tranchée des Masses d'Omonville n'est qu'une affaire d'argent, mais on ne doit pas se dissimuler qu'elle en exigera beaucoup. En effet, à son point de départ, au profil n° 17, elle aura 10 mètres de profondeur ; à 684 mètres plus loin, c'est-à-dire au point culminant du faîte, elle aura 27 mètres 60 de profondeur ; (ce *maximum* interdit l'idée d'un souterrain puisque les navires qui pourront fréquenter le canal sont mâtés à 17 ou 18 mètres au-dessus de leurs ponts) ; à 600 mètres plus loin, 15 mètres 40 ; enfin 1,112 mètres plus loin, c'est-à-dire au commencement des marais 11 mètres 60, ordonnée qui avec une section de 8 mètres 40 au plafond, 10 mètres au niveau de flottaison, 23 mètres 60 au niveau des chemins de halage et des inclinaisons de talus de 1/5e donnent un volume d'environ 700,000 mètres cubes presqu'en totalité composé de pierres, sans compter celles que l'on rencontrera encore depuis la naissance des marais jusque de l'autre côté de St-Sauveur-de-Pierrepont.

A partir de la naissance des marais, le canal doit reprendre sa section entière de 36 mètres de largeur, bien qu'il soit encore véritablement en tranchée jusqu'à Saint-Sauveur-de-Pierrepont.

La nature du sol à travers lequel le canal devrait être creusé dans les marais, n'est pas sans préoccuper les ingénieurs ; ils indiquent les procédés à employer. A leurs yeux le succès ne paraît pas douteux, par l'expérience du canal du marais de Pommenauque, lequel, « à l'époque de sa confection, éprouva » des changements considérables de forme et qui, du moment » où il a été rempli d'eau, n'a plus subi d'altération, comme » l'ont démontré des sondes faites à un intervalle de 23 ans. »

Le prolongement du grand canal de Carentan, depuis le Haut-Dick jusqu'au hameau de la Mer ne semble pas pouvoir rencontrer de difficultés, « devant s'opérer, ainsi que la dériva- » tion de la Douve et de la Taute, dans un terrain récemment » conquis et complètement formé de sable fin ou tangue » extrêmement facile à travailler. »

L'indication des modifications que l'exécution du canal forcerait d'apporter dans le système de desséchement des marais s'écarterait de notre sujet. Mais le mémoire s'exprime

(1) La *Grise*, ou rivière d'*Olonde*, prend sa source au territoire de Besneville, passe près de Canville et du château d'Olonde, arrose Ourville et se jette dans la Manche aux grèves du havre de Portbail, après un cours d'environ neuf kilomètres.

ainsi touchant l'influence que les travaux projetés pourraient avoir sur l'amélioration de ces marais :

L'ouverture d'une tranchée au milieu des marais presqu'en tous temps impraticables compris entre le carrefour du Gorget et la Sensurière, égoutterait ce terrain qu'on ne peut mieux comparer qu'à une éponge, contribuerait infailliblement à en rendre la surface et le fond beaucoup plus solides et ferait des pâturages productifs de cinq cents hectares où les bestiaux sont aujourd'hui fréquemment engloutis.

Dans la partie inférieure de la Sensurière, c'est-à-dire, sur une étendue de 7,000 hectares, les voies de desséchement deviendraient bien plus efficaces, puisqu'en affectant celles qui existent maintenant pour toute la vallée à une partie simplement des eaux du bassin, on ouvrirait un nouveau débouché pour les autres, d'où il suit que l'écoulement des crues serait bien plus facile et plus prompt. D'un autre côté, les nouveaux ponts éclusés étant munis de portes d'ébe dont sont dépourvus les ponts actuels, on pourrait à volonté étendre l'inondation sur les marais. On disposerait donc des deux seules conditions sur lesquelles repose la fertilité des marais, savoir : empêcher l'inondation pendant la saison des herbes et la produire pendant la fin de l'automne et l'hiver. Car ici, dessécher dans toute l'acception du terme, ce serait stériliser ; et la vallée de la Douve, ainsi que celle du Nil, ne peut produire sans être fécondée par l'inondation.

Tout est prévu, du reste, dans le projet que nous étudions, et un chapitre est spécialement consacré aux communications qui s'étendent d'un côté à l'autre de la vallée et qui, à l'époque — année 1839 — à laquelle remonte le projet, comprenaient cinq passages. Il n'y en a qu'un de plus depuis cette époque, c'est la voie ferrée de Paris à Cherbourg. « Si donc, « disent » les ingénieurs, » on maintient ces cinq passages, on ménagera toutes les habitudes de circulation. » Ils obtiennent ce résultat par la construction de ponts (ponts fixes et ponts-levis), tant sur le canal que sur les émissaires de desséchement ; mais comme il existe plusieurs bacs sur la Douve, pour le service de l'exploitation de certaines propriétés soit communales, soit particulières, ils ne voient pas d'inconvénient « à ce qu'on en » établisse pareillement sur le canal, partout où le besoin s'en » fera sentir ; il suffira seulement de ménager des gares où l'on » remisera ces bacs pour qu'ils n'entravent pas la navigation. »

On le voit, il y avait là un projet parfaitement étudié au point de vue de l'art. Financièrement parlant, sa réalisation ne pouvait constituer ce qu'on appelle « une bonne affaire » puisque l'amélioration des marais pouvait représenter une plus-value d'environ dix millions, alors que la dépense prévue pour l'établissement du canal maritime du Grand-Vey à Portbail était de trente millions. Quelle pouvait en être l'importance en cas de guerre? Très réelle aux yeux de MM. La Rue et Bollaërt d'après le rapport du 26 septembre 1839, elle

n'était pas aussi bien démontrée, comme nous allons le voir, pour l'Ingénieur en chef Directeur, M. Dan de Lavauterie.

C'est le 19 décembre 1840, que M. Dan de Lavauterie transmettait le travail de MM. La Rue et Bollaërt, fait, disait l'Ingénieur en chef Directeur, « intelligemment, consciencieusement, » soigneusement; mais j'ai à présenter, « continue-t-il », quel- » ques considérations sur la question suivante : par l'exécution » du projet atteindra-t-on bien le but que l'on se propose? »

S'il s'agissait d'ouvrir une ligne de navigation qui dût servir principalement en temps de paix, peu importerait que son origine vers la Manche de l'Ouest fût plus ou moins rapprochée de Jersey.

Mais c'est pour le faire fonctionner surtout en temps de guerre, qu'on a songé à ouvrir le canal du Cotentin. Ce serait pour qu'il donnât aux caboteurs dirigés des ports de Bretagne vers ceux du bassin de la Seine, et *vice versa*, le moyen de ne plus passer par le dangereux passage de la Déroute (*espace compris entre les Iles anglaises et la côte du département de la Manche*) dans lequel, en temps de guerre, il leur est si difficile d'éviter les croisières anglaises.

Or, au premier coup d'œil jeté sur la carte, n'est-on pas frappé de voir que Portbail est très avancé dans le canal de la Déroute ? Que c'est presque même l'un des points de la côte de France le plus rapproché de Jersey ; et que, pour y arriver, les bâtiments venant de St-Malo sont obligés de franchir toute la partie étroite de ce canal, celle dans laquelle il est le plus difficile d'échapper aux poursuites de l'ennemi ?

Et en se rappelant qu'aussitôt que la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, une station de corsaires Anglais s'établit dans les Iles de Chausey, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter grandement du sort des caboteurs essayant de passer entre Chausey et Jersey pour gagner Portbail ?

Certes, quelle que fût la dépense à faire pour ouvrir aux caboteurs, au travers de la presqu'île de la Manche, un passage qui leur évitât en tout temps les dangers du Raz-Blanchard entre l'Ile d'Aurigny et le cap de la Hague, et de plus, en temps de guerre, la chance d'être pourchassés et trop souvent pris par l'ennemi, si le trajet entre St-Malo et l'origine du passage pouvait être toujours sûr, quelle que fut, je le répète, la dépense à faire pour ouvrir ce passage, on ne devrait pas balancer un instant.

Mais lorsqu'il s'agit d'une dépense de plus de *trente millions*, non seulement sans qu'il soit démontré qu'on atteindrait le but pour lequel on se déciderait à un tel sacrifice, mais il faut le dire, lorsqu'il serait trop à craindre, qu'on n'atteignit ce but qu'imparfaitement, n'y a-t-il pas lieu de chercher à creuser la question aussi profondément que possible avant de prendre une décision de si grande importance ?

En ne considérant la question que sous le rapport de l'art de la construction des canaux, et sous le rapport financier, il n'y a pas à parler de choisir le point d'arrivée du canal du Cotentin dans la Manche de l'Ouest. Portbail est le seul point où le canal puisse arriver ; parceque la partie la plus basse et la plus étroite dans la

ligne du faîte qui sépare le bassin de la Douve des cours d'eau coulant vers la Manche de l'Ouest est celle qui se trouve entre l'origine du vallon du Gorget (affluent de la Douve) et l'origine du vallon de la Grise (rivière de Portbail).

M. Dan de Lavauterie rappelle alors l'idée qu'a émise M. La Rue (voir plus haut la première des citations empruntées au travail de cet ingénieur) que si le tracé du canal était facultatif, il faudrait placer son embouchure le plus possible vers le Sud, afin de la soustraire à la surveillance de Jersey et de la rapprocher davantage de Saint-Malo ; que le havre de Regnéville conviendrait fort bien pour cela ; puis ensuite le havre de Lessay ; mais que la configuration du terrain et les faîtes qu'on ne peut songer à franchir, commandent impérieusement de jeter les yeux sur Portbail.

Oui sans doute, dit M. Dan de Lavauterie, s'il s'agissait d'une canalisation ordinaire, la configuration du terrain et la considération de la dépense minimum feraient invinciblement loi de faire déboucher le canal du Cotentin à Portbail.

Mais ici quel but s'agit-il d'atteindre ? D'éviter au commerce les pertes considérables qu'il fait dans le passage de la Déroute à chaque guerre de la France avec l'Angleterre, et surtout de sauver des mains de l'ennemi le grand nombre des marins qu'il y fait prisonniers. Alors le but s'agrandit tellement que les considérations ordinaires de l'art et de la finance doivent cesser d'être les considérations prédominantes ; et je pense, qu'à moins d'une impossibilité absolue pour faire déboucher le canal du Cotentin par le havre de Lessay, ou surtout par le havre de Regnéville il ne faut pas abandonner l'idée de cette inappréciable amélioration dans le système général qui nous occupe en ce moment.

Il faut donc que, par un profil en long du faîte qui sépare, de La Haye-du-Puits à Portbail, les bassins de l'Ouve et de la Taute de ceux de l'Ay et de la Sienne, et par des profils en travers sur les points les plus bas de ce faîte, il soit recherché s'il n'y aurait pas quelque point de passage possible pour arriver soit à Lessay, soit à Regnéville.

S'il ne s'en trouve pas, il faut voir si, après être passé, par le canal d'Omonville, du bassin de la Douves dans celui de la Grise, il ne serait pas possible d'amener le canal, en le développant au pied des coteaux, à une distance convenable du rivage depuis le havre de Portbail jusqu'à celui de Regnéville.

Car c'est à Regnéville que se trouverait la plus satisfaisante solution de la question.

Surtout si, profitant de l'importante découverte faite par notre habile hydrographe, M. Beautemps-Beaupré, d'un excellent mouillage, disons même de l'emplacement d'un bon port à Chausey, on défendait cet emplacement par un ouvrage convenable de fortification.

Quel changement alors dans l'état de choses en temps de guerre ? Au lieu d'abandonner Chausey aux corsaires anglais, on en ferait un lieu de station sûr pour la flotille protectrice de nos caboteurs.

Le trajet depuis l'embouchure de la Rance jusqu'à celle de la Sienne ne serait guère que la moitié du trajet de l'embouchure de la Rance à Portbail. Les navires en le parcourant resteraient hors de la vue de Jersey ; et ce trajet entre les forts de l'embouchure de la Rance, de la pointe de Cancale, de Granville, de Chausey et du fort à établir à Regnéville ne serait pour ainsi dire pas un trajet extérieur.

Il faudrait, d'après le projet actuel, dépenser *trente millions* pour faire déboucher le canal du Cotentin à Portbail avec tous les risques à courir pour les navigateurs entre Portbail et St-Malo.

Que si l'on pouvait reconnaître qu'en en dépensant *quarante* il serait possible de faire déboucher ce canal à Regnéville, on proposerait l'adoption de ce dernier parti avec autant d'assurance et de hardiesse qu'on croit devoir mettre de réserve dans la présentation du projet de déboucher par Portbail.

Par Regnéville, on aurait la plus satisfaisante solution de la question à résoudre ; par Portbail, on n'a qu'une solution incertaine.

Les Anglais, dit-on, s'occupent d'augmenter beaucoup l'importance de leurs établissements de Jersey. La connaissance qu'ils ont des intentions du Gouvernement français au sujet du canal du Cotentin ne serait-elle pas l'une des causes de leurs nouveaux projets sur Jersey ? Il n'est pas déraisonnable de le croire ?

Pourquoi donc ne s'est-on pas occupé, dès 1840, de ce qui restait à faire à cet égard pour connaître, sous toutes ses faces, ce qui se rattache au canal du Cotentin ? Il fallait pour cela l'autorisation du Ministre des Travaux publics et l'ordre de continuer les études. Puis, questions du ressort de la Marine : quelles sont les facilités et les difficultés comparatives, en temps de guerre, dans les trajets de Saint-Malo à Portbail et de Saint-Malo à Regnéville ? Quelles sont ses vues sur les points d'embouchure du canal du Cotentin, dans l'hypothèse qu'il serait possible de mettre cette embouchure à Lessay ou encore à Regnéville de préférence à Portbail ?

En tout cas, le 31 août 1843, M. Dan de Lavauterie, sur les instances du Sous-Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, répondait « .....Les exigences du service n'ont pas permis, ni dans » la campagne dernière, ni dans la campagne actuelle, qu'on » se livrât aux opérations, bases nécessaires des nouvelles » études demandées par M. le Sous-Secrétaire d'Etat. »

Entre temps, néanmoins (9 septembre 1841) le Sous-Secrétaire d'Etat avait fait adresser « à M. l'Ingénieur en chef La Rue » et à M. l'aspirant ingénieur Bollaërt (ce dernier était devenu ingénieur ordinaire à Avesnes — Nord) des témoignages de » satisfaction pour le travail très remarquable qui est le résultat » des études auxquelles ils se sont livrés de concert. » C'est dans la même lettre qu'on déclarait que les réserves de M. Dan de Lavauterie touchant la direction du tracé à partir du col d'Omonville vers le havre de Regnéville ou du moins vers celui de Lessay, étaient partagées par le Conseil général des Ponts

et Chaussées qui avait reconnu la nécessité de procéder aux nouvelles études indiquées par cet Ingénieur en chef, avant qu'il fût pris un parti définitif sur la direction du canal du Cotentin.

Nous avons vu que rien n'avait été fait à cet égard, ni en 1842, ni en 1843. Rien ne fut fait non plus les années suivantes ; et le 28 septembre 1848, le Préfet de la Manche écrivait à l'Ingénieur en chef des ports maritimes du commerce que la dernière communication que l'Administration avait reçue sur le canal du Cotentin, était la lettre du 31 avril 1843 ; il demandait qu'on se tînt prêt à reprendre de nouvelles études et qu'un rapport fût présenté sur la question.

Voici la réponse de l'Ingénieur en chef :

« Cherbourg, le 30 septembre 1848.

« ..... Je m'empresse de vous faire savoir que depuis » 1843, la question dont il s'agit n'a pu faire et n'a pas fait un » seul pas. En effet, pour étudier si le canal du Cotentin pour- » rait être dirigé vers le havre de Regnéville ou du moins » vers celui de Lessay, il faudrait qu'un Ingénieur fût spécia- » lement délégué pour cet objet, comme fût délégué M. Bol- » laërt pour la rédaction du projet primitif.

» Quant au fond, la connaissance que j'ai des localités ne » me permet pas de douter que l'aboutissement du canal du » Cotentin, soit à Regnéville, soit à Lessay, en supposant » même que ce soit praticable, occasionnerait des dépenses bien » plus considérables que l'aboutissement par Portbail. Or, en » admettant que le montant du projet rectifié ne dépassât pas » celui du projet primitif, c'est-à-dire trente millions, il serait » difficile de ne pas reconnaître que les avantages présentés » par le canal du Cotentin ne sont pas en proportion avec une » aussi forte dépense. »

Cette lettre servira d'*Epilogue* à notre étude sur le canal maritime des Veys à Portbail, qui, suivant le projet si bien étudié, en apparence, de 1838 et 1839, semblait aisément réalisable. Les réserves de M. Dan de Lavauterie, en son rapport du 19 décembre 1840 nous ont fait voir avec quelle prudence il faut envisager un tel problème. Qu'en penseront nos lecteurs, quand nous leur dirons que la lettre du 30 septembre 1848, que nous venons de reproduire, est de M. La Rue, l'un des auteurs du projet résumé au mémoire du 28 septembre 1839, dont il est le signataire.....!!!

A la fin de 1870 et au commencement de 1871, lorsqu'on put craindre une opération de l'armée allemande vers Cherbourg, la ligne de Carentan à Portbail fut considérée comme pouvant couvrir notre grand port de la Manche. Les marais furent inondés ; les eaux retenues par les écluses de la Barquette ; de nombreuses batteries furent armées. On pensa, comme déjà on y avait songé au commencement du siècle, à fortifier les hauteurs de Saint-Côme-du-Mont, à fortifier aussi ce que nous avons appelé l'isthme de Portbail, entre le havre de ce nom et l'origine des marais au carrefour du Gorget. Ce serait toujours possible si, ce qu'à Dieu ne plaise ! la protection de la presqu'île du Cotentin contre un ennemi envahisseur devenait une nécessité. Cela suffirait, sans doute, au point de vue de la défense nationale ; mais c'est bien différent de la création du canal maritime du Cotentin qui avait fait l'objet des travaux des Ingénieurs de 1838-1839, que nous avons étudiés avec le plus grand intérêt, et qui seront peut-être repris un jour.

Ed. Lorin.

NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO.

XVIII

LE FLAGUAY.

Le village du Flaguay se trouve à la limite extrême des communes de Saint-Lo et de Sainte-Croix, entre la Trapinière et la Roque (jadis village de la Grasse-Tête). On y accède par le chemin de Saint-Lo à Saint-Jean-des-Baisants, autrefois la route de Saint-Lo à Caen, et par une petite voye tout à la fois étroite, très inclinée et, malgré cela, boueuse. Au temps passé, l'entrée de cette sente était marquée par la Croix au Feutry (1409) depuis longtemps disparue.

Le Flaguay doit-il son nom à la grande humidité du terrain qu'occupe ce village ou l'a-t-il emprunté à ses premiers propriétaires dont l'un, Katerine du Flaguey, figure à l'obituaire de la Maison-Dieu de Saint-Lo comme bienfaitrice de l'établissement? nous ne saurions nous prononcer.

Ce domaine, compris parmi les fiefs Robert de Saint-Lo, était tenu de la baronnie de cette ville, et lui devait de rente 20 sous tournois, 5 pains 1/2, 3 sous 6 deniers tournois, un agneau, 5 chapons et 55 œufs 1/2. Comme services, il fournissait une personne suffisante munie d'une fourche pour faire les foins du Seigneur, ainsi qu'un homme pour aider aux réparations du moulin Bérot, à la banalité duquel l'aîné et ses puînés étaient assujettis. (1)

Un acte du 8 juin 1465 nous apprend que ce fief comportait « manoir, court, coulombier, gardins, prays, boys, estangs, « terres labourables, nommées ensemble l'Ostel et Demayne du « Flaguey », sans néanmoins indiquer son étendue. Il est vrai

(1) Le moulin Bérot, maintenant connu sous le nom de la *Mécanique*, est situé sur la route départementale de Saint-Lo à Isigny, à l'embranchement du chemin vicinal conduisant aux moulins l'Abbé, du Vivier et Planchon, petites usines qui ont cessé de fonctionner.

qu'un contrat passé le 19 novembre 1667 devant la Rose, tabellion pour le siège de Quibou, assigne à la terre proprement dite « du Flaguey » propriété des Thiboult, une superficie de 6×20 vergées (120 vergées ou 24 hectares) ; mais cette terre ne constituait qu'une partie du fief qui, par aperçu, pouvait contenir une surface moitié plus grande, 50 hectares, par exemple.

Cette dernière portion du fief constituait vraisemblablement la terre du Feutry, aliàs le Feutrier, dont l'hôtel est cité dans le procès-verbal de constatation des limites de la bourgeoisie de Saint-Lo dressé en 1409. Elle était située hors bourgage tandis que le manoir du Flaguay y était compris.

Après les du Flaguay, le fief de ce nom appartint à Robin Goeslin, de Sainte-Croix de Saint-Lo, qui était apparenté avec les de Pierrefitte et vivait aux premières années du XVe siècle. Celui-ci les transmit à ses fils Raoul et Richard qui, le 8 juin 1456, le fieffèrent à un nommé Robin Fauvel, moyennant 6 livres tournois de rente en plus des rentes et redevances dues tant au baron de Saint-Lo qu'à l'abbé et au couvent de cette ville. Ce dernier y percevait 50 sous tournois et 5 boisseaux de rente.

La famille Thyboult, anoblie par charte de 1475, et qui occupa durant de longues années, à Saint-Lo, diverses positions éminentes, ne tarda pas à devenir propriétaire du domaine proprement dit du Flaguay. Ses membres prirent par suite le titre de sieur du Flaguay qu'ils conservèrent jusqu'en 1731, époque à laquelle mourut leur dernier représentant, messire Pierre Thiboult, écuyer, prêtre choriste en l'église Sainte-Croix de Saint-Lo.

Ce fut par le mariage de demoiselle Marguerite Thieboult avec messire Julien Rouxelin, receveur des tailles à Saint-Lo (1546) que la famille Dubois devint propriétaire de divers champs tenus en puînesse du Flaguay, auxquels Jeanne Rouxelin, veuve de messire Guillaume Dubois, avocat, en adjoignit plusieurs autres qui échurent à leur fils, maître Jean Dubois, Procureur du Roy au bailliage et vicomté de Saint-Lo, ainsi qu'en la juridiction de la monnaie de cette ville.

A côté des Dubois, on trouve, au XVIe siècle, comme propriétaires au Flaguay, des Goeslin, des Cauvin. Aux premiers succédèrent les Barbey et les Dupin (1586), Collette Goeslin et Jeanne Goeslin, sa sœur, filles de Robert et de Michelle Le Chevalier, ayant épousé Vincent Barbey et maître Nicolas Dupin, sergent à Saint-Lo. Celui-ci possédait entr'autres immeubles le champ de la *Croix-à-la-Main* que longeait le chemin *Chausette* ou *Chaussie,* dont le nom semble indiquer une voie gallo-romaine. Il est à remarquer que sur le prolongement de ce chemin vers l'Est, un certain nombre de monnaies impériales ont été trouvées en ouvrant une carrière non loin de l'avenue de Pierrefitte.

Michel Dupin, IIe du nom, possédait encore, en 1667, les héritages que tenait son aïeul ; il était fils de Jean Dupin, sergent royal à Saint-Lo, comme son père. Des Michel et des Jean Dupin ont été monnoyers en la Monnaie de notre cité. On ne sait les identifier avec ceux du Flaquet que sous toutes réserves. Des membres de cette famille appartinrent à la religion prétendue réformée.

Aujourd'hui des André possèdent en grande partie le domaine objet de cette notice. On y trouve également des Tréfeu, originaires de Sainte-Croix : ceux-ci ont succédé aux Percepied, de la Chevalerie.

XIX

LA TRAPINIÈRE.

La Trapinière est contigüe au Flaguey et, comme celui-ci, située partie dans l'ancienne bourgeoisie de Saint-Lo, partie sur la commune de Sainte-Croix ; comme lui aussi elle est arrosée par le ruisseau le Torteron.

Cette demeure affecte un air de gentilhommière qu'accentue la tourelle que fit construire M. Ephrem Houël, Inspecteur général des haras en retraite, l'un des derniers propriétaires de ce petit domaine. On y accède par la route nationale de Saint-Lo à Torigny et par un chemin vicinal s'embranchant sur cette route en face de l'auberge du Poërier.

A l'origine, les terres dépendant de la Trapinière avaient pour limites, d'un côté, un nommé Guillaume Lemoyne (1), de l'autre, la terre de Michel Capelle (1285), c'est-à-dire qu'elles s'étendaient jusqu'au fief de la Capelle, aujourd'hui possédé par la famille Hüe de Mathan. Par la suite, elles ont été singulièrement réduites et ne comptaient plus que 15 à 16 hectares lors de la confection du cadastre.

Le manoir, qui fut le lieu chevel de l'ainesse qu'elles formaient, s'appela, dans le principe, *la Pitardière*, du nom de son plus ancien propriétaire connu, qui vivait en 1289 ; quelques-uns des champs s'y rattachant étaient encore dits les *Pitardières* en 1583 et 1593 ; l'un d'eux a conservé ce nom jusqu'au temps présent, mais sous la forme altérée de la *Picardière*.

La Pitardière (ou Trapinière) était tenue tout ensemble de la baronnie de Saint-Lo, sous le fief Pitard, le quel devait à cette

(1) Il y a peu d'années que des Le Moyne possédaient encore des champs non loin des terres de la Trapinière.

seigneurie 4 boisseaux d'avoine ; et du fief noble de Pierrefitte sis à Sainte-Croix, sous le fief du Val, dont les charges ne sont pas quant à présent connues.

Le nom de Trapinière apparaît, pour la première fois, en 1583, et a persisté jusqu'à ce jour. On ne sait quelle en est l'origine. Un nom d'homme? Rien n'est moins certain.

La même incertitude existe sur l'époque où fief et terre échurent à la famille Houël qui les a possédés jusqu'en 1852, non sans interruption, toutefois, car, le 4 juillet 1774, noble dame Marie-Magdelaine Houël, veuve de Louis-Pierre Houël, juge-garde honoraire de la monnaie de Caen, l'avait vendue 42,000 livres tournois au sieur Pierre-Gaspard Le Trésor de Pierreville, officier en l'Université de cette même ville. Le tout rentra bientôt entre les mains de ses précédents propriétaires. Le 29 août 1782, maître Jean-Baptiste Houël du Hamel, licencié aux lois, Conseiller-Changeur pour le Roy et Receveur des consignations du bailliage de Saint-Lo, retira la Trapinière à droit lignager, tout en renonçant à la succession *aux propres paternels* de la dite dame Houël, sa cousine. Ce dernier eut pour fils, M. Gabriel Houël, dit le chevalier Houël, mort à Saint-Lo, le 3 juillet 1863. Ce fut lui qui planta, non sans succès, un petit vignoble en la commune de la Meauphe, sur le versant du côteau septentrional du vallon du ruisseau d'Escaleham. Il a également laissé une *Histoire de la ville de Saint-Lo* qui, assurément, eût été mieux goûtée s'il ne l'avait écrite sous une forme quelque peu romanesque. M. Londe, ancien négociant à Saint-Lo, possède aujourd'hui le domaine de la Trapinière.

Doit-on rattacher les Houël de la Trapinière et du Hamel : 1° à Pierre Houël, fils Pierre, de Semilly, qui, en 1293, délaissa à l'abbaye de Saint-Lo tout ce qui lui appartenait des services « des quarues, herches, faucilles, fains et services qui à sa » partie pevent avenir ès parroisses de Semilly, de Saint-Evre- » mond (la Barre-de-Semilly), Condé et Sainte-Suzanne » que « le dit Pierre et ses parchonniers tenoient de nostre sire le « Roy » et 2° à Guillebert Houël, de Saint-Ebremond, qui, le 30 mars 1391, céda et transporta au même monastère « Toutes » et telles rentes, regards, services et redevances » qui lui appartenaient « à cause de la ferme que ses ancoisseurs prindrent » jadis du roy, nostre sire » sur le seigneur de Brebœuf, Colin » Le Bachelier ; sur les fiefs du Bourdel, de Cotigny, du » Cymetière, de la Bagingatière, du Gardin, de la Houeslière, » Vaultier du Parc, ainsi que sur le fief noble de Brebœuf » ? La chose est très admissible, car les Houël étaient, à la date du 10 octobre 1391, propriétaires d'un hostel ou mesnage, sis à Saint-Lo, rue du Neufbourg, et les Houel du Hamel habitaient encore au commencement du siècle un véritable hôtel situé dans la même rue, presqu'à la sortie de la route de Saint-Lo à Bayeux, c'est-à-dire dans la paroisse de Sainte-Croix, limitrophe de la Barre, aliàs Saint-Ebremond de Semilly.

Plusieurs membres de cette famille ont rempli les fonctions de Juge-Garde de la monnaie de Saint-Lo jusqu'à la translation de cet atelier en la ville de Caen, où ils le suivirent.

D'autres ont été militaires. On peut citer noble homme Jean Houël, sieur de Houesville, qui, en 1651, était commandant pour le roi en la ville et citadelle de Saint-Lo, sous les ordres de M. de Matignon; François Houël, écuyer, sieur de la Féronnière, mousquetaire du roi en 1720; Jean Laurent, écuyer, capitaine, en 1776, au régiment de l'Isle de France infanterie.

En l'an IV, Charles-Louis Houël dirigeait, à Constantinople, l'Imprimerie française établie en cette ville.

Enfin, M. Ephrem Houël fut un des plus savants et des plus dévoués parmi les officiers des haras nationaux et parvint promptement au grade d'Inspecteur général. Il était aussi très compétent en matière archéologique et historique et fut à ce titre, mais trop peu de temps, Président de la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.

XX.

LA ROQUE.

Le village de la Rocque, qui s'appela d'abord le Hamel de Grasse-Tête (1409) et plus tard de la Grouette, est placé entre le chemin vicinal de Saint-Lo à Saint-Jean-des-Baisants et la route nationale de Saint-Lo à Bayeux, presqu'à la hauteur du Flaguay et de la Trapinière. Une voie le traverse qui n'est autre que la *Sangle* de la Bourgeoisie de Saint-Lo; elle aboutit sur la route de Bayeux à l'Est de l'auberge où pend l'image Saint-Pierre, après avoir longé certains champs connus sous le nom de *Marais* ou *Mares* Boyvin, aliàs Bouin.

Un fait tout particulier se produit à l'occasion du chemin en question. Certains de ses riverains prétendent avoir le droit absolu de s'opposer au transport des morts du village lui-même, encore que cette sente remonte à 1409 et ait été reconnue en 1617 et 1679 par le sénéchal juge politique de la ville et baronnie de Saint-Lo accompagné des officiers de la justice seigneuriale. Serait-ce par hasard une réminiscence lointaine des prétentions qu'avaient les riverains de n'être pas tenus de livrer passage à la chevauchée de leur seigneur baron? La chose est possible.

Quant au village de la Rocque, il était, sous l'ancien régime, situé, comme le Flaguay et la Trapinière, mi-partie en bourgage mi-partie hors bourgeoisie, c'est-à-dire à l'extrême limite des communes actuelles de Saint-Lo et de Sainte-Croix.

Il dépendait alors du fief Grasse-Tête dont, en 1402, Colin Grasse-Tête rendit aveu au couvent et religieux de Saint-Lo. L'avouant lui assignait une étendue de 10 acres, soit 40 vergées, en une seule pièce, et pour limites les terres appartenant aux malades de la Magdeleine et les marais ou mares Boivin. Ils se reconnaissait redevable à l'abbaye de 16 boisseaux de froment, au terme de la Saint-Michel ; 3 pains et 5 chapons à Noël ; et sujet pour sa part « de cen que la meulle du moulin du Vivier (1) couste, sans l'amenaige de quoy nous ne debvons aucune chose.» Le fief Grasse-Tête devait, en outre, le service de prévôté, reliefs XIIIes, obéissance au simple gaige-plège, ainsi que deux corvées de charrue deux fois l'an. Le Seigneur devait donner un pain de deux deniers au conducteur de la charrue.

En 1450, Guillaume Douchart tenait en aînesse le fief en question. Thomassin de Pierrefitte lui succéda et après celui-ci Jehenne et Marie, ses filles et héritières, femmes de Raoullet Goueslain et de Michel Cauvin qui le possédaient en 1504 et jusqu'en 1561. Goueslain était aîné ; Michel Cauvin simple puîné. En 1506 on y rencontre aussi pour puînés Jean de Pierrefitte et noble homme Richard de la Dangye.

De 1616 à 1644, Jean Dupin posséda l'aînesse ; il avait pour sous tenant Michel Ravend, fils et héritier de feu Jacques Ravend, monnoyer à Saint-Lo. En 1680, cette aînesse appartenait à messire Pierre Ravend la Commune, avocat, probablement l'auteur d'une notice historique de l'église Sainte-Croix, qu'utilisa Toustain de Billy dans ses mémoires sur la ville de Saint-Lo.

On trouve aujourd'hui au village de la Rocque des Duprey, des Jores, des Bidot, familles originaires de Saint-Lo ; des Cottigny et des Duboscq appartenant à la commune de Sainte-Croix.

XXI.

LA RIVIÈRE.

Le petit hameau appelé village de la Rivière se trouve à l'Est de Saint-Lo, dans le vallon très encaissé qu'arrose la Dollée, cours d'eau dont ni la largeur, ni le débit ne justifient la qualification de rivière qu'il porte néanmoins.

(1) Le moulin du Vivier n'est autre que le moulin de la Planque-du-Bois, situé au-dessus du moulin l'Abbé, voisin du moulin Bérot, aujourd'hui transformé en moteur électrique.

Ce lieu dit comporte un très petit nombre de feux, les uns desservis par la voie rocailleuse et malaisée qui descend du vieux chemin de la Madeleine et aboutit au moulin à l'Abbé ; les autres longés par le chemin vicinal tendant de Saint-Lo, par Martinville, à Saint-André-de-l'Epine et aussi par une sente très étroite et rapide aboutissant naguère à Montsauts mais restée praticable seulement jusqu'à la route départementale de Saint-Lo à Isigny.

Lui aussi est à cheval sur la limite de la Bourgeoisie qui comprend uniquement les terrains et maisons sis sur la rive droite de la Mère-Eau, du moulin Bérot, tandis que les autres sont hors bourgage.

Selon toutes les apparences, le village de la Rivière était jadis compris dans l'étendue du fief de la Goubdière, dont le chef était assis sur l'ancien chemin de la Madeleine au lieu qui porte toujours ce nom. Une déclaration du revenu et des rentes de l'abbaye de Saint-Lo du 3 juin 1634, mentionne, en effet, à la suite les uns des autres : « les coustils de la Goubdyre, le « clos de la chesnée de la Goubdyre, le prey nommé le Prey à « l'abbé et le Moullin à Forment sur Dollée » précisément celui qui maintenant encore est dit *Moulin-l'Abbé*.

La date de la construction de cette usine remonte au moins au XIIe siècle. Il en est parlé dans une charte de confirmation souscrite par Henry, roi d'Angleterre, au profit de l'abbaye de Saint-Lo, inséré au cartulaire manuscrit de ce monastère p. 29.

En 1561 et 1562, un relevé des fiefs de l'Abbaye mentionne, proche de la Rivière, des *Costils* ayant appartenu à Guillaume Michel et devant à la *Manse* une rente de 2 sous 6 deniers 1 rasière d'avoine, 2 pains et 2 chapons ; des *Bosqueaux* tenus par Jean Gosset par 6 rasières d'avoine.

Thomas Le Grand de Sainte-Croix possédait au même lieu des champs qu'il cédait en 1585 à Julien Savary, boulanger, bourgeois de Saint-Lo. En 1588, le Pré de la Rivière, avec un petit jardin appartenait à maître Jean Lalouël, héritier de François Lalouël, monnayer, ainsi qu'un bois taillis joignant le dit pré avec un jardinet ou closet contigü au bois. On peut citer encore une famille Le Petit, comme détentrice, vers la même époque, d'une grange, d'une cour, et de jardinets y attenant, situés au village objet de cette note.

Dans ces derniers temps, le Hameau de la Rivière a été complètement transformé. Du moulin il ne reste que les bâtiments appropriés à usage d'habitation ; si les costils se voient toujours, les bosqueaux qui les couvraient ont disparu et sont remplacés par une herbe fraîche et abondante. Enfin, un châlet coquet change complètement l'aspect du vallon à faire croire volontiers qu'on est voisin de la Suisse. Ce changement à vue est l'œuvre de M. Le Terrier, un Saint-Lois intelligent et riche qui a été trop tôt enlevé à sa famille et à ses amis.

XXII.

MONTSAULX. — LA COUDRAYE.

Montsaux ou mieux Montsaulx, vulgairement appelée Montsàs, dépend de la commune de Sainte-Croix et est situé à deux kilomètres environ de Saint-Lo, sur le bord de la route d'Isigny qu'il domine d'une quinzaine de mètres. Autrefois on y accédait par le grand chemin de Saint-Lo à la Luzerne et à Couvains.

La principale maison de ce modeste hameau a conservé quelques traces d'anciennes coustructions qui permettent de la faire contemporaine, soit du XIVe ou du XVe siècle, et de penser qu'elle fut la demeure de personnes de marque. On y voit des ouvertures surmontées de linteaux en accolade, avec des jambages en schiste piqué ; les unes prennent jour sur la route voisine et accostent une tourelle hexagonale que couronne une *Trie* ou volière à pigeons ; une autre, la porte d'entrée qui donne sur la cour intérieure, est surmontée d'un écusson dont les couleurs ne sont pas discernables, mais dont les pièces, en relief, comprennent, en chef, soit trois besans ou annelets, soit trois quintefeuilles, et dans le champ un croissant. On ne sait à quelle famille attribuer ces armoiries ; elles se rapprochent beaucoup de celle des de Gourmont qui, cependant, semblent étrangers à notre contrée.

Montsaulx est connu dès le XIIe siècle. Le cartulaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Lo fait connaître que Henri II d'Angletere, duc de Normandie etc. etc., confirma à ce monastère la donation d'un pré compris entre deux moulins situés sur la Dollée et aumôné par Geffroy, fils de Hervé de Montsaulx, du consentement de Thomas, son frère et avec l'agrément de Guillaume de Pierrefitte, son chef seigneur « Ex dono Gaufridi » filii Herveii de Montsaol, annuente Thoma fratre suo, et » concensu Willelmi de Petraficta, pratum inter duos molen» dinos super Doleam. »

Montsaulx était une aînesse importante de la seigneurie de Pierrefitte ; il comprenait non seulement la terre de ce nom, mais encore celles de la Barberie et de la Coudraye ; touchait au chemin de Saint-Lo à Villiers-Fossard, voire même à celui du Mesnil-Rouxelin, c'est-à-dire que ce fief s'étendait jusque sur Saint-Georges-Montcoq.

Ses redevances, tant en nature qu'en argent, ainsi que ses diverses sujetions sont ignorées. On sait seulement que le *cens* dû par les tenants était d'un *liard* par vergée.

Les renseignements font également défaut pour établir la liste des *Aînés*, à partir de Geffroy de Montsaulx. Un acte de procédure exercé au bailliage de Saint-Lo, le 27 décembre 1681.

nous apprend que messire Etienne Hardy, sieur de la Coudraye et Etienne Hardy, sieur de Préhardy, son neveu, furent déclarés *aînés* et *chargés*, chacun par moitié, de rendre les devoirs et services et de payer les rentes seigneuriales dues à la seigneurie de Pierrefitte.

Il est fort probable que leurs descendants ou représentants subirent la même charge ; dès lors elle aurait incombé, en 1721, à Clément-Adrien Hardy, sieur de la Coudraye ; en 1748, à Thomas Hardy, héritier présomptif du précédent ; enfin, en 1758, à Jean Cardin, bourgeois de Saint-Lo, qui, le 21 octobre, actionnait Pierre-Alexandre du Fayel, écuier, pour atteinte à la possession d'une avenue partant du vieux chemin de Saint-Lo à La Luzerne et aboutissant à la ferme de la Coudraye.

On est un peu mieux fixé sur les puinés du fief de Montsaulx, grâce aux archives de l'Hôtel-Dieu et de l'Eglise Notre-Dame-de Saint-Lo.

Le 27 juillet 1407, la Maison-Dieu réduisait de 13 sous une rente de 48 sous, un pain, un chapon, dont était débiteur Guillaume Hubin, à cause de sa femme, et qui grévait une pièce de terre voisine de Montsaulx.

Le 4 avril 1467, Colin Philippe, héritier ou acquéreur des précédents, fieffait à Roger des Coqs, six pièces à Montsaulx à charge d'acquitter la rente réduite à 35 sous, pain et chapon.

Le 20 septembre 1491, Martin Le Secourable, nouveau détenteur des terrains affectés à la même rente est condammé, par provision, à en payer les arrérages. Il transmit ces immeubles à Jean Le Secourable, qui les possédait en 1554 et les laissa, vers 1570, à sa fille Geneviève.

Celle-ci, veuve de M. Pierre Surget, dit Montsaulx, monnoyer, en la Monnaie de Saint-Lo, eut à compter avec Gilles Surget, son fils ou son beau-fils, pour la liquidation de leurs droits respectifs à la succession de leur mari et père. Gilles Surget, chargé de la rente due à la Maison-Dieu, négligea d'en verser les arrérages ; de là mise en décret prononcée le 20 février 1608, la quelle fut bientôt suivie de la vente de la terre de Montsceaulx.

D'abord acpuis par Pierre Brumoy, ce petit domaine rentra en la possession de Pierre et de David Surget, mais pour peu de temps et pour devenir la propriété des Hardy, établis aux environs dès le XVIe siècle. Il faisait partie de la succession de messire Estienne Hardy, dont les fils et héritiers, Pierre et Etienne, le cédèrent à Pierre La Louël, bourgeois de Saint-Lo et horloger en cette ville, lequel, par avancement d'hoirie, en date du 5 février 1676, le transmit à son fils Pierre. Les Lalouël, comme les Hardy, avaient, à la fin du XVIe siécle, des biens à Montsaulx. Le 29 janvier 1595, Jean Lalouël, monnoyer, échangeait avec maître Pierre Surget des terrres sises proche de ce hamel.

Calvinistes convaincus, Pierre et Jean Lalouël, fils de l'acquéreur de Montsaulx, abandonnèrent biens et patrie plutôt que d'abjurer. Montsaulx fût confisqué sur eux et devint la propriété de leurs parents maternels Daniel et Pierre Sainct, sieurs de Saint-Daniel et de Saint-Pierre, fils de Jacques Sainct.

Comment cette terre changea-t-elle de mains ? Rien, jusqu'à présent ne l'indique. Toujours est-il qu'à la date du 29 septembre 1749, elle appartenait à noble homme Pierre-Alexandre du Fayel, écuier, sieur de la Fosse, qui la possédait encore le 21 octobre 1758 ; ces descendants en sont aujourd'hui détenteurs, au moins pour partie.

En face de Montsaulx, de l'autre côté de la route d'Isigny, sur une croupe notablement moins élevée, se trouve la Coudraye qui fût, tout porte à le croire, l'ainesse du fief de Montsaulx. Au cours du XVIe siècle, cette terre appartenait aux Hardy, qui la conservèrent passé l'année 1750.

En 1595, dans un échange avec maitre Pierre Surget, de quelques portions de terre à leurs convenances réciproques, maître Jean Hardy, garde de la Monnaie de Saint-Lo, abandonna à son co-traitant le terrain sur lequel était « Assise la fontaine commune » aux deux ménages, en même temps qu'il l'autorisait à établir une chaussée barrant le vallon qui se creuse assez profond entre la Coudraye et Montsaulx. Fontaine et chaussée existent toujours ; la fontaine au-dessous de la chaussée qui, elle, retient les eaux fluant d'amont et en fait une petite mare baignant le pied de l'avenue de la Coudraye.

A la mort de Jean Hardy, Etienne, son fils et héritier, prit le titre de sieur de la Coudraye. D'abord, avocat à Saint-Lo, il devint, par la suite, Conseiller du Roi, Procureur de S. M. en l'Election de Saint-Lo. De son mariage avec demoiselle Jeanne Hue, de la famille des Hue de Vermanoir et de la Roque, sortit Etienne Hardy qui fut aussi sieur de la Coudraye, terre dont il hérita, par suite du rachat qu'en fit sa mère lors de la mise en décret de ce domaine sur Etienne Hardy son père. Après lui on trouve comme possesseurs de la Coudraye maitre Pierre Hardy, en 1664 ; Etienne Hardy, en 1673. Ce fut ce dernier qui, concurremment avec Etienne Hardy, sieur de Préhardy, son parent, fut déclaré ainé du fief de Montsaulx et tenu envers la seigneurie de Pierrefitte à la moitié des rentes, devoirs et services de cette ainesse.

Le sieur du Préhardy, hérita de son oncle. Il est dit sieur de la Coudraye dans un acte de procédure exercé le 18 mai 1697 devant le bailliage de Saint-Lo. Il eut pour successeur Clément-Adrien-Hardy, qui apparaît, le 26 juin 1721, comme sieur de la Coudraye.

Thomas Hardy, fils de Jean, sieur de Bonlieu, fut à son tour héritier de Clément-Adrien, ainsi que cela résulte d'un acte de

procédure du 21 février 1748. Il se disait sieur de la Coudraye en 1750.

Huit ans plus tard, cette terre était sortie de la famille Hardy. Jean Cardin, bourgeois de Saint-Lo, en était propriétaire. A ce titre, il poursuivait, devant le bailliage de Saint-Lo, Pierre-Alexandre du Fayel, écuier sieur de Montsaulx pour atteinte portée à la possession de l'avenue, encore existante de nos jours, qui conduisait du vieux grand chemin de Saint-Lo à la Luzerne « à sa ferme située à Sainte-Croix, au village de la » Coudraye. »

Ce village composé de bâtiments dont les uns appartiennent au XVIIe siècle tandis que les autres sont de construction récente, est aujourd'hui la propriété de Mlle Toupet, de Saint-Lo.

Janvier 1896.

LEPINGARD.

BIOGRAPHIE.

ALFRED DELAUNEY

Graveur

(1830-1894)

Quitter le sol natal, à l'imitation de compatriotes, pour chercher fortune à Paris, exercer pendant 15 ans la profession de libraire et de marchand d'estampes et un beau matin se révéler artiste, artiste de talent dans un genre qui exige d'habitude toute une vie d'apprentissage, voilà, on peut le dire, une destinée peu commune. Telle est pourtant l'histoire de la vocation artistique de notre compatriote Alfred Delauney-Varin.

Il naquit en 1830, à la veille des journées de juillet, à Gouville (arrondissement de Coutances). Cette commune, située sur la côte ouest de la Manche, dans le canton que représenta longtemps, au Conseil général, l'illustre Leverrier, semble partager, avec celles qui l'avoisinent, le privilège d'envoyer à la capitale des libraires et des éditeurs. On dirait que chaque province a sa spécialité dans le recrutement du commerce parisien. Les Auvergnats vont à Paris débiter du bois et du charbon ; les Limousins ont bâti la grande ville. Les émigrants des cantons de Lessay et de Saint-Malo-de-la-Lande ont des goûts plus raffinés, ils trafiquent des choses de la littérature, de la poésie, de l'art, sous forme de gravures, de lithographies, ou de livres.

Notre compatriote débuta dans la carrière commerciale chez son oncle, M. Salmon, qui vendait des estampes sous les galeries de l'Institut. Beaucoup des confrères d'Alfred Delauney — soit dit sans leur faire tort : c'est la meilleure manière de comprendre les affaires, — ne cherchent guère à connaître de leurs livres, de leurs dessins, que le titre et le profit qui peut en revenir. Delauney y vit autre chose : il avait reçu du ciel un de ces attraits irrésistibles qui font les grands artistes, pour la beauté des choses qui se voient, et que la lumière orne de riantes couleurs.

Tous ses loisirs, il les passait à dessiner. Le paysage, les monuments, devaient s'offrir de préférence aux études d'un malheureux employé que des occupations absorbantes tenaient loin des ateliers où l'on apprend à connaître la figure humaine.

Il dessinait, le dimanche, d'après nature, avec la conscience et la sincérité d'un admirateur convaincu. Aussi, lorsque à 33 ans, il se mit à l'eau-forte avec un courage d'autant plus méritoire qu'il paraît insensé d'audace, les témoins de sa vie furent-ils surpris de voir se révéler chez leur ami une habileté technique consommée, une connaissance parfaite des ressources et des moyens techniques de l'art auquel il s'adonnait.

Ce qui ne s'obtient qu'au prix de longues années d'études, Delauney sut l'acquérir en moins de 3 ans, tant était grande chez lui la force de l'attention. En maniant des estampes, il avait surpris les secrets de métier des maîtres, et, quand il s'assit, pour son compte, à un établi de graveur, il n'eut qu'à transcrire sur sa planche les réponses aux muettes interrogations qu'il leur avait posées.

Les premiers essais des transcriptions à l'eau-forte de gravures en manière noire d'Earlom (fleurs et fruits d'après Van Huysum), datent de 1863. Dès 1866, il exposait au Salon des vues du vieux Paris alors bouleversé par les travaux d'Haussmann. En 1870, la première de ses grandes eaux-fortes valut à l'artiste une première médaille.

Débuter à l'âge d'homme dans un genre où le métier joue un rôle prépondérant, où tout ce qui n'est pas très bien n'existe pas, chercher à entrer dans un corps artistique fermé par ce fait même que des difficultés techniques presque insurmontables pour l'amateur en interdisent l'accès aux profanes, s'imposer au public après 7 années seulement d'un travail tardivement entrepris au jugement des professionnels, voilà certes un exemple qui n'est pas à recommander aux jeunes gens comme programmes d'études. Il n'en démontre pas moins qu'en art, comme dans les autres branches du domaine intellectuel, l'esprit souffle où il veut. Sur notre compatriote, il souffla efficacement.

L'œuvre de l'artiste normand est considérable. Nous l'avons vu commencer par assouplir sa main en s'appliquant à transcrire sur le cuivre des dessins ou des lithographies. Un de ses ouvrages les plus intéressants en ce genre est la copie qu'il fit, en 1866, d'une charmante lithographie de Bonington : « la Porte-Horloge de Rouen. »

Il entrait ainsi dans le mouvement qui a conduit nos graveurs de la fin de ce siècle, les Jacquemard, les Gaillard, les Jacquet, les Waltner, à faire exprimer au cuivre les effets que d'autres ont demandés au marbre, ou aux divers procédés de la peinture. Aucune étude ne pouvait être plus profitable pour la production d'œuvres originales que cette lutte entre la gravure et l'aspect vrai de l'objet qu'elle copie. Les ressources nouvelles acquises aussi à la gravure à l'eau forte étaient inconnues, il faut le dire, aux maîtres des deux derniers siècles.

Ainsi dirigée, la pointe de notre compatriote ne tarda pas à produire des œuvres originales du plus haut intérêt documentaire et artistique.

Le Paris pittoresque, qui parut en 1870, le vieux Paris, Notre-Dame (1875-1879, 2 planches), les ruines des Tuileries, la Fontaine-Médicis (1880), la cathédrale de Coutances (1886), celle de Reims (1876), celle d'Amiens (1882), celle de Cologne (1886), le Mont-Saint-Michel (1887), pour ne citer que les pièces capitales, toutes ces planches méritent une place honorable dans les porte-feuilles d'amateurs de belles estampes Elles se recommandent, non-seulement aux curieux d'iconographie monumentale : leur étude sera profitable aux artistes qui veulent modeler un monument comme une figure, et aiment à faire lire dans les reproductions d'architectures, le caractère qui donne à chacune d'elles sa personnalité.

Delauney obtint au salon de 1870 l'unique médaille réservée aux graveurs, à celui de 1872, une médaille de 2e classe. Depuis lors, il était hors concours. En 1888, il fut lauréat, à Rouen, du prix Bouctot décerné aux graveurs nés et élevés en Normandie. Au salon de 1894, il avait exposé sa dernière gravure à l'eau forte : « la Reconstruction du pont d'Arcole. »

En dehors de son art, Delauney, comme les peuples heureux, n'a pas d'histoire. Marié en 1870, à la fille d'Amédée Varin, lui aussi un graveur habile, dont les vues de Suisse entre autres, offrent un aspect si vrai, et une mise en cadre si originale, il entrait dans une de ces familles d'artistes comme les grandes époques nous en ont offert et que la fièvre de la vie contemporaine a rendues trop rares.

M. Amédée Varin, ses trois fils, sa fille et son gendre habitaient ensemble un petit village de Seine-et-Marne, où leur vie se passait dans le recueillement laborieux qui produit les grandes œuvres. C'est dans ce milieu sain et tranquille, que la mort est venue surprendre, le 2 octobre 1894, notre compatriote.

Gaëtan Guillot.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885	Installation du 11 décembre 1885

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.
LABICHE, 134, Boulevard Saint-Germain, Paris.
BRIENS ✱, 18, rue Littré, Paris.

MM.
MOREL, 4, rue de Berry, Paris.
CABARD-DANNEVILLE, 143, Boulevard Saint-Michel, Paris.

DEPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.
REGNAULT, rue Mozart, 39, Paris.
RIOTTEAU, 10, rue de Sèze, Paris.
RAULINE, 28, rue Pasquer, Paris.
LEGRAND (Arthur) ✱, 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.
LE MOIGNE ✱, 187, Boulevard Malesherbes, Paris.
GUÉRIN ✱, Lieutenant-Colonel, 29, rue des Mathurins, Paris.
LE MARE, 16, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

COMMISSION DEPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD ✱, *Président.*
LEFRESNE
VRAC, O. A.
TÉTREL ✱, *Secrétaire.*

MM.
DE LA BELLIÈRE.
DENIS.
BASIRE.

PRÉFECTURE.

M. FLORET, O ✱, O. I. P., *Préfet.*

M. MÉNARD, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedis et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 3 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PREFECTURE.

MM. BOURGOIS, *Vice-Président.*

RIVALS, *Conseiller.*

HUET, *Id.*

MÉNARD, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(Ouverts au public tous les jours de 9 a 4 heures.)

Cabinet du Préfet.

M. Vittini, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Affaires réservées. — Service du télégraphe du Cabinet. — Surveillance des journaux du département. — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints. — Beaux-Arts. — Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques.

M. Besnard, *Chef-Adjoint.*

Distribution de la correspondance. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Demandes d'audiences et de congés. — Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses pour belles actions. — Recours en grâce. — Secours à divers titres. — Bureaux de tabacs. — Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques. — Conférences et cours publics. — Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division : M. Lamarche.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures. — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général. — Elections. — Recrutement, enrôlements. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Casernement des troupes. — Marine et colonies. — Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudres et salpêtres. — Ponts et chaussées, chemins de fer, routes nationales, navigation, usines, cours d'eau, desséchements. — Associations syndicales. — Mines et carrières. — Bacs et bateaux. — Postes et télégraphes. — Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat. — Etablissements reconnus d'utilité publique. — Dons et legs. — Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. — Etablissements insalubres. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires. — Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques. — Associations. — Sociétés de secours mutuels. — Jury. — Population. — Passeports, légalisations. — Poids et mesures. — Agriculture. — Haras. — Industrie, commerce et manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales. — Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division : M. Alph. Colas, O. A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. — Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Prestations. — Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. — Subventions de l'Etat et du Département. — Subventions industrielles. — Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux. — Projets de classement, de rectification, de construction des chemins de diverses catégories. — Adjudications. — Régies. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeuble.—Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881).— Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains.— Extraction des matériaux et dommages divers. — Autorisations et fixation des indemnités. — Plantations, élagages sur les chemins. — Distribution et concession d'eau. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. — Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales. — Trottoirs et pavages dans les villes. — Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire. — Ensemble du service de la comptabilité. — Liquidation des dépenses de l'instruction primaire. — Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes. — Ecoles normales. — Ecoles communales. — Ecoles libres et pensionnats. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc. — Rachats de rente et emploi de capitaux. — Mainlevée d'hypothèques. — Octrois : réglements, tarifs. — Droits de location de places dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics. — Droits de voirie et autres au profit des communes. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux. — Comités consultatifs. — Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur. — Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques. — Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents. — Assistance médicale et pharmaceutique gratuite. — Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux. — Pensions et retraites aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance. — Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité. — Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions. — Biens indivis. — Encouragements de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

DEUXIÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire. — Construction et appropriation de locaux scolaires. — Mobiliers. — Subventions. — Emprunts. — Propriétés communales ; mairies, églises, presbytères. — Échanges, acquisitions, aliénations. — Travaux : subventions, adjudications, marchés, réglement, contentieux. — Cimetières : police, réglement des concessions, transactions, agrandissement. — Sessions des conseils municipaux. — Répartitions du fonds commun des amendes de police correctionnelle. — Conseil départemental des bâtiments civils. — Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats. — Budgets et autorisations supplémentaires. — Remboursements de fonds placés au Trésor. — Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture. — Comptabilités de fait ou occultes. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi. — Etat annuel de la situation financière des communes. — Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables. — Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de division : M. LEFÈVRE, O A.

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Etablissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité — Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. — Dettes publiques, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. — Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. — Aliénés et enfants assistés protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service. — Subvention aux élèves sages-femmes.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 heures à 4 heures.)

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties

ou à leurs mandataires, de pièces de procédure.—Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports. — Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du Premier âge.

Inspecteur départemental.—M. PIRODON, à Saint-Lo;

Sous-Inspecteur. — M. Davodet, à Saint-Lo;

Commis d'Inspection. — M. Fétille.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département. — M. PILLIOUD, à Saint-Lo;

Conducteur. — M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. N..., à Saint-Lo; Cheftel, fils, à Avranches; Leroy, à Cherbourg; Enguehard, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo; Dagot, à Avranches Gautier, à Cherbourg; Pardaillon, à Coutances; Grandrie, à Mortain;

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. P. Floret O ✱, O. I. P., Préfet, *président ;* N..., *vice-président ;* le Maire de Saint-Lo ; Granger, négociant ; Bernard ✱, Thomas, Leture, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Hodoul, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins ; Pinel, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Maire de Cherbourg, l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; le Directeur du service de santé de la marine ; Poittevin, Tesnière et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair, Maire de Coutances ; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✱, Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Bailliencourt ✱, Maire de Mortain ; Hamon, Breillot, de la Houssaye, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien ; Laffitte, vétérinaire.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Leneveu père, Lebouteiller, Fabre O ✱, Leneveu fils, Rousselin, Viel, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Médecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo.....	MM. Lhomond	Saint-Lo.
Avranches.	Frémin	Avranches.
Id.....	Letourneur.....	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos	Cherbourg.
Coutances.....	Laisney.....	Coutances.
Mortain.....	Breillot.....	Mortain.
Valognes.....	Lebouteiller.....	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et Maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët ✻, propriétaire.	Percy.
Bernard ✻, docteur-médecin à Saint-Lo.	Saint-Clair.
Lebrun, ingénieur.	Saint-Jean-de-Daye.
Amiard ✻, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix d'Avranches.	Sartilly.
Tétrel ✻, maire.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✻, député.	Beaumont.
Liais ✻, maire.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg (suite).	
MM.	
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire de Nouainville.	Octeville.
Vte de Tocqueville O ✱.	Saint Pierre Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De la Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✱.	La Haye-du-Puits.
Briens, sénateur.	Lessay.
Quenault ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Pignard Dudézert ✱, juge au Tribunal de la Seine.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✱, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire de St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Lefresne, juge au Tribunal civil de la Seine.	St Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint-Pois.
Labicne (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Denis, notaire.	Barneville.
Marguerie ✱, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
André, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan.
Raulline, Joseph, maire de Remilly-sur-Lozon	Marigny.
Grente, négociant.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint Clair.
Le Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Arthenay	Saint-Jean-de-Daye.
Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Lemélorel Lesmontils, propriétaire.	Tessy-sur-Vire.
Gobier, notaire.	Torigni-sur-Vire
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils, maire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Dupont, maire de Saint-Quentin.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesnel.
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Mahieu.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire.	Id.
Lenoir, docteur médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id.
Lesage, marchand de nouveautés, à Octeville	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert).	Gavray.
Ducloux (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Dupray-Beuzeville, maire.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lecacheux, propriétaire.	Saint-Sauveur-Lendelin

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Malon, docteur médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier (Ferdinand).	Barneville.
Pergeaux, conseiller municipal.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Leroy, négociant.	Quettehou.
Glatigny, maire.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de la Bonneville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette-Boisville, conseiller municipal.	Valognes.
Hamel, maire de Saussemesnil.	Id.

SOUS-PREFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Leménicier, O. A., *Sous-Préfet.*

M. Dufour, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. Diény ✻, *Sous-Préfet.*

M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Regnault, O. A., *Sous-Préfet.*

M. Lecouillard, O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. MÉNARD, *Sous-Préfet.*

M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. CHAPRON, *Sous-Préfet.*

M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD ✻, *Maire ;* Dussaux O. A., et Dary *adjoints;* Bernard ✻, Lefèvre, N..., Boscq, Leture, Jouanne, N..., Robin, Dyvrande, Manoury, Hornecker, Leparquois, Plouin, Guillemin, Pézeril; N..., Guillot, N..., Leclerc, Gain, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux.—M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—MM. Le Couteur, architecte, rue du Château ; Duc, conducteur.

Octroi.—MM. Guérin, préposé en chef; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. DESDOUITILS, *Maire ;* Letréguilly et Lemutricy, *adjoints ;* Pinel, Desfeux, docteur Hodoul, Lecaille, Mauduit, Falaise, Vallée, Trochon, Mancel, Danjou, Loiseau, l'Ecolant, Provost, Lucas, N..., Semery, Jacques, Debon, Edel-Dupond, Bourdon, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.— M. Fossard.

Voirie urbaine.— M. Louvel, architecte.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *Maire ;* Launay O. I. P. et Hallais, *Adjoints :* Benoist, Choinel, Poirier, Lucas ✻, Ch. Guillebot, Le Prince, Poisson, J. Pannier, Letourneur, Trocheris, H. Guillebot, Toupet, Pergeaux, Jouault, Pignolet, Dior ✻, Dupérouzel, Beust, Ollivier, Guérard, P. Lenormand, Montreuil, Vivien, conseilliers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Mairie.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimont, architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✻, *Maire ;* Frigoult O. I. et Piton O. ✻, *Adjoints ;* Lecerf, Barbé, Cousin, Le Boissellier, Leflambe, Levallois O. A, Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrin, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Soublin, Pouthas, Dumez, Vincent et Dupont conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Boivin O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *Maire ;* Baize et Laurent, *Adjoints ;* Boissel-Dombreval ✻, N..., Rabec, Dupérouzel, Lehuby, N ..., N..., Geffroy, N..., Bidel, Laisney, Leneslet, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Daireaux, Foubert, Brision, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT ✻, *Maire ;* Delaunay, *Adjoint ;* N..., Josset, Buisson, Champs, Radoul, Saoul, Breux, Amand, Delaporte, Gallie, Pasquer, Lorier, Bardou et Queslier, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

M. OURY, *Maire :* Viel et Baudry ✻, *Adjoints :* Lebouteiller, N..., Viel, Bretel, de Fontaine de Resbecq, Oury, le vicomte de Blangy, Lemaréchal, Roberge, Blaisot, Pinel, Lepetit, N..., Léger, Thion, Durand, N....., Lemeland, Mariette-Boisville, Le Grusley, Baudry ✻, Hamel, Lemasson, conseillers municipaux.

Bureaux. – M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leconte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la caisse d'épargne: M. Goubeaux. — *Sous-caissier :* M. Mouchel.

Architecte. — M. Didier.

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-M.-de-la-Lande.
Agon	St-M.-de-la-Lande	Blosville	Ste-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair	Boisroger	St-M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du Puits.
Ancteville	St-M.-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay.	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-M.-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire.	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s.-Mer	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay.	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub.	Ste-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre.	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Blte	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s.-Mer	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv.-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beaufficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv.-le-Victe.	Catteville	St-Sauv.-le-Victe.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bastlle	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauv.-le-Victe.	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv.-le-Victe.	Genêts	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-sr Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauv.-le-Victe.
Coulouvray Boisbenâtre	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauv.-le-Victe.	Gratot	St-M.-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv.-le-Victe.
Dragey	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauv.-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv.-le-Victe.	Heugueville	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise.	Le Grand-Celland.	Brécey.
Houtteville	La Haye-du-Puits	Le Grand-Hameau	Montebourg.
Huberville	Valognes	Le Guislain	Percy.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Ham	Montebourg.
Huisnes	Pontorson.	Le Hommet-d'Arth.	St-Jean-de-Daye.
Husson	Le Teilleul.	Le Loreur	Bréhal.
Hyenville	Montmartin-sr-Mer.	Le Lorey	St-Sauvr-Lendelin.
Isigny	Isigny.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil	Barneville.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Adelée.	Juvigny.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Amand.	Gavray.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Amey	Marigny.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Angot.	St-Jean-de-Daye.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil Bœufs	Isigny.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Bonant.	Gavray.
La Bonneville	St-Sauvr-le-Victe.	Le Mesnil-Bus	St-Sauvr-Lendelin.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Chse-Beaudoin	Brécey.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Chapelle-Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Garnier.	Gavray.
La Chapelle-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Gilbert.	Saint-Pois.
La Chapelle-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnil-Herman.	Canisy.
La Chapelle-Urée	Brécey.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Colombe	Percy.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Croix-Avranchin	Saint-James.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Ozenne.	Ducey.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil-Raoult.	Tessy sur-Vire.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye.
La Luce-d'Oute-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Luzerne	Saint-Lo.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Neufbourg	Mortain.
La Nancre-sr-Vire	Canisy.	Lengronne	Gavray.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Petit-Celland	Brécey.
La Meurdraquière	Bréhal.	Le Plessis	Périers.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Le Rozel	Les Pieux.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Biards	Isigny.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Ch.-de-Losques	St-Jean-de-Daye.
La Ronde-Haye	St-Sauvr-Lendelin.	Les Chéris	Ducey.
Lastelle	Périers.	Les Cresnays	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
Laulne	Lessay.	Les Loges-sur-Brécey.	Brécey.
La Vendelée	St-M.-de-la-Lande.	Les Moitiers-d'Alle.	Barneville.
Le Buat	Isigny.	Les Moitiers-en-Beauptois	St-Sauvr-le-Victe.
Le Chefresne	Percy.	Les Pas	Pontorson.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Les Perques	Bricquebec.
L'Etang-Bertrand	Montebourg.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Fresne-Poret	Sourdeval	Lessay	Lessay.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Lestre	Montebourg.	Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.
Les Veys	Carentan.	Montviron	Sartilly.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville	Mortain	Mortain
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec.	Muneville-le-Bingard	St-Sauv.-Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauvr-le-Victe.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaumt	St-Sauvr-le-Victe.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchésieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Macilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-Dame-de-Livoye	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	N.-D.-du-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la'Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauvr-le-Victe.
Mobecq	La Haye-du-Puits	Orval	Montmartin-sr-Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauvr-Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmartin-en-Grcs	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits
Mont-Saint-Michel.	Pontorson.	Querqueville	Octeville.

COMMUNES.	CANTONS	COMMUNES.	CANTONS.
Quettehou.....	Quettehou.	St-Germ.-sur-Sèves	Périers.
Quettetot.....	Bricquebec.	St-Germain-sur-Ay	Lessay.
Quettreville.....	Montmartin-sr-Mer.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou.....	Canisy.	St-Hil.-du-Harcouët	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James.....	Saint-James.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Rivr.	Barneville.
Rauville-la-Place..	St-Sauvr-le-Victe..	St-Jean-de-Savigny	Saint-Clair.
Ravenoville.....	Ste-Mère-Eglise.	St-J.-des Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-J.-des Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville.....	Montmartin-sr-Mer.	St-Jean-du-Corail..	Brécey.
Reigneville.....	St-Sauvr-le-Victe.	St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St-Jean-le-Thomas.	Sartilly.
Rétéville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores.....	Périers.
Réville.....	Quettehou.	St-Laur.-de-Cuves.	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur.-de-Terregatte.	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire..	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson.	St-Mal.-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-M.-d'Audouville.	Montebourg.
St Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé.	Canisy.
St-Aub.-de-Terregte	Saint-James.	St-Mart.-de Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauvr-Lendelin.	St-M.-de-Chaulieu.	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-Mart-de-Landlles	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-M.-des-Champs.	Avranches.
St-Brice de-Landlles	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varville.	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-M.-le Bouillant.	Saint-Pois.
Saint-Clair.....	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des Bois..	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Mic.-de-la-Pierre	St-Sauvr-Lendelin.
St Denis-le-Gast....	Gavray.	St-Mic.-des-Loups.	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu..	Cerisy-la-Salle.	St-N.-de-Coutances	Coutances.
St-Eb.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrept.	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic.-ps-Granville	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean de-Daye.	Saint Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-G.-de-la-Rivière..	Barneville.	St-Patrice-de-Claids	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye.	Brécey.	Saint-Pellerin....	Carentan.
St-Georges-d'elle....	Saint-Clair.	St.-P.-d'Arthéglise.	Barneville.
St-G.-de-Montcocq...	Saint-Lo.	St-P.-de-Coutances	Coutances.
St-G.-de-Rouelley...	Barenton.	St-P.-de-Semilly..	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux..	Beaumont.	St-Pierre-Langers.	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint-Planchers.	Granville.
St-G.-de-Varreville..	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin....	Ducey.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Rémy-des-Landes	La Haye-du-Puits.	Taillepied.....	St-Sauveur-le-Victe
Saint-Romphaire ...	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé...	Id.	Tanis.	Pontorson.
St-Sr-de-Chaulieu...	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire....	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Theurthév-Bocage.	Quettehou.
St-Sr-la-Pommeraye	Bréhal.	Teurthéville-Hague	Octeville.
St-Sauvr-Lendelin ..	St-Sauvr-Lendelin .	Théville.....	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr-le-Vicomte	St-Sauvr-le-Victe .	Tirepied ...'.....	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids	Périers.	Tocqueville... . .	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de-Beuvron	Saint-James.	Tollevast.....	Octeville.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tonneville.....	Beaumont.
Saint-Symphorien ..	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire ..	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien ..	Le Teilleul.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Symphorien ..	Torigni-sur-Vire.	Tourville.....	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas.....	Saint-Lo.	Tréauville.....	Les Pieux.
Saint-Ursin.....	La Haye-Pesnel.	Trelly	Montmartin-sr-Mer
St-Vaast-la-Hougue .	Quettehou.	Tribehou.....	St-Jean-de-Daye.
St-Vigor-des-Monts .	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile.....	Villedieu.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe	St-Sauvr-le-Victe.	Urville.....'.....	Montebourg.
Ste-Croix-Hague....	Beaumont.	Urville-Hague.....	Beaumont.
Ste-Croix-de-St-Lo..	Saint-Lo.	Vains.....	Avranches.
Sainte-Eugienne....	Brécey.	Valcanville.....	Quettehou.
Sainte-Geneviève. .	Quettehou.	Valognes.....	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois...	Le Teilleul.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Ste-Marie-du-Mont..	Ste-Mère-Eglise.	Varouville.....	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Mère-Eglise..	Id.	Vasteville..	Beaumont.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel.	Vaudreville.....	Montebourg.
Sainte-Suzanne... .	Périers.	Vaudrimesnil.....	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr-Vire.	Saint-Lo.	Vauville.....	Beaumont.
Sartilly	Sartilly.	Vengeons	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet..	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil	Valognes.	Vergoncey	Saint-James.
Saussey.....	Coutances.	Vernix.....	Brécey.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle.	Vesly.....	Lessay.
Savigny-le-Vieux ...	Le Teilleul	Vessey.....	Pontorson.
Sébeville.....	Sainte-Mère-Eglise.	Vezins.....	Isigny.
Sénoville.....	Barneville.	Videcosville.... .	Quettehou.
Servigny.....	St-M.-de-la-Lande	Vidouville.....	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sideville.....	Octeville.	Villebaudon	Percy.
Siouville.....	Les Pieux.	Villechien..... .	Mortain.
Sortosville	Montebourg.	Villedieu..	Villedieu.
Sort.-en-Beaumont .	Barneville.	Villiers	Saint-James.
Sottevast	Bricquebec.	Villiers-Fossard...	Saint-Clair.
Sotteville	Les Pieux.	Vindefontaine.....	La Haye-du-Puits.
Soules.....	Canisy.	Virandeville.....	Octeville.
Sourdeval..... ..	Sourdeval.	Virey.....	St-Hilaire-du Harc.
Sourdeval-les-Bois..	Gavray.	Vrasville.....	St-Pierre-Eglise.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville	Les Pieux.	Yvetot.....	Valognes.
Surville.....	La Haye-du-Puits.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1886.	1891.
Saint-Lo...	9	117	86.829	85.944
Avranches...	9	124	98.590	96.895
Cherbourg.....	5	73	88.745	91.604
Coutances	10	138	106.527	102.633
Mortain.....	8	74	64.680	63.084
Valognes	7	119	75.494	73.655
TOTAUX	48	645	520.865	513.815

Différence en moins en 1891.... 7.050

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune, — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🖂 ; le ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO 🖂	11445	675	⊠	121199 »	»	28	»	»
Agneaux	912	672	Saint-Lo.	9454 »	2	26	2	2
Baudre	260	376	*idem*.	4004 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	475	771	*idem*.	6530 »	5	33	5	5
La Luzerne	77	196	*idem*.	1538 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	290	476	*idem*.	3972 »	5	33	5	5
Rampan	232	411	*idem*.	3485 »	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	674	1187	*idem*.	11381 »	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	568	895	*idem*.	9461 »	2	30	2	2
Sainte-Suzanne sur-Vire	353	506	*idem*.	4695 »	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint Lo	270	430	*idem*.	4131 »	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	764	625	⊠	6964 »	9	22	9	»
Dangy	820	973	Canisy.	6813 »	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7231 »	6	27	6	5
La Mancellière-sur-Vire	405	680	*idem*.	4638 »	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson-de-Bonf.	1223 »	12	28	12	8
Quibou	1220	1713	Canisy.	14071 »	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	671	1178	*idem*.	9474 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Boufossé	707	1274	*idem*.	6520 »	10	27	10	3
Saint-Romphaire	711	997	St-Samson-de-Bonf	7126 »	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	576	629	🖂	5046 »	9	27	9	5
Soulles	802	1487	St-Samson-de-Bonf	7877 »	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3483	1567	⊠	53907 »	28	34	28	»
Auvers	1044	1875	Carentan.	16625 »	32	35	32	6
Auxais	273	776	Sainteny.	6038 »	29	30	29	14
Brévands	506	982	Carentan.	9023 »	29	42	29	8
Catz	169	278	*idem*.	3316 »	26	39	26	5
Les Veys	521	1294	*idem*.	14272 »	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON

de chaque commune: — les bureaux de poste; — le principal des quatre contributions directes; — des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 85,944 habitants.				
15,556 habitants. (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Amiard ✻.	Dussaux. Dary.	*Hamel.*	Gendrin, Ecole supérieure.	Hinget Ecole supérieure.
			Platte, Ecole annexe.	Marie, Ecole communale.
			Pignet.	Collet Ecole maternelle.
			Lecordeux.	
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Godard.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	Delanœ		Hamard.
Labbé.	Desfaudais.	Jouaudin.	Houssin.	Fillâtre.
Allix.	Carouge.	Razire.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Allain.
Amey.	Liot.	Lefresne.		Blouin.
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Lair.	Delaplanche.
Roussel.	Hébert.	Leconte,	Aumont.	Bellamy.
Lerebours.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Vieillard.	Desfontaines.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,333 habitants (11 communes.)				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Legardinier
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Lerebours.	Lemétayer.	Legouey.	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Herman.	Lechevalier.	Ameline.	Gesbert.	Vaulleury.
Guernet.	Leboucher.	Gauchet.	Hébert.	Lecanuet (Mme).
Tour de la Vigne-Bernard.	Guernet.	Leboulanger.	Lenoël	Larose, Mahier.
Guérard.	Leblondel.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafosse.	Bessin.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Marie.	Marguerie.	Delafosse.	Lavalley (Mme).
11,347 habitants (14 communes).				
Cauville.	Doucet, Duval.	*Lepoultel.*	Luquebecq, Ecole supre.	Coussemaker, Girard.
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Palla.	Alexandre	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Ollivier.	Manson.
Belhache.	Canivet.	Langenais.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	769	1698	Carentan.	16744 »	27	31	27	6
Raids	433	667	Sainteny.	5578 »	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	565	1042	*idem*.	9714 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	682	1266	Carentan.	13593 »	32	38	32	4
Sainteny	1456	2132	✉	21547 »	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	569	1398	Sainteny.	9538 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	464	995	Carentan.	10265 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	413	437	*idem*.	4900 »	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY 🖂	1335	1032	✉	12333 »	13	16	13	»
Carantilly	803	1070	Marigny.	8561 »	16	19	16	4
Hébécrevon	824	1340	Saint-Lo.	8931 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	824	1502	Marigny	9344 »	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	209	281	*idem*.	2238 »	19	20	10	3
Le Mesnil-Eury	273	346	*idem*.	2766 »	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	515	226	Remilly.	2851 »	17	18	17	9
Lozon	585	886	*idem*.	6226 »	17	18	17	6
Montreuil	404	646	*idem*.	4494 »	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	878	956	✉	9187 »	18	23	18	14
Saint-Gilles	531	781	Saint-Lo.	6518 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2606	3705	✉	23040 »	25	26	25	»
Beslon	991	1726	Villedieu.	7413 »	34	35	34	9
La Colombe	915	1448	*idem*.	6323 »	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	173	285	Villebaudon.	1933 »	19	23	19	9
Le Chefresne	714	1130	Percy.	4869 »	28	22	28	3
Le Guislain	351	539	Villebaudon.	3311 »	21	23	21	9
Margueray	273	465	Percy.	1823 »	29	29	29	4
Maupertuis	278	541	Villebaudon.	2859 »	23	20	23	6
Montabot	603	1154	Percy.	4412 »	25	31	25	5
Montbray	988	1405	✉	8503 »	30	33	30	7
Morigny	248	435	Montbray.	2144 »	31	36	31	11
Villebaudon	472	469	✉	3276 »	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	565	800	✉	7038 »	12	40	12	»
Airel	800	1017	✉	11466 »	15	37	15	6
Bérigny	549	1217	✉	7381 »	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1620	2383	✉	18880 »	18	40	18	9
Couvains	657	1503	Saint-Clair.	9736 »	10	38	10	4
La Meauffe	712	1022	*idem*.	9764 »	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	781	980	*idem*.	8763 »	13	41	13	3
Notre-Dame d'Elle	182	285	St-Jean-des-Baisants	1272 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	326	724	Saint-Lo.	4192 »	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	576	896	Cerisy-la-Forêt.	5055 »	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	440	889	Bérigny.	5059 »	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Leviautre.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Levaillant de Folleville.	Bauche.	Saint.	Herbin.	Potrel.
Duval de la Saussaye.	Hourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Anne dit Achard.	Marie.	Baize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Auvray.	Greslé.	Delahaye.	
Belleux.	Lhermitte.	Mazier.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
7,181 habitants (11 communes).				
Douchin.	Briard.	*Nicolle.*	Follain.	Legendre.
Gnesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Leroy.
Godard.	Lemeray.	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Genest.	Le Grand	Lemoinne.	Ernault.	Lecardonnel.
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Lempérière.
Leduc.	Meslier.	Hue.		Delalonde.
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Delacour.	Guelle.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Lenoël.
Legrand.	Vollet.	Guillemin.	Hubert.	Yger.
Raulline.	Lechevallier.	Vigier.	Leclerc.	Esnouf.
Guillot.	Hardy.	Guérin.	Godfroy.	Alleaume.
8,612 habitants (12 communes).				
Blouët ✱.	Grente et Dubosecq.	*Helland.*	Lemonnier.	Doucin, Hingan.
Aumont.	Renard.	Coupard.	Tostain.	Simon.
Deschamps.	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
Larsonneur.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime).	Dupard.	Guilbert.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault		Nicolle.
Chapelle.	Legoupil	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Grente.	Bidois.	Bigot.	Bouillet.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Touroude.	Cerisier.
Vimont.	Tostain.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mlle).
8,514 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	Dutot.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Letondeur.	Prével.	Fossey.
Sanrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Dbermilly.	Henry.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf	Paingt.	Deshayes.	Eude.	Canu (Mme).
Demagny.	Pignolet.	Morisset.	Tiphaigne.	Sénéchal.
Lecot	Desfaudais.	Lerendu		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Fromond.		Lelandais.
Mignot	Pacary.	André.	Briard.	Delafosse.
Lechevalier.	Varin (Charles).	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny....	489	755	Saint-Clair.	6274 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	354	461	Saint-Lo.	3576 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard	463	869	*idem*.	6245 »	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :								
SAINT-JEAN-DE-DAYE	333	421	✉	4666 »	15	33	15	»
Amigny.....	205	370	Pont-Hébert.	3379 »	8	25	8	11
Cavigny.....	584	678	*idem*.	7013 »	11	35	11	7
Graignes	1081	1415	St-Jean-de-Daye.	10479 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	714	1459	*idem*.	11648 »	13	29	13	4
Le Hommet d'Arthenay...	502	1486	*idem*.	10885 »	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot..... ...	99	408	*idem*.	4045 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	176	283	*idem*.	2790 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques ..	449	931	*idem*.	9106 »	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes..	1262	1035	*idem*.	24419 »	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	908	1499	✉	10331 »	7	31	7	8
Saint-Fromond	834	1551	Airel.	19116 »	15	37	15	4
Tribehou	1007	997	St-Jean-de-Daye.	8795 »	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :								
TESSY-SUR-VIRE	1404	1586	✉	14346 »	18	34	18	»
Beaucoudray.....	242	169	Villebaudon.	2024 »	21	27	21	7
Beuvrigny	313	669	Tessy sur Vire.	2752 »	21	40	21	6
Chevry.....	207	364	Villebaudon.	1916 »	19	29	19	6
Domjean	1100	1656	Tessy-sur-Vire.	8107 »	18	37	18	5
Fervaches.....	433	489	*idem*.	3361 »	15	33	15	3
Fourneaux	161	334	*idem*.	1481 »	21	37	21	3
Gouvets	651	1101	*idem*.	4608 »	24	34	24	3
Le Mesnil-Opac.....	332	587	Moyon.	3228 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	328	399	Torigni-sur-Vire.	2955 »	12	32	12	10
Moyon.....	1132	2334	✉	10511 »	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	310	734	Tessy-sur-Vire.	3534 »	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	868	1574	Pontfarcy (Calv.)	8643 »	27	37	27	6
Troisgots.....	501	753	Tessy-sur-Vire.	4583 »	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR VIRE ¶. Population :								
TORIGNI-SUR-VIRE	2020	292	✉	20642 »	14	39	14	»
Biéville	359	553	Torigni-sur-Vire.	3928 »	17	45	17	11
Brectouville	178	375	*idem*.	2549 »	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1675	2489	✉	22018 »	9	30	9	5
Giéville	578	1033	Torigni-sur-Vire.	6509 »	17	45	17	3
Guilberville.....	1380	2245	*idem*.	11721 »	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	184	374	*idem*.	1554 »	12	40	12	4
Lamberville.....	382	702	*idem*.	5083 »	17	45	17	9
Le Perron.....	337	459	*idem*.	3139 »	20	43	20	7
Montrabot....	184	386	St-Jean-des-Baisants	2072 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabot.	Bouillon.	Simon.	Lepage.
Durand	Capelle.	Lallemand.	Guy.	Lucas.
Fauchon.	Tréfeu.	Fétille.	Polidor.	Lefèvre (Mme).
8,154 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Marie (Louis-Arsène)	*Gilbert*.		Lenoir.
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Heussebrot.	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Décosse.
Lescalier.	Defortescu.	Denis.	Marie.	Poulain.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Lefrancier d'Osseville.	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Poullain.	Marie.	N...		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Laurent.		Grandin.
Touroude	Pottier.	Latire	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Deméautis	Auvray, Deméautis (Mme).
Thomasse.	Godard.	Letot, Jamard, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc, Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Trochet.	Chrétienne	Hébert (Mme).
Dubosq.	Lebedel.	Debon.	Lecoufle.	Dubosq.
7,982 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gillot*.	Letenneur.	Godard.
Legablier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges.	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Bottlemont.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme).
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	Vastel.		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Lemeray.	Crocquevieille.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Lecardonnel.		Leroux.
Beaufils.	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Lemoussu.
Lemélorel-Lesmontils	Chasles.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre
Goulet.	Herman.	Anne-Archard.	Ruault.	Lhullier.
11,265 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Leroy*, Cochard.	Bucaille.	Regnault, Lerissey
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard. [(E.M.)]
Lepringard.	Godard.	Poirier.		Coursin
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Bréard.	Le Bas.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Lesouef.	Lesieur.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Couillard.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Lerouvillois.
Fortin.	Regnauld.	Lemazurier.		Legardinier.
Pégoix	Auvray.	Drouvassal.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1884 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	495	899	Torigni-sur-Vire.	4933 »	20	45	20	6
Précorbin	466	721	St-Jean-des-Baisants	5462 »	11	39	11	6
Rouxeville	384	582	*idem*.	3738 »	12	39	12	9
Saint-Amand	1206	2162	Torigni-sur-Vire.	13039 »	15	41	15	12
Saint-Jean-des-Baisants	1005	1336	⊠	8099 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	195	387	Torigni-sur-Vire	2049 »	18	43	18	4
Vidouville	237	445	St-Jean-des-Baisants	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES 🖂	7785	444	⊠	88424 »	50	47	»	»
Chavoy	160	371	Avranches.	2095 »	50	42	6	6
La Godefroy	188	364	*idem*.	1650 »	63	52	5	5
La Gohannière	225	380	*idem*.	1774 »	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*idem*.	11142 »	58	50	3	3
Marcey	716	673	*idem*.	6757 »	56	49	3	3
Plomb	574	819	*idem*.	5376 »	50	46	8	8
Pontaubault 🖂	383	195	*idem*.	2156 »	66	54	7	7
Ponts	424	670	*idem*.	5656 »	53	45	5	5
Saint-Brice	147	255	*idem*.	1563 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	611	895	*idem*.	6098 »	55	45	5	5
Saint-Loup	476	646	*idem*.	4166 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	561	649	*idem*.	5441 »	59	50	3	3
Saint-Osvin	750	1057	*idem*.	5559 »	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	497	875	*idem*.	5096 »	57	49	5	5
Vains	714	858	*idem*.	6445 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2400	2103	⊠	21708 »	49	48	17	»
Braffais	333	581	Brécey.	2565 »	46	35	13	9
Cuves	671	969	*idem*.	6941 »	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	857	1203	*idem*.	4404 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée 🖂	345	459	*idem*.	1620 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	975	1249	*idem*.	4586 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	407	657	*idem*.	2672 »	63	54	13	5
Les Cresnays	692	978	*idem*.	5596 »	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	363	527	*idem*.	2751 »	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	238	355	*idem*.	1783 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	93	179	Sainte-Pience.	792 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	377	552	Brécey.	3315 »	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	143	362	*idem*.	915 »	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	240	357	*idem*	1785 »	46	45	18	5
Tirepied	1043	1697	Avranches.	10916 »	59	52	9	8
Vernix	346	584	Brécey.	4016 »	54	51	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Girault.	Lefoulon.	Huard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Rouxeville.	Auvray.	Legendre.	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Quesnel.	Lesouef.	Blier.
Crocquevieille.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Françoise.	Javalet (Jean-Pierre)	Leroyer.		Chauvois.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 96,895 habitants.				
15,303 habitants (16 communes).				
Desdouitils	Letréguilly, Lemutricy.	*Douville*, à St-Gervais, *Baudry*, à Notre-Dame-des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Lasel, Foucard (Le. Mlle.
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Le Brun.	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.			Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Duclos.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin.		Anger.
Herpin.	Gautier.	Boizard.	Laurence.	Restout.
Vauprès.	Dubois.	Masselin.		Chauvin.
Dubois (Franc).	Dubois (Pierre).	Ledos.	Besnier.	Hubert.
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Manduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult	Poullain.	Maheux.	Mariette.	Feillet.
Lecboisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Lemétayer.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
9,523 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	Rosselin.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Leroyer.	Nicolle.	Bonnel.	Letellier.	Hochard.
Chapel.	Delaporte.	Hédou.	Julie.	Suzanne.
Desloux.	Brehier.	Lecharpentier.		Hamelin.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Lebrun.
Sanson.	Jouault	Cudeloup.		Lecomte.
Anfray.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Vaugrente.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Loyson.	Moyse.		Salliot.
Thebault.	Cudeloup.			Froger.
Denis.	Debieu.	Liot.		Arsène.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent.	Conette.		Serizier.
Navet.	Denolle.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Leménager.	Germain.	Goron		Lepourcelet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey	1821	1120	⊠	13521 »	67	56	9	»
Céaux	505	786	Avranches.	5068 »	68	59	12	9
Courtils	425	614	*idem.*	3759 »	69	60	13	10
Crollon	354	468	Ducey.	2630 »	70	61	13	10
Juilley	704	1122	*idem.*	6531 »	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	983 »	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	296	460	*idem.*	2065 »	68	58	11	9
Les Chéris	429	591	*idem*	3629 »	74	59	12	3
Marcilly	765	886	*idem*	5961 »	70	57	10	5
Poilley	1003	1270	*idem.*	8663 »	67	58	10	2
Précey	562	773	*idem.*	4648 »	67	39	11	8
Saint-Quentin	1215	1668	*idem.*	11753 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville	12721	266	⊠	110961 »	49	29	26	»
Bouillon	468	639	Saint-Pair.	4636 »	60	39	20	10
Donville	797	301	Granville.	5097 »	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	390	824	Saint-Pair.	5618 »	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1222	737	Granville.	14419 »	51	31	24	2
Saint-Pair	1310	1540	⊠	19346 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	910	1197	Granville.	9164 »	56	23	21	7
Yquelon	353	214	*idem.*	3094 »	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population :								
La Haye-Pesnel	1030	629	⊠	8374 »	44	32	15	»
Beauchamps	511	411	⊠	3891 »	56	31	21	6
Champcervon	321	558	La Haye-Pesnel.	2923 »	48	35	16	2
Folligny	527	410	*idem.*	3867 »	43	39	19	4
Hocquigny	259	305	*idem.*	1855 »	44	30	18	3
La Beslière	216	349	*idem.*	2269 »	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	855	1451	*idem.*	7395 »	44	35	15	3
La Mouche	255	443	*idem.*	2411 »	45	33	14	4
La Rochelle	445	751	Sartilly.	4176 »	49	37	13	5
Le Luot	384	851	Avranches.	3996 »	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	282	421	La Haye-Pesnel.	2834 »	45	31	18	2
Les Chambres	183	418	*idem.*	1919 »	48	37	13	4
Le Tanu	437	694	Beauchamps.	3982 »	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	1346 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	537	868	⊠	3572 »	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	688	1202	La Haye-Pesnel.	8432 »	47	33	21	6
Saint-Léger	138	196	Sartilly.	1358 »	60	38	17	8
Saint-Ursin	246	537	La Haye-Pesnel.	3097 »	47	36	18	3
Subligny	476	790	Avranches.	4031 »	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,212 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Juin-Delaroche.	Champion.	*Maudouit.*	Leroux.	
Provost.	Morel.	Belloir.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Maillard.		Lenoir.
Cardier.	Dumont.	Poirier.		Despas (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Vivier.	Castel.
Daligault.	Gautier.	Dubois		Poirier.
Laloi.	Challier.	Leprovost.		Pinel.
Caillou.	Fortin (François).	Roblin.		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
18,171 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launay et Hallais.	*Turgot, Maquerel.*	Chaleil, école supre. Robbes, Primault.	Marolani (Mme) Pasturel, Barbey et Champenois, (éc. mat.)
Digée.	Bry.	Gastebais.	Lebasnier.	Barré.
Mecquin.	Fissadame.	Briand.	Béchet.	Yberti.
Delarue.	Bazin.	Esnoult.	Bicrel.	Hamon.
Boisyvon.	Lechevallier.	*Duclos.*	Godier.	Borel.
	Lefèvre.	Gombert; Leconte, à Kairon.	Maloisel, Lepage	Lemasle, Duprey.
Royer.				
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delarue (Gustave).	Rabel.	Pottier.	Dubourg (Mme).
7,934 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné	*Vignon.*	Lelandais.	Le Meslier.
Rosselin.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier	Gohin.		Closet.
Provost.	Marion.	Guillet.	Lefrançois.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Torel.		Lalleman.
Lebourgeois.	Arondel.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duparc.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Mazier.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Lair.		Frétel.
Genvresse (Alphonse)	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Boudent.	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Micouin.	Lehodey.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langelier.	Esnault.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme).
Lecouflé.	Encoignard.	Tabourel.		Dupré.
Rieu.	Lefèvre.	Lefranc.		Girard.
Pigeon (Adolphe)	Pigeon (Jules).	Seigneurie.	Thébault.	Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1866 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Pontorson ¶. Population :								
Pontorson	2339	515	⊠	19973 »	70	69	22	»
Ardevon	320	830	Pontorson.	3887 »	77	68	20	8
Aucey	746	951	*idem.*	6057 »	83	74	26	6
Beauvoir	493	630	*idem.*	3104 »	84	60	21	8
Boucey	640	983	*idem.*	6360 »	81	72	23	2
Cormeray	102	190	*idem.*	1189 »	76	68	21	6
Curey	339	574	*idem.*	2904 »	77	67	20	4
Huisnes	334	654	*idem.*	3517 »	75	66	19	10
Les Pas	250	460	*idem.*	2625 »	77	67	19	5
Macey	243	587	*idem.*	2693 »	76	67	19	6
Moidrey	248	631	*idem.*	3902 »	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel	199	9	⊠	1728 »	89	72	24	9
Sacey	1100	1527	Pontorson.	8991 »	86	72	25	7
Servon	561	923	*idem.*	5755 »	71	62	14	10
Tanis	500	746	*idem.*	3914 »	73	64	16	10
Vessey	856	1261	*idem.*	6874 »	79	71	23	7
Canton de Saint-James ¶. Population :								
Saint-James	3067	1819	⊠	25385 »	77	67	20	»
Argouges	1212	1639	Saint-James.	8814 »	82	71	22	6
Carnet	836	1012	*idem.*	5926 »	80	70	23	3
Hamelin	185	246	*idem.*	1578 »	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	728	1082	*idem.*	6323 »	74	65	17	5
Montanel	838	1548	*idem.*	6128 »	80	71	24	10
Montjoie	514	745	*idem.*	3660 »	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1406	2098	⊠	13539 »	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1082	1641	St-Aubin-de-Terreg.	9474 »	74	62	16	9
Saint Senier-de-Beuvron	607	1114	Saint-James.	6346 »	71	62	14	16
Vergoncey	463	774	*idem.*	4205 »	74	64	16	7
Villiers	413	791	*idem.*	3847 »	77	67	20	7
Canton de Sartilly ¶. Population :								
Sartilly	1224	1151	⊠	10069 »	41	39	14	»
Angey	215	247	Sartilly.	1435 »	53	42	14	3
Bacilly	1011	1587	Avranches.	10722 »	57	46	8	7
Carolles	450	384	Sartilly.	4485 »	62	41	19	8
Champcey	249	324	*idem.*	2458 »	54	43	9	4
Champeaux	401	422	*idem.*	3455 »	63	45	17	6
Dragey	604	1015	Genêts.	6726 »	57	44	12	5
Genêts	663	696	⊠	5771 »	58	47	11	8
Lolif	811	1248	Avranches.	8613 »	53	42	7	7
Montviron	371	593	Sartilly.	3855 »	52	42	9	4
Ronthon	314	484	*idem.*	3426 »	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	197	238	*idem.*	2474 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	508	1426	*idem.*	4304 »	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	632	840	*idem.*	6045 »	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,372 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Morel.	Guichard.	*Lecacheux*.	Auvray (c. compl.)	Quentin.
Farcy	Cornicard.	Guérin.		Tesnière.
Pivert.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel.	Sanson.	Tabourel.		Lethimonnier.
Guichard.	Pichard.	Lambert.	Jamard.	Costentin.
Faguais.	Petitpas.			N...
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris.
Leroy.	Laumaille.	Desdouitils.		Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Deschamps.		Badier.
Fontenier.	Lochet.	Louvrau.		Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Lion.	Jamault.	Couillard.	Gillot.	Castebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
11,351 habitants (12 communes).				
Morel.	Despréaux, N...	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît.	Blondel.	Lair, Gauchet, Belloir.
Trincot.	Jourdan.	Pierre.	Lehéricey.	Lethimonnier, Abraham
Fouasse.	Salmon-Maheux.	Théault.	Roblin.	Campain.
Lesénéchal.	Le Monnier.	Roisille.		Legoupil.
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont.	Lefèvre.	Charbonnel.
Madelaine	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Huard.	Hennequin.
Langlois.	Portier.	Fillâtre	Maillard.	Gilbert.
Piquot.	Bailleul.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeoix.
Royer.	Ameline.	Orvin.		Desfeux.
7,650 habitants (14 communes).				
Martin.	Legent.	*Collin*.	Aubril.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaitre.	Aupinel.	Leteurtois.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Girard.		Legoupy,
L'Hellier-Parisière.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy	Heuzé.	Villard.
Lecepvre de Dungy.	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Gallien.	Adam.
Ballois.	Lhoste-Desfaveries.	Dumont.		Olivier.
Gosse.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbocq.
Lenormand.	Follain.	Costard.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Méquin.	Bicrel.	Carouge.	Deguelle.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1836 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU 🖃	3505	82	⊠	27552 »	34	32	22	»
Bourguenolles	404	764	Villedieu.	3593 »	41	40	18	8
Champrépus	604	913	Beauchamps.	5794 »	41	29	22	8
Chérence-le-Héron	651	955	Villedieu.	4115 »	40	38	21	6
Fleury	837	1259	*idem*.	8080 »	38	30	27	5
La Bloutière	535	933	*idem*.	4790 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	814	1509	*idem*.	7030 »	39	38	19	6
La Trinité	612	917	*idem*	4265 »	42	40	18	8
Rouffigny	410	670	*idem*.	3627 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	589	1151	*idem*.	6074 »	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	518	704	*idem*.	4929 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG								
CANTON DE CHERBOURG. ¶ Population :								
CHERBOURG 🖃	38554	651	⊠	432439 »	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	594	789	⊠	4685 »	93	82	18	»
Acqueville	321	579	Sainte-Croix-Hague.	3520 »	84	75	11	10
Auderville	455	433	Beaumont.	4328 »	102	91	27	9
Biville	380	870	*idem*.	3297 »	89	83	18	8
Branville	100	212	Sainte-Croix-Hague.	1162 »	89	79	14	4
Digulleville	418	789	Beaumont.	5940 »	98	87	32	4
Eculleville	95	233	*idem*	1562 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	402	1139	Octeville.	4532 »	86	77	9	11
Gréville	484	1003	Beaumont-Hague.	7452 »	98	82	16	4
Herqueville	174	291	*idem*.	1438 »	97	86	22	4
Jobourg	505	1015	*idem*.	6543 »	98	88	24	6
Nacqueville	469	861	Equeurdreville.	7527 »	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	301	614	Beaumont.	4018 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	432	429	*idem*.	4307 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	446	984	⊠	4350 »	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	508	635	Beaumont.	7184 »	102	91	26	8
Tonneville	485	383	Equeurdreville.	2699 »	85	80	9	11
Urville-Hague	352	312	Sainte-Croix-Hague.	4786 »	86	81	11	9
Vasteville	506	1372	*idem*.	7577 »	87	78	12	16
Vauville	403	1638	Beaumont.	4807 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

9,479 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✻.	Ledo, Frémond.	*Dupont.*	Fautrad (c. complt.)	Lecheralier, Moulin.
Fauvel.	Bouroux.	Costil.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Leroy.	Le Bas.	Quinette.
Lecoutey.	Lenoir	Dubois.	Charuel.	Villain.
Renault.	Lepelletier.	Lanos.	Louise.	Lerogeron.
Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidvin.	Costentin
Tétrel.	Legoupil.	Hardy.		Primault.
Noyé.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Delauney.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Orvin, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.

Population : 1,604 habitants.

38,554 habitants (1 commune).

Liais ✻.	Frigoult, Piton.	*Leroux*, à Ste-Trinité ; Leduc, à Nre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Germain, à St-Clément.	Thiébot, Simon-Bertrand, Levallois, Leneveu, Lelave chef.	MMmes Jeanne, Travers, Letan, Thommin, Fossard.

7,830 habitants (20 communes).

Louis.	Digard.	*Lemaître.*	Brocbard.	Blaizot.
Lefilliâtre.	Letullier.	Besnard.		Joubert (Mme).
Nicolle.	Fabien.	Desvergez.	Gautier.	Langevin.
Postel.	Sanson.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Liais.	Fortin.			Duval.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Polidor.
Le Moigne	Canoville.			Legendre.
Demoncel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury	Hasne.	Picquot.	Lepoittevin.
Samson.	Leboulenger.	Delorme.		Jacquette.
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Baudry.	Digard (Mme).
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Bezard.	Martin.	Esnault.
Perrotte.	Falaize.	Cabart.	Lefèvre.	Jacquot.
Allain.	Tripey.	Montiton.	Lemonnier.	Prével.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot.	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu.	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevalier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuerdent.	Hébert.	David.
Lamotte.	Auvray.	Lethimonnier.	Lebreton.	Pinel.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population :								
Les Pieux	1340	1531	✉	14858 »	86	65	20	»
Benoîtville	462	828	Les Pieux.	5215 »	59	68	18	3
Bricqueboscq	437	805	Grosville.	4843 »	83	65	16	8
Flamanville	1488	705	✉	9184 »	93	71	26	6
Grosville	857	1351	✉	8033 »	81	62	20	5
Héauville	421	1079	Flamanville.	4260 »	97	75	15	10
Helleville	285	588	Les Pieux.	3048 »	92	71	17	6
Le Rozel	318	538	*idem*.	3426 »	91	63	24	4
Pierreville	607	1012	*idem*.	7525 »	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	189	358	Grosville.	2641 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	702	1382	Les Pieux.	9004 »	90	62	23	4
Siouville	521	619	Flamanville.	5122 »	93	71	21	6
Sotteville	291	614	Grosville.	4224 »	91	71	17	6
Surtainville	1025	1483	Les Pieux.	10098 »	93	59	28	8
Tréauville	803	1327	Flamanville.	10975 »	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population :								
Octeville	3028	775	✉	17471 »	78	72	3	»
Bretteville	456	578	Tourlaville.	4958 »	84	82	7	10
Couville	440	862	Martinvast	4585 »	76	64	13	10
Digosville	628	927	Tourlaville.	5196 »	83	70	7	10
Equeurdreville	5421	507	✉	23834 »	78	77	2	3
Hardinvast	430	729	Martinvast.	3318 »	79	67	5	7
Henneville	1496	767	Equeurdreville.	7606 »	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	333	1342	Tourlaville.	2566 »	72	67	7	12
Martinvast	776	1034	✉	6303 »	80	69	10	4
Nouainville	215	381	Octeville.	2092 »	82	76	5	4
Querqueville	1590	553	Equeurdreville.	6298 »	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	204	286	Martinvast	1418 »	73	66	12	9
Sideville	353	763	*idem*.	4752 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	687	1273	*idem*.	7651 »	81	71	13	10
Tollevast	579	1232	*idem*.	4536 »	74	69	11	9
Tourlaville	7382	3340	✉	43839 »	80	79	4	7
Virandeville	593	822	Martinvast.	4908 »	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population								
Saint-Pierre-Eglise	1865	802	✉	16634 »	71	76	17	»
Angoville	57	108	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	503	909	*idem*.	5039 »	74	72	17	5
Canteloup	259	428	*idem*.	3032 »	78	74	19	3
Carneville	355	688	*idem*.	3573 »	79	75	16	4
Clitourps	270	630	*idem*.	4181 »	70	75	19	4
Cosqueville	731	860	*idem*.	9036 »	74	79	20	3
Fermanville	1334	1166	✉	8062 »	74	77	21	4
Gatteville	894	972	Barfleur.	15065 »	77	81	26	9
Gonneville	815	1535	Saint-Pierre-Eglise	8434 »	74	81	13	6
Gouberville	277	279	*idem*.	3694 »	78	79	24	7
Le Theil	692	1383	*idem*.	5691 »	71	66	14	11
Le Vast	820	1304	✉	8406 »	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,748 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine*.	Libor.	Leprince.
Mabire.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Thomasse.	Lamesle.	Bouillon.	Fossey.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheux.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Baude.	Clouet.	Marguerie.
Toulorge.	Agnès.	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Marie	Lenfant.	Couillard.
Lefillastre.	Simon	Levesque.	Moulin.	Leprovost (Mme)
Mocquet.	Letourneur.	Blondel.		Pézet.
Sorel.	Sanson	Aumont.	Hambye.	Trébaol.
Lenoir.	Lebourgeois.	Vibet.	Anquetil.	Lemesle.
Bouchard.	Lecoutour.	Gauvain.		Bosvy.
Avoine.	Le Bégin	Lemarquand.	Gosse.	Roulland.
Toulorge (Jean).	Hébert.	Pillet.	Leger.	Lucas.
24,615 habitants (17 communes).				
Revert.	Née, Tiphagne.	*Doueffe*.	Durand.	Hébert.
Germain	Liot.	Auvray.	Delisle.	Duchêne.
Compère.	Maurouard.	Tardif.	Luce.	Leriverend.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Lecarpentier, Hamel	Clément.	Duruel.	Assier (Me), Prével, Hébert
Truffert.	Digard.	Poisson.	Louail.	Leluan. [éc. Mlle.
Sanson.	Quoniam.	Mosqueron.	Bihel.	Godefroy.
Germain.	Mahier.	Deux.		Boitard.
Cte de Pourtalès.	Férey.	Bonnissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Travert.	Delaune.		Journeaux.
de Couville ✻.	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Lesauvage	Adam (Louis).	Gautran.		Cauvin.
Laisné.	Sorel.	Mauger.	Hébert.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux	Lemonnier.	Leboisselier.
Contant.	Aubert, Bertaut.	Guillon, Yvert.	Drouet, Laloe Durel Bosquet	Bru, Devoyon Lelièvre (Me)
Lelong.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	Marie. [Me Bosquet.
10,857 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart	*Pagny*.	Lec.udey.	
Lehot Michel.	Lehot (François).		*réunie à Vrasville*	
Vilbeville Le Chevalier.	Lemaresquier	Caruel.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Laloë (Mme).
Mahaut.	Besselièvre.	Lerenard.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Thélot.
Vasse	Michel.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatome.	Bazin.	Renouf.	Simon.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangie.	Groult.	Lacolley (Mme).
Godel.	Lebourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Lallemand.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Simon.	Savary.	Vallée.	Vallée (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1856 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
					Suite du CANTON DE			
Maupertus	195	335	Saint-Pierre-Eglise	2915 »	70	73	11	7
Néville	261	348	*idem.*	4136 »	78	83	24	7
Réthôville	215	340	*idem.*	3010 »	77	72	23	6
Théville	379	777	*idem.*	5015 »	76	74	15	2
Tocqueville	478	590	*idem.*	7102 »	76	77	22	5
Varouville	323	418	*idem.*	3526 »	75	79	20	3
Vrasville	134	142	*idem.*	1380 »	76	80	21	4
			ARRONDISSEMENT DE COUTANCES					
			CANTON DE COUTANCES ¶. Population :					
COUTANCES 🖂	8145	333	⊠	82031 »	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	475	635	Coutances.	6617 »	33	5	5	5
Cambernon	943	1701	*idem.*	11069 »	27	6	6	6
Courcy	750	1145	*idem.*	9166 »	34	4	4	4
Nicorps	318	563	*idem.*	4733 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	816	881	*idem.*	9600 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	201	439	*idem.*	3897 »	28	»	»	»
Saussey	682	891	*idem.*	5535 »	32	6	6	6
			CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :					
BRÉHAL 🖂	1400	1362	⊠	13044 »	44	19	19	»
Anctoville	135	215	Granville.	1699 »	50	27	27	9
Bourey	149	360	Cérences.	1812 »	41	22	22	10
Bréville	360	688	Bréhal.	3662 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1292	1461	*idem.*	10465 »	46	18	18	2
Cérences	1855	2242	⊠	20371 »	38	18	18	6
Chanteloup	301	417	Brehal.	2961 »	43	21	21	2
Coudeville	715	872	*idem.*	6582 »	46	21	21	2
Equilly	328	566	Beauchamps.	3782 »	44	29	29	13
Hudimesnil	1146	1877	Bréhal	10601 »	50	24	24	5
La Meurdraquière	432	762	Cérences.	3970 »	43	26	26	11
Le Loreur	274	323	*idem.*	1810 »	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	490	596	*idem.*	3766 »	36	14	14	11
Longueville	423	411	Granville.	4206 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	588	728	Cérences.	6008 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	439	527	Bréhal.	4017 »	47	27	27	12
			CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :					
CERISY-LA-SALLE	1614	1685	⊠	13862 »	21	14	14	»
Belval	403	567	Coutances.	4051 »	27	6	6	7
Cametours	753	722	Marigny.	6413 »	17	14	14	6
Guéhébert	292	629	Roncey.	4199 »	40	14	14	10
Montpinchon	1218	1693	Cerisy-la-Salle.	11989 »	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1452	2522	*idem.*	14986 »	21	18	18	5
Ouville	750	1131	Coutances.	6550 »	31	9	9	7
Roncey	920	1216	⊠	10008 »	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1080	1405	Coutances.	10988 »	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	507	677	Roncey.	5037 »	23	18	18	9
Savigny	622	1016	Coutances.	6467 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug.).	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Daireaux.	Blaizot.		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluse.		Restoux.
Piard.	Leroux.			Guesnon.
Population : 102,633 habitants.				
12,330 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Baize, Laurent.		Ménard, Briens.	Mlle Girard (cours complémentaire) ; Halattre.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ménard.	Choux.
Quesnel.	Bellail.	Hélaine.	Troude	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Esnol.	Lefilleul.
Lhullier.	Beaugendre.	Lebesnerois.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	*Tollemer.*	*réunie à Coutances*	
Hédouin.	Legagneur.	*Tollemer.*	*Idem.*	
Guenon.	Delacour.	Lemaître.	Hugues.	Crouin.
10,327 habitants (16 communes).				
de la Bellière.	Lemonnier.	*Destrès.*	Doucet.	Cousin.
de la Musse.	Godal.	Hamel.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Torel.
Le Brun.	Binet.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Adam.	*Bedel.*	Letourneur.	Renault.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Lainé.	Rault.		Lemoussu.
Touronde.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lehaut.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Fouchard.	Dumont.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Guyot.	Hébert.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesniladelée.	Ruault.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Dubuisson.
9,613 habitants (11 communes).				
Eudes.	Bazire.	*Binet.*	Desplanques.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Lerendu.	Hélaine.	Lehéricbon.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Lainé.	Gaillard.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Delauney.
Duval.	Hedouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Vairs de la Brunelière	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Thomas.	Lengronne.	Letavernier.	Girard.	Coulomb.
Vigot.	Badin.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Lechardeur.
Lebrun.	Leroux.	Bouley.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Marie.	Joubin.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.		DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :									
Gavray	1425	1606	⊠	11451	»	34	18	18	»
Grimesnil	169	261	St-Denis-le-Gast.	1639	»	31	15	15	6
Hambye	2158	2957	⊠	22928	»	25	19	19	8
La Baleine	243	403	St-Denis-le-Gast.	1780	»	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	345	674	Gavray.	3868	»	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	200	239	*idem.*	1088	»	38	23	23	5
Le Mesnil Garnier	548	923	*idem.*	4044	»	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	190	329	*idem.*	1911	»	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	407	478	*idem.*	2940	»	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	654	1071	*idem.*	5389	»	40	26	26	6
Lengronne	836	1208	*idem.*	8663	»	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	465	665	*idem.*	3866	»	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1208	1671	⊠	12029	»	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	413	585	St-Denis-le-Gast.	2469	»	30	26	26	8
Ver	825	1376	Gavray.	8812	»	38	22	22	4
Canton de La Haye-du-Puits ¶. Population :									
La Haye-du-Puits ✉	1418	517	⊠	14060	»	44	29	29	»
Appeville	550	1321	Prétot.	12572	»	38	46	46	17
Baudreville	296	464	La Haye-du-Puits.	3167	»	51	36	36	7
Bolleville	410	623	*idem.*	4205	»	46	31	31	2
Canville	285	534	*idem.*	4559	»	54	39	39	10
Coigny	399	451	Prétot.	4374	»	40	42	42	13
Cretteville	517	643	*idem.*	7861	»	46	44	44	14
Denneville	603	832	⊠	6362	»	54	39	39	10
Doville	510	1018	La Haye-du-Puits	5070	»	47	33	33	3
Gerville	203	582	*idem.*	2678	»	44	28	28	5
Glatigny	306	499	*idem.*	2984	»	52	37	37	8
Houtteville	200	448	Prétot.	4640	»	41	44	44	15
Lithaire	805	1414	La Haye-du-Puits.	6430	»	42	30	30	5
Mobecq	403	806	*idem.*	6274	»	44	28	28	4
Montgardon	603	1331	*idem.*	6758	»	46	32	32	2
Neufmesnil	234	532	*idem.*	3428	»	36	32	32	2
Prétot	508	811	⊠	6112	»	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	617	813	La Haye-du-Puits.	5015	»	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	508	816	Denneville.	4844	»	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	407	819	La Haye-du-Puits.	5574	»	50	35	35	6
Saint-Symphorien	347	581	*idem.*	5022	»	45	30	30	1
Surville	331	746	*idem.*	3032	»	53	39	39	10
Varenguebec	734	2120	*idem*	10043	»	50	36	36	7
Vindefontaine	513	838	Prétot.	7188	»	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :									
Lessay	1297	2246	⊠	11583	»	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	510	672	Lessay.	5947	»	40	26	26	5
Anneville	314	435	Gouville.	2922	»	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	506	980	Lessay.	5897	»	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,095 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fauvel.	Vallet.	*Lemasson*	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Chevallier.		Legros.
Guenon Dralongchamps.	Quesnel.	*Lemazurier*.	Robine.	Fouchard.
Leconte	Lebargy.	Lechevallier.		Langlois.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Jouvin.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havel	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	L'Hermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François dit Lemercier	Leprovost.
Cte de Gourmont.	Regnault.	Anquetil ; Delaunay.	Blouët.	Godard, Lebigot.
Lecaplain.	Bosquet.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet.	Guérard.	Guérard (Mme)
Le Coupé.	Drieu.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legrand.	Dubois ; Lemare.	Sévaux.	Enée.
Lefrontier-de-Hebecq.	Dupont.	Lemoigne.	Esnouf.	Tétrel.
11,707 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Lepetit*.	Arondel.	Galichère, Marin (E. m)
Eude.	Perrotte.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperques.	Siouville.	Drieu.		Jeanne.
Bonnemain.	Roptin.	Depériers.	Adelée	Letan.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Lelédy.	Levillain.		James.
Jean.	Pontus.	Leherpeur.	Lefebvre.	Fauny.
de Beaudrap.	Lemonnier.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage	Riquier.	Martinet.	Martinet (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Philippe.
Fautrat.	Dufour.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger	Hinard.	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Doley.	Dauguet.	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Picquenot.	Hervieu.	Voisin.	Vautier.
Letourneur.	Roulland.	Ozouf.		Hacquebey (Mme)
Fortin.	Gancel.	Lebert.	Lemière.	Dupont.
Letourneur.	Hostingue.	Baudry.	Lecauchois.	Mancel (Mme).
Roulland.	Grandin.	Godefroy.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Laforêt, Levatois.	Lesigne.	Enée.
Roptin.	Houel	Desrez.		Bellanger (Mme).
Hurel.	Navarre.	Duval.	Laronche.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Pantin.	Lepeley.
De La Martinière ✻	Leconte.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
10,835 habitants (13 communes).				
Larose.	Tourraine.	*Leroux*.	Colin.	Loret.
Butel.	Brochard.	Durchon.	Hamel.	André.
Chardot.	Renouf.	Hércuard.		Carpon.
Tirel.	Luce.	Desmottes.	Guesnon.	Fautrat.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2080	2150	☒	9789 »	39	21	21	3
Geffosses	889	1196	Gouville.	9830 »	39	14	14	12
La Feuillie	511	1324	Périers.	4293 »	32	18	18	6
Laulne	483	888	Lessay.	6424 »	36	25	25	6
Millières	920	2030	Périers.	7671 »	31	20	20	8
Pirou	1441	2811	Créances.	11845 »	42	19	19	5
Saint Germain-sur-Ay	642	1876	Lessay.	7357 »	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	336	559	Périers.	3530 »	32	22	22	9
Vesly	936	1637	Lessay.	13709 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1080	1002	☒	8405 »	41	10	10	»
Annoville	863	851	Montmartin-sur-Mer.	7037 »	43	13	13	3
Contrières	565	913	Coutances.	8536 »	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	601	339	Montmartin-sur-Mer.	3418 »	40	12	12	2
Hérenguerville	243	271	Quettreville.	2225 »	43	13	13	2
Hyenville	287	331	Orval	2965 »	37	7	7	4
Lingreville	1364	923	Bréhal.	9890 »	45	15	15	5
Montchaton	584	689	Orval.	4787 »	38	7	7	4
Orval	1008	1231	☒	11867 »	36	6	6	8
Quettreville	1357	1586	☒	13472 »	40	10	10	5
Regnéville	1621	921	☒	11315 »	40	11	11	3
Trelly	906	1175	Quettreville.	10763 »	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2689	1453	☒	29234 »	26	16	16	»
Baupte	293	226	Prétot.	2859 »	37	34	34	18
Feugères	687	832	Périers.	7470 »	21	15	15	8
Gonfreville	315	898	*idem*.	4469 »	35	23	23	7
Gorges	952	2269	*idem*.	13277 »	38	25	25	9
Lastelle	170	398	Prétot.	2101 »	38	28	28	12
Le Plessis	627	1096	*idem*.	6214 »	35	28	28	12
Marchésieux	1212	1973	Périers.	15138 »	23	20	20	8
Nay	192	249	*idem*.	1795 »	34	23	23	7
Saint-Germain-sur-Sèves	425	819	*idem*.	6834 »	32	22	22	6
Saint-Jores	784	1275	Prétot.	11072 »	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	732	1501	Périers.	10378 »	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	451	520	*idem*.	4259 »	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	169	332	Prétot.	2161 »	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	407	397	☒	2692 »	40	9	9	»
Agon	1590	1237	☒	12242 »	41	11	11	4
Anctéville	427	773	Gratot.	4832 »	38	8	8	8
Blainville	1526	1280	☒	10566 »	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pacquet.	Desheulles.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Gancel.
Fesnien.	Marescq.	Osouf.	Noyer.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Gaslonde.	Ledanois.	Auvray.
Simon	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Leroty.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Mahault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Lecœur.	Lepoil.	Hulmer.		Provost.
Dupray-Beuzeville.	Auvray.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
10,479 habitants (12 communes).				
Danlos.	Caignon.	*Lescot.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Legallais.	Prével, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Legraverend.	Deguelle.	Auvray.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Leloup.	Trehu.	Guillemin.	Esnol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
du Breuil.	Delamare.	Hauvet.		Lengronne.
Leconte.	Liot.	Delacour.	Ozouf.	Leconte.
Nicolle.	Legendre.	Chardot.	Beaufils.	René.
Coulomb.	Le Graverend.	Lefrançois.	Benoit.	Ameline.
Panmier.	Dutertre.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre.	Dépériers.	Clouard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey	Lebargy (Mme), Royant Sohier.
[d'Académie. Menage, Officier	Vallet.	Adam.	Lahaye.	Laisney.
9,698 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Dolbet.*	Sagot (éc. supre).	Viard, Lhomme (I. m
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-de-la-Conté	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Jennequin.		Lenoël.
Crespin.	Sanson.	Leprovost.	Legigan.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Lecluze.	Saugrain.	Quenault.
Oger.	Poullain	Viard.	Lepage.	Lefilliâtre.
Pacary.	Le Marigny.	Cardin.		Le Basnier.
Palla.	Finel.	Leblond.	Le Basnier.	Le Basnier (Mme)
Palla (Jean).	Lemière.	Alix.	Alexandre.	Villette
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel	Lerouxel.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
9,288 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Poulain.	*Soyer.*	Mariette.	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Guillot.	Bouillon	Beaufils.		Roulet (Mme).
Guillot.	Moulard	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	405	529	St-Malo-de-la-Lande	3128 »	41	10	10	4
Brainville	232	319	Gratot.	2596 »	37	7	7	4
Gouville	1709	1285	☒	10906 »	44	13	13	5
Gratot	631	1069	☒	8449 »	35	5	5	4
Heugueville	535	674	Coutances.	6967 »	42	7	7	6
La Vendelée	350	503	*idem*.	3669 »	35	6	6	8
Montsurvent	147	833	St-Malo-de-la-Lande	6316 »	41	9	9	6
Servigny	261	395	Gratot.	2722 »	38	7	7	7
Tourville	688	903	St-Malo-de-la-Lande	6740 »	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1530	1639	☒	15643 »	29	10	10	»
Camprond	490	619	Coutances.	3665 »	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	977	1161	Marigny.	8673 »	22	14	14	10
La Ronde-Haye	513	663	St-Sauveur-Lendelin	4021 »	31	12	12	2
Le Lorey	969	1456	Marigny.	11352 »	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	651	498	St-Sauveur-Lendelin	4307 »	24	14	14	5
Montcuit	425	478	*idem*.	2979 »	22	13	13	5
Monthuchon	470	764	Coutances.	5648 »	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1012	2000	St-Sauveur Lendelin	10430 »	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	462	750	*idem*.	5069 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	310	427	*idem*.	2820 »	28	12	12	5
Vaudrimesnil	532	603	*idem*.	3890 »	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :								
MORTAIN	2231	684	☒	18886 »	62	98	»	»
Bion	614	1266	Mortain.	5162 »	66	72	4	4
Fontenay	440	685	*idem*.	3429 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	646	223	*idem*.	2473 »	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1284	1765	*idem*.	8736 »	71	78	10	10
Rancoudray	404	816	*idem*.	1623 »	68	75	7	7
Romagny	1417	2946	*idem*.	10296 »	67	71	4	4
Saint-Barthelemy	411	679	*idem*.	2713 »	59	64	4	4
Saint-Clément	967	2420	*idem*.	5430 »	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	604	1404	*idem*.	5003 »	67	41	6	6
Villechien	563	1082	*idem*.	5284 »	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :								
BARENTON	2516	3535	☒	20776 »	72	78	10	»
Ger	2095	3936	☒	11274 »	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1651	2941	Barenton.	13697 »	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1402	2044	*idem*.	9124 »	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Villedieu.	Letorel.	Lemardeley.	Lelion.	Lecouillard.
Desmottes.	Lerouxel.	Gosselin.		Hélaine.
Jean.	Quarante.	Adde, Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Marescq.
Le Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnet.	Septvants.	Hersent, Tabouret (Mme)
Pignet.	Fauchon.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Demontcuit	Guillot.	Hulmel.		Marie.
Ronte.	Lejoli.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupy.
Robert.	Lainey.	Durier		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Lefebvre.	Lecardonnel.
8,341 habitants (12 communes).				
Lemaitre.	Ledentu.	*Fontaine*.	Duval.	Thiébot.
Guesney.	Defonteney.	Anger.	Cousiu.	Blin.
Gardie.	Legrand.	Bezard.	Thomas.	Guillard.
De Saint-Denis.	Beaucousin	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
Osouf.	Lechevallier.	Deshayes.	Bourguet.	Plantegenest.
Campain.	Anger	Osmont.	Anger.	Caillard.
Groult.	Lejeune.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux	Lenavetier.	Hélie.	Jacquet.
Toulorge.	De Saint-Denis.	Lemaigre.	Goguelin.	Heuguet.
Lebailly.	Ledot.	Laurance.	Frémond.	Gosselin.
Laisney.	Guilbert.	Huard.		Desvallées.
Rupalley.	Lecanu.	Moulin.	Quesnel.	Anger.
Population : 63,084 habitants.				
9,581 habitants (11 communes).				
De Bailliencourt.	Delaunay.	*Lepeltier*.	Tillaut.	Ravenel.
Hamon.	Potier.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Leperdriel.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Hollande.	Lanos.
Ledenais.	Millet	Lelandais.		Jouault.
Legrand (Anle)*	Saoul	Lenicolais.	Parey.	Letenneur, Henze
Martin.	Clouard.	Jamault.	Finel.	Delaunay.
Delatouche.	Millet.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Legoubey.	Boisroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquer.	Liot.	Boisroux.
7,664 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos*.	Lenoir.	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin*.	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Lemarchand.
Heuze	Leroux.	Faucheux.	Leménuet.	Giroult, Picquenard
Malon.	Le Sergent.	Mauduit.	Provost.	Jeanne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communal.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population :								
Isigny	314	425	⊠	2460 »	67	68	20	»
Chalandrey	528	768	Isigny.	3809 »	67	65	20	5
La Mancellière	534	750	*idem.*	3704 »	60	60	18	4
Le Buat	420	457	*idem.*	2964 »	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	360	461	*idem.*	2541 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	462	969	*idem.*	3722 »	65	66	24	4
Les Biards	779	1060	St-Hil.-du-Harcouët	6069 »	70	71	23	3
Montgothier	529	750	Isigny.	3988 »	63	63	21	6
Montigny	519	903	St-Hil.-du-Harcouët	4128 »	69	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	1557 »	64	63	17	4
Vezins	516	775	*idem.*	4393 »	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population :								
Juvigny	819	750	⊠	4201 »	60	60	10	»
Bellefontaine	322	673	Juvigny.	2049 »	62	62	»	4
Chasseguey	176	306	*idem.*	1106 »	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel	766	1099	*idem.*	4969 »	57	57	11	5
La Bazoge	299	580	*idem.*	2489 »	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	394	678	*idem.*	2866 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	292	1147	*idem.*	3982 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	629	1174	*idem.*	4983 »	57	57	13	3
Reffuveille	1237	2334	*idem.*	7809 »	57	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population :								
Le Teilleul	2159	3048	⊠	17300 »	74	82	14	»
Buais	1313	1779	⊠	8633 »	80	80	17	8
Ferrières	164	345	Buais.	1704 »	77	80	14	6
Heussé	720	1457	Le Teilleul.	4753 »	79	86	18	4
Husson	775	1356	*idem.*	7198 »	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	254	477	*idem.*	2547 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	480	675	St-Hil.-du-Harcouët	3193 »	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1108	1716	*idem.*	7258 »	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population :								
St-Hilaire-du-Harcouet	3705	995	⊠	30971 »	77	69	15	»
Chevreville	276	441	St-Hil.-du-Harcouët	2531 »	68	69	13	6
Lapenty	906	1488	*idem.*	7583 »	75	69	11	7
Le Mesnillard	659	977	*idem.*	4401 »	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1422	1988	*idem.*	9027 »	81	73	19	4
Martigny	662	888	*idem.*	4978 »	63	65	16	6
Milly	659	964	*idem.*	5574 »	75	72	11	7
Moulines	434	731	*idem.*	3066 »	83	75	17	6
Parigny	1167	1162	*idem.*	7772 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles	954	1525	*idem.*	6637 »	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1602	1965	*idem.*	10084 »	84	77	23	8
Virey	1229	1693	*idem.*	8935 »	80	63	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,187 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil.	Varin.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Normand.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Lefaudeux.	Filâtre.
Blouin.	Lebéricey.	Lemoine.		Levesque.
Touroul.	Mazier.	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Mabé.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël.	Travert.	Costentin.
Mazier.	Macé	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Datin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Le Sénéchal.	Languet.		Costard.
5,234 habitants (9 communes).				
Grossin.	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	N....		Esnouf.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
De Saint-Germain.	Hamel.	Challier.		Robert.
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Colombel.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Levesque.	Gauthier.	Delafontaine.	Poullain.
6,973 habitants (8 communes).				
Malon.	Leboulanger.	*Duval*.	Lebigot.	Bucaille, Hulmel, Bes-
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Goupil.	Tencé. [nard.]
Helie.	Gobard.	Prével.		Leconte.
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Marie.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Danguy.	Debesne.
Langlois.	Goutier.	Delafosse.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre.*
Robert.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,675 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Delaporte, Hamon.	*Leroy*.	Alexandre (c. compl.)	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire.	Bagot.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte.	Durel.	Théault.
Vaudouer.	Piel.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Margerie.	Levillain.	Le Capitaine.	Lecoyer.
Fremin.	Restoux.	Pilley		Planté.
Martin.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme).
Frémin.	Angot.	Lesellier.	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay.	Coulon.	Letimonnier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1866 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population :								
SAINT-POIS	719	778	✉	4283 »	51	50	17	»
Boisyvon	221	385	Coulouvray.	1501 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1352	1725	✉	5603 »	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	356	522	Coulouvray.	2073 »	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	452	785	Saint-Pois.	3727 »	60	54	15	4
Lingeard	203	363	*idem.*	1270 »	54	54	15	4
Montjoie	940	1437	*idem.*	39 0 »	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1092	1480	✉	6952 »	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	655	1237	Villedieu.	3501 »	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	283	497	Coulouvray.	1830 »	41	37	29	12
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :								
SOURDEVAL	3765	3648	✉	30132 »	82	67	11	»
Beauficel	427	911	Sourdeval.	3683 »	57	61	13	5
Brouains	568	379	*idem.*	3078 »	57	60	10	8
Gathemo	662	1040	*idem.*	3998 »	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	686	1000	*idem.*	4482 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	634	931	*idem.*	4107 »	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	503	788	*idem.*	3361 »	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	180	270	*idem.*	1280 »	52	68	19	8
Vengeons	1042	1569	*idem.*	6633 »	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES								
CANTON DE VALOGNES ¶. Population :								
VALOGNES	5791	1748	✉	68846 »	68	54	»	»
Brix	2199	3357	Sottevast.	16483 »	67	64	10	10
Huberville	337	576	Valognes.	4524 »	61	58	4	4
Lieusaint	280	522	*idem.*	4915 »	62	50	4	4
Montaigu	758	1471	*idem.*	6943 »	66	62	8	8
Saussemesnil	1230	2144	*idem.*	9545 »	65	62	8	8
Tamerville	836	1933	*idem.*	11513 »	61	57	3	3
Yvetot	874	1246	*idem.*	13060 »	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population :								
BARNEVILLE	928	573	✉	7320 »	69	48	29	»
Baubigny	241	644	Barneville.	2270 »	77	56	33	8
Carteret	560	509	✉	5074 »	73	51	30	3
Fierville	486	745	Barneville.	4761 »	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	318	730	*idem.*	3235 »	71	52	28	4
Le Mesnil	245	345	*idem.*	2435 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	924	1712	*idem.*	7217 »	73	52	29	4
Le Valdecie	256	398	Bricquebec.	1663 »	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,303 habitants (9 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemouland.*	Leblanc.	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Lemenager.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Langlois.		Poulard.
De Saint-Paul.	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Robillard.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Laur.	Mochon.	Roussel.	Porée.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Gontier.
8,467 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen.*	Simon, Vaugrente.	Lecrosnier, Vaugrente Mme
Vaullegeard	Danjou.	Delaunay.		Cousin.
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Laumonnier.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin.
Davy.	Caraby.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Leree.		Bulot.
Gallet.	Bazin.	Leriche.		Desgué.
Poisnel.	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lepelley.
Population : 73,655 habitants.				
12,305 habitants (8 communes).				
Oury.	Viel, Baudry.	*Fossard.* Gamas, à Saint-Joseph.	Gondouin.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.)
Pasquier.	Langevin.	*Sellier.*	Legoupil.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel	Levallois.		Le Bourg.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divetain.	Lefèvre.	Sorel (Mme).
Touraine.	Lemaitre.	Lerosier, Lesauvage.	Lebeulanger, Marguerite.	Poulard.
Jaunet	Le Marotel.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Herquin.	Fenard.	Robin.	Leprieur.	Laurent.
8,134 habitants (16 communes).				
Mahieu.	Simon.	*Hamelin.*	Voisin.	Duval.
Larquemin.	Sibran.	Noël.		Lequertier.
Lepelletier.	Subileau.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Legros.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent.	Lemesle.	Burnel (Mme).
Roberge.	Lepaumier.	Delorme.		Broquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1846 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCES AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Ourville	610	1134	Portbail.	7017 »	62	41	28	8
Portbail	1674	2013	✉	17336 »	64	43	29	6
Saint-Georges-de-la-Rivière	316	322	Barneville.	2516 »	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	239	358	*idem.*	2347 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	370	745	*idem.*	3738 »	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	271	539	*idem.*	1599 »	74	51	23	8
Senoville	282	717	*idem.*	3093 »	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	414	1024	*idem.*	3728 »	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	2763	3359	✉	29106	70	52	13	»
Breuville	407	841	Sottevast.	3727 »	78	62	16	10
Le Grand-Hameau	369	975	Bricquebec.	5898	71	57	11	5
Les Perques	251	485	*idem.*	2385 »	74	53	18	5
L'Etang-Bertrand	529	808	*idem.*	4770	68	53	10	6
Le Vrétot	800	2056	*idem.*	9384 »	77	59	20	7
Magneville	520	949	*idem.*	7359 »	62	51	10	9
Morville	362	708	Valognes.	6358 »	63	51	6	11
Négreville	1013	1642	*idem.*	11492 »	63	55	6	7
Quettetot	663	1243	Bricquebec.	5956 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	816	1716	Sottevast.	7459 »	78	60	17	8
Sainte-Martin-le-Hébert	187	213	*idem.*	1528 »	75	57	32	5
Sottevast	821	1085	✉	7717 »	70	62	76	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG	2049	588	✉	20140 »	51	56	7	»
Azeville	181	300	Montebourg.	2357 »	49	54	14	7
Ecausseville	151	524	*idem.*	4906 »	49	55	11	4
Emondeville	421	529	*idem.*	6297 »	48	54	11	4
Eroudeville	173	487	*idem.*	3881 »	50	58	9	2
Flottemanville	202	485	*idem.*	4542 »	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	432	814	*idem.*	7353 »	52	58	12	5
Fresville	642	1389	*idem.*	13581 »	47	51	13	6
Hémevez	246	430	*idem.*	4144 »	59	49	6	6
Joganville	131	287	*idem.*	2778 »	49	53	10	3
Le Ham	242	387	*idem.*	4389 »	56	50	10	5
Lestre	543	764	*idem.*	6811 »	60	64	11	8
Ozeville	213	469	*idem.*	2918 »	56	60	11	4
Quinéville	318	460	✉	4947 »	57	63	14	7
Saint-Cyr	223	570	Montebourg.	3709 »	54	60	5	4
Saint Floxel	524	846	*idem.*	8114 »	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut	613	1391	Valognes.	8782 »	58	62	8	6
Saint-Marcouf	640	1353	Montebourg.	11898 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	252	361	*idem*	3468 »	56	61	9	5
Sortosville	138	248	*idem.*	1973 »	56	52	6	4
Urville	287	515	*idem*	4488 »	59	48	7	7
Vaudreville	164	302	*idem.*	1922 »	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noël.	Henry.	Jouninet.	Hubert.	Fauvel.
Lebeuzey.	Bouchard.	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Luce.	Néel.	Fourmage.	Joret.	Cartal.
Cauchard.	Giot.	Legigan.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Ledanais.
Desprey.	Goderel.	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James.	Levallois.		Hennequin (Mme)
Desprez.	Cosniam.	Gréard.		Vrac.
9,501 habitants (13 communes).				
Brasy.	Prével, Guidon.	*Lebreton.*	Lecavelier.	Geffroy.
Lemarinel	Jeanne.	Digard.	Dumouchel.	Beuve.
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Couppey.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Mendred.	Scelle.	Lemarinel.	Lelong.	Herman.
Lemarié.	Duchemin.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Lepetit.	Gardin.	Joret.	Leconte (Mme).
Le Rouvillois.	Férey.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Helland.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Leneveu.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
8,845 habitants (22 communes).				
Fremin.	Burnouf.	*Lefoulon.*	Le Tourneur.	Leroyer, Mahé (é. m)
Féron.	Dorey.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.		Leroux.
Legouvé (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Agasse.	Boullot.		Anne.
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Binet.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy, Lemoine.	Sollier.	Sollier (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Gohel.	Malassis.	Brière.
Vivien.	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Drouin.	Hamel.	Levesque.		Ozeville.
Touraine.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Fortin.	Lebarbanchon.	Anfray.		Magnin.
Frigot.	Picot.	Drieu.	Antoine.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Bonamy.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menant.	Marie.	Vauprès, Lehuby.
Tillard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lechevalier.	Lebartel.	Roulland.		Jamard.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Lemière.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1836 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :								
Quettehou	1238	1620	☒	18419 »	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	557	600	☒	9576 »	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	187	244	Quettehou.	1977 »	60	64	13	6
Barfleur	1135	71	☒	6541 »	74	79	25	9
Crasville	341	717	Quettehou	5674 »	59	64	11	6
La Pernelle	406	715	*idem*.	5625 »	69	74	20	4
Le Vicel	275	474	Anneville-en-Saire	3312 »	71	75	21	5
Montfarville	1181	542	Barfleur.	10990 »	73	77	25	8
Morsalines	362	365	Quettehou.	3850 »	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	406	686	*idem*	5230 »	58	63	11	7
Réville	1512	1064	☒	15570 »	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	450	495	Barfleur.	8782 »	74	78	24	8
Saint-Vaast-la-Hougue	2713	633	☒	24697 »	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1075	2146	Le Vast.	15952 »	65	68	12	7
Valcanville	669	645	Anneville-en-Saire.	8698 »	73	74	20	7
Videcosville	154	251	Quettehou.	1580 »	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :								
Sainte-Mère-Eglise	1450	1770	☒	25844 »	41	47	17	»
Amfreville	683	1010	Sainte-Mère-Eglise	8835 »	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	100	573	Ste-Marie-du-Mont.	5132 »	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	188	640	Sainte-Mère-Eglise.	6222 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	86	204	*idem*.	2525 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	354	433	Pont-l'Abbé (Picauville).	4449 »	46	39	21	8
Blosville	372	422	Sainte-Mère-Eglise.	4733 »	37	42	21	4
Boutteville	145	182	Ste-Marie du-Mont.	2459 »	41	44	24	7
Brucheville	296	1344	*idem*.	13353 »	43	45	27	10
Carquebut	495	825	Ste-Mère-Eglise.	10089 »	42	46	22	5
Chef-du-Pont	376	376	*idem*.	4759 »	41	44	20	3
Ecoqueneauville	143	352	*idem*.	3494 »	31	47	20	3
Foucarville	256	505	*idem*.	5907 »	47	52	19	7
Gourbesville	403	816	*idem*.	7855 »	52	44	15	8
Hiesville	140	403	Ste-Marie-du-Mont.	4723 »	38	43	23	7
Houesville	370	499	*idem*.	4166 »	35	40	24	7
Liesville	308	618	Sainte-Mère-Eglise.	4808 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	216	470	*idem*.	4031 »	44	34	15	3
Picauville	2535	1906	Pont-Labbé	29212 »	47	41	18	10
Ravenoville	518	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10398 »	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	252	583	*idem*.	5591 »	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	1298	2836	☒	25383 »	38	44	26	9
Saint-Martin-de-Varreville	340	836	Sainte-Mère-Eglise.	7159 »	46	51	21	9
Sebeville	92	288	*idem*.	2897 »	38	44	22	5
Turqueville	303	520	*idem*.	5793 »	43	49	21	4
Vierville	95	396	Ste-Marie-du-Mont.	3560 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,661 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Glatigny.	Lechevalier.	*Duret.*	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Fortin.	Gallis.	Lecler.		Berson.
Hay.	Lepart.	Hélène.	Belliard.	Lecaudey.
Basroger.	Onfroy.	Lenable.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Moisy.
Barreaux.	Bourdet.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hebert.	Debrix.	Vastel.	Magnin.	Lefranc.
Joly.	Joly.	Leconte.	Mauviel.	Lecaudey.
Triphaigne.	Lescot.	Lemieux.	Laurent.	Guibert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin	Ardouin, Bidault.	*Jouenne.*	Morel.	Hubert, Deloué, &c. mlle.
Guérin.	Bouché.	Bedel.	Dubost.	Beillard.
Anthoinard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Bouillon.		Ruault.
11,814 habitants (26 communes).				
Hairon.	Butel.	*Gautier.*	Mabire.	Lair.
Ferey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Damecour.	Lehérissey.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Mouton.	Milet.	N....	*Réuni à St-Germain-de-Varr.*	
Mis de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Robin.	
Paindextre.	Lepelletier.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Lecartel.	David	Lecot.		Savary.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Le Baron.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Rachine.	Guilbert	Paisant.	Delacour.	Lebourg (Mme).
Jean.	Delacroix.	Auvray.		Costentin.
Letellier.	Besnard.	Joly		Heurtault.
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Blanguernon.	Desplanques.
Corbin-Desmanetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Simon.	Vautier	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Homo.		Demelun.
Liot.	Rabé.	Simonne.		Legarand.
Vte d'Aigneaux.	Sadot.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Masson	Leprelle.	Collette.	Herout.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Marion.	Dufoux.	Hersent.
Prémont.	Jean.	Regnault.	Eudes.	Brunel.
Roublot.	Ledolay.	N....	*Réuni à Blosville.*	
Mallard.	Duverrois.	Poignant.	Levionnois.	Lemarchand.
Levert.	Leloup.	N....		Leréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
St-Sauveur-le-Vicomte ✉ ..	2668	3523	⊠	31214 »	55	30	14	»
Besneville	957	1826	St-Sauveur-le-Victe.	10812 »	62	36	23	8
Biniville	154	298	*idem*.	2233 »	54	47	10	6
Catteville	216	456	*idem*.	2747 »	64	35	10	4
Colomby	661	1116	Valognes.	9830 »	57	48	»	9
Crosville.....	177	406	St-Sauveur-le-Victe.	3263 »	52	43	18	5
Etienville..... ...	837	737	Pont-Labbé.	7188 »	40	30	16	8
Golleville.....	309	546	St-Sauveur-le-Victe.	5398 »	61	40	11	7
Hautteville..... .	140	422	*idem*.	3043 »	54	46	11	7
La Bonneville.....	318	631	*idem*.	5025 »	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	423	776	Pont-Labbé.	5369 »	49	37	19	11
Néhou.....	1625	3642	St-Sauveur-le-Victe.	19870 »	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	155	168	*idem*.	1365 »	64	33	22	7
Orglandes.....	586	926	*idem*.	9397 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	763	1186	*idem*	10859 »	54	41	16	3
Reigneville	68	227	*idem*.	1046 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe.....	244	499	*idem*.	3454 »	58	44	13	6
Taillepied.....	94	214	*idem*.	1472 »	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,395 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pain.	Cumont, Mauger.	*Clérel;* Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Cauvin.	Lamusse.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Taillefesse.	Briant.		Bernard.
Langlois.	Giot.	Abraham.		Lehadaney.
Lelong.	Diguet.	Viel.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Burnouf.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cauvin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière	Lebrun.	Jacques.	Pays.	Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Lescroël-Desprez	Yonnet.	Luce.	Beillard.	Fouilleul.
Cottin.	Enquebec.	Jourdan.	Enquebec.	Roblot.
Laniepce.	Racine.	Etienne, Lamy.	Adelus, Thomine	Maillard. Pasturel.
Falaize.	Cuquemel.	Durier.		Lecornu.
Cadic.	Lecappon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.		*réuni à Orglandes*	
Desprez.	Blandamour.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Mauger.	Meslin.	Deslandes.		James (Mme).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Adam, commissaire de police, à Saint-Lo ; Dréano, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Mezure, commissaire de police, à Avranches ; Mangon, idem, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Séquiés, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police, à Cherbourg ; Labouérie et Jullier, commissaires de police à Cherbourg, Broussillon, commissaire spécial ; Trémain, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Laurens, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes.—M. Viélajus, commissaire de police à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. N..., premier président ; Tiphaine ✻, Huc ✻, présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Victor Clément ✻, Duchemin, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamare, Dureteste, Le Maître, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général, Lerebours-Pigeonnière ✻, Vaudrus, avocats généraux ; Milliard, Mazière, substituts ; Solange, greffier en chef, Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président ; Turbout ✻ O. A., Le Mare, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1895-1896.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. N..., premier président ; Tiphaigne ✻, président ; Guicherd ✻,

Hoffman ✻, Clément ✻, Aymé, Piquet, Laubet, Dureteste, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général ; Vaudrus, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Hue ✻, président, Manchon, Surcouf, Duchemin, Lenoël, Villey-Desmeserets, Delamare, Lemaître, conseillers ; Lerebourg-Pigeonnière ✻, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Tiphaigne ✻, président ; Guicherd ✻, Hoffman ✻, Piquet, Laubet, conseillers ; Millard, Mazière, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an. l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi et jeudi*, affaires du rôle suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — **MM.** Simon et Cusson.

Juges suppléants. — MM. Le Campion, chargé de l'instruction et Lenoël.

Parquet. — **MM.** Simon, *procureur de la République* ; Regnault, *substitut*.

Greffe. — **MM.** Sicot, *greffier* ; Lorence, Fouchard, Savary, *commis-greffiers*.

Avocats. — **MM.** Dieu, *bâtonnier*, Amiard, Hardouin, Guillot (Alb. ric), Pannier-Lachaussée, Leclerc, Guillot (Paul), Lebas.

Stagiaires. — N...

Avoués. — **MM.** Dussaux, *président* ; Jouanne, Thouroude, *syndic* ; Pottier, Lehuré, *rapporteur* ; Fougeray, Lecouillard, *secrétaire*.

Huissiers. — Hébert, *syndic ;* Fauvel, *rapporteur ;* Hennequin, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* N..., *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix.—M. Heaumé, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce. — M. Heaumé, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo.—MM. Jeanne, Hébert, *secrétaire*, Sinel, Heaumé, Alaterre.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Fauvel, *syndic*, à Cerisy-la-Forêt ; Rogues, à Carentan ; Fontaine, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; Racine, à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Leforestier, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Sicot, *secrétaire ;* Pottier, avoué ; Bourgois, vice-président du Conseil de Préfecture ; Amiard, avocat, *président.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

Président. — M. Dyvrande.

Juges. — MM. Leparquois, Guillon, Letréguilly.

Juges suppléants. — MM. Genson et Le Tual.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre, Marie et Léon, agréés et syndics.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. — M. Legrin, O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* Lemarchand, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelle, de la Broise.

Parquet. — M. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Bameule, *greffier ;* Gombert et Gilbert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Simon, *bâtonnier ;* Lemonnier, Layne, Frémin, Ouvrard, *secrétaire ;* Scelle, Rachine, V. Le Montier, *stagiaire ;* Sauvage.

Avoués. — MM. Blanchet, *président ;* Heuvrard, *syndic ;* Saussey, Normand, Lecuir, Davy, *secrétaire-trésorier ;* Fontaine et Lemardeley, *avoués honoraires.*

Huissiers audienciers. — MM. Lemasle, *syndic ;* Jean, Sauvaget, Caillère.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.— MM. Yver, Goumault, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville ; Guichard et Pichon, à La Haye-Pesnel ; Davy et Goussé, à Pontorson ; Robert, Feudé, à Saint-James ; Fouasse, à Sartilly ; Angot, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire.— MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Layne, avocat ; Davy, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.— Audience le *jeudi.*

Président. — M. Dior ✻ (Lucien).

Juges. — MM. Beguin fils, Leroy, Biard et Requier.

Juges suppléants. — MM. Encoignard et Malzard.

Greffier. — M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Dupérouzel, avocat ; V. Le Montier, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Houel, Godefroy et Dupont, agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; *mardi* et *mercredi*, affaires civiles ; *jeudi*, adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois O. A., *juge d'instruction ;* Ameline, Bernard, *juges.*

Parquet. — MM. Marchand, *procureur de la République ;* Malençon, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier ;* Oury, Lamache et Lefèvre, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon Favier, Vrac.

Avoués. — MM. Lemagnent, *président ;* Francis Brière, *syndic ;* Drouet, *rapporteur ;* Féron, *secrétaire ;* Leblond.

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de Paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). MM. Loyer, conservateur des hypothèques, *président ;* Diény, sous-préfet ; Favier, avocat ; Roberge, notaire honoraire ; Brière, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg

Audience le *vendredi*.

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Menut, Jourdan, Flamary, N...

Juges suppléants. — MM. Brun, Grouard, Besselièvre, N...

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Franck, *juges ;* Rabec, Delaunay, *juges suppléants*.

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République ;* Levilain, *substitut*.

Greffe. — MM. Dorléans, *greffier ;* Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers*.

Audiences : *lundi*, criées à 10 heures du matin ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi* et *jeudi*, audience civile à midi.

Avocats.—MM. N..., *bâtonnier ;* Guidon, Dupérouzel, *secrétaire ;* Chevalier, Rabec, Gritton, Amy-Larivière, Leterrier.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Maundrell, Bouvier.

Avoués. — MM. Lejolivet, Vicillot, *secrétaire-trésorier ;* Jean, Daniel, *président* ; Conrairie, Saffrey.

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Lecrosnier.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Rupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bezard et Lemoine, à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire.—MM. A. Regnault, Sous-Préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Vicillot, avoué ; N...,; Bazin, receveur de l'enregistrement ; Dorléans, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi* à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Bidel, Gosselin, Chauvel.

Juges suppléants. — MM. Lemercier, Lemare.

Greffier. — M. Lemoine.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaires ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; —*samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Bouglier-Desfontaines, N....

Parquets. — M. Guilmard, *Procureur de la République.*

Greffe. — MM. Sesboüé, *greffier ;* Legoux, *commis-greffier.*

Avocats. — MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay, Hémery.

Stagiaires. — M Bidois.

Avoués. — MM. Lesoudier, Poullain, *secrétaire-trésorier ;* Delaunay, *rapporteur ;* Radoul ; Jarnouën de Villartay, *président ;* Sauvé, *syndic.*

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lémoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Desfeux, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Ménard, Sous-Préfet ; Poullain, avoué ; Gérard, ancien avocat ; Fouilleul, receveur de l'enregistrement ; Millet, avocat ; Sesboüé, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général, *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre du Conseil.

Président. — M. Le Clerc.

Juges. — MM. Job, *juge d'instruction ;* Piton.

Juges suppléants. — MM. Costard, Jouvet.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Guimond, *greffier ;* Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, *stagiaire.*

Avoués. — MM. Brafin, Trouin, Breillot, Le Grusley, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. — MM. Leterrier, Demar , Goupil.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Leterrier, Demare, Jullienne, Goupil.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Tarin, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Chapron, Sous-Préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Guimond, *secrétaire*.

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Norgeot.....	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy.....	Lehéricey.....	Heussebrot, N.....	Cantrel.
Carentan.....	Lenoël	Bertrand, Artu	Legrand.
Marigny	Delacour	Leclerc, Lemoigne....	Legrand.
Percy...	Loyer	Blouet, Dubosq	Paumier.
Saint-Clair	Corbin.....	Madelaine, Sébire.....	Lamy.
St-Jean-de-Daye.	Margueritte .. .	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Anthouard	Chasles, Mithois.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Gardin.....	Le Roquais, Pommier.	Bisson.
Arrondissement d'Avranches.			
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley, Desdouitils	Gilbert.
Brécey	Laurent.....	Chapel, Debesne.....	Lemoyne.
Ducey	Leguidecoq	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Bureau...	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Delongraye	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Moussel	Lechat, Dartenay	N...
Pontorson.....	Foucher	Trincot, Guichard	Goron.
Sartilly	Fouasse	Le Neveu de Bussy, N.	Nicolle.
Villedieu.....	Vilquin	Davy, Tétrel	Lepetit.
Arrondissement de Cherbourg.			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac.....	Frémy.
Les Pieux.....	Courtois	Brisset, Laroque... ..	Lecoûté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine.....	Touzard, Fleury.....	Dubost.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Coutances.			
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Savary	Lair, Saffray	Louise.
Brébal.....	Frémin	Lemonnyer, Ameline..	Clerc.
Cerisy-la-Salle..	Hélie..... ...	Gaillard, Lehodey.....	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos	Lenesley.
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville...	Larose.
Périers	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L.	Davy-Lahurie ..	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel	Navarre	Lecacheux, Ledendu ..	Berthelot.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Levivier	Marivint, Bourguignon.	Roblin.
St-Hil-du-Har ..	Joubioux (Le)...	Lebret, Pinel.....	Tréhec.
Isigny-Paindave.	Lefaverais	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juv.-le-Tertre .	Costard.....	Grossin, Damame	Boursin.
Saint-Pois	Lemare.....	Morel, N.....	Gasnier.
Sourdevl-la-Brre.	Foubert	Almin, Enguehard	Beaugeard.
Le Teilleul	Hirbec.....	Dupont, Mâlon	Gesbert.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Barneville	Agnès	Denis, Lepelletier.....	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard	Langevin, Prével.....	Leroux.
Montebourg....	Le Sachey.....	Vrac, Buhot..... ...	Mouchel.
Quettehou.....	Sevaux	Hay, Vimont	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	Catherine	Hairon, Lécuyer	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic..	Delange.....	Morin, N.....	Chuquet.
Valognes	Le Marquand...	Le Cannelier, Le Grusley....	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Guillemin, Leclerc, Delaunay, *secrétaire*, à Saint-Lo ; Pain, à Saint-Clair ; Mithois, à Domjean ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; Desprairies, Regnault, à Carentan ; Heussebrot, *président*, à Canisy ; Leclerc, à Marigny ; Leroquais, *trésorier*, Gohier, à Torigni-sur-Vire ; Flicher, à Tessy-sur-Vire ; Dubosq, à Percy ; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger ; Charuel, à Montbray ; Lechevalier, *syndic*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Sébire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Leconte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; Aumont, Gosselin, à Ducey ; N..., Taurines, Hurel, à Granville ; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel ; Geoffroy, Darthenay, *syndic*, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson ; Manuelle, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Davy, *secrétaire*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bouteiller, à Cherbourg ; Hartel, à Tourlaville ; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise ; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux ; Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Adam, à Cérences ; Lerosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à La Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Savary, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Potier, à Blainville ; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *rapporteur*, Hamard, *trésorier*, Ledos, *secrétaire*, à Mortain ; Lebreton, Duchatellier, à Barenton ; Guérin, *président*, Lebret, Dupont, à Saint-Hilaire ; Varin, *syndic*, à Isigny ; Cruchet, au Buat ; Damame, *membre*, Giroult, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron, Guérin, à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, *membre*, au Teilleul ; Dupont, *trésorier*, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, *président*, Dubois, *secrétaire*, Damecour, à Valognes ; Bault, à Brix ; Langlois, *membre*, Picau, à Briequebec ; Guiffard, Lechevallier, *rapporteur*, à Montebourg ; Lemarinel, *membre*, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Lemerre, à Quettehou ; Mallet, à Saint-Vaast ; Tourroul, à Barfleur ; Denis, *trésorier*, à Barneville ; Legriffon, à Portbail ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Luce, *syndic*, à Pont-l'Abbé ; Dalidan, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'Armée et 10e Région militaire.

Grand quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Villaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : de Jessé C ✻, à Rennes.

Chef d'Etat-Major du 10e corps : Colonel Allotte de la Fuyë O ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Gallimard C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Gillet O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel Bardol O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne.—Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne. — Colonel Noail de la Villegille O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant. — Général Gillet O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel Lair de la Motte O ✻, directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Huet ✻, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration, Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances.)

Commandant. — Général Gillet O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Appert, sous-intendant de 3e classe, à Saint-Lo

Recrutement. — Chef de bataillon Péchoux O ✻, à Saint-Lo

Remonte. — Chef d'escadrons Dumalle ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Génie. — Capitaine Garlandier, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✻, à Granville

GENDARMERIE.

10e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Robert ✻, Lieutenant colonel, commandant la légion à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Decousser ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie à Saint-Lo.
Legavre ✻, capitaine, à Saint-Lo.
Mennerat, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Simon, capitaine, à Cherbourg.
Le Coutour, lieutenant, à Coutances.
Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.
Dronot ✻, lieutenant, à Mortain.
Rozel ✻, lieutenant, à Valognes.
Le Gouillou Mm. maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RESIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
SaintLo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Bocage.
Idem	»	1	Dupont.
Carentan	1	»	Faroux.
La Perrine	1	»	Faguais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Lair.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Jarno.
Marigny	»	1	Pottier.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	Courtoux.
Cherbourg	1	»	De La Haie Mm.
Idem	»	1	Hallot.
Les Pieux	»	1	Foucher Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Lemoigne Mm.
Equeurdreville	»	1	Bindel Mm.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Beaumont	»	1	MM. Le Bourdonnec.
Tourlaville	»	1	Lamache Mm.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Gleyo Mm.
Granville	1	»	Hue.
Idem	»	1	Brisville.
Villedieu	1	»	Levêque.
Pontorson	1	»	Briend.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Rabé.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Saligner Mm.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Mancel Mm.
Idem	»	1	Mignot.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Lacour.
Saint-Pois	»	1	Verger.
Barenton	»	1	Pican.
Isigny	»	1	Dubois.
Coutances	1	»	Lormel.
Idem	»	1	Mancel Mm.
Périers	1	»	Simon.
Gavray	1	»	Ruel.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Renault.
La Haye-du-Puits	1	»	Recourt.
Agon	»	1	Bergé Mm.
Saint-Jores	»	1	Ganier.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer	»	1	Hamon.
Valognes	1	»	Cornille Mm.
Idem	»	1	Paulou.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Rolland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Dalibot.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Crestey Mm.
Bricquebec,	»	1	Raux Mm.
Barneville	»	1	Quinguer.
Barfleur	»	1	Hairon.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Puech C ✻, Vice-Amiral, Commandant en chef, Préfet maritime.

Barthes ✻, de Robien, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime — MM. de Montesquiou Fézensac O ✻, contre-amiral, chef d'état-major de l'arrondissement ; Michel O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major; Delaunay O ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Mazier ✻, capitaine de frégate, chef de la 2me section ; Le Clézio ✻, sous-commissaire, chef de la 3e section ; N..., chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section ; Le Barrier ✻, sous-commissaire, secrétaire du Conseil d'administration du port.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Baude ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'état-major.

Archives, cartes plans, et observatoire. — M. Grossin, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. — M. Carpentin O ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Escande O ✻, contre amiral, major général de la marine ; Girard, O ✻, mécanicien inspecteur, adjoint au major général ; Thierry, O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; Auvert ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Laffisse ✻, mécanicien en chef, 2e adjoint au major général ; Deloche, lieutenant de vaisseau, 2me aide-de-camp ; Malo-Lefebvre, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des gardes-consignes ; Wolff, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Picot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; de Marolles, capitaine de frégate, sous-directeur ; Collin-Porjégoux, capitaine de frégate, sous-directeur ; Freed, Eng, Assier de Pompignan, lieutenants de vaisseau ; Calvet, Schæffer, enseignes de vaisseau, officiers adjoints ; Jezéquel, sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Korn O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Choron ✻, ingénieur de 1re classe ; Champenois, Louis, ingénieurs de 2e classe ; Moissenet, Laubeuf, Galy, Robin, sous-ingénieurs de 1re classe ; Guyot, Brillié, sous-ingénieurs de 2e classe ; Ziégel, Lacoste, Dargier de Saint-Vaubry, Duchez, sous-ingénieurs de 3e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, capitaine de frégate, commandant la défense fixe; Meunier ✻, Andrieu ✻, lieutenants de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Pillot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur; N ., capitaine de frégate, sous-directeur; N.., capitaine de frégate, commandant; Viard ✻, Mercier de Lostende, Moritz, Barbin, de Pommereau, Le Cannelier, Martinse, Levy-Bing, de Perrinelle-Dunvay, Lanxade, Pumpernéel, lieutenants de vaisseau; Brisson, de Douville, de Maillefeu, Villemot, Dursez, Nel, Delcroix. Morel, Pioger, Festugière, Leclerc, Rey, Pommellet, Trubert Revault, Escande, de Masson, d'Antume-Faivre, enseignes de vaisseau; Girard, mécanicien en chef; Leclerc, mécanicien principal de 1e classe; Arnba et Benabes, mécaniciens principaux de 2e classe; N..., aide-commissaire, officier d'administration; Fras, médecin de 1e classe.

Commissariat. — MM. Le Grix O ✻, commissaire général; Le Brisoys-Surmont O ✻, Sainte-Claire-Doville ✻, commissaires; Martin ✻, Robiou du Pont, de Fouilhac et de Padirac ✻, commissaires-adjoints; Sallé, Dragon de Gomiécourt ✻, Jean Pascal, Fabre, Mestrel, Porcher, sous-commissaires de 1re classe; N..., aide-commissaire.

Inspection. — MM. Prigent G O ✻, inspecteur en chef; Hamelin ✻, inspecteur; Gaïc, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 1re classe.

Service de santé. — MM Rouvier O ✻, directeur; Michel O ✻, sous-directeur; Danguy des Dézerts ✻, médecin en chef; Rémond ✻, Vergniaud ✻, Couteaud, médecins principaux; Fras, Valence, Barbolain, Santelli, Mazet, Laurent, Leclerc, Cousyn, Babot et Recoules, médecins de 1re classe; Rul, Pervès, Battarol, Aubry, médecins de 2e classe; Léonard ✻, pharmacien en chef; Baucher ✻, pharmacien principal; Vignoli, pharmacien de 1re classe; Guichard, Le Naour, Porte, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal; Dounon, Ozouff, Sautron et Lepelley, agents administratifs; Leprévost, Guillemot, Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Duchemin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Courtois, agent comptable principal; Lapotaire, Lacroix, Bérenguier, Le Pogam, Fournerie et Boulard, agents comptables; Lepoittevin, Duval, Robine, Frigout, Miclot, Le Dentu, Poupeville, Thomine et Adam, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Le Gac, aumônier de l'hôpital maritime; N..., aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques. — MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime. — Quartier de Cherbourg. — MM. de Faucher de la Ligerie ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Poulain, agent principal du commissariat;

Rendu ✻, trésorier des Invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre) syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Dusossois, syndic à Diélette Bertaut, syndic à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Wolf, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime à la Hougue ; Bonniol, agent du commissariat, à la Hougue ; Le Biez, syndic, à la Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Boullanger, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte.—1er Dépôt. — MM. Dumont O ✻, capitaine de vaisseau, commandant ; Bongrain, capitaine de frégate, commandant en second ; Noël ✻, lieutenant de vaisseau, adjudant-major ; Mazier ✻, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Grossin, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement et d'armement ; Mangematin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie de dépôt ; Guillon, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du petit Etat-major ; Franques et Talon, enseignes de vaisseau ; Sallé, sous-commissaire, trésorier ; Riche O ✻, médecin principal, médecin-major ; Hagen, médecin de 2e classe.

2e régiment d'artillerie de la marine. — MM. Delaissey, colonel ; Valbaum, lieutenant-colonel ; Etienne, major ; Marescot du Thilleul, chef d'escadron ; Ramade, capitaine-trésorier ; Smet, sous-lieutenant, adjoint au 1er trésorier ; Portères, capitaine d'habillement ; Crémont, capitaine instructeur ; Rémond, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Camboulives, vétérinaire en 2e ; Buisson, médecin major de 1re classe ; Bonnefoy, médecin aide-major.

1re Batterie montée. — MM Fortin, capitaine en 1er ; Sarrieu, capitaine en 2e ; Seauvet, lieutenant en 1er ; Cappens, Terret des Chênes, sous-lieutenants.

2e Batterie montée. — MM. Marignac, capitaine en 1er, Bonnard, capitaine en 2e ; Goldsmidt, lieutenant en 1er ; Lotte, Gillet, lieutenants en 2e ; Thomas, Harranger et Bergeaud, sous-lieutenants, élèves.

3e Batterie montée. — N.... capitaine en 1er ; Roussel, capitaine en 2e ; Cayrade, lieutenant en 1er ; Robert, Gâtard, Lazare, lieutenants en 2e ; Trégoat, sous-lieutenant, élève.

4e Batterie de montagne. — Grosmanjin, capitaine en 1er ; Dubois, capitaine en 2e ; Didio, lieutenant en 1er ; Gérard et Braun, lieutenants en 2e.

5e Batterie à pied. — MM. Fourcade, Derappe, Flagel, Breton, Jacques, Reichemberg, Odent, capitaine en 1er ; Marandet, lieutenant en 2e.

1re Compagnie d'ouvriers. — Périn, capitaine en 1er ; Le Divellec, capitaine en 2e ; Francerie, lieutenant en 1er ; Lotte, sous-lieutenant.

INFANTERIE DE MARINE. — 1er Régiment.

ETAT-MAJOR. — MM. Jorna de la Calle, colonel. — Fouquet, lieutenant colonel ; Adam de Villers, Amouroux, Cannivet, Ytasse, Dain,

Benoist, Caudrelier, chefs de bataillon ; Simonin, major ; Metz, Nicolas, capitaines adjudant-major ; Meunier, capitaine-trésorier ; Magnen, capitaine d'habillement ; Seigner, Léger, Lagarde, Pottier, capitaines de 1re classe.

Hitzman, Compérat, Levasseur, Audié, de Vachon, Chambert, Giorgo, Ruelleau, Chartrain, Hermet, Dupain, capitaines de 2e classe ; Barvet, lieutenant adjoint au capitaine trésorier ; Barlety, lieutenant d'armement ; Rouvellan, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement ; Philippe, lieutenant porte-drapeau ; Nazareth, Martinaud, Garnier, Blanc, Legendre et Mativat, lieutenants de 1re classe ; Morel, Ducarre, Thomas, Coutaut, Chamaron, Bertrand, Beynet, Bouteloupt, Bonin, Cauvin, Conrad, lieutenants de 2e classe ; Coquet, Houdaille, de Fayole, Dubois, Céré, Dehaye, Triol, sous-lieutenants ; Couteaud, médecin principal ; Coppin, Battarel, médecins aide-major.

1er Régiment.

5e Compagnie. — MM. Parent de Curzon, capitaine.

6e Compagnie. — MM. Laty, capitaine ; Lapouble, lieutenant.

7e Compagnie. — MM. Clavel, capitaine ; Régnier, lieutenant.

8e Compagnie. — MM. Vicard, capitaine de 1re classe ; Desaulty, sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. Landerouin, capitaine ; Beaudoin, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Cler, capitaine ; Ruel et Belgrand, sous-lieutenants.

11e Compagnie. — MM. Gauvain, capitaine de 2e classe ; Rideau, sous-lieutenant.

12e Compagnie. — MM. Ganier, capitaine ; Hette, sous-lieutenant.

13e Compagnie. — MM. Charles, capitaine ; Buck, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Frèrejean, capitaine ; Quehehini, sous-lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. de Badens, colonel ; Lamary et Comte, lieutenants-colonels ; Boudonnet, Quiquandon, Boutrois, Goldschen, Mougeot, chefs de bataillon ; Reynier, major ; Annet, Laumonnier, Mamus, Collin, Lunbour, Delaplane, Tétard, Sarret, capitaines de 1re classe ; Poulain, capitaine-trésorier ; Millot, Dhual, Carsat, capitaine adjudant-major ; Didelot, Testut, Gérard, Chaales des Etangs, Rémond, Génin, Ferrandi, Ancher, Hugo, capitaines de 2e classe ; Brantonne, lieutenant-adjoint au trésorier ; Frossard, lieutenant porte-drapeau ; Coquant, lieutenant d'habillement ; Sablières, Deshayes, Bunas, Cuttier, Dufoulon, lieutenants de 1re classe ; Trestournel, Gommery, Martin, Lambla, Brugirard, Munier, Vacher, Lemagnen, Dussault, Moreau, Fouque, Dupeuble, Vincent, Bernard, lieutenants de 2e classe ; Cousin, Pinchon, Héral, Matagne, Drot, Pascal, Serre, Delaunay, Delbos, Agnès, Ret, sous-lieutenants ; Vergniaud, médecin principal ; Rul et Brusine, médecins de 2e classe.

1re Compagnie. — M. Larrieu, capitaine.

2e Compagnie. — M. Blandin, capitaine de 1re classe.

3e Compagnie. — MM. Couite, capitaine ; Martin, lieutenant.

4e Compagnie. — MM. Joly, capitaine de 1re classe ; Roussel, lieutenant de 2e classe.

5e Compagnie. — M. Bellier, lieutenant de 2e classe.

6e Compagnie. — MM. Jacquin, capitaine ; Sénélar, lieutenant.

7e Compagnie. — M. Delaforge, capitaine.

8e Compagnie. — M. Mertzweiller, sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. De Bouvier, capitaine de 1re classe ; Chapuis, lieutenant de 2e classe ; Level, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Lambour, capitaine ; Vaillant, sous-lieutenant.

11e Compagnie. — MM. Maillot, capitaine ; De Laverrie, de Vivants, lieutenants.

12e Compagnie. — MM. Delaval, capitaine de 1re classe ; Jacobi, sous-lieutenant.

13e Compagnie. — MM. Monnoye, capitaine ; Milhau, lieutenant ; Noël et Gillot, sous-lieutenants.

14e Compagnie. — MM. Dessort, capitaine ; Quintard, lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

Etat-Major général. — Reste C ✱, général de brigade ; Divin, capitaine officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

Quartier de Granville. — *Commissariat.* — MM. Barbaroux ✱, commissaire-adjoint de la Marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont ; agent de 1re classe ; Lamusse, commis de 1re classe ; Jean, commis de 2e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Racine, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Régneville.

Ecole d'hydrographie. — M. Dutard, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville. — M Robillard ✱.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Villard ✱, à Genest ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémandant, à Carolles ; Daliphard ✱, à Avranches ; Daniel, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Tréquilly, à Courtils ; Leupeu, à Lingréville ; Carnel, à Champeaux-Bouillon ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains ; Régnault, à Regnéville ; Fouché, à Gouville ; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — MM. Kerlérous, brigadier; Puil, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM Lerond, chef guetteur et Leborgne, guetteur, à Agon; Gouyet, guetteur, à Chausey; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc); Le Bozec, guetteur, (le Roc); Ricour, chef guetteur, à Chausey.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Fautrad, lieutenant de vaisseau, commandant la *Sainte-Barbe* et la station navale de Granville.

M. Pasqué, 1er maître de timonerie, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Herry, 1er maître de timonerie, commandant de la *Macreuse*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX O ✻, 2e classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Contrôleur général de l'exploitation commerciale. — M. Duplan.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — Herscher, 3e classe, rue de la République, 55, à Rouen.

Contrôleurs des mines. — MM. Scheffler, principal, Caen; Yvart, principal, Flers.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1re Section (*Carentan à la Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef.—M. GOUTON ✻, 1re classe (M. A.), à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Leroy (M. A.), sous-ingénieur à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Loyer, 4e classe, à Carentan.

2e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*), en exploitation.

Ligne de Coutances a Regnéville.

Ingénieur en chef.— M. Gouton ✻, (M. A.), 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. de Larminat, 1re classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson (Th.), conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* Agriculture. Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. — M. Picquenot O ✻, 2e classe, 28, avenue Marceau, Paris.

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻ (M. A.), 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.— MM. Jomier, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe, d. n., à Granville ; Leroy (M. A.), sous-ingénieur d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs. — MM. Sanson (Th.), principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal ; Le Chevalier, principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Loiseau, 1re classe, à Avranches ; Omond, 1re classe, à Saint-Lo ; Savary, 1re classe, à Cherbourg ; Servain, 1re classe ; Dubost, 1re classe ; Marie, 1re classe, à Saint-Lo ; Morin, 2e classe, à Granville ; Roullant, 2e classe ; Jeanne (Eug.), 2e classe, à Cherbourg ; Porée, 2e classe ; Sanson (A.), 2e classe, à Granville ; Renault, 2e classe, à Barfleur ; Desmares, 2e classe, à Cherbourg ; Languehard, 2e classe, à Cherbourg ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysan (Eug.) 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 2e classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 3e classe, à Saint-Lo ; Bazile, 3e classe, à Granville ; Mabire, 3e classe, à Carentan ; Dumouchel, 3e classe, à Granville ; Loyer, 4e classe, à Carentan ; Samson (J.), 4e classe, à Cherbourg ; Penteux, 4e classe, à Saint-Lo.

Services divers. — MM. Guéroult, 1e classe, à la Compagnie de l'Ouest, à La Haye-du-Puits ; Hervé, 3e classe, en disponibilité, pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 3e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg ; Courtet, 4e classe, à la compagnie de l'Ouest.

Commis. — MM. Marest, principal, à Cherbourg ; Tual, 1e classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 2e classe, à Granville ; Ferdinand, 2e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Safrané, (Eug.), 2e classe ; Pellé, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3e classe ; Lamy, 3e classe, à Saint-Lo ; Corre, 3e classe, Fleury, 3e classe ; Turbert, 3e classe ; Dumoncel, 3e classe ; Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe ; Hameroux, 4e classe, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 1re classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 2e classe, à Barfleur ; Cresté, maître de 2e classe, à Saint-Vaast ; Le Clerc, maître de 4e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 4e classe, à Cherbourg ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Picot, faisant fonctions de maître, à Porbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service. — M. Bourdelles O ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✻ 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. Demouy ✻, 2e classe, rue Bayen. 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers de port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Lignes de Paris a Cherbourg, d'Argentan a Granville, de Lison a Lamballe, de Sottevast a Coutances, de Vitré a Fougères et prolongements, Carentan a Carteret et de Vire a Saint-Lo.

Inspecteur général. — M. Demouy ✻, 2e classe, ponts et chaussées, 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. Pelletan ✻, 2e classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation. 10, quai de Billy, Paris ; Dieulafoy, (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Kleine ✻, 2e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris ; Le Cornu ✻, 2e classe (mines), chargé du service central, 12, boulevard Montparnasse, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbet ✻, 1re classe (ponts et chaussées), à Caen ; Herscher, 3e classe (mines), à Rouen ; Nanot 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; Bernheim, 2e classe (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Lavalley, principal, à Caen ; Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, 1re classe, à Rennes ; Deschâteaux, 3e classe, à Caen.

Commis. — MM. Leroux, 3e classe, au Mans ; Trouplin (M.), 4e classe, à Caen ; Trouplin (R.), 4e classe, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, 1re classe, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes.

Contrôleurs comptables. — MM. Juffé, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Marion ✻, 4e classe, à Vitré ; Valette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. PERRIN ✻, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. N... Le Conte, 3e classe, à Mayenne.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches ; Louvel, 1re classe, à Alençon ; Rocher, 1re classe, à Alençon ; Fouqué, 3e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M. BELLIER DE VILLENTROY, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Lemazurier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Maître, Le Clerc.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Vignon, receveur particulier ; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Chabert, receveur particulier ; M. Duteil, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Benoît, receveur particulier ; M. Mueller, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, receveur particulier, M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier ; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel, *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Hiot, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bouthreuil, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Taillefer, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Lallier, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Mantaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Martin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

De Saint-Stéban, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, Le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Garnier, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Lemutricy, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huines, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

Bigolet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Alix, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Beaudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Roche, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

German, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Nicolas, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.
Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
Lecavelier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Gonneville, le Theil, le Vast, Varouville.
Du Laurens de Montbrun, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
Bernard, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.
Marguerie, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville. Vauville.
Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.
Réquier, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebosc, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.
Barbarin, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gourbesville, Néville, Réthoville, Vrasville.
Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouëtte, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.
N....., *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.
Michaud, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.
Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.
Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le Gast, Sourdeval-les-Bois.
Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *Pirou*, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.
Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.
Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.
Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.
Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.
De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.
Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.
Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
Tounissont, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.
Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.
Dauteuille, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.
Avenette, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.
Lebrun, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois
Hervy, *Sourdeval*, Beaufiçel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beaufiçel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
Goulias, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Clavereul, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville

Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sottosville-en-Beaumont.

Duverne, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legouix, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Martin, *Négreville* (résidence à Briquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Macel, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Regnault, *Saint-Vaast-la-Hougue*, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Garnier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Andouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Bruchevillle, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Bellier de Villentroy, de Commines de Marcilly, Blouët.

Administrateurs : MM. Angot, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée, Gosse, Sicot.

Caissier : M. Moreau.

Chef de comptabilité : M. Caubère.

Commis : MM. Leroy, Allemandet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Simas.

Caissier : M. Duval.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et 75 °/₀ sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. Ed. Lorin ✻, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue du Neufbourg, 8.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Jozeau, place des Beaux-Regards, n° 18, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigni. — M. Bony, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigni.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 3e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. — M. de Gratien, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vast, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Bossu, contrôleur de 2e classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23. — Perceptions de Beaumont, Brillevast, les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville, Tocqueville.—Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai de Paris, 78. — Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Tangueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue Thiers, 33.—Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, la Haye-du-Puits, Négreville, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances. — M. Caussé, contrôleur de 3e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville. — M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches. — M. Chassan, contrôleur de 1re classe, à Avranches, rue du Séminaire, n° 3. — Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontaubault, Poutorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36. — Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, la Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain. — M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain. — Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraires-Contrôleurs.

MM. A. Lorin, rue du Château, 12, et Rault, rue de la Préfecture, 17, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur : M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Bohn, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction. — M. Rigault.

Employé du Timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateurs des hypothèques. — MM. de Mendonça, à Saint-Lo ; Ackein, à Avranches ; Loyer, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gauter, à Mortain ; François, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Roulier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Dutheil, à Canisy ; Gabriel, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Guillon, à Percy ; Juloux, à Saint-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches ; Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Jaouen, à la Haye-Pesnel ; Lefebvre, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Mortain, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; Brouard, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Bonnieux, à Cerisy-la-Salle ; Schlinger, à Gavray ; Bresson, à la Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Fouilleul, à Mortain ; Martin, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Danide, à Isigny-le-Buat ; Levenard, à Juvigny ; Leroulley, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Sébire, au Teilleul ; Agnés, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecompte, à Bricquebec ; Guérin, à Montebourg ; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. de Laurens, Dégot, Lecannu, Roullier, à Cherbourg ; Aupoix et Quévillon, à Valognes ; Dudouyt, à Coutances ; Gautier, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche, fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. Allaire, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. Mochet, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✱, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du Nord.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville ; Reulos, vérificateur, à Granville ; Giron de la Massuère et Duval, vérificateurs-adjoints, à Granville ; Gillet, Launay et Rosse, commis, à Granville ; Lenfant, receveur, à Regnéville ; Audoire, receveur à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret ; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg. — MM. Denis du Désert, receveur principal, à Cherbourg ; Alberty, sous-inspecteur ; Cousin, contrôleur ; Henry, Monnier et Le Dérubey, vérificateurs ; Adam, vérificateur-adjoint ; Emard, Lelaidier et Level, commis, à Cherbourg ; Lepoittevin, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Binet, commis, à Saint-Vaast ; Manquest, receveur, à Carentan ; Lemouton, receveur, à Diélette ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Dumas, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Jugan, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Joubert, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Rapilly, lieutenant, à Regnéville. — Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville ; Jouenne, à Hautteville ; Beuzeval, à Regnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Fardet, capitaine, à Gouville ; N....., lieutenant, à Blainville ; Rietsch, sous-lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon ; Chauvel, à Blainville ; Ameline et Duval, à Gouville ; Journeaux, à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Marlet, capitaine, à Portbail ; Richard, lieutenant, à Carteret ; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière. — Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Lahousse, à La Cosnardière ; Grossin, à Denneville ; Jean, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Simon, à Carteret ; Launay, à Hattainville. — M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine à Diélette ; Rumeau, sous-lieutenant au Rozel ; Druard, lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Cahu, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Tiphaigne, à Diélette ; Tirel, à Siouville ; Agnès, à Vauville. — M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Couillet, sous-lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Le Guest, à Beaumont ; Deganne, à Herqueville ; Doussin, à Jobourg ; Hébert, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Castel, à Saint-Germain-des-Vaux ; Bréard, à Saint-Martin-des-Vaux ; Le Begin, à Omonville ; Chasles, aux Dues ; Lemétayer, à Landemer. — Patrons : MM. Lejeune, à Auderville ; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moucel, à Saint-Anne ; Fontaine, Leviel, Osmond, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Renoult, capitaine, à Barfleur ; Vaultier, sous-lieutenant, à Fermanville ; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Gervais, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Belliard, à Cosqueville ; Marigny, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Devicq, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Bretel, à Morsalines. — MM. Simon, patron, à Fermanville et Heuguet, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Grumelard, capitaine, au Grand-Vey ; Leclerc, lieutenant, à Carentan ; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Monteuit, à Quinéville ; Geffroy, à Ravenoville. — Fortin, à la Madelaine ; Mahaut, au Grand-Vey ; Moitié, à Carentan ; Vaugrande, à Brévands.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✻, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. Renoult, à Barfleur.

Compagnies actives. — 1re : MM. Grumelard, capitaine ; Leclerc et Lechevalier, lieutenants. — 2me : MM. Laurent, capitaine ; Leprieur, lieutenant ; Couillet, sous-lieutenant. — 3e : MM. Marlet, capitaine ; Lafosse et Rumeau, sous-lieutenants. — 4e : MM. Fardet, capitaine ; Hautemanière et Rapilly, lieutenants. — 5e : MM. Maron, capitaine ; Jouvin et Dumas, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Le Floch, lieutenant.

Services de santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Bailleul, Frémin et Papillon, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloulouxet Marguerie, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Lambert, médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10e corps d'armée.

Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Dufour, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, Guillant, commis de direction ; Chauvin, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Pelletier, contrôleur.

Saint-Lo. — Ereau, Flament, Baréron, Limet, commis ; Nicolas. Le Revert, surnuméraire.

— Taupin, receveur ; Le Baron, commis principal.

Carentan. — Lesteven, receveur ; Manier, commis principal.

Marigny. — Bébin, receveur ; Poujade, commis principal.

Tessy. — Ducla, receveur ; Gauthier, commis principal.

Torigni. — Lecoutey, receveur ; Rabardel, commis principal.

Coutances. — Thomasse, receveur, entreposeur.

— Lemazurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.

— Blanc, Plantard, Béra, commis.

— Armenault, receveur ; Fleury, commis principal.

Bréhal. — Roudaut, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.

Gavray. — Liégois, receveur ; Mandon, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boivert, receveur ; Feulou, commis principal.

Lessay. — Boivert, receveur ; Bascouret, commis principal.

Périers. — Lehodey, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. d'Aubenton, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.

Avranches. — Cazin, receveur principal ; entreposeur.

— Fournioux, contrôleur.

— Leprince, Pioche, Rouxel, Loiseau, commis.

Granville. — Michelot, contrôleur.

— Klein, receveur particulier sédentaire.

— Hochard, Loizemant, Bernard, N...., commis.

Brécey. — Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey. — Poirier, receveur ; Faligot, commis principal.

Pontorson. — Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James. — Monmirel, receveur ; Le Berrigaud, commis principal.

Sartilly. — Cordon, receveur ; Testu, commis principal.

Villedieu. — Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain. — Bertrand, receveur, entreposeur ; Aunay, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul. — Boucher, receveur ; Guégan, commis principal.

Saint-Hilaire. — Arribard, receveur ; Anger, commis principal ; Merlin, commis du service des distilleries.

Saint-Pois. — Gouriou, receveur ; Kerleau, commis principal.

Sourdeval. — Fouquet, receveur ; Trémel, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecoq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Loulier, Delon et Prat, commis de sous-direction ; Levêque, surnuméraire.

Cherbourg. — Létissier, receveur principal, entreposeur ; Bazin, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Desbois, Toinel et Jardin-Thiévenaz, commis principaux, chefs de poste.

Dulac, Bourel, Caillault, Juloux, Boisson, Quinbetz, Pétillon, commis.

Beaumont. — Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville. — Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux. — Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. — Guérin-Villaubreil, receveur ; Le Bihan, commis principal.

Tourlaville. — Ozenne, receveur ; Sugneau, commis principal.

Valognes. — Lacroix, receveur entreposeur ; Lépine, receveur ; Rio, commis principal.

Bricquebec. — Mouchot, receveur ; Gillet, commis principal.

Montebourg. — Desplanques, receveur ; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur ; Gondouin, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Radenen, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Duchaussey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Godechou, *commis principal ;* Legendre, Clerbout, Portais, Bouchard, Sibran, Lebreton, Guerrand, *commis*.

MM. Duval et Menandt, *brigadiers-facteurs*.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier*.

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Daussy, rec. p^{l}.	M. Daussy, r^{r} p^{l}.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Bacilly	»	M. Morin.
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	Madelaine.	Madelaine.
Beaumont-Hague	Lepasquier.	Lepasquier.
Bérigny	Mme Bigot.	Mme Bigot.
Blainville	Mlles Lehuby.	Mlles Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Buais	Mme v^{e} Clouard.	Mme v^{e} Clouard.
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	»	Mme Lacroix.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mlle Hardy.	Mlle Hardy.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delafosse.	Mme ve Delafosse.
Cerisy-la-Salle	Mme veuve Vindard.	Mme Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bureau de l'arsenal)	»	M. Legagneux.
Id. (bureau du Val-de-Saire)	M. Schemel.	M. Schemel.
Condé-sur-Vire	M. Lamoureux.	M. Lamoureux (gt).
Coulouvray-Boisbenâtre	Mlle Dromer.	Mlle Dromer.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances	Mme veuve Lédevin.	»
Denneville	M. Lyron.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Equeurdreville	Mmes Le Cuirot.	Mme Le Cuirot.
Fermanville	Duval-Lapallière.	»
Flamanville	Mlles Lelanchon.	»
Gavray	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Ger	Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mme veuve Gouye.	Mme veuve Gouye.
Granville	M. Crolard.	M. Crolard.
Gratot	M. Huet.	»
Grosville	Mlles Guillot.	»
Hambye	Lehodey.	Mlle Lehodey.
Haye-du-Puits (La)	M Lesage.	M. Lesage.
Haye-Pesnel (La)	Mlle Nicolle.	Mlle Nicolle.
Isigny-le-Buat	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Jullouville	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	Mme veuve Boucher.	Mme ve Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste). — (Téléph^e).	M. Hérault (gérant).	M. Hérault (gérant).
Montbray	Mlle Nourry.	Mlle Nourry.
Montebourg	Mme Josse.	Mme Josse.
Montmartin-sur-Mer	Mlle Bourdon.	Mlle Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Mlle Fossey	Mlle Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M. Gaillard.	»
Percy	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers	Mmes veuve Leclerc.	Mmes ve Leclerc.
Pieux (Les)	Lechevalier.	Lechevalier.
Pont-Hébert	Mlles Gallery de la Tremblaye.	Mlles Gallery de la Tremblaye.
Pont-l'Abbé-Picauville	Lombard.	Lombard.
Pontorson	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Portbail	Mlle Hinet.	Mlle Hinet.
Prétot	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Quettehou	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville	Delacour.	Delacour.
Quinéville	M. Coupé.	»
Regnéville	M. Loison.	M. Loison.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Remilly	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Réville	M. Fontaine.	»
Roncey	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Ruffosses	»	M. Marguerite.
St-Aubin-de-Terregatte	Mlles Castel.	Mlles Castel.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague	Mme Clément.	Mme Clément.
Saint-Denis-le-Gast	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny	Coupard.	Coupard.
St-Hilaire-du-Harcouët	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint-Jean-des-Baisants	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Saint-Laurent-de-Cuves	M. Roussel.	»
Saint-Malo-de-la-Lande	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Sainte-Marie-du-Mont	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Sainte-Mère-Eglise	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise	Mmes ves Larue.	Mmes ves Larue.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
St-Samson-de-Bonfossé	Mlles Perrin.	Mlles Perrin.
Saint-Sauveur-Lendelin	Guénon.	Guénon.
St-Sauveur-le-Vicomte	Leprévost.	Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.
Sartilly	Leterrier.	Leterrier.
Sottevast	Mlle Requier.	»
Sourdeval	Mlle Lecuyer.	Mlle Lecuyer.
Teilleul (Le)	Mlle Joubin.	Mlle Joubin.
Tessy-sur-Vire	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Tourlaville	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Valognes	M. Fournier.	M. Fournier.
Vast (Le)	Mlle Walter.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mme ve Hus.	»
Villedieu-les-Poëles	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe Jardeheu.
Barfleur-Gatteville.	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chausey.	Querqueville.
Cap Lévi.	Ile Pelée.	Saint-Germain sur-Ay.
Carteret.	Nez de Jobourg.	
Cherbourg Digue.	Onglet (Vigie de l').	

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O. A. (M. A.), agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant, O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau ; Darthenay, agent voyer de 1re classe, chargé de la comptabilité ; Bigot, agent voyer, aide-comptable ; Desaunettes, agent voyer, chargé du service d'ordre ; Adam, agent voyer, dessinateur ; Douchin, agent voyer auxiliaire ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Horel, agent voyer cantonal, et Letourneur, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Lacolley, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Jougan et Simonne, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Parey, agent voyer auxiliaire et Culleron, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Valognes. — MM. Leconte et Fras, agents voyers auxiliaires.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondisssement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Valéry, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à la Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Roger, agent voyer hors classe, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Boitel, aux Pieux, Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Lerebours aîné, à Lessay ; Jeanne, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Le Villain, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr GERMAIN (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, official ; Legoux, vice-official, agréés par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général ; Sanson, Fleury, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi, S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun ; NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio ; Hugonin ✻, évêque de Bayeux ; Billard, évêque de Carcassonne ; Bécel ✻, évêque de Vannes ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; Le Roy, évêque d'Alinda, vic. ap. du Gabon ; Touchet, évêque d'Orléans ; Mgr Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard, Dallain.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Gillot, Jouenne, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Leroux, Blanchet, Béatrix.

Germain, Lepeltier, Leroy, (A.), Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Dolbet, Hamelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hamel (J. L.), Fontaine (C.), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Tirhard, Bizon, Baron.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Colibert, économe ; Lagardère, professeur de dogme ; Thézard, professeur de droit canon ; Parpaillon, Vauloup, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

Mgr. l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Colibert, économe ; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire.—Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre. — Rhétorique : Gonet, prêtre. — Sciences : Laisney, prêtre ; Madeleine, prêtre. — Pasquet, prêtre. — Histoire : Fortin, prêtre. — Seconde : Baudry, prêtre. — Troisième : Grente, prêtre.— Quatrième : Geffroy, prêtre.—Cinquième : Legendre, prêtre. — Sixième : Brière, diacre.—Septième : Michel, sous-diacre. — Huitième : Chaulieu, prêtre. — Français : François, prêtre ; Lemaître, prêtre ; un laïque. — Anglais : Datin, prêtre. —Présidents d'études : Costard, Lebaron, prêtres ; Jardin, sous-diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire.—Directeur : Savary, prêtre. — Philosophie : Postel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Gautier, prêtres. — Sciences : Quesnel, Hérembourg, Lenesley,

prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Gourat, Dhuine, prêtres. — Troisième : Lemasson, Morel, prêtres. — Quatrième : Houssin, Marie, prêtres.—Cinquième : Louis, prêtre, Niobey, sous-diacre. — Sixième : Vasselin, prêtre. — Septième : Dehacquebey. — Huitième; Mesplet, prêtre — Classe préparatoire : un laïque. — Français : David, prêtre, Lemoigne. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Marguerye, prêtres ; Mette, Moreau, diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Chevrel, prêtre. — Directeur : Guiné, prêtre. — Philosophie : Guiné, prêtre. — Rhétorique : Jourand, prêtre. — Sciences : Gaudin, Louin, prêtres. — Histoire : Damourette, prêtre. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Rabasté, prêtre. — Quatrième : Macé, prêtre. — Cinquième : Roussel, (P.), prêtre. — Sixième : Pelletier, prêtre.—Septième : Brault, prêtre. — Huitième : Burgot, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Allemand : un laïque. — Présidents d'étude : Le Trévédic, Barre, prêtres. — Fautrot, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre ; un laïque.

Elèves ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège). — MM. Pontis, prêtre, directeur ; Gardie, Talvaz, Roblin, prêtres ; trois laïques professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estard, prêtre, directeur ; Desboulletz, Salmon, prêtres, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Ruault, Pénitot, prêtres; deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège).—MM. Périer, prêtre, directeur ; Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Havard, supérieur, Bailleul, Leclerc, Colin, Méry, Le Beuve, Cailly.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vaultier, supérieur ; Confiant, Lecoursonnais, Guillaume, Roussel, Judith, Bernard.

Au Mont-Saint Michel. — MM. Pouvreau, supérieur ; Grosset, Fouillet, Cochet, Bouteloup, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*. M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet ; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Provost ; à Ducey, *Trini-*

taires, M. Briens ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais ; à Coutances, *Augustines*, M Bouillon, *Sacré-Cœur*, M. Poulain ; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel ; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente ; à Carentan, *Augustines*, M. Trincot ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lehodey ; *Augustines*, M. Leconte ; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge*, M. Gendrot ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin ; à Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Moulin ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M Fougeray ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M, Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Louaye ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumônier de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Fleury ; à Saint-Lo, M. Pénitot ; à Mortain, M. Renault ; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard ; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Martin, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. A., secrétaire de l'Inspection académique ; Fouchard O. A., Vacheron, commis d'Inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Floret O ✻, O. I., préfet, *président ;* Deries O. I., inspecteur d'académie, *vice-président ;* Riotteau, député ; Morel, sénateur ; Regnault, député ; Le Moigne, conseiller général ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Ménard, instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers, institutrice publique, à Cherbourg ; MM. Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo et Mabilais O. A. inspecteur primaire, à Avranches.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste, à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Joris, surveillant général ; l'abbé Aubry, aumonier ; Le Caplain O. I., économe ; Mottin, Joucla, commis d'économat.

Philosophie : Havard ; rhétorique : Foulon O. I. ; seconde : Queillé ; troisième : Gohin ; sciences physiques : Basin et Jambart ; mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. et Dubois ; langue anglaise : Astruc O. A. et Schacher ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Paté O. A. ; cinquième : Prost ; sixième : Chesnel ; septième : Gautier ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Rochey ; dessin d'imitation : Deturck ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin, Le Révérend, Prioult O. I., Muriel O. I., Coricon, Fleury ; classe enfantine : Mlle Bouquerel.

Lycée de Cherbourg.

MM. Chevrier O. I., proviseur

Dutilh censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Rogliano O. A., économe. — Lepot, commis d'économat ; Pivert, commis aux écritures ; Vimont, surveillant général.

Philosophie : Hérelle O. I. ; histoire : Aufavray, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré ; seconde : Galland ; troisième : Philippe ; allemand : Dax, Baumann et Chauvet ; Anglais : Quesnel, Hodge, Touzain ; quatrième : Lesigne (Arth.) ; cinquième : Lefèvre O. A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième :

Barré ; mathématiques : Laley, Etienne O. I., Giot, Onde, Cousin O. A. ; physique : Chrétien, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. A. — Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre), Loisel, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Jahandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. — Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon, O. I., principal.

Heubert, sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie ; Lenègre ; rhétorique : Dalimier ; seconde : Fender ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel, O. A., Lepaysant ; mathématiques : Horel ; histoire : Mazen ; langue anglaise : Guéroult ; langue allemande : Euget ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième : Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert : dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire moderne : Durel, Horel, Duchemin, Lematte, Veveaud, Goujon ; classes primaires : Mlles Fouquet, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Goutière O. A., principal.

L'abbé Théot, aumônier, Histoire et lettres : Moulin ; philosophie et lettres : Burlat ; grammaire : Carouge ; sciences physiques : Gallic ; langues vivantes : Burnel ; enseignement moderne : Oger, Lemoyne, Le Juez ; législation et économie politique : David O. A.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet, Chancerel O. A., à Avranches ; Renouvin O. A., à Cherbourg ; Leclerc O. A., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain ; Marichal, à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES

Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Amiard, conseiller général, maire de Saint-Lo ; Blouët ✻, conseiller général ; Simon O. A., juge au tribunal civil ; Lerendu O. A., à Saint-Lo ; Dussaux, adjoint au maire de Saint-Lo ; Lorin ✻, directeur des contributions directes de la Manche.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. A., directeur ; Quinton, économe ; Marie, Dupéron, Gambier, Quinton, professeurs ; Dupéron, professeur d'anglais ; Piatte, directeur de l'école primaire annexe ; Valton O. A., maître de chant ;

Ravaut O. I., professeur de dessin ; A. Brunin, maître de gymnastique ; Fasquelle, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole normale d'institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur ; Regnault, sous-préfet ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MMmes Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémond, Spalikowski, Chamaron, professeurs ; Guérin, directrice de l'école primaire annexe ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

MMlle Spalikowski, professeur d'anglais ; M. Ravaut, O. I., Mlle Brémont, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Chevrier O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs : Mlles Pont, sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Frigoult O. I., Dupré : littérature ; Lesigne (Alexandre) : géographie ; Halley, Aufavray : histoire ; Hérelle : morale ; Hodge, Quesnel : anglais ; Mlle Rossignol : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : Mlles Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Marichal, Renouvin, Tréhet, Desprez, Lecler, Mabilais, inspecteurs primaires ; Pignet, Lecordeux, directeur d'école publique, à Saint-Lo ; Godard, instituteur à Agneaux ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Lair, proviseur honoraire ; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; un inspecteur primaire ; Marie, Dupéron, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Sagot, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Lecordeux, directeur d'école publique.

à Saint-Lo ; Barbey, ancien instituteur privé ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Basin, professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas ; gymnastique : M. Brunin, ancien professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MMmes Floret, Deries, Follet, Marichal.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président* ; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Prost, professeur au lycée de Coutances ; Dupéron et Marie, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-présidents :* MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix ; le docteur Bernard ✻, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo ; *secrétaire :* M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture ; *secrétaire-adjoint :* M. Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints :* MM. A. Dieu, avocat ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M. A. Lemoisson ; *trésorier :* M. Lecomte d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'agriculture :* M. Granger, ingénieur ; *classificateur de la section d'archéologie* : M. Derbois, ancien professeur ; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1896.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents* : MM. Albert Legrin O. A., président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs ; *bibliothécaire-archiviste :* M. Léon Lanos, ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire :* Mlle Ida Hubert. —

Secrétaire : M. le comte Joseph de Chabannes.—*Secrétaire adjoint* et *secrétaire du Conseil d'administration :* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier :* M. Thébault, libraire.—*Questeur :* M. l'abbé Maheux, ancien curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues :* M. Charles Fouqué O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire.—2° *Des objets d'histoire naturelle :* M. Durel, O. A. professeur de sciences physiques et naturelles. — 3° *Des médailles et des antiquités :* M. Henry Asheton de Tonge. — 4° *Du musée lapidaire :* M. Louvel O. A., architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. Leménicier O. A., sous-préfet d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamp ✻ ; Couraye-Du Parc ✻, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-présidents : MM. de Bailliencourt ✻, maire de Mortain ; Lefaverais, président du tribunal civil. — *Secrétaire :* M. Charles Guérin propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1896.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1896.

Président : MM. Emmanuel Liais.—*Vice-Président* : Dr Guiffard. — *Secrétaire* : Corbière. — *Trésorier* : Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur : MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg. — *Président honoraire :* N...

Président : MM. Menut (Henri) O. I., banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de l'Alma, 12 bis; Lemonnier, président de la société de gymnastique « la Patriote ».—*Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32.—*Bibliothécaire-archiviste, conservateur du Musée :* Voisin, relieur, rue de la Fontaine, 41. — *Secrétaire-adjoint :* Jourdan, comptable, rue du Chantier, 76. — *Conseillers :* Bréard O. I., Lanièce, conseiller municipal, Macé, Pellé, Lavallée, conseiller municipal, Le Boisselier, conseiller municipal, Louise, Mahieu-Laroque, Le Maout. — *Comité de rédaction :* Bréard, Dutot, Jourdan, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau. — MM. Jouan O ✻, *directeur* ; Frigoult O. I., *secrétaire* ; Legrin, *archiviste-trésorier*.

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr. l'Evêque de Coutances.— *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire* : Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. P. Floret O ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel* : Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier* : N..

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, président du Tribunal.— *Vice-président :* de Mondésir. — *Secrétaire :* Desprez. — *Vice-secrétaire :* Leneveu, fils, docteur-médecin. — *Trésorier :* B. Hamel. — *Conservateur-archiviste :* N...—*Membre adjoint :* Guimond, greffier du tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Fauvel, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lemoine, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M. N... bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Oury, maire, *président.* — Desprez, Leclerc, Delangle, Viel, Guimont, Fabre O ✱.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels, 2,000 fr.—2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

(Quartier d'aliénés).

M. Sizaret, *médecin préposé responsable.* — M. Rihouet, *Chevalier du Mérite agricole, économe.* — M. Lavoué, *receveur.* — M. l'abbé Thébault, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe, 1,600 fr.— 2e classe, 1,050 fr.— 3e et 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr.—Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint* — Mme Jean, *supérieure*. — MM. Marie et Moulin, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr.— 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, ✻ maire de Saint-Lo, *président;* Leparquois, conseiller municipal; Bosq, conseiller municipal; Jouanne, avoué, conseiller municipal; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe: M. Nicolas O. I. P. — *Service médical*: MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Angèle. — *Aumônier* : M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président;* Triquet, propriétaire; Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepelletier, négociant; Hue, négociant; Letourneur, huissier.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire* : M. Hélouin (Hyacinthe) — *Service médical*: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur*: MMmes les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure* : Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie* : M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président*; Plouin, receveur d'enregistrement en retraite; Leboucher, propriétaire; Gohier, notaire; Leroquais, notaire; Nativelle, propriétaire; Jouet-Lacontrie, propriétaire.

Receveur : M. Hébert. — *Econome* : M. Bures. — *Service médical*: M. Pommier. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Sainte-Mathilde). — *Supérieure* : Mme Sainte-Eugène. — *Aumônerie* : M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président :* Letréguilly, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur-économe : M. Langlois.—*Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint ; Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Leguidecoq, juge de paix, *vice-président* ; Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Leprince, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch. Guillebot, courtier maritime.

Receveur-économe : M. Belloir. — *Service médical* : MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.— *Supérieure* : Mme Desury. — *Aumônier* : M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Trocheries, négociant ; Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Pergeaux, propriétaire ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges, vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au maire ; Lefèvre, receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre ; Lefondré, propriétaire et Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome : M Rihouet. —*Service médical* : M. Lemoine, docteurs-médecin. — *Receveur* : M. Lavoué. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure* : Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie* : M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont (Victor) ; Chevalier (Adolphe), curé-doyen.

Receveur-économe : N... — *Service médical* : MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur* : Mme Canton, *supérieure.*

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Dupont, curé-doyen ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur-économe : M. Gautier.—*Service médical* : M. Ledo. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de la Providence d'Evreux. —*Supérieure* : Mme sœur Longuemare.—*Aumônerie* : M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président* ; Leflambe et Barbet, conseillers muuicipaux ; Brière, avoué ; Foliet, conseiller municipal ; Leroy, négociant ; Féron, avoué.

M. Desrez, *économe*. — M. Beaugrand, *receveur*. — M. Gohel, *surveillant-adjoint*. — M. Lesaulnier, *commis aux entrées*. — *Service médical* : MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. —*Supérieure* : Mme Carette.—*Aumônerie* : le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N... *vice-président ;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur* : M. Leliepvre. — *Service médical* : MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre) médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président* ; Lemarchand, Laisney, docteur-médecin ; Briens, Geffroy et Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président* : Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M. Ledrans. — *Econome* : M. Giraud. — *Service médical* : M. Leroux, docteur en médecine.—*Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure* : Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président* ; Buisson, propriétaire ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire ; David (Louis) ; Delisle.

Receveur : M. Bourbon. — *Econome* : M. Laumondais.—*Service médical* : Dr de la Houssaye, Dr Leriche. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure* : Mme Noël. — *Aumônerie* : l'abbé Louaye.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président* ; Liot (Auguste) ; Duclos ; Chemin (Jean-Jacques) ; Lelièvre (Ferdinand) ; Yver (Dominique) ; Montécot, Léon (père).

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président* ; Fauchon, docteur-médecin ; Lebigot (Louis) ; Hamon, docteur-médecin ; Pinel (Edouard), Alliaume, Pioline.

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président* ; Le Clerc, président du Tribunal, *vice-président* ; Hamel, *ordonnateur* ; Delangle, avocat ; de Resbecq, avocat ; Rabé, propriétaire ; Mariette-Boisville.

Receveur économe : M. Jules Leconte. — *Service médical* : MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteurs-médecins. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônier* : M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président* ; Viel, *vice-président* ; Lemeland (Pierre), *ordonnateur* ; Lecannelier, propriétaire ; Crosville, Lemeland (Pierre), propriétaire et Féron, propriétaire.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président* ; Dalidan (Ernest), propriétaire ; Leterrier (Gaston), docteur-médecin ; Cauchon, curé desservant ; Lepart (Charles), Tardif (Alfred), Blanvillain (Charles).

Receveur économe : M. Jourdan, receveur municipal. — *Service médical* ; M. Leterrier. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure* : Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie* : M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président* : Burnouf, adjoint et huissier ; Duval, marchand chapelier ; Leroux, négociant ; Anfray (Louis), négociant ; Guiffard, notaire ; Vrac, propriétaire.

Receveur : M. Groult.—*Econome-secrétaire* : M. Jules Guillotte.—*Service médical* : M. Crocquevieille.—*Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : MMme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* N..., Caruel, curé ; Décaumont, Joan (Léon), Poisson (Bienaimé), Bazire (Charles-Louis), Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur économe : M. Garnier. — *Service médical* : M. Le Goupils. — *Service intérieur* : Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure*. — *Aumônerie* : M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire, *président ;* Cirou, ancien juge de paix ; l'abbé Gautier, curé-doyen ; Leprince, propriétaire ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Leménicier, négociant ; Caillemer, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

M. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Travert (Jean-Baptiste), négociant ; Delalonde, Macel (Gustave), Cumont, Lacroix, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome* : M. Tahot, secrétaire de la Mairie. - *Service médical* : Dr Deschamps. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie* : M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président ;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours ; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant, Hervieux, propriétaire.

Receveur-économe : M. Regnault, percepteur. — *Service médical* : M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure* : Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie* : M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MMmes Auguste Vaultier, Simon (Adolphe), *présidentes honoraires ;* Leclerc (René) et Dary, *vice-présidentes*.

Mesdames assistantes : Breton, Ve Chardon, Dary, de Champglin, de la Brunellière, Dussaux, Derbois (Jores), Ve Desfaudais, Frémin, (Gambillon, Ve Guillot (Paul), Labarre, Ledurdinier, Ve Lefèvre Lhomond, Le Monnier de Gouville, Letellier, Le Turc, Ve Levaillant Lorin. Ve Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades), Damecourt, de Mendonça, Levoy.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : Mme Hippolyte Morel. — *Vice-présidentes* : Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière* : Mme Victor Porcher. — *Secrétaires* : Mme H. Morel et Mme Montmirel. — *Dames patronesses* : Mlle Gouin de Roil, MMmes Geffroy, Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU. — M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. E. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président* ; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, *vice-présidents ;* Besnard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint ;* Marie, épicier, *trésorier ;* Ruel, commis de Banque, *trésorier-adjoint ;* Luet, employé, *archiviste ;* Leprovost et Kist, *visiteurs des malades ;* Lecoustey, plafonneur ; Rivey, cordonnier ; Lecerf, peintre ; Birée, maçon ; Duprey, cordier, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président ;* Lefèvre, fils, *vice-président ;* Jung, *secrétaire-trésorier.*

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✻, conseiller général ; *secrétaire* : Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Dernes, inspecteur d'Académie ; *vice-présidents* : Follet, directeur de l'Ecole normale et Briens, sénateur de la Manche ; *secrétaire-trésorier* : Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : Bucaille, instituteur public, à Torigni.

Membres du Conseil d'administration. — MM. Deries, inspecteur d'académie, *président ;* Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Regnault, député ; Aubin, inspecteur primaire honoraire, à Saint-Lo ; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef, instituteur public, à Cherbourg ; Simon, instituteur public, à Le Vast ; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Colin, instituteur public, à Lessay ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre, instituteur public, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille, instituteur public, à Torigni ; N..., instituteur public ; Letourneur, instituteur public, à Moutebourg.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 Juillet 1867.)

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche, Officier de la légion d'honneur, etc. ; *président honoraire :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président :* Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice président :* Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Heude, agent voyer principal, chef de bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage à Cherbourg ; Lepuissant O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président ;* Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Harivel (François-Anne), *secrétaire ;* Groualle, négociant, *trésorier ;* Vimard, jardinier, *administrateur.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François Xavier.

MM. Lepennetier ✻, capitaine en retraite, *président ;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vices-présidents ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs :* Lecanu, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vices-secrétaires ;* Hardy, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier ;* Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier et Harel, charpentier *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRÉCEY.

Société de Secours mutuels des sapeurs-pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (Membre honoraire) ; *vice-président :* M. Godard, rentier (Membre honoraire) ; *secrétaire :* M. Cahu, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *trésorier :* M. Bouroult, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Mazier, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Rubé, caporal de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels La Fraternelle.

MM. Leménicier O. A., sous-préfet ; Morel, sénateur ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., maire d'Avranches, *présidents d'honneur.* — Mauduit ✱ (D. B), *président.* — V. Letréguilly O. A., et Lemutricy, *vice-présidents.* — J. Jorand, *secrétaire.* — Desfeux, *vice-secrétaire.* — Fauvel, *trésorier.* — Poidvin, *vice-trésorier.* — A. Fardin ; Dutheil ; Lemesle ; Legrand ; Péguenet ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs.*

VILLE DE VILLEDIEU.

Société de Secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✱, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de Secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✱, O. M. Agr. ; *vice-Président :* Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Fontaine (Emile), peintre ; *trésorier :* Bougourd (Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs :* Herpin (Emmanuel), propriétaire ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Huc (Julien), marchand ; Malet (Louis-Adolphe, menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel (Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier ; Duchemin (Auguste), cordier.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM. Lanièce (Jacques), rue Hélain, 45 ; *vice-présidents :* Philippe (Louis), rue au Blé, 31 ; Cadet (François), rue Lebrun, 18 ; *trésorier :* Anne (Alphonse), rue des Ormes, 10 ; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12 ; *receveurs particuliers :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 93 ; Legoupil (Théodore), rue Gambetta, 81 (Equeurdreville) ; Auvray (Louis), rue Bouillon, 17 ; Langlois (Alfred), rue des Carrières, 36 ; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, 14 ; Vallée (Emile), rue Sainte-Honorine, 45 ; Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75 ; *administrateurs :* Mauger (Louis), rue Montebello, 12 ; Mauger (Victor), rue du Vieux-Pont, 94 ; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3 ; Poinsard (Paul), rue des Maçons, 14 (Equeurdreville) ; Potigny (Anselme), rue Saint-Sauveur, 2 (Octeville) ; Lelong (Eugène), rue Thiers, 85 (Tourlaville) ; Liard (Léon), rue des Fossés, 3 ; Gonneaud (Eugène), Hameau, Pinel (Equeurdreville) ; Ferey (Armand), rue Hélain, 14 ; Barbé Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Martin (Louis , rue du Val-de-Saire, 48 ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, 20 (Equeurdreville) ; Epinette (François), route des Pieux, 19 ; Leclerc (Gustave), rue des Carrières, 34 ; Counessson (Edouard), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), Fonderie de Tourlaville ; Lepareur (Pierre), Hameau Guerry (Equeurdreville) ; Leneveu (Charles), rue Thiers, 35 (Tourlaville) ; Hamelin (Pierre), rue Sadi-Carnot, 51 (Octeville ; Estace (Louis), rue de la Bucaille, 2 ; Gréard (Eugène), Chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Leneveu (Alexandre), rue des Petites-Carrières, 11 ; Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, 6 ; Mouchel (François), rue Forfert, 14 (Tourlaville) ; Néel (Eugène), Sec-Mare (Equeurdreville) ; Lagalle (Jean), Hameau Pinel (Equeurdreville).

Société de Secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Pignot (Charles) O. A., *président ;* Le Biez (Louis), chef contre-maître retraité, *vice-président ;* Le Biez (Félix), commis de marine, *trésorier ;* Perrel (Eugène), *archiviste ;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Bihel (Alfred), chef ouvrier ; Chaulieu, dessinateur ; Viel, ouvrier chaudronnier ; Varin, contre-maître de la marine ; Lepelletier, ouvrier tonnelier ; Fauvel, dessinateur ; Chauvin (Louis), charpentier ; Houel, conseiller municipal, à Equeurdreville, *administrateurs ;* Godreuil, commis de marine, *secrétaire.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

M. Boissel-Dombreval ✻, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Lemeslet, *trésorier ;* Briens, trésorier-*adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Pioline, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels des ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président ;* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice-secrétaire ;* Guérin, Fautrad, Dodard, Orvin, *administrateurs ;* Beaubigny (Jean), Diguot, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du bureau.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Viel, ancien juge, *président ;* B. Hamel, *vice-président ;* Féron, *secrétaire ;* Le Clerc, président du tribunal, *secrétaire honoraire ;* Leconte, *trésorier ;* Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; A. Lemasson ; Paris, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagniel, cultivateur ; N..., *administrateurs.*

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Legrand. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain ; M. Charraud. — Valognes : M. Fleury.

Aumôniers et médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM. Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Renault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard ✱, docteur-médecin, conseiller général ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo, conseiller d'arrondissement ; Leturc, docteur-médecin, conseiller municipal ; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdouits, 1er adjoint au maire d'Avranches ; Lechevalier (Octave), conseiller municipal ; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal ; Barbier-Domin, conseiller municipal ; Scelles, juge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg, Legrin, avocat ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Vanloup, juge au Tribunal civil ; Poitevin, pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Regnault, sous-préfet, *président ;* le Maire de Coutances ; Boissel-Dombreval, conseiller municipal ; Vastel, président du Tribunal civil ; Dudouyt, procureur de la République ; Delaunay, ancien avoué ; Rabec, avocat ; N...., Dupérouzel, avocat ; Lemuet, (Alphonse), propriétaire ; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, ancien pharmacien ; Leriche, docteur-médecin ; Delaunay, avoué.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes Lemeland (Pierre), conseiller municipal ; Lecannelier, avoué honoraire ; Mariette-Boisville, conseiller d'arrondissement ; Delangue, avocat ; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny.

Directeur : M. Etienbled, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, chevalier du Mérite agricole.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture :* MM. Pinon, ancien élève diplomé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Physique et chimie* Souchois, ancien élève diplômé de l'Institut national agronomique ; *Sciences naturelles :* Bonnefont, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Enseignement primaire et primaire supérieur :* Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo ; *Extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire :* Bernard ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort ; médecin-vétérinaire à la Haye-du-Puits, chevalier du Mérite agricole ; *Chef de pratique agricole :* Etienbled fils ; *Chef de pratique horticole :* Léger, ancien élève diplomé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie ; *Médecin de l'Ecole :* docteur Hamel, à Carentan.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Amiard, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, *secrétaire ;* Raulline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr, le tout exigible d'avance et par trimestres. Les époques des versements sont fixées comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : N..., chimiste.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. FASQUELLE, ingénieur agronome.

M. N..., chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. AUBRIL, chevalier du Mérite agricole.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture, industrie laitière, etc.:* M. Aubril; *physique et chimie :* M. Rigault; *vétérinaire :* M. Ollivier (Edouard); *chef de pratique :* M. Lamy; *enseignement primaire :* M. Levillain; *instructeur militaire :* M. Lesigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret, préfet de la Manche, *président;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, Amiard, conseiller général, *vice-présidents;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint;* Bosq, banquier, *trésorier;* Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, maire d'Avranches, *vice-présidents;* Basire (Elphège), Letréguilly et N..., *secrétaires;* Loiseau, *trésorier;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg. — *Présidents d'honneur :* MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le maire de Cherbourg; *président honoraire :* M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire; *président :* M. Léon Hainneville; *vice-président :* M. Aimé Legranché, ancien élève de l'école polytechnique; *vice-présidents cantonaux :*

MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu ; *secrétaire :* M. J. Folliot, agriculteur ; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite ; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes ; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✻, *président ;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✻, conseiller municipal, *vice-présidents ;* N..., *secrétaire général ;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, Delaunay, ancien avoué, *vice-secrétaires ;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier :* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président ;* Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents ;* Josset, *secrétaire ;* de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier ;* Lemoine, *bibliothécaire.* — *Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny ; Gérard (François), pour le Teilleul ; Dupont, architecte à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire ;* lieutenant-colonel Guérin O ✻, *président ;* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents ;* Lemarquand, *secrétaire ;* Vasselier, *bibliothécaire ;* Giot, *trésorier ;* Leduc, *trésorier honoraire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Raulline. — *Percy*. Blouët ✻, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, maire de Saint-Jean-de-Daye. — *Saint-Lo*, Robin, père, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigny-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✻, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey. — *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole. — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✻, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont, agriculteur à Tourlaville. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, Lesage, conseillerd'arrondissement.— *Les Pieux*, Bonamy, maire.— *Saint-Pierre Eglise*, Touzard, maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. — *Bréhal*, MM. Roger, conseiller d'arrondissement, à Bourcy.— *Cerisy-la-Salle*, Savary, conseiller général, à Montpinchon.— *Coutances*, Boissel-Dombreval ✻, conseiller municipal, — *Gavray*, Lecoupé (Marcel). — *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosses.— *Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.— *Périers*, Regnault, député, conseiller général.— *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire.— *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton.* — MM. Chemin, propriétaire. — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin, (Zéphirin). — *Mortain*, Le Bigot, notaire.— *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général. -- *Sourdeval*, Labiche (Paul), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, MM. Lepelletier, maire de Carteret. — *Bricquebec*, Sébire, Amencia. — *Montebourg*, Lecouffet.—*Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement.— *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lebouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Flichor, notaire, *président ;* G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, *vice-présidents :* O. Lebrun, vétérinaire à Percy, *secrétaire-trésorier.*

BRÉCEY.— M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY.— M. Raulin, agriculteur à Juilley, *président.*

LA HAYE-PESNEL.— M. Fontaine, conseiller général, notaire à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de la Lucerne, 1er *vice-président ;* Rosselin, maire de Beauchamps, 2me *vice-président ;* Polley, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON.— M. Octave Lechevalier, propriétaire à Tanis, *président.*

SARTILLY.— M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES.— M. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU.— M. Tétrel ✻, conseiller général, maire de Villedieu, *président.*

BRÉHAL.— MM. Lemare, député, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* Dujardin, *trésorier.*

GAVRAY. — MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président ;* Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclere (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents ;* Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire ;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY. — MM. de La Martinière ✱, *président ;* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

CERISY-LA-SALLE. — MM. Savary, conseiller général, *président ;* Lebrun (Louis), *vice-président ;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire ;* Trébet, *trésorier.*

PÉRIERS.— MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président ;* Pican, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier.*

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Dudézert ✱, conseiller général, juge au tribunal de la Seine, *président ;* Lemoine, ancien professeur au lycée, *1er vice-président ;* Jules Jehenne, conseiller d'arrondissement, *2e vice-président ;* Tanqueray (Almire), *secrétaire ;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint ;* Lecuir, propriétaire, *trésorier ;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint.*

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, adjoint, *secrétaire.*

ISIGNY.— MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur ;* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président ;* Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents ;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier.*

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire ;* Lefresne (Alfred), *président ;* Lucas et Dupont, *vice-présidents ;* Alexandre, *secrétaire ;* N..., trésorier.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. de la Gorse, *président ;* Cirou (Richard), ancien juge de paix, *secrétaire ;* Alix Courboy et Maillard, *vice-présidents ;* Legrand, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur ;* d'Aisy ✱, *président ;* Louvel (Constant) ✱, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire ;* Lemardelé et Hamel (Alexandre), horticulteur, *secrétaires-adjoints ;* Fontaine-Laporte, *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Des-

douitils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société. — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du Bureau pour 1896. — Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4. — *Vice-présidents :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8; Cauvin, propriétaire, rue Bonhomme, 18. — *Conseillers d'administration :* MM. de la Chapelle O. A., contrôleur des douanes retraité, rue de la Comédie, 41; Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, adjoint au maire, rue Montebello, 36. — *Trésorier* : M. Orange, agent comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38. — *Secrétaire* : M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints* : MM. Macé, (Adrien), négociant, rue de la Duchée; Thommin, commis de la marine, rne Cachin. — *Bibliothécaire* : M. Noyon, rue de la Marine. — *Bibliothécaire-adjoint* : M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes.—Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président;* Havard, maître principal au port, retraité, *vice-président;* Paysant ✻, maître au port, retraité, Le Carpentier, avocat, *rapporteur.* — Lemagnent, horticulteur; Maillard, négociant. — Cultures d'agrément : MM. Cauvin, *président;* Nicollet O. I., professeur en retraite, *vice-président;* Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée; Robine, ancien avoué; Point, propriétaire, à Tourlaville; Legrin, avocat, *rapporteur.*

Comité de rédaction.—MM. N..., *président;* Dutot O. A., *secrétaire*; les membres du bureau. — MM. Corbière O. A., Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux. — Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances.— MM. Magny, chevalier du Mérite agricole, *président;* Laurent, *vice-président;* Lesouef, *secrétaire;* Prioult, *trésorier;* Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vices-présidents honoraires;* Delaporte, *président;* Ganier-Hauteville, *vice-président;* Lebigot, *secrétaire;* Durand, *secrétaire-adjoint;* Lebigot, notaire, *trésorier;* Lemoine, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Valognes.— MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur;* Le Bouteiller, *président;* Le Clerc, président du tribunal, *vice-président;* Crosville, *secrétaire;* Lepetit, *vice-secrétaire;* Leconte, *trésorier :* Bohn, *bibliothécaire;* Lechevallier, Lemarquand, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS
DE SAINT-LO.

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney ✻, chevalier du Mérite agricole, *inspecteur général ;* Chambry ✻, officier du Mérite agricole, au château de la Perrelle, par Pont-Audemer, *directeur ;* Clauzel, *sous-directeur ;* Marseron, *surveillant ;* Manoury, officier du Mérite agricole, *vétérinaire.*

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits, Beaumont, Les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Briquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire, Barneville-sur-Mer, Ducey, Brécey, Tessy-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt, Pontorson, Couville, Lessay.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Vire, Villers-Bocage Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont, Saint-Sever.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, Préfet de la Manche ; *président* : Henri Regnouf de Vains ; *vice-président :* Dumalle, commandant du dépôt de remonte ; *secrétaire :* Damecourt ; *trésorier :* Bosq.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président ;* G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents ;* A. Trocheris, *secrétaire ;* Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président ;* Gaultier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président ;* Loiseau, *trésorier ;* Lenoir et Desdouitlls, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le Vte de Tocqueville O ✻, *président ;* Châtellier, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Ménard, sous-préfet de Mortain, *président ;* Lefresne et Tétrel, conseillers généraux, *vice-présidents ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires.*

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edauard) et Saint (Emmanuel-Victor), Saint-Lo ; Canu (Georges-Edouard), Torigni-sur-Vire ; Lebrun (Octave), Percy ; Raux (Frédéric), Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Olivier (Pierre-Edouard, à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Olivier (Louis), à Granville ; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray, (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Bréard (Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville ; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvin (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances ; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits ; Letanneur (Charles-Jean-Désiré) à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Laffite, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquant, (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.— MM. Mauger (Léon), *président ;* Hainneville (Léon), *vice-président ;* Sébier (Paul), *secrétaire ;* Langlois (Alexandre), *trésorier ;* Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Postel (Charles), Cottel (Pierre), *membres*

Granville.— MM. Riotteau, *président* ; Langlois, *vice-président ;* J. Pannier, *secrétaire ;* Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.) Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gurney, consul d'Angleterre ; Haag, vice-consul d'Angleterre ; Postel (Emile), agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique ; Postel (Emile), vice-consul de Russie ; Postel (Emile), vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; X..., consul de Belgique ; Flamary, vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas ; Postel, (Charles), consul du Mexique, Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levastois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Pharmacopoulos, consul de Grèce ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville.— MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygouf, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemelletier, à Carentan ; Duval, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Lehallais, Vidal, à Percy ; Vanhaecke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, à Torigni-sur-Vire.

Officier de santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Pécherit, à Saint-Jean-de-Daye.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Simon, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Le Cannu, Lepetit, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur Vire.

Sages-Femmes.

MMmes Aubrais (veuve Damemme), Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Beaurepaire, Boulland, à Carentan ; Lemieux (femme Poterie), à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier veuve Hervieu, à Marigny ; Lecarpentier (femme Butor), à Tessy-sur-Vire.

Dentiste.

Mme Bourdain (femme Martin), à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins.

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Hodoul, Isabel, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tison, à Ducey ; Benoît, Frémin, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Lavat, à Granville ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, à Pontorson ; Ameline, Legros, à Saint-James ; Papillon, à Sartilly ; Frémond, Le Do, à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Pinel (Charles-Louis), Pinel (Emile), Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Gaspard, à Ducey ; Delamarre, Dubos, Jolivet, Requier-Desjardins, Riban, à Granville ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Gralland, à Pontorson ; Lebeurrier, Gilbert, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Vardon, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-Femmes.

MMmes Bonjon (Marguerite), Bovolan, Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Houtoux (femme Krien), Godin (femme Bouroul), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Bovolin, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Vauvrau, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Romilly, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, à Cherbourg ; Lambert, aux Pieux.

Officiers de santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise.

Sages-Femmes.

MMmes Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), Fouques (femme Dupont), à Cherbourg ; Lesens (Lucie), à Saint-Pierre-Eglise ; Larue (Elisa), à Tourlaville.

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-Médecins.

MM. Dudouyt, Fauvel, Laisney, Leconte, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, Deschamps, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lefèvre, Lemaître, Leroux, à Périers ; Betailloulouxs, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, à Gavray.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin; Lemière, à Coutances.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Duval, à Hambye ; Chanteux, Desrez, à La Haye-du-Puits ; Fontaine, à Montmartin-sur-Mer ; Gilles, Leconte, Rouland, à Périers.

Sages-Femmes.

MMmes Calypse, à Blainville ; Villain (Marie), (femme Hervieu), a Cerisy-la-Salle ; Regnault, (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Hambye ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances.

Dentiste.

Venturini, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, de Lahoussaye, Legendre et Tabourel, à Mortain ; Petit, à Barenton ; Mauger-Lavente, à Ger ; Couette, à Juvigny ; Mâlon, à Le Teilleul ; Fauchon, Hamon, Hantraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Breillot, Enguehard, Lemeignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Boulard, Delaunay, à Mortain ; Lemonnier, à Barenton, Couette, à Juvigny ; Hamel, à Le Teilleul ; Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lechapelais, à Saint-Pois ; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-Femmes.

MMmes Vieillard (femme Jehanne), à Mortain ; Robbe, à Barenton ; Gendron (femme Normand), à Buais ; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny ; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul ; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley ; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Debains, Lebouteiller, Leneveu (père), Leneveu (fils), Rousselin, Moissy, à Valognes ; Leterrier, à Barfleur ; Langevin, Gillé, à Bricquebec ; Lefauve, Le Gruel, Viel, à Picauville ; Le Goupils, à Sainte-Marie-du-Mont ; St-Cyr-de-Montlaur, à Barneville ; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise ; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Menard, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevieille, Faucon, à Montebourg ; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Rouland, Damecour, Mauduit, à Valognes ; Delamer, à Barfleur ; Vastel, Lepetit, à Bricquebec ; Rippert, Saillard, à Montebourg ; Sadot, à Picauville ; Doullys, à Sainte Mère-Eglise ; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Merlhe, à Portbail ; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont.

Sages-femmes.

MM^{mes} Gaucher, à Valognes ; Laurent, à Bricquebec ; Corduan, à Besneville ; Sauzeau (femme Guérin), à Montebourg.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.— MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville. — MM. Bureau, maire, *président ;* le commandant de place, colonel du 2e régiment d'infanterie de ligne ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benoît, délégué du Conseil municipal ; N..., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, *président ;* Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; le commissaire de l'inscription maritime ; Menard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE & DE TIR.

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo. — M. Guillot-Derbois, route de Tessy.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

Les Enfants de Cherbourg. — M. Brun, 63, rue du Val-de-Saire.

La Patriote, à Cherbourg. — M. Le Monnier, 33, rue Grande-Rue.

Société de gymnastique et d'escrime de Coutances. — M. Jolivet.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo. — M. Dussaux, rue de la Poufre.

Société de Tir de Carentan. — M. Laumailler.

L'Avant-Garde, à Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène).

Société de Tir de Périers. — M. N...

Société mixte de Tir de Cherbourg. — M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société de Tir de Coutances. — M. Jolivet.

La Créançaise, à Créances. — M. Regnault, percepteur à Pirou.

La Fraternelle de Périers. — M. N...

La Sentinelle, à Ducey. — M. Belloir, propriétaire.

La Patrie, à Granville. — M. Poirier, rue du Port.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer. — M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb. — M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Manuel, notaire.

Les Flobertistes du canton de Barneville. — M. Denis, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey. — M. Fontaine.

FOIRES DE LA MANCHE.

JANVIER. — 2, Le Teilleul, Montbray, Tessy-sur-Vire, Portbail, Sainte-Geneviève. — 3, Brécey, Beaumont, Les Pieux. — 4, Gavray. — 6, Carentan. — 7, Ducey, Bréhal, Saint-Clair, Villedieu. — 8, Montmartin-sur-Mer. — 11, Avranches. — 13, La Haye-du-Puits. — 14, Tourlaville, Sainte-Mère-Eglise. — 15, La Haye-Pesnel, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 16, Montbray. — 20, Quettehou. — 21, Sourdeval-la-Barre. — 22, Les Pieux. — 25, Saint-Lo. — 27, Cherbourg, Les Loges-Marchis. — 28, Pontorson. — 29, Périers.

FEVRIER. — 1er, Gavray. — 3, Saint-James, Montebourg. — 4, Ducey, Villedieu, Bréhal, Le Teilleul. — 5, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 6, Montbray. — 7, Les Pieux. — 8, Avranches. — 10. Bricquebec. — 12, Montmartin-sur-Mer. — 13, Sartilly. — 15, Valognes. — 17, Saint-James, Coutances. — 18, Sourdeval-la-Barre. — 19, La Haye-Pesnel, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-du-Puits. — 20, Montbray, Torigni-sur-Vire. — 22, Gavray, Montebourg. — 24, Carentan, Bricquebec. — 29, Beaumont.

MARS. — 2, Barenton, Percy. — 3, Ducey, Villedieu, Bréhal, Buais. — 4, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-du-Puits. — 5, Montbray. — 6, Les Pieux, Mortain. — 7, Gavray, Périers. — 10, Avranches, Bréhal. — 11, Montmartin-sur-Mer. — 12, Vesly, Saint-Lo, Bricquebec. — 14, Avranches, Montebourg. — 16, Carentan. — 17, La Haye-Pesnel, Sourdeval-la-Barre. — 18, La Haye-Pesnel, Le Teilleul, Marigny. — 19, Isigny, Montbray. — 28, Avranches. — 30, Cherbourg, Coutances, Bricquebec.

AVRIL. — 1er, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-du-Puits, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Tessy. — 2, Montbray. — 3, Brécey, Les Pieux, Carentan, Barfleur. — 4, Gavray, Périers, Montebourg, Brix. — 6, Saint-James. — 7, Ducey, Villedieu, Bréhal, Valognes. — 8, Montmartin-sur-Mer. — 9, Saint-Malo-de-la-Lande. — 10, Granville. — 11, Avranches, Gréville, Portbail. — 13, Carentan, Bricquebec. — 14, Reffuveille. — 15, La Haye-Pesnel, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 16, Montbray. — 19, Cérences. — 20, Barenton. — 21, Sourdeval-la-Barre. — 22, Lessay, Le Teilleul (2 jours), Airel. — 23, Les Pieux. — 26, Juvigny. — 27, Beauchamps. — 28, Saint-Lo. — 29, Picauville. — 30, Le Guislain.

MAI. — 1er, Les Pieux, Fierville. — 2, La Haye-Pesnel, Gavray, Prétot, Mortain. — 3, Villedieu, Teurthéville-Hague. — 4, Torigni,

Quettehou. — 5, Ducey, Villedieu, Bréhal, Cuves. — 6, Pontorson. — 7, Lithaire, Saint-Sauveur-Lendelin, Montbray. — 8, Saint-Clair. — 9, Avranches, Bricquebec — 12, Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. — 13, Montmartin-sur-Mer, Le Teilleul, Marigny. — 15, Octeville, Saint-Pierre-Eglise. — 16, Beaumont, Saint-Pierre-de-Semilly — 18, Besneville. — 19, Ducey, Sourdeval-la-Barre. — 20, La Haye-Pesnel. — 21, Saint-Clément, Montbray, Brix. — 23, Périers. — 25, Saint-James, Sartilly, Saint-Germain-le-Gaillard, Coutances, Cerisy-la-Forêt. — 26, Bréhal (3 jours). — 29, Beaucoudray. — 30, La Croix-Avranchin, Gavray, Sourdeval-la-Barre, La Pernelle.

JUIN. — 1er, Cherbourg, Barenton, Carentan. — 2, Ducey, Villedieu, Bréhal, Lessay, Valognes. — 3, Montmartin-sur-Mer, Montbray. — 5, Les Pieux. — 6, Avranches, Gavray. — 8, Mortain. — 10, Gréville, Montmartin-sur-Mer. — 11, Le Teilleul, Saint-Lo, Barneville. — 12, Folligny. — 14, Juvigny. — 15 Saint-Cyr-du-Bailleul, Néhou. — 16, Sourdeval-la-Barre. — 17, La Haye-Pesnel. — 18, Montbray. — 20, Tourlaville. — 23, Avranches, Les Pieux. — 24, Marigny — 25, Hambye, Le Vicel. — 26, La Haye-du-Puits, Saint-Jean-de-Daye. — 27, Argouges. — 29, Tessy. — 30, Juvigny, Bricquebec.

JUILLET. — 1er, Pontorson — 2, Cerisy-la-Salle, Montbray. — 3, Les Pieux. — 4, Brécey, Gavray. — 5, Les Pieux, Montsurvent. — 6, Saint-James. — 7, Ducey, Villedieu, Bréhal. — 8, Montmartin-sur-Mer — 9, Le Teilleul. — 10, Sartilly. — 11, Avranches, Querqueville, Valognes. — 15, La Haye-Pesnel, Cerisy-la-Forêt, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 16, Montbray. — 18, La Haye-du-Puits, Carentan, Saint-Clair. — 20, Quettehou. — 21, Ducey, Sourdeval-la-Barre. — 22, Saint-Lo. — 23, La Haye-Pesnel. — 24, Saint-Martin-d'Aubigny. — 27, Quettreville, Buais, Coulouvray-Boisbenâtre, Bricquebec. — 31, Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT. — 1er, Avranches, Saint-Pierre-Eglise, Gavray, Prétot, La Meauffe. — 3, Millières. — 4, Ducey, Villedieu, Bréhal. — 6, Montbray. — 7, Les Pieux. — 8, Rauville-la-Place. — 11, Montpinchon. — 12, Montmartin-sur-Mer. — 18, Sourdeval-la-Barre. — 19, La Haye-Pesnel. — 20, Montbray. — 25, Buais, Le Teilleul. — 26, Cherbourg, Savigny. — 27, Le Teilleul. — 28, Créances. — 29, Tocqueville.

SEPTEMBRE. — 1er, Ducey, Villedieu, Bréhal, Fierville. — 2, Pontorson, Lengronne. — 3, Bacilly, Montbray, Saint-Lo, Teurthéville-Bocage — 4, Les Pieux, Rauville-la-Bigot. — 5, Gavray. — 7, Gréville, Saint-Martin-de-Landelles, Percy. — 8, Notre-Dame-du-Touchet. — 9, Villedieu, Montmartin-sur-Mer, Juvigny, Marigny, Valognes. — 10, Le Teilleul. — 11, Saint-Pois. — 12, Lessay (3 jours). — 14, Brécey, Aucey, Virandeville, Moyon. — 15, Ducey, Granville, Sourdeval-la-Barre. — 16, La Haye-Pesnel. — 17, Montbray, Saint-Floxel (2 jours). — 18, Notre-Dame-de-Cenilly. — 21, Avranches, Barenton. — 22, Le Grand-Celland, Saint-Lo, Bricquebec. — 24, Ger. — 25, Roncey, Valcanville. — 26, Sartilly, Isigny, Saint-Côme-du-Mont. — 28, Saint-James, Le Hommet-d'Arthenay. — 29, Varenguebec. — 30, Teurthéville-Hague, Coutances (3 jours).

OCTOBRE. — 1er, La Haye-Pesnel, Buais, Le Teilleul, Montbray. — 2, Les Pieux, Portbail. — 3, Avranches, Gavray, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 5, Torigni, Lestre. — 6, Ducey, Villedieu, Bréhal, Valognes. — 7, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise, Tessy. — 8, Saint-Clair. — 9, Le Mesnil-Garnier, Brix — 10, Saint-Denis-le-Gast, Périers. — 12, Romagny (2 jours). — 13, Clitourps, Saint-Jean-de-Daye. — 14, Montmartin-sur-Mer, Boutteville (2 jours). — 15, Le Teilleul, Montbray, Torigni — 16, Brécey, Teurthéville-Hague — 17, Varenguebec. — 18, Gavray (5 jours). — 20, Reffuveille, Sourdeval-la-Barre, Sottevast. — 21, La Haye-Pesnel. — 23, Airel. — 24, Sourdeval-la-Barre. — 28, Quettehou. — 29, Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande, Sainte-Mère-Eglise. — 31, Avranches.

NOVEMBRE. — 2, Saint-James, Cherbourg. — 3, Ducey, Sartilly, Villedieu, Bréhal, Saint-Denis-le-Gast. — 4, Pontorson, Rauville-la-Place (2 jours). — 5, Quettreville, Saint-Pois, Montbray. — 6, Les Pieux. — 7, Gavray, Carentan (3 jours) — 10, Cerisy-la-Salle — 11, Montmartin-sur-Mer, Torigni. — 12, Brécey, Les Pieux, Montsurvent. — 14, Avranches — 16, La Lande-d'Airou, Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours), Valognes. — 17, Cérences, Sourdeval-la-Barre. — 18, La Haye-Pesnel, Montmartin-sur-Mer. — 19, Montbray. — 23, Villedieu. — 25, Cerisy-la-Forêt, Briequebec. — 28, Saint-Lo.

DÉCEMBRE. — 1er, Ducey, Villedieu, Bréhal, Picauville. — 2, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise. — 3, Montbray. — 4, Les Pieux. — 5, Gavray, Avranches. — 7, Saint-James — 9, Montmartin-sur-Mer, Valognes. — 15, Sartilly, Sourdeval-la-Barre. — 16, La Haye-Pesnel. — 17, Montbray. — 19, Saint-Lo, Sottevast. — 21, Carentan, Barneville. — 27, Hambye. — 31, Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre) ; Brécey, le vendredi ; Tirepied, le mercredi ; Ducey, le mardi ; Granville, le samedi ; La Haye-Pesnel, le mercredi ; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois ; Pontorson, le mercredi ; Saint-James, le lundi ; Saint-Pair, le mercredi ; Sartilly, le lundi ; Villedieu, le mardi ; Bouillon, marché le mardi à Jullouville.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi, dernier samedi du mois pour les bestiaux ; Cherbourg, lundi et jeudi ; Les Pieux, le vendredi, le 1er vendredi du mois pour les bestiaux ; Le Vast, le lundi ; Equeurdreville, le dimanche ; Flamanville, le mardi ; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances. — Agon, le dimanche (été) ; Bréhal, le mardi ; Cérences, le jeudi ; Cerisy-la-Salle, le samedi ; Coutances, le lundi ; Créances, le dimanche, Gavray, le samedi ; Hambye, le mardi ; La Haye-du-Puits, le mercredi ; Lessay, le mardi ; Montmartin-sur-Mer, le mercredi ; Lingreville, le dimanche ; Périers, le

samedi ; Prétot, le mardi ; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi ; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche ; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Marchés les lundis, 1er lundi de *Carême* et lundi de la *Mi-Carème* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois. — LA HAYE-DU-PUITS, grand *marché à bestiaux* le 1er mercredi de chaque mois. — PÉRIERS. — Grand marché de 15 jours en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain. — Barenton, le lundi ; Ger, le jeudi ; Isigny, le lundi ; Juvigny, le jeudi ; Le Teilleul, le jeudi ; Mortain, le samedi (bestiaux) ; Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi ; Saint-Pois, le jeudi ; Sourdeval, le mardi ; Buais, le dimanche ; Coulouvray-Boisbenâtre, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo. — Saint-Lo, le samedi, le mardi, marché aux bestiaux ; Airel, le samedi ; Canisy, le vendredi ; Carentan, les lundi et vendredi ; Cerisy-la-Forêt, le mercredi ; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi ; Marigny, le mercredi ; Percy, le lundi ; Saint-Clair, le mardi ; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi ; Tessy-sur-Vire, le mercredi ; Torigni-sur-Vire, le lundi ; Moyon, le jeudi ; Remilly, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardis. — CARENTAN. — Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 2 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, le samedi ; Bricquebec, le lundi ; Barfleur, le samedi ; Montebourg, le samedi ; Picauville, le vendredi ; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons) ; Quettehou, le mardi ; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi ; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi ; Saint-Vaast, le samedi ; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES. — Marchés *francs* de bestiaux, tous les 1ers mardis de chaque mois qui ne sont pas jours de foire. — PICAUVILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi de chaque mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*,

	Pages.
Adjoints	80
ADMINISTRATIONS. — Personnel	59
Agents consulaires	181
Agents voyers	130
Agriculture	172
ALIÉNÉS.— Asiles	161
Archives départementales	64
Assistance publique départementale	64
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo,	139
Bâtiments civils	64
Bibliothèques	160
BIOGRAPHIE.— Alfred Delauney, graveur	56
Bureaux de la Préfecture	61
Bureaux télégraphiques du Département	147
Cabinet du Préfet	61
Chambres consultatives d'agriculture	175
Chambres de commerce	180
Chemins de fer de l'Ouest	133
Clergé du diocèse	151
Collèges communaux	156
Comices agricoles	176
Commissaires de police	114
Commission départementale	60
Commission de surveillance des prisons	172
COMMUNES.— Tableau par ordre alphabétique	73
COMMUNES.— Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices	80
Conseil de Préfecture	60
Conseil général	66
Conseils d'arrondissement	68
Conseils d'hygiène	65
Conseils sanitaires	185
Contributions directes	140
Contributions indirectes	145

Pages.

Cour d'appel de Caen 114
Culte protestant 154
Curés et Desservants. 80
Dépôt d'étalons de Saint-Lo 179
Députés de la Manche 60
Douanes 142
Ecoles normales 156
Eregistrement, domaines et hypothèques 141
Finances 134
Forêts 142
Foires de la Manche 187
Gendarmerie 124
Greffe du Conseil de Préfecture 63
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger 160
Histoire et antiquités — Le théâtre au collège de Valognes. 11
Fondation du collège d'Harcourt 25
Un canal maritime de la baie des Veys à Portbail 33
Les villages de Saint-Lo *(Suite)*. — Le Flaguay 45
La Trapinière 47
La Rocque 49
La Rivière 50
Montsaulx. — La Coudraye 52
Hospices 162
Inspection primaire 156
Instituteurs et institutrices 80
Instruction primaire. — Commission d'examen 157
— publique 155
— secondaire 157
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges ... 157
Justices de paix 120
Lycée de Cherbourg 155
Lycée de Coutances 155
Maires 80
Mairies 70
Marchés de la Manche 189
Marine 126
Mines 131
Notaires 121
Ordre judiciaire 114
Ordre militaire 122
Percepteurs des contributions 135
Poids et mesures 64

Pages.

Police générale 114
Ponts et chaussées 133
Postes et télégraphes 147
Préface 7
Préfecture 60
Préfets du département. — Liste chronologique 59
Prisons 171
Recettes particulières 134
Sciences et Arts 158
Sénateurs de la Manche 60
Service vicinal 150
Service académique de Cherbourg 160
— du Cotentin 160
Société artistique et industrielle de Cherbourg 159
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 158
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain 158
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes 160
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg 159
— d'agriculture 174
— de charité maternelle 166
— des courses d'Avranches 179
— — de Bourigny 180
— — de Saint-Lo 179
— — du Cotentin 179
— — de Granville 179
— d'horticulture 177
— de secours mutuels 167
— de gymnastique 186
— de tir 186
Sous-Préfectures 69
Service médical 181
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département 79
Travaux publics 131
Trésorerie générale des finances 134
Tribunaux de commerce 116
— de première instance 115
Vétérinaires brevetés 180

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo ;
Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo ;
LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;
LECLERCQ, libraire, 64, rue Torteron, à Saint-Lo ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;
MARGUERIE, libraire, à Cherbourg ;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;
CAPELLE, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

69e ANNÉE. — 1897.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

69e ANNÉE. — 1897

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCVII

PRÉFACE

Dans notre volume de 1895 nous avons publié, sous la signature de M. Léopold DELISLE, les *Fragments d'une chronique inédite, relatifs aux événements militaires arrivés en Basse-Normandie, de 1353 à 1389.* « La guerre » de Cent ans, la guerre des Anglais ; guerre civile sou- » vent, autant que guerre étrangère... » disions-nous à propos de l'époque à laquelle se rapportaient ces *Fragments* ! Aujourd'hui, dans notre 69e volume, l'éminent historien nous donne, sous le titre de : *Papiers de Hervé de Longaunay, gouverneur de la Basse-Normandie, 1575-1589*, l'analyse d'une série de documents qui se rapportent à la fois à notre province et à l'une des périodes les plus troublées de l'histoire de France ; la Ligue, bien plus guerre de religion que guerre politique, guerre civile encore ! La guerre civile dont toutes les nations ont eu, hélas, à souffrir ; qui a été non moins fréquente, non moins longue, non moins cruelle, sinon plus, en Angleterre ou en Allemagne que chez nous ! Le lecteur trouvera intérêt à lire les *Papiers de Hervé de Longaunay*. Il y pourra voir entre autres choses, que les tergiversations dans les idées ne datent pas seulement de notre siècle ; en mai 1580, on signale l'opportunité de rétablir les fortifications de Saint-Lo, en partie abattues ; le 21 octobre 1585, le démantèlement en semble nécessaire ; le 25 novembre 1585, on ordonne d'y surseoir... Mais signalons cette indication du Mémoire, de mai 1580 : « ... l'on ne

» se peult opposer à la force que par la force ; » c'est une maxime à placer dans la *Sagesse des Nations* et que nous, Français, nous ferons bien de ne pas oublier.

L'article de M. Héron, de Rouen, d'après M. Emile Travers, sur le *Traité du vin et du cidre de Julien Le Paulmier*, traduit par Jacques de Cahaignes, sera lu avec satisfaction par tous ceux — et ils sont nombreux — qu'intéresse la fabrication de notre boisson normande. Les années et les siècles se sont succédé ; les procédés de fabrication n'ont pas varié.

M. E. Lepingard, a continué ses minutieuses et patientes recherches sur *les Villages de Saint-Lo* ; *le Petit Village*, *le Chêne-Dancel*, *la Dangie* font l'objet de l'article de cette année.

Enfin, dans des pages traduites d'un journal de Vienne (Autriche), on trouvera des appréciations fines en la forme, élogieuses au fond, mais bien justifiées, sur notre *Bibliothèque nationale de Paris* et sur le savant distingué qui en est l'administrateur général, M. Léopold Delisle.

A nos collaborateurs, merci ; et, s'ils nous permettent ce souhait, à l'année prochaine !

L'Editeur.

Saint Lo, février 1897.

Janvier 1897.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.	
Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 25.		Nouvelle Lune le 1er. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 24.		Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 11. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 25.		Nouvelle Lune le 2. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 23.		Nouvelle Lune le 1er. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 31.		Dernier Quartier le 8. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 30.	
1 ven.	CIRCONCISION.	1 lund.	s. Ignace.	1 lund.	s. Aubin, év.	1 jeud.	s. Hugues.	1 sam.	*ss. Jacq et Ph.*	1 mar.	s. Fortuné.
2 sam.	s. Basile.	2 mar.	PURIFICATION.	2 mar.	s. simplice.	2 ven.	s. Franç. P.	2 *D.*	s. Athanase.	2 mer.	se Emilie.
3 *D.*	se Geneviève.	3 mer.	s. Blaise, év.	3 mer.	*Les Cendres.*	3 sam.	s. Richard.	3 lund.	*Inv. se Croix*	3 jeud.	se Clotilde.
4 lund.	s. Rigobert.	4 jeud.	s. Gilbert.	4 jeud.	s. Casimir.	4 *D.*	PASSION.	4 mar.	se Monique.	4 ven.	s Optat.
5 mar.	se Amelie.	5 ven.	se Agathe.	5 ven.	s. Théophile.	5 lun.	s. Vincent F.	5 mer.	s. Pie V.	5 sam.	se Valérie
6 mer.	EPIPHANIE.	6 sam.	se Dorothée.	6 sam.	se Colette.	6 mar.	s. Célestin.	6 jeud.	s. Jean P. L.	6 *D.*	PENTECOTE.
7 jeud.	se Mélanie.	7 *D.*	s. Fidèle.	7 *D.*	QUADRAGÉSIME	7 mer.	s. Clotaire.	7 ven.	s. Stanislas-K	7 lund.	*Férié.*
8 ven.	s. Lucien, m.	8 lund.	s. Jean de M.	8 lund.	se Véronique.	8 jeud.	s. Albert.	8 sam.	s. Désiré.	8 mar.	s. Médard.
9 sam.	s. Marcellin.	9 mar.	ste Apoline.	9 mar.	se Françoise.	9 ven.	se Marie E.	9 *D.*	s. Grégoire.	9 mer.	*Quat.-Temps.*
10 *D.*	s. Paul, 1er er.	10 mer.	se Scholastiq.	10 mer.	*Quat. Temps.*	10 sam	s. Fulbert.	10 lund.	s. Antonin.	10 jeud.	s. Landry.
11 lund.	s. Théodose.	11 eud.	s. Adolphe.	11 jeud	s. Euloge.	11 *D*	RAMEAUX	11 mar.	s. Mamert.	11 ven.	s. Barnabé, a.
12 mar.	s. Arcade, m.	12 ven.	ste Eulalie.	12 ven.	s. Marius.	12 lund.	s. Jules.	12 mer.	s. Achille.	12 sam.	s Guy.
13 mer.	*Bapt. de N.-S.*	13 sam.	s. Enogat.	13 sam.	ste Euphrasie	13 mar.	se Ida.	13 jeud.	s. Servais.	13 *D.*	TRINITÉ.
14 jeud.	s. Hilaire, év.	14 *D.*	SEPTUAGÉSIME.	14 *D.*	REMINISCERE.	14 mer.	s. Tiburce.	14 ven.	s. Boniface.	14 lund.	s. Rufin.
15 ven.	s. Maur.	15 lund.	s. Faustin, m	15 lund.	s. Zacharie.	15 jeud.	se Anastasie.	15 sam.	se Denise.	15 mar.	s. Modeste.
16 sam.	s. Marcel.	16 mar.	ste Julienne.	16 mar.	s. Cyriaq. m.	16 ven.	*Vendr. saint.*	16 *D.*	s. Honoré	16 mer.	s. Aubert.
17 *D.*	s. Antoine.	17 mer.	s. Théodule	17 mer.	s. Patrice.	17 sam.	s. Anicet.	17 lund.	s. Pascal B.	17 jeud.	FÊTE-DIEU.
18 lund.	s. Prisca.	18 jeud.	s. Siméon.	18 jeud	s. Alexandre	18 *D.*	PAQUES.	18 mar.	s. Venant, m.	18 ven.	s. Florentin.
19 mar.	s. Sulpice.	19 ven.	s. Gabin, m.	19 ven.	s. Joseph.	19 lund.	*Férié.*	19 mer.	s. Yves.	19 sam.	s. Gervais, m
20 mer.	s. Sébastien.	20 sam.	s. Sylvain.	20 sam.	s. Joachim.	20 mar.	s. Théodore.	20 jeud.	s. Bernardin.	20 *D.*	s. Silvère. *Eté*
21 jeud.	ste Agnès.	21 *D.*	SEXAGÉSIME.	21 *D.*	OCULI	21 mer.	s. Anselme.	21 ven.	se Giselle.	21 lund.	s. Raoul.
22 ven.	s. Vincent, m.	22 lund.	ste Isabelle.	22 lund.	se Léa.	22 jeud.	s. Léonide.	22 sam.	s Emile.	22 mar	s. Alban.
23 sam.	s. Raymond.	23 mar.	s. Gérard.	23 mar.	s. Victorien.	23 ven.	s. Georges.	23 *D.*	s. Didier.	23 mer.	s. Félix de V.
24 *D.*	s. Babylas.	24 mer.	s. Mathias.	24 mer.	s. Timothée.	24 sam.	s. Gaston.	24 lund.	*Rogations.*	24 jeud.	*s. Jean-Bapt.*
25 lund.	C. S. Paul	25 jeud	s. Léandre.	25 jeud.	*Annonciation*	25 *D.*	QUASIMODO.	25 mar.	s. Urbain.	25 ven.	s. Prosper.
26 mar.	se Paule.	26 ven.	s. Nector.	26 ven.	s. Emmanuel	26 lund.	ss. Clet et M.	26 mer.	s. Philippe.	26 sam.	s. David.
27 mer.	s. Julien, év.	27 sam.	se Honorine.	27 sam.	ste Lydie.	27 mar.	s. Frédéric.	27 jeud.	ASCENSION.	27 *D.*	s. Crescent.
28 jeud.	s. Charlem.	28 *D.*	QUINQUAGÉSIM.	28 *D.*	LÆTARE.	28 mer.	s. Aimé, év.	28 ven.	s. Olivier.	28 lund.	s. Irénée.
29 ven.	s. François.			29 lund.	s. Eustase.	29 jeud.	s. Robert.	29 sam.	s. Maximin.	29 mar.	*ss Pier. et Paul*
30 sam.	se Bathilde.			30 mar.	s. Amédée.	30 ven.	s. Ludovic.	30 *D.*	s. Ferdinand	30 mer.	se Emilienne.
31 *D.*	so Marcelle.			31 mer.	s. Benjamin,			31 lund.	s. Pétronille.		

E. d'Or, 17. Epacte, XXII. Cycle solaire 2, Ind. R. 9. L. d. C.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Premier Quartier le 7. Pleine Lune le 14. Dernier Quartier le 21. Nouvelle Lune le 29.		Premier Quartier le 5. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 20. Nouvelle Lune le 28.		Premier Quartier le 3. Pleine Lune le 11. Dernier Quartier le 19. Nouvelle Lune le 26.		Premier Quartier le 3. Pleine Lune le 10. Dernier Quartier le 18. Nouvelle Lune le 25.		Premier Quartier le 1er Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 24.		Premier Quartier le 1er. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 30.	
1	jeud.	s. Martial.	1 *D.*	s. Pierre-ès-l.	1 mer.	ss. Leu et G.	1 ven.	s. Rémi, év.	1 lund.	TOUSSAINT.	1 mer.	s. Eloi.
2	ven.	V. de la ste V.	2 lund.	s. Alph. de L.	2 jeud.	s. Lazare.	2 sam.	ss. Anges gar.	2 mar.	*Les Morts.*	2 jeud.	ste Aurélie.
3	sam.	s. Anatole.	3 mar.	s. Geoffroy.	3 ven.	s. Grégoire.	3 *D.*	s. Fauste.	3 mer.	s. Hubert	3 ven.	s. Franç. Xav
4	*D.*	s. Berthe.	4 mer.	s. Dominique.	4 sam.	ste Rosalie, v.	4 lund.	s. Franç. d'A.	4 jeud.	s. Charl. Bor.	4 sam.	ste Barbe, m.
5	lund.	sc Zoé.	5 jeud.	s. Abel.	5 *D.*	s. Bertin.	5 mar.	s. Constant.	5 ven.	s. Théotime.	5 *D.*	s. Sabas.
6	mar.	sc Colombe	6 ven.	Tra. de N. S.	6 lund.	s. Onesiphore	6 mer.	s. Arthur.	6 sam.	s Léonard, c.	6 lund.	s. Nicolas, év.
7	mer.	sc Aubierge.	7 sam.	s. Gaëtan, c.	7 mar.	s. Cloud, c.	7 jeud	s. Serge.	7 *D.*	s. Ernest.	7 mar.	s. Ambroise.
8	jeud.	sc Virginie.	8 *D.*	s. Justin, mar	8 mer.	NATIVITÉ.	8 ven.	sc Brigitte.	8 lund.	s. Godfroy.	8 mer.	IMM. CONCEPT.
9	ven.	s. Cyrille, m.	9 lund.	s. Samuel.	9 jeud.	s. Omer	9 sam.	s. Denys, m.	9 mar.	s. Mathurin.	9 jeud.	sc Léocadie.
10	sam.	sc Félicité.	10 mar.	s. Laurent, m.	10 ven.	sc Pulchérie.	10 *D.*	s. Paulin.	10 mer.	s. Juste.	10 ven	sc Julie.
11	*D.*	s. Norbert.	11 mer.	sc Suzanne.	11 sam.	s. Hyacinthe.	11 lund.	s. Quirin.	11 jeud.	s. Martin, év.	11 sam.	s. Daniel.
12	lund.	s. Gualbert.	12 jeud.	ste Claire, v.	12 *D.*	s. Séraphin.	12 mar.	s. Wilfrid, é.	12 ven.	s. René.	12 *D.*	ste Constance
13	mar	s. Eugène.	13 ven.	s. Hippolyte	13 lund	s. Maurille	13 mer.	s. Edouard, c.	13 sam.	s. Brice.	13 lund	ste Lucie, v. m
14	mer.	FÊTE NATIONle	14 sam	s. Eusèbe, *vj.*	14 mar	Ex. de la S. C.	14 jeud.	s. Caliste, p.	14 *D.*	s. Philomène	14 mar.	s. Nicaise.
15	jeud.	s. Henri, em.	15 *D.*	ASSOMPTION	15 mer.	s. Nicomède	15 ven.	ste Thérèse, v.	15 lund.	sc Eugénie.	15 mer.	*Quat.-Temps.*
16	ven.	s. Hélier, m.	16 lund.	s. Roch.	16 jeud.	*Quat.-Temps.*	16 sam.	s. Léopold.	16 mar.	s. Edme.	16 jeud.	sc Adelaïde.
17	sam.	s. Alexis, c.	17 mar.	s. Septime.	17 ven.	s. Lambert.	17 *D.*	sc Edwige.	17 mer.	s. Agnan.	17 ven.	s. Olympe.
18	*D.*	s. Camille, c.	18 mer.	ste Hélène.	18 sam.	sc Sophie.	18 lund.	*s. Luc, évan.*	18 jeud.	s. Eudes.	18 sam.	s. Gatien.
19	lund.	s. Vinc. de P.	19 jeud.	s. Flavien.	19 *D.*	s. Janvier.	19 mar.	s. Savinien.	19 ven.	ste Elisab. R.	19 *D.*	s. Timoléon.
20	mar.	ste Marguerit.	20 ven.	s. Bernard, a.	20 lund.	s. Eustache.	20 mer.	s. Aurélien.	20 sam.	s. Edmond.	20 lund.	sc Philogone.
21	mer.	s. Victor.	21 sam.	ste Jeanne.	21 mar.	s. Mathieu.	21 jeud.	sc Céline.	21 *D.*	Prés. de la V.	21 mar.	*s. Thomas.*
22	jeud.	ste Marie-M.	22 *D.*	s. Symphor.	22 mer.	s. Maurice.	22 ven.	s. Modéran.	22 lund.	ste Cécile, v.	22 mer.	s. Honorat.
23	ven.	s. Apollinaire	23 lund.	sc Sidonie.	23 jeud.	s. Lin, p.	23 sam	s. Hilarion.	23 mar.	s. Clém. I, p.	23 jeud.	ste Victoire.
24	sam.	sc Christine.	24 mar.	*s. Barthélemy*	24 ven.	s. Andoche.	24 *D.*	s. Magloire, é.	24 mer	sc Flora.	24 ven.	sc Irmine. *vj*
25	*D.*	s. Christophe	25 mer.	s. Louis, r de F	25 sam.	s. Firmin.	25 lund.	ss. Crépin et C	25 jeud.	ste Cather., v.	25 sam.	NOEL.
26	lund.	ste Anne.	26 jeud.	s. Privat.	26 *D.*	ste Justine.	26 mar.	s. Evariste.	26 ven.	sc Delphine.	26 *D.*	s. Etienne, R.
27	mar.	sc Natalie.	27 ven.	s. Césaire, é.	27 lund.	s. Cosme.	27 mer.	s. Abraham.	27 sam.	s. Séverin.	27 lund.	*s. Jean, évan.*
28	mer.	s. Samson.	28 sam	s. Augustin, é.	28 mar.	s. Wenceslas.	28 jeud	s. Alfred.	28 *D.*	s Sosthène.	28 mar.	ss. Innocents
29	jeud.	ste Marthe, v.	29 *D*	s. Médéric.	29 mer.	s. *Michel*, arc.	29 ven	s. Donat.	29 lund.	AVENT.	29 mer.	ste Eléonore.
30	ven.	ss. Abdon et S	30 lund.	s. Fiacre.	30 jeud.	s. Jérôme E.	30 sam.	s. Arsène.	30 mar.	*s. André, ap.*	30 jeud.	s. Roger.
31	sam.	s. Germain.	31 mar.	s. Aristide.			31 *D.*	s. Narcisse, é.			31 ven.	s. Sylvestre

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

PAPIERS

DE

HERVÉ DE LONGAUNAY

Gouverneur de la Basse-Normandie

(1575-1589.)

Un volume qui est récemment entré dans les collections de la Bibliothèque nationale et qui porte le n° 6646 dans le fonds français des nouvelles acquisitions, m'a paru mériter d'être signalé à mes compatriotes. Il renferme, en effet, une série de documents originaux très intéressants pour l'histoire de la Basse-Normandie pendant une des plus tristes périodes de nos annales, celle qui correspond au règne de Henri III.

Les événements de cette période ont été exposés en détail et avec beaucoup d'exactitude dans le savant ouvrage de M. Gustave Dupont, intitulé : *Histoire du Cotentin et de ses îles (1)*. Rien n'est à modifier dans le récit qu'il en a fait et qui, d'un bout à l'autre, s'appuie sur des témoignages authentiques et pour la plupart jusqu'alors inconnus. Le registre que je me propose d'analyser renferme assurément beaucoup de renseignements nouveaux ; mais tous s'encadrent à merveille dans le récit de M. Dupont, qu'ils serviront seulement à compléter sur des points secondaires.

Ce registre se compose de dépêches que Hervé de Longaunay reçut pendant qu'il remplit la charge de gouverneur et lieutenant général du roi en Basse-Normandie, de 1575 à 1589.

(1) Caen. Le Blanc-Hardel, 1870-1885. Quatre volumes in-8°. La partie relative aux guerres de religion occupe les pages 293-676. du t. III.

Cet Hervé de Longaunay était un vieux serviteur de la royauté, dont la mémoire est rappelée comme il suit dans la dernière édition du Dictionnaire de Moréri (1): « Hervé de Longaunay, IIIe du nom, seigneur des Fresnes, de Damigni (2), Dampierre, Epinai, Franqueville, la Bacconnière, etc., chevalier de l'Ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de la Basse Normandie, après avoir porté toute sa vie les armes sous les rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III, finit glorieusement sa vie à la bataille d'Ivri le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans (3), en combattant pour le service du roi Henri IV, au secours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu assembler de parents et d'amis. Il avoit épousé en 1553 Catherine de Sureau, fille de Jean, seigneur de Farceau et Bois Herout etc. »

Pendant tout le règne de Henri III, Hervé de Longaunay fut constamment employé au service du roi en Normandie. Charles d'Hozier nous a conservé (4) un relevé des commissions qui lui furent données par la cour et qui témoignent de la confiance qu'il inspirait au roi et aux ministres :

Le 11 mars 1575, comme chevalier de l'Ordre, il fut commis lieutenant général au gouvernement de la Basse Normandie sous le sieur de Matignon, gouverneur et lieutenant général ès bailliages de Caen, Cotentin et duché d'Alençon et ressorts d'iceux.

Le 30 mars 1583, en qualité de gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et naguères son lieutenant général au gouvernement de la Basse Normandie, il fut commis au gouvernement des bailliages de Caux, Gisors et Cotentin, en l'absence du duc de Joyeuse, gouverneur de Normandie, et sous le sieur de La Mailleraye, vice-amiral, chevalier des ordres, conseiller d'Etat, capitaine de cent hommes d'armes et lieutenant général pour le Roi ausdits bailliages.

Le 17 avril audit an, le duc de Joyeuse, amiral, le commit, en son absence et du dit sieur de La Mailleraie, pour commander aux places maritimes en qualité de son lieutenant dans les bailliages sus dits.

Le 9 mai 1586, en qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre et lieutenant général au gouvernement du bas pays de Normandie en l'absence du duc de Joyeuse, commis pour lever une compagnie

(1) T. VI, part. II, p. 376.

(2) Nous avons des actes originaux de l'année 1580, dans lesquels Hervé de Longaunay est qualifié de « sieur du lieu, de Dampierre, et d'Amigny. » Titres originaux du Cabinet des titres, dossier 40427, pièces 18 et 19, dans le ms. français 26222.

(3) Il était âgé de 74 ans, suivant une note de Pierre d'Hozier, dans le ms. français 31096.

(4) Bibl. nat., pièce de l'ancien cabinet de d'Hozier, cotée 979, dans le ms. français 31096.

de trente arquebusiers à cheval, en estre le capitaine et les employer aux occasions, etc.

Le 22 mai 1588, comme chevalier de l'Ordre, il eut une commission de capitaine en chef de cinquante hommes d'armes en considération de ses signalés services, à l'exemple de ses prédécesseurs. Il en fit le serment par Antoine de Longaunay, son fils, sieur de Franqueville, le 6 juin 1588.

Le 17 mars 1589, en qualité de chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes et l'un des lieutenants généraux au gouvernement de Normandie, il eut commission pour lever une compagnie de vingt arquebusiers à cheval, outre les vingt anciens qui lui avoient esté ordonnés auparavant pour sa garde ordinaire.

Les pouvoirs dont il jouissait en qualité de gouverneur et lieutenant général en Basse-Normandie sont définis dans des lettres patentes de Henri III, dont nous avons une copie, malheureusement dépourvue de date (1) :

Henry, par la grace de Dieu roy de France et de Poullongne. Avons donné et donnons au sieur de Longaunay l'estat et charge de gouverneur et lieutenant général en la Basse Normandye, plain pouvoir, puissance, auctorité, commission et mandement special de contenir nos subgectz, manantz et habitantz des dictz pays en l'obéissance qu'ilz nous doibvent, les faire vivre en amityé, union, et concorde les ungs avec les aultres ; et s'il y a quelques querelles ou debatz, pourvoir promptement à la pascifficacion d'iceux et punition de ceux qui auront delinqué et contrevenu à noz ordonnances, qu'il fera en tout et partout inviolablement conserver et garder ; mander et convocquer, toutes et quantes fois que bon luy semblera, les gentz d'eglise et de la noblesse, officiers, maires, eschevins, bourgois, manantz et habitantz des villes du dict gouvernement, pour adviser aux affaires occurrens en icelluy ; ouyr les plaintes de nostre peuple, et sur icelles leur faire raison et justice ; sçavoir comme la justice sera bien et deuement administrée ; pour nous advertir des faultes, sy aucunes y en a ; s'il se trouve gentz de noz ordonnances, baon et arrière baon, gentz de pied ou aultres, de quelque qualité ou nation qu'ilz soient, passans et rappassantz par les dicts pays, qui facent pilleries, exactions et viollences, sur nostre dict peuple, et qui ne vivent selon noz ordonnances, d'en faire faire par les vibaillifz, ou aultres noz officiers, telle pugnition et demonstracion que les aultres y prennent exemple ; et sy, pour ce faire, il est besoing de plus grand force, convocquer et faire convocquer par les baillifz. et en leur absence par telz autres personnages qu'il trouvera bon de commettre, les nobles, baon et arrière baon, et les communes pas son de tocsainct, pour assister les dicts vibaillifz et aultres noz officiers, et courir sus aux dicts pillardz exacteurs de nostre dict pauvre peuple, de sorte que la force nous en demeure ; faire assoyr, remuer et changer les logis de nostre dicte gendarmerye, qui sera ordonnée, pour leur garnison audit gouver-

(1) Ms. français 6646 des Nouvelles acquisitions, fol. 206.

nement, de lieu en aultre, ainsy qu'il verra estre à faire pour le soullagement du pays, quand nous ferons mander et assembler les dicts nobles vassaulx et subjectz à nos dicts baon et arrière baon, pour nous venyr servir selon le debvoir de leurs fiefz ; faire voyr qu'il ne s'y face poinct d'abuz ; en faire faire les monstres et reveues, et pourvoyr à la conduicte d'iceux ; commander et ordonner aux baillifz, vibaillifz et aultres officiers de son dict gouvernement ce qu'ilz auront à faire pour tenyr le pays en pascification et seureté ; avoir regard et correction sur les dicts vibaillifz, et là où aulcunes rebellions, desobéissances, seditions ou aultres maulx et insolences se feroient ès pays du dict gouvernement, s'y opposer et resister avec les susdictes forces, et faire faire des dicts rebelles et seditieux telle justice, pugnition et correction qu'il verra l'importance de la chosse le requerir ; faire tenyr les chemins, pontz, passages et destroictz des dicts pays en bon et suffisant estat et reparacion, seur et libre, tant pour les personnes qui ont à y passer et repasser, que pour traffic, conduicte et voyture de la marchandise, et à ceste fin voyr et entendre comme les deniers qui y sont destinez y auront esté bien et deuement employez ; et pour y voir plus clair, faire faire representer les comptes qui en auront esté renduz par devant les officiers des lieux, affin de nous en advertir s'il y treuve de l'abuz ; avoir esgard sur les estrangers et aultres personnes passans et repassans par les dicts pays ; voyr et visiter, sy besoing est, les pacquetz et aultres lettres qu'ilz porteront ; et s'ilz se treuvent contraires et prejudiciables à nous, noz royaulmes, pays et subjectz, les faire arrester et constituer prisonniers, pour en faire la pugnicion et nous en advertir selon l'exigence du faict ; et generalement faire en ceste presente charge tout ce qu'il verra estre requis et necessaire pour le bien de nostre service et du public des dicts pays, jaçoit qu'il y eust chose qui requist mandement plus especial que ces dictes presentes ; par lesquelles donnons en mandement à noz amés et feaulx les gentz tenantz nostre court de parlement à Rouen qu'icelluy sieur de Longaunay, duquel nous avons prins et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, ilz facent, souffrent et laissent jouyr et user plainement et paisiblement de la dicte charge de gouverneur et nostre lieutenant général en la Basse Normandye, ensemble des honneurs, pouvoirs, facultés, authorités et prééminences sus dictes, et à tous baillifz ou leurs lieutenantz et aultres noz justiciers, officiers, subjetez d'iceulx pays, et à chacun d'eux, sy comme il appartiendra, qu'ilz lui obéissent, entendent et facent obeyr et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant, concernant et regardant la dicte charge.

Par la commission qui vient d'être rapportée on voit quel rôle Hervé de Longaunay eut à jouer dans notre province pendant les troubles du règne de Henri III. Il était nécessaire de l'indiquer avant d'analyser les dépêches du ms. 6646. Je vais en dresser un inventaire chronologique (1). Les chiffres enfer-

(1) Avec les dépêches du règne de Henri III, se trouve, au fol. 54, une lettre de Charles IX, du 12 août 1573, prescrivant à Longaunay de prêter main-forte à celui qui était chargé d'arrêter le sieur de Saint-Jehan-Lorges.

més entre parenthèses, à la fin des notices analytiques, renvoient aux feuillets du volume dans lequel sont reliées les lettres originales.

21 septembre 1575. Henri III aux maire, échevins, manans et habitans d'Avranches.— Il leur recommande d'être plus que jamais sur leurs gardes pour rester fidèles à la couronne. — « Sur le nouveau accident qui est survenu du partement d'auprès de nous de notre très cher et très amé frère [le duc d'Alençon]..» (71).

29 septembre 1575. Henri III accuse réception du rapport que Longaunay lui avait adressé sur les mesures à prendre pour mettre les places de son gouvernement en état de résister. (75).

5 février 1576. Henri III à M. de Matignon. — « Le roy de Navarre, mon frère, s'estant retiré d'auprès de moy pour se joindre, comme je pense, aux troupes du prince de Condé, il m'a esté donné advis que aucuns de ceulx qui l'ont suivy ont quelque intelligence pour la surprinse de la ville de Carenten...» (76).

10 mars 1578. Henri III mande à Longaunay de bien veiller à l'observation des lettres de sauve garde qu'il a fait expédier en faveur des habitants d'Avranches. (78).

21 mars 1578. Henri III à Matignon. — Pressante invitation à faire observer l'édit de pacification.— « J'ay eu advis que ceulx de la religion prétendue reformée résidens en la Basse Normandie et ès lieux prochains de mon pays de Bretaigne, soit que d'eulx mesmes ils ayent pris opinion, ou qu'ilz soient intimidez par les artefices de ceulx qui sont contraires à la tranquilité publicque, sont entrez en doubte et soubson que l'on les vueille oultraiger en leurs maisons, et que l'on veult enfraindre et rompre mon dernier edict de pacifficacion, mesmes que grand nombre d'entre eulx sont desja partiz ou pretz à partir de leurs dictes maisons, avec leurs familles et ce qu'ilz ont peu et pourront emporter de leurs biens, pour se retirer à l'occasion du dict bruict, lequel estant entièrement faulx et contraire à mon intention, j'ay bien voulu vous faire ceste lettre, pour vous dire sur ce que vous faciez entendre et asseuriez ung chascun de mes dicts subjectz, tant d'une que d'aultre religion, que je veulx faire garder et entretenir inviolablement mon dict edict...» (79).

23 août 1579. Henri III à M. d'O, gouverneur et lieutenant général du roi en Basse Normandie, et en son absence au s[r] de Lonconay, lieutenant général audit gouvernement. — Le roi avait voulu faire arrêter les sieurs de La Rocheguyon, Chantelou et Pontberanger, qui essayaient d'exciter un soulèvement en Normandie. — Ils s'étaient échappés. — Le roi prescrit

de veiller au maintien de la tranquillité et d'arrêter ies sus nommés s'ils sont en Basse Normandie. (86).

19 septembre 1579. Henri III à Longaunay. — Longaunay avait fait publier dans tous les sièges particuliers du gouvernement de la Basse Normandie la déclaration du roi sur les intentions de Sa Majesté. — Les poursuites dirigées contre La Roche Guyon, Chantelou et le Pont Berengier avaient excité la défiance de la noblesse, ainsi que les choses advenues en la députation des derniers États de Normandie. — Le roi invite Longaunay à faire savoir que les poursuites contre La Roche Guyon, Chantelou et Pont Berengier n'ont rien de commun avec les affaires des États. (90).

31 mars 1580. Henri III à Longaunay. — On parlait d'embauchage de gens de guerre en Basse-Normandie. — « Si au dedans du gouvernement de la Basse Normandie il y aura quelques ungs qui facent les dictes levées, et s'il s'en trouve aulcuns, vous en ferez prendre et aprehender les principaulx chefz et autheurs, pour incontinent en estre faict une punition si royde et rigoreuse qu'elle serve d'exemple à contenir les autres. J'entends que, par mesme moien, vous faictes aussy rompre et tailler en pièces les dictes levées, et qu'à ceste fin vous assemblez, s'il est besoing, la noblesse et les communes à son de tocsainct, à ce qu'elles ne puissent demourer en estat, à la ruine et dommage de mon peuple, lequel vous garantirez de foulle et oppression le plus qu'il vous sera possible... » (94).

22 avril et 3 mai 1580. Henri III à M. d'O.—Lettres pressantes pour veiller au maintien de la paix et empêcher les levées de gens de guerre. (95 et 97).

(Mai 1580). Mémoire adressé au roi par d'O ou par Longaunay sur les mesures à prendre pour mettre les places de Basse-Normandie à l'abri d'un coup de main.

—... Et pour ce vous dirai-je, sire, que la ville de Saint Lo est demeurée et est encore à present, depuis la prise d'icelle sur ceulx de la relligion pretendue refformée par mons. de Matignon, avec la mesme bresche qui fust faicte pour y entrer, sans que l'on y ait rien réparé ; mais au contraire l'injure du temps l'a tellement augmentée qu'elle est maintenant de trois à quatre cens pas, et de si facille accez qu'il est aussi aysé d'entrer en la ville par là que par les portes, qui sont aussi demeurées sans pontz, barrières ny portes, ce qui a rendu la ville comme deserte, pour n'y estre les habitans non plus cloz et en seurettè que dans ung villaige. Et pour ce que demeurant en l'estat où elle est, il seroyt fort aysé de s'en emparer, et avecq les moiens dont usent les ennemys, la fortiffier, de façon que vostre service en recevroit beaucoup d'incommodité, il est

neccessaire que Vostre Majesté la face reparer, et y mettre garnison, et à ceste fin en faire adviser et ordonner le moien au plus tost qu'il sera possible ; ou bien, pour oster du tout l'esperance que l'on pourroit avoir de s'en prevalloir et fortiffier contre vostre dit service, la desmanteller, et abbatre les murailles qui en restent.

La ville de Quarentan, encore qu'elle soit close et assez habitée, ne se peult à present garder, pour n'y avoir ponts ny barrières à toutes les portes. Toutesfois, avec peu de despence et la garde que feront les habitans d'icelle, on se pourra asseurer.

Il est aussi besoing, sire, de mettre quelque nombre d'hommes, et pour le moings jusques à dix ou douze, dans les chasteaulx de Pontorson, Fallaize, Pont d'Ouvre, Vire, Vallongnes, Bayeulx et Mont-Saint-Michel. Autrement, il en pourroit arriver inconveniant, pour ce que, n'y ayant personne ou peu de gens dedans, il sera aysé d'y executer une entreprinse, sans que l'on la puisse empescher, estant certain que l'on ne se peult opposer à la force que par la force mesme. (99).

10 mai 1580. Réponses du roi mises en marge du précédent mémoire.

I. Le roy estant en son Conseil a faict lire et proposer cest article (1), sur lequel monsieur le mareschal de Matignon, qui y estoit, à qui appartient le dit Sainct-Lo, s'est chargé de la garde et seurelté de la dicte place, en luy faisant fournir mil ou douze cens livres. Il a esté advisé que l'on prendroit des deniers commungs et patrimoniaulx de la dicte ville, et que, s'ilz n'y pouvoient satisfaire, que l'on leveroit le reste sur les habitans de la dicte ville et lieulx circonvoisins.

II. Il a esté advisé et resolu par le roy estant aussi au dit Conseil que la dicte ville de Carentan sera achevée de desmanteler ; mais que l'on fortifiera le Pont d'Ouvre, qui en est prochain, et que, pour ce faire, commission sera expediée à Monsieur d'O, ou à son lieutenant en son gouvernement, pour faire besongner à la courvée les habitans des villaiges circonvoisins.

III. A esté resolu qu'il sera mis, jusques ad ce qu'autrement en soit par le roy ordonné, à Falaize six hommes, au Pont d'Ouvre douze, au Pont Orson huict, au Mont-Saint-Michel douze, à Vire huict, à Vallongnes six, et à Bayeulx six, et qu'ilz seront paiez par le tresorier de l'extraordinaire, auquel pour cest effect sera augmenté l'assignation.

Faict à Paris, le roy estant en son Conseil, le Xe may 1580. — HENRY. (99).

28 mai 1580. — Longaunay ayant demandé pour lui les démolitions du demantellement des murailles de Carentan et des deniers d'entrée payés pour la vente des terres vaines et

(1) L'article relatif à la ville de Saint-Lo.

vagues du circuit et entour d'icelle ville, le roi lui répond que le produit de la démolition et les deniers d'entrée ont été assurés, lors de la reprise de Carentan, à la reine mère, qui jouissait de cette ville pour partie de l'assignat de sa dot. (101).

6 juillet 1580. Henri III à Longaunay. — Les habitants de Carentan avaient réclamé pour la réparation du Pont de Dombe (*sic*). — Le roi a ordonné la démolition des fortifications et du château de Carentan. Longaunay donnera aux habitants les pierres de la démolition du château qui leur seront nécessaires pour « faire réparer les ponts et chaussées, et aussy faire faire le pont à voutte qu'ils demandent et dient estre nécessaire. » On levera les deniers necessaires pour les travaux du pont jusqu'à concurrence d'une sonme de 1000 écus. (103).

18 août 1580. Henri III à Longaunay. — « J'ay esté bien aise de veoir qu'il n'y ait aucuns de ceulx de la relligion pretendue reformée de vostre charge absent de sa maison, et que vous ne congnoissez point qu'il y en ayt aucun qui ait volonté d'entreprendre aucune chose contre mon service et auctorité. » (105).

27 août 1580. — Henri III à Longaunay. — Avant de procéder au demantellement de Carentan, il faudra faire combler les fossés par les habitants de la viconté. On veillera à la conservation des pierres de taille venant de la démolition, pour pouvoir les vendre plus avantageusement à ceux qui bâtiront sur les terres des remparts, terrasses, contrescarpes et autres d'alentour Carentan, que les commissaires du roi devront fieffer. (106).

20 octobre 1580. Henri III à M. d'O. — Le sieur de Molin Chappel avait été député des États de Normandie pour représenter au roi les doléances de ses sujets du pays de Normandie. (107).

1er novembre 1580. — Ledit sieur de Molin Chappel avait été chargé par le roi d'aller par les trois gouvernements de la province pour veiller à l'exécution des ordres donnés par le roi en vue de la séparation des gens de guerre et de la conduite des garnisons des différentes places. Il en devait rendre compte à la prochaine tenue des États. (108).

1er novembre 1580. Henri III à Longaunay — « Quand aux desmolitions des forteresses du chasteau et ville de Carenten et du chasteau du Pont d'Ouvre, j'en ay faict expedier la commission sur la mesme forme qu'en avez envoiée. » (108).

4 novembre 1580. Henri III à M. d'O ou à Longaunay. — Ordre très pressant de disperser les rassemblements de gens de guerre que le s[r] de Bacqueville préparait, disait-on, sous le nom du duc d'Anjou. (109).

25 mai 1581. Henri III à Longaunay. — Sur les remontrances que Longaunay avait fait parvenir au roi et « pour empescher que ces rumeurs populaires qui s'offrent de present en vostre province n'ayent plus de cours, » le roi décharge les habitants du gouvernement de Basse Normandie d'une somme de 10000 écus des charges extraordinaires qu'ils devaient payer pour l'année 1581. (112).

11 juillet 1581. Henri III à Longaunay. — Le 4 de ce mois Longaunay avait écrit au roi pour se plaindre du fils du feu capitaine du château de Valongnes, qui lui avait refusé l'entrée dudit château. Le roi ordonne à celui-ci de venir lui rendre raison de sa conduite. Il laisse la garde du dit château au lieutenant du maréchal de Matignon en la ville et château de Cherbourg. (116).

5 juillet 1583. Henri III à Longaunay. — « A ce que le s[r] de Grinville m'escript, il se faict à present de grandes levées et amas de gens de guerre en Normandie. » Ordre de s'y opposer, et de rompre les rassemblements. Longaunay, si c'est nécessaire, s'entendra avec les s[rs] de Carrouges, de Grinville et de Pierrecourt. Au besoin, il assemblera la noblesse et les communes. (119).

27 mars 1584. — Le roi a décidé en son conseil de faire construire et édifier un pont de pierre et carreau sur la rivière de Couesnon, au passage de Pontorson, au lieu de celluy de bois qui y est à present du tout rompu. Ce travail est confié au général Novynce le jeune. (121).

19 mars 1585. Henri III à Longaunay. — Le roi a été content d'apprendre que « toutes choses soient tranquilles du costé de vostre charge, combien que j'aye advis de divers endroictz qu'il se brasse quelque nouveau remuement. » (123).

31 mars 1585. Henri III à Longaunay. — Satisfaction que ut soit « en bon et paisible estat en vostre charge. » (124).

12 avril 1585. — Henri III à Longaunay. — Le 7 avril, Longaunay avait écrit qu'il n'y avait aucune apparence de remuement au bailliage de Cotentin. (125).

20 juillet 1585. — Henri III à Longaunay. — Il lui mande de faire exécuter l'édit par lequel il interdisait dans le royaume

l'exercice de toute autre religion que la catholique apostolique et romaine, et ordonnait aux ministres de la religion prétendue réformée de sortir du royaume. (126).

12 août 1585. Henri III à Longaunay. — Ordre de s'opposer à ce que les gens de guerre tiennent les champs sans l'aveu du gouverneur et du lieutenant général. (127).

4 septembre 1585 (1). Henri III à Longaunay. Celui-ci avait écrit le 22 août qu'il avait publié l'ordre de faire retirer les gens de guerre qui tenaient les champs dans l'étendue de sa charge et que tout y était en bon et paisible état. (128).

5 octobre 1585 (2). Henri III à Longaunay. — Il le félicite d'avoir réussi à faire sortir du château de Neuilly le Bailleul et les gens de guerre qui s'en étaient emparés. — Mesures à prendre pour éviter que la place retombe aux mains de l'ennemi. (129).

21 octobre 1585. Henri III à Longaunay. — Par crainte de voir Saint-Lo occupé par ceux de la religion prétendue réformée, il faut demanteler la ville, ou du moins « faire si bien et amplement ouvrir les brèches qui y ont esté cy devant faictes, que l'on ne se puisse plus servir de la forteresse de la dicte ville. » (130).

27 octobre 1585. Henri III à Longaunay. — Il doit veiller à ce que ceux de la religion prétendue réformée ne se mettent en route, pour aller du côté de l'Allemagne se joindre aux troupes ennemies. (131).

3 novembre 1585, au Mans. Le duc de Joyeuse à Longaunay. — Il lui annonce la déroute des troupes du prince de Condé [en Anjou]. — On disait qu'une partie de ces troupes pourroit essayer de se retirer du côté de la Normandie. Il prie Longaunay d'y prendre garde. (209).

16 novembre 1585. Joyeuse à Longaunay. — La compagnie du capitaine La Bastide doit aller tenir garnison à Saint-Lo. (211).

18 novembre 1585. Henri III à Longaunay. — « Je vous sçay bon gré que vous ayez si bien pourveu à la garde et seurté

(1) Le 3 septembre 1585, suivant le registre des expéditions du secrétaire d'Etat Pinart. Ms. français 3309, fol. 32 v°.

(2) 4 octobre, suivant le registre de Pinard, fol. 39 v°.

de ma ville de Saint-Lo et du Pontorson que ceulx de la nouvelle oppinion, qui s'estoient dernièrement desbandez d'avec mon cousin le prince de Condé, n'ayent peu s'y retirer et s'en emparer, comme vous m'escripvez qu'ilz estoient en ceste deliberation et volunté. » — Puisque Saint-Lo n'est pas encore démantelé, les habitants catholiques doivent veiller, avec la compagnie d'arquebusiers à cheval que le roi y envoie, à ce que la ville ne soit pas surprise. (133).

25 novembre 1585. Nouvelles recommandations du roi à même fin, concernant la garde de Saint-Lo. (134).

25 novembre 1585. Joyeuse à Longaunay. — Sur l'avis de Longaunay et les remontrances des habitants de Saint-Lo, il sera sursis au démantellement de cette ville. — « Je loue Dieu de ce que vous m'escrivez touchant la réunion des gentils hommes de la nouvelle oppinion à l'église catholique. » (213).

9 janvier 1586. Joyeuse à Longaunay. — Celui-ci avait annoncé que le prince de Condé était passé à Guernesey, puis en Angleterre. Il avait des craintes pour la sureté des places de sa charge. Joyeuse l'autorise à disposer des compagnies des capitaines La Bastide et Bidon pour la garde de Cherbourg et de Grandville.— « Pour le regard de la conservation de la coste contre les pillars angloix, nous sommes après pour faire mettre quelques navires dehors, mais le roy ne peult seul porter ceste despence, si le public et les marchans particulliers qui y ont interest n'y contribuent de leur part. » (248).

11 mai 1586. Joyeuse à Longaunay.— Touchant la levée de 30 arquebusiers pour assister Longaunay aux occasions qui se présenteront. (218).

14 mai 1586. Joyeuse à Longaunay. — Longaunay doit prendre la compagnie qui est à Saint-Lo et assembler la noblesse du pays, pour tailler en pièces les bandes de gens de guerre et autres qui s'assemblent dans sa charge. (220).

1er juin 1586. Joyeuse à Longaunay.— « J'ay entendu qu'il y a quelques gentilz hommes de la Religion en Costentin qui, soubz quelque pretexte qu'ils prennent de se voulloir ressentir contre Mr d'Avranches, de ce qui fut dernièrement exécuté par la compagnie du cappitaine La Bastide, comme s'il en avoit esté l'instigateur, s'assemblent et font trouppe au prejudice du service du roy. »— Ordre de les dissiper; ce qui a été fait l'a été par commandement de Sa Majesté ou de ses lieutenants généraux. (221).

8 juin 1586. Joyeuse à Longaunay. La compagnie du capitaine Bidon quittera Saint-Lo, dont le roi a donné la capitainerie au sieur de Bonfrisse [peut-être Bonfoisse]. (223).

19 juin 1586. Joyeuse à Longaunay. — Celui-ci avait écrit le 8 juin que personne ne se remuait aux bailliages de Caen et de Cotentin. (225).

19 juillet 1586. Henri III à Longaunay. — Ordre de dissiper les rassemblements de gens de guerre, s'il s'en fait. — « Le sieur d'O m'a faict entendre qu'il se faict quelqües assemblées de gens de guerre ès environs de ma ville de Caen et en mon bas pays de Normandye, en faveur et pour mes subjectz de la nouvelle oppinion. » (139).

22 septembre 1586. Henri III à Longaunay. — Le 8 de ce mois, Longaunay avait écrit au roi les mesures qu'il avait prises « pour empescher le commancement d'un remuement qui apparoissoit en l'estendue du bailliaige de Constantin, et remettre ung chascun au bon chemin de l'obéissance qui m'est deue... » Le roi ordonne d'avitailler les places de Cherbourg et Grantville, encore bien que des sièges ne soient pas à craindre. (140).

12 octobre 1586. Henri III à Longaunay.— « Il y a quelque temps que l'on m'a donné advis que ung nombre de villaiges et paroisses de Normandie, dont plusieurs sont dedans le destroict du gouvernement de la Basse Normandie, soubz umbre qu'ilz se plaignent d'estre quelques foys travaillez du tenement de champs des gens de guerre, se sont unys ensemble pour avoir une commune intelligence et s'entre secourir les ungs les autres, à l'encontre des dictes troupes de gens de guerre, quant elles vouldront passer en leurs quartiers, et s'opposer à eulx de toutes leurs forces et moiens ; et encores que ceste deliberation semble estre fondée soubz quelque aparent prétexte, à cause des injures et dommaiges que leur font ordinairement les dictes gens de guerre trop acoustumez à mal vivre, ce neanmoings, je ne la puis trouver que très mauvaise et dangereuse... » — Il ordonne à Longaunay d'aviser par tous moyens à rompre cette union et intelligence des sus dits villages. (142).

9 novembre 1586. Henri III à M. d'O. — « Estant adverty que les assemblées et associations des habitans d'aucuns bourgs et parroisses de mon pays de Normandye, qui se sont cy devant faictes soubz couleur de s'entre secourir et deffendre du passaige des gens de guerre, accroissent journellement, et considerant que l'on ne peult attendre que quelque dangereux mal, qui produira beaucoup de sinistres effectz s'il n'y est pourveu... »

le roi ordonne au parlement de poursuivre rigoureusement les promoteurs de ces associations. (146).

14 novembre 1586. Henri III à Longaunay. — « J'escriptz au commandeur de Chattes qu'il licentye une partye des compagnies qui m'ont servy sur l'armée de mer qu'il a conduitte, et qu'il ordonne de ma part aux cappitaines et soldatz d'icelle de se retirer separement sans tenir les champs ny faire aucune foulle à mon peuple, et qu'il retienne et employe l'aultre partye des dictz gens de guerre pour avoir certain nombre de vaisseaux de la dicte armée, que je desire renvoyer à la mer pour la seurté du commerce... » (148).

23 novembre 1586. Henri III à Longaunay. — « J'ay mandé au sieur de Carrouges... de se servir des compagnies de gens de pié qui sont retournées de l'armement de mer qui estoit soubz la charge du commandeur de Chates, en certain effect qui est fort important au bien de mon service... » — Le roi a ordonné la levée de 3333 écus sur la généralité de Rouen, et de 1667 sur celle de Caen. (149).

26 novembre 1586. Avis donné à Longaunay de se conformer, dans les bailliages de Caen et de Cotentin, à la depesche du roi pour la recherche de ceux de la nouvelle opinion qui n'ont satisfait aux édits et pour la saisie de leurs biens (32).

Décembre 1586. Les officiers du roi à Valognes : Bastard, Vaultier, Le Verrier et Aignan, à Longaunay. — « Ayants receu vostre lettre et commandement d'informer des malversations commises en ceste viconté par les gens de guerre qui sont soubz la charge de monsieur de Mons, nous n'avons rien plus desiré que d'acomplir vostre commandement et nostre debvoir en ce faict ; mais à l'execution il s'est offert plus de difficulté qu'il n'aparaissoit de prime face : car la nouveauté des maux endurez par le peuple, le bruict qui court que les dits gens de guerre sont encore comme l'on dict à la porte, prestz de rentrer et se revenger de ceulx qui les voudroient rechercher, de quoi ilz ont assez d'advertissement en ce pays, ont tellement espouventé le peuple qu'il n'est possible, jusques à ce que le temps et l'esloignement des dits gens de guerre ayent faict escouller partie de ceste craincte, de leur faire ouvrir la bouche, pour en descouvrir seullement la dixième partie ; ce que nous avons encores congneu de ce que plusieurs notables personnages, esmeuz des bruicts sus dicts, suplient que, pour le bien de la patrie, on surçoye et differe les dictes informations. »

Dès le 10 janvier on avait dressé, d'après les rapports des curés et des vicaires, la liste des protestants qui s'étaient retirés hors du royaume, celle de ceux qui etaient revenus à la religion

catholique et celle de ceux qui étaient restés dans le pays sans avoir abjuré ; il n'y en avait pas qui fussent partis pour porter les armes contre le roi. — « Il n'y a aucuns postes à pied pour vous porter les pacquetz, dont advient ung grand desordre, auquel s'il vous plaist vous pourvoirez. » (324).

11 janvier 1587, à Loiselière. Arthur de Cossé, évêque de Coutances, avise Longaunay qu'il vient d'être informé qu'on a fait partir de la Rochelle un navire de guerre « pour faire descente ès environs de deça et qu'entre autres desseings l'on avoit envye de me prendre prisonnier. » (55).

17 février 1587. Joyeuse à Longaunay. — Le 22 et le 29 janvier, Longaunay avait annoncé que quelques navires étaient arrivés à La Hogue, et qu'ils s'étaient retirés sans avoir rien entrepris contre le service du roi. — Quant à Saint-Lo, le roi n'a encore rien décidé pour les réparations réclamées par les habitants. La compagnie d'arquebusiers à cheval du capitaine Bidon va y tenir garnison. — Le château de Neuilly doit être remis entre les mains du cardinal de Vendôme (233).

26 mars 1587. Joyeuse à Longaunay. — Recommandations de veiller sur les places de sa charge, principalement sur Cherbourg et Grandville. « Surtout ne vous defiez pas moings des catholiques que des huguenotz, jusques à ce que nous voions plus clair en ces remuemens. » (237).

22 avril 1587. Joyeuse à Longaunay. — Celui-ci mettra M. de Cresnay en possession de la capitainerie d'Avranches que le roi lui a donnée (241).

29 mai 1587. Joyeuse à Longaunay. — « Depuis vous avoir escript de la resolution de mon voyage en Poictou, j'ay entendu qu'il y a tout plain de gentilhomme huguenots en vostre Basse Normandie qui, sur ce bruit, se remuent pour monter à cheval et aller trouver le roy de Navarre. Sur quoy je vous ay bien voulu faire ce mot pour vous en advertir, affin d'y prendre garde, et pour vous prier aussi de faire entendre à bon escient, à tous ceux que vous penserez estre de ceste faction, qu'ils se gardent sur leur vie de l'entreprendre, et que je leur jure que, s'il y a pas ung d'eux qui parte de sa maison pour cest effect, je passeray à mon retour par voz quartiers, pour les faire ressentir de leur folie, où ils se peuvent assurer qu'ils n'auront maison que je ne leur face brusler et mettre à bas... » (246).

14 juillet 1587. Henri III à Longaunay. — « Pour ce que j'ay entendu qu'en mes villes de Cherbourg et Grandville il ne s'y faict si bonne garde qu'il est à desirer en ceste saison, et que

j'ai aussy sceu qu'il y a entreprinse sur aucune des places, mais je ne scay pas quelles sont ès quartiers de delà, pour s'en saisir de l'artillerie qui y est... » Il ordonne à Longaunay d'aller visiter ces places et d'avertir les commandants d'y faire bonne garde (151).

28 juillet 1587. Henri III à M. d'O. — Avis d'être sur ses gardes, parce que, disait-on, plusieurs protestants faussement convertis paraissaient vouloir prendre les armes sur la nouvelle de l'acheminement des étrangers favorables à leur parti. (152).

Même lettre adressée à M. de Pierrecourt. (153).

29 juillet 1587. Henri III à M. de Pierrecourt.—Il a appris que plusieurs gentils hommes du Bessin se remuent et font levées secrettes de gens de guerre pour aller treuver le roy de Navarre, et entre aultres les sieurs de Saincte-Marie du Mont, la Luserne, La Ryviere, Sainct-Michel, et qu'ilz ont faict plusieurs exactions à mes subjectz, jusques à prendre et desrober tous leurs chevaux et jumens... » Ceux qui se sont refugiés à Jersay et Guernesay « se préparent pour devaller en quelque port, soit Barfleur, Cherebourg, La Hogue ou autre... » Ordre de prendre garde... (153).

Semblable lettre adressée à Longaunay. (155).

31 juillet 1587. Henri III à Longaunay. — Les lieutenants du gouvernement de Normandie doivent s'entr'aider pour dissiper les bandes de gens de guerre qui voudraient troubler le pays. Faute d'argent, il est impossible de donner à Longaunay les arquebusiers dont il réclamait l'envoi, et d'accroitre les garnisons de Cherbourg et de Granville. (157).

1er septembre 1587. Henri III à Longaunay. — Des gens de guerre se rassemblant du côté d'Alençon et menaçant de surprendre cette ville. Longaunay, en l'absence du comte de Thorigny, doit dissiper ce rassemblement. (161).

12 septembre 1587. — Le sieur d'Amanville, fils du feu sieur de Colombières, étant notoirement de la nouvelle opinion et menaçant le repos du pays, « ayant faict appeller le filz du sieur de Longaulnay soubz couleur d'avoir querelle à luy, en quoy il reserche d'estre assisté du plus grand nombre de ses amys et aultres forces qu'il pourra amasser... » Defense est faite de suivre et assister le dit sieur d'Amanville. (163).

12 septembre 1587.—Lettre à ce sujet adressée à Longaunay. Celui-ci devra empêcher les pilleries des gens de guerre qui étaient venus du côté d'Avranches. (165).

21 octobre 1587. Catherine de Médicis avertit Longaunay qu'on a été avisé qu'un nommé Jumelles, ou baron de Quoquellet, qui est de la nouvelle opinion et de long temps retiré en Angleterre, doit être assisté de vaisseaux du roi de Navarre, pour essayer de saisir un château sur les côtes de Normandie. (44).

Novembre 1587. Catherine de Médicis invite Longaunay à faire garder avec un soin particulier les villes et châteaux de Cherbourg et Grandville. (46).

7 novembre 1587. — Henri III à Longaunay. — Il l'avise de la nomination du duc d'Espernon aux charges d'amiral de France et de gouverneur et lieutenant général en Normandie. (167).

18 novembre 1587. Henri III à Longaunay. — Il doit prendre garde aux menées des Huguenots, qui veulent surprendre quelque ville du pays de Normandie. (168).

13 décembre 1587. Catherine de Médicis à Longaunay. — Lettre relative au ravitaillement des places de Cherbourg et de Grantville.— « Quant à la fortiffication de Saint-Lo, c'est chose qu'il fault sçavoir et entendre du roy monseigneur et fils. » (50).

19 décembre 1587. Catherine de Médicis à Longaunay. — Le 10 décembre, Longaunay avait annoncé que « ceulx de la nouvelle oppinion qui s'estoient eslevez en armes en [sa] charge s'estans acheminez vers la Bretaigne ont esté tellement harassez par la populace qu'ilz ont esté contrainctz se retirer et separer çà et là, réuscissant à rien leurs entreprinses. » — Le 11 décembre, Longaunay annonçait « qu'il est paru quelques vingt cinq ou trente vaisseaulx au havre de Regnyeville près Coustances, qui sont voluntiers ceulx à la faveur desquelz les dicts de la nouvelle oppinion s'estoient eslevez, ainsi que vous mesme le jugez. » — Longaunay se dirigea de ce côté pour reconnaître les dits vaisseaux et s'opposer à la descente. — Le sieur de Pierrecourt s'apprêtait à aller prêter main forte à Longaunay avec sa compagnie. — La compagnie du sieur d'Esneval avait aussi reçu des instructions pour se joindre aux forces de Longaunay, si besoin était. (51).

31 décembre 1587. Henri III à M. d'O. — Après la victoire qu'il a remportée sur les étrangers qui avaient envahi la France, il licencie les compagnies de gens d'armes qui tenaient garnison en Normandie. (169).

11 janvier 1588. La Valette (le duc d'Épernon) à Longaunay. — Celui-ci lui avait écrit qu'il était rentré dans sa charge et que la tranquillité y régnait. (257).

19 février 1588. Henri III à Longaunay. — « J'ay veu, par les lettres que m'avez escriptes le xxviie du mois passé, que, sur l'advis que vous avez eu qu'ung gentillomme du bailliage de Mortaing, nommé Le Bois Brumaufeny, et son frère estoient en leur maison, laquelle ilz ont faict fortiffier contre les deffences faictes à ceulx de la nouvelle oppinion, et qu'ilz n'ont faict leur profession de foy ny satisfaict à mon édict de réunyon à l'église catholique, et aussi qu'il s'est retiré en leur dicte maison beaucoup de gens portans les armes contre mon auctorité, mesmes qu'ilz estoient de l'entreprinse que les derniers eslevez auprez d'Argentan auroient faicte sur ma ville de Dynan, et pour les aultres consideracions portées par vos dictes lettres, vous les avez envoyez blocquer en leur maison et les avez prins prisonniers et mis dedans le chasteau de Nully, attendant ma volunté. Sur quoy, je vous diray que je désire que reteniez les dits Le Bois Brumaufeny et son frère prisonniers audit chasteau jusques ad ce qu'ilz ayent declairé s'ilz veullent, suivant mon dict édict, faire profession de foy catholique devant l'evesque diocésain ou ses vicaires, et les soubzmissions et promesses de ne porter jamais les armes contre mon service et auctorité.

» Pour le regard de ceulx qui estoient allez trouver le roy de Navarre, qui veullent revenir en leurs maisons, d'aultant que mon intention est de ramener tous mes subjectz à la relligion cathollique et à mon obéissance aultant ou plus par la doulceur que par la rigueur, je suis content qu'il leur soit permis de retourner et demourer en leurs dictes maisons, pourveu qu'ilz facent profession de foy et les dictes soubzmissions et promesses de ne porter jamais les armes contre mon dict service et auctorité. » (172).

20 mars 1588. Henri III à Longaunay.— « J'ay entendu que aucuns des habitans de quelques villaiges et parroisses de mon pays et duché de Normandye s'assemblent et eslèvent en armes, comme ont cy devant faict ceulx de la Chappelle Gaultier, soubz pretexte de se voulloir deffendre et garentir de l'oppression qu'ilz disent reeepvoir du passaige des gens de guerre, combien qu'ilz soient plus tost poulcez à quelque mauvaise intencion. » — Ordre de s'opposer à ces rassemblements. (174).

28 mars 1588. Henri III à Longaunay. — Le roi a appris qu'il y a en plusieurs endroits de Normandie des gens d'armes assemblés en armes à l'instigation du duc d'Elbeuf. Ordre de les faire se séparer. (175).

6 avril 1588. La Valette à Longaunay. — Le bruit courait que des levées de gens de guerre se faisaient en Basse Normandie et l'on avait dit au roi que le fils de Longaunay s'y trouvait compris. (263).

10 avril 1588. La Valette à Longaunay. — Par crainte de remuements, le roi envoie en Normandie trois compagnies de gens d'armes. (265).

20 avril 1588. Henri III à Longaunay. — Ordre de faire arrêter les protestants qui sont retournés en leurs maisons sans faire profession de la foi catholique comme l'exige l'édit de juillet 1585. (180).

20 avril 1588. Henri III à Longaunay. — Ordre de faire arrêter le sieur de Sainte-Marie du Mont, qui est de retour en sa maison « sans faire demonstration de voulloir faire sa profession de foy. » (181).

17 mai 1588, à Caen. — La Valette à Longaunay. — Il lui donne avis d'avoir à assembler ses amis et de s'acheminer avec eux du côté d'Evreux, où il aura des nonvelles de lui La Valette. (271).

23 mai 1588, à Chartres. — La Vallette supplie Laugaunay d'user de toute la diligence qu'il pourra à assembler ses amis pour venir au plus tôt trouver le roi. (272).

28 mai 1588. Henri III à Longaunay. — Le roi donne au sieur de Sourdeval la charge de commander au château et ville de Pontorson. Il n'entend point que le sieur de Fleurimont y entre pendant les troubles, ni qu'il s'entremette de la charge qu'il y a. (185).

28 mai 1588. La Valette à Longaunay. — Le roi, pour s'assurer de la place de Pontorson, en a donné le commandement à monsieur de Sourdeval. (274).

28 mai 1588. François de Bourbon, [prince de Conti], à Longaunay. — Pour que la place de Pontorson soit mise entre les mains du sieur de Sourdeval. (4).

7 juin 1588. Henri III à Longaunay. — Il faut s'opposer aux levées que font le sieur de Montcanisy et les capitaines Rugueville, La Pigacière, Saint-Denys, Mailloc, et la Rivière Baston, soupçonnés d'être contraires au service du roi. (189).

19 juin 1588, à Agneaulx. — La Haye à Longaunay. — « Aussy que je euts vostre despesche pour Granville, j'envoyay un gentilhomme la porter avecques la despesche de Mons. le conte de Thorigny, lesquelles messieurs de Granville ni le sieur de Choysy n'ont voullu recevoir; ont seulement fait dire qu'ils ne recevoient point de lettres, et au gentilhomme qu'il aie à se

retirer promptement sans le vouloir laisser entrer en la ville ; qui est, monsieur, mecongnoistre vostre authorité... » (254).

20 juin 1588. Henri III à Longaunay. — Il doit s'assurer de Pontorson, soit en se mettant lui-même dans la place, soit autrement. (191).

6 juillet 1588. Henri III à Longaunay. — On peut laisser la garde de Pontorson au sieur de Florimond sur la fidélité duquel on peut compter — Longaunay a « composé heureusement la division qui étoit à Avranches. » (192).

6 juillet 1588. François de Bourbon à Longaunay. — Il faut maintenir au sieur de Fleurimont la place de Pontorson. (5).

6 juillet 1588. Le secrétaire d'état Pierre Brulart à Longaunay.—L'affaire la plus urgente en Normandie, c'est de rompre les troupes de M. d'Elbeuf, dont si le pays estoit nettoyé, « le peuple qui en a souffert infiny dommaige n'en appelleroit pas.»

28 juillet 1588, lettre sans signature adressée à Longaunay. — Il devra, comme le demandent messieurs de la cour du parlement de Rouen, garder « tous les prisonniers qui furent prins à ses compaigniers qui ont esté rompus en ce pays de bas, parce que ils ont receu tant de plaintes et crieries du peuple, des oultraiges qui leur ont esté faictz de telles gens, que ilz desirent que punition soit faicte d'eulx selon qu'ilz l'auront mérité... Il y en a qui ont faict tant d'exactions que, le peuple voiant ne pouvoir plus supporter tel faicts, ils se sont tellement mus en armes et associés les ungs avec les aultres qu'ils prennent une si grande et desbordée licence que, s'il n'y est promptement pourveu, il ne peult faillir que cela n'apporte très grand préjudice au service du roy. » Deux membres de la cour ont été députés pour faire le procès des prisonniers. (250).

7 août 1588. Henri III à Longaunay. — Le 29 juillet Longaunay avait averti « que le s[r] de Coullombières et aultres qui l'avoient suivi en Poictou vers le roy de Navarre sont retournez en leurs maisons, et soubz pretexte de se deffendre contre les incursions des gens de guerre, ilz sollicitent ceulx qu'ils pensent les favoriser de s'armer. » (195).

20 novembre 1588. Henri III à Longaunay. — Ordre d'arrêter les sieurs de S. Denis-Maillot, la Rivière-Rupalley, Sainte-Marie du Mont, Beaumont, Douville, Briqueville et leurs complices, dont les extorsions avaient été signalées au roi par aucuns des députés étant à Blois. (201).

18 janvier 1589. — La garnison de Cherbourg se plaint des retards mis à la payer. 325.

9 mars 1589, à Coutances. L'évêque Nicolas de Briroy, à Longaunay. — « Nous avons esleu monsieur Darcoua ? pour estre capitaine de ceste viconté de Coustances pour la conservation du pays. Nous lui avons faict accepter ceste charge à grand difficulté ; mais enfin il s'y est acordé ; mais il desireroit bien que monsieur de Montsorvent y peust gerer en son absence, ce que nous desirons aussy ; s'il vous plaist, vous authoriserez son election.

« ... Il faut garder le chasteau de La Motte et assurer le payement de quatre hommes que Monsieur de Canisy y a mis et sur lesquels on peut compter.

« Je croy que vous avez esté adverti comme Monsieur de Saincte-Marie fait retirer beaucoup de gens de guerre en sa maison, la fortifie et munit d'armes et de vivres. Je crains que cela ne face quelque préjudice au repos que nous esperions pour le pauvre peuple. » (318).

25 avril 1589. Henri III à Longaunay. — Sur le bon témoignage que Longaunay avait rendu le 14 avril de la fidelité du s[r] de Moncanisy, celui-ci est autorisé à lever une compagnie d'hommes d'armes et une d'arquebusiers à cheval. (203).

30 avril 1589. François de Bourbon annonce à Longaunay qu'il a rappelé les comtes de Thorigny et de Beuvron. Il a mandé aux sieurs de Canizy et de Sainte-Marie du Mont de demeurer avec Longaunay. Il donne le même ordre au s[r] du Boys et à plusieurs autres gentils hommes du pays. Longaunay devra réunir les gentils hommes des vicomtés de Carentan, Valognes, Saint-Lo et Coutances. (8).

30 avril 1589. Henri III à Longaunay. — Il le remercie affectueusement « du bon debvoir que vous avez faict en la deffaicte de l'infanterye de mes ennemys. » (204).

3 mai 1589. Les juges officiers pour le roi à Coutances à Longaunay.

« Estans advertis que les rebelles et ennemys du roy nous menacent chacun jour de nous voulloir piller en ceste ville, cela a faict retirer la plus part des marchandz avec leurs marchandisses ; les aultres qui avoient de coustume de porter les armes et faire la garde se sont mis aulx compaignez soubz les charges des cappitaines, et que par ce moyen ceste ville est diminuée de beaucoup de sa force, pour se pouvoir maintenir soubz l'obéissance du roy comme elle l'a toujours faict ; en ayant de ce

conféré avec monsieur de Coustances (1), cela nous a donné occasion de vous advertir qu'il seroyt bien requis d'y pourvoir de quelque garnison pour quelque temps, affin que le roy y puisse estre seurement obéy et servy en sa justice plus librement exercée et le trafic continué. Et pour ce que monsieur de Guenchy, que nous congnoissons serviteur de Sa Majesté a commission pour lever compaignyes, s'il vous plaisoyt le loger quelque temps en ceste ville, nous mettrions peine de le recepvoir comme serviteur de roy et le faire avoir agréable aulx bourgeoys, ayantz commandement de monseigneur de Montpensier ou de vous de ce faire. » (328).

7 décembre 1589, à Caen. — François de Bourbon ayant appris que la ville du Mont-Saint-Michel venait d'être prise et mise en l'obéissance du roi par MM. de Lorge, de Montgomery, de Sourdeval et autres, mande à Longaunay de se transporter dans cette ville avec toutes les forces disponibles pour maintenir la place en l'obéissance du roi. (9).

8 décembre 1589. Le même au même. — Il reitère ses ordres. Il avait donné les mêmes instructions à messieurs de Canisy, de Coulombières et autres gentils hommes et capitaines de par delà. (10).

14 décembre 1589. — François de Bourbon s'étonne que Longaunay, au lieu de se porter sur le Mont-Saint-Michel, soit allé vers Coutances. L'ennemi a pu reprendre le Mont-Saint-Michel et de là s'acheminer vers Saint-James, « pour y assiéger et forcer ceulx qui tiennent la place pour le service de Sa Majesté. » Il donne ordre à Longaunay de marcher avec toutes ses forces au secours de la garnison de Saint-James. (11).

21 décembre 1589, à Caen. — François de Bourbon à Longaunay.—Saint-James ayant été abandonné aux ennemis, Longaunay est invité à aller secourir le sieur de Sainte-Marie du Mont, puis à lui envoyer toutes les forces de par delà, pour aller en la compagnie dudit François trouver le roi et le servir aux occasions qui se présentent. — Avis conforme a été donné aux capitaines La Seaulle, la Mothe Buron, La Turquaisière, de Haubosc, Tailleboys et de La Grezelière. (12).

Ici s'arrête le dossier des papiers de Hervé de Longaunay, qui, conformément aux instructions qu'il avait reçues, s'empressa de rejoindre l'armée royale, dans les rangs de laquelle il tomba glorieusement, à la journée d'Ivry, le 14 mars 1590.

(1) L'évêque.

Aux papiers de Hervé de Longaunay, on a joint (1) une pièce qui doit trouver sa place ici. Elle nous fait connaitre les noms des gentils hommes normands qui aidèrent le duc de Montpensier à enlever aux ligueurs en 1591 la ville d'Avranches.

Roulle des gentilz hommes qui estoient en l'armée de Monseigneur de Monpencier durant le siège d'Avranches soubz la charge et conduite de Monsieur de Franqueville.

Monsieur du Clos.
M. de Sainte-Marie l'Aumont.
M. de Couvert.
M. d'Asnières.
M. de La Mote.
M. de Montagu.
M. de Vaulx Saint-Clair.
M. de Pierrepont.
M. du Mesnil Augrain.
M. de Comerqueron.
M. de Seully.
M. d'Estampes.
M. de Putot.
M. de Fierville.
M. du Bois Ollivier.
M. de Bray.
M. de Greuilly.
M. de Lisores.
M. de Fierville la Boessellière.
M. de Courperron.
M. le Vautiray.
M. Malherbe.
M. de Vaubadon.
M. Fumichon.
M. de Castillon.
M. de Bernières La Vionne.
M. du Perron.
M. de La Touche pour M. de Saint-Agnen le Malherbe.
M. de Livry.
M. de Vaussieu.
M. de Grimouville.
M. de Mons.
M. de Sainct-Celerin.
M. de L'Espine.
M. de Louvières.
M. de Hermanville.
M. de La Haye.
M. de La Perrelle de Beatry.
M. de Montenay Moges.
M. de Barentin.
M. du Mesnil Rayne.
M. du Fresne.
M. de La Bazoque.
M. du Huterel.
M. de La Haulle.
M. de La Rivière.
M. du Buret.

Anthoyne de Longaunay, sieur de Franqueville, conducteur de gens de guerre pour le service du Roy, soubz la charge et commandement de monseigneur de Monpencier, certifiie à tous qu'il appartiendra que les gentilz hommes sus nommez m'ont tousjours assisté avecques armes et chevaulx durant le siège d'Avranches et par tout ailleurs où il a esté requis pour le service de Sa Majesté. En tesmoing de quoy, j'ay signé ce present, aujourd'huy septiesme de fevrier 1591.

A. DE LONGAUNAY.

(1) Fol. 330 du ms. français 6466 des Nouvelles acquisitions.

Antoine de Longaunay, qui a signé ce rôle, était le second fils de Hervé de Longaunay. Un mémoire recueilli dans l'ancien cabinet de d'Hozier (1), lui a consacré cette notice ;

Antoine de Longaunay, second fils de Hervé, a tousjours esté nourry auprès de feu monseigneur le comte de Soissons, qui, pour son mérite, lui a donné la lieutenance de sa compagnie de gendarmes ; et aprez le decès de son frère Jean, aisné, le feu roy Henri quatriesme lui donna le gouvernement de la ville de Carentan et des Ponts Douvres (2). Il eut pour son partage la terre de Dampierre, Les Fresnes, Saint-Martin Don, la Baconnière, Bazanville, Boos Heroult, Escaclon et Bavent. Il a espouzé [en 1588] noble dame Françoise de Grente, fille et héritière en sa partie de noble homme Robert Grente, lui vivant escuyer, seigneur de Brucourt, Saint-Vaast, Bavent et Villerville. [La signature d'Antoine de Longaunai est au bas d'un acte du 7 février 1635, reçu par un tabellion du comté de Torigni.]

Le frère aîné d'Antoine se nommait Jean. Voici les renseignements que nous fournissent sur celui-ci les généalogies de la famille (3) :

Jean eut pour son partage la terre d'Amigny, Espinay sur Odon, Franqueville, Neupville et autres terres ; il espouza en première nopce noble dame Renée Ferey, de la maison de Durescu, et en seconde nopce [en 1600] noble dame Susanne aux Espaules, l'une des filles, héritière en sa partie, de feu Robert aux Espaules, luy vivant escuyer, [seigneur] de Sainte-Marie du Mont, l'Isle Marie, et Lieurey (4) ; il avoit esté nourri dès sa jeunesse prez du feu roi Henri quatriesme, qui, pour son mérite, l'avoit fait son lieutenant général en la Basse Normandie et son gouverneur en la ville et chasteau de Carentan et Pont Douvres (*sic*). Il commanda la noblesse du bailliage de Caen, et fut député de la dite noblesse aux États tenus à Paris en 1614. Du premier mariage il n'est pas sorti d'enfants ; du second naquit Susanne de Longaunay, laquelle fut mariée en 1619 à Claude Maximilien de La Guiche, comte de Saint-Geran, de la Palice et de Jaligny.

Ce Jean de Longaunay se recommande à l'attention des bibliophiles normands. Étant encore sur les bancs d'un collège

(1) Pièce cotée 979, dans le Ms. français 31096. Quelques détails complémentaires sont tirés d'un dossier relié dans le Ms. français 29945.

(2) Henri IV n'était plus en vie quand Jean de Longaunay mourut. Ce dut être Louis XIII qui donna le gouvernement de Carentan à Antoine de Longaunay.

(3) Ancien cabinet de d'Hozier, pièce cotée 979, dans le Ms. français 31 096.

(4) Suzanne aux Epaules, après la mort de Jean de Longaunay, épousa le maréchal Jean-François de La Guiche, comte de la Palice. P. Anselme, t. VII, p. 446.

de Paris il fit imprimer en 1575 une harangue, qui avait été déclamée dans une fête scolaire et dont il fit hommage à son père Hervé, comme cadeau de nouvel an. C'est une brochure (1) de huit feuillets, petit in-8°, dont la première page est occupée par une dédicace :

Joannes de Longaunay Herveo de Longaunay, patri suo charissimo atque observandissimo S. P.

Tandem, generosissime pater, illam orationem, de qua pluribus ad te scripseram, moderator literarius typis mandari et sub tuo nomine divulgari censuit, ut extaret aliquod testimonium singularis amoris erga te sui....

Au verso de cette dédicace sont imprimés quatre distiques latins adressés à Jean de Longaunay, probablement par son maître, ou par un condisciple, comme souhaits de bonne année : *Ad ingenuum et nobilissimum adolescentem Joannem de Longaunay, pro xeniis epigramma.*

Le sujet de la harangue est indiqué par le titre de départ qui se lit au haut de la page 3 :

ORATIO, in qua inquiritur quæ causa sit cur Francici tumultus sedari non possint, quam habuit Parisiis, calendis januarii 1575, Renatus de Longaunay, domini de Longaunay, equitis torquati, filius.

Valde pertimesco, viri auditores, ne universus vester hic cœtus miretur, si ego, neque ætate neque consilio, infirmiori auctoritate confirmatus, qui mei ingenii vires sentio quam sint exiguæ, ad audendum tamen hodierno die ita sum profusus, ut in eam scientiam tela præparem, quæ... me confectura possint retorqueri...

Je n'ai trouvé dans les généalogies de la maison de Longaunay aucune mention de ce René de Longaunay, et je laisse à d'autres le soin de rechercher pour quelle raison il se trouve associé ici à Jean de Longaunay. Quoiqu'il en soit il m'a paru curieux de signaler une pièce qui montre comment, au plus fort des troubles religieux, la jeunesse normande fréquentait les écoles de l'Université de Paris et prenait part à des exercices scolaires qui obtenaient alors le plus grand succès.

(1) Il y en a trois exemplaires à la Bibliothèque nationale : l'un au Département des manuscrits, au dossier *Longaunay* du Cabinet des titres, dans le Ms. français 31096 ; un autre relié avec le Discours d'Odet de Matignon dont il va être question, au Département des Imprimés, X. 18367, le troisième, au même Département sous la cote Lb. 34-95.

Le fait n'est d'ailleurs pas isolé. — Je puis citer un autre exemple de l'usage de faire réciter des discours latins le 1er janvier aux collégiens les plus distingués. Le 1er janvier 1575, Odet de Matignon, comte de Torigni, élève au collège d'Harcourt, prononça un discours latin sur la noblesse et la carrière militaire, et il en adressa le texte, accompagné d'une traduction française, à son père Jacques Goyon, comte de Matignon, alors lieutenant général pour le roi en Normandie. Cela forme un livret (1) de 32 pages in octavo intitulé : *Oratio quam habuit Lutetiæ Parisiorum Odo de Matignon, Torigneus comes. Parisiis, ex typographia Dionysii a Prato, via Amygdalina, ad Veritatis insigne.* Au verso du titre je lis un sonnet par lequel « Michel Tissart, premier régent au collège de Harcourt, » présente le livret à « Monseigneur de Matignon, lieutenant général pour le roy en Normandie » :

Ce premier jour de l'an, consentez vous, Monsieur,
A ce premier soleil, et asseurez la France
Qu'un de vos rejettons seva son asseurance,
Et de vostre maison des Matignons l'honneur :
Nay aux armes, voyez qu'une liqueur l'abreuve
De Minerve. Lisez et en verrez la preuve.

Vient ensuite une lettre latine adressée par le jeune Odet de Matignon à son père, pour lui rappeler la coutume des étrennes et le prier respectueusement de vouloir bien accepter son opuscule comme cadeau du nouvel an ; ce serait pour lui un puissant encouragement à poursuivre ses études : « *Exiguum hoc munus hisce januariis calendis ad te mittere non dubitavi; quod eo animo quo tibi per me oblatum est si acceperis, mea sequentia studia, Deo favente, excitabis.* » Suit une pièce de quatre distiques latins, composés en l'honneur d'Odet de Matignon par un de ses camarades du collège d'Harcourt nommé Pierre Littré : *Petrus Literatus, obsequentissimus discipulus.* Le texte latin du discours commence à la page 5 et est précédé de ce titre : *ORATIO quam habuit Lutetiæ Parisiorum Odo de Matignon, Torigneus comes, in nobilissima Matignæorum familia natu primus.* Le titre de la Version française, à la p. 19, nous apprend que le discours fut prononcé le 1er janvier 1575 dans une solennité à laquelle assistaient des princes :

(1) La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires cotés X. 18367 et X 28786. Dans le premier exemplaire le Discours d'Odet de Matignon est suivi du discours de René de Longaunay, comme dans un exemplaire qui est cité, avec la fausse date de 1576, dans la *Bibliothèque historique de la France*, éd. Fontette, t. IV, p. 396, n° 18345.

Version du latin de la harangue prononcée à Paris le premier jour de janvier 1575, par Odet de Matignon, fils aisné de Monseigneur de Matignon, à présent lieutenant général pour le roy en Normandie. A Messieurs les Princes.

Des pièces, comme les discours de René de Longaunay et d'Odet de Matignon, ne sont pas de simples curiosités littéraires : elles nous font voir quelle importance les plus illustres membres de la noblesse attachaient alors à faire donner une instruction libérale à leurs enfants.

Léopold Delisle.

LE
TRAITÉ DU VIN ET DU CIDRE
DE
Julien LE PAULMIER.

V.-E. Pillet avait consacré, dans l'*Annuaire du département de la Manche* (1850, p. 569-574), une intéressante notice au médecin bas-normand Julien Le Paulmier et à ses œuvres. Le recueil qui, le premier, donnait, il y a bientôt cinquante ans, l'analyse complète du *Traité du Vin et du Sidre*, est heureux de signaler aujourd'hui la nouvelle édition de ce curieux volume due à l'un de nos plus assidus collaborateurs. Elle a paru tout récemment sous le titre de : TRAITÉ DU VIN ET DU SIDRE *(De Vino et Pomaceo)*, par *Julien Le Paulmier*, traduit en français par *Jacques de Cahaignes*, réimprimé avec une introduction par *Emile Travers* (Société des Bibliophiles normands). Rouen 1896, in-8° carré. (En vente à Rouen, chez Lestrigant ; à Caen, chez Massif).

L'Introduction de M. Emile Travers est, à elle seule, aussi considérable que le texte. Elle complète et rectifie toutes les biographies données jusqu'à présent de Julien Le Paulmier, étudie ses œuvres médicales et celles de divers membres de sa famille, entre dans de curieux détails bibliographiques, n'omet rien de ce qui a trait à l'auteur, au rôle qu'il a joué dans le développement de la thérapeutique et de la pomologie, à l'influence que ses travaux n'ont cessé d'exercer jusqu'à nos jours

Cette introduction comprend six chapitres :

I. — Julien Le Paulmier ; sa famille ; sa naissance. — Ses études médicales à Caen et à Paris.— Ses relations avec Fernel. — Il devient médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur régent en l'Université de Paris. — Son premier mariage. — Le *Traicté de la curation des playes de pistolle*, etc. — Julien Le Paulmier soigne Charles IX. — Son second mariage avec Marguerite de Chaumont. — Il est fait médecin du duc d'Anjou.

II. — Julien Le Paulmier publie le *De morbis contagiosis ;* analyse de cet ouvrage. — Le *Bref discours de la præservation de la peste.* — Julien Le Paulmier, conseiller et médecin ordinaire de Henri III. — Il achète les terres de Vendeuvre et de

Grentemesnil. — Son anoblissement. — Il publie le *De Vino et Pomaceo*. — Sa mort à Caen en 1588.

III. — Les descendants de Julien Le Paulmier : Jean Le Paulmier, baron de Vendeuvre, et son fils, Jacques Le Paulmier de Vendeuvre. — Le savant Jacques Le Paulmier de Grentemesnil et ses ouvrages. — Le docteur Pierre Le Paulmier, neveu de Julien, et ses querelles avec la Faculté de médecine de Paris.

IV. — Le *De Vino et Pomaceo* de Julien Le Paulmier et sa traduction par Jacques de Cahaignes. — Analyse du *Traité du Sidre*.

V. — Addition de Jacques de Cahaignes au *Traité du Sidre*. — Sa polémique avec le médecin parisien Jean Riolan.

VI. — La Pomologie en Basse-Normandie au XVIe siècle. — Le *Journal du sire de Gouberville*. — Influence de l'ouvrage de Julien Le Paulmier ; emprunts qui lui ont été faits. — Jugement du docteur Denis-Dumont sur le *Traité du Sidre*.

« Le *De Vino et Pomaceo* de Julien Le Paulmier, et la traduction de cet ouvrage donnée sous le titre de Traité du Vin et du Sidre, par Jacques de Cahaignes, dit le nouvel éditeur en tête de son Introduction, ont obtenu dans leur temps un succès mérité. Ces volumes, devenus rarissimes, sont de nos jours curieusement recherchés par les bibliophiles ainsi que par tous ceux qui, depuis de longues années déjà, se préoccupent des perfectionnements à apporter à la culture des pommiers et à la fabrication du cidre, ou qui étudient les effets hygiéniques d'une boisson dont l'usage tend à se généraliser. C'est, en effet, au livre du médecin normand, vieux de plus de trois siècles, que les traités modernes d'agriculture ou de pomologie ont emprunté presque toujours ce qu'ils ont dit des origines du cidre, des anciennes variétés de fruits, des propriétés du breuvage tiré des pommes ; c'est chez lui aussi que des praticiens éminents ont puisé quelques-unes de leurs théories de l'emploi du cidre pour le traitement de certaines affections. Mais les uns et les autres ont souvent recherché en vain les textes de Julien Le Paulmier et de son translateur ; ils ont dû se borner à en citer quelques passages de seconde main et par conséquent avec des chances d'inexactitude.

» En rééditant le *Traité du Vin et du Sidre*, en livrant au public une réimpression fac-simile de l'ouvrage presque introuvable de Julien Le Paulmier, la Société des Bibliophiles normands ne se borne pas à satisfaire le goût des amateurs de livres précieux ; elle fournit à l'une des industries agricoles les plus importantes de la Normandie et d'une partie de la France

des éléments d'information d'une haute valeur. Tout en restant fidèle à son programme, elle rend donc service à des intérêts de premier ordre et fait acte de patriotisme, au moins local. Bibliophiles et cultivateurs lui en sauront gré. »

Nous avions l'intention de donner ici un article complétant celui publié jadis par V.-E. Pillet et analysant l'Introduction dont M. Emile Travers a fait précéder sa nouvelle édition de l'ouvrage de Julien Le Paulmier ; mais nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire un rapport sur la réimpression du *Traité du Vin et du Sidre* adressé à la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure par son distingué président, M. A. Héron, qui est en même temps un bibliophile érudit.

L'Editeur.

* * *

En 1588, paraissait à Paris, chez le libraire Guillaume Auvray, un petit in-8° portant pour titre : *Juliani Palmarii de Vino et Pomaceo libri duo.*

L'année suivante, une traduction en était publiée à Caen, sous ce titre : *Traité du Vin et du Sidre par Julien de Paulmier, docteur de la Faculté de médecine, à Paris.* (A Caen, chez Pierre le Chandelier, 1589 ; avec privilège du Roy, petit in-8°). Elle était l'œuvre d'un médecin de Caen, Jacques de Cahaignes, le disciple préféré et l'ami de l'auteur.

On a cru longtemps qu'une seconde édition de cette traduction avait été donnée à Caen, en 1607, chez Adam Cavelier, mais des recherches récentes ont établi que cette prétendue réimpression ne diffère du livre publié en 1589 que par l'impression d'un nouveau titre. On a donc ici simplement affaire à une de ces supercheries de libraire qui se pratiquent parfois encore en notre temps, et que les Allemands décorent du titre de *Titels-ausgabe.*

Parmi ceux qui, depuis cette époque, ont écrit sur le cidre, il en est bien peu qui n'aient parlé de l'œuvre de Julien Le Paulmier et qui n'en aient tiré même quelques citations, mais on peut affirmer que la plupart ne l'ont fait que de seconde main. Ce petit livre est devenu, en effet, extrêmement rare, et c'est à un prix relativement élevé que ses heureux possesseurs ont pu se le procurer ; aussi devons-nous savoir gré à la Société des Bibliophiles normands, non seulement d'avoir réimprimé cet ouvrage pour ses membres, mais d'en avoir mis dans le commerce un certain nombre d'exemplaires que se disputeront toutes les personnes s'intéressant à la question de

la pomme et du cidre, et qui, par là, ne tarderont pas à devenir aussi rares que ceux de l'édition originale.

Julien Le Paulmier ou de Paulmier, né en 1520, près de Saint-Lo, et peut-être au village d'Agneaux, d'après son récent éditeur, M. Emile Travers, commença à Caen ses études médicales et les termina à Paris, où il recut les leçons de l'illustre Fernel. Docteur en 1556, il fut attaché comme médecin à l'Hôtel-Dieu et devint professeur en médecine à l'Université de Paris. Il prit rang parmi les praticiens les plus renommés de son temps. C'est à ce titre qu'il fut appelé auprès de Charles IX, en proie à une maladie que les plus habiles médecins de la cour se reconnaissaient impuissants à guérir ; il parvint à soulager les souffrances du prince.

Plus tard, il accompagna, dans son expédition des Flandres, François duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, qu'il guérit à Dunkerque d'une maladie grave. Il devint ensuite conseiller du roi Henri III et son médecin ordinaire, et reçut de ce prince, en décembre 1585, des lettres d'anoblissement rédigées dans les termes les plus flatteurs.

Sa vie ne fut pas exempte de traverses ; attaché à la foi protestante, il dut, au cours des guerres de religion, quitter Paris à plusieurs reprises. Ce fut pendant une de ces retraites qu'il séjourna quelque temps aux environs de Rouen ; il en profita pour étudier la nature des eaux minérales de Forges, dont il recommanda l'usage. (1)

Il fut mis à l'abri des dangers qui le menacèrent par la protection du maréchal de Matignon qu'il avait accompagné dans son expédition de Normandie, en 1574, et à la famille duquel il resta longtemps attaché. L'altération de sa santé l'amena à se retirer définitivement en Normandie, dans sa terre de Vendeuvre et le plus souvent à Caen, où il mourut le 5 décembre 1588.

Le *De Vino et Pomaceo* est donc le dernier ouvrage publié par Julien Le Paulmier ; ce fut son chant de cygne. Nous ne dirons rien de ses écrits antérieurs ; on en trouvera la nomenclature dans l'Introduction de M. Emile Travers ; il y est d'ailleurs exclusivement question de matières médicales.

Ce n'est pas cependant que le *Traité du Vin et du Sidre* diffère essentiellement des autres écrits de l'auteur ; il y est même beaucoup parlé de médecine, et Julien Le Paulmier s'est attaché, on peut dire trop longuement, à établir les qualités hygiéniques et therapeutiques de la boisson normande. On

(1) V. *Histoire des Eaux minérales de Forges*, par M. Bouquet ; Rouen, 1893, p. 11 à 14.

peut même lui reprocher d'avoir dépassé la mesure en présentant le cidre comme une panacée universelle, et d'avoir failli le compromettre en exagérant ses qualités.

Disons, d'ailleurs, pour son excuse, qu'il a péché par excès de reconnaissance ; puisque le cidre l'avait, paraît-il, guéri d'une grave maladie. « Car, nous dit-il, ayant été fort travaillé trois ans entiers d'une palpitation du cœur, et d'autres accidens familiers aux melancholiques hypocondriaques, après avoir observé regime exquis, corrigé par tous moyens possibles et purgé souvent l'humeur melancholiques bruslé, je me suis du tout remis en mon naturel, jusques à ce que m'estant retiré en Normandie, par la fureur des guerres civiles, j'aye commué l'usage du vin en sidre, lequel m'a tellement et en peu de temps restabli en ma premiere santé qu'il ne me reste aucun vestige de la precedente maladie laquelle neantmoins plusieurs estimoient incurable ». (f. 42 v° et 43 r°).

Le *Traité du Vin et du Sidre* comprend 87 feuillets, soit 174 pages, sans compter 6 feuillets (12 pages) pour le titre, l'extrait du priviiège, la dédicace à M. de Lysores, « conseiller du Roy en son Conseil d'Etat et president en sa court de Parlement à Rouen », quatre poésies latines et une ode française en l'honneur de Julien Le Paulmier. Il est divisé en deux parties : la première consacrée au vin (f. 1 à 27 inclusivement) a été, comme le remarque M. Emile Travers, traduite assez exactement par Cahaignes ; dans la seconde, qui traite du cidre, et que seule nous analyserons, le traducteur a fait de notables additions au texte latin, probablement avec l'approbation de l'auteur, car la version paraît, quoiqu'elle ait été publiée sous la date de 1589, avoir été faite avant sa mort arrivée, comme nous l'avons déjà vu, le 15 décembre 1588.

Cette seconde partie débute par une *Apologie de translateur contre l'usage du Vin et du Sidre sans eau.* Elle est l'œuvre personnelle de Cahaignes ; il y raconte comment son maître fut guéri par l'usage du cidre et, comme lui, indique les raisons pour lesquelles le cidre doit être préféré au vin. Suivent dix-sept chapitres dont voici les titres :

I. — Que c'est que Sidre et Poiré, et la façon du Sidre. — II. — L'Invention du Sidre. — III. La Temperature du Sidre. — IV. Les Vertus et Proprietez singulieres du Sidre. — V. La difference des Sidres. — VI Le Goust du Sidre. — VII. De l'odeur, consistence et force du Sidre. — VIII. Quelles sont les plus excellentes Pommes à faire Sidre. — IX. L'Usage du Sidre. — X. De l'usage du Vin et à quelles usages, complexions et maladies on le doit preferer au Sidre. — XI. Des vices des mauvais Sidres. — XII. Response aux Calomniateurs du Sidre — XIII. Quelle difference il y a entre l'aigreur des Vins et la sureur des Sidres. — XIV. Que l'usage du Sidre rend la vie de

l'homme plus longue que celuy du Vin — XV. Des Sidres artificiels. — XVI. Du Poiré et de son naturel. — XVII. De la Biere.

Laissant de côté les considérations purement médicales, nous nous bornerons à relever les passages de ce traité qui sont de nature à intéresser nos lecteurs ; ils y verront que les idées de Julien Le Paulmier, bien comprises, ne sont pas éloignées des nôtres et que, de son temps, on avait des notions justes sur la fabrication du cidre, sa nature, ses qualités diverses, et sur le choix des meilleures variétés.

Dans le premier chapitre, l'auteur commence par décrire le pressoir à auge et à meules, et les différentes opérations auxquelles on doit se livrer pour extraire le jus des pommes. La pratique qu'il expose est exactement celle que l'on suit de nos jours dans les nombreuses localités de la Normandie où ce pressoir est encore en usage. Notons au passage les observations suivantes : « Le sidre estant mis au vaisseau, tant qu'il soit plein, quelques-uns en retirent trois seaux de chacun tonneau, afin qu'il bouille sous la bonde pour en estre meilleur et plus vertueux, et ne le remplent jamais : d'autant que de ce qui se fust purgé par la bonde en forme d'escume, il se fait une crouste au dessus, sous laquelle il se garde sans esvent. Les autres le laissent bouillir plein, afin qu'il se purge par la bonde, ce qui le rend beaucoup moins fumeux et partant plus salubre à ceux qui ont le cerveau debile et catharreux. Or tant plus le vaisseau est grand, tant plus le sidre est excellent, tellement qu'on trouve en ceste province des tonnes de trois et quatre cens muys... Pour faire excellent sidre, les pommes ne doyvent estre pillees, qu'elles ne soyent en parfaite maturité. Celles qui ne sont que demy meures, font sidre petit et verd, encores qu'elles soyent douces : ainsi que les raisins qui n'ont attaint parfaite maturité, rendent vins verds, et cruds, de quelque bon complant que soyent les vignes. Or les pommes meurissent en l'arbre et au grenier où l'on les garde, tant qu'elles soyent jaunes et odoriferantes. Combien que je confesse, qu'il soit tousjours meilleur qu'elles aient leur saoul de l'arbre, si la constitution de l'air et de la saison le permettent : voire qu'elles tombent de soymesmes, si les pommiers sont tellement formez et enclos de murailles ou fossez, que les pommes tombantes ne soyent mangees par le bestiail. On cognoist qu'il est temps de les cueillir, quand elles tombent de soymesmes sans grand effort des vents et tempestes, et sans estre vermoulees. Et outre qu'elles sont odoriferantes et jaunes ou rouges, ou bazannees, selon le naturel de leur espece. On ne doit donc cueillir toutes sortes de pommes en mesme temps, ains chaque espece en sa saison et meureté, plustost en beau temps et sec, de peur que l'humidité ne les corrompe et pourrisse au grenier, et si elles tombent de soymesmes, on ne les doit recueillir pour porter au

grenier, que le Soleil n'ait donné dessus, ou pour le moins qu'elles ne soient seches... C'est donc une reigle generale, que les pommes sont prestes à sidrer, lorsqu'elles sont en leur perfection d'odeur et de maturité. Si on attend davantage, on en trouve grand nombre de pourries, qui rendent le sidre plus debile, plus aqueux et plus enclin au vice de sureur. D'autre part qui veut avoir bon sidre, le doit faire de pommes douces ou ameres, par ce que les sures ne le peuvent faire autre que verd et crud ».

« Il est vraysemblable, dit Julien Le Paulmier en son second chapitre, que l'invention du sidre soit fort ancienne, veu que de temps immemorial l'usage en est en Biscaye et en ceste province de Normandie... Et de vray, la maniere vulgaire de le faire en Biscaye est encore fort rude, car les uns concassent les pommes seulement, puis les mettent dans un vaisseau, avec bonne quantité d'eau, laquelle ayant prins quelque force et vertu des pommes concassees, et s'estant purifiee par ebulition, ils l'appellent pommade et en boyvent. Les autres froissent seulement les pommes à petit coup de maillet, puis les mettent entieres au vaisseau, avec force eau. Les autres en tirent le jus, et avec grande quantité d'eau le mettent aux vaisseaux, pour se cuire et purifier... Il pourroit neantmoins sembler que le sidre n'estoit anciennement si commun en Normandie qu'il est de present : d'autant qu'il ne se trouve monastere, ne chasteau, ne maison antique, où il n'y ait vestiges manifestes et apparentes ruines des brasseries de Biere, qu'on y souloit faire pour la provision ordinaire. Et n'y a cinquante ans, qu'à Rouen et en tout le pays de Caux, la biere estoit le boire commun du peuple comme est de present le sidre ».

Les chapitres III et IV sont surtout consacrés aux qualités hygiéniques du cidre; nous n'en extrairons rien, bien qu'il s'y trouve des remarques intéressantes.

Dans les chapitres V, VI et VII, l'auteur traite de la différence des cidres, en prenant pour critérium leurs qualités organoleptiques : la couleur, le goût, leur odeur et consistence. « Quand au sidre purifié, il s'en trouve de rouge comme vin, bien excellent, fait d'une pomme qu'ils appellent Escarlate en Costentin, de moyenne grosseur, toute rouge comme sang, et pleine de petites veines rouges à la morsure... On en trouve encor d'autres rouges comme vin, desquels je ne sçay les noms, comme chez le sieur de Sausay en Costentin, où il s'en fait d'une petite pomme verde, d'aussi rouge que vin clairet François. La pomme appelee Sauvage, ou Nostre-Dame Sauvage, fait sidre excellent et haut en couleur, comme vin paillet, la premiere annee. Après cest escarlatin et autres sidres de couleur rouge, doit avoir lieu le sidre Ameret ou d'Ameret, par ce qu'il est fait de pommes ameres : et après cestuy-ci le Muscadet ainsi appelé, d'autant qu'il est de la couleur, de l'odeur et du

goust de la Muscadelle... La couleur du sidre renouvet ou renouvelet vient après celle du Muscadet, ainsi appelé pour ce qu'il est des premiers faits, et des premiers prests à boire. Il est donc quelque peu plus deschargé en couleur que le Muscadet, mais bien moins que ceux de couleur d'Ambre... Le sidre de pommes de Gay est excellent, et presque aussi haut en couleur que vin paille du commencement, mais il se descharge si bien qu'il vient à la couleur du Muscadet, et presque à couleur d'Ambre... Apres ces sidres rouges, roux, tannez et orengez. viennent ceux de couleur d'Ambre, les plus propres de tous pour la nourriture de l'homme... Tels sont les excellents sidres de Costentin : de Becquet, Couet, Guillot-Roger, Amer doux, Cul noué et autres, lorsqu'ils sont bien cuits et bien purifiez : car au paravant ils sont rouges comme ceux dont nous venons de parler... Le goust du cidre est de plus grande importance pour faire jugement de sa bonté et vigueur que n'est la couleur. Tout bon sidre recent est doux ou amer... Les mauvais sidres sont surs ou aigres, ou insipides comme eau... Le terroir fait autant à la force et vigueur des sidres que des vins, le Costentin est le meilleur pour les excellens. Le pays d'Auge les fait puissans et vertueux, mais pour la plupart espais, grossiers, et mal clarifiez. Le pays de Caux leur donne un goust de terroir, pour le moins en quelques lieux où il y a de la marne ».

Les chapitres VIII et XVI sont tous deux du plus haut intérêt : ils ne se trouvent pas dans le texte latin et sont dus à Cahaignes qui a profité probablement de renseignements qui lui ont été fournis par J. Le Paulmier. Il y fait connaître soixante-quatre ou soixante-cinq variétés de pommes et trente variétés de poires et donne des indications sur la forme du fruit, le port de l'arbre et la qualité du cidre qu'on en tire.

Nous y trouvons le fait suivant qui mérite d'être rappelé : « A Morsalines, près la Hogue, en Costentin, il y a une espèce de pommes qu'ils appellent d'Espice, desquelles on fait sidre si excellent que il est par dessus les autres, comme le vin d'Orleans est par dessus le petit vin François. Le feu grand Roy François passant par là en l'an mil cinq cens trente deux en fist porter barraux à sa suitte, dont il usa tant qu'il peut durer ». Nous nous bornerons à cette simple mention : les deux chapitres seraient à reproduire entièrement.

Dans les chapitres IX et X, le médecin reparaît, mais quelque intérêt qu'offrent les observations présentées, les limites de ce compte-rendu nous interdisent de les reproduire.

Les trois vices dont il est question au XIe chapitre, sont l'acidité ou sureur, l'aigreur et l'épaisseur, crassitude ou obscurité. « L'acidité, ou sureur, est le plus commun vice qu'ait le mauvais sidre et n'est autre chose que ce qu'on appelle verdeur des vins... L'autre vice du sidre est aigreur, auquel sont plus subgects les bons que les mauvais. Et y a certaines pommes

desquelles le sidre se gaste facilement, si on ne les mesle avec d'autres qui résistent à tel vice.

« Ceste qualité s'acquiert souvent par esvent ; et est si forte et si aspre qu'on la distingue aussi aisément d'avec l'acidité ou sureur, qu'on discerne le vert-jus d'avec le vin-aigre... Le tiers vice notable des sidres est l'espaisseur, crassitude ou obscurité, lors qu'ils doyvent estre purifiez et transparens, ce vice procede aucunes fois du naturel de la pomme, le plus souvent du terroir... Quand au terroir on sçait assez qu'en tout le Costentin et Bessin, mesmes au pays d'Avranches et de Vire, tous sidres se purifient fort bien : et que tout au contraire, on en trouve bien peu de clairs et transparens au pays d'Auge où la terre est fort grasse ».

L'auteur répond dans le chapitre suivant aux calomniateurs du cidre, puis établissant la différence qu'il y a entre l'aigreur des vins et la « sureur » des cidres. Il remarque que ce sont « quelquefois les plus excellens et les plus delicats sidres qui s'aigrissent, comme font aussi les plus delicats vins, et ce ou par esvent ou par trop longue garde, plustôt que par terme moyen. Et pour eviter tel accident d'aigreur, les bons mesnagers meslent quelque portion de pommes sures avec les douces, desquelles ils connoissent le sidre estre subgect à l'aigreur, afin de le pouvoir plus longuement garder sain et entier ».

Nous passons sur les considérations par lesquelles J. Le Paulmier prétend établir dans le chapitre XIV que l'usage du cidre rend la vie à l'homme plus longue que celui du vin, et nous arrivons au chapitre XV, qui est l'œuvre de Cahaignes et qui traite des cidres artificiels. Il mentionne des pratiques qui ne sont plus connues aujourd'hui. « On cuit le sidre doux, sortant du pressoir, comme on fait le vin en divers lieux d'Italie, pour le garder longuement doux, sans que le tonnerre et la chaleur excessive de l'esté le puissent troubler ou aigrir. Celuy qu'on cuit à l'espaisseur de miel, sert aux sauces au lieu de sucre, on en fait aussi de la moustarde semblable à celle d'Anjou ou de Dijon, excepté la couleur qui n'est si rouge... On fait des sidres medicamenteux aussi bien que des vins : comme sidre de Sauge, d'Absinthe de Campane, de Scolopendre, de Pas-d'Asne et autres ». Suivent les formules et les indications des effets que produisent ces médicaments.

Le *Traité du Vin et du Sidre* est terminé par le chapitre de la Bière dont Julien Le Paulmier se déclare l'adversaire.

A la suite de l'ouvrage sont imprimées trois lettres latines relatives à la polémique que Jacques de Cahaignes soutint contre Jean Riolan, docteur de la Faculté de Paris, lequel avait prétendu que l'usage du cidre donnait la lèpre blanche. Le dernier mot dans cette querelle resta à Cahaignes.

Nous regrettons de n'avoir pu donner un plus grand nombre

d'extraits de ce précieux volume. Que de choses seraient encore à citer : c'est ainsi que Julien Le Paulmier insiste en plusieurs endroits sur les soins de propreté nécessaires à la fabrication du bon cidre.

L'édition présente tire encore un grand prix de l'Introduction due à M. Emile Travers et qui ne compte pas moins de 160 pages. Nous appelons tout spécialement l'attention du lecteur sur la partie de cette Introduction qui traite de la Pomologie en Basse-Normandie au XVIe siècle. C'est une très importante contribution à l'histoire de l'agriculture de ce temps. M. Emile Travers est de ceux qui ne traitent pas un sujet sans l'épuiser et qui ne laissent que le désespoir aux chercheurs qui ont l'imprudence de s'engager sur leurs traces.

A. Héron

NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO.

XXIII.

LE PETIT VILLAGE.

Non loin de Montsaulx et de la Coudraye, avec les quels il communique, se trouve, vers l'Ouest, le Petit-Village qui est situé entre l'ancien grand chemin de Saint-Lo à Couvains et le ruisseau qui, fluant de la fontaine du Mesnil-Rouxelin, passe à Bois-André, arrose le vallon des Carrières au Laizant pour se jeter dans la Dollée, à la hauteur du Mesnil-Croc.

Ce hameau ne comprend que quelques feux et n'a rien qui le fasse remarquer. Si la plupart des maisons sont vieilles, elles manquent de caractère. Peut-être en est-il dont quelques parties remontent au XVIe siècle tout au plus.

Le Petit Village a son histoire, mais modeste, fort modeste même, quoiqu'elle remonte au XIIe siècle.

Et, d'abord, de son vrai nom il s'appela le Hamel et aussi le Grand Hamel de Champeaux (1), pour devenir le Petit Village de Champeaux et, tout simplement, enfin, le Petit Village. L'affixe de Champeaux lui vint de ce qu'il comprenait l'ainesse du fief de ce nom, le quel relevait de l'Abbaye de Saint-Lo ; il reçut quelquefois aussi la désignation de Hamel de Champeaux-Bazenville (2) l'ainesse du tènement de Bazenville s'y trouvant également séante.

Détaché de la grande paroisse de Saint-Lo, devenue plus tard Sainte-Croix, il dépendit de celle de Saint-Thomas que l'évêque de Coutances constitua par une charte de 1174. On lit, en effet, dans ce précieux document : « . . . et in perpetuam parro chiam « assignate sunt eidem Ecclesie (Sainti Thome) terrule

(1) Archives départementales — Abbaye de Saint-Lo.—Parroisse Saint-Thomas ; aveu du 29 juillet 1465.

(2) Archives départementales. — Déclaration, sans date, de M. Jean Duprey, écuyer, sieur de la Porte, mais antérieure au 23 janvier 1665.

« iste... et *Campels* totum, cum fonte de Mesnilleio Roscelini» (1) Il a fait retour à la commune de Sainte-Croix lors du remaniement des anciennes paroisses au commencement du XIXe siècle.

Deux voies conduisent au Petit Village, l'une s'embranchant sur l'ancien chemin de Couvains, à une centaine de mètres au-dessus du lieu dit la Détourbe, l'autre se détachant de la route départementale de Saint-Lo à Isigny, traversant le vieux chemin et formant la *rue* du village qui aboutit à une fontaine commune à tous les habitants.

C'est à ce village que très probablement se rattache la famille de Champeaux dont un membre, Thomas de Champeaux, acquit, au cours du XIVe siècle, les fiefs nobles de Rampan et d'Arel, sis en Rampan. Peut-être même Thomas de Champeaux fut-il aîné du fief dont il portait le nom.

Un point est certain, au début du XVe, Colin le Feutrier dit la Baillive, tenait l'aînesse du fief de Champeaux. Il vivait en 1401. Ce fut lui qui donna le nom de *rue de la Baillive* à la première *des deux voies* dont il vient d'être parlé.

Il avait pour puînés Thomas Le Chevalier et Guillaume Marceille, dont le nom rappelle celui d'un abbé de Saint-Lo, son contemporain.

Richard Le Vechoux succéda à Colin Le Feutrier, on ne sait en quelle année. Il dut perdre ses droits et les abandonner à son seigneur, car, en 1465, l'aînesse qu'il tenait se trouvait en la main de l'Abbé *par faute d'homme*. A cette date, on comptait comme puînés Johannin Le Chevalier et Thomas Dielienne.

En 1485, le 17 mars, par suite de la vente de diverses pièces de terre consentie par l'Abbé et les Religieux à Richard Le Chevalier, fils Guillaume, l'acquéreur devint l'aîné du fief de Champeaux. Il eut comme puînés des membres de sa famille ainsi qu'un nommé Masseot de Lassus.

Un siècle plus tard (1561-1579) Jean Blondel, de Saint-Thomas, possédait l'aînesse. Il eut de nombreux sous tenants, entre autres des Goueslin, déjà rencontrés au Flaguay ; des Bresmoy, Raoul Rogier, écuier, mari de Geneviève Le Secourable, des Esnouf, aux droits des Le Chevalier, des Bougeard, Cappelle et Le Bret.

En 1614, Michel Le Dolley était aîné et assembleur de Champeaux. Noël Le Dolley lui succéda en 1649. Leurs tenants en puînesse appartenaient aux familles Dupin, Le Nourrichel, Surville, Le Heup, Aubry, Le Loutre, Brumoy, Barrey, Hardy-La Coudraie, Mahieu, Rouxelin, Du Prey, Regnaulme, etc.

(1) Archives départementales. — Cartulaire mss, de l'Abbaye de Saint-Lo, p. 731.

Guillaume Le Dolley, héritier de Noël, son père, rendit aveu de Champeaux, le 1er juillet 1682. Toutefois il ne cite comme ses puinés que Jacques Le Nourrichel, Guillemette Drieu, veuve de Thomas Le Dolley, Gilles de Parfouru, fils du sieur de Pierrefitte, Jean Le Nepveu, Guillaume Hommet et Michel Rouxelin.

En 1727, l'ainesse était dévolue à demoiselle Madelaine Martin, filie de feu Daniel et de N. Le Nourrichel, fils de Jacques sus mentionné.

Là s'arrêtent nos données sur le fief de Champeaux.

Nous sommes encore moins renseignés sur le fief de Bazenville qui, avec le précédent, composa le Petit Village et ses dépendances. Il est toutefois établi que le *Jardin de la Charetterie* en faisait partie et que cette pièce de terre, ainsi que la grange et l'étable y comprises, bordaient la voie tendant du Petit Village de Champeaux à la fontaine commune dite de Bazenville. Cette fontaine est à l'Ouest du hameau (1).

Le 22 mars 1597, Richard, fils Noël, et François Esnouf, son cousin, étaient, comme puinés, détenteurs d'une pièce de terre appelée la Crette.

Aux premières années du xvij^e^ siècle, l'ainesse du fief de Bazenville appartenait à Olivier Le Nourrichel. Elle échut à ses hoirs et à sa veuve qui la tenaient encore le 4 juillet 1644.

L'un d'eux, Jean Le Nourrichel, la reçut en partage ainsi que cela résulte d'une déclaration passée, le 23 janvier 1665, par la veuve de Jacques du Prey, écuyer, sieur de la Rivière, *comme tutrice de ses enfants mineurs.*

Un des derniers ainés du fief fut Guillaume Hommet, qui mourut en 1773 et transmit à ses enfants ses droits et ses obligations.

Les seuls puinés connus sont, à diverses époques : messire Jean Louvet, Michel de la Dangie, écuyer, sieur de la Champagne, messire Jean du Prey, écuyer, sieur de la Porte, conseiller du roi et général en la Cour des Aides de Normandie, acquéreur, en 1631, des immeubles laissés au décès du sieur de la Champagne, les mineurs de Jacques du Prey en 1665, héritiers du précédent, Michel Brumoy, mort avant 1644 au quel succéda Madelaine Brumoy, sa fille. Celle-ci était, dès 1611, femme de messire Michel Rouxelin, avocat. De leur union sortit messire Michel Rouxelin qui vivait encore en 1682. Il eut

(1) Elle fut, en 1582, l'objet d'un procès entre les usagers et noble homme René de la Dangie, sieur du Chêne, qui prétendait l'enclore dans un terrain lui appartenant et auquel elle etait contigüe. Un accord intervint. La clôture fut autorisée sous certaines conditions d'usage de la dite fontaine.

comme descendants et comme héritiers les Rouxelin de Champeaux, dont l'un fut Jean-Baptiste, conseiller assesseur au siège du Baillage de Saint-Lo et l'autre, Louis-Clément, officier aux grenadiers royaux de Bretagne (1770 et 1773).

Aujourd'hui, les aînesses et puînesses des fiefs de Champeaux et de Bazenville sont entre les mains de divers propriétaires. Une notable partie des bâtiments qui en dépendaient a été rattachée au domaine de la Coudraye-Hardy ; elle appartient maintenant aux héritiers de mademoiselle Toupet.

XXIV.

LE CHÊNE-DANCEL.

Le Chêne-Dancel qui, à l'origine, fut peut-être une terre noble, mais devint sûrement une vavassorie (1) ou roture (2), n'est plus maintenant qu'une modeste ferme située à Saint-Georges-Montcocq, sur un repli de terrain compris entre l'Eau de la Fontaine du Mesnil-Rouxelin, à l'Est, et le chemin de Saint-Lo à Villiers et à Saint-Clair, à l'Ouest.

Quoiqu'ayant été la propriété de familles titrées, aussi haut qu'on peut remonter, son manoir n'a rien qui rappelle le plus modeste castel, si ce n'est la banvole et la grande cour qui le précèdent.

Le double nom que porte ce fief provient de deux familles : les du *Chesne* (de Quercu), la plus ancienne, qu'on trouve à Saint-Lo du XIIIe siècle au XVe, et peut-être au XVIIe et au XVIIIe (3) ; les *Dancel* qui apparaissent, en cette ville, à la fin du XVe siècle et durant la première moitié du XVIe (4). Il est probable que celle-ci ayant ou acquis partie de l'aînesse ou en

(1) Aveu de Gilles Louvet, écuier, du 3 novembre 1849. — Contrat du 15 novembre 1594.

(2) Archives départementales. Bailliage de Saint-Lo. — Déclaration du 13 mai 1687.

(3) Archives départementales. — Baronnie de Saint Lo. — Comptes de 1444-46.

(4) Archives de l'hôpital du cette ville. - Inventaire de m^e^ David Vaudevire, p. 338, lettres CB. Pleds de Saint-Lo, 2 avril 1500.

Pierre Dancel était débiteur envers la Maison-Dieu d'une rente foncière de 16 sols grevant une maison sise en Saint-Georges-Montcocq en la rue Saint-Georges, jouxtant au chemin de Saint-Lo à Saint-Clair par Villiers-Fossard et butant à une rue allant du *Moutier* Saint-Georges à l'Abbaye de Saint-Lo ; le 1er février 1535, les héritages de Pierre Dancel étaient décrétés.

ayant hérité par alliance, l'affixe Dancel fut ajouté au nom primitif, pour le distinguer du surplus du domaine, et, par la suite, devint partie intégrante du nom actuel.

L'étendue de la vavassorerie n'est pas nettement déterminée ; elle varie suivant les actes. De 9 acres, soit 36 vergées ou 7 hectares environ, d'après un aveu de 1489 rendu au Baron-évêque de Saint-Lo, elle compterait 25 acres ou 100 vergées suivant une déclaration faite, le 22 décembre 1723, par les Dames de la Propagation de la Foy. Une chose indubitable c'est qu'au XIIIe siècle des héritages en dépendant étaient *sis en la ville de Saint-Lo, dans la rue Saint-Georges*, c'est-à-dire à près de 700 à 800 mètres du lieu chevel du fief. Ce fait est établi et par un extrait d'une charte de janvier 1236 insérée au Livre Rouge de la Maison-Dieu de Saint-Lo, et par un article du registre des revenus de cet établissement charitable, dont voici les termes : 1° « sciant omnes presentes et futuri quod ego, Ricardus *de Quercu*, filius Olivieri de *Quercu*, militis, dedi et concessi hospitali Sancti Laudi, in Constantino, totum illud quod habebam in masura Roberti Boistard, sita *apud Sanctum Laudum*, in *vico* Sancti Georgii ... videlicet : XIIJ^cim^ cenomanenses reddendos ad nondinas Montis Martini, et XIIJ^cim^ cenoman reddendos in festo sancti Martini hyemalis, et quatuor panes et quatuor capones ad Natale et ova et duos denarios ad Pascha. . » 2° « Thomas Boistard [debet] XIJ denarios ad festum omnium sanctorum : IJ panes, duos capones, ad Natale sitos in duobus virgatis terre con domo, inter terram Roberti Clerici et terram Willelmi Picot, in *Feodo* de *Quercu*, in Vico Sancti Georgii, de dono Radulfi Isore. Modo tenet Radulfus Basire ». (1)

Le Chêne comprenait, suivant l'aveu de 1484 « Manoir, collombier, jardins et bois » et avait pour abornements « les fiefs de Pierrefitte, la commune du manoir de Champeaux (le Petit Village), l'eau de Gueret, la terre de Perrin La Droue (2) à cause de sa femme, les hoirs Geffroy Houël et ceux de feu Jean du Tourne » (3).

(1) Archives de l'hôpital de Saint-Lo. — Livre Rouge. — n° 76, fol. 34, recto.

(2) Aîné du fief au Langueur.—Comptes baronnie de Saint-Lo (1444-46).

(3) De révérend Père en Dieu Monsieur l'Evesque de Coustances, seigneur et baron de Saint-Lo, Gilles Louvel (ou Louvet), escuyer, « confesse et advoue tenir par hommage de mon dit sieur, à cause de sa » dite baronnie, un fief ou vavassorie appelé le fief du Chesne, avec ses » appartenances en quoy y a manoir, collombier, jardin et boys, conte- » nant 9 acres de terre ou viron, jouxte aux fiefs de Pierrefitte et à la » commune du manoir de Champeaux, de Gerel (Guéret (Eau de) et la » terre qui fut Perrine la Droue (fief au Langueur) à cause de sa femme, » bute, d'un bout, aux hoirs Geffroy Houel, et, d'autre bout, aux hoirs » et ayans cause de feu Jean du Tourne, du quel fief ou tenement je » confesse devoir à mon dit sieur, à cause de sa dite baronnie xv s.

Il relevait de la baronnie de Saint-Lo à laquelle il devait, outre foi et hommage, une rente annuelle de 15 sous tournois 1 pain, 1 chapon, comparence aux pleds de gage plège, devoirs et redevances seignériaux.

Cette tenure fut contestée, vers la fin du xvij[e] siècle, par les Gens du Roi préposés à la recette du Domaine de Saint-Sauveur-Lendelin ; à cette époque, le Chêne appartenait à messire Jean de la Danaie, écuyer, sieur de Basenville, qui, dès 1667, avait tenté lui-même de se soustraire à l'obligation de rendre aveu au Baron de Saint-Lo. Il soutenait que le Chêne relevait nuement du Roi auquel son fief devait 4 livres 5 sols tournois de rente ; sa prétention avait quelques raisons d'être, car l'on a divers contrats de la fin du xvie siècle stipulant que les acquéreurs de plusieurs champs tenus en puinesse du fief du Chesne, relevaient nuement du Roi et étaient sujets à leur quote-part de la rente ci-dessus indiquée. On peut citer un acte du 15 janvier 1582 par lequel noble homme René de la Dangie, sieur du Chêne, vendait le Jardin-Saint-Georges, d'une contenance de 5 vergées, à Robert Jullien, marchand bourgeois de Saint-Lo (1) ; un autre du 24 décembre 1594 contenant vente par lemême à Gilles Bonnet, aussi bourgeois de Saint-Lo, du Clos Caignon de 6 vergées, spécifié « tenu nuement du Roi sous la vavassorerie du Chesne » (2) ; un autre encore du 19 février 1597 (3) ; et enfin, le partage des héritages dépendants de la succession de René de la Dangie daté du 13 septembre 1599, qui donne en charge au 1er lot, précisément celui échu au sieur de Bazenville, le paiement de la rente de 4 livres 5 sous due au Domaine royal de Saint-Sauveur-Lendelin (4).

Mais le propriétaire du Chêne eut affaire à forte partie, car madame la douairière de Matignon ne badinait pas avec ses vassaux. En effet, dans un compte de la baronnie de Saint-Lo rendu en 1667, on lit la note suivante à la ligne du fief du Quesne :

« Madame de Matignon prétend que c'est la terre du Chesne, appartenant à M. de Bazenville de la Dangie, qui doit la dite rente et que l'adveu, rendu le 3 novembre 1489, est de la dite

» 1 pain, 1 chappon par chacun an de rente aux termes accoustumés, » responsif à la jurisdiction de mon dit sieur. — Baillé ès plés ordinaires de » la dite baronnie de Saint-Lo tenus par Nous, Jean de Gourfaleur, écuier, » lieutenant général du senechal du dit lieu, le tiers jours de novembre » l'an mcccxx et ix. Signé : J. S. Gourfaleur. — Archives départementales. Bailliage de Saint-Lo. Signification du 24 mars 1674.

(1) Acte devant Rich. Planchon et Nicolas la Rose, tabel. à Saint-Lo.

(2) Acte devant Michel Planchon et Jean Baudet, tabel. à Saint-Lo.

(3) Acte devant Michel Planchon et Jean Baudet, tabel. à Saint-Lo.

(4) Acte devant les tabellions de Saint-Clair, du 29 avril 1602.

terre du Chesne, qui est nommée par le dit adveu du Quesne; et sur ce que le sieur de Bazenville prétendait que sa dite terre relevait nuement du Roy, Madame l'a envoyé quérir et, par la conférence qui a esté faite, l'on est demeuré d'accord que c'est la dite terre du Chesne, et Madame prétend luy faire rendre adveu ainsi qu'à son cohéritier » (1).

L'accord dont parle la note fut, sans doute, un peu forcé du côté du vassal qui, « outre sa subjection », dépendait encore du Baron de Saint-Lo comme *séneschal* de la seigneurie. Peut-être lui mit-on le marché à la main. Toutefois, le 24 mars 1674, il n'avait point encore donné l'aveu réclamé, car le sergent de police de la baronnie, Guillaume Le Bouteiller, lui signifiait celui de 1489 pour le contraindre à le renouveler (2).

Sur ces entrefaites, le sieur Luc Pezeril, receveur du Domaine de Saint-Sauveur-Lendelin, actionna le sieur de la Dangie-Bazenville devant le sénéchal de la Baronnie de Saint-Sauveur, en paiement de la rente due par des héritages du Chêne. Contredit de la part du débiteur ; sentence du sénéchal en faveur du Domaine royal motivée sur ce qu'il résulte « des registres des receptes du domaine de Saint-Sauveur-Lendelin, pour la Table d'Aubigny, qu'en 1607 Regné de la Dangie avait, au terme de Pasques, payé 42 sous 6 deniers pour la terre fieffée à Jean du Quesne; qu'en 1623, le 11 mars, François et Jean de la Dangie, écuyers, frères, sieurs du Chesne, avaient versé de semblables arrérages ; qu'en 1672, leur fermier, Jean Damemme, avait acquitté le terme Saint-Michel, en leur lieu et place » (3).

Appel de ce jugement fut interjeté ; la famille de Matignon intervient pour le maintien de ses droits seigneuriaux. De là, soutiens de M. de Bazenville qu'étant vassal du baron de Saint-Lo, ainsi que le démontre l'aveu de 1489, il ne pouvait, pour la même terre, relever tout ensemble et du roi et du baron.

Le texte du jugement est inconnu ; mais il eut certainement pour effet de confirmer les droits domaniaux, tout en respectant ceux du baron. Le fief du Chêne continua de relever de ce seigneur et la rente de 4 livres 5 sous tournois fut considérée comme simple rente foncière. Ce double fait résulte d'une sentence du 14 octobre 1687 (4) comprenant parmi les créanciers colloqués sur le prix d'adjudication de cette terre mise en décret, d'un côté, le *Baron de Saint-Lo*, présent par la Rose, procureur, et par m^e^ Pierre la Rose, *receveur du gage-plège de la*

(1) Archives départementales. — Baronnie de Saint-Lo. — Journal des rentes de 1667.

(2) Archives départementales.—Bailliage de Saint-Lo.

(3) Archives départementales.—Baronnie de Saint-Sauveur-Lendelin.

(4) Archives départementales.—Bailliage de Saint-Lo.

Baronnie de Saint-Lo ; d'autre côté, m^e^ Charles du Lontbois, receveur du Domaine de Saint-Sauveur-Lendelin.

Olivier du Chêne, chevalier, et Richard, son fils, sont, comme cela est rapporté plus haut, les premiers propriétaires du Chêne. Le dernier vivait en 1236 ; en 1444-46, un de ses descendants figure, sous la désignation de la *demoiselle du Quesne*, dans le compte-rendu de la recette et dépense de la baronnie de Saint-Lo rendu par Philippin Damian à l'évêque de Coutances, Jean de Castiglione, au quel elle devait des rentes en deniers ou poulailles (1). Deux siècles plus tard, l'on rencontre encore à Saint-Georges-Montcocq des personnes du même nom. Le 24 juillet 1639 avait lieu le baptême de Jeanne du Chesne, fille de Bonaventure du Chesne, escuyer ; le 20 novembre 1644, le curé baptisait Michelle du Chesne, fille du même Bonaventure. Enfin, le 27 mai 1700, messire Guillaume du Chesne était vicaire de Saint-Georges (2).

Mais ces derniers ne possédaient plus depuis longtemps leur tènement ou vavassorerie, à supposer qu'ils aient continué la race des de *Quercu* du XIIIe siècle et du XVe.

Dès les premières années de cette dernière période, un nommé Jamyn Grosset possédait le tènement et manoir du Chêne (3) et ses hoirs détenaient l'*hostel au Quesne*, en la rue Saint-Georges, de 1444 à 46 (suivant le compte de la baronnie de Saint-Lo, au titre *Dollée* et rue Saint-Georges). Pierre Louvet, bourgeois de Saint-Lo, l'un d'entr'eux probablement, tenait « héréditalement » (en 1447) les dits tenement et manoir du Quesne et ses « appartenances » de Révérend Père en Dieu, Monsieur l'Evesque de Coustances, Jean de Castiglione (1444-1453).

En 1489, Gilles Louvet, écuyer, peut-être le fils de Jean, anobli par l'ordonnance du Mont-Saint-Michel, succéda à son aïeul et rendit aveu du fief du Chêne à l'Evêque baron de Saint-Lo (4). Il avait épousé demoiselle Françoise Boudier, qui vivait encore en 1535 (5).

En 1534, c'était Jacques Louvet, écuyer (6). A cette date, il

(1) Archives départementales. — Baronnie de Saint-Lo. — Comptes de 1444-46.

(2) Etat civil de Saint-Georges-Montcocq.

(3) Contrat de juillet 1447 devant Maresq, tabel. à Saint-Lo.

(4) V. l'aveu de 1489 ci-dessus en note.

(5) Titres particuliers.

(6) On trouve dans Chamillard (p. 421) *Jacques Louvel* qui devait être au moins contemporain de Jacques Louvel, écuyer, sieur du Chesne, puisqu'Antoine, son fils, était marié, en 1576, à demoiselle Catherine Paysnel. Il portait de gueules au léopard d'argent avec un lambel de même en chef.

prenait part à une veue (on dit aujourd'hui *une* visite de lieux) opérée par ordre de justice sur la clameur de Haro élevée par messire Gerard Foüace, prieur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo, contre l'indue entreprise commise par Michel de la Porte sur les dépendances de la Maison-Dieu (1).

Jacques Louvet ou Louvel, mort antérieurement à 1542, laissa, semble-t-il, comme unique héritière, demoiselle Francoise Louvel, issue de son mariage avec demoiselle Perrette Rogier, tante de Guillaume Rogier, sieur de la Pontherie et de Soulles.

Cependant, d'après un contrat de vente reçu le 7 janvier 1603 par Richard Planchon et Jean La Rose, tabellions à Saint-Lo, Richard Louvet, écuier, est dit *sieur du Chesne* et ayant exercé des droits sur une pièce de terre sise au Maizerey, en Saint-Georges-Montcoq, droits qui passèrent à Nicolas le Prévost, écuyer, seigneur de Saint-Jean-des-Baisants, et de celui-ci à Guillaume Gautier, bourgeois de Saint-Lo, dont le fils Ozée les vendit à Jean Esnouf, de Saint-Georges.

Françoise Louvel épousa, en premières noces, Gilles des Prays (13 février 1557) qui se qualifia sieur du Chesne (2).

Par son second mariage avec noble homme Richard de la Dangie, sieur du Périer, la dame du Chesne (3) porta cette terre dans la famille de son dernier mari (4).

En 1594, Regné ou mieux René de la Dangye s'intitulait sieur du Chesne (il avait épousé demoiselle Guillemette de Grosourdy (5), titre que prenait Jean de la Dangie en 1598 ; Pierre en 1631 ; Guillaume, sieur de Bazenville, en 1638, et, enfin, Jean de la Dangye, sieur de Bazenville, en 1667.

Ce dernier laissa trois filles dont l'aînée épousa Louis de Grot, écuyer, sieur de la Chapelle (6). Les deux autres étaient mineures. Elles renoncèrent les unes et les autres à la succession de leur père, qu'accepta, probablement sous bénéfice

(1) Archives de l'hôpital de Saint-Lo.—Registre David Vaudevire, p. 46, Lettre D — La Maison-Dieu est située en l'enclos de Saint-Lo. Cette maison date des dernières années du xve siècle.

(2) Titres de la terre du Chesne possédée aujourd'hui par M. et Mme Artu, de Carentan.

(3) Titres acte du 7 août 1581.

(4) Les de la Dangie avaient pour armes : d'argent semé d'hermines sans nombre, au chef d'azur chargé de trois pommes de pin d'or. Ils étaient d'ancienne noblesse.

(5) Acte du 25 janvier 1583, devant Jean Lechibelier et Rich. Planchon, tabellion à Saint-Lo

(6) Archives départementales. — Bailliage de Saint-Lo. — Sentence du 24 mars 1685.

d'inventaire, Louys de la Dangie, écuyer, sieur de la Houssaye, demeurant en la paroisse des Oubeaux. Le nouveau sieur du Chesne était fils de feu messire Guillaume de la Dangie, écuyer, sieur de Bazenville et héritier de feue demoiselle Marguerite de Chantelou, son ayeule, et, en tant que besoin, également héritier de défunt messire de la Dangie, écuyer, sieur de Bazenville, son frère (1). A ce titre, il vendit à Jean Aubril, sieur de la Chesnée, marchand bourgeois de Saint-Lo, « la terre et tènement du Chesne, scis à Saint-Georges-Montcoq ». L'acte fut reçu le 16 décembre 1685 par André Le Boidre, notaire royal commis à Saint-Fromond, et par m^e^ Henry Le Coq, huissier, son adjoint.

La vente n'empêcha pas le Chêne d'être décrété sur Jean de la Dangie, à l'instance de maistre Jean Blouet, docteur en médecine, et de m^e^ Jean du Mesnil, écuyer, sieur de Radouville. m^e^ Nicolas Néel, conseiller avocat du roi au bailliage de Saint-Lo, s'en rendit adjudicataire (2). Il n'en demeura pas longtemps propriétaire, car d'une déclaration faite en vicomté, le 11 septembre 1687, il résulte que cette terre avait été adjugée définitivement à Jacques Ravend, sieur de la Roque, agissant et stipulant au nom de madame la douairière de Matignon (3).

Celle-ci en fit don à la Maison de la Propagation de la Foi établie à Saint-Lo, suivant contrat du 9 février 1688 reçu par m^es^ Pierre La Rose et Gabriel Diguet, tabellions en cette ville ; il est ainsi conçu : (4)

« Devant etc., fut présente haulte et puissante dame Anne de » Malon, douairière de Matignon, la quelle ayant esté inspirée » du Saint-Esprit d'assister demoiselles Catherine et Marthe » de la Dangie, filles mineures de feu Jean de la Dangie, » écuyer, sieur de Bazenville, et de pourvoir à leurs besoins,

(1) Chamillard n'a pas compris Louis de la Dangie dans sa recherche de noblesse. Le manuscrit qui l'a transmise contient toutefois la note suivante : « Il doit y avoir encore un Louis, frère de Jean dernier, dont » est sorti un monsieur de la Dangie, qui a servi et demeuré à Saint-Lo ; » de ce Jean est sorti demoiselle de Bazenville ». Le contrat du 16 décembre 1685 corrobore l'énonce de cette note. Le fils de Louis était probablement messire Jacques de la Dangie, écuier, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment royal d'infanterie, qui acheta le 28 mars 1730, de Jean-François Thouroude, une maison sise au fond de la cour de la Dangie, ayant appartenu aux docteurs Frestel, père et fils.

(2) Archives départementales. — Bailliage de Saint-Lo. — Procédure du 26 février 1686.

(3) Archives départementales. — Bailliage de Saint-Lo.

(4) Titres particuliers.

» les ayant fait nourrir depuis plus de 3 ans dans la Maison
» de la Propagation de la Foy, en ceste ville de Saint-Lo,
» désirant encore, pour l'advenir, pourvoir à ce qu'elles soient
» garanties de périls, de la nécessité où elles pourroient estre
» exposées pendant le reste de leur minorité ; pour favoriser
» aussi l'établissement de la dite maison et communauté de la
» Propagation, dans la dite ville, comme un azile fort utile et
» nécessaire pour retirer les pauvres filles de famille qui, comme
» ces demoiselles, se pourroient trouver à l'advenir destituées
» de biens et de parents et, par conséquent, de secours, la dite
» Dame s'est à cet effet rendue adjudicatrice de la terre du
» Chesne ayant appartenu au deffunt sieur de Bazenville, leur
» père, par acte passé au siège de vicomté au dit Saint-Lo, le
» 13 may 1687, par le prix de 4,000 livres, de laquelle somme
» estat a esté tenu aux créanciers sur la dite terre, le 14 oc-
» tobre de la dite année... Et de la quelle terre la dite dame a
» fait don et donation à la dite communauté de la Propagation
» de la Foy, tant pour reconnaître les secours que l'on y auroit
» rendus aux dites demoiselles mineures, en faveur de la dite
» Dame, que pour obliger la dite communauté à se charger de
» leur nourriture et instructions jusques à leurs ans de majorité
» qui est de 21 ans accomplis... »

D'après le contrat, les rentes seigneuriales dues à la baronnie de Saint-Lo (15 sous tournois et 1 chapon de rente), les foncières et hypothèques demeurent à la charge de la communauté.

Une déclaration fournie par les Religieuses de la Maison des Nouvelles catholiques, le 22 décembre 1728, fait connaître la consistance du Chêne-Dancel à cette date. En voici un extrait :

« Item un tènement d'héritages, nommé la terre du Chesne,
» scitué en la paroisse de Saint Georges de Montcoq, qui se
» consiste en une grande cour fermée dans laquelle il y a
» maison manable, grange, pressoir, charterie et estables, avec
» un jardin potager aussi fermé de murailles, un puis, un
» lavoir, une boulengerie, le tout s'entretenant ensemble, avec
» quatre vingts vergées de terre environ tant en plant, terre
» labourable, que prairies, avec un petit costeau planté en
» jeunes chesnes, le tout faisant but et costés le sieur de
» Boisandré, d'une part, d'autre, les héritiers du sieur de la
» Dangie, d'autre, le sieur de la Mare Damemme, le grand
» chemin de Saint-Lo à Saint-Clair, d'autre les héritiers de
» Philippes Le Tellier et les héritiers du nommé Bonnet ; la
» dite terre de revenu de 315 livres. — (Plus une petite pièce
» de terre joignante celle du Chesne et acquise de demoiselle
» Gislette *Du Pin*, veuve de m^e^ Jean Corinial et de demoi-
» selle Françoise Du Pin, sa sœur, veuve de m^e^ Jacques
» Boulez, le 14 avril 1698 ; de plus deux petites pièces de terre

» acquises de m[e] Pierre Dieu, bourgeois de Saint-Lo, le » 3 janvier 1699). »

Les Nouvelles Catholiques possédèrent le Chesne jusqu'à la première Révolution. Leur souvenir y demeura cependant attaché. La *Chesnée* mentionnée dans la déclaration qui précède s'appela tant qu'elle subsista : « le Petit Bois des Dames ». Nous nous y sommes promené tout enfant. Nous l'avons vu détruire.

Cette terre fut achetée par un membre de la famille Onfroy, de Saint-Georges-Montcoq, et passa, par suite d'alliance, dans celle des Guillebert, de Rampan ; elle appartient maintenant à madame L. Guillebert, épouse de M. Artu, docteur-médecin à Carentan.

XXV.

LA DANGIE.

A quelques cinquante mètres au Nord du Chêne-Dancel on trouve la terre de la Dangie qu'un vallon fort étroit et très déclive sépare du domaine voisin.

Cette terre doit son nom à ses plus anciens propriétaires connus. Nous les croyons originaires de Bayeux où Montfaut maintint dans sa noblesse Richard de la Dangie (1463-4).

Toutefois et assez tôt après, des membres de cette famille se fixèrent à Saint-Lo puisque Isabelle de la Dangie, dame de Pierrefitte, fondait, en 1477, des offices en l'église Notre-Dame et qu'elle y possédait la chapelle Saint-Sébastien. Au XVIe siècle ses héritiers payaient, en conséquence, au Trésor de cette paroisse une rente de 50 livres et 10 sous tournois ; les enfants mineurs de Richard de la Dangie furent condamnés à verser les arrérages annuels par arrêt du Parlement à Rouen du 6 juillet 1549 (1).

Les de la Dangie ne tardèrent pas à réunir en leurs mains la terre du Chêne et celle de la Dangie. Richard deuxième du nom ayant épousé Françoise Louvel, fille et héritière du sieur du Chêne ; mais, dès le siècle suivant, ses successeurs n'avaient conservé que la terre patrimoniale qui, en 1689, appartenait à messire Michel de la Dangie, écuier, sieur du lieu (2), époux de dame Catherine Raul.

(1) Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Saint-Lo.

(2) Titres particuliers.

Au décès de Michel de la Dangie, sa fille unique, Marie-Françoise-Elisabeth, recueillit sa succession et, entre autres, la terre sise à Saint-Georges-Montcoq qu'elle apporta en mariage à messire Pierre de Varroc, écuier, docteur en médecine, à Saint-Lo (4 juillet 1719).

La dame de Varroc ne suivit pas de loin son père, car, le 3 août 1724, son mari procédait au partage de la Dangie avec les héritiers de la défunte, savoir : Marie Capelle, femme de Charles Boyvin ; Marie-Marguerite Capelle, femme de Jacques Dumont ; Anne Capelle, épouse de François Turgis ; Michel Groualle et Jean Michel Vallée, tous héritiers aux propres paternels de la damoiselle de la Dangie, dont le mari, Pierre de Varroc, était donataire du tiers des immeubles.

Le 16 décembre 1732, le sieur de Varroc vendit le lot qui lui était échu à Jean Le Carpentier, marchand bourgeois de Saint-Lo. L'acte de vente porte, entre autres dispositions, que l'acquéreur *souffrira les droits d'eaux qui sont dûs aux habitants de la rue Saint-Georges.*

C'est, en effet, dans un pré de la Dangie que l'*eau de Gueret* prend sa source pour alimenter non seulement la rue Saint-Georges, suivant les droits exclusifs concédés aux habitants du quartier, mais aujourd'hui et contrairement aux droits des tiers, plusieurs autres parties de la ville de Saint-Lo.

D'après un titre de la fin du XVIe siècle, l'eau de Guéret « procédait de *plusieurs fontaines* situées au-dessus du vivier du sieur du Chesne », mais on ne connaît pas l'époque à la quelle remonte la concession ; on sait seulement qu'elle est antérieure à l'année 1546, car il résulte d'un acte du 13 avril 1586 passé devant les tabellions de Saint-Lo entre René de la Dangie, sieur du Chesne, d'une part, et les communes et habitants de la rue Saint-Georges. « Pours le cours de l'eau vulgairement appelée Guéret », que le dict sieur du Chesne « averti des droits, titres et *possessions* des dits habitans de la rue Saint-Georges, s'est désisté et départi, désiste et départ de tout trouble et contredit qu'il avait mis au cours de la dite eau, consentant et accordant que icelui cours soit remis à son ancien estat de fluer par dessus les terres du dit sieur du Chesne, en son canal ordinaire et accoustumé pour descendre en la rue Saint-Georges et servir au public d'icelle. » Or si *les possessions* établissaient le droit des habitants de cette rue sur les eaux de la Dangie, comme la coutume de Normandie exigeait pour la prescription des droits immobiliers un délai de 40 années, et que l'acte qui, dans l'espèce, les constate, est d'avril 1586, c'est donc avant 1546 que la captation des sources de la Dangie avait eu lieu au profit des riverains de la rue Saint-Georges.

Malgré l'accord dont il vient d'être question, Michel de la Dangie, écuyer, sieur du lieu, commit, 100 ans plus tard, de nouvelles entreprises sur la prise d'eau. Mais lui aussi dut

reconnaître le mal fondé de ses prétentions et de ses actes et renoncer à troubler les droits de ses adversaires. Ceux-ci, d'ailleurs, s'étaient constitués en *communauté*, nous dirions aujourd'hui en *syndicat*, et avaient soutenu énergiquement la lutte. Ils se cotisaient, d'ailleurs, car des titres particuliers nous ont prouvé que chaque habitant versait annuellement un *double* dans la caisse de l'association pour parer à toutes les dépenses et notamment à la réparation et au curage de la conduite des eaux.

Janvier 1897.

Ed. Lepingard.

FEUILLETON DU FREMDENBLATT

Journal Viennois — Novembre 1896.

ARTICLE

Du Docteur RUDOLF-BEER

SUR LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, à Paris.

Sur deux grandes tables de marbre, à droite et à gauche de l'entrée monumentale de la Bibliothèque nationale à Paris, sont gravés en lettres d'or les principaux évènements de l'histoire de ses collections, siècle par siècle, du XIVe au XIXe. D'abord Charles V, le Sage, la fonda, il y a plus de 500 ans, par conséquent bien avant que Maximilien Ier ait chargé Hans Schauflein et Melchior Pfintzing de réunir une importante collection de manuscrits, et depuis ce temps, la bibliothèque est devenue dans la capitale de la France l'objet presque constant des soins et de l'attention de ses Souverains. Nos annales de pierre enregistrent, comme dernier chapitre de l'histoire de l'établissement, l'achat en 1880 d'un vaste terrain autour de la trop modique construction de la rue Richelieu qui deviendra désormais, après achèvement, l'un des plus somptueux palais de la science et des études. Il reste encore bien des choses à faire à l'intérieur et à l'extérieur. La cage de l'escalier, par lequel on accède à la galerie Mazarine et aux salles des Manuscrits, est trop en harmonie avec les antiques inscriptions et les sculptures en miettes qu'on y a placées, elle demande une restauration pressante. Les Catalogues spéciaux ne sont pas encore complètement terminés, mais l'on peut dire que depuis une quinzaine d'années la réorganisation de la Bibliothèque s'est poursuivie laborieusement dans les parties essentielles. Le rangement si important des livres mis à la libre disposition des lecteurs dans la grande salle de travail et dans la salle des Manuscrits a été achevé cette année ; dans peu de semaines leurs catalogues respectifs seront sous presse et mis à la disposition des lecteurs.

C'est avec raison qu'on a considéré le nouvel état de la première bibliothèque de France, je dirais même du monde, comme une chose importante pour l'histoire et la culture intellectuelle. Celui-là seul est en état de bien apprécier cette importance qui a fréquenté de plus près les Français amateurs des livres. La France est par excellence le pays de la bibliophilie et si aujourd'hui l'Amérique et principalement les Etats-Unis, cherchent à surpasser la France dans la masse des imprimés et leur entassement, il reste toujours au Français le bon goût de préférer la qualité à la quantité, le gentilhomme de vieille race au parvenu du Fow-West. L'histoire de la France est si intimement unie à ses monuments littéraires et scientifiques qu'on ne peut considérer la production de chaque époque que comme une pierre destinée à marquer une étape de son évolution intellectuelle.

Que l'on trouve ici le talent sous toutes ses formes, que les écrivains *lancés* voient leurs œuvres non seulement imprimées et vendues ; mais mêmes lues par centaines de mille d'exemplaires, c'est une chose trop connue pour que nous nous y arrêtions. On sait moins que mêmes les productions scientifiques, la publication de travaux d'un caractère strictement savant, atteignent aussi des proportions colossales. On le voit surtout à l'extention des Revues scientifiques. Chaque année, il paraît un catalogue des Journaux savants littéraires ou politiques publiés à Paris. Bien qu'il ne donne exclusivement que le titre, ce catalogue est devenu un énorme volume. Ce sont, nous l'avons dit, seulement les journaux paraissant à Paris ; la Province en fournit au moins autant. Cela indique une somme de travail aussi difficile à évaluer que si nous parlions de milliards ou de billions.

Dans la même mesure s'accroit la production des articles et des monographies, c'est une véritable *Mare magnun* immense, sans limite et dont cependant chaque goutte doit être recherchée, recueillie et conservée dans le Palais de la Bibliothèque de la rue Richelieu. Rien d'étonnant à ce que la Bibliothèque qui, il y a quelques années, comptait deux millions et demi de volumes, atteigne bientôt le troisième million et soit la plus riche Bibliothèque du monde, laissant même loin derrière elle les trésors du Britisch Museum.

On se demande avec étonnement comment une telle masse peut être vue, cataloguée, rangée pour servir. L'état-major des employés, au nombre de 60 environ, serait impuissant à le faire si le plus stricte sentiment de l'ordre, la science la plus étendue, l'esprit d'organisation le plus ingénieux ne l'inspirait et ne le dirigeait. A la tête de l'établissement est un homme qui, depuis un demi-siècle, incarne en lui l'histoire des livres de la France. C'est Léopold Delisle, l'administrateur général actuel de la Bibliothèque nationale, qui a mis cet établissement à la

hauteur où il est aujourd'hui et qui lui a toujours été dévoué dans les bons comme dans les mauvais jours ; ceux-ci n'ont pas manqué aux trésors des livres en France, pendant la dernière moitié de ce siècle. Nous ne parlons pas ici des vicissitudes intérieures qui ont rendu la Bibliothèque royale, impériale, puis nationale, ni même de la dernière grande guerre pendant laquelle l'établissement a relativement peu souffert ; beaucoup plus terrible s'est déchaîné un ennemi qui était dans une position toute particulière et dont on aurait dû attendre le contraire, le célèbre bibliophile G. Libri. En lui-même savant distingué et bibliophile éminent, il avait reçu la mission de faire le catalogue des manuscrits des bibliothèques de France ; et c'était bien comme l'on dit : mettre la chèvre au milieu des choux (mettre le loup dans la bergerie). Vêtu d'une longue redingote, il arrivait dans les bibliothèques où il tâchait qu'on le laissât seul et sans le déranger. Les fruits de son travail ne se firent pas attendre longtemps. La collection privée que Libri avait formée et qu'il vendit plus tard à Lord Ashburnham était tout à fait unique en son genre. Elle se composait, pour la plus grande partie, de livres que Libri avait volés, de la façon la plus éhontée aux bibliothèques de France ; il y avait là de très précieux manuscrits, les plus anciennes œuvres de l'érudition et de l'art du Moyen-Âge ; elle était unique au sens le plus exact du mot. Et ce fut Léopold Delisle, qui, avec une perspicacité géniale et une connaissance souveraine des catalogues des manuscrits existant en France, découvrit les honteux méfaits de Libri et en donna la preuve par de savants arguments. Libri avait eu l'audace de nier et même des journaux allemands sérieux avaient pris son parti ; mais tout cela fut inutile. Delisle n'eut pas de repos qu'il n'eut fait le procès à l'inspecteur général d'autrefois et qu'il n'eut récupéré pour son établissement, au prix de durs sacrifices, ce qui pouvait se racheter du bien volé. Ce fut une fête pour l'élite française des savants du monde entier quand les fugitifs, qu'on avait si longtemps regrettés, rentrèrent dans la maison dont ils n'auraient jamais dû sortir et un jour glorieux pour Delisle, quand le Gouvernement lui donna la croix de Commandeur de la Légion d'honneur, pour sa conduite courageuse à l'égard des dépôts des collections publiques.

Il travaille encore et toujours activement et avec un zèle infatigable dans les beaux locaux de l'Administration qui est installée au rez-de-chaussée du bâtiment. Le vœu de mon cœur qui était de revoir encore une fois, après de longues années, le savant que j'avais laissé grisonnant, a pu heureusement se réaliser. Un trait caractéristique de la modestie de ce vrai savant, c'est que Delisle ne reçoit pas ses visites dans sa grande salle de réception, mais dans un cabinet de travail relativement petit. La grande salle sert plutôt d'antichambre ; et pendant que j'attendais, j'eus le loisir d'examiner ce splendide local. Ce

qui attira le plus mon attention fut une grande vitrine dans laquelle est renfermée comme un trésor précieux, comme les diamants de la couronne au Louvre, un livre très richement relié. Le contenu de ce livre est plus précieux pour les Français que sa magnifique reliure enrichie de perles et de broderie d'or. Une inscription nous apprend que c'est le livre que les dames Russes ont envoyé aux femmes de France et que Mme Carnot a fait déposer à la Bibliothèque Nationale. Il contient des signatures, des vœux, bref c'est un gage de la sympathie des femmes russes pour les françaises. Mme Carnot a bien su ce qu'elle faisait en envoyant ce livre à la Bibliothèque Nationale, et M. Delisle également en le plaçant où il est. L'épouse du défunt Président n'a pas donné ce livre aux Archives Nationales ou au Louvre, mais à l'établissement, qui, en les centralisant, est le plus sûr asile de tous les monuments écrits de l'histoire et de la littérature de la France, où il restera et sera conservé comme le roi des autographes, *in æternam rei mémoriam*. M. Delisle, de son côté, a su apprécier le don ; ce n'était ni le département des manuscrits qu'il lui fallait, ni la collection des autographes, ni le voisinage des objets rares et précieux qui font les délices des visiteurs curieux, mais le Sanctuaire du Chef. Avec le penchant de la France pour la Russie, ce don, qui ressemble à une offre de soi-même, venant d'un pays dont la constitution présente le plus parfait contraste avec la République, figure le nerf vital de la France d'aujourd'hui, la source de la conscience de ce qu'elle vaut et de sa tranquillité ; ce gage de bonnes relations devait donc trouver sa place dans la partie la plus intime de la Bibliothèque.

Mais je n'eus pas beaucoup de temps pour faire mes réflexions. La porte s'ouvrit et, avec un aimable regard, M. Delisle me tendit la main. Je trouvai le célèbre académicien peu changé depuis 1883, où je l'avais vu pour la dernière fois. La tête est un peu plus penchée de côté, comme un épi bien plein ; une splendide chevelure blanche, une barbe entière de même couleur, et des yeux vifs sous des sourcils noirs en broussaille. Aussitôt que je lui eut dit le but de mes études à Paris, le savant m'étonna par sa prodigieuse mémoire. « Il y a 40 ans, me dit M. Delisle, un de vos compatriotes est venu travailler ici à la Bibliothèque sur le même sujet » Le fait est vrai ; c'est Jean Palacky, le beau-père de Riéger, qui, au commencement de l'année 1850, fut envoyé par l'Académie Impériale des sciences, à Paris, pour y étudier à la Bibliothèque Nationale les grandes collections ecclésiastiques du xve siècle, et qui par la même occasion chercha et trouva aussi des matériaux pour son histoire de Bohème. Dans son rapport à l'Académie Impériale, il note qu'il a été aidé dans ses recherches par un jeune employé du département des manuscrits de la Bibliothèque, par ce même Léopold Delisle, qui, vieillard

aujourd'hui, était assis près de moi ; et comme il y a 40 ans, lui actuellement le chef de la Bibliothèque, il s'efforce de donner toutes les facilités aux chercheurs étrangers. Delisle mit bientôt la conversation sur son sujet favori, qui est : que le règlement permette, sur la demande des chercheurs qui travaillent à la Bibliothèque Nationale, d'y envoyer les manuscrits des bibliothèques des départements de la France, nécessaires à leurs études. On comprend combien de temps, de peines et d'argent seraient épargnés si on pouvait faire directement la collation des manuscrits. L'échange du prêt international tient fort aussi au cœur de M. Delisle. Il existe, mais il est soumis à l'intervention diplomatique et exige une douzaine de lettres. M. Delisle voudrait voir ce commerce lent et par cela même peu sûr, remplacé par l'échange direct de bibliothèque à bibliothèque. Il a présenté son opinion à qui de droit, sans pouvoir la faire prévaloir. Ce sera l'affaire du corps diplomatique de supprimer ces incommodes agissements. L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont déjà donné le bon exemple ; les autres Etats n'ont pas encore promis la réciprocité.

Avec une franche bonhomie, Delisle, passant la main dans ses cheveux blancs, effleura les travaux gigantesques que les savants du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle ont entrepris et dit combien il est profitable de considérer ces « Anciens ». Il a raison, la collection d'Etienne Baluze, par exemple, composée de 400 manuscrits in-folio, sort exclusivement de la plume de cet éminent historien qui a travaillé sur tout, qui s'est occupé de l'histoire de la France et même de celle de presque tous les pays civilisés ; tout chercheur dans ce domaine consultera avec profit ces recueils gigantesques ; c'est pourquoi ils ont été placés, pour l'usage commun parmi les livres accessibles aux lecteurs du département des manuscrits. Quand nous parlions de ces matériaux, je fis à M. Delisle la remarque que les Français savent trouver de l'intérêt aux choses les plus arides ; à quoi le savant répondit par ces paroles aussi fines que modestes : « Toutes les choses regardées de près sont intéressantes. » Dans ce qui est « regarder de près », M. Delisle est passé maître ; et la vie de la Bibliothèque qui se compose de minutieux détails et de matières évidemment arides lui est reconnaissante de son habileté. On voit les traces de son influence quand, dans la Bibliothèque Nationale, on étudie les anciens manuscrits ou qu'on recherche les impressions rares, que les Incunables, ou les ouvrages de musique, les cartes, les gravures, les miniatures, soient les « choses intéressantes ». En outre, il y est porté attention à la plus grande commodité des lecteurs qui travaillent dans la superbe salle que traverse un océan de lumière. Bref, l'établissement de Paris est devenu un établissement modèle.

Signé : Docteur RUDOLF-BEER.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870.	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885	10 ans 6 mois 28 jours.
Poirson	25 juin 1896	1er juillet 1896.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.

LABICHE, à Sourdeval-la-Barre et 134, Boulevard Saint-Germain, Paris.

MOREL, à Saint-James et 4, rue de Berry, Paris.

MM.

BRIENS ✱, à Cérences et 18, rue Littré, Paris.

CABART-DANNEVILLE, à Tourlaville et 143, Boulevard Saint-Michel, Paris.

DEPUTES DE LA MANCHE.

MM.

RAULINE, à Saint-Lo et 28, rue Pasquer, Paris.

RIOTTEAU, à Granville et 10, rue de Sèze, Paris.

REGNAULT, à Périers et rue Mozart, 39, Paris.

LEGRAND (Arthur) ✱, à Milly et 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.

GUÉRIN ✱, Lieutenant Colonel, à La Préfontainerie (par le Vast) et 29, rue des Mathurins, Paris.

LE MARE, à Bréville (par Bréhal) et 16, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

LE MOIGNE ✱, à Eculleville et 187, Boulevard Malesherbes, Paris.

COMMISSION DEPARTEMENTALE.

MM.

BERNARD ✱, *Président.*

LEFRESNE.

VRAC, O. A.

TÉTREL ✱, *Secrétaire.*

MM.

De la BELLIÈRE.

DENIS.

PAIN.

PRÉFECTURE.

M. POIRSON, O ✱, O. I. P., *Préfet.*

M. MÉNARD, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedi et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 11 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PREFECTURE.

MM. BOURGOIS, *Vice-Président.*

HUET, *Conseiller.*

DELALANDE O. A., *Conseiller.*

MÉNARD, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit le vendredi en audience publique.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(Ouverts au public tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures).

Cabinet du Préfet.

M. Borromée, *Chef du Cabinet.*

M. Besnard, *Sous-chef de bureau, Chef-Adjoint.*

Ouverture des dépêches et distribution de la correspondance. — Correspondance particulière. — Service du télégraphe. — Presse départementale.

Honneurs et préséances ; Fêtes et cérémonies publiques.

Beaux-Arts.

Consulats. — Personnel des administrations. — Agrément des gardes-champêtres et des gardes particuliers. — Prestation de serment des fonctionnaires. - Médecins assermentés.

Audiences. — Congés.

Nominations et promotions dans la Légion d'honneur ; décorations universitaires ; mérite agricole. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses.

Bureaux de tabac et recettes buralistes. — Secours aux veuves des percepteurs. — Secours aux ecclésiastiques. — Secours aux instituteurs et institutrices, aux anciens membres de l'enseignement primaire et à leurs veuves. — Secours aux cantonniers, anciens cantonniers, et à leurs veuves. — Secours aux anciens militaires. — Secours aux indigents.

Débits de boissons — Loteries et tombolas. — Police des jeux.

Nomination des membres des Commissions administratives des établissements hospitaliers et de bienfaisance.

Recours en grâce.

Affaires réservées.

Première Division.

M. Lamarche, *Chef de Division.*

Bureau des élections, de la police, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. Ozenne, *Chef de Bureau.*

M. Fosse, *Sous-chef de Bureau.*

Elections politiques, départementales, municipales et consulaires. — Nomination des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales.

Sûreté générale ; surveillance des étrangers, passeports, police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances et de la salubrité publique, imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures, dépôt légal, administra-

tion pénitentiaire et surveillance des libérés conditionnels. — Nomination des membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Médecins des épidémies. — Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Inspection des pharmacies, drogueries et épiceries.— Médecins, pharmaciens, herboristes, sages-femmes, vétérinaires. — Police municipale.

Ponts et chaussées, chemins de fer et tramways, navigation, bacs et bateaux. — Alignements sur les routes nationales et les quais maritimes. — Mines et carrières. — Dynamite, poudres et salpêtres.

Ecoles d'agriculture. — Comices et concours agricoles. — Haras. — Concours de pouliches et poulinières. — Associations syndicales. — Hydraulique agricole ; réglementation des usines, cours d'eau, dessèchements. — Secours pour pertes et événements malheureux.

Postes et télégraphes. — Poids et mesures. — Brevets d'invention. — Manufactures.

Bâtiments nationaux et départementaux, mobiliers, casernements de la gendarmerie.

Congrégations religieuses.

Contentieux de l'Etat et du Département.

Hospice de Neufmesnil.

Divisions administratives et ecclésiastiques. — Sociétés de secours mutuels.

Légalisations.

Procès-verbaux du Conseil général. — *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

Bureau militaire et de la statistique.

M. Jamme, *rédacteur*.

Recrutement de l'armée de terre et de mer. — Sapeurs-pompiers. — Casernement des troupes. — Ecoles militaires et de la marine.— Médailles coloniales.

Recensement des chevaux et des voitures, des pigeons voyageurs ; colombiers militaires.

Dénombrement de la population. — Statistique générale. — Mercuriales.

Etablissement de la liste du jury.

Deuxième Division.

M. Alph. Colas O. A., *Chef de Division*.

Bureau de l'Administration communale et de l'Instruction publique.

M. Languille, *Chef de bureau*.

M. Pontis, *Sous-Chef de bureau*.

Propriétés communales : acquisitions, aliénations, échanges, partages, locations, jouissance en nature. — Mairies, écoles, halles

et marchés, églises, presbytères et autres bâtiments communaux: travaux, création des ressources, emprunts, subventions de l'Etat et du Département, adjudications, marchés, règlement des entreprises.

Cimetières : police, règlements, tarifs des concessions, translation, agrandissement.

Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.

Administration des hôpitaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance et d'assistance.

Subventions sur les fonds du Pari mutuel.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

Budgets et comptes des communes, des établissements charitables et de bienfaisance; notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou en Conseil de Préfecture. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi.

Etat annuel de la situation financière des communes.

Octrois : règlements, tarifs. — Droits de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Taxe municipale sur les chiens.

Actions judiciaires et transactions des communes et des établissements charitables ou religieux.

Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.

Monuments historiques. — Edifices diocésains.

Instruction primaire publique. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Création de postes et d'emplois. — Encouragements aux instituteurs et institutrices. — Pensions de retraites. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Ecoles normales.

Ouverture d'écoles privées et de pensionnats ; hygiène de ces établissements.

Instruction secondaire : bourses dans les lycées et collèges.

Bureau de la vicinalité, de l'assistance médicale, des donations et fondations.

M. Durand, *Chef de bureau.*

M. Canu, *Sous-Chef de bureau.*

Voirie vicinale, urbaine et rurale : création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Subventions de l'Etat et du Département.

Projets de classement, de rectification, de construction des chemins vicinaux des diverses catégories. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Adjudications, marchés et régies.

Plantations, élagage sur les chemins.— Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie sur les chemins vicinaux.

Etablissement des plans d'alignement et de nivellement de la voirie urbaine. — Trottoirs et pavage dans les villes.

Chemins ruraux. — Reconnaissance, ouverture, construction.

Occupations temporaires de terrains : dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux publics.

Subventions industrielles.

Droits de voirie au profit des communes.

Distribution et concessions d'eau dans les communes.

Assistance médicale et pharmaceutique gratuite.

Dons et legs aux établissements publics et d'utilité publique. — Rachats de rente et emploi de capitaux ; main levée d'hypothèques.

Troisième Division.

M. LEFÈVRE O A., *Chef de Division.*

M. HAMON, *Chef de bureau.*

M. ANGER, *Sous-Chef de bureau.*

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : budgets et comptes départementaux, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.

Comptabilité des établissements sanitaires. — Comptabilité des chambres de commerce.— Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.— Trésor public : transport de fonds.— Dette publique, rentes sur l'Etat.— Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.

Contributions directes : Sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.

Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse.

Visa des récépissés.

Aveugles et sourds-muets, mandatement des secours à divers titres. —Aliénés et enfants assistés, protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service.—Subvention aux élèves sages-femmes.

Greffe du Conseil de Préfecture.

M. VIEL, *Secrétaire-Greffier.*

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.— Communication aux parties ou à leurs mandataires, de pièces de procédure. — Etablissement des rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Archives départementales.

M. DOLBET, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.— Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

Arrêté portant règlement sur le personnel des bureaux de la Préfecture.

Nous, Préfet de la Manche, Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu les arrêtés de nos prédécesseurs concernant l'organisation des bureaux de la Préfecture ;

Vu les propositions de M. le Secrétaire général ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer le bon recrutement du personnel de ces bureaux et de réserver les places vacantes aux plus capables,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER.—Les candidats aux emplois d'expéditionnaire ou de rédacteur à la Préfecture prendront part, sauf pour les vacances que la loi réserve aux sous-officiers de l'armée, à un concours dans les conditions déterminées par le présent arrêté, après y avoir été autorisés par nous.

Nul n'est admis à prendre part aux épreuves s'il n'est Français, âgé de 17 ans accomplis, et s'il ne présente toutes garanties de moralité et de santé dont nous serons seul juge.

ART. 2. — Le concours sera annoncé pendant un mois dans la presse départementale et le *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

L'arrêté fixant la date du concours visera le présent arrêté et rappellera expressément son insertion au *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture, afin que les candidats puissent en prendre connaissance.

ART. 3. — L'examen d'expéditionnaire comportera :

1° Une épreuve d'écriture en gros, en moyen et en fin, dans les trois principaux genres, savoir : l'écriture cursive, la bâtarde et la ronde. La Commission d'examen s'attachera particulièrement à une très belle écriture cursive ;

2° Une épreuve d'orthographe constatée par une dictée d'une difficulté moyenne ;

3° Une épreuve écrite sur l'application des 4 règles d'arithmétique et des fractions, le système décimal et le système métrique.

ART. 4.— L'examen pour l'emploi de rédacteur comportera :

1° Une épreuve d'écriture cursive très lisible ;

2° Une épreuve d'orthographe comme ci-dessus ;

3° Une épreuve d'arithmétique comme à l'article précédent ;

4° Une épreuve de rédaction sur une question simple d'administration municipale. La Commission d'examen appréciera surtout la valeur littéraire et l'ordonnance de la composition.

ART. 5. — La valeur des notes varie de 0 à 20, savoir :

20, parfaitement bien ;
19, 18, 17, très bien ;
16, 15, 14, bien ;
13, 12, assez bien,
11, 10, passable ;
9, 8, 7, médiocre ;
6, 5, 4, mal ;
3, 2, 1, très mal ;
0, nul.

Chaque note est affectée d'un coefficient établi comme suit :

Expéditionnaires...	Ecriture	10
	Orthographe	5
	Calcul	2
Rédacteurs.....	Ecriture	2
	Orthographe	5
	Calcul.....	5
	Rédaction	10

ART. 6. — Le concours serait déclaré nul si aucun des candidats n'obtenait au moins la moitié du maximun des points.

ART. 7. — Un candidat qui, dans l'une des épreuves, n'aurait obtenu qu'une note inférieure à 5 ne sera pas classé, quel que soit le total de ses points, qui s'obtient après avoir multiplié chacune des notes attribuées au candidat par le coefficient correspondant.

ART. 8. — Les candidats à l'emploi de rédacteur munis du brevet élémentaire bénéficieront d'une avance de 30 points ; la présentation soit du brevet supérieur, soit d'un diplôme de bachelier sera comptée pour 70 points.

ART. 9. — Tout expéditionnaire de la Préfecture qui sollicite le grade de rédacteur sera, par application de l'article 1er, soumis aux épreuves de ce concours avec les autres candidats inscrits.

ART 10. — Les places vacantes seront, à la suite du concours, accordées aux candidats par ordre de mérite.

ART. 11. — La Commission d'examen sera composée de :

MM. le Secrétaire général, président ;

le Vice-Président du Conseil de Préfecture ou un Conseiller de Préfecture ;

les Chefs de division.

ART. 12. — Les traitements de début sont fixés à 800 fr. pour les expéditionnaires et à 1,200 fr. pour les rédacteurs.

Ces traitements de début sont élevés à 1,000 fr. pour les expéditionnaires et à 1,400 fr. pour les rédacteurs qui ont accompli leur service militaire actif.

Dans ces mêmes conditions, les rédacteurs pourvus du diplôme de bachelier ou du brevet supérieur, reçoivent un traitement de début de 1,500 fr.

Toutefois, pour certains emplois spéciaux de rédacteur, il pourra être attribué un traitement de début supérieur, qui sera fixé et publié avec le programme de ce concours.

ART. 13. — Nul ne peut être admis dans les bureaux de la Préfecture, à titre de surnuméraire ou autre, en attendant les épreuves du concours.

ART 14. — Les traitements du personnel sont ainsi fixés :

Expéditionnaires, de 800 à 1,600 fr. :

Rédacteurs, de 1,200 à 2,200 fr. ;

Sous-Chefs de bureau, de 2,200 à 2,600 fr., savoir : 3e classe, 2,200 fr., 2e classe, 2,400 fr., 1re classe, 2,600 fr.

Chefs de bureau, de 2,600 à 3,000 fr., savoir : 3e classe, 2,600 fr., 2e classe, 2,800 fr., 1re classe, 3,000 fr. ;

Chefs de division, de 3,600 à 4,500 fr., savoir : 4e classe, 3,600 fr., 3e classe, 4,000 fr., 2e classe, 4,300 fr., 1re classe, 4,500 fr..

ART. 15. — Le traitement d'un expéditionnaire qui compte 50 ans d'âge, 20 années de services dans les bureaux de la Préfecture, et qui jouit, depuis 5 ans au moins, du traitement de 1,600 fr. peut, pour services exceptionnels, être élevé à 1,800 fr.

Celui d'un chef de bureau qui compte 10 années de ce grade et qui jouit, depuis 5 années au moins, du traitement de 3,000 fr. peut, pour services exceptionnels, être porté à 3,200 fr.

ART. 16. — Il devra s'écouler un intervalle d'au moins deux années entre deux augmentations de traitement dans le même grade et le même emploi.

ART 17. — M. le Secrétaire général est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté contrairement aux prescriptions duquel aucune nomination, promotion de grade ou de traitement ne pourra être faite à peine d'être entachée de nullité.

Saint-Lo, le 24 octobre 1896.

Le Préfet de la Manche,

POIRSON.

BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Architecte du Département.— M. Pillioud, à Saint-Lo.
Conducteur.— M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. N..., à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg ; Enguehard, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

MM. le Préfet, *président ;* l'Inspecteur d'Académie ; l'Ingénieur en chef ; l'Agent voyer en chef ; Docteur Bernard ✱, Conseiller général ; Tollet, faisant fonctions d'ingénieur à Saint-Lo ; Robin, Lecouteur, Pillioud O. A., Gain O. A., architectes à Saint-Lo ; Colas O. A., chef de division à la Préfecture, *secrétaire.*

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du premier âge.

Inspecteur départemental.— M. Cambillard, à Saint-Lo.
Sous-Inspecteur.— M. Davodet, à Saint-Lo.
Commis d'inspection.— M. Fétille.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo ; Grandrie, à Avranches ; Gormond, à Cherbourg ; Pardaillan, à Coutances ; Hainaut, à Mortain.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. Poirson, O ✻, O. I. P., Préfet, *président ;* N... ; *vice-président ;* le Maire de Saint-Lo ; N..., Bernard ✻, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien ; le Médecin-major de la garnison.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président :* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Hodoul, Frémin et Sizaret, docteurs-médecins ; Lanos, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Maire de Cherbourg ✻, l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ✻ ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; le Directeur du service de santé de la marine ; Le Poittevin, Tesnières et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair ✻, Maire de Coutances ; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✻, Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Bailliencourt ✻, maire de Mortain ; Hamon, Breillot, de la Houssaye, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien ; Laffite, vétérinaire.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Le Bouteiller, Fabre O ✻, Leneveu, Viel, Bellet, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Enquebec, architecte ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Mèdecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo.....	MM. Lhomond..... .	Saint-Lo.
Avranches.....	Frémin..	Avranches.
Id.	Letourneur.....	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos	Cherbourg.
Coutances.....	Laisney.....	Coutances.
Mortain	Breillot..... ...	Mortain.
Valognes..... ...	Le Bouteiller.	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët ✱, propriétaire, Maire de Percy.	Percy.
Bernard ✱, docteur-médecin, à Saint-Lo.	Saint-Clair.
Lebrun, ingénieur.	Saint-Jean-de Daye.
Dussaux, O. A., avoué, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix d'Avranches.	Sartilly.
Tétrel ✱, maire.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✱, député.	Beaumont.
Liais ✱, maire.	Cherbourg.
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire de Nouainville.	Octeville.
Vte Clérel de Tocqueville O ✱.	Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.	
De la Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✱.	La Haye-du-Puits.
Briens ✱, sénateur.	Lessay.
Quénault ✱, président de Chambre à la Cour d'appel, 52, rue Beauvoisine, à Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Dudézert ✱, président de section au Tribunal de la Seine, boulevard Saint-Germain, 132, Paris.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.	
Legrand (Arthur) ✱, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire de St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Lefresne, juge au Tribunal civil de la Seine, 86, rue Bonaparte, Paris.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

MM.	
Denis, notaire.	Barneville.
Marguerie ✱, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Le Bouteiller, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.	
André, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert..	Carentan
Raulline, Joseph, maire de Remilly-sur-Lozon.	Marigny

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo (Suite).	
Grente, négociant.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint-Clair.
Le Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Artenay	Saint-Jean-de-Daye.
Leturc, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, propriétaire.	Tessy-sur-Vire.
Gobier, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils, propriétaire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas-des-Bois.	Bécey.
Dupont, maire de Saint-Quentin.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesne..
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Mahieu.	Cherbourg.
Gosse ✻, ancien notaire.	Id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id..
Lesage, marchand de nouveautés à Octeville.	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert).	Gavray.
Ducloux (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Duprey-Beuzeville, maire.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leroux (Paul), docteur-médecin.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lecacheux, propriétaire.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain (Suite).	
Malon, docteur-médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier (Ferdinand).	Barneville.
Pergeaux, conseiller municipal.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Leroy, négociant.	Quettehou.
Glatigny, maire.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de la Bonneville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette Boisville, conseiller municipal.	Valognes.
Hamel, maire de Saussemesnil.	Id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Rome, *Sous-Préfet*.
M. Dufour, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. Leménicier, O. A., *Sous-Préfet*.
M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Colignon, O. A., *Sous-Préfet*.
M. Lecouillard, O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. Ménard, *Sous-Préfet.*

M. *Chemin*, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Chapron, *Sous-Préfet.*

M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. DUSSAUX, O. A., *Maire* ; Dary et Omond, *adjoints ;* Bernard ✻, Leturc, Lefèvre, Bosq, Robin, Jouanne, Plouin, Manoury, Leclerc, Guillot, Le Parquois, Guillemin, Dyvrande, Pézeril, Hornecker, Lesage, Jean Delamare, Beaufils, Genson, Dieu, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux. — M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, route de Carentan ; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Alfred Ozenne, préposé en chef ; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. d'Aisy ✻, *Maire ;* Layne et Nivard, *adjoints ;* Desfeux, Lucas, Jourdan, de Chabannes, Desdouitils, O. A., Lecaille, de Tesson ✻, Thébault, Hardy, Lemutricy, Edel ✻, Hodoul ✻, Clouet, Dupond, Provost, Ollivand, Gilbert, Josse, Letréguilly O. A., Semery, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale. — M. Fossard.

Voirie urbaine. — M. Louvel, architecte.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *Maire* ; Launay O. I. P. et Hallais, *adjoints* ; Benoist, Ch. Guillebot, Langlois, Pannier, Ollivier, Letourneur, H. Guillebot, Lucas ✻, Poirier, Riotteau fils, Vivien, Pignolet, Choinel, Poisson, Lenormand, E. Jouault, Beust, Chardot, Letourneur, Hugon, Requier, Julienne, Biard, Dupont, G. Touquerant, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Maire.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimond. architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✻, *Maire* ; Frigout O. I. et Piton O. ✻, *Adjoints* ; Lecerf, Barbé, Le Boisselier, Leflambe, Levallois O.A., Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrain, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Joublin, Pouthas, Dumez, Vincent, Dutot, Ventrillon, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Boivin O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot, O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *Maire* : Daireaux et Laurent, *Adjoints* ; Boissel-Dombreval ✻, Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Baize, Lemare, Avril, Lepesant, Badin, Briens, Mandrell, Dubois, Bidel, Laisney, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Foubert, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheules, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Ville dieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv. le-Vte.	Genêts	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-sr-Mer	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Gréville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauveur-le-Vte.
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville
Crosville	Saint-Sauv.-le-Vte.	Gratot	St-M.-de-la Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hauteville	St-Sauveur-le-Vte.
Dragey	Sartilly.	Hauteville-la-Guichard	St-Sauv.-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv.-le-Vte.	Heugueville	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise.	Le Grand-Celland.	Brécey.
Houtteville.....	La Haye-du-Puits.	Le Guislain.....	Percy.
Huberville	Valognes.	Le Ham.....	Montebourg.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Hommet-d'Arth.	St-Jean de-Daye.
Huisnes..	Pontorson.	Le Loreur.... ...	Bréhal.
Husson	Le Teilleul.	Le Lorey.....	St-Sauvr-Lendelin.
Hyenville	Montmartin-sr-Mer.	Le Luot.	La Haye-Pesnel.
Isigny.....	Isigny.	Le Mesnil.....	Barneville.
Jobourg...	Beaumont.	Le Mesnil-Adelée.	Juvigny.
Joganville.....	Montebourg.	Le Mesnil-Amand..	Gavray.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Amey..	Marigny.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Angot...	Saint-Jean-de-Daye
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Aubert..	Bréhal.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Auval...	Octeville.
La Bazoge.....	Juvigny.	Le Mesnil Bœufs..	Isigny.
La Beslière..... ..	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Bloutière.....	Villedieu.	Le Mesnil-Bus....	St-Sauvr-Lendelin.
La Bonneville	St-Sauvr.-le-Vte.	Le Mesnil-Drey. .	La Haye-Pesnel.
La Boulouze	Ducey	Le Mesnil-Eury. .	Marigny.
La Chse-Beaudouin.	Brécey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chapne-Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Gilbert..	Saint-Pois.
La Chapne-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Herman.	Canisy.
La Chapne-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnil-Hue ...	Gavray.
La Chapelle-Urée..	Brécey.	Le Mesnillard.....	St-Hilaire-du-Harc.
La Colombe.....	Percy.	Le Mesnil-Opac...	Tessy-sur-Vire.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Feuillie.....	Lessay.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Godefroy.....	Avranches.	Le Mesnil-Raoult..	Tessy-sur-Vire.
La Gohannière.....	Id.	Le Mesnil-Rogues.	Gavray
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-d'Ectot....	Barneville.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-du-Puits ..	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Tôve...	Juvigny.
La Haye-Pesnel ...	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de Daye.
La Lande-d'Airou..	Villedieu.	Le Mesnil-Vigot..	Marigny.
La Luce-d'Oute-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Luzerne.....	Saint-Lo.	Le Neufbourg.....	Mortain.
La Mancellière.....	Isigny.	Lengronne.....	Gavray.
La Mancre-sur-Vire.	Canisy.	Le Perron.....	Torigni-sur-Vire.
Lamberville.....	Torigni sur-Vire.	Le Petit-Celland..	Brécey.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Plessis...	Périers.
La Meurdraquière..	Bréhal	Le Rozel	Les Pieux.
La Mouche.....	La Haye-Pesnel	Les Biards..	Isigny.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
La Pernelle.	Quettehou.	Les Ch.-de-Losques	St- Jean-de-Daye.
La Rochelle.....	La Haye-Pesnel.	Les Chéris.....	Ducey.
La Ronde-Haye....	St-Sauvr.-Lendelin	Les Cresnays	Brécey.
Lastelle	Périers.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
La Trinité....	Villedieu.	Les Loges-sur-Brécey.	Brécey.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-d'Alne	Barneville.
La Vendelée	St-M.-de-la-Lande.	Les Moite-en Beauptois	St-Sauvr-le-Vte.
Le Buat	Isigny.	Les Pas...	Pontorson.
Le Chefresne.....	Percy.	Les Perques.....	Bricquebec.
Le Dézert....	St-Jean-de-Daye.	Les Pieux	Les Pieux.
L'Etang-Bertrand. .	Bricquebec.	Lessay.....	Lessay.
Le Fresne-Poret...	Sourdeval.	Lestre.....	Montebourg

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Les Veys	Carentan.	Montviron	Sartilly.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville	Mortain	Mortain.
Le Val-St-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec	Muneville-le-Bingard	St-Sauvr-Lendelin
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer.	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauvr-le-Vte.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaumt	St-Sauvr-le-Vte.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchésieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Macilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-D.-de-Livoye	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle.	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	N.-D.-du-Touchet.	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauvr-le-Vte.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin-sr-Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauvr-Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmartin-en-Grves	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel.	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.	Quettehou	Quettehou.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettetot..... ...	Bricquebec.	St-Germ.-sur Sèves	Périers.
Quettreville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-Germain-sur Ay	Lessay.
Quibou.....	Canisy.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Hilaire-du-Harc.
Raids.....	Carentan.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-James.....	Saint-James.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-Daye...	St-Jean-de-Daye.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Haize	Avranches.
Rauville-la-Place...	St-Sauv^{r}.-le-Vte.	St-Jean-de-la-Riv^{r}	Barneville.
Ravenoville.....	Ste-Mère-Eglise.	St Jean-de-Savigny	Saint-Clair.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-J.-des-Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Regnéville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-J.-des-Champs	La Haye-Pesnel.
Reigneville.....	St-Sauveur-le-Vte.	St-Jean-du-Corail.	Brécey.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	St-Jean-le-Thomas:	Sartilly.
Réville.....	Quettehou.	Saint-Jores.....	Périers.
Rocheville.....	Bricquebec.	St-Laur.-de-Cuves.	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur. de-Terregatte	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson	St-Mal.-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan	St-Mart.-d'Aubigny	Périers.
St-André de-l'Epine.	Saint Clair.	St-M.-d'Audouville	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé.	Canisy.
St-Aub.-de-Terreg^{tte}	St-James.	St-Mart.-d^{e}-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-M.-de-Chaulieu.	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-M.-de-Land^{lles}.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-M.-des-Champs.	Avranches.
St-Brice-de Land^{lles}	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varville..	Ste-Mère Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-M.-le Bouillant.	Saint-Pois.
Saint-Clair.....	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard	Octeville.
Saint-Clément. ...	Mortain.	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des-Bois.	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice.....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Mic.-de-la-Pierre	St-Sauv^{r}-Lendelin.
St-Denis-le-Gast....	Gavray.	St-Mic.-les-Loups.	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Cerisy-la-Salle.	St-N.-de-Coutances	Coutances.
St-Eb.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}	La Haye du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nic.-des-Bois...	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg	St Nic.-p^{s}-Granville	Granville.
Saint-Fromond. ...	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-G.-de-la-Rivière	Barneville.	St-Patrice-de-Claids	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey.	Saint-Pélerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle..	Saint-Clair.	St-P.-d'Arthéglise.	Barneville.
St-G.-de-Moncocq..	Saint Lo.	St-P.-de-Coutances	Coutances.
St-G.-de-Rouelley..	Barenton.	St-P.-de-Semilly.	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise	St-Pierre Eglise.
St-Germ-des-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers.	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint-Planchers...	Granville.
St-G.-de-Varreville.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Ducey.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Rémy-des-Landes	La Haye-du-Puits.	Taillepied	St-Sauveur-le-Victe
Saint-Romphaire	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé	Id.	Tanis	Pontorson.
St-Sr-de-Chaulieu	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Theurthév.-Bocage	Quettehou.
St-Sr-la-Pommeraye	Bréhal.	Teurthéville-Hague	Octeville.
St-Sauvr-Lendelin.	St-Sauvr-Lendelin.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr le-Vicomte	St-Sauvr-le-Victe.	Tirepied	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de-Beuvron	Saint-James.	Tollevast	Octeville.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien	Le Teilleul.	Tourlaville	Octeville.
Saint-Symphorien.	Torigni-sur-Vire.	Tourville	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tréauville	Les Pieux.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
St-Vaast-la-Hougue	Quettehou.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe	St-Sauvr-le-Victe.	Urville	Montebourg.
Ste-Croix-Hague	Beaumont.	Urville-Hague	Beaumont.
Ste-Croix-de-St-Lo.	Saint-Lo.	Vains	Avranches.
Sainte-Eugienne	Brécey.	Valcanville	Quettehou.
Sainte Geneviève	Quettehou.	Valognes	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois	Le Teilleul.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Varouville	St-Pierre-Eglise
Sainte-Mère-Eglise	Id.	Vasteville	Beaumont.
Sainte-Pience	La Haye-Pesnel.	Vaudreville	Montebourg.
Sainte-Suzanne	Périers.	Vaudrimesnil	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr-Vire.	Saint-Lo.	Vauville	Beaumont.
Sartilly	Sartilly.	Vengeons	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil	Valognes.	Vergoncey	Saint James.
Saussey	Coutances.	Vernix	Brécey.
Savigny	Cerisy-la-Salle.	Vesly	Lessay.
Savigny-le-Vieux	Le Teilleul.	Vessey	Pontorson.
Sébeville	Sainte-Mère-Eglise.	Vezins	Isigny
Sénoville	Barneville.	Videcosville	Quettehou.
Servigny	St-M.-de-la-Lande.	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville	Ste-Mère-Eglise.
Sideville	Octeville.	Villebaudon	Percy.
Siouville	Les Pieux.	Villechien	Mortain.
Sortosville	Montebourg.	Villedieu	Villedieu.
Sort.-en-Beaumont	Barneville.	Villiers	Saint-James.
Sottevast	Bricquebec.	Villiers-Fossard	Saint-Clair.
Sotteville	Les Pieux.	Vindefontaine	La Haye du-Puits.
Soules	Canisy.	Virandeville	Octeville
Sourdeval	Sourdeval.	Virey	St-Hilaire-du-Harc.
Sourdeval-les-Bois	Gavray.	Vrasville	St-Pierre-Eglise.
Subligny	La Haye-Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville	Les Pieux.	Yvetot	Valognes.
Surville	La Haye-du Puits.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1891.	1896.
Saint-Lo...	9	117	85.944	83.217
Avranches...	9	124	96.895	93.522
Cherbourg.....	5	73	91.604	93.503
Coutances	10	138	102.633	97.170
Mortain.....	8	74	63.084	60.640
Valognes	7	119	73.655	72.000
TOTAUX...	48	645	513.815	500.052

Différence en moins en 1891.... 13.763

TABLEAU DES COMMUNE

PAR ARRONDISSEME

Contenant la population par arrondissement, canton et commune, — la superficie territori
la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les no
Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ ; le ¶ placé à la suite de chaque canton indi

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1884 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-L du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	
ARRONDISSEMENT DE SAINT-								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Populatio								
SAINT-LO (gare)	11121	675	⊠	121199	»	»	28	»
Agneaux	819	672	Saint-Lo.	9454	»	2	26	2
Baudre	234	376	*idem.*	4004	»	4	32	4
La Barre-de-Semilly	486	771	*idem.*	6530	»	5	33	5
La Luzerne	83	196	*idem.*	1538	»	5	33	5
Le Mesnil-Rouxelin	279	476	*idem.*	3972	»	5	33	5
Rampan	219	411	*idem.*	3485	»	6	34	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	682	1187	*idem.*	11381	»	»	28	»
Saint-Georges-Montcocq	550	895	*idem.*	9461	»	2	30	2
Sainte-Suzanne sur-Vire	341	506	*idem.*	4695	»	7	33	7
Saint-Thomas-de-Saint Lo	312	430	*idem.*	4131	»	»	28	»
CANTON DE CANISY ¶. Populatio								
CANISY (gare)	684	625	⊠	6964	»	9	22	9
Dangy	764	973	Canisy.	6813	»	15	19	15
Gourfaleur (halte)	480	845	Saint-Lo.	7231	»	6	27	6
La Mancellière-s^{t}-Vire (halte	401	680	*idem.*	4638	»	7	30	7
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson-de-Bonf.	1223	»	12	28	12
Quibou	1163	1713	Canisy.	14071	»	12	21	12
St-Ebrémond-de-Bonfossé	687	1178	*idem.*	9474	»	8	24	8
Saint-Martin-de-Bonfossé	684	1274	*idem.*	6530	»	10	27	10
Saint-Romphaire	683	997	St-Samson-de-Bonf.	7126	»	9	29	9
Saint-Samson-de-Bonfossé	535	629	⊠	5046	»	9	27	9
Soulles	769	1487	St-Samson-de-Bonf.	7877	»	16	23	16
CANTON DE CARENTAN ¶. Populatio								
CARENTAN (gare)	3739	1567	⊠	53907	»	28	34	28
Auvers	1014	1875	Carentan.	16625	»	32	35	32
Auxais	282	776	Sainteny.	6038	»	29	30	29
Brévands	474	982	Carentan.	9023	»	29	42	29
Catz	148	278	*idem.*	3316	»	26	39	26
Les Veys	555	1294	*idem.*	14272	»	28	41	28

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON

le chaque commune ; — les bureaux de poste; le principal des quatre contributions directes; — les Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
ue toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des Curés sont en italique

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population 83,217 habitants.				
15,126 habitants. (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles.
Dassaux.	Dary, Omond.	*Hamel*	Condria O. A., Ecole supre Tournel, Ecole annexe. Pignet O. A. Fauvel.	Hingat, Ecole supérieure, Marie, Ecole communale Collet, Ecole maternelle.
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Lair.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	Delanœ.		Hamard.
Labbé.	Desfaudais.	Jouaudin.	Houssin.	Fillâtre.
Allix.	Barbanchon.	Bazire.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Allain.
Amey.	Hulmel.	Lefresne.		Orvain (Mme).
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Lecauchois.	Delaplanche.
Roussel.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Bellamy.
Lerebours.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Vieillard.	Auvray.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,007 habitants (11 communes).				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Legardinier
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Lerebours.	Lemétayer.	Legouey.	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Requier.	Marie.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury
Lefebvre, H.	Lefebvre, J.	Gauchet.	Hébert.	Lecanuet (Mme).
Thur de la Vigne-Bernard.	Meslin.	Leboulanger.	Lenoël.	Larose, Lavavasseur (Mme)
Guérard.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafosse.	Bessin.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Marie.	Marguerie.	Joret.	Lavalley (Mme).
11,536 habitants (14 communes).				
Raux.	Hotin, Letourneur.	*Lepoultel.*	Enquebecq, Ecole supre.	Coussemaker, Girard, Lhomme, Ecole matle.
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Aubert.	Roguelin.	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Ollivier.	Manson.
Belhache.	Surcouf.	Delaune.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1868 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	783	1698	Carentan.	16744 »	27	31	27	6
Raids	453	667	Sainteny.	5578 »	30	22	30	13
Saint-André-de-Bohon	611	1042	*idem*.	9714 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	688	1266	Carentan.	15393 »	32	38	32	4
Sainteny	1375	2132	☒	21547 »	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	570	1398	Sainteny.	9538 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	436	995	Carentan.	10265 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	408	437	*idem*.	4900 »	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population								
MARIGNY	1311	1032	☒	12533 »	13	16	13	»
Carantilly (gare)	743	1070	Marigny.	8561 »	16	19	16	4
Hébécrevon	752	1340	Saint-Lo.	8931 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	791	1502	Marigny.	9344 »	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	217	281	*idem*.	2238 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	270	346	*idem*	2766 »	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	503	226	Remilly.	2851 »	17	18	17	8
Lozon	555	886	Marigny.	6226 »	17	18	17	6
Montreuil	401	646	*idem*.	4494 »	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	830	956	☒	9187 »	18	23	18	14
Saint-Gilles	517	781	Saint-Lo	6518 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population								
PERCY	2591	3705	☒	23640 »	25	26	25	»
Beslon	916	1726	Villedieu.	7413 »	34	35	34	9
La Colombe	842	1448	*idem*.	6323 »	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	165	285	Villebaudon.	1933 »	19	23	19	9
Le Chefresne	685	1130	Percy.	4869 »	28	22	28	3
Le Guislain	335	539	Villebaudon.	3311 »	21	23	21	9
Margueray	243	465	Montbray.	1823 »	29	29	29	4
Maupertuis	281	541	Villebaudon.	2859 »	23	20	23	6
Montabot	525	1154	Percy.	4412 »	25	31	25	5
Montbray	914	1405	☒	8503 »	30	33	30	7
Morigny	221	435	Montbray.	2144 »	31	36	31	11
Villebaudon	434	469	☒	3276 »	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population								
SAINT-CLAIR	563	800	☒	7038 »	12	40	12	»
Airel (gare)	736	1017	☒	11466 »	15	37	15	6
Bérigny	540	1217	☒	7381 »	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1332	2383	☒	18880 »	18	46	18	9
Couvains	695	1503	Saint-Clair.	9736 »	10	38	10	4
La Meauffe (gare)	636	1022	*idem*.	9764 »	9	37	9	6
Moon-sur-Elle (gare Lison)	727	980	*idem*.	8763 »	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	183	285	St Jean-des-Baisants	1272 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	322	724	Saint-Lo.	4192 »	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	564	896	Cerisy-la-Forêt.	5055 »	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	448	889	Bérigny.	5059 »	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Dujardin.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Bauche.	Viard.	Saint.	Herbin.	Potrel
Intérêts de la Boucherie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Anne dit Achard.	Delarue.	Baize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
Belleux.	Lhermitte.	Mahaut.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
6,890 habitants (11 communes).				
Douchin.	Briard.	*Nicolle.*	Follain.	Guelle.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cabour.	Leroy.
Lemeray.	Terrée.	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Genest.	Le Grand.	Lemoinne.	Ernault.	Lecardonnel.
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Lempérière.
Leduc.	Girres.	Hue.		Delalonde
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Delacour.	Fossey.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Lenoël.
Legrand.	Vollet.	Guillemin.	Hubert	Yger.
Rauline.	Lechevallier.	Vigier.	Lecler.	Grandin.
Guillot.	Desfaudais.	Guérin.	Godefroy.	Alleaume.
8,152 habitants (12 communes).				
Blouët ✻.	Grente et Duboscq.	*Helland*	Lemonnier O. A.	Doucin, Hingan.
Aumont.	Renard.	Durier	Leroy.	Simon.
Deschamps.	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
de Chivré.	Estur.	N...		Rabel.
Pellerin.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime .	Dupard	Guilbert.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault.		Nicolle
Chapelle.	Papillon.	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Sevaux	Bidois.	Bigot.	Bouillet.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Thouroude.	Cerisier.
Tostain.	Vimont.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mme).
8,364 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	Dutot.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Leterrier.	Prével.	Fossey.
Sansrefus.	Dumont	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Dhermilly.	Levillant.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Hébert	Deshayes.	Eude.	Canu (Mme).
Demagny.	Pignolet.	Lemercier.	Tiphaigne.	Sénéchal.
Lecot.	Desfaudais.	Lerendu.		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Fromond.		Lelandais.
Mignot.	Desmoulins.	André.	Briard.	Leroux.
Lechevalier.	Youf.	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Jean-de-Savigny....	502	755	Saint-Clair.	6274 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	318	461	Saint-Lo.	3576 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard	578	869	*idem*.	6245 »	6	34	6	5
								CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population
SAINT-JEAN-DE-DAYE	343	421	☒	4666 »	15	33	15	»
Amigny.....	190	370	Pont-Hébert.	3379 »	8	25	8	11
Cavigny.....	508	678	*idem*.	7013 »	11	35	11	7
Graignes	1050	1415	St-Jean-de-Daye.	10479 »	21	33	21	6
Le Dézert..... ...	717	1459	*idem*.	11648 »	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	513	1486	*idem*.	10885 »	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot..... ...	101	408	*idem*.	4045 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron..	181	283	*idem*.	2790 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques ..	427	931	*idem*	9106 »	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes ..	1234	1035	*idem*.	24419 »	21	39	21	6
Pont-Hébert (gare).....	852	1499	☒	10331 »	7	31	7	8
				»				
Saint-Fromond	774	1551	Airel.	19116 »	15	37	15	4
Tribehou	944	997	St-Jean-de-Daye.	8795 »	19	28	19	13
								CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :
TESSY-SUR-VIRE	1336	1586	☒	14346 »	18	34	18	»
Beaucoudray.....	243	469	Villebaudon.	2024 »	21	27	21	7
Beuvrigny	294	669	Tessy-sur-Vire.	2752 »	21	40	21	6
Chevry	188	364	Villebaudon.	1916 »	19	29	19	6
Domjean	1034	1656	Tessy-sur-Vire.	8107 »	18	37	18	5
Fervaches.....	402	489	*idem*.	3361 »	15	33	15	3
Fourneaux	157	334	*idem*.	1481 »	21	37	21	3
Gouvets	634	1101	*idem*.	4608 »	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	321	557	Moyon.	3228 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	318	399	Condé-sur-Vire.	2955 »	12	32	12	10
Moyon.....	1205	2334	☒	10511 »	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	307	734	Tessy-sur-Vire.	3534 »	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	813	1574	Pontfarcy (Calv.)	8643 »	27	37	27	6
Troisgots.....	446	753	Tessy-sur-Vire.	4583 »	14	33	14	6
								CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :
TORIGNI-SUR-VIRE (gare)....	1992	292	☒	20642 »	14	39	14	»
Biéville	295	553	Torigni-sur-Vire.	3928 »	17	45	17	11
Brectouville	177	375	*idem*.	2549 »	14	40	14	4
Condé-sur-Vire (gare)	1566	2489	☒	22018 »	9	30	9	5
Giéville	557	1033	Torigni-sur-Vire.	6509 »	17	45	17	3
Guilberville (gare).....	1308	2245	*idem*.	11721 »	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	183	374	*idem*.	1554 »	12	40	12	4
Lamberville.....	349	702	*idem*.	5083 »	17	45	17	9
Le Perron.....	309	459	*idem*.	3139 »	20	43	20	7
Montrabot....	174	386	St-Jean-des-Baisants	2072 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabet.	Bouillon.	Painchaud.	Amy.
Durand.	Capelle.	Lallemand.	Guy	Lucas.
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Baudry.	Lefèvre (Mme).
7,834 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Doublet.	*Gilbert.*		Lenoir.
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Heussebrot.	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Leneveu.
Lescalier.	Marie.	Denis.	Marie	Fauny.
Thouroude	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Leforestier d'Osnevilles.	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Drouet.	Lescalier.	Milet.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Robin.		Chauvois.
Touroude.	Pottier.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartraint.	Delacour Deméautis	Auvray, Deméautis (Mme).
Thomasse.	Godard.	Guérard, Jamard, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc, Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Crochet.	Legendre.	Hébert (Mme).
Lepédel.	Guilbert.	Debon.	Lecoufle.	Dubosc.
7,698 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gillot.*	Letenneur.	Godard.
Legablier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Bouttemont.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme).
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	Vastel.		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Crocquevieille.	Leroutier.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Lecardonnel.		Marie.
Beaufils.	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Lemoussu.
Lemoterel-Lesmontils.	Chasles.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Herman.	Anne-Archard.	Ruault.	Heubert.
10,610 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Letondeur*, Cochard.	Bucaille O. I.	Regnault, Lehérissey.
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard. [(E. M.)]
Lepringard.	Godard.	Poirier.		Coursin.
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Bréard.	Le Bas.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lalné.	Gaillard.
Lesouef.	Bottin.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Couillard.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Quenault.
Fortin.	Huet.	Lemazurier.		Legardinier.
Hervieu.	Pégoix.	N...		Boutemy.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	450	899	Torigni-sur-Vire.	4933 »	20	45	20	6
Précorbin	467	721	St-Jean-des-Baisants	5462 »	11	39	11	6
Rouxeville	313	582	*idem.*	3738 »	12	39	12	9
Saint-Amand	1144	2162	Torigni-sur-Vire.	13039 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	917	1336	⊠	8099 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	166	387	Torigni-sur-Vire.	2049 »	18	43	18	4
Vidouville	243	445	St Jean-des-Baisants	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES (Gare)	7845	444	⊠	88424 »	50	47	»	»
Chavoy	158	371	Avranches.	2095 »	50	42	6	6
La Godefroy	191	364	*idem.*	1659 »	63	52	5	5
La Gohannière	205	380	*idem.*	1774 »	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1105	1110	*idem.*	11142 »	58	50	3	3
Marcey	713	673	*idem.*	6757 »	56	49	3	3
Plomb	529	819	*idem.*	5376 »	50	46	8	8
Pontaubault (Gare)	357	195	*idem*	2156 »	66	54	7	7
Ponts	388	670	*idem.*	5656 »	53	45	5	5
Saint-Brice	139	255	*idem.*	1563 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	577	895	*idem.*	6098 »	55	45	5	5
Saint Loup	452	646	*idem.*	4166 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	515	649	*idem.*	5441 »	59	50	3	3
Saint-Osvin	758	1057	*idem.*	5559 »	63	53	7	7
St-Senier-sous-Avranches	496	875	*idem.*	5096 »	57	49	5	5
Vains	709	858	*idem.*	6445 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2300	2103	⊠	21708 »	49	48	17	»
Braffais	325	581	Sainte-Pience.	2565 »	46	35	13	9
Cuves	681	969	Brécey.	6941 »	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	797	1203	*idem.*	4404 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	355	459	*idem.*	1620 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	963	1249	*idem.*	4586 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	386	657	*idem.*	2672 »	63	54	13	5
Les Cresnays	707	978	*idem.*	5599 »	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	342	527	*idem.*	2751 »	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	211	355	*idem.*	1783 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	104	179	Sainte-Pience.	792 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de Livoye	371	552	Brécey.	3315 »	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	149	362	*idem.*	915 »	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	254	357	*idem.*	1785 »	46	45	18	3
Tirepied	971	1697	Avranches.	10916 »	59	52	9	8
Vernix	338	584	Brécey.	4016 »	54	51	18	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**MMlles**
Giraült.	Lefoulon.	Huard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille.	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Lecornu.	Auvray.	Sayo	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Quesnel.	Lesouef.	Blier.
Crocquevielle.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Morin	Javalet (Jean-Pierre)	Leroyer.		Paumier.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 93,522 habitants.				
15,135 habitants (16 communes).				
Dupont-d'Aisy.	Layne, Nivard.	*Douville*, à St-Gervais; *Baudry*, à Notre-Dame des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Gauthier (Mme), Foucard (école maternelle).
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Le Brun.	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.	Joubin.		Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gauthier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Duclos.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin.		Anger
Herpin	Gautier.	Boizard.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Dubois.	Masselin.		Chauvin.
Dubois.	Provost.	Ledos.	Besnier.	Anfray (Mme).
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Poullain.	Maheux.	Normand.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Manneheut.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
9,254 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	Rosselin.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Boutry.	Nicolle.	Bonnel.	Letellier	Hochard.
Chapel.	Delaporte.	Hédou.	Julie.	Suzanne.
Desiaux.	Chamant.	Lecharpentier.		Porée.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Costentin.
Sanson.	Jouault.	Cudeloup.		Lecomte.
Daligault.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Coulon.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Loyson.	Moyse.		Salliot.
Thébault	Cudeloup.			Froger.
Denis.	Debieu.	Liot.		Arsène.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent.	Couette.		Serizier.
Navet.	Denolle.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Lemesnager.	Germain.	Goron.		Poulain.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey (Gare)	1831	1120	⊠	13521 »	67	58	9	»
Céaux	509	786	Avranches.	5008 »	68	59	12	9
Courtils	368	614	*idem.*	3759 »	69	60	13	10
Crollon	362	468	Ducey.	2630 »	70	61	13	10
Juilley	685	1122	*idem.*	6531 »	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	983 »	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	270	460	*idem.*	2065 »	68	58	11	9
Les Chéris	421	591	*idem.*	3629 »	74	59	12	3
Marcilly	730	886	*idem.*	5961 »	70	57	10	5
Poilley	775	1270	*idem.*	8663 »	67	58	10	2
Précey	464	773	*idem.*	4648 »	67	39	11	8
Saint-Quentin	1172	1668	*idem.*	11753 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville (Gare)	12005	266	⊠	110961 »	49	29	26	»
Bouillon	460	639	Saint-Pair.	4636 »	60	39	30	10
Donville	839	301	Granville.	5097 »	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	411	824	Saint-Pair.	5618 »	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1209	737	Granville.	14419 »	51	31	24	2
Saint-Pair	1368	1540	⊠	19346 »	52	35	23	5
Saint-Planchers (Gare)	820	1197	Granville.	9164 »	56	23	21	7
Yquelon	302	214	*idem.*	3094 »	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population :								
La Haye-Pesnel (Gare)	978	629	⊠	8374 »	44	32	15	»
Beauchamps	510	411	⊠	3891 »	56	31	21	6
Champcervon	301	558	La Haye-Pesnel.	2923 »	48	35	16	2
Folligny (Gare)	559	410	*idem.*	3867 »	43	39	19	4
Hocquigny	243	305	*idem.*	1855 »	44	30	18	3
La Beslière	217	349	*idem.*	2269 »	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	850	1451	*idem*	7395 »	44	35	15	3
La Mouche	264	443	*idem.*	2411 »	45	33	14	4
La Rochelle	400	751	Sartilly.	4176 »	49	37	13	5
Le Luot	370	851	Sainte-Pience.	3996 »	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	252	421	La Haye-Pesnel.	2834 »	45	31	18	2
Les Chambres	179	418	*idem.*	1919 »	48	37	13	4
Le Tanu	422	694	Beauchamps.	3982 »	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	1346 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	527	868	⊠	3572 »	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	653	1202	La Haye-Pesnel.	8432 »	47	33	21	6
Saint-Léger	134	196	Sartilly.	1358 »	60	38	17	8
Saint-Ursin	224	537	La Haye-Pesnel.	3097 »	47	36	18	3
Subligny	467	790	Avranches.	4031 »	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
7,720 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Juin-Delaroche.	Hernion	*Maudouit*.	Leroux.	
Provost.	Morel.	Céaux.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Maillard.		Lenoir (Mme).
Dumont.	Cholard.	Poirier.		Despas (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Finel	Castel.
Daligault.	Gautier.	Dubois.		Poirier.
Laloi.	Challier.	Belloir.		Pinel.
Caillou.	Fortin.	Roblin.		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
17,414 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launay et Hallais.	*Turgot, Maquerel*.	Chaleil, O. A. école supre. Robbes O. A., Primault.	Marolani (Mme), Pastural, Barbey et Champenois (éc. mat.)
Digée.	Chatel.	Mesnage.	Lebasnier.	Duprey.
Mecquin.	Guerrier.	Briand.	Bécbet.	Costard.
Delarue.	Bazin.	N...	Bicrel.	Hamon.
Boisyvon.	Touzé.	*Duclos*.	Godier	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert ; Leconte, à Kairon	Maloisel, Lepage	Lemasle, Dupray.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny	Delalande.	Rabel.	Pottier.	Goutier.
7,694 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné.	Leprovost.	Lelandais.	Le Meslier.
Rosselin.	Néel.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier.	Gohin.		Closet.
Provost.	Yvon.	Guillet.	Lefrançois.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Torel		Lalleman.
Lebourgeois.	Asselin.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duoarc	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Carnet.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Sanson.	Lair.		Frétel.
Genvresse (François).	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Boudent	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Micouin.	Lehodey.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langlois.	Esnault.		Juin
Jonquier.	Vivier.	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme)
Dabufe.	Picot.	Esnoult.		Dupré.
Rieu.	Duval.	Lefranc.		Girard.
Pigeon (Adolphe)	Coupard.	Seigneurie.	Thébault.	Leloutre

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE PONTORSON ¶. Population :								
Pontorson (Gare)	2455	515	☒	19973 »	70	69	22	»
Ardevon	321	830	Pontorson.	3887 »	77	68	20	8
Aucey	712	951	*idem*.	6057 »	83	74	26	6
Beauvoir	443	650	*idem*.	3104 »	84	60	21	8
Boucey	675	983	*idem*	6360 »	81	72	23	2
Cormeray	98	190	*idem*.	1189 »	76	68	21	6
Curey	281	574	*idem*.	2904 »	77	67	20	4
Huisnes	336	654	*idem*.	3517 »	75	66	19	10
Les Pas	245	460	*idem*.	2625 »	77	67	19	5
Macey	237	587	*idem*	2693 »	76	67	19	6
Moidrey	258	631	*idem*.	3002 »	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel	230	9	☒	1728 »	89	72	24	9
Sacey	1041	1527	Pontorson.	8091 »	86	72	25	7
Servon (Gare)	524	923	*idem*.	5755 »	71	62	14	10
Tanis	423	746	*idem*.	3914 »	73	64	16	10
Vessey	800	1261	*idem*.	6874 »	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :								
Saint-James	2965	1819	☒	25385 »	77	67	20	»
Argouges	1164	1639	Saint-James.	8814 »	82	71	22	6
Carnet	788	1012	*idem*.	5926 »	80	70	23	3
Hamelin	209	246	*idem*.	1578 »	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	713	1082	*idem*.	6323 »	74	65	17	5
Montanel	809	1548	*idem*.	6128 »	80	71	24	10
Montjoie	492	745	*idem*.	3660 »	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1393	2098	☒	13539 »	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1006	1641	St-Aubin-de-Terreg.	9471 »	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	621	1114	Saint-James.	6346 »	71	62	14	16
Vergoncey	441	774	*idem*.	4205 »	74	64	16	7
Villiers	364	791	*idem*.	3847 »	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :								
Sartilly	1202	1151	☒	10069 »	41	39	14	»
Angey	213	247	Sartilly.	1435 »	53	42	14	3
Bacilly	903	1587	Avranches.	10722 »	37	46	8	7
Carolles	503	384	Recette auxiliaire, distribution assurée par Sartilly.	4485 »	62	41	19	8
Champcey	241	324	*idem*.	2458 »	54	43	9	4
Champeaux	377	422	*idem*.	3455 »	63	45	17	6
Dragey	586	1015	Genêts	6726 »	57	44	12	5
Genêts	601	696	☒	5771 »	58	47	11	8
Lolif	719	1248	Avranches.	8613 »	53	42	7	7
Montviron (Gare)	332	593	Sartilly.	3855 »	52	42	9	4
Ronthon	273	484	*idem*.	3426 »	56	41	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	229	238	*idem*.	2474 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	503	1426	*idem*.	4301 »	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	665	840	*idem*.	6045 »	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,079 habitants (16 communes)				
MM.	MM.	MM.	EM.	MMles
Morel.	Guichard.	*Lecacheux*.	Auvray (c. compl.)	Quentin.
Farcy.	Cornicard.	Guérin.		Tesuière.
Maheux.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel	Sanson.	Tabourel.		Hamelin.
Guichard.	Louvet.	Lambert.	Jamard.	Mottais.
Faguais.	Petitpas.	N...		Savary.
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris.
Fresnel.	Cornille.	Desdouitils.		Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Maidrey	Allain	Deschamps.		Badier.
Fontenier.	Lochet.	Pouvreau.		Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Lion.	Jamault.	Couillard.	Gillot.	Gastebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeut.	Follain.
10,963 habitants (12 communes).				
Morel.	Despréaux, Barbot.	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît.	Blondel.	Lair, Gauchet, Belloir.
Trincot.	Jourdan.	Pierre.	Anne.	Lethimonnier, Abraham.
Fouasse.	Salmon.	Théault.	Roblin.	Campain.
Poutais.	Lemois.	Parigny.		Legoupil.
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont.	Lefèvre.	Charbonnel.
Madelaine.	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Huard.	Hennequin.
Langlois.	Portier.	Fillâtre.	Maillard.	Gilbert.
Gauchet.	Giroult.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeoix.
Royer.	Georges.	Orvin.		Desfeux.
7,347 habitants (14 communes).				
Martin.	Legent.	*Collin*.	Aubril.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaître.	Aupinel.	Leteurtois.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Girard.		Legoupy.
Letellier.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy.	Heuzé.	Villard.
Lenepveu de Dungy	Bedel	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Rellet.	Aupinel.	Durel.	Lepeitier (Mme).
Ballois Bougneric.	Yger.	Dumont.		Olivier.
Gosse.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel.
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbecq.
Lenormand.	Héon.	Costard.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Fontaine.	Bicrel.	Carouge.	Delauney.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Villedieu ¶. Population :								
Villedieu (Gare)	3285	82	⊠	27552 »	34	32	22	»
Bourguenolles	395	764	Villedieu.	3393 »	41	40	18	8
Champrépus	555	913	Beauchamps.	5794 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	603	955	Villedieu.	4115 »	40	38	21	6
Fleury	790	1259	*idem*	8080 »	38	30	27	5
La Bloutière	489	933	*idem.*	4790 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	713	1509	*idem.*	7030 »	39	38	19	6
La Trinité	586	917	*idem.*	4265 »	42	40	18	8
Rouffigny	376	670	*idem.*	3627 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	612	1151	*idem.*	6074 »	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	510	704	*idem.*	4929 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG								
Canton de Cherbourg ¶. Population :								
CHERBOURG (Gare)	40783	651	⊠	432439 »	76	75	»	»
Canton de Beaumont ¶. Population :								
Beaumont	614	789	⊠	4685 »	93	82	18	»
Acqueville	304	579	Sainte-Croix-Hague.	3520 »	84	75	11	10
Auderville	413	433	Beaumont.	4328 »	102	91	27	9
Biville	390	870	*idem.*	3297 »	89	83	18	8
Branville	90	212	Sainte-Croix-Hague.	1162 »	89	79	14	4
Digulleville	402	789	Beaumont.	5940 »	98	87	32	4
Eculleville	74	233	*idem.*	1562 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	373	1139	Octeville	4532 »	86	77	9	11
Gréville	450	1003	Beaumont-Hague.	7452 »	98	82	16	4
Herqueville	158	291	*idem.*	1428 »	97	86	22	4
Jobourg	534	1015	*idem.*	6543 »	98	86	24	6
Nacqueville (1)	453	861	Equeurdreville.	7527 »	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	304	614	Beaumont.	4018 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	436	429	*idem.*	4307 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	448	984	⊠	4350 »	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	525	635	Beaumont.	7184 »	102	91	26	8
Tonneville	236	383	Sainte-Croix-Hague.	2699 »	85	80	9	11
Urville-Hague	296	312	*idem.*	4286 »	86	81	11	9
Vasteville	539	1372	*idem.*	7577 »	87	78	12	16
Vauville	378	1638	Beaumont	4507 »	84	84	20	3

(1) La partie de la commune de Nacqueville située à l'Ouest de la route de Sainte-Croix à Urville et les Budales de Bas sont desservies par Sainte Croix Hague.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8.914 habitants (11 communes).				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**MMlles**
Tétrel ✻.	Le Do, Frémond.	Leduc.	Pautrad (c. complre)	Lechevalier, Moulin.
Fauvel.	Bouroux.	Hamel.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Leroy.	Le Bas.	Quinette.
Brasy.	Lenoir	Dubois.	Charuel.	Villain.
Renaud.	Lepeltier.	Lanos.	Louise.	Costentin.
Chapel.	Hourdin.	Leroy.	Poidvin.	Costentin.
Tétrel.	Legoupil.	Fertel.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Delauney.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Bailleul, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.
Population : 93,503 habitants.				
40,783 habitants (1 commune).				
Liais ✻.	Frigoult. Piton.	*Leroux*, à Ste-Trinité ; Etienne, à Ntre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Germain, à St-Clément.	Thiébot, Simon, Bertrand, Levallois, Leneveu, Lelavechef.	MMmes Jeanne, Travers, Letan, Thommin, Fossard, Gagnion, Léon, Bertaux, Quesnel (E. M.)
7,417 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître*.	Brochard.	Blaizot.
Lefilliâtre.	Letullier.	Besnard.	Joubert.	Joubert (Mme).
Nicolle.	Fabien.	Desvergez.	Gautier.	Langevin.
Broquet.	Postel.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Fleury.	Bellée.			Duval.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Polidor.
Le Moigne.	Canoville.			Legendre.
Dumoncel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury.	Hasne.	Picquot.	Lepoittevin.
Leboulanger.	Leneveu.	Baudry.		Gouin (Mme).
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Anquetil.	Digard (Mme).
Leroy.	Henry.	Bezard.	Martin	Esnault.
Perrotte.	Fataize	Cabard.	Lefèvre.	Moulin.
Henry.	Lemarinel.	Montiton.	Lemonnier.	Danlos.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevalier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuerdent.	Hébert.	David.
Lamotte.	Auvray.	N...	Lebreton.	Marguerie
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1866 servant au calcul des centimes additionels départementaux et communal.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population :								
Les Pieux	1358	1531	⊠	14858 »	86	65	20	»
Benoîtville	441	828	Les Pieux.	5215 »	59	68	18	3
Bricqueboscq	423	805	Couville.	4843 »	83	65	16	8
Flamanville	1124	705	⊠	9184 »	93	71	26	6
Grosville	789	1351	⊠	8933 »	81	62	20	5
Héauville	449	1079	Flamanville.	4260 »	97	75	15	10
Helleville	310	588	Les Pieux.	3048 »	92	71	17	6
Le Rozel	318	558	*idem*.	3426 »	91	63	24	4
Pierreville	597	1012	*idem*.	7525 »	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	191	358	Grosville.	2641 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	656	1382	Les Pieux.	9004 »	90	62	23	4
Siouville	476	619	Flamanville.	5122 »	93	71	21	6
Sotteville	283	614	Grosville.	4224 »	91	71	17	6
Surtainville	962	1483	Les Pieux.	10098 »	93	59	28	8
Tréauville	763	1327	Flamanville.	10975 »	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population :								
Octeville	3352	775	⊠	17471 »	78	72	3	»
Bretteville	473	578	Tourlaville.	4958 »	84	82	7	10
Couville (Gare)	498	862	⊠	4585 »	76	64	13	10
Digosville	589	927	Tourlaville.	5196 »	83	70	7	10
Equeurdreville	5765	507	⊠	23834 »	78	77	2	3
Hardinvast	410	729	Martinvast.	3318 »	79	67	5	7
Henneville	1377	767	Equeurdreville.	7606 »	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	298	1342	Tourlaville.	2566 »	72	67	7	12
Martinvast (Gare)	761	1034	⊠	6303 »	80	69	10	4
Nouainville	238	381	Octeville.	2092 »	82	76	5	4
Querqueville	1493	553	Equeurdreville.	6298 »	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	205	286	Couville.	1418 »	73	66	12	9
Sideville	309	763	*idem*.	4752 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	607	1273	*idem*.	7651 »	81	71	13	10
Tollevast	512	1232	*idem*.	4556 »	74	69	11	9
Tourlaville	8304	3340	⊠	43839 »	80	79	4	7
Virandeville	513	822	Martinvast.	4908 »	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population :								
Saint-Pierre-Eglise	1884	802	⊠	16634 »	71	76	17	»
Angoville	51	108	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	470	909	*idem*.	5039 »	74	72	17	5
Canteloup	246	428	*idem*.	3032 »	78	74	19	5
Carneville	345	688	*idem*.	3573 »	79	75	16	4
Clitourps	288	630	*idem*.	4181 »	70	75	19	4
Cosqueville	683	860	*idem*.	9036 »	74	79	20	3
Fermanville	1278	1166	⊠	8062 »	74	77	21	4
Gatteville	911	972	Barfleur.	15065 »	77	81	26	9
Gonneville	702	1135	Saint-Pierre-Eglise.	8434 »	74	81	13	6
Goubert ville	270	279	*idem*.	3194 »	78	79	24	7
Le Theil	669	1383	*idem*.	5691 »	71	66	14	11
Le Vast	782	1304	⊠	8406 »	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,140 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine*.	Libor.	Leprince.
Buhot.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Mancel.	Lamesle.	Bouillon.	Fossey.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheux.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Vibet.	Douchin.	Gosselin.
Gibon	Lemasson.	Baude.	Clouet.	Clouet (Mme).
Toulorge.	Agnès.	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Marie.	Lenfant.	Couillard.
Lefillastre.	Simon.	Lepigoché.	Moulin.	Leprovost (Mme).
Mocquet.	Lebacheley.	Lecocq.		Pézet.
Sorel.	Sanson.	Aumont.	Hambye.	Trébaol.
Lenoir.	Toulorge.	Leveille.	Polidor.	Lerouvillois.
Bouchard	Jourdan.	Cauvain.		Bosvy.
Avoinne.	Buhot.	Lemarquand.	Gosse.	Roulland.
Toulorge.	Hébert.	Pillet.	Leger.	Lucas.
25,704 habitants (17 communes).				
Née.	Varengue, Tiphagne	*Doueffe*.	Durand.	Hébert.
Germain	Liot.	Auvray.	Delisle.	Jacquot.
Compère.	Maurouard.	Tardif.	Luce.	Leriverend.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Michaud, Gauvain.	Clément.	Duruel.	Assier (Mr), Prével, Hébert
Truffert.	Gamache.	Poisson.	Louail.	Leluan. [éc. Mlle.]
Nicollet.	Quoniam.	Mosqueron.	Bibel.	Godefroy.
Germain	Mahier.	Deux.		Le Bourg (Mme).
Cte de Pourtalès.	Hervieu.	Bonnissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Travert.	Delaune.		Journeaux.
de Couville ✻	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Hamel.	Adam (Louis).	Gautran.		Pelluet.
Laisné.	Sorel	Mauger.	Hébert.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux.	Lemonnier.	Leboisselier.
Aubert.	Bertaut, Le Brun.	Guillon, Yver.	Drouet, Laloë Durel Bosquet	Bru, Devoyon Lelièvre (Me)
Lelong.	Douesnard.	Bibel.	Lhôtellier.	Marie. [Me Bosquet.
10,459 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart.	*Pagny*.	Lecaudey.	
Lehot, Michel	Lehot (François).		*réunie à Vrasville*	
d'Abbeville.	Lemaresquier.	Yon.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Rabec.
Mahaut.	Besselièvre.	Boudet.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Thélot.
Michel.	Ribet.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatôme.	Houyvet.	Renouf.	Simon.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Lacolley (Mme).
Godel.	Le Bourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Doucet.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Simon.	Savary.	Vallée.	Vallée (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Maupertus	172	335	Saint-Pierre-Eglise.	2915 »	70	73	11	7
Néville	257	348	*idem.*	4136 »	78	83	24	7
Réthôville	214	340	*idem.*	3010 »	77	72	23	6
Théville	350	777	*idem.*	5015 »	76	74	15	2
Tocqueville	443	590	*idem.*	7102 »	76	77	22	5
Varouville	296	418	*idem.*	3526 »	75	79	20	3
Vrasville	148	142	*idem.*	1380 »	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :								
COUTANCES (Gare)	7403	333	⊠	82031 »	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	453	635	Coutances.	6617 »	33	5	5	5
Cambernon	888	1701	*idem.*	11069 »	27	6	6	6
Courcy	711	1145	*idem.*	9166 »	34	4	4	4
Nicorps	302	563	*idem.*	4733 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	722	881	*idem.*	9600 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	212	439	*idem.*	3897 »	28	»	»	»
Saussey	604	891	*idem.*	5535 »	32	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :								
BRÉHAL	1352	1362	⊠	13644 »	44	19	19	»
Anctoville	138	215	Granville.	1699 »	50	27	27	9
Bourey	160	360	Cérences.	1812 »	41	22	22	10
Bréville	362	688	Bréhal.	3662 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1242	1461	*idem.*	10465 »	46	18	18	2
Cérences (Gare)	1910	2242	⊠	20371 »	38	18	18	6
Chanteloup	302	417	Bréhal.	2961 »	43	21	21	2
Coudeville	710	872	*idem.*	6582 »	46	21	21	2
Equilly	330	566	Beauchamps.	3782 »	44	29	29	13
Hudimesnil (Halte)	1071	1877	Bréhal.	10601 »	50	24	24	5
La Meurdraquière	374	702	Cérences.	3970 »	43	26	26	11
Le Loreur	276	323	*idem.*	1810 »	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	410	596	*idem.*	3766 »	36	14	14	11
Longueville	418	411	Granville.	4206 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	510	728	Cérences.	6008 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	524	527	Bréhal.	4017 »	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :								
CERISY-LA-SALLE	1515	1685	⊠	13862 »	21	14	14	»
Belval (Halte)	403	567	Coutances.	4051 »	27	6	6	7
Cametours (Halte)	687	722	Marigny.	6413 »	17	14	14	6
Guéhébert	306	629	Roncey.	4199 »	40	14	14	10
Montpinchon	1141	1693	Cerisy-la-Salle.	11989 »	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1345	2522	*idem.*	14086 »	21	18	18	5
Ouville	694	1131	Coutances.	6550 »	31	9	9	7
Roncey	826	1216	⊠	10008 »	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1018	1405	Coutances.	10988 »	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	434	677	Roncey.	5037 »	23	18	18	9
Savigny	642	1016	Coutances.	6467 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Pierre-Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug.).	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Lemaître.	Lecluze.		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluse.		Restoux.
Gervais (Jean).	Gervais (Alfred).	N...		Lehoux.
Population : 97,170 habitants.				
11,295 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Daireaux, Laurent		Ménard O. A., Briens.	Mlle Girard (Cours complémentaire) ; Salaître.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ménard.	Choux.
Quesnel.	Bellail.	Hélaine.	Turpin.	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Hue.	Lefilleul, O. A.
Savary.	Beaugendre.	Lebesnerois.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	*Tollemer.*	*réunie à Coutances*	
Duquesney.	Bouchard.	*Tollemer.*	*Idem.*	
Guenon.	Menard.	Lemaître.	Hugues.	Crouin.
10,119 habitants (16 communes).				
de la Bellière.	Lemonnier.	*Destrès.*	Doucet.	Cousin.
de la Musse.	Lemonnier	N...		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Torel.
Le Mare.	Le Brun.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Adam.	Langevin.	Letourneur.	Renault.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Laîné.	Rault.		Lemoussu.
Touroude.	Roussel.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lehaut.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Fouchard.	Dumont.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Guyot.	Hébert.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesniladelée.	Ruault.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Dubuisson.
9,011 habitants (11 communes).				
Eudes.	Osouf.	*Binet.*	Legigan.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Perrette.	Hélaine.	Lehérichon.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Laîné.	Gaillard.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Delauney.
Savary.	Hédouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Farin de la Brunelière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Néel.	Lengronne.	Letavernier.	Girard.	Coulomb.
Vigot.	Badin.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lebodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Lechardeur.
Lebrun.	Leroux.	Mazier.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Marie.	Lethimonnier.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1340	1606	☒	11451 »	34	18	18	»
Grimesnil	159	261	St-Denis-le-Gast.	1639 »	31	15	15	6
Hambye	2039	2957	☒	22928 »	25	19	19	8
La Baleine	242	403	St-Denis-le-Gast.	1780 »	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	340	674	Gavray.	3868 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	177	239	*idem.*	1088 »	38	23	23	5
Le Mesnil Garnier	524	923	*idem.*	4644 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	178	329	*idem.*	1911 »	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	354	478	*idem.*	2940 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	581	1071	*idem.*	5389 »	40	26	26	6
Lengronne	759	1208	St-Denis-le-Gast.	8663 »	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	435	665	Gavray.	3866 »	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1103	1671	☒	12029 »	29	18	18	4
Sourdeval-les Bois	382	585	St-Denis-le-Gast.	2469 »	30	26	26	8
Ver	816	1376	Gavray.	8812 »	38	22	22	4
Canton de La Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits (Gare)	1439	517	☒	14060 »	44	29	29	»
Appeville	506	1321	Prétot	12572 »	38	46	46	17
Baudreville	268	464	La Haye-du-Puits.	3167 »	51	36	36	7
Bolleville	382	623	*idem.*	4205 »	46	31	31	2
Canville	277	534	*idem.*	4559 »	54	39	39	10
Coigny	366	451	Prétot.	4374 »	40	42	42	13
Cretteville	500	643	*idem.*	7861 »	46	44	44	14
Denneville Halte)	622	832	☒	6262 »	54	39	39	10
Doville	470	1018	La Haye-du-Puits.	5070 »	47	33	33	3
Gerville	185	582	*idem.*	2678 »	44	28	28	5
Glatigny	292	499	*idem.*	2984 »	52	37	37	8
Houtteville	178	448	Prétot.	4640 »	41	44	44	15
Lithaire	774	1414	La Haye-du-Puits.	6430 »	42	30	30	5
Mobecq	372	806	*idem*	6274 »	44	28	28	4
Montgardon	532	1331	*idem*	6758 »	46	32	32	2
Neufmesnil	251	532	*idem.*	3428 »	36	32	32	2
Prétot	480	811	☒	6112 »	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	577	813	La Haye-du-Puits.	5015 »	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	511	816	Denneville.	4844 »	52	36	36	7
St-Sauvr-de-Pierrept (Halte).	384	819	La Haye-du-Puits.	5574 »	50	35	35	6
Saint-Symphorien	350	581	*idem.*	5022 »	45	30	30	1
Surville	306	746	*idem.*	3032 »	53	39	39	10
Varenguebec	678	2120	*idem.*	10043 »	50	36	36	7
Vindefontaine	509	838	Prétot.	7188 »	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay (Gare)	1274	2246	☒	11583 »	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay (Halte)	532	672	Lessay.	5947 »	40	26	26	5
Anneville	288	435	Gouville.	2922 »	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	459	980	Lessay.	5897 »	48	30	30	9

Maires	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,429 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM	MMlles
Fauvel.	Vallet.	*Lemasson*.	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel	Chevallier.		Legros.
Carson-Desloogchamps.	Quesnel.	*Lemazurier*.	Robine.	Fouchard.
Leconte.	Lebargy.	Lechevalier.		Langlois.
Piel Ferronnière.	Auvray.	Jouvin.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havel.	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	L'Hermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François dit Lemercier.	Leprovost.
Regnault.	Prével.	Anquetil, Delaunay.	Quesnel.	Godard, Lebigot
Lecaplain.	Bosquet.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet	Guérard.	Guérard (Mme).
Le Coupé.	Drieu	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legrand.	Dubois, Lemare.	Sévaux.	Enée.
Leforestier-de-Hebecq.	Dupont.	Lemoigne.	Esnouf.	Tétrel.
11,209 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Lepetit*.	Arondel.	Galichère, Marie (R. a.)
Eude.	Préfosse.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperques.	Siouville.	Drieu.		Jeanne.
Roptin.	Enault.	Depériers.	Adelée.	Letan.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Degroult.	Vignet.		James.
Jean.	Jeanne.	Leherpeur.	Lefebvre	Auvray.
de Beaudrap.	Langlois.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage.	Riquier.	Martinet.	Martinet (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Philippe.
Adam.	Philippe.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger.	Hinard.	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Leforestier.	N...	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Roger.	Hervieu.	Voisin.	Vautier.
Lemaignen.	Ledanois.	Lecappon.		Hacquebey (Mme)
Fortin.	Gancel.	Briant.	Lemière.	Dupont.
Letourneur.	Hostingue.	Baudry.	Letan.	Mancel (Mme).
Grossin.	Grandin	Godefroy.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Laforêt, Levatois.	Lesigne.	Enée.
Hurel.	Jeanne.	Desrez.		Bellanger (Mme).
Quenault.	Luce.	Duval.	Laronche.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Pantin.	Lepeley.
De la Martinière ✻	Leconte.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
10,244 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Leroux*.	Goguelin.	Legendre.
Butel.	Brochard.	Durchon.	Hamel	André.
Renouf.	Joubert.	Hérouard.		Carpon.
Tirel.	Luce.	Desmottes.	Guesnon.	Fautrat.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Créances	1966	2130	⊠	9789 »	39	21	21	3
Geffosses	812	1196	Gonville.	9830 »	30	14	14	12
La Feuillie	436	1324	Périers.	4293 »	32	18	18	6
Laulne	417	888	Lessay.	6424 »	36	25	25	6
Millières (Halte)	821	2030	Périers.	7671 »	31	20	20	8
Pirou	1405	2811	Créances.	11845 »	42	19	19	5
Saint Germain-sur-Ay	626	1876	Lessay.	7357 »	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	307	559	Périers.	3530 »	32	22	22	9
Vesly	900	1637	Lessay.	13709 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population								
MONTMARTIN-SUR-MER	998	1002	⊠	8405 »	41	10	10	»
Annoville	833	851	Montmartin-sur-Mer.	7037 »	43	13	13	3
Contrières	572	913	Coutances.	8536 »	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	560	339	Montmartin-sur-Mer.	3418 »	40	12	12	2
Hérenguerville	206	271	Quettreville.	2325 »	43	13	13	2
Hyenville	301	331	Orval.	2965 »	37	7	7	4
Lingreville	1357	923	Bréhal.	9890 »	45	15	15	5
Montchaton	551	689	Orval.	4787 »	38	7	7	4
Orval (Gare)	919	1231	⊠	11867 »	36	6	6	8
Quettreville (Halte)	1252	1586	⊠	13472 »	40	10	10	5
Regnéville	1526	921	⊠	11315 »	40	11	11	3
Trelly	863	1175	Quettreville.	10763 »	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS (Gare)	2720	1453	⊠	20234 »	26	16	16	»
Baupte	326	226	Prétot.	2859 »	37	34	34	18
Feugères	649	832	Périers.	7470 »	21	15	15	8
Gonfreville	291	898	*idem.*	4469 »	35	23	23	7
Gorges	911	2269	*idem.*	13277 »	38	25	25	9
Lastelle	172	398	Prétot.	2101 »	38	28	28	12
Le Plessis	528	1096	*idem.*	6214 »	35	28	28	12
Marchésieux	1186	1975	Périers.	15138 »	23	20	20	8
Nay	181	249	*idem.*	1795 »	34	23	23	7
Saint-Germain-sur-Sèves	417	819	*idem.*	6834 »	32	22	22	6
Saint-Jores	742	1275	Prétot.	11072 »	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	653	1501	Périers.	10378 »	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	367	520	*idem.*	4259 »	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	156	352	Prétot.	2161 »	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	316	397	⊠	2692 »	40	9	9	»
Agon	1614	1237	⊠	12242 »	41	11	11	4
Ancteville	405	773	Gratot.	4832 »	38	8	8	8
Blainville	1512	1280	⊠	10566 »	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Desbeulles.	Letouzé.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Canvin
Fesnien.	Maresq.	Osouf.	Noyer.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Gaslonde.	Ledanois.	Lelandais.
Simon.	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard.
Fautrad.	Martin.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Lirot.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Mahault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Luce.	Lepoil.	Hulmer.		Provost.
Dupray-Beuzeville.	Beuve.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
9,928 habitants (12 communes).				
Danlos.	Caignon.	*Gautier.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Le Gendre.	Prével, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Deguelle (Albert)	Deguelle (Désiré).	Auvray.	Cléraux.	Tirhard.
Michel-d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Guillemin.	Guérin.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
du Breuil.	Delamare.	Levesque.		Lengronne
Leconte.	Mahé.	Letot.	Ozouf.	Leconte.
Nicolle.	Corbet.	Chardot.	Beaufils.	René.
Coulomb.	Leriverend.	Lefrançois.	Benoît.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre. (d'Académie.	Déperiers.	Clouard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey	Lebargy (Mme), Lhullier Sohier.
Mesnage, Officier	Vallet.	Adam.	Lahaye.	Laisney.
9,301 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Leconte.*	Segot O. A. (ec. sup^{re}).	Viard O. A.
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-de-la-Conté	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Jennequin.		Savary.
Crespin.	Sanson.	Hauvet.	Blouet.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Lecluze.	Saugrain.	Quenault.
Oger.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Le Baron.
Pacary.	Dujardin.	Carcin.		Le Basnier.
Palla.	Finel	Leblond.	Lebasnier.	Lebasnier (Mme).
Palla (Jean).	Lemière.	Alix.	Alexandre.	Villette.
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel.	Lerouxel.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
8,829 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Sébire.	*Soyer.*	Mariette.	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Guillot.	Juhel.	Quertier.		Roulet (Mme).
Guillot.	Moulard.	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	360	529	St-Malo-de-la-Lande	3128 »	41	10	10	4
Brainville	201	319	Gratot.	2596 »	37	7	7	4
Gouville	1671	1285	✉	10906 »	44	13	13	5
Gratot	607	1069	✉	8449 »	35	5	5	4
Heugueville	505	674	Coutances.	6967 »	42	7	7	6
La Vendelée	331	503	*idem.*	3669 »	35	6	6	8
Montsurvent	415	833	St-Malo-de-la-Lande	6316 »	41	9	9	6
Servigny	245	395	Gratot.	2722 »	38	7	7	7
Tourville	644	903	St-Malo-de-la-Lande	6740 »	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :								
SAINT-SAUVR-LENDELIN (Gare)	1460	1639	✉	15643 »	29	10	10	»
Camprond	449	619	Coutances.	3665 »	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	864	1161	Marigny.	8673 »	22	14	14	10
La Ronde-Haye	505	665	St-Sauveur-Lendelin	4621 »	31	12	12	2
Le Lorey	957	1456	Marigny.	11352 »	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	583	498	St-Sauveur Lendelin	4307 »	24	14	14	5
Montcuit	387	478	*idem.*	2979 »	22	13	13	5
Monthuchon	486	764	Coutances.	5648 »	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	937	2000	St-Sauveur-Lendelin	10430 »	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	423	750	*idem.*	5069 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	263	427	*idem.*	2820 »	28	12	12	5
Vaudrimesnil	491	603	*idem.*	3890 »	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :								
MORTAIN (Gare)	2411	684	✉	18886 »	62	98	»	»
Bion	598	1266	Mortain.	5162 »	66	72	4	4
Fontenay (Halte)	424	685	*idem.*	3420 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	565	223	*idem.*	2473 »	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1191	1765	*idem.*	8736 »	71	78	10	10
Rancoudray	383	816	*idem.*	1623 »	68	75	7	7
Romagny (Gare)	1357	2946	*idem.*	10296 »	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	389	679	*idem.*	2713 »	59	64	4	4
Saint-Clément (Gare)	883	2420	*idem.*	5430 »	68	76	8	8
Saint-Jean du-Corail	580	1404	*idem.*	5003 »	67	41	6	6
Villechien	534	1082	*idem.*	5284 »	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :								
BARENTON (Gare)	2208	3535	✉	20776 »	72	78	10	»
Ger	1965	3936	✉	11274 »	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1440	2941	Barenton.	13697 »	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1270	2044	*idem.*	9124 »	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Villedieu.	Leclerc.	Lemardeley.	Lelion.	Lecouillard.
Desmottes.	Lerouxel.	Gosselin.		Hélaine.
Jean.	Vincent.	Adde, Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Maresq.
Le Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnet.	Septvants.	Herseul, Tabourel (Mme).
Fauchon.	Grandin.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Demontcuit	Guillot.	Hulmel.		Marie.
Bonté.	Euvrenier.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupy.
Robert.	Lainey.	N...		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Lefebvre.	Lecardonnel.
7,805 habitants (12 communes).				
Lemaître.	Saffray.	*Fontaine.*	Duval.	Desplanques.
Guesney	Le Tassey.	Anger.	Cousin.	Blin
Gardie.	Legrand.	Bezard.	Thomas.	Guillard.
De Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
Osouf	Lechevallier.	Deshayes.	Bourguet.	Plantegenest.
Campain.	Anger.	Osmont.	Anger.	Caillard.
Groult.	Lecoq.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Lenavetier.	Hélie.	Jacquet.
Lelièvre.	Lejolivet.	Lemaigre.	Piatte.	Heuguet O. A.
Lebailly.	Ledot.	Laurance.	Frémond.	Gosselin.
Guilbert.	Lecampion.	Moulin.		Desvallées.
Rupalley.	Jouninet.	Leforestier.	Legoubey.	Anger.
Population : 60,640 habitants.				
9,315 habitants (11 communes).				
De Bailliencourt.	Delaunay.	*Lepeltier.*	Tillaut.	Royant.
Leperdriel.	Péronne.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Lelandais.	Louaye.	*réuni à Mortain.*	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Goupil.	Geffroy.
Ledenais.	Millet.	Lelandais.		Jouault.
Legrand (Anle)*	Saoul.	Jamault.	Parey	Letenneur, Heuzé.
Martin.	Clouard.	Delabroize.	Hollande.	Delaunay.
Delatouche.	Chemin.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Dairaux.	Boisroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquer.	Liot.	Boisroux.
6,883 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos.*	Lenoir	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin.*	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Lemarchand.
Heuzé.	Leroux.	Faucheeux.	Lemenuet.	Giroult, Picquenard
Málon.	Le Sergent.	N...	Provost.	Jeanne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contribs directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communal.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population :								
Isigny (Gare)	320	425	✉	2460 »	67	68	20	»
Chalandrey	520	768	Isigny.	3809 »	67	65	20	5
La Mancellière	532	750	*idem.*	3704 »	60	60	18	4
Le Buat	403	457	*idem.*	2964 »	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	352	461	*idem.*	2541 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	448	969	*idem.*	3722 »	65	66	24	4
Les Biards	735	1060	St-Hil.-du-Harcouët.	6069 »	70	71	23	3
Montgothier	512	750	Isigny.	3988 »	63	63	21	6
Montigny	516	903	St-Hil.-du-Harcouët.	4128 »	69	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	1557 »	64	63	17	4
Vezins	524	775	*idem.*	4395 »	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population :								
Juvigny	758	750	✉	4201 »	60	60	10	»
Bellefontaine	320	673	Juvigny.	2049 »	62	62	»	4
Chasseguey	166	306	*idem.*	1106 »	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel	703	1099	*idem.*	4969 »	57	57	11	5
La Bazoge	292	580	*idem.*	2489 »	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	396	678	*idem.*	2866 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	561	1147	*idem.*	3982 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	624	1174	*idem.*	4983 »	57	57	13	3
Reffuveille	1140	2334	*idem.*	7809 »	57	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population :								
Le Teilleul (Gare)	2104	3048	✉	17300 »	74	82	14	»
Buais	1297	1779	✉	8633 »	80	80	17	8
Ferrières	153	345	Buais.	1704 »	77	80	14	6
Heussé	714	1457	Le Teilleul.	4753 »	79	86	18	4
Husson	725	1356	*idem.*	7198 »	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	227	477	*idem.*	2547 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	438	675	St-Hil.-du-Harcouët	3193 »	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1113	1716	*idem.*	7258 »	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population :								
St-Hilre-du Harcouet (Gare)	3836	995	✉	30971 »	77	69	15	»
Chevreville	267	441	St-Hil.-du-Harcouët.	2531 »	68	69	13	6
Lapenty	921	1488	*idem.*	7583 »	75	69	11	7
Le Mesnillard	603	977	*idem.*	4401 »	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1364	1988	*idem.*	9027 »	81	73	19	4
Martigny	606	888	*idem.*	4978 »	63	65	16	6
Milly (1)	626	964	✉	5574 »	75	72	11	7
Moulines	391	731	*idem.*	3066 »	83	75	17	6
Parigny	1192	1162	*idem.*	7772 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles	930	1525	*idem.*	6637 »	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1588	1965	*idem.*	10084 »	84	77	23	8
Virey	1149	1693	*idem.*	8935 »	80	63	18	5

(1) La commune de Milly est desservie et par le gérant du bureau auxiliaire et par le bureau de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,088 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil.	Varin.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Danguy.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Lefaudeux.	Filâtre.
Blouin.	Lehéricey.	Lemoine.		Levesque.
Touroul.	Mazier.	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Abraham.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël.	Travert.	Costentin.
Jouenne.	Vaudouer.	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Guilmin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Le Sénéchal.	Languet.		Costard.
4960 habitants (9 communes).				
Grossin	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Vidlou.	Laurent.		Esnout.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
De Saint-Germain.	Hamel.	Challier.		Robert.
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Colombel.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel
Turquetil.	Levesque.	Gauthier.	Delafontaine.	Poullain.
6,771 habitants (8 communes).				
Mâlon.	Trempu.	*Duval*.	Lebigot.	Bucaille, Buimel, Besnard.
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Lehéricey.	Tencé.
Hélie.	Gohard.	Prével.		Leconte.
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Marie.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Porée.	Debesne.
Laisney.	Gontier.	Delafosse.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre*.
Lebigot.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,473 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Fauchon, Ville.	*Leroy*.	Alexandre O. A. (c. compl.)	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire	Lepeltier.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte	Gallien.	Lerogeron.
Vaudouer.	Leroux.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Marguerie.	Levillain.	Le Capitaine.	Leroyer.
Leprieur.	Restoux.	Pillay (François).		Planté.
Martin.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme).
Frémin.	Angot.	Lesellier.	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay (Jean).	Coulon.	Letimonnier.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communal.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶ Population :								
Saint-Pois	768	778	✉	4283 »	51	50	17	»
Boisyvon	217	385	Coulouvray.	1501 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1358	1725	✉	5603 »	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	348	522	Coulouvray.	2073 »	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	430	785	Saint Pois.	3727 »	60	54	15	4
Lingeard	186	363	*idem*.	1270 »	54	54	15	4
Montjoie	943	1437	*idem*.	3970 »	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1024	1480	✉	6952 »	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	578	1237	Villedieu.	3501 »	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	273	497	Coulouvray.	1830 »	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval (Gare)	3617	3648	✉	30132 »	82	67	11	»
Beauficel	414	911	Sourdeval.	3683 »	57	61	13	5
Brouains (1)	601	379	Recette auxiliaire.	3078 »	57	60	10	8
Gathemo	621	1040	Sourdeval.	3098 »	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	603	1000	*idem*.	4482 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	562	931	*idem*.	4107 »	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	438	788	*idem*.	3361 »	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	174	270	*idem*.	1280 »	52	68	19	8
Vengeons	995	1569	*idem*.	6633 »	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES (Gare)	6006	1748	✉	68846 »	68	54	»	»
Brix	2054	3357	Sottevast.	16483 »	67	64	10	10
Huberville	323	576	Valognes	4524 »	61	58	4	4
Lieusaint	236	522	*idem*.	4915 »	62	50	4	4
Montaigu	703	1471	*idem*.	6943 »	66	62	8	8
Saussemesnil	1198	2144	*idem*.	9545 »	65	62	8	8
Tamerville	774	1933	*idem*.	11513 »	61	57	3	3
Yvetot	856	1246	*idem*.	12060 »	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville Halte)	872	573	✉	7320 »	69	48	29	»
Baubigny	254	644	Barneville.	2270 »	77	56	33	8
Carteret (Gare)	550	509	✉	5074 »	73	51	30	3
Fierville	456	745	Portbail.	4761 »	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	310	730	Barneville.	3235 »	71	52	28	4
Le Mesnil	226	345	Portbail	2435 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	907	1712	Barneville.	7217 »	73	52	29	4
Le Valdécie	254	398	Bricquebec.	1663 »	73	73	19	11

(1) Bien que dotée d'une recette auxiliaire, la commune de Brouains continue à être desservie par Sourdeval.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,125 habitants (9 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemouland*.	Leblanc.	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Costil.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier	Tesnière.	Langlois.		Poulard.
De Saint-Paul	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Galopin.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Pigeon.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Duteil (Mme).
8,025 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen*.	Simon, Vaugrente.	Lecrosnier, Vaugrente Mme
Danjou.	Bazin.	Delaunay.		Cousin.
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Laumonnier.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin.
Homo.	Anfray.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Lerée.		Bulot.
Gallet.	Bazin.	Brault.		Desgué.
Poisnel.	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lepeliey.
Population : 72,000 habitants.				
12,150 habitants (8 communes).				
Mariette-Boisville	Hamel, Delangle.	*Fossard*, Gamas, à Saint-Joseph.	Gondouin.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.)
Pasquier.	Langevin.	*Sellier*.	Auvray.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel.	Levallois.		Le Bourg.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divelain.	Lefèvre.	Sorel (Mme).
Touraine-Desvaux.	Lemaître.	Lerosier, Lesauvage.	Lebeulanger, Marguerite.	Poulard.
Jaunet.	Allix.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Herquin.	Hébert.	Fontaine.	Leprieur.	Laurent.
7,893 habitants (16 communes).				
Le Goupil.	Dumouchel.	*Hamelin*.	Voisin.	Duval.
Lecannelier.	Legagneur.	Noël.		Lequertier.
Subileau	Rachine.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Legros.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent.	Lemesle.	Le Conte (Mme).
Roberge.	Lepaumier.	Delorme.		Broquet (Mme).

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Ourville (Gare)	616	1134	Portbail.	8017 »	62	41	28	8
Portbail (Gare)	1640	2013	⊠	17336 »	64	43	29	6
Saint-Georges-de-la-Rivière	263	322	Barneville.	2516 »	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	214	358	*idem.*	2347 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	358	745	*idem.*	3738 »	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	278	539	*idem.*	1599 »	74	51	23	8
Senoville	255	717	*idem.*	3093 »	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	440	1024	*idem.*	3728 »	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC (Gare)	2761	3359	⊠	29103 »	70	52	13	»
Breuville	379	841	Sottevast.	3727 »	78	62	16	10
Rocheville	482	975	Bricquebec.	3898 »	71	57	11	5
Les Perques	246	485	*idem.*	2385 »	74	53	18	5
L'Etang Bertrand	415	808	*idem.*	4769 »	68	53	10	6
Le Vrétot	783	2056	*idem.*	9384 »	77	59	20	7
Magneville	463	949	*idem.*	7359 »	62	51	10	9
Morville	324	708	Valognes	6358 »	63	51	6	11
Négreville	1051	1642	*idem.*	11492 »	63	55	6	7
Quettetot	686	1243	Bricquebec.	5956 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	753	1716	Sottevast.	7459 »	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	171	213	*idem.*	1528 »	75	57	32	5
Sottevast (Gare)	771	1085	⊠	7717 »	70	62	76	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG (Gare)	2161	588	⊠	20140 »	51	56	7	»
Azeville	164	300	Montebourg.	2357 »	49	54	14	7
Ecausseville	152	534	*idem.*	4906 »	49	55	11	4
Emondeville	456	529	*idem.*	6297 »	48	54	11	4
Eroudeville	166	487	*idem.*	3881 »	50	58	9	2
Flottemanville	250	485	*idem.*	4542 »	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	431	814	*idem.*	7353 »	52	58	12	5
Fresville (Halte)	647	1389	*idem.*	13581 »	47	51	13	6
Hémevez	214	430	*idem.*	4144 »	59	49	6	6
Joganville	133	287	*idem.*	2778 »	49	53	10	3
Le Ham (Gare)	228	387	*idem.*	4389 »	56	50	10	5
Lestre (Gare)	558	764	*idem.*	6811 »	60	64	11	8
Ozeville	203	469	*idem.*	2918 »	56	60	11	4
Quinéville (Gare)	382	460	⊠	4947 »	57	63	14	7
Saint-Cyr	204	570	Montebourg.	3709 »	54	60	5	4
Saint Floxel	507	846	*idem.*	8114 »	53	57	9	2
St-Germain de Tournebut	555	1391	Valognes.	3782 »	58	62	8	6
Saint-Marcouf	644	1353	Montebourg.	11898 »	50	56	15	8
St-Mart. d'Audouville (Gare)	251	361	*idem.*	3463 »	56	61	9	5
Sortosville	122	248	*idem.*	1973 »	56	52	6	4
Urville	269	515	*idem.*	4488 »	59	48	7	7
Vaudreville (Gare)	174	302	*idem.*	1922 »	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Leheuzey.	Bouchard.	Jouninet.	Hubert.	Fauvel.
Besnard.	Lefèvre.	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Cauchard.	Hallot.	Fourmage.	Joret.	Cartal.
Noël.	Bellée.	Lepiez.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Ledanois.
Desprey.	Goderel.	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James	Levallois.		Hennequin (Mme)
Desprez.	Cosniam.	Gréard.		Vrac.
9,285 habitants (13 communes).				
Brasy.	Pergeaux, Doynel.	*Lebreton*.	Lecavelier.	Geffroy.
Lemarinel.	Jeanne.	Digard.	Dumouchel.	Beuve.
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Cosnefroy.	Couppey.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Chazot.	Scelle.	Lemarinel.	Lelong.	Hermann.
Piédagnel.	Lemarié.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Guérin.	Gardin.	Delafosse.	Boitard.
Le Rouvillois.	Férey.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin	Mabire.	Fossey.	
Quideville.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Leneveu.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
8,871 habitants (22 communes).				
Vrac.	Burnouf.	*Lefoulon*.	Le Tourneur O.A.	Leroyer, Mahé (é. m)
Féron.	Decaen.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.		Leroux.
Legoupil (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Compère.	Boullot.		Anne.
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Binet.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy.	Sollier.	Sollier (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Regnault.	Malassis.	Brière.
Vivien.	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Lechevalier.	Marie.	N...		Lesachey (Mme).
Tourainne.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Lebarbanchon.	Fortin.	Anfray.		Magnin.
Frigot.	Picot.	Drieu	Antoine.	Bigard.
Baron Baillod.	Thomelin.	Lemennicier.	Bonamy.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menand.	Marie.	Vauprès, Lehuby.
Villard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lebartel.	Bouchard.	Roulland.		Jamard.
Hallot.	Ruet.	Ogé.		Lemière.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions dire es en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :								
Quettehou (Gare)	1258	1620	✉	18419 »	65	70	16	»
Anneville-en-Saire (Gare)	566	600	✉	9576 »	70	75	21	5
Aumeville-Lestre (Gare)	198	244	Quettehou.	1977 »	60	64	13	6
Barfleur (Gare)	1189	71	✉	6541 »	74	79	25	9
Crasville (Gare)	342	717	Quettehou.	5674 »	59	64	11	6
La Pernelle	363	715	*idem.*	5625 »	69	74	20	4
Le Vicel	302	474	Anneville-en-Saire.	3312 »	71	75	21	5
Montfarville (Gare)	1186	542	Barfleur.	10990 »	73	77	25	8
Morsalines (Gare)	315	365	Quettehou.	3850 »	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	369	686	*idem.*	5230 »	58	63	11	7
Réville (Gare)	1449	1064	✉	15570 »	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	408	495	Barfleur.	8782 »	74	78	24	8
St-Vaast-la-Hougue (Gare)	2590	633	✉	24697 »	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1089	2146	Le Vast.	15952 »	65	68	12	7
Valcanville (Gare)	681	645	Anneville-en-Saire.	8698 »	73	74	20	7
Videcosville	130	251	Quettehou.	1580 »	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :								
Sainte-Mère-Eglise	1353	1770	✉	25844 »	41	47	17	»
Amfreville	642	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8835 »	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	88	573	Ste-Marie-du-Mont.	5132 »	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	176	640	Sainte-Mère-Eglise.	6222 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	78	204	*idem.*	2525 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	347	433	Pont-l'Abbé Picau-[ville).	4449 »	46	39	21	8
Blosville	343	422	Sainte Mère-Eglise.	4733 »	37	42	21	4
Boutteville	161	182	Ste-Marie-du-Mont	2459 »	41	44	24	7
Brucheville	278	1344	*idem.*	13353 »	43	45	27	10
Carquebut	484	825	Ste-Mère-Eglise.	10089 »	42	46	22	5
Chef-du-Pont (Gare)	383	376	*idem.*	4759 »	41	44	20	3
Ecoquenéauville	125	352	*idem.*	3494 »	31	47	20	3
Foucarville	239	505	*idem.*	5907 »	47	52	19	7
Gourbesville	409	816	*idem.*	7855 »	52	44	15	8
Hiesville	135	403	Ste-Marie-du-Mont.	4723 »	38	43	23	7
Houesville	318	499	*idem.*	4166 »	35	40	24	7
Liesville	312	618	Sainte-Mère-Eglise.	4808 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	200	470	*idem.*	4031 »	44	34	15	3
Picauville	2503	1906	Pont-Labbé.	29212 »	47	41	18	10
Ravenoville	525	1167	Sainte-Mère-Eglise	10398 »	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	255	583	*idem.*	5591 »	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	1341	2830	✉	7159 »	38	44	26	9
Saint-Martin-de-Varreville	332	836	Sainte-Mère-Eglise.	25383 »	46	51	21	9
Sebeville	84	288	*idem.*	2897 »	38	44	22	5
Turqueville	297	520	*idem.*	5793 »	43	49	21	4
Vierville	106	396	Ste-Marie--du-Mont.	3560 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
12,435 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Glatigny	Lechevalier.	*Duret.*	Postel	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Lebourgeois.	Néel.	Lecler.		Berson.
Hay.	Lepart.	Hélène.	Belliard	Lecaudey.
Basroger.	Lebécachel.	Lenable.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Lemesle.
Barreaux	Bourdet.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hébert.	Debrix	Vastel	Magnin.	Lefranc.
Joly (Honoré).	Joly (Nicolas).	Leconte.	Mauviel.	Lecaudey.
Tiphaigne.	Hardy.	Lemieux.	Laurent.	Guibert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf.
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin.	Levêque, Penitot.	*Grenier.*	Morel.	Hubert, Beloué, éc. mlle
Bouché.	Rouxel.	Bedel	Dubost.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Lesaché.		Ruault.
11,514 habitants (26 communes).				
Hairon.	Cirou.	*Gautier.*	Desplanques.	Lair.
Ferey.	Lenrouilly.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Lecaudey.	Lehérissey.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Milet.	Laurence.	N...	*Réuni à St-Germain-de-Varreville.*	
Fautrat (Pierre)	Fautrat (Jules).	Blanchère.	Robin.	Hérouard.
Paindextre.	Lepelletier.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Lecartel.	Poisson	Lecot.		Vasse.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Jeanne.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Heslon.
Rachine.	Guilbert.	Paysant.	Delacour.	Heurtault.
Jean.	Delacroix.	Auvray.		Moisy.
Mauger.	Haize.	Joly.		Herbin.
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Blanguernon.	Esnouf.
Desmannetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Fontaine	Roucel	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Homo		Demelun.
Liot	Rabé.	Simonne.		Legarand.
Vte d'Aigneaux	Anne.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Masson.	Leprelle.	Collette.	Hérout.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Regnault	Dufour.	Brunel O. A.
Prémont.	Jean	Marion.	Eudes.	Hersent.
Roublot	Ledelay.	N...	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Lemarchand.
Levert.	Leloup.	N...		Leréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :					
St-Sauv^{r}-le-Vicomte (Gare).	2647	3523	⊠	31214 »	55	30	14	»
Besneville	971	1826	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	10812 »	62	36	23	8
Biniville	141	298	*idem*.	2233 »	54	47	10	6
Catteville	201	456	*idem*.	2747 »	64	35	10	4
Colomby	603	1116	Valognes.	9830 »	57	48	»	9
Crosville	157	406	St-Sauveur-le-Vic^{te}	3263 »	52	43	18	3
Etienville	778	737	Pont-Labbé.	7188 »	40	30	16	8
Golleville	296	546	St Sauveur-le-Vic^{te}.	5398 »	61	40	11	7
Hautteville	158	422	*idem*.	3043 »	54	46	11	7
La Bonneville	276	631	*idem*.	5025 »	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	395	776	Pont-Labbé.	5369 »	49	37	19	11
Néhou (Halte)	1430	3642	St Sauveur-le-Vic^{te}.	19870 »	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	131	168	*idem*.	1365 »	61	33	22	7
Orglandes	545	926	*idem*.	9397 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	723	1186	*idem*.	10859 »	54	41	16	3
Reigneville	54	227	*idem*.	1046 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	357	499	*idem*.	3454 »	58	44	13	6
Taillepied	89	214	*idem*.	1472 »	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,852 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Hersan.	Cumont, Renard.	*Cléret;* Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Le Rossignol.	Levesque.	Mesnage.	Périer.
Lebreton	Belliard.	N...		Bernard.
Langlois.	Giot.	Abraham.		Lehadouey.
Desmares.	Diguet.	Viel.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Yonnet.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cousin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière.	Lebrun.	Jacques.	Mariette.	Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Leclerc.	Yonnet	Luce.	Beillard.	Legendre
Cottin.	Enquebecq.	Jourdan.	Enquebecq.	Roblot.
Racine.	Leroux.	Lamy, Legigan.	Adelus, Thoumine.	Maillard, Pasturel.
Sanson.	Tirel.	Durier		Lecornu.
Cadic.	Montgardon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse		Réuni à Orglandes.	
Desprez.	Blandamour.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Mauger (Augte) .	Mauger (Césaire).	Deslandes.		James (Mme).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Adam, commissaire de police à Saint-Lo ; Dréano, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Mezure, commissaire de police à Avranches ; Mangon, commissaire de police, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port, et Beck, commissaire spécial adjoint, à Granville ; Brien, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police, à Cherbourg ; Labouérie et Sequiès, commissaires de police, à Cherbourg ; Broussillon, commissaire spécial, Hennequin, commissaire spécial de police adjoint, à Cherbourg; Trémain, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Laurens, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Viélajus, commissaire de police, à Valognes ; Ternissien, commissaire spécial, à Carteret.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Douarche ✻, premier président ; Tiphaine ✻, Hue ✻, présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Victor Clément ✻, Duchemin ✻, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamare, Dureteste, Le Maître, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général, Lerebours-Pigeonnière ✻, Vaudrus, avocats généraux ; Milliard, Mazière, substituts ; Solange, greffier en chef; Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Houyvet C ✻, Faguet, premiers présidents ; Pochonnet, président; Turbout ✻ O. A., Le Mare, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1896-1897.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. Douarche ✻, premier président ; Hue ✻, président ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Duchemin, Laubet, Dureteste, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général ; Lerebours-Pigeonnière, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Tiphaigne ✻, président ; V. Clément, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Villey-Desmeserets, Delamare, Lemaître, conseillers; Vaudrus, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Hue ✻, président ; Manchon, Surcouf, Duchemin, Dureteste, conseillers ; Millard, Mazière, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi et jeudi*, affaires du rôle suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Simon (Adolphe) et Cusson.

Juges suppléants. — MM. Le Campion, chargé de l'instruction et Lenoël.

Parquet. — MM. Simon (Arthur), *procureur de la République* ; Level, *substitut.*

Greffe. — MM. Sicot, *greffier* ; Fouchard, Savary, Lemazurier, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Dieu bâtonnier, Hardouin, Guillot (Albéric); Pannier-Lachaussée, Leclerc, Guillot (Paul), Lebas.

Stagiaires. — Mallet.

Avoués. — MM. Thouroude, *président* ; Jouanne, *syndic* ; Pottier, *rapporteur* ; Lehuré, *secrétaire*; Fougeray, Lecouillard.

Huissiers. — Jeanne, *syndic ;* Fontaine, *rapporteur ;* Lenoël, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* Hébert, *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix. — M. Guernet, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de Commerce. — M. Alaterre, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo.—MM. Jeanne, Hébert, *secrétaire*, Sinel, Alaterre, Guernet.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Coueffin, à Cerisy-la-Forêt ; Lavalley, à Carentan ; Fontaine, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; Racine, à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Wyts, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Sicot, *secrétaire* ; Thouroude, avoué ; Bourgois, vice-président du Conseil de Préfecture.

Tribunal de Commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

Président. — M. Dyvrande.

Juges. — MM. Leparquois, Guillon, Letréguilly.

Juges suppléants. — MM. Genson et Le Tual.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre et Léon, agréés.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. — M. Legrin O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* Lemarchand, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelle, de la Broïse.

Parquet. — M. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Bameule, *greffier ;* Gombert et Gilbert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Layne, *bâtonnier ;* Simon, Lemonnier, Scelle, Rachine, Frémin, Ouvrard, *secrétaire ;* Sauvage et Guillaume, *stagiaires.*

Avoués. — Blanchet, Normand, *président ;* Heuvrard, *syndic ;* Davy, Lecuir, *rapporteur ;* Callipel, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers. — MM. Jean, Sauvaget, Caillère, Lemasle.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goumault, Yver, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville ; Guichard et Pichon, à La Haye-Pesnel ; Goussé et Davy, à Pontorson ; Feudé et Robert, à Saint-James ; Septans, à Sartilly ; Angot, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président ;* Rome, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Frémin, avocat ; Callipel, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audience le *jeudi.*

Président. — M. Dior ✻ (Lucien).

Juges. — MM. Beguin, Leroy, Biard et Requier.

Juges suppléants. — MM. Encoignard et Malzard.

Greffier. — M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Dupérouzel, avocat ; V. Le Montier, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Houel, Godefroy et Dupont, agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi,* affaires corectionnelles ; *mardi et mercredi,* affaires civiles ; *jeudi,* adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois O. A., *juge d'instruction ;* Ameline, Bernard, *juges.*

Parquet. — MM. Marchand, *procureur de la République ;* Malençon, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier ;* Oury, Revert et Lefèvre, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon Favier, Vrac, Poret.

Avoués. — MM. Drouet, *président ;* Francis Brière, *rapporteur ;* Féron, *syndic ;* Leblond, *secrétaire ;* Lemagnent.

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Lamache, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). — MM. Loyer, conservateur des hypothèques, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Legrin, avocat ; Hoberge, notaire honoraire ; Drouet, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi.*

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Menut, Noyon, Flamary, Cottel.

Juges suppléants.—MM. Brun, Grouard, Besselièvre, Descottes-Genou.

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Lesaché, *juges ;* Rabec, Delaunay, *juges suppléants.*

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République* ; Levilain, *substitut.*

Greffe. — MM. B. Charpy, *greffier* ; Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers.*

Audiences : *lundi,* criées à midi ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi* et *jeudi,* audience civile à midi.

Avocats. — MM. Dupérouzel, *bâtonnier* ; Guidon, Chevalier, Rabec, Gritton, Amy-Larivière, Leterrier.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Maundrell.

Avoués. — MM. Lejolivet, *membre ;* Viellot, *secrétaire-trésorier ;* Jean, Daniel, Conrairie, Saffrey, *président.*

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Lecrosnier.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Rupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bezare et Lemoine, à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Collignon, sous-préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Lejolivet, avoué ; Chevalier, Bazin, receveur de l'enregistrement ; Charpy, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi* à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Gosselin, Chauvel, Lemercier.

Juges suppléants. — MM. Lemare, Truffaut fils.

Greffier. — M. Lemoine.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *mercredi,* affaires sommaires ; *jeudi* et *vendredi,* affaires civiles ; *samedi,* police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Bouglier-Desfontaines, Bidois.

Parquet. — M. Guilmard, *Procureur de la République.*

Greffe. — MM. Sesboüé, *greffier ;* Legoux, *commis-greffier.*

Avocats.—MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay, Hémery.

Stagiaires. — M. Bidois.

Avoués. — MM. Poullain, *syndic* ; Delaunay, Radoul, *président ;* Jarnouën de Villartay, Sauvé, *rapporteur ;* Moinardeau, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lemoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Desfeux, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Ménard, sous-préfet ; de Villartay, avoué ; Gérard, ancien avocat ; Maitret, receveur de l'enregistrement ; Josset, avocat ; Sesboüé, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribuna de première instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi,* affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi,* affaires du rôle général, *vendredi,* police correctionnelle ; — *samedi,* rapports en toutes matières ; jugements en Chambre de Conseil.

Président. —M. Le Clerc.

Juges. — MM. Job, *juge d'instruction ;* Piton.

Juges suppléants. — MM. Costard, Jouvet.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Guimont, *greffier ;* Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, *stagiaire.*

Avoués.—MM. Brafin, Thouin, Breillot, Desvaux, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. — MM. Demare, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Demare, Jullienne, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Tarin, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Chapron, sous-préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, ancien avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Guimond, *secrétaire.*

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Norgeot.....	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy.....	Lehéricey	Heussebrot, Huet.....	Dacier.
Carentan.....	Lenoël	Bertrand, Artu	Legrand.
Marigny	Delacour	Leclerc, Lemoigne....	Legrand.
Percy...	Loyer	Blouet, Dubosq	Paumier.
Saint-Clair	Corbin.....	Madelaine, Sébire.....	Lamy.
St-Jean-de-Daye.	Marguerite .. .	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Pommier.....	Chasles, Mithois.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Anthouard	Le Roquais, Jouet-Lacouterie..	Bisson.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley, Desdouitils	Gilbert.
Brécey	Laurent.....	Chapel, Debesne.. ...	Lemoyne.
Ducey...	Leguidecoq	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Bureau...	Lainé.
La Haye-Pesnel .	Delongraye	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Moussel	Lechat, Dartenay	N...
Pontorson.....	Foucher	Trincot, Guichard	Goron.
Sartilly.....	Fouasse	Le Neveu de Dungy, N.	Nicolle.
Villedieu.....	Vilquin	Davy, Tétrel	Lepetit.
	Arrondissement de Cherbourg.		
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac.....	Frémy.
Les Pieux.....	Courtois	Brisset, Laroque.....	Lecoûté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine.	Touzard, Fleury.....	Dubost.
	Arrondissement de Coutances.		
Coutances.....	Savary	Lair, Saffray	Louise.
Bréhal.....	Nicolle	Lemonnyer	Clerc.
Cerisy-la-Salle ..	N.....	Lehodey...	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos	Lenesley.
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville...	Larose.
Périers	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L .	Davy-Lahurie ..	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel	Ledentu	Lecacheux, Campain. .	Berthelot.
	Arrondissement de Mortain.		
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Levivier	Bazin et Lebreton....	Roblin.
St-Hil -du-Harc..	Joubioux (Le)...	Lebret, Pinel.....	Langlois
Isigny	Lefaverais	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juv.-le-Tertre..	Costard.....	Grossin, Damame	Boursin.
Saint-Pois	Lemare.....	Morel, N.....	Gasnier.
Sourdev^{le}-la-B^{rre}.	Foubert	Almin, Enguehard	Beaugeard.
Le Teilleul	Hirbec.....	Dupont, Mâlon	Gesbert.
	Arrondissement de Valognes.		
Barneville	Agnès	Denis, N.....	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard	Langevin, Anthouard..	Leroux.
Montebourg	Le Sachey.....	Vrac, Buhot..... ...	Mouchel.
Quettehou.	Sevaux	Hay, Vimont	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	Catherine	Hairon, Lécuyer	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic. .	Delange.....	Morin, Pain	Chuquet.
Valognes	Le Marquand...	Le Canuelier, Le Grusley....	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Guillemin, Leclerc, Delaunay, *secrétaire*, à Saint-Lo ; Pain, à Saint-Clair ; Mithois, à Domjean, *président* ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; N..., à Carentan ; Heussebrot, à Canisy ; Leclerc, à Marigny ; Leroquais, *syndic*, Gohier, *trésorier*, à Torigni-sur-Vire ; Flicher, à Tessy-sur-Vire ; Dubosq, à Percy ; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger ; Charuel, à Montbray ; Lechevalier, *rapporteur*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Sebire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Leconte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; Aumont, Gosselin, à Ducey ; N..., Taurines, Hurel, à Granville ; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel ; Ceoffroy, Darthenay, *syndic*, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson ; Manuelle, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Davy, *secrétaire*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bouteiller, à Cherbourg ; Hartel, à Tourlaville ; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise ; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux ; Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Adam, à Cérences ; Lerosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à La-Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Savary, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Pottier, à Blainville ; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *rapporteur*, Hamard, *secrétaire*, Ledos, à Mortain ; Lebreton, Duchatellier, à Barenton ; Guérin, *président*, Lebret, Dupont, à Saint-Hilaire ; Varin, à Isigny ; Cruchet, *syndic*, au Buat ; Damame, Giroult, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron, *membre*, Guérin, à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, *membre*, au Teilleul ; Dupont, *trésorier*, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarinel, *président*, à Saint-Sauveur ; Denis, *syndic*, à Barneville ; Dalidan, *rapporteur*, à Sainte-Marie-du-Mont ; Luce, *trésorier*, à Pont-l'Abbé-Picauville ; Damecour, *secrétaire*, à Valognes ; Touroul, à Barfleur, et Pican, à Bricquebec, *membres* ; Oury, à Valognes ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Legoupil, à Saint-Sauveur ; Guiffard, à Montebourg ; Lechevalier, à Montebourg ; Dubois, à Valognes ; Mallet, à Saint-Vaast ; Lemerre, à Quettehou ; Legriffon, à Portbail ; Bault, à Brix ; Gigon, à Bricquebec.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'Armée et 10e Région militaire.

Grand quartier-général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Villaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : de Jessé C ✻, à Rennes.
Chef d'Etat-Major du 10e corps : Colonel Mayniel O ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Gallimard C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel Bardol O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne. — Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne. — Colonel Nouail de la Villegille O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant. — Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel Lair de la Motte O ✻, directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Huet ✻, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration, Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant — Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Appert ✻, sous-intendant de 3e classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Péchoux O ✻, à Saint-Lo.

Remonte. — Chef d'escadrons Dumal ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain)

Génie. — Capitaine Garlandier, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✻, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Robert ✻, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Decousser ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie à Saint-Lo.

Roger ✻, capitaine, à Saint-Lo.

Mennerat, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Cottez, capitaine, à Cherbourg.

Le Coutour, lieutenant, à Coutances.

Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.

Clouturier Mm, sous-lieutenant, à Mortain.

Rozel ✻, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou Mm., maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES
Saint-Lo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Bocage.
Idem	»	1	Cauvin.
Carentan	1	»	Faroux.
La Perrine	1	»	Fagnais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Bedel.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Le Manach
Marigny	»	1	Guicherd.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	Courtoux.
Cherbourg	1	»	De La Haye ✱, M
Idem	»	1	Hallot.
Les Pieux	»	1	Foucher Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Delamard.
Equeurdreville	»	1	Brisville.
Beaumont	»	1	Grimal.
Tourlaville	»	1	Lamache Mm.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Desprez.
Granville	1	»	Olivier.
Idem	»	1	Chevet.
Villedieu	1	»	Levêque.
Pontorson	1	»	Lemétayer.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Rabé.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Hairon.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Hue.
Idem	»	1	Mignot.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Lacour Mm.
Saint-Pois	»	1	Verger.
Barenton	»	1	Pican.
Isigny	»	1	Dubois.
Coutances	1	»	Lormel.
Idem	»	1	Lecanu.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

La Brigade à pied de Cherbourg comprend 7 hommes.

Les brigades à pied de Granville et Barenton sont de 4 hommes et non de 5.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Périers	1	»	MM. Simon.
Gavray	1	»	Neufinck.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Renault.
La Haye-du-Puits	1	»	Recourt.
Agon	»	1	Bergé MM.
Saint-Jores	»	1	Ganier.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer	»	1	Hamon.
Valognes	1	»	Cornille MM.
Idem	»	1	Le Bourdonnec.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Vaste.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Perrier.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Crestey MM.
Bricquebec	»	1	Raux MM.
Barneville	»	1	Quiguer.
Barfleur	»	1	Onfroy.

Les brigades à pied d'Anneville-sur-Mer, Barneville et Barfleur sont de 4 hommes et non de 5.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Puech C ✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Crova ✻, de Robien, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime. — MM. Gigon O ✻, contre-amiral, chef d'Etat-major ; Delaunay O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major ; Receveur ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Bongrain ✻, capitaine de frégate, chef de la 2e section ; Le Clézio ✻, commissaire-adjoint, chef de la 3e sec-

tion ; Privé, chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Baude ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'Etat-major.

Archives, cartes, plans, et observatoire.— M. Grossin, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. – M. Dantin O ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Escande O ✻, contre amiral, major général ; Le Roy, O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; N..., mécanicien inspecteur, 1er adjoint au major général ; Le Léon O ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Chapelle ✻, lieutenant de vaisseau, 2me aide-de-camp ; Perret ✻, mécanicien en chef, 2me adjoint au major général ; Lefebvre, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Picot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; de Marolles, capitaine de frégate, sous-directeur ; Collin-Porjégoux, capitaine de frégate, sous-directeur ; Freed, Eng, Assier, de Pompignan, lieutenants de vaisseau ; Calvet, Schæffer, enseignes de vaisseau, officiers adjoints ; Deschamps de Pas, sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Choron O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Romazotti ✻, ingénieur de 1re classe ; Champenois ✻, Tréboul ✻, ingénieurs de 2e classe ; Robin, Moissenet, Laubeuf, sous-ingénieurs de 1re classe ; Guyot, Brillié, Révol, sous-ingénieurs de 2e classe ; Dargier de Saint-Vaulry, Duchez, Leroux, sous-ingénieurs de 3e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, capitaine de frégate, commandant la défense fixe ; Meunier ✻, Andrieu ✻, lieutenants de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Pillot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; N..., capitaine de frégate, sous-directeur ; N..., capitaine de frégate, commandant ; Viard ✻, Mercier de Lostende, Moritz, Barbin, de Pommereau, Le Cannelier, Martinse, Levy-Bing, de Perrinelle-Dunvay, Lanxade, Pumpernéel, lieutenants de vaisseau ; Brisson, de Douville, de Maillefeu, Villemot, Dursez, Nel, Delcroix, Morel, Pioger, Festugière, Leclerc, Rey, Pommellet, Trubert, Revault, Escandre, de Masson, d'Antume-Faivre, enseignes de vaisseau ; Girard, mécanicien en chef ; Leclerc, mécanicien principal de 1re classe ; Arnba et Benabes, mécaniciens principaux de 2e classe ; N ..., aide-commissaire, officier d'administration ; Fras, médecin de 1re classe.

Commissariat. — MM. Bergis C ✻, commissaire général ; Le Brisoys-Surmont O ✻, commissaire ; Testard ✻, Massoni ✻, commissaires-adjoints ; Dragon de Gomécourt ✻, Jean Pascal, Fabre ✻, Mestrel, Porcher, Delacour, sous-commissaires de 1re classe ; Aubry, Lièvre, Palais, Couraye-du-Parc, Le Brettevillois, sous-commissaires de 2e classe ; N..., aide-commissaire.

Inspection. — MM. Châtelain C ✻, inspecteur en chef ; Dutouquet ✻, inspecteur ; Jézéquel ✻, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur ; Minard, ingénieur ordinaire de 1re classe ; Blaise, ingénieur ordinaire de 3e classe.

Service de Santé. — MM. Rouvier O ✻, directeur ; de Fornel O ✻, sous-directeur ; Danguy des Déserts ✻, Dhoste ✻, médecins en chef ; Rémond ✻, Pfühl ✻, Guézennec ✻, Prat ✻, médecins principaux ; Retière ✻, Mazet, Babot, Bellard, Dubois, Jourdan, Borius, Berrial, Audial, Brochet, Castagne, Vallot, médecins de 1re classe, Aubert, Normand, Hamon, Delabande, Lucciardi, Roquemaure, Aynès, Valmyre, Bernal, Guitard, médecins de 2e classe.

Léonard ✻, pharmacien en chef ; Baucher ✻, pharmacien principal ; Vignolé, pharmacien de 1re classe ; Guichard, Caill, Mousquet, Carron, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal ; Dounon, Ozouff, Lepelley, Raud, Leprevost, agents administratifs ; Guillemot, Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Duchemin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Courtois, agent comptable principal ; Lapotaire, Villemain, Bérenguier, Le Pogam, Fournerie et Boulard, agents comptables ; Lepoittevin, Duval, Frigout, Miclot, Le Dentu, Thomine, Adam, Delamer, Varnier, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Perrot ✻, aumônier de l'hôpital maritime ; M. Esmangart de Bournonville, aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques.—MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime.—Quartier de Cherbourg.—MM. Dubois ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'instruction maritime ; Poulain, agent principal du commissariat ; Rendu ✻, trésorier des Invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Dusossois, syndic, à Diélette, Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Wolf, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à La Hougue ; Bonniol, agent du commissariat, à La Hougue ; Lebiez, syndic, à La Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Boullanger, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — 1er Dépôt. — MM. Dumont O ✻, capitaine de vaisseau, commandant ; Bongrain, capitaine de frégate, commandant en second ; Noël ✻, lieutenant de vaisseau, adjudant-major ; Mazier ✻, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Grossin, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement et d'armement ; Mangematin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie de dépôt ; Guillon, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du petit Etat-major ; Franques et Talon, enseignes de vaisseau, Sallé, sous-commissaire, trésorier ; Riche O ✻, médecin principal, médecin-major ; Hagen, médecin de 2e classe.

2e *régiment d'artillerie de la marine.* — MM. Delaissey, colonel ; Valbaum, lieutenant-colonel ; Bergeret, major ; Decœur, Lecostey, chefs d'escadrons ; Ramade, capitaine-trésorier ; N..., sous-lieutenant, adjoint au 1er trésorier ; Portères, capitaine d'habillement ; Crémont, capitaine instructeur ; Rémond, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Fraisse, vétérinaire en 2e ; Clavel, médecin major de 2e classe.

1re *Batterie montée.*—MM. Jacques, capitaine en 1er ; Anel, capitaine en 2e ; Docteur, lieutenant en 1er ; Bierbé, lieutenant en 2e.

2e *Batterie montée.* — MM. Dubois, capitaine en 1er ; Schultz, capitaine en 2e ; Morvan, lieutenant en 1er ; Beurcienne, lieutenant en 2e ; Thomas, Harranger, sous-lieutenants, élèves ; Peauger, sous-lieutenant.

3e *Batterie montée.* — Derappe, capitaine en 1er ; Roussel, capitaine en 2e ; Hauet, lieutenant en 1er ; Baudouin, Courrandon, lieutenants en 2e ; Trégoat, sous-lieutenant, élève.

4e *Batterie de montagne.* — Petit-Lebrun, capitaine en 1er ; Régnier, capitaine en 2e ; Velly, lieutenant en 1er ; Trégart, Regard, lieutenants en 2e.

5e *Batterie à pied.* — MM. Guilberteau, Godefroy, Faniard, Frissette, capitaine en 1er ; Savary, capitaine en 2e.

1re *Compagnie d'ouvriers.* — Périn, capitaine en 1er ; Muraud, capitaine en 2e ; Violant, lieutenant en 1er ; Dumont, lieutenant en 2e.

INFANTERIE DE MARINE. — 1er Régiment.

Etat-Major. — MM. Jorna de la Calle, colonel. — Fouquet, lieutenant-colonel ; Ytasse, Dain, Cannivet, Aubert, Humbert, Aublet, Casse, Delimoges, chefs de bataillon ; Simonin, major ; Metz, Chambert, Dupin, capitaines adjudant-major ; Meunier, capitaine-trésorier ; Magnen, capitaine d'habillement ; Léger, Guypéroux, Didelot, Audebert, Chavet-Noir, capitaines de 1re classe.

Capitaines de 2e classe. — MM. Hirtzmann, Levasseur, Audié, Dupin, Fournier ; lieutenant adjoint au trésorier, Bain ; lieutenant adjoint au capitaine d'habillement, Testard ; lieutenant d'armement, Beguet ; lieutenant porte-drapeau, Contant ; lieutenants de 1re classe, MM. Legendre, Lemagnen, Guibé, Aubert, Nazareth ; lieutenants de 2e classe, MM. Thomas, Giorgi, Duplat, Rignaut, Manet, Buy, Raynal, Iagniatkowski, Jacquin, Lacroix, Chevallier, Chanarou, Setier, Barrard ; sous-lieutenants, MM. Manhaven, Baily, Le Duc, Morel, Boissonnas, Hartmann, Hardelles, Testard, Allouard ; médecin principal, Prat.

1er Régiment.

5e *Compagnie.* — M. Nicolas, capitaine.

6e *Compagnie.* — MM. Diguet, capitaine ; Marty, Burgnière, lieutenants.

7e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Conrad, lieutenant.

8e *Compagnie.* — MM. Blanc, capitaine de 1re classe ; Bertaux, Levillain, lieutenants.

9e Compagnie — MM. Chartrain, capitaine ; Beaudoin, Martinaud, lieutenants.

10e Compagnie. — MM. Giarnarchi, capitaine ; Saillant, lieutenant ; Rimbard, sous-lieutenant.

11e Compagnie. — MM. N..., capitaine de 2e classe ; Géré, sous-lieutenant.

12e Compagnie. — MM. Ganier, capitaine ; Marie, lieutenant.

13e Compagnie. — MM. Frèrejean, capitaine ; Gaté, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Hermet, capitaine ; Morel, lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. de Bellié, colonel ; Vallière, Duclaux, Belin, lieutenants-colonels ; Boudonnet, Boutrois, Bailly, Le Ny, chefs de bataillon ; Reynier.

Capitaines de 1re classe, MM. Déane, Philippe, Thomassin, Bois, Baudoin, Gesland, Kurtz, Staup, Dessort ; capitaines de 2e classe, MM. Ferrandi, Ancher, Millot, Sarran, Jacteh, Vache, Champmartin, Venel, Péré, Bec ; capitaine-trésorier, Georges ; capitaines adjudant-major, Deuxdenier, River, Lange ; Chaales des Etangs, lieutenant adjoint au trésorier ; Frossard, lieutenant, porte-drapeau ; lieutenant d'habillement, Pereyre ; lieutenants de 1re classe, MM. Sablières-Deshayes, Simonin, Bastian, Vanvaetermelen, Lahage, Sagols, Grezel, Fialix, Delboi, Aymès ; lieutenants de 2e classe, MM. Fouques, Fontenoy, Phelis, Voirel, Ambresi, Quinque, Courtin, Cartigny, Dubas, Brugirard, Expert, Besançon, Galland, Dehol, Vincent, Changeux ; sous-lieutenants, MM. Fontaine, Champel, Legeal, Michaut, Lion, Renaud, Thorel, Ikahn ; médecin principal, Guezennec ; médecin de 1re classe, Martine ; médecin de 2e classe, Carbonel.

1re Compagnie. — M. Coieffé, capitaine.

2e Compagnie. — MM. N..., capitaine, Baisseau, lieutenant.

3e Compagnie. — MM. Philippe, capitaine ; Bernard, lieutenant.

4e Compagnie. — MM. Rongé, capitaine de 1re classe ; Boussard, lieutenant de 2e classe.

5e Compagnie. — MM. Hugo, capitaine ; Merlin, lieutenant de 2e classe.

6e Compagnie. — MM. Thomassin, capitaine ; Dupeuble, lieutenant.

7e Compagnie. — M. Sarret, capitaine.

8e Compagnie. — M. Grenier, lieutenant.

9e Compagnie. — MM. Guénin, capitaine de 2e classe ; Caillaud, lieutenant de 2e classe ; Grevel, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Lambour, capitaine ; Breton, lieutenant.

11e Compagnie. — MM. Maillot, capitaine ; Périn, sous-lieutenant.

12e Compagnie. — MM. Vitart, Bunas, lieutenants.

13e Compagnie. — MM. Rivet, capitaine ; Rouy, lieutenant ; Demogue, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Jacquin, capitaine ; Lambla, lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Reste C ✻, général de brigade ; Divin, capitaine officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — *Commissariat.* — MM. Jacques Leseigneur ✻, commissaire-adjoint de la Marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont, agent de 1re classe ; Lamusse, commis principal de 2e classe ; Jean, commis de 2e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Carré ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Régneville.

Ecole d'hydrographie. — M. Bord, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville.—M. Robillard ✻.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✻, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Luce, à Granville ; Villard ✻, à Genest ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémandant, à Carolles ; Daliphard ✻, à Avranches ; Leven, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Tréquilly, à Courtils ; Leupeu, à Lingreville ; Caruel, à Champeaux-Bouillon ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains ; Regnault, à Regnéville ; Fouché, à Gouville ; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — MM. Kerlérous, brigadier ; Puil, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Lerond, chef guetteur et Leborgne, guetteur, à Agon ; Le Mortellec, guetteur, à Chausey ; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Le Dozec, guetteur, (le Roc) ; Ricour, chef guetteur, à Chausey.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Fautrad, lieutenant de vaisseau, commandant la *Sainte-Barbe* et la station navale de Granville.

M. Pasqué, 1er maître de timonerie, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Poirier, 1er maître de timonerie, commandant du *Cormoran*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. Lorieux O ✱, 1re classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. de Genouillac ✱, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Herscher, 3e classe, rue de la République, 55, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, principal, Caen ; Yvart, principal, Flers.

Ligne de Carentan a Carteret.

(1re Section (*Carentan à la Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✱, 1re classe, ✱, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Tollet, conducteur principal, faisant fonction d'ingénieur à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Bernard, 2e classe à Carentan.

2e Section *(La Haye-du-Puits à Carteret)*, en exploitation.

Ligne de Coutances a Regnéville.

Ingénieur en chef.—M. Gouton ✱ ✱, 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire.—M. de Larminat, 1re classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson (Th.), conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* (Agriculture, Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. —M. Henry (Ernest) O ✱, 2e classe, 15, rue Gaudot-de-Mauroy, Paris.

Ingénieur en chef—M Gouton ✱ ✱, 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Jomier, 3e classe, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe, d. n., à Granville ; Tollet, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, d. n. à Saint-Lo

Conducteurs. — MM. Sanson (Th.), principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal ; Le Chevalier, principal, Savary principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Omond, 1re classe, à Saint-Lo ; Servin, 1re classe ; Dubost, 1re classe ; Morin, 1re classe, à Avranches ; Roulland, 1re classe ; Jeanne (Eug.), 1re classe, à Cherbourg ; Porée, 1re classe ; Desmares, 2e classe, à Cherbourg ; Languehart, 2e classe, à Cherbourg ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysant (Eug.), 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 2e classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 2e classe, à Carentan ; Bazile, 3e classe, à Granville ; Mabire, 3e classe, à Carentan ; Dumouchel, 3e classe, à Granville ; Loyer, 4e classe, à Barfleur ; Penteux, 4e classe, Hydraulique agricole, à Saint-Lo.

Services divers.—MM. Loiseau, 1re classe, en disbonibilité pour cause de santé, à Avranches ; Renault, 2e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Cherbourg ; Hervé, 3e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 3e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg.

Commis.—MM. Marest, principal, à Cherbourg ; Tual, 1e classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 2e classe, à Granville ; Ferdinand, 2e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Safrané (Eug.), 2e classe, à Granville ; Pellé, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3e classe, Lamy, 3e classe, à Saint-Lo ; Corre, 3e classe, Fleury, 3e classe, Turbert, 3e classe ; Dumoncel, 3e classe, Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe, Bonnemain, stagiaire, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 1re classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 2e classe, à Barfleur ; Cresté, maître de 2e classe, à Saint-Vaast ; Le Clerc, maître de 3e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 4e classe, à Cherbourg ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Picot, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service.—M. Bourdelles O ✱, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✱, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises est confié au personnel du service maritime.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

VOIES FERRÉES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES QUAIS DES PORTS MARITIMES.

Inspecteur général. — M. DEMOUY, O ✻, 2e classe, rue Bayen, 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers de port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS, CARENTAN A CARTERET ET DE VIRE A SAINT-LO.

Inspecteur général. — M. DEMOUY O ✻, 2e classe, (ponts et chaussées), 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chefs.—MM. Lecornu ✻, 2e classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation, 3, rue Gay-Lussac, Paris ; Dieulafoy, (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Kleine ✻, 2e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris.

Contrôleur général. — M. Duplan, 4, rue de Longchamp, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbet ✻, 1re classe (ponts et chaussées), à Caen ; Herscher, 3e classe (mines), à Rouen ; Nanot, 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; Bernheim, 2e classe (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, principal, à Rennes ; Deschâteaux, 2e classe, à Caen ; Leroy, conducteur de 4e classe, à Caen.

Commis. — MM. Robiche, 3e classe, au Mans ; Trouplin (M.), 3e classe, à Caen ; Trouplin (R.), 4e classe, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, 1re classe, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes.

Contrôleurs comptables. — MM. Goureau, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Marfon ✻, 4e classe, à Vitré ; Valette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. PERRIN ✻, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. N... Le Conte, 3e classe, à Mayenne.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches ; Louvel, 1re classe, à Alençon ; Rocher, 1re classe, à Alençon ; Fouqué, 3e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M. Bellier de Villentroy, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Lemazurier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Maître, Le Clerc.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Vignon, receveur particulier ; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Codet, receveur particulier ; M. Brun, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Benoît, receveur particulier ; M. Mueller, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, receveur particulier ; M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier ; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT

Arrondissement de Saint-Lo.

Percepteurs, MM.

Lebel, *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Hiot, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bouthreuil, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Goulias, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, Le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Lallier, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*, Céaux, Courtils, Pontaubault, Précey.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, Le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Martin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin, Crollon, Juilley, Poilley.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

De Saint-Stéban, *la Bestière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, Le Tanu, Les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Marthe, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Lemutricy, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

Bigolet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Alix, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Roche, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

Gorman, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Nicolas, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.

Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Lecavelier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Gonneville, Le Theil, Le Vast, Varouville.

Du Laurens de Montbrun, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Requier, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville ; Benoîtville et Flamanville.

Marguerie, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Dutcil, *Siouville* (résidence aux Pieux), Bricqueboscq, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Barbarin, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gourbesville, Néville, Réthôville, Vrasville.

Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouëtte, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.

Taillefer, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Michaud, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, Le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Valliée, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Millières.

Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin du-Perron.

Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Beaupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Garnier, *Pirou*, Anneville-sur-Mer, Créances, Geffosses, La Feuillie.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Tounissont, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins.

Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Dauteuille, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Avenette, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.

Lebrun, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Plessis, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Clavreul, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Duverne, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legouix, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Martin, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Besnard, *Néhou*. (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Postre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Noirot, *Saint-Vaast-la-Hougue*, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Garnier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Andouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Bellier de Villentroy, de Commines de Marcilly, Blouët

Administrateurs : MM. Angot, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée, Gosse, Sicot.

Caissier : M. Jayet.

Chef de Comptabilité : M. Caubère.

Commis : MM. Leroy, Allemandet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Simas.

Caissier : M. Duval.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et 75 °/₀ sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. Ed. Lorin ✻, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue du Neufbourg, 8.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Bourgeois, rue Saint-Georges, n° 8, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigni. — M. Boni, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigni.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 2e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Lessay, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. - M. de Gratien, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Yon, contrôleur de 3e classe, à Cherbourg, rue Louis-Philippe, 5.—Perceptions de Beaumont, Brillevast, les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville, Tocqueville. — Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai Alexandre III, 78.— Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Tanqueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes. rue Thiers, 33.—Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, al Haye-du-Puits, Négreville, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances.—M. Caussé, contrôleur de 2e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Coutances, le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville.—M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron. Sartilly.

Avranches. — M. Chassan, contrôleur de 1re classe, à Avranches, rue du Séminaire, n° 3. --Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu.—M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36.—Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, la Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraires-Contrôleurs.

MM. Rault, rue de la Préfecture, 17, et Joublin, rue Octave-Feuillet, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHEQUES.

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur : M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Bohn, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction. — M. Rigault.

Employé du Timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateurs des hypothèques.—MM. de Mendonça, à Saint-Lo ; Ackein, à Avranches ; Loyer, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gauter, à Mortain ; François, à Valognes.

Receveurs des actes civiles et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Colas, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Sébire, à Canisy ; Gabriel, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Malard, à Percy ; Juloux, à Saint-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches ; Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Guillon, à la Haye-Pesnel ; Cretal, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Latimier, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; Brouard, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Bonnieux, à Cerisy-la-Salle ; Schlinger, à Gavray ; Bresson, à La Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Maitrot, à Mortain ; Martin, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Damide, à Isigny-le-Buat ; Levenard, à Juvigny ; Leroulley, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Leconte, au Teilleul ; Agnès, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecompte, à Bricquebec ; Guérin, à Montebourg ; Lefebvre, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Lecannu, à Cherbourg ; Coquet et Quévillon, à Valognes ; Dudouyt et Laisney, à Coutances ; Gautier et Martin, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. ALLAIRE, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. MOCHET, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✱, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville ; Reulos, vérificateur, à Granville ; Adam et Duval, vérificateurs-adjoints, à Granville ; Dieu, Launay et Rose, commis, à Granville ; Lenfant, receveur, à Regnéville ; Audoire, receveur à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret ; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Denis du Désert, receveur principal à Cherbourg ; Alberty, sous-inspecteur ; Henry, contrôleur ; Guignard, Monnier et Le Dérubey, vérificateurs ; François, vérificateur-adjoint ; Emard, Lelaidier et Level, commis, à Cherbourg ; Lepoittevin, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Binet, commis, à Saint-Vaast ; Manquest, receveur, à Carentan ; Lemouton, receveur, à Diélette ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Marcq, sous-lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Vaugrande, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Joubert, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Rapilly, lieutenant, à Regnéville.— Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville ; Jouenne, à Hautteville ; Beuzeval, à Regnéville ; M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Montel, capitaine, à Gouville ; Lafosse, lieutenant, à Blainville ; Rietsch, lieutenant à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon ; Chauvel, à Blainville ; Ameline et Duval, à Gouville ; Journeaux à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Marlet, capitaine, à Portbail ; Richard, lieutenant à Carteret ; Giffard, lieutenant à La Cosnardière.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

— Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Lahousse, à La Cosnardière ; Brouard, à Denneville ; Jean, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Simon, à Carteret ; Launay, à Hattainville.—M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine, à Diélette ; Rumeau, lieutenant au Rozel ; Le Doré, sous-lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Hébert, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Charrière, à Diélette ; Tirel, à Siouville ; Agnès, à Vauville. — M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Fillier, lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. – Brigadiers : MM. Tiphaigne, à Beaumont ; Deganne, à Herqueville ; Doussin, à Jobourg ; Cahu, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Castel, à Saint-Germain-des-Vaux ; Bréard, à Saint-Martin-des-Vaux ; Le Begin, à Omonville ; Chasles, aux Ducs ; Lemétayer, à Landemer.— Patrons. MM. Lejeune, à Auderville ; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moncel, à Saint-Anne ; Fontaine, Le Guest, Osmont, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Renoult, capitaine, à Barfleur ; Vaultier, lieutenant, à Fermanville ; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Gervais, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Belliard, à Cosqueville ; Marigny, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Devicq, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Bretel, à Morsalines.—MM. Simon, patron, à Fermanville et Heuguet, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Grumelard, capitaine, au Grand-Vey ; Cherrière, sous-lieutenant, à Carentan ; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville.— Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville ; Geffroy, à Ravenoville. — Fortin, à la Madeleine ; Mahaut, au Grand-Vey ; Moitié, à Carentan ; Gosselin, à Brévands.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✱, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. Renoult, à Barfleur.

Compagnies actives. — 1re : MM. Grumelart, capitaine ; Leclerc et Hautemanière, lieutenants. — 2me : MM. Laurent, capitaine ; Leprieur et Pillier, lieutenants. — 3e : M. Marlet, capitaine ; Richard et Rumeau, lieutenants.—4e : MM. Montel, capitaine ; Lafosse et Rapilly, lieutenants.—5e : MM. Maron, capitaine ; Jouvin, lieutenant ; Marcq, sous-lieutenant.

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachées au 10e corps d'armée.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Le Floch, lieutenant.

Services de Santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Bailleul, Frémin et Papillon, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloux et Marguerie, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Lambert, médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Dufour, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, Guillant, commis de direction ; Malaplate, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Desbois, contrôleur.

Saint-Lo.—Ereau, Flament, Baréron, Bourel, commis ; N..., Fraisse, surnuméraire.

— Taupin, receveur ; Mercier, commis principal.

Carentan.—Lesteven, receveur ; Judéaux, commis principal.

Marigny.—Bébin, receveur ; Poujade, commis principal.

Tessy.—Ducla, receveur ; Gouygoux, commis principal.

Torigni.—Gicquieau, receveur ; Rabardel, commis principal.

Coutances.—Thomasse, receveur entreposeur.

— Lemazurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.

— Blanc, Plantard, Béra, commis.

— Kermarec, receveur ; Higonnet, commis principal.

Bréhal.—Roudaut, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.

Gavray.—Liégois, receveur ; Mandon, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boivert, receveur ; Feulou, commis principal.

Lessay.—Yvenat, receveur ; Bascouret, commis principal.

Périers.—Lehodey, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonspection administrative d'Avranches

M. d'Aubenton, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; Frémin, surnuméraire.

Avranches.—Cazin, receveur principal, entreposeur.

— Fournioux, contrôleur.

— Leprince, Pioche, Rouxel, Loiseau, commis.

Granville.—Michelot, contrôleur.

— Klein, receveur particulier sédentaire.

— Hochard, Loizemant, Bernard, Rech, commis.

Brécey.—Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey.—Poirier, receveur ; Faligot, commis principal.

Pontorson.—Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James.—Monmirel, receveur ; Génu, commis principal.

Sartilly.—Cordon, receveur ; Testu, commis principal.

Villedieu.—Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain.—Bertrand, receveur, entreposeur ; Auney, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul.—Boucher, receveur ; Guégan, commis principal.

Saint-Hilaire.—Arribard, receveur ; Anger, commis principal ; Merlin, commis du service des distilleries.

Saint-Pois.—Gouriou, receveur ; Kerleau, commis principal.

Sourdeval.—Fouquet, receveur ; Trémel, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecoq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Loulier, Delon et Quinbetz, commis de sous-direction ; Quiédeville, surnuméraire.

Cherbourg. — Létissier, receveur principal, entreposeur ; Bazin, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Gilaizeau, Toinel et Jardin-Thiévenaz, commis principaux, chefs de poste

Arragon, Prunières, Caillault, Juloux, Boisson, du Bois Saint-Sevrin, Pétillon, commis.

Beaumont.—Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville.—Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux.—Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. — Guérin-Villaubreil, receveur ; Le Bihan, commis principal.

Tourlaville.—Merland, receveur ; Sugneau, commis principal.

Valognes.--Lacroix, receveur, entreposeur , Armenault, receveur ; Froissard, commis principal ; Bernès, commis.

Bricquebec.— Le Hellaye, receveur ; Laurens, commis principal.

Montebourg.—Bellom, receveur ; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur ; Gondoin, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Radenen, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Duchaussey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Godechou, *commis principal* ; Legendre, Clerbout, Baudet, Portais, Sibran, Lebreton, Guerrand, *commis*.

MM. Duval et Menant, *brigadiers-facteurs*.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier*.

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M Daussy, rec. pl.	M. Daussy, rr pl.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Guy.	M. Guy.
Bacilly	»	M. Morin.
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	Madelaine.	Madelaine.
Beaumont-Hague	Lepasquier.	Lepasquier.
Bérigny	Bouvet.	Bouvet.
Blainville	Lehuby.	Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Buais	Mme ve Clouard.	Mme ve Clouard.
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	»	Mme Lacroix.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mme Gouye.	Mme Gouye.
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delatosse.	Mme ve Delafosse.
Cerisy-la-Salle	Mme veuve Vindard.	Mme Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bureau de l'arsenal)	»	M. Le Drollec.
Id. (bureau du Val-de-Saire)	M. Schemel.	M. Schemel.
Condé-sur-Vire	M. Lamoureux.	M. Lamoureux (gt).
Coulouvray-Boisbenâtre	Mlle Dromer.	Mlle Dromer.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Couville	M. Voisin.	»
Créances	Mme veuve Lédevin.	»
Denneville	M. Lyron.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Equeurdreville	Mme Clément.	Mme Clément.
Fermanville	Duval-Lapallière.	»
Flamanville	Mlles Lelanchon.	»
Gavray	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Ger	Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mlle Gillet.	Mlle Gillet.
Granville	M. Crolard.	M. Crolard.
Gratot	M. Huet.	»
Grosville	Mlles Guillot.	»
Hambye	Lehodey.	Mlle Lehodey.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Haye-du-Puits (La).	Mlle Laprade-Doudet	Mlle Laprade-Doudet.
Haye-Pesnel (La).....	Mlle Nicolle.	Mlle Nicolle.
Isigny-le-Buat.....	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Jullouville	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre..	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay.....	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny.....	Mme veuve Boucher.	Mme ve Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste).— (Téléphe).	M. Anfray (gérant).	M. Anfray (gérant).
Montbray.	Mme Collace.	Mme Collace.
Montebourg.....	Mme Josse.	Mme Josse.
Montmartin-sur-Mer.....	Mlle Bourdon.	Mlle Bourdon.
Mont-Saint-Michel.....	Mlle Fossey	Mlle Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville.....	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M. Gaillard.	»
Percy.....	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers.....	Mmes veuve Leclerc.	Mmes ve Leclerc.
Pieux (Les)	Lechevalier.	Lechevalier.
Pont-Hébert..	Mlles Gallery de la Tremblaye.	Mlles Gallery de la Tremblaye.
Pont-l'Abbé-Picauville...	Lombard.	Lombard.
Pontorson	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Portbail.....	Mlle Hinet.	Mlle Hinet.
Prétot..... ...	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Quettehou	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville.....	Hélouin.	Hélouin.
Quinéville	M. Coupé.	»
Regnéville.....	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Réville.....	M. Fontaine.	»
Roncey.....	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Ruffosse	»	M. Marguerite.
St-Aubin-de-Terregatte..	Mlles Castel.	Mlles Castel.
Saint-Clair-sur-Elle.....	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague	M. Guilmineau.	M. Guilmineau.
Saint-Denis-le-Gast.....	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny..... ...	Coupard.	Coupard.
St Hilaire-du-Harcouët...	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James.....	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint Jean-des-Baisants..	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Saint-Laurent-de-Cuves .	M. Roussel.	»
Saint-Malo-de-la-Lande..	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Sainte-Marie-du-Mont ..	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Sainte-Mère-Eglise.....	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise.....	Mmes ves Larue.	Mmes ves Larue.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
St-Samson-de Bonfossé..	Mlles Perrin.	Mlles Perrin.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Sauveur-Lendelin .	Mlle Guénon.	Mlles Guénon.
St-Sauveur-le-Vicomte...	Mme Lacalmontie.	Mme Lacalmontie.
Saint-Vaast-la-Hougue ...	Mlle Lompech.	Lompech.
Sartilly.	Mlle Leterrier.	Leterrier.
Sottevast...	Mlle Requier.	»
Sourdeval.....	Mlle Lecuyer.	Mlle Lecuyer.
Teilleul (Le)	Mlle Joubin.	Mlle Joubin.
Tessy-sur-Vire.....	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire.....	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Tourlaville	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Valognes.....	M. Fournier.	M. Fournier.
Vast (Le).....	Mlle Walter.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mme ve Hus.	»
Villedieu-les-Poëles.....	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.
Barfleur-Gatteville.
Cap la Hague.
Cap Lévi.
Carteret.
Cherbourg Digue.
Flamanville.
Fort la Hougue.
Ile Chausey.
Ile Pelée.
Nez de Jobourg.
Onglet (Vigie de l').
Pointe Jardebeu.
Pointe du Roc.
Querqueville.
Saint-Germain-sur-Ay.

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Heude, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Adam, agent voyer principal, chef des bureaux; Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe, chef comptable; Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe, aide-comptable; Desaunettes, agent

voyer cantonal, chargé du service d'ordre ; Douchin, agent voyer cantonal, dessinateur ; Leneveu, agent voyer surnuméraire ; Thoraval, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Horel, agent voyer cantonal, et Letourneur, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Jougan, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Simonne et Hélie, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Parey et Culleron, agents voyers auxiliaires.

Arrondissement de Valognes. — MM. Leconte, agent voyer auxiliaire et Bocage, agent voyer surnuméraire.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine, agent voyer hors classe, et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Valéry, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à la Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg.— MM. Boitel, aîné, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Lacolley, aux Pieux ; Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances.— MM. Hubert, agent voyer hors classe, et Meslet, à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Lerebours, aîné, à Lessay ; Fras, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, agent voyer hors classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, agent voyer hors classe, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Le Villain, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, agent voyer hors classe, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr Germain (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, official ; Legoux, vice-official, agréés par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général ; Samson, Fleury, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi, S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun ; NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio ; Hugonin ✻, évêque de Bayeux ; Billard, évêque de Carcassonne ; Bécel ✻, évêque de Vannes ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; Le Roy, évêque d'Alinda ; Touchet, évêque d'Orléans ; Baron, évêque d'Angers ; Mgr Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon ✻, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard, Dallain, Leroy.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Gillot, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Leroux, Blanchet, Béatrix, Germain, Lepeltier, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Amelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hamel (J. L.), Fontaine (C.), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry, Gilbert, Doueffe, Gautier.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Tirhard, Bizon.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Colibert, économe ; Lagardère, professeur de dogme ; Thézard, professeur de droit canon ; Parpaillon, Vauloup, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Bizon, supérieur du grand-séminaire Colibert, économe ; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire.— Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre. — Rhétorique : Gonet, prêtre. —Sciences : Laisney, prêtre ; Madelaine, prêtre ; Pasquet, prêtre. —Histoire : Fortin, prêtre. — Seconde : Baudry, prêtre. — Troisième : Grente, prêtre ; Geffroy, prêtre. — Quatrième : Legendre, prêtre. — Cinquième : Morel, prêtre. — Sixième : Brière, prêtre. — Septième : Lemaître, prêtre. — Huitième : Leforestier, sous-diacre. — Français et Allemand : Michel, sous-diacre ; Anger, diacre ; un laïque. — Anglais : Penitot, prêtre.—Présidents d'études : Lebaron, Jardin, prêtres ; Poullain, diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Savary, prêtre. — Philosophie : Postel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Gautier, prêtres. — Sciences : Quesnel, Hérembourg, Lenesley, prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre.— Seconde : Molien, Dhuine, prêtres. — Troisième : Lemasson, Marie, prêtres. — Quatrième : Houssin, Vasselin, prêtres. — Cinquième : Louis, prêtre, Niobey, diacre. — Sixième : Bourdon, diacre. — Septième : Dehacquebey. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Français : David, prêtre, Harel, sous-diacre, Lemoigne. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Economo : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Marguerie, Mette, Moreau, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Lefeuvrier, prêtre. — Directeur : Guiné, prêtre. — Philosophie : Guiné, prêtre. — Rhétorique : Jourand, prêtre. — Sciences : Gaudin, Louin, prêtres. — Histoire : Quilleré, prêtre. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Macé, prêtre.—Quatrième : Kerdelué, prêtre. — Cinquième : Périot, prêtre. — Sixième : Desvignes, prêtre. — Septième : Jollivet. — Huitième : Burgot, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Allemand : un laïque. — Economo : Brault, prêtre. — Présidents d'étude : Le Trévédic, Piriou, prêtres Picot, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre ; un laïque.

Établissements ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège). — MM. Pontis, prêtre, directeur ; Gardie, Talvaz, prêtre ; trois laïques professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estard, prêtre, directeur ; Desboulletz, Salmon, prêtres, Cottebrune, sous-diacre, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Ruault, prêtre ; Bertot, sous-diacre ; deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Périer, prêtre, directeur ; Lemasson, Gohier, prêtre ; Larquemin, sous-diacre, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Havard, supérieur, Bailleul, Colin, Méry, Le Beuve, Cailly.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vaultier, supérieur ; Confiant, Lecoursonnais, Guillaume, Datin, Roussel, Judith, Bernard.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Pouvreau, supérieur ; Grosset, Fouillet, Cochet, Bouteloup, Videloup, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*, M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet ; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Provost ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Briens ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais ; à Coutances, *Augustines*, M. Bouillon, *Sacré-Cœur*, M. Poulain ; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel ; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente ; à Carentan, *Augustines*, M. Trincot ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lehodey ; *Augustines*, M. Adam ; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge*, M. Gendrot ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin ; à Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Chevalier ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M. Fougeray ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Louaye ; à Saint-Lo, M. Olivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumônier de la Marine

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Fleury ; à Saint-Lo, M. Penitot ; à Mortain, M. Renault ; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, Mlle Tabard ; à Périers, M. Chaulieu.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Lecerf, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Roucl O. I., secrétaire de l'Inspection académique ; Vacheron, Decaen, commis d'Inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Poirson O ✻, préfet, *président* ; Deries O. I., inspecteur d Académie, *vice-président* ; Riotteau, député ; Morel, sénateur ; Regnault, député ; Le Moigne, conseiller général ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Ménard O. A., instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers, institutrice publique, à Cherbourg ; MM. Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo et Mabilais O. A., inspecteur primaire, à Mortain.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste, à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I, proviseur.

Joris, surveillant général; l'abbé Aubry, aumônier; Rogliano O. A., économe; Mottin, commis d'économat.

Philosophie : Havard ; rhétorique : Foulon O. I. ; seconde : Queillé ; troisième : Gohin ; sciences physiques : Basin et Jambart : mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. ; langue anglaise : Astruc O. A. et Schacher ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Paté O. A. ; cinquième : Prost O. A. ; sixième : Chesnel ; septième : Gautier ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Rochey ; dessin d'imitation : Deturck ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin, Lerévérend, Prioult O. I., Muriel O. I., Coricon, Varangot ; classe enfantine : Mlle Bouquerel.

Lycée de Cherbourg.

MM. Chevrier O. I., proviseur.

Dutilh, censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Belloir O. A, économe. — Lepot, commis d'économat ; Pivert, commis aux écritures ; Vimont, surveillant général.

Philosophie : Beurlier O. A. ; histoire : Aufavray, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré O. A. ; seconde : Galland ; troisième : Philippe ; allemand Dax, Baumann et Duplessis ; anglais : Quesnel, Hodge, Huchon ; quatrième : Lesigne (Arth.) ; cinquième : Lefèvre O. A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième : Brassart ; mathématiques : Laley, Etienne O. I., Giot, Cousin O. A. ; physique : Chrétien, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. A. — Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre), Jourdan, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Jahandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. — Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon, O. I., principal.

Heubert, sous prineipal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Lenègre ; rhétorique : Dalimier ; seconde : Fender ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel O. A., Lepaysant ; mathémathiques : Horel ; histoire : Mazen ; langue anglaise : Guéroult ; langue allemande : Guillot ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième ; Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert ; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Gymnastique : Langlois. — Enseignement secondaire moderne : Durel, Horel, Duchemin, Veveaud, Loisel, Goujon ; classes primaires : Mlles Fouqué, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Kaës O. A., principal.

Histoire et lettres : Moulin ; philosophie et lettres : Burlat ; grammaire : Bigot ; sciences physiques : Gallic ; mathématiques :

Casabonne; langues vivantes: Burnel; enseignement moderne: Oger; classes primaires: Lemoyne, Lecerf; législation et économie politique : David O. A.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet O. A., à Avranches ; Renouvin O. A., à Cherbourg ; Lecler O. A., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain; Marichal, à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES.

Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* N... ; Blouët ✻, conseiller général ; Simon O. A., juge au tribunal civil · Norgeot, O. A., juge de paix, à Saint-Lo; Dussaux O. A., conseiller général, maire de Saint-Lo ; Lorin ✻, directeur des contributions directes de la Manche.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. I., directeur; Quinton, économe ; Marie O. A., Dupéron, Gambier, Quinton, professeurs ; Dupéron, professeur d'anglais ; Ytournel, directeur de l'école primaire annexe ; Valton O. A.. maître de chant ; Ravaut O. I., professeur de dessin ; A. Brunin, maître de gymnastique ; Fasquelle ✻, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole normale d'institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur ; Collignon, sous-préfet ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM^mes^ Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémond, Spalikowski, Guérin, professeurs ; Hurtault, directrice de l'école primaire annexe ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

Mlle Spalikowski, professeur d'anglais ; M. Ravaut, O. I., Mlle Brémont, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. A. médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Chevrier O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs : MMlles Maisonneuve, sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Wolf O. I., Dupré O. A., Galland : littérature ; Lesigne (Alexandre) : géographie ; Halley O. A., Aufavray : histoire ; Beurlier O. A. : morale ; Hodge, Quesnel : anglais ; Mlle Rossignol : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : Mlles Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Marichal, Renouvin, Tréhet, Desprez, Lecler, Mabilais, inspecteurs primaires ; Piguet, directeur d'école publique, à Saint-Lo ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Lair, proviseur honoraire ; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; un inspecteur primaire ; Marie, Dupéron, Quinton, Gambier, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Sagot, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Barbey, ancien instituteur privé ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Basin, professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas O. I. ; gymnastique : M. A. Brunin, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MMmes Poirson, Deries, Follet, Marichal, Rault.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Prost, professeur au lycée de Coutances ; N..., professeur au lycée de Cherbourg ; Dupéron et Marie, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur. — M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-présidents*: MM Blanchet, curé de Sainte-Croix; le docteur Bernard ✻, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo ; *secrétaire:* M Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture; *secrétaire-adjoint :* M Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints*: MM. A Dieu, avocat, Conseiller municipal ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M. A. Lemoisson ; *trésorier* : M. Lecomte d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'archéologie* : M. Derbois, ancien professeur ; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Leliè-vre, agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1897.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents :* MM. Albert Legrin O. I. P., président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs ; *bibliothécaire-archiviste :* M. Léon Lanos, ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire :* Mlle Ida Hubert — *Secrétaire:* M. le comte Joseph de Chabannes. — *Secrétaire adjoint* et *secrétaire du Conseil d'Administration :* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier :* M. Thébault, ancien libraire. — *Questeur :* M. l'abbé Maheux, curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues* : M. Charles Fouqué O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire. — 2° *Des objets d'histoire naturelle* : M. Durel, O. A., professeur de sciences physiques et naturelles. — 3° *Des médailles et des antiquités :* le baron Henry de Tonge. — 4° *Du musée lapidaire :* M. Louvel O. A., architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. Rome O. A., sous-préfet d'Avranches ; d'Aisy ✻, maire d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamps ✻ ; Couraye-Du-Parc ✻, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite ; Lafrénaye, receveur principal des postes et télégraphes, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-présidents : MM. de Bailliencourt ✻, maire de Mortain ; Lefaverais O. A , président honoraire du tribunal civil. — *Secrétaire :* M. Charles Guérin, propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Établissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1896.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1896.

Président : MM. Emmanuel Liais. — *Vice-Président :* Dr Guiffard. — *Secrétaire :* Corbière. — *Trésorier :* Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur : MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg. — *Président honoraire :* N..

Président : MM. Menut (Henri) O. I., banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de Lalma, 12 bis ; Lemonnier, président de la Société de gymnastique « La Patriote ». — *Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32. — *Bibliothécaire-archiviste, conservateur du musée :* Voisin, relieur, rue la Fontaine-41. — *Secrétaire-adjoint :* Pellé, commis des ponts et chaussées, rue du Champs-de-Mars, 4. — *Conseillers :* Bréard O. I , Lanièce, conseiller municipal, Macé, Lavallée, conseiller municipal, Le Boisselier, conseiller municipal, Louise, Mahieu-Laroque, Le Maout. — *Comité de rédaction :* Renouvin, Dutot, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan O ✻, *directeur ;* Frigout O I., *secrétaire ;* Legrin, *archiviste-trésorier.*

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr l'Evêque de Coutances. — *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire :* Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. A. Poirson O ✻, préfet de la Manche; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel :* Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier :* N...

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, président du Tribunal. — *Vice-présidents :* Lemarquand et de Mondésir. — *Secrétaire :* N... — *Vice-secrétaire :* Leneveu, docteur-médecin. — *Trésorier :* B. Hamel.— *Conservateur-archiviste :* N... — *Membre adjoint :* Guimond, greffier du Tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Fauvel, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lemoine, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M N..., bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Mariette-Boisville, maire, *président*. — Desprez, Le Clerc, Delangle, N..., Guimont, Fabre O ✱.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement*. — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.—2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

(Quartier d'aliénés).

M. Sizaret, *médecin préposé responsable*. — M. Rihouet ✱, *économe*. — M. Lavoué ✱, *receveur*. — M. l'abbé Fougeray, *aumônier*.

Prix de la pension.

1re classe, 1,600 fr. — 2e classe, 1,050 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr. — Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint*. —Mme Poirier, *supérieure*. — MM. Marie et Chevalier, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr.— 4e classe, 800 fr.—5e classe, 600 fr.— 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Dussaux, maire de Saint-Lo, *président ;* Leparquois, conseiller municipal ; Bosq, conseiller municipal ; Jouanne, avoué, conseiller municipal ; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal ; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe : M. Nicolas O. I. P. — *Service médical :* MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Angèle. — *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président ;* Triquet, propriétaire ; Lerosier, négociant ; Lenoël, juge de paix, ancien notaire ; Lepelletier, négociant ; Letourneur, huissier ; Hamel, docteur-médecin.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire :* M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical :* MM. Artu (Armand) ; Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure :* Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie :* M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président ;* Plouin, receveur d'enregistrement en retraite ; Leboucher, propriétaire ; Gohier, notaire ; Leroquais, notaire ; Ballé, pharmacien, et Groualle, propriétaire.

Receveur : M. Hébert. —*Econome :* M. Bures.—*Service médical :* M. Pommier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint Victorin et Sainte-Mathilde).— *Supérieure :* Mme Sainte-Eugène. — *Aumônerie :* M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Nivard, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur-économe : M. Langlois. — *Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint, Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Leguidecoq, juge de paix, *vice-président ;* Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch. Guillebot, courtier maritime ; Lucas, capitaine en retraite.

Receveur-économe : M. Belloir. — *Service médical :* MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Desury. — *Aumônier :* M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce ; Jouault, armateur, et Riotteau fils, armateur.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges, ✱ vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au maire ; Lefèvre, receveur d'enregistrement, des domaines et du timbre ; Lefondré, propriétaire, et Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome : M. Rihouet. — *Service médical :* M. Sizaret, docteur-médecin. — *Receveur :* M. Lavoué. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure :* Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie :* M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont (Victor) ; Chevalier (Adolphe), curé-doyen ; Besnard (Léon).

Receveur-économe : N... — *Service médical :* MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur :* Mme Canton, *supérieure*.

Hospice de Villedieu.

MM le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire ; Charles Loyer, receveur d'enregistrement ; N...

Receveur-économe : M. Gautier. — *Service médical :* M Ledo. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure :* Mme sœur Longuemare. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président ;* Leflambe et Barbet, conseillers municipaux ; Brière, avoué ; Joliet, conseiller municipal ; Leroy, négociant ; Féron, avoué.

M. Desrez, *économe.* — M. Beaugrand, *receveur.* — M. Gohel, *surveillant-adjoint.* — M Lesaulnier, *commis aux entrées.* — *Service médical :* MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres — *Supérieure :* Mme Caretto. — *Aumônerie :* le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N..., *vice-président :* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Rabec et N. ., délégués du Conseil municipal.

Economne : M. Legros. — *Receveur :* M Leliepvre. — *Service médical :* MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Augustines de Coutances. *Aumôneries :* — M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président :* Lemarchand, Laisney, docteur-médecin ; Briens, Geffroy et Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président :* Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M Ledrans — *Economne :* M. Giraud. — *Service médical :* M. Leroux, docteur en médecine. — *Service intérieur :* Mmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure :* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie :* M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président ;* Buisson, propriétaire ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire ; David (Louis) ; Delisle.

Receveur : M. Bourbon. — *Econome :* M. Laumondais — *Service médical :* Dr de la Houssaye, Dr Dufour — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure :* Mme Noël. — *Aumônerie :* l'abbé François.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président ;* Liot (Auguste) ; Duclos ; N... ; Lelièvre (Ferdinand) ; Yver (Dominique) ; Montécot, Léon (père).

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président ;* Fauchon, docteur-médecin ; Almin, (Athanase) ; Lemonnier (Ernest) ; Pinel (Edouard) ; Danguy.

Hospice de Valognes.

MM. Mariette-Boisville, maire de Valognes, *président ;* Le Clerc, président du Tribunal, *vice-président ;* Hamel, *ordonnateur ;* Le Grusley, tuteur ; De Langle, avocat ; Enguebec, conducteur des ponts et chaussées.

Receveur économe : M. Jules Leconte. — *Service médical :* MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteurs-médecins. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président ;* Bretel, *vice-président ;* Lemeland (Pierre), *ordonnateur ;* Crosville ; L'hôtellier, négociant ; Dubois, notaire et Giot, propriétaire

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président ;* Dalidan (Ernest), propriétaire ; Leterrier (Gaston), docteur-médecin ; Cauchon, curé desservant ; Lepart (Charles) ; Tardif (Alfred) ; Blanvillain (Charles).

Receveur économe : M. Jourdan, receveur municipal. — *Service médical :* M. Leterrier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure :* Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie :* M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président ;* Burnouf, adjoint et huissier ; Duval, marchand chapelier ; Leroux, négociant ; Anfray (Louis), négociant ; Guiffard, notaire ; Vrac, propriétaire.

Receveur : M. Groult. — *Econome-secrétaire :* M. Jules Guillotte. — *Service médical :* M. Crocquevieille. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure :* Mme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* N..., Caruel, curé ; Décaumont, Jean (Léon), Poisson (Bienaimé), Bazire (Charles-Louis), Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur-économe : M. Garnier. — *Service médical :* M. Le Goupils. — *Service intérieur :* Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure*. — *Aumônerie :* M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire, *président ;* Cirou, ancien juge de paix ; l'abbé Gautier, curé-doyen ; Leprince, propriétaire ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Leménicier, négociant ; Caillemer, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Travert (Jean-Baptiste), négociant ; Delalonde, Macel (Gustave), Cumont, Lacroix, Doguet, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome :* M. Mesnil, secrétaire de la Mairie. — *Service médical :* Dr Deschamps — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. *Supérieure :* Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie :* M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le maire de Saint-Vaast, *président ;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours ; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant, Hervieux, propriétaire.

Receveur-économe : M. Regnault, percepteur. — *Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure :* Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie :* M. Grenier, curé de Saint-Vaast.

Société de charité Maternelle de Saint-Lo.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

Présidentes honoraires : MM^mes^ Auguste Vaultier et Adolphe Simon.

Vice-présidentes honoraires : MM^mes^ Le Campion et Lepingard.

Présidente : Mme Lorin.

Vice-Présidentes : MM^mes^ René Le Clerc et Dary.

Dames patronnesses de droit : MM^mes^ Le Monnier de Gouville, Dussaux, Levoy, Mlle Marie-Louise Caillemer et MM^les^ Barbier, toutes comme directrices d'ouvroirs qui s'occupent de l'Œuvre et MM^mes^ les Religieuses garde-malades, rue du Château, chez lesquelles se trouve le vestiaire.

Dames patronnesses élues : MM^mes^ Breton, Damecour, de Champglin, de la Brunellière, de Mendonça, Desfaudais, Enguehard, Fremin, Gambillon, Labarre, Ledurdinier, Lefèvre, Leture, Levaillant, Lhomond et Rault.

Société de charité pour l'extinction de la mendicité.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Présidente : Mme Hippolyte Morel.— *Vice-présidentes :* Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière :* Mme Victor Porcher.—*Secrétaires :* Mme H. Morel et Mme Montmirel. —*Dames patronnesses :* Mlle Gouin de Roil, MM^mes^ Geffroy, Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.—M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. E. Breton, Président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Lo, *président ;* Léon

Leparquois, fabricant, Omond-Lelong, libraire, *vice-présidents ;* Besnard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint ;* Marie, épicier, *trésorier ;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint ;* Luet, employé, *archiviste ;* Savary, commis-greffier et Ferdinand, employé, *visiteurs des malades ;* Lecoustey, plafonneur ; Rivey, cordonnier ; Lecerf, peintre ; Birée, maçon ; Duprey, cordier, *administrateurs*.

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président ;* Lefèvre, fils, *vice-président ;* Jung, *secrétaire-trésorier*.

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✱, conseiller général ; *secrétaire :* Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries, inspecteur d'Académie ; *vice-présidents :* Follet, directeur de l'Ecole normale et Briens, sénateur de la Manche ; *secrétaire-trésorier :* Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint :* Bucaille, instituteur public, à Torigni.

Membres du Conseil d'administration. — MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Leclerc, inspecteur primaire, à Coutances ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef et Simon, instituteurs publics, à Cherbourg ; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Etienne, instituteur public, à Montmartin-sur-Mer ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre, instituteur public, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille, instituteur public, à Torigni ; Gondouin, instituteur public, à Valognes ; Letourneur, instituteur public, à Montebourg.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Président d'honneur : MM. Poirson, préfet de la Manche, O ✱, etc. ; *président honoraire :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président :* Lelièvre O. A., M. O. agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice-président :* Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Adam, agent voyer principal, chef de bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président ;* Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Harivel (François-Anne), *secrétaire ;* Groualle, négociant, *trésorier ;* Vimard, jardinier et Marie (Pierre), *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Lepennetier ✱, capitaine en retraite, *président;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vice-présidents ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs ;* Loyer, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vice-secrétaires ;* Hardy, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier ;* Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier et Harel, charpentier, *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRÉCEY.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (membre honoraire) ; *vice-président :* M. Godard, rentier (membre honoraire) ; *secrétaire :* M. Cahu, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *trésorier :* M. Bourouit, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Mazier, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Rubé, caporal de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels « La Fraternelle. »

MM. Rome, sous-préfet ; Morel, sénateur ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., ancien maire d'Avranches, *présidents d'honneur.* — Mauduit ✱ (D. B), *président.* — V. Letréguilly O. A , et Lemutricy, *vice-présidents.* — J. Jorand, *secrétaire.* — Desfeux, *vice-secrétaire.* — Fauvel, *trésorier.* — Poidvin, *vice-trésorier.* — A. Fardin ; Dutheur ; Lemesle ; Legrand ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs.*

VILLE DE VILLEDIEU

Société de secours mutuels

Président : M. J... T... ✱, O. A..., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de secours mutuels.

Président : M. Gautier César, conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior Lucien) ✱, ; *vice-président :* Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Debroise (François), employé de commerce ; *trésorier :* Bougourd Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs :* Herpin Emmanuel, propriétaire ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Lechartier Edouard, ferblantier ; Hue (Julien), marchand ; Malet (Louis-Adolphe), menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier ; Duchemin (Auguste), cordier ; Fontaine Emile), peintre.

Société de secours mutuels des marins employés à la pêche de la morue.

Président : M. le Commissaire de l'Inscription maritime, Jacques Le Seigneur ; *vice-président :* M. Villars, armateur ; *secrétaire-trésorier :* M. l'Inspecteur des Pêches, Thomas ; MM. les armateurs Beust, Riotteau fils, Villars et J Pannier, les capitaines Caruel et Touquerant, *membres du Conseil d'administration.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM Lanièce (Jacques), rue Hélain, 45; *vice-présidents :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 93; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, 10; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12; *trésorier :* Anne Alphonse), rue des Ormes, 10; *receveurs particuliers :* Legoupil (Théodore), rue Gambetta, 81 (Equeurdreville ; Auvray (Louis), rue Bouillon, 17; Langlois (Alfred), rue de la Moignerie (Tourlaville); Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75; Lavallée (Albert), rue du Faubourg; Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, 6; Estace (Louis), rue de la Bucaille, 2; *administrateurs :* Mauger (Louis), rue Montebello, 12; Mauger (Charles), rue au Blé, 59; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3; Poinsard (Paul), rue des Maçons, 14 (Equeurdreville); Lelong (Eugène, rue Thiers, 85 (Tourlaville); Liard (Léon), rue des Fossés, 3; Gonneaud (Eugène), hameau

Pinel (Equeurdreville) ; Lagalle (Eugène), rue de la Fontaine ; Barb (Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, 20 (Equeurdreville) ; Martin (Louis), rue du Val-de-Saire, 48 ; Epinette (François), route des Pieux, 23 ; Leclerc (Gustave), chemin des Petites-Carrières ; Counesson (Gustave), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), à la Fonderie (Tourlaville) ; Lepareur (Pierre), hameau Guerry (Equeurdreville) ; Trabuc (Louis), rue du Bois, 20, (Tourlaville) ; Audoire (Charles), rue de la Mairie (Octeville) ; Gréard (Eugène), chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Brochet (Octave), rue Bouillon, 4 ; Mouchel (Pierre), rue Forfert, 14 (Tourlaville) ; Desmousseaux (François), rue Gombault, 97 (Equeurdreville) ; Riedenger (Victor), rue de Beuzeville (Equeurdreville).

Société de secours mutuels des ateliers Simon et ses fils.

Président d'honneur : MM. Simon, père ; *président :* Simon (Albert) ; *vice-président :* Simon (Auguste) ; *secrétaire :* Delort (Jules) ; *trésorier :* Alaterre (Alexandre) ; *délégués pour le contrôle et la surveillance :* Etourneau, Bonnecarrère, Breyer, Varin, Mercenier, Henry et Picchef.

Société de secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Pignot (Charles) O. A., *président ;* Le Biez (Louis), chef contre-maître retraité, *vice-président :* Le Biez (Félix), commis de marine, *trésorier ;* Perrel (Eugène), *archiviste ;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Bihel (Alfred), chef ouvrier ; Chaulieu, dessinateur ; Viel, ouvrier chaudronnier ; Varin, contre-maître de la marine ; Lepelletier, ouvrier tonnelier ; Fauvel, dessinateur ; Chauvin (Louis), charpentier ; Houel, conseiller municipal, à Equeurdreville, *administrateurs ;* N..., commis de marine, *secrétaire.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

M. Boissel-Dombreval ✱, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Leneslet, *trésorier ;* Briens, *trésorier-adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

VILLE DE SAINT HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N. ., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Pioline, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels des ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président ;* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice-secrétaire ;* Guérin, Fautrad, Dodart, Orvin, *administrateurs ;* Beaubigny (Jean), Diguet, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du Bureau.*

SOURDEVAL-LA-BARRE.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Labiche, sénateur ; *vice-président :* Alix, adjoint ; *trésorier :* Roblin ; *secrétaire :* Radiguet ; *administrateurs :* Beaugeard et Meslay.

SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Achard de la Vente ; *vice-président :* Vezard ; *secrétaire :* Leménuet ; *trésorier :* Chérot ; *administrateurs :* Mongodin (François) et Mongodin (Dominique).

VILLE DE VALOGNES.

MM. N..., *président ;* B. Hamel, *vice-président ;* Féron, *secrétaire ;* Le Clerc, président du tribunal, *secrétaire honoraire ;* Leconte, *trésorier ;* Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; A. Lemasson ; Paris, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagnel, cultivateur ; Lechevalier, horticulteur, *administrateurs.*

Société d'assurance et de secours mutuels entre Marins du quartier de la Hougue.

MM. Wolf (Jean-Fernand), commissaire de l'Inscription maritime, *président statutaire. — Patrons armateurs, propriétaires de bateaux :* Lefèvre (Charles-Victor), syndicat de Barfleur ; Thin, (Pierre-Victor), syndicat de la Hougue ; Lepont (Jean-Baptiste), syndicat de Carentan ; Soyer (Paul), syndicat d'Isigny ; Rupaley

(Frédéric), syndicat de Grandcamp. — *Marins :* Vigot (Eugène), syndicat de Barfleur ; Néel (Auguste), syndicat de La Hougue ; Noury (Auguste), syndicat de Carentan ; Soyer (Jean-Baptiste), syndicat d'Isigny ; Longuemare (Thomas), syndicat de Grandcamp.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Ilennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. HALLO, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Legrand. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Charraud. — Valognes : M. Fleury.

Aumôniers et médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Renault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. —MM. Dussaux, maire de Saint-Lo ; Bernard ✻, docteur-médecin, conseiller général ; Lelièvre, agent voyer en chef; Leture, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Maire d'Avranches ; Desdouitils, propriétaire à Avranches ; Lechevalier (Octave), conseiller municipal ; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Hodoul, docteur-médecin ; Scelles, juge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Maire de Cherbourg, Legrin, avocat ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Vanloup, juge au Tribunal civil ; Poitevin, pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.— MM. Collignon, sous-préfet, *président ;* le Maire de Coutances ; Boissel-Dombreval, conseiller municipal ; Vastel, président du Tribunal civil ; Dudouyt, procureur

de la République ; Delaunay, ancien avoué ; Rabec, avocat ; N .., Dupérouzel, avocat ; Lemuet (Alphonse), propriétaire ; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures ; Jehenne (Jules), conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, ancien pharmacien ; Delaunay, avoué ; Champs, avocat, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes ; Lemeland (Pierre), conseiller municipal ; Dubois, notaire, conseiller municipal ; Bohn, sous-inspecteur de l'enregistrement ; Delangle, avocat ; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny.

Directeur : M. ETIENBLED, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, O ✱.

PERSONNEL ENSEIGNANT.—*Agriculture* : MM. Pinon, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Physique et chimie* : Souchois, ancien élève diplômé de l'Institut national agronomique ; *Sciences naturelles :* Bonnefont, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Enseignement primaire et primaire supérieur :* Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo ; *Extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire :* Bernard, ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, médecin-vétérinaire à la Haye-du-Puits, ✱ ; *Chef de pratique agricole :* Etienbled fils ; *Chef de pratique horticole :* Léger, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie ; *Médecin de l'Ecole :* docteur Hamel, à Carentan.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, secrétaire ; Raulline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par trimestre. Les époques des versements sont fixés comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : M. Louise, chimiste, à Caen.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. Fasquelle, ingénieur agronome.

M. Vetel, chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly

Directeur : M. Aubril ✱.

Personnel enseignant. — *Agriculture, industrie laitière, etc. :* M. Aubry; *physique et chimie :* M. Rigault; *vétérinaire :* M. Ollivier (Edouard) ; *chef de pratique :* M. Lamy ; *enseignement primaire :* M. Tiphaigne ; *instructeur militaire :* M. Lesigne.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement ; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey ; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur ; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret O. ✻, préfet des Bouches-du-Rhône, *président honoraire;* Poirson O. ✻, préfet de la Manche, *président;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, Dussaux, conseiller général, *vice-présidents;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint;* Bosq, banquier, *trésorier;* Thouronde, éleveur, *trésorier-adjoint;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, ancien maire d'Avranches et Fontaine (Ludovic), *vice-présidents;* Basire (Elphège), Letréguilly et Fontenier, *secrétaires;* Loiseau, *trésorier;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg.—Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le Maire de Cherbourg; *président honoraire :* M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire; *président :* M. Léon Hainneville; *vice-président :* M. Aimé Legranché, ancien élève de l'école polytechnique; *vice-présidents cantonaux :* MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu; *secrétaire :* M. J. Folliot, agriculteur; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✻, *président;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✻, conseiller municipal, *vice-présidents :* A. Delaunay, ancien avoué, juge-suppléant, *secrétaire général;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, *secrétaire;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président;* Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents;* Josset, *secrétaire;* de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier;* Lemoine, *bibliothécaire. — Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; Gérard (François), pour le Teilleul; Dument, architecte à Mortain; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire;* lieutenant-colonel Guérin O ✻, *président;* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents;* Lemarquand, *secrétaire;* Vasselier, *bibliothécaire;* Giot, *trésorier;* Leduc, *trésorier honoraire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Raulline, maire de Remilly-sur-Lozon. — *Percy*, Blouët ✻, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, maire de Saint-Jean-de-Daye.—*Saint-Lo*, Robin, père, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✻, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey. — *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole. — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✻, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont, agriculteur à Tourlaville. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture.— *Octeville*, Lesage, conseiller d'arrondissement —*Les Pieux*, Bonamy, maire — *Saint-Pierre-Eglise*, Touzard. maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. —*Bréhal*, MM. Roger, conseiller d'arrondissement, à Bourey. — *Cerisy-la-Salle*, Savary, conseiller général, à Montpinchon. — *Coutances*, Boissel-Dombreval ✻, conseiller municipal.—*Gavray*, Lecoupé (Marcel).— *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosses. — *Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.— *Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton.* MM. N... — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin (Zéphirin).— *Mortain*, Le Bigot, notaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général.— *Sourdeval*, Labiche (Paul), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. N... — *Bricquebec*, Sébire, Amencia. — *Montebourg*, Lecouffet. — *Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement. — *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lebouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

Percy. — MM. Loyer, juge de paix, à Beslon, *président :* Canuet, maire de Villebaudon, Lemonnier, maire de Montbray, *vice-prési-*

dents ; Dubosc(, notaire, à Percy, *trésorier ;* Henri Grente, propriétaire, à Percy, *secrétaire.*

TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Jules Pommier, conseiller général, *président ;* Dufour, maire de Torigni-sur-Vire, Tabard (Tranquille), propriétaire, *vice-présidents ;* Jouet-Lacontrie, adjoint, *secrétaire ;* Lainé (Emile), propriétaire, à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

BRÉCEY.—M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY.—M. Raulin, agriculteur, à Juilley, *président.*

LA HAYE-PESNEL.—M. Fontaine, conseiller général, notaire, à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de La Lucerne, 1er *vice-président* ; Rosselin, maire de Beauchamps, 2e *vice-président ;* Polley, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON — M. Octave Lechevallier, propriétaire, à Tanis, *président.*

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES. — M. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU. — M. Tétrel ✱, conseiller général, maire de Villedieu, *président.*

BRÉHAL.—MM. Lemare, député, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* N..., *trésorier.*

GAVRAY. — MM. Piel-Ferronnière, conseiller général, maire de Mesnil-Amand, *président ;* Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclerc (Edmond) propriétaire, à Gavray, *vice-présidents ;* Coueffin (Amand), propriétaire, à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire, à Gavray, *vice-secrétaire ;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de La Martinière ✱, *président:* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

CERISY-LA-SALLE. — MM. Savary, conseiller général, *président ;* Lebrun (Louis), *vice-président ;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire ;* Tréhet, *trésorier.*

PÉRIERS.— MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président ;* Pican, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier.*

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Dudézert ✱, conseiller général, juge au Tribunal de la Seine, *président ;* Lemoine, ancien professeur au lycée, 1er *vice-président* ; Jules Jehenne, conseiller d'arrondissement, 2e *vice-président ;* Tanqueray (Almire), *secrétaire ;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint ;* Lecuir, propriétaire, *trésorier ;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint.*

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, adjoint, *secrétaire.*

ISIGNY.— MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur ;* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président :* Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à La Mancellière, *vice-présidents ;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier.*

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire ;* Lefresne (Alfred), *président ;* Lucas et Dupont, *vice-présidents ;* Alexandre, *secrétaire ;* N..., *trésorier.*

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. de la Gorse, *président ;* Cirou (Richard), ancien juge de paix, *secrétaire :* Alix Courboy et Maillard, *vice-présidents ;* Legrand, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur ;* d'Aisy ✻, *président ;* Louvel (Constant) ✻, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire :* Lemardelé et Blouet (Romain), conservateur du jardin des plantes, horticulteur, *secrétaires-adjoints ;* Lemardeley (Emile), *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Desdouitils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société.—Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du Bureau pour 1896.— Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4 — *Vice-président :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8 ; *Conseillers d'administration* : MM. Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62 ; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26 ; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, rue Montebello, 56.—*Trésorier :* M. Orange, agent comptable de la marine, retraité, rue Bonhomme, 38 — *Secrétaire :* M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints :* MM. Macé, (Adrien), négociant, rue de la Duchée ; Thommin, commis de la Marine, rue Cachin — *Bibliothécaire :* M. Noyon, rue de la Marine. — *Bibliothécaire-adjoint :* M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes.—Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président ;* Havard, maître principal au port, retraité, *vice-président ;* Paysant ✻, maître au port, retraité, Lecarpentier, avocat, *rapporteur.* — Lemagnent, horticulteur ; Maillard, négociant. — Cultures d'agrément : MM. N..., *président* ; Nicollet O. I., professeur en

retraite, *vice-président* ; Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée ; Robine, ancien avoué ; Point, propriétaire, à Tourlaville ; Legrin, avocat, *rapporteur*.

Comité de rédaction. —MM. N..., *président ;* Dutot O. A., *secrétaire* ; les membres du bureau.—MM. Corbière O. A., Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux. — Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny ✻, *président ;* Laurent, *vice-président* ; Lesouef, *secrétaire ;* Prioult, *trésorier ;* Félix, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire ;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vice-présidents honoraires ;* Delaporte, *président ;* Ganier-Hauteville, *vice-président ;* Lebigot, *secrétaire ;* Durand, *secrétaire-adjoint ;* Lebigot, notaire, *trésorier ;* Lemoine, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Préfet et le Maire de Carentan, *présidents d'honneur ;* Gouville (Gustave), *président ;* le docteur Artu, Doucet (Louis), *vice-présidents ;* Gosselin (Frédéric), *trésorier ;* Duval (Alfred), *bibliothécaire ;* Enquebec, *archiviste ;* Renouf (Léonor), *1er secrétaire ;* N..., *2e secrétaire ;* Besnard (Frédéric), Hervieu (Louis) ; Lebas (Paul), Guillotte (Louis), *administrateurs*.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, le Maire de Valognes et le député de l'arrondissement, *présidents d'honneur ;* Le Bouteiller, *président ;* Crosville, *secrétaire ;* Baudeu, *vice-secrétaire ;* Leconte, *trésorier ;* Crosville, *bibliothécaire ;* Lechevalier, Bohn, Delangle, *administrateurs*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS

DE SAINT-LO

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney ✻, ✻, *inspecteur général*, au château de La Perrelle, par Pont-Audemer ; Chambry ✻, O ✻, *directeur ;* Clauzel, *sous-directeur ;* Lemoyne, *surveillant de 1re classe ;* Marceron et de Pierre, *surveillants ;* Manoury, O ✻, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits, Beaumont, Les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bric-

quebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire, Barneville-sur-Mer, Ducey, Brécey, Tessy-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt, Pontorson, Couville, Lessay.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont, Saint-Sever.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Poirson O ✻, préfet de la Manche ; *président :* Henri Regnouf de Vains ; *vice-président :* Dumalle ✻, commandant du dépôt de remonte ; *secrétaire :* Damecourt ; *trésorier :* Bosq.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président ;* G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents ;* A. Trocheris, *secrétaire ;* Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président ;* Gaultier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président ;* Loiseau, *trésorier ;* Lenoir et Desdouitils, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le Vte de Tocqueville O✻, *président ;* Châtellier, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Tétrel, conseiller général, *président ;* Lefresne conseiller général, *vice-président ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE JULLOUVILLE.

MM. Cauville, *président ;* de Boisroger, Lorin, de Tonge.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE PORTBAIL

MM. de la Groudière, *président ;* Boscage, *vice-président ;* Boscan, Léon.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan; Manoury (Edouard) et Saint (Emmanuel-Victor), à Saint-Lo; Canu (Georges-Edouard), à Torigni-sur-Vire; Lebrun Octave), à Percy; Raux (Frédéric), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre), à Avranches; Olivier (Pierre-Edouard), à Granville; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson; Olivier (Louis), à Granville; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville; Leplanquais, à La Haye-Pesnel; Lainé, à Brécey.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg; Bréard (Joseph), à Cherbourg; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg et Carré, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvain (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits; Letanneur (Charles-Jean-Désiré), à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Laffite, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquant (Auguste), à Valognes; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes; Davenet, à Sainte-Mère-Eglise.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.— MM. Mauger (Léon), *président;* Hainneville (Léon), *vice-président;* Lepont; Langlois (Alexandre), *trésorier;* Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Postel (Charles), Cottel (Pierre), *membres.*

Granville. — MM. Riotteau, *président;* Langlois, *vice-président;* J. Pannier, Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.), Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gurney, consul d'Angleterre; Haag, vice-consul d'Angleterre; Hainneville, agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique; Postel (Emile), vice-consul de Russie; Postel (Emile),

vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; X...., consul de Belgique ; Flamary, vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas ; Postel (Charles), consul du Mexique ; Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levatois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Pharmacopoulos, consul de Grèce ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville. — MM. N .., vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygouf, Rauline, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemelletier, à Carentan ; Duval, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Lehallais, Vidal, à Percy ; Vanhaecke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, à Torigni-sur-Vire.

Officier de santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Pécherit, à Saint-Jean-de-Daye.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Simon, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Lecannu, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Hébert, à Saint-Jean-de-Daye ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur-Vire.

Sages-Femmes.

MMmes Aubrais (veuve Damemme), Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Beaurepaire, Boulland, à Carentan ; Lemieux, (femme Poterie) à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à Saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme

Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier (veuve Hervieu), à Marigny ; Lecarpentier (femme Butor), à Tessy-sur-Vire.

Dentiste.

Mme Bourdain (veuve Martin) à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Hodoul, Isabel, Héon, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tison, à Ducey ; Benoît, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Lavat, à Granville ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, Sizaret, à Pontorson ; Ameline, Legros, à Saint-James ; Papillon, à Sartilly ; Debroize-Fremond, Le Do, à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Pinel (Charles-Louis), Lanos, Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Gaspard, à Ducey ; Delamarre, Dubos, Jolivet, Requier-Desjardins, à Granville ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Gralland, Delabroize (Alfred), à Pontorson ; Lebeurrier, Gilbert, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-Femmes.

MMmes Bonjon (Marguerite), Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Houtoux (femme Krien), Godin (femme Bouroul), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Le Bled, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Vauvray, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Romilly, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, à Cherbourg ; Lambert, aux Pieux.

Officiers de santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise.

Sages-femmes.

MMmes Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), à Cherbourg ; Lecens (Lucie), à Saint-Pierre-Eglise ; Larue (Elisa), à Cherbourg.

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-médecins.

MM. Dudouyt, Fauvel, Laisney, Leconte, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, Deschamps, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lefèvre, Lemaître, Leroux, à Périers ; Betailloulouux, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, à Gavray.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye ; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Lemière, à Coutances.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Duval, à Hambye ; Chanteux, Desrez, à La Haye-du-Puits ; Fontaine, à Montmartin-sur-Mer ; Gilles, Leconte, Rouland, à Périers.

Sages-Femmes.

MMmes Calypso, à Blainville ; Villain (Marie) (femme Hervieu), à Cerisy-la-Salle ; Regnault (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Hambye ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances.

Dentiste.

Venturini, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, de Lahoussaye, Legendre et Tabourel, à Mortain ; Petit, à Barenton ; Mauger-Lavente, à Ger ; Couette, à Juvigny ; Mâlon, à Le Teilleul ; Fauchon, Hamon, Hantraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Breillot, Enguehard, Lemaignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Boulard, Delaunay, à Mortain ; Lemonnier, à Barenton ; Couette, à Juvigny ; Hamel, à Le Teilleul ; Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lechapelais, à Saint-Pois ; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-Femmes.

MMmes Vieillard (femme Jehanne), à Mortain ; Robbe, à Barenton ; Gendron (femme Normand), à Buais ; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny ; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul ; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley ; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Debains, Le Bouteiller, Leneveu, Moissy, à Valognes ; Leterrier, à Barfleur ; Langevin, Gillé, à Bricquebec ; Le Gruel, Viel, à Picauville ; Le Goupils, à Sainte-Marie-du-Mont ; Saint-Cyr-

de Montlaur, à Barneville ; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise ; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Menard, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevielle, Faucon, à Montebourg ; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Roland, Damecour, Mauduit, à Valognes ; Delamer, à Barfleur ; Vastel, Lepetit, à Bricquebec ; Rippert, Saillard, à Montebourg ; Sadot, à Picauville ; Doullys, à Sainte-Mère-Eglise ; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Merlhe, à Portbail ; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont.

Sages-Femmes.

MMmes Gaucher, à Valognes ; Laurent, à Bricquebec ; Corduan, à Besneville.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES.

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg. — MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville.— MM. Bureau, maire, *président ;* le colonel du 2e régiment d'infanterie, commandant d'armes ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benoît, délégué du Conseil municipal ; N. ., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, *président* ; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; le commissaire de l'inscription maritime ; Menard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE & DE TIR

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo.— M. Lefèvre, route de Villedieu.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des chapeliers

Les Enfants de Cherbourg. — M. Ricard, capitaine d'infanterie, en retraite, 63, rue du Val-de-Saire.

La Patriote, à Cherbourg.— M. Le Monnier, rues Grande-Rue et Boël-Meslin.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo.— M. Dussaux, rue Henri-Amiard.

Société de Tir de Carentan. — M. Laumailler, architecte.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène), docteur-médecin.

Société de Tir de Périers.— M. Pican, percepteur à Périers.

Société mixte de Tir de Cherbourg.— M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société mixte de Tir de Coutances.— M. Le Jolivet, avoué à Coutances.

La Créançaise, à Créances. — M. Regnault, percepteur à Bernay (Sarthe).

La Fraternelle de Périers. M. N...

La Sentinelle, à Ducey.— M. Belloir, propriétaire.

La Patrie, à Granville.— M. J. Goachet, imprimeur à Granville.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer.— M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb.— M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Legent, négociant, adjoint au Maire.

Les Flobertistes du canton de Barneville.—M. Denis, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey.— M. Fontaine.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

70e ANNÉE. — 1898

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCVIII

PRÉFACE

M. Léopold DELISLE a encore honoré notre *Annuaire de 1898* de sa précieuse collaboration. Il présente dans les *Actes relatifs aux abbayes et à divers établissements de Basse-Normandie* des données précises se rapportant à l'administration de nos anciens monastères aux XIVe, XVe et XVIe siècles et aux faits et gestes de certains abbés.

M. Emile TRAVERS offre une curieuse étude sur l'étymologie de certains termes du patois normand et notamment sur le mot *Darier* par lequel on désigne, dans le Bessin, le valet qui va traire les vaches dans les herbages.

Les origines d'une partie des grèves ou pâturages de Brévands font l'objet d'une notice dans laquelle M. LORIN, en relatant les diverses phases par lesquelles est passée une demande en concession de lais et relais de mer introduite au siècle dernier par le marquis de Courcy, a eu l'occasion de citer d'intéressants documents établissant le droit public d'alors en pareille matière.

Avec *La Pétellerie* et *Le Port Cavelande,* M. Lépingard clôt la série de ses études sur les *Villages des environs de Saint-Lo.* La mine des documents à explorer aux archives départementales est encore riche et l'infatigable chercheur saura bien, espérons-le, y découvrir de nouveaux trésors.

Comme les années précédentes, nous adressons nos sincères remerciements à nos dévoués collaborateurs.

L'Editeur.

Saint-Lo, février 1898.

Janvier 1898.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.	
Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 28.		Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 30.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 29.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 28.		Pleine Lune le 4. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 27.	
1 sam.	CIRCONCISION.	1 mar.	s. Ignace.	1 mar.	s. Aubin, év.	1 ven.	s. Hugues.	1 D.	*ss. Jacq et Ph*	1 mer.	*Quat.-Temps.*
2 D.	s. Basile.	2 mer.	PURIFICATION.	2 mer.	*Quat. Temps.*	2 sam.	s. Franç. P.	2 lund.	s. Athanase.	2 jeud.	s[e] Emilie.
3 lund.	s[e] Geneviève.	3 jeud.	s. Blaise, év.	3 jeud.	s. simplice.	3 D.	RAMEAUX.	3 mar.	*Inv. s[e] Croix*	3 ven.	s[e] Clotilde.
4 mar.	s. Rigobert.	4 ven.	s. Gilbert.	4 ven.	s. Casimir.	4 lun.	s. Richard.	4 mer.	s[e] Monique.	4 sam.	s Optat.
5 mer.	s[e] Amelie.	5 sam.	s[e] Agathe.	5 sam.	s. Théophile.	5 mar.	s. Vincent F.	5 jeud.	s. Pie V.	5 D.	TRINITÉ.
6 jeud.	EPIPHANIE.	6 D.	SEPTUAGÉSIME.	6 D.	REMINISCERE.	6 mer.	s. Célestin.	6 ven.	s. Jean P. L.	6 lund.	s. Fortuné.
7 ven.	s[e] Mélanie.	7 lund.	s[e] Dorothée.	7 lund.	s[e] Colette.	7 jeud.	s. Clotaire.	7 sam.	s. Stanislas-K	7 mar.	s[e] Valérie.
8 sam.	s. Lucien, m.	8 mar.	s. Fidèle.	8 mar.	s[e] Véronique.	8 ven.	*Vendr. saint.*	8 D.	s. Désiré.	8 mer.	s. Médard.
9 D.	s. Marcellin.	9 mer.	s. Jean de M.	9 mer.	s[e] Françoise.	9 sam.	s. Albert.	9 lund.	s. Grégoire.	9 jeud.	FÊTE-DIEU.
10 lund.	s. Paul, 1er er.	10 eud.	ste Apoline.	10 jeud	s. Euloge.	10 D.	PAQUES.	10 mar.	s. Antonin.	10 ven.	s. Landry.
11 mar.	s. Théodose.	11 ven.	s[e] Scholastiq.	11 ven.	s. Marius.	11 lund.	*Férié.*	11 mer.	s. Mamert.	11 sam.	s. Barnabé, a.
12 mer.	s. Arcade, m.	12 sam.	s. Adolphe.	12 sam.	ste Euphrasie	12 mar.	s. Jules.	12 jeud.	s. Achille.	12 D.	s. Guy.
13 jeud.	*Bapt. de N.-S.*	13 D.	SEXAGÉSIME.	13 D.	OCULI.	13 mer.	s[e] Marie E.	13 ven.	s. Servais.	13 lund.	s. Rufin.
14 ven.	s. Hilaire, év.	14 lund.	ste Eulalie.	14 lund.	s. Zacharie.	14 jeud.	s. Fulbert.	14 sam.	s. Boniface.	14 mar.	s. Modeste.
15 sam.	s. Maur.	15 mar.	s. Enogat.	15 mar.	s. Cyriaq. m.	15 ven.	s[e] Lia.	15 D.	s[e] Denise.	15 mer.	s. Aubert.
16 D.	s. Marcel.	16 mer.	s. Faustin, m	16 mer.	s. Patrice.	16 sam.	s. Tiburce.	16 lund.	*Rogations.*	16 jeud.	s. Ferdinand.
17 lund.	s. Antoine.	17 jeud.	ste Julienne.	17 jeud	s. Alexandre.	17 D.	QUASIMODO.	17 mar.	s. Honoré.	17 ven.	s. Maximin.
18 mar.	s. Prisca.	18 ven.	s. Théodule	18 ven.	s. Joseph.	18 lund.	s[e] Anastasie.	18 mer.	s. Pascal B.	18 sam.	s. Florentin.
19 mer.	s. Sulpice.	19 sam.	s. Siméon.	19 sam.	s. Joachim.	19 mar.	s. Anicet.	19 jeud.	ASCENSION.	19 D.	s. Gervais, m
20 jeud.	s. Sébastien.	20 D.	QUINQUAGÉSIM.	20 D.	LÆTARE.	20 mer.	s. Théodore.	20 ven.	s. Venant, m.	20 lund.	s. Silvère. *Eté*
21 ven.	ste Agnès.	21 lund.	s. Gabin, m.	21 lund.	s[e] Léa.	21 jeud.	s. Anselme.	21 sam.	s. Yves.	21 mar.	s. Raoul.
22 sam.	s. Vincent, m.	22 mar.	s. Sylvain.	22 mar.	s. Victorien.	22 ven.	s. Léonide.	22 D.	s. Bernardin.	22 mer.	s. Alban.
23 D.	s. Raymond.	23 mer.	*Les Cendres.*	23 mer.	s. Timothée.	23 sam.	s. Georges.	23 lund.	s[e] Giselle.	23 jeud.	s. Félix de V.
24 lund.	s. Babylas.	24 jeud	s. Gérard.	24 jeud.	s. Emmanuel	24 D.	s. Gaston.	24 mar.	s Emile.	24 ven.	s. *Jean-Bapt.*
25 mar.	C. S. Paul	25 ven.	s. Mathias.	25 ven.	*Annonciation*	25 lund.	s. Ludovic.	25 mer	s. Didier.	25 sam.	s. Prosper.
26 mer.	s[e] Paule.	26 sam.	s. Léandre.	26 sam.	ste Lydie.	26 mar.	ss. Clet et M.	26 jeud.	s. Philippe.	26 D.	s. David.
27 jeud.	s. Julien, év.	27 D.	QUADRAGÉSIME	27 D.	PASSION.	27 mer.	s. Frédéric.	27 ven.	s. Urbain.	27 lund.	s. Crescent.
28 ven.	s. Charlem.	28 lund.	s[e] Honorine.	28 lund.	s. Nector.	28 jeud.	s. Aimé, év.	28 sam.	s. Olivier.	28 mar.	s. Irénée.
29 sam.	s. François.			29 mar.	s. Eustase.	29 ven.	s. Robert.	29 D.	PENTECOTE.	29 mer.	*ss Pier. et Paul*
30 D.	s[e] Bathilde.			30 mer.	s. Amédée.	30 sam.	ste. Isabelle	30 lund.	*Férié.*	30 jeud.	s[e] Emilienne.
31 lund.	s[e] Marcelle.			31 jeud.	s. Benjamin.			31 mar.	s. Pétronille.		

N. d'Or, 18. Epacte, VII. Cycle solaire 3. Ind. R. 11. L. d. B.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 10. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 26.		Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 24. Pleine Lune le 31.		Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 23. Pleine Lune le 29.		Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 15. Premier Quartier le 22. Pleine Lune le 29.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 28.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 27.	
1 ven.	s. Martial.	1 lund.	s. Pierre-ès-l.	1 jeud.	ss. Leu et G.	1 sam.	s. Rémi, év.	1 mar.	TOUSSAINT.	1 jeud.	s. Eloi.
2 sam.	V. de la ste V.	2 mar.	s. Alph. de L.	2 ven.	s. Lazare.	2 *D.*	ss. Anges gar.	2 mer.	*Les Morts.*	2 ven.	ste Aurélie.
3 *D.*	s. Anatole.	3 mer.	s. Geoffroy.	3 sam.	s. Grégoire.	3 lund.	s. Fauste.	3 jeud.	s. Hubert.	3 sam.	s. Franç. Xav
4 lund.	s. Berthe.	4 jeud.	s. Dominique.	4 *D.*	ste Rosalie, v.	4 mar.	s. Franç. d'A.	4 ven.	s. Charl. Bor.	4 *D.*	ste Barbe, m.
5 mar.	se Zoé.	5 ven.	s. Abel.	5 lund.	s. Bertin.	5 mer.	s. Constant.	5 sam.	s. Théotime.	5 lund.	s. Sabas.
6 mer.	se Colombe	6 sam.	Tra. de N. S.	6 mar.	s. Onesiphore	6 jeud	s. Arthur.	6 *D.*	s. Léonard, c.	6 mar.	s. Nicolas, év.
7 jeud.	se Aubierge.	7 *D.*	s. Gaëtan, c.	7 mer.	s. Cloud, c.	7 ven.	s. Serge.	7 lund.	s. Ernest.	7 mer.	s. Ambroise.
8 ven.	se Virginie.	8 lund.	s. Justin, mar	8 jeud.	NATIVITÉ.	8 sam.	se Brigitte.	8 mar.	s. Godfroy.	8 jeud.	IMM. CONCEPT.
9 sam.	s Cyrille, m.	9 mar.	s. Samuel.	9 ven.	s. Omer.	9 *D.*	s. Denys, m.	9 mer.	s. Mathurin.	9 ven.	se Léocadie.
10 *D.*	se Félicité.	10 mer.	s. Laurent, m.	10 sam.	se Pulchérie.	10 lund.	s. Paulin.	10 jeud.	s. Juste.	10 sam.	se Julie.
11 lund.	s. Norbert.	11 jeud.	se Suzanne.	11 *D.*	s. Hyacinthe.	11 mar.	s. Quirin.	11 ven.	s. Martin, év.	11 *D.*	s. Daniel.
12 mar	s. Gualbert.	12 ven.	ste Claire, v.	12 lund	s. Séraphin.	12 mer.	s. Wilfrid, é.	12 sam.	s. René.	12 lund.	ste Constance
13 mer.	s. Eugène.	13 sam	s. Hippol. *vj.*	13 mar.	s. Maurille	13 jeud.	s. Edouard, c.	13 *D.*	s. Brice.	13 mar.	ste Lucie, v.m
14 jeud.	FÊTE NATIONle	14 *D.*	s. Eusèbe.	14 mer	Ex. de la S. C.	14 ven.	s. Caliste, p.	14 lund.	s. Philomène	14 mer.	*Quat.-Temps.*
15 ven.	s. Henri, em.	15 lund.	ASSOMPTION	15 jeud.	s. Nicomède.	15 sam.	ste Thérèse, v.	15 mar.	se Eugénie.	15 jeud.	s. Nicaise.
16 sam.	s. Hélier, m.	16 mar.	s. Roch.	16 ven.	s. Lambert.	16 *D.*	s. Léopold.	16 mer.	s. Edme.	16 ven.	se Adelaïde.
17 *D.*	s. Alexis, c.	17 mer.	s. Septime.	17 sam	se Sophie.	17 lund.	se Edwige.	17 jeud.	s. Agnan.	17 sam.	s. Olympe.
18 lund.	s. Camille, c.	18 jeud.	ste Hélène.	18 *D.*	s. Janvier.	18 mar.	*s. Luc, évan.*	18 ven.	s. Eudes.	18 *D.*	s. Gatien.
19 mar.	s. Vinc. de P.	19 ven.	s. Flavien.	19 lund.	s. Eustache.	19 mer.	s. Savinien.	19 sam.	ste Elisab. R.	19 lund.	s. Timoléon.
20 mer.	ste Marguerit.	20 sam.	s. Bernard, a.	20 mar.	s. Mathieu.	20 jeud.	s. Aurélien.	20 *D.*	s. Edmond.	20 mar.	se Philogone.
21 jeud.	s. Victor.	21 *D.*	ste Jeanne.	21 mer.	*Quat.-Temps.*	21 ven.	se Céline.	21 lund.	Prés. de la V.	21 mer.	*s. Thomas.*
22 ven.	ste Marie-M.	22 lund.	s. Symphor.	22 jeud.	s. Maurice.	22 sam.	s. Modéran.	22 mar.	ste Cécile, v.	22 jeud.	s. Honorat.
23 sam.	s. Apollinaire	23 mar.	se Sidonie.	23 ven.	s. Lin, p.	23 *D.*	s. Hilarion.	23 mer.	s. Clém. I, p.	23 ven.	ste Victoire.
24 *D.*	se Christine.	24 mer.	*s. Barthélemy*	24 sam.	s. Andoche.	24 lund.	s. Magloire, é.	24 jeud.	se Flora.	24 sam.	se Irmine. *vj*
25 lund.	s. Christophe	25 jeud.	s. Louis, r de F	25 *D.*	s. Firmin.	25 mar.	ss. Crépin et C	25 ven.	ste Cather., v.	25 *D.*	NOEL.
26 mar.	ste Anne.	26 ven.	s. Privat.	26 lund.	ste Justine.	26 mer.	s. Evariste.	26 sam.	se Delphine.	26 lund.	s. Etienne, R.
27 mer.	se Natalie.	27 sam	s. Césaire, é.	27 mar.	s. Cosme.	27 jeud.	s. Abraham.	27 *D.*	AVENT.	27 mar.	*s. Jean, évan.*
28 jeud.	s. Samson.	28 *D*	s. Augustin, é.	28 mer.	s. Wenceslas.	28 ven.	s. Alfred.	28 lund.	s. Séverin.	28 mer.	ss. Innocents
29 ven.	ste Marthe, v.	29 lund.	s. Médéric.	29 jeud.	*s. Michel*, arc.	29 sam.	s. Donat.	29 mar.	s. Sosthène.	29 jeud.	ste Eléonore.
30 sam.	ss. Abdon et S	30 mar.	s. Fiacre.	30 ven.	s. Jérôme E.	30 *D.*	s. Arsène.	30 mer.	*s. André, ap.*	30 ven.	s. Roger.
31 *D.*	s. Germain.	31 mer.	s. Aristide.			31 lund.	s. Narcisse, é.			31 sam.	s. Sylvestre.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS

ACTES

RELATIFS

AUX ABBAYES

ET A

DIVERS ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

de Basse-Normandie

conservés dans les Collections de Gaignières.

L'*Annuaire de la Manche*, dans le volume de 1893, contient l'analyse d'un assez grand nombre de pièces originales relatives aux evêques de Coutances et d'Avranches, tirées des collections de Roger de Gaignières. Comme suite à ce premier recueil, je me propose aujourd'hui d'extraire des mêmes collections les actes qui se rapportent aux abbayes et à d'autres établissements ecclésiastiques situés dans les limites du département de la Manche. Tous ces actes sont compris dans les volumes qui forment à la Bibliothèque nationale les nos 20899-20917 du fonds français.

La plupart des textes dont l'analyse va suivre fournissent des données précises sur la succession des abbés qui ont administré nos anciens monastères du XIVe au XVIe siècle et sur la perception des revenus que les fondateurs avaient assignés à ces maisons sur divers domaines. Plusieurs font allusion aux calamités qui ruinèrent notre malheureux pays pendant la guerre de Cent ans. Le dossier de l'abbaye du Mont-Saint-Michel est particulièrement curieux. Il renferme une longue série de documents sur le concours actif que l'abbé Robert Jolivet donna au gouvernement anglais à l'époque même où le Mont-Saint-Michel affirmait si héroïquement sa fidélité à la cause nationale. Il y a là un supplément d'informations au recueil si précieux et si abondant que notre regretté Siméon Luce a publié sous le titre de *Chronique du Mont-Saint-Michel* (1343-1468). Je profite de l'occasion pour recommander à mes

compatriotes l'étude des deux volumes de cet ouvrage (1), le meilleur à consulter si l'on veut se rendre un compte exact de l'état de la Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise, de 1418 à 1450.

Abbaye de Blanchelande.

L'abbé de Blanchelande reçoit de Jean Morel, vicomte et receveur de la vicomté de Valognes, 14 s. t. pour la dîme du moulin de Vaudreville. — 20 octobre 1406.

(Ms. fr. 20900, n° 70.)

Autre quittance donnée pour la même dîme par l'abbé à Pierre de La Roque, vicomte de Valognes.—26 décembre 1416.

(*Ibid.*, n° 71.)

Henri VI, roi d'Angleterre, accorde à l'abbé et au couvent de Blanchelande un délai d'un an pour bailler l'aveu et le dénombrement du temporel de leur abbaye.—16 août 1447, à Mantes.

(*Ibid.* n° 72.)

Pierre, abbé de Saint-Nicolas de Blanchelande, reçoit de Helix Karuel, commis à l'exercice de la vicomté de Carentan, la rente de 100 s. t. que l'abbaye avait à prendre sur le comptoir du roi. — 4 novembre 1480.

(*Ibid.* n° 73.)

Prieuré de Saint-Georges-de-Bohon.

Frère Helix, prieur de Saint-Georges-de-Bohon, reçoit de Robert Biote, vicomte de Carentan, une rente de 18 quartiers de froment qu'il avait à prendre sur la recette du roi à Carentan. — 26 juin 1439.

(Fr. 20914, n° 97.)

Abbaye de Cerisy.

Jean, abbé de Cerisy, reçoit de maître Thomas de Tyllye, receveur des aides en la ville et vicomté de Bayeux, la somme de 10 livres pour le sixième du produit de l'imposition de 12 deniers par livre levée à Cerisy, que le roi avait abandonné à l'abbaye. — 6 septembre 1366.

(Fr. 20901, n° 30.)

(1) Ces deux volumes ont été publiés en 1878 et en 1883; ils font partie de la collection de la Société des anciens textes français.

« Jouen, » abbé de Cerisy, donne quittance d'une somme de 96 l. 3 s. 10 d. obole parisis, pour la dîme que l'abbaye avait droit de prendre sur les produits de la forêt de Lions. — 16 janvier 1368 (n. st.).

(*Ibid.* n° 31.)

Quittances de sommes reçues pour la même dîme par l'abbé Jean. — 14 juin 1373, 4 juin 1374, 13 mars 1378 et 12 janvier 1381, (n. st.).

(Fr. 20913, n°s 115-117 et 20901, n° 35.)

Le roi Charles V donne aux religieux de Saint-Vigor de Cerisy deux deniers de l'imposition de douze deniers pour livre ayant cours en leur ville de Cerisy. Afin d'obtenir cette faveur, les religieux avaient fait valoir que, « pour cause des guerres qui ont esté ou pays, il ont fait grans mises et despens pour la fortifficacion de leur eglise, et pour aider à la garder ont fait grans emprumps, dont il sont tenus à pluseurs personnes, et encore de present et neccessairement leur fauct faire grans mises et despens tant pour la fortifficacion d'icelle eglise de Saint Vigor que pour aidier à la garder. » — 29 avril 1371.

(Fr. 20901, n° 32.)

Renouvellement par le roi Charles V de l'octroi fait à l'abbaye de Cerisy de deux deniers de l'imposition de douze deniers par livre levée à Cerisy. Cette faveur est accordée en considération des « grans fraiz, missions et despens que noz bien amez les religieux abbé et couvent de l'eglise de Saint Vigor de Cerisy ont euz à supporter et encores ont à soustenir pour la fortificacion, garde et deffense de leur ditte eglise, et que en ycelle eglise les habitans de leur ville de Cerisy et du païs d'environ ont acoustumé mettre leurs biens a sauveté et retraire leurs corps en cas de neccessité et toutes foiz qu'il leur plaist. » — 1er juillet 1372.

(*Ibid.* n° 34.)

Autre renouvellement de l'octroi fait à l'abbaye de Cerisy de deux deniers de l'imposition de douze deniers par livre levée à Cerisy. — 2 avril 1373 (n. st.).

(*Ibid.* n° 33.)

Neuf quittances de sommes payées à l'abbaye de Cerisi pour les rentes qu'elle avait à prendre sur le domaine de la vicomté de Bayeux. Ces quittances sont rédigées au nom des abbés dont les noms suivent, aux dates ci-dessous indiquées ; elles portent dans le ms. français 20901 les cotes marquées entre parenthèses :

Estot. 27 janvier 1386, n. st. (n° 36.) — Le dossier *Estouteville* du Cabinet des titres renferme un acte du 28 septembre 1382, dans lequel est mentionné « Estoudus de Estoutevilla, in jure canonico licenciatus, abbas de Cheriseyo, ac scolaris, actu studens in facultate decretorum. »

Robert. 31 mai 1392 (n° 39.) — Cette quittance mentionne la dîme « des ventes des forestz du Bur le Roy, des amendes et explois du pasnage et herbage d'icelles forestz, des couppeaulx et volleines, avec les terres du Tronquay et des Mares jouxte le Vernay. »

Anonyme. 11 juin 1427 (n° 45.)

Noel Huis. 9 février 1437, n. st. (n° 48.)

Noel Huis. 30 avril 1445 (n° 49.)

Richard Sabine. 7 février 1447, n. st. (n° 50.)

Richard Sabine. 19 février 1471, n. st. (n° 51.)

Laurent. 18 juillet 1474 (n° 52.)

Laurent. 15 septembre 1497 (n° 54.)

Quittance d'une somme de 50 l. t. payée à Robert, abbé de Cerisy, à valoir sur la somme de 300 l. t. que le roi avait donnée pour être employée aux réparations de l'abbaye et qui devait être prise sur « une vente de bois seant es forestz du Bur le Roy, ou buisson du Tronquay, eu lieu dit la Ransonnière. » — 4 novembre 1396.

(Fr. 20901, n° 40.)

Simon, abbé de Saint-Vigor de Cerisy, reçoit de Nicolas Marie, vicomte de Coutances, une somme de 15 l. 5 s. 9 d. et obole tournois, pour la dîme de la ferme de la prévôté de Gavray et des produits de la forêt du dit lieu. — 5 septembre 1388.

(*Ibid.* n° 37.)

Autres quittances de sommes reçues pour la même dîme par les abbés Jean (6 août 1397) et Thomas (12 janvier 1403, n. st.)

(*Ibid.* n°s 41 et 43.)

Quittance de sommes payées à l'abbé de Cerisy par Robert Blondel, vicomte de Valognes, pour la dîme des vaqueries, des exploits et herbages de la forêt de Brix et de Montebourg, et des ventes des forêts de Brix, c'est à savoir « Valoignes, Montebourg, La Haie Jouhan, Boutelon, Digoville et Varenguelon. » — 28 mai 1402.

(*Ibid.* n° 42.)

Quittance de somme payée à l'abbé Thomas par Pierre de La Roque, vicomte de Valognes. — 23 janvier 1417 (n. st.).

(*Ibid.* n° 44.)

Quittance de sommes payées à Jean, abbé de Saint-Vigor de Cerisy, par Thomas de Clamorgan, écuyer, vicomte de Valognes. Sont cités : les vaqueries, le bois de Montebourg, le moulin de Quiquenpoist, les essarts du Rabbey, les moulins de Valognes, les forêts de Brix, les verderies de Valognes et de Cherbourg. — 9 février 1433 (n. st.).

(*Ibid.* n° 47.)

Jean de Gomont, recteur de l'Université de Paris, atteste que Jean, abbé de Cerisy, suit assiduement depuis deux ans les cours de maître Robert Poirier, maître en théologie, et qu'il doit jouir des franchises accordées aux écoliers de l'Université. — 4 juin 1429.

(*Ibid.* n° 46.)

Aveu rendu au roi par Laurent, abbé de Saint-Vigor de Cerisy. — 3 juillet 1484.

(*Ibid.* n° 53.)

Quittance de Marin du Mouchel, religieux de Saint-Vigor de Cerisy, vicaire général en cette abbaye de monseigneur l'évêque de Séez [Claude de Husson], commendataire perpétuel d'icelle abbaye. — 22 février 1509 (n. st.).

(*Ibid.* n° 55.)

Jaques de Silly, protonotaire du Saint Siège et commendataire du monastère de l'abbaye de Cerisy, recoit 32 l. 10 s. t., valeur de la moitié de 10 muids de vin de modiation qu'il avait droit de prendre annuellement sur la recette de la vicomté de l'eau de Rouen. — 28 octobre 1509.

(*Ibid.* n° 56.)

Abbaye de Notre Dame du Vœu a Cherbourg.

Jean, fils de roi de France, duc de Normandie, donne aux religieux de Notre Dame de Cherbourg 60 l. t. à prendre sur le produit des forêts de Cherbourg, pour aider les religieux « à relever une leur maison qu'il avoient en l'isle de Erm, laquelle a esté destruite et gastée la saison derrain passée par aucun des gens de l'armée de nostre très chier singneur et père. » — 31 janvier 1341 (n. st.).

(Fr. 20901, n° 110.)

Quittance de cette somme payée par Joscelin du Pertus, bailli de Cotentin. — 21 mars 1341 (n. st.).

(*Ibid.* n° 112.)

Guillaume, abbé de Cherbourg, conseiller du roi de Navarre, certifie que Girard de Crepon, vicomte de Valognes, a payé une somme de 159 écus 7 s. 2 d. t. « à messire Guillaume de La Haie, chevalier, establi capitaine de Barefleu, le premier jour d'aost darrain passé, après ce que les Engloiz d'illec furent partiz et que le dit fort fut miz en la main de nostre dit seigneur [le roi de Navarre], auquel lieu il demora, et plusieurs gens d'armes et archiers en sa compaignie du dit premier jour d'aoust jusques au xvie jour d'icelui moiz, c'est assavoir par quinze jours. » — 18 août 1361.

(*Ibid.* n° 111.)

Guillaume, abbé de Cherbourg, et Gui Quieret, chanoine d'Amiens, conseillers du roi de Navarre, certifient que, pour la dépense de Jean de Han, chambellan du dit roi, de messire Raoul de La Gene et de Symonnet, clerc de l'echansonnerie, il a été pris sur les garnisons du château de Gavray, 111 pots de vieux vin, le quart d'un côté de lard et une quarte de miel. — 29 novembre 1361.

(*Ibid.* n° 113.)

Guillaume, abbé de Cherbourg, donne quittance d'une somme à valoir sur la pension qu'il touchait comme conseiller du roi de Navarre. — 17 mai 1377.

(*Ibid.* n° 114.)

Richard, abbé de Notre Dame du Vœu près Cherbourg, reçoit de Robert Blondel, vicomte de Valognes, 7 l. 2 s. 10 d. obole tournois, pour la dîme de ventes de bois en la forêt de Brix. — 28 décembre 1407.

(Fr. 20913, n° 129.)

Semblable quittance donnée par Michel, abbé de Notre Dame du Vœu, à Guillaume Girot, vicomte de Cherbourg. — 22 décembre 1434.

(*Ibid.* n° 131.)

Jean, abbé de Notre Dame du Vœu près Cherbourg, donne quittance d'une somme qui lui était due sur le comptoir du roi à Valognes et qui lui a été payée par Guillaume Poisson, fils de feu Guillaume Poisson, en son vivant vicomte de Valognes. — 27 octobre 1445.

(Fr. 20901, n° 115.)

Couvent des Dominicains de Coutances.

Charles (1), duc de Normandie et dauphin de Viennois, mande au vicomte de Coutances de payer aux Frères Prêcheurs de Coutances une somme de 10 livres tournois qu'il leur a donnée en aumône. — 30 octobre 1357.

(Fr. 20915, n° 115.)

Chapelle de Gavray.

Quittance des gages payés par Jean le Chien, vicomte de Coutances, à Jean de Crépon, chapelain de la chapelle de Gavray. — 10 juin 1401.

(Fr. 20915, n° 28.)

Abbaye de Hambye.

Frère Guillaume, abbé de Notre-Dame de Hambie, reçoit de Guillaume Jehan, vicomte et receveur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, la rente d'un millier d'anguilles que son abbaye avait à prendre sur les pêcheries du dit lieu.—31 janvier 1401 (n. st.).

(Fr. 20906, n° 1.)

Autre quittance du même pour la même rente. — 2 janvier 1406 (n. st.).

(*Ibid.* n° 2.)

G., abbé de Notre Dame de Hambie, reçoit de Jehan Huvey, vicomte de Coutances, la rente de 20 sous que son abbaye avait à prendre sur les coutumes de la terre et seigneurie de Percy. — 31 janvier 1416 (n. st.).

(*Ibid.* n° 3.)

Abbaye de Lessay.

Guillaume du Guyhebert, abbé de Sainte Trinité de Lessay, reçoit de Thomas de Clamorgan, écuyer, vicomte de Valognes, 26 s. t. qui étaient dûs à son abbaye, à raison de l'hôtel d'Orval pour la dîme des moulins d'Ourville. — 18 avril 1431.

(Fr. 20907, n° 27.)

Semblable quittance donnée par le même abbé à Guillaume Osber, vicomte de Valognes. — 2 juillet 1441.

(Fr. 20911, n° 125.)

(1) Depuis roi de France sous le nom de Charles V.

Henri VI, roi d'Angleterre, accorde un délai d'un an à l'abbé et aux religieux de Lessay pour bailler par écrit l'aveu et dénombrement du temporel de leur abbaye. — 17 novembre 1436.

(Fr. 20907, n° 28.)

Guillaume de Guihebert, abbé de Sainte Trinité de Lessay, reçoit de Thomas Pellevé, vicomte de Carentan, 30 s. t. pour la dîme des ventes et amendes des forêts de la dite vicomté. — 17 avril 1445.

(*Ibid.* n° 29.)

Eustace de Ver, abbé de Sainte Trinité de Lessay, reçoit de Guillaume Poisson, vicomte de la terre et seigneurie de Saint-Sauveur Lendelin, les rentes qu'il avait à percevoir sur cette seigneurie pour les termes de Saint-Michel et de Pâques dernièrement passés. — 12 juin 1446.

(*Ibid.* n° 30.)

Autres quittances de sommes reçues par le même abbé pour la même rente. — 6 novembre 1450, 25 juillet 1471 et 1er septembre 1472.

(*Ibid.* nos 31 et 32, et fr. 20911, n° 126.)

Abbaye de La Luzerne.

Quittances de sommes payées à l'abbaye de la Luzerne sur le domaine d'Avranches. Suivent les noms des abbés qui ont donné ces quittances, la date de chacune d'elles et le numéro que la pièce porte dans le ms. français 20907.

Jean. 14 juin 1384. (n° 119.)

Jean. 9 juin 1386. (n° 121.)

Philippe. 8 septembre 1407. (n° 126.)

Geoffroi. 4 avril 1453. (n° 128.)

Richard. 17 mai 1464. (n° 130.)

Richard. 29 avril 1488. (n° 131.)

François. 4 août 1508. (n° 132.)

François. 1er février 1523, n. st. (n° 133.)

André Guidotti. 12 janvier 1556, n. st. (n° 134.) Cette quittance est rédigée au nom de l'abbé et au nom de frères Nicole Vaultier, prieur claustral, Michel Rogier, Jacques le Redde, Guillaume Guille et Jean Lechault, tous prêtres, religieux profès de la dite abbaye.

Quittance des sommes payées à l'abbaye de la Luzerne sur le domaine de Mortain aux abbés dont les noms suivent, accompagnés des dates et des cotes que les pièces portent dans le ms. français 20907.

Robert. 5 novembre 1385. (n° 120.)

Robert. 30 décembre 1386. (n° 122.)

Jean. 1er décembre 1387. (n° 123.)

Frère Jean du Rocher. 12 février 1397, n. st. (n° 124.)

Quittances de sommes payées sur la vicomté de Coutances aux abbés de la Luzerne dont les noms suivent :

Jean Le Chien. 4 avril 1407.

Philippe. 18 novembre 1451.

Geoffroi. 23 mai 1463.

(Fr. 20907, nos 125, 127, 129.)

Le roi Henri II exempte Andrea Guidotti, abbé de la Luzerne, du paiement d'une taxe, en considération des services rendus par Antoine Guidotti, père du dit abbé. — 15 novembre 1551.

(Ms. français 20907, pièce 135.)

Abbaye de Montebourg.

Michel, abbé de Montebourg, reconnaît avoir été remboursé d'une somme de 100 fr. d'or que son prédécesseur avait prêtée au vicomte de Valognes pour le roi de Navarre. — 8 mars 1371 (n. st.).

(Fr. 20908, n° 135.)

L'abbé de Montebourg reçoit de Robert Blondel, vicomte de Valognes, 28 s. t. pour la dîme des blés et regards de la Haye de Morville. — 14 janvier 1399 (n. st.).

(*Ibid.* n° 136.)

Jean de Gomont, recteur de l'Université de Paris, atteste que Guillaume, abbé de Notre Dame de Montebourg, suit, depuis six ans à Paris les cours de Jean, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, professeur de droit canon. — 6 juin 1429.

(*Ibid.* n° 137.)

Guillaume Guérin, abbé de Montebourg, donne quittance à Guillaume Poisson, fils et héritier de feu Guillaume Poisson, vicomte de Valognes, des sommes dues à son abbaye pour la dîme de la Haye de Morville. Ce domaine était fieffé à Guillaume le Hougès, pour 25 l. t. — 22 octobre 1445.

(*Ibid.* n° 138.)

Abbaye de Montmorel.

Copie authentique, datée du 5 mai 1486, des actes suivants :

1° Lettres du roi Charles VIII portant que Jean Eschart, abbé de Montmorel, a prêté serment de fidélité entre les mains du chancelier. — A Tours, 15 mars 1484 (n. st.).

2° Aveu rendu au roi par le dit abbé. — 7 août 1484.

3° Déclaration des gens des comptes du roi au sujet du dit aveu. — 16 août 1484.

(Fr. 20908, n° 163.)

Quatorze quittances de rentes dues à l'abbaye de Montmorel sur les domaines du roi, depuis 1377 jusqu'en 1560.

(*Ibid.* n°s 159-174.)

Ces quittances ont été données aux comptables par les abbés dont les noms suivent :

Robert, 23 octobre 1377 (159.)
Robert de Brecé, 4 juin 1386 (160.)
Guillaume, 8 avril 1391 (161.)
Guillaume, 6 mai 1405 (162.)
Guillaume, 9 août 1427 (163.)
Guillaume, 31 mai 1441 (164.)
Nicolas, 30 novembre 1452 (165.)
Nicolas, 27 avril 1475 (166.)
Jean, 20 mars 1481 (n. st.) (167.)
Jean, 3 novembre 1511 (169.)
Julien, 4 août 1520 (171.)
Etienne Le Belley, 2 février 1523 (n. st.) (172.)
Etienne, 22 juillet 1541 (173.)
Pierre, 12 mars 1560 (n. st.) (174.)

Jullien Eschart, docteur en théologie, abbé de Montmorel, reconnaît que son abbaye a reçu le remboursement d'une rente qu'elle avait à prendre sur un domaine aliéné. — 14 septembre 1515.

(Fr. 20908, n° 170.)

Abbaye du Mont-Saint-Michel.

Nicole, abbé du Mont-Saint-Michel, reconnaît avoir reçu une somme de 300 l. t. comme remboursement de 200 florins d'or « à la chaere » prêtés à madame Bonne, duchesse de Normandie. — 3 octobre 1347.

(Fr. 20908, n° 58.)

Quittance donnée à Jean Le Grant, vicomte de Caen, par Pierre, abbé du Mont-Saint-Michel. — 13 octobre 1387.

(*Ibid.* n° 59.)

Quittance donnée par Pierre, abbé du Mont-Saint-Michel à Nicolas Potier, vicomte de Caen. — 29 août 1398.

(*Ibid.* n° 60.)

Nomination de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, aux fonctions de chancelier de Jean, duc de Bedfort, régent du royaume de France, aux gages de deux nobles d'or par jour. — 4 février 1423 (n. st.).

(*Ibid.* n° 62.)

Jean, duc de Bedfort, régent du royaume de France, ordonne de payer les gages de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, à partir du 10 décembre 1422. — 12 février 1423 (n. st.), au siège devant Meulan.

(*Ibid.* n° 63.)

Quittance des gages de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. — 16 février 1423 (n. st.).

(*Ibid.* n° 64.)

Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, chancelier du duc de Bedfort, régent du royaume de France, donne quittance de ses gages de l'office de chancelier. — 18 mars 1423 (n. st.).

(*Ibid.* n° 61.)

Quittance des gages de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, chancelier du régent. — 1er mai 1423.

(*Ibid.* n° 69.)

Jean, duc de Bedfort, régent du royaume de France, alloue les fonds nécessaires à la mission de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, de Raoul Le Sage, chevalier, et de Hemon de Belknamp, trésorier de Normandie, chargés de lever en Normandie une imposition de 60,000 francs. — 4 juin 1423.

(*Ibid.* n° 66.)

Quittance de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, auquel le régent avait alloué une augmentation de gages à l'occasion des voyages dans lesquels le dit Robert avait accompagné le régent : de Rouen à Amiens, en avril 1423, à la conférence du régent avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne ;—de Paris à Troyes, en mai 1423, pour le mariage du régent. — 3 juillet 1423.

(*Ibid.* n° 67.)

Quittance du même, chargé de veiller à la levée d'un aide mis en Normandie « pour le payement des soldoyers ordonnez pour la garde et deffense du païs de Normandie, et aussi pour la delivrance des chasteaulx et villes d'Ivry et du Mont-Saint-Michiel. » — 4 juillet 1423.

(*Ibid.* n° 65.)

Quittance du même à l'occasion d'un voyage « fait ou païs des basses marches pour le fait de l'aide de LX mille frans, et de mettre le siège devant le dit lieu du Mont Saint Michel. » — 31 juillet 1423.

(*Ibid.* n° 70.)

Quittance du même. En janvier 1424 (n. st.) il était allé de Caen à Rouen, et de là à Amiens, avec les autres conseillers du roi d'Angleterre. — 20 février 1424 (n. st.).

(*Ibid.* n° 71.)

Quittance du même. Il était allé au mois de février à Vernon, à une assemblée des trois états du duché de Normandie. — 6 avril 1424.

(*Ibid.* n° 72.)

Quittance du même. Il était allé en avril 1424 de Rouen à Paris, « pour aucunes choses touchans le fait du dit Mont Saint Michel. » — 6 juillet 1424.

(*Ibid.* n° 74.)

Quittance du même. Il avait assisté aux conseils tenus à Paris du 10 mai au 29 juin 1424. — 6 juillet 1424.

(*Ibid.* n° 73.)

Quittance du même. Voyages faits avec Raoul Le Sage, de Rouen à Vernon et de Vernon à Abbeville, Rue, Crotoy et autres villes du comté de Pontieu, du 10 juillet au 18 août 1424. — 21 août 1424.

(*Ibid.* n° 75.)

Quittance du même. Voyage fait avec Raoul Le Sage à Harfleur, pour visiter la ville et le havre et « pour iller adviser estre fait ung chasteau. » — 21 septembre 1424.

(*Ibid.* n° 76.)

Quittance du même. Voyage fait à Paris pour assister aux conseils des gens des trois états des pays de France et de

Normandie, convoqués par le régent et le duc de Bourgogne du 13 septembre au 10 novembre 1424. — 21 décembre 1424.

(*Ibid.* n° 78.)

Quittance du même. Voyage fait avec Raoul Le Sage, pour assister aux conseils tenus à Paris, du 24 novembre au 17 décembre 1424. — 21 décembre 1424.

(*Ibid.* n° 77.)

Quittance des gages de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. — 13 mars 1425 (n. st.).

(*Ibid.* n° 79.)

Mandement de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, au sujet de la retenue qu'il avait faite pour l'enforcement du siège par mer de la place du Mont-Saint-Michel, d'une galliotte nommée la Marie de Caen, ayant pour capitaine Jean Calmartin et pour maître Thomas Raaque, avec dix hommes de harnais suffisant et trente archers et mariniers armés. — 1er mai 1425.

(*Ibid.* n° 81.)

Mandement de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, pour le paiement des gages de Jean Scacle, écuyer, homme d'armes à cheval, de onze autres hommes d'armes et de trente-six archers, retenus pour augmenter le nombre des gens d'armes et de trait pour le recouvrement du dit Mont, par dessus le nombre des gens de la retenue de Laurens Haudain, écuyer, capitaine de Tombelaine (1). — 5 avril 1425 (n. st.).

(*Ibid.* n° 80.)

Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, Raoul le Sage, chevalier, seigneur de Saint-Pierre, et Thomas Mautaint, conseillers du roi d'Angleterre, chargés de diriger la construction d'un château à Harfleur, « dedens le quay, affin que la ville soit plus commune pour la marchandise (2), » mandent au receveur général de Normandie de mettre 6,000 l. t. à la disposition de Guillaume Blanchaston, vicomte de Montivilliers, que le roi avait chargé de payer les travaux sous le contrôle de Thomas de Clamorgan. — 15 mai 1425.

(*Ibid.* n° 82.)

(1) La montre de Jean Scacle fut reçue à Chausey le 19 mai 1425. Voir *Chronique du Mont-Saint-Michel*, éd. Luce, t. I, p. 200.

(2) La Commission en vertu de laquelle agissaient les commissaires est datée du 8 mars 1425 (n. st.). Le texte en est inséré dans le mandement du 15 mai 1425.

Quittance de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. — Voyage à Paris du 7 janvier au 7 février 1426 (n. st.) — 10 février 1426 (n. st.)

(*Ibid.* n° 83.)

Quittance de 50 l. t. reçues par Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, pour les dépenses de l'échiquier tenu à Rouen. — 12 avril 1426.

(*Ibid.* n° 84.)

Quittance de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. Il était allé de Rouen à Paris, avec Raoul Le Sage, pour assister au grand conseil avec les autres conseillers du roi du 20 janvier au 15 mars 1428 (n. st.) — 26 mars 1428 (n. st.).

(*Ibid.* n° 85.)

Quittance du même. Il était allé de Rouen à Paris prendre part aux délibérations du grand conseil et s'occuper de grosses besognes et affaires : la venue du comte de Salisbury, la campagne de l'armée qui devait arriver d'Angleterre, le séjour du duc de Bourgogne à Paris, du 28 avril au 17 juin 1428. — 21 juin 1428.

(*Ibid.* n° 86.)

Quittance du même. Il était allé de Rouen à Mantes, en compagnie du premier président de parlement et du sire de Saint-Pierre, conférer avec le duc de Bedford pour le fait du siège d'Orléans, du 12 au 21 novembre 1428. — 6 décembre 1428.

(*Ibid.* n° 87.)

Quittance du même. Du 10 février au 25 avril 1429, en compagnie de Raoul Le Sage, il était allé à Paris conférer avec le régent et le conseil du roi « pour les affaires et besongnes d'icelui seigneur, touchans le siège d'Orleans, » et pour la venue du duc de Bourgogne. — 27 avril 1429.

(*Ibid.* n° 94.)

Quittance du même. Il était allé de Rouen à Eu et Gamache, s'entendre avec l'abbé de Fécamp et maître Jean de Reinel, arrivés d'Angleterre, et avec le sire de Saint-Pierre, au sujet « du siège advisé estre mis par mer et par terre devant la place du Mont Saint Michel, » et de la garde de la ville et du château du Crotoy, du 27 mai au 3 juin 1429. — 4 juin 1429.

(*Ibid.* n° 88.)

Quittance du même. Il était allé, en compagnie du sire de Saint-Pierre et de Pierre Sureau, receveur général de Normandie, conférer à Harfleur avec plusieurs officiers royaux des bailliages de Caen, Cotentin et Alençon, pour aviser aux provisions des bonnes villes des dits bailliages et pour pourvoir à la dite ville de Harfleur, du 1er au 9 juillet 1429. — 31 août 1429.

(*Ibid.* n° 89.)

Quittance du même. Du 12 au 18 juillet 1429, il était allé avec le sire de Saint-Pierre, visiter et mettre en état de défense les villes et forteresses étant sur la Seine, Pontoise, Gisors et autres places. — 31 août 1429.

(*Ibid.* n° 91.)

Quittance du même. En compagnie du cardinal d'Angleterre, du sire de Saint-Pierre et du receveur général de Normandie, il était allé de Rouen à Vernon conférer avec le duc de Bedford, du 25 au 28 août 1429. — 31 août 1429.

(*Ibid.* n° 90.)

Quittance du même. Du 3 au 26 septembre 1429, en compagnie du cardinal d'Angleterre et du sire de Saint-Pierre, il était allé à Harfleur et à Honfleur, « où furent mandez les trois estaz des bailliages de Caen et Costentin, pour pourveoir et adviser le paiement des soldoyers des garnisons et autres affaires touchans le bien du roy et la seurté des forteresses et chasteaulx du pays de Normandie. » — 8 novembre 1429.

(*Ibid.* n° 93.)

Quittance du même. Du 4 au 19 octobre, en compagnie du cardinal d'Angleterre, il était allé de Rouen à Paris conférer avec le duc de Bedford et le duc de Bourgogne, pour aviser au gouvernement du pays de France et traiter de trêves avec les ennemis, « lesquelles estoient meues par mon dit seigneur de Bourgogne. » — 8 novembre 1429.

(*Ibid.* n° 92.)

Mandement de Henri VI, roi d'Angleterre, pour le paiement de la pension de 800 l. t. allouée à Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, retenu comme conseiller du roi à partir du 1er octobre suivant. — 12 septembre 1430, à Rouen.

(*Ibid.* n° 95.)

Quittance de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. Du 20 novembre au 30 décembre 1431, il avait accompagné le roi de Rouen à Mantes et à Paris, pour le couronnement du roi et pour plusieurs autres grosses matières.— 9 janvier 1432 (n. st.).

(*Ibid.* n° 96.)

Le duc de Bedford invite d'une façon pressante Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, et le sire de Saint-Pierre à venir le trouver avant la fin du mois.

« Donné aux champs devant Laigni, le 20 juillet. » (1432.)

(*Ibid.* n° 68.)

Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, et Raoul Le Sage, seigneur de Saint-Pierre, de Roncheville et de « Loviers », conseillers du roi, chargent Hue Spencier, écuyer, bailli de Cotentin, et Robert Josel, son lieutenant général, de recevoir les montres de 50 lances et des archers à l'avenant, chargés de « résister à l'entreprinse des ennemis et adversaires qui s'efforcent d'entrer en la Basse Normendie, et desja, comme l'en dit, ont commencié de rempairer le Chasteau Gontier près Faloise.» — 25 juillet 1432.

(*Ibid.* n° 97.)

Mandement de Henri VI, roi d'Angleterre, pour le paiement des voyages de l'abbé du Mont-Saint-Michel, sur le pied de 6 l. t. par jour, indépendamment de la pension annuelle de 1000 l. qu'il touche en qualité de conseiller. — 27 septembre 1432.

(*Ibid.* n° 98.)

Quittance de Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. Du 11 octobre au 4 novembre 1432, il était allé, avec le sire de Saint-Pierre, de Rouen à Honfleur, et en compagnie d'André Ogard, chevalier, chambellan du duc de Bedford, de Honfleur à Caen, « pour aider à conduire les affaires, armée et entreprise du sieur de Willugby, ordonné par le roy pour le recouvrement des places de Saint-Evroud, Bonsmoulins, Saint Celerin et autres places occupées par les ennemis du roy. » Il était revenu à Rouen pour traiter certaines affaires avec le chancelier de France. — 10 novembre 1432.

(*Ibid.* n° 99.)

Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, atteste qu'étant à Paris il avait chargé Guillaume Biote, vicomte de Carentan, de transmettre au bailli de Cotentin un ordre du roi prescrivant de démolir l'hôtel et château de Dangy, appartenant à messire Raoul Tesson, chevalier, absent, ennemi et rebelle du roi. — 4 janvier 1433 (n. st.).

(*Ibid.* n° 100.)

Quittance du même. Du 27 juillet au 26 août, il alla de Rouen à Caen, avec l'évêque de Lisieux, le comte de Suffolk, le sire de Saint-Pierre et d'autres conseillers du roi, pour le fait

de l'assemblée des trois états de la basse marche de Normandie, convoquée pour accorder un subside au roi. Il devait aussi s'occuper du « fait de l'Université et estude advisée estre au dit lieu de Caen. » — 31 août 1436.

(*Ibid.* n° 101.)

Quittance du même. Du 13 au 18 octobre 1438, il était allé de Rouen au Pont de l'Arche à la « convencion d'aucuns des gens des trois estas de Normendie mandez au dit lieu par le roy pour leur requerir et demander de par le roy la somme de 80000 l. t. » — 15 janvier 1439 (n. st.).

(*Ibid.* n° 102.)

Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, certifie qu'il fait célébrer les messes et autres offices que son abbaye devait faire célébrer à cause de la terre et seigneurie de Saint-Jean-le-Thomas. — 15 novembre 1440.

(*Ibid.* n° 103.)

Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, donne quittance de la pension qu'il touchait comme conseiller du roi. — 24 février et 23 juin 1443.

(*Ibid.* n°s 104 et 105.)

Les religieux du Mont-Saint-Michel certifient qu'ils célèbrent le service fondé par Charles, roi de Navarre, et pour lequel ils avaient une rente de 50 livres à prendre sur le prieuré de la Bloutière en la paroisse de Fleury. Le certificat dut recevoir le sceau du cardinal d'Estouteville, commandeur et administrateur de l'abbaye. — 26 décembre 1446.

(*Ibid.* n° 106.)

Déclaration d'André, abbé du Mont-Saint-Michel, au sujet d'un obit que les religieux célébraient et pour lequel le roi leur faisait remise d'une rente due sur la terre de Saint-Jean-le-Thomas. — 10 janvier et 15 octobre 1484.

(*Ibid.* n°s 107 et 108.)

Déclaration de Guillaume, abbé du Mont-Saint-Michel, au sujet de rentes que son abbaye était dispensée de payer en considération de services qu'elle faisait célébrer.—26 juin 1507

(*Ibid.* n° 109.)

Semblable déclaration de Jean, abbé du Mont-Saint-Michel. — 31 mars 1517 (n. st.).

(*Ibid.* n° 110.)

Prieuré des Blanches a Mortain.

Sept quittances de sommes payées sur le domaine de Mortain, au prieuré des Blanches de Mortain. Suivent les noms des prieures qui ont délivré les quittances, avec les dates et les numéros des quittances.

Macée de Huchon. 7 avril 1380. (Français 20916, n° 77.)

Machiée de Huçon. 10 novembre 1380. (*Ibid.* n° 138.)

Nicolle de Huçon. 4 janvier 1387, n. st. (Français 20917, n° 151.)

Nicolle de Huçon. 20 mars 1389, n. st. (Français 20916, n° 78.)

Nicole de Huçon. 19 octobre 1390. (*Ibid.* n° 94.)

Jeanne de Fontenay. 22 novembre 1442. (Français 20914, n° 92.)

Marguerite d'Argouges. 20 décembre 1491. (*Ibid.* n° 93.)

Ce monastère est appelé la Sainte Trinité de Mortaing dans la quittance du 4 janvier 1387 ; l'abbaye blanche du Neufbourg de Mortaing, dans celle du 19 octobre 1390 ; le moustier Nostre Dame du prioure blanc près Mortaing, dans celle du 22 novembre 1442.

Prieuré de Notre-Dame-du-Rocher de Mortain.

Quatre quittances de sommes touchées sur le domaine de Mortain par frère Pierre de Verez, le 20 octobre 1380 (français 20917, n° 96), le 19 janvier 1389 (*ibid.* n° 79), le 30 novembre 1393 (français 20915, n° 79) et le 15 juillet 1398 (français 20917, n° 97.)

La maison est appelée le prioure conventual des moynes noirs de Nostre Dame du Rochier de Mortaing dans la quittance du 20 octobre 1380, et Nostre Dame du Rochier de Saint Guillaume de Mortaing, dans celle du 30 novembre 1393.

Prieuré de Moutons, a Saint-Clément (canton de Mortain).

Quittance d'une somme payée sur la vicomté de Vire à Nicolle, prieure de Notre Dame de Moutons.—2 décembre 1422. (Fr. 20916, n° 86.)

Abbaye de Saint-Lo.

Quittances de sommes payées pour les arrérages d'une rente que l'abbaye de Saint-Lo avait à prendre sur le domaine de

Carentan. Suivent les noms des abbés mentionnés dans ces quittances, avec les dates et les cotes assignées aux quittances dans le ms. français 20907.

Anonyme. 1389 (n° 88.)

Jean, docteur en décret. 17 mai 1400 (n° 89.)

Jean. 25 octobre 1409 (n° 90.)

Robert. 28 janvier 1411, n. st. (n° 91.)

Jean. 1433 (n° 93.)

Dans les quittances de 1411 et de 1433, il est question d'une rente de 20 sous angevins, monnaie qui n'avait plus cours en Normandie depuis 1204; elle y avait été remplacée par la monnaie tournois.

Gérard Gehé, recteur de l'Université de Paris, atteste que Jean, abbé de Saint-Lo, suit depuis trois ans, à Paris, à la faculté de décret, les cours de Jean, abbé de Saint-Taurin, professeur de décret. — 8 mars 1430 (n. st.).

(Fr. 20907, n° 92.)

Le roi Louis XI évoque à la Chambre des Comptes un procès que les religieux de Saint-Lo avaient à soutenir pour le fief aux Vitecoqs, assis en la vicomté de Bayeux. — 22 avril 1463. — Minute sur papier.

(*Ibid.* n° 94.)

Prieuré de Saint-Michel du Bosc, a Varenguebec.

Quittance d'une somme de 8 s. t., valeur du quartier de froment que cette maison avait à prendre annuellement sur la recette de Saint-Sauveur-Lendelin. — 31 juillet 1399.

(Fr. 20916, n° 40.)

Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

L'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte donne quittance des sommes qu'il a reçues pour diverses parties du domaine de Saint-Sauveur : les moulins, les pêcheries, la coutume du marché, l'herbage du dimanche des brandons, le gelinage de Noël, les exploits et amendes des forêts, le panage, les ventes des bois et forêts. — 14 septembre 1394.

(Fr. 20911, n° 39.)

Michel, abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, reçoit la dîme des herbages et gelinages des forêts de Saint-Sauveur. — 21 octobre 1403.

(*Ibid.* n° 40.)

Le roi Charles VIII reçoit le serment de fidélité de Raoul Boniface, abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 13 novembre 1483, à Sully.

(*Ibid.* n° 41.)

Abbaye de Saint-Sever. (1)

Certificat constatant que Jehan Guesdon, abbé de Saint-Sever, et Pierre Patri ont contribué pour 15 francs d'or aux emprunts nouvellement ordonnés pour la défense du royaume. — 2 août 1372.

(Fr. 10911, n° 49.)

Dix quittances de sommes reçues pour les rentes que l'abbaye avait à prendre sur le domaine de Falaise. 1378-1551.

(*Ibid.* n°s 50-71.)

Suivent les noms des abbés qui ont donné les quittances, avec les dates :

Henri. 16 novembre 1378 (n° 50.)

Henri. 14 avril 1379 (n° 51.)

Guillaume. 2 mai 1391 (n° 53.)

Michel Sanson. 1er novembre 1393 (n° 54.)

Nicole Langlois. 26 septembre 1401 (n° 56.)

Thomas. 10 novembre 1446 (n° 59.)

Guillaume. 1er mai 1454 (n° 62.)

Guillaume de Malestreit, archevêque de Thessalonique, commendataire perpétuel de l'abbaye, représenté par son vicaire général, Guillaume Danicot, docteur en décret. 2 octobre 1468 (n° 64.)

Antoine de Saint-Germain. 18 août 1543 et 2 avril 1551 (n°s 70 et 71.)

Cinq quittances de sommes reçues pour les rentes que l'abbaye de Saint-Sever avait à prendre sur le domaine de Pont Audemer. 1390-1454.

(*Ibid.* n°s 52-61.)

Noms des abbés qui ont donné les quittances, et dates de ces quittances :

(1) L'abbaye de Saint-Sever était comprise dans l'ancien diocèse de Coutances. Aujourd'hui Saint-Sever est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vire (Calvados.)

Michel. 2 novembre 1390 (n° 52.)

Michel. 20 mai 1398 (n° 55.)

Nicolle. 2 mars 1413, n. st. (n° 57.)

Guillaume. 13 novembre 1452 (n° 60.)

Jean. 14 août 1454 (n° 61.)

Trois quittances de sommes reçues pour les rentes que l'abbaye de Saint-Sever avait à prendre sur le domaine de Vire. Elles ont été données par l'abbé Thomas (1er mai 1422) et par le commendataire Gabriel Le Veneur, prieur du Plessis (12 octobre 1516 et 17 juin 1520.)

(*Ibid.* nos 56, 67 et 68.)

Quatre quittances de sommes reçues pour les rentes que l'abbaye de Saint-Sever avait à prendre sur le domaine d'Avranches. Ces quittances ont été données par les abbés :

Guillaume Hoel, le 6 février 1465 (?) ;

Guillaume, le 15 octobre 1480 ;

Guillaume, le 6 novembre 1504 ,

Et Jean de Saint-Germain, le 14 octobre 1531.

(*Ibid.* nos 63, 65, 66 et 69.)

Abbaye de Savigny.

Douze quittances d'une rente que l'abbaye de Savigny avait à prendre sur la vicomté de Pont-Audemer.

(Fr. 20910, nos 130-135 et 20911, pièces 1-8.)

Ces quittances sont émanées des abbés dont les noms suivent aux dates ci-dessous indiquées :

Frère Sanson. 16 décembre 1380 (n° 130.)

Frère Robert. 8 octobre 1384 (n° 131).

Robert, sans date, du temps de Jean des Wys, vicomte de Pont Audemer (n° 132.)

Jean, 9 juillet 1390 (n° 133.)

Jean. 20 novembre 1392 (n° 134.)

Jean. 18 avril 1408 (n° 135.)

Jean. 6 octobre 1412 (fr. 20911, n° 1.)

Jean. 14 mars 1458 (n° 2.)

Louis d'Estouteville. 20 décembre 1518 (n° 5.)

Le cardinal de Tournon, représenté par frère Richard Jouault, son vicaire perpétuel. 27 décembre 1531 (n° 6.)

Bernardin de Cuppis, évêque d'Ozime, représenté par son vicaire général Jean Martini.—15 octobre 1554 et 26 septembre 1555 (nos 7 et 8.)

ABBAYE DE TORIGNI.

Richard, abbé de Torigni, reconnaît que le duc d'Orléans lui a fait remise d'une somme de 6 l. t. sur la somme de 30 l. t. qu'il devait pour la fiefferme des moulins le roi en la paroisse de Condé-sur-Vire. — 21 février 1395 (n. st.).

(Fr. 20912, n° 54.)

Requête adressée au trésorier général de Normandie par les religieux de l'abbaye de Torigni, pour obtenir une remise de ce qu'ils devaient sur la ferme des moulins de Condé. Ils avaient jadis pris cette ferme pour une rente annuelle de 60 l. t. ; mais les moulins étaient tombés en non valeur par suite des malheurs du temps : «... Et il soit ainsy que, depuis trois ou quatre ans en ça, les dits moullins soient tournés en ruine et petite valleur, tant pour les guerres qui ont esté et encore sont au païs, que pour mortallités, et auxi soient les revenus de leur dite abbaïe pour le present de très petite valleur, et n'aient les dis supplians de quoy ilz puissent bonnement vivre en leur dite abbaïe...» — Sans date. Probablement en 1420.

(*Ibid.* n° 56.)

Guillaume Alinton, écuyer, trésorier général de Normandie, réduit de 70 livres la somme de 150 que les religieux de Torigni devaient pour les arrérages de la ferme des moulins de Condé-sur-Vire. — 2 mai 1420.

(*Ibid.* n° 55.)

Jean, abbé de Notre Dame de Torigni, déclare que son abbaye a célébré solennellement les services en considération desquels la duchesse d'Orléans (8 novembre 1482) avait accordé une réduction de la redevance due par cette maison. — 10 juillet 1483.

(*Ibid.* n° 57.)

Léopold DELISLE.

DARIER.

(Terme du Patois normand.)

Dans les notes suivantes je n'ai pas la prétention de résoudre un problème étymologique. Je veux simplement présenter quelques observations sur un mot du patois normand que les lexicographes n'ont pas étudié, et que même ils n'ont pas signalé.

On se sert, dans le Bessin et spécialement dans le canton de Trévières, du terme *darier* pour désigner un valet qui remplit l'office d'une fille de ferme et va dans les herbages traire les vaches, mais qui avait sans doute autrefois, comme je le dirai, une tâche plus importante. Ce terme a été aussi et est peut-être encore connu, m'a-t-on dit, dans la partie du Cotentin voisine de la Vire.

Quoi qu'il en soit, « darier », mot employé de nos jours seulement dans le Bessin, a toujours été d'un usage peu fréquent puisqu'aucun des ouvrages consacrés au patois de notre province ne le mentionne et qu'il ne se trouve ni dans le *Dictionary of the norman and old french language*, de Robert Kelham (1789), ni dans le *Patois de l'arrondissement de Bayeux*, de Pluquet (1834, 2e édit.), ni dans le *Dictionnaire du Patois normand*, d'Edélestand et Alfred du Méril (1849), ni dans le *Glossaire du Patois normand*, de Louis du Bois et Julien Travers (1856), ni dans le *Dictionnaire du Patois normand*, de Moisy (1887), ou le *Glossaire comparatif anglo-normand*, du même (1895), ni dans les travaux d'Edouard Le Héricher, de M. Ch. Joret et de vingt autres. Même absence de ce mot chez tous les auteurs qui ont colligé les termes du vieux langage français ou de la basse latinité. Quant aux textes manuscrits, pas un, que je sache, ne nous offre ni « darier » ni *dararius*, forme que ce mot aurait prise sous la plume des scribes du Moyen-Age ; j'en ai pour garant ce fait que M. Léopold Delisle ne parle pas du « darier » dans ses *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Age*, et que, par conséquent, il n'est pas question de ce valet d'un genre tout spécial dans les innombrables documents compulsés par le grand érudit normand.

Ce qui prouve encore que l'emploi du terme « darier » a toujours été fort rare, c'est que, tandis que chaque métier, chaque profession, a fourni son contingent à la liste des vocables patronymiques, on ne signale nulle part de famille appelée

Darier. Je connais cependant des Darlier, fixés depuis trois générations à Paris, mais d'origine normande, et dont le nom peut, à la rigueur, être une corruption de Darrier.

*
* *

Quelle est l'étymologie de « darier » ?

Rollon et les Scandinaves, qui se fixèrent en Neustrie au commencement du xe siècle, parlaient un dialecte des langues indo-germaniques, dialecte ayant un très grand nombre de racines communes avec l'anglo-saxon. Il est donc souvent impossible, quand on recherche l'origine de certains mots particuliers au patois normand, de préciser s'ils ont été importés chez nous par les pirates norvégiens et danois ou par ces gens de race saxonne qui, avant les Scandinaves, s'établirent, tantôt par la force des armes, tantôt en vertu de mesures politiques de Charlemagne, sur nos côtes qui leur durent la dénomination de *Littus saxonicum*.

Pour « darier », le doute ne semble pas possible.

En effet, les langues scandinaves n'ont jamais possédé de racine sur lequel ce mot aurait pu se former.

Au contraire, on trouve en anglais le mot *dairy*, qui a les mêmes sens que notre mot laiterie, c'est-à-dire ceux de lieu où l'on serre le lait et où l'on fait le beurre, et par extension ceux de boutique où l'on vend le lait et de commerce de laitage. On dit aussi chez nos voisins d'Outre-Manche : *dairy house* et *dairy room* pour laiterie en général ; *dairy man* pour laitier ; *dairy maid* pour laitière. Ces deux derniers termes semblent désigner plus spécialement le valet ou la servante qui préparent le lait, tandis que ceux de *milk woman* et de *milk maid* s'appliquent à une femme ou une fille qui vend du lait.

On sait qu'en anglais tous les termes anciens de l'agriculture et des industries qui s'y rattachent sont d'origine saxonne. *Milk*, lait, et *dairy*, laiterie, ne font pas exception à cette règle. Notre mot « darier », assurément formé sur la même racine que *dairy*, vient donc du saxon.

Cette étymologie doit être particulièrement signalée.

Les étrangers, Saxons ou Scandinaves, fixés sur le sol normand, y ont laissé des vestiges fort nombreux de leur langage dans la nomenclature topographique et dans la technologie de la navigation, de la pêche, etc., ainsi que M. Ed. Le Héricher l'a établi dans ses consciencieux travaux de philologie.

En revanche, l'influence des dialectes du Nord a été presque nulle sur la formation de notre patois, en ce qui regarde les industries agricoles. A peine peut-on citer quelques noms de plantes, quelques épitèthes appliquées aux produits du sol, dont l'étymologie doive être cherchée dans le langage de races qui,

dans leur contrée d'origine, ne s'adonnaient guère à l'agriculture et dont les représentants, peu nombreux chez nous, perdirent bientôt leur parler primitif.

Entre les mots que je viens de citer, qui appartiennent à la technique agricole et sont dérivés du saxon ou de l'ancien scandinave, on peut signaler, comme exemples, les mots : blèque, confière, havron (?), guélot, mègue (?), milgray ou milgreux, picot, etc., dont voici l'étymologie.

Blèque ou blèche, *adj. f.* — Blet, blette, dont la chair, en parlant des fruits, s'est amollie sans s'être gâtée. D'après Moisy, ce mot viendrait de l'ancien scandinave *bleyta*, amollir. MM. du Méril le tirent de l'allemand *bleich*, pâle, et font remarquer que les fruits perdent leur couleur au moment où ils pourrissent et qu'en outre *blésir* avait en vieux français le sens de *blésir*.

L'adjectif *blet*, *blète*, n'est pas spécial au patois normand. Il s'est conservé dans la langue française et dans le parler de diverses provinces.

Sur l'étymologie de ce mot, Littré dit : « Berry, un fruit *blet*, et aussi *blosse* ; bourguignon, *blô*, une poire *bliôse;* normand, *blèque;* piémontais, *biet*. Diez en rapproche l'ancien haut-allemand *bleizza*, tache bleue par contusion ; d'autres ont cité le bavarois *blætellen*, commencer à se corrompre et surtout l'ancien scandinave *bleyta*, amollir; suédois, *blot*, mou, ramolli; danois, *blod;* ancien scandinave, *blaud*. Enfin, il y a aussi le celtique : kymri, *blydd;* bas-breton, *blôd*, mou, délicat. Scheler cite l'allemand *blütt*, poire blette. Le nom *blèque* conduirait à *blèche*. L'historique manquant, on est sans guide. Diez rapporte *blosse* à l'allemand *blotzen*, écraser ».

Littré cite encore *blettissement*, modification subie par certains fruits charnus, et *blettir*, devenir *blet*, et voici ce que l'éminent auteur du *Dictionnaire de la Langue française* ajoute à propos de l'étymologie de ce verbe : « *Blet;* wallon, *bleti*, devenir blet; génevois, *se blossir;* Berry, *blesser*, mûrir ; ces raisins commencent à blesser. Ne serait-ce pas du français *blettir* ou *blessir* qu'il faudrait rapprocher le provençal *blesir*, auquel Raynouard donne le sens de se faner ? »

Cette remarque de Littré semblerait justifier celle de MM. du Méril. Toutefois, on trouve en anglo-saxon *blat*, livide, noir pâle, auquel il est possible d'attribuer l'origine de blèque, d'autant plus que dans les divers dialectes du langage populaire français *t* se change souvent en *qu;* on dit, par exemple, *sequier* pour *setier*, etc.

Confière, *s. f.* — Consoude et parfois pâquerette. Cette plante, le *symphitum majus* ou *officinale*, est appelée *consire*, dans le *Dictionary of the french and english tongues*, de Cotgrave, *comsire*, dans Olivier de Serres, *cumfiere*, dans le

Dictionary of archaïc and provincial words, de Halliwell, et *comfrey* ou *cumfrey*, dans l'anglais moderne. MM. du Méril ne donnent pas ce mot qui dérive certainement du saxon.

Guélot, *s. m.*—« Plante parasite à fleur jaune, qui infeste les terres arables dans certaines régions de la Normandie, surtout dans celle connue sous le nom de plaine de Caen ; c'est le *sinopis arvensis.* » (Moisy). Du Bois et J. Travers écrivent *guélot;* ils citent aussi *quailoque*, substantif féminin. Les du Méril ne donnent pas l'étymologie de ce mot que, dans leur tendance à faire dériver de l'islandais tous les mots de notre patois, ils auraient pu rapprocher de l'islandais *gullinn*, couleur d'or. L'origine certaine de guélot est l'anglo-saxon *gealew*, cité par le *Dictionarium saxonico-latino-anglicanum*, de Somner (1659), d'où l'anglais *yellow*.

Havron ou Haveron, *s. m.* — Folle avoine. Dans l'ancien haut-allemand, *habaro*, et, dans l'allemand moderne, *haber* ou *hafer* signifient avoine. Havron peut avoir la même racine; mais les anciennes formes *aveneron* et *avron* permettent aussi de supposer une contraction avec prosthèse de l'*h;* l'étymologie la plus plausible est donc le latin *avena*.

Mègue (anciennement *mesgue*), *maigle* et *maigre*, *s. m.* — Petit lait ou serum. Le latin *macer*, maigre, n'a rien à démêler probablement avec ce mot auquel Littré donne une origine celtique à cause du gaélique *meag*, petit lait, mais qui peut aussi bien venir de l'anglo-saxon *mele*, *meole*, *meolec* ou *meoloc*, lait, d'où l'anglais *milk*.

Milgray, milgreu ou millegreu, *s. m.* — Espèce de jonc abondant sur les dunes et utilisé pour faire des balais. C'est le *calamagrostis arenaria*. Mot d'origine saxonne ou scandinave. Le danois a conservé *melgræs*, avec le même sens, et, en anglo-saxon, *melo* et *græs* voulaient dire le premier fleur et le second herbe.

Picot, *s. m.* — Dindon. Le nom normand de cet oiseau est d'origine saxonne puisque c'est une simple altération de l'anglais *peacock*, paon ; mais ce mot de notre patois ne remonte pas aux envahisseurs saxons, le dindon n'ayant pas été connu en France avant les premières années du XVIe siècle. Remarquons aussi qu'en anglais, pour dire un dindon, on se sert du mot *turkey* ou *turkey-cock* (coq de Turquie). Il convient d'ajouter encore que Picot est un vieux nom de famille normand et qu'il a pu être employé par métaphore pour désigner un oiseau de basse-cour, de même qu'on appelle, dans nos campagnes, Martin, Robert ou Robin, Fouquet, Margot, l'âne, le taureau, l'écureuil, la pie, etc.

* * *

Etant admis que les mots « darier » et *dairy* ont la même origine saxonne, il reste à déterminer quelle est la signification de leur racine.

D'après le *Glossary to Analecta anglo-saxonica*, de B. Thorpe, *dare* ou *daru* signifiait destruction, injure, dommage, coup, blessure. De ce mot étaient dérivés : *daradh*, *daredh* ou *darodh* (1), dard, javeline, arme offensive en général, ainsi que *derian*, injurier, harceler, faire du mal, frapper.

Or, bien des termes de l'art militaire, ceux qui désignent surtout les armes offensives, sont empruntés aux langues indo-germaniques. Tel est le cas du français *dard*, de l'anglais *dart*, de l'espagnol et de l'italien *dardo*, du bas-latin *darrus* et *dardus*, tirés de l'anglo-saxon *daradh;* tel aussi le cas du vieux français *darer*, frapper, et du moderne *darder*.

On voit ici nettement la relation entre la cause et l'effet.

Le *daradh*, ou le dard, est l'arme avec laquelle on cause un dommage, une blessure, *dar* ou *daru*.

Darer ou *daurer* et *darder*, c'est frapper, et, dans le sens neutre, c'était jadis faire quelque chose avec vivacité ou entrer avec précipitation.

« Darer » existe encore en patois normand. Si ce mot n'est pas cité par les du Méril, on le trouve, comme verbe réfléchi, dans L. du Bois et J. Travers : « Darrer (se) : se heurter » ; puis, à son tour, Moisy donne : « Darer, *v. n.* : remuer avec bruit, être agité ; se dit d'une porte, d'un volet, etc. que le vent agite », puis il cite ce vers des *Rimes guernesiaises :*

L'u d'une grange qui *dare,*

et il renvoie aux mots *battre* et *cabler*, (2) verbes neutres, qui ont chez nous les mêmes sens que « darer » (3).

Ce verbe ayant perdu la forme active pour ne conserver que la forme neutre, il n'est pas surprenant qu'il ait en même temps dépouillé sa première signification pour en prendre une nouvelle, un peu différente et inspirée par l'analogie. Mais il

(1) Il convient de signaler aussi l'ancien scandinave *darradhr* et l'ancien haut-allemand *tart*.

(2) De *cable*, vent violent, ouragan, mot donné avec la même signification dans Cotgrave ; d'où *caable* et *chablis*, bois abattu par le vent dans les forêts. V. Du Cange, v° Cabulus et le *Dictionnaire de l'Académie française*, v° Chablis.

(3) Ce mot est resté dans les patois belges. Cambrésier, dans son *Dictionnaire walon-françois* (Liège, 1787), donne : « Daré, *v. n.* : fondre, attaquer impétueusement et tout à coup », et comme *v. a.* : « faire entrer par la pointe, ficher un clou, ... fourrer », etc.

reste établi que le sens primitif de la racine *dar* était l'action de causer un dommage, de frapper et par conséquent de battre. Ce dernier mot veut dire, entre autres choses, agiter fortement des matières à l'état liquide, mêler, brouiller ; on bat des œufs, on bat de l'eau, enfin on bat du lait pour en faire du beurre.

Par extension, on dit qu'on bat du beurre et cette expression indique l'idée essentielle renfermée dans les mots *dairy* et « darier ».

Dairy, ainsi qu'on l'a vu, est en Angleterre la laiterie, le lieu où l'on prépare le lait et où, par conséquent, on le bat.

Le « darier » qui, dans le Bessin, ne fait plus aujourd'hui que traire les vaches comme une simple fille de ferme, était autrefois une sorte de premier valet, chargé de surveiller toute l'exploitation laitière, de préparer et de battre le lait.

De même qu'on appelle *batterie* l'aire où l'on bat les céréales et le lieu où l'on dispose à présent les machines à battre, de même on avait nommé *dairy* l'appartement où l'on battait le lait.

Je dirai donc, pour conclure, que, dans le principe, *dairy* signifiait batterie de lait, et « darier » batteur de lait, faiseur de beurre.

Émile Travers.

LES ORIGINES

D'UNE

Partie des Grèves ou Pâturages

DE BRÉVANDS.

Par analogie avec ce qui se passait dans la baie du Mont-Saint-Michel, le fond de la baie des Veys n'était recouvert entièrement par les eaux de la mer qu'aux marées d'équinoxe et à certaines marées de pleine lune et de nouvelle lune. Cette circonstance jointe à la nature spéciale des apports de la mer, qui effectuaient sur le sable un véritable colmatage, avait pour conséquence le développement assez rapide (si les tempêtes, toutefois, ne venaient pas y mettre obstacle) de grandes surfaces se couvrant d'une végétation en quelque sorte spontanée qui devait porter les riverains à conquérir ces surfaces sur la mer.

Les couches supérieures des alluvions, dans la baie des Veys, sont très différentes de celles de la baie du Mont-Saint-Michel. « Tandis que ces dernières », disait un mémoire de la Compagnie des Polders de l'Ouest de 1878, « sont composées en majeure » partie d'un sable calcaire, friable, léger, perméable à l'eau, à » l'air et à la chaleur solaire et constituent un sol éminemment » propre à la culture, dans la baie des Veys, au contraire, les » dépôts vaseux et argileux qui recouvrent presque partout les » alluvions de sable et de tangue rendent la terre de cette baie » compacte, froide, peu perméable, difficile à cultiver, mais en » revanche singulièrement apte à la production de l'herbe pour » pâturages. »

En avril-mai 1763, Henry-Auguste Hellouin, marquis de Courcy, « maréchal des camps et armées du Roi, commandant » pour Sa Majesté dans la presqu'île de la Basse-Normandie », présentait une requête « au Roy en son Conseil » dans laquelle il exposait qu'il se trouve dans l'élection de Carentan, généralité de Caen, un terrain vain et vague formé par les lais et relais de la mer, borné au nord par la mer appelée le Grand-Vey, au midi par les terres de Brevands, au levant par celles de Beuzeville et au couchant par la rivière de Taute. « Ce terrain, « disait la requête, « peut contenir environ trois arpents qui ne pro- » duisent presque rien, attendu que la mer les couvre deux » fois par jour dans la plus grande partie et que le reste est » submergé aux grandes marées. Toutes les autres marées n'y

» montent pas moins en gonflant les *lagues* ou ruisseaux qui y » sont en grand nombre formés par le courant de la mer. L'on » n'ose pas y mettre les bestiaux, tant à cause de son peu de » production, que parce que la salure de la mer les ferait périr; » l'on n'y envoie que quelques moutons que l'on a soin de » retirer toutes les fois que la marée monte. Le suppliant » désirerait faire faire les ouvrages nécessaires sur ce terrain » pour le préserver des approches de la mer et le mettre en » culture. Ce serait une opération aussi avantageuse à l'Etat et » à la province qu'à lui-même; c'est ce qui le détermine à en » demander au Roi l'inféodation moyennant la rente qu'il » plairait à Sa Majesté de fixer. A ces causes requiert le sup- » pliant qu'il plaise à Sa Majesté lui faire concession à titre de » fief, à perpétuité, pour lui, ses hoirs et ayants cause, de la » propriété du dit terrain appelé Grève de Brévands, élection » de Carentan; pour, par le suppliant, ses hoirs et ayants » cause, le tenir en fief de Sa Majesté, lui en rendre foi et » hommage, aveu et dénombrement, lui en payer les droits et » devoirs ainsi qu'il est porté par la coutume, sans en pouvoir » être dépossédé sous quelque prétexte que ce soit, aux offres » qu'il fait de faire faire les ouvrages et desséchements dans le » terme de trente années et de payer au domaine telle redevance » annuelle, foncière, perpétuelle et non rachetable qui sera » fixée par Sa Majesté après qu'il aura été dressé, par le sieur » commissaire départi de la généralité de Caen, des procès- » verbaux contenant la consistance et le bornement du dit » terrain; déclarer le dit terrain exempt pendant trente années » de toute taille et autres impositions quelconques, même de » dixièmes, vingtièmes et sous par livre, comme aussi des » dixièmes et de toutes autres charges, et à l'expiration du dit » terme, ordonner qu'ils ne seront assujettis à la dîme qu'à » raison de la cinquantième; décharger les personnes non » nobles, qui pourraient s'associer à la dite entreprise ou » acquérir partie du dit terrain, exemptes de francs-fiefs; per- » mettre au suppliant et à ceux qu'il emploiera pour faire les » dits ouvrages de passer sur les héritages voisins en indemni- » sant les propriétaires à l'amiable ou à dire d'experts; déclarer » régnicoles les étrangers qui viendront travailler aux dits » ouvrages, après deux ans de travail, tant qu'ils demeureront » en France; accorder au suppliant, ses hoirs et ayants cause, » généralement tous les privilèges accordés par les Ordonnances » à ceux qui travaillent aux desséchements et à la mise en » culture de terrains vains et vagues, et ordonner que, sur » l'arrêt qui interviendra, toutes lettres patentes seront expé- » diées. »

Les terrains dont le marquis de Courcy demandait la concession provenaient-ils de lais et relais de la mer et, par suite, le roi pouvait-il en disposer sans inconvénient? C'était là un point de droit important à régler avant toute concession; l'attention

des autorités de la province était appelée à l'examen de cette question.

Le 2 juin 1763, M. d'Hermerel, subdélégué à Carentan répondait assez vaguement : « il y a toute apparence que ce » terrain provient des lais et relais de la mer qui le couvre en » entier dans les marées des nouvelles et pleines lunes et en » partie dans les marées ordinaires... Il est certain que ce » terrain n'est que d'un très faible produit et que l'on n'y met » que quelques moutons en pâture ; mais il est susceptible » d'une très considérable amélioration, et je ne vois pas qu'il » y ait aucun inconvénient à craindre d'en disposer à charge » de l'améliorer. » (1)

Le même doute apparaît dans une lettre de M. de Fontette, intendant de la généralité de Caen, du 4 juin 1763 : « ... Je » ne puis assurer si ce terrain provient des lais et relais de » mer comme les apparences semblent l'annoncer... »

Quoiqu'il en soit, une ordonnance du Roi, en date du 10 juillet 1763, prescrivait, comme suite à la demande du marquis de Courcy, l'arpentage du terrain dont la concession était demandée, la formation du plan de ce terrain et une enquête y relative.

Le but de cette enquête est indiqué en une lettre de M. de Courteille à M. de Fontette, en date du 24 juillet 1763, transmissive de l'ordonnance royale précitée du 10 juillet 1763, et portant qu'il convenait de s'assurer si la grève dont le marquis de Courcy demandait la concession, appartenait réellement au Roi.

Le marquis de Courcy était, du reste, bien au courant de cette transmission, au sujet de laquelle il écrivait, de son côté, le même jour, à M. de Fontette, pour le prier de hâter la solution.

Deux mois et demi plus tard, il revenait à la charge près de M. de Fontette, et, le remerciant de l'avis favorable à la suite duquel le Roi lui avait fait — à lui marquis de Courcy — par un arrêt du Conseil du 13 septembre 1763, la concession d'une partie du marais du Plessis, il écrivait, 4 octobre 1763, qu'il

(1) Nous trouvons dans cette lettre de M. d'Hermerel la curieuse restriction dubitative que voici : « J'ignore la concession faite à la » *Société d'agriculture* (sic) et ne puis savoir si cette grève y est com- » prise. » Qu'est-ce que cette *Société d'agriculture*, dénomination qu'on croirait être de nos jours ? Il nous semble que cette restriction de M. d'Hermerel vise une concession qui avait été faite par un arrêt du Conseil du roi du 11 juin 1761, rendu sur la requête d'un M. de Vauvré, qui depuis aurait cédé ses droits aux fermiers généraux associés du domaine royal de Meudon, lesquels auraient envoyé un délégué en Normandie pour faire procéder aux opérations ordonnées par l'arrêt précité.

espérait aussi un résultat « favorable pour la grève de Brévands » où personne, » écrivait-il, « ne peut faire d'opposition fondée, » puisque, par toutes les ordonnances, la propriété en appar- » tient au Roi seul, les grèves et bords de la mer étant une » dépendance de la propriété publique et de la souveraineté. » Cela, » continuait-il, « n'a cependant pas empêché le sieur » Le Meignan, régisseur des domaines de Saint-Lo et de » Carentan pour M. le duc d'Orléans, de vous présenter une » nouvelle requête d'opposition ; mais quelque étendus que » soient les droits de ce prince dans les dits domaines, ils se » bornent toujours à ceux que le Roi y avait comme seigneur » particulier et ne peuvent comprendre ceux qui sont insépa- » rables de la souveraineté. »

C'était là, en effet, une question des plus sérieuses en la circonstance. Le marquis de Courcy tournait la difficulté à son point de vue personnel, auquel M. d'Hermerel, lettre précitée du 2 juin 1763, s'était montré déjà favorable à l'excès, puisque, à ses yeux, le doute qu'on pouvait avoir touchant la libre disposition par le pouvoir royal, s'effaçait devant cette considération que nous avons extraite de sa lettre : « mais il est susceptible » d'une très considérable amélioration, et je ne vois pas qu'il y » ait aucun inconvénient, à craindre d'en disposer, à charge » de l'améliorer. »

Ce droit de disposition était pourtant très important. Il ne pouvait manquer de donner lieu à bien des hésitations, à bien des fluctuations d'interprétation en sens divers ; les droits des habitants de Brévands, que les juridictions d'alors — il ne faut pas s'y méprendre — prenaient en très haute et très sérieuse considération ; ceux aussi du « seigneur et patron de la paroisse de Brévands » méritaient d'être d'un grand poids dans la balance. Et, à cet égard, le rapport du subdélégué de Carentan, contraire aux prétentions du marquis de Courcy, doit être cité tout entier ; il intervenait sur l'opposition plus particulièrement faite à ces prétentions : 1° par M. de Coupsarte, comme seigneur et patron de la paroisse de Brévands ; 2° par un particulier nommé Richard, comme propriétaire d'une portion de la grève ; 3° par le duc d'Orléans, en sa qualité d'engagiste des domaines de Saint-Lo et de Carentan.

Voici le texte de ce rappor :

» Le Subdélégué de Carentan qui a vu les pièces de M. de » Courcy, et l'arrêt du Conseil qu'il a obtenu, les pièces de » M. de Coupsarte et examiné les verbaux qui ont été par eux » respectivement fournis ainsi que par Monsieur le duc » d'Orléans et le nommé Richard,

» Dit qu'en Normandie les Seigneurs dont les fiefs s'étendent » sur les rivages et grèves de la mer, y ont des droits qui ne » peuvent être raisonnablement contestés. Les Seigneurs béné-

» ficient du varech, c'est-à-dire de toutes les choses que la mer » jette sur le rivage ou qui en arrivent si près qu'un homme à » cheval y peut toucher avec sa lance, quand le varech n'est » point réclamé dans l'an et jour. Il n'y a que certains effets » exceptés qui appartiennent au Roi à titre de Souverain. Les » choses *gaives*, c'est-à-dire non appropriées à usage d'homme, » trouvées dans l'étendue de leur Seigneurie, soit sur le rivage » de la mer, grèves, ou ailleurs, leur appartiennent également » quand elles ne sont pas réclamées dans le temps fixé.

» Cette propriété conditionnelle sur le varech et les choses » gaives concédée aux possesseurs des fiefs est fort ancienne » en Normandie ; la Charte aux Normands en fait une disposi- » tion expresse, comme d'un droit qui appartenait déjà aux » seigneurs de la province, *in sua terra*, c'est-à-dire dans » l'étendue de leurs fiefs.

» Ils ont été maintenus et conservés dans leurs droits de » varech et de choses gaives par l'ancienne Coutume ; ils y ont » été également maintenus et conservés par la nouvelle lorsque » l'ancienne fut réformée en 1505.

» Voilà en faveur des seigneurs autant de titres légaux qui » établissent leur féodalité sur les grèves et rivages de la mer, » titres légaux qui ne peuvent être critiqués par M. de Courcy » puisqu'ils émanent tous de l'autorité de plusieurs de nos » Souverains qui les ont approuvés et confirmés en différents » temps.

» Enfin dans l'ordonnance de la Marine de 1681, Titre des » Naufrages, Bris et Echouements, art. 37, le feu roi déclare » en termes précis « *que les Seigneurs de Normandie ne* » *pourront être préjudiciés dans les droits qui leurs sont attri-* » *bués par la coutume de la province dans l'étendue de leurs* » *fiefs voisins de la mer.* »

» Après de pareilles autorités il semble qu'on ne doit pas » douter que les grèves et rivages de la mer réclamés par M. de » Courcy ne fassent partie de la Seigneurie de Brévands » puisque ce n'est qu'à droit féodal que les seigneurs y » recueillent le varech et les choses gaives.

» Il y a plus, c'est que suivant la disposition de l'art. 162 » de la coutume, il est dû sur les terres gagnées et sauvées de » la mer un droit de relief de six deniers par acre au seigneur » du fief, preuve encore incontestable que la mouvance des » grèves et terres que la mer abandonne appartient au seigneur » du fief.

» Or, il est évident que si la réclamation de M. de Courcy » avait lieu, s'il réussissait à faire ériger en fief la portion de » grève de Brévands dont il a demandé la concession, tous les » droits féodaux de M. de Coupsarte sur les mêmes grèves » deviendraient anéantis vis-à-vis de lui et ne pourraient être

» exercés que par M. de Courcy qui en deviendrait le seigneur. » Ce serait donc faire perdre à M. de Coupsarte et sa mouvance » et son propre bien.

» Il est d'ailleurs constant que les grèves de Brévands fassent » un terrain gagné par la mer, qui a été forcée, en refluant sur » elle-même, de l'abandonner, au moyen des digues et des » ouvrages qui ont été construits en différents temps, tant par » les seigneurs que par les autres propriétaires des fonds rive- » rains, qui étaient intéressés d'empêcher leur submersion; il a » fallu entretenir ces ouvrages. Serait-il juste que M. de Courcy » profitât des dépenses considérables que ces travaux et entre- » tiens ont occasionnés, au préjudice de ceux qui en ont fait la » dépense et auxquels les grèves gagnées par la mer doivent » appartenir comme étant le produit de leur travail et comme » terres d'alluvion, dont la propriété est concédée par notre » Coutume aux possesseurs des fonds limitrophes.

» Ainsi, à tous égards, l'opposition de M. de Coupsarte et celle » du nommé Richard à la concession que M. de Courcy s'est fait » accorder des grèves de Brévands paraissent justes et bien » fondées; M. de Courcy doit être déclaré non recevable dans » sa demande avec dépens.

» Fait à Carentan ce vingt-deux octobre mil sept cent » soixante-quatre.

» Signé : Lavalley de la Hogue. »

Il nous a semblé que ce rapport méritait d'être tout au long reproduit, non seulement parce que les considérations qu'il présente ont fini par triompher, comme nous le verrons rapidement plus loin, des décisions en autre sens intervenues en faveur du marquis de Courcy; mais en outre parce qu'il présente bien clairement un point très intéressant du droit des riverains sur les rivages et grèves de la mer.

L'intendant de Fontette était amené, du reste, à s'associer aux conclusions de son subdélégué de Carentan, et il le faisait, le 15 novembre 1764, dans les termes suivants :

« ..... Il résulte donc de ces autorités, qu'en supposant » que le Roi pût disposer par concession de la grève dont il » s'agit, le seigneur de Brévands qui, à cause de son fief, y » exerce le droit de varech, serait fondé à s'opposer à ce que » cette grève fût érigée en fief, parce que cette érection le pri- » verait de son droit de varech. Mais si ce principe est vrai, il » ne l'est pas moins encore que, dans la Normandie, les terres » d'alluvion et celles gagnées sur la mer ne tombent point en » la main du Roi. Suivant la disposition expresse de l'article » 195 de la Coutume de cette province, elles appartiennent aux » propriétaires des fonds contigus à la charge d'en rendre aveu

» au seigneur du fief et d'en payer les droits seigneuriaux » comme des autres héritages adjacents, s'il n'y a, dit la coutume, titre ou possession au contraire (1). Cette disposition » accorde donc clairement aux possesseurs des fiefs la féodalité » sur les terres abandonnées par la mer, et cela est conforme » à l'article 162 de ladite coutume » (M. de Fontette appuie, en les répétant, les déclarations du subdélégué) « suivant » lequel il est dû un droit de relief de six deniers au seigneur » du fief par chaque acre gagnée et sauvée de la mer. M. de » Coupsarte réclame la propriété de la grève de Brévands en » vertu d'un titre de 1507, qui est l'adjudication faite, par » décret, de la seigneurie de Brévands à ses auteurs. Mais, » dans la circonstance, il ne s'agit pas d'examiner si cette prétention est fondée ou non ; il suffit qu'il soit reconnu qu'à » cause de son fief, la directe sur cette grève lui appartient et » qu'il y a sa part de la propriété concurremment avec les » autres possesseurs des héritages contigus à proportion de » l'étendue desdits héritages.

» Il me paraît au surplus inutile d'analyser les moyens » employés par le nommé Richard, parce qu'ils sont subordonnés à la question de savoir si M. de Coupsarte est propriétaire des dites grèves exclusivement aux possédants fonds » riverains, ce qui, comme on vient de l'observer, paraît » inutile à discuter, parce qu'il demeure d'ailleurs constant » que la grève de Brévands n'appartient pas au Roi et, conséquemment, qu'il ne peut y avoir lieu à l'inféodation » demandée par M. le marquis de Courcy. »

Comme nous l'avons dit, les considérations invoquées par le subdélégué de Carentan et par l'intendant de Normandie ont fini par l'emporter une dizaine d'années plus tard ; mais, nonobstant leur mérite, elles n'empêchèrent pas qu'un arrêt du Roi du 18 juin 1765, c'est-à-dire quelques mois après seulement, accordait au marquis de Courcy la concession qu'il avait sollicitée. Cet arrêt était complété par l'envoi de lettres patentes délivrées pour son exécution et destinées à être enregistrées au Parlement de Normandie.

Nous pourrions clore ici cette étude sur les origines d'une partie des grèves de Brévands ; mais il n'est pas sans intérêt

(1) Suivant le commentateur sur la Coutume de Normandie, relativement à l'article 195, l'expression : *s'il n'y a titre, possession ou convenant au contraire* a été ajoutée sur la remontrance de la noblesse du Cotentin lors du procès-verbal de la Coutume dressé par les commissaires du Parlement. Suivant cet article, dit le commentateur, les terres d'alluvion accroissent la mouvance et les droits des seigneurs, qui étendent jusque-là le droit de varech, et c'est une possession qui ne peut leur être refusée.

de résumer sommairement les incidents qui ont suivi la concession de 1765.

Opposition fut immédiatement faite, par le seigneur et par les habitants de la paroisse de Brévands, à l'enregistrement des lettres patentes dont il vient d'être parlé. Le 21 mars 1770, un arrêt du Parlement de Rouen déclara les dites lettres patentes obreptices (*partie de la vérité cachée*) et subreptices (*faux exposé*), refusa l'enregistrement demandé par le marquis de Courcy » maintenant et gardant la communauté de Brévands dans la » propriété et possession des grèves » et faisant défense au marquis de Courcy et à tous autres de les y troubler. Si le différend entre Frédéric II de Prusse et le meunier de Sans-Souci a fait la fortune du mot : *il y a des juges à Berlin*, l'arrêt du 21 mars 1770, entre autres, prouve que, même sous l'ancien régime, il y avait aussi des juges en France.

Toutefois, le marquis de Courcy se pourvut contre l'arrêt du Parlement de Rouen devant le Conseil d'Etat qui cassa cet arrêt par une décision du 29 juin 1773, à la suite de laquelle le marquis fut mis en possession des grèves. Conformément aux conditions de son inféodation et pour protéger sa concession contre les flots, il y fit entreprendre de très importants travaux de défense qui sont indiqués à l'occasion d'un procès avec des voisins en 1776, c'est-à-dire trois ans après, comme ayant consisté notamment en une levée de 1700 toises de pourtour environ (à peu près 3,300 mètres de notre mesure actuelle) avec 36 pieds (12 mètres) de largeur à la base et sept, huit, neuf pieds de hauteur. (1)

Et pourtant, les adversaires du marquis n'avaient pas désarmé ; en 1774, le seigneur et les habitants de Brévands avaient fait opposition à l'arrêt du Conseil d'Etat de 1773. Des lenteurs de procédure, des dits, contredits et interlocutoires firent différer la solution définitive jusqu'au 12 août 1782, où l'arrêt du Conseil d'Etat de 1773 fut rapporté par une décision de la Grande Direction des Finances ; le marquis de Courcy était en même temps débouté de son recours en cassation contre l'arrêt de 1770 du Parlement de Rouen, dont l'exécution était ordonnée, en même temps que le marquis était condamné à l'amende et aux dépens.

Postérieurement, 27 juillet 1783, intervint entre M. de Tilly, alors seigneur de Brévands, et la communauté des habitants, un acte de *triage* basé sur l'ordonnance de 1669 relative aux eaux et forêts. Le *triage* était le droit qu'avait le seigneur de faire distraire à son profit le tiers des biens d'une paroisse à laquelle ils avaient été concédés par lui ou par ses auteurs.

(1) Cette concession était extrêmement importante ; la contenance, telle qu'elle est indiquée en l'arrêt du 29 juin 1773 était de 1336 acres (près de 1060 hectares).

12 septembre 1783, demande adressée au maître particulier des eaux et forêts de Valognes aux fins d'homologation du triage. Ordonnance du lendemain, 13 septembre 1783, accordant les fins de la requête et donnant l'autorisation, au seigneur et à la paroisse de Brévands de se mettre respectivement en possession.

Le 16 janvier 1793, le Maire et le Conseil général de la commune de Brévands prenaient une délibération tendant à l'annulation du triage précité, conformément à la loi du 28 août 1792 annulant les triages exercés au profit des seigneurs en vertu de l'ordonnance de 1669 précitée, et une requête était présentée à cet effet, au nom de la commune, le 11 mars 1793, au Tribunal du district de Carentan siégeant à Périers.

Du 27 avril 1793, jugement de ce Tribunal déclarant bien fondée l'action du Maire et des Officiers municipaux de la commune de Brévands et réintégrant la commune dans la possession et jouissance des fonds mentionnés aux lots du 27 juillet 1783, y compris ceux abandonnés à la famille de Tilly. Ce jugement fut confirmé le 25 mai 1793 par un autre jugement rendu sur opposition.

La loi du 10 juin 1793 autorisait le partage des biens communaux. A Brévands, on opta pour la jouissance en commun à cause de la nature des grèves (à peu près exclusivement aptes au pacage) puis à cause de leur situation par rapport à la mer et de la nécessité de veiller à l'entretien et à la conservation des travaux de défense.

Des contestations ne pouvaient manquer de s'élever entre les habitants au sujet du mode de jouissance. Ce fut pour les faire cesser qu'intervint le règlement du 12 germinal an 13 (2 avril 1805) qui est resté la charte des grèves de Brévands. D'après ce règlement, les habitants qui étaient propriétaires dans la commune furent seuls admis à l'exercice du droit de pacage ; le nombre en fut fixé à 103 ; on les désigna dans une liste annexée à cet acte du 12 germinal, et les grèves, divisées en trois cent quinze droits, (1) leur furent attribuées dans des proportions différentes, suivant l'importance des biens qu'ils possédaient dans la commune, constituant à leur profit, non un droit de propriété, mais un simple droit d'usage.

Aujourd'hui, la situation est bien réglée ; la commune est maîtresse du fonds, et c'est en cette qualité qu'elle use de son droit de propriété dans les limites et de la manière qui sont conciliables avec le droit de pacage des ayants droit ; c'est ainsi

(1) Le nombre de *droits*, réglé par *feux*, *longues familles* (sic), *et grandes propriétés*, indique la quantité de bestiaux que le titulaire *du droit* ou *des droits* peut mettre en pâturage commun.

qu'elle règle annuellement le mode de jouissance des grèves, qu'elle veille constamment à l'entretien des digues, qu'elle impose aux usagers des journées et des cotisations dont le chiffre varie suivant la nécessité, etc. En résumé, la commune a affirmé son droit en toutes circonstances par des actes dont elle a toujours pris l'initiative et la responsabilité.

La position respective des usagers et de la commune a été, au surplus, bien clairement déterminée par un arrêt de la Cour de Caen, du 2 juin 1869, dans lequel on lit :

« ... Déclare que la commune de Brévands était propriétaire » exclusive des grèves à l'époque du 12 germinal an 13 ; dit » que la délibération dudit jour n'a point constitué un titre » translatif de propriété au profit d'un certain nombre d'habi- » tants, mais a eu seulement pour objet de réglementer le » mode de jouissance des grèves ; dit que les intimés n'ont » qu'un simple droit de pacage sur les grèves de Brévands... »

La situation des parties est ainsi définie à l'article 2 d'une transaction du 17 février 1872, approuvée par arrêté préfectoral du 9 mai 1873 :

« La commune de Brévands est reconnue propriétaire du » fonds de la Grande Grève et du clos Poisson, sis à Brévands; » mais la dépouille de ces deux pièces se divise en 308 droits » égaux transmissibles à perpétuité par succession, legs, dona- » tion, vente ou échange et appartenant aux tiers inscrits à ce » titre d'ayants-droit sur les rôles antérieurs à 1840, ou leurs » représentants sur justification. »

La paix règne à présent dans ces grèves, dans ces polders, qui ont donné lieu de 1763 à 1869, à tant de contestations ; leur sécurité contre un retour agressif des flots de la mer semble, d'un autre côté, parfaitement assurée, protégées qu'elles sont au Nord, vers la haute mer, à l'Ouest, sur le chenal de Carentan, par les polders du Cotentin, de la concession Mac-Auliffe et autres (aujourd'hui René Amiot) du 29 juillet 1865.

Janvier 1898. Ed. Lorin.

NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO *(Suite et fin).*

XXVI.

LA PETELLERIE.

Pour achever le cycle des notices sur les villages de Saint-Lo, il faut traverser la commune de Saint-Georges-de-Montcocq de l'Est à l'Ouest et suivre le chemin qui de l'église de ce lieu conduit à celle de Rampan, en passant par le Maizeray.

La Petellerie est le premier hameau que l'on rencontre sur sa route. A n'en pas douter, il doit son nom à la famille Peterel. D'une part, en effet, un acte de 1396 indique Jehan Peterel, prêtre, comme possesseur « d'un mesnage et de terres à ce appartenant » sur les quels Jehan de Peronne, bourgeois de Saint-Lo, prélevait une rente de 2 sous tournois, 2 gelines, 20 œufs et un boisseau de froment. D'autre part, l'on y trouve Renouf Peterel tenant quelques terres du fief Vandon, limitrophe du précédent et sur le quel s'élève probablement une partie des habitations du village.

Le fief de la Petellerie dépendait de la baronnie de Saint-Lo. Dans un compte-rendu au Baron, évêque de Coutances, pour les années 1445-1446, le mesnager du prélat, c'est-à-dire son intendant, cite comme aîné de ce fief Colin Quiesdeville qui devait, chaque année, à son seigneur, xij sous tournois pour Tournus et Carroy, au terme de la Saint-Martin d'hiver.

De leur temps, les Peterel n'étaient pas seuls propriétaires de l'aînesse et de ses dépendances ; des Le Fillastre, des Maufras, des Le Verrier et des Mancelle s'y rencontraient aussi. Richard Mancel possédait en ce lieu *un Hostel* que l'on est tenté de retrouver dans le manoir appartenant actuellement à M. Le Monnier de Gouville, l'honorable Président du Tribunal de 1re instance de Saint-Lo.

Des lots faits, le 20 juin 1595, entre Michel et Gilles Esnouf, fils Richard, citent comme propriétaires à la Petellerie les Ybert, Le Coq, Cauvin, Chastrefou, Pinchon, Cordas, Paillette et Onfroy. D'autres partages, datés de 1668 et de 1674 donnent

les noms de Jean et Guillaume Cauvin, de Jean Le Roux, Joseph et Pierre Girard, Guillaume Onfroy, Jean Bernard, Guillaume et René Esnouf, Jacqueline du Maizeray, Gédéon de Thère, écuier, seigneur du lieu, Jean Le Coq et Noël Oger.

Aujourd'hui, les Onfroy, les Le Coq et Cauvin qui, dans la première moitié de ce siècle, peuplaient encore la Petellerie, ont disparu ; des Guillebert, des Artu, leurs descendants, les remplacent. M. le Président de Gouville est le successeur des Chatrefou qui tinrent un certain rang dans la bourgeoisie de Saint-Lo; en 1596, Jean était monnoyer de la Monnoye de cette ville ainsi qu'Etienne, tandis que Richard exerçait la profession d'avocat ; en 1661, Jacques Chatrefou, sieur des Fouleries, était docteur en médecine.

XXVII.

LE PORT CAVELANDE.

A quelques mètres avant d'arriver à la Petellerie, s'amorce sur le chemin de Rampan une voie étroite, ombreuse et souvent boueuse qui, d'abord assez plane, dégringole bientôt le long du Mont-Vandon par des zig-zags répétés. En la suivant on arrive au Port Cavelande qui est le dernier des *lieux dits* dont nous aurons fait, tant bien que mal, la description et l'historique.

Ce n'est assurément pas à cause de son importance qu'il fait l'objet de cette note, car il ne comporte que deux maisons habitables et quelques bâtiments ruraux ; mais des familles de la riche bourgeoisie Saint-Loise en ont été propriétaires et, de plus, son nom se rattache incidemment aux graves évènements des guerres de Religion.

Dans le principe, ce lieu s'appela simplement le *Port*. Etait-ce parce qu'un gué permettait d'y passer la Vire presqu'à pied sec ? Ou bien y avait-il un point de relâche pour les bateaux à destination de Saint-Lo ?

A l'appui de la première hypothèse on peut dire que sur Agneaux se trouvait un chemin qui tendait du Bourg-Bisson *ès Graviers de Vire*, par le village de Guillaume-Michel. Aux XIVe et XVe siècles, les fiefs roturiers *Jores des Bois* et au *Machon*, tenus de la seigneurie d'Agneaux, étaient desservis par ce chemin. D'un autre côté, parmi les membres de la famille Le Menuet, qui posséda fort longtemps le Port, le surnom de *Les Graviers* fut porté, en 1667, par Jean Le Menuet et, en 1672, par Jacques, son fils, tandis que d'autres adoptaient celui de *La Carrière*, précisément à cause de celle qui, de nos jours, est encore ouverte en face du Port Cavelande, au pied du Mont-Vandon.

Néanmoins, l'existence en ce lieu d'un port de commerce semble plus admissible, plus certaine même. Des quais, dont on voit encore les murs, aujourd'hui quelque peu ruinés, s'étendaient, en effet, depuis la maison actuelle du Port Cavelande jusqu'aux dernières maisons de la rue d'Aval-Vire, précisément en face de la Venelle Foucault, mieux connue sous le nom de Venelle Foucâs. Comme chose probante il est à noter, d'après le cartulaire de la famille Le Pigny, qu'à la date du *13 octobre 1396*, Thomas Le Pigny achetait sur le décret (vente en justice) des biens de Jean de Peronne, bourgeois de Saint-Lo, une rente de 3 sous, 2 chapons grevant *la Place où les vins arrivent*, la quelle place appartenait à Robin Cauvelande « et sur un gardin près de la dite place ». Mais de ce qu'il y avait un port à Saint-Lo dès le XIVe siècle, il ne s'en suit pas, comme le rapportent l'historien Davila et ses copistes, que les bâtiments de guerre de Montgomery y mouillèrent, en 1574, à côté de la division de Bricqueville-Colombières. Sans parler des obstacles naturels que des navires de guerre, même de faible tonnage, eussent rencontrés dans la traversée des marais de Montmartin-en-Graignes, d'Airel et de Saint-Fromond, le barrage des Claies-de-Vire, établi dès le XIIe siècle par les barons du Hommet, eussent arrêté net la flotte protestante.

Nous venons de voir qu'à la fin du XIVe siècle Robin Cauvelande possédait le Quai au Vin. Il en avait hérité de Jehan Cauvelande, son père, que le cartulaire de l'église Notre-Dame désigne comme propriétaire d'une pièce de terre comprise entre la rivière de Vire et le chemin tendant à Montcocq. Son fils, Colin Cauvelande, qui fut tabellion pour le siège de Saint-Lo au cours du XVe siècle, eut le Port Cavelande en partage ainsi qu'un groupe de maisons situé à l'entrée de la rue Valvire proche du Pont de Dollée qui lui aussi reçut, à cause des habitations voisines, le nom de Pont-Cauvelande.

Cette famille s'éteignit vers la fin du XVe siècle ou dans les premières années du XVIe. Ses biens passèrent-ils, au moins en partie, aux Le Menuet? On ne saurait se prononcer. Il est à remarquer toutefois que, d'après un acte du 26 février 1478, Jehan Le Menuet, bourgeois de Saint-Lo, était cousin-germain de Robert Cauvelande, fils de Colin, aussi bourgeois de Saint-Lo, et que, de plus, il figure comme notaire royal à Saint-Lo dans un acte rapporté par Me David Vaudevire dans son recueil analytique des titres de l'Hôpital de Saint-Lo. Autre rapprochement qui a sa portée : les partages de la succession d'honorable homme Jean Le Menuet la Carrière, faits le 6 mars 1619, entre ses cinq fils, attribuent à Jacques Le Menuet, second enfant du défunt, « la descente du Port Cavelande, avec deux maisons et un petit jardin herbier » qui représentent fort bien l'état actuel des lieux, quoique les anciens bâtiments aient été remplacés par une habitation moderne.

Ce qui, de nos jours, manque autour du Port Cavelande ce sont les noyers séculaires hauts et touffus dont les fruits excitaient si vivement la convoitise des nombreux enfants de Valvire et des quartiers circonvoisins, convoitise que contrariait généralement le cerbère en jupons au quel Mademoiselle Le Menuet du Port, veuve du commandant Mauviel, avait confié la garde, il y a cinquante ans et plus.

Janvier 1897.

Ed. LEPINGARD.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885	10 ans 6 mois 28 jours.
Poirson	25 juin 1896	1er juillet 1896.

SENATEURS DE LA MANCHE.

MM.
LABICHE, à Sourdeval-la-Barre et 134, Boulevard Saint-Germain, Paris.
MOREL, à Saint-James et 4, rue de Berry, Paris.

MM.
BRIENS ✱, à Cérences et 1P, rue Littré, Paris.
CABART-DANNEVILLE, à Tourlaville, et 143, Boulevard Saint-Michel, Paris.

DEPUTES DE LA MANCHE.

MM.
RAULINE, à Saint-Lo et 2, rue de Vienne, Paris.
RIOTTEAU, à Granville, et 10, rue de Sèze, Paris.
REGNAULT, à Périers et rue Mozart, 39, Paris.
LEGRAND (Arthur) ✱, à Milly et 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.
GUÉRIN ✱, Lieutenant-Colonel, à La Préfontainerie (par Valognes) et 29, rue des Mathurins, Paris.
LE MARE, à Bréville (par Bréhal) et 16, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
LE MOIGNE ✱, à Eculleville et 187, Boulevard Malesherbes, Paris.

COMMISSION DEPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD ✱, *Président.*
LEFRESNE.
VRAC, O. A.
TÉTREL ✱, *Secrétaire.*

MM.
DE LA BELLIÈRE ✱.
DENIS, O. I.
BONAMY.

PRÉFECTURE.

M. POIRSON, O ✱, O. I. P., *Préfet.*

M. ROMAN, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedi et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 11 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. BOURGOIS, O. A., *Vice-Président.*
HUET, *Conseiller.*
DELALANDE, O. A., *Conseiller.*
ROMAN, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit le vendredi en audience publique.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(Ouverts au public tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures).

Cabinet du Préfet.

M. BORROMÉE, *Chef du Cabinet.*

M. BESNARD, *Sous-Chef de bureau, Chef-adjoint.*

Ouverture des dépêches et distribution de la correspondance. — Correspondance particulière. — Service du télégraphe. — Presse départementale.

Honneurs et préséances; Fêtes et cérémonies publiques.

Beaux-Arts.

Consulats. — Personnel des administrations. — Agrément des gardes-champêtres et des gardes particuliers. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Médecins assermentés.

Audiences. — Congés.

Nominations et promotions dans la Légion d'honneur; décorations universitaires; mérite agricole. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses.

Bureaux de tabac et recettes buralistes. — Secours aux veuves des percepteurs. — Secours aux ecclésiastiques. — Secours aux instituteurs et institutrices, aux anciens membres de l'enseignement primaire et à leurs veuves. — Secours aux cantonniers, anciens cantonniers et à leurs veuves. — Secours aux anciens militaires. — Secours aux indigents.

Débits de boissons. — Lotories et tombolas. — Police des jeux.

Nomination des membres des Commissions administratives des établissements hospitaliers et de bienfaisance.

Recours en grâce.

Affaires réservées.

Première Division.

M. LAMARCHE, *Chef de Division.*

Bureaux des élections, de la police, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. N..., *Chef de bureau.*

Elections politiques, départementales, municipales et consulaires. — Nomination des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales.

Sûreté générale; surveillance des étrangers, passeports, police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances et de la salubrité publique, imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures, dépôt légal, administra-

tion pénitentiaire et surveillance des libérés conditionnels. — Nomination des membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Médecins des épidémies. — Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Inspection des pharmacies, drogueries et épiceries. — Médecins, pharmaciens, herboristes, sages-femmes, vétérinaires. — Police municipale.

Ponts et chaussées, chemins de fer et tramways, navigation, bacs et bateaux. — Alignements sur les routes nationales et les quais maritimes. — Mines et carrières. — Dynamite, poudres et salpêtres.

Ecoles d'agriculture. — Comices et concours agricoles. — Haras — Concours de pouliches et poulinières. — Associations syndicales. — Hydraulique agricole ; réglementation des usines, cours d'eau, dessèchements. — Secours pour pertes et évènements malheureux.

Postes et télégraphes. — Poids et mesures. — Brevets d'invention. — Manufactures.

Bâtiments nationaux et départementaux, mobiliers, casernements de la gendarmerie.

Congrégations religieuses.

Contentieux de l'Etat et du Département.

Hospice de Neufmesnil.

Divisions administratives et ecclésiastiques. — Sociétés de secours mutuels.

Légalisations.

Procès-verbaux du Conseil général. — *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

Bureau militaire et de la statistique.

M. Jamme, *Sous-Chef de bureau.*

Recrutement de l'armée de terre et de mer. — Sapeurs-pompiers. — Casernement des troupes. — Ecoles militaires et de la marine. — Médailles coloniales.

Recensement des chevaux et des voitures, des pigeons voyageurs ; colombiers militaires.

Dénombrement de la population. — Statistique générale. — Mercuriales.

Etablissement de la liste du jury.

Deuxième Division.

M. Alph. Colas O. A., *Chef de Division.*

Bureau de l'Administration communale et de l'Instruction publique.

M. Languille, *Chef de bureau.*

M. Pontis, *Sous-Chef de bureau.*

Propriétés communales : acquisitions, aliénations, échanges, partages, locations, jouissance en nature. — Mairies, écoles, halles

et marchés, églises, presbytères et autres bâtiments communaux: travaux, création des ressources, emprunts, subventions de l'Etat et du Département, adjudications, marchés, réglement des entreprises.

Cimetière: police, règlements, tarif des concessions, translation, agrandissement.

Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.

Administration des hôpitaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance et d'assistance.

Subventions sur les fonds du Pari mutuel.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

Budgets et comptes des communes, des établissements charitables et de bienfaisance; notification des arrêtés d'apurement en Cour des comptes ou en Conseil de Préfecture. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi.

Etat annuel de la situation financière des communes.

Octrois : règlements, tarifs. — Droits de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage et jeaugeage publics. — Taxe municipale sur les chiens.

Actions judiciaires et transactions des communes et des établissements charitables ou religieux.

Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.

Monuments historiques. — Edifices diocésains.

Instruction primaire publique. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Création de postes et d'emplois. — Encouragements aux instituteurs et institutrices. — Pensions de retraites. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles — Ecoles normales.

Ouverture d'écoles privées et de pensionnats; hygiène de ces établissements.

Instruction secondaire : bourses dans les lycées et collèges

Bureau de la vicinalité, de l'assistance médicale, des donations et fondations.

M. Durand, *Chef de bureau.*

M. Canu, *Sous-Chef de bureau.*

Voirie vicinale, urbaine et rurale : création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Subvention de l'Etat et du Département.

Projets de classement, de rectification, de construction des chemins vicinaux des diverses catégories. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Adjudications, marchés et régies.

Plantations, élagage sur les chemins. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie sur les chemins vicinaux.

Etablissement des plans d'alignement et de nivellement de la voirie urbaine. — Trottoirs et pavage dans les villes.

Chemins ruraux. — Reconnaissance, ouverture, construction.

Occupations temporaires de terrains : dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux publics.

Subventions industrielles.

Droits de voirie au profit des communes.

Distribution et concessions d'eau dans les communes.

Assistance médicale et pharmaceutique gratuite.

Dons et legs aux établissements publics et d'utilité publique. — Rachats de rente et emploi de capitaux ; main levée d'hypothèques.

Troisième Division.

M. Lefèvre O. A., *Chef de division.*

M. Hamon, *Chef de bureau.*

M. Anger, *Sous-Chef de bureau.*

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : budgets et comptes départementaux, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.

Comptabilité des établissements sanitaires. — Comptabilité des chambres de commerce.—Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds. — Dette publique, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.

Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.

Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse.

Visa des récépissés.

Aveugles et sourds-muets, mandatement des secours à divers titres. —Aliénés et enfants assistés, protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service.—Subvention aux élèves sages-femmes.

Greffe du Conseil de Préfecture.

M. Viel, *Secrétaire-Greffier.*

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties ou à leurs mandataires. de pièces de procédure. — Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Archives départementales.

M. DOLBET, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.— Classement, inventaire, récolements, rapports. — Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Architecte du Département. — M. PILLIOUD O. A., à Saint-Lo.
Conducteur. — M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. N..., à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg ; Enguehard, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

MM. le Préfet, *président ;* l'Inspecteur d'Académie; l'Ingénieur en chef ; l'Agent voyer en chef ; Docteur Bernard ✱, conseiller général ; Dussaux, maire de Saint-Lo ; Tollet, faisant fonctions d'ingénieur à Saint-Lo ; Robin, Lecouteur, Pillioud O. A., Gain O. A., architectes à Saint-Lo ; Colas O. A., chef de division à la Préfecture, *secrétaire.*

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du premier âge.

Inspecteur départemental. — M. CRÉGUT, à Saint-Lo.
Sous-Inspecteur. — M. Davodet, à Saint-Lo.
Commis d'inspection. — M. Fétille.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo ; Grandrie. à Avranches ; Gormond, à Cherbourg ; Pardaillan, à Coutances ; Hainaut, à Mortain.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. Poirson, O ✻, O. I. P., Préfet, *président ;* N..., *vice-président :* le Maire de Saint-Lo ; N..., Bernard ✻, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien ; le Médecin-major de la garnison.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Hodoul, Frémin et Sizaret, docteurs-médecins ; Lanos, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Maire de Cherbourg ✻ ; l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ✻ ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; Le Directeur du service de santé de la marine ; Le Poittevin, Tesnières et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair ✻, Maire de Coutances ; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✻, Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Baillencourt ✻, maire de Mortain ; Hamon, Breillot, Dufour, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Le Bouteiller, Fabre O ✻, Leneveu, Viel, Bellet, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Enquebec, architecte ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

MÉDECINS DES EPIDÉMIES.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo.....	MM. Lhomond.....	Saint-Lo.
Avranches.....	Frémin.....	Avranches.
Id.	Letourneur.....	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos.....	Cherbourg.
Coutances.....	Laisney.....	Coutances.
Mortain.....	Breillot.....	Mortain.
Valognes.....	Le Bouteiller.....	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Grente (Emile), maire de Percy.	Percy.
Bernard ✻, docteur-médecin, à Saint-Lo.	Saint-Clair.
Lebrun, ingénieur.	Saint-Jean-de-Daye
Dussaux, O. A., avoué, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine O. I., notaire.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix d'Avranches.	Sartilly.
Tétrel ✻, maire.	Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✻, député.	Beaumont.
Liais ✻, maire.	Cherbourg.
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac O. A., docteur en droit, maire de Nouainville	Octeville.
Vte Clérel de Tocqueville O ✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De la Bellière ✻, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✻.	La Haye-du-Puits.
Briens ✻, sénateur.	Lessay.
Quénault ✻, président de Chambre à la Cour d'appel, 52, rue Beauvoisine, à Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Dudézert ✻, président de section au Tribunal de la Seine, boulevard Saint-Germain, 132, Paris.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire de St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Lefresne, juge au Tribunal civil de la Seine, 86, rue Bonaparte, Paris.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Denis O. I., notaire.	Barneville.
Marguerie ✻, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Le Bouteiller, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
André, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan.
Rauline, Joseph, maire de Remilly-sur-Lozon.	Marigny.
Duboscq, notaire.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint-Clair.
Le Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Arthenay	Saint-Jean-de-Daye
Leturc, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, propriétaire.	Tessy-sur-Vire.
Gohier, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils, propriétaire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Dupont, maire de Saint-Quentin.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye Pesnel.
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Frigout ✻.	Cherbourg.
Gosse ✻, ancien notaire.	Id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id.
Lesage, marchand de nouveautés à Octeville.	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert).	Gavray.
Ducloux (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Dupray-Beuzeville, maire.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leroux (Paul), docteur-médecin.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lecacheux, propriétaire.	Saint-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Tnébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Malon, docteur médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecanelier (Ferdinand).	Barneville.
Pergeaux, conseiller municipal.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Leroy, négociant.	Quettehou.
Glatigny, maire.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de La Bonneville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette-Boisville, conseiller municipal.	Valognes.
Hamel, maire de Montaigu.	Id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. D'HUBERT, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Poidevin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. LEMÉNICIER, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Planque, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PEYRE, O. I., *Sous-Préfet.*
M. Lecouillard, O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. MÉNARD, *Sous-Préfet.*

M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. VILLAULT-DUCHESNOIS, *Sous-Préfet.*

M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. DUSSAUX O. A., *maire ;* Dary et Omond, *adjoints ;* Bernard ✻, Leturc, Lefèvre, Bosq, O. A., Robin, N...., Plouin Manoury, Leclerc, Guillot, Le Parquois, Guillemin, Dyvrande, Pézeril, Horneker, Lesage, Jean Delamare, Beaufils, Genson, Dieu, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux. — M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, route de Carentan ; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Alfred Ozenne, préposé en chef ; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. d'Aisy ✻, *maire*; Layne et Nivard, *adjoints*; Desfeux, Lucas, Jourdan, de Chabannes, Desdouitils O. A., Lecaille, de Tesson ✻, Thébault, Hardy, Lemutricy, Edel ✻, Hodoul ✻, Clouet, Provost, Ollivand, Gilbert, Josse, Letréguilly O. A., Semery, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale. — M. Fossard.

Voirie urbaine. — M. Lauvel, architecte d'arrondissement.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *maire ;* Launay O. I. P. et Hallais, *adjoints ;* Benoist, Ch. Guillebot, Langlois, Pannier, Ollivier, Letourneur, H. Guillebot, Lucas ✻, Poirier, Riotteau fils, Vivien, Pignolet, Choinel, Poisson, Lenormand, E. Jouault, Beust, Chardot, Letourneur, Hugon, Requier. Julienne, Biard, Dupont, G. Touquerant, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Mairie.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimond, architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✻, *maire;* Frigout ✻ O. I. et Piton O. ✻, *adjoints ;* Lecerf, Barbé, Le Boisselier, Leflambe, Levallois O. A., Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrain, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Joublin, Pouthas, Dumez, Vincent, Dutot, Ventrillon, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Romuald, secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *maire ;* Daireaux et Laurent, *adjoints ;* Boissel-Dombreval ✻, Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Baize, Lemare, Avril, Lepesant, Badin, Briens, Mandrell, Dubois, Bidel, Laisney, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Foubert, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Lelicpvre.

Voirie urbaine. — M. Desheules, architecte de la ville.

Octroi — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT ✱, *Maire ;* Delaunay, *Adjoint ;* Josset, Buisson, Champs, Radoul, Saoul, Breux, Amand, Gallie, Bardou, Loton, Lemoing, Milan, N..., et N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Dupont et Lecordier.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. MARIETTE-BOISVILLE, *Maire ;* Hamel et Delangle, *Adjoints ;* Le Bouteiller, Bretel, Lemeland, Lemasson, Le Grusley, L'hôtellier, Enquebecq, Dubois, N..., Büchel, Oury, Agnès-Roland, Roberge, le vicomte de Blangy, Lemarquand, Vautier, Giot, Grosville, Larquemin, N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leconte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la Caisse d'épargne. — M. Goubeaux.

Architecte. — M. N...

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-M.-de-la-Lande.
Agon	St-M.-de-la-Lande.	Blosville	Sainte-Mère-Eglise.
Airel	St-Clair-sur-l'Elle.	Boisroger	St-M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	St-M.-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	Saint-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-M -de-la-Lande.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s^{r}-Mer	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub^{t}.	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville la-B^{tte}.	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s^{r}-Mer.	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baudre	Saint-Lo.	Buais	Le Teilleul.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cambernon	Coutances.
Baupte	Périers.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Beaubigny	Barneville.	Camprond	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	St-Clair-sur-l'Elle.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauveur-le-Vic^{te}	Catteville	St-Sauveur-le-Vic^{te}.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan
Beuzeville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast^{lle}	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauveur-le-Vic.	Cerisy-la-Forêt	St-Clair-sur-l'Elle.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères.....	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville.....	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville-Hague..	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont.....	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer...	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Sainte-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencey-le-Héron.	Villedieu.	Fresville.....	Montebourg.
Chévreville	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo.....	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	Saint-Pierre-Eglise.
Clitourps.....	Saint-Pierre-Eglise	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby.....	St-Sauveur-le-Victe	Genest	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières.....	Montmartin-sr Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville.....	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	Saint-Pierre-Eglise	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauveur-le-Victe
Coulouvray-Boisbenâtre.	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances	Gonneville	Saint-Pierre-Eglise
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	Saint-Pierre-Eglise
Couvains	Saint-Clair-sr-l'Elle	Gourbesville	Sainte-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville.....	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville.....	La Haye-du-Puits.	Graignes.....	St-Jean-de Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville.....	St-Sauveur-le Victe	Gratot.....	St-M.-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville.....	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville.....	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville.....	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire	Hamelin	Saint-James.
Donville.....	Granville.	Hardinvast.... ...	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hauteville	St-Sauveur-le-Victe
Dragey	Sartilly.	Hauteville-la-Guichard .	St-Sauvr Lendelin.
Ducey...	Ducey.	Hautteville-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville ...	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville.....	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville..... ..	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauveur-le-Victe	Heugueville	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières.....	Le Teilleul.	Hiesville	Sainte-Mère-Eglise
Fervaches.....	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise.	Le Grand-Celland.	Brécey.
Houtteville.....	La Haye-du-Puits.	Le Guislain.....	Percy.
Huberville.....	Valognes.	Le Ham	Montebourg.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Hommet-d'Arth.	St-Jean de-Daye.
Huisnes..	Pontorson.	Le Loreur.....	Bréhal.
Husson	Le Teilleul.	Le Lorey.....	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Hyenville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	Le Luot.....	La Haye-Pesnel.
Isigny.....	Isigny.	Le Mesnil.....	Barneville.
Jobourg.....	Beaumont.	Le Mesnil-Adelée.	Juvigny.
Joganville.....	Montebourg.	Le Mesnil-Amand..	Gavray.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Amey..	Marigny.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Angot...	Saint-Jean-de-Daye
La Baleine.....	Gavray.	Le Mesnil-Aubert..	Bréhal.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Au-Val..	Octeville.
La Bazoge.....	Juvigny.	Le Mesnil Bœufs..	Isigny.
La Beslière.....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bonant.	Gavray.
La Bloutière.....	Villedieu.	Le Mesnil-Bus....	St-Sauv^{r}-Lendelin.
La Bonneville	St-Sauv^{r}-le-Vte.	Le Mesnil-Drey...	La Haye-Pesnel.
La Boulouze	Ducey	Le Mesnil-Eury...	Marigny.
La Ch^{ee}-Beaudouin.	Brécey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chap^{lle}-Cécelin .	Saint-Pois.	Le Mesnil-Gilbert..	Saint-Pois.
La Chap^{lle}-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Herman.	Canisy.
La Chap^{lle}-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnil-Hue....	Gavray.
La Chapelle-Urée..	Brécey.	Le Mesnillard.....	St-Hilaire-du-Harc.
La Colombe.....	Percy.	Le Mesnil-Opac...	Tessy-sur-Vire.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Feuillie.....	Lessay.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Godefroy.....	Avranches.	Le Mesnil-Raoult..	Tessy-sur-Vire.
La Gohannière.....	Id.	Le Mesnil-Rogues.	Gavray.
La Haye-Bellefond..	Percy.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-d'Ectot....	Barneville.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-du-Puits ..	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Tôve...	Juvigny.
La Haye-Pesnel....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean de Daye.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Vigot..	Marigny.
La Luc^{e}-d'Out^{e}-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Luzerne.....	Saint-Lo.	Le Mont-St-Michel.	Pontorson
La Mancellière.....	Isigny.	Le Neufbourg.....	Mortain.
La Manc^{re}-sur-Vire.	Canisy.	Lengronne.....	Gavray.
Lamberville.....	Torigni sur-Vire.	Le Perron.....	Torigni-sur-Vire.
La Meauffe	St-Clair-sur-l'Elle .	Le Petit-Celland..	Brécey.
La Meurdraquière..	Bréhal.	Le Plessis...	Périers.
La Mouche.....	La Haye-Pesnel.	Le Rozel.....	Les Pieux.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Biards.....	Isigny.
La Pernelle.....	Quettehou.	Les Chambres....	La Haye-Pesnel.
La Rochelle.....	La Haye-Pesnel.	Les Ch.-de-Losques	St-Jean-de-Daye.
La Ronde-Haye....	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Les Chéris.....	Ducey.
Lastelle.....	Périers.	Les Cresnays.....	Brécey.
La Trinité.....	Villedieu.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
Laulne	Lessay.	Les Loges-sur-Brécey.	Brécey.
La Vendelée.....	St-M.-de-la-Lande.	Les Moitiers-d'All^{e}	Barneville.
Le Buat	Isigny.	Les Moit^{rs}-en-Beauptois	St-Sauv^{r}-le-Vte.
Le Chefresne.....	Percy.	Les Pas...	Pontorson.
Le Dézert.....	St-Jean-de-Daye.	Les Perques.....	Bricquebec.
L'Etang-Bertrand...	Bricquebec.	Les Pieux.....	Les Pieux.
Le Fresne-Poret...	Sourdeval.	Lessay.....	Lessay.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Lestre	Montebourg	Montviron	Sartilly.
Les Veys	Carentan.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair-s.-l'Elle.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Morigny	Percy.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morsalines	Quettehou.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise	Mortain	Mortain.
Le Valdécie	Barneville.	Morville	Bricquebec.
Le Val-St-Pair	Avranches.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vast	St Pierre-Eglise.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vicel	Quettehou.	Muneville-le-Bingard	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Le Vrétot	Bricquebec.	Muneville-sur-Mer	Bréhal.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Nacqueville	Beaumont.
Lieusaint	Valognes.	Naftel	Isigny.
Lingeard	Saint-Pois.	Nay	Périers.
Lingreville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Négreville	Bricquebec.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Néhou	St-Sauv^{r}-le-Vte.
Lolif	Sartilly.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Longueville	Bréhal.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Lozon	Marigny.	Neuville-en-Beaum^{t}	St-Sauv^{r}-le-Vte.
Macey	Pontorson.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Magneville	Bricquebec.	Nicorps	Coutances.
Marcey	Avranches.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marchésieux	Périers.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Marcilly	Ducey.	N.-D.-de-Livoye	Brécey.
Margueray	Percy.	Notre-Dame-d'Elle	St-Clair-sur-l'Elle.
Marigny	Marigny.	N.-D.-du-Touchet	Mortain.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	Nouainville	Octeville.
Martinvast	Octeville.	Octeville	Id.
Maupertuis	Percy.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Méantis	Carentan.	Omonvill^{e}-la Rogue	Id.
Millières	Lessay.	Orglandes	St-Sauv^{r}-le-Vte.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orval	Montmartin-s^{r} Mer.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Ourville	Barneville.
Moidrey	Pontorson.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montabot	Percy.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Percy	Percy.
Montanel	Saint-James.	Périers	Périers.
Montbray	Percy.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montchaton	Montmartin s^{r}-Mer.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montcuit	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Pierreville	Les Pieux.
Montebourg	Montebourg.	Pirou	Lessay.
Montfarville	Quettehou.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Plomb	Avranches.
Montgothier	Isigny.	Poilley	Ducey.
Monthuchon	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Pontaubault	Avranches.
Montigny	Isigny.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-James.	Pontorson	Pontorson.
Montjoie	Saint-Pois.	Ponts	Avranches.
Montmartin-en-Gr^{es}.	St-Jean-de-Daye.	Portbail	Barneville.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-s^{r}-Mer.	Précey	Ducey.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montrabot	Torigni-sur-Vire	Prétot	La Haye-du-Puits.
Montreuil	Marigny.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.	Quettehou	Quettehou.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettetot.....	Bricquebec.	St-Germain-sur-Ay.	Lessay.
Quettreville.....	Montmartin-sr-Mer.	St-Germ.-sur-Sèves	Périers.
Quibou.....	Canisy.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quinéville..... ...	Montebourg.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Hilaire-du-Harc.
Raids.....	Carentan.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-James.....	Saint-James.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-Daye...	St-Jean-de-Daye.
Rauville-la-Bigot..	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Haize	Avranches
Rauville-la-Place..	St-Sauvr-le-Vte.	St-Jean-de-la-Rivre.	Barneville.
Ravenoville.....	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-de-Savigny	St-Clair-sur-l'Elle.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-J.-des-Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Regnéville.....	Montmartin-sr-Mer.	St-J -des-Champs..	La Haye-Pesnel.
Reigneville.....	St-Sauveur-le-Vte.	St-Jean-du-Corail.	Brécey.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	St Jean-le-Thomas.	Sartilly.
Réville.....	Quettehou.	Saint-Jores..... ..	Périers.
Rocheville.....	Bricquebec.	St-Laur.-de-Cuves.	Saint-Pois.
Romagny..... ..	Mortain.	St-Laur.-de-Terregatte	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye Pesnel.
Ronthon..	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson.	St-Mal.-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	St-Clair-sur-l'Elle.	St-M.-d'Audouville	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé.	Canisy.
St-Aub.-de-Terregte	Saint-James.	St-Mart.-de-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauvr-Lendelin.	St-M.-de-Chaulieu.	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-M.-de-Landles.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-M.-des-Champs.	Avranches.
St-Brice-de Landles	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varreville	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-M.-le-Bouillant.	Saint-Pois.
St-Clair-sur-l'Elle	St Clair-sur-l'Elle.	St-Martin le-Gréard	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
St Côme-du-Mont..	Carentan.	St-Maur-des-Bois..	Saint-Pois.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	Saint-Maurice	Barneville.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	St-Mic.-de-la-Pierre	St-Sauvr-Lendelin.
St-Denis-le-Gast....	Gavray.	St-Mic.-des-Loups.	Sartilly.
St-Denis-le-Vêtu....	Cerisy-la-Salle.	St N.-de-Coutances	Coutances.
St-Eb.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrept	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nic.-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic.-pe-Granville	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-G.-de-la-Rivière.	Barneville.	St-Pat.-de-Claids..	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey	Saint-Pélerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle...	St-Clair-sur-l'Elle.	St-P.-d'Arthéglise.	Barneville.
St-G.-Montcocq....	Saint-Lo.	St-P.-de Coutances	Coutances.
St-G. de-Rouelley..	Barenton.	St-P.-de-Semilly.	St-Clair-sur-l'Elle.
St-Germain-d'Elle..	St Clair-sur-l'Elle.	Saint-Pierre-Eglise	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux.	Beaumont.	St Pierre-Langers.	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint-Planchers...	Granville.
St-G.-de-Varreville..	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Ducey.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Rémy-d.-Landes.	La Haye-du-Puits.	Taillepied.....	St-Sauveur-le-Victe
Saint-Romphaire..	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé .	Id.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sr-de-Chaulieu ..	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Teurthéville-Hague	Octeville.
St-Sr-la-Pommeraye	Bréhal.	Teurthév.-Bocage .	Quettehou.
St-Sauvr-Lendelin .	St-Sauvr-Lendelin.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr-le-Vicomte	St-Sauvr-le-Victe.	Tirepied	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de-Beuvron.	Saint James.	Tollevast.....	Octeville.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien..	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire...	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien..	Le Teilleul.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Symphorien..	Torigni-sur-Vire.	Tourville.....	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas.. ..	Saint-Lo.	Tréauville.	Les Pieux.
Saint-Ursin.....	La Haye-Pesnel	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Tribehou.... . ..	St-Jean-de Daye.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Turqueville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe....	St-Sauvr-le-Victe.	Urville.....	Montebourg.
Ste-Croix-de-St-Lo.	Saint-Lo.	Urville-Hague....	Beaumont.
Ste-Croix-Hague...	Beaumont.	Vains	Avranches
Sainte-Eugienne...	Brécey.	Valcanville.....	Quettehou.
Sainte-Geneviève ..	Quettehou.	Valognes..... ..	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois.	Le Teilleul	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Ste-Marie-du-Mont..	Ste-Mère-Eglise.	Varouville.....	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Mère-Eglise	Id	Vasteville.....	Beaumont.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel.	Vaudreville.....	Montebourg.
Sainte-Suzanne....	Périers.	Vaudrimesnil... .	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr-Vire.	Saint-Lo.	Vauville	Beaumont
Sartilly.....	Sartilly.	Vengeons...	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet.	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil.. ...	Valognes.	Vergoncey	Saint-James.
Saussey.	Coutances.	Vernix.....	Brécey.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle	Vesly.....	Lessay.
Savigny-le-Vieux ..	Le Teilleul.	Vessey.....	Pontorson.
Sébeville..... .	Sainte-Mère-Eglise.	Vezins.....	Isigny.
Sénoville	Barneville.	Videcosville.....	Quettehou.
Servigny.....	St-M.-de-la-Lande.	Vidouville.	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sideville....	Octeville.	Villebaudon	Percy.
Siouville....	Les Pieux.	Villechien.....	Mortain.
Sortosville.... ...	Montebourg.	Villedieu.....	Villedieu.
Sort.-en-Beaumont.	Barneville	Villiers	Saint-James.
Sottevast	Bricquebec.	Villiers-Fossard...	St-Clair-sur-l'Elle.
Sotteville	Les Pieux.	Vindefontaine.....	La Haye-du-Puits.
Soulles	Canisy	Virandeville... .	Octeville.
Sourdeval.	Sourdeval.	Virey.....	St-Hilaire-du Harc.
Sourdeval-les-Bois.	Gavray.	Vrasville..... ...	St-Pierre-Eglise.
Subligny.	La Haye Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville	Les Pieux.	Yvetot.	Valognes.
Surville	La Haye-du-Puits.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1891.	1896.
Saint-Lo...	9	117	85.944	83.217
Avranches...	9	124	96.895	93.522
Cherbourg.....	5	73	91.604	93.503
Coutances	10	138	102.633	97.170
Mortain.....	8	74	63.084	60.640
Valognes.	7	119	73.655	72.000
TOTAUX.....	48	645	513.815	500.052

Différence en moins en 1896.... 13.763

TABLEAU DES COMMUNES
PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ ; le ¶ placé à la suite de chaque canton indique

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départemental et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO									
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :									
SAINT-LO (gare)	11121	682	⊠	T.	122265	»	28	»	»
Agneaux	819	665	Saint Lo.	Saint-Lo.	9437	2	26	2	2
Baudre.....	234	376	*idem.*	*idem.*	3991	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly...	486	771	*idem.*	*idem.*	6502	5	33	5	5
La Luzerne.....	83	496	*idem.*	*idem.*	1539	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin....	279	476	*idem.*	*idem.*	3973	5	33	5	5
Rampan	219	411	*idem.*	Pont-Hébert.	3491	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-St-Lo..	682	1187	*idem.*	Saint-Lo.	11330	»	28	»	»
St-Georges-Montcocq..	550	895	*idem.*	*idem.*	9449	2	30	2	2
Ste-Suzanne sur-Vire ..	341	506	*idem*	Condé-sur-Vire.	4671	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-St Lo.	312	430	*idem.*	Saint-Lo.	4107	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :									
CANISY (gare),.....	684	625	⊠	T.	6960	9	22	9	»
Dangy...	764	973	Canisy.	Canisy.	6782	15	19	15	6
Gourfaleur (halte).....	480	845	Saint-Lo.	Saint-Lo.	7235	6	27	6	5
La Mancellière-sur-Vire halte)	401	680	*idem.*	Condé-sur-Vire.	4665	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson-de Bonf.	St-Samson de-Bonf.	1232	12	28	12	8
Quibou...	1163	1713	Canisy.	Canisy.	14038	12	21	12	3
St-Ebremond-de Bonfossé..	687	1223	*idem.*	*idem.*	9473	8	24	8	3
St-Martin-de-Bonfossé..	684	1318	*idem.*	*idem.*	6501	10	27	10	3
Saint-Romphaire	683	997	St-Samson-de-Bonf.	St Samson-de Bonf.	7121	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé.	535	539	⊠	T.	5044	9	27	9	5
Soulles.....	769	1487	St-Samson-de-Bonf.	St-Samson de-Bonf.	7848	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :									
CARENTAN (gare).....	3739	1568	⊠	T.	55075	28	34	28	»
Auvers.....	1014	1875	Carentan.	Carentan.	16682	32	35	32	6
Auxais	282	776	Sainteny.	Sainteny.	6036	29	30	29	14
Brévands..... ...	474	921	Carentan.	Carentan.	9093	29	42	29	8
Catz.....	148	278	*idem.*	*idem.*	3310	26	39	26	5
Les Veys	555	1261	*idem.*	*idem.*	14304	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT
ET PAR CANTON

de chaque commune ; — les bureaux de poste et des télégraphes ; — le principal des quatre contributions directes ; — des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
que toutes les communes sont desservies tous les jours. — Les noms des Curés sont en italique.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population 83,217 habitants.				
15,126 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Dussaux.	Dary, Omond	*Hamel.*	Gendrin O. A., Ecole supre	Hingat O. A., Ecole supre. Marie O. A. Ecole communale.
			Pignet O. A	Collet, Ecole maternelle.
			Fauvel.	
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Lair.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	N...		Hamard.
Labbé	Renouf.	Jouaudin.	Houssin.	Fillâtre.
Barbanchon.	Outrequin.	N...		
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Allain.
Amey.	Hulmel.	Pinot.		Bellamy.
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Lecauchois	Orvain (Mme).
Roussel.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Canu (Mme).
Lerebourg.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Jouanne.	Ybert.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,007 habitants (11 communes).				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Quinette.	Thomas.
Vivier.	Lepaulmier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Gablin (Mme).
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Lerebours.	Lemétayer.	Legouey.	Savary.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Requier.	Marie.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury.
Lefebvre, H.	Lefebvre, J.	Gauchet.	Lauvrière.	Lecanuet (Mme).
Tver de la Vigne-Bernard	Meslin.	Laboulanger.	Pastey.	Larose, Levavasseur (Mme)
Guérard.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Sauvage.	Bessin	Rainfroy.	Hubert.	Legrand.
Guilbert.	Marie.	Pontis.	Joret.	Lavalley (Mme).
11,536 habitants (11 communes).				
Naux.	Hotin, Letourneur.	*Lepoultel.*	Laquebecq, Ecole supre,	Coussemaker, Girard. Lhomme, Ecole mixte.
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Aubert.	Roguelin.	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
Belhache.	Surcouf.	Delaune.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes versant au recueil des communes inédites. département et commune	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Méautis	783	1698	Carentan.	Carentan.	16708	27	31	27	6
Raids	453	667	Sainteny.	Saintony.	5601	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon.	611	1042	*idem.*	*idem.*	9662	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	688	1256	Carentan.	Carentan.	15589	32	38	32	4
Sainteny	1375	2132	⊠	T.	21518	26	26	26	10
St-Georges-de-Bohon .	570	1398	Sainteny.	Sainteny.	9531	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville.	436	993	Carentan.	Carentan.	10580	27	35	27	1
Saint-Pellerin	408	437	*idem.*	*idem.*	4904	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :									
MARIGNY	1311	1032	⊠	T	12358	13	16	13	»
Carantilly (gare)	743	1070	Marigny.	Marigny.	8540	16	19	16	4
Hébécrevon	752	1370	Saint-Lo.	Saint-Lo.	8912	7	26	7	7
La Chapelle-en-Juger.	791	1501	Marigny.	Marigny.	9374	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	217	281	*idem.*	*idem.*	2225	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	270	346	*idem.*	Remilly-s^{t}-Lozon	2754	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	503	326	Remilly.	*idem*	2841	17	18	17	9
Lozon	555	956	Marigny.	*idem.*	6270	17	18	17	6
Montreuil	401	646	*idem.*	Marigny.	4476	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	830	956	⊠	T	9178	18	23	18	14
Saint-Gilles	517	751	Saint-Lo.	Canisy.	6345	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :									
PERCY	2591	3705	⊠	T.	23615	25	26	25	»
Beslon	916	1726	Villedieu.	Villedieu.	7433	34	35	34	9
La Colombe	842	1448	*idem.*	*idem.*	6324	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	165	285	Villebaudon.	Moyon.	1933	19	23	19	9
Le Chefresne	685	1130	Percy.	Percy.	4790	28	22	28	3
Le Guislain	335	539	Villebaudon.	*idem.*	3313	21	23	21	9
Margueray	243	465	Montbray.	Montbray.	1820	29	29	29	4
Maupertuis	281	541	Villebaudon.	Percy.	2843	23	20	23	6
Montabot	525	1154	Percy.	*idem.*	4424	25	31	25	3
Montbray	914	1405	⊠	T.	8536	30	33	30	7
Morigny	221	435	Montbray.	Montbray.	2147	31	36	31	11
Villebaudon	434	569	⊠	T.	3290	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE ¶. Population :									
SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE	563	799	⊠	T.	7050	12	40	12	»
Airel (gare)	756	1017	⊠	T.	11403	15	37	15	6
Bérigny	540	1216	⊠	T.	7357	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1532	2383	⊠	T.	18753	18	46	18	9
Couvains	695	1503	St Clair-s^{t}-l'Elle.	Saint-Clair.	9719	10	38	10	4
La Meauffe (gare)	636	1022	*idem.*	La Meauffe (gare)	9631	9	37	9	6
Moon-sur-Elle (gare Lison)	727	980	*idem.*	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	8727	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	183	285	St-Jean-des-B^{ts}.	St-Jean-des-B^{ts}.	1272	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	322	724	Saint-Lo.	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	4194	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	564	896	Cerisy-la-Forêt.	Cerisy-la-Forêt.	5036	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	448	889	Bérigny.	*idem.*	5060	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Dujardin.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Bauche.	Viard.	Saint.	Herbin.	Potrel
Boinel de la Sauserie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Delarue.	Marie.	Baize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
Belleux.	Lhermitte.	Mahaut.	Clouet.	Clouet (Mme).
6,890 habitants (11 communes).				
Douchin.	Lerouxel.	*Nicolle.*	Follain.	Guelle.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Leroy.
Lemeray.	Terrée.	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Genest.	Le Grand.	Lemoinne.	Ernault.	Lecardonnel.
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Lempérière.
Leduc.	Girres.	Hue.		Delalonde.
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Delacour.	Fossey.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Marescq.
Legrand.	Vollet.	Guillemin.	Lefaudeux.	Yger.
Rauline.	Lechevallier.	Vigier.	Lecler.	Grandin.
Guillot.	Desfaudais.	Dorange.	Godefroy.	Alleaume.
8,152 habitants (12 communes).				
Grente.	Duboscq et Blouët.	*Helland.*	Lemonnier O. A.	Doucin, Hingan.
Aumont.	Renard.	Durier	Leroy.	Simon.
Deschamps.	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
de Chivré.	Estur.	N...		Rabel.
Pellerin.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime).	Dupard.	Lemonnier.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault.		Besnard.
Chapelle.	Papillon.	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Sevaux	Prével.	Bigot.	Bouillet.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Touroude.	Cerisier.
Tostain.	Vimont.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mme).
8,364 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	Dutot.	Lenoël.
Groualle.	Adam.	Leterrier.	Prével.	Fossey.
Sanrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
N...	Levillant.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Hébert.	Deshayes.	Pantin.	Girard.
Demagny.	Pignolet.	Lemercier.	Gautier.	Sénéchal.
Lecot.	Desfaudais.	Lerendu.		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Bazire.		Lelandais.
Mignot.	Desmoulins.	André.	Briard.	Leroux.
Lechevalier.	Youf.	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal, ou 1 centime directs servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
									Suite du CANTO
Saint-Jean-de-Savigny .	502	755	St-Clair-sr-l'Elle.	St-Clair-sr-l'Elle.	6262	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly	318	461	Saint-Lo.	St-Jean-des-Bts.	3555	7	35	7	9
Villiers-Fossard	578	869	*idem*.	St-Clair-sr-l'Elle.	6249	6	34	6	5
				CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population					
SAINT-JEAN-DE-DAYE	343	421	⊠	T.	4785	15	33	15	»
Amigny	190	370	Pont-Hébert.	Pont-Hébert.	3394	8	25	8	11
Cavigny	508	678	*idem*.	*idem*.	7655	11	35	11	7
Graignes	1050	1415	St-Jean-de-Daye	St-Jean-de-Daye	10466	21	33	21	6
Le Dézert.....	717	1459	*idem*.	*idem*.	11621	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay	513	1486	*idem*.	Pont-Hébert.	10878	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot.....	101	408	*idem*.	St-Jean-de-Daye	4039	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.. .	181	283	*idem*.	*idem*.	2785	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque	427	931	*idem*.	Remilly-sr-Lozon	9103	17	24	17	9
Montmart.-en-Graignes	1234	3032	*idem*.	St-Jean-de-Daye.	24381	21	39	21	6
Pont-Hébert (gare)....	852	1499	⊠	T.	10317	7	31	7	8
Saint-Fromond	774	1551	Airel.	Airel.	19142	15	37	15	4
Tribehou	944	997	St Jean-de-Daye.	Remilly-sr-Lozon	8813	19	28	19	13
				CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :					
TESSY-SUR-VIRE	1336	1586	⊠	T.	14250	18	34	18	»
Beaucoudray	243	470	Villebaudon.	Tessy sur-Vire.	2030	21	27	21	7
Beuvrigny	294	669	Tessy sur-Vire.	*idem*.	2708	21	40	21	6
Chevry	188	364	Villebaudon.	Moyon.	1913	19	29	19	6
Domjean	1034	1656	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.	8107	18	37	18	5
Fervaches.....	402	489	*idem*.	*idem*.	3344	15	33	15	3
Fourneaux	157	334	*idem*.	*idem*.	1481	21	37	21	3
Gouvets	634	1101	*idem*.	Pontfarcy (Calv.)	4599	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	321	557	Moyon.	Moyon.	3231	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	318	399	Condé-sur-Vire.	Condé-sur-Vire.	2933	12	32	12	10
Moyon.....	1203	2334	⊠	T.	10302	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire...	307	733	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.	3534	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts .	813	1574	Pontfarcy (Calv.)	Montbray.	8643	27	37	27	6
Troisgots.....	446	753	Tessy-sur-Vire.	Moyon.	4613	14	33	14	6
				CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :					
TORIGNI-SUR-VIRE (gare).	1992	292	⊠	T.	20536	14	39	14	»
Biéville	293	557	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	3020	17	45	17	11
Brectouville	177	374	*idem*.	*idem*.	2486	14	40	14	4
Condé-sur-Vire (gare) .	1566	2489	⊠	T.	22007	9	30	9	5
Giéville	557	1033	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	6502	17	45	17	3
Guilberville (gare)....	1308	2215	*idem*.	*idem*.	11716	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest...	183	374	*idem*.	*idem*.	1551	12	40	12	4
Lamberville.....	349	719	*idem*.	*idem*.	5080	17	45	17	9
Le Perron.....	309	459	*idem*.	*idem*.	3129	20	43	20	7
Montrabot....	174	386	St-Jean-des-Bts.	St-Jean-des-Bts.	2070	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabot.	Bouillon.	Painchaud.	Amy.
Durand.	Capelle.	Lallemand.	Guy.	Lucas.
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Guilbert.	Lefèvre (Mme).
7,834 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Doublet.	*Gilbert.*		Lenoir
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Rauline.	Marie.	Menard.	Guilbert.	Leneveu.
Lescalier.	Marie.	Denis.	Marie.	Fauny.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Lebasnier.
Leforestier d'Osseville.	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Drouet.	Lescalier.	Milet.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Robin.		Chauvois.
Touroude.	Pottier.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartrain.	Delacour-Deméautis	Legardinier, Deméautis Mme
Thomasse.	Godard.	Guérard, Marie, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc, Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Crochet.	Lecoufle.	Hébert (Mme).
Lebédel.	Guilbert.	Debon.	Legendre.	Dubosc.
7,698 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gillot.*	Letenneur.	Godard.
Lohier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges.	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Bouttemont.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme).
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	Vastel.		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Crocquevieille.	Leroutier.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Lecardonnel.		Marie.
Beaufils	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Lemoussu.
Lemélorel-Lesmontils.	Fleuret.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Herman.	Anne-Achard.	Ruault.	Heubert.
10,610 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Letondeur*, Cochard.	Bucaille O. I.	Regnault, Leherissey (E. M.)
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard.
Lepringard.	Godard.	Poirier.		Coursin.
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Colin.	Renault.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Lesouef.	Bottin.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Marin.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Quenault.
Fortin.	Philippe.	Lemazurier.		Legardinier.
Hervieu.	Pégoix.	N...		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départemental et communal.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON D									
Placy-Montaigu.....	450	899	Torigni-sur-Vire.	Torigni sur-Vire	4914	20	45	20	6
Précorbin	467	721	St-Jean-des-B^{ts}.	St-Jean-des-B^{ts}.	5439	11	39	11	6
Rouxeville.....	313	589	*idem*.	*idem*.	3746	12	39	12	9
Saint-Amand	1144	2162	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire	12972	15	41	15	9
Saint-Jean-des-Baisants	917	1336	✉	T.	8122	10	37	10	7
Saint-Symphorien.....	166	387	Torigni sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	2047	18	43	18	4
Vidouville	243	443	St-Jean-des-B^{ts}.	St-Jean-des-B^{ts}.	3091	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES									
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population									
AVRANCHES (Gare)...	7845	444	✉	T.	89027	50	47	»	»
Chavoy.....	136	371	Avranches.	Avranches.	2100	50	42	6	6
La Godefroy.....	191	364	*idem*.	*idem*.	1690	63	52	5	5
La Gohannière.....	205	380	*idem*.	*idem*.	1766	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1105	1110	*idem*.	Saint-Quentin.	11216	58	50	3	3
Marcey	713	673	*idem*.	Avranches.	6801	56	49	3	3
Plomb	529	819	*idem*.	Sainte-Pience.	5355	50	46	8	8
Pontaubault (Gare)....	357	195	*idem*.	Saint-Quentin-Pontorolles.	2195	66	54	7	7
Ponts	388	670	*idem*.	Avranches.	5597	53	45	5	5
Saint-Brice	139	255	*idem*.	*idem*.	1564	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize.	577	895	*idem*.	*idem*.	6103	55	45	5	5
Saint-Loup	452	646	*idem*.	*idem*	4161	62	54	6	6
St-Martin-des-Champs.	515	649	*idem*.	*idem*.	5456	59	50	3	3
Saint-Osvin	758	1074	*idem*.	*idem*.	5861	63	55	7	7
St-Senier-s^{te}-Avranches.	496	854	*idem*.	*idem*.	3069	57	49	5	5
Vains	709	858	*idem*.	Bacilly.	6432	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population									
BRÉCEY.....	2300	2103	✉	T.	21826	49	48	17	»
Braffais	325	581	Sainte-Pience.	Sainte-Pience	2562	46	35	13	9
Cuves.....	681	909	Brécey.	Brécey.	6950	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin...	797	1204	*idem*.	*idem*.	4398	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	355	459	*idem*.	*idem*.	1623	57	57	17	9
Le Grand-Celland... .	963	1249	*idem*.	*idem*.	4571	60	54	14	6
Le Petit-Celland	386	657	*idem*.	*idem*.	2658	63	54	13	5
Les Cresnays.....	707	978	*idem*.	*idem*.	5580	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey .	342	527	*idem*.	*idem*.	2747	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye .	211	314	*idem*.	*idem*.	1792	48	47	15	4
Sainte-Eugienne... ..	104	179	Sainte-Pience.	Sainte-Pience.	793	51	43	10	10
St-Georges-de Livoye..	371	552	Brécey.	Brécey.	3308	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail...	149	362	*idem*.	*idem*.	925	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois .	254	357	*idem*.	*idem*.	1762	46	43	18	5
Tirepied.....	971	1697	Avranches.	*idem*.	10887	59	52	9	8
Vernix	338	584	Brécey.	*idem*.	4020	54	51	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Girault.	Lefoulon.	Lerenard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille.	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Lecornu.	Auvray	Pays.	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Quesnel.	Lesouef.	Blier.
Crocquevielle.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Morin.	Javalet (Jean-Pierre)	Goulet.		Paumier.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 93,522 habitants.				
15,135 habitants (16 communes).				
Dupont-d'Aisy.	Layne, Nivard.	*Douville*, à St-Gervais *Baudry*, à Notre-Dame des Champs ; Lebedel, St-Saturnin.	Ruault.	Gauthier (Mme), Foucard (école maternelle).
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Bazire.	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.	Joubin.		Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Bourguet.	Davy O. I.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin.		Anger.
Herpin.	Gautier.	Boizard.	Laurence	Restoux.
Vauprès.	Dubois	Pioche.		Chauvin.
Dubois.	Provost.	Ledos.	Besnier.	Anfray (Mme).
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Bouillon	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Poullain.	Maheux.	Normand.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Manneheut.	Gauché.	Gâte.	Ollivier.
9,254 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	*Rosselin*.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Boutry.	Nicolle.	Bonnel.	Letellier.	Hochard.
Chapel.	Delaporte.	Hédou.	Julie.	Suzanne.
Desiaux.	Chamant.	Lecharpentier.		Porée.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Costentin.
Sanson.	Jouault.	Cudeloup.		Lecomte.
Daligault.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Coulon.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Loyson.	Moyse.		Salliot
Thébault.	Cudeloup.	N....		Froger.
Denis.	Debieu.	Liot.		Arsène.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent.	Couette.		Serizier.
Navet.	Lecompagnon.	Lefranc.	Jehenne	Belloir.
Lemesnager.	Germain.	Goron.		Poulain.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départ. et comm.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départ.	judiciaire.	d'arrondiss.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :									
Ducey (Gare)	1831	1120	⊠	T	13628	67	56	9	»
Céaux	509	785	Avranches.	Saint-Quentin.	5000	68	59	12	9
Courtils	368	614	*idem.*	*idem.*	3758	69	60	13	10
Crollon	362	468	Ducey.	Saint-Aubin-de-Terregatte.	2661	70	61	13	10
Juilley	685	1122	*idem.*	*idem.*	6499	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	Ducey.	965	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	270	460	*idem.*	*idem.*	2047	68	58	11	9
Les Chéris	421	591	*idem.*	*idem.*	3626	74	59	12	3
Marcilly	730	886	*idem.*	*idem.*	5962	70	57	10	5
Poilley	775	1270	*idem.*	*idem.*	8666	67	58	10	2
Précey	464	773	*idem.*	Saint-Quentin.	4649	67	39	11	8
Saint-Quentin	1172	1068	*idem.*	T.	11765	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :									
Granville (Gare)	12005	268	⊠	T.	111762	49	29	26	»
Bouillon	460	639	Saint-Pair.	Jullouville.	4816	60	39	20	10
Donville	839	296	Granville.	Granville.	5528	46	26	28	4
St-Aubin-des-Préaux.	411	824	Saint-Pair.	Saint-Pair.	3623	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granv.	1209	737	Granville.	Granville.	14749	51	31	24	2
Saint-Pair	1368	1541	⊠	T.	19831	52	35	23	5
Saint-Planchers (Gare).	820	1197	Granville	Saint-Pair.	9150	56	23	21	7
Yquelon	302	214	*idem.*	Granville.	3099	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population :									
La Haye-Pesnel (Gare).	978	629	⊠	T.	8566	44	32	15	»
Beauchamps	510	411	⊠	T.	3893	56	31	21	6
Champcervon	301	558	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	2921	48	35	16	2
Folligny (Gare)	559	410	*idem.*	*idem.*	3895	43	39	19	4
Hocquigny	243	305	*idem.*	*idem.*	1872	44	30	18	3
La Beslière	217	349	*idem.*	*idem.*	2250	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	850	1451	*idem.*	*idem.*	7466	44	35	15	3
La Mouche	264	443	*idem.*	*idem.*	2411	45	33	14	4
La Rochelle	400	752	Sartilly.	Sartilly.	4145	49	37	13	5
Le Luot	370	851	Sainte-Pience.	Sainte-Pience.	3981	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	252	421	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	2836	45	31	18	2
Les Chambres	179	418	*idem.*	*idem.*	1916	48	37	13	4
Le Talu	422	694	Beauchamps.	Beauchamps.	3976	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	1350	44	37	15	5
Sainte-Pience	527	868	⊠	T.	3545	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	653	1202	La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	8424	47	33	21	6
Saint-Léger	134	196	Sartilly.	Sartilly.	1360	60	38	17	8
Saint-Ursin	224	537	La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	3098	47	36	18	3
Subligny	467	790	Avranches.	Sainte-Pience.	4099	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
7,720 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
N..	Herman.	*Vaudouit.*	Leroux.	
Provost.	Morel.	Costard.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Maillard.		Manson.
Dumont.	Cholard.	Poirier.		Despas (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Finel.	Castel.
Daligault.	Gautier.	Dubois.		Poirier.
Laloi.	Challier.	Belloir.		Pinel.
Caillou.	Fortin	Roblin.		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Duclos.	Colet.
Morin.	Tesnière.	Olivier.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Lebedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
17,414 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launais et Hallais.	*Turgot, Maquerel.*	Chaleil, O. A., école supre Robbes, O. A., Primault, O. A.	Marchant (Mme), Pasteur; Barbey et Champenois (ec. mat.)
Digée.	Chatel.	Mesnage.	Lebasnier.	Duprey.
Mecquin.	Guerrier.	Briand.	Béchet.	Costard.
Delarue.	Bazin.	N...	Bicrel.	Hamon.
Boisyvon.	Touzé.	*Duclos.*	Eude.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert, Brégaint à Kairon.	Maloisel, Lepage	Lemasle, Duprey.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delalande.	Rabel.	Pottier.	Gontier.
7,694 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné.	*Leprovost.*	Lelandais (cours complre)	Le Meslier.
Rosselin.	Néel.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier.	Gohin.		Closet.
Provost.	Yvon.	Guillet.	Lefrançois.	Lebérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Torel.		Lalleman.
Lebourgeois.	Asselin.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duparc.	Leresteux		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Carnet.	Laurence [illegible].	Peslin.
Dugueycher.	Sanson.	Lair.		Frétel.
Genvresse (François).	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouaul..
Deschamps-Boulent	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Micouin.	Lehodey.	Maillard	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langlois.	Esnault.		Juin.
Plaut.	Vivier	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme).
Dabufe.	Picot.	Esnoult.		Dupré.
Rieu.	Duval.	Lefranc.		Lemagnen.
Pigeon (Adolphe)	Coupard.	Lefranc.	Thébault.	Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels du département. et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE PONTORSON ¶. Population :									
Pontorson (Gare).....	2455	512	☒	T	20682	70	69	22	»
Ardevon.....	321	831	Pontorson.	Pontorson.	3878	77	68	20	8
Aucey.....	712	951	*idem.*	*idem.*	6065	83	74	26	6
Beauvoir.....	443	897	*idem*	*idem.*	3126	84	60	21	8
Boucey.....	675	983	*idem.*	*idem.*	6432	81	72	23	2
Cormeray.....	98	189	*idem.*	*idem.*	1183	76	68	21	6
Curey.....	281	574	*idem.*	*idem.*	2905	77	67	20	4
Huisnes.....	336	654	*idem.*	*idem.*	3512	75	66	19	10
Mont-Saint-Michel.....	230	70	☒	T.	1731	89	72	24	9
Les Pas.....	245	460	*idem.*	*idem.*	2614	77	67	19	5
Macey.....	237	588	*idem.*	*idem.*	2719	76	67	19	6
Moidrey.....	258	675	*idem.*	*idem.*	3896	82	69	22	9
Sacey.....	1041	1527	Pontorson.	Pontorson.	8056	86	72	25	7
Servon (Gare).....	524	923	*idem.*	*idem.*	5748	71	62	14	10
Tanis.....	423	746	*idem.*	*idem.*	3900	73	64	16	10
Vessey.....	800	1261	*idem.*	*idem.*	6886	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :									
SAINT-JAMES.....	2965	1819	☒	T.	25465	77	67	20	»
Argouges.....	1164	1639	Saint-James.	Saint-James.	8822	82	71	22	6
Carnet.....	788	1012	*idem.*	*idem.*	5900	80	70	23	3
Hamelin.....	209	246	*idem.*	*idem.*	1577	86	78	22	8
La Croix-Avranchin...	713	1083	*idem.*	*idem.*	6293	74	65	17	5
Montanel.....	809	1548	*idem.*	*idem*	6152	80	71	24	10
Montjoie.....	492	746	*idem.*	*idem.*	3683	77	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte.	1393	2098	☒	T	13347	71	63	15	7
St-Laur.-de-Terregatte.	1006	1641	St-Aub.-de-Terr.	St-Aubin de-Terr	9457	74	62	16	9
St-Senier-de-Beuvron..	621	1114	Saint-James.	*idem.*	6350	71	62	14	16
Vergoncey.....	441	774	*idem.*	Saint-James.	4195	74	64	16	7
Villiers.....	364	792	*idem.*	*idem.*	3856	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :									
SARTILLY.....	1202	1151	☒	T.	10093	41	39	14	»
Angey.....	213	247	Sartilly.	Sartilly.	1441	53	42	14	3
Bacilly.....	903	1587	Avranches.	T.	10742	57	46	8	7
Carolles.....	503	383	Recette auxiliaire, distribution assurée par Sartilly	T.	4742	62	41	19	8
Champcey.....	241	324	*idem.*	Sartilly.	2479	54	43	9	4
Champeaux.....	377	422	*idem.*	Carolles.	3427	63	45	17	6
Dragey.....	586	1015	Genêts.	Genêts.	6733	57	44	12	5
Genêts.....	601	697	☒	T.	5816	58	47	11	8
Lolif.....	719	1248	Avranches.	Bacilly.	8593	53	42	7	7
Montviron (Gare).....	332	593	Sartilly.	Sartilly.	3848	52	42	9	4
Ronthon.....	273	484	*idem.*	*idem.*	3410	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas..	229	238	*idem.*	Carolles.	2449	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups.	503	1426	*idem.*	*idem.*	4305	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers..	665	840	*idem.*	Sartilly.	6012	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,079 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Haugomat.	Lambert.	*Lecacheux*.	Auvray (c compl.)	Quentin.
Farcy.	Cornicard.	Guerin		Tesnière.
Maheux.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel.	Sanson.	Tabourel.		Hamelin.
Guichard.	Louvet.	Lambert.	Jamard.	Fautrat.
Faguais.	Petitpas.	N...		Lemière.
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris.
Fresnel.	Cornille.	Desdouitils.		Catrel.
Fontenier.	Lochet.	Pouvreau.		Tétrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mlle de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Deschamps.		Badier.
Ozenne.	Trincot.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Rousselle.	Jamault.	Couillard.	Gillot.	Gastebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
10,965 habitants (12 communes).				
Morel.	Barbot, Vallée.	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît.	Blondel.	Lair, Gauchet, Be lon.
Trincot.	Nicolle.	Pierre.	Anne	Lethirionnier, Abraham
Fouasse.	Salmon.	Théault.	Roblin.	Campain.
Poutais.	Lemois.	Parigny.		Legoupil.
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont.	Lefèvre	Charbonnel.
Madelaine.	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Huard.	Hennequin.
Tesnière.	Portier.	Fillâtre.	Maillard.	Gilbert.
Gauchet.	Giroult.	Menard.	Leteurtrois.	Vaugeois.
Royer.	Georges.	Orvin.		Desfeux.
7,347 habitants (14 communes).				
Martin.	Legent.	*Collin*.	Aubril, ✱.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaître.	Aupinel.	Herbin.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Leconte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Girard.		Legoupy.
Letellier.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy.	Heuzé.	Villard.
Lenepveu de Dungy	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Durel.	Lepeltier (Mme).
Ballois Bougerie.	Yger.	Dumont.		Noël.
Carouge.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel.
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbecq.
Lenormand.	Héon.	Costard.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Fontaine.	Brault.	Carouge.	Delauney.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels. départements. et communs.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :									
VILLEDIEU (Gare).....	3285	82	⊠	T.	27984	34	32	22	»
Bourguenolles.....	395	764	Villedieu.	Villedieu.	3591	41	40	18	8
Champrépus.....	555	912	Beauchamps.	Beauchamps	5793	41	29	22	8
Chérencey-le-Héron ...	603	955	Villedieu.	Villedieu.	4168	40	38	21	6
Fleury.....	790	1259	*idem.*	*idem.*	8063	38	30	27	5
La Bloutière.....	489	933	*idem.*	*idem.*	4780	33	28	28	6
La Lande-d'Airou.....	713	1509	*idem.*	*idem.*	7015	39	38	19	6
La Trinité.....	586	917	*idem.*	*idem.*	4253	42	40	18	8
Rouffigny.....	376	670	*idem.*	*idem.*	3607	39	38	17	6
Sainte-Cécile.....	612	1149	*idem.*	*idem.*	6036	37	35	25	3
Saultchev.-du-Tronchet	510	707	*idem.*	*idem.*	4890	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG									
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :									
CHERBOURG (Gare)...	40783	631	⊠	T.	454959	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :									
BEAUMONT.....	614	789	⊠	T.	4828	93	82	18	»
Acqueville.....	304	579	Ste-Croix-Hague.	Ste-Croix-Hague.	3434	84	75	11	10
Auderville.....	413	433	Beaumont.	Sémaphore de la Hague.	4359	102	91	27	9
Biville.....	390	870	*idem.*	Ste-Croix-Hague.	3309	89	83	18	8
Branville.....	90	212	Ste-Croix-Hague.	*idem.*	1195	89	79	14	4
Digulleville.....	402	790	Beaumont.	Sémaphore de Jardeheu.	5916	98	87	32	4
Eculleville.....	74	233	*idem.*	Beaumont-Hague	1498	96	86	17	4
Flottemanville-Hague..	373	1139	Octeville.	Ste-Croix-Hague.	4469	86	77	9	11
Gréville.....	450	1003	Beaumont-Hague	Beaumont-Hague	7563	98	82	16	4
Herqueville.....	158	291	*idem.*	*idem.*	1431	97	86	22	4
Jobourg.....	534	1015	*idem.*	Nez de Jobourg	6138	98	88	24	6
Nacqueville (1).....	453	844	Equeurdreville.	Queurqueville.	7534	86	81	10	9
Omonville-la-Petite ...	304	614	Beaumont.	Sémaphore de Jardeheu.	4025	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue...	436	429	*idem.*	*idem.*	4427	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague....	448	984	⊠	T.	4431	80	78	13	6
St-Germain-des-Vaux..	525	636	Beaumont.	Sémaphore de la Hague.	7113	102	91	26	8
Tonneville.....	226	383	Ste-Croix-Hague.	Sémaphore de Querqueville.	2675	85	80	9	11
Urville-Hague.....	296	312	*idem.*	*idem.*	4334	86	81	11	9
Vasteville.....	539	1672	*idem.*	Ste-Croix-Hague.	7427	87	78	12	16
Vauville.....	378	1638	Beaumont.	Beaumont-Hague	4520	84	84	20	3

(1) La partie de la commune de Nacqueville située à l'Ouest de la route de Sainte Croix à Urville et les Budales de Bas sont desservies par Sainte-Croix-Hague.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,914 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✻.	Le Do, Frémond.	*Leduc*.	Fautrad (c. complre)	Lechevallier, Moulin
Fauvel.	Bouroux.	Hamel.		Anfray.
Herbert.	Bréault.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel Préfontaine.	Leriche.	Leroy,	Le Bas.	Quinette.
Brasy.	Lenoir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
Renaud.	Lepeltier.	Lanos.	Herout.	Costentin.
Chapel.	Hourdin.	Leroy.	Poidvin.	Constentin.
Tétrel.	Legoupil.	Fertel.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert	Delaunay.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Bailleul, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.
Population : 93,503 habitants.				
40,783 habitants (1 commune).				
Liais ✻.	Frigoult, Piton.	*Leroux*, à Ste-Trinité ; Etienne, à Ntre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Germain, à St-Clément.	Thiébot O A, Simon, Bertrand, Libor, Leneveu. Lelavechef.	MMes Travers ✻. A., Jeanne, Letan, Thommin, Fossard; Gagnion, Lion, Bertaux, Quesnel (E. M.)
7,417 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître*.	Brochard.	Blaisot.
Lefilliâtre.	Letulier.	Besnard.	Joubert.	Joubert (Mme).
Nicolle.	Fabien.	Vivier.	Gautier.	Langevin.
Broquet.	Postel.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Fleury.	Bellée.	N...		Duval.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Philippe.
Le Moigne.	Canoville.	*N*...		Legendre.
Dumouceel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard	Lecouturier.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury.	Hasne.	Picquot.	Lepoittevin
Leboulanger.	Leneveu.	Baudry.		Gouin (Mme).
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Anquetil.	Digard (Mme).
Leroy.	Henry.	Bézard.	Martin.	Esnault.
Perrotte.	Falaize.	Cabard.	Lefèvre.	Moulin.
Lemarinel.	Duval.	Montiton.	Lemonnier.	Danlos.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot.	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu.	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevalier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuerdent.	Hébert.	David
Lamotte.	Auvray.	Marescq.	Lebreton.	Marguerie.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes addition. département. et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DES PIEUX ¶. Population :									
LES PIEUX	1358	1531	⊠	T.	14545	86	65	20	»
Benoîtville	441	828	Les Pieux.	Les Pieux.	5080	59	68	18	3
Bricqueboscq	423	805	Couville.	*idem.*	4802	83	65	16	8
Flamanville	1124	736	⊠	T Sémaphore de Flamanv.	9117	93	71	26	6
Grosville	789	1351	⊠	Les Pieux.	8896	81	62	20	5
Héauville	449	1079	Flamanville.	*idem.*	4192	97	75	15	10
Helleville	310	588	Les Pieux.	*idem.*	2964	92	71	17	6
Le Rozel	318	558	*idem.*	*idem.*	3365	91	63	24	4
Pierreville	597	1012	*idem.*	*idem.*	7403	91	60	25	6
St-Christophe-du-Foc.	191	358	Grosville.	*idem.*	2661	83	73	14	8
St-Germain-le-Gaillard.	656	1382	Les Pieux.	*idem.*	8821	90	62	23	4
Siouville	476	639	Flamanville.	Sémaphore de Flamanville.	4995	93	71	21	6
Sotteville	283	614	Grosville.	Les Pieux.	4249	91	71	17	6
Surtainville	962	1483	Les Pieux	*idem.*	9973	93	59	28	8
Tréauville	763	1237	Flamanville.	*idem.*	10895	89	68	20	3
CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population :									
OCTEVILLE	3352	775	⊠	T.	18953	78	72	3	»
Bretteville	473	578	Tourlaville.	Tourlaville.	4935	84	82	7	10
Couville (Gare)	498	862	⊠	Martinvast.	4579	76	64	13	10
Digosville	589	927	Tourlaville.	Tourlaville.	5244	83	70	7	10
Equeurdreville	5765	507	⊠	T.	26302	78	77	2	3
Hardinvast	410	729	Martinvast.	Martinvast.	3267	79	67	5	7
Henneville	1377	767	Equeurdreville.	Equeurdreville.	7827	82	79	10	5
Le Mesnil-au-Val	298	1342	Tourlaville.	Tourlaville.	2497	72	67	7	12
Martinvast (Gare)	761	1104	⊠	T.	6865	80	69	10	4
Nouainville	238	381	Octeville.	Octeville.	2164	82	76	5	4
Querqueville	1493	553	Equeurdreville.	Sémaphore.	6167	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard.	205	286	Couville.	Martinvast.	1335	73	66	12	9
Sideville	309	763	*idem.*	*idem.*	4751	82	71	9	6
Theurtéville-Hague	607	1273	*idem.*	*idem.*	7474	81	71	13	10
Tollevast	512	1162	*idem.*	*idem.*	4561	74	69	11	9
Tourlaville	8304	3287	⊠	T.	46261	80	79	4	7
Virandeville	513	822	Martinvast.	Martinvast.	4858	81	74	12	9
CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population :									
SAINT-PIERRE-EGLISE	1884	802	⊠	T.	16990	71	76	17	»
Angoville	51	109	St-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.	1251	75	79	20	3
Brillevast	470	909	*idem.*	Le Vast.	4914	74	72	17	5
Canteloup	246	428	*idem.*	*idem*	2940	78	74	19	5
Carneville	345	688	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	3506	79	75	16	4
Clitourps	288	630	*idem.*	*idem.*	4103	70	75	19	4
Cosqueville	683	860	*idem.*	*idem.*	9136	74	79	20	3
Fermanville	1278	1166	⊠	Sémaphore du Cap-Levi.	8162	74	77	21	4
Gatteville	911	972	Barfleur.	Sémaphore de Gatteville	15196	77	81	26	9
Gonneville	702	1535	St-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.	8010	74	81	13	6
Gouberville	270	279	*idem.*	Sémaphore de Gatteville.	3731	78	79	24	7
Le Theil	669	1382	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	3580	71	66	14	11
Le Vast	782	1304	⊠	T.	7681	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,140 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine.*	Fossey.	Leprince.
Buhot.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Mancel.	Lamesle.	Bouillon.	Beillard.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheux.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Vibet.	Louise.	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Baude.	Hambye.	Hambye (Mme).
Toulorge.	Agnès.	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Marie.	Lenfant.	Defrance.
Lefillastre.	Simon.	Lepigoché.	Moulin.	Leprovost (Mme).
Mocquet.	Lebacheley.	Lecocq.		Pézet.
Sorel.	Sanson	Aumont.	Hébert.	Thébaol.
Lenoir.	Toulorge.	Leveillé.	Polidor.	Lerouvillois.
Bouchard.	Jourdan.	Cauvain.		Bosvy.
Avoinne.	Buhot.	Lemarquand.	Gosse.	Ollivier.
Toulorge.	Hébert.	Pillet.	Leger.	Lucas.
25,704 habitants (17 communes).				
Née.	Varengue, Tiphagne	*Doueffe.*	Durand.	Hébert.
Germain.	Liot.	Auvray.	Delisle.	Jacquot.
Compère.	Maurouard.	Tardif.	Luce.	Leriverend.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë (Mme).
Dumoncel.	Michaud, Gauvain.	Clément.	Duruel.	Assier (Mlle), Prével, Hébert
Truffert.	Gamache.	Poisson.	Cariot.	Leluan [Mme Mlle.]
Nicollet.	Quoniam.	Mosqueron.	Bihel.	Godefroy.
Germain.	Mahier.	Deux.		Le Bourg (Mme).
Cte de Pourtalès.	Hervieu.	Bonnissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Travert.	Voisin.		Dusiquet.
de Couville ✻.	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Hamel.	Adam (Louis).	Gautran.		Pelluet.
Laisné.	Sorel.	Mauger.	Louail.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Voyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux.	Lemonnier.	Leboisselier.
Aubert.	Bertaut, Le Brun.	*Guillon*, Yver.	Bronet, Laloë, Lefèvre,	Bru, Bevojon, Lelièvre (Mlle)
Lelong.	Douesnard.	Bihel.	Lhôtellier. [Bosquet.	Laperruque [Mlle Bosquet
10,459 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart.	*Pagny.*	Lecaudey.	
Lehot, Michel.	Lehot (François).	N...	*réunie à Vrasville*	
d'Abboville.	Lemaresquier.	Sorel.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Rabec.
Mahaut.	Besselièvre.	Boudet.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Le Bourg.
Michel.	Ribet.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatôme.	Houyvet.	Renouf.	Simon.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong	Delangle.	Groult.	Lacolley (Mme).
Godel.	Le Bourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Doucet.	Durel	Anne.	Durel.
de la Germonière.	Simon	Savary.	Vallée.	Vallee (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 centimes directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE									
Maupertus	172	335	St-Pierre-Eglise.	Sémaphore du Cap-Lévi.	2732	70	73	11	7
Néville	257	348	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	4143	78	83	24	7
Rétôville	214	340	*idem.*	*idem.*	2992	77	72	23	6
Théville	350	777	*idem.*	*idem.*	4967	76	74	15	2
Tocqueville	443	590	*idem.*	*idem.*	7171	76	77	22	5
Varouville	296	418	*idem.*	*idem.*	3513	75	79	20	3
Vrasville	148	143	*idem.*	*idem.*	1404	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.									
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :									
COUTANCES (Gare)	7403	333	☒	T.	81421	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	453	635	Coutances.	Coutances.	6595	33	5	5	5
Cambernon	888	1701	*idem.*	*idem.*	11087	27	6	6	6
Courcy	711	1145	*idem.*	*idem.*	9180	34	4	4	4
Nicorps	302	563	*idem.*	*idem.*	4741	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	722	881	*idem.*	*idem.*	9608	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	212	439	*idem.*	*idem.*	3888	28	»	»	»
Saussey	604	891	*idem.*	*idem.*	5536	32	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :									
BRÉHAL	1352	1562	☒	T.	13711	44	19	19	»
Anctoville	138	215	Granville.	Granville.	1694	50	27	27	9
Bourey	160	360	Cérences.	Cérences.	1822	41	22	22	10
Bréville	362	688	Bréhal.	Bréhal.	3720	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1242	1474	*idem.*	*idem.*	10420	46	18	18	2
Cérences (Gare)	1910	3243	☒	T.	20337	38	18	18	6
Chanteloup	302	418	Bréhal.	Bréhal.	2938	43	21	21	2
Coudeville	710	872	*idem.*	*idem.*	6570	46	21	21	2
Equilly	330	566	Beauchamps.	Beauchamps.	3758	44	29	29	13
Hudimesnil (Halte)	1071	1877	Bréhal.	Bréhal.	10548	50	24	24	5
La Meurdraquière	374	762	Cérences.	Beauchamps.	3963	43	26	26	11
Le Loreur	276	323	*idem.*	Cérences.	1808	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	440	396	*idem.*	*idem.*	3763	36	14	14	11
Longueville	418	411	Granville.	Granville.	4227	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	510	728	Cérences.	Cérences.	6008	48	15	15	4
St-Sauv.-la-Pommeraye	524	527	Bréhal.	Beauchamps.	4022	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :									
CERISY-LA-SALLE	1515	1685	☒	T.	13791	21	14	14	»
Belval (Halte)	403	567	Coutances.	Coutances.	4062	27	6	6	7
Cametours (Halte)	687	722	Marigny.	Marigny.	6402	17	14	14	6
Guéhébert	306	629	Roncey.	Roncey.	4190	40	14	14	10
Montpinchon	1141	1693	Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.	11962	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1345	2522	*idem.*	*idem.*	14901	21	18	18	5
Ouville	694	1220	Coutances.	Roncey.	6518	31	9	9	7
Roncey	826	1216	☒	T.	10016	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1018	1317	Coutances.	Roncey	11003	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	434	677	Roncey.	*idem.*	5016	23	18	18	9
Savigny	642	1016	Coutances.	Cerisy-la-Salle.	6460	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
Saint-Pierre-Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug.).	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Lemaître.	Blaizot.		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluse.		Restoux.
Gervais (Jean).	Gervais (Alfred).	N...		Lehoux.
Population : 97,170 habitants.				
11,295 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Daireaux, Laurent.		Hénard O. I., Briens O. I.	Mlle Girard (Cours complémentaire) ; Malattre.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ruault.	Ruault (Mme).
Quesnel.	Bellail.	Hélaine.	Turpin.	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Hue.	Ollivier.
Savary.	Beaugendre.	Lecluze.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	*Tollemer.*	*réuni à Coutances.*	
Duquesney.	Bouchard.	*Tollemer.*	*idem.*	
Guenon.	Menard.	Lemaître.	Hugues.	Crouin.
10,119 habitants (16 communes).				
de la Bellière ✻.	Lemonnier.	*Destrès.*	Doucet.	Cousin.
de la Musse.	Lemonnier.	Surville.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Torel.
Le Mare.	Le Brun.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Malherbe.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Legendre.	*Langevin.*	Letourneur (c. cre).	Geffroy.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Lainé.	Rault.		Lemoussu.
Touroude.	Roussel.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lebaut.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Fouchard.	Dumont.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Guyot.	Hébert.	Cheval.
Lebas.	Turgis.	du Mesnil-Adelée.	Menard.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Dubuisson.
9,011 habitants (11 communes).				
Eudes.	Osouf	*Binet.*	Legigan.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Perrette.	Hélaine.	Caresmel.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Lainé.	Gaillard.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Delauney.
Savary.	Hédouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Vve de la Brunelière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie
Néel.	Lengronne.	Letavernier.	Girard.	Coulomb.
Vigot.	Badin.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Lechardeur.
Lebrun.	Leroux.	Mazier.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Marie.	Lethimonnier.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des contrib directes servant au calcul des centimes additionnels départemt. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population									
Gavray	1340	1601	⊠	T.	11452	34	18	18	»
Grimesnil	159	261	St-Denis-le-Gast.	St Denis le-Gast.	1599	31	15	15	6
Hambye	2039	2957	⊠	T.	23021	25	19	19	8
La Baleine	242	463	St-Denis-le-Gast.	St-Denis-le-Gast.	1768	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	340	678	Gavray.	Gavray.	3873	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	177	239	*idem.*	*idem.*	1062	38	23	23	5
Le Mesnil Garnier	524	923	*idem.*	*idem.*	4651	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	178	334	*idem.*	*idem.*	1915	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	354	478	*idem.*	Beauchamps.	2928	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	581	1071	*idem.*	Gavray.	5361	40	26	26	6
Lengronne	759	1208	St-Denis-le-Gast.	*idem.*	8656	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	433	665	Gavray.	*idem.*	3871	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1103	1671	⊠	T.	12018	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	382	585	St-Denis-le-Gast.	Gavray.	2438	30	26	26	8
Ver	816	1376	Gavray.	*idem.*	8811	38	22	22	4
Canton de La Haye du-Puits ¶. Population									
La Haye-du-Puits (Gare)	1439	517	⊠	T.	14202	44	29	29	»
Appeville	506	1321	Prétot.	Prétot.	12554	38	46	46	17
Baudreville	268	464	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	3139	51	36	36	7
Bolleville	382	623	*idem.*	*idem.*	4192	46	31	31	2
Canville	277	534	*idem.*	Portbail.	4540	54	39	39	10
Coigny	366	412	Prétot.	Prétot.	4362	40	42	42	13
Cretteville	500	682	*idem.*	*idem.*	7852	46	44	44	14
Denneville (Halte)	622	832	⊠	Portbail.	6230	54	39	39	10
Doville	470	1018	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	5042	47	33	33	3
Gerville	185	582	*idem.*	*idem.*	2685	44	28	28	5
Glatigny	292	499	*idem.*	*idem.*	2984	52	37	37	8
Houtteville	178	448	Prétot.	Prétot.	4643	41	44	44	15
Lithaire	774	1414	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	6436	42	30	30	3
Mobecq	372	807	*idem.*	*idem.*	6274	44	28	28	4
Montgardon	532	1331	*idem*	*idem.*	6743	46	32	32	2
Neufmesnil	251	532	*idem.*	*idem.*	3420	36	32	32	2
Prétot	480	811	⊠	T	6052	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepᵗ	577	813	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	4965	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	511	816	Denneville.	*idem.*	4822	52	36	36	7
St-Sauvr de-Pierrepᵗ (halte)	384	819	La Haye-du-Puits	*idem.*	5559	50	35	35	6
Saint-Symphorien	350	581	*idem.*	*idem.*	5027	45	30	30	1
Surville	306	746	*idem.*	*idem.*	3019	53	39	39	10
Varenguebec	678	2120	*idem.*	*idem.*	10026	50	36	36	7
Vindefontaine	509	838	Prétot.	Prétot.	7174	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population									
Lessay (Gare)	1274	2246	⊠	T.	11636	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay (Halte)	533	671	Lessay.	Lessay.	5935	40	26	26	5
Anneville	288	433	Gouville.	Gouville.	2907	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	459	980	Lessay.	Sémaphore de St-Germ-s-Ay	5885	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,429 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fauvel.	Vallet.	*Lemasson*.	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Chevallier.		Legros.
Guenon-Beaulieu-champs.	Quesnel.	*Lemazurier*.	Robine.	Fouchard.
Leconte.	Lebargy.	Lechevallier.		Clairet.
Piel-Perronnière.	Auvray.	Jouvin.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havel.	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	L'Hermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François dit Lemercier.	Leprovost.
Regnault.	Prével.	Anquetil, Delaunay.	Quesnel.	Godard, Lebigot.
Bosquet.	Lemaréchal.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet.	Guérard.	Guérard (Mme).
Drieu.	Lavaloy.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legrand.	Mignon, Lemare.	Sévaux.	Enée.
Leforestier-de-Hebecq.	Dupont.	Lemoigne.	Esnouf.	Tétrel.
11,209 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Lepetit*.	Arondel.	Couillard, Néel (E. m.)
Eude.	Préfosse.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperques.	Siouville.	Hédouin.		Jeanne.
Roptin.	Enault.	Depériers.	Adelée.	Letan.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Degroult.	Vignet.		Mottais (Mme).
Jean.	Jeanne.	Leherpeur.	Lefebvre.	Auvray.
de Beaudrap.	Langlois.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage.	Riquer.	Martinet.	Martinet (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Dolbet (Mme).
Adam.	Philippe.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger.	Hinard	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Leforestier.	Delaune.	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Roger.	Hervieu.	Voisin.	Vautier.
Lemaignen.	Ledanois.	Lecappon.		Hacquebey (Mme).
Eslinne.	Gancel.	N...	Lemière.	Dupont.
Letourneur.	Hostingue.	Baudry.	Letan.	Mancel (Mme).
Grossin.	Grandin.	Godefroy.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Levatois.	Lesigne.	Enée.
Hurel.	Jeanne.	Desrez.		Bellanger (Mme).
Quenault.	Luce.	Duval.	Laronche.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Godier.	Lepeley.
De la Martinière *	Leconte.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
10,244 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Leroux*.	Goguelin.	Legendre.
Butel.	Brochard.	Durchon.		André.
Renouf.	Joubert.	Hérouard.	Hamel.	Besnard.
Tirel.	Luce.	Desmottes.	Guesnon.	Delaplanche

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départemt. et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Créances	1966	2150	☒	Lessay.	9660	39	21	21	3
Geffosses	812	1596	Gouville.	Gouville.	9841	39	14	14	12
La Feuillie	436	1324	Périers.	Périers.	4392	32	18	18	6
Laulne	417	888	Lessay.	Lessay.	6420	36	25	25	6
Millières (Halte)	821	2030	Périers.	Périers.	7674	31	20	20	8
Pirou	1405	2811	Créances.	Lessay.	11892	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	626	1876	Lessay.	Sémaphore de St-Germ.-s-Ay	7330	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	307	559	Périers.	Périers.	3510	32	22	22	9
Vesly	900	1336	Lessay.	Lessay.	13694	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :									
MONTMARTIN-SUR-MER	998	1002	☒	T.	8530	41	10	10	»
Annoville	823	851	Montm.-sur-Mer.	Montm.-sur-Mer.	7026	43	13	13	3
Contrières	572	913	Coutances.	Quettreville.	8550	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	560	339	Montm.-sur-Mer.	Montm.-sur-Mer.	3424	40	12	12	2
Hérenguerville	206	271	Quettreville.	Quettreville.	2223	43	13	13	2
Hyenville	301	331	Orval.	*idem*.	3000	37	7	7	4
Lingreville	1357	923	Bréhal.	Bréhal.	9872	45	15	15	5
Montchaton	551	689	Orval.	Montm.-sur-Mer.	4788	38	7	7	4
Orval (Gare)	919	1231	☒	Coutances.	11915	36	6	6	8
Quettreville (Halte)	1252	1586	☒	T.	13479	40	10	10	5
Regnéville	1526	1029	☒	T.	11227	40	11	11	3
Trelly	863	1075	Quettreville.	Quettreville.	10747	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :									
PÉRIERS (Gare)	2720	1453	☒	T.	29196	26	16	16	»
Baupte	326	226	Prétot.	Prétot.	2901	37	34	34	18
Feugères	649	832	Périers.	Rem.-sur-Lozon.	7461	21	15	15	8
Gonfreville	291	898	*idem*.	Périers.	4468	35	23	23	7
Gorges	941	2209	*idem*.	Prétot.	13255	38	25	25	9
Lastelle	172	398	Prétot.	La Haye-du-Puits	2126	38	28	28	12
Le Plessis	538	1096	*idem*.	Prétot.	6212	35	28	28	12
Marchésieux	1186	1975	Périers.	Rem.-sur-Lozon.	15120	23	20	20	8
Nay	181	249	*idem*.	Périers.	1795	34	23	23	7
St-Germain-sur-Sèves	417	819	*idem*.	Prétot.	2159	32	22	22	6
Saint-Jores	742	1275	Prétot.	Périers.	6833	40	30	30	14
St-Martin-d'Aubigny	655	1501	Périers.	Prétot.	11163	22	18	18	5
St-Sébastien-de-Raids	367	520	*idem*.	Périers.	10363	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	156	352	Prétot.	*idem*.	4251	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :									
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	316	399	☒	T.	2726	40	9	9	»
Agon	1614	1237	☒	T.	12709	41	11	11	4
Ancteville	405	773	Gratot.	St-Malo-de-la-Lande	4853	38	8	8	8
Blainville	1512	1288	☒	T	10582	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Desheulles.	Letouzé.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Cauvin.
Fesnien.	Maresq.	Osouf.	Noyer.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Voisin.	Ollivier.	Lelandais.
Simon.	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard.
Fautrad.	Martin.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Lirot.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Mahault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Luce.	Lepoil.	Hulmer.		Provost.
Dupray-Beuzeville.	Beuve.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
9,928 habitants (12 communes).				
Danlos.	Bourdon.	*Gautier.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Le Gendre.	Prével, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Deguelle (Albert)	Deguelle (Désiré).	Auvray.	Cléraux.	Tirhard.
Michel-d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Guillemin.	Guérin.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
du Breuil.	Delamare.	Levesque.		Lengronne.
Mabé.	Frémin.	Letot.	Ozouf.	Leconte.
Nicolle.	Corbet.	Chardot.	Beaufils.	René.
Leriverend.	Mulot.	Lefrançois.	Benoît.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre.	Déperiers.	Clouard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey.	Lebargy (Mme), Lhultier, Sohier.
Mesnage, O. A.	Mauger de-Varennes	Adam.	Lahaye.	Laisney.
9,301 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Leconte.*	Sagot O. A. (é. sre)	Viard.
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-le-la-Conté	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Jennequin.		Savary.
Crespin.	Sanson.	Hauvet.	Blouet.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Lecluze.	Saugrain.	Quenault.
Auvray.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Le Baron.
Pacary.	Dujardin	Cardin.		Bouchard.
Palla.	Finel.	Robin.	Lebasnier.	Lebasnier (Mme).
Palla (Jean).	Lemière.	Alix.	Alexandre.	Villette.
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel.	Lerouxel.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
8,829 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Sébire.	*Soyer.*	Mariette.	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Guillot.	Juhel.	Quertier.		Roullet (Mme).
Guillot.	Moulard.	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib directes servant au calcul des centimes additionn. départ. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Boisroger	360	529	St Malo-de-la-Lande	St-Malo-de-la Lande	3126	41	10	10	4
Brainville	201	319	Gratot.	*idem*.	2595	37	7	7	4
Gouville	1671	1285	☒	T.	10921	44	13	13	5
Gratot	607	1069	☒	St-Malo-de-la-Lande	8418	35	5	5	4
Heugueville	505	674	Coutances.	Coutances	6936	42	7	7	6
La Vendelée	334	503	*idem*.	*idem*.	3676	35	6	6	8
Montsurvent	415	833	St-Malo-de-la-Lande	St-Malo-de-la-Lande	6347	41	9	9	6
Servigny	245	395	Gratot.	*idem*.	2729	38	7	7	7
Tourville	644	903	St-Malo-de-la-Lande	Agon.	6774	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :									
St-Sauv^{r}-Lendelin (Gare)	1460	1639	☒	T.	15637	29	10	10	»
Camprond	449	619	Coutances.	Coutances.	3691	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	864	1198	Marigny.	Marigny.	8683	22	14	14	10
La Ronde-Haye	505	665	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv.-Lendelin	4629	31	12	12	2
Le Lorey	957	1456	Marigny.	Marigny.	11324	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	583	498	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv.-Lendelin.	4312	24	14	14	5
Montcuit	387	384	*idem*.	*idem*.	3004	22	13	13	5
Monthuchon	486	764	Coutances.	Coutances.	5631	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	937	2000	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv.-Lendelin.	10460	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	423	750	*idem*.	Périers.	5062	28	15	15	5
St-Michel-de-la-Pierre	263	484	*idem*.	St-Sauv.-Lendelin.	2799	28	12	12	5
Vaudrimesnil	491	603	*idem*.	*idem*.	3887	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.									
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :									
MORTAIN (Gare)	2411	684	☒	T.	19036	62	98	»	»
Bion	598	1265	Mortain.	Mortain.	5167	66	72	4	4
Fontenay (Halte)	424	684	*idem*.	Milly.	3447	67	68	8	8
Le Neufbourg	565	223	*idem*.	Mortain.	2567	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1191	1765	*idem*.	Milly.	8749	71	78	10	10
Rancoudray	383	852	*idem*.	Mortain.	1624	68	75	7	7
Romagny (Gare)	1357	2946	*idem*.	*idem*.	10250	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	389	679	*idem*.	*idem*.	2720	59	64	4	4
Saint-Clément (Gare)	883	2382	*idem*.	*idem*.	5420	68	76	8	8
Saint-Jean du-Corail	580	1404	*idem*.	*idem*.	4988	67	41	6	6
Villechien	534	1082	*idem*.	Milly.	5265	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :									
BARENTON (Gare)	2208	3535	☒	T.	20789	72	78	10	»
Ger	1965	3936	☒	T.	10975	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1440	2341	Barenton.	Barenton.	13747	77	83	15	5
St-Georges-de-Rouelley	1270	2043	*idem*.	*idem*.	9177	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Villedieu.	Leclerc.	Lemardeley.	Mannoury.	Lecouillard.
Lerouxel.	L'Ecluze.	Gosselin.		Hélaine.
Sébire.	Vincent.	Adde, Motin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Carpon.
Le Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnot.	Septvants.	Heisent, Tabourel (Mme).
Fauchon.	Grandin.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Demontcuit.	Guillot.	Hulmel.		Marie.
Bonté.	Euvrenier.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupy.
Rebert.	Lainé.	N...		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Lefebvre.	Lecardonnel.
7,805 habitants (12 communes).				
Lemaître.	Saffray.	*Fontaine*.	Duval.	Desplanques.
Guesney.	Le Tassey.	Noël.	Cousin.	Blin.
Gardie.	Legrand.	Bézard.	Thomas.	Guillard.
De Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
Osouf.	Osouf (les Rivières).	Deshayes.	Lenoël.	Plantegenest.
Campain.	Anger.	Osmont.	Anger.	Caillard.
Groult.	Lecoq.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Lenavetier.	Hélie.	Jacquet.
Lelièvre.	Lejolivet.	Lemaigre.	Piatte.	Heuguet O. I.
Lebailly.	Ledot.	Laurence.	Frémond.	Gosselin.
Guilbert.	Lecampion.	Moulin.		Demelun.
Rupalley.	Jouninet.	Leforestier.	Legoubey.	Anger.
Population : 60,640 habitants.				
9,315 habitants (11 communes).				
De Baillencourt ✻.	Delaunay:	*Lepeltier*.	Tillault.	Royant.
Leperdriel.	Péronne.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Lelandais.	Louaye.	*réuni à Mortain*.	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Goupil.	Leconte.
Ledenais.	Millet.	Lelan lais.		Jouault.
Legrand (Anle)✻	Saoul.	Jamault.	Leroy.	Letenneur, Heuzé.
Alexandre	Clouard.	Delabroise.	Hollande.	Delaunay.
Delatouche.	Chemin.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gandin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Daireaux.	Boisroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquier.	Liot.	Boiroux.
6,883 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos*	Lenoir.	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin*.	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Lemarchand.
Heuzé	Leroux.	Faucheux.	Lemenuet.	Girault, Picquenard
Málon.	Le Sergent.	N...	Provost.	Jeanne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels du département et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population									
Isigny (Gare)	320	425	⊠	T.	2532	67	68	20	»
Chalandrey	520	768	Isigny.	Isigny-le-Buat.	3806	67	65	20	5
La Mancellière	532	750	*idem.*	*idem.*	3712	60	60	18	4
Le Buat	403	457	*idem.*	*idem.*	3013	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	352	461	*idem.*	*idem.*	2539	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	448	670	*idem.*	*idem.*	3717	65	66	24	4
Les Biards	735	1060	St Hil.-du-Harc.	*idem.*	6105	70	71	23	3
Montgothier	512	750	Isigny.	*idem.*	3986	63	63	21	6
Montigny	516	903	St-Hil.-du-Harc.	*idem.*	4130	69	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	*idem.*	1552	64	63	17	4
Vezins	524	773	*idem.*	*idem*	4385	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population									
Juvigny	758	750	⊠	T.	4185	60	60	10	»
Bellefontaine	320	673	Juvigny.	Juvigny.	2067	62	62	»	4
Chasseguey	166	306	*idem.*	*idem.*	1106	66	63	11	5
Chérencé-le-Roussel	703	1099	*idem.*	*idem.*	4982	57	57	11	6
La Bazoge	292	580	*idem.*	*idem.*	2489	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	396	678	*idem.*	*idem.*	2863	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	561	1147	*idem.*	*idem.*	3977	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	624	1174	*idem.*	*idem.*	4976	57	57	13	3
Reffuveille	1140	2334	*idem.*	*idem.*	7842	57	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population									
Le Teilleul (Gare)	2104	3048	⊠	T.	17460	74	82	14	»
Buais	1297	1779	⊠	T.	8585	80	80	17	8
Ferrières	153	345	Buais.	Buais.	1695	77	80	14	6
Heussé	714	1457	Le Teilleul.	Le Teilleul.	4717	79	86	18	4
Husson	725	1356	*idem.*	*idem.*	7197	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	227	477	*idem.*	*idem.*	2561	73	80	12	4
Saint-Symphorien	438	675	St-Hil.-du-Harc.	Buais.	3189	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1113	1716	*idem.*	*idem.*	7252	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population									
St-Hil[re]-du-Harcouet (Gare)	3836	995	⊠	T.	31447	77	69	15	»
Chevreville	267	441	St-Hil-du-Harc.	Milly.	2541	68	69	13	6
Lapenty	921	1488	*idem.*	*idem.*	7608	75	69	11	7
Le Mesnillard	603	977	*idem.*	St-Hil.-du-Harc.	4401	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1364	1988	*idem.*	*idem.*	9091	81	73	19	4
Martigny	606	888	*idem.*	*idem.*	4955	63	65	16	6
Milly (1)	626	965	⊠	Téléphone.	5580	75	72	11	7
Moulines	391	731	*idem.*	St-Hil.-du-Harc.	3059	83	75	17	6
Parigny	1192	1162	*idem.*	*idem.*	7780	74	69	13	2
St-Brice-de-Landelles	930	1525	*idem.*	*idem.*	6594	84	77	23	8
St-Martin-de-Landelles	1588	1963	*idem.*	*idem.*	10077	84	77	23	8
Virey	1149	1693	*idem.*	*idem.*	8942	80	63	18	5

(1) La commune de Milly est desservie et par le gérant du bureau auxiliaire et par le bureau de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Maires	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,088 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil.	Varin.	*Leroy.*		Vauprés.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Danguy.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Desdevises.	Filâtre.
Blouin.	Lehéricey.	Lemoine.		Levesque.
Touroul (Pierre)	Touroul (Emile).	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Abraham.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël.	Guillory.	Costentin.
Jouenne.	Vaudouer.	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Guilmin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Le Sénéchal.	Languet.		Costard.
4,960 habitants (9 communes).				
Grossin.	Damame.	*Théot.*	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Vidlou.	Laurent.		Esnout.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
De Saint-Germain.	Hamel.	Challier.		Robert.
Hédou.	Sauvé.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Lelion.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Levesque.	Gautier.	Delafontaine.	Poullain.
6,771 habitants (8 communes).				
Mâlon.	Trempu.	*Duval.*	Lebigot.	Bucaille, Huimel, Mary
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Lehéricey.	Tencé.
Hélie.	Gohard.	Bidois.		Bulot.
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Colombel.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Porée.	Debesne.
Laisney.	Gontier.	Delafosse.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*École libre.*
Lebigot.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,473 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Fauchon, Ville.	*Leroy.*	Marie O. A. (é. sre)	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire.	Lepeltier.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin	Lepauvre.	Margueritte.	Travert.	Binet.
Vaudouer.	Leroux.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art.)*	Marguerie.	Levillain.	Pigeon.	Leroyer.
Leprieur.	Restoux.	Pillay (François).		Planté.
Martin.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme).
Frémin.	Angot.	Lesellier	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay (Jean).	Coulon.	Lethimonnier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population :									
SAINT-POIS	768	778	⊠	T.	4214	51	50	17	»
Boisyvon	217	385	Coulouvray.	Coulouvray.	1507	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1358	1725	⊠	T.	5597	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	348	522	Coulouvray.	Coulouvray.	2086	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	430	785	Saint-Pois.	Saint-Pois.	3727	60	54	15	4
Lingeard	186	363	*idem.*	*idem.*	1270	54	54	15	4
Montjoie	943	1437	*idem.*	*idem.*	4009	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1024	1480	⊠	*idem.*	6906	55	50	22	5
St-Martin-le-Bouillant	578	1237	Villedieu.	Villedieu.	3503	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	273	497	Coulouvray.	*idem.*	1837	41	37	29	12
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :									
SOURDEVAL (Gare)	3617	3648	⊠	T.	30084	82	67	11	»
Beauficel	414	911	Sourdeval.	Sourdeval.	3728	57	61	13	5
Brouains (1)	601	379	Recette auxilire.	*idem.*	3380	57	60	10	8
Gathemo	621	1040	Sourdeval.	*idem.*	3981	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	603	1001	*idem.*	Ger.	4470	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	562	931	*idem.*	Sourdeval.	4120	53	61	14	12
St-Martin-de-Chaulieu	438	788	*idem.*	*idem.*	3327	52	68	18	7
St-Sauveur-de-Chaulieu	174	270	*idem.*	*idem.*	1277	52	68	19	8
Vengeons	995	1569	*idem.*	*idem.*	6497	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES									
CANTON DE VALOGNES ¶. Population :									
VALOGNES (Gare)	6006	1748	⊠	T.	68701	68	54	»	»
Brix	2054	3357	Sottevast.	Ruffosse (ce de Sauss.)	16414	67	64	10	10
Huberville	393	576	Valognes.	Valognes.	4503	61	58	4	4
Lieusaint	236	522	*idem.*	*idem.*	4913	62	50	4	4
Montaigu	703	1471	*idem.*	*idem.*	6931	66	62	8	8
Saussemesnil	1128	2144	*idem.*	T. (Ruffosse ce. de Sauss.)	9587	65	62	8	8
Tamerville	774	1933	*idem.*	Valognes.	11496	61	57	3	3
Yvetot	856	1246	*idem.*	*idem.*	13047	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population :									
BARNEVILLE (Halte)	872	573	⊠	T.	7572	69	48	29	»
Beaubigny	254	644	Barneville.	Barneville.	2278	77	56	33	8
Carteret (Gare)	550	509	⊠	T.	5244	73	51	30	3
Fierville	456	745	Portbail.	Portbail.	4735	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	310	730	Barneville.	Barneville.	3222	71	52	28	4
Le Mesnil	226	345	Portbail	Portbail.	2421	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	907	1712	Barneville.	Barneville.	7218	73	52	29	4
Le Valdécie	254	398	Bricquebec.	Bricquebec.	1657	73	73	19	11

(1) Bien que dotée d'une recette auxilliaire, la commune de Brouains continue à être desservie par Sourdeval.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

6,125 habitants (9 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemouland*.	Leblanc	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Costil.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Lainé.		Poulard.
De Saint-Paul.	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Galopin.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Guérin.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Duteil (Mme).

8,025 habitants (9 communes).

Labiche.	Almin, Allix.	*Payen*.	Simon (c. cre), Vaugrente	Lecrasnier, Radiguet (Mme), Vaugrente (Mme)
Danjou.	Bazin.	Delaunay.		Cousin.
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Laumonnier.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin
Homo.	Anfray.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Lerrée.		Lenoir (Mme).
Gallet.	Bazin.	Brault.		Desgué.
Poisnel.	Duval.	Tesnière	Gautier.	Lepelley.

Population : 72,000 habitants.

12,150 habitants (8 communes).

Mariette-Boisville.	Hamel, Delangle.	*Fossard*, Gamas, à Saint-Joseph	Gondouin O. A.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.).
Pasquier.	Langevin.	*Sellier*.	Auvray.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel.	Levallois.		Thélot.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divetain.	Lefèvre.	Sorel (Mme).
Touraine-Desvaux.	Lepoittevin.	Lerosier, Lesauvage.	Leboulanger, Marguerite.	Poulard.
Jaunet.	Allix.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Picot.	Hébert.	Fontaine.	Leprieur.	Laurent.

7,893 habitants (16 communes).

Le Goupil.	Dumouchel.	*Hamelin*.	Voisin.	Duval.
Lecannelier.	Legagneur.	Vautier.		Lequertier.
Subileau.	Rachine.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Legros.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent.	Lemesle.	Le Conte (Mme.
Desprez.	Lepaumier.	Delorme.		Broquet (Mme

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux, et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Ourville (Gare)	616	1134	Portbail.	Portbail.	8003	62	41	28	8
Portbail (Gare)	1640	2107	☒	T.	17450	64	43	29	6
St-Georg.-de-la-Rivière	263	377	Barneville.	Barneville.	2507	67	46	32	3
St-Jean-de-la-Rivière	214	358	*idem.*	*idem.*	2317	68	47	31	2
Saint-Maurice	358	745	*idem.*	*idem.*	3705	59	48	26	5
St-Pierre-d'Arthéglise	278	539	*idem.*	*idem.*	1600	74	51	23	8
Senoville	255	717	*idem.*	*idem.*	3077	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaum	440	1024	*idem.*	*idem.*	3735	75	57	24	7
				CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :					
BRICQUEBEC (Gare)	2761	3359	☒	T.	28698	70	52	13	»
Breuville	379	841	Sottevast.	Martinvast.	3702	78	62	16	10
Les Perques	216	485	*idem.*	Bricquebec.	2387	74	53	18	5
L'Etang-Bertrand	415	808	*idem.*	*idem.*	4780	68	53	10	6
Le Vrétot	783	2056	*idem.*	*idem.*	9372	77	59	20	7
Magneville	463	948	*idem.*	*idem.*	7305	62	51	10	9
Morville	324	708	Valognes.	Valognes.	6354	63	51	6	11
Négreville	1051	1642	*idem.*	*idem.*	11443	63	55	6	7
Quettetot	686	1243	Bricquebec.	Bricquebec.	5951	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	753	1716	Sottevast.	*idem.*	7420	78	60	17	8
Rocheville	482	975	Bricquebec.	*idem.*	5840	71	57	11	5
Saint-Martin-le-Hébert.	161	213	Sottevast.	*idem.*	1526	75	57	32	5
Sottevast (Gare)	771	1085	☒	T.	7746	70	62	76	7
				CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :					
MONTEBOURG (Gare)	2161	588	☒	T.	19728	51	56	7	»
Azeville	164	300	Montebourg.	Montebourg.	2360	49	54	14	7
Ecausseville	152	524	*idem.*	*idem.*	4906	49	55	11	4
Emondeville	456	529	*idem*	*idem.*	6331	48	54	11	4
Eroudeville	166	487	*idem.*	*idem.*	3880	50	58	9	2
Flottemanville	250	485	*idem.*	*idem.*	4546	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	431	814	*idem.*	*idem.*	7343	52	58	12	5
Fresville (Halte)	647	1389	*idem.*	*idem.*	13577	47	51	13	6
Hémevez	214	430	*idem.*	*idem.*	4128	59	49	6	6
Joganville	133	287	*idem.*	*idem.*	2753	49	53	10	3
Le Ham (Gare)	228	387	*idem.*	*idem.*	4401	56	50	10	5
Lestre (Gare)	558	759	*idem.*	*idem.*	6793	60	64	11	8
Ozeville	203	469	*idem.*	*idem.*	2896	56	60	11	1
Quinéville (Gare)	382	460	☒	*idem.*	5029	57	63	14	7
Saint-Cyr	204	570	Montebourg.	*idem.*	3710	54	60	5	4
Saint Floxel	507	846	*idem.*	*idem.*	8102	53	57	9	2
St-Germ.-de-Tourneb.	535	1390	Valognes.	*idem.*	8738	58	62	8	6
Saint-Marcouf	644	1353	Montebourg.	*idem.*	11891	50	56	15	8
St-Mart.-d'Aud[lle] (Gare)	251	361	*idem.*	*idem*	3493	56	61	9	5
Sortosville	122	248	*idem.*	*idem.*	1973	56	52	6	4
Urville	269	515	*idem.*	*idem.*	4415	59	48	7	7
Vaudreville (Gare)	174	302	*idem.*	*idem.*	1924	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Leheuzey.	Bouchard.	Jouninet.	Hubert.	Fauvel.
Besnard.	Lefèvre	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Cauchard.	Hallot.	Morin.	Delafosse.	Cartal
Noël.	Bellée.	Lepiez.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Ledanois.
Desprey.	Goderel.	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James.	Levallois.		Hennequin (Mme)
Desprez.	Cosniam.	Gréard.		Vrac.
9,285 habitants (13 communes).				
Brasy.	Pergeaux, Doynel	*Lebreton.*	Lecavelier.	Geffroy.
Lemarinel.	Jeanne.	Ozenne.	Dumouchel.	Beuve.
Cosnefroy.	Couppey.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Chazot.	Scelle.	Lemarinel.	Lelong.	Hermann.
Piédagnel.	Duchemin.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Barbet.	Bédouin.
Picq' enot.	Guérin.	Gardin.	Joret	Boitard.
Le Rouvillois.	Férey.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin	Mabire.	Fossey.	
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Quideville.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey
Jacqueline.	Mabire.	Leneveu.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
8,871 habitants (22 communes).				
Vrac.	Burnouf.	*Lefoulon.*	Le Tourneur O I.	Leroyer, Mahé (é. m)
Dorey.	Decaen.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Lemaître.		Journeaux.
Legoupil (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Compère.	Boullot.		Anne.
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Lemoyne.
Laffoley.	Jouanne	Onfroy.	Sollier.	Sollier (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Regnault.	Malassis.	Brière.
de la Motte Angot, de Flers	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tighaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Lechevallier.	Marie.	N. .		Lesachey (Mme).
Tourainne.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Lebarbanchon.	Fortin.	Anfray.		Magnin.
Frigot.	Picot	Drieu.	Hébert.	Bigard.
Baron Baillod.	Thomelin.	Lemennicier.	Bonamy	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menand.	Marie.	Vauprès, Lecarpentier.
Villard.	Pouppeville.	Benoist.		Boulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lebartel.	Bouchard.	Roulland.		Jamard.
Ruet.	Gilles.	Ogé.		Graindorge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départemental et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :									
Quettehou (Gare)	1258	1621	⊠	T.	18356	65	70	16	»
Annev.-en-Saire (Gare)	566	600	⊠	T	9596	70	75	21	5
Aumeville-Lestre (Gare)	198	245	Quettehou.	Quettehou.	1967	60	64	13	6
Barfleur (Gare).....	1189	95	⊠	T.	6975	74	79	25	9
Crasville (Gare)	342	717	Quettehou.	Quettehou.	5663	59	64	11	6
La Pernelle..	363	715	*idem.*	*idem.*	5614	69	74	20	4
Le Vicel..... ..	302	474	Annev.-en-Saire.	Annev.-en-Saire.	3312	71	75	21	5
Montfarville (Gare)....	1186	517	Barfleur.	Barfleur.	11000	73	77	25	8
Morsalines (Gare)....	315	365	Quettehou.	Quettehou.	3930	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle ...	369	686	*idem.*	*idem.*	5164	58	63	11	7
Réville (Gare)	1449	1064	⊠	*idem.*	15560	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	408	495	Barfleur.	Barfleur.	8795	74	78	24	8
St-Vaast-la-Houg. (Gare).	2590	631	⊠	T.	24235	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage...	1089	2146	Le Vast.	Le Vast	15921	65	68	12	7
Valcanville (Gare).....	681	645	Annev.-en-Saire.	*idem.*	8649	73	74	20	7
Videcosville.....	130	251	Quettehou.	Quettehou.	1556	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :									
Sainte-Mère-Eglise....	1353	1770	⊠	T.	25759	41	47	17	»
Amfreville	642	1010	Ste-Mère-Eglise.	Sainte-Mère-Eglise.	8842	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	88	565	Ste-Marie-du-Mont	Carentan.	5132	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert..	176	640	Sainte-Mère-Eglise.	Sainte-Mère-Eglise.	6220	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain....	78	204	*idem.*	*idem.*	2525	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille ..	347	433	Pont-l'Abbé-Picauville.	Pont-l'Abbé.	4464	46	39	21	8
Blosville	343	422	Sainte-Mère-Eglise.	Sainte-Mère-Eglise.	4672	37	42	21	4
Boutteville.....	161	182	Ste-Marie du-Mont.	Ste-Marie-du Mont.	2462	41	44	24	7
Brucheville	278	1339	*idem.*	*idem.*	13389	43	45	27	10
Carquebut	484	825	Sainte-Mère-Eglise.	Sainte-Mère-Eglise.	10081	42	46	22	5
Chef-du-Pont (Gare)...	383	376	*idem.*	*idem.*	4723	41	44	20	3
Ecoquenéauville	125	352	*idem.*	*idem.*	3501	31	47	20	3
Foucarville	239	505	*idem.*	*idem.*	5921	47	52	19	7
Gourbesville	409	816	*idem*	*idem.*	7751	52	44	15	8
Iliesville.....	135	403	Ste-Marie du-Mont.	Ste-Marie-du-Mont.	4723	38	43	23	7
Houesville	318	499	*idem.*	Carentan.	4169	35	40	24	7
Liesville.....	312	618	Sainte-Mère-Eglise.	Sainte-Mère-Eglise.	4870	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	200	470	*idem.*	*idem.*	4023	44	34	15	3
Picauville	2503	1906	Pont-l'Abbé.	T.	28545	47	41	18	10
Ravenoville.....	525	1167	Sainte-Mère-Eglise.	Sainte-Mère-Eglise.	10492	48	54	17	7
St-Germain-de-Varrev..	255	583	*idem.*	*idem.*	5591	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont..	1341	2797	⊠	*idem.*	7156	38	44	26	9
St-Martin-de-Varreville.	332	836	Sainte-Mère-Eglise.	T.	25433	46	51	21	9
Sebeville	84	288	*idem.*	Sainte Mère Eglise.	2899	38	44	22	5
Turqueville	297	520	*idem.*	*idem.*	5775	43	49	21	4
Vierville.....	106	376	Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Marie-du-Mont.	3557	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,435 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Vimont.	Verney.	*Duret*.	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Truffaut.	Guilbert.	Lemarinel.
Lebourgeois.	Néel.	Leclerc.		Berson.
Hay.	Lepart.	Hélène	Beillard.	Lecaudey.
Basroger.	Lebécachel.	Lenable.		Eudet.
Massieu.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Lemesle.
le Cte Lemarois.	Debennot.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hébert.	Debrix.	Vastel.	Magnin.	Lefranc.
Joly (Honoré).	Joly (Nicolas).	Leconte.	Mauviel.	Lecaudey.
Tiphaigne.	Hardy.	Lemieux.	Laurent.	Guilbert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf.
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin.	Levêque, Penitot.	*Grenier*.	Morel.	Hubert, Deloué, (éc. mes)
Bouché.	Rouxel.	Bedel.	Dubost.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Lesaché.		Ruault.
11,514 habitants (26 communes).				
Cirou.	Leménicier.	*Gautier*.	Desplanques.	Lair.
Ferey.	Lenrouilly.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Bulot.	Lebérissey.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Milet.	Laurence.	N...	*Réuni à Saint Germain-de-Varreville*.	
Jean.	Pontis.	Blanchère.	Desboulletz.	
Caillemer.	Delarue.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Juhel.	Poisson.	Lecot.		Vasse.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Jeanne.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Rachine.	Guilbert.	Paysant.	Delacour.	Heurtault.
Jean	Delacroix.	Auvray.		Moisy.
Mauger.	Haize.	Joly.		Herbin.
Levavasseur.	Blaizot.	Perrodin.	Blanguernon.	Esnouf.
Desmannetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Fontaine.	Roucel.	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Homo.		Poli-lor.
Liot.	Rabé.	Lamort.		Legarand.
Vte d'Aigneaux.	Anne.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Masson.	Leprelle.	Collette.	Robin.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair.		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Regnault.	Dufour.	Brunel O. A.
Gosselin.	Jean.	Marion.	Eudes.	Hersent.
Roublot.	Ledelay.	N...	*Réuni à Blosville*.	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Lemarchand.
Levert.	Leloup.	N...		Leréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels, département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :									
St-Sauv^r le-Vicomte (Gare)	2647	3523	✉	T.	31432	55	30	14	»
Besneville	971	1825	St-Sauv.-le Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	10801	62	36	23	8
Biniville	141	298	*idem.*	*idem.*	2233	54	47	10	6
Catteville	201	456	*idem*	*idem.*	2735	64	35	10	4
Colomby	603	1116	Valognes.	Valognes.	9867	57	48	»	9
Crosville	157	406	St-Sauv.-le-Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	3263	52	43	18	5
Etienville	778	738	Pont-l'Abbé.	Pont-l'Abbé.	7439	40	30	16	8
Golleville	296	646	St-Sauv.-le-Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	5400	61	40	11	7
Hautteville	158	423	*idem.*	*idem.*	3041	54	46	11	7
La Bonneville	276	631	*idem.*	Pont-l'Abbé.	5035	50	42	14	7
Les Moit.-en-Beauptois	395	776	Pont-l'Abbé.	*idem.*	5359	49	37	19	11
Néhou (Halte)	1430	3742	St-Sauv.-le Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	19718	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	131	168	*idem*	*idem.*	1378	64	33	22	7
Orglandes	545	926	*idem.*	*idem.*	9400	53	44	10	8
Rauville-la-Place	723	1188	*idem.*	*idem.*	10816	54	41	16	3
Reigneville	54	227	*idem.*	*idem.*	1048	52	49	13	7
Sainte-Colombe	357	499	*idem.*	*idem.*	3448	58	44	13	6
Taillepied	89	214	*idem.*	*idem.*	1464	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,852 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Hersan.	Cumont, Renard.	*Cléret;* Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Le Rossignol.	Levesque.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Belliard.	Delaune.		Bernard.
Langlois	Giot.	Abraham.		Lehadouey.
Desmares.	Diguet.	Briant.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Yonnet.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cousin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière.	Lebrun.	Jacques.	Mariette.	Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Leclerc.	Yonnet.	Luce	Antoine.	Philippe.
Cottin.	Enquebecq.	Jourdan.	Enquebecq	Roblot
Racine.	Leroux.	Lamy, Legigan.	Adelus, Thoumine	Maillard, Pasturel.
Tirel (Jean-Baptᵉ)	Tirel (Jacques).	Durier.		Lecornu.
Cadic.	Montgardon.	Lebourgeois	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse	N...	*réuni à Orglandes.*	
Blandamour.	Picquenot.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Mauger (Augᵗᵉ).	Mauger (Césaire).	Deslandes.		James (Mᵐᵉ).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Lefèvre, commissaire de police à Saint-Lo ; Gauthier, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dréano, commissaire de police à Avranches ; Mangon, commissaire de police à Granville ; Beck, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Brien, commissaire de police à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police à Cherbourg ; Labouérie et Sequiès, commissaires de police à Cherbourg ; Broussillon, commissaire spécial ; Trémain, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Fageot, commissaire de police à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Viélajus, commissaire de police à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Douarche ✻, premier président ; Tiphaine ✻, Hue ✻, présidents ; Guichard ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Duchemin ✻ Aymé, Piquet, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamarre Dureteste, Le Maître, Leturc, Leclerc, conseillers.

MM. Flach ✻, procureur général, Milliard, Vaudrus, avocats généraux ; Milliard, Mazière, substituts ; Solange, greffier en chef ; Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Houyvet C ✻, Faguet O ✻, premiers présidents ; Pochonnet, président ; Turbout ✻ O. A., Le Mare, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1897-1898.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi, jeudi.

MM. Douarche ✻, premier président ; Tiphaigne ✻, président ; Guicherd ✻, Manchon, Duchemin, Lenoël, Villey-Desmeserets, Delamarre, Lemaître, conseillers.

MM. Flach ✻, procureur général ; Vaudrus, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Hue ✻, président ; Hoffmann, Surcouf, Aymé, Piquet, Laubet, Dureteste, Leturc, Leclerc, conseillers ; Milliard, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Tiphaigne ✻, président ; Guicherd, Lenoël, Villey-Desmeserets, Le Maître, conseillers ; Milliard, Mazière, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : lundi et mardi, ordres, enquêtes et interrogatoires ; — mercredi et jeudi, affaires civiles jugées sur plaidoiries ; — vendredi, affaires venant à bref délai, rapports et continuation des affaires jugées sur plaidoirie ; — samedi, ventes et incidents sur expropriations et affaires correctionnelles.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Cusson et Le Campion.

Juges suppléants. — MM. Amiard-Fortinière, N....

Parquet. — MM. Simon (Arthur), *procureur de la République*; Hardouin, *substitut.*

Greffe. — MM. Sicot, *greffier;* Fouchard, Savary, Lemazurier, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Dieu, bâtonnier, Hardouin, Guillot (Albéric), Pannier-Lachaussée, Leclerc, Guillot (Paul), Lebas.

Stagiaires. — MM. Mallet et Hervy.

Avoués. — MM. Jouanne, *président;* Dussaux, *syndic;* Lehuré, *rapporteur;* Pottier, *secrétaire;* Thouroude, Fougeray, Lecouillard.

Huissiers. — Jeanne, *syndic;* Fontaine, *rapporteur;* Lenoël, *membre;* Alaterre, *trésorier;* Sinel, *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix. — M. Guernet, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce. — M. Alaterre, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel, Alaterre, Guernet.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair; Coueffin, à Cerisy-la-Forêt; Lavalley, à Carentan; Tisserand, à Pont-Hébert; Hennequin, à Percy; Racine, à Torigni-sur-Vire; Fauvel, à Tessy-sur-Vire; Tronchet, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement; Lebas, notaire honoraire; Jouanne, avoué; Bourgois, vice-président du Conseil de Préfecture et Dieu, avocat.

Tribunal de Commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à 2 heures de l'après-midi.

Président. — M. N....

Juges. — Leparquois, Genson, Le Tual.

Juges suppléants. — Letréguilly, Jacques dit La Pallière.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre et Léon, agréés.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles; *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. — M. Legrin O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge;* Charvet, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelle, de la Broïse.

Parquet. — M. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Desmeules, *greffier ;* Gombert, Gilbert et Simonne, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Layne, *bâtonnier ;* Simon, Lemonnier, Scelle, Rachine, Frémin, Ouvrare, *secrétaire ;* Sauvage, Guillaume, Guiot, Cruchon, *stagiaires.*

Avoués. — MM. Blanchet, Normand, *président ;* Heuvrard, *syndic ;* Davy, Lecuir, *rapporteur ;* Callipel, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers. — MM. Jean, Sauvaget, Caillère, Lemasle.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goumault, Yver, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville ; Guichard et Pichon, à La Haye-Pesnel ; Goussé et Davy, à Pontorson ; Feudé et Robert, à Saint-James ; Septans, à Sartilly ; Angot, Saché, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Fontaine, ancien avoué, *président ;* d'Hubert, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Simon, avocat ; Blanchet, avoué ; Bameule, secrétaire.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audience le *jeudi.*

Président. — M. Beguin.

Juges. — MM. Luce, Requier, Desjardins, Malzard.

Juges suppléants. — MM. Encoignard, Rambourg et Dior (fils).

Greffe. — M. P. Ollivier, *greffier ;* Godfroy, *commis-greffier.*

MM. Dupérouzel, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Houel et Godefroy, experts agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi,* affaires correctionnelles ; *mardi et mercredi,* affaires civiles ; *jeudi,* adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. N..., *juge d'instruction ;* Ameline, Lemarchand, *juges ;* Courtois, *juge suppléant.*

Parquet. — MM. Marchand, *procureur de la République ;* Lamusse, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier ;* Oury, Lefèvre et Revert, *commis-greffier.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon, Favier, Vrac, Poret.

Avoués. — MM. Brière, *président ;* N..., *rapporteur ;* Féron, *syndic ;* Leblond, Lemagnent, *secrétaire.*

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger aux Pieux ; Jourdan, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). — MM. Roberge, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Lecarpentier, avocat ; Loyer, conservateur des hypothèques ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi.*

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Noyon, Cottel, Flamary, Brun.

Juges suppléants. — MM. Lesage, Descottes-Genou, Besselièvre, Grouard et Laloë.

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Lesaché, *juge ;* Rabec, *juge suppléant.*

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République ;* Levilain, *substitut.*

Greffe. — MM. B. Charpy, *greffier ;* Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers.*

Audiences : *lundi,* criées à midi ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi* et *jeudi,* audience civile à midi.

Avocats. — MM. Dupérouzel, Chevalier, Rabec, *bâtonnier ;* Gritton, Amy-Larivière, Leterrier, Maundrell.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Lecrosnier, Danguy, Dior.

Avoués. — MM. Lejolivet, *membre ;* Viellot, Jean, Daniel, *président ;* Conrairie, *secrétaire-trésorier ;* Saffrey.

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Lecrosnier, Blouin.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Rachinel, Blouin.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Rupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Lecointe, N..., à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Peyre, sous-préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Daniel, avoué ; Gritton, Bazin, receveur de l'enregistrement ; Charpy, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Gosselin, Chauvel, Lemercier.

Juges suppléants. — MM. Le Mare, Truffaut (fils).

Greffier. — M. Lemoine.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales — Audiences : *mercredi* et *vendredi*, affaires civiles ordinaires ; *jeudi*, affaires civiles sommaires ; *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Michel.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Bouglier-Desfontaines, Bidois.

Parquet. — M. Guilmard, *procureur de la République*.

Greffe. — MM. Sesboüé, *greffier ;* Legoux, *commis-greffier*.

Avocats. — MM. Lecrecq, Champs, Jossoy, Millet, Hémery, Bidois.

Avoués. — MM. Poullain, *président ;* Delaunay, *syndic ;* Jarnouën de Villartay, *secrétaire-trésorier ;* Moinardeau, *rapporteur ;* Radoul, Sauvé.

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lemoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Lechevalier, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Ménard, sous-préfet ; Radoul, avoué ; Gérard, juge honoraire ; Maitrot, receveur de l'enregistrement ; Champs, avocat ; Sesboüé, secrétaire.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a pas de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi*, et *jeudi*, affaires du rôle général, *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre de Conseil.

Président. — M. Clément.

Juges. — MM. Job, *juge d'instruction;* Piton.

Juges suppléants. — MM. Costard, Jouvet.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Fauvel, *greffier ;* Gohel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, *stagiaire.*

Avoués.— MM. Brafin, Thouin, Breillot, Desvaux, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers.— MM. Demare, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Demare, Jullienne, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Gospais, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Villant-Duchesnois, sous-préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, ancien avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Fauvel, *secrétaire.*

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Norgeot.....	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy.....	Lehéricey	Heussebrot, Huet.....	Dacier.
Carentan.....	Lenoël	Bertrand, Artu	Legrand.
Marigny	Delacour	Leclerc, Lemoigne....	Legrand.
Percy.....	Loyer	Dubosq, Lebrun.....	Paumier.
Saint-Clair	Corbin.....	Madelaine, Sébire.....	Lamy.
St-Jean-de-Daye.	Marguerite .. .	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire...	Pommier.....	Mithois, Beaufils.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Anthouard	Le Roquais, Jouet-Laconterie..	Bisson.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley, Desdouitils	Gilbert.
Brécey	Laurent.....	Chapel, Debesne	Boutry.
Ducey	Leguidecoq	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Bureau...	Lainé.
La Haye-Pesnel .	Delongraye	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Moussel	Lechat, Dartenay	Belliard.
Pontorson.....	N	Trincot, Guichard	Goron.
Sartilly.....	Fouasse	Le Neveu de Dunéy, N	Angot.
Villedieu.....	Vilquin	Davy, Tétrel	Lepetit.
	Arrondissement de Cherbourg.		
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac.....	Frémy.
Les Pieux.....	Courtois	Brisset, Laroque... ..	Lecoûté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine.	Touzard, N.....	Dubost.
	Arrondissement de Coutances.		
Coutances.....	Savary	Lair, Saffray	Louise.
Bréhal.....	Adam.....	Lemonnyer-de la Musse	Clerc.
Cerisy-la-Salle..	Hélie	Lehodey...	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos	Lencsley.
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville...	Larose.
Périers	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L .	Delauney.....	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel	Ledentu	Lecacheux, Campain. .	Berthelot.
	Arrondissement de Mortain.		
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Levivier	Bazin et Lebreton....	Roblin.
St-Hil -du-Harc..	Joubioux (Le)...	Lebret, Pinel.....	Langlois
Isigny	Lefaverais	Guérin, Cruchet	N...
Juv.-le-Tertre .	Costard.....	Grossin, Damame	Boursin.
Saint-Pois	Lemare.....	Morel, N.....	Gasnier.
Sourdev^{le}-la-B^{rre}.	Foubert	Almin, Enguehard	N...
Le Teilleul	Hirbec.....	Dupont, Mâlon	Gesbert.
	Arrondissement de Valognes.		
Barneville	Agnès	Denis, N.....	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard	Langevin, Anthouard..	Leroux.
Montebourg	Le Sachey.....	Vrac, Buhot..... ...	Mouchel.
Quettehou.....	Sevaux	Hay, Vimont	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	La Hurie.....	Hairon, Lécuyer	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic..	Delange.....	Morin, Pain.....	Chuquet.
Valognes	Le Marquand...	Le Canneller, Le Grusley....	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Leclerc, *trésorier*, Delaunay, *secrétaire*, Damécour, à Saint-Lo; Pain, à Saint-Clair; Mithois, *président*, à Domjean; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye; Seigneuret, à Pont-Hébert; Leroux, Nativelle, à Carentan; Heussebrot, *rapporteur*, à Canisy; Leclerc, à Marigny; Le Roquais, *syndic*, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flicher, à Tessy-sur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lambert, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Sobire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Lecomte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches; François, Herbert, à Brécey; Aumont, Gosselin, à Ducey; N..., Taurines, Hurel, à Granville; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel; Geoffroy, Vivier, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Heslouis, Morel, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. N..., à Saint-Pierre-Eglise; Le Bouteiller, à Cherbourg; Hartel, à Tourlaville; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg; Giot, *syndic*, aux Pieux; Damourette, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, *trésorier*, aux Pieux; Legoupil, à Cherbourg; Née, à Octeville; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances; Dupray-Beuzeville, à Bréhal; N..., à Cérences; Lerosey, à Cerisy-la-Salle; Badin, à Boucey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Lecaplain, à Hambye; Fauvel (Léon), fils, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Pétron, Gaillard, à La Haye-du-Puits; Cord'homme, à Pétrot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Savary, à Quettreville; Levêque, Lecauf, à Périers; Vallée, Pottier, à Blainville; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *rapporteur*, Hamard, Ledos, *secrétaire*, à Mortain; Lebreton, Duchatellier, à Barenton; Guérin, *président*, Lebret, *membre*, Dupont, à Saint-Hilaire; Varin, à Isigny; Cruchet, *syndic*, au Buat; Damame, Giroult, à Juvigny-le-Tertre; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Gorron, *membre*, Guérin, à Sourdeval-la-Barre; Trempu, au Teilleul; Dupont, *trésorier*, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarinel, *président*, à Saint-Sauveur; Denis, *syndic*, à Barneville; Dalidan, *rapporteur*, à Sainte-Marie-du-Mont; Luce, *trésorier*, à Pont-l'Abbé-Picauville; Damecour, *secrétaire*, à Valognes; Touroul, à Barfleur; et Pican, à Bricquebec, *membres*: Oury, à Valognes; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise; Prunier, à Saint-Sauveur; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg; Dubois, à Valognes; Mallet, à Saint-Vaast; Lemerre, à Quettehou; Legriffon, à Portbail; Bault, à Brix; Gigon, à Bricquebec.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 10e Région militaire.

Grand quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : Lucas C. ✻, à Rennes.

Chef d'État-Major du 10e corps : Colonel Mayniel O ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Boreau de Roincé C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel Bardol O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne. — Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne. — Colonel Nouail de la Villegille O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant (*P. I.*). — Colonel de la Foye O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel de Taffart de Saint-Germain O ✻, directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Juin de Baisse ✻, chef de bataillon, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant. — Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Chenot, sous-intendant militaire de 3e classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Gary O ✻, à Saint-Lo.

Remonte. — Chef d'escadron Dumalle ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Génie. — Capitaine Garlandier, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✻, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

M. Robert ✻, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Decousser ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie à Saint-Lo.

Roger ✻, capitaine, à Saint-Lo.

Saulou, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Cottez ✻, capitaine, à Cherbourg.

Le Coutour ✻, lieutenant, à Coutances.

Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.

Clouturier Mm, sous-lieutenant, à Mortain.

Rozel ✻, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou Mm., maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES
Saint-Lo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Neufinck.
Idem	»	1	Cauvin.
Carentan	1	»	Faroux.
La Perrine	1	»	Faguais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Bedel.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Le Manach.
Marigny	»	1	Guicherd.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	N ..
Cherbourg	1	»	Levêque.
Idem	»	1	Boutruche
Les Pieux	»	1	Foucher Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Delamard.
Equeurdreville	»	1	Brisville.
Beaumont	»	1	Grimal.
Tourlaville	»	1	Lamache Mm.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Desprez.
Granville	1	»	Olivier.
Idem	»	1	Chevet.
Villedieu	1	»	Bocage.
Pontorson	1	»	Lemétayer.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Rabé.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Hairon.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Hue.
Idem	»	1	Mignot.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Lacour Mm.
Saint-Pois	»	1	Verger.
Barenton	»	1	Pican.
Isigny	»	1	Dubois.
Coutances	1	»	Lormel.
Idem	»	1	Lecanu.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

La Brigade à pied de Cherbourg comprend 7 hommes.

Les brigades à pied de Granville et Barenton sont de 4 hommes et non de 5.

DÉSIGNATION ET RESIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Périers	1	»	MM. Desaintdenis.
Gavray	1	»	Bocage.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Renault.
La Haye-du-Puits	1	»	Recourt.
Agon	»	1	Bergé MM.
Saint-Jores	»	1	Lefèvre.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer	»	1	Hamon.
Valognes	1	»	Cornille MM.
Idem	»	1	Le Rourdonnec.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Vaste.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Perrier.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Crestey MM.
Bricquebec	»	1	Hallot.
Barneville	»	1	Quiguer.
Barfleur	»	1	Onfroy.

Les brigades à pied d'Anneville-sur-Mer, Barneville et Barfleur sont de 4 hommes et non de 5.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

DE MAIGRET C ✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

de Mandat de Grancey, Vittu de Keraoul ✻, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime.— MM. Aubry de la Noë O ✻, contre-amiral, chef d'état-major ; Fouet O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major ; Receveur ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; de Fésigny ✻, capitaine de frégate, chef de la 2e section ; Laurier, commissaire-adjoint, chef de la 3e section ; Privé, chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Baude ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'Etat-major.

Archives, cartes, plans et observatoire. — M. Grossin, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. — M. Dantin O ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Gigon O ✻, contre-amiral, major général ; Dufayot de la Maisonneuve O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; N..., mécanicien inspecteur, 1er adjoint au major général ; Carpentier O ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Blondeau ✻, lieutenant de vaisseau, 2me aide-de-camp ; Pellet ✻, mécanicien en chef, 2e adjoint au major général ; Lefebvre, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvement du port. — MM. d'Aboville O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Fauque de Jonquières, capitaine de frégate, sous-directeur ; Archimbault, capitaine de frégate, sous-directeur ; Boissel-Dombreval, Dumoulin, Pioger-Thélinge, lieutenants de vaisseau ; Deschamps de Pas, sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Dufour de Salvert-Bellenave O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Romazotti ✻, ingénieur de 1re classe ; Alheilig ✻, Tréboul ✻, ingénieurs de 2e classe ; Moissenet, Laneuf, Révol, Dupont, ingénieurs de 1re classe ; Brillié, Dargier de Saint-Vaulry, Duchez, sous-ingénieurs de 2e classe ; Leroux, Fabre, Royer, sous-ingénieurs de 3e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, capitaine de frégate, commandant la défense fixe ; Meunier ✻, Andrieu ✻, lieutenants de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Bigant O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Pichon, capitaine de frégate, sous-directeur ; Robin, capitaine de frégate, commandant ; Viard ✻, Lamy, Receveur, de Maupeou-d'Ableiges, Chapelle, Nouette-d'Andrezel, Eng. Faucon, Wolff, Gascon, Bellot, Laumonier, Levavasseur, lieutenants de vaisseau ; Serieyx, Flambard, Pahier, Blot, Gaillet, Bourée, Lecourtois, enseignes de vaisseau ; Gimelli, mécanicien en chef ; Lehénauff-Guénec, mécanicien principal de 1re classe ; Millot, mécanicien principal de 2e classe ; Le Masson, aide-commissaire, officier d'administration ; Barbolain, médecin de 1re classe.

Commissariat. — MM. Bergis C ✻, commissaire général ; Le Brisoys-Surmont O ✻, Martin ✻, commissaires ; Testard ✻, Massoni ✻, Fuzier ✻, commissaires adjoints ; Dragon de Gomiécourt ✻, Jean Pascal, Fabre ✻, Porcher ✻, Delacour ✻, Palais, Courayedu-Parc, Le Barrier, L'Equilbec ✻, Ravier, Humblot, Anquetil, Le Marquand (E), Daigre, sous-commissaires ; Le Masson, Martin, Bougourd, Dufour de la Thuilerie, Lorin de Reure, aides-commissaires.

Inspection. — MM. Chatelain C ✻, inspecteur en chef; Dutouquet ✻, inspecteur ; Jézéquel ✻, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur ; Minard ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe ; Blaise, ingénieur ordinaire de 3e classe.

Service de santé. — MM. Rouvier O ✻, directeur ; de Fornel O ✻, sous-directeur; Dhoste ✻, Balbaud ✻, médecins en chef; Rémond ✻, Couteaud ✻, Laurent ✻, Thémoin ✻, Siciliano ✻, médecins principaux; Retière ✻, Mazet, Jourdan, Berriat, Audiat, Brochet, Castagné, Berthier, Sadoul, Fossard, Robert, Nollet, Bizardel, médecins de 1re classe ; Aubert, Hennequin, Morgue, Thirion, Brunet, Chartres, Pichez, Pichon, Escoffre, médecins de 2e classe.

Léonard ✻, pharmacien en chef ; Pascalet ✻, pharmacien principal; Vignoli, pharmacien de 1re classe ; Guichard, Caill, Mousquet, Carron, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions.—MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal ; Dounon, Ozouff, Lepelley, Delvaud, Leprevost, agents administratifs ; Guillemot, Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Duchemin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Le Pogam ✻, agent comptable principal ; Villemain, Bérenguier, Fournerie, Robine, Uzel et Lepoittevin, agents comptables ; Duval, Frigout, Miclot, Le Dentu, Thomine, Adam, Delamer, Miclot, Bourigeaud, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Perrot ✻, aumônier de l'hôpital maritime ; M. Esmangart de Bournonville, aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques. — MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime.—Quartier de Cherbourg.—MM. Dubois ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Poulain, agent principal du commissariat ; Rendu ✻, trésorier des Invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Dusossois, syndic, à Diélette ; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Woff, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue ; Bonniol, agent du commissariat, à La Hougue ; Dorlencourt, sous-agent du commissariat à La Hague; Lebiez, syndic, à La Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Boullanger, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — *1er Dépôt.* — MM. Noël ✻, capitaine de frégate, commandant ; Thomas ✻, lieutenant de vaisseau, adjudant-major ; Dejean ✻, lieutenant de vaisseau ; Robaglia, lieutenant de vaisseau, ; Doublet, lieutenant de vaisseau ; Franques, lieutenant de vaisseau ; Thélot, lieutenant de vaisseau ; Lemarquand, sous-commissaire, trésorier ; Riche O ✻, médecin principal, médecin-major ; Hagen, médecin de 2e classe.

2e *régiment d'artillerie de la marine.* — MM. Delaissey, colonel ; Valbaum, lieutenant-colonel ; Bergeret, major ; Decœur, Lecostey, chefs d'escadrons ; Gargam, capitaine-trésorier ; Colomb, sous-lieutenant, adjoint au trésorier ; Murot, capitaine d'habillement ; Collard, capitaine instructeur ; Rémond, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Monod, vétérinaire en 2e ; Robert, médecin major de 2e classe.

1re *Batterie montée.*— MM. Jacques, capitaine en 1er ; Anel, capitaine en 2e ; Cauquil, lieutenant en 1er ; Bierlé, Trégoat, Loisy, lieutenants en 2e.

2e *Batterie montée.* — MM. Duboys, capitaine en 1er ; Schultz, capitaine en 2e ; Lotte, lieutenant en 1er ; Beurcienne, Lemercier, lieutenants en 2e ; de Peyronnet, sous-lieutenant ; Thomas, Marotel, sous-lieutenants, élèves.

3e *Batterie montée.* — MM. Derappe, capitaine en 1er ; Roussel, capitaine en 2e ; Petit, lieutenant en 1er ; Beaudouin, Courrandon, Boulanger, lieutenants en 2e ; Ferney, sous-lieutenant, élève.

4e *Batterie de montagne.* — MM. Petit-Lebrun, capitaine en 1er ; de Cadoudal, capitaine en 2e ; Velly, lieutenant en 1er ; Regard, Bergé, Gueden, lieutenants en 2e.

5e *Batterie à pied.* — MM. Guiberteau, Esmenjaud, Lubin, Bellat, Hassotte, capitaines en 1er ; Foissey, capitaine en 2e ; Cremieux, lieutenant en 1er ; Harranger, Humbert, lieutenants en 2e ; Gérard, sous-lieutenant.

1re *Compagnie d'ouvriers.*—MM. Périn, capitaine en 1er ; Sarrien, capitaine en 2e ; Dumont, lieutenant en 1er ; Pelletier, Lotte, lieutenants en 2e.

INFANTERIE DE MARINE.— 1er Régiment.

ETAT-MAJOR.—MM. Perreaux, Chaumont, colonels.—Fouquet, Helligenmeyer, lieutenants-colonels ; Ytasse, Aubert, Humbert, Aublet, Onfrey de la Rosière, Morgeot, Brenot, chefs de bataillon ; Simonin, major ; Didelot, Levasseur, Dupin, capitaines adjudant-major ; Meunier, capitaine-trésorier ; Magnen, capitaine d'habillement ; Franquet, capitaine de tir ; Guypéroux, Passaga, Hirtzmann, Aubé, Nicard, Pierson, Clercq, Poitout, Conrard, Rey, Poulain, Parent de Curzon, Ballet, Bay, de Ravernier, Begot, Lamarge, capitaines de 1re classe ; lieutenant adjoint au trésorier, Jacquin ; lieutenant adjoint au capitaine d'habillement, Setier ; lieutenant d'armement, Raynal ; lieutenant porte-drapeau, Mejanel ; lieutenants de 1re classe, MM. Legendre ; lieutenant d'approvisionnement, Lemagnen, Guibé ; lieutenants de 2e classe, MM. Thomas, Breton, Roy, Thievenant, Lambla, Godefroy, Guenet, Chofardet, Arnault, Lamothe, Desportes, Pécelier, Tétrel, Gommare, Kock, Boucherat, Kachly, Grosdemange, Pochupp, Olivier, Marin, Pinchon, Wehrlé, Poux, Coquet, Brame ; sous-lieutenants, MM. Gaillard, Mario, Ribes, Préchou, David, Sautel, Goquely, Caumont, Icart, Barbassat, Mignot ; médecin principal, Siciliano ; médecin major de 1re classe, Brochet ; médecin major de 2e classe, Mallin.

4e Régiment.

5e *Compagnie.* — M. Nicolas, capitaine.

6e *Compagnie.* — MM. Desaleux, capitaine ; Brurguières, lieutenant ; Allouard, sous-lieutenant.

7e *Compagnie.* — MM. Jourdon, capitaine ; Duplat, lieutenant.

8e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine de 1re classe ; Dubouis, capitaine de 2e classe ; Fabiani, lieutenant.

9e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Manet, lieutenant.

10e *Compagnie.* — MM. N...., capitaine ; Giorgi, lieutenant ; de Clervaux, sous-lieutenant.

11e *Compagnie.* — MM. Letang, capitaine de 2e classe ; N..., sous-lieutenant.

12e *Compagnie.* — MM. Ruf, capitaine ; N..., lieutenant.

13e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Lacroix, lieutenant.

14e *Compagnie.* — MM. Grenier, capitaine ; Chevalier, lieutenant ; Blandin, sous-lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. de Beyllié, Pelletier, colonels ; de Pelacot, Le Ny, Lamary, lieutenants-colonels ; Bailly, Reynier, Lourdel-Henault, de Jarnowsky, Olive, Renard, Prudhomme, Migard-Savin, chefs de bataillon.

Capitaines de 1re classe, MM. Blois, Dessort, Coiffé, Péré ; capitaines de 2e classe, MM. Lemoine, Millot, Betsellère, Kolb, Lahache, Joly, Magnin, Gaillard ; capitaine-trésorier, Georges ; major de brigade, Pialix ; capitaine adjudant-major, Deuxdeniers ; Chaales des Etangs, Vairel, lieutenants adjoints au trésorier ; lieutenant porte-drapeau, Frossard ; lieutenant d'habillement, Phelis ; lieutenants de 1re classe, MM. Maillaud, Renard, Sanyas, Lemoigne, Milley, Perin, Guillemot, Babonneau, Legrand, Guepin, Lemoine, Courtin ; lieutenants de 2e classe, MM. Fouques, Ambroisi, Mêne, Cartigny, Kieselé, Streglitz, Changeux, Soulages, Bézard, Treillard, Sabaton, Wirth, Parisse, Jacobi, Tivolle, Kalm ; sous-lieutenants, MM. Therel, Madaule, Lequen, Cormen, Schwartz ; médecin principal, Thémoin ; médecin de 1re classe, Vivien ; médecin de 2e classe, Escoffé.

1re *Compagnie.* — M. Labrousse, capitaine ; Galland, lieutenant ; Delamarre, sous-lieutenant.

2e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Dubas, lieutenant.

3e *Compagnie.* — MM. Champmartin, capitaine ; Roulot, lieutenant ; Richarmet, sous-lieutenant.

4e *Compagnie.* — MM. Husson-Raison, capitaine de 1re classe ; Fontenoy, lieutenant de 2e classe ; Lucas, sous-lieutenant.

5e *Compagnie.* — MM. N. ., capitaine ; Parizet, lieutenant de 2e classe ; Guerrier, sous-lieutenant.

6e *Compagnie.* — MM. Grezel, capitaine ; Dufoulon, lieutenant ; Garnier, sous-lieutenant.

7e *Compagnie.* — MM. Legrand, capitaine ; Sajols, lieutenant ; Masse, sous-lieutenant.

8e *Compagnie.* — MM. Renauld, capitaine ; Huguet, lieutenant ; Raould, sous-lieutenant.

9e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Wanwaetermeulen, lieutenant de 2e classe ; Connen, sous-lieutenant.

10e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Bachot, lieutenant ; Verlaque, sous-lieutenant.

11e *Compagnie.* — MM. Vache, capitaine ; Courtin, lieutenant ; Madaule, sous-lieutenant.

12e *Compagnie.* — MM. Deane, capitaine ; Simonin, lieutenant.

13e *Compagnie.* — MM. Thierry, capitaine ; Quinque, lieutenant ; Lequeu, sous-lieutenant.

14e *Compagnie.* — MM. Baudouin, capitaine ; Caillet, lieutenant ; Chauvin, sous-lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

Etat-Major général. — Voyron G. O. ✻, général de brigade ; Cluzeau, lieutenant, officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

Quartier de Granville. — *Commissariat.* — MM. Jacques Leseigneur ✻, commissaire-adjoint de la Marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Lamusse, commis principal de 2e classe ; Jean, commis de 1re classe ; Durand, commis de 4e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Carré ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Regnéville.

Ecole d'hydrographie. — M. Paouillac, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville. — M. Robillard ✻.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✻, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Villard ✻, à Genest ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémaudant, à Carolles ; Daliphard ✻, à Avranches ; Chassaniol, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Fourmal, à Courtils ; Lepeu, à Lingreville ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains ; Regnault, à Regnéville ; Fouché, à Bouillon ; Meyer, à Agon ; Jegou, à Gouville.

Gendarmerie maritime. — M. Le Guern, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Lerond, chef guetteur et Leborgne, guetteur, à Agon ; Le Mortellec, guetteur, à Chaussey ; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Martin, guetteur, (le Roc) ; Leclerc, chef guetteur, à Chaussey.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Pigeon de Saint-Pair, lieutenant de vaisseau, commandant l'*Alarme* et la station navale de Granville.

M. Poirier, 1er maître de timonerie, commandant du *Cormoran*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX O ✻, 1re classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. L. Janet, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, principal, Caen ; Yvart, principal, Flers.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1re Section (*Carentan à La Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef. — M. GOUTON ✻, 1re classe, ⛵, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Tollet, sous-ingénieur, à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Bernard, 2e classe, à Carentan.

LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

2e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*), en exploitation.

Ingénieur en chef.—M. GOUTON ✻⛵, 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire.—M. de Larminat ✻, 1re classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson (Th.), conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* (Agriculture, Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. — M. Henry (Ernest) O ✻, 2e classe, 15, rue Gaudot-de-Mauroy, Paris.

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻ ⛯, 1re classe d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Jomier, 3e classe, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe ✻, d. n., à Granville ; Tollet, sous-ingénieur, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs. — MM. Samson (Th.), principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal, Le Chevalier, principal, Savary, principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Omond, 1re classe, Servin, 1re classe, Dubost, 1re classe, à Saint-Lo ; Morin, 1re classe, à Avranches ; Roulland 1re classe, Jeanne (Eug.), 1re classe, à Cherbourg ; Porée, 1re classe, à Granville ; Desmares, 2e classe, à Cherbourg ; Languehard, 2e classe, à Cherbourg ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysant (Eug), 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 2e classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 2e classe, à Carentan ; Bazile, 3e classe, à Granville ; Mabire, 3e classe, à Carentan ; Dumouchel, 3e classe, à Granville ; Loyer, 3e classe, à Barfleur ; Penteux, 4e classe, Hydraulique agricole, à Saint-Lo ; Safrané (Eug.), 4e classe, à Granville.

Services divers. — Renault, 2e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Cherbourg ; Hervé, 3e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 2e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg.

Commis. — MM. Marest, principal, à Cherbourg ; Tual, 1re classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 1re classe, à Granville ; Ferdinand, 2e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Pellé, 2e classe, Fleury, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3e classe, Lamy, 3e classe, à Saint-Lo ; Corre, 3e classe, Turbert, 3e classe, Dumoncel, 3e classe, Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe, Bonnemains (Aug.), 4e classe, Bonnemains (Gaston), stagiaire, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 1re classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 2e classe, à Barfleur ; Cresté, maître de 2e classe, à Saint-Vaast ; Le Clerc, maître de 3e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 3e classe, à Cherbourg ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître à Carentan ; Bonnemains, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service. — M. Bourdelles O ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises est confié au personnel du service maritime.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

VOIES FERRÉES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES QUAIS DES PORTS MARITIMES.

Inspecteur général. — M. DEMOUY, O ✻, 2e classe, rue Bayen, 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers du port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS, CARENTAN A CARTERET ET DE VIRE A SAINT-LO.

Inspecteur général. — M. DEMOUY O ✻, 2e classe (ponts et chaussées), 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chefs.— MM. Lecornu ✻, 2e classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation technique, 3, rue Gay-Lussac, Paris ; Massé (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Kleine ✻, 2e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris.

Contrôleur général. — M. Duplan, chargé du contrôle de l'exploitation commerciale, 4, rue de Longchamp, Paris.

Ingénieurs ordinaires — MM. Chevalier, 2e classe (ponts et chaussées), à Caen ; L. Janet, mines), à Rouen ; Nanot, 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; N..., (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, principal, à Rennes ; Deschâteaux, 2e classe, à Caen ; Leroy, conducteur de 4e classe, à Caen.

Commis. — MM. Robiche, 3e classe, au Mans ; Trouplin (M.), 3e classe, à Caen ; Trouplin (R.), 4e classe, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffer, principal, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes ; Yvart, principal, à Flers.

Contrôleurs comptables. — MM. Gourcau, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Contrôleur du travail. — M. Quatravaux, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Marion ✻, 4e classe, à Vitré ; Valette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. du Boys ✱, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires — MM. N... Le Conte, 3e classe, à Mayenne.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches ; Louvel, principal, à Domfront ; Rocher, principal, à Alençon ; Fouqué, 3e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M. Dufresne O. ✱, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Lemazurier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Le Clerc et Ragouneau.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Deplanche, receveur particulier ; M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Codet, receveur particulier ; M. Brun, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Frémont, receveur particulier ; M. N..., fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Séguin, receveur particulier ; M. N..., fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier ; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel O. A., *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Hiot, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bouthreuil, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Goulias, *Marigny*, Carantilly, Hebécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Savigny, Villers-Fossard.

Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Lemutricy, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Raint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Lallier, *Torigny-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*, Céaux, Courtils, Pontaubault, Précey.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Legallais, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin, Crollon, Juilley, Poilley.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

Dufour, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, Le Tanu, Les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Marthe, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Dufour, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

Bigolet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Gautier, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Roche, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

German, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre Langers.

Nicolas, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.

Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Lecavelier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, La Theil, Le Vast, Varouville, Gatteville, Gouberville, Néville et Réthôville.

Jourdan, *Equerdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Requier, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville, Benoîtville et Flamanville.

Bertaux, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville, Angoville, Gonneville, Tocqueville et Vrasville.

Duteil, *Siouville* (résidence aux Pieux), Bricquebosq, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Noirot, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.

Tailleter, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Dennaville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Michaud, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, Le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Valliée, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Millières.

Clerc, *le Mesnilbus*, Monteuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Beaupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, *Quertreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Garnier, *Pirou*, Anneville-sur-Mer, Créances, Geffosses, La Feuillie.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Séguin, *Mortain*.

Bourbon, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail, Fontenay, Notre-Dame-du-Touchet, Romagny et Villechien

Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Avenette, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins.

Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Dauteuille, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Lebrun, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemot, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Plessis, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Rougelot, *Valognes*.

Marguerie, *Brix*, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Bouthreuil, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Leroy de Gouberville, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot, Négreville, Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Sinoir, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germaint-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Besnard, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Legouix, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville, Saint-Vaast-la-Hougue, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Duverne, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Garnier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Andouville-la-Hubert, Blosville, Bouttevillle, Bruchcville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

BANQUE DE FRANCE.

SUCCURSALE DE SAINT-LO.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Dufresne O. ✻, trésorier-payeur général, de Commines de Marsilly, N...

Administrateurs : MM. Angot, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée, Gosse, Sicot.

Caissier : M. Jayet.

Chef de comptabilité : M. Caubère.

Commis : MM. Allemandet, Petot.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Simas.

Caissier : M. Duval.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE.

Escompte à 3 signatures ou seulement à deux avec dépôt de titres en garantie. — Avances sur titres au porteur ou nominatifs. — Comptes courants sur Place ou extérieurs : d'escompte, d'avances sur titres, de dépôts de fonds, d'arrérages. — Billets à ordre, chèques et virements. — Dépôts de titres. — Opérations diverses sur titres. — Assurance contre les risques du remboursement au pair. — Dépôts de fonds à vue. — Ordres de Bourse.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. Ed. LORIN ✻, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue du Neufbourg, 8.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Bourgeois, rue Saint-Georges, n° 8, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigny. — M. Bony, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigny.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 2e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Lessay, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. — M. de Gratien, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Brix, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Yon, contrôleur de 3e classe, à Cherbourg, rue Bonhomme, 48. — Perceptions de Beaumont, Brillevast, Les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville, Tocqueville. — Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai Alexandre III, 78. — Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec.— M. Tanqueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue Thiers, 33.— Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, La Haye-du-Puits, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances. -- M. Caussé, contrôleur de 2e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Coutances, Le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville. — M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches.— M. Chassan, contrôleur de 1re classe, à Avranches, rue du Séminaire, n° 3. — Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Senier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36.— Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, La Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.— M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.— Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraire-Contrôleur.

M. Joublin, rue Octave-Feuillet, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

Directeur : M. Leroy, à Saint-Lo.

Inspecteur : M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs : MM. Julliot de la Morandière, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Suret, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction. — M. Rigault.

Employé du Timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateur des hypothèques. — MM. de Kérillis-Calloch, à Saint-Lo ; Asse, à Avranches ; Loyer, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gautier, à Mortain ; Bethouard, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; Le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Colas, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Sébire, à Canisy ; Gabriel, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Malard, à Percy ; Crouin, à Saint-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches, Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Guillon, à La Haye-Pesnel ; Cretal, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Félix, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; Bayon, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Bonnieux, à Cerisy-la-Salle ; Schlinger, à Gavray ; Bresson, à La Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Mallet, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Maitrot, à Mortain ; Léonard, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Damide, à Isigny-le-Buat ; Lemaître, à Juvigny ; Levallois, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Leconte, au Teilleul ; Agnès, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecompte, à Bricquebec ; Martin, à Montebourg ; Lefebvre, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Coquet et Quévillon, à Valognes ; Laisney, à Coutances ; Gautier et Martin, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. ALLAIRE, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

PÊCHE FLUVIALE.

Le service de la pêche fluviale, sauf pour les rivières canalisées, a été détaché du service des ponts et chaussées et rattaché à l'Administration des forêts, par décret présidentiel du 7 novembre 1896;

il relève pour la Manche de la chefferie de Bayeux ainsi que les trois gardes pêche actuellement existants : Fauvel, à Cérences, pour l'arrondissement de Coutances ; Bailleul, à Pontaubault, pour l'arrondissement d'Avranches et Thomassin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, pour l'arrondissement de Mortain.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. MOCHET, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✻, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville ; Reulos et Adam, vérificateurs, à Granville ; Cillet, vérificateur-adjoint, à Granville; Dieu, Launay et Rosse, commis, à Granville; Lenfant, receveur, à Regnéville; Audoire, receveur, à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg. — MM. Denis du Désert, receveur principal, à Cherbourg, Alberty, sous-inspecteur; Henry, contrôleur; Le Dérubey, vérificateur; François, Esnardet, Rochette, de Lempdes, vérificateurs-adjoints; Lelaidier, Level et Hersent, commis, à Cherbourg; Lepoittevin, receveur, à Barfleur; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast; Binet, commis, à Saint-Vaast; Manquest, receveur, à Carentan; Lemouton, receveur, à Diélette; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. de Jouffroy d'Albans, capitaine, à Pont-Gilbert; Marcq, sous-lieutenant, à St-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Gosselin, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Joubert, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Marguerie, lieutenant, à Granville; Rapilly, lieutenant, à Regnéville. — Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Le Gué, Beuzeval, à Granville ; Reux, à Bréville; Hulin, à Bricqueville; Jouenne, à Hautteville; Le Dosseur, à Regnéville; M. David, patron, à Granville.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

Capitainerie de Gouville. — MM. Montel, capitaine, à Gouville ; Lafosse, lieutenant, à Blainville; Rietsch, lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon; Lepetit, à Blainville; Ameline et Doussin, à Gouville; Journeaux, à Pirou; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Renoult, capitaine, à Portbail; Richard, lieutenant, à Carteret; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière. — Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Travers, à La Cosnardière; Brouard, à Denneville ; Jean, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Simon, à Carteret; Launay, à Hattainville. — M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine, à Diélette ; Dumon, lieutenant au Rozel ; Le Doré, sous-lieutenant, à Siouville ; — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Hébert, au Rozel ; Joubert, à Flamanville; Charrière, à Diélette; Tirel, à Siouville ; Agnès, à Vauville. — M. Mauger, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont ; Pillier, lieutenant, à Auderville ; N..., lieutenant, à Jobourg ; Brécy, lieutenant, à Osmonville. — Brigadiers : MM. Tiphaigne, à Beaumont ; Etienne, à Herqueville ; Ballan, à Jobourg ; Cahu, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Pépin, à Saint-Germain-des-Vaux ; Bréard, à Saint-Martin-des-Vaux ; Le Bégin, à Osmonville ; Chasles, aux Ducs; Lemétayer, à Landemer. — Patrons : MM. Lejeune, à Auderville ; Esnault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine à Cherbourg ; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moucel, à Saint-Anne ; Fontaine, Le Guest, Osmont, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Groult, capitaine, à Barfleur; Vaultier, lieutenant, à Fermanville ; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Gervais, à Maupertus, Legagneux, à Fermanville; Beillard, à Cosqueville ; Marigny, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Devicq, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Bretel, à Morsalines. — MM. Simon, patron, à Fermanville et Heuguet, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Grumelard, capitaine, au Grand-Vey ; Cherrière, sons-lieutenant, à Carentan ; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Fortin, à Quinéville ; Quiédeville, à Ravenoville. — Andouard, à la Madeleine ; Mahaut, au Grand-Vey ; Moitié, à Carentan; Guillois, à Brévands.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✻, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. de Jouffray-d'Abbans, à Barfleur.

Compagnie active. — 1re : MM. Grumelard, capitaine ; Hautemanière, lieutenant et Chevrière, sous-lieutenant. — 2me : MM. Laurent, capitaine ; N..., lieutenant et Brécy sous-lieutenant. — 3e : MM. Renoult, capitaine : Richard, lieutenant et Dumon, sous-lieutenant. —

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachées au 10e corps d'armée

4e : MM. Montel, capitaine ; Lafosse et Rapilly, lieutenants. — 5e : MM. Maron, capitaine ; N..., lieutenant et Marcq, sous-lieutenant.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Le Floch, lieutenant.

Services de Santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Bailleul, Frémin et Papillon, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitainerie de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloux et Marguerie, médecins.

Capitainerie de Diélette et de Beaumont. — M. Gillé, médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Dufour, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, Guillant, commis de direction ; Malaplate, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, Pernon, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Desbois, contrôleur.
Saint-Lo. — Ereau, Sauvage, Baréron, Bourel, commis; Magne, Fraisse, surnuméraires ; Dhinnin, préposé.
— Taupin, receveur ; Mercier, commis principal.
Carentan. — Lesteven, receveur ; Sébal, commis principal.
Marigny. — Bébin, receveur ; Huet, commis principal.
Tessy. — Ducla, receveur ; N.. ,, commis principal.
Torigni. — Gicquieau, receveur ; Loizemant, commis principal.
Coutances. — Thomasse, receveur entreposeur.
— Lemazurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.
— Blanc, Plantard, Béra, commis.
— Kermarec, receveur ; Fabre, commis principal.

Bréhal. — Chollet, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.

Gavray. — Liégois, receveur ; Basselin, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boisvert, receveur ; Judéaux, commis principal.

Lessay. — Yvenat, receveur ; Angles, commis principal.

Périers. — Faligot, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. d'Aubenton, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; Frémin, surnuméraire.

Avranches. — N..., receveur principal, entreposeur.

— Fournioux, contrôleur.

— Guigneux, Pioche, Brun, Loiseau, commis.

Granville. — Colas, contrôleur.

— Klein, receveur particulier sédentaire.

— Hochard, Delbreuil, Lefeuvre, Rech, commis.

Brécey. — Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey. — Poirier, receveur ; Rouxel, commis principal.

Pontorson. — Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James. — Monmirel, receveur ; Génu, commis principal.

Sartilly. — Cordon, receveur ; Tournan, commis principal.

Villedieu. — Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain. — Bertrand, receveur, entreposeur ; Auney, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul. — Boueher, receveur ; Guégan, commis principal.

Barenton. — Brugale, commis principal ; Flageollet, préposé (service mixte).

Saint-Hilaire. — Arribard, receveur ; N..., commis principal ; Lesbouygues, commis du service des distilleries.

— Bonno, commis principal ; Lambotin, préposé (service mixte).

Saint-Pois. — Gouriou, receveur ; Fouré, commis principal.

Sourdeval. — Merland, receveur ; Fauchon, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecocq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Loulier, Le Bihan et Pétillon, commis de sous-direction ; Quiédeville, surnuméraire.

Cherbourg.—Létissier, receveur principal, entreposeur ; Laborier-Sorbier, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Gilaizeau, Toinel et Jardin-Thiévenaz, commis principaux, chefs de poste.

Arragon, Flament, Caillault, Ruaux, Boisson, Soubiran, Bouffet, commis.

Daillier, Laroche, préposés (service mixte).

Beaumont.—Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville.—Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux.—Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise.— Guérin-Villaubreil, receveur ; Juloux, commis principal.

Tourlaville. — Josse, receveur ; Joubert, commis principal.

Valognes.—Lacroix, receveur, entreposeur ; Armenault, receveur ; Froissard, commis principal ; N..., commis ; Jonville, préposé (service mixte).

Bricquebec.—Le Hellaye, receveur ; Badard, commis principal.

Barneville. — Hochart, commis principal ; Delvigne, préposé (service mixte.)

Montebourg.—Bellom, receveur ; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise.— Mandon, receveur ; Gondoin, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Radenen, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Duchaussey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Godechou, Legendre, *commis principaux* ; Clerbout, Baudet, Portais, Sibran, Lebreton, Guerrand, *commis ;* Piton, *expéditionnaire.*

MM. Duval et Menant, brigadiers facteurs.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier.*

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants.*

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Daussy, rec. p^{l}.	M. Daussy, r^{r} p^{l}.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Guy.	M. Guy.
Bacilly	»	M. Morin.
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	M. Poirier.	M. Poirier.
Beaumont-Hague	Mlles Lepasquier.	Mlles Lepasquier.
Bérigny	Bouvet.	Bouvet.
Blainville	Lehuby.	Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Buais	Mme v^{e} Clouard.	Mme v^{e} Clouard.
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	»	M. Lecouteur.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mme v^{e} Gouye.	Mme v^{e} Gouye.
Cerisy-la-Forêt	Mme v^{e} Delafosse.	Mme v^{e} Delafosse.
Cerisy-la-Salle	Mlle Savary.	Mlle Savary.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bureau de l'arsenal)	»	M. Le Drollec.
Id. (bureau de Val-de-Saire)	M. Schemel.	M. Schemel.
Condé-sur-Vire	M. Lamoureux.	M. Lamoureux (g^{t}).
Coulouvray-Boisbenâtre	Mlle Dromer.	Mlle Dromer.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Couville	M. Voisin.	»
Créances	Mme veuve Lédevin.	»
Denneville	M. Lyron.	»
Ducey	Mmes Ruault	Mmes Ruault.
Equeurdreville	Clément.	Clément.
Fermanville	Duval-Lapallière.	»
Flamanville	Mlles Lelanchon.	»
Gavray	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Ger	Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mlle Gillet.	Mlle Gillet.
Granville	M. Crolard.	M. Crolard.
Gratot	M. Huet.	»
Grosville	Mlles Guillot.	»
Hambye	Lehodey.	Mlle Lehodey.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Haye du-Puits (La).....	Mlle Leterrier.	Mlle Leterrier.
Haye-Pesnel (La).....	Mlle Nicolle.	Nicolle.
Isigny-le-Buat.....	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Jullouville	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre.....	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay.....	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny.....	Mme veuve Boucher.	Mme ve Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste).— (Téléphe).	M. Anfray (gérant).	M. Anfray (gérant).
Montbray.	Mme Collace.	Mme Collace.
Montebourg.....	Mme ve Vindard.	Mme ve Vindard.
Montmartin-sur-Mer.....	Mlle Bourdon.	Mlle Bourdon.
Mont-Saint-Michel.....	Mlle Fossey.	Mlle Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville.....	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M. Gaillard.	»
Percy.....	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers.....	Mmes veuve Leclerc.	Mmes ve Leclerc.
Pieux (Les)	Lechevalier.	Lechevalier.
Pont-Hébert..	Mlles Gallery de la Tremblaye.	Mlle Gallery de la Tremblaye.
Pont-l'Abbé-Picauville...	Lombard.	Lombard.
Pontorson	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Portbail	Mme Duval-Lapallière.	Mme Duval-Lapallière.
Prétot.....	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Quettehou	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville.....	Hélouin.	Hélouin.
Quinéville	M. Coupé.	»
Regnéville.....	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Réville.....	M. Fontaine.	»
Roncey.....	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Ruffosse	»	M. Marguerite.
St-Aubin-de-Terregatte ..	Mme ve Lévesque.	Mme ve Lévesque.
Saint-Clair-sur-Elle.....	Mlle Mignot.	Mlle Mignot.
Sainte-Croix-Hague	M. Guilmineau.	M. Guilmineau.
Saint-Denis-le-Gast.....	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny.....	Coupard.	Coupard.
St-Hilaire-du-Harcouët...	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James.....	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint-Jean-des-Baisants..	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Saint-Laurent-de-Cuves .	M. Roussel.	»
Saint-Malo-de-la-Lande .	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Sainte-Marie-du-Mont ...	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Sainte-Mère-Eglise.	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair.....	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise.....	Mmes ves Larue.	Mmes ves Larue.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
Saint Quentin	M. Lemière.	M. Lemière.
St-Samson-de Bonfossé..	Mlles Perrin.	Mlles Perrin.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Sauveur-Lendelin .	Mlle Guénon.	Mlles Guénon.
St-Sauveur-le-Vicomte...	Mme veuve Lacalmontie.	Mme ve Lacalmontie.
Saint-Vaast-la-Hougue ...	Mlle Laprade-Doudet.	Mlle Laprade-Doudet.
Sartilly...	Mlle Castel.	Mlle Castel.
Sottevast.....	Mlle Requier.	»
Sourdeval.....	Mlle Lecuyer.	Mlle Lecuyer.
Teilleul (Le)	Mlle Joubin.	Mlle Joubin.
Tessy-sur-Vire.....	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire..... ..	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Tourlaville	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Valognes.	M. Fournier.	M. Fournier.
Vast (Le).....	Mlle Walter.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mme ve Hus.	Mme ve Hus.
Villedieu-les-Poëles.....	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.
Barfleur-Gatteville.
Cap la Hague.
Cap Lévi.
Carteret.
Cherbourg Digue.
Flamanville.
Fort la Hougue.
Ile Chausey.
Ile Pelée.
Nez de Jobourg.
Onglet (Vigie de l').
Pointe Jardeheu.
Pointe du Roc.
Querqueville.
Saint-Germain-sur-Ay.

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Heude, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Adam, agent voyer principal, chef des bureaux; Darthenay,

agent voyer cantonal de 1re classe, chef comptable ; Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe, aide-comptable ; Desaunettes, agent voyer cantonal, chargé du service d'ordre ; Douchin, agent voyer cantonal, dessinateur ; Leneveu, agent voyer surnuméraire, en congé ; Thoraval, expéditionnaire ; Bataille, employé temporaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Marie et Lecaplain, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Jougan, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Simonne et Hélie, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Parey et Culleron, agents voyers auxiliaires.

Arrondissement de Valognes. — M. Bocage, agent voyer surnuméraire.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine, agent voyer hors classe, et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Valéry, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg.— MM. Boitel, aîné, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Lacolley, aux Pieux ; Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Hubert, agent voyer hors classe, et Meslet, à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Lerebours, aîné, à Lessay ; Fras, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, agent voyer hors classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Leconte, agent voyer hors classe, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Letourneur, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, agent voyer hors classe, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : N...

Vicaires capitulaires.

MM. Durel, official ; Legoux, vice-official.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général; Sanson, Fleury, pro-secrétaires.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi; S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun ; NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio; Hugonin ✻, évêque de Bayeux ; Billard, évêque de Carcassonne ; Jourdan de la Passardière, évêque de Rosea ; Leroy, évêque d'Alinda ; Dubourg, évêque de Moulins ; Touchet, évêque d'Orléans ; Baron, évêque d'Angers ; Mgr Marini camérier secret de S. S. ; Dom Vital, abbé de Notre-Dame-de-Grâce, à Bricquebec.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon ✻, Joubin, Mauduit, Ménard, Dallain, Leroy, Leroux.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Gillot, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Blanchet, Béatrix, Germain, Lepeltier, Dupont, Moulin (Fr.), Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrés, Gardin, Gibon, Douville, Hamelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hamel (J. L.), Fontaine (C.), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry, Gilbert, Doueffe, Gautier, Desclos, Lepoultel, Moulin (J.), Fleury, Lepetit.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Tirhard, Bizon.

Grand Séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Colibert, économe; Lagardière, professeur de dogme; Thézard, professeur de droit canon; Parpaillon, Vauloup, professeurs de philosophie.

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Bizon, supérieur du grand-séminaire, Colibert, économe ; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire.— Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre. — Rhétorique : Gonet, prêtre. —Sciences : Laisney, prêtre ; Madelaine, prêtre ; Pasquet, prêtre. —Histoire : Fortin, Legendre, prêtres. — Seconde : Baudry, prêtre. —Troisième : Grente, prêtre; Geffroy, prêtre. — Quatrième : Morel, prêtre.— Cinquième : Lemaître, prêtre.— Sixième : Brière, prêtre.— Septième et huitième : Leforestier, diacre. — Français : Michel, prêtre; Anger, prêtre; un laïque. — Anglais et Allemand : Penitot, prêtre.—Présidents d'études : Lebaron, prêtre; Thomin, sous-diacre; Vaudouer, sous-diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Savary, prêtre. — Philosophie (lettres) : Postel, prêtre; (sciences) : Quesnel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, prêtre.— Sciences : Hérembourg, Lenesley, prêtres — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Gautier, Dhuine, prêtres. — Troisième : Lemasson, Martin (S.), prêtres. — Quatrième : Louis, Vasselin, prêtres. — Cinquième : Niobey, prêtre; Lepage, diacre. — Sixième : Bourdon, Moreau, prêtres. — Septième : Dehacquebey. — Huitième : Mesplet, prêtre.— Classe préparatoire : un laïque.— Français : David, prêtre, Lemoigne.—Anglais : Simonne, prêtre.— Allemand : Gibon, prêtre. — Section des études tardives : Mesnildrey, Martin (C.) prêtres. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Marguerie, Lieubray, prêtres; Troude, acolythe.—Dessin : un laïque.— Musique : deux laïques.— Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Lefeuvrier, prêtre.—Directeur : Davarend, prêtre. —Philosophie : Davarend, prêtre.— Rhétorique : Garnier, prêtre.— Sciences : Diveaux, Travert, prêtres.— Histoire : Quilleré, prêtre.— Seconde : Kerdal, prêtre.— Troisième : Gallo, prêtre.— Quatrième : Colard, prêtre. — Cinquième : Pério, prêtre. — Sixième : Desvignes, prêtre.—Septième : Perrin.— Huitième : Burgot, prêtre.— Anglais : Meurier, prêtre.—Allemand : un laïque.— Econome : Brault, prêtre. Présidents d'études : Le Trévédic, Nonorgues, prêtres; Poisson, diacre.—Dessin : un laïque.—Musique : Burgot, prêtre; un laïque.

Etablissements ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège). — MM. Gardie, prêtre, directeur ; Talvaz, prêtre ; Legrand, sous-diacre ; trois laïques professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estard, prêtre, directeur ; Desboulletz, Salmon, prêtres, Anjot, acolythe, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Ruault, prêtre ; Evard, sous-diacre ; deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Périer, prêtre, directeur ; Lomasson, Larquemin, prêtres ; Lécluze, sous-diacre, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Havard, supérieur, Bailleul, Colin, Orjubin, Blondel, Cally.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vautier, supérieur ; Conflant, Lecoursonnais, Guillaume, Datin, Roussel, Judith, Bernard.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Pouvreau, supérieur ; Grosset, Fouillet, Cochet, Bouteloup, Videloup, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*, M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Carnet ; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Provost ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Roussel ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais ; à Coutances, *Augustines*, M. Bouillon, *Sacré-Cœur*, M. Poulain ; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel ; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente ; à Carentan, *Augustines*, M. Trincot ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lehodey ; *Augustines*, M. Adam ; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge*, M. Gendrot ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin ; à Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Chevalier ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M. Fougeray ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Louaye ; à Saint-Lo, M. Olivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumônier de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Fleury ; à Saint-Lo, M. Penitot ; à Mortain, M. Tesnière ; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M Bicrel ; à Périers, M. Chaulieu.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Ybert, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Lecerf, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. I., secrétaire de l'Inspection académique ; Vacheron, Decaen, commis d'Inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Poirson O ✻, préfet, *président* ; Deries O. I., inspecteur d Académie, *vice-président* ; Riotteau, député ; Morel, sénateur ; Regnault, député ; Le Moigne ✻, conseiller général ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Ménard O. A., instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers O. A., institutrice publique, à Cherbourg ; MM. N ..., inspecteur primaire à N... et Mabilais O. A., inspecteur primaire, à Mortain.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste, à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Joris O. A., surveillant général; l'abbé Ybert, aumônier; Marchand, économe; Mottin, commis d'économat.

Philosophie : Ephraïm; rhétorique : Foulon O. I.; seconde : Queillé; troisième : Gohin; sciences physiques : Basin O. A. et Jambart; mathématiques : Frémiot; histoire : Lerévérend O. I.; langue anglaise : Astruc O. A. et Schacher; langue allemande : Wetzel et Coricon; quatrième : Paté O. A.; cinquième : Prost O. A.; sixième : Chesnel; septième : Gautier; huitième : Daireaux O. I.; neuvième : Caniard; dessin d'imitation : Lepetit; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin O. A., Lerévérend O. I., Prioult O. I., Muriel O. A., Coricon, Varangot O. A.; classe enfantine : Mlle Bouquerel.

Lycée de Cherbourg.

MM. Nougaret O. A., proviseur.

Dutilh O. A., censeur des études; l'abbé Lefèvre, aumônier; Belloir O. A., économe; Mesnage, commis d'économat; Charbonnier, commis aux écritures; Vimont O. A., surveillant général.

Philosophie : Beurlier O. A.; histoire : Aufavray, Halley O. A.; rhétorique : Dupré O. A.; seconde : Galland; troisième : Philippe; allemand : Dax, Baumann et Duplessis; anglais : Quesnel, Hodge, Huchon; quatrième : Lesigne (Arth.); cinquième : Lefèvre O. A.; sixième : Burnouf O. A.; septième : Leduit O. A.; huitième : Brassart; mathématiques : Laley, Etienne O. I., Giot, Cousin O. A.; physique : Chrétien, Mathieu; sciences naturelles : Corbière O. A.— Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre) O. A., Jourdan, Levallois O. A., Leneveu O. A.; dessin : Jahandiez, Deguerne; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. — Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon O. I., principal.

Heubert, sous-principal; l'abbé Trochon, aumônier; philosophie : Lenègre; rhétorique : Dalimier; seconde : Fender; troisième : Duchemin; sciences physiques : Durel O. A., Lepaysant; mathématiques : Horel, histoire : Mazen; langue anglaise : Guéroult; langue allemande : Guillot; quatrième : Gautier O. A.; cinquième : Badier; sixième : Lucas; septième : Denolle O. A.; huitième : Heubert; dessin et travaux graphiques : Fouqué O. A.—Gymnastique : Langlois. — Enseignement secondaire moderne : Durel O. A., Horel, Duchemin, Veveaud, Loisel, Goujon O. I.; classes primaires : Mlles Fouqué, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Kaës O. A., principal.

Histoire et lettres : Kaës O. A.; philosophie et lettres : Terraillon; grammaire : Bigot; sciences physiques : Gallie; mathématiques :

Callame; langues vivantes: Burnel O. A.; enseignement moderne: Oger O. A ; classes primaires : Lemoine, Lecerf; législation et économie politique : David O. A.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet O. I., à Avranches ; Renouvin O. A., à Cherbourg ; Lecler O. I., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain; Robert O. A., à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES.

Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président;* Dussaux O. A. conseiller général, maire de Saint-Lo; Grente, conseiller général ; N... ; Norgeot, O. A., juge de paix, à Saint-Lo; Lorin ✻, directeur des contributions directes de la Manche; N...

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. I., directeur ; Quinton, économe ; Dupéron, O. A., Gambier, Quinton, Bourdon, professeurs ; Dupéron O. A , professeur d'anglais ; Valton O. A., maître de chant ; Ravaut O. I., professeur de dessin ; Auguste, maître de gymnastique ; Fasquelle ✻, professeur d'agriculture; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole d'application (rue de Dollée) : M. Fauvel, directeur.

Ecole normale d'institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur; Peyre, sous-préfet O. I. ; Lair ✻, proviseur honoraire; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM^mes^ Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémond, Guérin, Chotel, professeurs ; Hurtault, directrice de l'école primaire annexe ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

Mlle Chotel, professeur d'anglais ; M. Ravaut, O. I., Mlle Brémont, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Cours secondaires de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Dupré O. A., professeur au lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs. — MMlles Souvay, sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Wolf O. I , Dupré O. A., Galland : littérature ; Lesigne (Alexandre) O. A. : géographie ; Halley O. A., Aufavray : histoire ; Beurlier O. A. : morale ; Hodge, Quesnel : anglais ; Mlle Rossignol : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mlle Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : MMlles Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Follet O. I., directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Renouvin O. A., Tréhet O. I , Desprez O. I., Leclerc O. I., Mabilais O. A., Robert O A., inspecteurs primaires ; Pignet O. A., directeur d'école publique, à Saint-Lo ; Mme Crouzel O A., directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Mingat O. A., directrice de l'école supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie O. A., directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président :* Lair O. I. ✱, proviseur honoraire ; Follet O. I., directeur de l'école normale ; Robert O. A., inspecteur primaire à Saint-Lo ; un Inspecteur primaire ; Dupéron O. A., Quinton, Gambier, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin O. A., directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Sagot O. A., directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; un instituteur, une institutrice ; Barbey O. I., ancien instituteur privé ; Mme Crouzel O. A., directrice de l'école normale ; Mlle Mingat O. A., directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie O. A., directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Bazin O. A., professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut O. I., professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas O. I. ; gymnastique : Auguste, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle ✱.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des Aspirantes.

MMmes Poirson, Deries, Follet, N...

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycés et collèges communaux.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président :* Follet O. I., directeur de l'école normale ; Prost O. A., professeur au lycée de Coutances ; Duplessis, professeur au lycée de Cherbourg ; Robert O. A., inspecteur primaire à Saint-Lo ; Dupéron O. A. ; Gambier, Bourdon, Quinton, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur. — M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; N..., évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-présidents :* MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix, le docteur Bernard ✻, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo ; *secrétaire :* M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture ; *secrétaire-adjoint :* M. Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints :* MM. A. Dieu, avocat, conseiller municipal ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M A. Lemoisson ; *trésorier :* M. Lecomte d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'archéologie :* M. Derbois, ancien professeur ; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Leliè-vre, agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1898.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents :* MM. Albert Legrin O. I. P., président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs.—*Bibliothécaire-archiviste :* M. Léon Lanos ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire :* Mlle Ida Hubert.— *Secrétaire :* M. le comte Joseph de Chabannes.— *Secrétaire adjoint* et *secrétaire du Conseil d'Administration :* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier :* M. Thébault, ancien libraire.— *Questeur :* M. l'abbé Maheux, curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues :* M. Charles Fouqué, O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire. — 2° *Des objets d'histoire naturelle :* M. Durel, O. A., professeur de sciences physiques et naturelles. - 3° *Des médailles et des antiquités :* le baron Henry de Tonge. — 4° *Du musée lapidaire :* M. Louvel O. A., architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. d'Hubert O. A., sous-préfet d'Avranches ; d'Aisy ✻, maire d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamps ✻; Couraye-Du-Parc ✻, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite ; Lafrénaye, receveur principal des postes et télégraphes, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-président : MM. de Bailliencourt ✻, maire de Mortain ; Lefaverais O. A., président honoraire du tribunal civil.—*Secrétaire :* M. Charles Guérin, propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1898

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1898.

Président : MM. Emmanuel Liais. — *Vice-président :* Dr Guiffard, — *Secrétaire :* Corbière. — *Trésorier :* Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur : MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg.

Président : MM. Menut (Henri) O. I., banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5.—*Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de l'Alma, 12 bis ; Lemonnier, président de la Société de gymnastique « La Patriote ». — *Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32. — *Bibliothécaire-archiviste, conservateur du musée :* Voisin, relieur, rue la Fontaine, 41. — *Secrétaire-adjoint :* Pellé, commis des ponts et chaussées, rue du Champs-de-Mars, 4. — *Conseillers :* Bréard O. I., Lanièce, conseiller municipal, Macé, Lavallée, conseiller municipal, Le Boisselier, conseiller municipal, Louise, Mahieu-Laroque, Le Maout. — *Comité de rédaction :* Renouvin, Dutot, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan O ✻, *directeur ;* Frigout O I., *secrétaire ;* Legrin, *archiviste-trésorier.*

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr l'Evêque de Coutances. — *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire:* Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. Poirson O ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel :* Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier :* N...

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Lemarquand, juge de paix, à Valognes — *Vice-présidents :* Leneveu et de Mondésir. — *Secrétaire :* Lesauvage, secrétaire de la Sous-Préfecture. — *Vice-secrétaire :* N... — *Trésorier :* B. Hamel. — *Conservateur-archiviste :* Bohn. — *Membres adjoints :* Guimond, greffier du Tribunal et Boistard, conseiller honoraire.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Veveaud, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lemoine, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M N..., bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Mariette-Boisville, maire, *président.* — Desprez, Delangle, Guimont, Lepigeon, Hamel, Bohn.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.—2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

MM. Sizaret, *médecin préposé responsable.* — Rihouet, *économe.* — Lavoué, *receveur.* — Fougeray, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,100 fr. — 2e classe, 1,600 fr. — 3e classe, 1,050 fr. — 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr. — Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr ; Finistère, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, 360 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBE.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint.* —Mme Poirier, *supérieure.* — MM. Marie et Chevalier, *aumôniers.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr.— 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Dussaux O. A.,, conseiller général, maire de Saint-Lo *président;* Leparquois, conseiller municipal; Bosq O. A., conseiller municipal; Jouanne, avoué, maire de Saint-Thomas; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe : M. Nicolas O. I. P. — *Service médical :* MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Angèle. — *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président;* Triquet, propriétaire; Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepelletier, négociant; Letourneur, propriétaire; Hamel, docteur-médecin.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire :* M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical :* MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la sagesse. — *Supérieure :* Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie :* M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président;* Plouin, receveur d'enregistrement en retraite; Leboucher, propriétaire; Gohier, notaire; Leroquais, notaire; Ballé, pharmacien et Philippe Desportes, tanneur.

Receveur : M. Hébert. — *Econome :* M. Restout. — *Service médical :* M. Pommier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Sainte-Mathilde). — *Supérieure :* Mme Sainte-Eugène. — *Aumônerie :* M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Nivard, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur-économe : M. Langlois. — *Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président ;* Champion (Paul) ; Chesnay, marchands de vins ; Hermon, propriétaire ; Leguidecoq, juge de paix, *vice-président ;* Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch. Guillebot, courtier maritime ; Lucas, capitaine en retraite.

Receveur-économe : M. Belloir.— *Service médical :* MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Desury. — *Aumônier :* M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce ; Jouault, armateur, et Riotteau fils, armateur.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges ✱, vétérinaire; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au Maire ; Lefèvre, receveur d'enregistrement, des domaines et du timbre ; Lefondré, propriétaire ; N...

Econome : M. Rihouet. — *Service médical :* M. Sizaret, docteur-médecin.— *Receveur :* M. Lavoué.— *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure :* Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie :* M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont (Victor) ; Chevalier (Adolphe), curé-doyen ; Besnard (Léon).

Receveur-économe : N... — *Service médical :* MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur :* Mme Canton, *supérieure.*

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire ; Charles Loyer, receveur d'enregistrement ; N...

Receveur-économe : M. Gautier. — *Service médical :* M. Ledo. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure :* Mme sœur Longuemare. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président ;* Leflambe et Barbet, conseillers municipaux ; Brière, avoué ; Joliet, conseiller municipal ; Leroy, négociant ; Féron, avoué.

M. Desrez, *économe.* — M. Beaugrand, *receveur.* — M. Gohel, *surveillant-adjoint.* — M. Lesaulnier, *commis aux entrées.* — *Service médical :* MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure honoraire :* Mme Carette. — *Supérieure titulaire :* Mme Lexcellent. — *Aumônerie :* le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N..., *vice-président ;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Boissel-Dombreval, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Chevalier, Foubert, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur :* M. Leliepvre. — *Service médical :* MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Augustines de Coutances. *Aumônerie :* M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* Lemarchand, Briens, Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur. — Délégués du Conseil municipal : MM. Blondel, Dubois.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président ;* Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M. Ledrans. — *Econome :* M. Giraud. — *Service médical :* M. Leroux, docteur en médecine. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure :* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie :* M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président;* Buisson, propriétaire; Gallie; Milan, negociant; Le Bigot, notaire; David (Louis); Moulin (Félix).

Receveur : M. Bourbon. — *Economе :* M. Delisle. — *Service médical :* Dr de la Houssaye, Dr Dufour. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure :* Mme Noël. — *Aumônerie :* l'abbé François.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président;* Liot (Auguste); Duclos; Leroux (François); Lelièvre (Ferdinand); Yver (Dominique); Montécot (Léon) père.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président;* Fauchon, docteur-médecin; Almin (Athanase); Lemonnier (Ernest); Pinel (Edouard); Danguy.

Hospice de Valognes.

MM. Mariette-Boisville, maire de Valognes, *président;* Hamel, *ordonnateur* et *tuteur;* De Langle, avocat; Enguebecq, conducteur des ponts et chaussées; Giot, propriétaire; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement.

Receveur-économe : M. Jules Leconte. — *Service médical :* MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteur-médecins. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président;* Bretel, *vice-président;* Lemeland (Pierre), *ordonnateur;* Crosville; L'hôtellier, négociant; Dubois, notaire et Giot, propriétaire.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président;* Dalidan (Ernest), propriétaire; Lepart (Charles); Tardif (Alfred); Blanvillain (Charles); Bouin (Victor); Hélène, curé desservant.

Receveur-économe : M. Bouthreuil, receveur municipal. — *Service médical :* M. Leterrier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure :* Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie :* M. l'abbé Hélène.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président;* Burnouf, adjoint et huissier; Lechevallier, notaire; Duval, marchand chapelier; Anfray (Louis), négociant; Faucon (Théophile), médecin et Valognes (Adrien), propriétaire épicier.

Receveur : M. Groult. — *Econome-secrétaire :* M. Jules Guillotte. — *Service médical :* M. Crocquevieille. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure :* Mme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président;* N...; Regnault (Pierre), curé; Décaumont; Jean (Léon); Poisson (Bienaimé); Bazire (Charles-Louis); Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur-économe : M. Garnier. — *Service médical :* M. Le Goupils. — *Service intérieur :* Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure.* — *Aumônerie :* M. Regnault.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Cirou, maire, *président;* Dr Malençon; l'abbé Gautier, curé-doyen; Leménicier, adjoint, négociant; Caillemer (Amand), propriétaire; N...

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président;* Sueur; Delalonde, Macel (Gustave), Cumont, Lacroix, Morin, *membres.*

Receveur : M. le surnuméraire en fonctions. — *Econome :* M. Levaigneur, secrétaire de la Mairie. — *Service médical :* Drs Bellet et Le Joly-Sénoville. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie :* M. l'abbé James.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours; Valette, négociant; Hervieux, propriétaire; Carra (Paul), percepteur retraité

Receveur-économe : M. Le Gouix, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure :* Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie :* M. Gronier, curé de Saint-Vaast.

Société de charité Maternelle de Saint-Lo.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITE D'ADMINISTRATION.

Présidentes honoraires : MM^mes^ Auguste Vaultier et Adolphe Simon.

Vice-présidentes honoraires : MM^mes^ Le Campion et Lepingard.

Présidente : Mme Lorin.

Vice-présidentes : MM^mes^ René Le Clerc et Dary.

Dames patronesses de droit : MM^mes^ Le Monnier de Gouville, Dussaux, Levoy, Mlle Marie-Louise Caillemer, et MM^lles^ Barbier, toutes comme directrices d'ouvroirs qui s'occupent de l'Œuvre et MM^mes^ les Religieuses garde-malades, rue du Château, chez lesquelles se trouve le vestiaire.

Dames patronesses élues. — MM^mes^ Breton, Damecour, de Champglin, de la Brunellière, Desfaudais, Enguehard, Fremin, Gambillon, Ledurdinier, Lefèvre, Leturc, Levaillant et Lhomond.

Société de charité pour l'extinction de la mendicité.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Présidente : Mme Hippolyte Morel. — *Vice-présidentes :* Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière :* Mme Victor Porcher. — *Secrétaires :* Mme H. Morel et Mme Montmirel. — *Dames patronesses :* Mlle Gouin de Roil, MM^mes^ Geffroy, Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU. — M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. N..., *président ;* Léon Leparquois, fabricant, Omond-Lelong, adjoint de Saint-Lo, *vice-présidents ;* Lepage,

juge de paix à Bazoches-sur-Hœne (Orne), *secrétaire honoraire;* Besnard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint;* Marie, épicier, *trésorier;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint;* Luet, employé, *archiviste;* Savary, commis-greffier, Ferdinand, employé, Lelandais, employé, André, menuisier, Catherine, facteur des postes, Girod, tailleur, *visiteurs des malades;* Lecoustey, plafonneur, Rivey, cordonnier, Lecerf, peintre, Bataille, couvreur, Duprey, cordier, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq O. A., *président;* Lefèvre, fils, *vice-président;* Jung, *secrétaire-trésorier.*

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✱, conseiller général ; *secrétaire :* Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie ; *vice-présidents :* Follet O. I., directeur de l'Ecole normale et Briens ✱, sénateur de la Manche; *secrétaire-trésorier :* Pignet O. A., directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; *secrétaire-adjoint :* Bucaille O. I., instituteur public, à Torigni.

Membres du Conseil d'administration.— MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Lecler O. I., inspecteur primaire à Coutances ; N... ; Desprez O. I., inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef et Simon, instituteurs publics, à Cherbourg ; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Etienne, instituteur public, à Montmartin-sur-Mer ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre O. A., instituteur en retraite, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet O. A., instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille O. I., instituteur public, à Torigni ; Gondouin O. A , instituteur public, à Valognes ; Letourneur O. I., instituteur public, à Montebourg.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Président d'honneur : MM. Poirson, préfet de la Manche, O ✱, etc. ; *président honoraire :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président :* Lelièvre O. A., M. O. agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice-président :* Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Adam, agent voyer principal, chef de bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Heudes, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

Société de secours mutuels des « Ouvriers du Livre » à Saint-Lo.

MM. J. Lebouteiller, *président ;* Ernest Leroy, *vice-président ;* Jules Hébert, *secrétaire ;* Louis Lecousté, *trésorier ;* A. Lebouteiller et Dupont, *administrateurs.*

VILLE DE CARENTAN.

Société de secours mutuels « La Caisse des Familles » à Carentan.

Président : M. Gouville ; *vice-président :* M. Lepelletier ; *secrétaire :* M. Gallot ; *trésorier :* M. Bazire.

Société Fermière de Carentan.

Président : M. Achille Jacob ; *secrétaire :* M. Desplanques (Edouard) ; *trésorier :* M. Coupey.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président* ; Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Bouvet (Auguste), *secrétaire ;* Restout, *trésorier ;* Vimard, jardinier et Marie (Pierre), *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels de Saint-François-de-Xavier.

MM. Lepennetier ✻, capitaine en retraite, *président ;* Mgr N..., évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vice-présidents ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs* ; Loyer, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vice-secrétaires ;* Hardy, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier* ; Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier et Harel, charpentier, *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRECEY.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (membre honoraire) ; *vice-président :* M. Godard, rentier (membre honoraire) ; *secrétaire :* M. Cahu,

sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers : *trésorier :* M. Bouroult, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Mazier, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Rubé, caporal de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels « La Fraternelle. »

MM. d'Hubert, sous-préfet; Morel, sénateur ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., ancien maire d'Avranches ; *présidents d'honneur.* — Mauduit ✻ (D. B.), *président.* — V. Letréguilly O. A. et Lemutricy, *vice-présidents.* — J. Jorand, *secrétaire.* — Desfeux, *vice-secrétaire.* — Poidvin, *trésorier.* — Morin, *vice-trésorier.* — A. Fardin ; Duteil ; Lemesle ; Legrand ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs.*

VILLE DE VILLEDIEU.

Société de secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✻, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✻, ✻ ; *vice-président :* Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Debroise (François), employé de commerce ; *trésorier :* Bougourd (Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs :* Herpin (Emmanuel), propriétaire; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Lechartier (Edouard), ferblantier; Hue (Julien), marchand ; Malet (Louis-Adolphe), menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires; Février (Eugène), poulieur; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel (Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier ; Duchemin (Auguste), cordier; Fontaine (Emile), peintre.

Société de secours mutuels des marins employés à la pêche de la morue.

Président : M. le Commissaire de l'Inscription maritime, Jacques Le Seigneur ; *vice-Président :* M. Villars, armateur ; *secrétaire-trésorier :* M. l'Inspecteur des Pêches, Thomas ; MM. les armateurs Beust, Riotteau fils, Villars et J. Pannier, les capitaines Caruel et Touquerand, *membres du Conseil d'administration.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM. Lanièce (Jacques), rue Hélain, **45** ; *vice-présidents :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 95 ; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, **10** ; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, **12** ; *trésorier :* Anne (Alphonse), rue des Ormes. **10** ; *receveurs particuliers :* Legoupil (Théodore), rue Gambetta, 81 (Equeurdreville) ; Auvray (Louis), rue Bouillon, **17** ; Langlois (Alfred), rue de la Moignerie (Tourlaville) ; Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75 Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, **6** ; Estace (Louis), rue de la Bucaille, **2** ; *administrateurs :* Mauger (Auguste), rue Montebello, **11** ; Mauger (Charles), rue au Blé, 59 ; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3 ; Poinsard (Charles), rue des Maçons, **14** (Equeurdreville) ; Lavallée (Albert), rue du Faubourg, 79 ; Leblond (Eugène), rue Thiers, 85 (Tourlaville) ; Liard (Charles), rue des Fossés, **3** ; Gomaud (Eugène), hameau Pinel (Equeurdreville) ; Bouillon, rue de la Poudrière ; Barbé (Auguste), rue Louis XVI, **12** ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, **33** ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, **20** (Equeurdreville) ; Martin (Auguste), rue du Val-de-Saire, **48** ; Epinette (François), route des Pieux, **23** ; Leclerc (Gustave), chemin des Vieilles-Carrières ; Counesson (Auguste), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), à la Fonderie (Tourlaville) ; Lepareur (Charles), hameau Guerry (Equeurdreville) ; Trabuc (Auguste), rue du Bois, 20 (Tourlaville) ; Audoire (Charles), rue de la Mairie (Octeville) ; Gréard (Eugène), chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Brochet (Octave), rue Bouillon, **4** ; Mouchel (Pierre), rue Forfert, **14** (Tourlaville) ; Louis Cadet, avenue Carnot, **115** ; Desmousseaux (Auguste), rue Gombault, 97 (Equeurdreville) ; Riedenger (Victor), rue de Beuzeville (Equeurdreville).

Société de secours mutuels des ateliers Simon et ses fils.

Président d'honneur : MM. Simon, père ; *président :* Simon (Albert) ; *vice-président :* Simon (Auguste) ; *secrétaire :* Delort (Jules) ; *trésorier :* Alaterre (Alexandre) ; *délégués pour le contrôle et la surveillance :* Etourneau, Bonnecarrère, Breyer, Varin, Mercenier, Henry et Picchef.

Société de secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Pignot (Charles) O. A., *président ;* Le Brettevillois, agent du commissariat de la Marine, *vice-président ;* Chaulieu (Jules), dessinateur, *trésorier ;* Perrel (Eugène), *archiviste ;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Bihel (Alfred), chef ouvrier ; Chaulieu, dessinateur, Viel, ouvrier chaudronnier ; Varin, contre-maître de la marine ; Lepelletier, ouvrier tonnelier ; Fauvel, dessinateur ; Chauvin (Louis), charpentier ; Houel, conseiller municipal à Equeurdreville, *administrateurs ;* Adam (Ernest), dépensier à la petite chaudronnerie *secrétaire.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval ✱ *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Leneslet, *trésorier ;* Briens, *trésorier-adjoint ;* Leclusc, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

COMMUNE DE BARENTON.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Béchet, maire, *président ;* Montécot (Léon), *vice-président ;* Lenoir, *secrétaire ;* Dary (Paul), fils, *trésorier ;* Montécot (Jules) et Langlois (Victor), *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Piolinc, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels des ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président ;* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice-secrétaire ;* Guérin, Fautrad, Dodard, Orvin, *administrateurs ;* Beaubigny (Jean), Diguet, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du Bureau.*

SOURDEVAL-LA-BARRE.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Labiche, sénateur ; *vice-président :* Alix, adjoint ; *trésorier :* Roblin ; *secrétaire :* Radiguet ; *administrateurs :* Beaugeard et Meslay.

SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président: MM. Achard de la Vente ; *vice-président:* Vezard ; *secrétaire :* Leménuet ; *trésorier :* Chérot ; *administrateurs :* Mongodin (François) et Mongodin (Dominique).

VILLE DE VALOGNES.

MM. Hamel, *président ;* Mariette-Boisville, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Le Clerc, président du tribunal, *secrétaire honoraire ;* Lecomte, *trésorier ;* Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; A. Lemasson ; Damien, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagnel, cultivateur ; Lechevalier, horticulteur, *administrateurs.*

Société d'assurance et de secours mutuels entre Marins du quartier de la Hougue.

MM. Wolf (Jean-Fernand), commissaire de l'Inscription maritime, *président statutaire. — Patrons armateurs, propriétaire de bateaux :* Lefèvre (Charles-Victor), syndicat de Barfleur ; Thin (Pierre-Victor), syndicat de la Hougue ; Lepont (Jean-Baptiste), syndicat de Carentan ; Soyer (Paul), syndicat d'Isigny ; Rupaley (Frédéric), syndicat de Grandcamp. — *Marins :* Vigot (Eugène), syndicat de Barfleur ; Néel (Auguste), syndicat de La Hougue ; Noury (Auguste), syndicat de Carentan ; Soyer (Jean-Baptiste), syndicat d'Isigny ; Longuemare (Thomas), syndicat de Grandcamp.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo ✻, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Legrand. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Ostoja. — Valognes : M. Savot.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Tesnière et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet O. A., instituteur.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRISONS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo; Bernard ✱, docteur-médecin, conseiller général; Dary, adjoint de Saint-Lo; Lelièvre O. A., agent voyer en chef; Leturc, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Maire d'Avranches; Desdouitils, propriétaire à Avranches; Letréguilly, imprimeur à Avranches; Lechevalier (Octave), conseiller municipal; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Hodoul, docteur-médecin; Scelles, juge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg.— MM. le Maire de Cherbourg, Legrin, avocat; Favier, avocat; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal; Vanloup, juge au Tribunal civil; Poitevin, pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. le Maire de Coutances; Boissel-Dombreval, conseiller municipal; Delauney, ancien avoué; Rabec, avocat; Dupérouzel, avocat; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures; Jehenne (Jules), conseiller d'arrondissement; Lair, ancien proviseur.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain; Le Crecq, avocat; Josset, avocat; Buisson, ancien pharmacien; Delaunay, avoué; Champs, avocat, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes; Lemeland (Pierre), conseiller municipal; Dubois, notaire, conseiller municipal; Bohn, sous-inspecteur de l'enregistrement; Delangle, avocat; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Colgny.

Directeur : M. ETIENBLED, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon O ✱.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture :* MM. Pinon, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon; *Physique et chimie :* Bonnefont, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon; *Sciences naturelles :* Renault, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon; *Enseignement primaire et primaire supérieur :* Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo; *Extérieur et hygiène des animaux,*

police sanitaire : Bernard, ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, médecin-vétérinaire à La Haye-du-Puits, ✝ *Chef de pratique agricole :* Etienbled fils ; *Chef de pratique horticole :* Léger, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie ; *Médecin de l'Ecole :* docteur Hamel, à Carentan.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Dussaux, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, *secrétaire ;* Raulline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par trimestre. Les époques des versements sont fixés comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission. Toutefois, des dispenses d'âge peuvent être accordées.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : M. Louise, chimiste, à Caen.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. FASQUELLE, ingénieur agronome.

M. VETEL, chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. AUBRIL ✱.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture, industrie laitière, etc. :* M. Aubry ; *physique et chimie :* M. Rigault ; *vétérinaire :* M. Ollivier (Edouard) ; *chef de pratique :* M. Lamy ; *enseignement primaire et instructeur militaire :* M. Tiphaigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président ;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement ; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey ; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur ; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret O ✱, préfet des Bouches-du-Rhône, *président honoraire ;* Poirson O ✱, préfet de la Manche, *président ;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, André, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents ;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire ;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint ;* Lecordier, directeur de la société générale, *trésorier ;* Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint ;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents ;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, ancien maire d'Avranches et Fontaine (Ludovic), *vice-présidents ;* Basire (Elphège), Letréguilly et Fontenier, *secrétaires ;* N..., *trésorier ;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg.— Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le Maire de Cherbourg ; *président honoraire :* M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire ; *président :* M. Léon Hainneville ; *vice-président :* M. Aimé Legranché, ancien élève de l'école polytechnique ; *vice-présidents cantonaux :* MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu ; *secrétaire :* M. J. Folliot, agriculteur ; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite ; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes ; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✱, *président ;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✱, conseiller municipal, *vice-présidents ;* A. Delaunay, ancien avoué, juge-

suppléant, *secrétaire général ;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, *secrétaire ;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier ;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président ;* N..., Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents ;* Josset et Queslier, *secrétaires ;* de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier ;* Lemoine, *bibliothécaire.* — *Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny ; Gérard (François), pour le Teilleul ; Dupont, architecte à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; N..., pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire ;* lieutenant-colonel Guérin O ✱, *président ;* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents ;* Lemarquand, *secrétaire ;* Vasselier, *bibliothécaire ;* Giot, *trésorier ;* Leduc, *trésorier honoraire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Rauline, maire de Remilly-sur-Lozon. — *Percy*, Grenie, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pezeril, maire de Saint-Jean-de-Daye. — *Saint-Lo*, Robin, père ✱, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✱, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey ; *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✱, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, Lesage, conseiller d'arrondissement. — *Les Pieux*, Bonamy, maire. — *Saint-Pierre-Eglise*, Touzard, maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. — *Bréhal*, MM. Roger, conseiller d'arrondissement à Bourey. — *Cerisy-la-Salle*, Savary, conseiller général à Montpinchon. — *Coutances*, Boissel-Dombreval ✱, conseiller municipal. — *Gavray*, Lecaplain (Paul). — *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosse. — *Montmartin-sur-Mer*, Quénault, conseiller général. — *Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton*, MM. Béchet. — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin, (Zéphirin). — *Mortain*, Le Bigot, notaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général. — *Sourdeval*, Bazin, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. Lecannellier, conseiller d'arrondissement. — *Bricquebec*, Brasy, maire. — *Montebourg*, Lecouflet. — *Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement. — *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lebouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY. — MM. Loyer, juge de paix, à Beslon, *président ;* Canuet, maire de Villebaudon, Lemonnier, maire de Montbray, *vice-présidents ;* Dubosq, notaire, à Percy, *trésorier ;* Henri Grente, propriétaire, à Percy, *secrétaire.*

TESSY-SUR-VIRE. — MM. Mithois, conseiller général, à Domjean, *président ;* Flicher, adjoint de Tessy, Beaufils, maire de Moyon, Lemelorel, Lesmontis, conseiller d'arrondissement, à Tessy, *vice-présidents ;* Pierre, percepteur, à Tessy, *secrétaire ;* Onfroy, maire de Fourneaux, *trésorier.*

TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Jules Pommier, conseiller général, *président ;* Dufour, maire de Torigni-sur-Vire, Tabard (Tranquille), propriétaire, *vice-présidents ;* Jouet-Lacontrie, adjoint, *secrétaire ;* Lainé (Emile), propriétaire, à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

BRÉCEY. — M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY. — M. Raulin, agriculteur, à Juilley, *président.*

LA HAYE-PESNEL. — M. Fontaine, conseiller général, notaire, à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de La Lucerne, 1er *vice-président ;* Rosselin, maire de Beauchamps, 2e *vice-président ;* Dolley, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON. — M. Octave Lechevallier, propriétaire, à Tanis, *président.*

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES. — M. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU. — M. Tétrel ✻, conseiller général, maire de Villedieu, *président ;*

BRÉHAL. — MM. Lemare, député, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* N..., *trésorier.*

COUTANCES.—Boissel-Dombreval ✻ *président*; Quesnel, Guénon, *vice-présidents*; Lecesne, *secrétaire*; Bosquet, *trésorier*.

GAVRAY. — MM. Piel-Ferronnière, conseiller général, maire de Mesnil-Amand, *président;* Michel, maire du Mesnil-Garnier; Leclerc (Edmond), propriétaire, à Gavray, *vice-présidents;* Coueffin (Amand), propriétaire, à Gavray, *secrétaire;* Durville (Albert), propriétaire, à Gavray, *vice-secrétaire;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier*.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de la Martinière ✻, *président;* N..., *vice-président;* Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

LESSAY. — MM. Briens, sénateur, *président;* Dupray-Beuzeville, maire de Vesly et Hue, maire de la Feuillie, *vice-présidents;* Desheulles, propriétaire à Lessay, *secrétaire;* Vallée, percepteur de Lessay et Garnier, percepteur de Pirou, *trésoriers*.

CERISY-LA-SALLE. — MM. Savary, conseiller général, *président;* Lebrun (Louis), *vice-président;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire;* Tréhet, *trésorier*.

PÉRIERS.— MM. Regnault, conseiller général, *président;* Leconte, juge de paix, *vice-président;* Pican, *secrétaire;* Ledrans, *trésorier*.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Dudézert ✻, conseiller général, juge au Tribunal de la Seine, *président;* Lemoine, ancien professeur au lycée, 1er *vice-président;* Jules Jehenne, conseiller d'arrondissement, 2e *vice-président;* Tanqueray (Almire), *secrétaire;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint;* Lecuir, propriétaire, *trésorier;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint*.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président;* N..., *trésorier;* Ledentu, adjoint, *secrétaire*.

ISIGNY. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur;* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président;* Dary, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire;* Anfray, au Buat, *vice-sscrétaire;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier*.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire;* Lefresne (Alfred), *président;* Lucas et Dupont, *vice-présidents;* Alexandre, *secrétaire;* N..., *trésorier*.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. A. Lécuyer, *président;* V. Gillain, *vice-président;* O. Demannetaux, *secrétaire;* D. Legrand, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur;* d'Aisy ✻, *prési-*

dent ; Louvel (Constant) ✻, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire ;* Lemardelé et Blouet Romain), conservateur du jardin des plantes, horticulteur, *secrétaires-adjoints ;* Lemardeley (Emile), *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Desdouitils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société. — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du bureau pour 1897. — Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4. — *Vice-présidents :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8 ; Corbière, professeur au lycée. — *Conseillers d'administration :* MM. Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62 ; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26 ; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, rue Montebello, 56 ; Lecarpentier, avocat. — *Trésorier :* M. Orange, agent comptable de la marine, retraité, rue Bonhomme, 38. — *Secrétaire :* M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints :* MM. Macé (Adrien), négociant, rue de la Duchée ; Thommin, commis de la marine, rue Cachin— *Bibliothécaire :* M. Noyon, place de la Fontaine.—*Bibliothécaire-adjoint :* M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes. — Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président ;* Piard, marchand de nouveautés ; Paysant ✻, maître au port, retraité. — Lemagnent, horticulteur ; Dépince, propriétaire ; Robin, agent comptable de la marine en retraite. — Cultures d'agrément : MM. Corbière, *président ;* Nicollet O, I., professeur en retraite ; Legrin, avocat ; Robine, ancien avoué ; Point, propriétaire à Tourlaville ; Leparmentier, propriétaire.

Comité de rédaction. — MM. Corbière, *président ;* les membres du bureau. — Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux.— Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny ✻, *président ;* Laurent, *vice-président ;* Lesouef, *secrétaire ;* Prioult, *trésorier ;* Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire ;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vice-présidents honoraires ;* Delaporte, *président ;* Ganier-Hauteville, *vice-président ;* Lebigot, *secrétaire ;* Durand, *secrétaire-adjoint ;* Lebigot, notaire, *trésorier ;* Lemoine, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Préfet et le Maire de Carentan, *présidents d'honneur ;* Gouville (Gustave), *président ;* le docteur Artu, Doucet (Louis), *vice-présidents ;* Gosselin (Frédéric), *trésorier ;* Duval (Alfred), *bibliothécaire ;* Enquebec, *archiviste ;* Renouf (Léonor), *1er secrétaire ;* Renouf (Jules), *2e secrétaire ;* Besnard (Frédéric), Hervieu (Louis), Lebas (Paul), Guillotte (Louis), *administrateurs.*

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, le Maire de Valognes et le député de l'arrondissement, *présiaents d'honneur;* Le Bouteiller, *président;* Crosville, *secrétaire;* Baudeu, *vice-secrétaire ;* Lesauvage, *trésorier ;* Crosville, *bibliothécaire ;* Lechevalier, Bohn, Delangle, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS

DE SAINT-LO.

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney ✱, ✱, *inspecteur général,* au château de La Perrelle, par Pont-Audemer ; d'Heill, *directeur ;* Le Testu, *sous-directeur ;* Marcerou et de Terras, *surveillants ;* Manoury, O ✱, *vétérinaire.*

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits, Beaumont, Les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire, Barneville-sur-Mer, Ducey, Brécey, Tessy-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt, Pontorson, Couville, Lessay.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont, Saint-Sever.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Poirson, O ✱, préfet de la Manche ; *président :* le Cte d'Osseville ; *vice-président :* Dumalle ✱, commandant du dépôt de remonte ; *secrétaire :* Rouget ; *trésorier :* Languille.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président* ; G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents* ; A. Trocheris, *secrétaire* ; Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président* ; Gaultier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président ;* N. . . *trésorier ;* Lenoir et Desdouitils, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE CHERBOURG.

MM. Le Moigne, député, O ✱, *président ;* Houchet, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Tétrel, conseiller général, *président ;* Lefresne, conseiller général, *vice-président ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE JULLOUVILLE.

MM. Decauville, *président ;* de Boisroger, Lorin, de Tonge.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE PORTBAIL.

MM. Breissan, *président ;* Boscage (Alphonse), *secrétaire ;* Lemoigne, Jean, *trésorier.*

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan ; Manoury (Edouard) et Saint (Emmanuel-Victor), à Saint-Lo ; Canu (Georges-Edouard), à Torigni-sur-Vire ; Lebrun (Octave), à Percy ; Raux (Frédéric), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre, à Avranches ; Ollivier (Louis-Edouard), à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville ; Leplanquais, à La Haye-Pesnel ; Lainé, à Brécey.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Bréard (Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville ; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg et Carré, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvain (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances ; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits ; Letanneur (Charles-Jean-Désiré), à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquant (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Mauger (Léon), *président;* Hainneville (Léon), *vice-président*; Lepont; Langlois (Alexandre), *trésorier*; Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Postel (Charles), Cottel (Pierre), *membres.*

Granville. — MM. Riotteau, *président*; Langlois, *vice-président*; J. Pannier, Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.), Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gurney, consul d'Angleterre; Haag, vice-consul d'Angleterre; Hainneville, agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique; Postel (Emile), vice-consul de Russie; Postel (Emile), vice-consul d'Italie; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark; de Mecus, consul de Belgique; Flamary, vice-consul d'Espagne; Menut (Henri), vice-consul du Portugal; Postel (Armand), consul de Turquie; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas; Postel (Charles), consul du Mexique; Postel (Charles), consul du Vénézuéla; Levatois (Léon), consul du Chili; Postel (Charles), consul de Costa-Rica; Postel (Charles), consul de Haïti; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador; Postel (Armand), vice-consul du Brésil; Menut (Henri), consul de Guatémala; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège; N..., consul de Grèce; Belisario-Laza, consul de Colombie; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville. — MM. N..., vice-consul d'Angleterre; de Lalun, vice-consul du Portugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège; N..., vice-consul du Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygout, Rauline, à Saint-Lo; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemelletier, à Carentan; Duval, à Marigny; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe; Leballais, Vidal, à Percy; Vanhaeke, à Tessy-sur-Vire; Pinel, Pommier, à Torigni-sur-Vire.

Officiers de santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Pécherit, à Saint-Jean-de-Daye.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Hébert, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Lecanu, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Hébert, à Saint-Jean-de-Daye ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur-Vire.

Sages-femmes.

MM^mes^ Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Beaurepaire, Boulland, à Carentan ; Lemieux (femme Poterie), à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à Saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier (veuve Hervieu), à Marigny ; Lecarpentier (femme Butor), à Tessy-sur-Vire.

Dentiste.

Mme Bourdain (veuve Martin), à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins.

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Hodoul, Isabel, Héon, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tizon, à Ducey ; Benoît, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Lavat, à Granville ; Letarouilly, à Saint-Pair ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, Sizaret, à Pontorson ; Ameline, Legros, à Saint-James ; Papillon, Dubost, à Sartilly ; Debroize-Fremond, Le Do, à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Héon, Lanos, Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Gaspard, à Ducey ; Delamarre, Lahaye, Jolivet, Requier-Desjardins, à Granville ; Pillas, à Saint-Pair ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Gralland, Delabroize (Alfred), à Pontorson ; Lebeurrier, Gilbert, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-Femmes.

MMmes Bonjon (Marguerite), Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Sprecher (femme Yvon), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Le Bled, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

M. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Vauvray, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Romilly, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, Lefrançois (J.), à Cherbourg.

Officiers de santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise.

Sages-Femmes.

MMmes Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), à Cherbourg ; Lecens (Lucie), à Saint-Pierre-Eglise ; Larue (Elisa) (femme Donès), à Cherbourg.

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, Lévy, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-Médecins.

MM. Dudouyt (Pierre), Dudouyt (Charles), Fauvel, Laisney, Leconte, Lelandais, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à

Hambye ; Callégari, Deschamps, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lemaître, Leroux, à Périers ; Bétailloulouux, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, à Gavray.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye ; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Duval, à Hambye ; Chanteux, Desrez, à La Haye-du-Puits ; Fontaine, à Montmartin-sur-Mer ; Gilles, Leconte, Rouland, à Périers.

Sages-Femmes.

MM^mes^ Calypso, à Blainville ; Villain (Marie) (femme Hervieu), à Cerisy-la-Salle ; Regnault (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Hambye ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, de Lahoussaye, Legendre et Tabourel, à Mortain ; Petit, à Barenton ; Mauger-Lavente, à Ger ; Couette, à Juvigny ; Mâlon, à Le Teilleul ; Fauchon, Hamon, Hantraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Breillot, Enguehard, Lemaignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Boulard, Delaunay et Raine, à Mortain ; Lemonnier, à Barenton ; Couette, à Juvigny ; Hamel, à Le Teilleul ; Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lechapelais, à Saint-Pois ; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-femmes.

MM^mes^ Vieillard (femme Jehanne), à Mortain ; Gendron (femme Normand), à Buais ; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny ; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul ; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley ; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Le Bouteiller, Lenoveu, Moissy, à Valognes ; Leterrier, à

Barfleur ; Langevin, Gillé, à Bricquebec ; Le Gruel, Viel, à Picauville ; Le Goupils, à Sainte-Marie-du-Mont ; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise ; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Menard, Debains, Heulin, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevielle, Faucon, à Montebourg ; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Roland, Damecour, Mauduit, à Valognes ; Delamer, à Barfleur ; Vastel, Lepetit, à Bricquebec ; Rippert, Saillard, à Montebourg ; Sadot, à Picauville ; Doullys, à Sainte-Mère-Eglise ; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Merlhe, à Portbail ; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont.

Sages-Femmes.

MM^mes^ Gaucher, à Valognes ; Laurent, à Bricquebec ; Corduan, à Besneville.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.— MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; l'agent principal du service sanitaire ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville.—MM. Bureau, maire, *président* ; le colonel du 2e régiment d'infanterie, commandant d'armes ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benoît, délégué du Conseil municipal ; N..., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast.— MM. Hamelin-Dectot, maire, *président* ; Guiffard, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; Woff, commissaire de l'inscription maritime ; Menard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE & DE TIR

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo.— M. Lefèvre, route de Villedieu.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

Les Enfants de Cherbourg. — M. Ricard, capitaine d'infanterie, en retraite, 63, rue du Val-de-Saire.

La Patriote, à Cherbourg. — M. Le Monnier, rues Grande-Rue et Boël-Meslin.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo.- M. Dussaux, rue Henri-Amiard.

Société de Tir de Carentan.— M. Laumailler, architecte.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle.— M. Eudes (Eugène), docteur-médecin.

Société de Tir de Périers.— M. Pican, percepteur à Périers.

Société mixte de Tir de Cherbourg.— M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société mixte de Tir de Coutances.— M. Le Jolivet, avoué à Coutances.

La Créançaise, à Créances. — M. Regnault, percepteur à Bernay (Sarthe).

La Fraternelle de Villedieu.— M. Lemasson.

La Sentinelle, à Ducey.— M. Belloir, propriétaire.

La Patrie, à Granville. — M. J. Goachet, imprimeur à Granville.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer.— M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb.— M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly.—M. Legent négociant, adjoint au Maire.

Les Flobertistes du canton de Barneville.— M. Denis, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey.— M. Fontaine.

Le Sou des écoles et de tir du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

FOIRES DE LA MANCHE.

JANVIER. — 1, Gavray. — 3, Carentan, Brécey, Sainte-Geneviève, Beaumont, Percy. — 4, Saint-Clair, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 5, Tessy. — 6, Le Teilleul, Portbail, Montbray. — 7, Brécey. — 8, Avranches. — 10, Sartilly, Moyon. — 12, Montmartin-sur-Mer. — 13, La Haye-du-Puits. — 14, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. — 18, Sourdeval. — 19, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, La Haye-Pesnel. — 20, Quettehou, Montbray. — 22, Les Pieux. — 25, Saint-Lo. — 27, Cherbourg. — 29, Périers (3 jours). — 31, Les Loges-Marchis.

FÉVRIER. — 1er, Savigny-le-Vieux, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 2, Pontorson. — 3, Montebourg, Montbray. — 4, Brécey. — 5, Gavray. 7, Bricquebec, Saint-James, Percy. — 9, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Montmartin-sur-Mer. — 12, Avranches. — 14, Coulouvray, Sartilly. 15, Valognes, Sourdeval. — 16, La Haye-Pesnel. — 17, Sartilly, Montbray. — 20, Torigni. — 21, Coutances (foire à chevaux), Saint-James. — 23, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. — 26, Gavray, Montebourg. — 28, Carentan, Bricquebec, Coutances (g. m, montre la veille).

MARS. — 1er, Buais, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 2, Pontorson. — 3, Montbray. — 4, Mortain, Brécey. — 5, Beaumont, Gavray, — 7, Barenton, Percy. — 9, Marigny, Montmartin-sur-Mer. — 10, Vesly. — 12, Avranches. — 14, Sartilly. — 15, Bréhal, Sourdeval. — 16, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-Pesnel. — 17, Isigny, Saint-Lo, Montbray. — 18, Le Teilleul. — 19, Montebourg, Périers. — 21, Carentan, Bricquebec, Coutances (grand marché, montre la veille). — 22, Avranches. — 23, La Haye-Pesnel.

AVRIL. — 1er, Brécey. — 2, Avranches, Montebourg, Gavray. — 4, Bricquebec, Coutances (3 jours) (montre la veille), Percy, Torigni, Cherbourg. — 5, Brix, Bréhal, Villedieu, Ducey. — 6, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Tessy, Pontorson. — 7, Montbray. — 8, Carentan, Barfleur. — 9, Périers. — 10, Granville. — 11, Gréville, Saint-James, Sartilly. — 12, Portbail, Valognes, Reffuveille. — 13, Montmartin-sur-Mer. — 14, Saint-Malo-de-la-Lande. — 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 16, Avranches, Montebourg. — 18, Carentan, Bricquebec. — 19, Cérences, Sourdeval. — 20, La Haye-Pesnel. — 21, Montbray. — 22, Airel, Lessay. — 23, Les Pieux. — 25, Beauchamps, Barenton, Saint-Georges-de-Rouelley. — 26, Juvigny. — 27, Le Teilleul (2 jours). — 28, Saint-Lo. — 29, Picauville. — 30, Le Guislain.

MAI. — 1er, Fierville. — 2, La Haye-Pesnel, Prétot, Torigni, Percy. — 3, Teurthéville-Hague, Villedieu, Cuves, Bréhal, Ducey. — 4, Quettehou, Pontorson. — 5, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-Lendelin, Montbray. — 6, Brécey. — 7, Lithaire, Mortain, Gavray. — 8, St-Clair. — 9, Bricquebec, Sartilly. — 10, Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. — 11, Marigny, Montmartin-sur-Mer. — 12, Le Teilleul. — 14, Avranches, Beaumont. — 15, Saint-Pierre-Eglise.

-16, Saint-Pierre-de-Semilly.— 17, Ducey, Sourdeval.— 18, Besneville, La Haye-Pesnel.—19, Saint-Clément, Montbray.—20, Octeville. — 21, Brix.--23, Sartilly. — 25. Saint-Germain-le-Gaillard, Cerisy-la-Forêt.— 26, Montebourg.— 28, Périers. — 30, Coutances (foire à chevaux), Saint-James.—31, Sourdeval, La Pernelle, Bréhal.

JUIN. — 2, Montbray.— 3, Beaucoudray, Brécey.— 4,Avranches, La Croix-Avranchin, Gavray. — 6, Carentan, Cherbourg (3 jours), Percy, Saint-James, Barenton.—7, Lessay, Valognes, Bréhal, Ducey, Villedieu.— 8, Montmartin-sur-Mer.— 9, Le Teilleul.— 10, Gréville. — 11, Barneville. — 13, Folligny (montre la veille), Mortain, Saint-Cyr-du-Bailleul, Sartilly.—14, Juvigny.—15, Néhou, La Haye-Pesnel. — 16, Saint-Lo, Montbray. — 18, Tourlaville. — 21, Sourdeval. — 22, Marigny. — 23, Avranches, Les Pieux.— 24, Saint-Jean-de-Daye. —25, Hambye, Le Vicel.—26, La Haye du-Puits.— 29, Tessy, Montmartin-sur-Mer.—30, Juvigny, Bricquebec, Sainte-Mère-Eglise.

JUILLET.—1er, Brécey.—2, Argouges, Cerisy-la-Salle, Gavray. — 4, Brécey, Saint-James, Percy.—5, Les Pieux, Montsurvent, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 6, Cerisy-la Forêt, Pontorson.— 7, Montbray. -- 9, Avranches, Queurqueville. — 11, Sartilly. — 12, Valognes. — 13, Montmartin-sur-Mer. — 14, La Haye-du-Puits, Le Teilleul. — 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte.—18, Carentan, Saint-Clair, Le Lorey. — 19, Les Loges-Marchis, Sourdeval, Ducey. -- 20, Quettehou, La Haye-Pesnel.— 21, Montbray.— 22, Saint-Lo.— 23, La Haye-Pesnel. — 24, Saint-Martin-d'Aubigny. — 25, Montebourg, Coulouvray. — 27, Quettreville, Buais, Bricquebec. — 31, Saint-Germain-de-Varreville.

['AOUT. — 1er, Prétot, La Meauffe, Saint-Pierre-Eglise, Percy. — 2, Bréhal, Ducey, Villedieu.—3, Millières, Pontorson.—4, Montbray. —5, Brécey.—6, Avranches, Gavray.—8, Torigni, Sartilly.— 9, Rauville-la-Place. — 10, Montmartin-sur-Mer. — 11, Montpinchon. — 13, Amfreville.— 16, Montebourg, Sourdeval.-- 17, La Haye-Pesnel. —18, Montbray.--25, Le Teilleul.—26, Cherbourg, Savigny-le-Vieux. —28, Créances.—29, Tocqueville. — 30, Buais, Savigny-le-Vieux.

SEPTEMBRE. — 1er, Fierville, Saint-Lo (3 jours), Montbray. — 2, Lengronne, Brécey.— 3, Teurthéville-Bocage, Gavray.— 5, Coulouvray-Boisbenâtre, Rauville-la-Bigot, Percy, Bacilly, Saint Martin-de-Landelles.—6, Bréhal, Ducey, Villedieu.—7, Gréville, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët.— 8, Le Teilleul. — 9, Valognes, Juvigny, Villedieu.—11, Saint-Pois.— 12, Lessay (3 jours), Aucey, Sartilly.— 13, Notre-Dame-du-Touchet. — 14, Brécey, Virandeville, Moyon, Marigny, Montmartin-sur-Mer. — 15, Montbray. — 17, Saint-Floxel (2 jours), Granville.— 18, Notre-Dame-de-Cenilly.— 19, Ger, Barenton. — 20, Ducey, Sourdeval. — 21, Avranches, La Haye-Pesnel. — 22, Grand-Celland, Saint-Lo, Bricquebec.— 23, Roncey. — 25, Valcanville. — 26, Isigny, Sartilly, Saint-James. — 27, Saint-Côme-du-Mont (montre la veille à Carentan.— 28, Le Hommet-d'Arthenay. — 29, Varenguebec. — 30, Coutances (3 jours) montre la veille, Teurthéville-Hague.

OCTOBRE. — 1er, Buais, La Haye-Pesnel, Avranches, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Gavray.— 2, Portbail.— 3, Lestre, Torigni, Percy. —4, Valognes, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 5, Saint-Pierre-Eglise, Tessy, Pontorson.—6, Le Teilleul, Montbray.—7, Brécey.—8, Saint-Clair, Périers.—9, Brix.—10, Saint-Denis-le-Gast, Romagny (2 jours, 2e jour, foire à chevaux), Sartilly. — 12, Montmartin-sur-Mer. — 13, Clitourps, Saint-Jean-de-Daye.—14, Mesnil-Garnier.— 15, Boutteville (montre la veille), Torigni.— 16, Brécey, Teurthéville-Hague. —17, Varenguebec.—18, Gavray (5 jours), Sourdeval.—19, La Haye-Pesnel. — 20, Reffuveille, Sottevast, Le Teilleul, Montbray. — 23, Airel. -25, Montebourg, Sourdeval.— 27, Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande.—28, Quettehou.—29, Sainte-Mère-Eglise (montre la veille) Avranches.

NOVEMBRE. — 1er, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 2, Pontorson. — 3, Sartilly, Saint-Pois, Montbray.—4, Brécey.—5, Rauville-la-Place (montre la veille), Quettreville, Gavray. — 7, Carentan (montre la veille), Cherbourg, Saint-James, Percy.— 9, Beaumont, Montmartin-sur-Mer.—10, Cerisy-la-Salle.—11, Torigni.—12, Brécey, Les Pieux, Montsurvent, Avranches. — 14, Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours), Sartilly. — 15, Sourdeval. — 16, La Lande-d'Airou, Valognes, La Haye-Pesnel. — 17, Cérences (2 jours), Montbray. — 23, Villedieu, Cerisy-la-Forêt, Montmartin-sur-Mer.—25, Bricquebec.—29, Saint-Lo. —30, Saint-Denis-le-Gast, Saint-Pierre-Eglise.

DÉCEMBRE.—1er, Picauville, Montbray.—2, Brécey. — 3, Avranches, Gavray. — 5, Saint-James, Percy. — 6, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 7, Pontorson. — 9, Valognes. — 12, Sartilly. — 14, Montmartin-sur-Mer. — 15, Sartilly, Montbray. — 19, Carentan. — 20, Sourdeval. — 21, Barneville, La Haye-du-Puits. — 24, Montebourg, Saint-Lo. — 27, Hambye. — 31, Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre) ; Brécey, le vendredi ; Tirepied, le jeudi ; Ducey, le mardi ; Granville, le samedi ; La Haye-Pesnel, le mercredi ; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois ; Pontorson, le mercredi ; Saint-James, le lundi ; Saint-Pair, le mercredi ; Sartilly, le lundi ; Villedieu, le mardi.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi, dernier samedi du mois pour les bestiaux ; Cherbourg, lundi et jeudi ; Les Pieux, le vendredi, le 1er vendredi du mois pour les bestiaux ; Le Vast, le lundi ; Equeurdreville, le dimanche ; Flamanville, le mardi ; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances. — Agon, le dimanche (été) ; Bréhal, le mardi ; Cérences, le jeudi ; Cerisy-la-Salle, le samedi ; Coutances, le lundi ; Créances, le dimanche, Gavray, le samedi ;

Hambye, le mardi ; La Haye-du-Puits, le mercredi ; Lessay, le mardi ; Montmartin-sur-Mer, le mercredi ; Lingreville, le dimanche ; Périers, le samedi ; Prétot, le mardi ; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi ; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche ; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Marchés les lundi, 1er lundi de *Carême* et lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours. Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois. — LA HAYE-DU-PUITS. grand *marché à bestiaux* le mercredi de chaque semaine.—PERIERS, Grand marché de 15 jours en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain.—Barenton, le lundi ; Ger, le jeudi , Isigny, le lundi ; Juvigny, le jeudi ; Le Teilleul, le jeudi ; Mortain; le samedi (bestiaux) ; Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi ; Saint-Pois, le jeudi ; Sourdeval, le mardi ; Buais, le dimanche ; Coulouvray-Boisbenâtre, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo. — Saint-Lo, le samedi, le mardi, marché aux bestiaux ; Airel, le samedi ; Canisy. le vendredi ; Carentan, les lundi et vendredi ; Cerisy-la-Forêt, le mercredi ; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi ; Marigny, le mercredi ; Percy, le lundi ; Saint-Clair, le mardi ; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi ; Tessy-sur-Vire, le mercredi ; Torigni-sur-Vire, le lundi ; Moyon, le jeudi ; Remilly, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardi. — CARENTAN. — Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 3 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, le samedi ; Bricquebec, le lundi ; Barfleur, le samedi ; Montebourg, le samedi ; Picauville, le vendredi ; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons) ; Quettehou le mardi ; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi ; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi ; Saint-Vaast, le samedi ; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES. — Marchés de bestiaux, tous les mardis. — PICAUVILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINTE-MÈRE-EGLISE. — Grand *marché à bestiaux*, le jeudi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi du mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*.

Pages.

Adjoints 77
Administrations. — Personnel 53
Agents consulaires 181
Agents voyers 147
Agriculture 172
Aliénés. — Asiles 159
Archives départementales 59
Assistance publique départementale 59
Banque de France. — Succursale de Saint-Lo 136
Bâtiments départementaux 59
Bibliothèques 158
Bureaux de la Préfecture 55
Bureaux télégraphiques desservant chaque commune 77
Cabinet du Préfet 55
Chambres consultatives d'agriculture 175
Chambres de commerce 181
Chemins de fer de l'Ouest 130
Clergé du diocèse 149
Collèges communaux 153
Comices agricoles 176
Commissaires de police 110
Commission départementale 54
Commission de surveillance des prisons 172
Communes. — Tableau par ordre alphabétique 68
Communes. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, les bureaux de télégraphe, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices 76
Conseil de Préfecture 54
Conseil général 61
Conseils d'arrondissement 63
Conseils d'hygiène 60
Conseils sanitaires 185
Contributions directes 137
Contributions indirectes 142

Pages

Cour d'appel de Caen 110
Culte protestant..... 152
Curés et Desservants..... 77
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 179
Députés de la Manche..... 54
Douanes..... 140
Ecoles normales..... 154
Enregistrement, domaines et hypothèques. 138
Finances..... 131
Forêts..... 139
Foires de la Manche..... 187
Gendarmerie..... 120
Greffe du Conseil de Préfecture 58
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger..... 158
Histoire et antiquités. — Actes relatifs aux Abbayes et à divers établissements ecclésiastiques de Basse-Normandie conservés dans les collections de Gaignières.... 11
Darier (terme du patois normand) 33
Les origines d'une partie des grèves ou pâturages de Brévands..... 39
Les villages de Saint-Lo (*suite et fin*). — La Petellerie. ... 49
Le Port Cavelande..... 50
Hospices... 160
Inspection primaire..... 154
Instituteurs et institutrices..... 77
Instruction primaire. — Commission d'examen..... 154
— publique 152
— secondaire 155
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges... 155
Justices de paix 116
Lycée de Cherbourg..... 153
Lycée de Coutances..... 153
Maires 77
Mairies..... 65
Marchés de la Manche 189
Marine..... 122
Mines..... 128
Notaires.. 118
Ordre judiciaire 110
Ordre militaire 119
Percepteurs des contributions..... 131
Poids et mesures 60
Police générale..... 110

Pages.

Ponts et chaussées 129
Postes et télégraphes 144
Préface 7
Préfecture 54
Préfets du département. — Liste chronologique. 53
Prisons. 171
Recettes particulières 131
Sciences et Arts 156
Sénateurs de la Manche 54
Service vicinal 147
Service académique de Cherbourg 158
— du Cotentin 158
Société artistique et industrielle de Cherbourg 157
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 156
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain 156
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes 158
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg 157
— d'agriculture 174
— de charité maternelle 165
— — pour l'extinction de la mendicité 165
— des courses d'Avranches 179
— — de Bourigny 180
— — de Saint-Lo 179
— — de Cherbourg 180
— — de Granville 179
— — de Jullouville 180
— — de Portbail 180
— d'horticulture 177
— de secours mutuels 165
— de gymnastique 186
— de tir. 186
Sous-Préfectures 64
Service médical 181
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département 74
Travaux publics 128
Trésorerie générale des finances 131
Tribunaux de commerce 112
— de première instance 111
Vétérinaires brevetés 180

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo :
Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo ;
LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo ;
PINTEUX, libraire, à Saint-Lo ;
LECLERCQ, libraire, 64, rue Torteron, à Saint-Lo ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;
MARGUERIE, libraire, à Cherbourg ;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;
BROCHARD, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

71e ANNÉE. — 1899.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

71e ANNÉE. — 1899

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCIX

PRÉFACE

Un de nos Collaborateurs a l'intention d'insérer dans l'un de nos plus prochains volumes, une notice relative aux divers écrits, comptes-rendus, mémoires, etc., qui ont paru dans l'*Annuaire* depuis sa création. Cette sorte de résumé montrera quelle mine féconde, quel précieux index de documents, constituerait la collection de notre modeste publication annuelle, pour toute personne qui serait désireuse de faire, touchant notre région, une étude ou un travail quelconque.

Au point de vue historique proprement dit, la collection de l'*Annuaire* renferme des éléments susceptibles d'être avantageusement consultés ; beaucoup de localités, villes ou villages, des abbayes, des antiquités, livres ou monuments, des paroisses, etc., y ont été l'objet d'intéressants articles ; les mœurs et coutumes y ont aussi une large part et, à cet égard, les anciens actes publics de toute nature, les parchemins, les chroniques, ont été largement mis à profit.

Dans ce dernier ordre d'idées, les *Annuaires* des dernières années ont présenté divers articles dans lesquels M. Léopold Delisle a donné les résultats de quelques unes de ses patientes recherches. Dans notre volume de 1899 (le 71e de l'*Annuaire*) le savant Administrateur général de la Bibliothèque nationale, va faire passer sous les yeux du lecteur l'analyse de deux *Cartulaires de l'Abbaye de Bricquebec* qui, comme tant de registres de même nature, fournissent d'intéressants renseignements pour l'histoire des anciennes coutumes du pays normand. A citer, comme parties remarquables de cette étude, les *Coustumes de la forêt coustumière de Bricquebec* et l'exposé des indignes traitements dont fut l'objet au château d'Hambye, de la part de ses enfants et de son beau-frère, Marie de la Roche-Guyon, veuve de Michel d'Estouteville, sire de Bricquebec.

M. Emile TRAVERS donne une analyse et une appréciation de l'*Histoire chronologique des Evêques d'Avranches, de Julien Nicole,* curé de Carnet au XVIIe siècle, qui vient d'être réimprimée dans les Mémoires de la Société de l'Histoire de la Normandie. L'œuvre de Julien Nicole, toute brève qu'elle est, n'est pas sans mérite ; Le Héricher en fait mention dans son *Avranchin monumental et historique* ; on le trouve cité aussi dans *Le Diocèse d'Avranches* de M. le chanoine Pigeon.

Sous ce titre : *La Bourgeoisie de Saint-Lo,* M. LEPINGARD reproduit des actes spéciaux de *1409, 1617 et 1679* indiquant avec clarté et précision les limites de la circonscription dans laquelle les Bourgeois de Saint-Lo, ville de franche bourgeoisie, « jouissaient des privilèges » et exemptions concédés à leurs auteurs par les » premiers barons du lieu ». M. LEPINGARD a ajouté un intérêt tout particulier à son travail, en y joignant un plan figuratif se rattachant aux actes précités, et « pré- » sentant, avec toute l'exactitude qu'il a été possible de » lui donner, la concordance des anciens noms de lieu » avec les appellations nouvelles. »

L'étude de M. LORIN, sur *les Conditions de l'habitation ouvrière dans le département de la Manche*, nous ramène tout à fait à l'époque actuelle. Cette étude découle des enquêtes qui ont été effectuées en vue de l'exécution de la loi du 30 novembre 1894 relative aux *habitations à bon marché* dont les auteurs de cette loi ont eu la pensée d'encourager la construction. Ces enquêtes ont démontré qu'il y a dans la Manche beaucoup plus d'habitations à bon marché que n'en comportent les besoins de la classe ouvrière ; un trop grand nombre de ces maisons laissent beaucoup à désirer au point de vue de leur état matériel. Améliorer ces habitations défectueuses, telle est, dans la pensée de M. LORIN, le but qu'il faudrait poursuivre, plutôt que la construction de maisons nouvelles.

A nos fidèles Collaborateurs, sincère expression de nos remerciements.

L'EDITEUR.

Saint-Lo, février 1899.

Janvier 1899.

Dernier Quartier le 5.
Nouvelle Lune le 11.
Premier Quartier le 18.
Pleine Lune le 26.

1	*D.*	Circoncision.
2	lund.	s. Basile.
3	mar.	s^e Geneviève.
4	mer.	s. Rigobert.
5	jeud.	s^e Amelie.
6	ven.	Epiphanie.
7	sam.	s^e Mélanie.
8	*D.*	s. Lucien, m.
9	lund.	s. Marcellin.
10	mar.	s. Paul, 1er er.
11	mer.	s. Théodose.
12	jeud.	s. Arcade, m.
13	ven.	*Bapt. de N.-S.*
14	sam.	s. Hilaire, év.
15	*D.*	s. Maur.
16	lund.	s. Marcel.
17	mar.	s. Antoine.
18	mer.	s. Prisca.
19	jeud.	s. Sulpice.
20	ven.	s. Sébastien.
21	sam.	ste Agnès.
22	*D.*	s. Vincent, m.
23	lund.	s. Raymond.
24	mar.	s. Babylas.
25	mer.	C. S. Paul.
26	jeud.	s^e Paule.
27	ven.	s. Julien, év.
28	sam.	s. Charlem.
29	*D.*	Septuagésime.
30	lund.	s^e Bathilde.
31	mar.	s^e Marcelle.

Février.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 25.

1	mer.	s. Ignace.
2	jeud.	Purification.
3	ven.	s. Blaise, év.
4	sam.	s. Gilbert.
5	*D.*	Sexagésime.
6	lund.	s^e Dorothée.
7	mar.	s. Romuald.
8	mer.	s. Jean de M.
9	jeud.	ste Apollonie.
10	ven.	s^e Scholastiq.
11	sam.	s. Adolphe.
12	*D.*	Quinquagésim.
13	lund.	s. Enogat.
14	mar.	s. Valentin.
15	mer.	*Les Cendres.*
16	jeud.	ste Julienne.
17	ven.	s. Luce.
18	sam.	s. Siméon.
19	*D.*	Quadragésime
20	lund.	s. Sylvain.
21	mar.	s. Pépin.
22	mer.	*Quat. Temps.*
23	jeud	s. Gérard.
24	ven.	s. Mathias.
25	sam.	s. Léandre.
26	*D.*	Reminiscere.
27	lund.	s^e Honorine.
28	mar.	s. Romain.

N. d'Or, 19. Epacte, 18. Cycle solaire 4. Ind. R. 12 L. d. A.

Mars.

Dernier Quartier le 5.
Nouvelle Lune le 11.
Premier Quartier le 19.
Pleine Lune le 27.

1	mer.	s. Aubin, év.
2	jeud.	s. Jacob.
3	ven.	s. Marin.
4	sam.	s. Casimir.
5	*D.*	Oculi.
6	lund.	s^e Colette.
7	mar.	s. Thomas.
8	mer.	s^e Véronique.
9	jeud	s^e Françoise.
10	ven.	s. Doctrové.
11	sam.	s. Euloge.
12	*D.*	Lætare.
13	lund.	ste Euphrasie
14	mar.	s^e Mathilde.
15	mer.	s. Zacharie.
16	jeud	s. Cyriaq. m.
17	ven.	s. Patrice.
18	sam.	s. Alexandre.
19	*D.*	Passion.
20	lund.	s. Joachim.
21	mar.	s. Benoît.
22	mer.	s^e Léa.
23	jeud.	s. Victorien.
24	ven.	s. Timothée.
25	sam.	*Annonciation*
26	*D.*	Rameaux.
27	lund.	ste Lydie.
28	mar.	s. Gontran.
29	mer.	s. Eustase.
30	jeud.	s. Amédée.
31	ven.	*Vendr. saint.*

Avril.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 25.

1	sam.	s. Hugues.
2	*D.*	PAQUES.
3	lun.	*Férié.*
4	mar.	s. Isidore.
5	mer.	s. Vincent F.
6	jeud.	s. Célestin.
7	ven.	s. Clotaire.
8	sam.	s. Albert.
9	*D.*	Quasimodo.
10	lund.	s. Fulbert.
11	mar.	s. Léon.
12	mer.	s. Jules.
13	jeud.	s^e Ida.
14	ven.	s. Tiburce.
15	sam.	s^e Anastasie.
16	*D.*	s Fructueux.
17	lund.	s. Anicet.
18	mar.	s. Parfait.
19	mer.	s^e Emma.
20	jeud.	s Théodore.
21	ven.	s. Anselme.
22	sam.	s. Léonide.
23	*D.*	s. Georges.
24	lund.	s. Gaston.
25	mar.	s. Marc.
26	mer.	ss. Clet et M.
27	jeud.	s. Frédéric.
28	ven.	s. Aimé, év.
29	sam.	s. Robert.
30	*D.*	s. Eutrope.

Mai.

Dernier Quartier le 2.
Nouvelle Lune le 9.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 25.
Dernier quartier le 31.

1	lund.	*ss. Jacq et Ph.*
2	mar.	s. Athanase.
3	mer.	*Inv. s^e Croix*
4	jeud.	s^e Monique.
5	ven.	s. Pie V.
6	sam.	s. Jean P. L.
7	*D.*	s. Stanislas.
8	lund.	*Rogations.*
9	mar.	s. Grégoire.
10	mer.	s^e Solange.
11	jeud.	ASCENSION.
12	ven.	s. Achille.
13	sam.	s. Servais.
14	*D.*	s. Boniface.
15	lund.	s^e Denise.
16	mar.	s. Honoré.
17	mer.	s. Pascal
18	jeud.	s. Venant, m.
19	ven.	s. Yves.
20	sam.	s. Bernardin.
21	*D.*	PENTECOTE.
22	lund.	*Férié.*
23	mar.	s. Didier.
24	mer	*Quat.-Temps.*
25	jeud.	s. Urbain.
26	ven.	s. Philippe.
27	sam.	s. Ildevert.
28	*D.*	Trinité.
29	lund.	s. Maximin.
30	mar.	s. Ferdinand.
31	mer.	s. Pétronille.

Juin.

Nouvelle Lune le 8.
Premier Quartier le 16.
Pleine Lune le 23.
Dernier Quartier le 30.

1	jeud.	Fête-Dieu.
2	ven.	s^e Emilie.
3	sam.	s^e Clotilde.
4	*D.*	s Optat.
5	lund.	s^e Valérie.
6	mar.	s. Claude.
7	mer.	s. Lié.
8	jeud.	s. Médard.
9	ven.	s. Félicien.
10	sam.	s. Landry.
11	*D.*	s. Barnabé.
12	lund.	s. Guy.
13	mar.	s. Antoine, P.
14	mer.	s. Rufin.
15	jeud.	s. Modeste.
16	ven.	s^e Aline.
17	sam.	s. Avit.
18	*D.*	s. Florentin.
19	lund.	s. Gervais, m
20	mar	s. Silvère.
21	mer.	s. Raoul. *Eté*
22	jeud.	s. Alban.
23	ven.	s. Félix de V.
24	sam.	*s. Jean-Bapt.*
25	*D.*	s. Guillaume.
26	lund.	s. David.
27	mar.	s. Crescent.
28	mer.	s. Irénée.
29	jeud.	*ss Pier. et Paul*
30	ven.	s^e Emilienne.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 16. Pleine Lune le 22. Dernier Quartier le 29.		Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 14. Pleine Lune le 21 Dernier quartier le 28.		Nouvelle Lune le 5. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 19. Dernier Quartier le 26.		Nouvelle Lune le 4. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 26.		Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 25.		Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 25.	
1 sam.	s. Martial.	1 mar.	s. Pierre-ès-l.	1 ven.	ss. Leu et G.	1 *D.*	s. Rémi, év.	1 mer.	TOUSSAINT.	1 ven.	s. Eloi.
2 *D.*	V. de la ste V.	2 mer.	s. Alph. de L.	2 sam.	s. Lazare.	2 lund.	ss. Anges gar.	2 jeud.	*Les Morts.*	2 sam.	ste Aurélie.
3 lund.	s. Anatole.	3 jeud.	s. Geoffroy.	3 *D.*	s. Grégoire.	3 mar.	s. Fauste.	3 ven.	s. Hubert.	3 *D.*	AVENT.
4 mar.	s. Berthe.	4 ven.	s. Dominique.	4 lund.	ste Rosalie, v.	4 mer.	s. Franç. d'A.	4 sam.	s. Charles.	4 lund.	ste Barbe, m.
5 mer.	se Zoé.	5 sam.	s. Abel.	5 mar.	s. Bertin.	5 jeud.	s. Constant.	5 *D.*	s. Théotime.	5 mar.	s. Sabas.
6 jeud.	se Colombe	6 *D.*	Tra. de N. S.	6 mer.	s. Onesiphore	6 ven.	s. Arthur.	6 lund.	s. Léonard, c.	6 mer.	s. Nicolas, év.
7 ven.	s. Elie.	7 lund.	s. Gaëtan, c.	7 jeud.	s. Cloud, c.	7 sam.	s. Serge.	7 mar.	s. Ernest.	7 jeud.	s. Ambroise.
8 sam.	se Virginie.	8 mar.	s. Justin, mar	8 ven.	NATIVITÉ.	8 *D.*	se Laurence.	8 mer.	s. Godfroy.	8 ven.	IMM. CONCEPT.
9 *D.*	s. Cyrille, m.	9 mer.	s. Samuel.	9 sam.	s. Omer.	9 lund.	s. Denis, m.	9 jeud.	s. Mathurin.	9 sam.	se Léocadie.
10 lund.	se Félicité.	10 jeud.	s. Laurent, m.	10 *D.*	se Pulchérie.	10 mar.	s. Paulin.	10 ven.	s. Juste.	10 *D.*	se Julie.
11 mar.	s. Norbert.	11 ven.	se Suzanne.	11 lund	s. Hyacinthe.	11 mer.	s. Placide.	11 sam.	s. Martin, év.	11 lund.	s. Daniel.
12 mer.	s. Gualbert.	12 sam	ste Claire, v.	12 mar.	s. Séraphin.	12 jeud.	s. Wilfrid, é.	12 *D.*	s. René.	12 mar.	ste Constance
13 jeud.	s. Eugène.	13 *D.*	s. Hippol.	13 mer.	s. Maurille.	13 ven.	s. Edouard, c.	13 lund.	s. Brice.	13 mer.	ste Lucie, v.m
14 ven.	FÊTE NATIONle	14 lund.	s. Eusèbe. *vj.*	14 jeud.	Ex. de la S. C.	14 sam.	s. Caliste, p.	14 mar.	s. Philomène	14 jeud.	s. Nicaise.
15 sam.	s. Henri, em.	15 mar.	ASSOMPTION	15 ven.	s. Nicomède.	15 *D.*	ste Thérèse, v.	15 mer.	se Eugénie.	15 ven.	s. Mesmin.
16 *D.*	s. Hélier, m.	16 mer.	s. Roch.	16 sam.	s. Cyprien.	16 lund.	s. Léopold.	16 jeud.	s. Edme.	16 sam.	se Adelaïde.
17 lund.	s. Alexis, c.	17 jeud.	s. Septime.	17 *D.*	s. Lambert.	17 mar.	se Edwige.	17 ven.	s. Agnan.	17 *D.*	s. Olympe.
18 mar.	s. Camille, c.	18 ven.	ste Hélène.	18 lund.	se Sophie.	18 mer.	*s. Luc, évan.*	18 sam.	s. Edme.	18 lund.	s. Gatien.
19 mer.	s. Vinc. de P.	19 sam.	s. Flavien.	19 mar.	s. Janvier.	19 jeud.	s. Savinien.	19 *D.*	ste Elisab. R.	19 mar.	s. Timoléon.
20 jeud.	ste Marguerit.	20 *D.*	s. Bernard, a.	20 mer.	*Quat.-Temps.*	20 ven.	s. Aurélien.	20 lund.	s. Edmond.	20 mer.	*Quat.-Temps.*
21 ven.	s. Victor.	21 lund.	ste Jeanne.	21 jeud.	s. Mathieu.	21 sam.	se Céline.	21 mar.	Prés. de la V.	21 jeud.	*s. Thomas.*
22 sam.	ste Marie-M.	22 mar.	s. Symphor.	22 ven.	s. Maurice.	22 *D.*	s. Modéran.	22 mer.	ste Cécile, v.	22 ven.	s. Honorat.
23 *D.*	s. Apollinaire	23 mer.	se Sidonie.	23 sam.	s. Lin, p.	23 lund.	s. Hilarion.	23 jeud.	s. Clém. I, p.	23 sam.	se Victoire *vj*
24 lund.	se Christine.	24 jeud.	*s. Barthélemy*	24 *D.*	s. Andoche.	24 mar.	s. Magloire, é.	24 ven.	se Flora.	24 *D.*	se Irmine.
25 mar.	s. Christophe	25 ven.	s. Louis, r de F	25 lund.	s. Firmin.	25 mer.	s. Crépin.	25 sam.	ste Cather., v.	25 lund.	NOEL.
26 mer.	ste Anne.	26 sam.	s. Privat.	26 mar.	ste Justine.	26 jeud.	s. Evariste.	26 *D.*	se Delphine.	26 mar.	s. Etienne, R.
27 jeud.	se Natalie.	27 *D*	s. Césaire, é.	27 mer.	s. Cosme.	27 ven.	s. Abraham.	27 lund.	s. Séverin.	27 mer.	*s. Jean, évan.*
28 ven.	s. Samson.	28 lund.	s. Augustin, é.	28 jeud.	s. Wenceslas.	28 sam.	s. Simon.	28 mar.	s Sosthène.	28 jeud.	ss. Innocents
29 sam.	ste Marthe, v.	29 mar.	s. Médéric.	29 ven.	s. *Michel*, arc.	29 *D.*	s. Donat.	29 mer.	s. Saturnin.	29 ven.	ste Eléonore.
30 *D.*	ss. Abdon et S	30 mer.	s. Fiacre.	30 sam.	s. Jérôme E.	30 lund.	s. Arsène.	30 jeud.	s. Andre.	30 sam.	s. Roger.
31 lund.	s. Germain.	31 jeud.	s. Aristide.			31 mar.	se Lucille *vj.*			31 *D.*	s. Sylvestre.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

LES CARTULAIRES

DE LA

Baronnie de Bricquebec.

Des archives de la baronnie de Bricquebec il subsiste deux cartulaires à l'aide desquels on peut suivre pendant plus de deux siècles l'histoire de cette baronnie et de la famille des Bertran, qui l'a possédée depuis l'établissement du duché de Normandie jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Le grand cartulaire, dont j'ai dû la communication, en 1891, à l'obligeance de M. Julien Félix, conseiller à la cour d'appel de Rouen, a été copié dans la seconde moitié du XIVe siècle ; les dernières pièces sont signées R. Guibelet, notaire, auquel il faut sans doute attribuer la transcription du registre tout entier. C'est un volume in-folio de 44 feuillets de parchemin, non compris trois feuillets préliminaires, sur lesquels deux tabellions royaux du siège de Cenilly, en la vicomté de Granville, ont copié, le 5 février 1482 (nouveau style) neuf chartes ou lettres (de 1259 à 1338) relatives au péage de La Roche-Guyon. Sans compter ces neuf pièces, le cartulaire contient 138 actes, dont 3 du XIIe siècle, 13 des environs de l'année 1200 et 52 du XIIIe siècle. Les actes se succèdent dans un désordre à peu près complet, les uns se rapportant à la baronnie de Bricquebec et au Cotentin, les autres à la baronnie de Roncheville, à Honfleur et à des terres du pays d'Auge. Le recueil commence par une charte de Richard Cœur de Lion, datée de Spire le 6 janvier 1194. Il y a plusieurs chartes relatives à la dot ou au douaire des femmes qu'épousèrent les Bertran du XIIIe et du XIVe siècle : Jeanne Taisson, dame de Thuri, au commencement du XIIIe siècle ; Alice de Tancarville, vers 1245, Philippe de Nesle, vers 1269, et Marie de Sulli, vers 1318.

Le petit cartulaire, qui fait partie du cabinet légué à la ville de Caen par le libraire Mancel, a été copié en 1405 par Nicolas de Mons, notaire impérial, par l'ordre de Fouquet Painel, seigneur de Hambie et de Bricquebec. Il consiste en 76 feuillets

de parchemin, in-quarto. C'est un double des 124 premières pièces du grand cartulaire ; les cotes des deux manuscrits sont identiques jusqu'au n° 65 ; les rôles de redevances et de prestations, la Coutume de la forêt de Bricquebec et le dénombrement féodal (1), qui sont cotés 66-78 dans le grand cartulaire, forment les n°s 66-70 du petit ; les pièces copiées dans le grand cartulaire sous les cotes 79-124 correspondent aux n°s 71-112 du petit. Les actes sont donc rangés suivant le même ordre dans les deux manuscrits ; mais le notaire qui a rédigé le petit cartulaire a dû travailler directement sur les documents originaux, et ses copies sont parfois plus correctes que celles du grand registre. Outre ce mérite, le petit cartulaire a l'avantage de nous fournir deux documents qui manquent dans l'autre : d'abord, au fol. 75 v°, un état des fiefs relevant de la baronnie de Bricquebec dans le Cotentin, conforme à celui qui est consigné dans les registres de Philippe-Auguste (§ 118 et 119 de l'édition du Recueil des historiens, t. XXIII, p. 634 et 635) ; puis, au fol. 76 v°, une liste des femmes des seigneurs de Bricquebec, avec les armes des familles auxquelles ces dames appartenaient.

Ce qui donne un prix particulier au grand cartulaire, c'est, d'une part, le dossier concernant le péage de La Roche-Guyon et d'autre part la série des pièces cotées 125-138. L'une de ces pièces, le n° 128, est assez curieuse pour l'histoire des anciennes coutumes de Normandie.

Dans cette charte, datée du mois d'août 1318, relative au mariage de Robert Bertran, sire de Bricquebec, et de Marie de Sulli, le roi Philippe le Long fait une allusion formelle au chapitre du Coutumier de Normandie portant que le mari ne peut pas assigner à sa femme un douaire supérieur au tiers de sa fortune. A la demande des parties, il use de sa prérogative royale pour empêcher que cette disposition du Coutumier pût dans la suite être invoquée à l'encontre des engagements pris par Robert Bertran au profit de sa fiancée. Il y a là un exemple très curieux de l'intervention du pouvoir royal, dès le commencement du XIVe siècle, pour modifier le droit coutumier. Je cite le texte du passage :

Et comme par la coustume et les registres de Normendie li hons ne puisse douuer sa fame de plus de la tierce partie de sa terre, encore avoec ce les promesses et les convenances faitez contre la dite costume et contre les dis registres sont de nulle value, li devant diz Robers Bertrans, pour luy et pour tous ceuls qui pourroient avoir cause de luy ou temps à venir en cest fait, a renoncié

(1) Ce dénombrement (fol. 18 v° du grand cartul. et fol. 42 du petit) date du XIIIe siècle et renferme quelques détails dont l'équivalent n'est pas dans les registres de Philippe-Auguste.

et renonce par devant nous à la dite costume et auz diz registres et à tout le droit et à toute l'action qui li porroit appartenir ou que il pourroit parsuir par cause de la dite coustume et des diz registres contre les convenances devant dites, et nous a supplié que nous dès orendroit declar[i]ons et prononcions les dites convenances, en la manière que elles sont par dessus escriptes et devisées, estre de value et estre mises à execucion comme chose jugie en nostre court, non contrestant les coustumes et registres devant ditez, toutez foiz que li cas eschairoit et que par la dite Marie ou ses amis nous en serons requis, et que, à greignour fermeté, nous vueillons mettre nostre decré en ces convenances devant dites, et de nostre auctorité royal toutes les dites coustumes mettre au nient en tant comme ellez seroient contraires au dessus dites convenances...

... Les convenances sur le douaire promis et acordé à la dite Marie, si comme dit est, loons, greons, approuvons et de certaine science confermons, declarons et prononcions et de nostre plain pooir et auttorité royal decernons valoir, tenir et estre misez à execucion, sans contredit, comme chose jugie en nostre court, tontefoiz et quant li cas s'i offrera, non contrestant tous registres et coustumes contraires, lesquels, de certaine science et de nostre auttorité royal, nous ostons, du tout quassons et anullons en tant comme elles seroient contraires aux convenances, obligacion, renunciacion et aux autres choses dessus dites et à chascune d'iceles...

Je vais maintenant donner, en suivant l'ordre chronologique, l'analyse des chartes contenues dans les deux cartulaires. Le lecteur voudra bien se rappeler que les 124 premières chartes sont copiées dans les deux cartulaires ; les chartes 125-138 ne se trouvent que dans le manuscrit de M. Félix.

1100. — Robert Bertran exempte de payer des droits à Honfleur les serviteurs et les messagers de l'abbaye de Montivilliers. — (n° 15.)

Il est possible que le millésime de cette charte n'ait pas été copié complètement dans les cartulaires. Il me semble très probable que la pièce appartient à une année de la fin du XIIe siècle.

6 janvier 1194. — Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirme à Robert Bertran, toute la terre qui avait appartenu à Robert, son père. La charte a été expédiée pendant la captivité du roi ; elle est datée de Spire, où le roi était prisonnier de l'empereur. — (n° 1.)

1195. — Robert Bertran donne à son sergent, Herbert de Barneville, cinq acres de terre dans son domaine de *Titot*, et une acre de pré à Pennedepie (c^on^ de Honfleur). — (n° 48.)

Sans date, mais avant l'année 1204. — Robert Bertran concède à Pierre Boschier trois vergées de terre près d'un cours d'eau appelé « le Doit Mortin, » avec le droit d'y établir un

moulin à tan. La concession est faite moyennant une somme de 20 livres en monnaie d'Angers, ce qui indique une époque antérieure à la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. — (n° 17.)

Sans date, mais avant l'année 1204. — Robert Bertran confirme à Henri de Tilli ce que celui-ci tenait à Tilli-sur-Seulle. en reconnaissant que le chateau de Tilli était tenu du roi. Il donne au même Henri le fief que Guillaume le Breton tenait à Audrieu et qui devait le service d'un chevalier. Robert Bertran reçut de Henri de Tilli une somme de 47 livres monnaie d'Angers. Témoins : Raoul Taisson, Philippe de Vaussieux, Raoul Patri, Guillaume de Blosseville, Amauri de Tibouville, Robert Mauvoisin de Rosel, Raoul de Bricquebec, Hugues de Barneville, Guillaume de Fauguernon, Galeran de Pontieu, Guillaume de Saucey, Guillaume Quartel. — (n° 59.)

Sans date, mais avant 1204. — Robert Bertran donne à Robert Brienchon le fief de Raoul Frumont, à charge de payer un aide de 3 sous monnaie d'Angers. Sont témoins les fils de l'auteur de la charte : Guillaume Bertran et Robert Bertran, le jeune. — (n° 22.)

Sans date, mais avant l'année 1204. — Robert Bertran donne à l'abbaye de Saint-Sauveur le patronage de l'église de Notre Dame « de Homme » (L'Ile-Marie), avec une rente de 20 sous, monnaie d'Angers, à prendre sur la prévôté de « Homme. » — (n° 14.)

Sans date. — Robert de Brienchon et Mathilde, sa femme, concèdent à Guillaume fils de Payen trois acres de terre dépendant de leur fief du Val Guiscard *(Vallis Wiscart)*. Parmi les témoins de l'acte, Robert Bertran le jeune, Robert de Sully, Raoul de Bricquebec, Adam, curé de Quettetot *(Ketetot)*, et toute la paroisse. — (n° 125.)

Sans date. — Robert Bertran, sire de Bricquebec, concède à Richard le Bequerel une masure sise à Bricquebec. — (n° 56.)

Sans date. — Robert Bertran donne à Richard Bacon, son chevalier, 30 acres de terre situées près de la haie de Pierreville, entre la chapelle de Saint-Jacques et le vivier de Senoville, moyennant une redevance annuelle d'un épervier. Parmi les témoins : Adam de Sottevast, Roger de Joganville, Hébert de Barneville. — (n° 53.)

Sans date. — Robert Bertran concède à son sergent Nicolas le Moine 3 acres de terre sises à Barneville, à charge de fournir annuellement un épervier, ou à défaut d'épervier 6 deniers.

Témoins : Pierre, abbé de Blanchelande, et Roger, abbé de Saint-Sauveur. — (n° 38.)

Sans date. — Robert Bertran donne à la chapelle Sainte-Croix et aux deux prêtres qui la déservent une rente de 22 quartiers de froment, à prendre sur le moulin « de L'Estanc, » et la dîme des anguilles de la pêcherie de ce moulin. La rubrique de la charte porte : « capella Sancte Crucis in Nemore. » — (n° 34.)

Sans date. — Robert Bertran donne à Guillaume de Bouquetot des franchises dans la terre de Fauguernon. — (n° 35.)

Sans date. — Robert Bertran concède des franchises à Raoul de Bricquebec. — (n° 20.)

Sans date. — Robert Bertran, de Barneville, donne à Jean Le Tort, de Honfleur, un terrain sis à Honfleur. — (n° 39.)

Sans date, mais après 1204. — Robert Bertran, sire de Bricquebec, abandonne aux moines de l'abbaye de Lessay les droits qu'il pouvait avoir sur la terre de Sottevast, donnée à ces religieux par Guillaume des Perques *(de Perchis)*. Les religieux payèrent 60 livres tournois à Robert Bertran. — (n° 13.)

Sans date. — Accord entre Robert Malet, chevalier, seigneur de Planes, et Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, et Guillaume Bertran, chevalier, frère de Robert, au sujet de la dot de Jeanne Bertran, sœur desdits frères et femme de Robert Malet. — (n° 23.) — Il y a sous le n° 51 une autre charte relative à cet accord.

1221. — Robert Bertran confirme à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen les donations que Robert le Fort et Suzanne, femme de celui-ci, avaient faites pour doter le prieuré de Notre-Dame de Beaumont en Auge, savoir : 1° l'église de Magneville ; 2° deux gerbes (c'est à dire les deux tiers de la dîme) de Notre-Dame de Bricquebec, avec 30 acres de terre, la présentation à l'église réservée au seigneur ; 3° l'église de Notre-Dame du Vrétot *(de Ovritot)*, avec la présentation à l'église et 30 acres de terre ; l'église de Saint-Pierre de Surtainville, avec 30 acres de terre ; la dîme du moulin à tan de Bricquebec ; la dîme des marchés de Saint-Paul *(de nundinis Sancti Pauli)*. — (n° 9.)

22 juillet 1228. — Robert Bertran, chevalier, donne 100 sous tournois de rente à prendre sur sa prévôté de Honfleur, pour fonder l'anniversaire de sa sœur Isabelle, jadis dame de La Roche, dans l'église de la Trinité de La Roche *(de Rocha)*. — (n° 18.)

1 avril 1240 (nouv. style). — Guillaume de Magneville (*de Magnavilla l'Egarée*), chevalier, vend à son seigneur, Robert Bertran, les moulins de Magneville, moyennant la somme de 500 livres que le dit Robert avait payée au roi pour le dit Guillaume. — (n° 44.)

Septembre 1240. — Robert Bertran, chevalier, fils de Robert Bertran et de Jeanne, dame de Tury, donne aux moines du Mont-Saint-Michel la franchise de 100 porcs dans ses forêts de Bricquebec. — (n° 26.)

Juillet 1241. — Guillaume de Magneville, chevalier, vend à Robert Bertran, chevalier, qui avait payé pour lui 500 livres tournois au roi, ses moulins situés entre la Haye de Robert à Magneville et les moulins de Robert à L'Etang, plus toute la terre qu'il avait entre la rivière d'Ouve (*Ouva*) et la forêt de Robert. — (n° 54.)

Juillet 1241. — Robert Bertran, chevalier et sire de Bricquebec, qui avait payé 500 livres tournois dues au roi par Guillaume de Magneville, se tient pour remboursé de cette somme moyennant l'abandon des moulins de Magneville. — (n° 124.)

Juillet 1241. — Guillaume de Magneville, chevalier, reconnaît n'avoir rien à réclamer sur les moulins de Magneville cédés à Robert Bertran, ni à l'occasion de la vente de son manoir de Magneville qu'il avait consentie à Jean de Maisons. — (n° 45.)

1241. — Jean de Maisons, bailli du roi, reconnaît n'avoir rien à réclamer de Robert Bertran, pour les biens situés à Magneville, que Guillaume de Magneville, chevalier, avait assignés au dit Robert. — (n° 46.)

1243. — Henri du Quesney, chevalier, donne à Guillaume de Bricquebec, fils de Guillaume, chevalier, de Bricquebec, une pièce de terre située *apud Balnea Billete*. — (n° 37.)

1245. — Guillaume le Chambrier de Tancarville, chevalier, dote sa sœur Alice, qui épousait Robert Bertran, chevalier. — (n° 2.)

Janvier 1246 (nouv. style). — Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, concède à Robert de Gonneville, une pièce de terre appelée L'Angle, située entre un bief et l'eau de Sie (*Angulus inter beium et aquam Seye*), avec droit d'y faire un moulin. — (n° 41.)

29 septembre 1250. — Baudouin, abbé de Montebourg, prend l'engagement de ne point troubler le marché que Robert Bertran, chevalier, avait à Bricquebec le samedi, c'est à dire le même jour que le marché de Montebourg. — (nos 7 et 126.)

Décembre 1250. — Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, donne à Robert de Gonneville, écuyer, le demi fief au Goupil, situé à Saint-Martin le Hébert et quatre acres de terre situées entre l'ermitage des Ifs *(des Iz)* et la forêt du côté du métier de L'Etang ; plus 6 vergées de pré entre le marais Cornet et le refoul du vivier du Vrétot *(Vritot)* ; plus encore, pour son manoir situé à S. Georges de Néhou, sur l'eau de Sie *(aqua Seie)*, les coutumes forestières dont jouissent les autres coutumiers. La concession est faite à charge de fournir chaque année un épervier, ou à défaut d'épervier 2 sous de monnaie courante. — (n° 21.)

1255. — Robert Bertran, chevalier, fils de Robert Bertran, chevalier, et de Jeanne, dame de Tury, confirme à l'abbaye de Saint-Ouen, la dîme de ses forêts de Bricquebec et de sa haie de Magneville, et les droits de ce monastère sur les dîmes de Bricquebec et les églises de Magneville en Cotentin, de Notre-Dame du Vrétot *(de Ouvritot)* et de Saint-Pierre de Surtainville. — (n° 10.)

Mars 1255 ou plus probablement 1256 (nouv. style). — Accord entre Guillaume, abbé de Grestain, et Robert Bertran, seigneur de Honfleur, au sujet des ports de Fiquefleur et de Cramefleu *(Fiqueflou et Cramanflou)* : Robert en aura la jouissance s'ils sont naturellement améliorés par l'action des eaux, sans le travail de l'homme ; si l'amélioration résulte de l'emploi du bois ou des pierres et que Robert supporte le tiers de la dépense, il jouira du tiers des produits. Autrement la totalité des produits appartiendra à l'abbaye. — (n° 8.)

Fiquefleur est une commune du département de l'Eure (canton de Beuzeville) ; le port de Cramefleu est sur le territoire de Fatouville, même département.

Décembre 1256. — Robert Bertran, chevalier, accorde des franchises à Raoul Le Mire *(Medicus)*, son bourgeois de Honfleur, qui était tenu de fournir une embarcation à son seigneur, toutes les fois que celui-ci voulait passer en Angleterre. — (n° 19.)

Février 1270 (nouv. style). — Simon de Clermont, sire de Nesle, chevalier, dote sa sœur Philippe, qui épousait Robert Bertran. — (n° 3.)

Mai 1270. — Henri le Maréchal, écuyer, seigneur d'Argentan, vend à Robert Bertran, ecuyer, une rente qu'il avait à prendre sur la prévôté de Honfleur, du chef de sa mère Catherine. Parmi les témoins, Guillaume, prêtre de la chapelle de Bricquebec, et Dreu de Méautis, chevalier. — (n° 4.)

Février 1271 (nouv. style). — Robert Bertran, écuyer, sire de Bricquebec, confirme la dotation de la chapelle de Bricquebec. — (n° 16.)

Janvier 1273 (nouv. style). — Robert Guillemon, fils de Mathilde As Parisiez vend à Guillaume Rouf, prêtre, chapelain de la chapelle Sainte-Croix au bois de Bricquebec *(capella Sancte Crucis in nemore de Briquebec)*, un ménage situé au bourg de Bricquebec. — (n° 36.)

Mars 1274, ou plus probablement mars 1275 (nouv. style). — Accord de Guillaume Bertran, écuyer, avec son frère aîné, Robert Bertran, chevalier, pour le partage de l'héritage de leurs parents. Robert tiendra du roi, par un seul hommage, sa baronnie comprenant Roncheville, Bricquebec et Honfleur. Il abandonne à son frère les terres de Fontenay-le-Marmion, Bretteville-sur-Laise, le Mesnil-Patri et Fauguernon. La mère de Robert et de Guillaume, qui vivait encore, devait être Alice de Tancarville. — (n°s 6 et 127.)

Mars 1275 (nouv. style). — La terre de Fauguernon ayant été, par le précédent partage, détachée de la baronnie de Roncheville, le roi Philippe le Hardi autorise Robert Bertran, sire de Roncheville et de Bricquebec, à réunir sa terre de Honfleur à sa baronnie de Roncheville. — (n° 5.)

Mars 1277 (n. st.). — Robert Bertran, sire de Bricquebec, donne par échange à Sibille, veuve de Gautier Le Queu, trois pièces de terre, situées dans le bourg *de Baeille*, au Val Épellenc *(ad vallem Espellenc)* près du nouveau parc, et près du moulin à foulon. Ces pièces seront tenues de l'église Notre-Dame de Bricquebec. — (n°s 40 et 91.)

Octobre 1278. — Dreu de Méautis, chevalier, cède à Robert Bertran, sire de Roncheville, les droits qu'il pouvait avoir sur le moulin de Darnetal en Cotentin, près de la rivière d'Ouve. — (n° 52.)

5 et 7 novembre 1278. — Lucas dit Le Caneluy, de Portbail, vend à Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, une rente de 6 boisseaux de froment à prendre sur les moulins de L'Estanc, à Bricquebec. — (n°s 79 et 33.)

Octobre 1280. — Robert Bertran, chevalier, seigneur de Roncheville, baille à Gautier Maugounel un terrain situé à Honfleur. — (n° 49.)

Juillet 1281, à Paris. — Le roi Philippe le Hardi ayant conclu un échange avec Nicolas Malesmains, chevalier, déclare que les biens cédés à celui-ci dans la vicomté d'Auge, seront tenus de Robert Bertran, chevalier. — (n° 57.)

22 avril 1283. — A l'assise de Carentan, il est reconnu que Robert Bertran, chevalier, est en possession du patronage de l'église de Saint-Pierre de Sotteville, que l'abbé de Cérisy lui contestait. — (n° 29.)

Les droits de Robert Bertran sur ce patronage furent de nouveau reconnus à l'assise de Carentan le 9 mars 1284 (nouv. style). — (n° 28.)

Mai 1283. — Robert Bertran, sire de Roncheville, exempte les moines de Beaumont en Auge du paiement des droits de coutume à Honfleur. — (n° 11.)

Octobre 1283. — Vente d'une rente de froment consentie à Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, par Guillaume de Méautis, chevalier. — (n° 43.)

1 novembre 1283. — Eustache, évêque de Coutances, déclare que Robert Bertran, seigneur de Bricquebec, lui a présenté Mathieu Le Gouz, prêtre, pour être nommé à la cure de Sotteville, vacante par la résignation d'un nommé Nicolas. — (n° 30.)

6 novembre 1283. — Plaisance du Bisson, fille de Geoffroi du Bisson, chevalier, abandonne à Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, les droits qu'elle avait sur le patronage de l'eglise de Saint-Pierre de Sotteville. — (n° 27.)

15 novembre 1283. — Charte dans laquelle la même Plaisance se dit veuve de Guillaume de Tholevast. — (n° 32.)

15 mars 1284 (nouv. style). — Eustache, évêque de Coutances, mande au doyen des Pieux d'instituer Mathieu Le Gouz, curé de Sotteville. — (n° 31.)

Mai 1286. — Robert Bertran, chevalier, seigneur de Roncheville, conclut un accord avec les religieux de Sainte-Catherine du Mont de Rouen au sujet des droits féodaux exigés des hommes de l'abbaye établis à « Ernolmesnil, en la paroisse de Magneville l'Esgarée.» — (n° 12.)

Février 1287 (n. style). — Renaud, abbé de Grestain, s'entend avec Robert Bertran, au sujet du travers de la Seine aux ports de Fiquefleur et de Cramefleu. — (nos 24 et 25.)

20 janvier 1288. — Par devant le bailli de Cotentin, Robert Bertran, chevalier, seigneur de Roncheville, et Philippe, sa femme, déclarent que les hommes de la paroisse de Notre-Dame de La Remmée (sans doute La Ramée ,Calvados, cne de Troarn, cne de Janville) tiennent leurs terres de La Remmée moyennant 5 sous 5 deniers l'acre. — (n° 55.)

13 septembre 1290. — Robert Hastein, écuyer, du Vrétot, fils de feu Nicole, cède à Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, son fief de Saint-Pierre d'Allonne, avec son droit de patronage de l'église de Saint-Pierre d'Allonne et de la chapelle de « Touville », aux Moitiers d'Allonne. — (n° 61.)

2 janvier 1291 (n. st.). — Acte du vicomte de Valognes relatif à cette cession. — (n° 62.)

1291. — Le bailli de Cotentin, conformément à un arrêt de l'échiquier de Pâques, reconnaît n'avoir pas le droit de vendre au nom du roi pendant le mois de caroi (juillet) les bois de Guillaume de Brucourt, écuyer, alors en la garde du roi. — (n° 47.)

1 janvier 1292 (nouv. style). — Guillaume Crespin donne à Richard Crespin, son fils, ce qu'il avait à Barneville (*in parrochia Sancti Johannis de Barnevilla la Bertranne.*) — (n° 50.)

27 août 1292. — Guillaume de Méautis, chevalier, abandonne à Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, le manoir des Perques, tenu par un tiers de fief, en échange du domaine du Homme *(la ville deu Homme)*. — (n° 42.)

3 octobre 1292. — P. de Clitourp, clerc, vend à Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, le patronage de l'église de Saint-Pierre de Breuville (*Buerreville*) et trois vergées de terre situées « desoubz les Roquez, butant as chemins le roy par où l'en va à Chierebourg. » — (n° 90.)

22 septembre 1295. — L'abbé de Corneville associe aux bienfaits spirituels de sa maison Robert Bertran, chevalier, et toute la famille de celui-ci : Robert, son père, Alice, sa mère, Philippe, sa femme, et Guillaume, son frère. — (n° 63.)

5 mars 1296 (n. st.), à Paris. — Le roi Philippe le Bel déclare que le droit de tiers et danger ne doit pas être retenu sur le prix des bois que le bailli de Cotentin avait fait prendre

dans les forêts de Robert Bertran, pour faire les boucliers, les lances et les munitions des nefs royales. — (n° 60.)

28 mai 1297. — Quittance donnée à Robert Bertran, sire de Roncheville, par Simon de Fay, prieur de Beaumont en Auge. — (n° 58.)

24 avril 1298. — Pierre de Gonneville, écuyer, vend à son frère, Robert de Gonneville, écuyer, son manoir de Bricquebec. — (n° 87.)

Mai 1298. — Richard et Jean de Languetot, écuyers, de la paroisse du Vrétot (*Ouvretot*) cèdent à Robert Bertran, chevalier, sire de Briquebec, le tiers du patronage de l'église de Notre-Dame de Quettetot, en échange de la terre du Quesnay, sise en la paroisse de Surtainville. — (n°s 88 et 89.)

7 mai, 9 et 28 juin 1299. — Hébert des Moustiers, chevalier, donne à son filleul, Guillaume Bertran, écuyer, fils de Robert Bertran, seigneur de Bricquebec, la mare de Glatigny, près des paroisses de Surville et de Bretteville. — (n°s 135, 136 et 137.)

1299. — Acte de partage, commençant par ces mots : « Qui ara ceste partie si ara le mesnage d'entre Robert le Cousturier et Robert Auberée. » — (n° 92.)

17 avril 1301. — Accord entre Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, et Guillaume de Garencières, écuyer, au sujet d'un droit de varech. L'acte est rédigé au nom de Robert Fortin, garde-scel de la vicomté de Valognes, par Vincent Surel, clerc de la dite vicomté. — (n° 64.)

21 août 1303. — Acte relatif à une terre située à Surtainville ; il mentionne Thomas de Bruellie, écuyer, comme ayant la garde de la terre de Robert Bertran, qui était en la main du roi, probablement à cause de la minorité du dit Robert. — (n° 93.)

2 janvier 1308 (nouv. style). — Vente de biens situés en la paroisse du Vrétot (*du Veritot*), consentie à maître Guillaume de Launoy, clerc, par Colin du Quesnoy et par Jouenne, femme dudit Colin, de la paroisse de Portbail. L'acte est reçu par Denis Le Nourichon, clerc, lieutenant de Vincent Surel, clerc de la vicomté de Valognes ; il est rédigé au nom du garde-scel de la vicomté, Robert de Conflans. — (n° 95.)

19 février 1308 (nouv. style). — Vente d'une rente de froment faite à Nicole Le Gambier par Thomas Bouillie, de Bricquebec. — (n° 94.)

13 mai 1308. — Colin du Quesney, de Portbail, vend à dame Philippe, dame de Bricquebec, des rentes assises à Surtainville. — (n° 97.)

16 mai 1308. — Robert Hairon et Nicole, sa femme, de Montebourg, baillent à Robert Bertran, écuyer, seigneur de Bricquebec, ce qu'ils avaient en bourgage à Bricquebec. — (n° 98.)

24 septembre 1308. — Girot Coispel, de Bricquebec, vend une pièce de terre sise à Bricquebec, «jouxte le doit de Bequet.» — (n° 99.)

24 novembre 1309. — Robert de Bruerey, attourné ou procureur de Robert Bertran, figure aux plaids de Rauville. (*Raauville*). — (n° 96).

3 janvier 1311 (nouv. style). — Vente du pré Cornet, en la paroisse du Vrétot (*deu Vritot*), pour acquitter une dette de Robert du Bisson. — (n° 100.)

28 février 1313 (nouv. style). — Accord conclu entre Robert Ernouf, dit Batvilain, et son gendre Robert Harel. Oudin de Saint-Crespin était garde-scel de la vicomté de Valognes. — (n° 101.)

3 août 1313.—Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, rend à Jean du Bisson, écuyer, le fief Bacon, situé à Senoville. — Acte vidimé le 28 avril 1315 par Gires Pasquier, garde-scel de la vicomté de Valognes. — (n° 106.)

11 décembre 1313. — Guillaume Renart, de Bricquebec, et Nicole, sa femme, vendent à Robert Bertran, sire de Bricquebec, une rente assise en la paroisse des Perques. — (n° 102.)

16 décembre 1314. — Alexandre de Saint-Martin vend à Robert Bertran, chevalier, ce qu'il avait au Vrétot et à Saint-Pierre d'Arthéglise (*Arqueliglise*). — (n° 103.)

6 août 1315. — Accord entre Robert Bertran, sire de Bricquebec, et Guillaume Faynient, clerc, de Bricquebec, au sujet du ténement de Robert de la Hague, en la paroisse de Fierville. — (n° 107.)

4 octobre 1315. — Robert de Gonneville baille en fief à Richard Groignet, de Bricquebec, un ménage sis à Bricquebec. (n° 104.)

15 décembre 1315. — Robert Ernouf, dit Batvillain, de la paroisse d'Yvetot, vend à Robert Bertran, chevalier, seigneur de Bricquebec, des terres sises à Bricquebec, au lieu dit les Ifs (*les Ys*). — (n° 105.)

12 juillet 1316. — Michel L'Emperère, clerc, de Valognes, prend en fief de Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, une pièce de terre sise à Bricquebec. Acte rédigé au nom de Jean de Brandiaucourt, garde-scel de la vicomté de Valognes, par Vincent Surel, clerc, tabellion juré de la vicomté. — (n° 108.)

1 septembre 1316. — Raoul Vent l'Avaine, de Saint-Martin de Golleville, prend en fief de Robert Bertran, chevalier, sire de Briquebec, une pièce de terre sise à Bricquebec.—Acte passé au nom de Jean de Brandiancourt, garde-scel de la vicomté de Valognes. — (n° 109.)

2 octobre 1316. — Vente de rentes faite à Richard Groignet par Jeanne, fille de Raoul Hardi; Robert de Bruierey, écuyer, étant sénéchal de Briquebec. — (n° 110.)

9 juillet 1317.—Robert de Languetot, de la paroisse du Vrétot, reconnaît avoir usé de son droit de présenter à la cure de Notre-Dame de Quettetot. Aux deux prochaines vacances, le droit de présenter appartiendra à Robert Bertran. Acte rédigé au nom de Gilles Pasquier, garde-scel de la vicomté de Valognes.— n° 113.)

17 septembre 1317. — Vente de rentes faite à Robert Bertran, chevalier, par Jeanne, veuve de Jean de La Porte, et par Richard de La Porte, son fils, clerc, de la paroisse de Vasteville. — (n° 112.)

18 septembre 1317. — Vente de rentes assises à Surtainville, faite à Robert Bertran par Robert Ogier, couturier, et par sa femme Nicole, établis à Paris. — (n° 111.)

Mai 1318. — Confirmation par le roi Philippe le Long du contrat de mariage entre Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, et Marie, fille de Henri, sire de Sulli, bouteiller de France. Le manoir de Barneville-la-Bertran fut assigné comme dot à Marie de Sulli. Robert Bertran donna comme cautions Robert d'Estouteville, sire de Vallemont, Guillaume Bertran, chanoine de Beauvais, frère du dit Robert, Guillaume Bertran, sire de Fauguernon, et Robert Bertran, sire de Fontenay le Marmion, chevaliers. La coutume de Normandie est ainsi visée dans cet acte : « Et, comme, par la coustume et les registres de Normendie, li hons ne puisse donner sa fame de plus de la tierce partie de sa terre... » — (n° 128.)

Un extrait de cette charte est cité au commencement de la présente notice.

21 septembre 1322. — Reconnaissance de rentes dues à Robert Bertran, chevalier, par Gires Sauvegrain, clerc, de Hiesville (*Yeville*). Acte passé au nom de Robert du Sartrin, garde-scel de la vicomté de Carentan — (n° 115.)

24 novembre 1323. — Robert de Méautis, prêtre, vend à Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, ce qu'il avait à Bricquebec et aux Perques de la succession de son père, Geoffroi de Méautis, chevalier, et de la succession de son frère aîné, Nicolas de Méautis. — (n° 114.)

1 décembre 1323. — Reconnaissance de rentes dues à Robert Bertran, chevalier, par Jean Estienne, Macieu du Maresc et autres. — (n° 116.)

11 octobre 1324. — Richard de Fontenai, écuyer, vend à Robert Bertran, chevalier, une rente sur les moulins de Roncheville. — (n° 117.)

21 octobre 1324. — Thomas du Val, dit du Vaast, de la paroisse de Brucheville (*Buscheville*) vend des rentes à Robert Bertran, chevalier. — (n° 118.)

Juillet 1325. — Le roi Charles IV autorise, au profit de Robert Bertran, seigneur de Bricquebec, autorise la création de deux foires, l'une à Bricquebec, le jour de Sainte Catherine, l'autre à L'Etang, le jour de Saint Nicolas en mai. — (n° 81.)

Mars 1329 (nouv. style). — Le roi Philippe VI autorise Robert Bertran, chevalier, sire de Bricquebec, maréchal de France, à aumôner 60 livres tournois de rente. — (n° 84.)

1 mai 1329. — Robert Bertran, étant à Briquebec, fait une fondation dans la cathédrale de Bayeux, pour lui et pour sa femme Marie de Sulli. Il donne au chapitre 8 livres tournois de rente à prendre sur le tenement d'Amadour le Franchoiz, et venant de la forfaiture d'Alexandre de Saint-Martin, de Brucheville. — (n° 119.)

26 juillet 1329. — Robert Bertran donne à l'abbaye de Blanchelande 50 sous tournois de rente, dus par ses tenanciers de Blosville et de Liesville. — (n° 120.)

Le même jour, il donne une rente de 50 s. t. à l'abbaye de Notre-Dame du Vœu près de Cherbourg. — (n° 121.)

8 septembre 1330. — Robert Bertran donne à la cathédrale de Coutances 12 l. t. de rente à prendre sur les produits du marché et du four de Bricquebec. — (n° 129.)

Décembre 1331. — Le roi Philippe de Valois, à la demande de Robert Bertran, autorise la création d'une foire à Magneville, le jour de Saint-Maur. — (n° 83.)

Novembre 1332. — Jean, duc de Normandie, autorise le maréchal Robert Bertran à vendre annuellement pour 2000 livres tournois de bois dans les forêts Bertran sans payer les droits de tiers et danger, pendant toute l'année, à l'exception du mois de juillet, « qui est appellé en icellui païz le mois de carey. » A la suite d'une enquête provoquée par une lettre du roi Philippe de Valois. — (n° 130.)

26 mai 1323. — Aux assises de Coutances, tenues par Oudart de Montigny, bailli de Mortain, il est jugé à l'encontre de Gillebert des Moustiers, écuyer, que le maréchal Robert Bertran a droit d'exiger du fief de Belleval les droits d'aide de chevalerie et d'aide du relief de la mort du père. Le fief de Belleval, « au devant des forfaittures d'Engleterre, » était tenu par foi et hommage du sire de Bricquebec par un fief de chevalier. Robert Busquet, bailli de Cotentin, était mort au cours du procès. — (n° 80.)

10 juin 1335. — Robert Le Haier, de la paroisse de Glatigny, vend une pièce de terre à Robert Bertran, chevalier. — (n° 86.)

5 novembre 1335. — Guiart de Vauville, écuyer, fils de Gauvain de Vauville, chevalier, s'accorde avec Robert Bertran, sire de Bricquebec, et avec Amauri de Garancières, écuyer, héritier de feu Guillaume de Garancières, écuyer, au sujet du gravage de Vasteville. L'accord est fait au prieuré de Héauville, en présence de Guillaume de Brucourt, chevalier. — Jean, duc de Normandie, étant à Marmoutier le 26 novembre 1335, autorisa les parties à transiger.—L'affaire se termina le 7 décembre, à l'assise de Valognes tenue par Jean Blondel, bailli de Cotentin. — (n° 82.)

2 juin 1338. — Le maréchal Robert Bertran s'entend avec Fouques Painel, chevalier, seigneur de Hambie, pour marier Jeanne Bertran, sa fille, avec Guillaume Painel, fils aîné dudit Fouques. L'argent donné pour la dot de Jeanne est déposé entre les mains de Robert Bertran, chevalier, seigneur de Fauguernon, et d'Olivier Painel, chevalier, seigneur de Moyon. — (n° 85.)

11 décembre 1340. — Le maréchal Robert Bertran baille en accroissement de fief à Robert de Languetot, son verdier à Bricquebec, 2 acres de pré sises au Pommeret, boutant à la voie du Pont Bochart. — (n° 123.)

12 décembre 1340. — Le maréchal Robert Bertran donne à Eustache de Chantelou, chevalier, une rente viagère de 12 charretées de bois à prendre dans la forêt de Bricquebec.—(n° 122.)

24 février 1343 (nouv. style).— Le maréchal Robert Bertran donne à son cousin et compagnon Jean, sire de Magneville, la foire que le roi avait créée en sa faveur (à lui Robert) le jour Saint-Maur à Magneville. — (n° 132.)

27 février 1343 (nouv. style). — Le maréchal Robert Bertran baille en fief à maître Robert Cardones, dit Eremborc, clerc. et à Philipote, sa femme, le ménage appelé le Fayel. — (n° 131.)

1343. — A l'échiquier de Pâques, il est jugé que le maréchal Robert Bertran est en saisine de connaître des appels des jugements rendus par devant ses sénéchaux en sa cour de Roncheville. — (n° 133.)

24 novembre 1348. — Sentence rendue à l'assise de Valognes par le bailli de Cotentin au sujet de la forfaiture de Thomas Blanchet, du Vrétot, réclamée par Guillaume Bertran, chevalier, sire de Bricquebec — (n° 134.)

29 janvier 1350 (nouv. style). — Sentence rendue aux plaids de Rauville, par Jean Langlois, lieutenant de Robert Carré, vicomte de Valognes, rejetant les réclamations que Guillaume de Sillie, écuyer, seigneur de la Holète, avait faites à l'encontre de Guillaume Bertran, sire de Bricquebec, sur les bois de la Grande Haie. Il avait prétendu que « en icelle haye et eu boys de Harebu il povoit prendre boys pour faire ses hayes à faire sa cache. » — (n° 138.)

1 novembre 1382. — Guillaume, abbé de Saint-Ouen de Rouen, reconnaît la façon dont les religieux de cette maison devaient présenter à madame Philippe Bertran, dame de Roncheville et de Rays, les candidats au prieuré de Beaumont en Auge. Cette dame soutenait que « celui ou celle à qui la presentation appartenoit à recevoir et eslire celui qui lui plairoit à gouverner la dicte priouré, pooit refuser jusques à la tierche presentation, et prendre le presenteur comme l'un des troiz, si lui plaisoit, et que ce portoit par lettres sur ce faittes, et estoit contenu en ses croniques... » — (n° 65.)

En dehors des chartes proprement dites, les cartulaires renferment plusieurs pièces qui ne sont pas les moins intéressantes pour l'histoire de la baronnie. J'ai cru utile d'en insérer ici le texte ou des extraits.

I. *Mémoire sur les alliances des anciens seigneurs de Bricquebec.*

Ce mémoire a été ajouté en caractères du xve siècle sur le fol. 76 v° du manuscrit de M. Félix. Il a été rédigé d'après des traditions fort confuses et erronées sur plus d'un point. Je me réserve de le soumettre à un examen critique dans une notice que j'espère pouvoir offrir une autre année aux lecteurs de l'*Annuaire de la Manche.*

Mémoire des dames qui ont esté à Briquebec depuis IIe ans.

Monseigneur de Briquebec espoussa la fille du roy d'Espaigne, et portoit (1) d'or de guelles de VIII piesses.

Item le seigneur de Briquebec qui fu après espousa la fille du seigneur de Vitré, et portoit le seigneur de Vitré de guelles I lion d'argent rampant.

Item le filz du seigneur de Briquebec espoussa la fille Rault Tesson, de Tigneboiz, et portait le Tesson fessié de VI piesses d'ermines et de poelle.

Item monseigneur de Briquebec espoussa la fille au compte de Flandres, et portoit d'or à un lion rampant de sable.

Item le seigneur de Briquebec qui vint après espoussa la fille du chambellan de Tanquerville ; et sont les armes de Tancarville de guelles o une oulle de rees et ung escusson d'argent parmy.

Item le seigneur qui vint après espoussa madame Philippe de Neelle, et sont les armes de Neelle à deulx boes d'or à trefles d'or parmy l'escu.

Item le seigneur qui vint après espoussa la fille du seigneur de Surly en Berry ; et portoit le seigneur de Sully en Berry d'assur à ung lion d'or ranpant à moletes d'or qui ne sont point perchiées.

Item le seigneur qui vint après espoussa la fille de Meullan, et sont les armes de Meullan de guelles à VI rosses d'argent ; lequel seigneur n'eust nulz efans, et susseda sa terre à Madame Jehanne Bertran, femme monseigneur Guillaume Paynel, chevalier, seigneur de Hambuye.

II. *Etat des fiefs relevant de la baronnie de Bricquebec dans le Cotentin.*

Cette pièce se trouve au fol. 18 v° du manuscrit de M. Félix et au fol. 42 du manuscrit de M. Mancel. Il paraît avoir été dressé au cours du XIIIe siècle, et présente beaucoup d'analogie avec celui qui a été inséré dans les registres de Philippe Auguste et dont le texte se trouve dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome XV, p. 168, et

(1) Il y a sans doute un mot omis ; peut être *Pallé.*

plus correctement dans le *Recueil des historiens de la France*, t. XXIII, p. 608.

Je ne reproduis pas un extrait du registre des fiefs de Philippe-Auguste relatifs aux fiefs que Robert Bertran possédait dans le Lieuvin. Le texte, copié au fol. 76 v° du manuscrit Mancel, s'en trouve dans les *Mémoires de la Société des antiquaires*, t. XV, p 186, et dans le *Recueil des historiens*, t. XXIII, p. 634 et 635.

Les feus de chevalier en Costentin tenuz de mons. de Briquebec.

Pierrevilla, I feodum militis, et debet servicium unius militis et auxilia consueta Normannie.

Blovilla, I feodum militis, et debet servicium unius militis, et auxilia consueta.

Beleval, feodum I militis, et debet servicium, et auxilia consueta.

Magnavilla l'Esgarée, dimidium feodum militis, et debet dimidium servicium et auxilia consueta.

Feodum de Malassis, dimidium feodum militis, dimidium servicium, et auxilia consueta.

Feodum de Prestrevilla, dimidium feodum militis, dimidium servicium, et auxilia.

Feodum de Orlonda, dimidium feodum, dimidium servicium, et auxilia.

Feodum de Holeta (1), tercium feodi, tercium servicii, et auxilia.

Feodum Perticarum (2), tercium feodi, tercium servicii, et auxilia.

Feodum Amaurici de Buschirivilla, tercium feodi militis, tercium servicii et auxilia.

Feodum Willelmi de Sancto Martino apud Ouvritot, sextam partem feodi militis, sextam servicii, et auxilia.

Feodum Hastain, sextam feodi militis, sextam servicii, et auxilia.

Feodum de Dumo, sextam feodi, sextam servicii, et auxilia.

Feodum Petri La Foudre cum pertinentiis, Jord. de Pulcra Quercu, sextam feodi, sextam servicii, et auxilia.

Feodum de Gotranvilla, cum tribus vavasoriis de Sancto Martino, sextam feodi, sextam servicii, et auxilia.

Bernarvilla, dimidium feodum militis, dimidium servicium, et auxilia.

Feodum de Rosel, quartum feodi militis, debet auxilia consueta et dimidium servicium militis ad exercitum quando venit.

Th. de Surtainvilla, sextam feodi militis, sextam servicii, et auxilia.

Feodum Bacon, sextam feodi militis, sextam servicii, et auxilia.

(1) *Houleta*, Ms. Mancel.

(2) *Particarum*, Ms. Félix.

Summa feodorum : VII feoda et dimidium et quartum unius feodi et sextum.

III. *Etat de redevances et de prestations dues par différents tenanciers de la baronnie de Bricquebec.*

Cet état forme les articles 66-72 et 76-78 des cartulaires.

Les articles 66-72 se rapportent aux fiefs du Lieuvin. Je me borne à en indiquer les rubriques : « la visconté, les vavassouries, La Trequieye ; l'aide d'avril ; la cauchiée de Roncheville (obligation de faire ou entretenir un certain nombre de perches de cette chaussée) ; le reparage de la motte et le herichon de Fauguernon ; les vavasories. »

Les articles 76-78 ont trait aux fiefs du Cotentin. Le premier de ces articles indique la somme que chacun des fiefs énumérés dans l'état ci-dessus publié devait payer pour « l'aide Saint Joire, » c'est à dire pour la redevance dûe à la fête de Saint Georges. — Le second a pour objet les charrois que les tenanciers devaient faire pour transporter des denrées ou des matériaux embarqués ou débarqués à Quinéville. — Le troisième est relatif aux corvées exigées pour l'établissement et l'entretien des clotures des parcs et des haies. Voici les premières lignes de chacun de ces deux articles :

Quarreium de Quinevilla. — Petravilla : unum quarrum ad quareium de Quinevilla, et unum quarrum ad fenum adducendum.— Blovilla : unum quarrum ad quareium et unum ad fenum....

Le Parc et la Haie. — Feodum de Petravilla : XXX rapos de parco et totidem de haia. — Blovilla : XXX rapos de parco et totidem de haia....

IV. *Coutumes de la forêt de Bricquebec.*

Cette pièce, qui est copiée au fol. 18 v° du manuscrit de M. Félix et au fol. 40 v° du manuscrit de la collection Mancel, ne constate qu'un petit nombre des usages qui étaient observés dans la forêt de Bricquebec. Il a dû exister des documents renfermant à ce sujet beaucoup d'autres détails et analogues à ceux que nous possédons pour les forêts royales de la Normandie dans le Coutumier des forêts conservé aux Archives de la Seine-Inférieure.

Les coustumes de la forest coustumière de Briquebec.

En l'an de grace mil et trois cens fut accordey entre le seignour de Briquebec et ses borgeis et les porquiez de la parroisse de Briquebec, par commun conseil et par commun acort, que euz et lors hoirs aront dès ore en avant eu meis de carey (1) le vert en gesant

(1) Le mois de juillet, pendant lequel on charriait le bois des forêts ; voyez mes *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie*, p. 365.

et le sec estant en la forest coustumière, et poent ferir les dis coustumiers III coups eu vert sans amonder, et ceste coustume est commune à tous les coustumiers de la forest. Et est ainxi que, quant les borgeis et les porquiers ont emploié ceste coustume, se il a arbre brisié en la dicte forest coustumière, euz peuent avoir du dit arbre une caretée sus le feu, et autre sus l'essoel (1) ; et quant cele de sus le feu sera emploié, euz poent mettre cele de la carete et raler à l'autre. Et est assavoir que euz ne peuent mettre ou dit arbre coing ne mail pour fendre ne pour amenisier, ne ne poent prendre fors ce que I home et son varlet poent lever en la carete sans roe abatre, et ont ceste coustume en tout brisié et en tout voley sans caable ; et deivent avoir eu versey les branques qui sont desevrées de l'arbre, sans mettre coing ne mail et sans roe abatre, auxi comme en brisié sans caable. Et les autres coustumiers deivent avoir le faiz à la hart sans caable, che est assavoir que le caable est entendu quant on poet veer d'une veue V arbres versés et brisiez par dessus (2) XV piez d'estoc ; et est eisi que le seignour ou sa gent peuent monter sur lequel que il voudront des dis V arbrez por voier les autres quatre. Et se il y avoit meins de V arbres, ce ne seroit pas tenu pour caable ; et est assavoir que caable ne poent pas estre jugié por V arbres versés et brisiez seulement, se il n'est en autel manière en aucun lieu en la forest coustumière. Et est eissi que euz deivent avoir eu caable l'arbre brisié par desus XV piez, et les branques voleis, lesquex brisiez et lesquelez voleiez caable n'a hurtey ne a touchié ; et les deivent avoir en la manière que il les ont hors le cable, en tel manière que il ne poent avoir ne rien prendre eu dit caable devant qu'il est jugié par le seigneur et par coustumirs. Et est assavoir que les borgeiz de Briquebec et ceus de L'Estanc et les porquirs de Saint-Martin et de Magneville et du Mesnil et des Perques, et tous les autres porquirs ont une meisme coustume. Et est assavoir que les borgeis et les porquiers et tous les coustumiers d'entour la forest deivent avoir, eu meis de may, l'aune et le borguet et le sauz, por faire lor closturez et pour clorre lor blez, et le deivent avoir de teil grose (3) que I tareire roercis ne le peust perchier sans rompre l'escorche. Et est assavoir que nul coustumier ne poet aler à la coustume en la forest de Briquebec après le mois de carey, tant comme la costume que euz ont eu eu moys de carey lor dure.

J'ai réservé, pour les indiquer à part, neuf pièces relatives au péage de La Roche Guyon qui ont été ajoutées après coup en tête du grand cartulaire de Bricquebec, à une époque où les baronnies de Bricquebec et de La Roche Guyon appartenaient à la même famille. Voici, en peu de mots, quel en est l'objet :

Août 1259. — Mathieu, abbé de Saint-Denis, conclut un accord avec Jean de La Roche, chevalier, sur l'exemption de droits de péage que l'abbaye de Saint-Denis prétendait avoir à La Roche.

4 novembre 1295. — Par lettres datées d'Asnières, Philippe le Bel mande à Jean Le Veneur, son chevalier, de faire une enquête

(1) *Autre l'essoel ;* ms. Félix. — *Autre sur l'esseul*, ms. Mancel.
(2) *Par dessouz*, ms. Félix.
(3) *Groisse*, ms Mancel.

sur un différend qui s'était élevé entre le sire de La Roche et les gens de la reine Marguerite, veuve de saint Louis.

26 juillet 1310. — Un fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, sire de Bourbon, prie Gui de La Roche de lui renvoyer un hanap qui était resté entre ses mains, probablement à titre de gage, pour l'acquit de droits de péage.

9 juin 1322. — Charles, comte de Valois, fils du roi Philippe le Hardi, reconnaît devoir acquitter les droits de péage au profit de Gui, seigneur de La Roche.

Octobre 1322. — Semblable reconnaissance, émanée de Robert d'Artois, comte de Beaumont.

7 juin 1324. — Semblable reconnaissance de Philippe, comte d'Evreux.

27 mars 1331 (nouv. st.). — Mandement du roi Philippe de Valois, portant que les vins destinés à la maison royale sont seuls exempts de droits de péage à La Roche Guyon.

23 avril 1333. — Philippe, roi de Navarre, donne des lettres de non préjudice pour l'exemption de droits de péage dont il s'était prévalu à La Roche Guyon.

23 juin 1338. — Le connétable de France prie « l'Archevesque de La Roche » de laisser passer en franchise trente tonneaux de vin destinés aux garnisons de l'hôtel du Parc, et cela sans porter préjudice aux droits de péage à lever à La Roche.

Le cartulaire de la baronnie de Bricquebec fournit ainsi quelques documents se rapportant à l'histoire de La Roche Guyon. En retour, les archives de La Roche Guyon sont riches en renseignements sur l'histoire de la Basse Normandie, et je dois signaler à mes compatriotes les révélations que nous ont apportées à ce sujet deux intéressantes publications de M. Emile Rousse : *La Roche Guyon, châtelains, château et bourg ;* Paris, Hachette, 1892 ; in 16 ; — *Une famille féodale aux XVe et XVIe siècles : Les Silly, seigneurs de La Roche Guyon ;* Paris, Hachette, 1898 ; in-16.

L'héritage des Bertran passa dans la famille des Painel par le mariage de Jeanne Bertran, fille du maréchal, avec Guillaume Painel, baron de Hambie, puis dans celle d'Estouteville, par le mariage de Jeanne Painel avec Louis d'Estouteville, le célèbre défenseur du Mont-Saint-Michel contre les Anglais.

A la mort de Louis d'Estouteville, la succession de ce puissant seigneur fut partagée entre deux fils : Michel, sire d'Estouteville et de Valmont, et Jean, sire de Bricquebec et de Hambie.

Michel d'Estouteville épousa Marie de La Roche Guyon. Il établit sa résidence à Hambie, où il fit transporter le riche mobilier de son beau-père, décédé à une date incertaine, 1456, 1457 ou 1460. C'est dans le château de Hambie que la malheureuse Marie eut à subir, du vivant de son mari et surtout après la mort de celui-ci, arrivée en 1469 ou 1470, d'indignes traitements, sur lesquels la publication de M. Emile Rousse nous a apporté de tristes et curieux détails.

Marie de La Roche Guyon fut en butte à l'animosité de ses enfants et de son beau frère, Jean d'Estouteville, sire de Bricquebec, qui s'entendaient pour dépouiller la pauvre veuve de sa fortune mobilière et immobilière. Ce n'est pas ici le lieu de tracer le tableau de toutes les persécutions qu'elle dut endurer.

J'emprunterai seulement au dernier livre de M. Rousse le récit des circonstances dans lesquelles la veuve de Michel d'Estouteville parvint à quitter le château de Hambie, qui était devenu pour elle une intolérable prison. Je laisse parler l'historien de La Roche Guyon, qui a dépouillé avec une grande sagacité les volumineux dossiers des archives de ce domaine.

Depuis le décès de Michel d'Estouteville, toute la famille, la veuve, les six enfants et Jean de Bricquebec, frère de Michel d'Estouteville, paraissaient fixés pour long temps au château de Hambie.

Cependant, Marie de La Roche Guyon ne se considérait pas comme contrainte à cette résidence et désirait reprendre, avec sa complète indépendance, ses droits de grande dame châtelaine sur ses domaines patrimoniaux de La Roche Guyon et d'Aulneau ; mais, dès les premières réclamations qu'elle adressa à ses deux fils pour son douaire et pour la restitution de ses meubles, elle s'aperçut que leur intention était de ne rien rendre et de maintenir leur mère dans une étroite dependance. Leur oncle Jean de Bricquebec fit cause commune avec eux.

Mais bientôt, paraissant prendre le parti de sa belle sœur, il lui dit que, si elle voulait être sa femme, il la traiterait bien ; que, par l'intermédiaire de son frère le cardinal d'Estouteville, ils auraient dispense du pape, et qu'il valait mieux faire une bonne maison que deux ou trois petites ; la dite dame répondit que pour rien elle ne le ferait et que ce serait pour les donner tous deux au diable. A l'occasion de quoi, depuis, la dite dame fut maltraitée par les dits oncle et neveux et n'y avait serviteur de céans qui osât venir vers elle.

D'autres documents relatent les doléances de Marie de La Roche Guyon sur ces mauvais traitements.

Ses enfants et leur oncle vinrent plusieurs fois devers elle, à Hambie, où elle était comme prisonnière, la voulant contraindre par voies iniques et déraisonnables de soy démettre de ses biens meubles et héritages.

Et la dite dame répondit qu'elle n'en ferait rien, et qu'ils lui baillassent ses biens ; que si l'un de ses deux fils s'en voulait demourer quant à elle et vivre avec elle, elle ne se remarierait jamais. Les enfants répondirent qu'ils n'en feraient rien, et qu'elle

n'emporterait rien de la maison, usant contre elles de paroles arrogantes et de grandes menaces.

Et pour cette cause lui ostèrent hors d'avec elle toutes ses femmes et filles, elle estant malade, tellement qu'il convint que elle mesme, aidée d'une seule femme, âgée de plus de soixante dix ans, nommée Colette Le Tellier, fist son lit et se deschaussast, l'espace de deux ou trois mois.

Au milieu de ces agitations, la dame de La Roche Guyon, toujours retenue au château de Hambie, était tombée malade ; elle était violemment excitée contre ses deux fils, jusqu'à laisser entendre qu'ils avaient tenté de l'empoisonner avec une figue grasse ; son médecin, Jean des Loups était alors absent. A son retour, il ne parut pas prendre au sérieux cette tentative d'empoisonnement ; car il se contenta de donner à la malade une autre figue ; elle guérit, et se trouvant toute légère, elle disait qu'elle avait été empoisonnée et guérie par une figue grasse.

Mais, après sa convalescence, la surveillance, on peut même dire la captivité, devint plus étroite. Faut-il croire, ainsi que l'a si souvent raconté la dame de La Roche Guyon, que, dans le château et le bourg, il était défendu que hommes ni femmes ne communiquassent avec elle, et que Colette Le Tellier ne pouvait aller faire blanchir le linge au dehors sans le déployer à la porte ?

Se voyant ainsi maltraitée, et par la grande peur qu'elle avait pour sa personne, Marie de La Roche Guyon résolut d'appeler sa mère à son aide. L'entreprise n'était pas facile.

Madame Catherine Turpin de Crissé habitait alors Angers, en son hôtel de Monjehan ; c'était même du vivant de son mari, Gui de La Roche Guyon, sa résidence habituelle. A cette époque, entre Coutances et Angers, le voyage n'était pas aisé, et la surveillance exercée à Hambie rendait plus difficile encore toute communication entre la fille et la mère.

Marie de La Roche Guyon écrivit une première lettre, qui resta sans réponse ; mais, quelque temps après, elle récrivit à sa mère de la venir chercher, ou qu'elle « se dévaleroit par une fenestre et se yroit bouter en quelque couvent pour la sécurité de sa personne. »

Cette fois, l'appel était pressant, et la dame Catherine Turpin, « doubtant l'inconvenient de sa fille, » se mit aussitôt en route ; elle était accompagnée de plusieurs dames et gentils hommes, et de varlets, serviteurs et gens de pied autour de son chariot.

C'est avec une escorte respectable que la dame Turpin entra au château de Hambie.

La mère et la fille pleurèrent en se revoyant, et la mère trouvant sa fille en cette peine et misère fut fort ébahie.

Catherine Turpin demeura environ quatre ou cinq jours au château de Hambie. Pendant ce séjour, toutes les apparences de l'hospitalité seigneuriale paraissent avoir été observées envers elle et même envers sa fille.

Mais, si on croit les mémoires échangés plus tard entre des adversaires qui ne se ménageaient guère, cette hospitalité masquait à peine la violence des scènes de famille et la rudesse des mœurs de ce temps. Madame Catherine Turpin fit des remontrances au dit

Jean de Briquebec, et réclama le douaire et les meubles de sa fille ; « et lui respondirent l'oncle et les neveux qu'elle allazt à tous les diables, et qu'elle n'auroit et n'emporteroit riens, en usant autres paroles injurieuses. »

Des conférences entamées sur ce ton ne pouvaient guère aboutir à un accommodement.

La mère et la fille se décidèrent à partir ; il est probable que les châtelains de Hambie n'osèrent pas s'opposer à leur décision. Mais, le jour du départ, ils suivaient les deux dames en réitérant leurs injures, et leur marchaient presque sur les talons.

Catherine Turpin se contentait de dire à sa fille : « Ma fille, prenez patience ; nous ne serons pas toujours ici ! »

Jusqu'au bout, l'oncle et les neveux furent intraitables ; ils ne permirent pas à Marie de La Roche Guyon d'emmener avec elle ses quatre filles, dont la cadette Catherine avait à peine sept ans, ni d'être accompagnée de quelques dames de son service. Ils ne souffrirent pas qu'elle emportât ni or, ni argent, ni joyaux, ni même des vêtements, absolument rien, et en sortant, sous la porte du château, elle déceignit sa robe de deuil, et disait : « Vous voyez bien que je n'emporte rien que ma chemise et ma petite cotte, ma robe de deuil, mon manteau et mon chaperon et n'emporte rien autre chose. » En effet, elle n'emportait rien, sinon un petit chien sous son bras.

Ce récit est confirmé de tous points par de nombreux témoins, et, bizarrerie de la mémoire, le petit chien est resté dans tous les souvenirs : trente ans après, tous les témoins répètent : « La dite dame n'emportait rien, sinon sa robe percée au coude, et sous son bras un petit chien appelé Papillon. »

Ainsi partirent les dites dames de Hambie, et s'en allèrent à Angers en l'hôtel de Catherine Turpin.

Il n'était pas inutile de remettre en lumière des pages aussi intéressantes pour l'histoire d'un château dont le nom revient souvent dans les annales de la Basse-Normandie et dont les ruines rappellent tant de souvenirs.

Léopold Delisle.

Histoire chronologique

DES

ÉVÊQUES D'AVRANCHES

de Julien NICOLE.

La Société de l'Histoire de Normandie (1) vient de réimprimer un intéressant ouvrage de Me Julien Nicole, curé de Carnet, au XVIIe siècle, qui fournit de précieux renseignements sur les évêques d'Avranches et dont je vais dire ici quelques mots.

L'édition originale porte pour titre : *Histoire chronologique des Evêques et du Gouvernement ecclésiastique et politique du diocèse d'Avranches*, par Maître Julien Nicole, prêtre licentié, curé de Carnet et doyen de la Croix en Avranchin. A Rennes, chez Mathurin Denys, imprimeur et libraire, rue Saint-Germain, 1669, (pet. in-12 de 101 p.). Elle est devenue rare et ne se rencontre que bien difficilement dans les collections publiques ou privées, même les plus riches, de notre province.

En tête du livre se trouve une épitre dédicatoire, écrite dans le style pompeux à la mode du temps, et adressée par Julien Nicole « à Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Gabriel Philippe de Froulay-de-Tessé, Evêque d'Avranches, conseiller du Roy en tous ses conseils, etc. » (2), zélé prélat auquel le diocèse dut la fondation de l'hospice d'Avranches, celle du grand séminaire et le développement des écoles primaires et gratuites dans les campagnes, grâce aux remarquables prescriptions qu'il avait adressées à son clergé et à l'établissement des sœurs de la Providence, aujourd'hui congrégation de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

A la suite de cette dédicace viennent deux épigrammes composées en l'honneur du curé de Carnet, par Denis Busnel, prêtre d'Avranches, la première en latin, la seconde en français, dans laquelle il est fait allusion à un autre « chef-d'œuvre » de

(1) *Société de l'Histoire de Normandie. Mélanges* (quatrième série). Rouen, 1898, in-8° de 347 p. La réimpression de Nicole occupe les pages 1 à 109.

(2) Gabriel-Philippe de Froulay de Tessé, évêque d'Avranches de 1669 à 1680, fils de René, comte de Tessé, et de Marie d'Escoubleau de Sourdis, sœur du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Ses nièces Marie, Suzanne et Gabrielle de Froulay furent abbesses ou religieuses du couvent des Bénédictines de Sainte-Anne d'Avranches.

Julien Nicole (1) ; puis, une troisième épigramme et une anagramme en latin, par Gilles Turpin, prêtre de Cuves.

Ce fut sans doute la *Chronologie historiale des Archevesques de Rouen*, par Jean Dadré, publiée en 1618, qui inspira à Jean Nicole l'idée de composer pour le diocèse d'Avranches un ouvrage analogue dont la rédaction lui fut facilitée par les fonctions qu'il exerça pendant longtemps au siège même de l'évêché.

* * *

Né à Saint-Laurent-de-Cuves le 14 mars 1629, Julien Nicole, après avoir reçu la prêtrise et le titre de licencié ès droits, fut d'abord attaché à la cathédrale d'Avranches. En 1665, il devint curé de l'importante paroisse de Notre-Dame de Carnet qu'il gouverna jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant trente-sept ans. Il fut aussi doyen de la Croix-en-Avranchin et travailla, pendant trois ans au moins, à la composition de l'*Ordo* du diocèse. Mgr de Tessé le nomma vicaire-général en 1681 et il conserva cette haute fonction sous les épiscopats de Pierre-Daniel Huet et de Roland-François de Kerhoent de Coëtanfao, tout en continuant à résider dans sa paroisse où il attirait beaucoup de jeunes gens qu'il préparait à entrer dans les ordres et où il déployait un dévouement sans bornes pour le développement des petites écoles. Cet excellent prêtre mourut le 9 mai 1702 et fut enterré dans l'église de Carnet, où sa pierre tombale se voit encore du côté de l'Évangile auprès du maître-autel.

* * *

La nouvelle édition de l'*Histoire des Evesques d'Avranches* et les notes savantes dont elle est enrichie sont dues à M. Ch.-A. de Beaurepaire, qui honore un nom si cher à l'érudition et aux lettres de notre province. L'initiative de la Société de l'Histoire de Normandie a droit à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux recherches sur nos anciens diocèses et M. Ch.-A. de Beauperaire mérite de sincères félicitations pour le talent avec lequel il a accompli sa tâche.

Quant au livre en lui-même, « c'est, dit l'éditeur, l'œuvre d'un prêtre consciencieux et véritablement ami de l'histoire religieuse de son pays. Le style en est simple, et malgré plusieurs inexactitudes, ce livre est encore utile à consulter (2)...

(1) Il s'agit des Statuts de la Confrérie de Saint-Anne pour l'église de Carnet, opuscule qui renfermait le petit office de sainte Anne et dont on connaît deux éditions, une de 1665 et une autre de 1668, imprimée à Rennes, chez Audran.

(2) On y trouve notamment d'utiles indications sur des travaux de construction ou d'embellissement exécutés à la cathédrale dont les derniers vestiges ont été anéantis en 1811.

Il est juste de faire observer que le livre de Mᵉ Julien Nicole parut un siècle avant la *Gallia* (1). Depuis la grande publication des Bénédictins, la ville d'Avranches a été l'objet, spécialement dans notre siècle, d'études historiques aussi nombreuses que variées. Nous nous faisons un devoir de rappeler les noms de MM. Fulgence Girard, l'abbé Desroches, Le Héricher, l'abbé Lecanu, Laisné, E. de Beaurepaire, Mᵍʳ Deschamps du Manoir et l'abbé Pigeon ». A tous ces travailleurs, bien dignes d'éloges eux aussi, M. Ch.-A. de Beaurepaire a eu recours pour ses notes, dans lesquelles il a ajouté le fruit de ses recherches personnelles. Aussi, malgré quelques fautes très légères, la nouvelle édition du livre du curé de Carnet, est-elle au rang des meilleures publiées sous les auspices de la Société de l'Histoire de Normandie.

*
* *

On sait qu'il est bien difficile, et même parfois impossible, d'établir la série des titulaires des diocèses de France. Celle des évêques d'Avranches ne fait pas exception à la règle.

Je vais reproduire ici d'une façon très sommaire la liste dressée par Nicole, en y ajoutant quelques extraits de son livre relatifs à des faits non mentionnés, ou cités avec moins de détails, dans la *Gallia christiana*. En même temps, je dirai — ce que n'a pas toujours fait M. Ch.-A. de Beaurepaire — en quoi la chronologie du curé de Carnet diffère de celle des Bénédictins. Mais je m'empresse de reconnaître que, si j'ai constaté l'existence de divers problèmes, je ne les ai guère résolus, et que je me borne à les soumettre aux investigations des chercheurs.

*
* *

I. Saint *Léonce*. — « Saint Léonce, premier evesque d'Avranches, vivoit environ vers la fin du IVᵉ siècle : on a sujet d'en douter avec Cenalis si saint Leonce a esté apôtre d'Avranches, ou s'il en a esté seulement un des evesques ; veu qu'il y a grande apparence que la foy y estoit plantée auparavant la fin du IVᵉ siècle. Seulement il est constant que saint Leonce, qu'une constante tradition asseure avoir esté le premier evesque de ce diocèse, est différend de saint Leonce, evesque de Xaintes... Le martyrologue romain fait mémoire, le 19, d'un saint Leonce, evesque, sans rien asseurer de son siège, ce qui fait conjecturer que c'est le jour de la feste de saint Leonce, premier evesque d'Avranches, que tous les habitants honorent sous ce titre ».

(1) Le tome XI de la *Gallia christiana*, consacré à la province ecclésiastique de Rouen, fut publié en 1759. Les Bénédictins ont dû connaître le livre de Nicole, dont ils semblent avoir purement et simplement traduit certains passages.

D'anciens catalogues placent en effet saint Léonce en tête des évêques d'Avranches. Cette attribution erronée vient d'une confusion de nom avec celui de saint Léonce ou Léontien, dont la *Gallia christiana* fait le troisième évêque de Coutances, vivant en 511 (1).

II. *Nepus.* — Premier évêque, d'après la *Gallia.* Il assista au concile d'Orléans, en 511.

III. Saint *Perpétue.*

IV. *Gilles.*

V. Saint *Pair.* — « Saint Pair, que le vulgaire appelle saint Poix, saint Patier, saint Pater, saint Paterne... Son corps repose dans la paroisse de Saint-Poix-sur-la-Mer, où il a un beau tombeau ».

VI. Saint *Sénier.* — « Ou Sénateur ».

La châsse qui contenait ses reliques dans la cathédrale d'Avranches, fut brûlée par les calvinistes en 1562.

VII. Saint *Sever.* — « Il fut élu evêque d'Avranches contre sa volonté. Il gouverna cet evêché quelque temps, puis se voulut retirer en une solitude, où il y a présentement une abbaye (2) qui porte son nom au diocèse de Coutances, où il est mort ».

La *Gallia* et plusieurs auteurs font de saint Sever le second évêque d'Avranches, qui aurait succédé à Nepus. C'est peut-être une erreur. L'abbé Lecanu dit que saint Sever renonça à son évêché en 578.

VIII. Saint *Leodoüald.*

IX. *Childoald.* — « Childoald assista au Concile de Rheims sous l'archevêque Sonnatius, l'an 630, après lequel plusieurs noms des evêques d'Avranches sont perdus ».

La *Gallia* fait la même constatation.

X. *Fegase* ou *Fegasse.* — « Se trouve au nombre des evêques d'Avranches environ ce temps, mais je n'ay pu sçavoir en quelle année il vivoit. Il y a dedans l'évêché de Coûtances une

(1) Dans son *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, Trigan ne dit pas un mot de ce saint Léonce, supposé évêque d'Avranches.

(2) Saint-Sever, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Vire (Calvados).

eglise paroissiale sous le nom de Saint-Fraguere (1), que les peuples du lieu invoquent comme evêque d'Avranches, ils le nomment en latin *Fregarius :* ce peut estre *Fegasius*, dont le nom auroit esté changé par corruption et par laps de temps ».

XI. *Ragentramnus.* — « Ou Rabentranus, que les autres appellent Rabentrace », et la *Gallia* Ragertrannus.

A la suite de l'article sur cet évêque, la *Gallia* ajoute : « Subscriptus Joannes anno 689, Rotomagensi concilio sub Ausberto archipræsule, conjicitur a Joanne Bollando fuisse Abrincensis episcopus ». Nicole ne parle pas de ce Jean et l'assertion de Bolland et des Bénédictins ne s'appuie sur aucun fait certain.

XII. Saint *Aubert.* — « Fist bastir l'eglise du Mont-Saint-Michel, et la dedia à Dieu, sous l'invocation du même archange, environ l'an 709 ».

XIII. *Jean I.* — « Estoit evêque d'Avranches en l'an 840. Le nom de ses prédecesseurs ne se trouve pas depuis saint Aubert, ce qui me fait croire que l'injure des temps et des guerres nous a caché le nom de plusieurs de ceux qui après avoir gouverné cette eglise, en sont allé recevoir la récompense de Dieu, devant qui leurs noms et leurs mérites sont écrits ».

Même remarque dans la *Gallia.* De son côté, M. l'abbé Pigeon, cité par M. Ch.-A. de Beaurepaire, place cet évêque après un pontife nommé Théodoric, qui aurait reçu Charlemagne à Avranches, en 800, et parle aussi de Norgod I, qui aurait vécu en 833.

XIV. *Remedius.* — La *Gallia* le place après le suivant.

XV. *Ansegaud.*

XVI. *Gualbert* ou *Walbert.* — « Que quelques-uns appellent Vualtier, vivoit l'an 850... L'injure des temps ou des guerres nous ont osté la memoire de plusieurs evesques qui ont gouverné l'Eglise d'Avranches en ce temps ».

XVII. *Norgot*, ou *Norgaud.* — « Il y a encore en ce temps le nom de quelques evesques qui ne se trouvent pas ».

XVIII. *Maingis* ou *Maugis.* — Nicole ne parle pas de Hugues Ier, évêque d'Avranches depuis 1027 ou 1028 jusqu'en 1058 ou environ.

1) A Beslon, canton de Percy, arrondissement de Saint-Lo.

« Tous les faits qui sont cités par le curé de Carnet, dit M. Ch.-A. de Beaurepaire, et qui se placent entre l'année 1027 et l'année 1058, doivent donc être reportés à l'épiscopat de Maugis ». Il serait singulier que les auteurs de la *Gallia* et D. Bessin aient attribué un épiscopat de trente ans et une foule d'actes qui sont des plus authentiques à un personnage douteux. Ils citent des textes où, pendant cette période, l'évêque d'Avranches est appelé *Hugo* et non *Maingisus*. S'il y a eu confusion de nom, elle a été, à mon sens, commise par Nicole, qui venait de déclarer à la fin de l'article sur Norgot, que le nom de quelques évêques de cette époque était inconnu. Il convient certainement de s'en rapporter à la *Gallia* en ce qui touche la biographie des évêques Maugis et Hugues Ier.

XIX. *Jean II* de Bayeux.

XX. *Michel I.*

XXI. *Turgis.*

XXII. *Richard I de Bellefay*, ou mieux *de Beaufay*. — La *Gallia* place après Richard I un évêque qu'elle nomme Herbert I, connu par une charte de 1139 en faveur de l'église de Mortain.

XXIII. *Richard II de Subligney*, ou mieux *de Subligny.*

XXIV. *Herbert.*

XXV. *Achard.*

XXVI. *Richard III.*

XXVII. *Guillaume I Burel*, ou *Bureau.*

XXVIII. *Guillaume II* (ou III). — « Guillaume que le Cartulaire de l'abbaye de Savigny appelle Toloom, les autres Ptolom et qu'on nomme ordinairement Guillaume Foulon ou de Foulon ». La *Gallia* l'appelle Tollermen ou Tolomeus.

XXIX. *Guillaume III* (ou IV) *Buret*, ou mieux *Bureau.* — « Guillaume Buret *(sic)* le jeune succéda à Guillaume Toloom, ainsi que nous aprent la Cronique de Savigny. Peut estre qu'il pouroit [estre] le même que

XXX. « *Guillaume de Chemillé* ou *Chamillé*, qui fut evêque d'Avranches l'espace de trois ans, puis fut transféré à Angers. Ce prélat fut excommunié du Pape, d'autant qu'il s'étoit transferé de son siège d'Avranches à celuy d'Angers, sans y être autorisé par le Saint-Siège apostolique ».

Nicole se trompe, la *Gallia* place avec raison entre Guillaume I Burel et Guillaume Tollermen, ce Guillaume de Chemillé ou de Chimely, non cité par les Sainte-Marthe, qui reçut en 1196 de Richard, roi d'Angleterre, l'évêché d'Avranches, l'administra pendant quelque temps et, avant d'avoir reçu la consécration, fut transféré à Angers, en 1198.

XXXI. « *Guillaume d'Asseilley*, ou *d'Otteilley*, fut evêque d'Avranches en ce temps. Je n'ai pu sçavoir quelle année il fut éleu ».

Guillaume Burel le jeune, que Nicole place à tort avant Guillaume de Chemillé, et Guillaume d'Otteilley (ou d'Osseilley), ne sont qu'un seul et même personnage.

L'erreur du curé de Carnet est manifeste, puisqu'on lit dans la *Gallia :* « Willelmo Tolomeo defuncto successit Guillelmus alter *Burellus* junior, ex chronico Saviniaci, de Ostilleio cognominatus ».

XXXII. *Guillaume de Sainte-Mère-Eglise.*

XXXIII. « *Hugues* succéda à Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, il signa l'an 1264 à l'acte de donation que fit Robert de Sorbon, chanoine de Paris, de deux maisons pour les maitres en théologie et escoliers y étudians, où est à présent le très célèbre et très fameux collège et maison de Sorbonne ; le même Sorbon avoit déjà échangé les mesmes maisons avec saint Louys, roy de France, laquelle echange fut confirmée par Hugues, evêque d'Avranches ». D'après Nicole ce prélat serait mort en 1265.

La *Gallia* ne parle pas de cet Hugues.

XXXIV. « *Richard Langlois*, ou selon Cenalis *Richard Huge IV* du nom, qui fut nommé, confirmé et sacré l'an 1265, et mourut l'an 1269. Son corps repose dans la chapelle de la Vierge ».

Il y a, dans cette partie de l'œuvre de Nicole, des divergences considérables avec la *Gallia christiana.*

Les Bénédictins, comme je l'ai dit, ne font pas mention d'un évêque nommé Hugues. Ils citent entre Guillaume de Sainte-Mère-Eglise et Raoul de Thieuville :

1° Richard IV. « Omnibus in catalogis omissus Richardus se enunciatur in chronico Saviniacensi ad annum 1253... Recensetur adhuc annis 1253 et 1257 in libro nigro Lucernæ ; et iterum anno 1257 in archivis Rotomagensis archiepiscopi ».

2° Guillaume IV. Selon la *Gallia* la propriété de la dîme de la paroisse de Cherencey aurait été reconnue en 1258 à l'abbaye de Lonlai par « W. episcopus Abrincensis ».

3° Richard V. « *Anglicus* cognominatus Richardus in chronico Sancti Michaelis, qui *Anglus* a Sammarthinis et a Roberto Cenali *Angelus*, etc. ».

Puis après l'article consacré à ce dernier évêque, les Bénédictins parlent de la présence d'un Hugues, évêque d'Avranches, aux actes passés à Paris en 1264 et dont il est fait mention par Nicole.

En réalité, les détails donnés par les Bénédictins démontrent qu'un certain Richard « dictus Laneus », chanoine d'Avranches, fut consacré evêque de cette ville par le Pape, alors qu'il se trouvait à Rome en 1253. Son élection fut contestée et c'est probablement pour ce motif que Nicole a passé sous silence ce successeur de Guillaume de Sainte-Mère-Église ; mais il est fait mention de ce Richard, comme évêque d'Avranches, jusqu'en 1257 dans le livre noir de la Lucerne et dans des actes de l'archevêché de Rouen.

Quant au Guillaume, cité en 1257 et 1258, son introduction dans la liste des evêques d'Avranches doit provenir d'une mauvaise lecture d'un document. On aura pris la lettre R ou la lettre H pour un W, initiale de Willelmus.

Une autre difficulté reste à trancher.

Les Bénédictins font de Richard Langlois un évêque d'Avranches dès 1259. Ils le trouvent en cette qualité en 1262, en 1263, en 1264, en 1265, dans des actes authentiques, alors que Hugues, son prédécesseur d'après Nicole, confirmait comme évêque d'Avranches un acte où saint Louis figurait comme partie en cause, et ne mourait que l'année suivante. Ces contradictions soulèvent un problème intéressant mais assez embarrassant à résoudre.

XXXV. *Raoul de Thieuville.*

XXXVI. *Geffroy Boucher.* — « Que les autres appellent Geffroy Charpentier ».

XXXVII. *Nicolas de Lusarche*

XXXVIII. *Michel de Pontorson.*

XXXIX. « *Jean de la Mouche III* prit possession de l'évêché d'Avranches au mois de mars 1313, à quoy il fut opposé par Jean Tesson, curé de la paroisse de la Godefroy, lequel pretendoit aussi y avoir droit ; sur quoy se forma un procès entre ces deux parties, qui dura depuis ce temps jusques à l'an 1316 qu'il fut jugé en faveur de Jean de la Mousche ». La *Gallia* dit : « Numquid et tertius accessit competitor Guillelmus quem a Johanne XXII confirmatum, regique commendatum anno pontificatus primo legimus ? »

XL. *Jean IV de Vienne.* — « Trois ans après son élection, n'étant point encore consacré, il fut transféré à Tervanne, et delà à l'archevêché de Reims. »

XLI. « *Jean V Haut-Frine*, que les autres appellent Austrien ». La *Gallia* dit : « Cognomento *Austfrien*, al. *Hautfune*, Johannes, corrupte *Hautfrime* ». Le vrai nom de ce prélat est Hautfuné (1).

XLII. *Foulques Bardol*, ou mieux Bardoul.

XLIII. *Robert I de la Porte.*

XLIV. *Laurens de la Faye*, ou mieux *Laurent de Faye.* — « Fut nommé à l'evêché de Bayeux, puis vint gouverner celuy d'Avranches onze ans, sçavoir depuis l'an 1379, jusques à l'an 1390 qu'il mourut : il assista à la translation de saint Vincent Ferrier à Vannes, où il fut présent à l'ouverture de son tombeau et à l'elevation de ses saintes reliques ». Ici Nicole a commis deux erreurs. C'est de Saint-Brieuc et non de Bayeux que Laurent de la Faye était évêque avant de le devenir d'Avranches. En outre, ce prélat ne peut avoir assisté à la translation des reliques de saint Vincent Ferrier, lequel mourut seulement en 1419.

XLV. *Jean VI de Saint-Avit.*

XLVI. « *Philbert de Mont-Joye*, en latin *Monte-Joco*, fit ses protestations ordinaires à l'eglise metropolitaine de Rouen, en qualité d'evêque d'Avranches, comme il se voit par les registres du Chapitre de Rouen, dans lesquels on trouve son nom, sans l'avoir pu recouvrer en aucun autre lieu, les registres de Rouen sont dattés de l'an 1442 ».

Les Sainte-Marthe ont fait figurer ce personnage au nombre des évêques d'Avranches. Les Bénédictins s'en sont abstenus avec raison et pensent qu'il s'agit peut-être de Philibert de Montjeu, évêque de Coutances en 1424 ; mais ce prélat était mort en 1439.

XLVII. *Martin Pinard.*

XLIII. *Jean VII Boucard.*

XLIV. *Louis de Bourbon.* « En l'an 1493, il reconcilia l'eglise paroissiale de Carnet, erigée sous l'invocation de la Sainte-

(1) V. Léopold Delisle, *Actes concernant les évêques de Coutances et d'Avranches conservés dans les collections de Gaignières.* (*Annuaire du département de la Manche*, 1893).

Vierge, en sa nativité, elle avoit été profanée par les confreres de la confrairie de la Nativité de la Vierge, qui avoient de coûtume de disner ensemble le soir de cette feste dedans cette eglise ; d'où il arriva qu'après le disner ils la profanerent : ce prelat s'y transporta, la reconcilia, defendit sous peine d'excommunation de faire pareilles assemblees dedans l'eglise. Cette ancienne confrairie a continué jusques à l'an 1621, qu'elle a été unie à la confrairie du Rosaire ».

L. *Louis II Hebert*, ou *Herbert*.

LI. *Jean VII de Langeac.* — Nicole ne signale pas que le cardinal Trivulce, nommé évêque d'Avranches, le 2 mai 1526, n'accepta pas.

LII. *Robert Cenalis*, ou mieux *Ceneau.* — Nicole fait le plus grand éloge de ce prélat « extraordinairement savant, grand theologien, un des fameux historiographes de France », et énumère ses œuvres nombreuses, dont malheureusement celle qui a le plus d'importance pour l'histoire de notre province est encore inédite. C'est la *Hierarchia Neustriæ quinque libri partita*, composée vers 1513 et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris. M. Frère, dans son *Manuel du Biographe normand*, dit que le premier livre se compose d'une description du diocèse d'Avranches ; le second, d'un tableau des évêques de ce diocèse ; le troisième, de la chronologie des archevêques de Rouen ; et les deux derniers, de pièces détachées. Il serait bien à désirer qu'une compagnie savante entreprît la publication de cette œuvre si intéressante. La Société de l'Histoire de France ou celle de l'Histoire de Normandie ne le feront-elles pas quelque jour ?

LIII. *Anthoine le Cirier.* — Sous son épiscopat, la cathédrale fut saccagée par les huguenots. La *Gallia* ne parle pas de cet évènement. Voici ce qu'en dit Nicole : « Ce fut l'an 1563, au mois d'avril, que l'eglise cathedrale fut pillée par les heretiques sacramentaires qui y firent tout le degast, dont l'impiété armée et victorieuse etoit capable : ils brulerent toutes les pancartes, titres, cartulaires, les chaires du chœur, les livres et apres avoir dépouillé les chasses et reliquaires de l'or et argent qui les enfermoit, ils jetterent toutes les saintes reliques de l'eglise qu'ils pûrent rencontrer, dedans les flammes, sacrilege, le corps de saint Senier, avec quatre chasses de saintes reliques furent reduites en cendres : puis apres avoir fait passer par le feu ce qu'il y avoit de plus auguste, ils enleverent tout ce qu'ils purent trouver d'ornements precieux, d'or, d'argent, de calices, de vases sacrés, et de meubles à l'usage de l'eglise : apres avoir depouillé le premier temple du diocese, ils se jetterent impunément dans les eglises particulieres, où ils ne laisserent rien

de precieux ny de saint, et comme s'ils avoient voulu adjoûter quelque chose à la cruauté d'Herodes, ils jetterent dedans le feu le corps d'un des innocens, qui etoit conservé à Saint-Saturnin d'Avranches, plusieurs pretres, et même un abbé, furent immolés à leur fureur ».

LIV. *Augustin le Cirier.* — « Frere du precedent ». La *Gallia* dit : « Decessoris ex fratre nepos ».

LV. *Georges Pericard.*

LVI. *François Pericard.* — « Henry Boivin, son neveu, ... son coadjuteur dans l'évêché... fut consacré evêque de Tarse [en Cilicie] dans l'eglise cathedralle d'Avranches... C'étoit un homme très pieux et très sçavant, bon predicateur, rempli d'un zèle apostolique ».

LVII. *Charles Vialart.*

LVIII. *Roger d'Aumont.*

LIX. *Gabriel de Boylesve.*

François d'Aligre, dont Nicole ne fait pas mention, fut nommé à l'évêché d'Avranches, en février 1668, mais il n'accepta pas.

LX. *Gabriel Philippe de Froullay de Tessé.* — Pour compléter les éloges qu'il avait adressés à Mgr de Froullay, dans son épitre dédicatoire, Nicole ajoute en terminant son livre : « Ce prelat gouverne son diocese avec une pieté, un zele et une prudence apostolique, il est extremement aymé et honoré de son clergé et de son peuple, qui ont trouvé en sa personne l'amour d'un pere bien-faisant, les soins d'un pasteur vigilant et le zele d'un prelat éleu selon le cœur de Dieu ; afin d'être tout à tous, et tout à chacun, et que tout le monde receut de luy toute la satisfaction qu'il en pourroit esperer, et avec toute la promptitude possible, il a etably un conseil d'ecclesiastiques des mieux éclairés en la presence desquels il decide toutes les affaires de son diocese, avec tant de prudence, d'exactitude et avec une justice si entiere et si prompte que personne n'a rien à souhaiter ».

Après Mgr de Froulay, mort le 4 mai 1689, les prélats qui se succédèrent sur le siège d'Avranches furent : Fabio Brulard de Sillery, que la *Gallia* ne compte pas au nombre des évêques de ce diocèse, parce que, quelques mois après sa nomination et avant d'avoir été consacré, il permuta avec le suivant, alors évêque nommé de Soissons ; — Pierre-Daniel Huet ; — Roland-

François de Kerhoent de Coëtanfao;— César le Blanc;— Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy ; — Raymond de Durfort-Léobard ; — Joseph-François de Malide ; — Pierre-Augustin Godard de Belbeuf.

Le diocèse d'Avranches, supprimé en 1790, ne fut pas rétabli par le Concordat ; mais les titulaires du siège de Coutances portent aujourd'hui le titre d'évêques de Coutances et Avranches.

Émile Travers.

LA BOURGEOISIE DE SAINT-LO.

Saint-Lo était ville de franche Bourgeoisie ; il importait donc essentiellement à ses Bourgeois de déterminer nettement ceux de leurs héritages qui jouissaient des privilèges et exemptions concédés à leurs auteurs par les premiers barons du lieu.

Aussi, dès les premières années du xve siècle, trouve-t-on dans un accord intervenu, sur procès, entre l'Evêque de Coutances, seigneur baron de Saint-Lo, d'une part, et les Bourgeois et manants, d'autre part, relativement à la perception des treizièmes des ventes et achats sis en bourgage, la désignation « Des mercs, bornes et limitations et devises du Bourgage de la » ville de Saint-Lo », désignation rappelée, avec quelques variantes et de plus amples détails, dans les procès verbaux de chévauchée rédigés en 1617 et 1679.

Ces récolements eurent lieu par suite d'entreprises réciproques du baron et de ses vassaux, ceux-ci cherchant à franchir les anciennes limites pour échapper à l'impôt des treizièmes, celui-là ou plutôt ses agents fiscaux s'efforçant non seulement de conserver ses droits, mais encore de les étendre, en empiétant sur le bourgage.

Sous l'ancien régime, ces documents avaient une importance considérable, non seulement en matière de redevances seigneuriales, mais encore en affaires de succession ; ils servaient, en effet, à fixer les droits des enfants sur les biens de leurs parents décédés, comme aussi ceux des femmes mariées lorsqu'advenait la mort du mari.

Aujourd'hui, la fixation du bourgage n'a plus qu'une valeur historique. A ce dernier titre seulement il nous a paru utile de reproduire les actes spéciaux qui les mentionnent. Nous y ajoutons un plan figuratif présentant, avec toute l'exactitude qu'il a été possible de lui donner, la concordance des noms de lieu anciens avec les appellations nouvelles.

Saint-Lo, le 30 décembre 1898.

Limites de l'ancienne Bourgeoisie de Saint-Lo.

(1409).

A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou orront Robert, seigneur de Pelletot et de Lauxerre (1), maréchal hérédital de Pontieu, chevalier conseiller et chambellan du Roy, notre Sire, et bailly du Costentin, salut : scavoir faisons que aujourd'huy, en la ville de Saint-Lo, le lundy dix septième jour de mars, l'an de grace mil quatre cent et neuf, par devant Nous, en la presence de Jean Escourtemer clerc tabellion du Roy, nostre Sire, en la dite ville,

« Furent présents, en leur personne, honorable et discrepte » personne Me Paul (2) Le Sage, conseiller et maistre des » requestes ordinaire (3) du Roy, nostre Sire, au nom et comme » procureur de révérend père en Dieu Monseigneur Gilles » Deschamps, par la grâce de Dieu Evêque de Coustances, » d'une part, Et honorable homme Me Richard Hubert, clerc » licentié aux lois, et Rault Rouellard (4) avocat en cour sécu- » lière, au nom et comme procureur des Bourgeois, communs » et habitants de la ville et forsbourgs de Saint-Lo, d'autre » partie ; Iceux procureurs tant du dit Monsr l'Evêque que des » dits bourgeois, communs et habitants, ayant pouvoir de » passer, octroyer et entretenir et parfaire certain traicté accord » et appoinctement parlé et accordé entre le dit Monsr l'Evêque, » d'une part, et les dits bourgeois et habitants, d'autre, sur le » fait des traiziesmes des ventes et achats des héritages assis » en et dedans les mettes du Bourgage de Saint-Lo, en tant » qu'il y en aurait, tenu nuement du dit Monsr l'Evêque, de » discerner, déterminer, deviser et asseoir les mercs et bornes » du dit bourgage: et d'accomplir et mener à fin tout le dit » traicté et d'en faire passer et octroyer toutes et telles lettres » comme il leur plairoit, selon ce que, par leurs procurations » sur ce faictes, peut plus à plein (5) apparoir, et esquelles » procurations estoient et sont incorporées les lettres de congé, » octroiz, confirmacion et amortissement du Roy, nostre Sire,

(1) Et *de Lamers*. — Mémoire sur les Baillis du Cotentin. M. Delisle, p. 48.

(2) Raoul.

(3) De l'hôtel.

(4) Rouillart, Seneschal de l'Abbaye de Saint-Lo en 1401. (Archives départementales. — Ab. de St-Lo. — Grand-Fief Champeaulx.

(5) Amplement.

» scellées en lacqs de soie et cire verde, pour iceluy traicté, » accord et appoinctement passer et enthériner, vérifiées et » expédiées par nos sieurs des comptes et trésoriers du Roy, » nostre Sire, à Paris, dont les termes qui en suivent. Et pre- » mièrement :

» Charles, par la grace de Dieu, Roy de France, sçavoir » faisons à tous présents et à venir ; Nous avons reçu humble » supplication de notre amé et féal conseiller l'Evêque de Cous- » tances et des Bourgeois et habitants de la ville et forsbourg » de Saint-Lo, en Costentin, contenant comme plusieurs procès » et débats etc. »

Tout ce qui suit porte que, pour par les Bourgeois et habitants de Saint-Lo être déchargés envers Mr l'évêque de Coutances des treizièmes qu'il prétendait lui être dûs pour achats et ventes des terres encloses dans la Bourgeoisie et dépendant de la baronnie de Saint-Lo à lui appartenant, ils se sont soumis lui faire et payer 80 fr. de rente perpétuelle moitié à la Montmartin, moitié à Noël.

« Après la lecture desquelles lettres et quittances ci dessus » transcrites, lesdits procureurs montrèrent une cédule des » mercs, bornes, limitations et devises du bourgage de ladite » ville, qui fut levé en leur présence (et de suite), dont la teneur » en suit :

» A sortir de Torteron allant du Fourc de St Lo, par devant » l'hôtel-Dieu, jusques à Vire, et d'illec à la rue des Ruettes, » jusques à la dite rivière, venant d'illec jusques au douit qui » passe devant l'hôtel Guillaume Adigard ; Item tout ce qui en » est tout au long du douyt jusques aux Val Huby ; Et d'illec » jusques au douyt de Falourdel, tout contremont le ruel, et du » douyt de Falourdel par devers la ville, le ruel tout contremont » jusques à la Gouherie exclus ; et dudit ruel passant par dessous » les murs de la Gouherie allant à la croix de la Cornière des » jardins de la Gouherie, et de la dite croix allant par le » chemin jusques au Moncel, compris icelui hostel et les jardins, » entour les murs, et du tout allant par le chemin allant à la » croix aux Allissots estant sur le pavement du chemin de la » rue de la Villette de Saint-Lo (1) ; et de ladite croix Allissot » traverser le chemin qui vient de la Villette de Saint Lo au » pont de Gourfaleur, et allant audessus du clos Varroc, et » d'illec entrer au chemin qui va des forschemins à la maison à » l'Orfèvre, qui est à présent à Me Richard Hubert, en venant » à val droit à la ville, au long du dit clos Varroc jusques au » prochain chemin à main dextre en s'en allant, tendant droit » à l'hôtel du Poncheel (2) jusques au premier chemin tournant à

(1) La rue de Bechevel.
(2) Grimouville.

» senestre allant droit au douit au Potier, compris le manoir » du Poncheel et d'illec traverser le chemin qui vient des four- » chemins à St Ouen, à venir à un chemin allant au manoir de » Gambedelou (1), qui en est dehors et d'illec passant par devant » la porte de l'hostel du Poirier, et de la dite porte jusqu'au plus » prochain chemin appelé le chemin de Thorigny et d'illec aval » ledit chemin allant à l'autre prochain chemin allant à la mare » de la Pitardière (2), et d'illec tout à travers allant droit à la croix » d'après l'hostel au Feutrier (3) sur le chemin de Caen, et d'illec » par un chemin près de ladite croix traversant à travers du dit » chemin de Caen et allant près le hamel de la Grasse teste (4) par » le côté des mares Boivin au moulin à vent de la Madelaine et » d'illec au long du chemin de la Magdelaine et Saint Lo, au » prochain chemin qui tourne à aller vers le moulin Bérot, par » la Goubedière et tourner par le hamel de la Rivière y celuy » compris, par la croix de la Rivière et d'illec par le chemin » allant au hamel de la Pillerie et de la Pillerie au travers par » au dessus du clos Renouf le Duc, travers tout droit auprès de » la chasse du manoir du Chesne, et d'illec à venir à la rue » ès Moines entant qu'il y en a au départ de Saint Georges et » de Notre Dame, et d'illec à la rue Saint Georges à l'hôtel qui » fut Guillaume Jean et d'illec tout droit compris la paroisse » de Notre Dame jusques à Vire. »

Et ce fait, iceux procureurs tant dudit Monsieur l'Evêque que desdits Bourgeois et habitants pour eux et en leurs noms et par vertu de leurs lettres et procurations et pouvoir à eux donné de ce que faire le pouvaient et devaient, passèrent, octroyèrent et entérinèrent, parfirent et accomplirent ledit traité, accord et appointement, selon la forme et teneur que dessus, etc.

Ce fut fait et passé en la présence de Michel Escoullant et de Jehan de Beausy, Messire Guillaume de Rouffiquet, Guillemin Jehan et plusieurs autres, à ce présents et appelés pour témoins. En temoin de ce, Nous, Bailly dessus dit, avons ces lettres scellées du grand scel aux causes dudit baillage et à icelles avons fait mettre le signe manuel dudit tabellion, audit jour de lundi dix septiesme jour dudit mois de Mars et an mil quatre cent et neuf, dessus dits.

Signé (Escourtemer), un paraphe, et plus bas est écrit :

Collation faite sur l'original en parchemin étant en la sésine de la baronnie du dit Saint Lo, par moi soussigné, Procureur fiscal de la dite baronnie. Aujourd'hui huitième jour de Juillet, l'an mil six cent vingt cinq. Signé Martin.

(1) Le Burel.
(2) La Trapinière.
(3) Le Flaguay.
(4) La Roque.

Collationné sur la copie en papier exhibée par Michel de Cantepie et à lui rendue après la dite collation, et la présente à lui délivrée par nous Tabellions royaux au dit S[t] Lo, soussignés, aujourd'hui 19e jour de février 1635. Signé Girard et de Cantepie.

Chevauchée de 1617.

10 mai 1617. — Procès-verbal de chevauchée de la Bourgeoisie de Saint-Lo, en ce que l'on appelle seulement Franche-Bourgeoisie exempte de treizième, de l'an 1617, au mois de mai, faite par M. Gosselin, sénéchal et juge politique en la ville et baronnie de St-Lo.

« Du mercredi dixième jour de mai mil six cent dix sept, neuf heures du matin, devant nous Gilles Gosselin, licencié aux lois, sieur de Sourdeval, Sénéchal et Juge politique en la ville et baronnie de Saint Lo, et Jean Gosselin, sieur de Vouilli, notre lieutenant, en l'absence de Me Julien Gonfray, et Pierre Martin, avocat et procureur fiscal de la dite baronnie, et Me Gilles Le Duc, licencié ès lois, avocat agan (1) et procureur de Monseig[r] de Mastignon en l'auditoire de la dite Baronnie, et de Jean Dupin, notre greffier. Les dits officiers nous ont remontré que, suivant les commandements à eux faits par haut et puissant Seigneur messire Charles de Mastignon, seigneur du lieu et de la principauté de Mortaigne et St Onge, baron de St Lo, comte de Torigni, chevalier des deux ordres du Roi, conseiller en ses Conseils d'Etat et Privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté de la Basse-Normandie, ils avaient obtint mandement, le 6e jour de ce présent mois et an, pour assigner en général, issues des gens sortissant des grandes messes paroissiales de Notre Dame, Ste Croix et St Thomas de St Lo, ainsi qu'au marché public du dit St Lo, avec affiches attachées aux poteaux et portes des lieux accoutumés, tous les tenants des terres, héritages et maisons sur les départ et au dedans des bornes et limites de la Bourgeoisie du dit St Lo pour représenter leurs contrats et droits qu'ils ont des dits héritages pour, en leur présence ou absence, faire description et procès-verbal de l'étendue de la dite bourgeoisie, icelles arrêter par bornes et limites où il ne s'en trouvera à la preparcation (?) des droits du dit seigneur Baron, ce qui a été montré avoir été fait faire selon les relations d'Etienne Le Tassé et Annibale Chemin,

(1) Agent.

sergent en la dite Baronnie, des 6 et 7e jours de ce mois, nous requerrant qu'eussions à appeler les dits habitants pour cela fait. Nous acheminons au fait de la dite visitation, pourquoi les dits habitants ont été bien et dûment appelés. Auquel appel ne s'est présenté aucun des dits habitants. Pourquoi a été sur eux donné défaut ; néanmoins lequel, suivant la réquisition des dits Officiers, nous avons ordonné que nous nous acheminerons présentement es présence des dessus dits Officiers ; et sommes partis du dit Auditoire et allés par la porte de Torteron, présence aussi de Me Jean Dupin, notre greffier ordr, et du dit Le Tassey, sergent, et de plusieurs personnes et aucuns journaliers saisis de houes, bêches et autres instruments pour faire des ouvertures où besoin sera ; et passés à val la rue de Torteron par devant L'hôtel-Dieu du dit St Lo et jusqu'au pont de Vire, où nous avons trouvé et jugé la dite Bourgeoisie s'étendre jusqu'à la rivière de Vire, faisant séparation de la dite Bourgeoisie et (de) la paroisse d'Aigneaulx suivant la chartre de la dite Bourgeoisie, portant date du lundi dix-septième jour de mars l'an 1409, et ayant trouvé le bord de la dite rivière occupé de plusieurs maisons et murailles et édifices, sommes retournés et prins chemin par le carrefour du dit Ostel Dieu, allés à val la rue des Ruettes jusqu'au logis de Me Nicolas Duchemin, sieur de la Vaucelles, nommé par la dite chartre la maison ou hostel de Guille Adigard, auquel lieu étant parvenus avons trouvé, par la teneur de la dite chartre, et jugé, suivant icelle, que le ruisseau, appelé par la dite chartre le ruisseau du Val Huby, passe sous partie du dit hostel et entre dedans l'herbage de bas, vis-à-vis de la cour du dit hostel, allant à la dite rivière ; fait séparation et borne de la dite baronnie et faisant à ce coin (ou joing) séparation de partie des maisons dud hostel étant le colombier, pressoir, grange et étable et charretterie et jusqu'à l'autre porte joignant le grand vis de degrès de la maison manable du dit lieu de la Vaucelles hors la dite Bourgeoisie, n'y ayant à ce moien que la maison manable empar ledit ruisseau dans la dite Bourgeoisie ; Et de là nous sommes transportés à mont le ruisseau jusqu'au douyt et maisons de Falourdel et trouvé et jugé que le dit ruisseau sépare par moitié le pré appelé le pré des carrières de la Vaucelle et passe au travers le chemin tendant du dit Saint-Lo à la Poulainière et à la Seigneurie, venant du douyt de Falourdel séparant par moitié trois portions de terre en pré appartenant à Charles Trouey (1) et à Philippe et Pierre Dieu hors dedans la dite Bourgeoisie, et du dit Douyt de Falourdel sommes montés au travers et le long d'un jardin appartenant au dit Houey (ou Trouey), au haut duquel nous avons trouvé que la dite eau a été détournée de son ancien cours de une pique ou viron, ayant laissé partie de la dite terre hors Bourgeoisie et, par les vestiges anciens et rapport de

(1) Trouvey.

Jacques Poullain, Guill[e] Poulain, voisins du lieu, âgés, savoir, le d. Jacques de 55 ans, et le dit Guillaume de 30 ans ou viron, avons jugé que la dite eau, par les dits vestiges anciens, séparait la dite pièce environ par moitié, à quoi s'est prêté Jeanne Dupont veuve de défunt Pierre Le Navetier et tutrice de ses enfants sous âges, la quelle a prétendu, en l'absence du dit Trouey, qu'on ait à remettre la dite eau au dit ancien cours, vis à vis de la brèche que nous avons fait faire pour entrer du dit jardin dans une portion du pré appartenant à Guill[e] Pellerin, boucher, pour la retirer de dedans son fossé pour la ruine et dégât que la dite eau y apporte ; et par le d. Trouey dit que depuis qu'il est possesseur du dit héritage il a toujours vu la dite eau s'écouler par le lieu où elle coule et flue à présent, certain partant tenu la détourner et par les dits officiers présents dit qui la donnera adjonction à la dite veuve — concluant que le d. Trouey doit être condamné à remettre la dite eau au dit ancien cours, sur quoi, vu ce qui appert et suivant les conclusions des dits officiers et soutien de la dite veuve, nous avons condamné le dit Trouey à mettre la dite eau à son ancien cours, qui est à l'endroit et contre la brèche par nous présentement fait faire, dedans huitaine, à peine de 25 liv. d'amende ; et avons ordonné au dit Trouey mettre de grandes pierres, distantes de quatre pieds chacune l'une de l'autre, et de quatre pieds de longueur, pour marques et devises de la séparation de la dite Bourgeoisie à l'endroit de la dite brèche et des deux côtés dudit cours d'eau, ce qui lui est enjoint faire de dans le tems de huitaine à peine que dessus, ou, faute de ce faire, y seront posées et fichées à ses dépends. Signés J. Poullain et Poullain. — En continuant le dit Ruisseau et au long du dit pré appartenant au dit Pellerin, à Gilles de Saint-Laurent et Robert Le Gendre jusqu'au chemin tendant de la Grande rue à Candol, et de l'autre part, contre le mur faisant clôture des jardins de la Gouherie, par dessous lequel mur flue la dite eau par un conduit et outre laquelle eau traverse le dit chemin et entre dedans le dit pré, auquel lieu avons fait faire une brèche ou ouverture pour ressortir du dit pré dans le dit chemin et chargé au dit Pelerin et au dit Robert Le Gendre, parlant à leurs femmes trouvées dans le dit pré, faire faire une entrée de maçonnage à chaux et sable pour écouler la dite eau pour aller rendre dans le dit pré et, après, au dit jardin du dit Trouey, dans 8[aine], à peine de 10 liv. d'amende, Et de là sommes allés du long du dit chemin devers la dite ville de S[t] Lo, jusqu'au carrefour où la dite Charte désigne y avoir eu une Croix au coin des jardins de la Gouherie ; et, suivant la dite charte, sommes montés au manoir et maison du Moncheez et pris le tour des murs du jardin du dit lieu et sommes allés par le chemin allant à la Croix aux Allixes étant sur le chemin venant de la Villette de Saint-Lo allant au Pont de Gourfaleur et de la dite Croix aux Allixes avons traversé le chemin et sommes entrés dans un champ qui fut à Thomas

Hommeel et depuis appartenant à honorable homme Isaac Duprey; et, pour ce faire. avons fait faire brèche vis à vis de la dite Croix et, entrés au dit champ, avons marché dans la dite pièce en triangle aboutissant vingt marches ou viron près l'autre bout de la dite pièce, parvenus auquel lieu avons fait faire autre brèche au fossé faisant séparation du dit champ et une autre pièce appartenant à Jacques et Pierre Lepaulmier, monnayeurs; et, traversant le dit champ des dits Lepaulmier, à droite ligne, sommes allés rendre au coin de la pièce des dits Lepaulmier en l'endroit d'une autre pièce appartenant au dit Isaac Duprey, qui fut à défunt Gilles Dufresne et joint (ou touche) la pièce du dit Thomas Le Hommel et du dit Jacques Lepaulmier, auquel Le Hommel nous avons chargé, suivant son obéissance, mettre et apposer près de ce lieu des dites brèches, à chacune, deux grandes pierres de quatre à cinq pieds de longueur, quatre pieds près l'une de l'autre pour faire marque et devise de la dite Bourgeoisie, et audit Jacques Le Paulmier, présent, pareillement chargé de mettre, de son côté, près la d. première brèche et deux autres pour la brèche sortant de sa dite pièce pour entrer dans la dite pièce Dufresne, de telles grandeur et largeur que dessus et de dans quinzaine, sur peine de chacun dix livres d'amende et rendre les dites brèches accessibles tellement que l'on y puisse passer à pied et à cheval pour (de) la dite Croix aux Allixes aller au chemin tendant de cette dite ville à Torigny ; Et ce fait, sommes entrés en la dite pièce qui fut au dit Dufresne et à présent au dit Duprey, et sommes allés à val la dite pièce, au long de la haie qui fait séparation de la dite pièce et une autre pièce qui fut à défunt Pierre Meslier et, à présent, au d. Duprey, auquel Duprey sera signifié de mettre deux grandes pierres de pareille longueur que dessus à chacun des bouts de la dite pièce, près les dites brèches et distantes de quatre pieds l'une de l'autre, pour servir de marques et devises de la d. Bourgeoisie; et sera signifié en charge au dit Duprey de rouvrir le chemin qu'il a bouché qui anciennement était par sur la pièce du dit Dufresne, à présent possédée par lui, pour marque de l'étendue de la dite Bourgeoisie toutefois qu'il en sera requis par Mgr le Baron du dit S^{t} Lo. Et ce fait, sommes sortis par la dite brèche et entrés dans le chemin allant du dit S^{t} Lo à Ste Suzanne, en descendant dans le dit chemin tirant vers la dite ville jusqu'au dit chemin de Torigni allant passer au moulin de Cantepie, et sommes allés à mont le dit chemin jusqu'à une barrière étant au bout d'une pièce appartenant à la Veuve et héritiers de feu Me Pierre de la Lande, s^{r} du Poncheel, à main gauche, et sommes entrés par la dite barrière dedans un petit chemin ou rue encore paraissant qui était et est encore la marque de l'étendue de la dite Bourgeoisie, au bout de la dite rue sommes entrés dedans un champ appartenant à la veuve et héritiers de feu M^{tre} Pierre De la Lande s^{r} du Ponchel ; sommes allés à val la haie faisant séparation du dit champ et une autre pièce, appartenant à la dite veuve et

héritiers, qui bute sur le dit chemin de Torigni jusque sur un pré appartenant à la dite veuve et héritiers, et, continuant le dit chemin à val la dite haie séparant la dite pièce et le dit pré nous n'avons trouvé aucun chemin et ayant apparence d'y avoir eu anciennement un chemin en ce que à l'endroit de la dite haie du pré y a un orme (ou ouorme) planté distant de quatre à cinq pieds ou viron de la dite haie; et, continuant à val la dite haie, sommes entrés dans le dit pré et pris le coin d'un jardin appartenant au dit Duprey, à cause de la terre de la Ferronnière à lui appartenant, pour entrer sur le Douyt au Potier étant sur le bord du chemin tendant du dit S[t] Lo à Fumichon; quoi faisant, avons trouvé six arbres chênes plantés qui faisaient séparation du dit ancien chemin et du dit pré distant de la haie du dit jardin de la Ferronnière, appartenant au dit Duprey, de sept à huit pieds, lesquels arbres apparaissent avoir été de nouveau dégradés et commencés à abattre et le dit chemin réuni avec le dit pré du Ponchéel ; sur quoi, suivant la conclusion des dits Officiers, il a été ordonné que injonctions seront faites à la dite veuve et héritiers du dit De la Lande de remettre les choses en l'état qu'elles étaient au précédent la dite dégradation, ce qui sera signifié à la dite veuve et héritiers et chargé au Tassé, sergent présent, faire les exploits; et, sortissant du dit pré, avons trouvé le bout du dit chemin sur le bord du dit douyt au Potier encore ouvert pour entrer dans le dit chemin de Fumichon, et, traversant le dit chemin, sommes entrés à un autre chemin à droite ligne qui est à servir pour aller au Manoir (Maennoir) de Jambe de loup, lequel chemin nous avons trouvé bouché à l'endroit d'une pièce de terre appartenant au dit Duprey, nommée la Térrière et avons fait abattre le d. bouchement pour passer et aller le long de la dite pièce, où avons trouvé que le chemin, qui anciennement y était, avait été aplani, réuni; et, pour ressortir de la dite pièce, avons fait faire une autre brèche pour entrer au dit chemin à aller au d. manoir de Jambe de loup, sur quoi et suivant la conclusion des dits Officiers, nous avons ordonné que le d. Duprey fera remettre les choses en état, telles qu'elles étaient anciennement, dedans quinzaine, à peine de 10 lt. d'amende; Et, sortis du dit champ, sommes entrés dedans le chemin tendant à Jambe de loup et parvenus au dit Manoir de Jambe de loup et passant devant la porte du dit manoir, qui est hors Bourgeoisie, avons continué notre chemin et passé devant la porte du Poirier, qui est dans la dite Bourgeoisie; et, entrés dans l'ancien chemin de Torigni, entre la quelle porte et le dit chemin de Torigni avons trouvé que les héritiers du dit feu s[r] du Poirier (Perrier) ont commencé à démolir les fossés faisant séparation du chemin et d'un jardin à pommiers à eux appartenant pour commencer à boucher le dit chemin et le rendre joint avec leur dit jardin, sur quoi et suivant la conclusion des d. Officiers, nous avons ordonné que défenses seront faites aux dits héritiers de passer en plus outre à boucher le dit chemin et qu'il leur

la Buissonnière
Route de Coutances
la Mouchette
SAINT-LO
la Cabine
le Bon Sauveur
la Pte Gourie
Croix dite de la Corinière
Route

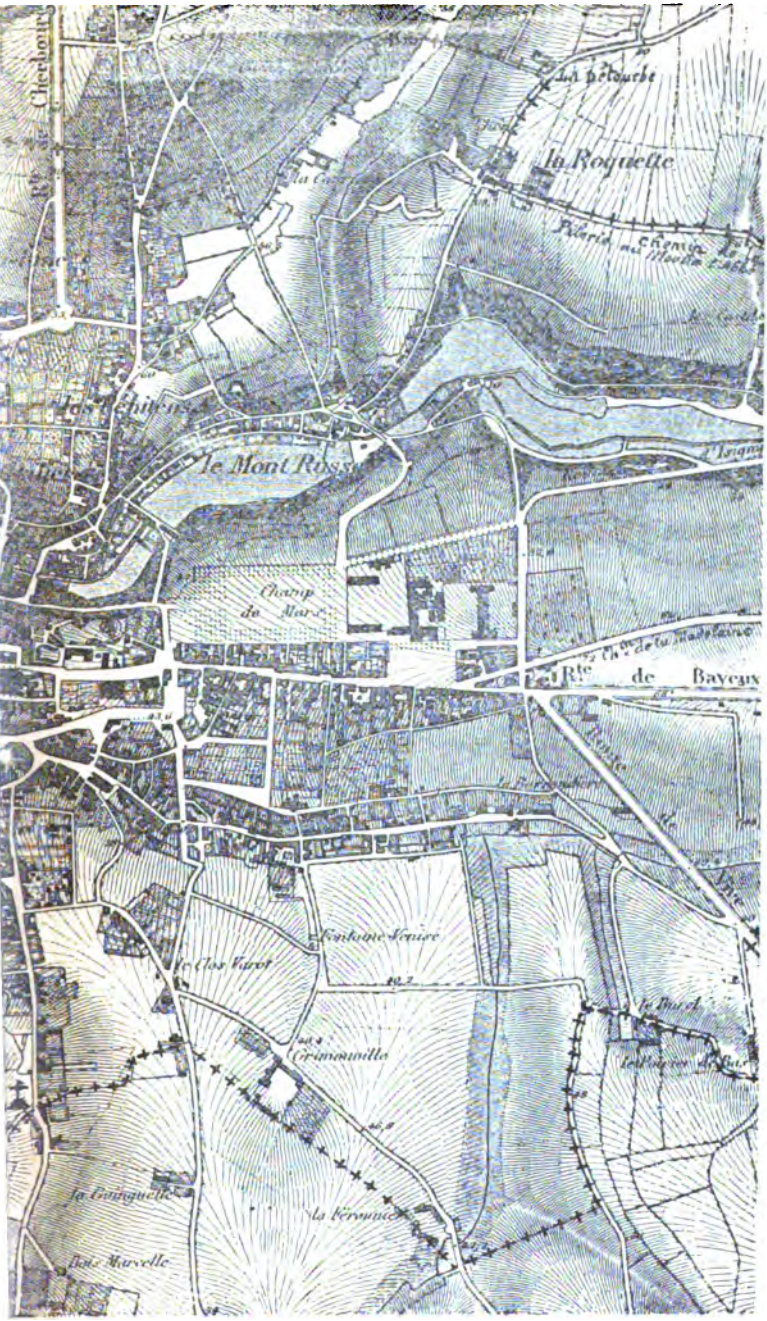
Cherbourg
la Roquette
le Mont Rossi
Champ de Mars
Rte de Bayeux
Fontaine Squire
le Clos Varot
Grimonville
la Guinguette
la Veronique
Bois Marvelle

sera enjoint remettre les choses à leur ancien état pour marque de la dite Bourgeoisie et ce dans un mois, à peine de 10 lt. d'amende, et chargé au dit Le Tassey leur notifier. Et, ce fait, avons traversé le dit chemin et sommes allés par dessus la chaussée de la mare de La Pitardière, qui est hors Bourgeoisie, et continuant avons passé à travers une pièce de terre en jardin appartenant à M^tre^ Jean Dubois, procureur du Roi à Saint-Lo, et au long d'un jardin par lui ci-devant acquis de defunt Raoult Cauvin, qui est dans la dite Bourgeoisie ; et sommes allés à val deux autres pièces, à lui appartenantes, et, quoi faisant, avons trouvé trois barrières non fermées à clé à aller du village de la Trapinière appartenant au dit Dubois, par dessus la dite chaussée, dans le village du Flaguet, et avons ordonné, suivant la conclusion des dits Officiers, que défenses seront faites au dit sieur Procureur de fermer, ni faire fermer les dites barrières, ains les laisser comme elles sont, sans clé ni ferrures, pour marques et bornes de la dite Bourgeoisie. Après avoir passé au travers du dit village du Flaguet, joignant la dite dernière barrière, sommes allés à la Croix au Feutrier, assise sur le bord du grand chemin du dit Saint-Lo à Caen, lequel chemin avons traversé et sommes allés droit par la voie de la dite Bourgeoisie et qui donne dans le Hamel de la Grasse-tête ; et avons passé à travers la cour du dit hamel et trouvé la maison manable de Gilles et Jacques Cauvin, frères, dans la dite Bourgeoisie, et le pressoir, boulangerie et fournil, appartenant au dit Jacques, hors la dite Bourgeoisie, et avons fait commandement au dit Jacques Cauvin, trouvé sur le lieu, de rendre les deux barrières, l'une à l'entrée et l'autre à la sortie allant aux Marais Boivin, ouvertes et accessibles dans huitaine, sur peine de 10 lt. d'amende ; et après sommes entrés dans un jardin planté en pommiers, appartenant au dit Jacques Cauvin, et avons pris chemin le long de la haie d'icelle contre une autre pièce de terre appartenant à Pierre Ravent, fils M^tre^ Pierre, et, parvenus au bout du dit jardin, avons trouvé la brèche du bout d'icelui pour entrer dans un pré appartenant à Richard Boivin, et avons fait commandement au dit Jacques Cauvin de mettre au haut et entrée de la dite pièce deux grandes pierres, de longueur de chacune quatre pieds, aux deux côtés de chacune des dites pierres (1), éloignées de laize compétente pour y passer facilement à pied et à cheval, dans huitaine, à peine de 10 lt. d'amende ; et continuant, à la sortie du dit jardin Jacques Cauvin avons entré dans un petit pré appartenant au dit Gilles Cauvin, frère du dit Jacques, qui est dans la dite Bourgeoisie, et fait abattre deux brèches à l'entrée et sortie du dit pré contre la haie joignant une autre pièce de terre nommée le Clos des Planques, appartenant au dit Gilles ou à ses représentants, la quelle est hors la dite Bourgeoisie, pour entrer dans une autre pièce de terre

(1) Plutôt Brèches.

appartenant à Richard Boivin ; et sommes allés droit contre le long de la haie du dit Clos des Planques et allé rendre dans une voie tendant à la Masse du Moulin à vent de la Madeleine du dit St Lo, et, à l'instant, se sont présentés Jacques Ravend se disant acquéreurs des héritages du dit Gilles Cauvin et Richard Boivin, auquel avons commandé mettre et apposer deux pierres de la longueur de quatre pieds chacune et aux deux côtés de chacune des dites brèches et de distance de quatre pieds de laise chacune, et à eux défendu de relever les dites brèches par nous fait abattre, sur peine de chacun 10 lt. d'amende, et, ce fait, sommes entrés dans la dite voie allant au dit moulin à vent et, sortissant au grand chemin tendant du dit Saint-Lo à Bayeux, vis-à-vis d'une pièce de terre nommée le Clos de la Masse appartenant au s[r] Abbé du dit Saint-Lo, où était anciennement le dit Moulin à vent, et sommes allés à val le dit grand chemin jusqu'à la tournée allant au moulin Bérot, par la Goubedière, et tourné par le hamel de la Rivière icelui compris en la dite Bourgeoisie, du côté de l'eau de Dollée ; et continuant avons pris chemin à aller au village de la Pillerie ; et, pour ce faire, avons monté le chemin amont et avons entré dans une pièce de terre appartenant à Pierre Surget, monnayer, nommée la pièce de dessus les moulins et avons trouvé à l'entrée de la dite pièce une apparence de chemin, y ayant un plant des deux côtés viron quatre pieds de large, de viron cinquante marches de longueur joignant une pièce de terre nommée Les Jardins, et avons continué le long de la dite pièce jusques au bout d'une autre pièce nommée Les Coutures, aussi appartenant au dit Surget, et avons fait abattre une brèche pour y entrer, et entrés avons continué à marcher par dedans la dite pièce de la Couture, contre la dite haie de la pièce des Jardins, appartenant aux héritiers de défunt Nicolas Lepetit dit Sebire ; et vu que le dit Surget n'est présent, nous avons ordonné qu'il sera signifié au dit Surget remettre le dit chemin en l'état qu'il était anciennement, dans quinzaine, à peine de 10 lt. d'amende, et chargé au dit Le Tassey lui signifier ; Et de là sommes entrés en une autre pièce nommée le Côtil, appartenant au dit Surget, et avons marché le long de la dite haie de la dite pièce joignant une autre pièce nommée La Crette-Chevreul (ou Lheureul), ayant appartenu à Jacques L'Heureul et après à Raoul Brumoy, assesseur au dit Saint-Lo ; et, pour sortir de la dite pièce du Côtil, avons fait faire une brèche pour entrer en une autre pièce nommée le Clos Barbot, appartenant au dit Brumoy, et par ce aussi que le dit Brumoy n'est présent, nous avons chargé au dit Le Tassé lui signifier qu'il ait à remettre le dit chemin à son ancien état dans quinzaine, sur pareille amende ; Et, continuant au bout de la dite pièce, avons fait abattre une brèche qui bouche l'entrée du dit chemin pour ressortir dans le chemin appelé le Chemin de la Bourgeoisie qui va droit au village de la Pillerie et de là dans le chemin tendant du dit St Lo à la

Luzerne. Et, vu que l'heure était tarde, nous avons remis le reste à vendredi prochain, dix heures du matin.

» Et ce vendredi, douzième jour du mois de mai, dix à onze heures du matin, devant nous le dit Gosselin, juge sus dit, presence des dits Officiers et du dit Dupin, greffier, et des dits hommes, en l'auditoire de la dite Baronnie, M^tre^ Jacques Dupin, procureur syndic des Bourgeois du dit Saint-Lo, assigné à ce jour et heure et réitérant l'assignation en général aux bourgeois du dit Saint-Lo pour se trouver à la chevauchée commencée à faire dès mercredi dernier, a été bien et dûment appelé, auquel il n'a comparu, ni aucun des dits Bourgeois, par quoi il a été sur lui et sur les dits Bourgeois donné défaut; néanmoins lequel nous avons ordonné, suivant la conclusion des dits Officiers, que nous procédérions présentement au reste de la chevauchée par nous encommencée, suivant la remise par nous faite de mercredi dernier; et en la présence même du dit Le Duc stipulant pour mon dit seigneur de Matignon; et suivant ce sommes compareux et retournés au dit village de la Pillerie et de là pris le chemin, amont le chemin tendant du dit St Lo à la Luzerne jusqu'au bout de haut d'une pièce de terre nommée le Clos Regnouf le Duc et sommes entrés par dedans une pièce de terre appartenant aux héritiers de feu Michel de la Dangie, escuyer, et allés aval le champ par le long la haie du dit Champ Regnouf et, sortis du dit champ, avons entré dans un petit bois taillis appartenant au dit sous âgé de la Dangie et descendus aval le côteau et contre la haie, par devers le dit St Lo, et entrés dans un pré appartenant à honorable homme Isaac Duprey où, pour ce faire, avons fait abattre une brèche pour y entrer du dit bois et avons suivi la haie faisant séparation de deux autres pièces appartenant à Michel Le Robinneur et aux héritiers de défunt Richard Le Laisant; et ayant traversé le dit pré du dit Duprey, avons fait abattre une muraille faisant séparation du dit Duprey et d'une autre pièce de terre en côtil appartenant aux dits héritiers du dit Le Laisant, et, entrés dans la dite pièce, avons cheminé à droite ligne à travers la dite pièce et fait abattre une autre brèche pour entrer en une autre pièce de terre aussi appartenant aux dits héritiers du Laisant; et, continuant chemin pour la dite chevauchée, sommes allés le long de la haie faisant séparation de la dite pièce et une autre pièce encore appartenant aux dits héritiers du dit Le Laisant, et au bout de la haie de la dite pièce avons fait abattre une brèche pour entrer au lieu où était anciennement une Chasse appelée La Chasse du Chêne, démolie depuis quinze ans; au quel lieu s'est présenté noble homme Jean de La Dangie, sieur du Chêne, lequel a attesté la dite démolition faite depuis le dit tems, et avons ordonné, suivant la conclusion des dits Officiers présents, qu'il sera notifié aux dits héritiers du Laisant et du Chêne et aux tuteurs de leurs sous âges de mettre et apposer à chacune des dites brèches deux pierres de quatre à cinq pieds de longueur, des deux côtés, à distance de quatre pieds chacune, et chargé au Tassey et à Delaunay, sergents présents, faire les

dits exploits ; et de là sommes venus par dessus une pièce de terre, nommée La Carrière au Laisant, au long de la haie d'une autre pièce nommée La Vergée, qui est hors Bourgeoisie, appartenant aux héritiers de défunt Jean Moncuyt et vis-à-vis d'une maison appartenant à Guillaume Le Sonneur, qui est de l'autre côté du chemin nommé La Rue ès Moines, au bout de la quelle s'est présenté le dit s^r^ Du Chêne, le quel nous a remontré que la dite pièce s'appelle La Vergée, leur a appartenu et maintenant qu'elle est de la Bourgeoisie, pourquoi nous avons fait commandement à Annibal Chemin, sergent, d'y aller présentement assigner, pour procéder devant nous, Guillaume Piedagnel, l'un des proches voisins des dites terres pour lui ouir ordonner qu'il appartiendra ; à quoi s'est présenté le dit Piedagnel, le quel dûment juré a promis de dire vérité, a dit qu'il est âgé de 55 ans ou viron, qu'il est custos de l'église St Georges et aide à porter les morts ; assiste à la visitation des malades de la paroisse St-Georges, et qu'il voit ordinairement cueillir les dîmes et verdages de la dite paroisse, et que la dite pièce appelée La Vergée est assise sur la dite paroisse de St-Georges, ensemble un jardin vis-à-vis de la dite Vergée, de l'autre côté du chemin, lequel appartient aux dits héritiers de Richard Le Laisant, qui est aussi sur la dite paroisse de St-Georges ; surquoi, suivant la conclusion des dits Officiers et lecture faite de la dite ancienne charte, nous avons dit et jugé la dite pièce appelée La Vergée être hors Bourgeoisie. Signé Piedagnel. Et ce fait, sommes amontés amont la dite rue ès Moines et entrés par une barrière en la dite pièce de terre plantée en pommiers appartenant aux dits héritiers du Laisant, et sommes allés du long d'une autre pièce de terre, appartenant à Jean Damemme, appelée Le Closet et, au bout de la dite haie séparant les dites deux pièces du Laisant et Damemme, avons fait abattre un bout de muraille nouvellement fait sur la dite voie qui allait jusque sur la rue St-Georges, au bout de la quelle avons trouvé encore, pour apparence ancienne, une venelle entre le dit jardin du Laisant et une maison appartenant au dit Jean Damemme ; et ce qu'il y a encore au bout, sur le bord de la dite rue St-Georges, un bout de muraille qui séparait la dite venelle de cinq pieds de longueur et la quelle venelle avons trouvée bouchée de maçonnage à pierre sèche, la quelle nous avons fait abattre et la dite venelle trouvée de laise de 3 pieds ou viron, surquoi, suivant la conclusion des dits Officiers, nous avons fait défense aux héritiers du dit Le Laisant et au dit Jean Damemme, présent sur le lieu, de boucher ou faire relever les dites brèches, ains les remettre en l'état qu'elles étaient anciennement, sur peine de chacun 10 lt. d'amende, ce qui a été signifié par nous aux dits héritiers du Laisant, en leur domicile, assis en la dite rue, et parlant à Gabrielle Cordas, chambrière de Jean Rabot ayant épousé la fille et héritière du dit Le Laisant ; et continuant amont la dite rue St-Georges, sommes allés jusqu'à la maison qui fut à défunt Guillaume Jean et à présent à Gabriel Dupin et à maître Jean Du Bois, sieur de la Barre, auquel lieu nous a été montré et fait voir par les dits Officiers,

un corbeau de pierre sortissant du bout d'un gable faisant séparation de la part des dites maisons des dits Dupin et Dubois, que les dits Officiers ont dit être la séparation des paroisses de Notre Dame et St-Georges de Montcoq, ce qui apparaît en ce qu'il y a encore, deux pieds au-dessous du dit corbeau, une petite croix enclavée dans la dite muraille qui paraît être de carreau, et, à ce moyen et suivant la conclusion des dits Officiers, avons déclaré la dite maison Du Bois hors la dite Bourgeoisie et la dite maison Dupin dans la dite Bourgeoisie, suivant la dite charte et de là avons passé à travers la cour et jardin de la dite maison Dupin et sommes entrés en la rue Pot derain et, allant aval le jardin du dit Dupin, avons trouvé deux barrières ouvertes l'une des quelles donne sur la dite rue Pot derain et contre la muraille du dit jardin ; allant amont la dite rue Pot derain avons trouvé, viron dix marches amont le dit jardin, une marque qui paraît être de morceaux de carreau et témoigner la dite séparation des dites paroisses de Notre Dame et St-Georges ; nous avons enjoint au dit Dupin, trouvé sur le lieu, conserver les dites marques pour le témoignage des bornes de la dite Bourgeoisie ; et, sortant de la dite cour et jardin du dit Dupin, sommes entrés en la dite rue Pot derain et entrés droit dans une pièce de terre appartenant au dit Dupin, nommée la pièce des Paneaux que le dit Dupin dit contenir viron sept vergées, la quelle il maintient être toute assise en la Bourgeoisie du dit St-Lo et l'a toujours rendue, lui et ses prédécesseurs, en franche Bourgeoisie, encore qu'elle soit assise sur les paroisses de Notre Dame et St-Georges ; surquoi et suivant la dite conclusion des dits Officiers, nous avons dit et jugé le côté par devers la ville du dit St-Lo être de la Bourgeoisie, qui est viron à moitié de la dite pièce à droite ligne des marques ci-dessus mentionnées, et enjoint au dit Dupin mettre et apposer deux pierres dedans la dite pièce, près la dite muraille faisant séparation de la dite pièce et les dites pierres à l'endroit et vis-à-vis la séparation des dites paroisses et marques dessus dites, qui seront de quatre pieds de longueur et séparées de quatre pieds l'une de l'autre pour plus amples marques de la dite séparation de la dite Bourgeoisie des terres hors Bourgeoisie, la quelle pièce nous avons jugé, pour l'inspection des dites marques, être portion en Bourgeoisie et l'autre portion hors icelle. Et continuant notre chemin, sommes allés du long viron par le parement de la dite pièce des Paermeaulx Esta...? et, entrés en une autre pièce appartenant au dit Dupin nommée La Croute, par le long de la quelle et le long de la haie qui fait séparation de la dite pièce à une autre pièce appartenant aux héritiers de défunt Jean Girard, fils Georges, et au bout de la dite pièce avons fait abattre une brèche pour entrer en une autre pièce en côteau appartenant aux sus dits héritiers de Jean Girard ; et, sur ce ouï les dits Officiers et suivant leur conclusion, nous avons enjoint au dit Dupin tenir la dite brèche ouverte et y mettre, des deux parts d'icelle, deux pierres de pareille grandeur, à distance

comme par ci devant dit, et ce dedans huitaine, pour servir de remarque de la dite Bourgeoisie, et sur pareille amende. Et de la dite pièce du dit Girard sommes allés le travers, à droite ligne, pour entrer en une autre pièce aussi en côtil appartenant à Me Michel Chatreffout, avocat, et, afin de faire marque et devise de la séparation de ce qui est tenu de la dite Bourgeoisie et hors icelle, nous avons, suivant la conclusion des dits Officiers, ordonné que le Tuteur et Veuve du dit défunt Girard seront tenus et les avons condamnés de faire planter et mettre une pierre à l'endroit de la haie de leur dite pièce faisant séparation d'icelle et celle du dit Chatrefout, vis-à-vis et au porportant, à droite ligne, de la brèche par nous fait faire à la haie de la dite pièce du dit Dupin, nommée La Croute et à l'endroit de l'autre pièce ci-devant nommée appartenant au dit Girard, deux pierres de chacune quatre pieds de longueur qui sera en terre de trois pieds et distantes l'une de l'autre de quatre pieds, et ce dans le dit tems de huitaine, sur peine de dix livres d'amende; et chargé à Delauney, sergent présent, en faire les exploits, et parceque le dit fossé qui fait séparation de la dite pièce des dits héritiers Girard et Chatrefou est du tout inaccessible, nous avons continué notre chemin par le bout de la dite pièce Girard et avons remonté à droite ligne au plus droit de la dite brèche faite à la dite pièce du dit Dupin et marque de la dite pièce des dits héritiers Girard et sommes entrés dans un pré appartenant au dit Chatrefou jusques à l'eau découlant par le parmi du dit pré, avons descendu aval le dit pré près et joignant le dit ruisseau et sommes allés rendre dans le chemin allant du dit St-Lo à la Cerverie, et passés au travers, suivant le cours de la d. eau faisant séparation d'un pré appartenant à Jean Mahier et un autre appartenant à Pierre Deslandes jusqu'à la rivière de Vire, laissant le dit pré Deslandes hors Bourgeoisie et celui du dit Mahier dedans icelle Bourgeoisie, et avons ordonné, suivant la conclusion des dits Officiers, qu'il sera enjoint et chargé au dit Chatrefou et Mahier, de mettre ou faire mettre à l'endroit du pré du dit Chatrefou, deux pierres de pareille grandeur et distantes l'une de l'autre, ainsi qu'au dit Mahier, trouvé sur le lieu, de mettre deux autres pierres à l'endroit de son dit pré, de pareille grandeur et essence que celles-ci-dessus, le tout à peine de chacun dix livres d'amende; des quelles choses nous avons accordé lettre aux dits Officiers et Le Duc pour servir et valoir à mon dit Seigneur qu'il appartiendra et à la postérité pour montrer les bornes et enclaves de la dite Bourgeoisie du dit Saint-Lo. En témoin de quoi, Nous Juge et Officiers dessus dits avons signé tant à la présente minute qu'en l'original délivré à mon dit Seigneur. Signé : Gosselin, Gosselin, Le Duc, Gonfray, Martin et Du Pin, avec chacun leurs paraphes. »

Collation faite sur la dite minute en papier représentée par honorable homme Michel Du Pin, bourgeois de St-Lo, fils du

dit Me Jean Dupin, vivant greffier, et à lui rendue, par nous Pierre La Rose, tabelion royal commis au dit St-Lo, et Jacques Vaultier, son adjoint, aujourd'hui 1er de mars 1672. Signé : Dupin, Larose et Vaultier.

A la dite copie se trouve attachée une fiche avec note ainsi conçue : « la 1re pièce de cette liasse désignée Chartres de la Bourgeoisie et arrêts du Conseil pour le Franc alleu sont envoyés à Rouen pour le procès contre le sr Pierre Aubril. »

Cette même copie, sur laquelle la présente a été faite, et non collationnée, le 15 novembre 1864, est déposée dans les Archives du département de la Manche.

Reconnaissance des limites de la Bourgeoisie.

(Année 1679.)

« L'an 1679, le lundi 16e jour d'octobre, en l'auditoire de la Baronnie et juridiction de police de Saint-Lo, devant Nous Jean de la Dangie, écuyer sr de Bazenville, licentié aux lois, sénéchal et juge politique de la dite Ville et Baronnie.

» S'est présenté Me Jean Cornical, avocat, procureur fiscal de cette Baronnie et police, lequel nous a dit que, suivant l'ordre qu'il a reçu de la part de l'Illustrissime et révérendissime seigneur messire Léonor de Matignon, évêque et comte de Lisieux, seigneur Baron du dit Saint-Lo, il nous présenta sa requête aux chefs-plaids de cette baronnie et qui furent par nous remis les mercredi 12 et vendredi 13 de ce mois, en la présence des hommes et tenants de cette Baronnie et de Me Jean Lesoudain, avocat et procureur syndic des manants et habitants et communauté de cette ville de St Lo, tendant à ce que, en leur présence, il fût limité jour pour procéder au procès-verbal et description des confronts, aboutissants et étendue de la Bourgeoisie, sur laquelle nous aurions ordonné que nous procéderions ce jourd'hui à ce faire, etc.....

» Sortis du dit auditoire en la compagnie du dit Procureur fiscal, du dit sr Touays, assisté du dit Larose, greffier, du dit Bossard, sergent, et des dits ouvriers, sommes descendus de la dite ville de Saint-Lo par la porte de Torteron, et avons continué chemin par la rue appelée du même nom, passé devant l'Hôtel-Dieu jusqu'à une croix qui est plantée, du côté du midi, sur le pont de Vire, qui fait l'aboutissement de la dite franche-bourgeoisie et la séparation de la paroisse de Notre

Dame et celle d'Agneaux. Et d'autant qu'il y a plusieurs murailles élevées du côté de la dite croix et plusieurs maisons qui règnent le long de la dite rivière de Vire, nous sommes retournés par le dit Hôtel-Dieu, et avons retourné à la maison (à ?) droite et sommes entrés dans la rue appelée du faubourg des Ruettes, et sommes amontés au lieu appelé anciennement l'hôtel de Guillaume Adigard et à présent la Vaucelle, ci-devant possédé par Nicolas Duchemin, sieur de la Vaucelle, et à présent appartenant à Messire Luc Duchemin, écuyer, seigneur et patron du Mesnil Durant et d'Hébécrevon, Conseiller du Roi, Lieutenant général civil et criminel au bailliage de Cotentin à Saint-Lo ; où étant parvenu avons trouvé un ruisseau appelé du nom du Val-Huby, anciennement et à présent l'Eau de Falourdel, lequel passe du dit lieu de Falourdel à travers et environ au milieu de quatre prés : le premier sortant de la maison du dit lieu de la Vaucelle, du nom du pré des carrières, lequel est séparé de celui d'au-dessus, qui est le second, d'un chemin qui tend de Saint-Lo au village de la Poulenière, qui appartient à Jacques Dieu les Carrières ; le troisième appartenant à Françoise Lepetit, veuve de Pierre Dieu-Bellefontaine, et le quatrième à Thomas Saint, qui l'a acquis de Me Michel Fauchon, sieur de la Haute-Folie, héritier de Jean Fauchon, son frère, laquelle eau passe du dit chemin de la Vaucelle et de celui du Bosdelle par un conduit qui est sous le premier vestibule de la maison manable du dit lieu de la Vaucelle, et traverse, à droite ligne, le pré d'au-dessous par une lime enfoncée dans le dit pré, le long de laquelle et sur la levée, du côté de l'orient, il y a quelques poiriers plantés en chasse, et va se décharger dans la Vire ; par le moyen duquel ruisseau il n'y a que la dite maison manable, la chapelle, qui est au dessous par devers la dite rue des Ruettes, et le jardin herbier et la prairie, qui est de ce côté qui jouit de la franche Bourgeoisie ; le surplus, qui sont : le colombier, les pressoir, grange, étable et charterie, jusqu'à la principale porte qui entre de la cour dans ladite prairie, étant hors d'icelle. Et au dessus des dites quatre portions de pré avons trouvé le grand chemin de St Lo par le faubourg de Falourdel au pont de Candol, à travers lequel passe la dite eau anciennement appelée du dit nom de Val-huby, laquelle est retenue dans une mare ou douit qui est au pied de la cour acquise par le dit Thomas Saint du dit sr de la Haute-Folie, appelé le douit de Falourdel ; duquel lieu nous sommes entrés par la grande porte de la maison du dit Saint, laquelle est sur le bord du dit grand chemin de St Lo à Candol et passé dans la cour de la dite maison sur le bord de la dite mare ou douit de Falourdel ; et de la dite cour sommes montés dans un pré, sur lequel il y a quelques poiriers et pommiers plantés, dans lequel avons trouvé un creux allant d'un ancien chêne à travers contre le mur de pierre qui fait séparation du dit pré d'avec un jardin à pommiers ayant appartenu au surnommé Trouvé, de présent possédé par Jean Néel-les-longchamps, par dedans lequel

coulait l'eau qui vient de la Gourie se décharger dans la dite mare ou douit de Falourdel, passant le long du mur du jardin du dit Néel et du fossé d'un pré qui est au dessus appartenant à la dame de Meilain, héritière de Jacob de Béchevel, écuyer, s[r] de la Gourie, son frère ; duquel lieu l'eau a été divertie pour la mettre, comme elle est à présent, à la moitié ou viron du dit pré, au moyen de quoi elle met dans la Bourgeoisie plus des trois quarts du dit pré, n'en ayant véritablement que deux perches à prendre du côté de la rue de Falourdel, pourquoi, suivant les conclusions du dit Procureur fiscal, nous avons ordonné au dit Saint de remettre la dite eau dans son ancien cours, et le long du fossé du dit pré de la dite dame de Meillain et du mur du jardin Néel, et de mettre au lieu où elle tombe du dit pré une grande pierre vis-à-vis du dit ancien chêne pour faire la marque de l'aboutissement de la dite Bourgeoisie, ce que nous lui avons ordonné faire dans la huitaine ; ce qui lui sera fait savoir par Jacques Natier et Pierre Bessin, serviteurs domestiques du dit Saint, trouvés au dit lieu de Falourdel, auxquels nous l'avons ainsi ordonné ; faute de quoi faire il sera mis des ouvriers à ses dépens pour faire et remettre les choses en l'ancien état. Et du pré du dit Saint sommes entrés dans celui de la dite dame de Meillain, et dans un autre pré à elle aussi appartenant le long de la dite eau qui passe à travers d'icelui jusqu'à la haie qui le sépare du grand chemin de S[t] Lo, par le faubourg de la Grande Rue au Pont de Candol, auquel fossé nous avons trouvé une voute de muraille par dessous laquelle coule la dite eau, après avoir passé à travers le dit chemin et par dessous une autre voute qui est dans le mur du jardin de la Gouerie ; duquel lieu sommes allés, le long du dit chemin de S[t] Lo au dit pont de Candol, par devers et du côté de la dite Ville, jusqu'au coin du grand jardin à pommiers dépendant du dit lieu de la Gourie, où s'offre un carrefour du dit chemin allant au dit S[t] Lo, et du dit carrefour aux maisons et lieu de Monchéel, autour duquel et au coin du dit jardin il y a eu autrefois une croix, ainsi que le désigne l'ancienne charte de l'année 1409, laquelle y avoit été plantée pour servir de marque et de limite de la dite Bourgeoisie ; laquelle nous avons ordonné être remise ou une autre au dit lieu, par la dite dame de Meillain, dans quinzaine ; à laquelle fin nous avons enjoint au dit Bossard d'en faire le commandement dès demain, pour par elle y satisfaire dans le dit tems ; icelui passé, il en sera mis une à ses dépens. Et du dit carrefour sommes montés par le chemin ou cavée du Moncheel au dit lieu du Moncheel, et ayant pris le tour des murs qui font la clôture des jardins potagers et fruitiers, sommes allés, en tournant à droite, par un chemin qui tend du dit lieu du Moncheel dans le grand chemin de la ville de S[t] Lo au pont de Gourfaleur, au bout duquel avons trouvé le piedestal d'une croix autrefois placée en ce lieu-là que la dite charte désigne s'appeler la croix aux Alizots ; et ayant passé au travers le dit grand chemin, sommes montés

dans un champ de terre appartenant à Jean Dupré, escr, sr des Monts-Martin, après avoir fait abattre une brèche au fossé régnant le long du dit grand chemin, auquel lieu nous avons ordonné au dit sr des Monts-Martin, en parlant à la dlle sa fille ainée, de mettre deux pierres de la hauteur de cinq à six pieds, éloignées l'une de l'autre de quatre à cinq pieds, pour servir de confronts et aboutissants de la dite Bourgeoisie ; et nous avons marché dans la dite pièce jusques contre le fossé qui la sépare avec une autre pièce appartenant à Michel Fauchon, sr de la Haute-Folie, auquel nous avons aussi ordonné être mis deux pierres pour servir de devises de la dite Bourgeoisie, à l'éloignement du fossé étant à la main gauche d'une autre pièce appartenant au dit sr des Monts-Martin ; et du côté de la ville et de la brèche entrés dans le champ du d. Fauchon, nous avons marché droit au fossé qui le sépare d'avec un autre, qui lui appartient aussi, par laquelle nous sommes entrés dans la dite pièce par une brèche que nous avons fait ouvrir au coin de la première pièce. Entrant dans une autre pièce appartenant au d. sr des Monts-Martin, à laquelle brèche nous avons ordonné aussi être mis devises par le d. sr Fauchon, pour la séparation de la dite Bourgeoisie, et ce qui lui sera signifié dans demain par le d. Bossard afin qu'il ait à satisfaire de le faire dans huitaine, faute de quoi il sera fait à ses frais et dépens ; et défendu aux d. srs des Monts-Martin et Fauchon de reclôre les dites brèches ; mais à eux enjoint d'y mettre des barrières pour marquer les aboutissants de la dite Bourgeoisie. Et de là sommes allés le long du fossé qui fait séparation de la pièce de terre du sr Fauchon d'avec celle du dit sr des Monts-Martin, et sommes descendus de la dite pièce de terre par une brèche, que nous avons fait faire au fossé de la dite pièce de terre, en la place de laquelle nous avons ordonné au dit sr des Monts-Martin-Dupré, en parlant à la dlle sa fille, d'y mettre des pierres paroissantes au dessus du sol et superficie de la dite pièce de terre de quatre à cinq pieds de hauteur, et cela contre la haie qui fait séparation de la dite pièce de terre appartenant au d. sr Fauchon et du chemin tendant de la ville de St Lo à l'église de Ste Suzanne. Et, d'autant qu'il est à présent près de 6 heures, nous nous sommes retirés et remis le surplus de notre présent procès-verbal et description à d'aujourd'hui huitaine, qui sera le 23 de ce mois. Et avons signé et fait signer avec nous le dit La Rose, notre greffier, les dits Aubril et du Mezeray, ainsi que le dit Bossard, auquel nous avons enjoint de faire savoir la dite remise au dit Le Soudain, avocat et procureur syndic de la d. ville de St Lo, à ce qu'il ait à comparoir le dit jour, si faire le veut, pour être présent à la dite continuation. Signé : de la Dangie, Cornical, Touaye, Bossard, La Roze et Mezeray, avec paraphes et une marque souscrite : Le merc de Laurent Aubry.

» Du lundi 23e du dit mois d'octobre au dit an 1679, Nous

dit s[r] de Bazenville, sénéchal et juge susdit, présence du dit s[r] Procureur fiscal, du dit Aubry, receveur, assisté du dit La Roze, notre greffier, du dit Bossard, notre sergent, et des dits Laurent Aubry et Michel Mezeray, journaliers, avons procédé à la continuation du dit procès-verbal : à laquelle fin nous nous sommes transportés dans le dit chemin tendant du dit S[t] Lo à Ste Suzanne et au lieu où nous quittâmes, au dernier jour, la brèche que nous fîmes faire au fossé de la pièce de terre du dit s[r] des Monts-Martin-Duprey, qui est aboutissante sur le chemin et au haut du Clos Varroc, et sommes descendus dans le dit chemin et le long du fossé qui le sépare d'avec le dit Clos-Varroc jusqu'à une pièce de terre plantée en pommiers, appartenant aux héritiers de Hervé Le Roy, esc[r] s[r] de Daye, appelée la Valette, joignant aux maisons et manoir du Ponchel, appartenant aux dits héritiers, sur laquelle il y a une chesnee ou avenue de hêtres plantée apparemment depuis 50 ans, le long de laquelle et au bout d'icelle pièce de terre et chasse, il y avoit autrefois un chemin qui alloit du carrefour des Forts chemins à Thorigny, passant par le moulin de Cantepie ; ce qui paraît par une élévation de terre qui est encore et qui règne depuis le dit chemin jusqu'à l'entrée de la dite avenue ; sur laquelle élévation de terre il y a encore quelques ronces et épines, par le moyen de laquelle le jardin est séparé d'une autre pièce de terre nommée le Clos Noe, entre lequel et le dit jardin de la Vallée le dit ancien chemin passoit, lequel a été aboli et transféré à 20 perches ou environ au dessus, et mis entre le dit clos Noe appartenant aux dits héritiers, lesquelles pièces du clos Noe et Dupin sont hors Bourgeoisie. Et d'autant qu'à l'ouverture du dit ancien chemin il y a à présent un fossé qui empêche l'entrée et le passage, nous avons fait abattre le dit fossé par les dits Laurent Aubry et du Mezeray, et mander et fait venir par les dits journaliers Mrs de Villiers et Chevalier de Dais, fils et héritiers du dit feu s[r] de Dais, par le dit Bossard, pour leur ordonner, ainsi que nous l'avons fait, de mettre et faire mettre deux pierres distantes de quatre pieds l'une de l'autre, de hauteur du sol de 4 à 5 pieds, sur le fossé où était anciennement le dit chemin, ce que nous leur avons enjoint de faire, en parlant à leurs personnes s'étant comparues devant nous, dans la huitaine, faute de quoi elles y seroient apposées à leurs dépens. Et de la dite brèche nous avons continué le chemin droit par devant rencontré le bout de la dite chasse et à travers et à droite ligne rentré à une eau qui passe à travers le chemin tendant du dit S[t] Lo à Thorigny, appelée l'eau au Potier, étant au haut du pré appelé le pré de la Vallée, dans lequel chemin nous sommes entrés par le coin de la dite pièce au Noe et de la Vallée s'aboutissant au haut du dit pré de la Vallée dans le chemin où nous avons fait faire une ouverture au fossé du côté du dit chemin et enjoint aussi aux dits héritiers, en parlant aux dits s[rs] Chevalier et de Villiers, de mettre deux pierres à l'endroit de la dite

ouverture, de pareille hauteur et distance que celles ci-dessus, en parlant aux d. sieurs et dans le dit temps, pour marques et devises de la dite Bourgeoisie. Et du dit chemin et proche la dite eau, vis-à-vis d'icelle, nous avons fait ouvrir le fossé du dit pré de la Vallée, au haut duquel partie de la dite eau et au bord du dit fossé, sur le bord du dit chemin de Thorigny, elle est retenue pour arroser le dit pré ; par laquelle ouverture nous sommes entrés dans le dit pré et de là passé à travers icelui et avons marché droit jusques contre la haie qui le sépare d'avec une pièce de terre labourable appartenant aussi aux dits héritiers, appelée le Valon du Bois-ardent, à cause que la dite a autrefois appartenu au nommé Dufresne dit Bois-ardent ; le long du fossé de laquelle nous sommes descendus à val le dit pré jusqu'à un gros ancien chêne lequel est au bas du dit pré, à l'éloignement de cent pas ou viron de l'étang ou mare de la Feronnière, appartenant aux héritiers de Jacques Duprey, écr, sr de la Rivière, anciennement appelé le douit au Potier, le long du quel fossé et à travers du dit pré jusqu'à icelui, il y a eu autrefois une voie ou chemin, comme il paroit par le dit chêne et par cinq autres chênes qui sont plantés de rang du côté d'une portion de terre autrefois plantée en pommiers, et qui est présentement partie en pré, appartenant aux héritiers du dit sr de la Rivière-Duprey, qui sont distants de huit à dix pieds du fossé qui sépare le dit pré de la Vallée d'avec celui des dits héritiers, lequel chemin s'aboutissait dans celui des Fourchemins à Fumichon, passant par sur le dit étang ou douit au Potier, par au-dessus le manoir ou maisons de la Feronnière, comme il paroît par la barrière qui est au bas du dit pré des Vallées, deux anciens chênes qui sont plantés à l'extrémité du dit chemin par le bord du dit lieu des Fourchemins à Fumichon ; pourquoi suivant la conclusion du d. Procureur fiscal et vu que Thomas Barbey, autre serviteur domestique des dits srs de Days, nous a rapporté la vérité des choses ci-dessus, et avoir vu le dit chemin tendant de la dite eau au Potier dans celui des Fourchemins à Fumichon, ainsi que nous le venons d'écrire, nous avons ordonné aux d. héritiers du dit sr de Days de remettre le dit chemin en l'état qu'il était anciennement, ce que le dit Barbey s'est soumis de leur faire savoir, s'étant retirés, et nous ayant laissé le dit Barbey pour nous remontrer et faire connaître l'état présent des choses et comme il les a vues dès le tems qu'il a entré au service du dit sr de Days, il y a plus de 25 ans. Signé Thomas Barbey avec paraphe.

» Cela fait nous sommes passé le long des étangs ou mare au Potier et, entrés dans le dit chemin des Fourchemins à Fumichon, et icelui traversé jusques contre la haie qui le sépare d'avec un jardin à pommiers appartenant aux héritiers du dit sr Duprey, le long duquel nous avons marché la longueur d'environ trente marches et sommes entrés dans une pièce de

terre appelée les Longuets, par une barrière qui est à l'entrée de la dite pièce, laquelle nous avons trouvée ouverte et avons marché le long du fossé qui la sépare d'avec le jardin nommé les Titriers, le long duquel il y a eu un chemin, ce qui paraît par une élévation de terre, qui est du côté de la dite pièce des Longuets, sur laquelle il y a encore des ronces et épines et autres broussailles ; et sommes descendus, à main gauche, par une barrière qui est à l'autre bout de la dite pièce des Languets et à l'opposite de la première par un chemin que nous avons suivi qui nous a conduits par dessus l'étang appelé dans les anciennes chartes l'étang du manoir de Jambe de loup et, à présent, l'étang du Burel, par dessus la chaussée duquel nous avons continué notre chemin par devant le manoir du dit lieu, qui est à la main droite, du même côté du dit étang qui sont hors de la dite Bourgeoisie ; et sommes amontés par le chemin qui est au devant de la dite maison et passé par devant la porte du manoir du Poirier, qui est dans la dite Bourgeoisie, et du dit lieu avons passé par un chemin qui est entre deux pièces de terre, l'une, à la main gauche, plantée en pommiers ; et du dit chemin sommes entrés dans le grand chemin qui tend du dit S[t] Lo au bourg de Thorigny et avons tourné à la main gauche, le long du fossé du dit jardin à pommiers dépendant du dit lieu du Poirier et qui est borné du dit grand chemin, et sommes descendus jusqu'au dessous d'une pièce de terre appelée Lapalière appartenant au s[r] Leprince, (1) vicomte de S[t] Lo, où les anciennes chartes désignent qu'il y avait un chemin, comme d'effet il paraît encore, lequel passoit par le bas de la dite pièce de la Palière à l'entrée de laquelle, par devers le dit grand chemin, le dit s[r] Leprime, vicomte, a fait mettre une barrière qui occupe le dit chemin duquel il a fait aussi abattre le fossé qui le séparait d'avec la dite pièce de terre pour aller rendre dans la cour du lieu anciennement appelé La Pitardière et à présent La Trapinière, pourquoi nous avons ordonné au dit s[r] Vicomte de remettre le dit chemin dans son ancien état pour servir de bornes et devises à la dite Baronnie, ce qui lui sera signifié par le dit Bossard pour par lui satisfaire, dans la quinzaine, à peine de 20 livres d'amende ; et au bout du dit chemin, par devers le dit lieu de la Trapinière, à l'extrémité de la dite pièce du dit s[r] Vicomte, avons aussi trouvé le dit chemin occupé d'une barrière, au fossé qui la sépare d'avec un jardin à pommiers dépendant de la dite terre de La Trapinière, appelé La Croute-de-haut, par le bout duquel le dit chemin se continue, que nous avons aussi ordonné être remis en son ancien état, dans le dit tems. Et du dit jardin avons passé au travers de la cour du dit lieu de La Trapinière et sommes allés droit par dessus la mare ou étang du dit lieu, laquelle, ainsi que la grande étable y joignante, le pressoir, cellier et charterie

(1) Le Prime.

et la meilleure partie de la cour sont hors Bourgeoisie ; et de la dite chasse de la Pitardière sommes entrés dans un jardin à pommiers par une barrière que nous avons trouvée au milieu de la chaussée du dit étang appartenant à la dame du Bois-Guilbert, au travers du quel nous avons passé, ainsi qu'au travers d'une petite portion de terre appartenant aussi à la dite Dame, et à travers d'un autre jardin qui lui appartient aussi, lesquels deux jardins et petite portion (?) du pré nous avons jugé la moitié être en Bourgeoisie et l'autre être hors d'icelle ; et du dit dernier jardin sommes entrés dans une voie ou chemin servant à l'exploitation des héritages appartenant au s[r] Du Flaguet et aux représentants de Michel Dupin, par une brèche que nous avons fait faire environ au milieu du fossé du dit dernier jardin, par devers le dit chemin, à l'opposite d'une barrière par laquelle on entre dans un jardin à pommiers appartenant au dit s[r] du Flaguet, appelé le jardin Malterre, à laquelle nous avons ordonné à la dite dame de Bois-Guilbert de mettre une barrière avec deux grandes pierres des deux côtés, élevées de terre de quatre à cinq pieds de haut, pour servir de marques et devises à la dite Baronnie, et de laisser les barrières qui ferment les dits jardins et petite portion de pré, ouvertes, sans y mettre aucune serrures ni clefs. Et du dit chemin sommes passés à travers les maisons des représentants le dit Dupin, dont partie, à main gauche, sont en Bourgeoisie, et les autres à la droite hors d'icelle ; et de là par devant la maison du Flaguet appartenant à présent à Etienne Thiboult, éc[r], s[r] du lieu ; et de là avons pris le petit chemin de S[t] Lo à Caen par la Barre-de-Semilly, dans lequel, à la main gauche, avons trouvé, à un petit recoin, le piedestal et le reste du bas d'une croix de pierre et carreau, anciennement appelée la Croix au Feutrier, et, à présent, la voie du Flaguet ; et, ayant traversé le dit grand chemin, sommes entrés dans un petit chemin lequel s'aboutit dans un village anciennement appelé le village de La Grouette, (1) appartenant à présent à Me Pierre Ravend, avocat, et avons passé la cour du dit hamel et trouvé et jugé que les maisons qui sont du côté de la main droite en entrant dans la dite cour, qui sont aménagées en grange, pressoir et un corps de logis étant devant, approprié à charterie, cellier et grenier, être hors de la Bourgeoisie, et celles du côté gauche, en entrant dans la dite cour, qui sont quatre corps de logis appropriés à divers usages être de la Bourgeoisie et les cours au proportant. Et de la dite cour sommes entrés dans une pièce de terre de la contenance de cinq à six vergées ou environ, appropriée à prairie, par une brèche que nous avons fait faire au haut de la dite pièce appartenant au dit Me Pierre Ravend, l'ayant acquise de Jacques Ravend, fils Michel, lequel Michel représentait Gilles et Jacques Cauvin, et avons traversé droit jusques

(1) Autrement Grasse-Tête.

contre le fossé qui sépare la dite pièce avec une autre pièce de terre appartenant à Pierre Ravend, nommée le clos de la Graulle, à val lequel fossé nous avons marché jusque contre le fossé qui sépare la dite pièce de terre en pré nommée les Marais-Bouin, (1) qui fut à Richard Bouin et qui appartient à présent à Ravend Bouin, son petit fils; et avons fait abattre partie du fossé de la dite pièce, au coin d'icelle, contre la pièce du Clos des planques appartenant au dit Ravend, avocat, qui l'a acquise du dit Jacques Ravend, laquelle est hors de la Bourgeoisie; et avons enjoint au dit Ravend de mettre deux barrières, l'une à l'entrée de la dite cour, et l'autre au bout du bas du dit pré, pour entrer dans le dit Marais Bouin, et de tenir les dites barrières ouvertes, en sorte que l'on puisse passer, au désir des anciennes chartes, et ce dans quinzaine, à peine de dix livres d'amende; et sommes entrés dans le pré appelé le Marais Bouin, et avons marché le long du fossé de la pièce de terre nommée les Planques, appartenant à Jean Bouin, et sommes entrés dans un petit bout de chemin entrant dans la cour de la maison du dit Bouin, à travers laquelle nous avons continué notre chemin et sommes entrés dans une petite voie qui vient du grand chemin de S^{t} Lo à la maison du dit Bouin, et avons descendu à val d'icelui jusqu'à une pièce de terre qui est à droite en descendant, appelée la pièce de la Masse, au milieu de laquelle il y a eu autrefois un moulin à vent appelé le moulin à vent de la Madeleine, appartenant au s^{r} Abbé de S^{t} Lo; et de là avons continué à marcher à val le dit grand chemin jusqu'à la première tournée qui s'offre à la droite allant au Moulin Berot, laquelle nous avons prise et avons passé devant une fontaine nommée la fontaine de la Baudière, (2) et avons tourné à la droite et avons pris le chemin qui nous conduit à deux maisons qui sont dans un vallon proche le moulin à l'Abbé, lequel lieu s'appelle le Hamel du village de la Rivière; et avons passé par devant les dits moulins, par dessus l'arche par dessous laquelle passe l'eau appelée de Dolée, ainsi appelée parcequ'elle prend sa source au village de la Dolerie situé paroisse de Couvains, laquelle eau met les dites maisons du Hamel de la Rivière, qui sont à la gauche, dans la bourgeoisie. Et, d'autant qu'il est à présent 5 heures de relevée et plus et que nous sommes éloignés de la ville de S^{t} Lo, lieu de notre demeure, d'un grand quart de lieue, nous nous sommes retirés et avons remis le surplus de notre dit procès-verbal à d'aujourd'hui huitaine, que nous nous transporterons en ce lieu, sur les 9 à 10 heures du matin; ce qui sera indiqué par le dit Bossard au dit Le Soudain, proc. syndic de la dite ville de S^{t} Lo, pour le faire savoir aux habitans du dit lieu, afin qu'ils aient à s'y trouver, si faire le veulent, pour la conservation de

(1) Alias Boivin.

(2) Goubdière.

leurs intérêts. Et avons signé avec le Procureur fiscal, le dit Aubry, receveur, le dit La Rose, greffier, le dit Bossard, sergent, et les dits Laurens Aubry et Michel Dumezeray. Signé: La Dangie, Cornical, Aubry, La Rose, Dumaizeray, avec la merc du dit Laurens Aubry.

Et, ce lundi 30e jour du dit mois d'octobre au dit an 1679, à dix heures du matin, devant nous le dit De la Dangie, sénéchal et juge politique de la Ville et Baronnie du dit Saint-Lo, présence dudit sr Cornical et du dit Aubry, receveur de la dite baronnie, assisté dudit Larose, notre greffier, et du dit Bossard, notre sergent, accompagné des dits Aubry et Maizeray. Le dit Bossard nous ayant dit et rapporté avoir, suivant notre ordonnance du dernier jour, donné avis au dit Le Soudain de la continuation de notre présent procès-verbal à ce jour, à ce qu'il eût à s'y trouver pour les Bourgeois et habitans du dit St Lo, et le dit Le Soudain n'ayant comparu ni aucuns desdits Bourgeois, que nous ayant attendu, en cette auditoire, depuis la dite heure de neuf heures jusqu'à onze heures sonnées, nous avons sur lui donné défaut et sur tous les dits Bourgeois ; néanmoins lequel nous avons, de la requisition du Procureur fiscal, ordonné que nous continuerons à faire le dit procès-verbal, et ce faisant sommes comparus aux dits moulins l'Abbé et sur ladite eau de Dolée, laquelle nous avons traversée par dessus la dite arche ou petit pont qui est entre les dits moulins un pré appartenant à Pierre Le Roy-la Soudextrie, et de là sommes montés par une petite voie ou sente qui est une pièce de terre en pré appartenant à Me David Laloi, médecin, demeurant en la ville de Rouen, et une pièce de terre en côteau appartenant à messire Robert Dupré, prêtre, par lui fieffée à Thomas Bernard, boucher, jusqu'à une pièce de terre appartenant à présent, à Michel Saint, à lui échue de la succession de Pierre Brumoy, sr de la Canel, appelée la pièce de dessus les moulins ; après en avoir abattu le fossé au bas d'icelle, où il y avait anciennement un chemin fait pour servir de marques et limites de la dite Bourgeoisie ; pourquoi nous avons ordonné que le dit Saint remettra le dit chemin dans son ancien état ; qu'il fera apposer deux pierres à l'ouverture et entrée d'icelui, au lieu où nous avons fait faire la dite brèche, et ce dans quinzaine du jour de la signification ou commandement qui lui en sera fait par le dit Bossard, auquel nous avons enjoint de ce faire dans demain, afin que l'on puisse connaître les aboutissants de la dite Bourgeoisie et brèche de ce côté ; et, entrés dans ladite pièce des Moulins, avons marché le long du fossé qui la sépare d'avec le costil fieffé par le dit sr Duprey au dit Bernard jusque contre le fossé du bout de la dite pièce qui la sépare d'une pièce nommée les Coutures, appartenant à Michel Saint, cohéritier du dit Gohier, en la succession du dit sr de la Canel, auquel nous avons fait faire une brèche et ordonné que le d. Saint mettra au lieu de la d. brèche une barrière volante sans aucunes

fermetures, afin que l'on puisse passer commodément le long de lad. pièce des Coutures, ainsi qu'on le faisait autrefois par le chemin qui régnait le long du dit fossé, et ce dans le dit tems de quinzaine, à peine de dix livres d'amende ; et, étant entré dans la dite pièce des Coutures, avons marché le long du fossé qui la sépare d'avec une pièce appartenant à Gilles Lemoigne qui l'a acquise de Me Gabriel Laloi-les-bosteaux, jusques contre le fossé de la pièce de terre appartenant à Madeleine Brumoy, veuve de..... Roux dit Le Mezeray, et avons marché par le bout et le long de la pièce jusqu'à une barrière qui est entre la dite pièce des Coutures et une autre pièce appelée la pièce des Vergées appartenant au dit Michel Saint ; et de la dite pièce avons passe par une autre barrière étant à l'opposite de la précédente et avons pris le chemin qui tend du village anciennement appelé le village de la Pillerie, et à présent le Montmirel, les maisons duquel village appartenant en partie à Jacques Gohier, autre cohéritier du Mel Saint, et les autres à Jean Pétiard, nous avons trouvé être hors la Bourgeoisie ; et du dit village sommes entrés dans le chemin public tendant de la ville de St Lo à la Luzerne, et avons marché du côté par le dit chemin jusqu'au haut d'une pièce de terre plantée en pommiers appartenant à Germain Sanson, l'ayant acquise en justice au décret qui en a été fait sur Pierre Monsault, nommée le Clos Renouf ; et avons pris le chemin qui est à la main gauche au haut et au bout de la dite pièce, entre icelle et une petite maisou appartenant aux héritiers du feu sr de la Rivière-Duprey, appelée la Détourbe ; et sommes entrés dans une pièce de terre appartenant aud Sanson, par lui acquise au dit décret, par une brèche que nous avons fait faire au haut de la d. pièce et sommes descendus aval et le long du dit fossé qui la sépare d'avec une autre portion de terre chargée de ronces, vignes et autres broussailles, que les anciennes chartes désignent avoir été plantée en bois taillis, et sur partie de laquelle il y a à présent une carrière de pierre ouverte ; et de la dite pièce du dit Sanson sommes entrés dans le pré appartenant aux hers du dit feu sr de la Rivière Duprey, par une brèche que nous avons fait faire au bas de la dite pièce Sanson ; auquel Sanson présent nous avons défendu de relever les dites brèches ; mais lui avons enjoint de mettre des barrières à icelles, avec deux pierres des deux côtés, de hauteur de 4 pieds, pareille largeur, pour servir de marques et devises de la dite Bourgeoisie, et ce dans quinzaine, sur peine de dix livres d'amende dès à présent jugée, en cas de défaut. Et avons marché à travers le dit pré, le long de la haie qui le sépare d'avec deux autres prés appartenant au dit Sanson, jusque contre une muraille faisant la séparation du dit pré d'une autre pièce de terre appartenant aussi au dit Sanson, qu'il a acquise des nommés Le Turc représentant les nommés Le Laizant ; à laquelle muraille nous avons fait faire une brèche pour passer et entrer dans la dite pièce, laquelle brèche nous avons défendu au dit Sanson de relever et lui avons enjoint de

mettre deux pierres éloignées de 4 pieds l'une de l'autre, de pareille hauteur et longueur que celles ci-dessus ; et avons amonté à droite ligne tout au travers de la dite pièce jusqu'au coin d'icelle et au bout de la haie qui le sépare d'avec un autre appartenant au nommé Bosmel, représentant le dit Le Laizant, à laquelle nous avons aussi fait faire une brèche pour y entrer, ainsi que nous y avons marché le long du fossé faisant séparation d'icelle et du chemin servant à porter l'eau de Gueret ; et sommes entrés dans la dite pièce, dont partie est labourable et bute aux carrières vulgairement appelées les carrières au Laisant, au long de la haie d'une pièce appartenant à Jean Moncuit-la-Fontaine, nommée la Vergée, à main droite et hors la Bourgeoisie, lequel chemin s'aboutit dans le chemin appelé la rue au Moine dans laquelle nous sommes entrés, et avons monté un peu en avant dans la dite rue, vers l'église St Georges, jusqu'au coin d'une pièce de terre nommée Clement, plantée en pommiers, appelée le jardin au Laizant, appartenant à Nicolas Bouin, ayant épousé Madeleine Barrey, fille de Jean Barrey, le père du quel l'avait acquise d'un nommé Le Duc, représentant Le Laisant ; auquel coin il y a eu autrefois, comme il paraît encore, une ouverture laquelle est fermée et bouchée d'une muraille qui ferme et empêche l'exploitation d'un chemin qui allait le long de la dite pièce de terre appartenant à présent à Jeanne Belhaire, veuve de Jean Damemme, lequel s'aboutissait dans la rue du faubourg de St Georges, par l'autre bout du jardin du dit Bouin représentant le dit Barrey, lequel a aboli le dit chemin jusqu'à la moitié d'icelui joint dans le dit jardin, comme il paraît par une *avance* de pierres qui est au milieu ou environ du dit jardin, au delà de laquelle avance la dite veuve a aussi joint le dit chemin dans sa pièce et jardin herbier, qui est au bout d'icelle ; et a aussi le dit Bouin ou le dit Barrey muraillé l'issue et sortie du dit chemin dans la rue de St Georges, pourquoi nous avons fait ouvrir et abattre les murailles qui bouchent le dit chemin et en empêchent l'usage, et ordonné au dit Bouin et à la dite veuve Damemme de les laisser ouvertes et de remettre le chemin qui passait le long de leurs héritages en son ancien état, afin qu'on y puisse passer à pied et à cheval, ainsi qu'on le faisait anciennement, et cela dans la quinzaine de ce jour, sur peine de 20 livres d'amende, ce que nous avons notifié au dit Bouin et veuve et parents, afin que les choses ainsi remises dans leur ancien état servent de marque à toujours pour la séparation de la Bourgeoisie. Et du dit jardin au Laisant sommes entrés dans la rue St Georges, avons amonté vers l'église jusqu'à un entretenant de maisons qui est sur la rue, à main gauche en montant, appartenant à Me Jean Dubois, avocat, et qui fut autrefois au nommé Guillaume Jean ; auquel lieu de la dite maison nous a été représenté par le dit Procureur fiscal et fait voir qu'en la cotière d'icelle maison, par devers la rue, il y a un corbeau de pierre attaché dans la cotière et qui sort d'icelle, par devers la dite

rue, d'un pied ou environ, sous lequel il y a une petite croix de pierre de carreau, qui fait la séparation des dites paroisses Notre Dame et de St Georges, qui font et qui servent de marque de l'étendue de la Bourgeoisie, ainsi que le désignent et font connoître les anciennes chartes, comme nous l'avons jugé ainsi. Par ce moyen il n'y a que la maison manable des dits entretenants de maisons qui soit de la Bourgeoisie, le surplus en étant dehors ; et devant le corbeau et de la dite croix sommes redescendus aval la dite rue, jusqu'au coin du gable de la dite maison et sommes entrés par la porte qui est contigue et attenante au dit gable, dans la cour, et avons passé à travers icelle, ayant laissé la grange et partie de la charterie, qui est à la main droite, hors de la Bourgeoisie ; et de la dite cour sommes entrés dans le jardin qui est derrière la grange et charterie, et sommes allés, par le milieu du dit jardin, à droite ligne, dans la rue nommée la rue Pot derein, dans laquelle nous sommes descendus par une brèche que nous avons fait faire à la muraille qui fait la clôture du dit jardin ; et avons passé à travers de la dite rue et sommes entrés dans une pièce de terre appartenant aussi audit Me Jean Dubois, nommée la pièce des Paveaux, autour de laquelle il y a des pommiers plantés d'ordre en ceinture ; après avoir aussi fait abattre la muraille à pierre sèche qui la sépare d'avec le dit chemin. et avons ordonné au dit Dubois de planter en terre, à l'endroit des dites brèches et des côtés, à chacune, deux pierres sortantes de terre de la hauteur de 3 à 4 pieds du moins, pour servir de marques et devises de la dite Bourgeoisie avec ce qui en est dehors ; et entrés dans la dite pièce nous avons pris le chemin par le milieu d'icelle, et commencé au pied du septième pommier, qui est au milieu de la dite pièce, et entre dix de chaque côté, et avons marché droit jusque par le pied et près d'une ente du nombre de 13 qui sont plantées en ceinture, qui est de l'autre côté de ladite pièce, laquelle faut (1) aussi que le pommier qui est à l'opposite de la 7e des deux côtés de la dite pièce, laquelle paroît avoir été séparée d'un fossé d'avec une autre, qui est au dessous, appartenant encore audit Me Jean Dubois, nommée la Croute, lequel fossé a été abattu et, par ce moyen, la dite pièce a été jointe avec celle des Paveaux ; et du lieu où était le dit fossé nous avons marché droit jusque contre le fossé d'une pièce appartenant au nommé Capelle dit la Denisière, héritier de défunt Isaac Girard-les patures, lequel sépare la pièce du dit Capelle de la dite pièce de la Croute ; et avons marché le long du dit fossé jusqu'à l'autre fossé, qui partage la dite pièce de la Croute d'avec une autre pièce de terre en côteau appelée le Costil-Girard, auquel nous avons fait faire une brèche par laquelle nous sommes descendus dans une autre pièce de terre, aussi en côteau, appartenant à Me Etienne Chastrefou dit la

(1) Faut ? Peut être une mauvaise lecture.

Jugannière, et avons marché à droite ligne jusqu'au fossé qui sépare le dit côteau d'avec un pré appartenant aussi au dit de la Jugannière, auquel nous avons aussi fait faire une brèche par laquelle nous sommes descendus dans le dit pré, et avons ordonné que les dits Capelle et Chastrefou seront tenus de mettre des pierres aux deux côtés des brèches qui ont été faites aux fossés de leurs pièces, lesquelles seront élevées de terre de quatre pieds de hauteur, et cela dans quinzaine, à peine de chacun dix livres d'amende. à laquelle fin chargé le dit Bossard de leur faire savoir et de leur en faire commandement, pour servir de bornes de la dite Bourgeoisie. Et de la dite brèche ainsi faite nous avons marché à travers le dit pré jusqu'à un petit courant d'eau qui passe par le milieu d'icelui, le long duquel nous avons marché en descendant jusque dans la rue ou chemin qui tend de S^{t} Lo au village de la Cerverie, à travers lequel passe la dite eau, par le pied d'un gros chêne qui est planté au long de la muraille d'un pré appartenant à Pierre Leroi-la barrière, au pied duquel chêne on a fait une fosse dans laquelle se décharge l'eau qui passe par le dit ruisseau, laquelle est portée dans un creux qui règne le long de la muraille qui sépare le pré d'avec la dite rue ou chemin de la Cerverie, par le moyen duquel elle est divertie du cours qu'elle avoit autrefois, qui étoit au travers du dit pré vis à vis et à droite ligne du dit chêne, et s'alloit décharger en la rivière de Vire qui fait la borne, le confront et aboutissant de la dite Bourgeoisie.

» De toutes les quelles choses ci-devant décrites, qui sont les marques et les devises de l'étendue de la dite Bourgeoisie qui sont véritables, ainsi que nous l'attestons à nos âmes et consciences, nous avons accordé acte au dit Cornical, procureur fiscal pour mon dit Seigneur le Baron, pour lui valoir et servir ainsi que de raison. En témoignage de quoi nous avons signé avec le dit Cornical, le dit Aubry, receveur, et fait signer avec nous le dit Laroze, notre greffier, le dit Bossard, sergent, et les dits Laurent Aubry et Michel Mezeray, journaliers.

» Signé De la Dangie, Cornical, Larose, Aubry et Mezeray, avec un merc sous lequel est écrit : Le merc du dit Laurens Aubry. Signé Larose, avec paraphe. »

L'acte qui précède a été copié, le 9 avril 1862, sur un extrait en copie exécuté en mai et juin 1837, par François-Hector-Isidore Rouelle, ancien notaire à S^{t} Lo, et ancien Adjoint au Maire de la même ville, lequel déclare l'avoir relevé sur deux copies fort anciennes trouvées dans les vieilles archives de la Mairie, où il les a immédiatement réintégrées, le 7 juin 1837. L'extrait dont il s'agit se trouve ès mains de M. l'abbé Delaunay, Membre de la Fabrique de l'église Notre Dame de S^{t} Lo.

Ordonnance royale fixant les limites de Saint-Lo.

« .... Sur la requeste à Nous présentée par les habitants de » la Ville et des faubourgs de S[t] Lo,

» Nous avons, en conséquence de la délibération et tarif » dressé par les Suppliants, ordonné que pour le payement de » la Taille, Taillon, subsistances et autres impositions qui » seront par nous ordonnées être levées sur la d. ville et fau- » bourgs, y compris le faubourg St Georges jusques y compris » l'hostellerie estant au dessus de l'église du d. St Georges, et » le Bourg-Buisson, il sera establi un tarif sur toutes les mar- » chandises qui se vendront dans la d. ville et faubourgs de » S[t] Lo, tant de ce qui proviendra de la fabrique de la d. ville » et faubourgs que de ce qui y entrera venant des autres lieux, » la quelle levée se fera à commencer en l'année prochaine, » 1662, sur tous privilégies pour estre les deniers provenans » de la d. levée employes par préférence au payement des d. » impositions, sans préjudice à nous de faire exécuter les con- » trainctes des Receveurs des tailles allencontre des dits habi- » tans, suivant les règlemens.....» (*Acte du 31 aoust 1661.*) *Cet acte est arrêt du Conseil d'Etat du Roy.*

Mêmes motifs et mêmes dispositions, textuelles pour ainsi dire. (*Actes du 27 feurier 1665; des 29, 30 et 31 décembre 1730; du 1er janvier 1731, et fin de décembre 1733.*)

Ed. Lepingard.

DES CONDITIONS

DE

L'HABITATION OUVRIÈRE

Dans le département de la Manche.

Très peu industriel, mais surtout agricole, le département de la Manche n'offrait pas, comme tant d'autres, à l'enquête sur les conditions de l'habitation ouvrière, un champ très vaste à explorer.

Lorsque cette enquête dut être entreprise, il sembla que les villes de Cherbourg, Granville, Villedieu et Saint-Lo se prêteraient le mieux aux constatations qu'il s'agissait d'effectuer et des commissions furent instituées en conséquence, dans chacune de ces localités, en octobre 1895.

Les commissions de Cherbourg et de Saint-Lo ont accompli leur mission ; mais celles de Granville et de Villedieu n'ont rien produit. Toutefois, il nous est possible de dire quelques mots touchant la population ouvrière de ces deux villes.

GRANVILLE.

Cette localité n'a pour ainsi dire pas d'établissements industriels ni, par conséquent, de population ouvrière proprement dite. Il n'y a guère à citer, comme établissement, qu'une corderie dont les travaux d'ailleurs ont plutôt diminué qu'augmenté, et, à proximité de la ville, une fabrique de produits chimiques dont la plus grande partie des ouvriers, du reste, habite à Donville et à Saint-Nicolas.

Quant au port, il voit d'année en année son importance décroître ; or, la navigation était, à Granville, le plus bel appoint de la prospérité de la cité. Granville a vu diminuer, depuis 35 ans, le chiffre de sa population. La population municipale qui était de 13,472 habitants en 1862, était tombée à 9,813 en 1882 ; elle est de 10,442 d'après le dénombrement de 1896 avec 12,005 habitants de population totale. On construit à Granville, mais on y construit pour les étrangers qui viennent aux bains de mer ; on n'y construit pas de petites habitations à bon marché, parce qu'il y en a trop déjà, du fait de la diminution de la population de marins et de pêcheurs.

Ces derniers, d'ailleurs, sont le plus ordinairement propriétaires de la maison qu'ils occupent, comme ils sont propriétaires, soit seuls, soit en association, de la barque qu'ils montent. Leur habitation laisse souvent à désirer au point de vue de la bonne aération et de l'hygiène; pas de lieux d'aisances. Mais grâce à l'air vif et aux émanations salines ou iodées qui viennent du large, la santé générale n'est pas trop en péril.

VILLEDIEU.

Villedieu-les-Poëles est le centre d'une industrie qu'on peut dire florissante, malgré quelques fluctuations en sens divers; cette industrie est la chaudronnerie de cuivre ou la fabrication de vases en cuivre qui ont parfois un réel mérite artistique. Villedieu, pourtant, n'a pas échappé au mouvement général de diminution de la population qui, sauf de rares exceptions, a atteint la généralité des communes de la Manche. Le dénombrement de 1886 avait donné à Villedieu 3,497 habitants de population totale et 3,434 de population municipale; le dénombrement de 1896 a constaté 3,285 habitants de population totale et 3,211 de population municipale. On trouve à Villedieu beaucoup de maisons inoccupées. Ajoutons que les ouvriers de Villedieu sont, pour la plupart, originaires du pays même et propriétaires de la maison qu'ils habitent. Ces maisons sont loin d'être des modèles au point de vue de l'aération et du confortable; mais, ainsi que nous venons de le dire, elles appartiennent généralement à ceux qui les occupent et, à un autre point de vue, il y en a beaucoup de vacantes. On peut toutefois souhaiter de voir s'introduire, dans la tenue de ces maisons, les habitudes de propreté et d'hygiène qui ne sont que trop l'exception.

CHERBOURG.

Il a été fait à Cherbourg une enquête sérieuse sur les conditions de l'habitation ouvrière. Elle n'a porté que sur Cherbourg. Si la commission d'enquête avait pu élargir le champ de ses investigations, elle les eût étendues aux importantes communes suburbaines d'Equeurdreville, Octeville et Tourlaville, dans lesquelles résident beaucoup d'ouvriers de l'arsenal et du port dont la plupart habitent des maisons qu'ils tiennent à loyer.

Il y aurait beaucoup à faire à Cherbourg et aux environs pour les logements d'ouvriers, généralement dépourvus de lieux d'aisances et pour l'usage desquels de bonnes eaux d'alimentation sont à souhaiter.

La commission a donné la description de deux types de maisons, l'une pour les maisons à plusieurs logements, l'autre

pour les maisons habitées par une seule famille. Mais ces maisons ont été choisies, en quelque sorte, comme des modèles relativement dignes d'être imités plutôt que comme des échantillons de maisons incommodes ou insalubres. Peut-être les enquêteurs ont-ils un peu méconnu, sur ce point, le but de l'enquête demandée par le Ministre qui tendait plutôt, nous semble-t-il, à constater l'étendue du mal à combattre.

Je ne saurais mieux faire que de reproduire textuellement les considérations générales par lesquelles la commission d'enquête de Cherbourg a terminé son rapport, dont les auteurs paraissent être M. Leroy, architecte d'arrondissement, et M. Gutelle, architecte de la ville de Cherbourg, auxquels des remerciements tout particuliers ont été adressés dans une réunion de la commission du 2 avril 1896 pour le soin, le zèle et l'intelligence qu'ils ont apportés à la rédaction de leur rapport.

« Pour accomplir leur mission, les membres de la commis-
» sion ont visité une certaine quantité de logements d'ouvriers
» habitant pour la plupart collectivement de vieilles maisons
» situées au centre de Cherbourg et, partout, nous avons été
» frappés de l'exiguïté des logements par rapport à l'élévation
» du prix de location, au nombre des occupants et au mauvais
» état, au point de vue de l'hygiène, de ces constructions.
» Malgré les efforts de la commission des logements insalubres,
» certains immeubles n'ont pas encore et ne peuvent avoir de
» cabinets d'aisances. Les occupants sont réduits à avoir cons-
» tamment chez eux des tinettes plus ou moins étanches et
» inodores. Certains propriétaires logent des familles d'ouvriers
» ou de journaliers dans des baraques en bois. En résumé, à
» Cherbourg, les logements à usage des ouvriers sont presque
» partout déplorables.

» Pour remédier autant que possible à l'état de choses
» signalé, nous pensons qu'il serait utile d'établir à Cherbourg
» un ou plusieurs comités ainsi qu'il est indiqué dans la loi du
» 30 novembre 1894. Mais le fonctionnement de ce ou de ces
» comités nous paraît bien difficile à Cherbourg et ils ne pour-
» ront réellement fonctionner et rendre des services qu'à la
» condition que des particuliers ou des sociétés puissent disposer
» de terrains plus ou moins vastes dont le prix ne soit pas
» excessif. Il faudrait pouvoir ne pas dépasser le prix de trois à
» cinq francs par mètre carré.

» Or, en ce moment, il est presqu'impossible, dans le péri-
» mètre actuel de Cherbourg, de trouver des terrains réalisant
» ces conditions. Il existe bien, derrière l'hôpital maritime, de
» vastes terrains malheureusement frappés de servitudes mili-
» taires. Nous croyons que la suppression de ces servitudes
» serait œuvre utile et de nature à fournir des terrains propres
» à l'édification de constructions individuelles ou collectives à

» l'usage des ouvriers. Bien plus, il nous semble nécessaire, » indispensable, pour obtenir de grandes surfaces et, par suite, » des terrains à prix réduit, de reculer les limites actuelles de » Cherbourg en annexant une partie du territoire des communes » voisines. Cette annexion s'imposera à une époque relative- » ment prochaine. Les questions de moralité, d'hygiène et de » salubrité nécessitent à elles seules cette importante mesure ; » réalisée, elle aurait pour conséquence de permettre la vente, » sur les points extrêmes, de terrains à bon marché à l'usage » des constructions d'ouvriers. Ces terrains n'existent pas dans » les limites actuelles de la ville, ni dans le centre, où le terrain » vaut des prix extrêmement élevés (1).

» Les constructions à Cherbourg coûtent cher, qu'elles s'exé- » cutent au centre ou aux extrémités. Les matériaux et la » main-d'œuvre sont, en général, d'un prix élevé, et bien que » la maison à usage d'ouvriers soit relativement simple, si l'on » veut construire suivant les règles de l'art et les lois de l'hy- » giène, il n'en faut pas moins employer les moëllons, les » briques et les bois en usage pour toutes les constructions. » Les matériaux de construction paient octroi. Nous pensons » que la seule manière d'obtenir une réduction de prix sur la » dépense des constructions ouvrières serait, d'accord avec » l'administration municipale, de supprimer pour ces dernières » les frais d'octroi (2).

» On reproche à bon nombre d'ouvriers d'oublier fréquem- » ment le paiement du terme. D'où cette conclusion qu'il est » parfaitement inutile de chercher à améliorer les logements, » le résultat pour le propriétaire devant toujours rester le même.

» Cette critique, en somme, est loin d'être générale, et nous » croyons que les améliorations apportées aux immeubles » occupés par les ouvriers ne peuvent qu'être avantageuses à » tous les points de vue. Le fait d'habiter une maison riante et » saine, de cultiver un jardin y attenant et surtout la possibilité » d'en devenir un jour propriétaire et de la laisser à ses enfants, » doit avoir des conséquences extrêmement importantes au » point de vue physique et moral des occupants.

(1) Cet alinéa de la notice dont nous extrayons ces pages aborde une question — celle de l'annexion d'une partie des communes suburbaines — qui est depuis longtemps dans les aspirations de Cherbourg et qui s'est toujours heurtée à l'opposition des municipalités menacées. Pour nous, absolument désintéressé dans la question, il nous semble que, pour la réalisation de la plupart des améliorations souhaitées (très désirables, nous le reconnaissons), et surtout pour ce qui se rattache à la question des habitations à bon marché, il n'est pas indispensable que l'annexion soit réalisée. (Note du signataire de la présente étude).

(2) Les comités d'habitations à bon marché de Cherbourg poursuivraient utilement, semble-t-il, près de l'administration municipale, la concession de cette exonération de droits d'octroi. (Note du signataire de la présente étude).

» Certes, il serait également très utile d'entreprendre l'œuvre » de moralisation et d'éducation des ouvriers en commençant » par la jeunesse. A Cherbourg, n'est-on pas douloureusement » frappé de rencontrer, à toute heure du jour, de jeunes enfants » en perpétuel état de vagabondage. Il faudrait pouvoir con- » traindre les parents à les envoyer dans les écoles communales » et pour tous, grands et petits, organiser des conférences » traitant, au point de vue économique, scientifique et médical, » toutes les questions se rattachant à l'alimentation, à l'habi- » tation et à l'hygiène en général ; indiquer surtout et bien » montrer les ravages physiques et le mal moral causés par » l'intempérance et l'abus des boissons frelatées, tableau » malheureusement trop réel. En effet, Cherbourg occupe dans » la statistique générale une place qui n'est guère enviable et » dont nos concitoyens n'ont pas le droit d'être fiers.

» Enfin, et comme mesure des plus importantes pour aider, » autant que possible, à dégager le centre de la ville de ses » trop nombreux habitants et les inciter à rechercher des habi- » tations plus confortables, la commission pense qu'il y aurait » un intérêt majeur à augmenter les pouvoirs des commissions » de logements insalubres. Elles seules ont constamment la » mission de s'occuper de l'hygiène et de la salubrité des » immeubles et, dans l'état actuel, leurs décisions sont trop » souvent lettre morte. Il serait utile d'édicter surtout, dans » les cas d'urgence, des pénalités contre les propriétaires » réfractaires à toute amélioration dont le résultat se traduit » pour eux par une dépense.

» Dans les cas extrêmes, on devrait pouvoir interdire la » location d'immeubles impropres à l'usage qui en est fait. » Cette interdiction devrait être obtenue par des moyens plus » rapides que ceux légaux actuellement en usage à Cherbourg. » La commission des logements insalubres, suffisamment » armée par une loi nouvelle, pourrait alors rendre de réels » services et contribuer ainsi à déplacer, au bénéfice des quar- » tiers excentriques, l'agglomération trop considérable fixée au » centre de la ville. Ce problème est d'autant plus facilement » réalisable que bientôt des tramways vont permettre le par- » cours rapide d'une extrémité à l'autre de Cherbourg. » (1)

Il y a beaucoup de bonnes choses dans ces pages et person-

(1) Le rapport dont ces pages sont extraites porte la date du 2 avril 1896 ; dès le cours de 1897 des tramways à vapeur, système Serpollet, ont fonctionné dans Cherbourg reliant, d'une part, la gare à l'arsenal, et, d'autre part, rattachant à la ville même les deux grandes communes suburbaines d'Equeurdreville et de Tourlaville. A certaines heures de la journée, des trains spéciaux à l'usage des ouvriers circulent entre les points extrêmes à un tarif très réduit. (Note du signataire de la présente étude).

nellement je m'associe pleinement aux indications de MM. Leroy et Gutelle; j'estime plus particulièrement qu'il faudrait résolument entrer dans l'amélioration des maisons existantes, tout autant que pousser à l'édification de constructions neuves ; il serait opportun, par conséquent, d'associer l'œuvre des comités d'habitation à bon marché à l'œuvre des commissions de logements insalubres dont les attributions, dans l'intérêt même de la population ouvrière, seraient avantageusement élargies.

SAINT-LO.

La pensée du Ministre qui avait prescrit une étude des conditions de l'habitation ouvrière était la suivante :

« Non seulement l'enquête fera connaître quelles sont la » nature et l'étendue du mal; mais elle fera surgir à coup sûr » de généreuses initiatives, des concours actifs et dévoués, qui » devront plus tard trouver place dans les comités locaux » prévus par l'article 1er de la loi. »

Cette deuxième partie des effets de l'enquête demeure, quant à présent, dans les futurs contingents. Un sentiment de doute s'est toutefois fait jour, à cet égard, parmi les personnes chargées de l'enquête pour ce qui regarde Saint-Lo où, à l'exception d'une papeterie, d'ailleurs en chômage depuis plusieurs années, il n'y a aucune industrie importante et où rien n'autorise à penser, jusqu'à présent du moins, qu'on puisse voir surgir des capitaux disposés à s'employer pour l'œuvre éminemment philanthropique de l'établissement des habitations à bon marché. Mais, nous le répétons, ce côté de la question est la tâche de l'avenir. La commission de Saint-Lo n'a eu, en octobre 1895, qu'à rechercher, dans les quartiers qu'elle a visités, « quelles sont », suivant les termes de la circulaire ministérielle, « la nature et l'étendue du mal. »

Les résultats de cette visite, venant postérieurement à la loi et au règlement d'administration publique, ne pouvaient plus, quels qu'ils fussent, être d'aucune utilité touchant les mesures à prendre; mais ils ont démontré, du moins, que le mal n'est que trop réel. On arrive en outre à cette conclusion que les mesures organisées par le décret du 21 septembre 1895 sont de nature à produire d'excellents effets partout où il sera possible — mais là seulement — de réaliser les capitaux qui sont indispensables pour la construction de toute habitation, fût-ce d'une habitation au meilleur marché possible.

La commission instituée pour Saint-Lo s'était divisée en trois sous-commissions.

La première de ces sous-commissions (j'en faisais partie) a parcouru le quartier du Pré et de la Roquette. Connaissant bien l'état des maisons du quartier, elle n'a pas abusivement multiplié ses visites. La généralité de ces maisons sont vieilles, mal construites, bien que les murs soient en pierres ou en moëllons et la couverture en tuiles; assez mal éclairées, représentant toutes une valeur locative de 30 fr. à 40 fr. par pièce d'habitation, sans que la dimension de la pièce, pourvu qu'elle se trouve aux environs de 15 ou 16 mètres carrés (environ 3 mètres 50 sur 4 mètres ou 4 mètres sur 4 mètres) ou même de 22 à 25 mètres carrés (4 mètres sur 6 ou encore 5 sur 5), fasse sensiblement varier cette valeur. Au résumé, 60 fr. à 80 fr. pour deux pièces; environ 100 fr. ou 110 fr. pour trois pièces; 120 à 150 fr. pour quatre pièces, etc.

Tout le quartier est desservi par des bornes-fontaines donnant de très bonne eau potable venant de la distribution de la ville.

Pas une seule de ces maisons n'est susceptible d'être prise comme type à imiter dans la construction, à laquelle on songe, de maisons à bon marché, pour lesquelles il doit être facile de réunir de meilleures conditions d'aération et de salubrité, même avec une dépense relativement modérée, mais à la condition préalable de trouver le terrain sur lequel ces maisons peuvent être édifiées.

Il n'est pas sans intérêt, du reste, de signaler que la population de Saint-Lo (9,180 habitants de population municipale) comprend environ 1,400 individus — hommes ou femmes — vivant de leur travail, soit de 1,000 à 1,100 ouvriers divers, de tous genres, travaillant à peu près à la journée, et environ 300 petits artisans, menuisiers, charpentiers, couvreurs, cordonniers, etc. Proportion 9,180/1,400 ou environ 15 p. °/₀. Or les statistiques relativement récentes de l'administration des contributions directes nous ont montré que si la ville de Saint-Lo a 1,980 maisons ou dépendances de maisons d'une valeur locative de 1,112,500 fr. (soit une valeur locative moyenne de 560 fr.) il y en a, parmi ces 1,980, 1,288 représentant 288,400 fr. de valeur locative, soit 220 à 225 fr. en moyenne.

Nous trouvons encore, dans ces statistiques, les nombres suivants :

20 (1) de 20 fr. et au-dessous; valeur locative, 376 fr.; moyenne 18 à 19 fr.; 95 de 21 à 50 fr. donnant ensemble 3,950 fr. de valeur locative; moyenne 41 à 42 fr.; 232 de 51 à 100 fr. donnant ensemble 19.400 fr. de valeur locative; moyenne 83 fr. à 84 fr.; 353 de 101 fr. à 200 fr. donnant 57,045 fr.

(1) De ces 20 bâtiments, 3 seulement sont des maisons; les 17 autres sont principalement des *magasins* ou *dépôts*.

moyenne 161 à 162 fr. Soit pour les maisons ayant une valeur locative inférieure à 200 fr., 700 en nombre, valant 80,781 fr.; moyenne 115 fr.

Au résumé, 700 maisons et dépendances de maisons, d'une valeur locative moyenne de 115 fr., au regard de 1,400 ouvriers ou artisans !!

La première sous-commission de Saint-Lo n'a donc vu, dans le quartier du Pré et de la Roquette, que des types à éviter: en outre, les nombres qui viennent d'être indiqués lui ont inspiré des doutes touchant la possibilité de la réalisation, à Saint-Lo, des constructions à bon marché dans les conditions visées par la loi du 30 novembre 1894 et le décret du 21 septembre 1895. Mais elle est convaincue, cependant, que les idées généreuses et philanthropiques qui ont inspiré cette loi et ce décret peuvent trouver leur réalisation partout où il y a de grandes agglomérations ouvrières ou bien encore aux alentours d'établissements industriels importants.

L'Etat lui-même a réalisé cette idée à Saint-Lo en y construisant, il y a quelques années, au nouveau dépôt d'étalons, deux vastes pavillons (42 mètres 50 sur 9 chacun) comprenant 24 logements (12 par pavillon) bien éclairés, bien aérés; ayant les uns au rez-de-chaussée, les autres à l'étage, leurs pièces d'habitation comprenant : une cuisine, une chambre, un cabinet, avec une cave et un caveau en bas et un grenier en haut. Mais le prix, *sans le terrain*, ressort à 5,000 fr. par logement, savoir 60,000 fr. par pavillon ou 120,000 fr. pour les deux.

Pour les maisons isolées, un type à signaler est celui adopté par la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest pour les maisons de gardes-barrières qu'elle a construites, il y a quelques années, sur la ligne de Saint-Lo à Guilberville.

Ces maisons, de 5 mètres 16 sur 8 mètres 25, soit de 42 à 43 mètres superficiels, reviennent à peu près à 5,000 fr., ou environ 115 fr. par mètre.

Ce type de maisons de gardes vaut bien mieux que celui qui a été adopté sur la ligne de Lison-Lamballe qui, avec les mêmes dimensions en surface et à peu près la même distribution au rez-de-chaussée (avec cette seule différence qu'au lieu d'avoir, *par derrière*, comme sur la ligne de Saint-Lo-Guilberville, une chambre et l'escalier conduisant à l'étage, elles ont une chambre et un cabinet) ne présente, à l'étage, qu'un grenier accessible au moyen d'une échelle; à quelques centaines de francs près, elles coûtent le même prix.

Ces prix de 4,500 fr. à 5,000 fr., terrain non compris, bien que s'appliquant à des logements modestes, comportent des valeurs locatives qui devraient être au moins de 300 fr., pour laisser, aux capitaux employés, un intérêt suffisamment rémunérateur. On voit combien le problème est complexe !!!

La deuxième sous-commission locale de Saint-Lo a parcouru le quartier de Valvire et celui des Ruettes. Un rapport a été présenté, au nom de cette sous-commission, par M. Lubet, contrôleur principal des contributions directes. Il résulte des données de ce rapport que, dans le quartier de Valvire, les pièces isolées les moins confortables sont louées de 50 à 60 fr. et les autres de 70 à 80 fr. avec une légère atténuation lorsque plusieurs pièces sont occupées par un même locataire.

Très souvent, toute la famille est logée dans le même appartement et la plupart des habitations sont construites dans des conditions qui laissent à désirer comme hygiène, commodité et agrément.

Dans la *rue des Ruettes*, les maisons sont en général mieux construites et les habitants plus aisés que dans le quartier de Valvire, aussi y rencontre-t-on un certain nombre de petits propriétaires.

Plusieurs de ces maisons se composent de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces au premier étage ou d'une pièce au rez-de-chaussée avec chambre au-dessus. Les maisons de l'espèce se louent de 150 à 250 fr. et sont parfois divisées; mais, comme il a été dit déjà, la plupart sont occupées par les propriétaires, employés ou petits industriels.

Voici les conclusions du rapport de M. Lubet :

« La population dite ouvrière se divise en deux catégories » très distinctes : l'une qui comprend les individus exerçant » un état, une profession (menuisiers, serruriers, charrons, » petits employés, etc.), et l'autre, très nombreuse à Saint-Lo, » composée de journaliers, manœuvres, sans profession définie.

» Ces derniers, souvent sans ouvrage, jamais assurés du » lendemain, ne paient pas régulièrement leur loyer, déménagent, pour ce motif, très fréquemment et sont souvent à la » charge du bureau de bienfaisance.

» Pour cette dernière catégorie, y a-t-il quelque chose à » faire? Se montrera-t-il des particuliers ou des sociétés disposés » à engager un capital quelconque avec la presque certitude de » n'en tirer aucun intérêt? C'est peu probable; à moins qu'un » bureau de bienfaisance ou une société de charité n'en prenne » l'initiative.

» Quant aux autres, c'est-à-dire pour la catégorie des ouvriers » proprement dits, des artisans et petits employés, c'est tout » différent; bien que la ville de Saint-Lo offre pour leur usage » un assez grand nombre de logements appropriés à leur » situation et que la question n'ait pas le même caractère » d'urgence que dans les grandes agglomérations industrielles » et manufacturières, la deuxième sous-commission estime que » des constructions faites avec économie et dans les conditions

» prévues par la loi du 30 novembre 1894 ne pourraient » qu'augmenter le bien-être de l'occupant, lui rendre, par » conséquent, son intérieur plus agréable, l'y attacher, par » suite, davantage et développer enfin chez lui des idées d'éco- » nomie, par la perspective de devenir un jour propriétaire » dans des conditions particulièrement avantageuses.

» La loi, d'ailleurs, étant votée et promulguée, la deuxième » sous-commission ne peut avoir qu'une question à examiner : » y a-t-il lieu d'encourager les bonnes volontés qui pourraient » se produire pour construire des maisons à bon marché? Oui, » sans doute. »

La troisième sous-commission de Saint-Lo (rapporteur M. Leroy, sous-ingénieur des ponts et chaussées) a visité les quartiers sis au sud-ouest de la rue Torteron. Elle a exprimé le regret de ne pouvoir citer aucune maison, aucun local même, offrant d'assez bonnes dispositions pour pouvoir être pris comme types.

Le rapport de M. Leroy se termine ainsi :

« Les logements des ouvriers de Saint-Lo sont pris en » général dans de vieilles constructions plus ou moins bien » entretenues par les propriétaires et disposées de manière à » contenir le plus de locataires possible.

» Les appartements sont bas, mal éclairés, les aires sont en » terre, aussi bien aux étages qu'au rez-de-chaussée. Ils ne » respirent évidemment ni la propreté ni le coufortable qu'on » aimerait à y rencontrer, et s'ils sont relativement chers en » considération des ressources qu'ils offrent, ils sont du moins » à la portée des petites bourses des locataires.

» C'est cette considération qui les fera rechercher par les » ouvriers de Saint-Lo, où les salaires sont peu élevés, de pré- » férence à des habitations plus confortables dont on pourrait » aisément trouver le type dans le genre des constructions les » plus récentes des maisons de garde de la Compagnie de » l'Ouest en le combinant avec un ensemble de logements » pouvant avoir des dépendances communes, celliers, pompes, » latrines, lavoir, etc..., mais dont le loyer de 250 fr. par an » au moins, ne pourrait être payé par la plupart de nos » ouvriers.

» Donc, à notre avis, si la loi généreuse du 30 novembre » 1894 et le décret du 21 septembre 1895 qui l'a suivie, peuvent » trouver une heureuse application dans certains centres indus- » triels, il ne saurait en être ainsi à Saint-Lo, à moins d'un » concours désintéressé de particuliers ou de la municipalité » que l'intérêt général justifierait amplement.

» En effet, si l'amélioration du bien-être matériel de l'ouvrier » et de sa famille est une garantie de la paix sociale, il est » vrai aussi que la société a le plus grand intérêt à voir disparaître de nos centres populeux les logements incomplets ou » insalubres qui constituent des foyers des plus dangereux » lors des épidémies qu'ils propagent, quand ils ne les produisent pas. »

En somme, les déclarations des trois sous-commissions de Saint-Lo sont identiques. Nous les compléterons en mentionnant sommairement d'autres constations que nous avons effectuées au point de vue des logements d'employés, très nombreux à Saint-Lo et qu'intéresse aussi, à un haut degré, la question des habitations à bon marché. Ces constatations, faites d'après l'examen de vingt-cinq logements différents, nous ont placé, en présence de locations montant en moyenne à 190 fr. pour trois pièces d'habitation, soit de 60 à 63 fr. par pièce. Ce sont des nombres un peu plus élevés que ceux en face desquels nous avait mis la première partie de l'enquête qui n'avait visé que des habitations ouvrières proprement dites ; nous nous y attendions lorsque nous faisions porter cette dernière partie de notre étude sur des logements de petits employés. En effet, ces logements sont plus sains, mieux éclairés, mieux tenus, que ceux visités en premier lieu. Tous sont installés dans des bâtiments construits en pierres, couverts en ardoises ou en tuiles, comme il est d'usage à Saint-Lo. Ces bâtiments, anciens déjà, sont entre les mains de leurs propriétaires actuels par héritage ou acquisition, ce qui explique qu'ils puissent être donnés en location à des prix peu élevés. S'il fallait en construire de semblables, cela nécessiterait un capital au regard duquel ces prix de location constitueraient un revenu beaucoup trop faible. Abstraction faite même de la valeur du sol sur lequel elles reposent, les habitations d'employés auxquelles se rapportent les constatations qui viennent d'être résumées ne seraient pas établies à des prix inférieurs à 5,500 fr. ; or, 190 fr. de loyer pour un capital de 5,500 fr. représentent un intérêt brut de 3,46 °/₀ sur lequel il faut prélever les frais d'entretien, de réparations, d'assurances, etc., soit au moins le quart du loyer, ce qui laisserait, comme revenu net, environ 2,50 °/₀ seulement.

Cette modération relative des loyers, dont profitent, en somme, ceux qui les paient, tire sa principale cause de la surabondance, dans la ville de Saint-Lo, des maisons à bon marché (700 d'une valeur locative moyenne de 115 fr.) dont nous avons signalé plus haut l'existence. Logements d'ouvriers, logements de petits employés, en un mot, habitations à bon marché, il y en a à l'excès à Saint-Lo, où on ne trouve de prix de location en rapport avec la valeur en capital ou avec le prix de revient, que pour les maisons bourgeoises ou pour celles destinées au commerce qui sont déjà d'une certaine importance

et qui donnent lieu à des locations de 600 fr., 800 fr., 1,000 fr., 1,200 fr. et plus.

Il n'est donc pas permis d'espérer qu'on puisse voir, à Saint-Lo (et tout le département, sauf Cherbourg, est dans le même cas), l'initiative individuelle se porter vers la construction de nouvelles maisons à bon marché. Le nombre considérable de maisons à loyer peu élevé actuellement vacantes et par suite la faiblesse du taux de rémunération du capital à dépenser ne laissent aucun doute à cet égard.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les établissements désignés au premier paragraphe de l'article 6 de la loi du 30 novembre 1894, c'est-à-dire les bureaux de bienfaisance, les hospices et hôpitaux, auxquels le législateur aurait parfaitement pu ajouter les caisses d'épargne, peuvent-ils faire, avec leur patrimoine, ce que ne ferait pas l'initiative individuelle ? L'affirmative n'est pas douteuse, par cette simple raison que ces établissements, qui n'ont pas à se préoccuper de faire fructifier des capitaux, ne s'inspireront que du but moral poursuivi, sans se lasser aussi aisément que le ferait la charité individuelle.

Mais la disposition du deuxième paragraphe de l'article 6 dont il vient d'être parlé devrait disparaître de la loi ou, en tous cas, n'être jamais appliquée. Les membres du Comité des habitations à bon marché, lors de leur unique réunion, ont été unanimes à déclarer qu'à leurs yeux il y aurait un très grave inconvénient à immobiliser même la plus faible partie des fonds des caisses d'épargne, parceque cette immobilisation, à un moment donné, pourrait constituer un danger très sérieux pour les finances publiques.

Ces diverses réserves ne nous empêchent pas de reconnaître la haute portée de la loi du 30 novembre 1894 et du décret du 21 septembre 1895, de leur rendre l'hommage qu'ils méritent et de souhaiter, au but qu'ils visent, la plus large réalisation possible : n'est-il pas vrai, en effet, qu'une habitation saine, bien éclairée, bien tenue, est de nature à attacher l'ouvrier au logis ; qu'elle est de nature aussi à lui inspirer des goûts et des habitudes d'ordre et d'économie, lorsqu'il entreverra la possibilité d'arriver, au moyen d'un très modeste prélèvement sur ses gains journaliers, à acquérir en quelques années la maison qu'il occupe. De ceux chez qui de telles aspirations se seront développées, il n'y aura à redouter, on en peut être certain, ni participation aux grèves, ni actes anarchistes.

C'est animé de ce sentiment que, sans sortir de notre rôle spécial au département de la Manche, nous croyons devoir signaler, au sujet du maximum de loyer indiqué à l'article

50 du décret, ce qui nous paraît être, de la part des auteurs de cet article, une erreur de nature, soit à rendre impossible, dans les communes à faible population, la contruction d'habitations dites à bon marché, soit, tout au moins, de mettre obstacle à cette construction. Quelques considérations préalables sont nécessaires.

Certes, les superficies à bâtir coûtent moins cher à la campagne qu'à la ville ; mais la construction proprement dite (maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, peinture, vitrerie) y est à des prix aussi élevés. A la ville, dans les grandes villes surtout, la valeur vénale des immeubles se maintient à un chiffre très approché du prix de revient ; par suite, la valeur locative y reste aussi en proportion à peu près directe du capital dépensé. A la campagne, la maison, bien qu'elle ait coûté cher à bâtir, se vend à très faible prix. Le prix de location y est faible aussi ; à peu près rémunérateur pour l'acheteur, il serait dérisoire pour le constructeur ; d'où ce résultat : c'est que dans les centres peu populeux, il est rare de voir les capitaux s'employer à la construction de maisons destinées à la location, à la construction de « maisons de rapport » comme on les appelle ; il n'en est autrement que dans les localités où le loyer est suffisant pour rémunérer le capital employé. En résumé, à développement égal, et réserve faite pour le prix de l'emplacement, la construction coûte aussi cher—parfois plus cher,—à la campagne qu'à la ville ; elle coûte aussi cher — sinon plus cher — dans des villes de huit ou dix mille habitants, qu'à Nancy, Lille, Bordeaux, etc. — C'est une loi économique à laquelle le tarif de l'article 50 du décret n'a pas suffisamment eu égard. Aussi, comme nous l'avons dit, l'établissement d'une maison à bon marché ne coûterait pas à Saint-Lo (il en serait de même à Valognes, Coutances, Granville, Avranches, etc.) moins de 5,000 à 5,500 fr. ; or on établit à ce prix à Bordeaux ; mais le tarif précité accorde à une construction de ce genre, pour Bordeaux, un loyer de 440 fr., tandis qu'il limite ce loyer, pour les villes dont nous venons d'énoncer le nom, à 250 fr. Poussons notre raisonnement jusqu'au bout et parlons, puisque nous écrivons à Saint-Lo, de la rue Guillaume-Michel, dont le côté Ouest est sur la commune d'Agneaux et le côté Est sur Saint-Lo ; il est incontestable que, à identité de construction, le prix de revient serait le même rue Guillaume Michel, côté droit ou rue Guillaume-Michel, côté gauche ; or, le tarif de l'article 50 donne 132 fr. de loyer maximum côté Ouest, quand il donne 250 fr. côté Est.

Les loyers, d'ailleurs, — bornons-nous à énoncer le fait — ne sont pas nécessairement en raison directe de la population des localités. Bien des circonstances autres que le nombre des habitants influent sur le cours des locations : la beauté du site, les agréments ou la commodité de l'existence, et, notamment, la proximité d'un centre important qui fait que, dans la ban-

lieu d'une grande ville, les loyers courants, surtout les loyers d'ouvriers ou d'employés, se nivellent, s'égalisent, d'une façon absolument indépendante du nombre d'habitants de la commune où se trouve l'habitation. C'est ainsi que, autour de Cherbourg, il s'est établi un incontestable niveau de valeurs locatives entre Octeville, 3,352 habitants, Equeurdreville, 5,765 habitants, Tourlaville, 8,304 habitants, Querqueville même 1,493 habitants, sans que la population de ces communes y soit pour rien, mais uniquement parcequ'elles forment la banlieue de Cherbourg et reçoivent en grande partie la population ouvrière de cette ville, ainsi que les ouvriers et les employés du port et de l'arsenal. Le même fait se produit invariablement à proximité de tous les centres importants. Cette loi économique n'a pas complètement échappé aux auteurs du décret, puisque, au 4e paragraphe de leur tarif, article 50, ils assimilent complètement, abstraction faite de la façon la plus absolue du chiffre de la population, toutes les communes qui sont situées dans un rayon de 40 kilomètres autour de Paris. Il fallait être logique jusqu'au bout !

Le tarif de l'article 50 semble donc devoir être revisé. Mais ce que nous venons d'exposer nous confirme dans cette pensée que nous avons déjà exprimée, c'est que la loi et le décret précités ne peuvent guère trouver la réalisation du but auquel elles tendent qu'au milieu de grandes agglomérations ouvrières ou aux alentours d'établissements industriels importants.

En résumé : *1° au point de vue général :* loi excellente et pouvant produire de très bons effets dans les régions manufacturières et partout où il y a des agglomérations ouvrières et un nombreux personnel d'employés, avec insuffisance de logements à faible loyer ;

2° Au point de vue local : loi sans portée pratique dans le département de la Manche, sauf à Cherbourg ou dans la banlieue de Cherbourg, notamment en raison de cette circonstance qu'il y a maintenant, sur toute l'étendue du département et notamment dans les villes, surabondance de maisons à bon marché. Or, c'est le bon marché qui séduit, en général, le petit employé et l'ouvrier ou l'artisan surtout, plus encore que le confortable, la commodité, la salubrité même ; et il ne peut venir à l'idée de personne de détruire les maisons, bien défectueuses pourtant, dont on connaît partout l'existence.

Nous voici au terme de cette étude sur les *Conditions de l'habitation ouvrière dans le département de la Manche.* Les éléments nous en ont été fournis en partie par l'enquête effectuée à Cherbourg ; plus encore, par celle effectuée à Saint-Lo,

mais nous n'hésitons pas à affirmer que partout, dans le département de la Manche, les conditions de l'habitation ouvrière sont telles que nous les avons exposées, c'est-à-dire, en résumé, habitations défectueuses, mais en surnombre excessif, par rapport aux besoins.

Le Comité local des habitations à bon marché de la Manche n'a pas fonctionné, ou à peu près pas, puisqu'il n'a eu qu'une seule réunion, celle du début. Désemparé par la mort de son président, puis par celle de son vice-président ; n'ayant guère de membres animés du *feu sacré* sans lequel on n'arrive à rien en pareille matière, il n'a pu se reconstituer ; les convocations faites en vue de cette reconstitution sont demeurées à peu près sans écho, puisque trois ou quatre membres seulement ont répondu à cet appel.

Nous avons, dès l'an dernier, fourni, d'après nos notes personnelles un rapport dont l'analyse et l'appréciation se trouvent aux pages 42, 43, 44, du *Rapport du Conseil supérieur des habitations à bon marché à M. le Président de la République, année 1897*. L'étude que quinze années passées dans la Manche à la tête d'un important service administratif nous ont permis de faire de diverses questions intéressant le département, nous mettra à même d'émettre encore prochainement, un peu en connaissance de cause, quelques idées relativement à ce qui pourrait être fait pour l'habitation à bon marché dans la Manche. Toutefois, il serait à souhaiter, que ces idées ne fussent pas l'expression d'un sentiment personnel ou individuel, mais bien celle du sentiment d'un Comité comme ceux dont la loi du 30 novembre 1894 et le décret du 21 septembre 1895 ont prévu la création, l'existence et le fonctionnement.

Saint-Lo, janvier 1899.

Ed. Lorin.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX..	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 3 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824.....	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830.....	Non installé
Gattier	19 août 1830.....	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836. ..	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire).....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire).	2 mars 1848.....	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848.....	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet).....	23 juillet 1848.....	
de Tanlay	24 janvier 1849....	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851..	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852....	1 an 6 mois 8 jours.
Duguë	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Aubigeau....	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862....	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865..	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870..	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870 .	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870 .	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871.....	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871.....	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873....	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877....	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877.....	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877..	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880....	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885... ..	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885..	10 ans 6 mois 28 jours.
Poirson	25 juin 1896.....	2 ans 4 mois 16 jours.
Lem	18 octobre 1898...	Installé le 17 nov. 1898.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.

LABICHE, à Sourdeval-la-Barre et 134, Boulevard Saint-Germain, Paris.

BASIRE, Maire de Dragey et 10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.

MM.

BRIENS ✱, à Cérences et 16, rue Saint-Romain, Paris.

CABART-DANNEVILLE, à Tourlaville, et 143, Boulevard Saint-Michel, Paris.

DEPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.

RAULINE, à Saint-Lo et 2, rue de Vienne, Paris.

RIOTTEAU, à Granville et 10, rue de Sèze, Paris.

REGNAULT, à Périers et rue Mozart, 39, Paris.

LEGRAND (Arthur) ✱ à Milly et 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.

GUÈRIN ✱, Lieutenant-Colonel, à La Préfontainerie (par Valognes) et 29, rue des Mathurins, Paris.

LE MOIGNE ✱, à Eculleville et 187, Boulevard Malesherbes, Paris.

COMMISSION DEPARTEMENTALE.

MM.

BERNARD ✱, *Président.*

LEFRESNE.

VRAC, O. A.

TÉTREL ✱, *Secrétaire.*

MM.

DE LA BELLIÈRE ✱.

DENIS, O. I.

DUPONT.

PRÉFECTURE.

M. LEM ✱, O. I. P., *Préfet.*

M. ROMAN, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedi et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 11 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PREFECTURE.

MM. BOURGOIS, O. A., *Vice-Président.*

HUET, *Conseiller.*

DELALANDE, O. A., *Conseiller.*

ROMAN, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit le vendredi en audience publique.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(Ouverts au public tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures).

Cabinet du Préfet.

M. Labregère, *Chef du Cabinet.*

M. Conor, *Chef-adjoint.*

Ouverture des dépêches et distribution de la correspondance. — Correspondance particulière. — Service du télégraphe. — Presse départementale.

Honneurs et préséances; fêtes et cérémonies publiques.

Beaux-Arts.

Consulats. — Personnel des administrations. — Agrément des gardes-champêtres et des gardes particuliers. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Médecins assermentés.

Audiences. — Congés.

Nominations et promotions dans la Légion d'honneur; décorations universitaires; mérite agricole. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses.

Bureaux de tabac et recettes buralistes. — Secours aux veuves des percepteurs. — Secours aux ecclésiastiques. — Secours aux instituteurs et institutrices, aux anciens membres de l'enseignement primaire et à leurs veuves. — Secours aux cantonniers, anciens cantonniers et à leurs veuves. — Secours aux anciens militaires. — Secours aux indigents.

Débits de boissons. — Loteries et tombolas. — Police des jeux.

Nomination des membres des Commissions administratives des établissements hospitaliers et de bienfaisance.

Recours en grâce.

Affaires réservées.

Première Division.

M. Canu, *Chef de bureau*, (faisant fonctions de chef de division).

Bureaux des élections, de la police, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. Canu, *Chef de bureau.*

Elections politiques, départementales, municipales et consulaires. — Nomination des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales.

Sûreté générale; surveillance des étrangers, passeports, police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances et de la salubrité publique, imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures, dépôt légal, administra-

tion pénitentiaire et surveillance des libérés conditionnels. — Nomination des membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Médecins des épidémies. — Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Inspection des pharmacies, drogueries et épiceries. — Médecins, pharmaciens, herboristes, sages-femmes, vétérinaires. — Police municipale.

Ponts et chaussées, chemins de fer et tramways, navigation, bacs et bateaux. — Alignements sur les routes nationales et les quais maritimes. — Mines et carrières. — Dynamite, poudres et salpêtres.

Ecoles d'agriculture. — Comices et concours agricoles. — Haras — Concours de pouliches et poulinières.— Associations syndicales. — Hydraulique agricole ; réglementation des usines, cours d'eau, dessèchements. — Secours pour pertes et évènements malheureux.

Postes et télégraphes. — Poids et mesures. — Brevets d'invention. — Manufactures.

Bâtiments nationaux et départementaux, mobiliers, casernements de la gendarmerie.

Congrégations religieuses.

Contentieux de l'Etat et du Département.

Hospice de Neufmesnil.

Divisions administratives et ecclésiastiques.— Sociétés de secours mutuels.

Légalisations.

Procès-verbaux du Conseil général. — *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

Bureau militaire et de la statistique.

M. Jamme, *Sous-Chef de bureau.*

Recrutement de l'armée de terre et de mer. — Sapeurs-pompiers. — Casernement des troupes. — Ecoles militaires et de la marine.— Médailles coloniales.

Recensement des chevaux et des voitures, des pigeons voyageurs ; colombiers militaires.

Dénombrement de la population. — Statistique générale. — Mercuriales.

Etablissement de la liste du jury.

Deuxième Division.

M. Alph. Colas O. A., *Chef de Division.*

Bureau de l'Administration communale et de l'Instruction publique.

M. Languille, *Chef de bureau.*

M. Pontis, *Sous-Chef de bureau.*

Propriétés communales : acquisitions, aliénations, échanges, partages, locations, jouissance en nature. — Mairies, écoles, halles

et marchés, églises, presbytères et autres bâtiments communaux: travaux, création des ressources, emprunts, subventions de l'Etat et du Département, adjudications, marchés, réglement des entreprises.

Cimetière: police, règlements, tarif des concessions, translation, agrandissement.

Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.

Administration des hôpitaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance et d'assistance.

Subventions sur les fonds du Pari mutuel.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

Budgets et comptes des communes, des établissements charitables et de bienfaisance; notification des arrêtés d'apurement en Cour des comptes ou en Conseil de Préfecture. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi.

Etat annuel de la situation financière des communes.

Octrois : règlements, tarifs. — Droits de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Taxe municipale sur les chiens.

Actions judiciaires et transactions des communes et des établissements charitables ou religieux.

Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.

Monuments historiques. — Edifices diocésains.

Instruction primaire publique. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Création de postes et d'emplois. — Encouragements aux instituteurs et institutrices. — Pensions de retraites. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Ecoles normales.

Ouverture d'écoles privées et de pensionnats; hygiène de ces établissements.

Instruction secondaire : bourses dans les lycées et collèges.

Bureau de la vicinalité, de l'assistance médicale, des donations et fondations.

M. Levillain, *Sous-Chef de bureau.*

Voirie vicinale, urbaine et rurale : création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Subvention de l'Etat et du Département.

Projets de classement, de rectification, de construction des chemins vicinaux des diverses catégories. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Adjudications, marchés et régies.

Plantations, élagage sur les chemins. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie sur les chemins vicinaux.

Etablissement des plans d'alignement et de nivellement de la voirie urbaine. — Trottoirs et pavage dans les villes.

Chemins ruraux. — Reconnaissance, ouverture, construction.

Occupations temporaires de terrains: dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux publics.

Subventions industrielles.

Droits de voirie au profit des communes.

Distribution et concessions d'eau dans les communes.

Assistance médicale et pharmaceutique gratuite.

Dons et legs aux établissements publics et d'utilité publique. — Rachats de rente et emploi de capitaux ; main-levée d'hypothèques.

Troisième Division.

M. Lefèvre O. A., *Chef de division.*

M. Hamon, *Chef de bureau.*

M. Anger, *Sous-Chef de bureau.*

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : budgets et comptes départementaux, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.

Comptabilité des établissements sanitaires. — Comptabilité des chambres de commerce. — Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. —Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds.— Dette publique, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.

Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse.

Visa des récépissés.

Aveugles et sourds-muets, mandatement des secours à divers titres. —Aliénés et enfants assistés, protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service.—Subvention aux élèves sages-femmes.

Greffe du Conseil de Préfecture.

M. Viel, *Secrétaire-Greffier.*

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties ou à leurs mandataires de pièces de procédure. — Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Archives départementales.

M. DOLBET, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices. — Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Architecte du Département. — M. PILLIOUD O. A., à Saint-Lo.
Conducteur. — M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg ; Enguehard, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement chargé de l'arrondissement de Valognes.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

MM. le Préfet, *président ;* l'Inspecteur d'Académie ; l'Ingénieur en chef; l'Agent voyer en chef ; docteur Bernard ✱, conseiller général; Dussaux, maire de Saint-Lo; Tollet, faisant fonctions d'ingénieur à Saint-Lo; Robin, Lecouteur, Pillioud O. A., Gain O. A., architectes à Saint-Lo ; Colas O. A., chef de division à la Préfecture, *secrétaire.*

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du premier âge.

Inspecteur départemental. — M. Hamel, à Saint-Lo.
Sous-Inspecteur. — M. Davodet, à Saint-Lo.
Commis d'inspection. — M. Fétille.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo ; Grandrie, à Avranches Ducasse, à Cherbourg ; Pardaillan, à Coutances.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. Lem ✻, O. I. P., Préfet, *président ;* N..., *vice-président :* le Maire de Saint-Lo ; N..., Bernard ✻, Thomas, Leturc, Alibert, et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien ; le Médecin-major de la garnison.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Frémin et Sizaret, docteurs-médecins ; Lanos, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Maire de Cherbourg ✻ ; l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ✻ ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; le Directeur du service de santé de la marine ; N...., Tesnières et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair ✻, maire de Coutances ; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✻, Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Baillencourt ✻, maire de Mortain ; Hamon, Breuillot, Dufour, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président;* Le Bouteiller, Fabre O ✱, Leneveu, Viel, Bellet, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Enquebec, architecte ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Médecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo	MM. Lhomond.....	Saint-Lo.
Avranches.....	Frémin	Avranches.
Id.	Letourneur.....	Granville.
Cherbourg..... ...	Lesdos	Cherbourg.
Coutances...	Laisney.....	Coutances.
Mortain.....	Breillot.....	Mortain.
Valognes	Le Bouteiller.....	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Grente (Emile), maire de Percy.	Percy.
Bernard ✱, docteur-médecin, à Saint-Lo.	Saint-Clair.
Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Arthenay.	Saint-Jean-de-Daye.
Dussaux, O. A., avoué, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs.	Avranches.
Pinard O. A., docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine O. I., notaire.	La Haye-Pesnel.
Fontenier ✱, maire du Mt-St-Michel, à Beauvoir	Pontorson.
Morel, sous-gouverneur de la Banque de France, à Paris	Saint-James.
Basire O. ✱, sénateur.	Sartilly.
Tétrel ✱, maire.	Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✻, député.	Beaumont.
Liais ✻, maire.	Cherbourg.
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac O. A., docteur en droit, maire de Nouainville.	Octeville.
Vte Clérel de Tocqueville O ✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De la Bellière ✻, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Ducloux O. A., maire de La Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
Briens ✻ sénateur.	Lessay.
Quénault ✻, président de Chambre à la Cour d'appel, 52, rue Beauvoisine, à Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Jehenne, Jules O. I., maire de St-M.-de-la-Lande.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine ✻, maire de St-J.-du-Corail	Mortain.
Lefresne O. A., juge au Tribunal civil de la Seine, 86, rue Bonaparte, Paris.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Denis O. I., notaire.	Barneville.
Marguerie ✻, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Lécuyer (Alfred) O. ⚓, maire de Carquebut.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Le Bouteiller O. A., docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
André ✱, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan.
Rauline, Joseph ✱, maire de Remilly-s^{t}-Lozon.	Marigny.
Duboscq, notaire.	Percy.
Manoury O. ✱, vétérinaire.	Saint-Clair.
Le Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Arthenay	Saint-Jean-de-Daye.
Leturc, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Beaufils, maire de Moyon.	Tessy-sur-Vire.
Gohier, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils O. A., propriétaire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Fleury, maire de Ducey.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos O. A., maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesnel.
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Frigoult ✱.	Cherbourg.
Gosse ✱, ancien notaire.	Id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id.
Aubert, adjoint à Tourlaville.	Octeville.
Née, adjoint d'Octeville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert)	Gavray.
Jean, maire de Cretteville.	La Haye-du-Puits.
Dupray-Beuzeville, maire.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte.	Périers.
Sébire, maire de Gouville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Fauny-Duclos, maire de St-Michel-de-la-Pierre.	Saint-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin ✱, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Malon, docteur-médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecanelier (Ferdinand) O. A.	Barneville.
Pergeaux ✱, conseiller municipal.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Vimont, maire de Quettehou.	Quettehou.
Massieu, maire de La Pernelle.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de La Bonneville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette-Boisville, conseiller municipal.	Valognes.
Hamel, maire de Montaigu.	Id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. D'HUBERT O. A., *Sous-Préfet.*

M. Girard, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. LEMÉNICIER ✱, O. A. ✱, *Sous-Préfet.*

M. Planque, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PEYRE O. I., *Sous-Préfet.*

M. Lecouillard O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. Borromée, *Sous-Préfet.*
M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Villaut-Duchesnois O. A., *Sous-Préfet.*
M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. DUSSAUX O. A., *maire ;* Dary et Omond, *adjoints ;* Bernard ✻, Leturc, Lefèvre, Bosq O. A., Robin, N....., Plouin, Manoury, Leclerc, Guillot, Le Parquois, Guillemin, Dyvrande, Pézeril, Horneker, Jean Delamare, Beaufils, Genson, Dieu, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux. — M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, route de Carentan ; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Alfred Ozenne, préposé en chef ; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. d'Aisy ✻, *maire* ; Layne et Nivard, *adjoints* ; Lucas, Jourdan, de Chabannes, Desdouitils O. A., Lecaille, de Tesson ✻, Thébault, Hardy, Lemutricy, Edel ✻, Clouet, Provost, Ollivand, Gilbert, Josse, Letréguilly O. A., Semery, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Gombert et Hardy.

Recette municipale. — M. Fossard.

Voirie urbaine. — M. Louvel, architecte d'arrondissement.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *maire ;* Launay O. I. P. et Hallais, *adjoints ;* Benoist, Ch. Guillebot, Langlois, Pannier, Ollivier, Letourneur, H. Guillebot, Lucas ✻, Poirier, Riotteau fils, Vivien, Pignolet, Choinel, Poisson, Lenormand, E. Jouault, Beust, Letourneur, Requier, Julienne, Biard, G. Touquerant, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Mairie.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimond, architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✻, *maire ;* Frigout ✻ O. I. et Dutot O. A., *adjoints ;* Lecerf, Barbet, Le Boisselier, Leflambe, Levallois O. A., Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrin, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Joublin, Pouthas, Dumez, Vincent, Besselièvre, Ventrillon, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Romuald, secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *maire ;* Daireaux et Laurent, *adjoints ;* Boissel-Dombreval ✻, Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Baize, Lemare, Avril, Lepesant, Badin, Briens, Mandrell, Dubois, Bidel, Laisney, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Foubert, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheules, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT ✻, *maire ;* Delaunay, *adjoint ;* Josset, Buisson, Champs, Radoul, Saoul, Breux, Amand, Gallie, Bardou, Loton, Lemoing, Milan, N..., et N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Dupont et Lecordier.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. MARIETTE-BOISVILLE, *maire ;* Hamel et Delangle, *adjoints ;* Le Bouteiller, Bretel, Lemeland, Lemasson, Le Grusley, l'Hôtellier, Enquebecq, Dubois, N..., Büchel, Oury, Agnès-Roland, Roberge, le vicomte de Blangy, Lemarquand, Vautier, Giot, Grosville, Larquemin, N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leconte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la Caisse d'épargne. — M. Goubeaux.

Architecte. — M. N...

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-M.-de-la-Lande.
Agon	St-M.-de-la-Lande.	Blosville	Sainte Mère-Eglise.
Airel	St-Clair-sur l'Elle.	Boisroger	St-M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Anctéville	St-M.-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	Saint-Pierre-Eglise	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-M.-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub^{t}.	Saint-Mère-Eglise	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-B^{tte}.	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s^{r}-Mer.	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baudre	Saint-Lo.	Buais	Le Teilleul.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cambernon	Coutances.
Baupte	Périers.	Cametours	Cerisy-la-Salle
Beaubigny	Barneville.	Camprond	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St Pierre-Eglise.
Benoitville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	St-Clair-sur l'Elle.	Carquebut	Ste Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauveur-le-Vic^{te}	Catteville	St-Sauveur-le-Vic^{te}
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast^{lle}	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauveur-le-Vic^{te}	Cerisy-la-Forêt	St-Clair-sur-l'Elle.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la Salle.

COMMUNES	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id	Fleury	Ville lieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Brehal.	Flottemanville-Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Sainte-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le Héron	Villedieu.	Fresville	Montebourg.
Chévreville	St-Hil-du-Harcouët.	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	Saint-Pierre Eglise
Clitourps	Saint-Pierre Eglise.	Gavray	Gavray
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauveur-le-Victe	Genest	Sartilly.
Condé sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-sr-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	Saint-Pierre-Eglise	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St Sauveur-le-Victe
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	Saint-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	Saint-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair-sr-l'Elle	Gourbesville	Sainte-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauveur-le-Victe	Gratot	St-M.-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigny-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauveur-le-Victe
Dragey	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauvr-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hauteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Sainte-Mère-Eglise.	Hebécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauveur-le-Victe	Heugueville	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Sainte-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville.....	Sainte-Mère-Eglise.	Le Grand-Celland ..	Brécey.
Houtteville.....	La Haye-du-Puits.	Le Guislain.....	Percy.
Huberville	Valognes.	Le Ham..... ..	Montebourg.
Hudimesnil.....	Bréhal.	Le Hommet-d-Arth .	St-Jean-de-Daye.
Huisnes.....	Pontorson.	Le Loreur	Bréhal.
Husson	Le Teilleul.	Le Lorey	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Hyenville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Le Luot.....	La Haye-Pesnel.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil.....	Barneville.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Adelée...	Juvigny.
Joganville.....	Montebourg.	Le Mesnil-Amand...	Gavray.
Juilley.....	Ducey.	Le Mesnil-Amey....	Marigny.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Angot ...	Saint-Jean-de-Daye
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Aubert...	Bréhal.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-au-Val..	Octeville.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bœufs ...	Isigny.
La Beslière..	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bonant...	Gavray.
La Bloutière.	Villedieu.	Le Mesnil-Bus.. ...	St-Sauv^{r}-Lendelin.
La Bonneville	St-Sauv^{r}-le-Vict^{e}.	Le Mesnil-Drey.....	La Haye-Pesnel.
La Boulouze.....	Ducey.	Le Mesnil-Eury ...	Marigny.
La Ch^{ee}-Beaudouin.	Brécey.	Le Mesnil-Garnier ..	Gavray.
La Chap^{lle}-Cécelin .	Saint-Pois.	Le Mesnil-Gilbert...	Saint-Pois.
La Chap^{lle}-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Herman..	Canisy.
La Chap^{lle}-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnil-Hue.....	Gavray.
La Chapelle-Urée ..	Brécey.	Le Mesnillard.....	St-Hilaire-du-Harc.
La Colombe.....	Percy.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil Ozenne..	Ducey.
La Feuillie.....	Lessay.	Le Mesnil-Rainfray.	Juvigny.
La Godefroy.....	Avranches.	Le Mesnil-Raoult ..	Tessy-sur-Vire.
La Gohannière.....	Id.	Le Mesnil-Rogues ..	Gavray.
La Haye Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-d'Ectot....	Barneville.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-du-Puits..	La Haye-du-Puits	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-Pesnel....	La Haye-Pesnel	Le Mesnil-Véneron.	St-Jean-de-Daye.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Luc^{e}-d'Out^{e}-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luzerne.....	Saint-Lo.	Le Mont-St-Michel..	Pontorson.
La Mancellière.....	Isigny.	Le Neufbourg	Mortain.
La Manc^{re}-sur-Vire .	Canisy.	Lengronne	Gavray.
Lamberville.....	Torigni-sur-Vire.	Le Perron.....	Torigni-sur-Vire.
La Meauffe.....	St-Clair-sur-l'Elle.	Le Petit-Celland....	Brécey.
La Meurdraquière .	Bréhal.	Le Plessis.....	Périers.
La Mouche.....	La Haye-Pesnel.	Le Rozel.....	Les Pieux.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Biards.....	Isigny.
La Pernelle	Quettehou	Les Chambres.....	La Haye-Pesnel.
La Rochelle.....	La Haye-Pesnel.	Les Ch.-de-Losques.	St-Jean-de-Daye.
La Ronde-Haye....	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Les Chéris	Ducey.
Lastelle.....	Périers.	Les Cresnays.....	Brécey.
La Trinité.....	Villedieu.	Les Loges-Marchis .	St-Hilaire-du-Harc.
Laulne	Lessay.	Les Loges-sur Brécey..	Brécey.
La Vendelée.....	St-M.-de-la-Lande.	Les Moitiers-d'A^{lle}.	Barneville.
Le Buat.....	Isigny.	Les Moit^{rs}-en-Beauptois.	St-Sauv^{r}-le-Vict^{e}.
Le Chefresne.....	Percy.	Les Pas.....	Pontorson.
Le Dézert.....	St-Jean de-Daye.	Les Perques.....	Bricquebec.
L'Etang-Bertrand ..	Bricquebec.	Les Pieux.....	Les Pieux.
Le Fresne-Poret...	Sourdeval.	Lessay.....	Lessay.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Lestre	Montebourg.	Montviron	Sartilly.
Les Veys	Carentan.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair-s.-l'Elle
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Morigny	Percy.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morsalines	Quettehou.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise	Mortain	Mortain.
Le Valdécie	Barneville.	Morville	Bricquebec.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vast	Saint-Pierre-Eglise	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vicel	Quettehou.	Munevilie-le-Bingard	St Sauv^{r}-Lendelin.
Le Vrétot	Bricquebec.	Muneville-sur-Mer	Bréhal
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Nacqueville	Beaumont.
Lieusaint	Valognes.	Naftel	Isigny.
Lingeard	Saint-Pois.	Nay	Périers.
Lingreville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Négreville	Bricquebec.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Néhou	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Lolif	Sartilly.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Longueville	Bréhal.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Lozon	Marigny.	Neuville-en-Beaum^{t}.	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Macey	Pontorson.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Magneville	Bricquebec.	Nicorps	Coutances
Marcey	Avranches.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marchésieux	Périers.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Marcilly	Ducey.	N.-D.-de Livoye	Brécey.
Margueray	Percy.	Notre-Dame-d'Elle	St-Clair sur-l'Elle.
Marigny	Marigny.	N.-D.-du-Touchet	Mortain.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	Nouainville	Octeville.
Martinvast	Octeville	Octeville	Id.
Maupertuis	Percy.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Maupertus	Saint-Pierre-Eglise	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Rogue	Id.
Millières	Lessay.	Orglandes	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Milly	St Hilaire-du-Harc.	Orval	Montmartin-s^{r}-Mer.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Ourville	Barneville.
Moidrey	Pontorson.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montabot	Percy.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Percy	Percy.
Montanel	Saint-James.	Périers	Périers.
Montbray	Percy.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montchaton	Montmartin-s^{r}-Mer.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montcuit	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Pierreville	Les Pieux.
Montebourg	Montebourg.	Pirou	Lessay.
Montfarville	Quettehou.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Plomb	Avranches.
Montgothier	Isigny.	Poilley	Ducey.
Monthuchon	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Pontaubault	Avranches.
Montigny	Isigny.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-James.	Pontorson	Pontorson.
Montjoie	Saint-Pois.	Ponts	Avranches.
Montmartin-en-Gr^{de}.	St-Jean-de-Daye.	Portbail	Barneville.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-s^{r}-Mer.	Précey	Ducey.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Montreuil	Marigny.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.	Quettehou	Quettehou.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettetot.....	Bricquebec.	St-Germain-sur-Ay.	Lessay.
Quettreville	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-Germ.-sur-Sèves.	Périers.
Quibou	Canisy.	Saint-Gilles	Marigny.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-du-Harc .	St-Hilaire-du-Harc.
Raids.....	Carentan.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Rampan	Saint-Lo.	Saint James.....	Saint-James.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-Daye ..	St-Jean-de-Daye.
Rauville-la-Bigot ..	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la-Place ..	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-de-la-Riv^{re} .	Barneville.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-de-Savigny.	St-Clair-sur-l'Elle.
Reffuveille	Juvigny.	St-J.-des-Baisants...	Torigni-sur-Vire.
Regnéville	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-J.-des-Champs...	La Haye-Pesnel.
Reigneville	St-Sauv.-le-Vic^{te}.	St-Jean-du-Corail...	Brécey.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St-Jean-du-Corail...	Mortain.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	St-Jean-le-Thomas..	Sartilly.
Réville	Quettehou.	Saint-Jores	Périers.
Rocheville	Bricquebec.	St-Laur.-de-Cuves..	Saint-Pois.
Romagny	Mortain.	St-Laur.-de-Terregatte	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire...	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson.	St-Mal.-de-la-Lande.	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny.	Périers.
St-André-de-l'Epine.	St-Clair sur-l'Elle.	St-M. d'Audouville..	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé. .	Canisy.
St-Aub.-de-Terreg^{tte}	Saint-James.	St-Mart.-de-Cenilly..	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-M.-de Chaulieu..	Sourdeval.
Saint-Barthélemy. .	Mortain.	St-M.-de-Landelles .	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice	Avranches.	St-M.-des-Champs...	Avranches.
St-Brice-de Land^{lles}	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varreville .	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-M.-le-Bouillant...	Saint-Pois.
St-Clair-sur-l'Elle ..	St-Clair-sur-l'Elle.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Martin-le-Hébert.	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des-Bois...	Saint-Pois.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	Saint-Maurice.....	Barneville.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	St-Mic-de-la-Pierre.	St-Sauv^{r}-Lendelin.
St-Denis-le-Gast ...	Gavray.	St-Mic.-des-Loups..	Sartilly.
St-Denis-le Vêtu ...	Cerisy-la-Salle.	St-N.-de-Coutances.	Coutances.
St-Eb.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de Pierrep^{t}.	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nic.-des-Bois....	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic.-p^{s}-Granville.	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-G.-de-la-Rivière.	Barneville.	St-Pat.-de-Claids ..	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey.	Saint-Pellerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle...	St-Clair-sur-l'Elle.	St-P.-d'Arthéglise..	Barneville.
St-Georg.-Montcocq	Saint-Lo.	St-P.-de-Coutances.	Coutances.
St-G.-de-Rouelley ..	Barenton.	St-P.-de-Semilly ..	St-Clair-sur-l'Elle.
St-Germain-d'Elle ..	St-Clair-sur-l'Elle.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers ..	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint-Planchers. ..	Granville.
St-G.-de-Varreville.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Ducey.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Rémy-d.-Landes.	La Haye-du-Puits.	Taillepied.....	St-Sauvr-le-Victe.
Saint-Romphaire ..	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé .	Id.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sr-de-Chaulieu .	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du Puits.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sr la-Pommeraye.	Bréhal.	Teurthév.-Bocage ..	Quettehou.
St-Sauvr-Lendelin..	St-Sauvr-Lendelin.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr-le-Vicomte	St-Sauvr le-Victe.	Tirepied	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de Beuvron.	Saint-James.	Tollevast.....	Octeville.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien ..	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire ...	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien ..	Le Teilleul.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Symphorien..	Torigni-sur-Vire.	Tourville.....	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas	Saint-Lo	Tréauville.....	Les Pieux.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
St-Vaast-la-Hougue .	Quettehou.	Tribehou.....	St-Jean.de-Daye.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile.....	Villedieu.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe....	St-Sauvr-le-Victe.	Urville.....	Montebourg.
Ste-Croix-de-St-Lo..	Saint-Lo.	Urville-Hague	Beaumont.
Ste-Croix-Hague ...	Beaumont.	Vains.....	Avranches.
Sainte-Eugienne....	Brécey.	Valcanville.....	Quettehou.
Saint-Geneviève....	Quettehou.	Valognes.....	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois...	Le Teilleul	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Ste-Marie-du-Mont..	Ste-Mère-Eglise.	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Mère-Eglise .	Id.	Vasteville.....	Beaumont.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel	Vaudreville.....	Montebourg.
Sainte-Suzanne .. .	Périers.	Vaudrimesnil.....	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr Vire.	Saint-Lo.	Vauville	Beaumont.
Sartilly.....	Sartilly.	Vengeons.....	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet .	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil.....	Valognes.	Vergoncey.....	Saint-James.
Saussey.....	Coutances.	Vernix.....	Brécey.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle.	Vesly.....	Lessay.
Savigny-le-Vieux...	Le Teilleul.	Vessey.....	Pontorson.
Sébeville.....	Sainte-Mère-Eglise	Vezins...	Isigny.
Sénoville.....	Barneville.	Videcosville.....	Quettehou.
Servigny.....	St-M.-de-la-Lande.	Vidouville.....	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville	Ste-Mère-Eglise.
Sideville.....	Octeville.	Villebaudon	Percy.
Siouville.....	Les Pieux.	Villechien.....	Mortain.
Sortosville.....	Montebourg.	Villedieu.....	Villedieu.
Sort.-en-Beaumont .	Barneville.	Villiers	Saint-James.
Sottevast.....	Bricquebec.	Villiers-Fossard....	St-Clair-sur-l'Elle.
Sotteville.....	Les Pieux.	Vindefontaine.....	La Haye-du-Puits.
Soulles	Canisy.	Virandeville.....	Octeville.
Sourdeval.....	Sourdeval.	Virey..	St-Hilaire-du-Harc.
Sourdeval-les-Bois .	Gavray.	Vrasville.....	St-Pierre-Eglise.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville.....	Les Pieux.	Yvetot.....	Valognes.
Surville	La Haye-du-Puits.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1891.	1896.
Saint-Lo...	9	117	85.944	83.217
Avranches...	9	124	96.895	93.522
Cherbourg.....	5	73	91.604	93 503
Coutances	10	138	102.633	97.170
Mortain.....	8	74	63.084	60.640
Valognes.	7	119	73.655	72 000
TOTAUX.....	48	645	513.815	500.052

Différence en moins en 1896.... 13.763

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale
tions directes. - la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de
Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ ; le ¶ placé à la suite de chaque canton indique

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	BUREAUX qui desservent les communes. TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départemt. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondis-sement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO :									
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :									
SAINT-LO (gare)	11121	682	☒	T.	122265	»	28	»	»
Agneaux	819	665	Saint-Lo.	Saint-Lo.	9437	2	26	2	2
Baudre.....	234	376	*idem.*	*idem.*	3991	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly...	486	771	*idem.*	*idem.*	6502	5	33	5	5
La Luzerne.....	83	496	*idem.*	*idem.*	1539	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin....	279	476	*idem*	*idem.*	3973	5	33	5	5
Rampan	219	411	*idem.*	Pont-Hébert.	3491	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-St-Lo..	682	1187	*idem.*	Saint-Lo.	11330	»	28	»	»
St-Georges-Montcocq..	550	895	*idem.*	*idem.*	9449	2	30	2	2
Ste-Suzanne sur-Vire ..	341	506	*idem.*	Condé-sur-Vire.	4671	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-St-Lo.	312	430	*idem.*	Saint-Lo.	4107	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :									
CANISY (gare),.....	684	625	☒	T.	6960	9	22	9	»
Dangy.....	764	973	Canisy.	Canisy.	6782	15	19	15	6
Gourfaleur (halte).....	480	845	Saint Lo.	Saint-Lo.	7235	6	27	6	5
La Mancellière-sur-Vire (halte)	401	680	*idem.*	Condé-sur-Vire.	4665	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson-de-Bonf.	St Samson de Bonf	1222	12	28	12	8
Quibou.....	1163	1713	Canisy.	Canisy.	14038	12	21	12	3
St-Ebremond-de Bonfossé..	687	1223	*idem.*	*idem.*	9473	8	24	8	3
St-Martin-de-Bonfossé..	684	1318	*idem.*	*idem.*	6501	10	27	10	3
Saint-Romphaire	683	997	St-Samson-de Bonf.	St-Samson-de-Bonf.	7121	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé.	535	539	☒	T.	5044	9	27	9	5
Soulles.....	769	1487	St-Samson-de-Bonf.	St-Samson de-Bonf.	7848	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :									
CARENTAN (gare).....	3739	1568	☒	T.	55075	28	34	28	»
Auvers.....	1014	1875	Carentan.	Carentan.	16682	32	35	32	6
Auxais	282	776	Sainteny.	Sainteny.	6036	29	30	29	14
Brévands	474	921	Carentan.	Carentan.	9093	29	42	29	8
Catz.....	148	278	*idem.*	*idem.*	3310	26	39	26	5
Les Veys	555	1261	*idem.*	*idem.*	14304	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON

de chaque commune ; - les bureaux de poste et des télégraphes ; -- le principal des quatre contribu-
canton ; les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
que toutes les communes sont desservies tous les jours. — Les noms des Curés sont en italique.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population 83,217 habitants.				
13,126 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Dussaux.	Dary, Omond.	*Hamel.*	Gendrin, O. A., école supre.	Geoffre, école supre.
			Pignet O. A.	Marie, O. A., école communale.
			Fauvel.	Collet, école maternelle.
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Lair.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	Baudre.		Hamard.
Labbé.	Renouf.	Jouaudin.	Houssin.	Jamard.
Barbanchon.	Outrequin.	N...		
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Mourocq.
Amey.	Hulmel	Pinot.		Larrue.
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Lecauchois.	Orvain (Mme).
Leconte.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Fillâtre (Mme).
Lerebourg.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Jouanne.	Ybert.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,097 habitants (11 communes).				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Follain.	Thomas.
Vivier.	Lepaumier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Gablin (Mme).
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Pouchin	Lemétayer.	Lenoël.	Savary.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Requier.	Marie.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury.
Lefebvre Honcré	Lefebvre (Israël).	Gauchet.	Lauvrière.	Lecanuet (Mme).
Yver de la Vigne-Bernard.	Meslin.	Leboulanger.	Pastey.	Larese, Levavasseur (Mme)
Guérard.	Larsonneur..	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Sauvage.	Bessin.	Rainfroy.	Hubert.	Legrand.
Leclerc.	Marie.	Pontis.	Joret.	Lavalley (Mme).
11,536 habitants (14 communes).				
Naux.	Hotin, Letourneur.	*Lepoultel*	Enquebecq, école supre.	Coussemaker, Girard, Lhomme, école maternelle
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Aubert.	Roguelin.	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Daireaux.	Daireaux (Mme)
Belhache.	Surcouf.	Delaune.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. du département et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
Suite du CANTON									
Meautis	783	1698	Carentan.	Carentan.	16708	27	31	27	6
Raids	453	667	Sainteny.	Sainteny.	5601	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon.	611	1042	*idem.*	*idem.*	9662	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont...	688	1256	Carentan.	Carentan.	15589	32	38	32	4
Sainteny	1375	2132	☒	T.	21518	26	26	26	10
St-Georges-de-Bohon..	570	1398	Sainteny.	Sainteny.	9531	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville.	436	995	Carentan.	Carentan.	10580	27	35	27	1
Saint-Pellerin	408	437	*idem.*	*idem.*	4904	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :									
MARIGNY	1311	1032	☒	T.	12358	13	16	13	»
Carantilly (gare)	743	1070	Marigny.	Marigny.	8540	16	19	16	4
Hébécrevon	752	1370	Saint-Lo.	Saint-Lo.	8912	7	26	7	7
La Chapelle-en-Juger.	791	1501	Marigny.	Marigny	9374	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	217	281	*idem.*	*idem.*	2223	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	270	346	*idem*	Remilly-s^{t}-Lozon	2754	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	503	326	Remilly.	*idem.*	2844	17	18	17	9
Lozon	555	956	Marigny.	*idem.*	6270	17	18	17	6
Montreuil	401	646	*idem.*	Marigny.	4476	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	830	956	☒	T	9178	18	23	18	14
Saint-Gilles	517	751	Saint-Lo.	Canisy.	6543	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :									
PERCY	2591	3705	☒	T.	23615	25	26	25	»
Beslon	916	1726	Villedieu.	Villedieu.	7433	34	35	34	9
La Colombe	842	1448	*idem.*	*idem.*	6324	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	165	285	Villebaudon.	Moyon.	1933	19	23	19	9
Le Chefresne	685	1130	Percy.	Percy.	4790	28	22	28	3
Le Guislain	335	539	Villebaudon.	*idem.*	3313	21	23	21	9
Margueray	243	465	Montbray.	Montbray.	1820	29	29	29	4
Maupertuis	281	511	Villebaudon.	Percy.	2843	23	20	23	6
Montabot	525	1154	Percy.	*idem.*	4424	25	31	25	5
Montbray	914	1405	☒	T.	8536	30	33	30	7
Morigny	221	435	Montbray.	Montbray.	2147	31	36	31	11
Villebaudon	434	569	☒	T.	3290	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE ¶. Population :									
SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE	563	799	☒	T.	7050	12	40	12	»
Airel (gare)	756	1017	☒	T.	11403	15	37	15	6
Bérigny	540	1216	☒	T.	7357	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1532	2383	☒	T.	18753	18	46	18	9
Couvains	695	1503	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	Saint-Clair.	9719	10	38	10	4
La Meauffe (gare)	636	1022	*idem.*	La Meauffe (gare)	9631	9	37	9	6
Moon-sur-Elle (gare Lison).	727	980	*idem*	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	8727	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	183	285	St-Jean-des-B^{ts}.	St-Jean-des-B^{ts}.	1272	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine.	322	724	Saint-Lo.	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	4194	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	564	896	Cerisy-la-Forêt.	Cerisy-la-Forêt.	5036	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	448	889	Bérigny.	*idem.*	5060	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Dujardin.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Georges.
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Bauche.	Viard.	Saint.	Herbin.	Potrel.
Dorsel de la Sausserie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Delarue.	Marie.	Baize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
Belleux.	Lhermitte.	Mahaut.	Clouet.	Clouet (Mme).
,890 habitants (11 communes).				
Douchin.	Lerouxel.	*Nicolle.*	Lecler.	Guelle.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Leroy.
Lemeray.	Terrée	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Genest.	Le Grand.	Lemoinne.	Ernault.	Deméautis (Mme).
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Larsonneur.
Leduc.	Girres.	Hue.		Delalonde.
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Cuyer	Quenault.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Marescq.
Legrand.	Vollet.	Guillemin.	Lefaudeux.	Yger.
Rauline.	Lechevallier.	Vigier.	Caubrière.	Grandin.
Guillot.	Desfaudais.	Dorange.	Godefroy.	Alleaume.
,152 habitants (12 communes).				
Grente.	Duboscq et Blouët.	*Helland.*	Lemonnier O. A.	Castel, Hingan.
Aumont.	Leherpeur.	Durier.	Leroy.	Simon.
Deschamps.	Raisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin
de Chivré.	Estur.	Lecot.		Rabel.
Pellerin.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Auguste).	Dupard.	Lemonnier.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault.		Besnard.
Chapelle.	Papillon.	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Sevaux.	Prével.	Bigot.	Auvray.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Touroude.	Cerisier.
Tostain.	Vimont.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mme).
,364 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	N...	Lequertier (Mme).
Groualle.	Adam	Leterrier.	Prével	Lebaron.
Sanrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Levillant.	Paris.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Hébert.	Deshaves.	Pantin.	Fossey.
Demagny.	Pignolet.	Lemercier.	Gautier.	Sénéchal.
Lecot.	Desfaudais.	Lehodey.		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Bazire.		Lelandais.
Mignot.	Desmoulins.	André.	Briard.	Lemonnier.
Lechevallier.	Youf.	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme)

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départemt. et commun.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Saint-Jean-de-Savigny .	502	755	St-Clair-sr-l'Elle.	St-Clair-sr-l'Elle.	6262	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly	318	461	Saint Lo.	St-Jean-des-Bts.	3555	7	35	7	9
Villiers-Fossard	578	869	*idem*.	St-Clair-sr-l'Elle.	6249	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :									
SAINT-JEAN-DE-DAYE	343	421	⊠	T.	4785	15	33	15	»
Amigny.....	190	370	Pont-Hébert	Pont-Hébert.	3394	8	25	8	11
Cavigny.....	508	678	*idem*.	*idem*.	7655	11	35	11	7
Graignes	1050	1415	St-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.	10466	21	33	21	6
Le Dézert.....	717	1459	*idem*.	*idem*.	11621	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay	513	1486	*idem*.	Pont-Hébert.	10878	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot.... .	101	408	*idem*.	St-Jean-de-Daye.	4039	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron....	181	283	*idem*.	*idem*.	2785	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque	427	931	*idem*.	Remilly-sr-Lozon	9103	17	24	17	9
Montmart.-en-Graignes	1234	3032	*idem*.	St-Jean-de-Daye.	24381	21	39	21	6
Pont-Hébert (gare)....	852	1499	⊠	T.	10317	7	31	7	8
Saint-Fromond	774	1551	Airel.	Airel.	19142	15	37	15	4
Tribehou.....	944	997	St-Jean-de-Daye.	Remilly-sr-Lozon	8813	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :									
TESSY-SUR-VIRE	1336	1586	⊠	T.	14259	18	34	18	»
Beaucoudray.....	243	470	Villebaudon.	Tessy-sur-Vire.	2030	21	27	21	7
Beuvrigny	294	669	Tessy-sur-Vire.	*idem*.	2758	21	40	21	6
Chevry.....	188	364	Villebaudon.	Moyon.	1913	19	29	19	6
Domjean	1034	1656	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.	8107	18	37	18	5
Fervaches.....	402	489	*idem*.	*idem*.	3344	15	33	15	3
Fourneaux	157	334	*idem*.	*idem*.	1481	21	37	21	3
Gouvets	634	1101	*idem*.	Pontfarcy (Calv.)	4599	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.... ..	321	557	Moyon.	Moyon.	3231	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	318	399	Condé-sur-Vire.	Condé-sur-Vire.	2933	12	32	12	10
Moyon.....	1205	2334	⊠	T.	10502	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire...	307	733	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire	3534	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts .	813	1574	Pontfarcy (Calv.)	Montbray.	8643	27	37	27	6
Troisgots.....	446	753	Tessy-sur-Vire.	Moyon.	4613	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :									
TORIGNI-SUR-VIRE (gare).	1992	292	⊠	T.	20556	14	39	14	»
Biéville	295	557	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	3920	17	45	17	11
Brectouville	177	374	*idem*.	*idem*.	2486	14	40	14	4
Condé-sur-Vire (gare) .	1566	2489	⊠	T.	22007	9	30	9	5
Giéville	557	1033	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur Vire.	6502	17	45	17	3
Guilberville (gare)....	1308	2215	*idem*.	*idem*.	11716	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest...	183	374	*idem*.	*idem*.	1554	12	40	12	4
Lamberville.....	349	719	*idem*.	*idem*.	5080	17	45	17	9
Le Perron.....	309	459	*idem*.	*idem*.	3129	20	43	20	7
Montrabot.....	174	386	St-Jean-des-Bts.	St-Jean-des-Bts.	2070	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabot.	Bouillon.	Painchaud.	Amy.
Durand.	Capelle.	Lerendu	Guy.	Lucas.
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Guilbert.	Lefèvre (Mme).
',834 habitants (13 communes).				
Pèzeril.	Doublet.	*Gilbert.*		Lenoir.
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Rauline.	Marie.	Menard.	Guilbert.	Leneveu.
Lescalier.	Marie.	Denis.	Marie.	Fauny.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Lebasnier.
Leforestier d'Osseville.	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Drouet.	Lescalier.	Milet.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Robin.		Chauvois.
Touroude.	Pottier.	Hubert.	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Denos.	Legardinier. Denos (Mme).
Thomasse.	Godard.	Guérard, Marie, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc, Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Crochet.	Lecoufle.	Hébert (Mme).
Lebédel.	Guilbert.	Debon.	Legendre.	Heubert.
',698 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gillot.*	Letenneur.	Godard.
Lohier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges.	Legrand.		Bataille.
Quesnel	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Beutlemont.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme)
Lefranc.	Margueritte.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	N...		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Crocquevieille.	Leroutier.	Puisney		Bosquet.
Julien (Jules).	Julien (Ferdinand).	Lecardonnel.		Marie.
Beaufils.	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Lemoussu.
Lemélorel-Lesmontils.	Fleuret.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Herman.	Anne-Achard.	Ruault.	Ravenel.
10,610 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Letondeur*, Cochard.	Quinette, cours cre.	Regnault, Lehértissey, (E. M.)
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard.
Lepringard.	Godard.	Poirier		Coursin.
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Colin.	Renaut.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Lesouef.	Bottin.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Marin
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Lenoir (Mme).
Fortin.	Philippe.	Lemazurier.		Legardinier.
Hervieu.	Pégoix.	Lequertier.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
Suite du CANTON DE									
Placy-Montaigu	450	899	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	4914	20	45	20	6
Précorbin	467	721	St-Jean-des-B^{ts}.	St Jean-des-B^{ts}.	5439	11	39	11	6
Rouxeville	313	589	*idem*.	*idem*.	3746	12	39	12	9
Saint-Amand	1144	2162	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	12972	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	917	1330	⊠	T.	8122	10	37	10	7
Saint-Symphorien	166	387	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	2047	18	43	18	4
Vidouville	243	445	St-Jean-des-B^{ts}.	St-Jean-des-B^{ts}.	3091	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.									
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :									
AVRANCHES (Gare)	7845	444	⊠	T.	89027	50	47	»	»
Chavoy	156	371	Avranches.	Avranches.	2100	50	42	6	6
La Godefroy	191	364	*idem*.	*idem*.	1690	63	52	5	5
La Gohannière	205	380	*idem*.	*idem*.	1766	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1105	1110	*idem*.	Saint-Quentin.	11216	58	50	3	3
Marcey	713	673	*idem*.	Avranches.	6801	56	49	3	3
Plomb	529	819	*idem*.	Sainte-Pience.	5455	50	46	8	8
Pontaubault (Gare)	357	195	*idem*.	Saint-Quentin-Fongerolles.	2195	66	54	7	7
Ponts	388	670	*idem*.	Avranches.	5597	53	45	5	5
Saint Brice	139	255	*idem*.	*idem*.	1564	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	577	895	*idem*.	*idem*.	6103	55	45	5	5
Saint-Loup	452	646	*idem*.	*idem*.	4161	62	54	6	6
St-Martin-des-Champs	515	649	*idem*.	*idem*.	5456	59	50	3	3
Saint-Osvin	758	1074	*idem*.	*idem*.	5561	63	55	7	7
St-Senier-s^{te}-Avranches	496	854	*idem*.	*idem*.	5069	57	49	5	5
Vains	709	858	*idem*.	Bacilly.	6432	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :									
BRÉCEY	2300	2103	⊠	T.	21826	49	48	17	»
Braffais	325	581	Sainte-Pience.	Sainte-Pience.	2562	46	35	13	9
Cuves	681	969	Brécey.	Brécey.	6950	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	797	1204	*idem*.	*idem*.	4398	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	333	459	*idem*.	*idem*.	1623	57	57	17	9
Le Grand-Celland	963	1249	*idem*.	*idem*.	4571	60	54	14	6
Le Petit-Celland	386	657	*idem*.	*idem*.	2658	63	54	13	5
Les Cresnays	707	978	*idem*.	*idem*.	5580	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	342	527	*idem*.	*idem*.	2747	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	211	354	*idem*.	*idem*	1792	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	104	179	Sainte-Pience.	Sainte-Pience.	793	51	43	10	10
St-Georges-de-Livoye	371	552	Brécey.	Brécey.	3308	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	149	362	*idem*.	*idem*.	925	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	254	357	*idem*	*idem*.	1762	46	45	18	5
Tirepied	971	1697	Avranches.	*idem*.	10887	59	52	9	8
Vernix	338	384	Brécey.	*idem*.	4020	54	51	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
TORIGNI-SUR-VIRE.				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**MMlles.**
Girault.	Lefoulon.	Lerenard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille.	Adelée	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Lecornu.	Auvray.	Pays.	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Quesnel.	Lesouef.	Blier.
Crocquevieille.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Morin.	Javalet (Jean-Pierre)	Goulet.		Dubuisson.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 93,522 habitants.				
5,135 habitants (16 communes).				
Dupont d'Aisy.	Layne, Nivard.	*Douville*, à St Gervais, *Baudry*, à Notre-Dame-des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Gauthier (Mme), Foucard (école maternelle).
Trochon.	Police.	Fertel.		Besnard.
de Mansigny.	N...	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.	Joubin.		Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Bourguet.	Davy O. I.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin.		Lecardonnel.
Herpin.	Gautier.	Boizard.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Dubois.	Pioche.		Chauvin.
Dubois.	Provost.	Ledos.	Besnier.	Anfray (Mme).
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Letellier.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Poullain.	Maheux.	Normand.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Manneheut.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
),234 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	*Rosselin*.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Boutry.	Aguiton.	Bonnel.	Deméautis.	Pain.
Chapel.	Delaporte.	Hédou.	Julie.	Suzanne.
Desfous.	Chamant.	Lecharpentier.		Porée.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Costentin.
Sanson.	Jouault.	Cudeloup.		Lecomte.
Daligault.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Coulon.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Loyson.	Moyse.		Salliot.
Thébault.	Cudeloup.	N...		Froger.
Denis.	Debieu.	Liot.		Letouzé.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent.	Couette.		Serizier.
Navet.	Lecompagnon.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
N. .	Germain.	Lemouland.		Poulain.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des contrib directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population									
Ducey (Gare)	1831	1120	⊠	T.	13628	67	56	9	»
Céaux	509	785	Avranches.	Saint-Quentin.	5000	68	59	12	9
Courtils	368	614	*idem.*	*idem.*	3758	69	60	13	10
Crollon	362	468	Ducey.	Saint-Aubin-de-Terregatte	2661	70	61	13	10
Juilley	685	1122	*idem.*	*idem.*	6499	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	Ducey.	965	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	270	460	*idem.*	*idem.*	2047	68	58	11	9
Les Chéris	421	591	*idem.*	*idem.*	3626	74	59	12	3
Marcilly	730	886	*idem.*	*idem.*	5962	70	57	10	5
Poilley	775	1270	*idem.*	*idem.*	8666	67	58	10	2
Précey	464	773	*idem.*	Saint-Quentin.	4649	67	39	11	8
Saint-Quentin	1172	1668	*idem.*	T.	11765	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population									
Granville (Gare)	12005	268	⊠	T.	111762	49	29	26	»
Bouillon	460	639	Saint-Pair.	Jullouville.	4816	60	39	20	10
Donville	839	296	Granville.	Granville.	5528	46	26	28	4
St-Aubin-des-Préaux	411	824	Saint-Pair.	Saint-Pair.	5623	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granv.	1209	737	Granville.	Granville.	14749	51	31	24	2
Saint-Pair	1368	1541	⊠	T.	19831	52	35	23	5
Saint-Planchers (Gare)	820	1197	Granville.	Saint-Pair.	9150	56	23	21	7
Yquelon	302	214	*idem.*	Granville.	3099	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population									
La Haye-Pesnel (Gare)	978	629	⊠	T.	8566	44	32	15	»
Beauchamps	510	411	⊠	T.	3893	56	31	21	6
Champcervon	301	558	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	2921	48	35	16	2
Folligny (Gare)	559	410	*idem.*	*idem.*	3895	43	39	19	4
Hocquigny	243	305	*idem.*	*idem.*	1872	44	30	18	3
La Beslière	217	349	*idem.*	*idem*	2250	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	850	1451	*idem.*	*idem.*	7466	44	35	15	3
La Mouche	264	443	*idem*	*idem.*	2411	45	33	14	4
La Rochelle	400	752	Sartilly.	Sartilly.	4145	49	37	13	3
Le Luot	370	851	Sainte-Pience.	Sainte-Pience.	3981	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	252	421	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	2836	45	31	18	2
Les Chambres	179	418	*idem.*	*idem.*	1916	48	37	13	4
Le Talu	422	694	Beauchamps.	Beauchamps.	3976	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	1350	44	37	15	3
Sainte-Pience	527	868	⊠	T.	3545	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	653	1202	La Haye Pesnel.	La Haye-Pesnel.	8424	47	33	21	6
Saint-Léger	134	196	Sartilly.	Sartilly.	1360	60	38	17	8
Saint-Ursin	224	537	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	3098	47	36	18	3
Subligny	467	790	Avranches.	Sainte-Pience.	4099	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
7,720 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Hermon.	*Maudouit.*	Leroux.	
Provost.	Morel.	Costard.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Renault.		Manson.
Dumont.	Cholard.	Poirier.		Quesnel (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Finel.	Paumier.
Daligault.	Gautier.	Dubois.		Poirier.
Laloi	Challier.	Belloir.		Pinel.
Caillou.	Fortin.	Roblin.		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Duclos.	Colet.
Morin.	Tesnière.	Olivier.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Lebedel.	Jennequin	Duchêne.	Foulon.
7,414 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launay et Hallais.	*Turgot, Maquerel.*	Chatell, O. A., école supre. Robbes, O. A. Primault, O. A.	Marolani (Mme), Pasturel Barbey et Champenois (éc. mat.)
Godon.	Chatel.	Mesnage.	Sollier.	Sollier (Mme).
Mecquin.	Mesnigé (Emile).	Briand.	Béchet.	Costard
Delarue.	Bazin.	N...	Bicrel	Hamon.
Boisyvon.	Touzé.	*Duclos.*	Eude.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert, Brégaint à Kairon.	Maloisel, Lepage.	Lemasle, Duprey.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delalande.	Rabel.	Pottier.	Gontier.
7,694 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné.	*Leprovost.*	Lelandais (cours complémre).	Le Meslier.
Rosselin.	Néel.	Lebas.	Lepesant.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier.	Gohin.		Closet.
Provost.	Yvon.	Guillet.	Lefrançois.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Fontaine.	Duval.	Torel.		Lalleman.
Lebourgeois.	Goupil.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duparc.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Carnet.	Laurence [illegible].	Peslin.
Duguey-Cher.	Sanson.	Lair.		Frétel.
Genvresse (François)	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Bondent	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Micouin.	Lehodey.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langlois.	Esnault.		Juin.
Plaut.	Vivier	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Paysant.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme).
Decauville.	Chaignon.	Esnoult.		Dupré.
Rieu.	Duval.	Lefranc.		Fauny.
Pigeon (Adolphe)	Coupard.	Lefranc.	Thébault.	Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				CANTON DE PONTORSON ¶. Population					
Pontorson (Gare)	2455	512	⊠	T.	20682	70	69	22	»
Ardevon	321	831	Pontorson	Pontorson.	3878	77	68	20	8
Aucey	712	931	*idem.*	*idem.*	6065	83	74	26	6
Beauvoir	443	897	*idem*	*idem.*	3126	84	60	21	8
Boucey	675	983	*idem.*	*idem.*	6432	81	72	23	2
Cormeray	98	189	*idem*	*idem.*	1183	76	68	21	6
Curey	281	574	*idem.*	*idem.*	2905	77	67	20	4
Huisnes	336	654	*idem.*	*idem.*	3512	75	66	19	10
Mont-Saint-Michel	230	70	⊠	T.	1731	89	72	24	9
Les Pas	245	460	*idem.*	*idem.*	2614	77	67	19	5
Macey	237	588	*idem.*	*idem.*	2719	76	67	19	6
Moidrey	258	675	*idem.*	*idem.*	3896	82	69	22	2
Sacey	1041	1527	Pontorson.	Pontorson.	8956	86	72	25	7
Servon (Gare)	524	923	*idem*	*idem.*	5748	71	62	14	10
Tanis	423	746	*idem.*	*idem.*	3900	73	64	16	10
Vessey	800	1261	*idem.*	*idem.*	6886	79	71	23	7
				CANTON DE SAINT JAMES ¶. Population					
Saint-James	2965	1819	⊠	T.	25465	77	67	20	»
Argouges	1161	1639	Saint-James	Saint-James.	8822	82	71	22	6
Carnet	788	1012	*idem.*	*idem.*	5909	80	70	23	3
Hamelin	209	246	*idem.*	*idem.*	1577	86	76	22	8
La Croix-Avranchin	713	1083	*idem.*	*idem*	6293	74	65	17	5
Montanel	809	1548	*idem.*	*idem.*	6132	80	71	24	10
Montjoie	492	746	*idem.*	*idem.*	3683	77	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte	1393	2098	⊠	T.	13547	71	63	13	7
St-Laur.-de-Terregatte	1006	1641	St-Aub.-de-Terr.	St-Aub.-de-Terr.	9457	74	62	16	9
St-Senier-de-Beuvron	621	1114	Saint-James.	*idem*	6350	71	62	14	16
Vergoncey	441	774	*idem.*	Saint-James.	4195	74	64	16	7
Villiers	364	702	*idem.*	*idem.*	3856	77	67	20	7
				CANTON DE SARTILLY ¶. Population					
Sartilly	1202	1151	⊠	T.	10093	41	39	14	»
Angey	213	247	Sartilly.	Sartilly.	1441	53	42	14	3
Bacilly	903	1587	Avranches.	T.	10742	57	46	8	7
Carolles	503	383	Recette auxiliaire, distribution assurée par Sartilly.	T.	4743	62	41	19	8
Champcey	241	324	*idem.*	Sartilly.	2479	54	43	9	4
Champeaux	377	422	*idem.*	Carolles.	3427	63	45	17	6
Dragey	586	1015	Genêts.	Genêts.	6733	57	44	12	5
Genêts	601	697	⊠	T.	5816	58	47	11	8
Lolif	719	1248	Avranches.	Bacilly.	8593	53	42	7	7
Montviron (Gare)	332	593	Sartilly.	Sartilly.	3848	52	42	9	4
Ronthon	273	484	*idem.*	*idem.*	3410	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	229	238	*idem.*	Carolles.	2449	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	503	1426	*idem.*	*idem.*	4305	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	665	840	*idem.*	Sartilly.	6012	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,079 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Haugomat.	Lambert.	*Lecacheux*.	Auvray (cours compl^m).	Quentin.
Farcy.	Cornicard.	Guérin.		Tesnière.
de Verdun.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel.	Sanson.	Tabourel.		Hamelin.
Guichard.	Louvet.	Lambert.	Jamard.	Fautrat.
Faguais.	Petitpas.	Thomas.		Lemière.
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris.
Feresmel.	Cornille.	Desdouitils.		Catrel.
Fontenier.	Lochet.	Pouvreau.		Tétrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
de Cacqueray.	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Deschamps.		Duclos.
Ozenne.	Launay.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Rousselle.	Jamault.	Droyer.	Gillot.	Gastebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
10,965 habitants (12 communes).				
Morel.	Barbot, Vallée.	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît.	Blondel.	Lair, Gauchet, Belloir.
Trincot.	Nicolle.	Pierre.	Anne.	Lethimonnier, Abraham
Fouasse.	Salmon.	Théault.	Roblin.	Despas (Mme).
Pontais.	Lemois.	Parigny.		Blouin.
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont	Lefèvre.	Charbonnel.
Madelaine.	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Huard.	Hennequin.
Tesnière.	Lechat.	Fillâtre.	Maillard.	Gilbert.
Gauchet.	Girault.	Menard.	Leteurtrois.	Vaugeois.
Royer.	Georges.	Orvin.		Desfeux.
7,347 habitants (14 communes).				
Martin.	Legent.	*Collin*.	Aubril, ✠ O. A.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaître.	Aupinel.	Herbin.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Girard.		Legoupy.
Letellier.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy.	Heuzé.	Provost.
Lenepveu de Dungy	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Durel.	Lepeltier (Mme).
Balloïs-Bouguerie.	Yger.	Dumont.		Costentin.
Carouge.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel.
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbecq.
Lenormand.	Héon.	Costard.	Lerond, ✠.	Salmon.
Gond.	Fontaine.	Brault.	Carouge.	Delauney.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :									
VILLEDIEU (Gare).....	3285	82	⊠	T.	27984	34	32	22	»
Bourguenolles.....	395	764	Villedieu.	Villedieu.	3591	41	40	18	8
Champrépus.....	555	912	Beauchamps.	Beauchamps.	5793	41	29	22	8
Chérencey-le-Héron ...	603	955	Villedieu.	Villedieu.	4168	40	38	21	6
Fleury.....	790	1259	*idem.*	*idem.*	8063	38	30	27	5
La Bioutière.....	489	933	*idem.*	*idem.*	4780	33	28	28	6
La Lande-d'Airou.....	713	1509	*idem.*	*idem.*	7015	39	38	19	6
La Trinité.....	586	917	*idem.*	*idem.*	4253	42	40	18	8
Rouffigny	376	670	*idem.*	*idem.*	3607	39	38	17	6
Sainte-Cécile	612	1149	*idem.*	*idem.*	6036	37	35	25	3
Saultchev.-du-Tronchet	510	707	*idem.*	*idem.*	4890	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.									
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :									
CHERBOURG (Gare)...	40783	651	⊠	T.	454959	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :									
BEAUMONT	614	789	⊠	T.	4828	93	82	18	»
Acqueville	304	579	Ste-Croix-Hague.	Ste-Croix-Hague.	3434	84	75	11	10
Auderville	413	433	Beaumont.	Sémaphore de la Hague.	4350	102	91	27	9
Biville.....	390	870	*idem.*	Ste-Croix-Hague.	3309	89	83	18	8
Branville	90	212	Ste-Croix-Hague.	*idem.*	1195	89	79	14	4
Digulleville	402	790	Beaumont.	Sémaphore de Jardehen.	5916	98	87	33	4
Eculleville	74	233	*idem.*	Beaumont-Hague	1498	96	86	17	4
Flottemanville-Hague..	373	1139	Octeville.	Ste-Croix-Hague.	4469	86	77	9	11
Gréville	450	1003	Beaumont-Hague	Beaumont-Hague	7563	98	82	16	4
Herqueville	158	291	*idem.*	*idem.*	1431	97	86	22	4
Jobourg	534	1015	*idem.*	Nez de Jobourg.	6438	98	88	24	6
Nacqueville (1)	453	844	Equeurdreville.	Querqueville.	7534	86	81	10	9
Omonville-la-Petite ...	304	614	Beaumont.	Sémaphore de Jardehen.	4025	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue...	436	429	*idem.*	*idem.*	4427	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague....	448	984	⊠	T.	4431	80	78	13	6
St-Germain-des-Vaux..	525	636	Beaumont.	Sémaphore de la Hague.	7113	102	91	26	8
Tonneville	236	383	Ste-Croix-Hague.	Sémaphore de Querqueville.	2675	85	80	9	11
Urville-Hague	296	312	*idem.*	*idem.*	4334	86	81	11	9
Vasteville	539	1672	*idem.*	Ste-Croix-Hague.	7427	87	78	12	16
Vauville.....	378	1638	Beaumont.	Beaumont-Hague	4520	84	84	20	3

(1) La partie de la commune de Nacqueville située à l'Ouest de la route de Sainte-Croix à Urville et les Eudales de Bas sont desservies par Sainte-Croix-Hague.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,914 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✻.	Le Do, Frémond.	*Leduc.*	Fautrad (cours cre).	Lechevallier, Moulin
N...	Bouroux.	Hamel.		Anfray.
Herbert.	Breault.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Leroy.	Le Bas.	Quinette.
Brasy.	Lenoir.	Dubois.	Charuel.	Brasy (Mme).
Renaud.	Lepeltier.	Lanos.	Hérout.	Villard.
Chapel.	Hourdin.	Leroy.	Poidvin.	Poulard.
Tétrel.	Legoupil.	Maillard.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Pelluet.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Bailleul, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.
Population : 93,503 habitants.				
40,783 habitants (1 commune).				
Liais ✻.	Frigoult, Dutot.	*Lepetit*, à Ste-Trinité ; Etienne, à Ntre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Laisney, à St-Clément.	Thiébot O. A., Simon Bertrand, Libor, Leneveu. O. A., Lelavechef.	MMmes Travers O.A., Jeanne O. A., Letan, Thommin, Fossard, Gagnion, Lion, Bertaux, Quesnel (E. M.)
7,417 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître.*	Brochard.	Blaisot.
Lefilliâtre.	Letulier.	Besnard.	Joubert.	Joubert (Mme).
Nicolle.	Fabien.	Vivier.	Gautier.	Moulin.
Broquet.	Postel.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Fleury.	Bellée.	N...		Duval.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Philippe.
Le Moigne.	Canoville.	N...		Legendre.
Dumoncel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard.	Polidor.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury.	Hasne.	Picquot.	Martin.
Lenepveu.	Hurel.	Baudry.		Gouin (Mme).
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Anquetil.	Digard (Mme)
Leroy.	Henry.	Bézard.	Martin.	Esnault.
Perrotte.	Falaize.	Cabard.	Lefèvre.	Walter.
Lemarinel.	Duval.	Montiton.	Lemonnier.	Danlos.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot.	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu.	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevallier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuardent.	Hébert.	David.
Lamotte.	Auvray.	Marescq.	Lebreton.	Marguerie.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels, départements. et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU. du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population :									
Les Pieux	1358	1531	✉	T.	14545	86	65	20	»
Benoîtville	441	828	Les Pieux.	Les Pieux.	5080	59	68	18	3
Bricqueboscq	423	805	Couville.	*idem.*	4802	83	65	16	8
Flamanville	1124	736	✉	T. Sémaphore de Flamanv.	9117	93	71	26	6
Grosville	789	1351	✉	Les Pieux.	8896	81	62	20	5
Héauville	449	1079	Flamanville.	*idem.*	4192	97	75	15	10
Helleville	310	588	Les Pieux.	*idem.*	2964	92	71	17	6
Le Rozel	318	558	*idem.*	*idem.*	3365	91	63	24	4
Pierreville	597	1012	*idem*	*idem.*	7403	91	60	25	6
St-Christophe-du-Foc.	191	358	Grosville.	*idem.*	2261	83	73	14	8
St-Germain-le-Gaillard.	656	1382	Les Pieux.	*idem.*	8821	90	62	23	4
Siouville	476	639	Flamanville.	Sémaphore de Flamanville.	4995	93	71	21	6
Sotteville	283	614	Grosville.	Les Pieux.	4249	91	71	17	6
Surtainville	962	1483	Les Pieux.	*idem.*	9973	93	59	28	8
Tréauville	763	1237	Flamanville.	*idem.*	10895	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population :									
Octeville	3352	775	✉	T.	18953	78	72	3	»
Bretteville	473	578	Tourlaville.	Tourlaville.	4935	84	82	7	10
Couville (Gare)	498	862	✉	Martinvast.	4579	76	64	13	10
Digosville	589	927	Tourlaville.	Tourlaville.	5244	83	70	7	10
Equeurdreville	5763	507	✉	T.	26302	78	77	2	3
Hardinvast	410	729	Martinvast.	Martinvast.	3267	79	67	5	7
Henneville	1377	767	Equeurdreville	Equeurdreville.	7827	82	79	10	5
Le Mesnil-au-Val	298	1342	Tourlaville.	Tourlaville.	2497	72	67	7	12
Martinvast (Gare)	761	1104	✉	T.	6865	80	69	10	4
Nouainville	238	381	Octeville.	Octeville.	2164	82	76	5	4
Querqueville	1493	553	Equeurdreville.	Sémaphore.	6167	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	205	286	Couville.	Martinvast.	1335	73	66	12	9
Sideville	509	763	*idem.*	*idem.*	4751	82	71	9	6
Theurtéville-Hague	607	1273	*idem.*	*idem.*	7474	81	71	13	10
Tollevast	512	1162	*idem.*	*idem.*	4561	74	69	11	9
Tourlaville	8304	3287	✉	T.	46261	80	79	4	7
Virandeville	513	822	Martinvast.	Martinvast.	4858	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population :									
Saint-Pierre-Eglise	1884	802	✉	T.	16990	71	76	17	»
Angoville	51	109	St-Pierre-Eglise	St-Pierre Eglise.	1251	75	79	20	3
Brillevast	470	909	*idem.*	Le Vast.	4914	74	72	17	5
Canteloup	246	428	*idem.*	*idem.*	2940	78	74	19	5
Carneville	345	688	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	3506	79	75	16	4
Clitourps	288	630	*idem.*	*idem.*	4103	70	75	19	4
Cosqueville	683	860	*idem.*	*idem.*	9136	74	79	20	3
Fermanville	1278	1166	✉	Sémaphore du Cap-Lévi.	8162	74	77	21	4
Gatteville	911	972	Barfleur.	Sémaphore de Gatteville.	15196	77	81	26	9
Gonneville	702	1535	St-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise	8010	74	81	13	6
Gouberville	270	279	*idem.*	Sémaphore de Gatteville	3731	78	79	24	7
Le Theil	669	1382	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	5580	71	66	14	11
Le Vast	782	1304	✉	T.	7681	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,140 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine*.	Fossey.	Leprince.
Buhot.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Mancel.	Lamesle.	Bouillon.	Beillard.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheur.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Vibet.	Louise.	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Baude.	Hambye.	Hambye (Mme).
Toulorge.	Lahaye (Louis).	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou	Vrac.	Marie.	Lenfant.	Defrance.
Lefiliastre.	Simon.	Lepigoché	Moulin.	Leprovost (Mme).
Mocquet.	Lebacheley.	Lecocq.		Pézet
Sorel.	Sanson.	Aumont.	Hébert.	Trébaol.
Lenoir.	Toulorge.	Levcillé.	Polidor.	Lerouvillois.
Bouchard.	Jourdan.	Gauvain		Bosvy.
Avoinne.	Buhot.	Lemarquand.	Gosse.	Ollivier.
Toulorge.	Hébert.	Pillet.	Leger.	Lucas.
25,704 habitants (17 communes).				
Née.	Varengue, Butel.	*Doueffe*.	Durand.	Hébert.
Germain.	Liot.	Auvray.	Delisle.	Jacquot.
Maurouard.	Martin.	Tardif.	Luce	Lacolley (Mme).
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë (Mme).
Dumoncel.	Michaud, Gauvain.	Clément.	Duruel.	Assier (Ne). Prével, Hébert (Ne)
Truffert.	Gamache.	Poisson.	Cariot.	Leluan. [R. N.)
Nicolet.	Quoniam	Mosqueron.	Bihel.	Godefroy.
Quentin.	Mahier.	Deux.		Girard.
Cte de Pourtalès.	Hervieu.	Bonnissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Travert.	Voisin.		Thoumine.
de Couville ✻.	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Hamel.	Adam (Louis).	Gautran.		Paysant.
Laisné.	Sorel.	Mauger.	Louail.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur	Letouzé.	Letanneux.	Lemonnier.	Leboisselier.
Aubert.	Bertaut, Le Brun.	*Guillon*, Yver.	Brouet, Lecouturier, Lefèvre,	Bru, Boroyen, Lelièvre (Ne),
Lelong.	Dovesnard.	Bihel.	Lhôtellier. [Bosquet	Laperreque. [Bosquet (Ne)
10,459 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart.	*Pagny*.	Lecardey.	
Lehot (Michel).	Lehot (François).	N...	*réunie à Vrasville*.	
Daboville.	Lemaresquier.	Sorel.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Rabec.
Mahaut.	Planque.	Boudet.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Le Bourg.
Michel.	Ribet.	Noël	Lemière.	Jean.
Fatôme.	Houyvet.	Renouf.	Simon.	Lepoittevin.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Groult (Mme).
Godel.	Le Bourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Doucet.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Simon.	Savary.	Vallée.	Vallée (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes addition. départementaux et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
						Suite du CANTON DE			
Maupertus	172	335	St-Pierre-Eglise.	Sémaphore du Cap-Lévi.	2732	70	73	11	7
Néville	257	348	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	4143	78	83	24	7
Rétôville	214	340	*idem.*	*idem.*	2992	77	72	23	6
Théville	350	777	*idem.*	*idem.*	4967	76	74	15	2
Tocqueville	443	590	*idem.*	*idem.*	7171	76	77	22	5
Varouville	296	418	*idem.*	*idem.*	3513	75	79	20	3
Vrasville	148	143	*idem.*	*idem.*	1404	76	80	21	4
					ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.				
					CANTON DE COUTANCES ¶. Population :				
COUTANCES (Gare)	7403	333	✉	T.	81421	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	453	635	Coutances.	Coutances.	6595	33	5	5	5
Cambernon	888	1701	*idem.*	*idem.*	11087	27	6	6	6
Courcy	711	1145	*idem.*	*idem.*	9180	34	4	4	4
Nicorps	302	563	*idem.*	*idem.*	4741	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	722	881	*idem.*	*idem.*	9608	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances.	212	439	*idem.*	*idem.*	3888	28	»	»	»
Saussey	604	891	*idem.*	*idem.*	5536	32	6	6	6
					CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :				
BRÉHAL	1352	1562	✉	T.	13711	44	19	19	»
Anctoville	138	215	Granville.	Granville.	1694	50	27	27	9
Bourey	160	360	Cérences.	Cérences.	1822	41	22	22	10
Bréville	362	688	Bréhal.	Bréhal.	3720	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1242	1474	*idem.*	*idem.*	10420	46	18	18	2
Cérences (Gare)	1910	2243	✉	T.	20337	38	18	18	6
Chanteloup	302	418	Bréhal.	Bréhal.	2938	43	21	21	2
Coudeville	710	872	*idem.*	*idem.*	6570	46	21	21	2
Equilly	330	566	Beauchamps.	Beauchamps.	3738	44	29	29	13
Hudimesnil (Halte)	1071	1877	Bréhal.	Bréhal.	10548	50	24	24	5
La Meurdraquière	374	762	Cérences.	Beauchamps.	3963	43	23	26	11
Le Loreur	276	323	*idem.*	Cérences.	1808	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	440	396	*idem.*	*idem.*	3763	36	14	14	11
Longueville	418	411	Granville.	Granville.	4227	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	510	728	Cérences.	Cérences.	6008	18	15	15	4
St-Sauv.-la-Pommeraye	524	527	Bréhal.	Beauchamps.	4022	47	27	27	12
					CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :				
CERISY-LA-SALLE	1515	1685	✉	T.	13791	21	14	14	»
Belval (Halte)	403	567	Coutances.	Coutances.	4062	27	6	6	7
Cametours (Halte)	687	722	Recette auxiliᵉ.	Marigny.	6402	17	14	14	6
Guéhébert	306	629	Roncey.	Roncey.	4190	40	14	14	10
Montpinchon	1141	1693	Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.	11962	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly.	1345	2522	*idem.*	*idem.*	14901	21	18	18	5
Ouville	694	1220	Coutances.	Roncey.	6518	31	9	9	7
Roncey	826	1216	✉	T.	10016	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1018	1317	Coutances.	Roncey.	11005	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	434	677	Roncey.	*idem.*	5016	23	18	18	9
Savigny	642	1016	Coutances.	Cerisy-la-Salle.	6460	24	9	9	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug)	Laurens (Etienne).	N...		Lecoutour.
Gibon.	Lemaître.	Blaisot.		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluze (Victor)		Restoux.
Gervais (Jean).	Gervais (Alfred).	Lecluze (Jean).		Lehoux.
Population : 97,170 habitants.				
1.295 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Daireaux, Laurent.		Ménard, O. A., Briens, O. A.	Mme Girard (cours complémentaire) ; Balattre.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ruault.	Ruault (Mme).
Lechevallier.	Bellail.	Hélaine.	Turpin.	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Hue.	Ollivier.
Savary.	Beaugendre.	Lecluze		Lebreton.
Dupiey.	Lemière.	*Tollemer.*	*réuni à Coutances.*	
Duquesney.	Bouchard.	*Tollemer.*	*idem.*	
Guenon.	Menard.	Provost.	Hugues.	Crouin.
10,119 habitants (16 communes).				
de la Bellière ✻	Lemonnier.	*Destrés.*	Girard.	Cousin.
de la Musse.	Lemonnier.	Surville.		Bouchard.
Faucon.	Quinette.	N...		Torel.
Le Mare.	Le Brun.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Malherbe.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Legendre.	*Langevin.*	Letourneur (c. cre).	Delafresnée (Mme).
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Lainé	Rault.		Lemoussu.
Touroude.	Roussel.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lehaut.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Jourdan.	Dumont	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Guyot	Hébert	Cheval.
Lebas.	Turgis.	du Mesnil-Adelée.	Menard.	Vigot.
Allain	Février.	Templer.	Gautier.	Bellamy.
9,011 habitants (11 communes).				
Eudes.	Osouf.	*Binet.*	Legigan.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Perrette.	Homo.	Caresmel.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Lainé.	Leconte.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Ledanois.
Savary.	Hédouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Varin de la Brunellière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Néel	Lengronne.	Letavernier.	Lefèvre.	Coulomb.
Badin.	Vimond.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Esnouf.
Lebrun.	Leroux	Mazier.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Levionnois.	Lethimonnier.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes perçant au chef-lieu des centimes additionnels départemental et communal.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :									
Gavray	1340	1601	⊠	T.	11452	34	18	18	»
Grimesnil	159	261	St-Denis-le Gast.	St-Denis-le-Gast.	1599	31	15	15	6
Hambye	2039	2957	⊠	T.	23021	25	19	19	8
La Baleine	242	463	St-Denis-le-Gast.	St-Denis-le-Gast.	1768	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	340	678	Gavray.	Gavray.	3873	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	177	239	*idem.*	*idem.*	1062	38	23	23	5
Le Mesnil Garnier	524	923	*idem.*	*idem.*	4651	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	178	334	*idem.*	*idem.*	1915	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	354	478	*idem*	Beauchamps.	2928	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	581	1071	*idem.*	Gavray.	5361	40	26	26	6
Lengronne	759	1208	St-Denis-le-Gast.	*idem.*	8656	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	435	665	Gavray.	*idem.*	3871	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1103	1671	⊠	T.	12018	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	382	585	St-Denis-le-Gast.	Gavray.	2438	30	26	26	8
Ver	816	1376	Gavray.	*idem.*	8811	38	22	22	4
Canton de la Haye-du-Puits. ¶. Population :									
La Haye-du-Puits (Gare)	1439	517	⊠	T.	14202	44	29	29	»
Appeville	1106	1321	Prétot.	Prétot.	12554	38	46	46	17
Baudreville	268	464	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	3139	51	36	36	7
Bolleville	382	623	*idem.*	*idem.*	4192	46	31	31	2
Canville	277	534	*idem.*	Portbail.	4540	54	39	39	10
Coigny	366	412	Prétot.	Prétot.	4362	40	42	42	13
Cretteville	500	682	*idem.*	*idem.*	7852	46	44	44	14
Denneville (Halte)	622	832	⊠	Portbail.	6230	54	39	39	10
Doville	470	1018	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	5042	47	33	33	3
Gerville	1[illegible]5	582	*idem.*	*idem*	2685	44	28	28	5
Glatigny	292	499	*idem.*	*idem.*	2984	52	37	37	8
Houtteville	178	448	Prétot.	Prétot	4643	41	44	44	15
Lithaire	774	1414	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	6456	42	30	30	5
Mobecq	372	807	*idem.*	*idem.*	6274	44	28	28	4
Montgardon	532	1331	*idem.*	*idem*	6743	46	32	32	2
Neufmesnil	251	532	*idem.*	*idem.*	3420	36	32	32	2
Prétot	480	811	⊠	T.	6052	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrept[illegible]	577	813	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	4965	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	511	816	Denneville.	*idem.*	4822	52	36	36	7
St-Sauv[illegible] de-Pierrept[illegible] (halte).	384	819	La Haye-du-Puits	*idem.*	5389	50	35	35	6
Saint-Symphorien	350	581	*idem.*	*idem.*	5027	45	30	30	1
Surville	306	746	*idem.*	*idem.*	3019	53	39	39	10
Varenguebec	678	2120	*idem.*	*idem.*	10026	50	36	36	7
Vindefontaine	509	838	Prétot.	Prétot.	7174	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population									
Lessay (Gare)	1274	2246	⊠	T.	11636	56	21	21	»
Angoville-sur-Ay (Halte)	533	671	Lessay.	Lessay.	5935	40	26	26	5
Anneville	288	435	Gouville.	Gouville.	2007	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	459	980	Lessay.	Sémaphore de St-Germ.-s.-Ay	5885	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
),429 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fauvel.	Vallet.	*Lemasson.*	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Chevallier.		Legros.
Guenon-Deslongchamps.	Quesnel.	*Lemazurier.*	Robine.	Fouchard.
Leconte.	Lebargy.	Mosquet		Gervaise.
Piel-Ferronnière	Auvray.	Marguerite.		Barbé
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havel	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	Lhermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François dit Lemercier	Leprovost.
Regnault.	Prével	N...	Quesnel.	Godard, Lebigot.
Bosquet.	Lemaréchal.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet.	Guérard.	Guérard (Mme).
Drieu	Lavaley.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Héon.	Mignon. Lemare.	Sévaux.	Enée.
Leforestier de Hobecq.	Dupont.	Lechevallier.	Esnouf	Tétrel.
1,209 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Aubry.*	Arondel.	Couillard, Néel (E. M.,
Eude.	Préfosse.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperques.	Siouville.	Hédouin.		Jeanne.
Roptin.	Enault.	Depériers.	Adelée.	Letan.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques)	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Degroult.	Vignet.		Mottais (Mme).
Jean.	Jeanne	Leherpeur.	Lefebvre.	Auvray.
de Beaudrap.	Langlois.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Lesage.	Diesnis.	Riquer.	Baudouin.	Baudouin (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Pillet.
Adam.	Philippe.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger.	Hinard.	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Leforestier.	Delaune.	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Roger.	Hervieu.	Voisin.	Vautier.
Lemaignen.	Ledanois	Lecappon.		Hacquebey (Mme).
Eslinne.	Gancel.	Pannier.	Lemière.	Dupont.
Letourneur.	Hostingue.	Cognault.	Letan.	Mancel (Mme).
Grossin.	Grandin.	Goubert.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Levatois.	Lesigne.	Enée.
Ruault.	Jeanne.	Desrez.		Bellanger (Mme).
Quenault.	Luce.	Duval	Levallois.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Godier.	Lepeley.
De la Martinière *	Leconte.	Regnault.	Mathey.	Lehodey.
10,244 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Leroux.*	Goguelin.	Legendre.
Butel.	Brochard.	Durchon.	Hamel.	André.
Renouf.	Joubert.	Renard.		Besnard.
Tirel.	Luce.	Lepiez.	Esnol.	Delaplanche

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Créances	1966	2150	⊠	Lessay.	9660	39	21	21	3
Geffosses	812	1596	Gouville.	Gouville.	9841	39	14	14	12
La Feuillie	436	1324	Périers.	Périers.	4292	32	18	18	6
Laulne	417	888	Lessay.	Lessay.	6420	36	25	25	6
Millières (Halte)	821	2030	Périers.	Périers.	7674	31	20	20	8
Pirou	1405	2811	Créances.	Lessay.	11892	42	19	19	5
Saint Germain-sur-Ay	626	1876	Lessay.	Sémaphore de St-Germ.-s-Ay	7330	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	307	559	Périers.	Périers.	3510	32	22	22	9
Vesly	900	1336	Lessay.	Lessay.	13694	41	26	26	5
				CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶ Population :					
MONTMARTIN-SUR-MER	998	1002	⊠	T.	8530	41	10	10	»
Annoville	823	851	Montm.-sur-Mer.	Montm.-sur-Mer.	7036	43	13	13	3
Contrières	572	913	Coutances.	Quettreville.	8550	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	560	339	Montm.-sur-Mer	Montm.-sur-Mer.	3424	40	12	12	2
Hérenguerville	206	271	Quettreville.	Quettreville.	2223	43	13	13	2
Hyenville	301	331	Orval.	*idem*.	3000	37	7	7	4
Lingreville	1357	923	Bréhal.	Bréhal.	9872	45	15	15	5
Montchaton	531	689	Orval.	Montm.-sur-Mer	4788	38	7	7	4
Orval (Gare)	919	1231	⊠	Coutances.	11915	36	6	6	8
Quettreville (Halte)	1252	1586	⊠	T.	13479	40	10	10	5
Regnéville	1526	1029	⊠	T.	11227	40	11	11	3
Trelly	863	1075	Quettreville.	Quettreville.	10747	43	13	13	8
				CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :					
PÉRIERS (Gare)	2720	1453	⊠	T.	29196	26	16	16	»
Baupte	326	226	Prétot.	Prétot.	2901	37	34	34	18
Feugères	649	832	Périers.	Rem.-sur-Lozon.	7461	21	15	15	8
Gonfreville	291	898	*idem*.	Périers	4468	35	23	23	7
Gorges	911	2269	*idem*.	Prétot.	13285	38	25	25	9
Lastelle	172	398	Prétot.	La Haye-du Puits	2126	38	28	28	12
Le Plessis	528	1096	*idem*.	Prétot.	6213	35	28	28	12
Marchésieux	1186	1975	Périers.	Rem.-sur-Lozon.	15120	23	20	20	8
Nay	181	249	*idem*.	Périers.	1795	34	23	23	7
St-Germain-sur-Sèves	417	819	*idem*.	Prétot.	2159	32	22	22	6
Saint-Jores	742	1275	Prétot.	Périers.	6833	40	30	30	14
St-Martin-d'Aubigny	655	1501	Périers.	Prétot.	11163	22	18	18	5
St-Sébastien-de-Raids	367	520	*idem*.	Périers.	10363	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	156	352	Prétot.	*idem*.	4251	44	32	32	16
				CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :					
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	316	399	⊠	T.	2726	40	9	9	»
Agon	1614	1237	⊠	T.	12709	41	11	11	4
Ancteville	405	773	Gratot.	St Malo-de-la-Lande	4853	38	8	8	8
Blainville	1512	1288	⊠	T.	10582	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Desheulles.	Letouzé.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Cauvin.
Fesnien.	Maresq.	Osouf.	Noyer.	Lemagnen.
Hue.	Meslin.	Voisin.	Ollivier.	Lelandais.
Simon.	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard.
Fautrad.	Martin.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Lirot.	Levillain.	Barbet.	Hersent.
Mahault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Luce.	Lepoil.	Hulmer.		Boitard.
Dupray-Beuzeville.	Beuve.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
,928 habitants (12 communes).				
Danlos.	Bourdon.	*Gautier.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Le Gendre.	Abraham, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Deguelle (Albert)	Deguelle (Désiré).	Auvray.	Cléraux.	Duchemin.
Michel-d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Guillemin.	Guérin.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
Delacour.	Pannier.	Levesque.		Lengronne.
Mahé.	Frémin	Letot.	Ozouf.	Leroux.
Nicolle.	Corbet.	Chardot.	Beaufils.	René.
Leriverend.	Mulot.	Lefrançois.	Benoît.	Ameline.
Paumier.	Lebalnois.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre.	Dépériers.	Clouard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey.	Lebargy (Mme), Lhullier, Sohier.
Mesnage O. A.	Mauger de Varennes	Adam.	Harivel.	Laisney.
,301 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Leconte.*	Sagot O. A. (é. sre).	Viard.
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-de-la-Conté	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Chauvais.		Savary.
Crespin.	Sanson.	Hauvet.	Blouet.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin	Garandel.	Saugrain.	Quenault.
Auvray.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Dusiquet.
Pacary.	Dujardin.	Cardin.		Pichard.
Palla.	Finel.	Hamelin.	Lebasnier.	Lebasnier (Mme).
Palla (Jean).	Le Mière.	Alix.	Alexandre.	Villette.
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel.	Leroux el.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
,829 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Sébire.	*Soyer.*	Mariette	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Juhel.	Raizin.	Quertier.		Roullet (Mme).
Guillot.	Moulard.	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes addition. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTO									
Boisroger	360	529	St Malo-de-la Lande	St-Malo-de-la-Lande	3126	41	10	10	4
Brainville	201	319	Gratot.	*idem.*	2595	37	7	7	4
Gouville	1671	1285	⊠	T.	10921	44	13	13	5
Gratot	607	1069	⊠	St-Malo-de-la-Lande	8418	35	5	5	4
Heugueville	505	674	Coutances.	Coutances.	6936	42	7	7	6
La Vendelée	334	503	*idem*	*idem.*	3676	35	6	6	8
Montsurvent	415	833	St Malo-de-la-Lande	St Malo de la Lande	6347	41	9	9	6
Servigny	245	395	Gratot.	*idem.*	2729	38	7	7	7
Tourville	644	903	St-Malo-de-la-Lande	Agon.	6774	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population									
SAUVr-LENDELIN (Gare)	1460	1639	⊠	T.	15637	29	10	10	»
Camprond	449	619	Coutances.	Coutances.	3691	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	864	1198	Marigny.	Marigny.	8683	22	14	14	10
La Ronde-Haye	505	665	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv. Lendelin.	4629	31	12	12	2
Le Lorey	957	1456	Marigny.	Marigny.	11324	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	583	498	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv. Lendelin.	4312	24	14	14	5
Montcuit	387	384	*idem.*	*idem.*	3004	22	13	13	5
Monthuchon	486	764	Coutances.	Coutances.	5631	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	937	2000	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv.-Lendelin.	10460	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	423	750	*idem.*	Périers.	5062	28	15	15	5
St-Michel-de-la-Pierre	263	484	*idem.*	St-Sauv.-Lendelin.	2799	28	12	12	5
Vaudrimesnil	491	603	*idem.*	*idem.*	3887	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN									
CANTON DE MORTAIN ¶. Population									
MORTAIN (Gare)	2411	684	⊠	T.	19026	62	98	»	»
Bion	598	1265	Mortain.	Mortain.	5167	66	72	4	4
Fontenay (Halte)	424	684	*idem.*	Milly	3447	67	68	8	8
Le Neufbourg	565	223	*idem.*	Mortain.	2567	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1191	1765	*idem.*	Milly	8749	71	78	10	10
Rancoudray	383	852	*idem.*	Mortain.	1624	68	75	7	7
Romagny (Gare)	1357	2946	*idem.*	*idem.*	10250	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	389	679	*idem.*	*idem.*	2720	59	64	4	4
Saint-Clément (Gare)	883	2382	*idem.*	*idem.*	5420	68	76	8	8
Saint-Jean du-Corail	580	1404	*idem.*	*idem.*	4988	67	41	6	6
Villechien	534	1082	*idem.*	Milly.	5265	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶ Population									
BARENTON (Gare)	2208	3535	⊠	T.	20789	72	78	10	»
Ger	1965	3936	⊠	T.	10975	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1440	2341	Barenton.	Barenton	13747	77	83	15	5
St-Georges-de-Rouelley	1270	2043	*idem.*	*idem*	9177	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
ledieu.	Leclerc.	Lemardeley.	Maunoury.	Lecouillard.
ouxel.	L'Ecluze.	Gosselin.		Helaine.
oire.	Vincent.	Adde, Motin, Picault.	Piatte.	Leclaire, Carpon.
Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnot.	Septvants.	Chasles, Tabourel (Mme)
ichon.	Grandin.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
nontcuit.	Guillot.	Hulmel.		Marie.
ité.	Euvremer.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupil.
ert.	Laîné.	Hélie		Laurent
louyt.	Fauvel.	Blancher.	Lefebvre.	Lecardonnel.
5 habitants (12 communes).				
naltre.	Saffray.	*Fontaine*.	Duval.	Desplanques.
sdey.	Le Tassey.	Noël.	Cousin.	Blin.
die.	Legrand.	Bézard.	Thomas.	Guillard.
Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
uf.	Osouf (les Rivières).	Deshayes.	Legouey.	Plantegenest.
npain.	Anger.	Osmont.	Anger.	Caillard.
ult.	Lecoq.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
son.	Lecacheux.	Lenavetier.	Guesnon.	Jacquet.
ièvre.	Lejolivet.	Lemaigre.	Lehéricey.	Heuguet O. I.
ailly.	Ledot.	Laurence.	Frémond.	Gosselin.
ny.	Lecampion.	Moulin.		Demelun.
alley.	Jouninet.	Leforestier.	Legoubey.	Anger.
ulation : 60,640 habitants.				
5 habitants (11 communes).				
aillencourt ✻.	Delaunay.	*Lepeltier*.	Tillault.	Royant.
erdriel.	Anfray.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
t.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
ou.	Lelandais.	Louaye.	*réuni à Mortain.*	
illot.	Hardy.	Fouasse.	Goupil.	Leconte.
enais.	Millet.	Lelandais.		Jouault.
rand (An10) ✻	Saoul.	Jamault.	Leroy.	Letenneur, Heuzé.
candre.	Clouard.	Delabroise.	Hollande.	Delaunay.
ltouche.	Chemin.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
lin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Daireaux.	Boisroux.
ion.	Mondher.	Pasquier.	Liot.	Boiroux.
3 habitants (4 communes).				
het.	Langlois.	*Desclos*.	Lenoir.	Foinet.
lain.	Marivint.	*Houssin*.	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Jouin (Mme).
zé.	Leroux	Faucheux.	Lemenuet.	Giroult, Picquenard
on.	Le Sergent.	Prével.	Provost.	Legoupil (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population									
Isigny (Gare)	320	425	⊠	T.	2532	67	68	20	»
Chalandrey	520	768	Isigny.	Isigny-le-Buat.	3806	67	65	20	5
La Mancellière	532	750	*idem.*	*idem*	3712	60	60	18	4
Le Buat	403	457	*idem*	*idem.*	3013	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	352	461	*idem.*	*idem.*	2539	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	448	670	*idem.*	*idem.*	3717	65	66	24	4
Les Biards	735	1060	St-Hil.-du-Harc.	*idem.*	6105	70	71	23	3
Montgothier	512	750	Isigny.	*idem.*	3986	63	63	21	6
Montigny	516	903	St-Hil.-du-Harc.	*idem.*	4130	69	60	13	8
Naftel	226	276	Isigny.	*idem.*	1552	64	63	17	4
Vezins	324	775	*idem.*	*idem.*	4385	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population									
Juvigny	758	750	⊠	T.	4185	60	60	10	»
Bellefontaine	320	673	Juvigny.	Juvigny.	2067	62	62	»	4
Chasseguey	166	306	*idem.*	*idem.*	1106	66	63	11	5
Chérencé-le-Roussel	703	1099	*idem.*	*idem.*	4982	57	57	11	6
La Bazoge	292	580	*idem.*	*idem.*	2489	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	396	678	*idem.*	*idem.*	2863	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	561	1147	*idem.*	*idem.*	3977	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	624	1174	*idem.*	*idem.*	4976	57	57	13	3
Reffuveille	1140	2334	*idem.*	*idem.*	7842	57	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population									
Le Teilleul (Gare)	2104	3048	⊠	T.	17460	74	82	14	»
Buais	1207	1779	⊠	T.	8563	80	80	17	8
Ferrières	153	345	Buais	Buais.	1695	77	80	14	6
Heussé	714	1457	Le Teilleul.	Le Teilleul.	4717	79	86	18	4
Husson	725	1356	*idem.*	*idem.*	7197	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	227	477	*idem.*	*idem.*	2561	73	80	12	4
Saint-Symphorien	438	675	St-Hil.-du-Harc.	Buais.	3189	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1113	1716	*idem.*	*idem.*	7232	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population									
St-Hil[re]-du-Harcouet (Gare)	3836	995	⊠	T.	31447	77	69	15	»
Chevreville	267	441	St-Hil.-du-Harc.	Milly.	2541	68	69	13	6
Lapenty	921	1488	*idem.*	*idem.*	7608	75	69	11	7
Le Mesnillard	603	977	*idem.*	St-Hil.-du-Harc.	4401	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1364	1988	*idem.*	*idem.*	9091	81	73	19	4
Martigny	606	888	*idem*	*idem.*	4955	63	65	16	6
Milly (1)	626	965	⊠	Téléphone.	5580	75	72	11	7
Moulines	391	731	*idem.*	St-Hil.-du-Harc.	3059	83	75	17	6
Parigny	1192	1162	*idem.*	*idem.*	7780	74	69	13	2
St-Brice-de-Landelles	930	1525	*idem.*	*idem*	6594	84	77	23	8
St-Martin-de-Landelles	1588	1965	*idem.*	*idem.*	10077	84	77	23	8
Virey	1149	1693	*idem.*	*idem.*	8942	80	63	18	5

(1) La commune de Milly est desservie et par le gérant du bureau auxiliaire et par le bureau de Saint Hilaire-du-Harcouët.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
5,088 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil	Le Grain.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Danguy.	Letouzé.
Danguy.	Danguy. (J. B.)	Brault.	Desdevises	Filâtre.
Blouin.	Lehéricey	Lemoine.		Levesque.
Touroul (Pierre).	Touroul (Emile).	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Abraham.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël	Guillory.	Costentin.
Jouenne.	Vaudouer.	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Guilmin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Lesénéchal.	Languet.		Costard
4,960 habitants (9 communes).				
Grossin.	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Vidlou.	Laurent.		Esnouf.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
Hamel.	Herbert.	Challier.		Robert.
Hédou.	Sauvé.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Lelion.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Levesque.	Gautier.	Delafontaine.	Poullain.
5,771 habitants (8 communes).				
Mâlon	Trempu.	*Duval*.	Lebigot.	Bucaille, Hulmel, Mary
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Martinet.	Tencé.
Hélie.	Gohard.	Bidois.		Cailly (Mme).
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Colombel.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Porée.	Debesne.
Laisney.	Gontier.	Noël		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre*.
Lebigot.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,473 habitants (12 communes)				
Pleutin.	Fauchon, Ville.	*Leroy*.	Marie O. A. (é. sre).	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire.	Lepeltier.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte.	Travert.	Binet.
Vaudouer.	Leroux.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art). ✻	Margérie.	Levillain.	Pigeon.	Leroyer.
Leprieur.	Restoux.	Pillay (François).		Planté.
Piei.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme).
Frémin.	Angot.	Lesellier.	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay (Jean).	Coulon.	Letimonnier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :									
Saint Pois	768	778	⊠	T.	4214	51	50	17	»
Boisyvon	217	385	Coulouvray	Coulouvray.	1507	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1358	1725	⊠	T.	5597	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	348	522	Coulouvray.	Coulouvray.	2086	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	430	785	Saint-Pois.	Saint-Pois	3727	60	54	15	4
Lingeard	186	363	*idem.*	*idem*	1270	54	54	15	4
Montjoie	943	1437	*idem.*	*idem.*	4009	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1024	1480	⊠	*idem.*	6906	55	50	22	5
St-Martin-le-Bouillant	578	1237	Villedieu	Villedieu.	3503	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	273	497	Coulouvray.	*idem.*	1837	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :									
Sourdeval (Gare)	3617	3648	⊠	T.	30084	82	67	11	»
Beauficel	414	911	Sourdeval.	Sourdeval	3728	57	61	13	5
Brouains (1)	601	379	Recette auxiliaire.	*idem.*	3380	57	60	10	8
Gathemo	621	1040	Sourdeval.	*idem.*	3981	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	603	1001	*idem.*	Ger.	4470	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	562	931	*idem.*	Sourdeval.	4120	53	61	14	12
St-Martin-de-Chaulieu	438	788	*idem.*	*idem*	3327	52	68	18	7
St-Sauveur-de-Chaulieu	174	270	*idem.*	*idem.*	1277	52	68	19	8
Vengeons	995	1389	*idem.*	*idem.*	6497	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.									
Canton de Valognes ¶. Population :									
VALOGNES (Gare)	6006	1748	⊠	T.	68701	68	54	»	»
Brix	2054	3357	Sottevast.	Raffosse (ce de Sauss.)	16414	67	64	10	10
Huberville	393	576	Valognes.	Valognes.	4503	61	58	4	4
Lieusaint	236	522	*dem.*	*idem.*	4913	62	50	4	4
Montaigu	703	1471	*idem.*	*idem.*	6931	66	62	8	8
Saussemesnil	1128	2144	*idem.*	T. (Raffosses ce de Sauss.)	9587	65	62	8	8
Tamerville	774	1933	*idem.*	Valognes.	11496	61	57	3	3
Yvetot	856	1246	*idem.*	*idem.*	13047	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :									
Barneville (Halte)	872	573	⊠	T.	7572	69	48	29	»
Beaubigny	254	644	Barneville.	Barneville.	2278	77	56	33	8
Carteret (Gare)	550	509	⊠	T.	5244	73	51	30	3
Fierville	456	745	Portbail	Portbail	4735	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	310	730	Barneville.	Barneville.	3222	71	52	28	4
Le Mesnil	226	345	Portbail.	Portbail	2421	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	907	1712	Barneville.	Barneville.	7218	73	52	29	4
Le Valdécie	254	398	Bricquebec.	Bricquebec	1657	73	73	19	11

(1) Bien que dotée d'une recette auxiliaire, la commune de Brouains continue à être desservie par Sourdeval.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3,125 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemouland*.	Leblanc.	Lechartier
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Costil.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Laîné.		Constentin.
De Saint-Paul.	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Galopin.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Guérin.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Duteil (Mme).
3,025 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen*.	Simon (c. cte) Vaugrente	Lecresnier, Radiguet (Mme) Vau-
Danjou.	Bazin.	Delaunay.		Morin [grente (Mme)
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Ramé.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Allain.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin.
Homo.	Anfray.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Lerée.		Bazire.
Gallet.	Bazin.	Brault.		Lerouxel.
Poisnel.	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lepelley.
Population : 72,000 habitants.				
12,150 habitants (8 communes).				
Mariette-Boisville.	Hamel, Delangle.	*Fossard*, Henry, à Saint-Joseph.	Doucet.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.)
Pasquier.	Langevin.	*Sellier*.	Auvray.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel.	Levallois.		Thélot.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divetain.	Lecesne.	Sorel (Mme).
Touraine-Desvaux.	Lepoittevin.	Lerosier, Lesauvage.	Leboulanger, Marguerite.	Poulard.
Jaunet.	Allix.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Picot.	Hébert.	Fontaine.	Leprieur.	Laurent.
7,893 habitants (16 communes).				
Le Goupil.	Dumouchel.	*Hamelin*.	Voisin.	Duval.
Lecannellier.	Legagneur.	Vautier.		Cartal.
Subileau.	Rachine.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Laronche.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent.	Lemesle.	Le Conte (Mme).
Desprez.	Lepaumier.	Delorme.		Broquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contributions directes servant au calcul des centimes additionnels départem. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.

Suite du CANTON

Ourville (Gare).......	616	1134	Portbail.	Portbail.	8002	62	41	28	8
Portbail (Gare).......	1640	2107	⊠	T.	17450	64	43	29	6
St-Georg.-de-la-Rivière	263	377	Barneville.	Barneville.	2507	67	46	32	3
St-Jean-de-la-Rivière..	214	358	*idem.*	*idem.*	2317	68	47	31	2
Saint-Maurice........	358	745	*idem.*	*idem.*	3705	59	48	26	5
St-Pierre-d'Arthéglise .	278	539	*idem.*	*idem.*	1600	74	51	23	8
Senoville............	255	717	*idem.*	*idem.*	3077	77	55	23	8
Sortosvil^le^-en-Beaum..	440	1024	*idem.*	*idem.*	3735	75	57	24	7

CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :

BRICQUEBEC (Gare).....	2761	3350	⊠	T.	28698	70	52	13	»
Breuville.......... ..	379	841	Sottevast.	Martinvast.	3702	78	62	16	10
Les Perques	246	485	*idem.*	Bricquebec.	2387	74	53	18	5
L'Etang Bertrand......	415	808	*idem*	*idem.*	4780	68	53	10	6
Le Vrétot......... ...	783	2056	*idem.*	*idem.*	9372	77	59	20	7
Magneville...........	463	948	*dem.*	*idem.*	7305	62	51	10	9
Morville.............	324	708	Valognes.	Valognes.	6354	63	51	6	11
Négreville	1051	1642	*idem.*	*idem.*	11443	63	55	6	7
Quettetot	686	1243	Bricquebec.	Bricquebec.	5951	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	753	1716	Sottevast.	*idem.*	7420	78	60	17	8
Rocheville	482	975	Bricquebec.	*idem.*	5840	71	57	11	5
Saint-Martin-le-Hébert.	161	213	Sottevast.	*idem.*	1526	75	57	32	5
Sottevast (Gare)......	771	1085	⊠	T.	7746	70	62	76	7

CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :

MONTEBOURG (Gare)	2161	588	⊠	T.	19728	51	56	7	»
Azeville	164	300	Montebourg.	Montebourg.	2360	49	54	14	7
Ecausseville..........	152	524	*idem.*	*idem.*	4906	49	55	11	4
Emondeville..........	456	529	*idem.*	*idem.*	6331	48	54	11	4
Eroudeville	166	487	*idem.*	*idem.*	3880	50	58	9	2
Flottemanville........	250	485	*idem.*	*idem.*	4546	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer.....	431	814	*idem.*	*idem.*	7343	52	58	12	5
Fresville (Halte)	647	1389	*idem.*	*idem.*	13557	47	51	13	6
Hémevez....	214	430	*idem.*	*idem.*	4128	59	49	6	6
Joganville	133	287	*idem.*	*idem.*	2753	49	53	10	3
Le Ham (Gare)........	228	387	*idem.*	*idem.*	4401	56	50	10	5
Lestre (Gare).........	558	759	*idem.*	*idem.*	6793	60	64	11	8
Ozeville	203	469	*idem.*	*idem.*	2896	56	60	11	4
Quinéville (Gare)	382	460	⊠	*idem.*	5029	57	63	14	7
Saint-Cyr	204	570	Montebourg.	*idem.*	3710	54	60	5	4
Saint Floxel..........	507	846	*idem.*	*idem.*	8102	53	57	9	2
St-Germ.-de-Tourneb..	555	1390	Valognes.	*idem.*	8738	58	62	8	6
Saint-Marcouf	644	1353	Montebourg.	*idem.*	11891	50	56	15	8
St-Mart.-d'Aud^lle^ (Gare)	251	361	*idem.*	*idem.*	3493	56	61	9	5
Sortosville	122	248	*idem.*	*idem.*	1973	56	52	6	4
Urville	269	515	*idem.*	*idem.*	4415	59	48	7	7
Vaudreville (Gare)....	174	302	*idem.*	*idem.*	1924	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noël.	Bellée.	Jouninet.	Hubert.	Fauvel.
Leheuzey.	Bouchard.	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Lefèvre.	Morin.	Delafosse.	Leconte.
Cauchard.	Hallot.	Houssin.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Delauney.
Desprez.	Goderel.	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James.	Levallois.		Hennequin (Mme).
Desprez.	Cosniam.	Poignant.		Vrac.
),285 habitants (13 communes).				
Brasy.	Pergeaux, Doynel.	*Lebreton.*	Lecavelier.	Geffroy.
Jeanne.	Hamel.	Ozenne.	Dumouchel.	Beuve.
Cosnefroy.	Couppey.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Chazot.	Le Terrier.	Lemarinel.	Lelong.	Hermann.
Piédagnel.	Duchemin.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Guérin.	Gardin.	Joret.	Duclos (Mme).
Férey.	Grisel.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Quideville.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Houyvet.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
),871 habitants (22 communes).				
Vrac.	Burnouf.	*Lefoulon.*	Desplanques.	Leroyer, Mahé (e. m)
Dorey.	Decaen.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Lemaître.		Dolbet (Mme).
Legoupil (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Compère.	Boullot.		Le Bourg (Mme).
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Lemoyne.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy.	Jeanne.	Jeanne (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Regnault.	Malassis.	Brière.
de la Motte Angot, de Flers	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Lechevallier.	Marie.	Cauchon.		Lesachey (Mme).
Tourainne.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Lebarbanchon.	Fortin.	Anfray.		Herbin.
Frigot.	Picot.	Drieu.	Hébert.	Bigard.
Baron Baillod.	Thomelin.	Lemennicier.	Bonamy.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menand.	Marie.	Vauprès, Henry.
Villard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lehartel.	Bouchard.	Roulland.		Lecaudey.
Ruet.	Gilles.	Ogé.		Graindorge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels, département et commune	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :									
Quettehou (Gare)	1258	1621	⊠	T.	18356	65	70	16	»
Annev.-en-Saire (Gare)	566	600	⊠	T.	9596	70	75	21	5
Aumeville-Lestre (Gare)	198	245	Quettehou.	Quettehou.	1967	60	64	13	6
Barfleur (Gare)	1189	95	⊠	T.	6975	74	79	25	9
Crasville (Gare)	342	717	Quettehou.	Quettehou.	5663	59	64	11	6
La Pernelle	363	715	*idem.*	*idem.*	5614	69	74	20	4
Le Vicel	302	474	Annev.-en-Saire.	Annev.-en-Saire	3312	71	75	21	5
Montfarville (Gare)....	1186	517	Barfleur.	Barfleur.	11000	73	77	25	8
Morsalines (Gare)	315	363	Quettehou.	Quettehou.	3930	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle ...	369	686	*idem.*	*idem.*	5164	58	63	11	7
Réville (Gare)	1449	1064	⊠	*idem.*	15560	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	408	495	Barfleur.	Barfleur.	8795	74	78	24	8
St-Vaast-la-Houg. (Gare).	2590	631	⊠	T.	24235	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage...	1089	2146	Le Vast.	Le Vast.	15921	65	68	12	7
Valcanville (Gare).....	681	645	Annev.-en-Saire.	*idem.*	8649	73	74	20	7
Videcosville	130	251	Quettehou.	Quettehou.	1556	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :									
Sainte-Mère-Eglise	1353	1770	⊠	T.	25759	41	47	17	»
Amfreville	642	1010	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	8842	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	88	565	Ste-M.-du-Mont.	Carentan.	5132	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert..	176	640	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	6220	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain....	78	204	*idem.*	*idem.*	2825	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille ..	347	433	Pont-l'Abbé-Picauville.	Pont-l'Abbé.	4464	46	39	21	8
Blosville	343	422	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	4672	37	42	21	4
Boutteville.....	161	182	Ste-M.-du-Mont.	Ste-M.-du-Mont.	2462	41	44	24	7
Bruchéville	278	1339	*idem.*	*dem.*	13389	43	45	27	10
Carquebut	484	825	Ste-Mère-Eglise.	Ste Mère-Eglise.	10081	42	46	22	5
Chef-du-Pont (Gare)...	383	376	*idem.*	*idem.*	4723	41	44	20	3
Ecoquenéauville	125	352	*idem.*	*idem.*	3501	31	47	20	3
Foucarville	239	505	*idem.*	*idem.*	5021	47	52	19	7
Gourbesville	409	816	*idem.*	*idem.*	7751	52	44	15	8
Hiesville.....	135	403	Ste-M.-du-Mont.	Ste-M.-du-Mont.	4723	38	43	23	7
Houesville	318	499	*dem*	Carentan.	4169	35	40	24	7
Liesville..... ..	312	618	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	4870	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	200	470	*idem.*	*idem.*	4023	44	34	15	3
Picauville	2503	1906	Pont-l'Abbé.	T.	28545	47	41	18	10
Ravenoville	525	1167	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	10492	48	54	17	7
St-Germain-de-Varrev..	255	583	*dem.*	*idem.*	5591	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont..	1341	2797	⊠	*idem.*	7136	38	44	26	9
St-Martin-de-Varreville.	332	836	Ste-Mère-Eglise.	T.	25433	46	51	21	9
Sebeville	84	288	*idem.*	Ste Mère-Eglise.	2899	38	44	22	5
Turqueville	297	520	*idem.*	*idem.*	5775	43	49	21	4
Vierville.....	106	376	Ste-M.-du-Mont.	Ste-M.-du-Mont.	3557	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
2,435 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Vimont.	Verney.	*Duret.*	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Truffaut.	Guilbert.	Lemarchand.
Lebourgeois.	Néel.	Leclerc.		Berson.
Hay.	Touroul.	Hélène.	Beillard.	Lecaudey.
Basroger.	Lebécachel.	Lenable.		Eudet.
Massieu.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Magnin.
Cte Lemarois.	Dehennot.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hébert.	Debrix.	Vastel.	Magnin.	Lefranc.
Joly (Honoré).	Joly (Nicolas).	Leconte.	Mauviel.	Lemesle.
Tiphaigne.	Hardy.	Lemieux.	Laurent.	Guilbert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf.
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin.	Levêque, Penitot.	*Grenier.*	Morel.	Hubert, Deloué (é. m.)
Bouché.	Rouxel.	Bedel.	Dubost.	Beillard.
Anthouard	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	N...		Ruault.
1,514 habitants (26 communes).				
Cirou.	Leménicier.	*Gautier.*	Blanguernon.	Lair.
Ferey.	Lenrouilly.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Bulot.	Chuquet.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Milet.	Laurence.	N...	*Réuni à Saint-Germain-de-Varreville.*	
Jean.	Pontis.	Blanchère.	Desboulletz.	
Caillemer.	Delarue.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Jubel.	Poisson.	Bellin.		Vasse.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Jeanne.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Rachine.	Guilbert.	Hébert.	Delacour.	Heurtault.
Jean.	Delacroix.	Auvray.		Moisy.
Mauger.	Haize.	Joly.		Leliepvre.
Levavasseur.	Blaizot.	Perrodin.	Jennet.	Jennet (Mme).
Desmannetaux	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Fontaine.	Roucel.	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	N. .		Polidor.
Liot.	Rabé.	Lamort.		Legarand.
Vte d'Aigneaux.	Anne.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Leprelle.	Lelong.	Collette.	Robin.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair.		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Regnault.	Dufour.	Brunel O. A.
Gosselin.	Jean.	N...	Eudes.	Hersent.
Roublot.	Ledelay.	N ..	*Réuni à Blosville.*	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Sohier.
Levert.	Leloup.	N...		Lerévérend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départemt. et communs.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population									
T SAUV.-LE-VICOMTE (Gare)	2647	3523	⊠	T.	31432	55	30	14	»
Besneville	971	1825	St-Sauv.-le-Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	10801	62	36	23	8
Biniville	141	298	*idem.*	*idem.*	2233	54	47	10	6
Catteville	201	456	*idem.*	*idem.*	2735	64	35	10	4
Colomby	603	1116	Valognes.	Valognes.	9867	57	48	»	9
Crosville	137	406	St-Sauv.-le-Vicomte	St Sauv.-le-Vicomte	3263	52	43	18	5
Etienville	778	738	Pont-l'Abbé	Pont-l'Abbé.	7439	40	30	16	8
Golleville	296	646	St-Sauv.-le-Vicomte	St Sauv. le Vicomte	5400	61	40	11	7
Hautteville	158	423	*idem.*	*idem.*	3041	54	46	11	7
La Bonneville	276	631	*idem.*	Pont-l'Abbé.	5035	50	42	14	7
Les Moit.-en-Beauptois	395	776	Pont-l'Abbé.	*idem*	5359	49	37	19	11
Néhou (Halte)	1430	3742	St-Sauv.-le Vicomte	St- Sauv -le-Vicomte	19718	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	131	168	*idem.*	*idem.*	1378	64	33	22	7
Orglandes	545	926	*idem.*	*idem.*	9400	53	44	10	8
Rauville-la-Place	723	1188	*idem.*	*idem.*	10816	54	41	16	3
Reigneville	54	227	*idem.*	*idem.*	1048	52	49	13	7
Sainte-Colombe	357	499	*idem.*	*idem.*	3448	58	44	13	6
Taillepied	89	214	*idem.*	*idem.*	1464	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

),852 habitants (18 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Hersan.	Cumont, Renard.	*Clérel ;* Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Le Rossignol.	Levesque.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Beilliard.	Delaune.		Bernard.
Langlois.	Giot.	N...		Lehadouey.
Desmares.	Diguet.	Briant.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Yonnet.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cousin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière.	Lebrun.	Jacques.	Mariette.	Lecaplain.
Varengue	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Leclerc.	Yonnet.	Luce.	Antoine.	Philippe.
Cottin.	Enquebecq.	Jourdan.	Enquebecq.	Clairet.
Racine.	Leroux.	Lamy, Legigan.	Adelus, Thoumine.	Maillard, Pasturel
Tirel (J.-B.).	Tirel (Jacques.	Durier.		Lecornu.
Cadic.	Montgardon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.	N...	*réuni à Orglandes.*	
Blandamour.	Picquenot.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Mauger (Augte).	Mauger (Césaire).	Deslandes.		James (Mme).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Lefèvre, commissaire de police à Saint-Lo ; Delahaye, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dréano, commissaire de police à Avranches ; Mangon, commissaire de police à Granville ; Beck, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Brien, commissaire de police à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police à Cherbourg ; Jenot et Sequiès, commissaires de police à Cherbourg ; Broussillon, commissaire spécial ; Trémain, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Hild, commissaire de police à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Viélajus, commissaire de police à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Douarche ✻, premier président ; Hue ✻, Aymé, présidents ; Surcouf, Duchemin ✻, Piquet, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamarre, Duretestc, Le Maître, Leturc, Leclerc, Bogaëres, Méheudin, Chaplain, Galliot, Lefournier, conseillers.

MM. Flach ✻, procureur général ; Vaudrus, Mazière, avocats généraux ; Guilmard, N..., substituts ; Solange, greffier en chef ; Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Houyvet C ✻, Faguet O ✻, premiers présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Tiphaigne ✻, présidents ; Turbout ✻ O. A., Le Mare, Manchon ✻, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1898-1899.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi, jeudi.

MM. Douarche ✱, premier président ; Hue ✱, président ; Piquet, Villey-Desmeserets, Delamarre, Lemaître, Bogaërs, Galliot, Lefournier, conseillers.

MM. Flach ✱, procureur général ; Mazière, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Aymé, président ; Surcouf, Duchemin, Laubet, Dureteste, Leturc, Leclerc, Meheudin, Chaplain, conseillers ; Vaudrus, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Hue ✱, président ; Piquet, Delamarre, Bogaërs, Galliot, conseillers ; Guilmard, N..., substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : lundi et mardi, ordres, enquêtes et interrogatoires ; — mercredi et jeudi, affaires civiles jugées sur plaidoiries ; — vendredi, affaires venant à bref délai, rapports et continuation des affaires jugées sur plaidoirie ; — samedi, ventes et incidents sur expropriations et affaires correctionnelles.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Cusson et Le Campion.

Juges suppléants. — MM. Amiard-Fortinière, N....

Parquet. — MM. Simon (Arthur), *procureur de la République ;* Hardouin, *substitut.*

Greffe. — MM. Sicot, *greffier ;* Fouchard, Savary, Lemazurier, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Dieu, bâtonnier, Hardouin, Guillot (Albéric), Pannier-Lachaussée, Leclerc, Guillot (Paul), Lebas.

Stagiaires. — MM. Mallet et Hervy.

Avoués. — MM. Dussaux, *président ;* Thouroude, *syndic ;* Lehuré, *rapporteur ;* Fougeray, *secrétaire ;* Jouanne, Pottier, Lecouillard.

Huissiers. — Jeanne, *syndic ;* Fauvel, *rapporteur ;* Coueffin, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* Sinel, *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix. — M. Guernet, huissier à Saint Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce. — M. Alaterre, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel, Alaterre. Guernet.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Coueflin, à Cerisy-la-Forêt ; Lavalley, à Carentan ; Tisserand, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; N..., à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Tronchet, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Dussaux, avoué ; Bourgois, vice-président du Conseil de Préfecture et Dieu, avocat.

Tribunal de Commerce de Saint-Lo.

Audience le mardi, à 2 heures de l'après-midi.

Président. — M. Dary.

Juges. — Genson, Le Tual, Sionnet.

Juges suppléants. — Letréguilly, Jacques dit La Pallière.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre, agréés.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports référés et adjudications.

Président. — M. Legrin O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* Charvet, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelle, de la Broïse.

Parquet. — M. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Bameule, *greffier;* Gombert, Gilbert et Simonne, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Layne, *bâtonnier;* Simon, Lemonnier, Scelle, Rachine, Frémin, Ouvrare, *secrétaire;* Sauvage, Guillaume, Guiot, Cruchon, *stagiaires.*

Avoués. — MM. Blanchet, Normand, *président;* Heuvrard, *syndic;* Davy, Lecuir, *rapporteur;* Callipel, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers. — MM. Jean, Sauvaget, Caillère, Lemasle.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goumault, Yver, à Brécey; Berthelot, à Ducey; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville; Guichard et Pichon, à la Haye-Pesnel; Goussé et Davy, à Pontorson; Feudé et Robert, à Saint-James; Septans, à Sartilly; Angot, Sachó, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Fontaine, ancien avoué, *président;* d'Hubert, sous-préfet; Provost, receveur de l'enregistrement; Simon, avocat; Blanchet, avoué; Bameule, secrétaire.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audience le *jeudi.*

Président. — M. Beguin.

Juges. — MM. Luce, Requier-Desjardins, Malzard, Rambourg et Dior (fils).

Juges suppléants. — MM. Vergue et Julienne.

Greffe. — M. P. Ollivier, *greffier;* Godfroy, *commis-greffier.*

MM. Dupérouzel, Dior, avocats; Dauvin, Lemétayer, Houel et Godefroy, experts agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi,* affaires correctionnelles ; *mardi et mercredi,* affaires civiles ; *jeudi,* adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Amelot, *juge d'instruction;* Ameline, Stainville, *juges;* Courtois, *juge suppléant.*

Parquet. — MM. Marchand, *procureur de la République ;* Lamusse, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier;* Oury, Lefèvre et Revert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon, Favier, Vrac, Poret.

Avoués. — MM. Brière, *président;* Drouet, *rapporteur;* Féron, *syndic;* Leblond, Porin.

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot,

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Jourdan, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). — MM. Roberge, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Lecarpentier, avocat ; Loyer, conservateur des hypothèques ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi.*

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Noyon, Flamary, Brun, Lesage et Grouard.

Juges suppléants. — MM. Descottes-Genou, Besselièvre, Laloë et Faudemer.

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Lesaché, *juges ;* Rabec, Escaré, *juges suppléants.*

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République ;* Levilain, *substitut.*

Greffe. — MM. B. Charpy, *greffier ;* Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers.*

Audiences : *lundi,* criées à midi ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi et jeudi,* audience civile à midi.

Avocats. — MM. Dupérouzel, Chevalier, Rabec, *bâtonnier ;* Gritton, Amy-Larivière, Leterrier, Maundrell.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Lecrosnier, Danguy, Dior.

Avoués. — MM. Lejolivet, *membre ;* Viellot, Jean, Daniel, *président ;* Conrairie, *secrétaire-trésorier ;* Saffrey.

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Lecrosnier, Blouin.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Rachinel, Blouin.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Hupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Lecointe, N..., à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Peyre, sous-préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Daniel, avoué ; Gritton, Bazin, receveur de l'enregistrement ; Charpy, secrétaire.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Bidel, Chauvel, Lemercier.

Juges suppléants. — MM. Le Marc, Truffault (fils).

Greffier. — M. Lemoigne.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audience : *mercredi* et *vendredi*, affaires civiles ordinaires ; *jeudi*, affaires civiles sommaires ; *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Michel.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Bouglier-Desfontaines, Bidois.

Parquet. — M. Lecoq, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. N..., *greffier ;* Nicolle et Leturc, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Hémery, Bidois, Lesoudier, Giot.

Avoués. — MM. Delauney, *président ;* Jarnouën de Villartay, *syndic ;* Sauvé, *secrétaire-trésorier ;* Radoul, *rapporteur ;* Poullain, Moinardeau.

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoigne, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lemoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Lechevalier, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Borromée, sous-préfet ; Radoul, avoué ; Lefavrais, président honoraire ; Maitrot, receveur de l'enregistrement ; Champs, avocat ; N..., secrétaire.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a pas de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi*, et *jeudi*, affaires du rôle général, *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre de Conseil.

Président. — M. Clément.

Juges. — MM. Piton ; *juge d'instruction*, Barbedor.

Juge suppléant. — M. Costard.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Fauvel, *greffier ;* Gohel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, Poutas-Larue, Le Cannellier.

Avoués. — MM. Thouin, Breillot, Desvaux, Cruchet, Lefèvre, Lemerre.

Huissiers audienciers. — MM. Demare, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Demare, Jullienne, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Gospais, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Villant-Duchesnois, sous-préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, ancien avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Fauvel, *secrétaire.*

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Norgeot.....	Robin, Bosq.....	Deslandes.
Canisy.....	Lehéricey	Heussebrot, Huet.....	Jourdan.
Carentan.... ..	Frilleux.....	Bertrand, Artu.....	Legrand.
Marigny.....	Delacour.....	Lemoigne, Lecanu....	Legrand.
Percy.....	Loyer.....	Dubosq, Lebrun.....	Paumier.
Saint-Clair	Corbin.....	Madelaine, Sébire.....	Lamy.
St-Jean-de-Daye.	Margueritte.....	Leclerc, Pézeril.....	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Pommier.....	Mithois, Beaufils.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Anthouard	Le Roquais, Jouet-Laconterie	Bisson.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement d'Avranches.			
	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	Lemardeley	Desdouitils, N	Gilbert.
Brécey.....	Laurent.	Chapel, Debesne.....	Boutry.
Ducey.....	Leguidecoq . ..	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Bureau...	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Delongraye.....	Fontaine, Pigeon.....	Bréhier.
Saint-James	Moussel.....	Lechat, Dartenay.....	Belliard.
Pontorson	Trincot.....	Guichard, N.....	Goron.
Sartilly	Fouasse.....	Le Neveu de Dungy, Martin	Angot.
Villedieu.....	Lhermitte.....	Tétrel, Hélouis.....	Lepetit.
Arrondissement de Cherbourg.			
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette.....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac..... ..	Frémy.
Les Pieux.	Courtois	Brisset, Laroque.....	Lecouté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine.	Touzard, N.....	Dubost.
Arrondissement de Coutances.			
Coutances.....	Savary.....	Lair, Saffray.....	Louise.
Bréhal.	Adam..	Lemonnyer de la Musse	Clerc.
Cerisy-la-Salle..	Hélie	Lehodey....	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos.....	Lenesley.
Lessay.....	Dauvin.....	Lesigne, Dupray-Beuzeville.	Larose.
Périers	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L.	Delauney	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel.	Ledentu..... .	Lecacheux, Campain..	Berthelot.
Arrondissement de Mortain.			
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton.....	Levivier	Bazin et Lebreton.....	Roblin.
St-Hil.-du-Harc..	Savary.... ...	Lebret, Pinel..... ...	Langlois.
Isigny...	Lefaverais.....	Guérin, Cruchet	Lecoq.
Juv.-le-Tertre..	Costard.....	Grossin, Damame.....	Boursin.
Saint-Pois.. ..	Lemare.....	Morel, Desfeux.....	Gasnier.
Sourdeval-la-Brre.	Foubert.....	Almin, Enguehard.....	Lesage.
Le Teilleul.. ..	Montécot.....	Dupont, Malon.....	Gesbert.
Arrondissement de Valognes.			
Barneville	Agnès.....	Denis, N.....	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard.....	Langevin, Anthouard..	Leroux.
Montebourg	Le Sachey	Vrac, Buhot.....	Mouchel.
Quettehou.....	Sevaux	Hay, Vimond..	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise	La Hurie..	Hairon, Lécuyer.....	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic..	Delange.....	Morin, Pain	Chuquet.
Valognes.....	Lemarquand....	Le Cannelier. Le Grosley..	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Leclerc, *président ;* Delaunay, *secrétaire ;* Damécour, à Saint-Lo ; Heussebrot, *rapporteur*, à Canisy ; Lambert à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Leroux et Nativelle, à Carentan ; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger ; Lecanu, à Marigny ; Charuel, à Montbray ; Duboscq, *trésorier*, à Percy ; Sébire, à Cerisy-la-Forêt ; Pain, à Saint-Clair ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; Mithois, à Domjean ; Flicher à Tessy-sur-Vire ; Le Roquais, *syndic*, Gohier, à Torigni-sur-Vire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Lecomte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; Aumont, Gosselin, à Ducey ; Lerouxel, Taurines, Hurel, à Granville ; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel ; Geoffroy, Vivier, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson ; Manuelle, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Morel, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Billy, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bouteiller (fils), à Cherbourg ; Hartel, à Tourlaville ; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise ; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux ; Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Levillain, à Cérences ; Lerosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Boucey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à La Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; N..., à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Pottier, à Blainville ; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *rapporteur*, Hamard, Ledos, *secrétaire*, à Mortain ; Ledanois, Duchatellier, à Barenton ; Guérin, *président*, Lebret, *membre*, Dupont, à Saint-Hilaire ; Legrain, à Isigny ; Cruchet, *syndic*, au Buat ; Damame, Giroult, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron, *membre*, Guérin, à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, au Teilleul ; Dupont, *trésorier*, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarinel, *président*, à Saint-Sauveur ; Denis, *syndic*, à Barneville ; Dalidan, *rapporteur*, à Sainte-Marie-du-Mont ; Luce, *trésorier*, à Pont-l'Abbé-Picauville ; Damecour, *secrétaire*, à Valognes ; Touroul, à Barfleur ; Pican, à Bricquebec, *membres ;* Oury, à Valognes ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Prunier, à Saint-Sauveur ; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg ; Dubois, à Valognes ; Mallet, à Saint-Vaast ; Lemerre, à Quettehou ; Legriffon, à Portbail ; Bault, à Brix ; Gigon, à Bricquebec.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 10e Région militaire.

Grand quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : Lucas C ✻, à Rennes.

Chef d'État-Major du 10e corps : Colonel Plagnol ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région

Général commandant : Boreau de Roincé C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel de Sagazan O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne. — Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne. — Colonel Nouail de la Villegille O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant (P. 1 .) — Général de la Foye O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Ilislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel de Villiers de la Nouë O ✻, directeur à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Juin de Baissé ✻, chef de bataillon, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant. — Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Chenot, sous-intendant militaire de 3e classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Gary O ✻, à Saint-Lo.

Remonte. — Chef d'escadron Dumalle ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Génie. — Commandant Rigaud, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✻, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

M. Lohé O ✻, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Decousser ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.

Roger ✻, capitaine, à Saint-Lo.

Saulou, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Cottez ✻, capitaine, à Cherbourg.

Le Coutour ✻, lieutenant, à Coutances.

Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.

Clouturier MM., sous-lieutenant, à Mortain.

Rozel ✻, lieutenant, à Valognes.

Bailly, maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES
Saint-Lo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Neufinck.
Idem	»	1	Cauvin.
Carentan	1	»	Rabé.
La Perrine	1	»	Faguais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Bedel.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Bernard.
Marigny	»	1	Guicherd.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	Marmillot.
Cherbourg	1	»	Levêque.
Idem (2)	»	1	Boutruche.
Les Pieux	»	1	Desprez.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Delamard.
Equeurdreville	»	1	Mignot.
Beaumont	»	1	Grimal.
Tourlaville	»	1	Barbey.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Coudray.
Granville	1	»	Olivier.
Idem (3)	»	1	Chevet.
Villedieu	1	»	Bocage.
Pontorson	1	»	Lemétayer.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Clouard.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Hairon.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Hue.
Idem	»	1	Déan.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Lacour Mm.
Saint-Pois	»	1	Dubois.
Barenton (3)	»	1	Vaultier.
Isigny	»	1	Verger.
Coutances	1	»	Lormel.
Idem	»	1	Lecanu.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

(2) La Brigade à pied de Cherbourg comprend 7 hommes.

(3) Les brigades à pied de Granville et Barenton sont de 4 hommes et non de 5.

DÉSIGNATION ET RESIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Périers	1	»	MM. Desaintdenis.
Gavray	1	»	Bocage.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Renault.
La Haye-du-Puits	1	»	Recourt.
Agon	»	1	Ganier.
Saint-Jores	»	1	Lefèvre.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer (1)	»	1	Helle.
Valognes	1	»	Cornille MM.
Idem	»	1	Le Rourdonnec.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Vaste.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Roger.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Crestey MM.
Bricquebec	»	1	Hallot.
Barneville (1)	»	1	Quiguer.
Barfleur (1)	»	1	Onfroy.

(1) Les brigades à pied d'Anneville-sur-Mer, Barneville et Barfleur sont de 4 hommes et non de 5.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

DE MAIGRET C ✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

De Mandat de Grancey, de la Motte de la Motte-Rouge ✻, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime. — MM. Lefèvre O ✻, contre-amiral, chef d'état-major ; Fouet O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major ; Lephay ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Clément ✻, capitaine de frégate, chef de la 2e section ; Laurier ✻, commissaire-adjoint, chef de la 3e section ; Privé ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Sériot, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'Etat-major.

Archives, cartes, plans et observatoire. — M. Grossin, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. — M. Noël ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Gigon O ✻, contre-amiral, major général ; Foret O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; N..., mécanicien inspecteur, 1er adjoint au major général ; de Marolles O ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Blondeau ✻; lieutenant de vaisseau, 2e aide-de-camp ; Le Huédé ✻, mécanicien en chef, 2e adjoint au major général ; de Lesquen du Plessis-Casso, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvement du port. — MM. Lamson O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Andréani O ✻, capitaine de frégate, sous-directeur ; Havard, O ✻, capitaine de frégate, sous-directeur ; Thélinge, lieutenant de vaisseau ; Le Barrier ✻, sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Dufour de Salvert-Bellenave O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Romazotti ✻, ingénieur de 1re classe ; Alheilig ✻, Tréboul ✻, ingénieurs de 2e classe ; Moissenet, Laubeuf, Dupont, Dargier de Saint-Vaulry, Leroux, Duchez, sous-ingénieurs de 1re classe ; Fabre, Royer, Hutter, Part, Chapuis, sous-ingénieurs de 2e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, Andrieu, capitaines de frégate, commandant la défense fixe ; Meunier ✻, lieutenant de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Bigant O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Gauchet, capitaine de frégate, sous-directeur ; Richard, capitaine de frégate, commandant ; Viard ✻, receveur ; Nouette-d'Andrezel, Eng. Faucon, Levavasseur, Baudes, Fontaine, Geynet, Chopard, de Cronsmlhon, Richard, lieutenants de vaisseau ; Bourdet, enseigne de vaisseau ; Le Pomsard, Roulland, Artigue, mécaniciens principaux de 1re classe ; Duboux, mécanicien principal de 2e classe ; Le Masson, aide-commissaire, officier d'administration ; Barbolain, médecin de 1re classe.

Commissariat. — MM. Neveu O ✻, commissaire général ; Le Brisoys-Surmont O ✻, Martin ✻, commissaires ; Massoni ✻, commissaire adjoint ; Dragon de Gomiécourt ✻, Le Marquand ✻, Fabre ✻ Delacour ✻, Palais, Deschamps-de-Pas ✻, Layrlé, Ravier, Potigny, Le Fauconnier et Zimber, sous-commissaires ; Fichet, Le Hir, aides-commissaires.

Inspection. — MM. Adam O ✻, inspecteur en chef ; Merme O ✻, Hamelin O ✻, inspecteurs ; Jézéquel ✻, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur; Minard ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe; Blaise, ingénieur ordinaire de 3e classe.

Service de santé.— MM. Rouvier O ✻, directeur ; de Fornel O ✻, sous-directeur ; Jacquemin O ✻, médecin en chef ; Grisolle ✻, Nicolas ✻, Delisle ✻, Laurent ✻, médecins principaux ; Mazet, Sadoul, Fossard, Nollet, Damany, Deblenne, Laudouar, Dessemond-Sicard, Babot, Menier, Cousyn, Gandelin, médecins de 1re classe ; Aubert, Pervès, Guitton, Meslet, Sarrat, médecins de 2e classe.

Léonard ✻, pharmacien en chef ; Pascalet ✻, pharmacien principal ; Henry, Vignoli ✻, pharmaciens de 1re classe ; Guichard, Lesterlin, Carron, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions.— MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal ; Ozouff, Lepelley, Hamoneau, Delvaud, Leprovost, agents administratifs ; Guillemot, Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Le Dily, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Le Pogam ✻, agent comptable principal ; Robine, Uzel, Eloy, Zimmer, Pellerud et Lepouttevin, agents comptables ; Duval, Frigout, Miclot, Thomine, Adam, Delamer, Lebarbanchon, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Le Gac, aumônier de l'hôpital maritime ; M. Revel, aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques.— MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime.—Quartier de Cherbourg. —MM. Dubois ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Poulain, agent principal du commissariat ; Rendu ✻, trésorier des Invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Dusossois, syndic, à Diélette ; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Woff, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue ; Bonniol, agent du commissariat, à La Hougue ; Dorlencourt, sous-agent du commissariat, à La Hougue ; Lebiez, syndic, à La Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Boullanger, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — 1er Dépôt. — MM. de Champfeu ✻, capitaine de frégate, commandant ; Nissen, lieutenant de vaisseau ; Doublet, lieutenant de vaisseau ; Franques, lieutenant de vaisseau ; Porcher ✻, sous-commissaire, trésorier ; Couteaud, médecin principal, médecin-major ; Gibrat, médecin de 2e classe.

2e régiment d'artillerie de la marine. — MM. Puel, colonel ; Tollon, lieutenant-colonel ; Le Bigot, major ; Decœur, Lecostey, chefs d'escadrons ; Gargam, capitaine-trésorier ; Hermary, sous-lieutenant, adjoint au trésorier ; Murot, capitaine d'habillement ;

Collard, capitaine instructeur ; Hervé, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Biron, aide-vétérinaire ; Guilloteau, médecin major de 1re classe.

1re Batterie montée.— MM. Jacques, capitaine en 1er ; Anel, capitaine en 2e ; Dubois, lieutenant en 1er ; Ranglaret, Louvet, lieutenants en 2e ; Gérard, sous-lieutenant.

2e Batterie montée. — MM. Duboys, capitaine en 1er ; Marandet, capitaine en 2e ; Jacquin, Lussaud, lieutenants en 2e.

3e Batterie montée. — MM. Derappe, capitaine en 1er ; Lotte, capitaine en 2e ; Cédié, lieutenant en 1er ; Pelletier, lieutenant en 2e.

4e Batterie de montagne. — MM. Petit-Lebrun, capitaine en 1er ; Crès, Bourely, Michaud, Gueden, lieutenants en 2e.

5e Batterie à pied. — MM. Guiberteau, capitaine en 1er ; Barbier, capitaine en 2e ; Gatard, lieutenant en 1er ; Lotte, Humbert, lieutenants en 2e.

10e Batterie à pied.— MM. Dourlot, capitaine en 1er ; Desmaret, lieutenant en 1er ; Brantut, Benoît, lieutenants en 2e.

1re Compagnie d'ouvriers. — MM. Foissey, capitaine en 1er ; Sarrien, capitaine en 2e ; Dumont, lieutenant en 1er ; Carriat, sous-lieutenant.

INFANTERIE DE MARINE. — 1er Régiment.

ETAT-MAJOR. — MM. Belin, Dalbignac, colonels ; Lalubin, Drude, Caudrelier, lieutenants-colonels ; Humbert, Comte, Charles, Hocquart, Lagarde, Simonin, Seigneur, Rogé, Mougeot, Brenot, chefs de bataillon ; Migard-Savin, major ; Levasseur, capitaine adjudant-major ; Lahache, capitaine-trésorier ; Nicard, capitaine d'habillement ; Pierson, capitaine de tir ; Guypéroux, Hirtzmann, Aubé, Clercq, Gay, capitaines de 1re classe ; Faulcon, Brodiez, de Bouvie, Donnat, Rouillon, Marie, Chofardet, Frossart, Pelletier, Chartrain, Baud, Magnen, Ardouin, Seguin, Seal, Chambert, Guérin, Gary, Génin, Bonnefoy, capitaines de 2e classe ; lieutenant adjoint au trésorier, Boucherat ; lieutenant adjoint au capitaine d'habillement, Retrel ; lieutenant d'armement, Lebeau ; lieutenant porte-drapeau, Fleury ; lieutenant de 1re classe, MM. Jacobi ; lieutenant d'approvisionnement, Lemagnen ; lieutenants de 2e classe, MM. Arnault, Lamothe, Desportes, Fécelier, Henri, Lecarpentier, Vaillant, Merlin, Rabier, Boucher, Quelichini, Gremillet, Hetté, Bernard, Dussault, Blondiaux, Roque, Toussaint, Gressard, Serre, Dehaye, Prugnaire, Debain, Delboi, Modeste, Blanc, Ducarre, Volf, Wehrlé, Coquet ; sous-lieutenants, MM. Boyer, Gagin, Boissy, Reydelet, Dyé, Vix, Distel, Tholon ; Nodier, médecin principal ; Percheron ✻, médecin-major de 1re classe ; Sarra, Forterre, Lucas, médecins majors de 2e classe.

1er Régiment.

5e Compagnie. — MM. Sanyas, capitaine ; Goumarre, lieutenant ; Icart, sous-lieutenant.

6e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Savin, lieutenant ; Carrère, sous-lieutenant.

7e *Compagnie.* — MM. Marie, capitaine ; Grosdemanche, lieutenant de 2e classe ; Sautel, Boyed, sous-lieutenants.

8e *Compagnie.* — MM. Valton, capitaine de 1re classe ; N..., capitaine de 2e classe ; Fabiani, lieutenant.

9e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant.

10e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Guyenet, lieutenant N..., sous-lieutenant.

11e *Compagnie.* — MM. Masson, capitaine de 2e classe ; Peroux, lieutenant ; Royer, sous-lieutenant.

12e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Lamblad, lieutenant Hansteau, sous-lieutenant.

13e *Compagnie.* — MM. Poitout, capitaine ; Drot, lieutenant.

14e *Compagnie.* — MM. Rey, capitaine ; Pinchon, lieutenant ; Mignot, sous-lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. Pennequin, colonel ; de Pelacot, Bertin, Goldschœn, lieutenants-colonels ; Nicoli, major, Olive, Delyval, Ganier, Cleret, Durant, Legrand, Jactel, chefs de bataillon.

Capitaines de 1re classe, MM. Dessort, Péré, Châales des Etangs, Monnoye, Gérard, Laty, Maillot, Magnin, Taillat ; capitaines de 2e classe, MM. Valdemaire, Landervin, Desdouis, Dumestre, Rouland, Desnars, Choffet, Lemoine, Sauvage ; capitaine-trésorier, Georges ; major de brigade, Fialix ; Phelis, lieutenant adjoint au trésorier ; Legrand, lieutenant porte-drapeau ; Milley, lieutenant d'habillement ; lieutenants de 1re classe, MM. Guillemat, Vincent, Castarède, Quinet, Aymard, Vinet, Dodey, Boucabeille, Lemoigne ; lieutenants de 2e classe, MM. Cartigny, Rouvin, Montégut, Faure, Jacobi, Kieselé, Ledart, Nypelo, Lepetit, Meynied, Fœtren, Braconnier, Géré ; sous-lieutenants, MM. Burgeat, Castaing, Alphand, Coquebert, Jolly, Leturcq, Boulangé; médecin principal, Rit; médecin de 1re classe, Bonnescuelle ; médecin de 2e classe, Buisine.

1re *Compagnie.* — MM. Sarran, capitaine ; Roussel, lieutenant ; Delamarre, sous-lieutenant.

2e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Sabaton, lieutenant.

3e *Compagnie.* — MM. Champmartin, capitaine ; Collin, lieutenant ; Richarmet, sous-lieutenant.

4e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine de 1re classe ; Renard, lieutenant de 2e classe ; N.. , sous-lieutenant.

5e *Compagnie.* — MM. Joly, capitaine ; Parizet, Guepin, lieutenants de 2e classe ; Ayasse, sous-lieutenant.

6e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Bezard, lieutenant de 2e classe ; Eymard, sous-lieutenant.

7e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Leroux, lieutenant ; Causeret, sous-lieutenant.

8e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; N.. licutenant ; N..., sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Rideau, lieutenant ; Soulayes, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Kolb, capitaine ; N..., lieutenant ; Maronne, sous-lieutenant.

11e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Tilho, Babonneau, Tevolle, lieutenants ; N..., sous-lieutenant.

12e Compagnie. — MM. Bachot, capitaine ; Maillot, lieutenant ; Billès, sous-lieutenant.

13e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Parizet, lieutenant ; Lequeu, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Millot, capitaine ; Treillard, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Voyron G. O. ✱, général de brigade ; Cluzeau, capitaine, officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — *Commissariat.* — MM. Jacques Leseigneur ✱, commissaire-adjoint de la Marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; Lamusse, commis principal de 1re classe ; Jean, commis de 1re classe ; Durand, commis de 4e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Carré ✱, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Regnéville.

Ecole d'hydrographie. — M. Paouillac, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville. — M. Simon.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémaudant, à Carolles ; Daliphard ✱, à Avranches ; Chassaniol, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Fourmal, à Courtils ; Lepeu, à Lingreville ; Coupé, à Avranches ; Regnault, à Regnéville ; Fouché, à Carolles ; Meyer, à Agon ; Jegou, à Gouville ; Gravey, à Genest.

Gendarmerie maritime. — M. Le Guern, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphore. — MM. Lerond, chef guetteur et Douenne, guetteur, à Agon ; Leclerc, chef guetteur, à Chausey ; Le Bozec, guetteur, à Chausey ; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Martin, guetteur (le Roc).

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Pigeon de Saint-Pair, lieutenant de vaisseau, commandant l'*Alarme* et la station navale de Granville.

M. Poirier, 1er maître de timonerie, commandant du *Cormoran*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. Lorieux O ✻, 1re classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Glasser, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffer, principal, Caen ; Yvart, principal, Flers.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1re Section (*Carentan à La Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef. — M. GOUTON ✻ ⚓, 1re classe, à Cherbourg.
Ingénieur ordinaire. — M. Tollet, sous-ingénieur, à Saint-Lo.
Conducteur. — M. Bernard, 2e classe, à Carentan.

LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

2e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*), en exploitation.

Ingénieur en chef.—M. GOUTON ✻ ⚓, 1re classe, d.n.,à Cherbourg.
Ingénieur ordinaire. — M. de Larminat ✻, 1re classe, à Granville.
Conducteur. — M. Sanson, conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* (Agriculture. Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. — M. Henry (Ernest) O ✻, 2e classe, 15, rue Gaudot-de-Mauroy, Paris.

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻ ⚓, 1re classe d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Jomier, 3e classe, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe ✻, d. n., à Granville ; Tollet, sous-ingénieur, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs. — MM. Sanson, principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal, Le Chevalier, principal, Savary, principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Omond, 1re classe, Servin, 1re classe, Dubost, 1re classe, à Saint-Lo ; Morin, 1re classe, à Avranches ; Roulland, 1re classe, Jeanne (Eug.), 1re classe, à Cherbourg ; Porée, 1re classe, à Granville ; Desmares, 1e classe, à Cherbourg ; Fleury, 4e classe, à Cherbourg ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysant (Eug.), 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 2e classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 2e classe, à Carentan ; Mabire, 2e classe, à Carentan ; Dumouchel, 2e classe, à Granville ; Loyer, 3e classe, à Barfleur ; Penteux, 3e classe, Hydraulique agricole, à Saint-Lo ; Safrané (Eug.), 4e classe, à Granville.

Services divers. — MM. Hervé, 3e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Granville ; Bazile, 3e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 2e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg.

Commis.—MM. Tual, 1re classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 1re classe, à Granville ; Ferdinand, 1re classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Pellé, 2e classe, Prudon, 4e classe, Turbert, 2e classe, Corre, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 2e classe, Lamy, 2e classe, à Saint-Lo ; Dumoncel, 3e classe, Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe, Bonnemains (Aug.), 4e classe, Lelaizant, stagiaire, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 1re classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 2e classe, à Barfleur ; Le Clerc, maître de 3e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 3e classe, à Cherbourg ; N. ., à Saint-Vaast ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Bocage, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service. — M. Bourdelles O ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises est confié au personnel du service maritime.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. Demouy O ✻, 2e classe, rue Bayen, 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers du port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Lignes de Paris a Cherbourg, d'Argentan a Granville, de Lison a Lamballe, de Sottevast a Coutances, de Vitré a Fougères et prolongements, Carentan a Carteret et de Vire a Saint-Lo.

Inspecteur général. — M. Demouy O ✻, 2e classe (ponts et chaussées), 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. Lodin ✻, 1re classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation technique, 3, rue Gay-Lussac, Paris ; Massé (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Kleine ✻, 1re classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris.

Contrôleur général. — M. Duplan, chargé du contrôle de l'exploitation commerciale, 4, rue de Longchamps, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Chevalier, 2e classe (ponts et chaussées), à Caen ; N.. , à Rouen ; Nanot, 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; N..., au Mans.

Conducteurs. — MM. Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, principal, à Rennes ; Deschâteaux, 2e classe, à Caen ; Leroy, conducteur de 3e classe, à Caen.

Commis. — MM. Robiche, 3e classe, au Mans ; Trouplin (R.), 3e classe, à Rouen.

Contrôleurs des mines. — MM. Scheffer, principal, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes ; Yvart, principal, à Flers.

Contrôleurs comptables. — MM. Goureau, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Contrôleur du travail. — M. Quatravaux, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Collin de la Contrie, 4e classe, à Vitré ; Valette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. du Boys ✻, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Le Conte, 3e classe, à Mayenne; Dairaine, sous-ingénieur, à Domfront.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches; Louvel, principal, à Domfront; Rocher, principal, à Alençon; Forest, 4e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.— M. Dufresne O ✻, O A., à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Tabard.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteur surnuméraire. — M. Ragouneau.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Deplanche, receveur particulier; M. Gachet, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Codet, receveur particulier; M. Brun, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Frémont, receveur particulier; M. Riou, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Seguin, receveur particulier; M. Michel, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel O. A., *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Hiot, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bihan, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Eustache, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Goulias, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Clavreul, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Lemutricy, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Cresté, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Arrondissement d'Avranches.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*, Céaux, Courtils, Pontaubault, Brécey.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Legallais, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel. Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin, Crollon, Juilley, Poilley.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

Dufour, *la Beslière* (résidence à La Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Marthe, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Dufour, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

German, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Gautier, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Soster, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Senier-de-Beuvron.

Lemazurier, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre Langers.

Giard, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.

Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Lecavelier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Le Theil, Le Vast, Varouville, Gatteville, Gouberville, Néville et Réthôville.

Jourdan, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Requier, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville, Benoîtville et Flamanville.

Bertaux, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville, Angoville, Gonneville, Tocqueville et Vrasville.

Duteil, *Siouville* (résidence aux Pieux), Bricquebosq, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Noirot, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.

Taillefer, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Michaud, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, Le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Valliée, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Millières.

Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Garnier, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Beaupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*. la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Garnier, *Pirou*, Anneville-sur-Mer, Créances, Geffosses, la Feuillie.

Arrondissement de Mortain.

Percepteurs, MM.

Séguin, *Mortain*.

Bourbon, *Bion*, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail, Fontenay, Notre-Dame-du-Touchet, Romagny, Villechien.

Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Pouillard, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins.

Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Dauteuille, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Hiot, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Lebrun, *Sourdeval*, Beaufiçel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Plessis, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

Arrondissement de Valognes.

Percepteurs, MM.

Rougelot, *Valognes*.

Marguerie, *Brix*, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Bouthreuil, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Leroy de Gouberville, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot, Négreville, Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Sinoir, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Besnard, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Legouix, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville, Saint-Vaast-la-Hougue, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Duverne, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Lallier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Andouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Bruchcville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

BANQUE DE FRANCE

SUCCURSALE DE SAINT-LO.

Directeur : M. Simas.

Censeurs : MM. Dufresne O ✻, trésorier-payeur général, de Commines de Marsilly, Lorin ✻.

Administrateurs : MM. Angot, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée, Gosse, Sicot, Lebas.

Caissier : M. Jayet.

Chef de comptabilité : M. Levrat.

Commis : MM. Allemandet, Petot.

Succursale de Cherbourg.

Chef : M. Simon.

Censeurs : MM. Le Brun, Frigoult.

Administrateurs : MM. Bayard, Cottel, Gosse, Noyon (G.), Simon (Alb.), Vrac.

Caissier : M. Busque.

Chef de comptabilité : M. Beauvais.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE.

Escompte à 3 signatures ou seulement à deux avec dépôt de titres en garantie. — Avances sur titres au porteur ou nominatifs. — Comptes courants sur Place ou extérieurs ; d'escompte, d'avances sur titres, de dépôts de fonds, d'arrérages. — Billets à ordre, chèques et virements. — Dépôts de titres. — Opérations diverses sur titres. — Assurances contre les risques du remboursement au pair. — Dépôts de fonds à vue. — Ordres de Bourse.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. L. Lang, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue du Neufbourg, 8.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteurs : M. Baric, rue de la Poterne, 1 bis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigny. — M. Bony, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigny.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 2e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Lessay, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. — M. de Gratien, contrôleur de 1re classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Brix, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Yon, contrôleur de 2e classe, à Cherbourg, rue Bonhomme, 48. — Perceptions de Beaumont, Brillevast, Les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville. — Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai Alexandre III, 78. — Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Tanqueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue Thiers, 33.—Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, La Haye-du-Puits, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances. — M. Betton, contrôleur de 2e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Coutances, Le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville. — M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches.— M. Laulaigne, contrôleur de 3e classe, à Avranches, rue de la Constitution, 38.—Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Senier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36.— Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, La Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain (ville), Mortain (banlieue), Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraires.

M. Joublin, rue Octave-Feuillet, à Saint-Lo.

M. Lang, rue du Château, 12.

M. Legagneux, rue du Bosquet, 1.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUE.

Directeur. — M. Leroy, à Saint-Lo.

Inspecteur. — M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de la Morandière, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Suret, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur-rédacteur près la Direction. — M. Rigault.

Employé du timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateur des hypothèques. — MM. de Kérillis-Calloch, à Saint-Lo ; Asso, à Avranches ; Loyer, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gautier, à Mortain ; Bethouard, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; Le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Coupel, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Sébire, à Canisy ; Gabriel, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Malard, à Percy ; Crouin, à Saint-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches, Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Guillon, à La Haye-Pesnel ; Cretal, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Félix, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; David, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Bonnieux, à Cerisy-la-Salle ; Pichon de Bury, à Gavray ; Bresson, à La Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Mallet, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Maitrot, à Mortain ; Léonard, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Richoux, à Isigny-le-Buat ; Lemaître, à Juvigny ; Levallois, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Leconte, au Teilleul ; Agnès, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecompte, à Bricquebec ; Martin, à Montebourg ; Lefebvre, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Coquet et Caillard, à Valognes ; Laisney et Douchin, à Coutances ; Martin, à Mortain ; Leroy et Tapin, à Saint-Lo.

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. ALLAIRE, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des eaux et forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

PÊCHE FLUVIALE.

Le service de la pêche fluviale, sauf pour les rivières canalisées, a été détaché du service des ponts et chaussées et rattaché à l'Administration des eaux et forêts, par décret présidentiel du 7 no-

vembre 1896; il relève pour la Manche de la chefferie de Bayeux ainsi que les cinq gardes pêche actuellement existants : Fauvel, à Cérences, pour l'arrondissement de Coutances ; Bailleul, à Pontaubault, pour l'arrondissement d'Avranches ; Thomassin, à Saint-Hilaire-du Harcouët, pour l'arrondissement de Mortain ; Déparrois, à Négreville et Demouchy, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. Fontaine, à Saint-Malo (1) ; Féret, Dulongbois, 1er commis ; Girou de la Massuère, 2e commis ; Bagot, 3e commis ; Adam, Boisivon, Palloure, commis attachés ; Masson, Bonvalet, Querrien, Chaminade, surnuméraires.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✱, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville : Reulos et Adam, vérificateurs, à Granville ; Gillet, vérificateur-adjoint, à Granville; Dieu, Launay et Rosse, commis, à Granville; Lenfant, receveur, à Regnéville; Audoire, receveur, à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret.

Principalité de Cherbourg. — MM. Denis du Désert, receveur principal, à Cherbourg ; Alberty, sous-inspecteur; Henry, contrôleur; Le Dérubey, vérificateur; François, Mainot, Lecouteur, vérificateurs-adjoints ; Lelaidier, Rouxel et Hersent, commis, à Cherbourg; Lepoittevin, receveur, à Barfleur; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast; Binet, commis, à Saint-Vaast; Manquest, receveur, à Carentan ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.— MM. de Jouffroy d'Abbans, capitaine, à Pont-Gilbert; Roux, sous-lieutenant, à St-Jean-le-Thomas.— Brigadiers : MM. Guillois, à Beauvoir ; Gosselin, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Caillouët, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville; Margueric, lieutenant, à Granville; Rapilly, lieutenant, à Regnéville.—Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Joubert, Beuzeval, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville; Jouenne, à Hautteville; Le Dosseur, à Regnéville; M. Heuguet, patron, à Granville.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, qui embrassent toutes les côtes des départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Capitainerie de Gouville. — MM. Montel, capitaine, à Gouville; Lafosse, lieutenant, à Blainville; Rietsch, lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon; Lepetil, à Blainville; Ameline et Doussin, à Gouville; Journeaux, à Pirou; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Renoult, capitaine, à Portbail; Richard, lieutenant, à Carteret; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière. — Brigadiers : MM. Travers, à Saint-Germain-sur-Ay; Lamballais, à La Cosnardière; Brouard, à Denneville; Jean, à Portbail; Le Gruel, à Roualle; Simon, à Carteret; Launay, à Hattainville. — M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine, à Diélette; Dumon, lieutenant au Rozel; Le Doré, sous-lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville; Hébert, au Rozel; Joubert, à Flamanville; Charrière, à Diélette; Bréard, à Siouville; Agnès, à Vauville. — M. Mauger, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont; Pillier, lieutenant, à Auderville; Bay, lieutenant, à Jobourg; Brécy, lieutenant, à Osmonville. — Brigadiers : MM. Tiphaigne, à Beaumont; Etienne, à Herqueville; Ballan, à Jobourg; Cahu, à Merquetot; Digard, à Auderville; Pépin, à Saint-Germain-des-Vaux; Marie, à Saint-Martin-des-Vaux; Lefournier, à Osmonville; Chasles, aux Dues; Devicq, à Landemer. — Patrons: MM. Lejeune, à Auderville; Villedieu, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville; Moucel, à Saint-Anne; Fontaine, Le Guest, Calvisson, à Cherbourg; Marion, à Bourbourg; Perrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Groult, capitaine, à Barfleur; Vaultier, lieutenant, à Fermanville; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Gervais, à Maupertus, Legagneux, à Fermanville; Beillard, à Cosqueville; Marigny, à Gouberville; Couillard, à Barfleur; Orvain, à Montmorin; Clouet, à Saint-Vaast; Bretel, à Morsalines. — MM. Simon, patron, à Fermanville et Enault, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Le Quilbec, capitaine, au Grand-Vey; Cherrière, sons-lieutenant, à Carentan; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Fortin, à Quinéville; Quiédeville, à Ravenoville. — Le Coguiec, à la Madeleine; Mahaut, au Grand-Vey; Moitié, à Carentan; Quinton, à Brévands.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✱, inspecteur, à Cherbourg; capitaine-adjudant-major : M. de Jouffroy-d'Abbans, à Pont-Gilbert.

Compagnie active. — 1re : MM. Le Quillec, capitaine; Hautemanière, lieutenant et Cherrière, sous-lieutenant. — 2me : MM. Laurent, capitaine; Bay, lieutenant et Brécy sous-lieutenant. — 3e : MM. Renoult, capitaine : Le Doré, lieutenant et Dumon, sous-lieutenant. —

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachées au 10e corps d'armée.

4e : MM. Montel, capitaine ; Lafosse et Rapilly, lieutenants. — 5e : MM. Maron, capitaine ; Marguerie, lieutenant et Roux, sous-lieutenant.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Le Floch, lieutenant.

Services de Santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Bailleul, Frémin, Aubrée et Letarouilly, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitainerie de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloulouх et Marguerie, médecins.

Capitainerie de Diélette et de Beaumont. — M. Gillé. médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel, Malençon et Bilski, médecins.

Administration des Contributions indirectes

M. Denis, directeur.

MM. N. ., contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, commis principaux de direction ; Guillant, commis de direction ; Petiot, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, Pernon, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Desbois, contrôleur.
— Lambotin, Nicolas, Baréron, Bourel, commis; Magne, Bois, surnuméraires ; Leneveu, préposé.
— Taupin, receveur ; Martin, commis principal.

Carentan.— Gaislain, receveur ; Sébal, commis principal.

Marigny.— Bébin, receveur ; Huet, commis principal.

Tessy.— Ducla, receveur ; Sauvage, commis principal.

Torigni.— Gicquiau, receveur ; Loizemant, commis principal.

Coutances.— Thomasse, receveur entreposeur.
— Lemazurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.
— Blanc, Plantard, Béra, commis.
— Kermarec, receveur ; Fabre, commis principal.

Bréhal. — Chollet, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.

Gavray. — Liégois, receveur ; Le Gall, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boisvert, receveur ; Flament, commis principal.

Lessay. — Yvenat, receveur ; Angles, commis principal.

Périers. - Faligot, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. Géniaux, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.

Avranches. — Lucas, receveur principal, entreposeur.
— Fournioux, contrôleur.
— Guigneux, Pioche, Brun, Dumas, commis.

Granville. — Colas, contrôleur.
— Klein, receveur particulier sédentaire.
— Hochard, Delbreil, Lefeuvre, Rech, commis.

Brécey. — Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey. — Poirier, receveur ; Rouxel, commis principal.

Pontorson. — Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James. — Monmirel, receveur ; Génu, commis principal.

Sartilly. — Péan, receveur ; Tournan, commis principal.

Villedieu. — Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain. — Bertrand, receveur, entreposeur ; Auney, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul. — Boueher, receveur ; Guégan, commis principal.

Barenton. — N..., commis principal ; Flageollet, préposé (service mixte).

Saint-Hilaire. — Arribard, receveur ; Lefebvre, commis principal ; Lesbouygues, commis du service des distilleries.

Saint-Pois. — Gouriou, receveur ; Fouré, commis principal.

Sourdeval. — Merland, receveur ; Fauché, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecocq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Barrère, Le Bihan et Pétillon, commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.

Cherbourg.—Létissier, receveur principal, entreposeur ; Laborier-Sorbier, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Gilaizeau, Toinel et Chevrel, commis principaux, chefs de poste.

Arragon, Le Gentil, Delvigne, Leserre, Rouxel, Soubiran, Bouffet, commis.

Daillier, Laroche, préposés (service mixte).

Beaumont.—Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville.—Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux.—Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise.— Guérin-Villaubreil, receveur ; Juloux, commis principal.

Tourlaville. — Josse, receveur ; Joubert, commis principal.

Valognes.— Lacroix, receveur, entreposeur, Armenault, receveur ; Caillault, commis principal ; Leneveu, Jonville, préposés (service mixte).

Bricquebec. — Baudou, receveur ; Badard, commis principal.

Barneville. — Hochart, commis principal ; N..., préposé (service mixte.)

Montebourg.—Bellom, receveur ; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise.— Mandon, receveur ; Delassus, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Radenen, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Duchaussoy, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Legendre, Baudet, Portais, Sibran, Massiot, Guerraud rédacteurs ; Piton, Baudry, expéditionnaires.

MM. Duval et Menant, brigadiers facteurs.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier*.

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Daussy, rec. pl.	M. Daussy, re pl.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Guy.	M. Guy.
Bacilly	M. Lyron.	M. Lyron (gt).
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	M. Poirier.	M. Poirier.
Beaumont-Hague	Mlles Lepasquier.	Mlles Lepasquier.
Bérigny	Cousin.	Bouvet.
Blainville	Lehuby.	Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Brix (recette auxiliaire)	M. Pasquier.	»
Brouains (recte auxilre)	Mme Reuzeau	»
Buais	Mme ve Clouard	Mme ve Clouard.
Cametours (recte. auxilre)	M. Doublet.	»
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	Mlle Bouvet.	Mlle Bouvet.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mme ve Gouye.	Mme ve Gouye.
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delafosse.	Mme ve Delafosse
Cerisy-la-Salle	Mlle Savary.	Mlle Savary.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bur. de l'arsenal)	»	M. Le Drollec.
Id. (bur. du Val-de-Saire)	M. Schemel.	M. Schemel.
Condé-sur-Vire	M. Lamoureux.	M. Lamoureux (gt).
Coulouvray-Boisbenâtre	Mlle Dromer.	Mlle Dromer.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Couville	M. Voisin.	»
Créances	Me ve Lédevin.	»
Denneville	M. Eudes.	»
Ducey	Mmes Ruault.	Mmes Ruault.
Equeurdreville	Clément.	Clément.
Fermanville	Mlles Deguelle.	»
Flamanville	Lelanchon.	»
Gavray	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Ger	Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mlle Gillet.	Mlle Gillet.
Granville	M. Crolard.	M. Crolard.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services ; Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Gratot	M. Huet.	»
Grosville	Mlles Guillot.	»
Hambye	Lehodey.	Mlles Lehodey.
Haye-du-Puits (La)	Leterrier.	Leterrier.
Haye-Pesnel (La)	Nicolle.	Nicolle.
Isigny-le-Buat	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Jullouville	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	Mme ve Boucher.	Mme ve Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste). — (Téléphe).	M. Anfray (gérant).	M. Anfray (gérant).
Montbray	Mme Collace.	Mme Collace.
Montebourg	Mme ve Vindard.	Mme ve Vindard.
Montmartin-sur-Mer	Mlles Bourdon.	Mlles Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Fossey.	Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M. Gaillard.	»
Percy	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers	Mme ve Leclerc.	Mme ve Leclerc.
Pieux (Les)	Mme Lechevalier.	Lechevalier.
Pont-Hébert	Mlle Gallery de la Tremblaye.	Mlle Gallery de la Tremblaye
Pont-l'Abbé-Picauville	Lombard.	Mlle Lombard.
Pontorson	M. Tassin.	Mme Rihouet.
Portbail	Mmes Duval-Lapallière.	Mme Duval-Lapallière.
Prétot	Leclerc.	Mme Leclerc.
Querqueville (rec aux re)	M. Le Bas.	»
Quettehou	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville	Hélouin.	Hélouin.
Quinéville	M. Coupé.	»
Regnéville	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Réville	M. Fontaine.	»
Roncey	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Ruffosse	»	M. Marguerite.
St-Aubin-de-Terregatte	Mme ve Lévesque.	Mme ve Lévesque.
Saint-Clair-sur-Elle	Mlle Mignot.	Mlle Mignot.
Sainte-Croix-Hague	M. Guilmineau.	M. Guilmineau.
Saint-Denis-le-Gast	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny	Coupard.	Coupard.
St-Georges-de-Rouelley	M. Poidvin.	»
St-Hilaire-du-Harcouët	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint-Jean-des-Baisants	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Saint Laurent-de-Cuves	M. Michel.	»
Saint-Malo-de-la-Lande	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Sainte-Marie-du-Mont	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Sainte-Mère-Eglise	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Sainte-Pience	Mlle Brionne.	Mlle Brionne.
Saint-Pierre-Eglise	Mmes ves Larue.	Mmes ves Larue.
	Goguyec	Coguyec.
Saint-Pois	M. Lemière.	M. Lemière (gt).
Saint-Quentin	Mlle Perrin.	Mlle Perrin.
St-Samson-de Bonfossé	M. Cordon.	»
St-Sauveur-de-Pierrepont	Mlle Guénon.	Mlle Guénon.
Saint-Sauveur-Lendelin	Mme veuve Lacalmontie.	Mme ve Lacalmontie.
St-Sauveur-le-Vicomte	Mlles Laprade-Doudet.	Mlle Laprade Doudet.
Saint-Vaast-la-Hougue	Castel.	Mlle Castel.
Sartilly	Requier.	»
Sottevast	Lecuyer.	Mlle Lecuyer.
Sourdeval	Joubin	Mlle Joubin.
Teilleul (Le)	Mme ve Moriset.	Mme ve Morisset.
Tessy-sur-Vire	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Torigni sur-Vire	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Tourlaville	M. Fournier.	M. Fournier.
Valognes	Mlle Walter.	Mme Loronche.
Vast (Le)	Mme ve Hus.	Mme ve Hus.
Villebaudon	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.
Villedieu-les-Poëles		

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe Jardeheu.
Barfleur-Gatteville	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chausey.	Querqueville.
Cap Lévi.	Ile Pelée.	Saint-Germain-sur-Ay.
Carteret	Nez de Jobourg.	
Cherbourg Digue.	Onglet (Vigie de l').	

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Martin, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Heude, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Adam, agent voyer principal, chef des bureaux ; Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe, chef comptable ; Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe, aide-comptable ; Desaunettes, agent voyer cantonal, chargé du service d'ordre ; Douchin, agent voyer cantonal, dessinateur ; Leneveu, agent voyer surnuméraire ; Thoraval, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. - MM. Marie et Brodbeck, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Jougan, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Simonne et Hélie, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Parey et Culleron, agents voyers auxiliaires.

Arrondissement de Valognes. — MM. Bocage et Chevallereau ; agents voyers surnuméraires.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine, agent voyer hors classe, et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Valéry, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Boidel, aîné, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Lacolley, aux Pieux ; Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Hubert, agent voyer hors classe, et Mesley, à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Lerebours, aîné, à Lessay ; Fras, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, agent voyer hors classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Leconte, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Letourneur, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, agent voyer hors classe, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Monseigneur Joseph Guérard, né le 22 janvier 1846, à Loudéac (Côtes-du-Nord), préconisé le 28 novembre 1898, sacré à Rennes le 2 février 1899, 89e évêque.

Vicaire général.

M. Leroux.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général; Sanson, Fleury, pro-secrétaires.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi; S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun; NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio; Billard, évêque de Carcassonne; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa; Leroy, évêque d'Alinda; Dubourg, évêque de Moulins; Touchet, évêque d'Orléans; Mgr Marini, camérier secret de S. S.; Dom Vital, abbé de Notre-Dame-de-Grâce, à Bricquebec.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon ✻, O. A., Joubin, Mauduit, Ménard, Dallain, Leroy, Leroux.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Gillot, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Blanchet, Béatrix, Lepeltier, Dupont, Moulin (Fr.), Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Hamelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hamel (J. L.), Fontaine (C), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry, Gilbert, Doueffe, Gautier, Desclos, Lepoultel, Moulin (J.), Fleury, Lepetit.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Bizon.

Grand Séminaire.

MM. Bizon, supérieur honoraire; Lagardère, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Colibert, économe; Thézard, professeur de droit canon; Parpaillon, professeur de dogme; Vauloup, professeur de théologie; Goudet, professeur de philosophie.

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Durel : Legoux, trésorier; Lagardère, supérieur du grand-séminaire ; Colibert, économe; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLESIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre. — Rhétorique : Gonet, prêtre. — Sciences : Laisney, Letourneur, Pasquet, prêtres. — Histoire : Fortin, Legendre, prêtres. — Seconde : Baudry, prêtre. — Troisième : Grente, Geffroy, prêtres. — Quatrième : Lemasson, prêtre. — Cinquième : Lemaître, prêtre. — Sixième : Brière, prêtre. — Septième et huitième : Dior, sous-diacre. — Français : Michel, prêtre; Séralle, sous-diacre. — Anglais et allemand : Pénitot, prêtre. — Présidents d'études : Lebaron, Pénitot, prêtres; Boudoult, sous-diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur et préfet des études : Savary, prêtre. — Philosophie (lettres) : Postel, prêtre; (sciences) : Quesnel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, prêtre. — Sciences : Hérembourg, Lenesley, prêtres. — Histoire et géographie : Houssin, prêtre. — Seconde : Gautier, Dhuine, prêtres. — Troisième : Vasselin, Martin (S.), prêtres. — Quatrième : Louis, prêtre. — Cinquième : Niobey, Bourdon, prêtres. — Sixième : Moreau, prêtre. — Septième : Troude. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : Pelchat. — Français : David, prêtre; Lemoigne. — Anglais : Simonne, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre; Kirsher. — Section des études tardives : Mesnildrey, Martin (C.), prêtres. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Margueric, Lieubray, Delamare, prêtres. — Dessin : Ravault. — Musique : Hétuin (A. et E.), deux laïques. — Gymnastique et escrime : Auguste.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Lefeuvrier, prêtre. — Directeur : Davarend, prêtre. — Philosophie : Davarend, prêtre. — Rhétorique : Garnier, prêtre. — Sciences : Diveaux, Travert, prêtres. — Histoire : Hulin, acolyte. — Seconde : Laillé, prêtre. — Troisième : Polard, prêtre. — Quatrième : Pério, prêtre. — Cinquième : Leclerc, prêtre. — Sixième : Desvignes, prêtre. — Septième : Perrin. — Huitième : Burgot, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Allemand : un laïque. — Econome : Brault, prêtre. — Présidents d'études : Régent, prêtre; Dupont, sous-diacre; Catrevaux, acolyte. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre; un laïque.

Etablissements ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège) : MM. Gardie, prêtre, directeur ; Talvaz, prêtre; Legrand, Lefranc, Jugan, sous-diacres ; six laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde) : MM. Estard, prêtre, directeur ; Desboulletz, Salmon, prêtres ; Anjot, sous-diacre, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph) : MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Ruault, Evard, prêtres ; deux frères de la Miséricorde ; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège) : MM. Périer, prêtre, directeur ; Mourocq, Lecluze, prêtres ; Lefauqueur, sous-diacre, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Havard, supérieur, Bailleul, Massicot, Orjubin, Blondel, Tessier, Cally.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vautier, supérieur ; Confiant, Lecoursonnais, Guillaume, Datin, Roussel, Judith.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Pouvreau, supérieur ; Cochet, Bouteloup, Videloup, Bidet, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*, M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet.—A Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin.— A Saint-James, *Trinitaires*, M. Bindet.— A Ducey, *Trinitaires*, M. Roussel. — A Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson. — A Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais. — A Coutances, *Augustines*, M. Bouillon ; *Sacré-Cœur*, M. Poulain.— A Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel. — A Barenton, *Augustines*, M. Hamard. — A Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente.— A Carentan, *Augustines*, M. Trincot. — A Valognes, *Bénédictines*, M. Lecornu ; *Augustines*, M. Adam ; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge*, M. Gendrot. — A Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin. —A Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Chevalier. —A Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M. Fougeray ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. François ; à Saint-Lo, M. Olivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumônier de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil; à Coutances, M. Fleury; à Saint-Lo, M. Penitot; à Mortain, M. Tesnière; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Bierel; à Périers, M. Chaulieu.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Ybert, aumônier du lycée; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville; Lecerf, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. I., secrétaire de l'inspection académique; Vacheron, Decaen, commis d'inspection.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Lem ✻, préfet, *président;* Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *vice-président;* Riotteau, député; Morel, ancien sénateur; Regnault, député; Lemoigne ✻, député; M. le Directeur de l'école normale de Saint-Lo; Mme la Directrice de l'école normale de Coutances; NM. Ménard O. A., instituteur public, à Coutances; Robbes O. A., instituteur public, à Granville; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo; Travers O. A., institutrice publique, à Cherbourg; MM. Robert, inspecteur primaire, à Saint-Lo; Mabilais O. A., inspecteur primaire, à Mortain.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé: MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg; Duvivier, instituteur privé congréganiste à Avranches.

NOTA : Le renouvellement pour les instituteurs et institutrices publics et privés aura lieu à la fin de novembre.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Joris O. A., surveillant général ; l'abbé Ybert, aumônier ; Marchand, économe ; Mottin, commis d'économat.

Philosophie : Ephraïm ; rhétorique : Foulon O.I. ; seconde : Queillé ; troisième : Gohin ; sciences physiques : Basin O. A. et Jambart ; mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. ; langue anglaise : Astruc O. A. et Schacher ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Pâté O. A. ; cinquième : Prost O. A. ; sixième : Chesnel ; septième : Gautier ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Caniard ; dessin d'imitation : Lepetit ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin O. A., Lerévérend O. I., Prioult O. I., Muriel O. A., Coricon, Varangot O.A. ; classe enfantine : Mme Legoupy.

Lycée de Cherbourg.

MM. Nougaret O. A., proviseur.

Thévenot O. A., censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Belloir O. A., économe ; Mesnage, commis d'économat ; Heuvet, commis aux écritures ; Vimont O. A., surveillant général.

Philosophie : Beurlier O.A. ; histoire : Aufavray, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré O. A. ; seconde : Galland ; troisième : Philippe ; quatrième : Lesigne (Arth.) ; cinquième : Lefèvre O. A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième : Brassart ; allemand : Dax, Baumann et Duplessis ; anglais : Quesnel, Hodge, Huchon ; mathématiques : Laley, Etienne O. I., Giot, Cousin O. A. ; physique : Coudert, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. A. — Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre) O. A., Jourdan, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Jehandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. — Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon O. I., principal.

Heubert, sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Lenègre ; rhétorique : Dalimier ; seconde : Fender ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel O. A., Lepaysant ; mathématiques : Horel, histoire : Mazen ; langue anglaise : Guéroult ; langue allemande : Chaussade ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième : Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert ; dessin et travaux graphiques : Fouqué O. A. — Gymnastique : Langlois. — Enseignement secondaire moderne : Durel O. A., Horel, Duchemin, Veveaud, Loisel, Goujon O. I. ; classes primaires : Mlles Fouqué, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Kaës O. A., principal.

Histoire et lettres : Kaës O. A. ; philosophie et lettres ; Sarrieu ; grammaire : Lépine ; sciences physiques : Gallie ; mathématiques :

Griel ; langues vivantes : Burnel O. A. ; euseignement moderne : Oger O. A. ; classes primaires : Lecerf, Lesage ; législation et économie politique : David O. A. ; musique : Kaizinski.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet O. I., à Avranches ; Renouvin O. A., à Cherbourg ; Lecler O. I., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain ; Robert O. A., à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Dussaux O. A., conseiller genéral, maire de Saint-Lo ; Grente, conseiller général ; N..., Norgeot O. A., juge de paix, à Saint-Lo ; Lorin ✻, directeur des contributions directes de la Manche ; N...

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. I., directeur ; Douadey, économe ; Dupéron, O. A., Gambier, Guichard, Bourdon, professeurs ; Dupéron O. A., professeur d'anglais ; Valton O. A., maître de chant ; Ravaut O. I., professeur de dessin ; Auguste, maître de gymnastique ; Fasquelle ✻, professeur d'agriculture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole d'application (rue de Dollée) : M. Fauvel, directeur.

Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur ; Peyre, sous-préfet O. I. ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

Mmes Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémond, Guérin, Chotel, professeurs ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

Mlle Chotel, professeur d'anglais ; M. Lepetit, Mlle Brémont, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Ecole d'application (rue Saint-Nicolas), Mme Girard, directrice.

Cours secondaires de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Dupré O. A., professeur au lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine ; secrétaire : M. Frigoult.

Professeurs. — MMlles Souvay : sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Wolf O. I., Dupré O. A. : littérature ; Lesigne (Alexandre) O. A. : géographie ; Halley O. A., Aufavray : histoire ; Hodge, Quesnel, Mme Lepraille : anglais ; MMlles Rossignol, Jeanne : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : MMlles Lebrettevillois O. A., Delahaye, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Follet O. I., directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Renouvin O. A., Tréhet O. I., Desprez O. I., Leclerc O. I., Mabilais O. A., Robert O. A., inspecteurs primaires ; Dupéron, professeur à l'école normale de Saint-Lo ; Fauvel, Pignet O. A., directeurs d'école publique, à Saint-Lo ; Mme Crouzel O. A., directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Marie O. A., directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Lair O. I. ✱, proviseur honoraire ; Follet O. I., directeur de l'école normale ; Robert O. A., inspecteur primaire à Saint-Lo ; un Inspecteur primaire ; Dupéron O. A., Quinton, Gambier, Bourdon, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin O. A., directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Fauvel, directeur d'école publique à Saint-Lo ; un instituteur, une institutrice ; Barbey O. I., ancien instituteur privé ; Mme Crouzel O. A., directrice de l'école normale ; Mlle Mingat O. A., directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie O. A., directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Bazin O. A., professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut O. I., professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas O. I. ; gymnastique : M. Auguste, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle ✱.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des Aspirantes.

MMmes Lem, Deries, Dussaux, Follet, Robert.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Follet O. I., directeur de l'école normale ; Prost, professeur au lycée de Coutances ; Duplessis, professeur au lycée de Cherbourg ; Robert O. A., inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Dupéron O. A., Gambier, Bourdon, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'konneur. — M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Mgr Guérard, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-presidents :* MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix, le docteur Bernard ✻, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo ; *secrétaire:* M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture ; *secrétaire-adjoint :* M. Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints :* MM. A Dieu, avocat, conseiller municipal ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M. A. Lemoisson ; *trésorier :* M. Lecomte d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'archéologie :* M. Derbois, ancien professeur ; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Leliè-vre, ancien agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1899.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents :* MM. Albert Legrin O. I. P. président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs. — *Bibliothécaire archiviste :* M. Léon Lanos, ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire:* Mlle Ida Hubert. — *Secrétaire:* M. le comte Joseph de Chabannes. — *Secrétaire-adjoint et secrétaire du Conseil d'administration:* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier:* M. Thébault, ancien libraire. — *Questeur :* M. l'abbé Maheux, curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues :* M. Charles Fouqué, O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire. — 2° *Des objets d'histoire naturelle :* M. Durel, O. A., professeur de sciences physiques et naturelles. — 3° *Des médailles et des antiquités :* le baron Henry de Tonge. — 3° *Du musée lapidaire:* M. Louvel O. A. architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. d'Hubert O. A., sous-préfet d'Avranches ; d'Aisy ✱, maire d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamps ✱ ; Couraye-du-Parc ✱, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite ; Lafrénaye, receveur principal des postes et télégraphes, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-président : MM. de Baillencourt ✱, maire de Mortain ; Lefaverais, O. A., président honoraire du tribunal civil. —*Secrétaire:* M. Charles Guérin, propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1899.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1899.

Président : MM. Emmanuel Liais. — *Vice-président :* Dr Guiffard. — *Secrétaire :* Corbière. — *Trésorier :* Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur : MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg.

Président : MM. Menut (Henri) O. I., banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de l'Alma, 12 bis ; Leboisselier, conseiller municipal. — *Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32. — *Bibliothécaire-archiviste, conservateur du musée :* Voisin, relieur, rue des Fossés, 41. — *Secrétaire-adjoint :* Pellé, commis des ponts et chaussées, rue du Champ-de-Mars, 4. — *Conseillers :* Béard O. I., Lanièce, conseiller municipal, Macé, Lavallée, conseiller municipal, Louise, Mathieu-Laroque, Le Maout. —*Comité de rédaction :* Renouvin, Dutot, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan O ✻, *directeur ;* Frigout O I., *secrétaire ;* Legrin, *archiviste-trésorier.*

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr l'Evêque de Coutances. — *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire :* Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. Lem ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel:* Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier :* N...

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Lemarquand, juge de paix, à Valognes.— *Vice-présidents :* Leneveu et de Mondésir. — *Secrétaire :* Lesauvage, secrétaire de la Sous-Préfecture. — *Vice-secrétaire :* Giot. — *Trésorier :* B. Hamel. — *Conservateur-archiviste :* Bohn. — *Membres adjoints :* Guimond, greffier du Tribunal et Boistard, conseiller honoraire.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Veveaud, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lecerf, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M. Folliot, bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Mariette-Boisville, maire, *président.* — Desprez, Delangle, Guimont, Lepigeon, Hamel, N...

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr. — 2e classe, 1,200 fr — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

MM. Sizaret, *médecin préposé responsable.* — Ribouet, *économe* — Lavoué, *receveur.* — Fougeray, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,100 fr. — 2e classe, 1,600 fr. — 3e classe, 1,050 fr. — 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr. — Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr. ; Finistère, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, 360 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint.* — Mme Poirier, *supérieure.* — MM. Marie et Chevalier, *aumôniers.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr.— 4e classe, 800 fr. — 5e classe 600 fr. — 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Dussaux O. A., conseiller général, maire de Saint-Lo, *président ;* Leparquois, conseiller municipal; Bosq O. A. conseiller municipal ; Jouanne, avoué, maire de Saint-Thomas ; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal ; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe : M. Nicolas O. I. P. — *Service médical :* MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Angèle. — *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président :* Triquet, propriétaire ; Lerosier, négociant ; Lenoël, juge de paix, ancien notaire ; Cauville, vétérinaire ; Letourneur, propriétaire ; Hamel, docteur-médecin.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire :* M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical :* MM. Artu (Armand) ; Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure :* Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie :* M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président ;* Plouin, receveur d'enregistrement en retraite ; Leboucher, propriétaire ; Gohier, notaire ; Leroquais, notaire ; Ballé, pharmacien et Philippe Desportes, tanneur.

Receveur : M. Hébert. — *Econome :* M. Lerebourg. — *Service médical :* M. Pommier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Saint-Romphaire).— *Supérieure :* Mme Sainte-Virgile. — *Aumônerie :* M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Nivard, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire ; Sergent, notaire.

Receveur-économe : M. Langlois. — *Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président ;* Champion (Paul) ; Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Gosselin, notaire ; Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch. Guillebot, courtier maritime ; Lucas, capitaine en retraite.

Receveur-économe : M. Belloir. — *Service médical :* MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Desury. — *Aumônier :* M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce ; Jouault, armateur et Riotteau fils, armateur.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges ✱, vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au maire ; Lefèvre, receveur d'enregistrement, des domaines et du timbre ; Levallois, notaire ; Blin, conseiller municipal.

Econome : M. Rihouet. — *Service médical :* M. Sizaret, docteur-médecin. — *Receveur :* M. Lavoué. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure :* Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie :* M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont, (Victor) ; Chevalier (Adolphe), curé-doyen ; Besnard (Léon).

Receveur-économe : N... — *Service médical :* MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur :* Mme Canton, *supérieure.*

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire ; Charles Loyer, receveur d'enregistrement ; Lechevalier.

Receveur-économe : M. Gautier. — *Service médical :* M. Ledo. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure :* Mme sœur Longuemare. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président ;* Leflambe et Barbet, conseillers municipaux ; Joliet, conseiller municipal ; Féron, avoué ; Rossel, agent de commissariat de la marine, retraité ; Robin, garde-magasin principal de la marine, retraité.

M. Desrez, *économe.* — M. Beaugrand, *receveur.* — M. Gohel, *surveillant-adjoint.* — M. Lesaulnier, *commis aux entrées.* — *Service médical :* MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure honoraire :* Mme Carette. — *Supérieure titulaire :* Mme Lexcellent. — *Aumônerie :* le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N. ., *vice-président ;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Boissel-Dombreval, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Chevalier, Foubert, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur :* M. Leliepvre. — *Service médical :* MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie :* M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* Lemarchand, Briens, Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur. — Délégués du Conseil municipal : MM. Blondel, Dubois.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président :* Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M. Ledrans. — *Econome :* M. Giraud. — *Service médical :* M. Leroux, docteur en médecine. — *Service intérieur :*

MM^mes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie :* M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président;* Buisson, propriétaire; Gallie; Milan, négociant; Le Bigot, notaire; David (Louis); Moulin (Félix).

Receveur : M. Bourbon. — *Econome :* M. Delisle. — *Service médical :* Dr Dufour. — *Service intérieur :* MM^mes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure :* Mme Noël. — *Aumônerie :* l'abbé François.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président;* Liot (Auguste); Duclos; Leroux (François); Lelièvre (Ferdinand); Yver (Dominique); Montécot (Léon), père.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président;* Fauchon, docteur-médecin; Almin (Athanase); Lemonnier (Ernest); Pinel (Edouard); Danguy.

Hospice de Valognes.

MM. Mariette-Boisville, maire de Valognes, *président;* Hamel, *ordonnateur* et *tuteur;* De Langle, avocat; Enguebecq, conducteur des ponts et chaussées; Giot, propriétaire; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement ; Lemasson, propriétaire, *administrateurs.*

Receveur-économe : M. Jules Leconte. — *Service médical :* MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteur-médecins. — *Service intérieur :* MM^mes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président;* Bretel, *vice-président;* L'hôtellier, *ordonnateur ;* Crosville ; Dubois, notaire et Giot, propriétaire ; Fournier, receveur des postes, *administrateurs.*

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président;* Dalidan (Ernest), propriétaire; Tardif (Alfred); Blanvillain (Charles) ; Bouin (Victor); Hélène, curé desservant.

Receveur-économe : M. Bouthreuil, receveur municipal. — *Service médical :* M. Leterrier. — *Service intérieur :* MM^mes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure :* Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie :* M. l'abbé Hélène.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président ;* Burnouf, adjoint et huissier ; Lechevallier, notaire ; Duval, marchand chapelier; Anfray (Louis), négociant ; Faucon (Théophile), médecin et Le Rouley, Louis, propriétaire.

Receveur : M. Groult. — *Econome-secrétaire :* M. Jules Guillotte. — *Service médical :* M. Crocquevieille. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : Mme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* Gosselin, Jean-Baptiste ; Regnault (Pierre), curé ; Décaumont ; Jean (Léon) ; Poisson (Bienaimé) ; Bazire (Charles-Louis) ; Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur-économe : M. Lallier. — *Service médical :* M. Bilski. — *Service intérieur :* Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure.* — *Aumônerie :* M. Regnault.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Cirou, maire, *président ;* Dr Malençon : l'abbé Gautier, curé-doyen ; Leménicier, adjoint, négociant ; Caillemer (Amand), propriétaire ; N...

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Sueur, Delalonde, Cumont, Lacroix, Morin, *membres ;* Besnard.

Receveur : M. Rollin-Duverne. — *Econome :* M. Lesouef, secrétaire de la Mairie. — *Service médical :* Drs Bellet et Le Joly-Sénoville. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie* : M. l'abbé James.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président ;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours ; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant ; Hervieux, propriétaire ; Carra (Paul), percepteur retraité.

Receveur-économe : M. Le Gouix, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure :* Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie* : M. Grenier, curé de Saint-Vaast.

Société de charité Maternelle de Saint-Lo.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

Présidente honoraire: Mme Adolphe Simon.

Vice-présidentes honoraires : MMmes Le Campion et Lepingard.

Présidente : Mme Lorin, rue des Prés, 15.

Vice-présidentes : MMmes Dufresne, rue Torteron, 51, et de la Brunelière, rue du Mouton, 12.

Dames patronnesses de droit : MMmes Le Monnier de Gouville, Dussaux, Levoy, Mlle Marie-Louise Caillemer, et MMlles Barbier, toutes comme directrices d'ouvroirs qui s'occupent de l'Œuvre et MMmes les Religieuses garde-malades, rue du Château, 14, chez lesquelles se trouve le vestiaire.

Dames patronnesses élues. — MMmes Bernard, Breton, Céron, de Champglin, Damecour, Dary, Delisle, Deries, Desfaudais, Fremin, Gambillon, Jayet, de Kérillis, René Le Clerc, Ledurdinier, Lefèvre, Lepingard, Leture, Levaillant, Lhomond, Omond-Lelong, Pillioud et Vialatte.

Secrétaire : M. Thouroude, rue Corne-de-Cerf, 4 bis.

Société de charité pour l'extinction de la mendicité.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Présidente : N.... — *Vice-présidentes :* Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière :* Mme Victor. — *Secrétaire :* Mme Montmirel. — *Dames patronnesses:* Mlle Gouin de Roil, MMmes Geoffroy, Léon Besnard, Payen, Dartheney, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.— M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. Breton, *président honoraire ;* Léon Leparquois, fabricant, *président ;* Omond-Lelong, adjoint de Saint-Lo, 1er *vice-président ;* Plouin, 2me *vice-président ;* Lepage, juge de paix à Bazoches-sur-Hœne (Orne), *secrétaire honoraire;* Besnard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint ;*

Marie, épicier, *trésorier;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint;* Luet, employé, *archiviste;* Savary, commis-greffier, Ferdinand, employé, Lelandais, employé, André, menuisier, Catherine, facteur des postes, Girod, tailleur, *visiteurs des malades;* Lecoustey, plafonneur, Rivey, cordonnier, Lecerf, peintre, Bataille, couvreur, Duprey, cordier, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq O. A., *président;* A. Lefèvre, fils, *vice-président;* Jung, *secrétaire-trésorier.*

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✱, conseiller général ; *secrétaire :* Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie ; *vice-présidents :* Follet O. I., directeur de l'École normale et Briens ✱, sénateur de la Manche; *secrétaire-trésorier :* Pignet O. A., directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; *secrétaire-adjoint :* Bucaille O. I., instituteur retraité, à Torigni

Membres du Conseil d'administration.— MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Lecler O. I., inspecteur primaire à Coutances ; Robert O. A., inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Renouvin O. A., inspecteur primaire, à Cherbourg ; Desprez O. I., inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef et Simon, instituteurs publics, à Cherbourg ; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Etienne, instituteur public, à Montmartin-sur-Mer ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre O. A., instituteur en retraite, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet O. A., instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille O. I., instituteur retraité, à Torigni ; Gondouin O. A., instituteur en congé, à Valognes ; Letourneur O. I., instituteur retraité, à Montebourg.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Président d'honneur : MM. Lem ✱, préfet de la Manche ; *président honoraire :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président :* Lelièvre ✱, O. A., M. O., agent voyer en chef honoraire ; *vice-président :* Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Adam, agent voyer principal, chef des bureaux de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Heude, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

Société de secours mutuels des « Ouvriers du Livre » à Saint-Lo.

MM. J. Lebouteiller, *président ;* Ernest Lechevrel, *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Jules Tôtain, *trésorier ;* A. Lebouteiller et Duquesnay, *administrateurs.*

VILLE DE CARENTAN.

Société de secours mutuels « La Caisse des Familles » à Carentan.

Président : M. Gouville ; *vice-président :* M. Lepelletier ; *secrétaire :* M. Gallot ; *trésorier :* M. Bazire.

Société Fermière de Carentan.

Président : M. Achille Jacob ; *secrétaire :* M. Desplanques (Edouard) ; *trésorier :* M. Coupey.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président* ; Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Bouvet (Auguste), *secrétaire ;* Bucaille, *trésorier ;* Vimard, jardinier et Marie (Pierre), *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Lepennetier ✻, capitaine en retraite, *président ;* Mgr Guérard, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vice-présidents ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs* ; Loyer, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vice-secrétaires* ; Hardy, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier* ; Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier, et Harel, charpentier, *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRECEY.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (membre honoraire) ; *vice président :* M. Godard, rentier (membre honoraire) ; *secrétaire :* M. Cahu,

sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers : *trésorier :* M. Bouroult, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Mazier, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Rubé, caporal de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels « La Fraternelle. »

MM. d'Hubert, sous-préfet ; Morel, sous-gouverneur de la Banque de France ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., ancien maire d'Avranches ; *présidents d'honneur.*—Mauduit ✻ (D. B.), *président.* — V. Letréguilly O. A. et Lemutricy, *vice-présidents.* — J. Jorand, *secrétaire.* — Desfeux, *vice-secrétaire.* — Poidvin, *trésorier.*—Morin, *vice-trésorier.*—A. Fardin ; Duteil ; Lemesle ; Legrand ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs.*

VILLE DE VILLEDIEU.

Société de secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✻, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✻, ✻ ; *vice-président :* Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Debroise (François), employé de commerce ; *trésorier :* Bougourd (Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs :* Herpin (Emmanuel), propriétaire ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Hue (Julien), marchand ; Malet (Louis-Adolphe), menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel (Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier ; Duchemin (Auguste), cordier.

Société de secours mutuels des marins employés à la pêche de la morue.

Président : M. le Commissaire de l'Inscription maritime, Jacques Le Seigneur ; *vice-président :* M. Villars, armateur ; *secrétaire-trésorier :* M. l'Inspecteur des Pêches, Thomas ; MM. les armateurs Beust, Riotteau fils, Villars et J. Pannier, les capitaines Caruel et Touquerand, *membres du Conseil d'administration.*

Société de secours mutuels « Le Sou du Marin » à Granville.

Président : M. Jacques Le Seigneur; *vice-président :* M. N...; *secrétaire-trésorier :* M. Luce, syndic des gens de mer; *administrateurs :* MM. Letourneur-Hugon, Mulot, Riotteau fils, Encoignard (Jacques), Montreuil (Jean), Touquerant (Joseph).

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM. Lanièce (Jacques), rue Hélain. 45; *vice-présidents :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 95; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, 10; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12; *trésorier ;* Anne (Alphonse), rue des Ormes, 10; *receveurs particuliers :* Legoupil (Théodore),rue Gambetta, 81 (Equeurdreville); Auvray (Louis), rue Bouillon, 17; Langlois (Alfred), rue de la Moignerie (Tourlaville); Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75; Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, 6 ; Estace (Louis), rue de la Bucaille, 2; *administrateurs :* Mauger (Auguste), rue Montebello, 11 ; Mauger (Charles), rue au Blé, 59 ; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3; Poinsard (Charles), rue des Maçons, 14 (Equeurdreville); Lavallée (Albert), rue du Faubourg, 79; Leblond (Eugène), rue Thiers, 85 (Tourlaville); Liard (Charles), rue des Fossés, 3; Gomaud (Eugène), hameau Pinel (Equeurdreville) ; Bouillon, rue de la Poudrière; Barbé (Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, 20 (Equeurdreville) ; Martin (Auguste), rue du Val-de-Saire, 48; Epinette (François), route des Pieux, 23 ; Leclerc (Gustave), chemin des Vieilles-Carrières ; Counesson (Auguste), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), à la Fonderie (Tourlaville) ; Lepareur (Charles), hameau Guerry (Equeurdreville) ; Trabuc (Auguste), rue du Bois, 20 (Tourlaville) ; Audoire (Charles), rue de la Mairie (Octeville) ; Gréard (Eugène), chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Brochet (Octave), rue Bouillon, 4 ; Mouchel (Pierre), rue Forfert, 14 (Tourlaville) ; Louis Cadet, avenue Carnot, 115 ; Desmousseaux (Auguste), rue Gombault, 97 (Equeurdreville) ; Riedenger (Victor), rue de Beuzeville (Equeurdreville).

Société de secours mutuels des ateliers Simon et ses fils.

Président d'honneur : MM. Simon, père ; *président :* Simon (Albert); *vice-président :* Simon (Auguste) ; *secrétaire :* Delort (Jules); *trésorier :* Alaterre (Alexandre) ; *délégués pour le contrôle et la surveillance :* Etourneau, Bonnecarrère, Breyer, Varin, Mercenier, Henry et Picchef.

Société de secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Ricard, capitaine en retraite ✱, *président;* Le Brettevillois, agent du commissariat de la Marine, *vice-président;* Chaulieu (Jules), dessinateur, *trésorier;* Perrel (Eugène), *archiviste;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Lepelletier, ouvrier tonnelier; Fauvel, dessi-

nateur ; Gibon, forgeron ; Postaire, mécanicien ; Bernier, charpentier ; Jannin, charpentier ; Avoine, menuisier ; Travert, contre-maître ; Mariette, ouvrier à l'artillerie, *administrateurs ;* Adam (Ernest), dépensier à la petite chaudronnerie, *secrétaire.*

Société de secours mutuels des marins pêcheurs du quartier de Cherbourg.

Président : MM. Dubois, commissaire de l'inscription maritime, à Cherbourg ; *vice-président :* Giot, capitaine de port, à Cherbourg ; *secrétaire :* Dessaux, capitaine au long cours, en retraite, à Cherbourg ; *trésorier :* Alaterre, capitaine au long cours retraité, à Cherbourg ; *administrateurs :* Jouan, capitaine de vaisseau en retraite ; Leroy, commissaire de marine en retraite ; Hervé, capitaine au long cours ; Langlois, courtier maritime ; Buhot (Eugène), négociant ; Rossel, agent du commissariat de la marine en retraite, à Cherbourg.

Société des Ouvriers du Livre, à Cherbourg.

MM. Feuardent, contre-maître imprimeur, *président ;* Tyson, imprimeur, *vice-président ;* Lecourtois, contre-maître imprimeur, *secrétaire ;* Lecourtois, *trésorier ;* Godefroy, imprimeur, *administrateur.*

Société de secours mutuels de l'union des comptables de l'arrondissement de Cherbourg.

MM. Lemière, négociant, à Cherbourg, *président ;* Levêque, caissier, à Cherbourg, *vice-président ;* Alaterre, employé de commerce, à Cherbourg, *secrétaire ;* Levéziel, employé de commerce, à Cherbourg, *trésorier ;* Philippine, employé de commerce, à Cherbourg, Daniel, employé de commerce, à Cherbourg, Fauchois, employé de commerce, à Cherbourg, Leguay, employé de commerce, à Cherbourg, Houchet, commis banquier, à Cherbourg, *administrateurs.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval ✱, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Leneslet, *trésorier ;* Briens, *trésorier ; adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

COMMUNE DE BARENTON.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Béchet, maire, *président ;* Montécot (Léon), *vice-président ;* Lenoir, *secrétaire ;* Dary (Paul), fils, *trésorier ;* Montécot (Jules) et Langlois (Victor), *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N. ., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Pioline, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels des ouvriers (200 membres).

MM. Lefresne , conseiller général, *président :* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier :* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice secrétaire ;* Guérin, Fautrard, Dodard, Orvin, *administrateurs ;* Beaubigny (Jean), Diguet, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du Bureau.*

SOURDEVAL-LA-BARRE.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers

Président : MM. Labiche, sénateur ; *vice-président :* Alix, adjoint ; *trésorier :* Roblin ; *secrétaire* : Radiguet ; *administrateurs :* Beaugeard et Meslay.

SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Achard de la Vente ; *vice-président :* Vezard ; *secrétaire :* Leménuel ; *trésorier :* Chérot ; *administrateurs :* Mongodin (François) et Mongodin (Dominique).

VILLE DE VALOGNES.

MM. Hamel, *président ;* Mariette-Boisville, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Le Clerc, *secrétaire honoraire ;* Hamel, fils, *trésorier* ; Lecoquierre, serrurier ; Carré, carossier ; A. Lemasson ; Damien, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagnel, cultivateur ; Lechevalier, horticulteur, *administrateurs.*

Société d'assurance et de secours mutuels entre Marins du quartier de la Hougue.

MM. Wolf (Jean-Fernand), commissaire de l'Inscription maritime, *président statutaire. — Patrons armateurs, propriétaire de*

bateaux : Lefèvre (Charles-Victor), syndicat de Barfleur ; Thin (Pierre-Victor), syndicat de la Hougue ; Lepont (Jean-Baptiste), syndicat de Carentan ; Soyer (Paul), syndicat d'Isigny ; Rupaley (Frédéric), syndicat de Grandcamp. — *Marins :* Vigot (Eugène), syndicat de Barfleur ; Néel (Auguste), syndicat de La Hougue ; Noury (Auguste), syndicat de Carentan ; Soyer (Jean-Baptiste), syndicat d'Isigny ; Longuemare (Thomas), syndicat de Grandcamp.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

Directeur : M. Th. Hallo ✻, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Contrôleur : M. Funck, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Legrand. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Ostoja. — Valognes : M. Gaudré.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : M. Dufour. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Vacheron, instituteur.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRISONS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard ✻, docteur-médecin, conseiller général ; Dary, adjoint de Saint-Lo ; Lelièvre O. A., ancien agent voyer en chef ; Leture, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement ; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdouitils, propriétaire à Avranches ; Letréguilly, imprimeur à Avranches ; Lechevalier (Octave), conseiller municipal ; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal ; Hodoul, docteur-médecin ; Scelles, uge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg ; Legrin, avocat ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Vanloup, juge au Tribunal civil ; Brière, avoué ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. le Maire de Coutances ; Boissel-Dombreval, conseiller municipal ; Delaunay, ancien avoué ; Rabec, avocat ; Dupérouzel, avocat ; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures ; Jehenne (Jules), conseiller d'arrondissement ; Lair, ancien proviseur.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, ancien pharmacien ; Delaunay, avoué ; Champs, avocat, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes ; Lemeland (Pierre), conseiller municipal ; Dubois, notaire, conseiller municipal ; Bohn, sous-inspecteur de l'enregistrement ; Delangle, avocat ; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny.

Directeur : M. ETIENBLED, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon O ✱.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture* : MM. Pinon, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Physique et chimie :* Bonnefont, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Sciences naturelles :* Renault, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Enseignement primaire et primaire supérieur :* Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo ; *Extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire :* Bernard, ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, médecin-vétérinaire à La Haye-du-Puits ✱ ; *Chef de pratique agricole :* Etienbled fils ; *Chef de pratique horticole :* Léger, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie ; *Médecin de l'Ecole :* docteur Hamel, à Carentan.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Dussaux, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, *secrétaire ;* Rauline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commun de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction

professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par trimestre. Les époques des versements sont fixés comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission. Toutefois, des dispenses d'âge peuvent être accordées.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : M. Louise, chimiste, à Caen.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. Fasquelle, ingénieur agronome.

M. Vetel, chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. Aubril ✱.

Personnel enseignant. — *Agriculture, industrie laitière, etc.* M. Aubry ; *physique et chimie :* M. Rigault ; *vétérinaire :* M. Ollivier (Edouard) ; *chef de pratique :* M. Lamy ; *enseignement primaire et instructeur militaire :* M. Tiphaigne.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président ;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement ; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey ; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur ; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret O ✻, préfet des Bouches-du-Rhône, *président honoraire ;* Lem ✻, préfet de la Manche, *président;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, André, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint ;* Lecordier, directeur de la société générale, *trésorier ;* Thouroude, éleveur, *trésorier adjoint;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents ;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, ancien maire d'Avranches et Fontaine (Ludovic), *vice-présidents ;* Basire (Elphège), Letréguilly et Fontenier, *secrétaires ;* N..., *trésorier ;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg.— Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le Maire de Cherbourg ; *président honoraire :* M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire ; *président :* M. Cabart-Danneville, sénateur; *vice-président :* M. Leblond (Jean), propriétaire-éleveur; *vice-présidents cantonaux :* MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu ; *secrétaire :* M. J. Folliot, agriculteur ; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite ; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes ; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✻, *président;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✻, conseiller municipal, *vice-présidents ;* A. Delaunay, ancien avoué, juge-suppléant, *secrétaire général ;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, *secrétaire ;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier ;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain.—MM. d'Auray, *président;* Bicosson, conseiller d'arrondissement; Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents ;* Josset et Queslier, *secrétaires ;* de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier ;* N..., *bibliothécaire. — Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny; Gérard (François), pour le Teilleul ; Dupont, architecte à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Bazin, conseiller d'arrondissement pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire ;* lieutenant-colonel Guérin O ✻, *président* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents ;* Lemarquand, *secrétaire ;* Vasselier, *bibliothécaire ;* Giot, *trésorier.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Rauline, maire de Remilly-sur-Lozon. — *Percy*, Grente, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pezeril, maire de Saint-Jean-de-Daye. — *Saint-Lo*, Robin, père ✱, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✱, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey ; *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✱, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, Lesage, conseiller d'arrondissement. — *Les Pieux*, Bonamy, maire. — *Saint-Pierre-Eglise*, Touzard, maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. — *Bréhal*, MM. Roger, conseiller d'arrondissement à Bourey. — *Cerisy-la Salle*, Savary, conseiller général à Montpinchon. — *Coutances*, Boissel-Dombreval ✱, conseiller municipal. — *Gavray*, Lecaplain (Paul). — *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosse. — *Montmartin-sur-Mer*, Quénault, conseiller général. — *Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de la-Lande*, Jehenne, conseiller général, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton*, MM. Béchet. — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin, (Zéphirin). — *Mortain*, Le Bigot, notaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général. — *Sourdeval*, Bazin, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. Lecannellier, conseiller d'arrondissement. — *Bricquebec*, Brasy, maire. — *Montebourg*, Lecouffet. — *Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement. — *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lebouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY.— MM. Emile Grente, conseiller général, maire de Mortain, *président d'honneur ;* Loyer, juge de paix, à Beslon, *président*, Canuet, maire de Villebaudon, Lemonnier, maire de Montbray, *vice-présidents ;* Dubosq, conseiller d'arrondissement, notaire, à Percy, *trésorier ;* Henri Grente, propriétaire, à Percy, *secrétaire.*

TESSY-SUR-VIRE. — MM. Mithois, conseiller général, à Domjean, *président ;* Flicher, adjoint de Tessy, Beaufils, maire de Moyon, conseiller d'arrondissement ; Lemelorel-Lesmontis, propriétaire, à Tessy, *vice-présidents ;* Pierre, percepteur à Tessy, *secrétaire ;* Onfroy, maire de Fourneaux, *trésorier.*

TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Jules Pommier, conseiller général, *président ;* Dufour, maire de Torigni-sur-Vire, Tabard (Tranquille), propriétaire, *vice-présidents ;* Jouet-Lacontrie, adjoint, *secrétaire ;* Lainé (Emile), propriétaire, à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

AVRANCHES. — MM. Lenoir, *président ;* Debon, *secrétaire ;* Lemazurier, *trésorier.*

BRÉCEY. — M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY. — M. Raulin, agriculteur, à Juilley, *président.*

LA HAYE-PESNEL. — M. Fontaine, conseiller général, notaire, à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de La Lucerne, 1er *vice-président ;* Rosselin, maire de Beauchamps, 2e *vice-président ;* Dolley, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON. — M. Octave Lechevallier, propriétaire, à Tanis, *président.*

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES. — M. Morel, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU. — M. Tétrel ✻, conseiller général, maire de Villedieu, *président.*

BRÉHAL.— MM. Lemare, député, *président;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* N..., *trésorier.*

COUTANCES.—Boissel-Dombreval ✻ *président*; Quesnel, Guénon, *vice-présidents* ; Lecesne, *secrétaire* ; Bosquet, *trésorier.*

GAVRAY. — MM. Piel-Ferronnière, conseiller général, maire de Mesnil-Amand, *président;* Michel, maire du Mesnil-Garnier; Leclerc (Edmond), propriétaire, à Gavray, *vice-présidents;* Coueffin (Amand), propriétaire, à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire, à Gavray, *vice-secrétaire;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.— MM. de la Martinière ✻, *président;* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

Lessay. — MM. Briens, sénateur, *président ;* Dupray-Beuzeville, maire de Vesly et Hue, maire de la Feuillie, *vice-présidents ;* Desheulles, propriétaire à Lessay, *secrétaire ;* Vallée, percepteur de Lessay et Garnier, percepteur de Pirou, *trésoriers.*

Cerisy-la-Salle. — MM. Savary, conseiller général, *président :* Lebrun (Louis), *vice-président ;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire ;* Tréhet, *trésorier.*

Périers.— MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président ;* Garnier, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier.*

Saint-Malo-de-la-Lande. — MM. Dudézert ✻, vice-président du Tribunal de la Seine, *président ;* Lemoine, ancien professeur au lycée, 1er *vice-président ;* Jules Jehenne, conseiller général, 2e *vice-président ;* Tanqueray (Almire), *secrétaire ;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint ;* Lecuir, propriétaire, *trésorier ;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint.*

Saint-Sauveur-Lendelin. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, *secrétaire.*

Isigny. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur :* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président ;* Dary, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents ;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier.*

Saint-Hilaire-du-Harcouet. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire ;* Lefresne (Alfred), *président ;* Lucas et Dupont, *vice-présidents ;* Alexandre, *secrétaire ;* N..., *trésorier.*

Comicé agricole du Cotentin. — MM. A. Lécuyer, *président ;* V. Gillain, O. Desmannetaux, *vice-présidents ;* Morisset, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur ;* d'Aisy ✻, *président ;* Louvel (Constant) ✻, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire ;* Lemardelé et Blouet (Romain), conservateur du jardin des plantes, horticulteur, *secrétaires-adjoints ;* Lemardeley (Emile), *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Desdouitils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société. — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire :*

M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du bureau pour 1897. — Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4. — *Vice-présidents :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8 ; Corbière, professeur au lycée. — *Conseillers d'administration :* MM. Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62 ; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26 ; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, rue Montebello, 56 ; Lecarpentier, avocat. — *Trésorier :* M. Orange, agent comptable de la marine, retraité, rue Bonhomme, 38. — *Secrétaire :* M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints :* MM. Macé (Adrien), négociant, rue de la Duchée ; Thommin, commis de la marine, rue Cachin— *Bibliothécaire :* M. Noyon, place de la Fontaine.—*Bibliothécaire-adjoint :* M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes.— Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président ;* Piard, marchand de nouveautés ; Paysant ✻, maître au port, retraité. — Dépinée, propriétaire ; Robin, agent comptable de la marine en retraite. — Cultures d'agrément : MM. Corbière, *président ;* Nicollet O, I., professeur en retraite ; Legrin, avocat ; Robine, ancien avoué ; Point, propriétaire à Tourlaville ; Leparmentier, propriétaire.

Comité de rédaction. — MM. Corbière, *président ;* les membres du bureau. — Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux.— Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny ✻, *président ;* Laurent, *vice-président ;* Lesouef, *secrétaire ;* Prioult, *trésorier ;* Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire ;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vice-présidents honoraires ;* Delaporte, *président ;* Ganier-Hauteville, *vice-président ;* Lebigot, *secrétaire ;* Durand, *secrétaire-adjoint ;* Lebigot, notaire, *trésorier ;* Lemoine, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Préfet et le Maire de Carentan, *présidents d'honneur ;* Gouville (Gustave), *président ;* le docteur Artu, Doucet (Louis), *vice-présidents ;* Gosselin (Frédéric), *trésorier ;* Duval (Alfred), *bibliothécaire ;* Enquebec, *archiviste ;* Renouf (Léonor), *1er secrétaire ;* Renouf (Jules), *2e secrétaire ;* Besnard (Frédéric), Hervieu (Louis), Lebas (Paul), Guillotte (Louis), *administrateurs.*

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, le Maire de Valognes et le député de l'arrondissement, *présidents d'honneur ;* Delangle, *président ;* Desprez, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Baudeu, *vice-secrétaire ;* Lesauvage, *trésorier ;* Crosville, *bibliothécaire ;* Lechevalier, Hamel, *administrateurs.*

HARAS NATIONAUX.

Inspection générale du premier arrondissement.

M. Delanney O ✻, ♞, O. I. P., *inspecteur général* de 1re classe, à Rouen.

DÉPOT D'ÉTALONS DE SAINT-LO

MM. d'Heilhes ♞, *directeur* de 2e classe; Le Testu, *sous-directeur* de 3e classe ; Bonnefont, *surveillant* de 1re classe ; de Terras, *surveillant* de 2e classe ; Doussau, *surveillant* de 2e classe ; Manoury, O ♞, *vétérinaire* de 1re classe.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Lem ✻, préfet de la Manche; *président :* le Cte d'Osseville; *vice-président :* Dumalle ✻, commandant du dépôt de remonte ; *secrétaire :* Rouget ; *trésorier :* Languille.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président* ; G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents* ; A. Trocheris, *secrétaire* ; Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président* - Gaultier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président :* N .., *trésorier ;* Lenoir et Desdouitils, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-PAIR.

MM. Roger, maire de Saint-Pair, *président ;* Maloisel, instituteur, *secrétaire ;* N..., *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GENETS.

MM. Basire, sénateur, *président ;* Orange, *secrétaire ;* Longrais (Edouard), propriétaire, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU MONT-SAINT-MICHEL.

MM. Fontenier, *président ;* Emile Téton, *secrétaire-trésorier ;* Prosper Davy, *trésorier-adjoint.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

MM. Pleutin, maire, *président ;* Bertaux, *secrétaire ;* Lelièvre, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE CHERBOURG.

MM. Le Moigne, député, O ✻, *président ;* Houchet, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président ;* Tétrel, vice-président du conseil général, *vice-président ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Tétrel, *commissaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE JULLOUVILLE.

MM. Decauville, *président ;* de Boisroger, Lorin, de Tonge.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE PORTBAIL.

MM. Breissan, *président ;* Boscage (Alphonse), *secrétaire ;* Lemoigne, Jean, *trésorier.*

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan ; Manoury (Edouard) et Saint (Emmanuel-Victor), à Saint-Lo ; Canu (Georges-Edouard), à Torigni-sur-Vire ; Lebrun (Octave), à Percy ; Raux (Frédéric), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre, à Avranches ; Ollivier (Louis-Edouard), à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville ; Leplanquais, à La Haye-Pesnel ; Lainé, à Brécey.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Bréard (Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville ; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg et Carré, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvain (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances ; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits ; Letanneur (Charles-Jean-Désiré), à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquant (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes ; Quévillon, à Sainte-Mère-Eglise.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Mauger (Léon), *président;* Hainneville (Léon), *vice-président* ; Lepont ; Langlois (Alexandre), *trésorier* ; Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Cottel (Pierre), *membres.*

Granville. — MM. Riotteau, *président* ; Langlois, *vice-président* ; J. Pannier, Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.), Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. N..., consul d'Angleterre ; Haag, vice-consul d'Angleterre ; Hainneville, agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique ; Postel (Emile), vice-consul de Russie ; Postel (Emile), vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; de Méeus, consul de Belgique ; Flamary, vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas ; Postel (Charles), consul du Mexique ; Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levatois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville. — MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygouf, Rauline, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemellettier, à Carentan ; Duval, Caillard, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Leballais, Vidal, à Percy ; Vanhaeke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, Deslandes (Louis), à Torigny-sur-Vire ; Guillaume, Pekle, à Cerisy-la-Forêt.

Officiers de Santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Picherit, à Saint-Jean-de-Daye.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Hébert, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Lecanu, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Hébert, à Saint-Jean-de-Daye ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé Tinard, à Torigni-sur-Vire.

Sages-femmes.

MM^mes^ Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Roulland (femme Beaurepaire), à Carentan ; Lemieux (femme Poterie), à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à Saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier (veuve Hervieu), à Marigny

Dentiste.

Mme Bourdain (veuve Martin), à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins.

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Névo, Héon, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tizon, Fleury, à

Ducey ; Benoït, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Lavat, à Granville ; Letarouilly, à Saint-Pair ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, Sizaret, à Pontorson ; Ameline, Legros, Guinebault, à Saint-James ; Papillon, Dubost, à Sartilly ; Debroize-Fremond, Le Do, Lemonnier (Maurice), à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Héon, Lanos, Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Gaspard, à Ducey; Leboucher, Lahaye, Jolivet, Requier-Desjardins, Hubert, à Granville ; Pillas, à Saint-Pair ; Pigeon, à La Haye-Pesnel; Besnou, Gralland, Delabroize (Alfred), à Pontorson ; Lebeurrier, Gilbert, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-femmes.

MM^mes^ Bonjon (Marguerite), Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Sprecher (femme Yvon), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Le Bled, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

M. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Aubert, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Poret. aux Pieux ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, Lefrançois (J.), Paul Renault, Leroux, Baudouin, à Cherbourg.

Officiers de Santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise ; Truffaut, à Octeville ; Mahieu, à Tourlaville ; Manceau, Trolley, Félix, Jobey, Marais, Hamel, Rousseau, Haize, Enos, Ruault, Sadot, Tesnière, Prunier, à Cherbourg.

Sages-femmes.

MM^mes^ Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), Larue (Elisa) (femme Donès), à Cherbourg ; Lecens (Lucie), à Saint-Pierre-Eglise.

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, Lévy, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Bandagistes-orthopédistes.

Bardon, Cauvin et Rosette, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-Médecins.

MM. Dudouyt (Pierre), Dudouyt (Charles), Fauvel, Laisney, Leconte, Lelandais, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coutbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lemaître, Leroux. Lefèvre (fils), à Périers ; Bétailloulouux, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, à Gavray ; Cauchard, à Périers ; Fauny, à Saint-Michel-de-la Pierre.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye ; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Duval, à Hambye ; Chanteux, Desrez, à La Haye-du-Puits ; Davic, à Montmartin-sur-Mer ; Gilles, Leconte, Rouland, Jean, à Périers.

Sages-femmes.

MM^mes^ Calypso, à Blainville ; Villain (Marie) (femme Hervieu), à Cerisy-la-Salle ; Regnault (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Hambye ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, Legendre et Tabournel, à Mortain; Petit, à Barenton; Mauger-Lavente, à Ger; Clermont, Couette, à Juvigny; Malon, à Le Teilleul; Fauchon, Hamon, Hantraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Breillot, Enguehard, Lemaignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Buisson, Delaunay et Raine, à Mortain; Lemonnier, à Barenton; Couette, à Juvigny; Hamel, à Le Teilleul; Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lechapelais, à Saint-Pois; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-femmes.

MM^{mes} Vieillard (femme Jehanne), à Mortain; Gendron (femme Normand), à Buais; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Le Bouteiller, Leneveu, Moissy, à Valognes; Leterrier, à Barfleur; Langevin, Gillé, à Bricquebec; Le Gruel, Viel, à Picauville; Bilski, à Sainte-Marie-du-Mont; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Menard, Debains, Heulin, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevielle, Faucon, à Montebourg; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Roland, Damecour, Mauduit, à Valognes; Delamer, à Barfleur; Vastel, Lepetit, à Bricquebec; Rippert, Saillard, à Montebourg; Sadot, à Picauville; Doullys, à Sainte-Mère-Eglise; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue; Merlhe, à Portbail; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont.

Sages-Femmes.

MM^{mes} Gaucher, à Valognes; Laurent, à Bricquebec; Corduan, à Besneville.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.— MM. le Sous-Préfet, *président*; Le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; l'agent principal du service sanitaire ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville.— MM. Bureau, maire, *président ;* le colonel du 2e régiment d'infanterie, commandant d'armes ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benoît, délégué du Conseil municipal ; N..., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, *président ;* Guiffard, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; Woff, commissaire de l'inscription maritime ; Ménard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE & DE TIR.

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo.— M. Lefèvre, route de Villedieu.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, imprimeur, rue des Chapeliers.

Les Enfants de Cherbourg. — M. Ricard, capitaine d'infanterie, en retraite, rue du Val-de-Saire, 159.

La Patriote, à Cherbourg.—M. Daniel, rentier, rue Montebello, 54.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo. — M. Dussaux, rue Henri-Amiard.

Société de Tir de Carentan. — M. Laumailler, architecte de Carentan.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène), docteur-médecin.

Société de Tir de Périers. — M. Valliée, percepteur de Lessay, à Périers.

Société Mixte de Tir de Cherbourg.— M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société mixte de Tir de Coutances. — M. Le Jolivet, avoué à Coutances.

La Créançaise, à Créances. — M. Isabet, Henri, épicier à Créances.

La Fraternelle de Villedieu. — M. Lemasson.

La Sentinelle, à Ducey.— M. Dumont, expert-géomètre, à Poilley.

La Patrie, à Granville. — M. J. Goachet, imprimeur, à Granville.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer. — M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb. — M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Legent, Alfred, négociant.

Les Flobertistes du canton de Barneville. — M. Denis, notaire, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey. — M. Fontaine, pharmacien.

Le Sou des écoles et de tir du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

SOCIÉTÉS DE PÊCHEURS A LA LIGNE.

CHERBOURG.

Président : MM. G. Offret ; *secrétaire :* E. Fleuret.

SAINT-LO.

Président : MM. Dagallier ; *vice-président :* Félix Le Tual ; *secrétaire :* Jamme ; *trésorier :* Durand.

FOIRES DE LA MANCHE.

JANVIER.— 2, Gavray. Carentan. — 3, Brécey, Sainte-Geneviève, Beaumont, Saint-Clair, Percy, — 4, Tessy, Bréhal, Ducey, Villedieu,

— 5, Le Teilleul, Portbail. — 6, Montbray. — 7, Brécey. — 9, Sartilly. — 12, Moyon, Montmartin-sur-Mer. — 13, La Haye du-Puits. — 14, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville, Avranches. — 17, Sourdeval. — 18, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 19, La Haye-Pesnel. — 20, Quettehou, Montbray.—22, Les Pieux.—25, Saint-Lo.—27, Cherbourg.— 29, Périers (3 jours).—30, Les Loges-Marchis.

FÉVRIER. — 1er, Savigny-le-Vieux, Bréhal, Ducey, Villedieu. — 2, Pontorson.— 3, Montebourg, Montbray.— 4, Brécey.— 5, Gavray. — 6, Bricquebec, Saint-James. — 7, Savigny-le-Vieux, Percy. — 8, Saint-Hilaire-du-Harcouët.— 9, Le Teilleul, Sartilly, Montmartin-sur-Mer. — 11, Avranches. — 13, Coulouvray, Coutances (foire à chevaux), Saint-James. — 15, Valognes, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. — 16, La Haye-Pesnel. — 17, Sartilly, Montbray. — 18, Gavray, Montebourg.—20, Coutances (montre la veille), Bricquebec, Carentan, Torigni.— 21, Sourdeval. — 25, Beaumont. — 27, Barenton, Percy.

MARS. — 1er Villedieu. — 2, Pontorson. — 3, Mortain, Montbray. — 4, Brécey.— 5, Beaumont, Gavray. — 7, Buais, Bréhal, Barenton, Percy. — 8, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, Marigny. — 9, Vesly, Saint-Lo, Montmartin-sur-Mer.— 11, Avranches, Montebourg, Périers.— 13, Coutances (montre la veille), Bricquebec, Carentan.— 14, Avranches, Sartilly. — 15, La Haye-Pesnel. — 16, Isigny. — 17, Montbray.— 18, Le Teilleul. — 19, Périers. — 21, Sourdeval. — 25, Avranches, Montebourg. — 27, Coutances, 3 jours (montre la veille), Torigni, Bricquebec, Cherbourg. — 29, La Haye-du-Puits, St-Pierre-Eglise, St-Hilaire-du-Harcouët. — 31, Barfleur, Carentan.

AVRIL. — 1er, Brécey, Périers.— 2, Gavray.— 3, Saint-James. — 4, Valognes, Percy, Torigni. — 5, Brix, Tessy, Bréhal, Villedieu, Ducey.—6, Pontorson.—8, Avranches, Montebourg.—10, Granville, Bricquebec, Carentan.—11, Gréville, Reffuveille, Sartilly.—12, Portbail.— 13, Saint-Malo-de-la-Lande, Montmartin-sur-Mer.— 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte.—17, Barenton.—18, Sourdeval.—19, Cérences. — 22, Airel, Lessay. — 23, Les Pieux. — 24, Beauchamps, Saint-Georges-de-Rouelley. — 26, Juvigny, Le Teilleul, (2 jours). — 27, Sainte-Mère-Eglise.—28, Saint-Lo.—29, Picauville.—30, Le Guislain.

MAI. — 1er, Fierville, Torigni, Saint-James. — 2, La Haye-Pesnel, Prétot, Cuves, Percy.—2, Teurthéville-Hague, Villedieu, Pontorson. — 4, Quettehou, Saint-Sauveur-Lendelin. — 6, Mortain, Brécey. — 7, Lithaire. — 8, Saint-Clair. — 9, Bricquebec, Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Sartilly, Saint-Martin-de-Landelles. — 10, Marigny. — 11, Le Teilleul, Montmartin-sur-Mer.— 13, Avranches, Beaumont.— 15, Saint-Pierre-Eglise.— 16, Saint-Pierre-de-Semilly, Ducey, Sourdeval.— 18, Barneville. Saint-Clément, Montebourg. — 19, Montbray. — 20, Périers.— 21, Brix.— 22, Coutances (foire à chevaux), Saint-James, Sartilly. — 23, Bréhal (3 jours). — 25, Saint-Germain-le-Gaillard, Cerisy-la-Forêt. — 26, Beaucoudray.— 27, La Croix-Avranchin, Gavray. — 29, Cherbourg (3 jours), Carentan, Barenton. — 30, Lessay. — 31, Sourdeval, La Pernelle.

JUIN. — 2, Montbray.— 3, Avranches, Brécey. — 5. Saint-James. — 6, Percy, Octeville (foire franche), Valognes. — 7, Villedieu. —

8, Le Teilleul, Saint-Lo.—10, Gréville,.—11, Barneville.— 12, Folligny (montre la veille), Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët, 2 jours. — 14, Juvigny. — 15, Néhou, La Haye-Pesnel. — 17, Tourlaville.— 19, Saint-Cyr-du-Bailleul. — 20, Sourdeval. — 23, Avranches, Les Pieux, Saint-Jean-de-Daye.— 25, Hambye, Le Vicel.—26, La Haye-du-Puits. — 28, Montmartin-sur-Mer, Marigny.— 29, Tessy, Sainte-Mère-Eglise.—30, Juvigny, Bricquebec.

JUILLET. — 1er, Gavray, Argouges, Cerisy-la-Salle. — 3, Saint-James. — 4, Percy. — 5, Bréhal, Villedieu, Les Pieux, Montsurvent, Cerisy-la-Forêt, Pontorson.—7, Montbray —8, Avranches, Querqueville.—10, Sartilly.—12, Valognes.—13, Le Teilleul.—14, La Haye-du-Puits.— 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte.— 18, Le Lorey, Carentan, Saint-Clair, Ducey, Sourdeval.—19, Les Loges-Marchis. — 20, Quettehou. — 22, Saint-Lo. — 23, La Haye-Pesnel. — 24, Saint-Martin-d'Aubigny, Coulouvray.—25, Montebourg.— 27, Quettreville, Buais, Bricquebec. — 31, Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT.—1er, Prétot, La Meauffe, Saint-Pierre-Eglise.—3, Millières, Pontorson. — 5, Avranches, Brécey. — 6, Gavray. — 8, Torigni. — 9, Rauville-la-Place.—11, Montpinchon.—13, Amfreville.—15, Sourdeval. — 16, Montebourg. — 18, Montbray. — 24, Le Teilleul.— 26, Cherbourg, Savigny.—28, Créances.—29, Tocqueville, Buais, Savigny-le-Vieux.

SEPTEMBRE.— 1er, Fierville. — 2, Lengronne.— 3, Teurthéville-Bocage, Gavray. — 4, Coulouvray, Rauville-la-Bigot, Bacilly, Percy, Saint-Martin-de-Landelles.—6, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Gavray. — 7, Gréville, Saint-Lo (3 jours). — 9, Valognes, Juvigny, Villedieu. — 11, Saint-Pois, Aucey. — 12, Lessay (3 jours), Notre-Dame-de-Touchet.—13, Marigny.—14, Brécey, Virandeville, Moyon, Le Teilleul, Montmartin-sur-Mer.— 15, Montbray.— 16, Granville.— 17, Saint-Floxel (2 jours). — 18, Ger, Barenton, Notre-Dame-de-Cenilly.—19, Ducey, Sourdeval.— 21, Avranches. - 22, Grand-Celland Saint-Lo, Bricquebec, Roncey. — 25, Valcanville, Saint-James. — 26, Isigny, Sartilly. — 27, Saint-Côme-du-Mont, montre la veille à Carentan. — 28, Le Hommet-d'Arthenay. — 29, Varenguebec. — 30, Coutances 3 jours (montre la veille).—Teurthéville-Hague.

OCTOBRE. — 1er, Buais, La Haye-Pesnel. — 2, Portbail, Lestre, Torigni. — 3, 3, Valognes, Percy. — 4, Saint-Pierre-Eglise, Tessy, Bréhal, Villedieu.—5, Le Teilleul, Pontorson. —7, Avranches, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 8, Saint-Clair. — 9, Brix, Romagny 2 jours, (2e jour foire à chevaux).— 10, Saint-Denis-le-Gast. — 12, Montmartin-sur-Mer.— 13, Clitourps, Saint-Jean-de-Daye, Mesnil-Garnier. — 14, Périers. — 15, Boutteville (montre la veille), Torigni (montre la veille).— 16, Brécey, Teurthéville-Hague. — 17, Varenguebec, Sourdeval. — 18, Gavray, (5 jours).— 19, Le Teilleul. — 20, Reffuveille, Sottevast, Montbray. — 23, Airel. — 25, Montebourg, Sourdeval. — 26, Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande. — 28, Quettehou, Avranches. — 29, Sainte-Mère-Eglise (montre la veille).

NOVEMBRE. — 1er, Bréhal, Ducey. — 2, Saint-Pois. — 3, Sartilly. — 5, Rauville-la-Place (montre la veille), Quettreville, Gavray. — 6, Cherbourg, Saint-James. — 7, Percy, Carentan (montre la veille).

— 9, Beaumont. — 10, Cerisy-la-Salle. — 11, Torigni, Avranches. — 12, Brécey, Les Pieux, Montsurvent.— 13, Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours). — 16, La Lande-d'Airou, Valognes, La Haye-Pesnel. — 17, Montbray, Cérences (2 jours).— 21, Sourdeval.— 22, Cerisy-la-Forêt, Montmartin-sur-Mer. — 23, Villedieu. — 25, Bricquebec. — 29, Saint-Lo, Saint-Pierre-Eglise.—30, Saint-Denis-le-Gast.

DÉCEMBRE.— 1er, Picauville, Montbray. — 2, Avranches, Brécey. —3, Gavray.—4, Saint-James.—5, Percy.— 6, Bréhal, Ducey, Villedieu.— 7, Pontorson. — 9, Valognes. — 14, Montmartin-sur-Mer.— 15, Montbray, Sartilly.—18, Carentan (montre la veille).—19, Sourdeval.—21, Barneville, La Haye-du-Puits.—23, Montebourg, Saint-Lo —27, Hambye.—31, Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre) ; Brécey, le vendredi ; Tirepied, le jeudi ; Ducey, le mardi ; Granville, le samedi ; La Haye-Pesnel, le mercredi ; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois ; Pontorson, le mercredi ; Saint-James, le lundi ; Saint-Pair, le mercredi ; Sartilly, le lundi ; Villedieu, le mardi.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi, dernier samedi du mois pour les bestiaux ; Cherbourg, lundi et jeudi ; Les Pieux, le vendredi, le 1er vendredi du mois pour les bestiaux ; Le Vast, le lundi ; Equeurdreville, le dimanche ; Flamanville, le mardi ; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances. — Agon, le dimanche (été) ; Bréhal, le mardi ; Cérences, le jeudi ; Cerisy-la-Salle, le samedi ; Coutances, le lundi ; Créances, le dimanche, Gavray, le samedi ; Hambye, le mardi ; La Haye-du-Puits, le mercredi ; Lessay, le mardi ; Montmartin-sur-Mer, le mercredi ; Lingreville, le dimanche ; Périers, le samedi ; Prétot, le mardi ; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi ; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche ; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Marchés les lundi, 1er lundi de *Carême* et lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours. Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois. — LA HAYE-DU-PUITS, grand *marché à bestiaux* le mercredi de chaque semaine. — PÉRIERS, grand marché de 15 en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain.— Barenton, le lundi ; Ger, le jeudi ; Isigny, le lundi ; Juvigny, le jeudi ; Le Teilleul, le jeudi ; Mortain, le samedi (bestiaux) ; Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi ; Saint-

Pois, le jeudi; Sourdeval, le mardi; Buais, le dimanche; Coulouvray-Boisbenâtre, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo. — Saint-Lo, le samedi, le mardi, marché aux bestiaux; Airel, le samedi; Canisy, le vendredi; Carentan, les lundi et vendredi; Cerisy-la-Forêt, le mercredi; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi; Marigny, le mercredi; Percy, le lundi; Saint-Clair, le mardi; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi; Tessy-sur-Vire, le mercredi; Torigni-sur-Vire, le lundi; Moyon, le jeudi; Remilly, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardi. — CARENTAN. — Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 3 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, le samedi; Bricquebec, le lundi; Barfleur, le samedi; Montebourg, le samedi; Picauville, le vendredi; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons); Quettehou, le mardi; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi; Saint-Vaast, le samedi; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES. — Marchés de bestiaux, tous les mardis. — PICAUVILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINTE-MÈRE-EGLISE. — Grand *marché à bestiaux*, le jeudi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi du mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*.

Pages.

Adjoints..... 118
ADMINISTRATIONS. — Personnel..... 95
Agents consulaires..... 224
Agents voyers..... 189
Agriculture..... 215
ALIÉNÉS. — Asiles..... 201
Archives départementales..... 101
Assistance publique départementale..... 101
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo..... 178
Succursale de Cherbourg..... 179
Bâtiments départementaux..... 101
Bibliothèques..... 200
Bureaux de la Préfecture..... 97
Bureaux télégraphiques desservant chaque commune..... 118
Cabinet du Préfet..... 97
Chambres consultatives d'agriculture..... 218
Chambres de commerce..... 224
Chemins de fer de l'Ouest..... 172
Clergé du diocèse..... 191
Collèges communaux..... 195
Comices agricoles..... 219
Commissaires de police..... 152
Commission départementale..... 96
Commission de surveillance des prisons..... 214
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique..... 110
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, les bureaux de poste, les bureaux de télégraphe, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices..... 118
Conseil de Préfecture..... 96
Conseil général..... 103

Pages

Conseils d'arrondissement..... 105
Conseils d'hygiène..... 102
Conseils sanitaires... 229
Contributions directes..... 179
Contributions indirectes..... 184
Cour d'appel de Caen..... 152
Culte protestant..... 194
Curés et Desservants..... 118
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 222
Députés de la Manche..... 96
Douanes..... 182
Ecoles normales..... 196
Enregistrement, domaines et hypothèques 180
Finances..... 173
Forêts..... 181
Foires de la Manche..... 230
Gendarmerie..... 162
Greffe du Conseil de Préfecture..... 100
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger..... 200
Histoire et Antiquités. — Les Cartulaires de la Baronnie de Bricquebec..... 11
Histoire chronologique des Evêques d'Avranches..... 35
La Bourgeoisie de Saint-Lo..... 47
Des conditions de l'habitation ouvrière dans le département de la Manche..... 79
Hospices..... 202
Inspection primaire..... 196
Instituteurs et Institutrices..... 118
Instruction primaire. — Commission d'examen..... 197
— publique..... 194
— secondaire..... 197
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges .. 197
Justices de paix..... 158
Lycée de Cherbourg..... 195
Lycée de Coutances..... 195
Maires..... 118
Mairies..... 107
Marchés de la Manche..... 233
Marine..... 164
Mines..... 170

Pages.

Notaires..... 160
Ordre judiciaire... 152
Ordre militaire..... 161
Percepteurs des contributions..... 173
Poids et mesures..... 102
Police générale..... 152
Ponts et chaussées..... 171
Postes et télégraphes..... 186
Préface... 7
Préfecture..... 96
Préfets du département. — Liste chronologique..... 95
Prisons..... 214
Recettes particulières..... 173
Sciences et Arts..... 198
Sénateurs de la Manche..... 96
Service vicinal..... 189
Société académique de Cherbourg..... 200
— du Cotentin..... 200
Société artistique et industrielle de Cherbourg..... 199
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche..... 198
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain..... 198
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes..... 200
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg..... 199
— d'agriculture..... 217
— de charité maternelle..... 207
— — pour l'extinction de la mendicité..... 207
— des courses d'Avranches..... 222
— — de Bourigny..... 223
— — de Saint-Lo..... 222
— — de Cherbourg..... 223
— — de Granville..... 222
— — de Jullouville..... 223
— — de Portbail..... 223
— — de Saint-Pair..... 222
— — de Genêts..... 222
— — du Mont-Saint-Michel..... 223
— — de Saint-Hilaire-du-Harcouët..... 223
— d'horticulture 220

Pages.

Sociétés de secours mutuels..... 207
— de gymnastique..... 229
— de tir..... 230
— des Pêcheurs à la ligne..... 230
Sous-Préfectures..... 106
Service médical..... 225
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département..... 116
Travaux publics..... 170
Trésorerie générale des finances..... 173
Tribunaux de commerce..... 154
— de première instance..... 153
Vétérinaires brevetés..... 223

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo ;

Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo ;

LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo ;

PENTEUX, libraire, à Saint-Lo ;

LECLERCQ, libraire, 64, rue Torteron, à Saint-Lo ;

ANFRAY, libraire, à Avranches ;

MARGUERIE, libraire, à Cherbourg ;

DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;

LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;

MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;

BROCHARD, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

72e ANNÉE. — 1900.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

72e ANNÉE. — 1900

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCCC

PRÉFACE

L'année 1900, la dernière année du siècle, est la 72e de l'existence de l'*Annuaire de la Manche*. En cet intervalle de deux tiers de siècle, que d'événements différents se sont produits en France ; les uns glorieux pour le pays ; les autres, hélas ! susceptibles d'inspirer de tristes réflexions au penseur et au philosophe. Rien, du reste, n'exclut l'espérance, bonne aux nations comme elle est bonne aux individus. En face de ces variations, l'*Annuaire* a conservé le but d'utilité que lui impose son épigraphe : *Prodesse !* Comme nos prédécesseurs, nous avons eu à tâche de le maintenir dans cette voie.

Nous publions aujourd'hui, sous la signature de M. Léopold DELISLE, des *Notes sur des particularités historiques relatives à divers lieux ou personnages du département de la Manche*. Ces *Notes*, ainsi que les travaux analogues de M. Léopold DELISLE qui ont paru dans l'*Annuaire* les années précédentes, grossissent les matériaux pouvant servir à l'histoire de notre région.

M. LEPINGARD nous a donné, sur l'*Arrondissement de Saint-Lo*, une notice extraite de l'histoire de cet arrondissement, de ses communes et paroisses par feu M. l'abbé Bernard.

L'article de M. Emile TRAVERS intitulé : *Rectification à la liste des évêques d'Avranches de Julien Nicole*, forme une suite à l'article du même écrivain qui a paru à l'*Annuaire* de 1899 sous le titre : *Histoire chronologique des évêques d'Avranches.*

Nous adressons à ces Messieurs nos sincères remerciements.

Nous avions dit, l'an dernier, qu'un de nos Collaborateurs se proposait de présenter à nos Lecteurs le résumé de l'œuvre de l'*Annuaire* depuis sa création ; les circonstances ont trahi ses intentions. Qu'il nous soit permis d'espérer que nous serons plus heureux pour 1901.

Saint-Lo, février 1900.

L'Editeur.

Janvier 1899.

Nouvelle Lune le 1.
Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 24.
Nouvelle Lune le 31.

1	lund.	CIRCONCISION.
2	mar.	s. Basile.
3	mer.	sᵉ Geneviève.
4	jeud.	s. Rigobert.
5	ven.	sᵉ Amélie.
6	sam.	EPIPHANIE.
7	*D.*	sᵉ Mélanie.
8	lund.	s. Lucien, m.
9	mar.	s. Marcellin.
10	mer.	s. Paul, 1ᵉʳ er.
11	jeud.	s. Théodose.
12	ven.	s. Arcade, m.
13	sam.	*Bapt. de N.-S.*
14	*D.*	s. Hilaire, év.
15	lund.	s. Maur.
16	mar.	s. Marcel.
17	mer.	s. Antoine.
18	jeud.	sᵉ Prisca.
19	ven.	s. Sulpice.
20	sam.	s. Sébastien.
21	*D.*	ste Agnès.
22	lund.	s. Vincent, m.
23	mar.	s. Raymond.
24	mer.	s. Babylas.
25	jeud.	C. S. Paul.
26	ven.	sᵉ Paule.
27	sam.	s. Julien, év.
28	*D.*	s. Charlem.
29	lund.	s. Franç. de S
30	mar.	sᵉ Bathilde.
31	mer.	sᵉ Marcelle.

Février.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 22.

1	jeud.	s. Ignace.
2	ven.	PURIFICATION.
3	sam.	s. Blaise, év.
4	*D.*	s. Gilbert.
5	lund.	sᵉ Agathe.
6	mar.	sᵉ Dorothée.
7	mer.	s. Fidèle.
8	jeud.	s. Jean de M.
9	ven.	ste Apollonie.
10	sam.	sᵉ Scholastiq.
11	*D.*	SEPTUAGÉSIME.
12	lund.	sᵉ Eulalie.
13	mar.	s. Enogat.
14	mer.	s. Valentin.
15	jeud.	s. Faustin.
16	ven.	ste Julienne.
17	sam.	s. Théodule.
18	*D.*	SEXAGÉSIME.
19	lund.	s. Gabin.
20	mar.	s. Sylvain.
21	mer.	s. Pépin.
22	jeud	sᵉ Isabelle.
23	ven.	s. Gérard.
24	sam.	s. Mathias.
25	*D.*	QUINQUAGÉSIM.
26	lund.	s. Nestor.
27	mar.	sᵉ Honorine.
28	mer.	*Les Cendres.*

N. d'Or, 1. Epacte, 29. Cycle solaire 5. Ind. R. 13 L. d. G.

Mars.

Nouvelle Lune le 1.
Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 24.
Nouvelle lune le 30.

1	jeud.	s. Aubin, év.
2	ven.	s. simplice.
3	sam.	s. Marin.
4	*D.*	QUADRAGÉSIME
5	lund.	s théophile.
6	mar.	sᵉ Colette.
7	mer.	*Quat. Temps.*
8	jeud	sᵉ Véronique.
9	ven.	sᵉ Françoise.
10	sam.	s. Doctrové.
11	*D.*	REMINISCERE.
12	lund.	s. Marius.
13	mar.	ste Euphrasie
14	mer.	sᵉ Mathilde.
15	jeud	s. Zacharie.
16	ven.	s. Cyriaq. m.
17	sam.	s. Patrice.
18	*D.*	OCULI.
19	lund.	s. Joseph.
20	mar.	s. Joachim.
21	mer.	s. Benoît.
22	jeud.	sᵉ Léa.
23	ven.	s. Victorien.
24	sam.	s. Timothée.
25	*D.*	LÆTARE.
26	lund.	s. Emmanuel
27	mar.	ste Lydie.
28	mer.	s. Contran.
29	jeud.	s. Eustase.
30	ven.	s. Amédée.
31	sam.	s. Benjamin.

Avril.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 29.

1	*D.*	PASSION.
2	lun.	s. François.
3	mar.	s. Richard.
4	mer.	s. Isidore.
5	jeud.	s. Vincent F.
6	ven.	s. Célestin.
7	sam.	s. Clotaire.
8	*D.*	RAMEAUX.
9	lund.	sᵉ Marie Eg.
10	mar.	s. Fulbert.
11	mer.	s. Léon.
12	jeud.	s. Jules.
13	ven.	*Vendr. saint.*
14	sam.	s. Tiburce.
15	*D.*	PAQUES.
16	lund.	*Férié.*
17	mar.	s. Anicet.
18	mer.	s. Parfait.
19	jeud.	s. Socrate.
20	ven.	s. Théodore.
21	sam.	s. Anselme.
22	*D.*	QUASIMODO.
23	lund.	s. Georges.
24	mar.	s. Gaston.
25	mer.	s. Marc.
26	jeud.	ss. Clet et M.
27	ven.	s. Frédéric.
28	sam.	s. Aimé, év.
29	*D.*	s. Robert.
30	lund.	s. Ludovic.

Mai.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	mar.	*ss. Jacq et Ph.*
2	mer.	s. Athanase.
3	jeud.	*Inv. sᵉ Croix*
4	ven.	sᵉ Monique.
5	sam.	s. Pie V.
6	*D.*	s. Jean P. L.
7	lund.	s. Stanislas.
8	mar.	s. Désiré.
9	mer.	s. Grégoire.
10	jeud.	s. Antonin.
11	ven.	s. Mamer.
12	sam.	s. Achille.
13	*D.*	s. Servais.
14	lund.	s. Boniface.
15	mar.	sᵉ Denise.
16	mer.	s. Honoré.
17	jeud.	s. Pascal.
18	ven.	s. Venant, m.
19	sam.	s. Yves.
20	*D.*	s. Bernardin.
21	lund.	*Rogations.*
22	mar.	s. Émile.
23	mer	s. Didier.
24	jeud.	ASCENSION.
25	ven.	s. Urbain.
26	sam.	s. Philippe.
27	*D.*	s. Ildevert.
28	lund.	s. Olivier.
29	mar.	s. Maximin.
30	mer.	s. Ferdinand.
31	jeud.	sᵉ Pétronille.

Juin.

Premier Quartier le 5.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 27.

1	ven.	s. Fortuné.
2	sam.	sᵉ Emilie.
3	*D.*	PENTECOTE.
4	lund.	*Férié.*
5	mar.	sᵉ Valérie.
6	mer.	*Quat.-Temps.*
7	jeud.	s. Lié.
8	ven.	s. Médard.
9	sam.	s. Félicien.
10	*D.*	TRINITÉ.
11	lund.	s. Barnabé.
12	mar.	s. Guy.
13	mer.	s. Antoine, P.
14	jeud.	FÊTE-DIEU.
15	ven.	sᵉ Germaine.
16	sam.	sᵉ Aline.
17	*D.*	s. Avit.
18	lund.	s. Florentin.
19	mar.	s. Gervais, m
20	mer.	s. Silvère.
21	jeud.	s. Raoul. *Été*
22	ven.	s. Alban.
23	sam.	s. Félix de V.
24	*D.*	*s. Jean-Bapt.*
25	lund.	s. Prosper.
26	mar.	s. David.
27	mer.	s. Crescent.
28	jeud.	s. Irénée.
29	ven.	*ss Pier. et Paul*
30	sam.	sᵉ Emilienne.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Premier Quartier le 5. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 19. Nouvelle Lune le 26.		Premier Quartier le 3. Pleine Lune le 10. Dernier quartier le 17. Nouvelle Lune le 25.		Premier Quartier le 2. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23.		Premier Quartier le 1. Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 31.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.	
1	*D.*	s. Martial.	1	mer.	s. Pierre-ès-l.	1	sam.	ss. Leu et G.	1	lund.	s. Rémi, év.	1	jeud.	TOUSSAINT.	1	sam.	s. Eloi.
2	lund.	V. de la ste V.	2	jeud.	s. Alph. de L.	2	*D.*	s. Lazare.	2	mar.	ss. Anges gar.	2	ven.	*Les Morts.*	2	*D.*	AVENT.
3	mar.	s. Anatole.	3	ven.	s. Geoffroy.	3	lund.	s. Grégoire.	3	mer.	s. Fauste.	3	sam.	s. Hubert.	3	lund.	s. François X
4	mer.	se Berthe.	4	sam.	s. Dominique.	4	mar.	ste Rosalie, v.	4	jeud.	s. Franç. d'A.	4	*D.*	s. Charles.	4	mar.	ste Barbe, m.
5	jeud.	se Zoé.	5	*D.*	s. Abel.	5	mer.	s. Bertin.	5	ven.	s. Constant.	5	lund.	s. Théotime.	5	mer.	s. Sabas.
6	ven.	se Colombe	6	lund.	Tra. de N. S.	6	jeud.	s. Onésiphore	6	sam.	s. Arthur.	6	mar.	s. Léonard, c.	6	jeud.	s. Nicolas, év.
7	sam.	se Aubierge.	7	mar.	s. Gaëtan, c.	7	ven.	s. Cloud, c.	7	*D.*	s. Serge.	7	mer.	s. Ernest.	7	ven.	s. Ambroise.
8	*D.*	se Virginie.	8	mer.	s. Justin, mar	8	sam.	NATIVITÉ.	8	lund.	se Brigitte.	8	jeud.	s. Godfroy.	8	sam.	IMM. CONCEPT.
9	lund.	s. Cyrille, m.	9	jeud.	s. Samuel.	9	*D.*	s. Omer.	9	mar.	s. Denis, m.	9	ven.	s. Mathurin.	9	*D.*	se Léocadie.
10	mar.	se Félicité.	10	ven.	s. Laurent, m.	10	lund	se Pulchérie.	10	mer.	s. Paulin.	10	sam.	s. Juste.	10	lund.	se Julie.
11	mer.	s. Norbert.	11	sam	se Suzanne.	11	mar.	s. Hyacinthe.	11	jeud.	s. Quirin.	11	*D.*	s. Martin, év.	11	mar.	s. Daniel.
12	jeud.	s. Gualbert.	12	*D.*	ste Claire, v.	12	mer.	s. Séraphin.	12	ven.	s. Wilfrid, é.	12	lund.	s. René.	12	mer.	ste Constance
13	ven.	s. Eugène.	13	lund.	s. Hippol.	13	jeud.	s. Maurille.	13	sam.	s. Edouard, c.	13	mar.	s. Brice.	13	jeud.	ste Lucie, v.m
14	sam.	FÊTE NATIONle	14	mar.	s. Eusèbe. *vj.*	14	ven.	Ex. de la S. C.	14	*D.*	s. Calixte, p.	14	mer.	s. Philomène	14	ven.	s. Nicaise.
15	*D.*	s. Henri, em.	15	mer.	ASSOMPTION	15	sam.	s. Nicomède.	15	lund.	ste Thérèse, v.	15	jeud.	se Eugénie.	15	sam.	s. Mesmin.
16	lund.	s. Hélier, m.	16	jeud.	s. Roch.	16	*D.*	s. Cyprien.	16	mar.	s. Léopold.	16	ven.	s. Edme.	16	*D.*	se Adelaïde.
17	mar.	s. Alexis, c.	17	ven.	s. Septime.	17	lund.	s. Lambert.	17	mer.	se Edwige.	17	sam.	s. Agnan.	17	lund.	s. Olympe.
18	mer.	s. Camille, c.	18	sam.	ste Hélène.	18	mar.	se Sophie.	18	jeud.	*s. Luc, évan.*	18	*D.*	s. Eudes.	18	mar.	s. Gatien.
19	jeud.	s. Vinc. de P.	19	*D.*	s. Flavien.	19	mer.	*Quat.-Temps.*	19	ven.	s. Savinien.	19	lund.	ste Elisab. R.	19	mer.	*Quat.-Temps.*
20	ven.	ste Marguerit.	20	lund.	s. Bernard, a.	20	jeud.	s. Eustache.	20	sam.	s. Aurélien.	20	mar.	s. Edmond.	20	jeud.	se Philogone.
21	sam.	s. Victor.	21	mar.	ste Jeanne.	21	ven.	s. Mathieu.	21	*D.*	se Céline.	21	mer.	Prés. de la V.	21	ven.	*s. Thomas.*
22	*D.*	ste Marie-M.	22	mer.	s. Symphor.	22	sam.	s. Maurice.	22	lund.	s. Modéran.	22	jeud.	ste Cécile, v.	22	sam.	s. Honorat.
23	lund.	s. Apollinaire	23	jeud.	se Sidonie.	23	*D.*	s. Lin, p.	23	mar.	s. Hilarion.	23	ven.	s. Clém. I, p.	23	*D.*	se Victoire.
24	mar.	se Christine.	24	ven.	*s. Barthélemy*	24	lund.	s. Andoche.	24	mer.	s. Magloire, é.	24	sam.	se Flora.	24	lund.	se Irmine *v.j.*
25	mer.	s. Christophe	25	sam	s. Louis, r de F	25	mar.	s. Firmin.	25	jeud.	s. Crépin.	25	*D.*	ste Cather., v.	25	mar.	NOEL.
26	jeud.	ste Anne.	26	*D*	s. Privat.	26	mer.	ste Justine.	26	ven.	s. Evariste.	26	lund.	se Delphine.	26	mer.	s. Etienne, R.
27	ven.	se Natalie.	27	lund.	s. Césaire, é.	27	jeud.	s. Cosme.	27	sam.	s. Abraham.	27	mar.	s. Séverin.	27	jeud.	*s. Jean, évan.*
28	sam.	s. Samson.	28	mar.	s. Augustin, é.	28	ven.	s. Wenceslas.	28	*D.*	s. Alfred.	28	mer.	s Sosthène.	28	ven.	ss. Innocents
29	*D.*	ste Marthe, v.	29	mer.	s. Médéric.	29	sam.	*s. Michel*, arc.	29	lund.	s. Donat.	29	jeud.	s. Saturnin.	29	sam.	ste Eléonore.
30	lund.	ss. Abdon et S	30	jeud.	s. Fiacre.	30	*D.*	s. Jérôme E.	30	mar.	s. Arsène.	30	ven.	s. Andre.	30	*D.*	s. Roger.
31	mar.	s. Germain.	31	ven.	s. Aristide.				31	mer.	s. Narcisse.				31	lund.	s. Sylvestre.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES

SUR DES

Particularités Historiques

RELATIVES

A DIVERS LIEUX OU PERSONNAGES

DU

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Sous ce titre, nous réunissons un certain nombre de renseignements dont pourront faire usage ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à l'histoire de notre pays. C'est sans la moindre prétention que nous leur offrons des notes dont le seul mérite vient peut-être de ce qu'elles ont été puisées à des sources peu explorées. Les éléments en ont été rencontrés un peu par hasard au cours de travaux étrangers à la Basse-Normandie.

I. — Poème latin composé en 1326 par un clerc Coutançais.

Le ms. latin 5696 de la Bibliothèque nationale nous a conservé un petit poème latin rhytmique qui fut composé vers l'année 1326 par un clerc du diocèse de Coutances, au cours d'un voyage qu'il avait entrepris pour aller solliciter quelque faveur à la cour du pape Jean XXII. C'est une violente diatribe contre l'empereur Louis de Bavière, L'auteur de la pièce, qui commence par les mots : *Bavari apostasia...*, se compose de 33 strophes dont la 28e nous fait connaître la patrie de l'auteur :

A Normannie finibus — juxta urbem Constanciam
Laboriosis gressibus — tendens ad pape curiam,
In hiis redegi versibus — Bavari apostasiam
Exposcens inde fratribus — correctoris industriam.

Le texte complet en a été publié par M. Otto Cartellieri dans le recueil intitulé *Neues Archiv des Gesellschaft für ældere deutsche Geschichtskunde*, t. XXV, p. 710.

Le manuscrit qui nous a transmis cette médiocre poésie d'un compatriote anonyme renferme un autre texte normand d'un intérêt de premier ordre : la Chronique du Mont-Saint-Michel, de 1343 à 1468, dont notre très regretté Siméon Luce a donne une excellente édition en 1879 pour la Société des anciens textes français. Les notes et les documents d'archives ajoutés à la Chronique en ont fait le livre le plus utile à consulter pour l'histoire de la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise.

II. — La marine du Cotentin en 1340.

L'état de la marine française dans la Manche au commencement de la guerre de Cent Ans, nous est révélé par un compte des dépenses de la grande armée de la mer en 1340, récemment entré à la Bibliothèque nationale, où il porte le n° 9241 dans le fonds français des nouvelles acquisitions. M. Ch. de La Roncière, qui vient de mettre pour la première fois en pleine lumière l'histoire de la marine française au Moyen Age (1), en a extrait le nombre des bâtiments et des hommes mobilisés dans les différents ports pour former la flotte de 200 nefs dont le gouvernement fut confié à Hue Quiéret, amiral de France, et à Nicolas Béhuchet, conseiller du roi. J'emprunte à M. de La Roncière le tableau qu'il a dressé et d'après lequel on peut se former une idée de l'importance respective de chacun des ports.

	Nefs.	Hommes.
Cherbourg	4	320
Barfleur	9	700
La Hougue	10	920
La baie de Vire	8	600
Caën, outre une « barge »	13	1210
Pont-Audemer	4	320
Touque	5	460
Fiquefleur	1	80
Honfleur	6	540
Rouen	7	540
Caudebec	2	180

(1) *Histoire de la marine française. — I. Les Origines.* Paris, librairie Plon, 1899, in-8°.

	Nefs.	Hommes.
Harfleur	9	800
Leure	31	2800
3 galères royales		600
1 barge royale		100
7 nefs royales		1060
Chef de Caux	4	340
Fécamp	2	180
Etretat	6	160
Saint-Savinien	2	160
Dieppe	21	1770
6 barges royales		1032
121 arbalétriers		»
Le Crotoy	1	67
Saint-Valeri-sur-Somme	4	320
Abbeville	1	60
10 barges et bargots royaux		1330
Waben, outre une barge royale	1	170
Etaples	7	540
1 barge et un bargot royal		190
Boulogne	7	520
2 barges royales		300
Calais	1	101

Il m'a paru utile de donner ici les détails que le compte fournit sur le contingent des ports du Cotentin. On y verra le nom et le tonnage de chaque bâtiment. la composition de l'équipage, les noms des seigneurs et des maîtres, c'est-à-dire des armateurs et des capitaines, le montant de la dépense allouée par mois pour l'affrètement des bâtiments (environ 6 sous 3 deniers par tonneau), et pour la solde des équipages (environ 25 sous par homme). Il suffira de citer textuellement les deux articles relatifs à la première nef. Les autres articles seront très sommairement analysés.

Prês fais aux seigneurs et maistres des nefz, tant sur leur fret comme pour les gaiges des gens qui allèrent ès dittes nefz en l'armée des II^c^ nefz en l'an XL, souz le gouvernement de mons. Hue Quieret, admiral de la mer.

La baillie de Costentin.

Chieresbourg.

Richart Le Mire, maistre de la nef Saint-Nicholas de Chieresbourc, pour le fret d'un moys de la ditte nef, portant VII^XX^ tonneaulx, II d. ob. pour tonneau [par jour], à commencher le

service le jour que elle entrera en mer, par sa lettre donnée à Harefleu XIIIe jour de mars l'an mil CCC XXXIX (1340) XLIII l. XV s. t.

A lui, pour ses gaiges et de IIII[XX]XIX hommes, par un moys comenchant comme dit est, pour le fournissement de la ditte nef, par sa lettre donnée XXII de may ou dit an, VI[XX]II l. XVI s. VI d.

Jehan de Bourdeaulx, maistre et seingneur de la nef Saint Jame de Chieresbourc, 114 tonneaux, 79 hommes.

Pierres Le Marcheant, maistre et seingneur de la nef Nostre Dame de Chieresbourc, 100 tonneaux, 79 hommes.

Thomas Bastart, maistre et seingneur de la nef Jhesu Crist, de Chieresbourc, 94 tonneaux, 59 hommes non armés.

Barefleu

Michiel Boudin, seingneur et maistre de la Riche de Barefleu, 40 tonneaux, 79 hommes.

Pierres Le Flament, seingneur de la nef la Gaaingne pain, 130 tonneaux. — Sanson Fouache, maistre de la dite nef, et 79 hommes.

Jehan Morin, seingneur de la nef La Pelerine de Barefleu, 90 tonneaux. — Rogier Hebert, maistre de la dite nef, et 59 hommes

Sanson Martin, seingneur et maistre de la nef dicte La Fleurie de Barefleu, 160 tonneaux, 99 hommes.

Raoul Mabre, seingneur et maistre de la nef Saint-Huitasse, de Barefleu, 166 tonneaux, 79 hommes.

Michiel Boudin, commis pour Richart Harenguier, maistre de la nef ditte Nostre Dame de Barefleu, 120 tonneaux, 79 hommes.

Morice Fouache, seingneur et maistre de la nef Saint-Pierre de Barefleu, 130 tonneaux, 99 hommes.

Morice de la Mer, seingneur et maistre de la nef Saint-Nicholas de Barefleu, 84 tonneaux, 59 hommes.

Guill. Bades, seingneur et maistre de la nef Saint-Sauveur de Barefleu, 85 tonneaux, 59 hommes.

La Hogue.

Jehan Butor, seingneur et maistre de la nef Saint-Jehan de La Hogue, 168 tonneaux, 99 hommes.

Richart d'Angierville, seingneur et maistre de la nef Saint-Jame de La Hogue, 113 tonneaux, 79 hommes.

Jehan Picot, seingneur et maistre de la nef la Nostre Dame de La Hogue, 120 tonneaux, 79 hommes.

Richart Tresorier, seingneur et maistre de la nef Saint-Jame de La Hogue, 130 tonneaux, 99 hommes.

Robert Auveré, seingneur et maistre de la nef Saint-Jehan de La Hogue, 170 tonneaux, 99 hommes.

Guill. Gautier, seingneur et maistre de la nef Saint-Esperit de La Hogue, 130 tonneaux, 99 hommes.

Pierres Cohuel, seingneur de la nef la Jehannete de La Hogue, 120 tonneaux. — Gieffroy Torel, maistre de la dite nef, et 99 hommes.

Pierres Cohuel, seingneur de la nef la Pelerine de La Hogue, 120 tonneaux. — Robert Picot, maistre de la dite nef, et 99 hommes.

Pierres Cohuel, seingneur de la nef La Miquelete de La Hogue, 120 tonneaux. — Ricart Barefleu, maistre de la dite nef, 79 hommes.

Jehan Auvré, seingneur et maistre de la nef Sainte-Marie de La Hogue, 107 tonneaux, 79 hommes.

La baée de Vire.

Colin le Gras, seingneur de la nef la Nostre Dame de la baée de Vire, 130 tonneaux. — Thomas Blanc Villain, maistre de la dite nef, 99 hommes.

Colin Damours, seingneur et maistre de la nef Saint-Jame de la baée de Vire, 180 tonneaux, 99 hommes.

Michiel Couart, seingneur de la nef la Bernarde de la baée de Vire, 100 tonneaux.—Rogier Boutevillain, maistre, 79 hommes.

Colin le Gras, seingneur de la nef Sainte Croix, de la baée de Vire, 80 tonneaux. — Guillaume Ricart, maistre, 59 hommes.

Colin le Gras, seingneur de la nef le Faucon Saint-Père, 80 tonneaux. — Colin Thomas, maistre, 59 hommes.

Colin le Gras, seingneur de la nef la Dieudonnée de la baée de Vire, 80 tonneaux. — Berthelemy Biauviez, maistre de la dite nef, 59 hommes.

Michiel Coinart, seingneur de la nef Saint-Berthelemi de la baée de Vire, 88 tonneaux. -- Ricart Levesque, maistre, 59 hommes.

Guillaume le Hongre, seingneur de la nef la Grace Dieu de la baée de Vire, 110 tonneaux. — Raoul Gosse, maistre, 79 hommes.

Cette flotte, à laquelle la Normandie avait fourni un si magnifique contingent, avait été équipée en vue d'une descente à faire sur les côtes de l'Angleterre. Il est douloureux d'avoir à rappeler qu'elle devait être anéantie le 24 juin 1340, à la fatale journée de l'Ecluse.

III. — Restauration du chateau de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1375 et 1376.

Le château de Saint-Sauveur, après avoir été évacué par les Anglais au commencement de juillet 1375, était dans un complet état de délabrement. Les officiers du roi Charles V s'empressèrent de le restaurer pour le mettre à l'abri d'un coup de main. Le compte des réparations dont il fut l'objet au cours des années 1395 et 1396 fut consigné sur un rouleau de parchemin dont la Bibliothèque nationale a récemment acquis un assez long fragment.

Le comptable a noté les noms et les demeures des entrepreneurs et d'une partie des ouvriers qui furent employés aux travaux. On s'adressa à des charpentiers de Caen, de Saint-Lô, de Coutances, de Pirou et de Saint-Sauveur. Le pays des maçons et des paveurs n'est pas indiqué; on peut supposer qu'ils étaient pris sur place ou dans les environs de Saint-Sauveur. Des ais de chêne, longs de sept pieds, sans doute des chevrons, furent tirés de la forêt du Molay-Bacon et amenés par eau d'Isigny au pont d'Ouve près Carentan, et après transbordement du pont d'Ouve à Saint-Sauveur. Les lattes furent demandées partie à des ouvriers du Molay, partie à des ouvriers de Bricquebec. Les clous furent achetés à Bayeux, l'ardoise à Pierrepont et la chaux à Yvetot. Les couvreurs vinrent de Valognes. On se procura à Caen quatre meules de moulin, qui arrivèrent par eau à Saint-Sauveur, après transbordement au pont d'Ouve.

On pourra tirer de plusieurs articles du compte quelques données sur l'emplacement de certaines parties du grand et du petit château, des moulins et du marché de Saint-Sauveur. On y trouvera des renseignements précis sur le taux des salaires, sur la valeur des matériaux de construction et sur le prix des transports.

La journée du charpentier est comptée à 3 s. 4 d. ou à 2 s. 6 d.

La journée du maçon à 2 s. 6 d.

Les ais de chêne sont payés sur le pied de 1 s. la pièce.

Le transport d'un cent d'ais de chêne du Molay à Isigny coûtait 16 s. t. ; et celui de 3 milliers de latte, 6 l. t.

Le transport par eau des mêmes matériaux, d'Isigny au pont d'Ouve, coûtait 7 l. 10 s. t. ; et du pont d'Ouve à Saint-Sauveur, 5 l. 10 s.

La façon d'un millier de lattes à Bricquebec se payait 40 s. t., le millier d'ardoises à Pierrepont, 35 s.; la chaux d'Yvetot, 20 s. le tonneau; le millier de clou à lattes, 6 s. 8 d. t.; de clou renforcé, 24 s. t.; de clou à chantier, 12 s. t.

Les quatre meules de Caen coûtèrent 60 l. t. Les mariniers prirent 6 l. t. pour les transporter de Caen au pont d'Ouve, et 4 l. pour les amener du pont d'Ouve à Saint-Sauveur.

La livre tournois équivalait alors à 10 fr. 725 de notre monnaie (valeur intrinsèque) et le sou à 0 fr. 536.

Voici maintenant le texte de quelques passages du compte :

« La despence que a faicte Jehan Vauchis le jeune, à cause des reparacions des chasteaux, ville, maisons, moulins et chauchie de Saint Sauveur le Viconte, aus ouvriers, charetiers, matères et autres choses neccessaires pour les dittes reparations, tant en tasche comme par journées, comme il appert par les parties cy après ensuians, certiffiés par Mahieu de Varennes, bailli dudit lieu.

» A maistre Raoul Le Bourgois, de Baiex, et à maistre Guillaume de Boulon, de Caen, charpentiers, pour eulz et six autres charpentiers qui ont ouvré à journées aux euvres du chastel et ville du dit Saint Sauveur, tant es pons dormans comme en autres besoignes neccessaires pour le dit chastel et ville, où il ont vacqué chascun XIIII jours entre le XXIIe, jour de juillet M CCC LXXV et le VIIIe jour d'aoust après ensuivant, pour chascun charpentier par jour III s. III d. t.

(Charpentiers de Saint-Sauveur employés) « à faire la herche de la barrière du chastel et reffeccionné les portes.

» Maçons qui ont ouvré à maçonner et araser les tours et la muraille des diz chastiaux, à faire un huys ou dongon à descendre sur les murs, et pour faire une trappe en la voulte d'icellui dongon, pour descendre ou bas estage, et maçonner ce qui falloit en la chauciée et entours les moullins et ailleurs où l'en a eu à besongnier de leur mestier...

(A des paveurs) « pour leur paine et salaire d'avoir pavé LVI toises de pavement tant en la chauciée des moulins comme au carrefour de Saint Sauveur devant le chastel, à l'entrée du marchié, pour ce qu'il li avoit tant de ordure que l'en ne povoit passer, et aussi ne demouroit ne habitoit aucun des gens de la ditte ville en icellui carrefour...

(A des charpentiers de Saint-Sauveur) « pour avoir fait la charpente du grant chastiau du dit Saint Sauveur, c'est assavoir la tour de l'eschauguete reffeccionner et couronner tout neuf, et toutes les autres tours du dit grant chastel...

(A un charpentier de Saint-Lô) « pour avoir reffeccionné et emparé tout neuf les deux tours de la porte du petit chastel et

couronné entre la dite porte et la ronde tour du grant chastel sur le mur, environ IIII[IX] piez de front, et faire une guerite ou coing du petit chastel devant le dongon...

(A un charpentier de Coutances) « pour avoir emparé et reffeccionné tout neuf le couronnez d'entre la porte du petit chastel et la ronde tourrelle du bout de la cuisine du dit chastel, laquelle il a reffeccionnée et emparée, et fait un degré pour monter sur le couronnez de la ditte porte, pour aler le guet entour le mur...

« A Colin Denis et Guillot Bellin, de Pierrepont, pour XXXVI milliers de pierre adoise rendue à Saint Sauveur...

« A Guillot Thorode et ses compaignons, faiseurs de caux d'Yvetot, pour XXXVIII tonneaux de caux rendus à Saint-Sauveur.

« A Sandret du Hamel, feron de Baieux, pour LXXVI milliers de clou à late prise à Baiex...

« A Guillaume Bellael, feron de Baieux, pour IIII[m] de clou renforchié, et IIII[m] de clou à chantier...

« A Robert L'Evesque, bourgoiz de Caen, pour IIII meulles de lui achetées en la ville de Caen...

(A un marinier de Caen) « pour avoir porté en son batel, de la ville de Caen jusques au pont d'Ouve, les IIII meules...

(A des charpentiers de Pirou) « pour avoir fait le moulin à brais de la barrière du bout de la chaucée tout neuf...

(A un) « faiseur d'aez pour un millier d'aez de chesne de VII piez de long et un pié de lé, prises et livrées en la vente des forez du Mollay Bacon...

(A un charetier) « pour avoir porté en sa charrette de la forest du Molay jusques au port d'Isigny le millier d'aez de chesne dessus dit...

(A des mariniers d'Isigny) « pour avoir porté d'Isigny au pont d'Ouve le millier d'aez dessus dit, et III milliers de late qui y avoient esté menées de la forest de Mollay au dit lieu d'Isigny...

(A des mariniers) « pour avoir mené en leurs nefs, du pont d'Ouve jusques à Saint Sauveur, le millier d'aez dessus dit et III milliers de late...

(A des couvreurs de pierre de Valognes) « pour leur peine et salaire d'avoir couvert de pierre et reffeccionné en tasche de leur mestier toutes les tours et maisons du grant chastel et petit, et aussi avoir couvert toutes les maisons des moulins de la barrière du bout de la chaucée...

(Fourniture de 12 milliers de late par des faiseurs de late de Briquebec).

IV. — Dévotion du roi Louis XI a l'église de Saint-Gilles en Cotentin.

Suivant une tradition dont l'existence au XIIe siècle est attestée par Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel, l'église de Saint-Gilles au diocèse de Coutances, avait la prétention de posséder le corps du saint Gilles, qui était, à la même date et depuis un temps immémorial, honoré d'un culte célèbre dans l'église de Saint-Gilles en Provence.

Louis XI, le 1er septembre 1473, au cours d'un de ses voyages en Normandie, expédia de la ville d'Avranches un mandement qui témoignait de sa dévotion au patron de l'église de Saint-Gilles en Cotentin. Le roi ordonnait de lui offrir tous les ans un cerf en cire du poids de 160 livres.

Les images de saint Gilles le représentent d'ordinaire à côté de la biche qui l'avait nourri de son lait et qu'il avait protégée contre les poursuites de chasseurs acharnés. Cet épisode de la vie du saint est longuement raconté dans un poème français du XIIe siècle, que MM. Gaston Paris et Alphonse Bos ont publié en 1881, d'après un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne à Florence, pour la Société des anciens textes français.

Une copie authentique de la lettre de Louis XI est conservée à la Bibliothèque nationale dans le manuscrit français 1433 des nouvelles acquisitions. Elle est conçue dans les termes suivants :

« De par le roy.

« Chier et bien amé, Pour la singullière devocion que nous advons à monseigneur saint Gille de Costantin, nous advons ordonné estre presenté devant son ymage ung veu de cire en la façon d'un cerf pesant huit vingtz livrez de cire. Si vous mandons que le dit veu vous presentez, ou faictez presenter et le continuer d'ores en avant par chascun an, quelque aultre charge ou asignacion qui soit sur vostre recepte. Et en raportant ces presentez signées de nostre main, on vidimus d'icelles, nous voullons vous porter aquit et descharge. Sy gardés que n'y faictes faulte sur tant que doubtez et craigniez nous desplaire. Donné à Avrenchez, le premier jour de septembre, l'an mil cccc soixante traize.

« Et estoit ainxi signé : LOYS, et AVRILLOT.

« Et au dos d'icelles estoit escript : « A nostre chier et bien amé Le Brun d'Ache, viconte de Coustances, ou à son lieutenant. »

La lettre qu'on vient de lire fixe la date d'une des étapes du voyage que le roi Louis XI fit en Normandie pendant l'été de l'année 1473. La correspondance de ce prince que M. Joseph

Vaesen publie pour la Société de l'Histoire de France nous avait déjà appris que Louis XI s'était arrêté le 9 août 1473 à Alençon, le 12 à Falaise, le 25 et le 26 au Mont-Saint-Michel.

V. — Thomas Le Forestier, d'Avranches, médecin rouennais de la fin du XVe siècle.

La ville d'Avranches doit inscrire au nombre de ses enfants un médecin qui a exercé son art avec un certain éclat à Rouen sur la fin du XVe siècle. Il se nommait Thomas Le Forestier. Son nom est parvenu jusqu'à nous, grâce à un petit traité qu'il composa pour indiquer les meilleurs moyens de prévenir et de combattre les épidémies de peste qui s'abattaient alors si fréquemment sur nos villes et nos campagnes. Ce traité est intitulé :

« Le Regime contre epidimie et pestilence, intitulé aux povres, par lequel ung et chascun, de quelque complexion qu'il puisse estre, peut voir et congnoistre les choses qui luy sont requises utiles et prouffitables pour les user et soy preserver. A l'opposite, il pourra entendre et clerement congnoistre les choses nuysantes et causantes la dicte pestilence, à celle fin de les fuyr, eviter et delaisser; et avec ce il pourra, par le dit regime, faire de soy et composer plusieurs excellens remides (*sic*) sans grand peine ne coustage, contre les dictes maladies. »

Au-dessous de ce titre une gravure représente un docteur assis dans son cabinet, devant deux livres posés, l'un sur une table, l'autre sur un pupitre. La même gravure est au verso du titre.

Le traité se termine par ces mots, sur la dernière page du cahier signé de la lettre F : « ... Et par tant je metz fin à ce present Regime, fait et composé par maistre Thomas Le Forestier, docteur en médicine. »

Suit un cahier de quatre feuillets, signé de la lettre G, qui contient un « Advertissement à ung chascun en general pour éviter maladies, épidimie et pestilence. » C'est à la fin de cet avertissement, daté du 21 octobre 1495, que Thomas Le Forestier fait connaitre son nom et indique l'usage qui devait être fait de ses conseils :

« Je Thomas Le Forestier, médicin, natif eu dioces d'Avrenches, resident en ceste cité de Rouen, très humblement rens graces à Dieu, nostre saulveur et redempteur, à sa très sacrée vierge et mère Marie, royne du ciel et de la terre, et à toute la benoiste court celeste de paradis, d'avoir peu parfaire et acomplir ce petit traicté nommé le Regime des povres, par lequel ung et chascun pourra veoir et congnoistre en tout temps de pestilence la

manière de soy gouverner tant par medicines que autrement. Suppliant à ung chascun qui le luyra, s'il y trouve chose selon raison qui doibve estre augmenté, diminué ou melioré, que doulcement il le face en le tournant au meilleur sens. Et combien qu'il y ait plusieurs et diverses sentences, toutes fois je espoire qu'ilz sont assès concordantes aux rigles et conclusions des acteurs et docteurs en mon principe denommez. Et s'il y a quelque lettre, mot ou sillabe en l'impression legierement corrigé ou superficiellement passé, à celuy de ma main escript je le remetz, priant chascun qui le luyra, pour mon intencion, me donner Pater noster et Ave Maria. Accomply en l'an mil cccc quatre vingtz et xv, le xxi jour d'octobre. »

Cet avis est suivi du nom et de l'adresse de l'imprimeur rouennais qui avait publié le traité :

« Imprimé à Rouen par Jaques Le Forestier, demourant au dit lieu en la grant rue Saint Martin du Pont, près le Fardel, l'an et jour dessus ditz. »

Le livret, imprimé en caractères gothiques, forme un volume petit in-quarto de 48 feuillets répartis en sept cahiers. La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire classé sous le n° Te[30] 15. A.

VI. — Maitre Robert Goullet [de Saint-Lô], professeur a l'Université de Paris, au commencement du XVIe siècle.

Nous avons le droit de revendiquer comme un de nos compatriotes maître Robert Goullet, qui professa à l'Université de Paris sous le règne de Louis XII et de Francois Ier. Les documents contemporains font suivre son nom de l'épithète *Constantiensis*, ce qui prouve qu'il était originaire du diocèse de Coutances.

Nous savons par Du Boulay (1) que Robert Goullet, s'appuyant sur ses grades universitaires, se porta candidat, en 1493, aux bénéfices dont la présentation appartenait à l'abbé de Lessay et à l'abbé de Saint-Martin de Pontoise, et que plus tard il devint doyen de la Faculté de théologie de Paris.

Robert Goullet est surtout connu par un gros volume in-folio, imprimé à Paris en 1514, dans lequel, à la suite d'une édition latine des œuvres de l'historien Josèphe (2), il a donné, sous le titre de *Tetramonon*, une concordance des récits contenus dans

(1) *Hist. univ. Paris.*, t. VI, p. 971.

(2) *Josephi Judei historici præclara opera ;* (à la fin :) *impressum Parrhisii, anno Domini 1514, penultima martii ;* in-folio.

la Bible, dans les ouvrages de Josèphe, dans l'Histoire scolastique et dans l'écrit attribué à Hégésippe. Il est aussi l'auteur d'un abrégé d'histoire et de géographie intitulé *Compendium de sex ætatibus seculi*, qui est imprimé à la fin de l'édition de Josèphe.

Le volume, qui m'a fourni la matière de la présente note, s'ouvre par une dédicace, datée du collège d'Harcourt, le 27 février 1513 (1514 de notre manière de compter), et adressée à Louis Herbert, évêque d'Avranches (1510-1526). Ce prélat était le frère de Geoffroi Herbert, évêque de Coutances (1478-1510), insigne bienfaiteur du collège d'Harcourt, dans lequel Robert Goullet avait fait ses études. La dédicace est suivie de vers latins composés par Jean de Gouy, évêque de Térouanne, en l'honneur de Robert Goullet. C'est là que nous voyons indiqués la patrie et les grades universitaires du professeur : « Perspicatissimo artium et theologie professori magistro Roberto Goullet, Constantiensi. »

Nous sommes encore mieux renseignés à ce sujet par une épître que Jean Vatel a mise en tête du *Tetramonon* et du *Compendium*, pour recommander ces ouvrages à Jean Boevin, proviseur du collège d'Harcourt et curé de Saint-Gervais de Paris. Il y a dans cette épître un pompeux éloge de maître Robert Goullet, dont les leçons n'avaient pas eu moins de succès que les prédications, et dont le nom avait acquis une grande célébrité dans l'Université de Paris.

Une particularité doit faire rechercher le livre de maître Robert Goullet par les bibliophiles normands. Le traité de géographie qui est englobé dans le *Compendium* renferme un petit chapitre sur la Normandie qui ne saurait passer inaperçu. Ce chapitre commence par un éloge de la province, dans lequel l'auteur croit expliquer l'étymologie du nom de *Neustrie*, en rapprochant la forme latine *Neustria* du mot *nutrix*, parceque, disait-on, la fertilité de la Neustrie lui permettait d'être la nourrice des populations voisines. Le passage mérite d'être textuellement cité :

« Normandia, prius Neustria, id est nutrix vocitata, propter » patriæ fertilitatem, quæ dulcis terra vere dicitur, licet quidam » hoc irrisorie, male tamen, assumunt, quoniam patria illa quasi » nutrix vicinos populos nutrit liberaliter et fovet. »

Maître Robert Goullet paraît s'être particulièrement intéressé à la ville de Saint-Lô ; on peut supposer qu'il en était originaire. C'est la seule localité de la province sur laquelle il ait donné quelques détails, la seule dont il ait fait imprimer le nom Sanctus Laudus en gros caractères gothiques :

« *Rupes incisa*, fortissimum in Rupe oppidum, quod post, » propter miraculum crucis Charolo magno, cum ad subjugan-

» dam Hispaniam properaret, in celo ibidem apparentis, *Sancta* » *crux super Viriam* est dictum, nunc vero, propter Sancti » Laudi corpus etiam ibi sepultum, SANCTUS LAUDUS dicitur. »

C'est là probablement l'une des plus anciennes traces de la légende qui fait passer Charlemagne par Saint-Lô pour aller conquérir l'Espagne et qui lui attribue la fondation d'une église de Sainte-Croix pour consacrer le souvenir d'une miraculeuse apparition de croix. Quant aux dénominations de *Rupes incisa* et de *Sancta Crux super Viriam* appliquées à Saint-Lô, est-il besoin de dire que ce sont là des hypothèses dépourvues de tout fondement?

Maître Robert Goullet s'est également mépris quand il a supposé que la ville de Coutances s'était d'abord appelée : *Augusta civitas :* « Augusta civitas, quam postea Constantius, cæsare de suo nomine, appellavit Constantiam. »

Ce qui montre que Robert Goullet tenait une place assez distinguée parmi les professeurs de l'Université de Paris, c'est qu'il se décida, en 1518, à publier un livret (1) dans lequel, après avoir célébré la grande magnificence, dignité et excellence de cette Université, après en avoir rappelé les origines légendaires, il en fait très exactement connaître l'organisation. Le libraire Toussaint Denis en fut l'éditeur, et le curé de Saint-Pierre de Caen, Nicolas Bonne Espérance du Puy, originaire de Troyes, se chargea de le présenter au public en mettant en tête une lettre de chaudes félicitations, adressée au très vigilant et très adroit chercheur de renseignements profondément cachés, au très libéral révélateur de secrets utiles à connaître, à Robert Goullet, chanoine d'Avranches et docteur en théologie de l'Université de Paris. Dans ce curieux opuscule je ne relèverai qu'un passage, celui dans lequel l'auteur regrette discrètement de voir rattachés à la nation d'Allemagne, en tant qu'Anglais, des insulaires qui appartenaient au diocèse de Coutances, puisqu'ils reconnaissaient pour mère l'église de Coutances (2). Il s'agit là des clercs des îles de Jersey et de Guernesey qui fréquentaient les écoles de Paris.

Il faut remarquer le titre de chanoine d'Avranches qui est donné à Robert Goullet dans l'épître de Nicolas Bonne-Espé-

(1) Voici le titre de cet élégant petit livre : « Compendium recenter editum de multiplici Parisiensis universitatis magnificentia, dignitate et excellentia, ejus fundacione mirificoque suorum suppositorum ac officiariorum et collegiorum nomine... Venundatur Parisiis, in vico Sancti Jacobi, prope Sanctum Yvonem, ad Crucem ligneam, per Toussanum Denis, bibliopolam et librarium... » In 8°. (A la Bibliothèque nationale Réserve, R. 1334).

(2) « Anglorum provincia que in germanica natione complectitur insulares populos, qui tamen sunt de diocesi Constantiensi, et sacrum crisma pro sua primeva regeneratione ab ipsa Constantiensi, sua matrice ecclesia, sacrosque ordines et sacramenta suscipiunt. »

rance. C'est cette dignité, je n'en doute pas, qui l'a fait considérer comme Avranchinais par Du Boulay, l'historien de l'Université de Paris.

Les attaches de Robert Goullet avec l'église d'Avranches attirèrent sur lui l'attention d'un des plus célèbres prélats qui aient eu cette église à administrer dans les temps modernes. Robert avait composé, sous le titre de *Doctrinale sacerdotum*, un petit livre où étaient résumées les connaissances les plus nécessaires à un prêtre. J'ignore à quelle époque ce traité fut composé et vit le jour pour la première fois. Robert Cenalis, évêque d'Avranches, le remarqua et trouva qu'il était excellent à répandre dans son diocèse. Il le fit annexer aux constitutions synodales promulguées dans le synode de l'année 1550. C'est ainsi qu'il parut, avec le titre de *Instructio seu eruditio sacerdotum, a venerabili viro d. Roberto Goullet pro simplicioribus ædita ac de novo emendata*, dans l'édition des Statuts synodaux d'Avranches, imprimée à Rennes en 1554 (1).

Le 1er juillet 1535, Robert Goullet fit approuver par la Faculté de théologie une Harmonie des évangiles, qu'il avait composée sous le titre de *Tetramonon evangeliorum* et qui parut la même année en un volume in-8°, chez Poncet Le Preux, libraire de la rue Saint-Jacques.

Je ne saurais dire à quelle époque mourut Robert Goullet. Du Boulay nous apprend qu'il vivait encore en 1536.

VII. — Jean Vatel, de Cenilly, humaniste du commencement du XVIe siècle.

Dans la notice qui précède on a vu que deux des ouvrages de Robert Goullet se produisirent au grand jour sous les auspices d'un ami de l'auteur, Jean Vatel, qui lui aussi appartenait à la Basse-Normandie. Jean Vatel, né à Cenilly, résida longtemps au collège d'Harcourt, qui était alors peuplé de maîtres et d'écoliers du diocèse de Coutances. C'est de ce collège qu'il data le 24 juin 1513 une épître adressée à Jean Michel, de Savigny, pour lui dédier un commentaire du poème latin composé, sous le titre de *Chimæra* par Guillaume de La Mare, très célèbre docteur en l'un et l'autre droit.

Le poème de la Chimère fut achevé à Caen en 1510. Le but de l'auteur était de combattre l'orgueil, la débauche et l'avarice. Le commentaire que Jean Vatel y a joint est fort instructif.

(1) *Synodales constitutiones Arboricensis (alias Abrincensis) diœcesis...* Redonis, ex officina Joannis Georget, 1554, in-4° — La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire qui a appartenu à Daniel Huet, évêque d'Avranches.

Nous y avons remarqué, dans la préface, un résumé de la vie de Guillaume de La Mare.

Celui-ci, au dire de Jean Vatel, était né au Désert, dans le Cotentin. Issu d'une famille noble, il fut élevé avec un soin tout particulier par Jean Boucart, évêque d'Avranches (1453-1484). Il se distingua à l'Université de Paris par l'élégance de ses écrits en prose et en vers, ce qui détermina Robert Briçonnet, chancelier de France, à se l'attacher en qualité de secrétaire. Charles VIII, qui avait remarqué ses vers français, le fit entrer dans les bureaux du chancelier Gui de Rochefort. Il passa, après l'année 1495, au service du cardinal Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo. De là, il se rendit à l'Université de Caen, dont il fut recteur et dans laquelle il conquit le grade de docteur en droit civil et canon. Retiré à Coutances, il y fut pourvu d'une prébende de chanoine et de la dignité de trésorier de la cathédrale. Sa mort est rapportée au 11 juillet 1525. L'édition et le commentaire de la Chimère de Guillaume de La Mare que Jean Vatel publia en 1513, à la demande de Josse Bade, remplit un petit volume in-4° de 52 feuillets, plus 4 feuillets préliminaires, intitulé : *Guilielmi de Mara, celeberrimi utriusque juris doctoris, tripertibus in Chimæram conflictus, familiaribus Vatelli commentariis elucidatus.* A la fin se lit la date : *Ex ædibus Ascensianis, ad natalem divi Baptistæ, M. D. XIII.*

Un médecin normand, Pierre Constance, originaire d'Ecaquelon (1), fixé à Paris, où il jouissait d'une certaine considération, fit un pompeux éloge de Pierre Vatel, de Cenilly, dans une épigramme en vers latins qu'il plaça en tête d'un poème composé en l'honneur de Guillaume Guérin, abbé du Bec, décédé en 1515. Jean Vatel répondit à cette gracieuseté par un compliment en huit vers, dans lequel il n'a pas manqué de rappeler sa qualité d'enfant de Cenilly : « Joannis Vatelli Cœnilliani ad Petrum Constantium, Escaquelonium, artis hippocraticæ cultorem. » Ces renseignements nous sont fournis par un livret gothique de 6 feuillets in-4°, intitulé : *De morte immatura atque lamentabili obitu reverendi patris domini Guillelmi Guerini, abbatis Beccensis, Petri Constantii Escaquelonii nenia sive epicedium.* L'impression de cette pièce se fit en 1515 aux frais d'un libraire de Rouen, Simon Gruel. Un exemplaire en est conservé à la Bibliothèque nationale, sous la cote Ln27. 46985 (Réserve).

Jean Vatel était encore au collège d'Harcourt la même année 1515, quand il dédia à deux pédagogues Pierre Renaume et Pierre Prevel, en même temps qu'à un jeune écolier, Alain de La Barre, des éléments de grammaire latine intitulés : *Excercitationes grammatice, nuper a Vatello æditæ. ad fœlices studiorum successus :* élégant opuscule de 76 feuillets petit in-8°,

(1) Aujourd'hui commune de l'arrondissement de Pont-Audemer.

imprimé en caractères gothiques. Sur le titre est la marque de Nicolas de la Barre (1). Le titre final mentionne Cenilly comme le lieu d'origine de l'auteur : *Exercitationum grammaticarum Joannis Vatelli Cœniliani, Parrhisiis in Lilianis ædibus impressarum, finis.* Les mots *Lilianæ ædes* désignent la maison de la rue Saint-Jacques à Paris, où Nicolas de La Barre avait son atelier et sur laquelle était pendue, comme enseigne, une grande fleur de lys d'or. On peut supposer que l'imprimeur, Nicolas de La Barre, était le père ou l'oncle du jeune écolier Alain de La Barre, honorablement mentionné en tête du traité : *ad Alanum de Barra, adolescentem ingenuum ac bonarum literarum amatorem.*

De l'atelier de Nicolas de La Barre (*In Barranis ædibus*) sortit, en 1521, un cahier de quatre feuillets contenant un alphabet grec avec les prières les plus usuelles en grec et en latin. Je crois qu'il faut en attribuer la publication à Jean Vatel qui enseignait le grec à Paris au commencement du règne de François Ier. Il existe, en effet, à la Bibliothèque nationale, sous le n° X. 1913, un exemplaire de ce cahier, relié en tête d'une Grammaire grecque dont il est en quelque sorte l'introduction et dont l'édition est à coup sûr l'œuvre de Jean Vatel, comme le prouve le titre mis en tête du volume : *Theodori Gazæ grammaticæ institutionis libri quatuor, latine e regione ad verbum fere expositi, Joanne Vatello concinnatore.* Dans une épître dédicatoire, datée de Paris, au mois d'octobre 1521, Jean Vatel fait connaître à François Deloine, conseiller du roi, les ressources qu'il a eues à sa disposition pour établir le texte et rédiger la traduction de la grammaire de Théodore Gaza. Il est dit sur le titre que l'ouvrage se vendait *in ædibus Ascensianis*, c'est-à-dire chez le célèbre Josse Bade ; mais on pouvait, selon toute apparence, s'en procurer des exemplaires chez Jean Vatel, qui semble avoir voulu donner à la fin du livre son adresse en grec et en latin : *Parrhisiis, apud Vatellum.* Vatel avait aussi fait mettre son nom en lettres capitales sur le titre du livre à côté d'une tige de lys autour de laquelle s'enroule un serpent. Il avait en outre pris la précaution d'obtenir du Parlement, le 8 octobre 1521, un privilège portant que « nulz autres que maistre Jehan Vatel ne impriment ou facent imprimer, ne vendent ou facent vendre sans congié ce present livre. »

Nous avons à citer un dernier ouvrage de Jean Vatel : une paraphrase des cent distiques de Fauste Andrelin, l'un des plus célèbres poëtes latins de la Renaissance. La Bibliothèque nationale (2) en possède une édition qui a pour titre : *P. Fausti Andrelini Foriliviensis Hecatodistichon, Joanne Vatello castiga-*

(1) Un exemplaire de ce livret est conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° X. 1832 de la Réserve.

(2) Rèserve, p. Yc. 1292.

tore et paraphraste. Cadomi, ex officina Roberti Macæi, 1558. Petit in-8° de 48 pages. Jean Vatel a dédié cet opuscule à un ami qu'il appelle *Raymundus Corleus*.

J'ignore à quelle date et en quel lieu fut composée la paraphrase des Distiques de Fauste Andrelin. La date de la mort de Jean Vatel m'est également inconnue.

VIII. — Les marins de Barfleur sous le règne de François Ier.

Les archives de La Rochelle ont fourni à M. G. Musset les matériaux d'un très curieux mémoire intitulé les *Rochelois à Terre-Neuve de 1500 à 1539*, qui a paru en 1892 dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive* (p. 243-272). Parmi les documents découverts par M. Musset, il en est un qui nous intéresse particulièrement, puisqu'il se rapporte à un bâtiment du port de Barfleur qui fit la campagne de Terre-Neuve en 1541.

Il s'agit de *la Julienne*, de Saint-Nicolas-de-Barfleur, qui vint s'armer à La Rochelle. Ce bâtiment appartenait pour moitié à Julien Basan, écuyer, sieur de Gatteville, d'où le nom de *Julienne* donné au bateau, et à Nicolas Armyse qui en était le capitaine (1).

Les propriétaires ou, comme on disait alors, les bourgeois du bateau empruntèrent à la grosse aventure de Durand Buchet, pair, marchand et bourgeois de La Rochelle, une somme de 1885 livres, 15 sous, 6 deniers. Il était stipulé que le navire devait revenir à Chedeboys ou sur les vases de La Rochelle. Le rôle de l'équipage ne porte que des noms appartenant à la Bretagne ou à la région rochelaise : Guillaume Compadié ; Michel Cuilden ; Jacques Le Bonnyeu, de Quimper-Corentin ; ... de Mongis-Guiseau ; Jean Taunay ; François Millet, de la paroisse de Saint-Jean-du-Perrot de La Rochelle ; Mathurin Maître, de Marennes ; Pierre Tavener, de Royan ; Pierre Regard, de Saint-Thomas-de-Cosnac ; Jean Poictevin, du Château-d'Oléron ; Bastien David et Nicolas Petit, de Saint-Jean-du-Perrot ; Pierre Nicolas, de Saint-Nicolas de La Rochelle ; Pierre Réau ; Jean Charget et Jean Gendron, de La Rochelle.

Aucun de ces noms ne dénote une origine normande. Mais l'activité et le courage des marins de Barfleur à la même époque nous est attesté par un document contemporain, qui

(1) Le contrat relatif à l'armement qualifie Nicolas Armyse de « maître et bourgeois pour moitié. » Le notaire a désigné l'autre propriétaire par les mots : « Julien Bassen, écuyer, sieur de Gasteville, bourgeois de l'autre moitié. »

n'a pas échappé aux recherches de notre savant compatriote M. le conseiller Dupont. Bien que ce document ait été inséré dans les excellents chapitres consacrés au XVIe siècle par l'auteur de l'*Histoire du Cotentin* (1), il n'est peut être pas inutile de le reproduire ici d'après un de ces petits livrets par lesquels, à défaut de journaux, on portait à la connaissance du public les plus notables événements, ceux qui étaient de nature à l'intéresser et à satisfaire sa curiosité.

C'est la relation d'un combat livré à une flottille anglaise au mois de juillet 1543, dans les eaux de Barfleur, et auquel les marins de Barfleur prirent une part glorieuse. Cette relation eut un véritable succès ; il nous en est parvenu deux éditions parisiennes qui sont l'une et l'autre représentées dans les collections de la Bibliothèque nationale, sous les cotes L^b30^ 93 et 93 A.

LA PRINSE ET

deffaicte des Angloys par les Bretons devant la ville de Barfleu près La Hogue au pays de Costentin, duché de Normendie, nouvellement imprimé a Paris. Mil cinq cens quarante trois.

—

Avec congé.

Le vingt deuxiesme jour de juillet mil cinq cens quarante troys, devant la ville de Barfleu, près la Hogue, au pays de Costentin, duché de Normendie. Et se sont presentez grande compaignie d'Engloys et plusieurs navires, et fort deliberez de faire leur debvoir tous bien esquippez quant au faict de guerre ; et n'a esté à leur pouvoir de faire aucun grief ou dommaige à la dicte ville de Barfleu, ny aux habitans d'icelle. Et les dictz Angloys, departis devant le dit Barfleu, se sont retirez et presentez devant la ville de Cherebourg, au dict pays de la basse Normendie et joingnante la mer, et avoient en deliberation et volunté de la razer et abattre et du tout mettre à neant, se ilz eussent peu parvenir à leur entreprinse.

Sur lesquelles entreprinses et effortz des dictz Angloys, par la volunté de Dieu, se sont venuz à arriver deux bons navires de Bretaigne, bien esquippez au faict de la guerre, et dedans des

1) T. III, p. 278-281

gens du dict pays, tous esprouvez et estimez au faict de la marine et de la guerre, lesquelz sont de bon cueur, et ont grande affection de garder l'honneur et pays du noble et puissant roy de France, vindrent ruer de grand courage sur les Angloys, de telle force et puissance, qu'ilz les contraignirent de eulx retirer et s'enfuyr jusques devant la dicte ville de Barfleu. Et les dicts Bretons les poursuyvirent jusques au dict lieu, et eulx estans les ungs près des aultres ruèrent chascun en son povoir et effort grans coups d'artillerie et aultres faictz d'armes, en sorte et façon que au dict assault et combat y est demeuré et a esté tué ung noble capitaine des dictz Bretons, qui est grant dommage et perte pour les dictz Bretons et Normans ; car il estoit fort estimé au faict de la guerre.

Laquelle chose et fortune ainsi advenue sur, les nobles barons et gentilz hommes estans en la dicte ville de Barfleu prindrent et esquippèrent deux navires du dict Barfleu, entre lesquelz estoit ung noble gentil homme nommé Monsieur Tourc (1), homme d'armes, pour aller donner secours et ayde aus dictz Bretons.

Et le dict seigneur du Tourc, accompaigné des dictz gentilz hommes, vint à grande puissance donner secours et ruer sur les dictz Angloys, en sorte et manière que des deux premiers coups que ilz laschèrent l'artillerie sur les dictz Angloys, en sorte qu'ilz misrent en fons ung des navires nommé entre les gens de la marine le grand Martin, de la ville de Londres de Angleterre.

Cecy voyant, ung gros millourt d'Angleterre et gouverneur du dict pays, se rendit avec sa compaignie au dict seigneur du Tourc, et print le dict millourt à mercys, avec ung aultre pillotte de la conduycte des dictz navires d'Angleterre, lequel estoit natif de France, et par lascheté de cueur s'estoit adonné aux Angloys et renyé son pays, lequel pillotte, tout incontinent qu'il fut à terre, il fut prins, lyé et mené aux prisons de Vallongnes, au dit pays de la basse Normandie, et presenté incontinent aux juges du dit Vallongnes, pour en faire bonne et briefve justice, attendu et remonstré aus dictz juges de Vallongnes que le dit pillotte congnoissoit les lieux et places du dit pays de Normandie. Par quoy a esté condamné à avoir la teste couppée, comme un trahistre et meschant à son prince naturel, ainsi qu'il avoit bien mérité et deservy.

Et icelluy millourt et son filz, qui lui tenoit compaignie, sont demourez prisonniers, avec les aultres jusques au nombre de quatre vingts prisonniers ou environ, en la maison du dict

(1) M. Dupont suppose avec beaucoup de vraisemblance que cet homme d'armes appartenait à la même famille que le Du Tourp dont la participation aux guerres de la Ligue dans le Cotentin est bien connue.

seigneur, et ont esté les dicts prisonniers baillez à luy en garde par le noble et puissant seigneur monsieur de Matillon (1), lequel est des nobles barons de Bretaigne qui estoient là presens.

Ceste bonne fortune et heur ainsi advenue aus dictz Normans et Bretons ; par quoy nous en debvons remercier Dieu et le louer de la force et puissance, honneur et victoire qu'il luy a pleu nous donner sur nos ennemys, le priant de bien bon cueur et affection que, par sa saincte grace, il nous vueille préserver et garder. Amen.

Léopold Delisle.

(1) Joachim de Matignon.

L'ARRONDISSEMENT de Saint-Lo

L'arrondissement de Saint-Lo occupe la partie centrale Est du département de la Manche. Il est borné, au Nord, par l'arrondissement de Valognes; à l'Est et au Sud, par le département du Calvados et aussi par une très faible partie des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; à l'Ouest, par l'arrondissement de Coutances.

Sa plus grande longueur, prise de la ferme du Férage, en Saint-Côme-du-Mont, pour aboutir au village de la Binaudière, en Beslon, est de 58 kilomètres. Sa plus grande largeur prise de la loge de la Rupellerie, en Cerisy-la-Forêt, au hameau de la Piqueterie, en Raids, mesure 35 kilomètres.

L'étendue territoriale de cette circonscription est de 112,117 hectares ; sa population, qui était de 97,023 habitants en 1818, s'est élevée à 99,999 en 1841, pour descendre, en 1897, à 83,217.

L'arrondissement chef-lieu compta, d'abord, 12 cantons, savoir :

Carentan, Montmartin-en-Graignes, Esglandes, Saint-Clair-sur-Elle, Saint-Jean-des-Baisans, Thorigny, Tessy, Percy, Canisy, Marigny, Sainteny, Saint-Lo.

En 1802, eut lieu un remaniement parmi ces circonscriptions. Celles de Montmartin-en-Graignes, de Saint-Jean-des-Baisans et de Sainteny furent supprimées ; le chef-lieu du canton d'Esglandes passa à Saint-Jean-de-Daye, en sorte que le nombre des cantons fut ramené à 9, comme de nos jours.

L'arrondissement de Saint-Lo ne répond nullement à une ancienne division territoriale, soit religieuse, soit judiciaire, soit administrative.

Comme circonscription religieuse il est formé de deux parties fort inégales, d'ailleurs, des diocèses de Coutances et de Bayeux.

Au premier, il a emprunté trois Doyennés entiers, ceux de Saint-Lo, de Carentan et de Percy ; une partie du Doyenné de Cenilly comprenant les paroisses de Montbray, Gouvets, Margueray, Saint-Vigor-des-Monts, Saint-Fragaire, Beslon et Marigny.

D'un autre côté, le Doyenné du Plain du Cotentin lui a fourni Saint-Côme-du-Mont, et celui de Périers, la paroisse de Raids. En sorte que les archidiaconnés du Cotentin, du Bauptois, du Val-de-Vire et de Coutances ont contribué pour peu ou beaucoup à la formation de l'arrondissement chef-lieu.

Par ailleurs, le diocèse de Bayeux y est entré pour une partie assez notable en lui cédant le Doyenné entier de Couvains et diverses paroisses de celui de Thorigny.

Enfin, sa circonscription judiciaire comprend l'ancien Bailliage de Saint-Lo, la majeure partie de celui de Carentan et bon nombre des paroisses du Bailliage de Thorigny.

Quant à son ressort administratif, il englobe en entier l'Election de Saint-Lo et, pour partie, celles de Carentan et de Bayeux. Il est composé de 117 communes réparties inégalement entre ses 9 cantons.

La base du sol de l'arrondissement est l'argile. Les cultures les plus employées et les plus productives sont : le froment, le sarrasin, l'orge, l'avoine et le trèfle. On y cultive aussi, mais en petite quantité, le colza, le lin et le chanvre. La richesse du pays consiste surtout dans l'élevage du cheval, du bétail et des volailles. Cet arrondissement produit aussi une grande quantité de cidre dont le plus renommé est celui de Hébécrevon, Saint-Georges-d'Elle, Villiers-Fossard et la Colombe.

Depuis quelques années, divers établissements industriels sont venus s'implanter dans l'arrondissement. Outre les fours à chaux de la Meauffe, de Bahais et du Hamel-Bazire, nous comptons les briqueteries de Carentan et d'Airel.

Néanmoins, la grande majorité de la population est exclusivement adonnée à la culture de la terre Elle est généralement forte, paisible et laborieuse. Dans certains quartiers cependant, on rencontre encore des restes de l'ancien caractère normand décrit par Robert Wace:

> Orguillos sunt Normant et fier,
> Et vanteor et bombancier.

Plusieurs sobriquets dont sont gratifiées la plupart des communes de l'arrondissement fournissent la preuve de la vérité de cette assertion du vieux chroniqueur.

Cours d'eau. — Rivières et affluents.

L'arrondissement de Saint-Lo est arrosé par un grand nombre de cours d'eau dont voici les principaux :

I. — *La Vire.* — Cette rivière prend sa source à la butte de Brimbal, en Saint-Sauveur-de-Chaulieu (arrondissement de Mortain). Elle coule, d'abord, dans le département du Calvados

qu'elle quitte pour entrer dans celui de la Manche, un peu avant le moulin de Fourneaux; passe entre cette dernière commune et celle de Tessy; sépare celles de Domjean et de Fervaches ; passe entre Brectouville et Troisgots ; Condé-sur-Vire et le Mesnil-Raoult ; Sainte-Suzanne et la Mancellière ; Baudre et Gourfaleur ; Saint-Thomas-de-Saint-Lo et Saint-Ebremond-de-Bonfossé; Saint-Lo et Agneaux; Saint-Georges-Montcocq d'avec Agneaux et Hébécrevon ; Rampan et le Mesnil-Durand ; la Meauffe et Pont-Hébert ainsi que Cavigny, Airel et Saint-Fromond. Elle sépare le Calvados de la commune de Saint-Jean-de-Daye ; traverse Montmartin-en-Graignes et les Veys et se jette dans la mer de la Manche, à la pointe de Brévands.

La Vire a pour affluents, sur la rive droite : la rivière d'Elle qui prend sa source à Notre-Dame-d'Elle. Elle passe à Saint-Germain-d'Elle, à Bérigny, Saint-Georges-d'Elle, Cerisy-la-Forêt, Saint-Jean-de-Savigny, Moon-sur-Elle, Airel et se jette dans la Vire à la Nef-du-Pas.

Sur sa rive gauche, la Vire reçoit :

1° La Drôme, dont la source est à Beslon, traverse le bourg de Montbray, pour ensuite séparer Saint-Vigor-des-Monts de Landes, et se jeter dans la Vire au-dessous du moulin de Drôme ;

2° La rivière de Fincel qui vient de Gouvets ;

3° La rivière de Troisgots qui débouche dans la Vire auprès de la Chapelle Notre-Dame-sur-Vire ;

4° Le ruisseau du Pont-Hain. Ce cours d'eau a sa source dans le bois de Soulles et se jette dans la Vire au-dessous de l'église de Gourfaleur ;

5° Enfin, la Joigne, dont la source se trouve aussi dans le bois de Soulles, déverse ses eaux dans la Vire un peu au-dessous du pont de Candol.

II. — *La Taute.* — Cette rivière prend sa source au hameau Huterel, en Camprond, dans l'arrondissement de Coutances. Elle quitte cet arrondissement pour entrer dans celui de Saint-Lo au village de Taute, en Raids; borde cette commune, celles d'Auxais et de Saint-André-de-Bohon. Elle sépare cette dernière de la commune de Tribehou ; coule ensuite entre le Mesnil-Angot et Graignes ; Montmartin-en-Graignes et Saint-Georges-de-Bohon ; Saint-Hilaire-Petitville et Carentan, pour se réunir, au Haut-Dick, à la rivière d'Ouves.

Les affluents de la Taute, sur la rive droite, sont :

1° Le Lozon formé de plusieurs petits ruisseaux venant de Cametours et de Carantilly. Cette rivière arrose Carantilly, Marigny, qu'elle sépare du Lorey et de Hauteville-la-Guichard, Lozon, le Mesnil-Eury, Saint-Aubin-de-Losque, Remilly et Tri-

behou, et va se jeter dans la Taute à la hauteur d'Auxais, grossi de la Vanloue venant de Marchesieux ;

2° La Terrette. Elle prend sa source au village de Terrette, en Carantilly, passe à la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Amey, Amigny, Esglandes (section de Pont-Hébert), le Hommet-d'Arthenay et se perd dans la Taute proche du Mesnil-Angot.

Les affluents de la Taute, sur la rive gauche, n'ont aucune importance.

III. — *L'Ouve.* — Cette rivière, appelée à tort, de nos jours, *la Douve*, entre dans l'arrondissement de Saint-Lo à Saint-Côme-du-Mont qu'elle sépare de Carentan et va se jeter dans la mer entre Angoville et Brévands, après avoir reçu la Taute et s'être réunie à la Vire pour former le Grand-Vey.

IV. — *La Sienne* — Ce cours d'eau ne fait que longer l'arrondissement de Saint-Lo au Sud du canton de Percy.

V. — *La Soulle*, la dernière rivière coulant dans la circonscription, prend sa source aux buttes de Montabot, arrose Percy, Villebaudon, Maupertuis, la Haye-Bellefonds, Soulles et le Pont-Brocard. Elle entre, à Cerisy-la-Salle, dans l'arrondissement de Coutances.

Ces trois cours d'eau sont les seuls de l'arrondissement de Saint-Lo qui soient navigables.

Canaux.

Le canal de Vire-et-Taute, commençant aux Claies-de-Vire, en Saint-Fromond, joint ensemble ces deux rivières et permet la navigation dans la Vire depuis Carentan jusqu'à Pontfarcy et dans la Taute jusqu'au port de Tribehou.

Grande voirie, Chemins de fer, Routes nationales.

L'arrondissement de Saint-Lo est traversé par les routes nationales :

N° 13, d'Isigny à Cherbourg, par Carentan ;

N° 171, de Granville à Carentan, par Périers ;

N° 172, de Coutances à Paris, par Saint-Lo ;

N° 174, de Cherbourg à Vire, par Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo et Torigny ;

N° 175, de Caen à Granville, par Pontfarcy, Montbray, la Colombe, Beslon, etc.

Routes départementales.

Il est également desservi par les routes départementales :

N° 7, de Saint-Lo à Villedieu ;

N° 9, de Saint-Lo à Isigny ;

N° 10, de Périers à Bayeux, par le Mesnil-Vigot, Remilly, Saint-Aubin-de-Losque, le Hommet-d'Arthenay, le Dézert, Saint-Fromond, Airel et Moon ;

N° 13, de Saint-Lo à la mer, par Périers ;

N° 16, de Caen à Granville, par Torigny, Tessy, Villebaudon, Maupertuis, Hambye, etc.;

N° 24, de Tessy à Pontfarcy.

Voirie vicinale, Chemins de grande communication.

Chemin n° 5, de la Haye-du-Puits à Carentan ;
— n° 6, de Coutances à Tessy ;
— n° 7, de Saint-Lo à Vire, par Tessy ;
— n° 8, de Marigny à la Haye-du-Puits ;
— n° 16, de Torigni à Lépinay-Tesson ;
— n° 23, de Saint-Lo à Gavray ;
— n° 24, de Marigny à Notre-Dame-de-Cenilly ;
— n° 44, du Mesnil-Herman au pont de la Roque ;
— n° 47, de Marigny au hâvre de Geffosses ;
— n° 54, de Tessy à Villedieu.

L'arrondissement de Saint-Lo est presque tout entier dans le Bocage, d'où ses habitants reçoivent le nom de *Bocains*, c'est-à-dire Hommes des Bois.

Les Bocains, dit Séguin, avaient une langue à part. Cette langue avait beaucoup de rapport avec la langue celtique. Elle était riche et énergique. Elle subsista même au temps de la domination romaine. « C'est à cette ancienne langue, ajoute-t-il, qu'il faut avoir recours pour trouver la signification d'une très grande quantité de mots dont le sens nous est aujourd'huy parfaitement inconnu. »

Toutefois, la langue latine finit par dominer dans le Bocage, surtout dans les villes et les cités. Les langues grecque et phénicienne étaient, paraîtrait-il, également parlées dans les colonies grecques de Cosedia (Coutances) et de Crociatonum (Saint-Côme et Carentan).

Par sa position géographique, la partie du Bocage formant aujourd'hui l'arrondissement de Saint-Lo, semblait peu exposée aux incursions étrangères. Il n'en fut rien cependant, car, dès une antiquité assez éloignée, des colonies phéniciennes vinrent s'établir à Crociatonum, port très fréquenté, dans l'antiquité, par les marchands étrangers.

Plus tard, les Romains s'y établirent à la suite de la conquête de César et y fondèrent la ville d'Augustodurum. Après les Romains vinrent les pirates du Nord attirés dans nos contrées par la richesse du sol et la faiblesse des habitants. Ils s'y fixèrent en très grand nombre dès le temps des premiers rois Francs.

Ces Saxons furent à leur tour chassés par les Normands, autres pirates du Nord. Ils se jetèrent sur la contrée vers le milieu du IXe siècle, la ravagèrent pendant près de cent ans (837-912) sous la conduite d'Hastings et de Bier, ensuite sous celle de Rollon.

Ce dernier contraignit le roi de France, Charles le Simple, à lui céder toute la Neustrie dont faisait partie le pays Saint-Lois. La cession eut lieu en 912 à Saint-Clair-sur-Epte et, depuis cette époque, la contrée s'est appelée Normandie du nom de ses nouveaux conquérants.

La paix et la tranquilité régnèrent alors dans le pays, malgré quelques démêlés entre nos Ducs et les Rois de France, soucieux de rattacher la province de Normandie à leur royaume. L'apogée de la Normandie due à Guillaume le Bastard, conquérant de l'Angleterre (1066), déclina aussitôt après la mort de ce monarque.

Cette décadence commença à la suite des différends survenus entre les trois fils du Conquérant ; elle se continua à cause de la guerre de succession de Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Cette guerre longue et sanglante entre Etienne de Blois, comte de Boulogne, et Geoffroy Plantagenest, comte d'Anjou, mari de Mathilde, fille unique de Henri Ier, se termina, après plusieurs campagnes mêlées de succès et de revers, en faveur du comte d'Anjou. L'Arrondissement de Saint-Lo ne fut pas le théâtre le moins important de la lutte. Saint-Lo, en effet, ainsi que Torigni et Carentan et autres places fortes, qui tenaient pour Etienne de Blois, furent promptement reprises par le comte d'Anjou. Les descendants du vainqueur en ont joui jusqu'en 1204 lorsque Philippe-Auguste les confisqua sur Jean sans Terre avec les autres grands domaines que ce prince possédait en France.

Cent trente ans plus tard (1336) une nouvelle lutte vint de rechef ensanglanter le sol de nos contrées. Depuis la confiscation de la Normandie par le Roi de France, l'Angleterre cherchait avidement l'occasion d'en rentrer en possession. Cette occasion lui fut fournie, cette année même (1336), par le Duc

de Harcourt, vicomte de Saint-Sauveur. Traître à sa patrie, il en livra l'entrée au roi Edouard III. Ce prince profitant de la circonstance, débarque à la Hougue et commence cette guerre si connue dans l'Histoire sous le nom de *Guerre de Cent ans* (1336-1450).

Cette suite de batailles et de rencontres fit bientôt de notre pays un véritable désert où l'on ne rencontrait plus que des ruines et des gens de guerre. Saint-Lo, Carentan, Torigni, etc., passèrent aux mains des Anglais. Les habitants furent dépouillés de leurs biens au profit des vainqueurs et des traîtres, leurs alliés, qui occupèrent les forteresses et les châteaux abandonnés par les seigneurs demeurés fidèles à leur Roi et à leur Patrie.

Au XVIe siècle, les guerres de religion vinrent à leur tour troubler la paix dont notre pays jouissait depuis 1450. La religion prétendue réformée, comme on disait alors, compta de nombreux adhérents dans le Bocage. Les premiers prêches établis dans l'arrondissement furent ceux de Saint-Lo, Agneaux, Soulles, Carentan, Sainteny et le Chefresne. Forts de leur nombre, les Réformés réclamèrent, les armes à la main, la liberté de conscience et beaucoup d'autres privilèges. Le centre de leurs opérations dans le Bocage était Saint-Lo dont ils s'emparèrent en 1564. Montgomery et Colombières, les deux principaux chefs du parti protestant en firent leur place d'armes et s'y fortifièrent.

Le comte de Thorigny leur enleva cette place, à grande peine, il est vrai, en 1574

Colombières fut tué sur la brèche. Montgomery, fait prisonnier à Domfront, fut envoyé à Paris et mis à mort par ordre de la reine-mère.

La guerre de la Ligue, suite de celles de Religion, eut peu de retentissement dans l'arrondissement de Saint-Lo, qui, sous l'autorité du comte de Thorigny et du marquis de Canisy, resta presqu'en entier attaché au parti du Roi.

Le pays jouit d'une grande tranquillité jusqu'au moment de la Révolution de 1789. Mais il n'échappa point aux troubles de 1793 et aux excès qui en furent la triste conséquence. Les membres du clergé et de la noblesse dûrent s'exiler pour échapper aux dangers qu'ils couraient. Au chef-lieu, la prudente fermeté de son Maire, M. Vieillard de Bois-Martin, épargna à la cité les malheurs qui affligèrent d'autres villes.

Extrait de l'Histoire de l'arrondissement de Saint-Lo, de ses communes et paroisses par feu M. l'abbé BERNARD.

RECTIFICATION

à la Liste des Evêques d'Avranches

de Julien NICOLE.

Dans le dernier volume de l'*Annuaire du département de la Manche*, tout en faisant ressortir l'importance des renseignements fournis par l'*Histoire chronologique des Evêques d'Avranches*, de Mr Julien Nicole, j'ai montré qu'il existait parfois des différences notables entre la liste des prélats de ce diocèse rédigée par le curé de Carnet et celles que l'on trouve dans les ouvrages de Cénalis, des Bénédictins et de divers historiens normands.

J'ai constaté, entre autres, la difficulté de concilier les constatations de la *Gallia Christiana* et les dires de Nicole au sujet d'un certain Hugues, que ce dernier place sur le siège épiscopal d'Avranches et Richard Langlois ou l'Anglais.

Il me faut avouer que le problème avait été résolu, depuis un an, par M. Léopold Delisle, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On peut me pardonner de l'avoir ignoré, car si notre savant compatriote s'était occupé d'un prélat nommé Hugues et inscrit à tort dans la série des titulaires d'un évêché bas-normand, c'était en rendant compte, dans le *Journal des Savants* (mai 1898), d'un livre où il est question des archevêques d'Aix et de leurs suffragants, la *Hierarchia catholica medii ævi* (1). Ce premier volume d'une œuvre considérable entreprise par un érudit Franciscain, le P. Conrad Eubel, renferme les listes des cardinaux, dressées par ordre de promotion, ainsi que celles des archevêques d'Aix et des évêques d'Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron, d'après les registres de la chancellerie pontificale. Rédigée avec des éléments aussi certains, la publication du P. Eubel, lorsqu'elle sera terminée, permettra de modifier, souvent d'une manière assez sensible, les annales de presque tous les diocèses de la chrétienté. C'est ainsi que M. L. Delisle a reconnu que, pour le seul siège d'Apt, de 1319

(1) *Hierarchia catholica medii ævi sive summorum pontificum, sanctæ Romanæ ecclesiæ cardinalium, ecclesiarum antistitum series, ab anno 1198 usque ad annum 1431 perducta, e documentis tabularii præsertim Vaticani collecta, digesta, edita* per Conradum Eubel, ordinis minorum conv., S. Theologiæ doctorem, apostolicum apud Sanctum Petrum de Urbe pœnitentiarium. — Monasterii, libraria Regensbergiana, 1898, gr. in-4°, de VIII et 582 pp.

à 1340, il n'y a pas moins d'une quinzaine d'additions ou de modifications très importantes à faire aux notices insérées dans la *Gallia Christiana*. En outre, au XIIIe siècle, il faut précisément supprimer de la liste des prélats de ce diocèse un certain Hugues, qui y figurait induement. Or, ce personnage est le même dont Nicole avait fait un évêque d'Avranches. M. L. Delisle l'établit d'une manière indiscutable et les lecteurs me sauront gré de reproduire ici la dissertation du maître de l'érudition française.

« Il faut, dit M. L. Delisle, particulièrement signaler dans la *Hierarchia catholica medii ævi* des renseignements sur une catégorie de prélats dont l'identification présente souvent beaucoup de difficultés : les évêques *in partibus infidelium* qu'on trouve souvent cités à partir du XIIIe siècle et à beaucoup desquels les souverains pontifes et les princes confièrent des missions importantes.

» A titre d'exemple, je dirai quelques mots d'un de ces prélats qui a joué un certain rôle à la cour de saint Louis et dont la personnalité a singulièrement embarrassé plus d'un critique. Je veux parler d'un certain HUGO EPISCOPUS APRENSIS, qui figure à la fois dans le Trésor des Chartes de la Couronne et dans les Archives de la Sorbonne. Voici l'analyse des documents français qui nous en ont conservé le souvenir.

» Le 26 avril 1248, saint Louis fit célébrer en grande pompe la dédicace de la Sainte-Chapelle, qu'il venait de fonder dans son palais. La cérémonie fut présidée par le cardinal Eudes, évêque de Tusculum, assisté de cinq archevêques et de onze évêques. Ces prélats sont désignés dans deux actes dont devaient bénéficier les fidèles à l'anniversaire de cette solennité, et le siège d'un des prélats est indiqué par le mot *Aprencensis;* mais comme ces actes n'ont été publics (1) que d'après des copies, je soupçonne que *Aprencensis* est une mauvaise lecture du mot *Aprensis*, écrit en abrégé sur les pièces originales (*Apren.*).

» C'est sous cette forme : *episcopo Apren.* que le même évêque intervient dans les deux chartes auxquelles donnent lieu un traité conclu le 11 mai 1258, à Corbeil, entre le roi saint Louis et les procureurs de Jayme, roi d'Aragon, touchant les droits de souveraineté sur différents territoires et touchant le mariage projeté entre Philippe de France (depuis Philippe le Hardi) et Isabelle d'Aragon (2). Le prélat dont nous nous occupons figure au premier rang parmi les témoins de ces deux actes, même avant les fils du roi.

(1) *Layettes du Trésor des Chartes*, t. III, p. 26, n° 3652 et p. 31, n° 3666.

(2) *Layettes du Trésor des Chartes*, t. III, p. 408, n° 4411 et p. 409, n° 4412.

» Ni les chartes de 1248 ni celles de 1258 ne nous ont donné le nom de cet *episcopus Aprensis* qui fréquentait la cour de saint Louis. L'initiale de son nom, H, nous est révélée par une lettre du roi lui-même, en date du mois de décembre 1263, qui est copiée au folio 109 du registre XXX du Trésor des Chartes (1). Nous y voyons que saint Louis venait de donner plusieurs maisons à Robert de Sorbon, en échange de deux maisons que celui-ci avait acquises pour la congrégation des pauvres maîtres étudiant en théologie en l'Université de Paris, lesquelles avaient appartenu à *H. Apprensis episcopus*.

» Robert de Sorbon, dans un acte passé au mois de juin 1264 devant l'officialité de Paris, donne à ce sujet les détails les plus précis. Vénérable père *H. Dei gratia Apprensis episcopus* avait donné au collège des pauvres maîtres étudiant à la Faculté de théologie de Paris deux maisons sises dans la rue de l'Hirondelle, en la censive de Saint-Germain-des-Prés, l'une ayant appartenu à Raoul de Paci, l'autre à Henri de Naugier, chevalier ; l'évêque s'était réservé sur ces deux maisons une pension viagère de 32 livres parisis, que Robert de Sorbon, après avoir abandonné au roi ces deux maisons, s'engagea à servir en l'hypothéquant sur les maisons que le roi lui avait données en échange.

» Assuré par cet acte de jouir paisiblement de sa pension viagère, l'évêque approuva, le mois suivant (juillet 1264), l'échange qui avait été conclu entre saint Louis et Robert de Sorbon. L'acte est dressé au nom de l'évêque : *H. Dei gratia Apprensis episcopus* et l'original conservé au Trésor des Chartes (2) est encore muni d'un sceau sur lequel se distingue un reste de légende : ... NI HVGONIS (3). C'est assez pour donner le nom complet du prélat : *dominus Hugo, Apprensis episcopus*.

» Le don de deux maisons situées à Paris était assez notable pour que l'évêque qui s'était signalé par un tel acte de libéralité fût traité comme un insigne bienfaiteur de la communauté fondée par Robert de Sorbon. Aussi lisons-nous, dans l'ancien obituaire de la communauté, un article ainsi conçu : *Idus octobris. Obiit Hugo, Apprensis episcopus, quondam canonicus capelle regie* (4). Selon toute apparence, Hugues devait ce canonicat à la bienveillance de saint Louis.

(1) Elle est publiée dans le *Cartulaire normand* de M. L. Delisle, t. XVI, des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, p. 147, n° 694.

(2) Archives nationales, J. 151, n° 15. L'acte est publié dans le *Cartulaire normand*, p. 152, n° 702.

(3) Douët d'Arcq, *Collection des sceaux des Archives nationales*, t. II, p. 489, n° 6492.

(4) Bibliothèque nationale, ms. latin 16574, folio 42, v°.

» On a souvent essayé, mais jusqu'ici sans succès, d'identifier le personnage sur lequel notre attention est en ce moment fixée. Le Nain de Tillemont (1), trompé sans doute par une copie qui portait *Aptensis* au lieu de *Aprensis*, a cru qu'il s'agissait d'un évêque d'Apt. D'autres auteurs ont lu non pas *Aprensis*, mais *Aprencensis*, et, considérant ce mot comme un équivalent de *Abrincensis*, ils l'ont traduit par Avranches et ils ont inséré sur la liste des évêques de cette ville, à la date de 1264, un prélat du nom de Hugues, sans essayer de concilier cette assertion avec ce que l'on sait de la vie de Richard l'Anglais, évêque d'Avranches, de 1259 à 1269. Tel est le parti auquel se sont arrêtés les frères de Sainte-Marthe (2), les Bénédictins, auteurs de la *Gallia Christiana* (3) et de nos jours, M. l'abbé Desroches (4), M. Douët d'Arcq (5) et M. Joseph de Laborde (6). Cette solution n'était pas acceptable. C'est la *Hierarchia catholica* du P. Eudel qui nous a mis sur la bonne voie. Nous y avons lu, à la page 94, que le mot *Apren.* désigne le siège épiscopal d'Apros, en Macédoine, dans la province de Verissa, et que le pape Innocent IV manda, le 27 mai 1244, à l'évêque de Cambrai de procurer les moyens de subsister à l'évêque d'Apros, chassé de son diocèse par les Grecs et les Valaques. D'après cette indication, nous avons recouru à l'excellente édition des *Registres d'Innocent IV* donnée par M. Elie Berger, où nous avons trouvé (t. I, p. 123, n° 725) la lettre du 27 mai 1244, par laquelle le pape, considérant que l'évêque d'Apros expulsé de son évêché par les Grecs et les Valaques, vivait dans l'exil depuis neuf années, réduit à une extrême pauvreté, imposait aux abbayes de Saint-Médard de Soissons, d'Anchin, de Marchiennes et de Saint-Amand, l'obligation de servir à l'évêque dépossédé une pension s'élevant en total à la somme de cent livres parisis :

» Cum igitur venerabilis frater noster... episcopus Aprensis, Grecis et Blaceis occupantibus episcopatum ipsius, per novem fere annos in multe pauperpatis angustia exilium, sicut asserit, perpessus... »

» Nous savons ainsi que Hugues, évêque d'Apros, dont l'origine reste encore à découvrir, dut, vers l'année 1235, quitter son diocèse envahi par les Grecs et les Valaques, qu'il se réfugia en France, qu'une pension lui fut assignée sur plusieurs abbayes des diocèses de Soissons, d'Arras et de

(1) *Vie de Saint-Louis*, t. IV, p. 143, et t. V, p. 322.

(2) *Gallia Christiana (vetus)*, t. II, p. 7.

(3) T. XI, col. 486.

(4) *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 413 et 414.

(5) *Collection des sceaux des archives nationales*, t. II, p. 489, n° 6492.

(6) *Layettes du Trésor des Chartes*, t. III, p. 409, note.

Tournai, qu'honoré de la confiance de saint Louis, il prit part, en 1248, à la dédicace de la Sainte-Chapelle, qu'il fut un des premiers chanoines de cette église, qu'il assista comme principal témoin au traité conclu le 11 mai 1258 entre les rois de France et d'Aragon, enfin qu'il doit être considéré comme un des fondateurs de la Sorbonne puisque, avant l'année 1263, il avait donné à Robert de Sorbon, pour le collège des pauvres théologiens de Paris, deux maisons situées rue de l'Hirondelle ».

Les recherches de M. L. Delisle fixent ainsi les grandes lignes de la biographie de Hugues, évêque d'Apros, pendant son séjour en France. Nicole s'est donc trompé en inscrivant, après Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, un prélat nommé Hugues, qui doit être définitivement rayé de la liste des titulaires du diocèse d'Avranches.

Émile Travers.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Duguë	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885	10 ans 6 mois 28 jours.
Poirson	25 juin 1896	2 ans 4 mois 16 jours.
Lem	18 octobre 1898	1 an 1 mois 23 jours.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.

LABICHE, à Sourdeval-la-Barre et 134, boulevard Saint-Germain, Paris.

BASIRE, Maire de Dragey et 10, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.

MM.

BRIENS ✻, à Cérences et 16, rue Saint-Romain, Paris.

CABART-DANNEVILLE, à Tourlaville et 143, boulevard Saint-Michel, Paris.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.

RAULINE, à Saint-Lo et 2, rue de Vienne, Paris.

RIOTTEAU, à Granville et 10, rue de Sèze, Paris.

REGNAULT, à Périers et rue Mozart, 78, Paris.

LEGRAND (Arthur) ✻ à Milly et 18 rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.

GUÉRIN ✻, Lieutenant-Colonel, à La Préfontainerie (par Valognes) et 29, rue des Mathurins, Paris.

LE MOIGNE ✻, à Eculleville et 187, boulevard Malesherbes, Paris.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.

BERNARD ✻, *Président.*

LEFRESNE.

VRAC O. A.

TÉTREL ✻, *Secrétaire.*

MM.

DE LA BELLIÈRE ✻.

DENIS O. I.

DUCLOUX.

PRÉFECTURE.

M. LEM ✻, O. I. P., ⛨, *Préfet.*

M. ROMAN O. A., *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedi et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 11 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DELALANDE O. A., *Vice-Président*

LABREGÈRE, *Conseiller.*

DE FÉVELAS O. A., *Conseiller.*

ROMAN O. A., Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit le vendredi en audience publique.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(Ouverts au public tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures).

Cabinet du Préfet.

M. Conor O, A., *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches et distribution de la correspondance. — Correspondance particulière. – Service du télégraphe. — Presse départementale.

Honneurs et préséances; fêtes et cérémonies publiques.

Beaux-Arts.

Consulats. — Personnel des administrations. — Agrément des gardes-champêtres et des gardes particuliers. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Médecins assermentés.

Audiences. — Congés.

Nominations et promotions dans la Légion d'honneur; décorations universitaires; mérite agricole. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses.

Bureaux de tabac et recettes buralistes. — Secours aux veuves des percepteurs. — Secours aux ecclésiastiques. — Secours aux instituteurs et institutrices, aux anciens membres de l'enseignement primaire et à leurs veuves. — Secours aux cantonniers, anciens cantonniers et à leurs veuves. — Secours aux anciens militaires. — Secours aux indigents.

Débits de boissons. – Loteries et tombolas. — Police des jeux.

Recours en grâce.

Affaires réservées.

Première Division.

M. Canu, *Chef de division.*

Bureaux des élections, de la police, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. N..., *Chef de bureau.*

Elections politiques, départementales, municipales et consulaires. — Nomination des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales.

Sûreté générale; surveillance des étrangers, passeports, police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances et de la salubrité publique, imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures, dépôt légal, administra-

tion pénitentiaire et surveillance des libérés conditionnels. — Nomination des membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Médecins des épidémies. — Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Inspection des pharmacies, drogueries et épiceries. — Médecins, pharmaciens, herboristes, sages-femmes, vétérinaires. — Police municipale.

Ponts et chaussées, chemins de fer et tramways, navigation, bacs et bateaux. — Alignements sur les routes nationales et les quais maritimes. — Mines et carrières. — Dynamite, poudres et salpêtres.

Ecoles d'agriculture. — Comices et concours agricoles. — Haras — Concours de pouliches et poulinières. — Associations syndicales. — Hydraulique agricole ; réglementation des usines, cours d'eau, dessèchements. — Secours pour pertes et évènements malheureux.

Postes et télégraphes. — Poids et mesures. — Brevets d'invention. — Manufactures.

Bâtiments nationaux et départementaux, mobiliers, casernements de la gendarmerie.

Congrégations religieuses.

Contentieux de l'Etat et du Département.

Hospice de Neufmesnil.

Divisions administratives et ecclésiastiques.

Légalisations.

Procès-verbaux du Conseil général. — *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

Bureau auxiliaire et de la statistique.

M. N..., *Sous-Chef de bureau.*

Recrutement de l'armée de terre et de mer. — Sapeurs-pompiers. — Casernement des troupes. — Ecoles militaires et de la marine. — Médailles coloniales.

Recensement des chevaux et des voitures, des pigeons voyageurs ; colombiers militaires.

Dénombrement de la population. — Statistique générale. — Mercuriales.

Etablissement de la liste du jury.

Deuxième Division.

M. Alph. Colas O. I., *Chef de Division.*

Bureau de l'Administration communale et de l'Instruction publique.

M. N..., *Chef de bureau.*

M. Pontis, *Sous-Chef de bureau.*

Propriétés communales : acquisitions, aliénations, échanges, partages, locations, jouissance en nature. — Mairies, écoles, halles

et marchés, églises, presbytères et autres bâtiments communaux: travaux, création des ressources, emprunts, subventions de l'Etat et du Département, adjudications, marchés, réglement des entreprises.

Cimetière: police, règlements, tarif des concessions, translation, agrandissement.

Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.

Administration des hôpitaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance et d'assistance.

Subventions sur les fonds du Pari mutuel.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

Budgets et comptes des communes, des établissements charitables et de bienfaisance; notification des arrêtés d'apurement en Cour des comptes ou en Conseil de Préfecture. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi.

Etat annuel de la situation financière des communes.

Octrois : règlements, tarifs. — Droits de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage et jeaugeage publics. — Taxe municipale sur les chiens.

Actions judiciaires et transactions des communes et des établissements charitables ou religieux.

Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.

Monuments historiques. — Edifices diocésains.

Instruction primaire publique. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Création de postes et d'emplois. — Encouragements aux instituteurs et institutrices. — Pensions de retraites. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Ecoles normales.

Ouverture d'écoles privées et de pensionnats; hygiène de ces établissements.

Instruction secondaire : bourses dans les lycées et collèges

Bureau de la vicinalité, de l'assistance médicale, des donations et fondations.

M. Levillain, *Sous-Chef de bureau.*

Voirie vicinale, urbaine et rurale : création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Subvention de l'Etat et du Département.

Projets de classement, de rectification, de construction des chemins vicinaux des diverses catégories. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Adjudications, marchés et régies.

Plantations, élagage sur les chemins. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie sur les chemins vicinaux.

Etablissement des plans d'alignement et de nivellement de la voirie urbaine. — Trottoirs et pavage dans les villes.

Chemins ruraux. — Reconnaissance, ouverture, construction.

Occupations temporaires de terrains: dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux publics.

Subventions industrielles.

Droits de voirie au profit des communes.

Distribution et concessions d'eau dans les communes.

Assistance médicale et pharmaceutique gratuite.

Dons et legs aux établissements publics et d'utilité publique. — Rachats de rente et emploi de capitaux; main-levée d'hypothèques.

Troisième Division.

M. Lefèvre O. A., *Chef de division.*

M. Hamon, *Chef de bureau.*

M. Anger, *Sous-Chef de bureau.*

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : budgets et comptes départementaux, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.

Comptabilité des établissements sanitaires. — Comptabilité des chambres de commerce. — Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. —Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds.— Dette publique, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. — Sociétés de Secours mutuels.

Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Caisses d'épargne.— Caisse des retraites de la vieillesse.

Visa des récépissés.

Aveugles et sourds-muets, mandatement des secours à divers titres. — Aliénés.— Subvention aux élèves sages-femmes.

Nomination des membres des Commissions administratives des établissements hospitaliers et bureaux de bienfaisance.

Greffe du Conseil de Préfecture.

M. Viel, *Secrétaire-Greffier.*

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties ou à leurs mandataires de pièces de procédure. — Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Archives départementales.

M. Dolbet, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices. — Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Architecte du Département. — M. Pillioud O. A., à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg ; Enguehard, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement chargé de l'arrondissement de Valognes.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

MM. le Préfet, *président ;* l'Inspecteur d'Académie ; l'Ingénieur en chef ; l'Agent voyer en chef ; docteur Bernard ✻, conseiller général ; Dussaux ✻, maire de Saint-Lo ; Tollet, faisant fonctions d'ingénieur à Saint-Lo ; Robin, Lecouteur, Pillioud O. A., Gain O. A., architectes à Saint-Lo ; Lelièvre ✻, agent voyer en chef honoraire, à Saint-Lo ; Colas O. I., chef de division à la Préfecture, *secrétaire.*

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Inspecteur départemental. — M. Hamel, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteur. — M. Davodet, à Saint-Lo.

Commis d'inspection. — M. Fétille.

Commis auxiliaire. — M. Vintras, à Saint-Lo.

Préposé pour l'arrondissement de Cherbourg. — M. Chevalier, à Cherbourg.

Service des enfants assistés et moralement abandonnés.— Admissions dans les hospices, placement des enfants de 1 jour à 13 ans, engagement comme domestiques des pupilles, filles et garçons de 13 à 21 ans.

Service des enfants secourus à domicile (enfants naturels, orphelins légitimes). — Instruction des demandes.

Service des crèches et Sociétés de charité maternelle.— Demandes de création, surveillance.

Service de la protection des enfants du 1er âge. — Contrôle des placements en nourrice et de la surveillance médicale. statistiques, vérification des dépenses.

POIDS ET MESURES

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo ; Viaud, à Avranches ; Ducasse, à Cherbourg ; Pardaillan, à Coutances.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. Lem ✻, O. I. P., Préfet, *président ;* N..., *vice-président :* le Maire de Saint-Lo ; N..., Bernard ✻, Thomas, Leturc, Alibert, et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien ; le Médecin-major de la garnison.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Frémin et Sizaret, docteurs-médecins ; Lanos, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Maire de Cherbourg ; l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; le Directeur du service de santé de la marine ; Hamel, Tesnières et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire ; le médecin-major de la garnison.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair ✻, maire de Coutances ; de la Bellière ✻, Danlos, Dudouyt (Pierre), Fauvel, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✻, O. I., Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Baillencourt ✻, maire de Mortain ; Hamon, Breuillot, Dufour, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien ; Tréhet, vétérinaire.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président;* Le Bouteiller, Langevin O ✱, Leneveu, Viel, Bellet, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Enquebec, architecte ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Médecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo	MM. Lhomond.....	Saint-Lo.
Avranches.....	Frémin	Avranches.
Id.	Letourneur.....	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos	Cherbourg.
Coutances...	Fauvel.....	Coutances.
Mortain.....	Breillot.....	Mortain.
Valognes	Le Bouteiller	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Lepelletier, conseiller municipal, à Carentan.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Grente (Emile), maire de Percy.	Percy.
Bernard ✱, docteur-médecin, à Saint Lo.	Saint-Clair.
Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Arthenay.	Saint-Jean-de-Daye.
Dussaux ✱, O. A., avoué, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des Champs.	Avranches.
Pinard O. A., docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine O. I., notaire.	La Haye-Pesnel.
Fontenier ✱, maire du Mt-St-Michel, à Beauvoir	Pontorson.
Morel, sous-gouverneur de la Banque de France, à Paris.	Saint-James.
Basire O. ✱, sénateur.	Sartilly.
Tétrel ✱, maire.	Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✱, député.	Beaumont.
N....	Cherbourg.
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac O. A., docteur en droit, maire de Nouainville.	Octeville.
Vte Clérel de Tocqueville O ✱.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De la Bellière ✱, docteur-médecin, maire.	Bréhal.
Savary, juge de paix, maire de Montpinchon.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Ducloux O. A., maire de La Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
Briens ✱ sénateur.	Lessay.
Quénault ✱, président de Chambre à la Cour d'appel, 52, rue Beauvoisine, à Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Jehenne, Jules O. I., maire de St-M.-de-la-Lande.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✱, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine ✱, maire de St-J.-du-Corail	Mortain.
Lefresne O. A, juge au Tribunal civil de la Seine, 86, rue Bonaparte, Paris.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Denis O. I., notaire.	Barneville.
Marguerie ✱, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris.	Bricquebec.
De Moré, Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Lécuyer (Alfred) O. ✱, maire de Carquebut.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Le Bouteiller O. A., docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
André ✱, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert à Saint-Lo.	Carentan.
Rauline, Joseph ✱, maire de Remilly-s^{t}-Lozon.	Marigny.
Duboscq, notaire.	Percy.
Manoury O. ✱, vétérinaire.	Saint-Clair.
Lebas, maire de Saint Fromond.	Saint-Jean-de-Daye
Leturc, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Beaufils, maire de Moyon.	Tessy-sur-Vire.
Gohier, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils O. A., propriétaire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Fleury, maire de Ducey.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos O. A., maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesnel.
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Cottel.	Cherbourg.
Gosse ✱, ancien notaire.	Id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id.
Aubert, adjoint à Tourlaville.	Octeville.
Née, adjoint d Octeville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire, maire de Roncey.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert)	Gavray.
Jean, maire de Cretteville O✱.	La Haye-du-Puits.
Dupray-Beuzeville, maire de Vesly.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, adjoint au maire.	Périers.
Sébire, maire de Gouville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Fauny, docteur-médecin à St-Michel-de-la-Pier.	Saint-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin ✱, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Malon, docteur-médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson O.I., pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecanelier (Ferdinand) O. A.	Barneville.
Pergeaux ✱, conseiller municipal.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Vimont, maire de Quettehou.	Quettehou
Massieu, maire de La Pernelle.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de Hautteville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette-Boisville, maire	Valognes.
Hamel, maire de Montaigu.	Id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. D'HUBERT O. A., *Sous-Préfet.*

M. Girard, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. LEMÉNICIER ✱, O. A. ✱, *Sous-Préfet.*

M. Planque, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PEYRE O. I., *Sous-Préfet.*

M. Lecouillard O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN

M. Borromée, *Sous-Préfet.*
M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Villaut-Duchesnois O. A., *Sous-Préfet.*
M. Lesauvage O. A., secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT LO.

MM. DUSSAUX ✻ O.A., *maire;* Dary O. A. et Omond, *adjoints;* Bernard✻, Leturc, Lefèvre, Bosq O. A., Robin, N....., Plouin, Manoury, Leclerc, Guillot, Le Parquois, Guillemin, Dyvrande, Pézeril, Horneker, N..., Jean Delamare, Beaufils, Genson, Dieu, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture: Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux. — M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette: Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, route de Carentan; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Alfred Ozenne, préposé en chef; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture: Le samedi, de 2 heures à 4 heures et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. d'Aisy ✻, *maire*; Layne et Nivard, *adjoints*; Lucas, Jourdan, de Chabannes, Desdouitils O. A., Lecaille, de Tesson ✻, Thébault, Hardy, Lemutricy, Edel ✻, Clouet, Provost, Ollivand, Gilbert, Josse, Letréguilly O. A., Semery, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Gombert et Hardy.

Recette municipale. — M. Fossard.

Voirie urbaine. — M. Louvel, architecte d'arrondissement.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *maire ;* N..... et Hallais, *adjoints ;* Benoist, Ch. Guillebot, Langlois, Pannier, Ollivier, Letourneur, H. Guillebot, Lucas ✻, Poirier, Riotteau fils, Vivien, Pignolet, Choinel, Poisson, Lenormand, E. Jouault, Beust, N..., Requier. Julienne, Biard, G. Touquerant, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd O. A., secrétaire de la Mairie.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimont, architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. N...., *maire;* N...., et Dutot O. A., *adjoints* ; Lecerf, Barbet, Le Boisselier, Leflambe, Levallois O. A., Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrin, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Joublin, Pouthas, Dumez, Vincent, Besselièvre, Ventrillon, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Romuald, secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *maire ;* Daireaux et Laurent, *adjoints* ; Boissel-Dombreval ✻, Rabec, Dupérouzel, N...., Baize, Lemare, Avril, Lepesant, Badin, Briens, Mandrell, Dubois, Bidel, Laisney, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Foubert, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheules, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLENCOURT ✻, *maire ;* Delaunay, *adjoint ;* Josset, Buisson, Champs, Radoul, Saoul, Breux, Amand, Gallie, Bardou, Loton, Lemoing, Milan, et N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Juhé et Lecordier.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. MARIETTE-BOISVILLE, *maire ;* Hamel et Delangle, *adjoints ;* Le Bouteiller, Bretel, Lemeland, Lemasson, Le Grusley, L'Hôtellier, Enquebecq, Dubois, N..., Büchel, Oury, Agnès-Roland, Roberge, le vicomte de Blangy, Lemarquand, Vautier, Giot, Grosville, Larquemin, N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leconte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la Caisse d'épargne. — M. Goubeaux.

Architecte. — M. N...

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-M.-de-la-Lande.
Agon	St-M -de-la-Lande	Blosville	Sainte-Mère-Eglise.
Airel	St-Clair sur-l'Elle.	Boisroger	St-M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	St-M.-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	Saint-Pierre-Eglise	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-M.-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub^{t}.	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-B^{tte}.	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s^{r}-Mer.	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baudre	Saint-Lo.	Buais	Le Teilleul.
Baudreville	La Haye-du Puits.	Cambernon	Coutances.
Baupte	Périers.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Beaubigny	Barneville	Camprond	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	St-Clair-sur-l'Elle.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauveur-le-Vic^{te}	Catteville	St Sauveur-le-Vic^{te}
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast^{lle}	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauveur-le-Vic^{te}	Cerisy-la-Forêt	St-Clair-sur-l'Elle.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemauville-Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Sainte-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fourneaux	Tessy-sur Vire.
Chérencé-le-Héron	Villedieu	Fresville	Montebourg.
Chévreville	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	Saint-Pierre Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauveur-le-Victe	Genest	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-sr-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur- Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauveur-le-Victe
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint Pois	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances	Gonneville	Saint-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Goubervilie	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair-sr-l'Elle	Gourbesville	Sainte-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauveur-le-Victe	Gratot	St-M.-de-la-Lande.
Curey	Pontorson	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauveur-le-Victe
Dragey	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauvr-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hauteville-sur-Mer	Montmartin sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal	Hérenguerville	Montmartin sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauveur-le-Victe	Heugueville	St-M.-de-la-Lande
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Sainte-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise	Le Grand-Celland	Brécey.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Guislain	Percy.
Huberville	Valognes.	Le Ham	Montebourg.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Hommet-d'Arth	St-Jean-de-Daye.
Huisnes	Pontorson.	Le Loreur	Bréhal.
Husson	Le Teilleul	Le Lorey	St-Sauv[r]-Lendelin.
Hyenville	Montmartin-s[r]-Mer.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil	Barneville.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil Amand	Gavray.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Amey	Marigny.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Angot	St-Jean-de-Daye.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-au-Val	Octeville.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bœufs	Isigny.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv[r]-Lendelin.
La Bonneville	St-Sauv[r]-le-Vic[te].	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Ch[se]-Beaudouin.	Brécey.	Le Mesnil-Garnier.	Gavray
La Chap[lle]-Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois
La Chap[lle]-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Herman	Canisy.
La Chap[lle]-Enjuger.	Marigny	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chapelle Urée	Brécey.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Opac	Tessy sur-Vire.
La Croix-Avranchin	Saint- James.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Luc[e]-d'Out[e]-Mer	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Luzerne	Saint-Lo.	Le Mont-St-Michel	Pontorson.
La Mancellière	Isigny.	Le Neufbourg	Mortain.
La Manc[re]-sur-Vire.	Canisy.	Longronne	Gavray.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
La Meauffe	St-Clair-sur-l'Elle.	Le Petit-Celland	Brécey.
La Meurdraquière	Bréhal.	Le Plessis	Périers.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Le Rozel	Les Pieux.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Biards	Isigny.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Ch.-de-Losques	St-Jean-de-Daye.
La Ronde-Haye	St-Sauv[r]-Lendelin.	Les Chéris	Ducey.
Lastelle	Périers.	Les Cresnays	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Loges-Marchis	St-Hilaire-du-Harc.
Laulne	Lessay.	Les Loges-sur-Brécey	Brécey.
La Vendelée	St-M.-de-la-Lande.	Les Moitiers-d'Allonne.	Barneville.
Le Buat	Isigny.	Les Moitiers-en-Beauptois	St-Sauv[r]-le-Vic[te].
Le Chefresne	Percy.	Les Pas	Pontorson.
Le Dézert	St-Jean-de Daye	Les Perques	Bricquebec.
L'Etang-Bertrand	Bricquebec.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Fresne-Poret	Sourdeval.	Lessay	Lessay.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Lestre	Montebourg.	Montviron	Sartilly.
Les Veys	Carentan.	Moon-sur Elle	Saint Clair-sr-l'Elle
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Morigny	Percy.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morsalines	Quettehou.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise	Mortain	Mortain.
Le Valdécie	Barneville.	Morville	Bricquebec.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vast	Saint-Pierre-Eglise	Moyon	Tessy-sur-Vire
Le Vicel	Quettehou.	Muneville-le-Bingard	St-Sauvr-Lendelin.
Le Vrétot	Bricquebec.	Muneville sur-Mer	Bréhal.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Nacqueville	Beaumont.
Lieusaint	Valognes.	Naftel	Isigny.
Lingeard	Saint-Pois.	Nay	Périers.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Négreville	Bricquebec.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lolif	Sartilly.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Longueville	Bréhal.	Neuville en-Beaumt.	St-Sauvr-le-Victe.
Lozon	Marigny.	Néville	St-Pierre Eglise.
Macey	Pontorson.	Nicorps	Coutances.
Magneville	Bricquebec.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcey	Avranches.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Marchésieux	Périers.	N.-D.-de-Livoye	Brécey.
Marcilly	Ducey.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair-sr-l'Elle
Margueray	Percy	N.-D.-du-Touchet	Mortain.
Marigny	Marigny	Nouainville	Octeville
Martigny	St-Hilaire-du-Harc	Octeville	Id.
Martinvast	Octeville.	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Maupertuis	Percy.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Omonville-la-Rogue.	Id.
Méautis	Carentan.	Orglandes	St-Sauvr-le-Victe.
Millières	Lessay.	Orval	Montmartin-sr-Mer.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Ourville	Barneville.
Mobecq	La Haye-du-Puits	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Moidrey	Pontorson.	Ozeville	Montebourg.
Montabot	Percy.	Parigny	St-Hilaire-du Harc.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Percy	Percy.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Périers	Périers.
Montanel	Saint James	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montbray	Percy.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Pierreville	Les Pieux.
Montcuit	St-Sauvr-Lendelin	Pirou	Lessay.
Montebourg	Montebourg.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montfarville	Quettehou.	Plomb	Avranches.
Montgardon	La Haye-du-Puits	Poilley	Ducey.
Montgothier	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr-Lendelin	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montigny	Isigny.	Pontorson	Pontorson.
Montjoie	Saint-James.	Ponts	Avranches.
Montjoie	Saint-Pois.	Portbail	Barneville.
Montmartin-en-Gre.	St-Jean-de-Daye.	Précey	Ducey.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle	Prétot	La Haye-du-Puits.
Montrabot	Torigni sur-Vire.	Querqueville	Octeville.
Montreuil	Marigny.	Quettehou	Quettehou.
Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.	Quettetot	St-Sauvr-le-Victe.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville . . .	Montmartin s^r-Mer	St-Germain-sur-Ay .	Lessay.
Quibou	Canisy.	St-Germ.-sur-Sèves	Périers.
Quinéville.	Montebourg.	Saint-Gilles.	Marigny.
Raids.	Carentan.	St Hilaire-du-Harc. .	St-Hilaire-du-Harc.
Rampan	Saint-Lo	St Hilaire-Petitville.	Carentan.
Rancoudray.	Mortain.	St-Jacq.-de-Néhou. .	St-Sauv^r-le-Vic^te.
Rauville-la-Bigot. . .	Bricquebec.	Saint-James	Saint James.
Rauville-la-Place. . .	St-Sauv^r-le-Vic^te.	Saint-Jean-de-Daye .	St-Jean-de-Daye.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Reffuveille	Juvigny.	St-Jean-de-la-Riv^re .	Barneville.
Regnéville	Montmartin-s^r-Mer.	St-Jean-de-Savigny	St-Clair-sur-l'Elle.
Reigneville.	St-Sauv^r-le-Vic^te.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Remilly-sur-Lozon .	Marigny.	St-Jean-des-Champs	La Haye-Pesnel.
Réthôville.	St-Pierre-Eglise.	St-Jean-du-Corail. . .	Brécey.
Réville	Quettehou.	St-Jean-du-Corail. . .	Mortain.
Rocheville	Bricquebec.	St-Jean-le-Thomas. .	Sartilly.
Romagny	Mortain.	Saint-Jores	Périers.
Roncey.	Cerisy-la-Salle.	St-Laur.-de-Cuves. .	Saint-Pois.
Ronthon.	Sartilly.	St-Laur.-de-Terregatte.	Saint James.
Rouffigny.	Villedieu.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Rouxeville	Torigni-sur-Vire.	Saint Lo	Saint-Lo.
Sacey	Pontorson.	Saint-Louet-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup	Avranches.
St André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mal.-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
St-André-de-l'Epine.	St-Clair-sur-l'Elle	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-Mart.-d'Aubigny .	Périers.
St-Aub.-de-Terreg^te	Saint-James.	St-M.-d'Audouville .	Montebourg.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^r-Lendelin.	St-M.-de-Bonfossé . .	Canisy.
Saint-Barthélemy. .	Mortain.	St-Mart.-de-Cenilly .	Cerisy-la-Salle.
Saint-Brice.	Avranches.	St-M.-de-Chaulieu . .	Sourdeval.
St-Brice-de-Land^les	St-Hilaire-du-Harc.	St M.-de Landelles .	St-Hilaire-du-Harc
St-Christoph.-d.-Foc	Les Pieux.	St-M.-des-Champs. .	Avranches.
St-Clair-sur-l'Elle . .	St-Clair-sur-l Elle.	St-M.-de-Varreville	Ste-Mère-Eglise.
Saint-Clément	Mortain.	St-M.-le-Bouillant .	Saint-Pois.
St-Côme-du Mont .	Carentan.	St Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Martin le-Hébert.	Bricquebec.
St-Cyr-du-Bailleul.	Barenton.	St-Maur-des-Bois. . .	Saint-Pois.
Saint-Denis-le-Gast.	Gavray.	Saint-Maurice	Barneville.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Cerisy-la-Salle.	St-Mic.-de-la-Pierre.	St-Sauv^r-Lendelin.
St-Eb. de-Bonfossé	Canisy.	St-Mich. des-Loups.	Sartilly.
Sainteny.	Carentan.	St-N.-de-Coutances .	Coutances.
Saint-Floxel.	Montebourg.	St-Nic.-de-Pierrep^t. .	La Haye-du-Puits.
Saint-Fromond. . . .	St-Jean-de Daye.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan	St-Nic.-p^s-Granville.	Granville.
St-Georg.-de-Néhou.	St-Sauv^r-le Vic^te.	Saint Osvin	Avranches.
St-G.-de la-Rivière. .	Barneville.	Saint-Pair	Granville.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
Saint-Georges d'Elle	St-Clair-sur-l'Elle.	Saint-Pellerin.	Carentan.
St-Georg. Montcocq	Saint-Lo.	St-P.-d'Arthéglise. .	Barneville.
St-G.-de-Rouelley.	Barenton.	St-P.-de-Coutances.	Coutances.
St-Germain d'Elle . .	St-Clair-sur-l'Elle.	St-Pierre-de-Semilly	St-Clair-sur-l'Elle.
St-Germ.-des-Vaux.	Beaumont.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg	St-Pierre-Langers . .	Sartilly.
St-G.-de-Varreville.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Planchers . . .	Granville.
St-Germ.-le-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Pois	Saint-Pois.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Saint-Quentin	Ducey.	Surville	La Haye-du-Puits.
St-Rémy-d.-Landes.	La Haye-du-Puits	Taillepied..... ...	St-Sauvr-le-Victe.
Saint-Romphaire ..	Canisy.	Tamerville..... ..	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé .	Id.	Tanis.	Pontorson.
St-Sr de-Chaulieu ..	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sr la-Pommeraye.	Bréhal.	Teurthév.-Bocage.	Quettehou.
St-Sauvr-Lendelin.	St Sauvr-Lendelin	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr-le-Vicomte	St Sauvr-le-Victe.	Tirepied	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids	Périers.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de-Beuvron.	Saint-James.	Tollevast	Octeville.
St-Sén.-s Avranches	Avranches.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien.	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire ...	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien..	Le Teilleul.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Symphorien.	Torigni-sur-Vire.	Tourville	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tréauville	Les Pieux.
Saint-Ursin.....	La Haye-Pesnel.	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe	St Sauvr-le-Victe.	Urville	Montebourg.
Ste Croix-de-St-Lo .	Saint-Lo	Urville-Hague	Beaumont.
Ste-Croix-Hague ...	Beaumont.	Vains	Avranches.
Sainte-Eugienne....	Brécey.	Valcanville.....	Quettehou.
Sainte-Geneviève...	Quettehou.	Valognes	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois ..	Le Teilleul.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Ste-Marie-du-Mont..	Ste-Mère-Eglise.	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Mère-Eglise..	Idem.	Vasteville.	Beaumont.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel.	Vaudreville	Montebourg.
Sainte-Suzanne	Périers.	Vaudrimesnil.....	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr-Vire.	Saint-Lo.	Vauville	Beaumont.
Sartilly	Sartilly.	Vengeons.....	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet .	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil	Valognes.	Vergoncey	Saint-James
Saussey	Coutances.	Vernix	Brécey.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle.	Vesly	Lessay.
Savigny-le-Vieux...	Le Teilleul.	Vessey	Pontorson.
Sébeville	Ste-Mère-Eglise.	Vezins.	Isigny
Sénoville	Barneville.	Videcosville.....	Quettehou.
Servigny	St-M.-de-la-Lande.	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sideville..	Octeville.	Villebaudon.....	Percy.
Siouville.....	Les Pieux.	Villechien.....	Mortain.
Sortosville	Montebourg.	Villedieu	Villedieu.
Sort-en-Beaumont.	Barneville.	Villiers	Saint-James.
Sottevast..... ...	Bricquebec.	Villiers-Fossard....	St-Clair-sur-l'Elle.
Sotteville	Les Pieux.	Vindefontaine	La Haye-du-Puits.
Soulles	Canisy.	Virandeville.....	Octeville.
Sourdeval	Sourdeval.	Virey.	St-Hilaire-du-Harc.
Sourdeval-les-Bois .	Gavray.	Vrasville.....	St Pierre-Eglise.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville	Les Pieux.	Yvetot.....	Valognes.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1891.	1896.
Saint-Lo...	9	117	85.944	83.217
Avranches...	9	124	96.895	93.522
Cherbourg.....	5	73	91.604	93.503
Coutances	10	138	102.633	97.170
Mortain.....	8	74	63.084	60.640
Valognes.....	7	120	73.655	72 000
TOTAUX...	48	646	513.815	500.052
Différence en moins en 1896....				13.763

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale
tions directes. — La distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de
Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠; le ¶ placé à la suite de chaque canton indique

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	BUREAUX qui desservent les communes. TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib directes servant au cal cul des centimes additio. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondis-sement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO :									
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :									
SAINT-LO (gare)	11121	682	⊠	T.	122265	»	28	»	»
Agneaux	819	665	Saint-Lo.	Saint-Lo.	9437	2	26	2	2
Baudre.....	234	376	*idem.*	*idem.*	3991	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly...	486	771	*idem.*	*idem.*	6502	5	33	5	5
La Luzerne.....	83	496	*idem.*	*idem.*	1539	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin....	279	476	*idem*	*idem.*	3973	5	33	5	5
Rampan	219	411	*idem.*	Pont-Hébert.	3491	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-St-Lo..	682	1187	*idem.*	Saint-Lo	11330	»	28	»	»
St-Georges-Montcocq.	550	895	*idem*	*idem.*	9449	2	30	2	2
Ste-Suzanne sur-Vire ..	341	506	*idem.*	Condé-sur-Vire.	4671	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-St Lo.	312	430	*idem.*	Saint-Lo.	4107	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :									
CANISY (gare),.....	684	625	⊠	T.	6960	9	22	9	»
Dangy.....	764	973	Canisy.	Canisy	6782	15	19	15	6
Gourfaleur (halte). ...	480	845	Saint-Lo.	Saint-Lo.	7235	6	27	6	5
La Mancellière-sur-Vire halte)	401	680	*idem.*	Condé-sur-Vire.	4665	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman ...	157	192	St Samson de-Bonf.	St-Samson de-Bonf.	1222	12	28	12	8
Quibou...	1163	1713	Canisy	Canisy.	14038	12	21	12	3
St Ebremond-de Bonfossé..	687	1223	*idem.*	*idem*	9473	8	24	8	3
St-Martin-de-Bonfossé..	684	1318	*idem.*	*idem.*	6301	10	27	10	3
Saint-Romphaire	683	997	St Samson-de-Bonf.	St Samson-de-Bonf.	7121	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé.	535	539	⊠	T.	5044	9	27	9	5
Soulles	769	1487	St Samson de-Bonf.	St-Samson-de-Bonf.	7848	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :									
CARENTAN (gare).....	3739	1568	⊠	T.	55075	28	34	28	»
Auvers.....	1014	1875	Carentan.	Carentan.	16682	32	35	32	6
Auxais	282	776	Sainteny.	Sainteny.	6036	29	30	29	14
Brévands..... ...	474	921	Carentan.	Carentan.	9093	29	42	29	8
Catz.	148	278	*idem.*	*idem.*	3310	26	39	26	5
Les Veys	555	1261	*idem.*	*idem.*	14304	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON

de chaque commune ; - les bureaux de poste et des télégraphes ; — le principal des quatre contribu-
canton ; les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
que toutes les communes sont desservies tous les jours. — Les noms des Curés sont en italique.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices

Population 83,217 habitants.

15,126 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM	MMlles
Dussaux ✻, O.A.	Dary O.A., Omond.	*Hamel.*	Gendrin, O. A., école supre.	Geoffre, école supérieure.
			James.	Marie, O. A., école communale
			Fauvel.	Collet, école maternelle.
Marie.	Lecluze.	Alix	Lair.	Picot.
Demortreux.	Lemoussu.	Baudre.		Lenoir (Mme).
Labbé.	Renouf.	Jouaudin.	Houssin.	Jamard.
Barbanchon.	Outrequin.	N...		
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Mourocq.
Amey.	Hulmel.	Pinot.		Pican (Mme).
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Hébert.	Orvain (Mme).
Leconte.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Fillâtre (Mme).
Lerebourg.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Jouanne.	Ybert.	Réuni à Notre-Dame-de-St-Lo.	*réuni à Saint-Lo.*	

7,007 habitants (11 communes).

Pacary.	N...	*Hamel.*	Follain.	Thomas.
Vivier.	Lepaumier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Gablin (Mme).
Marin.	Raoult	Leveillé.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Pouchin.	Lemétayer.	Lenoël.	Savary.
Levilly.	Herman.	Auvray		Legendre.
Requier.	Marie.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury.
Lefebvre Honoré	Lefebvre (Israël).	Gauchet.	Lauvrière.	Lecanuet (Mme).
Yver de la Vigne-Bernard.	Meslin.	Leboulanger.	Pastey	Larose, Levavasseur (Mme).
Guérard.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Sauvage.	Bessin	Rainfroy.	Hubert.	Lelièvre.
Leclerc.	Marie.	Pontis.	Joret.	Lavalley (Mme).

11,536 habitants (14 communes).

Artu.	Hotin, Delœuvre.	*Lepoultel.*	Enquebec, O. A., école supre.	Coussemaker, Girard, Lhomme, école matle.
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Aubert.	Roguelin.	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
Belhache.	Surcouf.	Delaune.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
									Suite du CANTON
Meautis	783	1698	Carentan.	Carentan.	16708	27	31	27	6
Raids	453	667	Sainteny	Sainteny.	5901	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon.	611	1042	*idem*	*idem*.	9662	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	688	1256	Carentan.	Carentan.	15589	32	38	32	4
Sainteny	1375	2132	☒	T.	21518	26	26	26	10
St-Georges-de-Bohon	570	1398	Sainteny.	Sainteny.	9531	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	436	995	Carentan.	Carentan.	10580	27	35	27	1
Saint-Pellerin	408	437	*idem*.	*idem*.	4904	25	39	25	5
									CANTON DE MARIGNY ¶. Population :
MARIGNY	1311	1032	☒	T	12358	13	16	13	»
Carantilly (gare)	743	1070	Marigny.	Marigny.	8540	16	19	16	4
Hébécrevon	752	1370	Saint-Lo.	Saint-Lo.	8912	7	26	7	7
La Chapelle-en-Juger.	791	1501	Marigny	Marigny.	9374	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	217	281	*idem*.	*idem*.	2225	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	270	346	*idem*.	Remilly-s^{t}-Lozon	2754	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	503	326	Remilly.	*idem*.	2844	17	18	17	9
Lozon	555	956	Marigny.	*idem*.	6270	17	18	17	6
Montreuil	401	646	*idem*.	Marigny.	4476	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	830	956	☒	T	9178	18	23	18	14
Saint-Gilles	517	751	Saint-Lo.	Canisy.	6545	7	21	7	6
									CANTON DE PERCY ¶. Population :
PERCY	2591	3705	☒	T.	23615	25	26	25	»
Beslon	916	1726	Villedieu.	Villedieu.	7433	34	35	34	9
La Colombe	842	1448	*idem*.	*idem*.	6324	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	165	285	Villebaudon.	Moyon.	1933	19	23	19	9
Le Chefresne	685	1130	Percy.	Percy.	4790	28	22	28	3
Le Guislain	335	539	Villebaudon.	*idem*	3313	21	23	21	9
Margueray	243	465	Montbray.	Montbray.	1820	29	29	29	4
Maupertuis	281	541	Villebaudon	Percy.	2843	23	20	23	6
Montabot	525	1154	Percy.	*idem*.	4424	25	31	25	5
Montbray	914	1405	☒	T.	8536	30	33	30	7
Morigny	221	435	Montbray.	Montbray.	2147	31	36	31	11
Villebaudon	434	569	☒	T.	3290	20	25	20	»
									CANTON DE SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE ¶. Population :
SAINT CLAIR-SUR-L'ELLE	563	799	☒	T.	7050	12	40	12	»
Airel (gare)	756	1017	☒	T.	11403	15	37	15	6
Bérigny	540	1216	☒	T.	7357	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1532	2383	☒	T.	18753	18	46	18	9
Couvains	695	1503	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	Saint-Clair.	9719	10	48	10	4
La Meauffe (gare)	636	1022	*idem*.	La Meauffe (gare)	9631	9	37	9	6
Moon-sur-Elle (gare Lison)	727	980	*idem*.	St-Clair-s^{t}-l'Elle.	8727	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	183	285	St-Jean-des-B^{ts}.	St Jean-des-B^{ts}.	1272	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	322	724	Saint-Lo.	St-Clair-s^{t}-l Elle.	4194	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	504	896	Cerisy-la-Forêt.	Cerisy-la-Forêt.	5036	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	448	889	Bérigny.	*idem*.	3060	13	41	13	16

Maires.	Adjoints	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Dujardin.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Georges.
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Bauche.	Viard	Saint.	Herbin.	Potrel.
Doyael de la Sausserie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Lequertier (Mme).
Delarue.	Marie.	Baize.	Lenfant.	Viffort.
Leprovôt.	Saint.	Gres'é.	Delahaye.	
Lebarbier	Lhermitte.	Mahaut.	Clouet.	Clouet (Mme).
6,890 habitants (11 communes).				
Douchin.	Lerouxel.	*Nicolle.*	Leclerc.	Guelle.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Voisin.	Leroy.
Lemeray.	Terrée.	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Legrand.	Ybert.	Lemoinne.	Ernault.	Deméautis (Mme).
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Larsonneur.
Leduc.	Girres	Hue.		Legardinier.
Roze.	Lecarpentier	Barbé.	Cuyer.	Quenault.
Duperrouzel	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Marescq.
Legrand.	Vollet	Guillemin.	Lefaudeux.	Carpon.
Rauline.	Lechevallier.	Vigier.	Caubrière.	Grandin.
Guillot.	Desfaudais	Dorange.	Godefroy.	Alleaume.
8,152 habitants (12 communes).				
Grente.	Dubosco, Blouët.	*Helland.*	Lemonnier O. A.	Castel, Hingan.
Leherpeur.	Pichard.	Durier.	Leroy.	Simon.
Deschamps.	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
de Chivré.	Estur.	Lecot.		Rabel.
Pellerin.	Meslier.	Deschamps.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (V.)	Lefranc.	Dupard.	Lemonnier.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault.		Besnard.
Chapelle.	Papillon	Lesénéchal.		Blanchet.
Gautier.	Thomas (Auguste).	Prével.	Bigot.	Auvray.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Touroude.	Cerisier.
Tostain	Vimond.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mme).
8,364 habitants (14 communes).				
Bernard	Bailleul.	*Gardin.*	Letréguilly.	Le Rouxel.
Groualle.	Adam.	Leterrier.	Prével.	Lebaron.
Sansrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Paris.	Lallemand.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Thiébot.	Lefranc-Lavallée.	Deshayes.	Pantin.	Fossey.
Demagny.	Pignolet.	Lemercier.	Gautier.	Sénéchal.
Lecot	Desfaudais.	Lehodey.		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Bazire.		Lelandais.
Mignot.	Desmoulins.	André.	Briard.	Jamard.
Lechevallier.	Youf.	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes addition. département et communes	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Saint-Jean-de-Savigny.	502	755	St-Clair-sr-l'Elle.	St-Clair-sr-l'Elle.	6262	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly	318	461	Saint-Lo.	St-Jean-des-Bts	3535	7	35	7	9
Villiers-Fossard	578	869	*idem*.	St-Clair-sr-l'Elle.	6249	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :									
SAINT-JEAN-DE-DAYE	343	421	✉	T.	4785	15	33	15	»
Amigny.....	190	370	Pont-Hébert	Pont-Hébert.	3394	8	25	8	11
Cavigny.....	508	678	*idem*.	*idem*.	7655	11	35	11	7
Graignes	1050	1415	St-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.	10466	21	33	21	6
Le Dézert.....	717	1459	*idem*.	*idem*.	11621	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay	313	1486	*idem*.	Pont-Hébert.	10878	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot.....	101	408	*idem*.	St-Jean-de-Daye.	4039	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron....	181	283	*idem*.	*idem*.	2785	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque	427	931	*idem*.	Remilly-sr Lozon	9103	17	24	17	9
Montmart.-en-Graignes	1234	3032	*idem*.	St-Jean-de-Daye.	24381	21	39	21	6
Pont-Hébert (gare)....	852	1499	✉	T.	10317	7	31	7	8
Saint-Fromond	774	1551	Airel.	Airel.	19142	15	37	15	4
Tribehou.....	944	997	St-Jean-de-Daye.	Remilly-sr-Lozon	8813	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :									
TESSY-SUR-VIRE	1336	1886	✉	T.	14259	18	34	18	»
Beaucoudray.....	243	470	Villebaudon.	Tessy-sur-Vire.	2030	21	27	21	7
Beuvrigny	294	669	Tessy-sur-Vire.	*idem*.	2758	21	40	21	6
Chevry.....	188	364	Villebaudon.	Moyon.	1913	19	29	19	6
Domjean	1034	1656	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.	8107	18	37	18	5
Fervaches.....	402	489	*idem*.	*idem*.	3344	15	33	15	3
Fourneaux	157	334	*idem*.	*idem*.	1481	21	37	21	3
Gouvets	634	1101	*idem*.	Pontfarcy (Calv.)	4599	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	321	557	Moyon.	Moyon.	3231	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	318	399	Condé-sur-Vire.	Condé-sur-Vire.	2933	12	32	12	10
Moyon.....	1205	2334	✉	T.	10502	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire...	307	733	Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.	3534	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts .	813	1574	Pontfarcy (Calv.)	Montbray.	8643	27	37	27	6
Troisgots.....	446	753	Tessy-sur-Vire.	Moyon.	4613	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :									
TORIGNI-SUR-VIRE (gare).	1992	292	✉	T.	20536	14	39	14	»
Biéville	295	557	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	3920	17	45	17	11
Brectouville	177	374	*idem*.	*idem*.	2486	14	40	14	4
Condé-sur-Vire (gare) .	1566	2489	✉	T.	22007	9	30	9	5
Giéville	557	1033	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	6502	17	45	17	3
Guilberville (gare)....	1308	2215	*idem*.	*idem*.	11716	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest...	183	374	*idem*.	*idem*.	1554	12	40	12	4
Lamberville.....	349	719	*idem*.	*idem*.	5080	17	45	17	9
Le Perron.....	309	459	*idem*.	*idem*.	3129	20	43	20	7
Montrabot.....	174	386	St-Jean-des-Bts.	St-Jean-des-Bts.	2070	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabot.	Bouillon.	Painchaud.	Amy.
Durand.	Capelle.	Lerendu.	Guy.	Lucas
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Guilbert.	Lefèvre (Mme).
7,834 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Doublet.	*Gilbert*.		Lenoir.
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Rauline.	Marie.	Ménard.	Guilbert.	Leneveu.
Lescalier.	Marie.	Denis.	Marie.	Fauny.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Lebasnier.
Leforestier d'Osseville.	Huault.	Tabard.	Lefebvre.	Moulin.
Drouet.	Lescalier.	Milet.		Dufour
Philippe.	Vaultier.	Robin.		Chauvois.
Touroude.	Pottier.	Hubert.	Painchaud.	Desplanques.
Gancel.	Gancel.	Chartrain	Delacour, Denos	Legardinier, Denos (Mme,
Thomasse.	Godard.	Guérard, Marie, Puiney.	Guérin.	Gazengel, Véron, Lefranc
Lebas.	Laisney.	Crochet.	Lecoufle.	Hébert (Mme).
Lebédel.	Guilbert.	Debon.	Legendre.	Mabire (Mme).
7,698 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Celubée*.	Letenneur.	Godard.
Lohier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Boutlemont.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme).
Lefranc.	Margueritte.	Brion.	Poulain	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	N...		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Crocquevieille.	Leroutier.	Puisney.		Bosquet.
Julien (Jules).	Julien (Ferdinand)	Lecardonnel.		Marie.
Beaufils	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq	Leboucher.		Lerévérend.
Lemélorel-Lesmoutils.	Fleuret.	Gillette	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Herman.	Anne-Achard	Ruault.	Ravenel.
10,610 habitants (17 communes).				
Dufour	Jouet-Laconterie.	*Letondeur* Cochard.	Quinette, cours cre.	Regnault, Lehérissey (U. M.)
Philippe.	Auvray	David.	Adelée.	Besnard.
Lepringard.	Godard.	N..		Coursin.
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Colin.	Renaut.
Pommier.	Harivel.	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Cord'homme.	Bottin.	Noël.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Marin.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Hamard.
Fortin.	Philippe.	Lemazurier.		Poulain.
Hervieu.	Pégoix.	Lequertier.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE									
Placy-Montaigu	450	899	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur Vire.	4914	20	45	20	6
Précorbin	467	721	St-Jean-des-Bᵗˢ.	St-Jean-des-Bᵗˢ.	5439	11	39	11	6
Rouxeville	313	589	*idem.*	*idem.*	3746	12	39	12	9
Saint-Amand	1144	2162	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire.	12972	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	917	1336	⊠	T.	8122	10	37	10	7
Saint-Symphorien	166	387	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur Vire.	2047	18	43	18	4
Vidouville	243	445	St-Jean-des-Bᵗˢ.	St-Jean-des-Bᵗˢ.	3091	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.									
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :									
AVRANCHES (Gare)	7845	444	⊠	T.	89027	50	47	»	»
Chavoy	156	371	Avranches.	Avranches.	2100	50	42	6	6
La Godefroy	191	364	*idem.*	*idem.*	1690	63	52	5	5
La Gohannière	205	380	*idem.*	*idem.*	1766	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1105	1110	*idem.*	Saint-Quentin.	11216	58	50	3	3
Marcey	713	673	*idem.*	Avranches.	6801	56	49	3	3
Plomb	529	819	*idem.*	Sainte-Pience.	5355	50	46	8	8
Pontaubault (Gare)	357	195	*idem.*	Saint-Quentin-Pongerolles.	2195	66	54	7	8
Ponts	388	670	*idem.*	Avranches.	5597	53	45	5	5
Saint-Brice	139	235	*idem.*	*idem.*	1564	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	577	895	*idem.*	*idem.*	6103	55	45	5	5
Saint-Loup	452	646	*idem.*	*idem.*	4161	62	54	6	6
St-Martin-des-Champs	515	649	*idem.*	*idem.*	5456	59	50	3	3
Saint-Osvin	758	1074	*idem.*	*idem.*	5561	63	55	7	7
St-Senier-sᵗ-Avranches	496	854	*idem.*	*idem.*	5069	57	49	5	5
Vains	709	858	*idem.*	Bacilly.	6432	59	32	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :									
BRÉCEY	2300	2103	⊠	T.	21826	49	48	17	»
Braffais	325	581	Sainte Pience.	Sainte-Pience.	2562	46	35	13	9
Cuves	681	969	Brécey.	Brécey.	6950	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	797	1204	*idem.*	*idem.*	4398	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	355	459	*idem.*	*idem.*	1623	57	57	17	9
Le Grand-Celland	963	1249	*idem.*	*idem.*	4571	60	54	14	6
Le Petit-Celland	386	657	*idem.*	*idem.*	2658	63	54	13	5
Les Cresnays	707	978	*idem.*	*idem.*	5580	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	342	527	*idem.*	*idem.*	2747	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	211	354	*idem.*	*idem.*	1792	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	104	179	Sainte-Pience.	Sainte-Pience.	793	51	43	10	10
St-Georges-de-Livoye	371	552	Brécey.	Brécey.	3308	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	149	362	*idem.*	*idem.*	925	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	254	357	*idem.*	*idem.*	1762	46	45	18	5
Tirepied	971	1697	Avranches.	*idem.*	10887	59	52	9	8
Vernix	338	584	Brécey.	*idem.*	4020	54	51	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**MMlles**
Girault.	Lefoulon.	Lerenard.		Marie (Mme)
Pasturel.	La Vieille.	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Lecornu.	Auvray.	Pays.	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Roger.	Lesouef.	Blier.
Crocquevieille.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Morin.	Javalet (Jean-Pierre)	Goulet.		Dubuisson.
Défaudais.	James.	N...		Terry.
Population : 93,522 habitants.				
5,135 habitants (16 communes).				
Dupont d'Aisy.	Layne, Nivard.	*Douville*, à St Gervais, *Baudry*, à Notre-Dame-des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Gautier (Mme), Foucard (école melle)
Trochon.	Police.	Fertel.		Besnard.
de Mansigny.	Lion.	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.	Joubin.		Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Bourguet.	Villard.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin		Lecardonnel.
Herpin.	Gautier.	Boizard.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Dubois.	Pioche.		Chauvin.
Dubois.	Provost.	Ledos.	Besnier.	Anfray (Mme).
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Letellier.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Poullain.	Maheux.	Mauger.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria
Piton.	Manneheut.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
1,254 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	*Rosselin*.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Boutry.	Aguiton.	Bonnel.	Deméautis.	Pain.
Chapel.	Delaporte.	Hédou	Julie.	Nouvel.
Desfous.	Chamant.	N...		Porée.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Costentin.
Sanson.	Jouault.	Cudeloup.		Lecomte.
Daligault.	Raguet.	Gohel.		Pichard.
Robert.	Coulon.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Vaugrante.	Moyse		Salliot.
Thébault.	Cudeloup.	N...		Froger.
Denis	Debieu.	Roblin.		Letouzé.
Lepron.	Lepeltier.	Miquelard		Cordon.
de Besne.	Maincent.	Couette.		Serizier.
Navet.	Lecompagnon.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Couëtil.	Germain.	Lemouland.		Tapin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départ. et comm.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départ.	judiciaire.	d'arrondis.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :									
Ducey (Gare)	1831	1120	☒	T	13268	67	56	9	»
Céaux	509	785	Avranches.	Saint-Quentin.	5000	68	59	12	9
Courtils	368	614	*idem.*	*idem.*	3758	69	60	13	10
Crollon	362	468	Ducey.	Saint-Aubin-de Terregatte.	2661	70	61	13	10
Juilley	685	1122	*idem.*	*idem.*	6499	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	Ducey.	965	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	270	460	*idem.*	*idem.*	2047	68	58	11	9
Les Chéris	421	591	*idem.*	*idem.*	3626	74	59	12	3
Marcilly	730	886	*idem.*	*idem.*	5962	70	57	10	5
Poilley	775	1270	*idem.*	*idem*	8666	67	58	10	2
Précey	464	773	*idem.*	Saint-Quentin.	4649	67	39	11	8
Saint-Quentin	1172	1668	*idem.*	T.	11765	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :									
Granville (Gare)	12005	268	☒	T.	111762	49	29	26	»
Bouillon	460	639	Saint-Pair.	Jullouville.	4816	60	39	20	10
Donville	839	296	☒	T.	5528	46	26	28	4
St-Aubin-des-Préaux	411	824	Saint-Pair.	Saint-Pair.	5623	57	35	17	8
St Nicolas-près-Granv.	1209	737	Granville.	Granville.	14749	51	31	24	2
Saint Pair	1568	1541	☒	T.	19831	52	35	23	5
Saint-Planchers (Gare)	820	1197	Granville.	Saint-Pair.	9150	56	23	21	7
Yquelon	302	214	*idem.*	Granville.	3099	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population :									
La Haye-Pesnel (Gare)	978	639	☒	T.	8566	44	32	15	»
Beauchamps	510	411	☒	T.	3893	56	31	21	6
Champcervon	301	558	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	2921	48	35	16	2
Folligny (Gare)	559	410	*idem.*	*idem.*	3895	43	39	19	4
Hocquigny	243	305	*idem.*	*idem.*	1872	44	30	18	3
La Beslière	217	349	*idem.*	*idem*	2250	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	850	1451	*idem.*	*idem.*	7466	44	35	15	3
La Mouche	264	443	*idem.*	*idem.*	2411	45	33	14	4
La Rochelle	400	752	Sartilly.	Sartilly.	4145	49	37	13	5
Le Luot	370	851	Sainte Pience.	Sainte-Pience.	3981	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	252	421	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel	2836	45	31	18	2
Les Chambres	179	418	*idem.*	*idem.*	1916	48	37	13	4
Le Talu	422	694	Beauchamps.	Beauchamps.	3976	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel	1350	44	37	15	5
Sainte-Pience	527	868	☒	T.	3545	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	653	1202	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	8424	47	33	31	6
Saint-Léger	134	196	Sartilly.	Sartilly.	1360	60	38	17	8
Saint-Ursin	224	337	La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.	3098	47	36	18	3
Subligny	467	790	Avranches.	Sainte Pience.	4099	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,720 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Hermon.	*Maudonit.*	Leroux.	
Provost.	Morel.	Costard.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Davenet.	Renault.		Manson.
Langlois.	Cholard.	Poirier.		Quesnel (Mme).
Louange.	Holin.	Villain	Finel.	Paumier.
Daligault.	Gautier.	Dubois.		Poirier.
Laloi.	Challier.	Belloir		Pinel.
Caillou.	Fortin.	Roblin		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Duclos.	Colet.
Morin.	Tesnière.	Olivier.	Leplanquais.	Mottais (Mme).
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Lebedel.	Jennequin.	Duchêne.	Foulon.
7,414 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launay et Hallais.	*Turgot, Maquerel.*	Tiger, O. A., école supre. Robbes, O. A. Primault, O. A.	Marolani (Mme), Pasturel Barbey et Champenois (éc. mat.)
Godon.	Chatel.	Mesnage.	Sollier.	Sollier (Mme).
Mecquin.	Mesnigé (Emile).	Briand.	Lecauchois.	Costard.
Delarue.	Letourneur.	N...	Bicrel.	Hamon.
Lemains.	Touzé.	*Duclos.*	Eude.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert. Brégaint à Kairon.	Maloisel, Lepage.	Lemasle, Duprey.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delalande.	Rabel.	Pottier.	Gontier.
,694 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné.	*Soyer.*	Lelandais (cours complémre).	Le Meslier.
Rosselin	Néel.	Lebas.	Lepesant.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier.	Gohin.		Lemouton.
Provost	Vasselon.	Guillet.	Lefrançois.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Fontaine.	Duval.	Poirier.		Lalleman.
Lebourgeois.	Goupil.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duparc.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Carnet.	Laurence	Peslin.
Duguey-Cher.	Sanson.	Lair.		Lemoussu.
Genvresse (François).	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Boudent.	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Lehodey.	Frémond.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langlois.	Esnault.		Juin.
Plaut.	Vivier	Leconte.	Delafosse.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Paysant.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme).
Decauville.	Chaignon.	Esnoult.		Dupré.
Rieu.	Duval.	Lefranc.		Piat.
Pigeon (Adolphe)	Coupard.	Lefranc.	Thébault.	Mary.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. départemt. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
CANTON DE PONTORSON ¶. Population									
Pontorson (Gare).....	2455	512	✉	T.	20682	70	69	32	»
Ardevon.....	321	831	Pontorson.	Pontorson.	3878	77	68	20	8
Aucey.....	712	951	*idem.*	*idem.*	6065	83	74	26	6
Beauvoir.....	443	897	*idem.*	*idem.*	3126	84	60	21	8
Boucey.....	675	983	*idem.*	*idem.*	6432	81	72	23	3
Cormeray.....	98	189	*idem.*	*idem.*	1183	76	68	21	6
Curey.....	281	574	*idem.*	*idem.*	2905	77	67	20	4
Huisnes.....	336	654	*idem*	*idem.*	3512	75	66	19	10
Mont-Saint-Michel.....	230	70	✉	T	1731	89	72	24	9
Les Pas.....	245	460	*idem.*	*idem.*	2614	77	67	19	5
Macey.....	237	588	*idem.*	*idem.*	2719	76	67	19	6
Moidrey.....	258	675	*idem.*	*idem.*	3896	82	69	22	2
Sacey.....	1041	1527	Pontorson.	Pontorson.	8956	86	72	25	7
Servon (Gare).....	524	923	*idem.*	*idem.*	5748	71	62	14	10
Tanis.....	423	746	*idem.*	*idem.*	3900	73	64	16	10
Vessey.....	800	1261	*idem.*	*idem.*	6886	79	71	23	7
CANTON DE SAINT JAMES ¶. Population									
Saint-James.....	2063	1819	✉	T.	25465	77	67	20	»
Argouges.....	1164	1639	Saint-James.	Saint-James.	8822	82	71	22	6
Carnet.....	788	1012	*idem.*	*idem.*	5909	80	70	23	3
Hamelin.....	209	246	*idem.*	*idem.*	1577	86	78	22	8
La Croix-Avranchin...	713	1083	*idem.*	*idem.*	6293	74	65	17	5
Montanel.....	809	1548	*idem.*	*idem*	6132	80	71	24	10
Montjoie.....	492	746	*idem.*	*idem.*	3683	77	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte.	1393	2098	✉	T.	13547	71	63	15	7
St-Laur.-de-Terregatte.	1006	1641	St-Aub.-de-Terr.	St-Aub.-de-Terr.	9457	71	62	16	9
St-Senier-de-Beuvron..	621	1114	Saint James.	*idem*	6350	71	62	14	16
Vergoncey.....	441	774	*idem.*	Saint-James.	4195	74	64	16	7
Villiers.....	364	702	*idem.*	*idem.*	3856	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population									
Sartilly.....	1202	1151	✉	T.	10093	41	39	14	»
Angey.....	213	247	Sartilly.	Sartilly.	1441	53	42	14	3
Bacilly.....	903	1587	Avranches.	T.	10742	57	46	8	7
Carolles.....	503	383	Recette auxiliaire, distribution assurée par Sartilly.	T.	4742	62	41	19	8
Champcey.....	241	324	*idem.*	Sartilly.	2179	54	43	9	4
Champeaux.....	377	422	*idem.*	Carolles.	3427	63	45	17	6
Dragey.....	586	1015	Genêts.	Genêts.	6733	57	44	12	5
Genêts.....	601	697	✉	T.	5816	58	47	11	8
Lolif.....	719	1248	Avranches.	Bacilly.	8593	53	42	7	7
Montviron (Gare).....	332	593	Sartilly.	Sartilly.	3848	52	42	9	4
Ronthon.....	273	484	*idem.*	*idem.*	3410	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas..	229	238	*idem.*	Carolles.	2449	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups.	503	1426	*idem.*	*idem*	4303	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers..	665	840	*idem.*	Sartilly.	6012	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,079 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Haugomat.	Lambert.	*Lecacheux*.	Auvray (cours comp'm,.	Quentin.
Farcy.	Cornicard.	Guérin.		Tesnière.
de Verdun.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel.	Sanson.	Tabourel.		Hamelin.
Guichard	Louvet.	Lambert.	Jamard.	Fautrat.
Faguais.	Petitpas.	Thomas		Lemonnier.
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris
Feresmel.	Cornille.	Desdouitils.		Catrel.
Fontenier.	Lochet.	Pouvreau.		Tétrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
de Cacqueray.	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Blouin.		Duclos.
Ozenne.	Launay.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Rousselle.	Jamault.	Droyer.	Gillot.	Gastebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
0,965 habitants (12 communes).				
Morel.	Barbot, Vallée.	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît	Blondel.	Lair, Gauchet, Belloir.
Trincot.	Nicolle.	Pierre.	Anne.	Abraham, L-thimonnier
Fouasse.	Salmon.	Théault.	Quinton.	Despas (Mme).
Pontais.	Lemois.	Brault.		Lemois (Mme).
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont.	Lefèvre.	Charbonnel.
Madelaine	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel	Huard	Hennequin.
Tesnière	Lechat.	Fillâtre.	Maillard.	Gilbert.
Gauchet	Giroult.	Menard.	Leteurtrois.	Vaugeois.
Royer.	Georges.	Orvin.		Desfeux.
7,347 habitants (14 communes).				
Martin	Legent.	*Adam*.	Aubril, ✱ O. A.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaître.	Aupinel.	Herbin.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches	Le comte.		Servain.
Lemétéyer	Fleury.	Le Baron.		Legoupy.
Letellier.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy.	Heuzé.	Provost.
Lenepveu de Dungy.	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Durel.	Lepeltier (Mme).
Bailois-Bouguerie.	Yger.	Dumont.		Costentin.
Carouge.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel.
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbecq.
Lenormand.	Héon.	Delaunay.	Hamel.	Salmon.
Gond.	Fontaine.	Brault.	Carouge.	Delauney.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels, département et commune.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
					CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population				
VILLEDIEU (Gare).....	3285	82	⊠	T.	27984	34	32	22	»
Bourguenolles.....	395	764	Villedieu.	Villedieu.	3591	41	40	18	8
Champrépus.....	555	912	Beauchamps.	Beauchamps.	5793	41	29	22	8
Chérencey-le-Héron ...	603	955	Villedieu.	Villedieu	4168	40	38	21	6
Fleury...	790	1259	*idem.*	*idem.*	8063	38	30	27	5
La Bioutière.....	489	933	*idem*	*idem.*	4780	33	28	28	6
La Lande-d'Airou.....	713	1509	*idem.*	*idem.*	7015	39	38	19	6
La Trinité.....	586	917	*idem*	*idem.*	4253	42	40	18	8
Rouffigny	376	670	*idem.*	*idem.*	3607	39	38	17	6
Sainte-Cécile	612	1149	*idem.*	*idem.*	6036	37	35	25	3
Saultchev.-du-Tronchet	510	707	*idem.*	*idem.*	4890	36	34	20	2
					ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG				
					CANTON DE CHERBOURG ¶. Population				
CHERBOURG (Gare)...	40783	651	⊠	T.	454959	76	75	»	»
					CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :				
BEAUMONT	614	789	⊠	T.	4828	93	82	18	»
Acqueville	304	579	Ste-Croix-Hague.	Ste-Croix-Hague.	3434	84	75	11	10
Auderville	413	433	Beaumont.	Sémaphore de la Hague.	4359	102	91	27	9
Biville.....	390	870	*idem.*	Ste-Croix-Hague.	3309	89	83	18	8
Branville	90	212	Ste-Croix-Hague.	*idem.*	1195	89	79	14	4
Digulleville	402	790	Beaumont.	Sémaphore de Jardeheu.	5916	98	87	32	4
Eculleville	74	233	*idem.*	Beaumont-Hague	1498	96	86	17	4
Flottemanville-Hague..	373	1139	Octeville.	Ste-Croix-Hague.	4469	86	77	9	11
Gréville	450	1003	Beaumont-Hague	Beaumont-Hague	7563	98	82	16	4
Herqueville	158	291	*idem.*	*idem.*	1431	97	86	22	4
Jobourg	534	1015	*idem.*	Nez de Jobourg.	6438	98	88	24	6
Nacqueville (1)	453	844	Equeurdreville.	Querqueville.	7534	86	81	10	9
Omonville-la-Petite ...	304	614	Beaumont.	Sémaphore de Jardeheu.	4025	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue...	436	429	*idem.*	*idem.*	4427	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague....	448	984	⊠	T.	4431	80	78	13	6
St-Germain-des-Vaux..	525	636	Beaumont.	Sémaphore de la Hague.	7113	102	91	26	8
Tonneville	236	383	Ste-Croix-Hague.	Sémaphore de Querqueville	2675	85	80	9	11
Urville-Hague	296	312	*idem*	*idem.*	4334	86	81	11	9
Vasteville	539	1672	*idem.*	Ste-Croix-Hague.	7427	87	78	12	16
Vauville	378	1638	Beaumont.	Beaumont-Hague	4520	84	84	20	3

(1) La partie de la commune de Nacqueville située à l'Ouest de la route de Sainte-Croix à Urville et les Eudales de Bas sont desservies par Sainte-Croix Hague.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,914 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✻.	Le Do, Frémond.	*Leduc*.	Fautrad (cours cre).	Lechevallier, Moulin
N ..	Bouroux	Hamel.		Anfray.
Herbert.	Breault.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Fortin.	Le Bas.	Quinette.
Brasy.	Lenoir	Dubois.	Charuel.	Brasy (Mme).
Renaud.	Lepeltier.	Lanos	Hérout.	Lecardonnel.
Chapel.	Besnier.	Leroy.	Poidvin.	Poulard.
Tétrel.	Legoupil.	Maillard.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Pelluet.
Lemaître.	Ligot.	N.. ; Bailleul, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle, Loyer.
Population : 93,503 habitants.				
10,783 habitants (1 commune).				
N....	N...., Dutot.	*Leprovost*, à Ste-Trinité ; Etienne, à N.-D. du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Laisney, à St-Clément.	Thiébot O. A., Simon Bertrand, Libor, Leneveu, O. A., Simon.	MMmes Travers O.A., Jeanne O. A., Letan, Thommin, Fossard, Gagnion, Lion, Bertaux, Quesnel (E. M.)
7,417 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître*.	Brochard.	Blaisot.
Letilliâtre.	Letullier.	Besnard.	Joubert.	Joubert (Mme).
Nicolle	Jean (Jacques).	Vivier.	Gautier.	Moulin.
Sanson.	Postel.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Fleury.	Bellée.	N...		Duval.
Lecostey.	Paris.	Lebourg	Hébert.	Philippe.
Le Moigne.	Canoville	N...		Leboulanger.
Dumoncel.	Travert.	Saillard.	Polidor.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury.	Hasne.	Picquot.	Martin.
Lenepveu.	Hurel.	Baudry.		Gouin (Mme).
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Anquetil.	Digard (Mme).
Leroy.	Henry.	Bézard.	Martin.	Esnault.
Perrotte.	Falaize.	Cabard.	Lefèvre.	Walter.
Lemarinel.	Duval.	Montiton.	Lemonnier.	Rabec.
Paris (Bernardin)	Paris (Ferdinand).	Sorel.	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu.	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevallier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuardent.	Grandguillotte.	David.
Lamotte.	Auvray.	Marescq.	Lemaître.	Marguerie.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Lacolley (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DES PIEUX ¶. Population :									
LES PIEUX	1358	1531	☒	T.	14545	86	65	20	»
Benoîtville	441	828	Les Pieux.	Les Pieux.	5080	59	68	18	3
Bricqueboscq	423	805	Couville.	*idem*.	4802	83	65	16	8
Flamanville	1124	736	☒	T. Sémaphore de Flamanv.	9117	93	71	26	6
Grosville	789	1351	☒	Les Pieux.	8896	81	62	20	5
Héauville	449	1079	Flamanville.	*idem*.	4192	97	75	15	10
Helleville	310	588	Les Pieux.	*idem*.	2064	92	71	17	6
Le Rozel	318	558	*idem*.	*idem*.	3365	91	63	24	4
Pierreville	597	1012	*idem*.	*idem*.	7103	91	60	25	6
St-Christophe-du-Foc.	191	358	Grosville.	*idem*.	2261	83	73	14	8
St-Germain-le-Gaillard.	656	1382	Les Pieux	*idem*.	8821	90	62	23	4
Siouville	476	639	Flamanville.	Sémaphore de Flamanville.	4995	93	71	21	6
Sotteville	283	614	Grosville	Les Pieux.	4249	91	71	17	6
Surtainville	962	1483	Les Pieux.	*idem*.	9973	93	59	28	8
Tréauville	763	1237	Flamanvile.	*idem*.	10895	89	68	20	3
CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population :									
OCTEVILLE	3352	775	☒	T.	18953	78	72	3	»
Bretteville	473	578	Tourlaville.	Tourlaville.	4935	84	82	7	10
Couville (Gare)	498	862	☒	Martinvast.	4579	76	64	13	10
Digosville	589	927	Tourlaville.	Tourlaville.	5244	83	70	7	10
Equeurdreville	5765	507	☒	T.	26302	78	77	2	3
Hardinvast	410	729	Martinvast.	Martinvast.	3267	79	67	5	7
Henneville	1377	767	Equeurdreville.	Equeurdreville.	7827	82	79	10	5
Le Mesnil-au-Val	298	1342	Tourlaville.	Tourlaville.	2497	72	67	7	12
Martinvast (Gare)	761	1104	☒	T.	6865	80	69	10	4
Nouainville	238	381	Octeville.	Octeville.	2164	82	76	5	4
Querqueville	1493	553	Equeurdreville	Sémaphore.	6167	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard.	205	286	Couville.	Martinvast.	1335	73	66	12	9
Sideville	309	763	*idem*.	*idem*.	4751	82	71	9	6
Theurtéville-Hague	607	1273	*idem*.	*idem*.	7474	81	71	13	10
Tollevast	512	1162	*idem*.	*idem*.	4561	74	69	11	9
Tourlaville	8304	3287	☒	T.	46261	80	70	4	7
Virandeville	513	822	Martinvast.	Martinvast.	4858	81	74	12	9
CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population :									
SAINT-PIERRE-EGLISE	1884	802	☒	T.	16990	71	76	17	»
Angoville	51	109	St-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.	1251	75	79	20	3
Brillevast	470	909	*idem*.	Le Vast.	4914	74	72	17	5
Canteloup	246	428	*idem*.	*idem*.	2940	78	74	19	5
Carneville	345	688	*idem*.	St-Pierre-Eglise.	3506	79	75	16	4
Clitourps	288	630	*idem*.	*idem*.	4103	70	75	19	4
Cosqueville	683	860	*idem*.	*idem*.	9136	74	79	20	3
Fermanville	1278	1166	☒	Sémaphore du Cap-Lévi.	8162	74	77	21	4
Gatteville	911	972	Barfleur.	Sémaphore de Gatteville.	15196	77	81	26	9
Gonneville	702	1535	St-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.	8010	74	81	13	6
Gouberville	270	279	*idem*.	Sémaphore de Gatteville.	3731	78	79	24	7
Le Theil	669	1382	*idem*.	St-Pierre-Eglise.	5580	71	66	14	11
Le Vast	782	1304	☒	T.	7681	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,140 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine*.	Fossey.	Leprince.
Buhot.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Mancel.	Leboisselier.	Bouillon.	Jouet.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheur.	Fessier.	Lefèvre.	Thoumine.
Brisset.	Lenoir.	Vibet.	Louise.	Gosselin.
Gibon.	Bonamy.	Joret.	Hambye.	Hambye (Mme).
Toulorge.	Lahaye (Louis).	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Détret.		Defrance.
Lefillastre.	Simon.	Lepigoché.	Moulin.	Leprovost (Mme).
Mocquet.	Lebacheley.	Lecocq.		Pezet.
Sorel.	Sanson.	Aumont.	Hébert.	Trébaol.
Lenoir.	Toulorge.	Voisin.	Polidor.	Lerouvillois.
Bouchard	Jourdan.	Gauvain		Paquet.
Avoinne.	Buhot.	Lemarquand.	Gosse	Philippe.
Toulorge.	Hébert.	Pillet.	Léger.	Lucas.
25,704 habitants (17 communes).				
Née	Varengue, Butel.	*Doueffe*.	Durand.	Hébert.
Germain.	Liot.	Perrotte.	Delisle.	Jacquot.
Maurouard	Martin.	Regnault.	Luce.	Ollivier.
Morice de la Rue.	Guéret.	Angot.	Foucher.	Laloë. (Mme).
Michaud.	Chamonin, Gauvain.	Clément.	Duruel.	Assier (Me). Prével, Boudet (Me)
Truffert.	Gamache.	Beaufils.	Cariot.	Leluan. [E. M
Nicollet.	Quoniam.	Mosqueron.	Bihel.	Trohel (Mme).
Quentin.	Mahier.	Deux.		Girard.
Cte de Pourtalès.	Hervieu.	Bonnissent.	Bouillault	Louis.
Vrac.	Travert.	N...		Vasse.
Cauvin.	Fernagu.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Hamel.	Adam (Louis).	Gautran.		Paysant.
Laisné.	Sorel.	Mauger.	Louail.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux.	Lemonnier.	Leboisselier.
Aubert.	Bertaut, Le Brun.	*Guillon*, Yver.	Brunet, Lecouturier. Lefèvre,	Bru, Lelièvre, Bereyon, Bosquet,
Lelong.	Douesnard.	Bihel.	Lhôtellier. [Bosquet.	Laperriaque. [Perpoint (c. m.)
10,459 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart.	*Fontaine*.	Lecaudey.	
Lehot (Michel).	Lehot (François).	N. .	*réunie à Vrasville*.	
Daboville.	Lemaresquier.	Sorel.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Desvallées.
Mahaut.	Planque.	Boudet.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enguebec.	Couppey.		Lamache (Mme).
Michel.	Ribet	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatôme.	Houyvet.	Durand.	Simon.	Lepoittevin.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Groult.
Godel.	Le Bourg.	Branthomme.		Polidor.
Daucet.	Lelandais.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Simon.	N...	Vallée.	Vallée (Mme)

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes surtout au cal. des centimes additionn. départ. et comm.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départ.	judiciaire.	d'arrondis.	du canton.
Suite du CANTON DE									
Maupertus	172	335	St-Pierre-Eglise.	Sémaphore du Cap-Lévi.	2732	70	73	11	7
Néville	257	348	*idem.*	St-Pierre-Eglise.	4143	78	83	24	7
Rétôville	214	340	*idem.*	*idem*	2992	77	72	23	6
Théville	350	777	*idem.*	*idem.*	4967	76	74	15	2
Tocqueville	443	590	*idem.*	*idem.*	7171	76	77	22	3
Varouville	296	418	*idem.*	*idem.*	3513	75	79	20	3
Vrasville	148	143	*idem.*	*idem.*	1404	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.									
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :									
COUTANCES (Gare)	7403	333	⊠	T.	81421	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	453	635	Coutances.	Coutances.	6595	33	5	5	5
Cambernon	888	1701	*idem.*	*idem.*	11087	27	6	6	6
Courcy	711	1145	*idem.*	*idem.*	9180	34	4	4	4
Nicorps	302	563	*idem.*	*idem.*	4741	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	722	881	*idem.*	*idem.*	9608	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances.	212	439	*idem.*	*idem.*	3888	28	»	»	»
Saussey	604	891	*idem.*	*idem.*	5536	32	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :									
BRÉHAL	1352	1562	⊠	T.	13711	44	19	19	»
Anctoville	138	215	Granville.	Granville.	1694	50	27	27	9
Bourey	160	360	Cérences.	Cérences.	1822	41	22	22	10
Bréville	362	688	Bréhal.	Bréhal.	3720	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1242	1474	*idem.*	*idem.*	10420	46	18	18	2
Cérences (Gare)	1910	2243	⊠	T.	20337	38	18	18	6
Chanteloup	302	418	Bréhal.	Bréhal	2938	43	21	21	2
Coudeville	710	872	*idem.*	*idem.*	6570	46	21	21	2
Equilly	330	566	Beauchamps	Beauchamps.	3758	44	29	29	13
Hudimesnil (Halte)	1071	1877	Bréhal.	Bréhal.	10548	50	24	24	5
La Meurdraquière	374	762	Cérences.	Beauchamps.	3963	43	26	26	11
Le Loreur	276	323	*idem.*	Cérences.	1808	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	440	396	*idem.*	*idem.*	3763	36	14	14	11
Longueville	418	411	Granville.	Granville.	4227	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	510	728	Cérences.	Cérences.	6008	48	15	15	4
St-Sauv.-la-Pommeraye	524	527	Bréhal.	Beauchamps.	4022	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :									
CERISY-LA-SALLE	1515	1685	⊠	T.	13791	21	14	14	»
Belval (Halte)	403	567	Coutances.	Coutances.	4062	27	6	6	7
Cametours (Halte)	687	722	Recette auxiliᵉ	Marigny.	6402	17	14	14	6
Guéhébert	306	629	Roncey.	Roncey.	4190	40	14	14	10
Montpinchon	1141	1693	Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.	11962	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly.	1345	2522	*idem.*	*idem.*	14901	21	18	18	5
Ouville	694	1220	Coutances.	Roncey.	6518	31	9	9	7
Roncey	826	1216	⊠	T.	10016	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1018	1317	Coutances.	Roncey.	11005	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	434	677	Roncey.	*idem.*	5016	23	18	18	9
Savigny	642	1016	Coutances.	Cerisy-la-Salle.	6460	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug.).	Laurens (Etienne).	Auvray.		Lecoutour.
Gibon.	Lemaître.	Blaisot.		Duvey (Mme).
Cte Clerel de Tocqueville.	Birette.	Gouelle	Lefèvre.	Restoux.
Germain	Guerrand.	Lecluze (Victor).		Restoux.
Gervais (Jean) .	Gervais (Alfred).	Lecluze (Jean).		Lehoux.
Population : 97.170 habitants.				
1.295 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Daireaux, Laurent.	*Tollemer (Henri).*	Ménard, O. A., Briens, O. A.	Mme Girard (cours complément.) Balattre, Aviez (Ec. mat.)
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ruault.	Ruault (Mme).
N...	Bellail	Hélaine.	Turpin.	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Hue.	Ollivier.
Savary.	Beaugendre.	Lecluze		Caillard.
Duprey.	Lemière	*Tollemer.*	*réuni à Coutances.*	
Duquesney.	Bouchard.		*idem.*	
Guenon.	Beaugendre.	Provost.	Hugues	Crouin.
10,119 habitants (16 communes).				
de la Bellière ✻	Lemonnyer.	*Destrès.*	Girard.	Cousin.
de la Musse.	Lemonnyer.	Surville.		Bouchard.
Faucon.	Quinette.	Duboscq.		Torel.
Le Mare.	Le Brun.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Malherbe.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Legendre.	*Langevin.*	Letourneur (c. cre).	Delafresnée (Mme).
Clément	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Lainé.	Rault.		Lemoussu.
Touroude.	Roussel.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lehaut.		Yvon.
Hérou.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Jourdan.	Dumont.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Torel.	Hébert.	Cheval.
Lebas.	Turgis.	du Mesnil-Adelée.	Menard.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Bellamy.
9,011 habitants (11 communes).				
Eudes.	Osouf.	*Binet.*	Legigan.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Perrette.	Homo.	Caresmel.	Bernard.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Lainel.	Leconte.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Lemière.
Savary.	Hédouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Veuve de la Brunellière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Néel.	Lengronne.	Latavernier.	Lefèvre.	Coulomb.
Badin.	Vimond.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Esnouf.
Lebrun.	Leroux.	Mazier.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Levionnois.	Lethimonnier.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib directes servant au calcul des centimes additionnels départements. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :									
Gavray	1340	1601	✉	T.	11452	34	18	18	»
Grimesnil	139	261	St-Denis-le-Gast	St-Denis-le-Gast.	1599	31	15	15	6
Hambye	2039	2957	✉	T.	23021	25	19	19	8
La Baleine	242	463	St-Denis-le-Gast.	St-Denis-le-Gast	1768	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	340	678	Gavray.	Gavray.	3873	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	177	239	*idem.*	*idem.*	1062	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	524	923	*idem.*	*idem*	4651	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	178	334	*idem.*	*idem.*	1915	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	354	478	*idem.*	Beauchamps.	2928	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	581	1071	*idem.*	Gavray.	5361	40	26	26	6
Lengronne	759	1208	St-Denis-le-Gast.	*idem.*	8656	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	435	665	Gavray.	*idem.*	3871	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1103	1671	✉	T.	12018	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	382	585	St-Denis-le-Gast.	Gavray.	2438	30	26	26	8
Ver	816	1376	Gavray.	*idem.*	8811	38	22	22	4
Canton de La Haye-du-Puits ¶. Population :									
La Haye-du-Puits (Gare)	1439	317	✉	T.	14202	44	29	29	»
Appeville	506	1321	Prétot.	Prétot.	12554	38	46	46	17
Baudreville	268	464	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	3139	51	36	36	7
Bolleville	382	623	*idem.*	*idem.*	4192	46	31	31	2
Canville	277	534	*idem.*	Portbail.	4540	54	39	39	10
Coigny	366	412	Prétot	Prétot.	4362	40	42	42	13
Cretteville	500	682	*idem.*	*idem.*	7852	46	44	44	14
Denneville (Halte)	622	832	✉	Portbail.	6230	54	39	39	10
Doville	470	1018	La Haye-du-Puits	La Haye du-Puits	5042	47	33	33	3
Gerville	185	582	*idem.*	*idem.*	2685	44	28	28	5
Glatigny	292	499	*idem.*	*idem.*	2984	52	37	37	8
Houtteville	178	448	Prétot.	Prétot.	4643	41	44	44	15
Lithaire	774	1414	La Haye du-Puits	La Haye-du-Puits	6456	42	30	30	5
Mobecq	372	807	*idem.*	*idem.*	6274	44	28	28	4
Montgardon	532	1331	*idem.*	*idem.*	6743	46	32	32	2
Neufmesnil	251	532	*idem.*	*idem.*	3420	36	32	32	2
Prétot	480	811	✉	T.	6052	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrept	577	813	La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits	4965	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	511	816	Denneville.	*idem.*	4822	52	36	36	7
St-Sauvt de-Pierrept (halte)	384	819	La Haye-du-Puits	*idem.*	5559	50	35	35	6
Saint-Symphorien	350	581	*idem.*	*idem.*	3027	45	30	30	1
Surville	306	746	*idem.*	*idem.*	3019	53	39	39	10
Varenguebec	678	2120	*idem.*	*idem.*	10026	50	36	36	7
Vindefontaine	509	838	Prétot.	Prétot.	7174	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :									
Lessay (Gare)	1274	2246	✉	T.	11636	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay (Halte)	533	671	Lessay.	Lessay.	5935	40	26	26	5
Anneville	288	435	Gouville.	Gouville.	2907	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	459	980	Lessay.	Sémaphore de St-Germ.-s-Ay	5885	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,429 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fauvel.	Vailet.	*Lemasson.*	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Chevallier.		Legros.
Guenon-Beslongchamps.	Quesnel.	*Lemazurier.*	Robine.	Fouchard.
Leconte.	Lebargy.	Mosquet.		Gervaise.
Piel-Ferronnière	Auvray.	Marguerite.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Gaignon.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havet.	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	Lhermitte	Dauvergne		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François.	Leprovost.
Regnault.	Prével.	Marie.	Quesnel.	Godard, Lebigot.
Bosquet.	Lemaréchal.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet.	Guérard.	Guérard (Mme).
Drieu.	Lavaley.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Héon.	Mignon, Lemare.	Sévaux.	Enée.
Dupont.	Leclerc.	Lechevallier.	Esnouf.	Tétrel.
11,209 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Aubry.*	Arondel.	Couillard, Néel (é. m.
Perrotte-Bernard	Préfosse.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperques.	Siouville.	Hédouin.		Jeanne.
Roptin.	Enaut.	Depériers.	Couillard.	Thélot.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Degroult.	Vignet.		Angé.
Jean.	Jeanne.	Lecherpeur.	Lefebvre.	Auvray.
Langlois.	Piquot.	de Saint-Jores.	Lefèvre	Lebiguais.
Lesage.	Diesnis.	David.	Baudouin.	Baudouin (Mme).
Pitance.	Piquois.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Lemière.
Adam.	Philippe.	Desplanques.		Gosselin.
Roger.	Cousin	Hinard.	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Leforestier.	Delaune.	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Roger	Hervieu.	Bacon.	Vautier.
Lemaignen.	Ledanois.	Lecappon.		Hacquebey (Mme).
Eslinne.	Gancel.	Pannier.	Lemière.	Adelus.
Hostingue.	Beuve.	Cognault.	Letan.	Mancel (Mme).
Grossin.	Grandin.	Goubert.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Levatois.	Lesigne.	Enée.
Ruault.	Jeanne.	Desrez.		Bellanger (Mme).
Quenault.	Luce.	Duval.	Levallois.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Godier.	Lepeley.
de la Martinière ✻.	Leconte.	Regnault.	Mathey.	Lebodey.
10,244 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Leroux.*	Goguelin.	Legendre.
Butel.	Brochard.	Durchon.	Hamel.	André.
Renouf.	Joubert.	Renard.		Benset.
Tirel.	Luce.	Lepiez.	Esnol.	Delaplanche.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	BUREAUX qui desservent les communes. TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON									
Créances	1966	2150	⊠	Lessay.	9660	39	21	21	3
Geffosses	812	1596	Gouville.	Gouville.	9841	39	14	14	12
La Feuillie	436	1324	Périers.	Périers.	4292	32	18	18	6
Laulne	417	888	Lessay.	Lessay.	6420	36	25	25	6
Millières (Halte)	821	2030	Périers.	Périers	7674	31	20	20	8
Pirou	1405	2811	Créances.	Lessay.	11892	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	626	1876	Lessay.	Sémaphore de St-Germ.-s-Ay	7330	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	307	539	Périers.	Périers.	3510	32	22	22	9
Vesly	900	1336	Lessay.	Lessay.	13694	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :									
MONTMARTIN-SUR-MER	998	1002	⊠	T.	8530	41	10	10	»
Annoville	823	851	Montm.-sur-Mer.	Montm.-sur-Mer.	7026	43	13	13	3
Contrières	572	913	Coutances.	Quettreville.	8550	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	560	339	Montm.-sur-Mer.	Montm.-sur-Mer.	3424	40	12	12	2
Hérenguerville	206	271	Quettreville.	Quettreville.	2223	43	13	13	2
Hyenville	301	331	Orval.	*idem.*	3000	37	7	7	4
Lingreville	1357	923	Bréhal.	Bréhal.	9872	45	15	15	5
Montchaton	551	689	Orval.	Montm.-sur-Mer.	4788	38	7	7	4
Orval (Gare)	919	1231	⊠	Coutances.	11915	36	6	6	8
Quettreville (Halte)	1252	1586	⊠	T.	13479	40	10	10	5
Regnéville	1526	1029	⊠	T.	11227	40	11	11	3
Trelly	863	1075	Quettreville.	Quettreville.	10747	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :									
PÉRIERS (Gare)	2720	1453	⊠	T.	29198	26	16	16	»
Baupte	326	226	Prétot.	Prétot.	2901	37	34	34	18
Feugères	649	832	Périers.	Rem.-sur-Lozon.	7461	21	15	15	8
Gonfreville	291	898	*idem.*	Périers.	4468	35	23	23	7
Gorges	911	2269	*idem.*	Prétot.	13355	38	25	25	9
Lastelle	172	398	Prétot.	La Haye-du-Puits	2126	38	28	28	12
Le Plessis	528	1096	*idem.*	Prétot.	6212	35	28	28	12
Marchésieux	1186	1975	Périers.	Rem.-sur-Lozon.	15120	23	20	20	8
Nay	181	249	*idem.*	Périers.	1795	34	23	23	7
St-Germain-sur-Sèves	417	819	*idem.*	Prétot.	2159	32	22	22	6
Saint-Jores	742	1275	Prétot.	Périers.	6833	40	30	30	14
St-Martin-d'Aubigny	655	1501	Périers.	Prétot.	11163	22	18	18	5
St-Sébastien-de-Raids	367	520	*idem.*	Périers.	10363	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	156	352	Prétot.	*idem.*	4251	40	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :									
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	316	399	⊠	T.	2726	40	9	9	»
Agon	1614	1237	⊠	T.	12709	41	11	11	4
Ancteville	405	773	Gratot.	St-Malo-de-la-Lande	4853	38	8	8	8
Blainville	1512	1288	⊠	T.	10582	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Desheulles.	Letouzé.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Cauvin.
Fesnien.	Maresq.	Ozouf.	Noyer.	Lemagnen.
Hue	Meslin.	Voisin.	Ollivier.	Scolan (Mme).
Simon.	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard
Fautrad.	Martin.	Hinard.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Lirot.	Levillain.	Barbet.	Hersent.
Mahault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Luce.	Lepoil.	Hulmer.		Boitard.
Dupray-Beuzeville.	Beuve.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
9,928 habitants (12 communes).				
Danlos.	Bourdon.	*Gautier.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Le Gendre.	Abraham, Couset.	Lebasnier.	Campain.
Deguelle (Désiré)	Simonne (Ferd.).	Auvray.	Cléraux.	Duchemin.
Michel-d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Guillemin.	Guérin.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
Delacour.	Pannier.	Levesque.		Lengronne.
Mahé.	Frémin.	Letot.	Pasquet.	Leroux.
Nicolle.	Corbet.	Chardot.	Beaufils.	Martin.
Leriverend.	Mulot.	Lefrançois.	Benoît.	Ameline.
Paumier.	Lebalnois.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre.	Dépériers	Girard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey.	Lebargy (Mme), Lhullier, Sohier.
Mesnage O. A.	Mauger de Varennes	Leroy.	Harivel.	Laisney.
9,301 habitants (14 communes).				
Regnault	Vallée et Leconte.	*Leconte.*	Sagot O. A. (é. sre).	Viard.
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-le-la-Conté	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Chauvais.		Savary.
Crespin.	Sanson.	Hauvet.	Blouet.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Garandel.	Saugrain.	Quenault.
Auvray.	Moricet.	N ..	Lepage.	Dusiquet.
Pacary.	Dujardin.	Lehartel.		Pichard.
Palla.	Finel.	Hamelin.	Lebasnier.	Lebasnier (Mme).
Palla (Jean).	Le Mière.	Alix.	Lecaplain.	Villette.
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel.	Lerouxel.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
8,829 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Sébire.	*Lehaut.*	Mariette.	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	Leroutier.	Billard.
Juhel.	Raizin.	Quertier.		Roullet (Mme)
Calenge.	Lecuir.	Fouque.	Harache O. A.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
									Suite du CANTON
Boisroger	360	529	St-Malo-de-la-Lande	St-Malo-de-la-Lande	3126	41	10	10	4
Brainville	201	319	Gratot.	*idem.*	2595	37	7	7	4
Gouville	1671	1285	⊠	T.	10921	44	13	13	5
Gratot	607	1069	⊠	St-Malo-de-la-Lande	8418	35	5	5	4
Heugueville	505	674	Coutances.	Coutances.	6936	42	7	7	6
La Vendelée	334	503	*idem.*	*idem.*	3676	35	6	6	8
Montsurvent	415	833	St-Malo-de-la-Lande	St-Malo-de-la-Lande	6347	41	9	9	6
Servigny	245	395	Gratot.	*idem.*	2729	38	7	7	7
Tourville	644	903	St-Malo-de-la-Lande	Agon.	6774	40	8	8	4
									CANTON DE SAINT-SAUVEUR LENDELIN ¶. Population :
ST-SAUVr-LENDELIN (Gare)	1460	1639	⊠	T.	15637	29	10	10	»
Camprond	449	619	Coutances.	Coutances.	3691	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	864	1198	Marigny.	Marigny.	8683	22	14	14	10
La Ronde-Haye	505	665	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv.-Lendelin.	4629	31	12	12	2
Le Lorey	957	1456	Marigny.	Marigny.	11324	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	583	498	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv.-Lendelin	4312	24	14	14	5
Montcuit	387	384	*idem.*	*idem.*	3004	22	13	13	5
Monthuchon	486	764	Coutances.	Coutances.	5631	32	4	4	5
Muneville-le-Bingard	937	2000	St-Sauv.-Lendelin.	St-Sauv. Lendelin.	10460	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron.	423	750	*idem.*	Périers.	5062	28	15	15	5
St-Michel-de-la-Pierre	263	484	*idem.*	St-Sauv. Lendelin.	2799	28	12	12	5
Vaudrimesnil	491	603	*idem.*	*idem*	3887	31	13	13	13
									ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.
									CANTON DE MORTAIN ¶. Population :
MORTAIN (Gare)	2411	684	⊠	T.	19026	62	98	»	»
Bion	598	1265	Mortain.	Mortain.	5167	66	72	4	4
Fontenay (Halte)	424	684	*idem.*	Milly.	3447	67	68	8	8
Le Neufbourg	565	223	*idem.*	Mortain.	2567	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1191	1765	*idem.*	Milly.	8749	71	78	10	10
Rancoudray	383	852	*idem.*	Mortain.	1624	68	75	7	7
Romagny (Gare)	1357	2946	*idem.*	*idem.*	10250	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	389	679	*idem.*	*idem.*	2720	59	64	4	4
Saint-Clément (Gare)	883	2382	*idem.*	*idem.*	5420	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	580	1404	*idem*	*idem.*	4988	67	41	6	6
Villechien	534	1082	*idem.*	Milly.	5265	69	78	10	10
									CANTON DE BARENTON ¶. Population.
BARENTON (Gare)	2208	3535	⊠	T.	20789	72	78	10	»
Ger	1965	3936	⊠	T.	10975	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1440	2341	Barenton.	Barenton.	13747	77	83	15	5
St-Georges-de-Rouelley	1270	2043	*idem.*	*idem.*	9177	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Villedieu.	Leclerc.	Lemardeley.	Maunoury.	Lecouillard.
Lerouxel.	L'Ecluze.	Gosselin.		Hélaine.
Sébire.	Vincent.	Adde, Motin, Picault.	Piatte.	Suzanne, Leroy.
Le Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnot.	Beaufils.	Chasles, Tabourel (Mme)
Fauchon.	Grandin.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Demontcuit.	Guillot	Hulmel.		Marie.
Bonté.	Euvremer.	Parigny.	Desplanques.	Legoupil.
Robert.	Lainé.	Hélie.		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blancher.	Lepourry.	Lepourry (Mme).
7,805 habitants (12 communes).				
Lemaître.	Saffray.	*Fontaine.*	Duval.	Desplanques.
Guesdey.	Le Tassey.	Noël	Cousin.	Blin.
Gardie.	Legrand.	Bézard.	Catherine.	Guillard.
de Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
Osouf.	Osouf (les Rivières).	Desbayes.	Legouey.	Plantegenest.
Campain.	Anger	Osmont.	Delisle.	Delisle (Mme).
Groult.	Lecoq.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Lenavetier	Guesnon.	Jacquet.
Lelièvre.	Lejolivet.	Lemaigre.	Lehéricey.	Charraud.
Lebailly.	Ledot.	Laurence.	Frémond.	Gosselin.
Fauny.	Lecampion.	Moulin.		Demelun.
Rupalley.	Jouninet.	Leforestier.	Jubré.	Anger.
Population : 60,640 habitants.				
9,315 habitants (11 communes).				
de Baillencourt ✻.	Delaunay.	*Lepeltier.*	Tillault.	Frétel.
Leperdriel.	Anfray.	Pillay.	Jouvet.	Jouvet (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Lelandais.	Louaye.	*réuni à Mortain.*	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Goupil.	Leconte.
Ledenais.	Millet.	Lelandais.		Jouault.
Legrand (Anle) ✻	Saoul.	Jamault.	Leroy.	Fauny, Heuzé.
Alexandre.	Clouard.	Delabroise.	Duchesne.	Delaunay.
Delatouche.	Chemin.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Dairaux.	Boiroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquier.	Lebourgeois.	Boiroux.
5,883 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos.*	Lenoir.	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin.*	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Jouin (Mme).
Heuzé.	Leroux.	Faucheux.	Lemenuet.	Giroult, Picquenard
Malon.	Le Sergent.	Prével.	Provost.	Legoupil (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionn. département. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population									
Isigny (Gare)	320	425	⊠	T.	2532	67	68	20	»
Chalandrey	520	768	Isigny.	Isigny-le-Buat.	3806	67	65	20	5
La Mancellière	532	750	*idem.*	*idem.*	3712	60	60	18	4
Le Buat	403	457	*idem.*	*idem.*	3013	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	352	461	*idem.*	*idem.*	2539	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	448	670	*idem.*	*idem.*	3717	65	66	24	4
Les Biards	735	1060	St-Hil.-du-Harc.	*idem.*	6105	70	71	23	3
Montgothier	512	750	Isigny.	*idem.*	3986	63	63	21	6
Montigny	516	903	St-Hil.-du-Harc.	*idem.*	4130	69	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	*idem.*	1552	64	63	17	4
Vezins	524	775	*idem.*	*idem.*	4385	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population									
Juvigny	758	758	⊠	T.	4185	60	60	10	»
Bellefontaine	320	673	Juvigny.	Juvigny.	2067	62	62	»	4
Chasseguey	166	306	*idem.*	*idem.*	1106	66	63	11	5
Chérencé-le-Roussel	703	1099	*idem.*	*idem.*	4082	57	57	11	6
La Bazoge	292	580	*idem.*	*idem.*	2489	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	396	678	*idem.*	*idem.*	2863	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	561	1147	*idem.*	*idem.*	3977	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	624	1174	*idem.*	*idem.*	4076	57	57	13	3
Reffuveille	1140	2334	*idem.*	*idem.*	7842	57	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population									
Le Teilleul (Gare)	2104	3048	⊠	T.	17460	74	82	14	»
Buais	1297	1779	⊠	T.	8565	80	80	17	8
Ferrières	153	345	Buais	Buais.	1695	77	80	14	6
Heussé	714	1457	Le Teilleul.	Le Teilleul	4717	79	86	18	4
Husson	725	1356	*idem.*	*idem.*	7197	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	227	477	*idem.*	*idem.*	2561	73	80	12	4
Saint-Symphorien	438	675	St-Hil.-du-Harc.	Buais.	3189	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1113	1716	*idem.*	*idem.*	7252	85	76	19	14
Canton de Saint Hilaire-du-Harcouet ¶. Population									
St-Hilr-du-Harcouet (Gare)	3836	995	⊠	T.	31447	77	69	13	»
Chevreville	267	441	St-Hil.-du-Harc.	Milly.	2541	68	69	13	6
Lapenty	921	1488	*idem.*	*idem.*	7608	75	69	11	7
Le Mesnillard	603	977	*idem.*	St-Hil.-du-Harc.	4401	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1364	1988	*idem.*	*idem.*	9091	81	73	19	4
Martigny	606	888	*idem.*	*idem.*	4955	63	65	16	6
Milly (1)	626	965	⊠	Téléphone.	5580	75	72	11	7
Moulines	391	731	*idem.*	St-Hil.-du-Harc.	3059	83	75	17	6
Parigny	1192	1162	*idem.*	*idem.*	7780	74	69	13	2
St-Brice-de-Landelles	930	1525	*idem.*	*idem.*	6594	84	77	23	8
St-Martin-de-Landelles	1588	1965	*idem.*	*idem.*	10077	84	77	23	8
Virey	1149	1693	*idem.*	*idem.*	8942	80	63	18	5

(1) La commune de Milly est desservie et par le gérant du bureau auxiliaire et par le bureau de Saint-Hilaire-du Harcouët.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,088 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil.	Le Grain.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel	Noël.	Danguy.	Letouzé.
Danguy.	Danguy (J.-B.).	Brault	Desdevises.	Filâtre.
Blouin.	Lebéricey.	Lemoine.		Levesque.
Pierre.	Touroul (Emile).	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Abraham.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Brionne.	Guillory.	Costentin.
Jouenne.	Vaudouer.	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Guilmin.	Prével.		Robin.
Morin.	Lesénéchal.	Languet.		Costard.
4,960 habitants (9 communes).				
Grossin.	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Vidlou.	Laurent.		Esnout.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
Hamel.	Herbert.	Vauprès.		Robert.
Hédou.	Sauvé.	Desloges.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Lelion.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Levesque.	Gautier.	Delafontaine O. A.	Poullain.
6,771 habitants (8 communes).				
Mâlon.	Trempu.	*Quesnel*.	Béchet.	Painchaud (Mme), Baisnée, Le-[blanc.
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Martinet.	Tencé.
Hélie.	Gohard.	Bidois.		Cailly (Mme).
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Colombel.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Porée.	Debesne.
Laisney.	Goutier.	Noël.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre.*
Lebigot.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,473 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Fauchon, Ville.	*Leroy*.	Marié O. A. (é. sre).	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire.	Lepeltier.	Cazengel.	Desilles.	Lemonnier.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte.	Travert.	Binet.
Vaudouer.	Leroux.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Margérie.	Levillain.	Pigeon.	Leroyer.
Leprieur.	Restoux.	Pillay (François).		Planté.
Piel.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme)
Frémin.	Angot.	Lesellier.	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay (Jean).	Coulon.	Letimonnier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des routes directes servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population :									
SAINT-POIS	768	778	☒	T.	4214	51	50	17	»
Boisyvon	217	385	Coulouvray.	Coulouvray.	1507	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1358	1725	☒	T.	5597	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	348	522	Coulouvray.	Coulouvray.	2086	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	430	785	Saint-Pois.	Saint-Pois.	3727	60	54	15	4
Lingeard	186	363	*idem.*	*idem.*	1270	54	54	13	4
Montjoie	943	1437	*idem.*	*idem.*	4009	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1024	1480	☒	*idem.*	6906	55	50	22	5
St-Martin-le-Bouillant	578	1237	Villedieu.	Villedieu.	3503	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	273	497	Coulouvray.	*idem.*	1837	41	37	29	12
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :									
SOURDEVAL (Gare)	3617	3648	☒	T.	30084	82	67	11	»
Beauficel	414	911	Sourdeval.	Sourdeval.	3728	57	61	13	5
Brouains (1)	601	379	Recette auxiliaire.	*idem.*	3380	57	60	10	8
Gathemo	621	1040	Sourdeval.	*idem.*	3981	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	603	1001	*idem.*	Ger.	4470	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	562	931	*idem.*	Sourdeval.	4120	53	61	14	12
St-Martin-de-Chaulieu	438	788	*idem.*	*idem.*	3327	52	68	18	7
St-Sauveur-de-Chaulieu	174	270	*idem.*	*idem.*	1277	52	68	19	8
Vengeons	995	1569	*idem.*	*idem.*	6497	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.									
CANTON DE VALOGNES ¶. Population :									
VALOGNES (Gare)	6006	1748	☒	T.	68701	68	54	»	»
Brix	2054	3357	Sottevast.	Ruffosse (ce de Sauss.)	16414	67	64	10	10
Huberville	393	576	Valognes.	Valognes.	4503	61	58	4	4
Lieusaint	236	522	*idem.*	*idem.*	4913	62	50	4	4
Montaigu	703	1471	*idem.*	*idem.*	6931	66	62	8	8
Saussemesnil	1128	2144	*idem.*	T. (Ruffosses ce de Sauss.)	9587	65	62	8	8
Tamerville	774	1933	*idem.*	Valognes.	11496	61	57	3	3
Yvetot	836	1246	*idem.*	*idem.*	13047	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population :									
BARNEVILLE (Halte)	872	573	☒	T.	7572	69	48	29	»
Beaubigny	254	644	Barneville.	Barneville.	2278	77	56	33	8
Carteret (Gare)	550	509	☒	T.	5244	73	51	30	3
Fierville	456	745	Portbail.	Portbail	4735	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	310	730	Barneville.	Barneville.	3222	71	52	28	4
Le Mesnil	226	345	Portbail.	Portbail.	2421	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	907	1712	Barneville.	Barneville.	7218	73	52	29	4
Le Valdécie	254	398	Bricquebec.	Bricquebec.	1657	73	73	19	11

(1) Bien que dotée d'une recette auxiliaire, la commune de Brouains continue à être desservie par Sourdeval.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,125 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot	*Lemouland.*	Leblanc.	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon	Costil.	Belouin	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Lalné.		Constentin.
De Saint-Paul.	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Galopin	Guénier.	Le Recherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Guérin.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel		Duteil (Mme).
,025 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen.*	Ozouf (c. cre) Vangrente	Lecrosnier, Poisson, Radiguet, Morin [Vangrente (Mme)
Danjou.	Bazin.	Delaunay.		
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Ramé.	Champion.	Clouard.	Poulain.	Allain.
Buffard.	Levallois (Auguste)	Restout.	Lemercier.	Blin.
Homo.	Anfray.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Lerée.		Lebourgeois (Mme).
Gallet.	Bazin.	N...		Lemonnier.
Poisnel	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lenfant.
Population : 72,000 habitants.				
2,150 habitants (8 communes).				
Mariette-Boisville.	Hamel, Delangle.	*Fossard*, Henry, à Saint-Joseph.	Doucet.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.)
Pasquier.	Langevin.	*Sellier.*	Auvray.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel.	Levallois.		Robert.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel	Varin	Divetain.	Lecesne.	Sorel (Mme).
Touraine-Desvaux.	Lepoittevin	Lerosier, Lesauvage.	Leboulanger, Marguerite.	Poulard.
Allix-Desfantaux.	Lemarotel (Amée e)	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Picot.	Hébert.	Fontaine.	Leprieur.	Laurent.
7,893 habitants (16 communes).				
Le Goupil.	Dumouchel.	*Hamelin.*	Voisin.	Duval.
Lecannellier.	Legagneur.	Vautier.		Cartal.
Subileau.	Rachine.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Septvants.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Hébert.	Hébert.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Lehérissey.	Lemesle.	Le Conte (Mme).
Desprez.	Giot.	Delorme.		Broquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels départemental et communaux.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON									
Ourville (Gare)	616	1134	Portbail.	Portbail.	8002	62	41	28	8
Portbail (Gare)	1640	2107	⊠	T.	17450	64	43	29	6
St-Georg.-de-la-Rivière	263	377	Barneville.	Barneville.	2507	67	46	32	3
St-Jean-de-la-Rivière	214	358	*idem*	*idem*.	2317	68	47	31	2
Saint-Maurice	358	745	*idem*.	*idem*.	3705	59	48	26	5
St-Pierre-d'Arthéglise	278	539	*idem*.	*idem*.	1600	74	51	23	8
Senoville	255	717	*idem*.	*idem*.	3077	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaum	440	1024	*idem*.	*idem*.	3735	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶ Population :									
BRICQUEBEC (Gare)	2761	3359	⊠	T.	28698	70	32	13	»
Breuville	379	841	Sottevast.	Martinvast.	3702	78	62	16	10
Les Perques	246	485	*idem*.	Bricquebec.	2387	74	53	18	5
L'Etang Bertrand	415	808	*idem*.	*idem*.	4780	68	53	10	6
Le Vrétot	783	2056	*idem*.	*idem*.	9372	77	59	20	7
Magneville	463	948	*idem*.	*idem*.	7305	62	51	10	9
Morville	324	708	Valognes.	Valognes.	6354	63	51	6	11
Négreville	1031	1642	*idem*.	*idem*.	11443	63	55	6	7
Quettetot	686	1243	Bricquebec.	Bricquebeb.	5951	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	753	1716	Sottevast.	*idem*.	7420	78	60	17	8
Rocheville	482	975	Bricquebec.	*idem*.	5840	71	57	11	5
Saint-Martin-le-Hébert.	161	213	Sottevast.	*idem*.	1526	75	57	12	5
Sottevast (Gare)	771	1085	⊠	T.	7746	70	62	16	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :									
MONTEBOURG (Gare)	2161	588	⊠	T.	19728	51	56	7	»
Azeville	164	300	Montebourg.	Montebourg.	2360	49	54	14	7
Ecausseville	152	524	*idem*	*idem*	4906	49	55	11	4
Emondeville	456	529	*idem*.	*idem*.	6331	48	54	11	4
Eroudeville	166	487	*idem*.	*idem*.	3880	50	58	9	2
Flottemanville	250	485	*idem*.	*idem*.	4546	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	431	814	*idem*.	*idem*.	7343	52	58	12	5
Fresville (Halte)	647	1389	*idem*.	*idem*.	13557	47	51	13	6
Hémevez	214	430	*idem*.	*idem*.	4128	59	49	6	6
Joganville	133	287	*idem*.	*idem*.	2753	49	53	10	3
Le Ham (Gare)	228	387	*idem*.	*idem*.	4401	56	50	10	5
Lestre (Gare)	558	759	*idem*.	*idem*.	6793	60	64	11	8
Ozeville	203	469	*idem*.	*idem*.	2896	56	60	11	4
Quinéville (Gare)	382	460	⊠	*idem*	5029	57	63	14	7
Saint-Cyr	204	570	Montebourg.	*idem*.	3710	54	60	5	4
Saint Floxel	507	846	*idem*.	*idem*.	8102	53	57	9	2
St-Germ.-de-Tourneb.	555	1390	Valognes.	*idem*.	8738	58	62	8	6
Saint-Marcouf	644	1353	Montebourg.	*idem*.	11891	50	56	15	8
St-Mart.-d'Aud^{lle} (Gare)	251	361	*idem*.	*idem*.	3493	56	61	9	5
Sortosville	122	248	*idem*.	*idem*.	1973	56	52	6	4
Urville	269	515	*idem*.	*idem*.	4415	59	48	7	7
Vaudreville (Gare)	174	302	*idem*.	*idem*.	1924	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noël.	Bellée.	Jouninet.	Hubert	Fauvel.
Lebeuzey.	Bouchard.	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Lefèvre.	Morin.		Marie.
Cauchard	Hallot.	Houssin.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Delauney.
Desprez.	Goderel	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James.	Levallois.		Hennequin (Mme).
Desprez.	Cosniam.	Poignant.		Vrac.
1,285 habitants (13 communes).				
Brasy.	Pergeaux, Doynel.	*Lebreton.*	Lecavelier.	Geffroy.
Jeanne.	Hamel.	Ozenne.	Dumouchel.	Beuve.
Cosnefroy.	Couppey.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Chazot.	Le Terrier.	Lemarinel.	Lelong.	Hermann.
Piédagnel.	Duchemin.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Guérin.	Baude.	Joret.	Duclos (Mme).
Férey.	Grisel.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Quideville.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Houyvet	Lemoyne.	Leroy (Mme).
3,871 habitants (22 communes).				
Vrac.	Burnouf.	*Lefoulon.*	Desplanques.	Leroyer, Mahé (é. m.)
Dorey.	Decaen.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Tencé.		Dolbet (Mme).
Legoupil (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Maunoury.	Lenrouilly
David.	Compère.	Boullot.		Le Bourg (Mme).
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Lemoyne.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy.	Jeanne.	Jeanne (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Regnault.	Malassis.	Brière.
de la Motte-Angot, de Flers.	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Lechevallier.	Marie.	Cauchon.		Lesachey (Mme).
Tourainne.	Legendre.	Cornille.	Vimont.	Bigard.
Labarbanchon.	Fortin.	Anfray.		Herbin.
Frigot.	Picot.	Drieu.	Hébert.	Vigot.
Baron Baillod.	Thomelin.	Lemennicier.	Bonamy.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menand.	Marie.	Vauprès, Henry.
Villard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N. .		Corduan.
Lehartel.	Bouchard.	Roulland.		Lecaudey.
Villard.	Gilles.	Ogé.		Graindorge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes additionnels du département et communes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE QUETTEHOU ¶. Population :									
QUETTEHOU (Gare)	1258	1621	⊠	T.	18356	65	70	16	»
Annev.-en-Saire (Gare)	566	600	⊠	T.	9596	70	75	21	5
Aumeville-Lestre (Gare)	198	243	Quettehou.	Quettehou.	1967	60	64	13	6
Barfleur (Gare).....	1189	95	⊠	T.	6975	74	79	25	9
Crasville (Gare)	342	717	Quettehou.	Quettehou.	5663	59	64	11	6
La Pernelle.....	363	715	*idem*	*idem*.	5614	69	74	20	4
Le Vicel.....	302	474	Annev.-en-Saire	Annev.-en-Saire.	3312	71	75	21	5
Montfarville (Gare)....	1186	517	Barfleur.	Barfleur.	11000	73	77	25	8
Morsalines (Gare).....	315	365	Quettehou.	Quettehou.	3930	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle ...	369	686	*idem*.	*idem*.	5164	58	63	11	7
Réville (Gare).....	1449	1064	⊠	*idem*.	15560	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	408	495	Barfleur.	Barfleur.	8795	74	78	24	8
St-Vaast-la-Houg. (Gare).	2590	631	⊠	T.	24235	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage...	1089	2146	Le Vast.	Le Vast.	13921	65	68	12	7
Valcanville (Gare).....	681	645	Annev.-en-Saire.	*idem*.	8649	73	74	20	7
Videcosville.....	130	251	Quettehou.	Quettehou.	1556	59	65	12	7
CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE ¶. Population :									
SAINTE-MÈRE-EGLISE	1353	1770	⊠	T.	23759	41	47	17	»
Amfreville	642	1010	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	8842	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	88	565	Ste-M.-du-Mont.	Carentan.	5132	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert..	176	640	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	6220	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain. ..	78	204	*idem*.	*idem*.	2525	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille ..	347	433	Pont-l'Abbé-Picauville	Pont-l'Abbé.	4464	46	39	21	8
Blosville	343	422	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	4672	37	42	21	4
Bouttevillle.....	161	182	Ste-M.-du Mont	Ste-M.-du-Mont.	2462	41	44	24	7
Brucheville	278	1339	*idem*.	*idem*.	13389	43	45	27	10
Carquebut	481	825	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	10081	42	46	22	5
Chef-du-Pont (Gare)...	383	376	*idem*.	*idem*.	4723	41	44	20	3
Ecoquenéauville	125	352	*idem*.	*idem*.	3501	31	47	20	3
Foucarville	239	505	*idem*.	*idem*.	5921	47	53	19	7
Gourbesville	409	816	*idem*.	*idem*.	7751	52	44	15	8
Hiesville	135	403	Ste-M.-du-Mont.	Ste-M.-du-Mont	4723	38	43	23	7
Houesville	318	499	*idem*.	Carentan	4169	35	40	24	7
Liesville	312	618	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	4870	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	200	470	*idem*.	*idem*.	4023	44	34	15	3
Picauville.....	2503	1906	Pont-l'Abbé.	T.	28545	47	41	18	10
Ravenoville.....	525	1167	Ste-Mère-Eglise.	Ste-Mère-Eglise.	10492	48	54	17	7
St-Germain-de-Varrev..	235	583	*idem*	*idem*.	5591	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont..	1341	2797	⊠	*idem*.	7156	38	44	26	9
St-Martin-de-Varreville.	332	836	Ste-Mère-Eglise.	T.	25433	46	51	21	9
Sebeville	84	288	*idem*.	Ste-Mère-Eglise.	2899	38	44	22	5
Turqueville.....	297	520	*idem*.	*idem*.	5775	43	49	21	4
Vierville.....	106	376	Ste-M.-du-Mont.	Ste-M.-du-Mont.	3557	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
12,435 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Vimont.	Verney.	*Duret.*	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Truffaut.	Guilbert.	Lemarchand.
Lebourgeois.	Néel.	Leclerc.		Berson.
Hay.	Touroul	Hélène.	Beillard.	Lecaudey.
Basroger.	Lebécachel.	Lenable.		Eudet.
Massieu.	Enault.	Vasche.	Lecostey.	Bosvy.
Cte Lemarois.	Dehennot.	Letourneur.	Polidor.	Germaine.
Hébert.	Debrix.	Vastel.	Magnin.	Lefranc.
Joly (Honoré).	Joly (Nicolas).	Leconte.	Mauviel.	Lemesle.
Tiphaigne.	Hardy.	Lemieux.	Laurent.	Guilbert.
de Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf.
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin.	Levêque, Penitot.	*Grenier.*	Morel.	Hubert, Deloué (é. m.)
Bouché.	Rouxel.	Bedel.	Dubost.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Lemaître.		Ruault.
11,514 habitants (26 communes).				
Cirou.	Leménicier.	N....	Blanguernon.	Lair.
Ferey	Lenrouilly.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Bulot.	Chuquet.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Milet.	Laurence.	N....	*Réuni à Saint-Germain-de-Varreville.*	
Jean.	Pontis.	Blanchère.	Desboulletz.	
Caillemer.	Delarue.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Juhel.	Poisson.	Bellin.		Hautemanière.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Jeanne.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Rachine.	Guilbert.	Hébert.	Delacour.	Heurtault.
Jean.	Delacroix.	Auvray.		Moisy.
Mauger.	Haize.	Joly.		Leliepvre.
Levavasseur.	Blaizot.	Perrodin.	Jennet.	Jennet (Mme).
Desmannetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Fontaine.	Roucel.	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Jeanne.		Lenormand.
Liot.	Rabé.	Lamort.		Legarand.
Vte d'Aigneaux.	Anne.	Lepourry.	Dacier	Levesque.
Leprelle (Louis).	Lelong (Paul)	Collette.	Robin.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair.		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Regnault.	Dufour.	Brunel O. A.
Gosselin.	Jean.	N...	Eudes.	Hersent.
Ledelay.	Martin.	N...	*Réuni à Blosville.*	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Sohier.
Levert.	Leloup.	N...		Leconte.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX qui desservent les communes. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.	Principal des 4 contrib. directes servant au calcul des centimes addition. départem. et commun.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte ¶. Population :									
St-Sauvr-le-Vicomte (Gare).	2647	3523	⊠	T.	31432	55	30	14	»
Besneville	971	1825	St-Sauv.-le-Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	10801	62	36	23	8
Biniville	141	298	*idem.*	*idem.*	2233	54	47	10	6
Catteville	201	456	*idem.*	*idem.*	2735	64	35	10	4
Colomby	603	1116	Valognes.	Valognes.	9867	57	48	»	9
Crosville	157	406	St-Sauv.-le-Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	3263	52	43	18	5
Etienville	778	738	Pont-l'Abbé.	Pont-l'Abbé.	7439	40	30	16	8
Golleville	296	646	St-Sauv.-le-Vicomte	St-Sauv.-le-Vicomte	5400	61	40	11	7
Hautteville	158	423	*idem.*	*idem.*	3041	54	46	11	7
La Bonneville	276	631	*idem.*	Pont-l'Abbé.	5035	50	42	14	7
Les Moit.-en-Beauptois	395	776	Pont-l'Abbé.	*idem.*	5359	49	37	19	11
Neuville-en-Beaumont	131	168	St-Sauv.-le-Vicomte	St Sauv.-le-Vicomte	1378	64	33	22	7
Orglandes	545	926	*idem.*	*idem.*	9400	53	44	10	8
Rauville-la-Place	723	1188	*idem.*	*idem.*	10816	54	41	16	3
Reigneville	54	227	*idem.*	*idem.*	1048	52	49	13	7
Sainte-Colombe	357	499	*idem.*	*idem.*	3448	58	44	13	6
St-Georges-de-Néhou	653	1575	*idem.*	*idem.*		56	44	15	5
St-Jacques-de-Néhou	777	2170	*idem.*	*idem.*		59	47	17	8
Taillepied	89	214	*idem.*	*idem.*	1464	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
9,582 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Hersan.	Cumont, Renard.	*Cléret*, Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Le Rossignol.	Levesque.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Beilliard.	Delaune		Bernard.
Langlois.	Giot.	N....		Lebadouey.
Desmares.	Diguet.	Briant.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Yonnet.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cousin	Hamel.	Rouland.	Leroux.
Lebrun (Albert).	Lebrun (Paul).	Jacques.		Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Leclerc.	Yonnet	Lemoussu.	Antoine.	Hollande.
Cottin.	Enquebecq.	Jourdan.	Enquebecq.	Clairet.
Tirel (J.-B.)	Tirel (Jacques)	Durier		Lecornu.
Cadic.	Montgardon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.	N...	*réuni a Orglandes.*	
Blandamour.	Picquenot.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Leroux.	Blandamour.	Lamy.	Thoumine.	Maillard.
Laniepce.	Houyvet.	Legigan.	Adelus.	Pasturel.
Mauger (Augte).	Mauger (Césaire).	Deslandes.		James (Mme).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Dufour, commissaire de police à Saint-Lo ; Delahaye, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dréano, commissaire de police à Avranches ; Mangon, commissaire de police à Granville ; Beck, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Brien, commissaire de police à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Cousturian, commissaire central de police à Cherbourg ; Clément et Sequiès, commissaires de police à Cherbourg ; Oudaille, commissaire spécial ; Gibert, commissaire spécial adjoint ; Hoffmann, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Hild, commissaire de police à Coutances.

Arrondissement de Valognes. M. Lacroix, commissaire de police à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Douarche ✻, premier président ; Hue ✻, Aymé, présidents ; Surcouf, Duchemin ✻, Piquet, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamarre, Dureteste, Le Maître, Leturc, Leclerc, Bogaërres, Méheudin, Chaplain, Galliot, Lefournier, conseillers.

MM. Flach ✻, procureur général ; Vaudrus ✻, Mazière, avocats généraux ; Guilmard, Mocaud, substituts ; Solange, greffier en chef ; Marie, W. Delarue, de Saint-Jores, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Houyvet C ✻, Faguet O ✻, premiers présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Tiphaigne ✻, présidents ; Turbout ✻ O. A., Le Mare, Manchon ✻, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen pendant l'année judiciaire 1900-1901.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi, jeudi.

MM. Douarche ✻, premier président ; Aymé, président; Surcouf, Piquet, Laubet, Dureteste, Leturc, Leclerc, Bogaërs, conseillers.

MM. Flach ✻, procureur général ; Vaudrus ✻, avocat général ; Solange, greffier en chef ; W. Delarue, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Hue ✻, président; Duchemin, Villey-Desmeserets, Delamarre, Le Maître, Meheudin, Chaplain, Galliot, Lefournier, conseillers; Mazière, avocat général ; de Saint-Jores, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mardi.

MM. Aymé, président ; Surcouf, Laubet, Leturc, Leclerc, conseillers ; Guilmard, Morand, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : lundi et mardi, ordres, enquêtes et interrogatoires ; — mercredi et jeudi, affaires civiles jugées sur plaidoiries ; — vendredi, affaires venant à bref délai, rapports et continuation des affaires jugées sur plaidoirie ; — samedi, ventes et incidents sur expropriations et affaires correctionnelles.

Président. — M. Lemanissier.

Président honoraire. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Cusson et Le Campion.

Juges suppléants. — MM. Amiard-Fortinière, N....

Parquet. — MM. Simon (Arthur), *procureur de la République ;* Hardouin, *substitut.*

Greffe. — MM. Thouroude, *greffier ;* Fouchard, Savary, Paing, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Hardouin, bâtonnier ; Dieu, Pannier-Lachaussée, Guillot (Albéric), Leclerc, Lebas, Guillot (Paul), Hervy, Mallet.

Avoués.—MM. Dussaux ✻, *président;* Pottier, *syndic;* Fougeray, *rapporteur ;* Magniaux, *secrétaire ;* Jouanne, Lehuré, Lecouillard.

Huissiers. — Sinel, *syndic ;* Lenoël, *rapporteur ;* Coueffin, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* Hébert, *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de paix. — M. Guernet, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce. — M. Alaterre, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel, Alaterre, Guernet.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Coueffin, à Cerisy-la-Forêt ; Lavalley, à Carentan ; Tisserand, à Pont-Hébert ; Lefrançois, à Percy ; Chantrel, à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Tronchet, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Dussaux ✻, avoué ; de Févelas, vice-président du Conseil de Préfecture ; Hardouin, avocat.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le mardi, à 2 heures de l'après-midi.

Président. — M. Dary O. A.

Juges. — Genson, Le Tual, Sionnet.

Juges suppléants. — Letréguilly, Jacques dit Lapallière.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre, Blanchet, agréés.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports référés et adjudications.

Président. — M. Legrin O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* de la Broise, *juge d'instruction.*

Juge suppléant. — M. Galliot.

Parquet. — M. Charvet, *procureur de la République.*

Greffe.— MM. Bameule, *greffier;* Gombert, et Simonne, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Simon, *bâtonnier;* Layne, Lemonnier, Frémin, Cruchon, *secrétaire;* Dior.

Avoués. —MM. Davy, *président;* Blanchet, Normand, *rapporteur;* Heuvrard, Lecuir, *syndic;* Belliom, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers-audienciers. — MM. Jean, Sauvaget, Caillère, Lemasle.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goumault, Yver, à Brécey; Berthelot, à Ducey; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville; Guichard et Pichon, à la Haye-Pesnel; Goussé et Davy, à Pontorson; Feudé et Robert, à Saint-James; Septans, à Sartilly; Angot, Saché, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Fontaine, ancien avoué, *président;* d'Hubert, sous-préfet; Asse, conservateur des hypothèques; Layne, avocat; Bellion, avoué; Bameule, secrétaire.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audience le *jeudi.*

Président. — M. Beguin.

Juges. — MM. Luce, Requier-Desjardins, Malzard, Rambourg et Dior (fils).

Juges suppléants. — MM. Vergue et Julienne.

Greffe. — M. P. Ollivier, *greffier;* Godfroy, *commis-greffier.*

MM. Dupérouzel, Dior, avocats; Dauvin, Lemétayer, Houel et Godefroy, experts agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi,* affaires correctionnelles; *mardi et mercredi,* affaires civiles; *jeudi,* adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Amelot, *juge d'instruction;* Ameline, Stainville, *juges;* Courtois, *juge suppléant.*

Parquet. — MM. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République;* Levillain, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier;* Oury, Lefèvre et Revert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Favier (Léon), Vrac, Poret.

Avoués. — MM. Brière, *président;* Drouet, *rapporteur;* Féron, *syndic;* Leblond, Porin.

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Jourdan, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). — MM. Roberge, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Poret, avocat ; Loyer, conservateur des hypothèques ; Leblond, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi.*

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Noyon, Flamary, Brun, Lesage et Grouard.

Juges suppléants. — MM. Descottes-Genou, Besselièvre, Laloë et Faudemer.

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Lesaché, *juges ;* Rabec, Escaré, *juges suppléants.*

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République ;* Hay, *substitut.*

Greffe. — MM. Charpy, *greffier ;* Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers.*

Audiences : *lundi,* criées à midi ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi et jeudi,* audience civile à midi.

Avocats. — MM. Dupérouzel, Chevalier, Rabec, *bâtonnier ;* Gritton, Amy-Larivière, Leterrier, Maundrell.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Lecrosnier, Danguy, Cauvin, Couvert, Delagarde.

Avoués. — MM. Viellot, Jean, Daniel, *président ;* Conrairie, *secrétaire ;* Pinchon et Guerrand.

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Biard, Lebouteiller, Colette.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Voisin, Canivet, Rachinel, Biard, Lebouteiller, Colette.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Gardye, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Thériton et Breillot, à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Idoux, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Peyre, sous-préfet, *président;* Boissel-Dombreval, *vice-président;* Jean, avoué; Leterrier, Bazin, receveur de l'enregistrement; Charpy, secrétaire.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Bidel, Chauvel, Lemercier.

Juges suppléants. — MM. Le Mare, Truffault (fils).

Greffier. — M. Lemoigne.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audience: *mercredi* et *vendredi*, affaires civiles ordinaires; *jeudi*, affaires civiles sommaires; *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Michel.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM.

Parquet. — M. Lamusse, *procureur de la République.*

Greffe.—MM. Ernoux, *greffier;* Nicolle, Leturc, *commis-greffiers.*

Avocats.— MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Hémery, Bidois, Lesoudier, Guiot.

Avoués. — MM. Moinardeau, *président;* Radoul, *syndic;* Roquet, *secrétaire-trésorier;* Piel, *rapporteur;* Jarnouën de Villartay, Delaunay.

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoigne, à Barenton; Calé, à Isigny; Lemoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Doré, à Juvigny-le-Tertre; Lechevalier, à Saint-Pois; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Borromée, sous-préfet; Poullain, avoué honoraire; Lefavrais, président honoraire; Maitrot, receveur de l'enregistrement; Hémery, avocat; Leturc, secrétaire.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a pas de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences: *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; — *mercredi*, et *jeudi*, affaires du rôle général, *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toutes matières; jugements en Chambre de Conseil.

Président. — M. Clément.

Juges. — MM. Piton, *juge d'instruction;* Barbedor.

Juges suppléants. — MM. Costard, Légier-Desgranges.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Fauvel, *greffier ;* Gohel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, Poutas-Larue, Le Cannellier.

Avoués. — MM. Thouin, Breillot, Desvaux, Cruchet, Lefèvre, Lemerre.

Huissiers audienciers. — MM. Demare, Goupil, Mouchel.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Demare, Jullienne, Goupil, Mouchel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Gaspais, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Villault-Duchesnois, sous-préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, ancien avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Fauvel, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Norgeot	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy	Lehéricey	Huet, Lambert	Jourdan.
Carentan	Frilleux	Bertrand, Artu	Cléraux.
Marigny	Delacour	Lemoigne, Lecanu	Legrand.
Percy	Loyer	Dubosq, Lebrun	Paumier.
Saint-Clair	Corbin	Madelaine, Sébire	Lamy.
St-Jean-de-Daye	Margueritte	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller
Tessy-sur-Vire	Pommier	Mithois, Beaufils	Ozenne.
Torigni-sur-Vire	Anthouard	Le Roquais, Jouet-Laconterie	Bisson.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Lemardeley	Desdouitils, Le Mutricy	Gilbert.
Brécey.....	Laurent.....	Chapel, de Besne.....	Boutry.
Ducey...	Leguidecoq.....	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.... ..	Dupérouzel, Bureau...	Lalné.
La Haye-Pesnel.	Delongraye.....	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Moussel.....	Lechat, Dartenay	Belliard.
Pontorson.....	Trincot.....	Guichard, N..	Goron.
Sartilly.....	Fouasse..... .	Le Nepveu de Dungy, Martin	Angot.
Villedieu.....	Lhermitte.....	Tétrel, Hélouis	Lepetit.
	Arrondissement de Cherbourg.		
Cherbourg	Vauloup	N..., Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette.....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac.....	Frémy.
Les Pieux.....	Courtois	Brisset, Laroque	Lecouté.
St-Pierre-Eglise.	Laurent.....	Touzard, Hamel	Dubost.
	Arrondissement de Coutances.		
Coutances.....	Savary	Lair, Saffray	Louise.
Bréhal.....	Adam.....	Lemonnyer, de la Musse	Clerc.
Cerisy-la-Salle..	Hélie.....	Lehodey.....	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos.....	Lenesley.
Lessay.....	Dauvin	Lesigne, Dupray-Bouzeville..	Larose.
Périers	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L.	Delauney.....	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel.	Ledentu	Lecacheux, Campain ..	Berthelot
	Arrondissement de Mortain.		
Mortain.....	Hardy.....	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Levivier	Bazin et Lebreton	Roblin.
St-Hil.-du-Harc.	Savary	Lebret, Pinel	Langlois.
Isigny.....	Lefaverais	Guérin, Cruchet	Lecoq.
Juv.-le-Tertre ..	Costard.....	Grossin, Damame.....	Boursin.
Saint-Pois.....	Lemare.....	Morel, Desfeux	Gasnier.
Sourdev^{le}-la-B^{rre}	Foubert	Almin, Enguehard	Adam.
Le Teilleul.....	Montécot.....	Dupont, Malon	Gesbert.
	Arrondissement de Valognes.		
Barneville	Caillère.....	Desprez, N	Auvray.
Bricquebec	Caillard	Langevin, Anthouard..	Hue.
Montebourg	Le Sachey	Vrac, Buhot	Mouchel.
Quettehou	Sevaux	Hay, Vimond.....	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	La Hurie	Hairon, Lécuyer.....	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic .	Mouchel	Morin, Pain.....	Chuquet.
Valognes	Lemarquand ...	Le Cannelier, Le Grudey....	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Leclerc, *président ;* Delaunay, Damecour, *secrétaire*, à Saint-Lo ; N .., à Canisy ; Lambert, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Leroux et Nativelle, à Carentan; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger; Lecanu, à Marigny; Leroux-Lesjardins, à Montbray ; Duboscq, à Percy ; Sébire, *trésorier*, à Cerisy-la-Forêt ; Pain, à Saint-Clair ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; Mithois, *syndic*, à Domjean ; Flicher, à Tessy-sur-Vire ; Le Roquais et Gohier, à Torigni-sur-Vire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Lecomte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; Aumont, Gosselin, à Ducey ; Lerouxel, Taurines, Hurel, à Granville ; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel ; Geoffroy, Vivier, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson; Lucet, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Morel, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Billy, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bouteiller (fils), à Cherbourg ; Hartel, à Tourlaville ; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux ; Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Levillain, à Cérences ; Lerosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Boucey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, N..., à La Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Leclerc, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Pottier, à Blainville; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *secrétaire*, Hamard, Ledos, *syndic*, à Mortain ; Ledanois, Duchastellier, *membre*, à Barenton; Lebret, *président*, Dupont, Normand, à Saint-Hilaire; Legrain, à Isigny; Cruchet, *rapporteur*, au Buat ; Damame, Girould, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, *membre*, à Saint-Pois ; Lenoir, à Coulouvray-Boisbenâtre; Gorron, *membre*, N..., à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, *trésorier*, au Teilleul ; Dupont, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarinel, *président*, à Saint-Sauveur ; Denis, *syndic*, à Barneville ; Dalidan, *rapporteur*, à Sainte-Marie-du-Mont ; Luce, *trésorier*, à Pont-l'Abbé-Picauville ; Damecour, *secrétaire*, à Valognes ; Touroul, à Barfleur ; Pican, à Bricquebec, *membres ;* Oury, à Valognes ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Prunier, à Saint-Sauveur ; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg ; Dubois, à Valognes ; Mallet, à Saint-Vaast ; Lemerre, à Quettehou ; Legriffon, à Portbail ; Bault, à Brix ; Gigon, à Bricquebec.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'Armée et 10e Région militaire.

Grand Quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : Donop O ✻, à Rennes.

Chef d'État-Major du 10e corps : Colonel Plagnol ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Boreau de Roincé C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Solard O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel de Sagazan O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne. — Colonel Lajus ✻. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Delavallée, à Granville.

47e de ligne. — Colonel de Châteaubourg ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant. — Général Bernard O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel de Villiers de la Noue O ✻, directeur à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Juin de Baissé ✻, chef de bataillon, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant. — Général Solard O ✱, à Cherbourg.

Intendance. — Chenot, sous-intendant militaire de 3e classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Gary O ✱, à Saint-Lo.

Remonte. — Chef d'escadron Tercinier ✱, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Génie. — Commandant Rigaud, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✱, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

M. Morionnet ✱, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Dupré ✱, chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.

Pihoux, capitaine, à Saint-Lo.

Saulou, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Cottez ✱, capitaine, à Cherbourg.

Le Coutour ✱, lieutenant, à Coutances.

Drouet ✱, lieutenant, à Avranches.

Clouturier Mm., sous-lieutenant, à Mortain.

Fougères, lieutenant, à Valognes.

Bailly, maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 6 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES
Saint-Lo	1	»	MM. Girard.
Idem	1	»	Fabre.
Idem	»	1	Chauvin.
Carentan	1	»	Rabe.
La Perrine	1	»	Faguais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Bedel.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Bernard.
Marigny	»	1	Guicherd.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	Marmillot
Cherbourg	1	»	Levêque.
Idem (1)	»	1	Boutruche
Les Pieux	»	1	Desprez.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Delamard.
Equeurdreville	»	1	Mignot.
Beaumont	»	1	Grimal.
Tourlaville	»	1	Barbey.
Avranches	1	»	Desaintdenis.
Idem	»	1	Coudray.
Granville	1	»	Récourt.
Idem (2)	»	1	Lainé.
Villedieu	1	»	Neufinck.
Pontorson	1	»	Bocage.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Clouard.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Hairon.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Hue.
Idem	»	1	Déan.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hervy.
Le Teilleul	»	1	Allena.
Saint-Pois	»	1	Dubois.
Barenton (2)	»	1	Vaultier.
Isigny	»	1	Verger.
Coutances	1	»	Perrée.
Idem	»	1	Lecanu.

(1) La Brigade à pied de Cherbourg comprend 7 hommes.

(2) Les brigades à pied de Granville et Barenton sont de 4 hommes et non de 5.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Périers	1	»	MM. Renault.
Gavray	1	»	Andouart.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Mazeau.
La Haye-du-Puits	1	»	Veillot.
Agon	»	1	Ganier.
Saint-Jores	»	1	Lefèvre.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Marcand.
Anneville-sur-Mer (1)	»	1	Helle.
Valognes	1	»	Ollivier.
Idem	»	1	Le Bourdonnec.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Vaste.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Roger.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Hallot.
Bricquebec	»	1	Hallot.
Barneville (1)	»	1	Quiguer.
Barfleur (1)	»	1	Onfroy.

(1) Les brigades à pied d'Anneville-sur-Mer, Barneville et Barfleur sont de 4 hommes et non de 5.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Dieulouard C ✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Aubin de Blanpré et Sercot, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime. — MM. Lefèvre O ✻, contre-amiral, chef d'état-major ; Delaunay O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major; de Pommereau ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Andréani O ✻, capitaine de frégate, chef de la 2e section ; Dupont ✻, commissaire principal, chef de la 3e section; Masson ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement.—M. Sylvestre, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'Etat-major.

Archives, cartes, plans et observatoire. — M. Doublet, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores.—M. Morin de la Rivière ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Gigon O ✻, contre-amiral, major général ; Foret O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; Auvert O✻, capitaine de vaisseau adjoint ; Goumarre, mécanicien inspecteur, 1er adjoint au major général; Rey ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp; de Masson d'Autume, lieutenant de vaisseau, 2e aide-de-camp; Le Huédé ✻, mécanicien en chef, 2e adjoint au major général ; Pi, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvement du port. — MM. Lamson O ✻, capitaine de vaisseau, directeur; Charlier ✻, capitaine de frégate, sous-directeur; Ratier, Foubert, Rey, lieutenants de vaisseau ; Le Barrier ✻, commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Korm O ✻, directeur des constructions navales ; Dutour de Salvert-Bellenave O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Romazotti ✻, ingénieur de 1re classe ; Alheilig ✻, Tréboul ✻, ingénieurs de 2e classe ; Moissenet, Laubeuf, Dupont, Dargier de Saint-Vaulry, Leroux, Duchez, Fabre, Royer, Hutter, ingénieurs de 1re classe; Schweitzer, Mancy, ingénieurs de 2e classe.

Défense fixe. — M. Andrieu, capitaine de frégate, commandant la défense fixe ; Meunier ✻, Delahet, lieutenants de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Raffenel O✻, capitaine de vaisseau, directeur; Fournier, capitaine de frégate, sous-directeur; Pichon, capitaine de frégate, commandant ; Viard ✻, Baude ✻, Thoret ✻, Le Bihant ✻, Terrin ✻, Galuzalin-Gaillon ✻, Fontaine ✻, de Lesquen du Plessis-Casso, de Mandat-Grancy, Manissier, Grussez, Pioger, Levavasseur, Jacob, Caré, Jolivet, Tavié, Joubert, lieutenants de vaisseau; Lefèvre, enseigne de vaisseau; Le Poncsard ✻, mécanicien en chef; Roulland, Artigue, mécaniciens principaux de 1re classe; Duboux, de Bruchec, mécaniciens principaux de 2e classe; Bougourd, aide-commissaire, officier d'administration; Gibrat, médecin de 1re classe.

Commissariat. — MM. Neveu O ✻, commissaire général ; Le Brisoys-Surmont O ✻, Martin ✻, Sainte-Claire-Deville ✻, commissaires ; Massoni ✻, Dupont ✻, de Foulhiac de Padirac ✻, Fabre ✻, commissaires principaux; Delacour ✻, Palais, Deschamps-de-Pas ✻, Layrlé, Ravier, Eguay ✻, Sallé ✻, Lelaidier, Béré, Osmont, Le Masson, Gallien, commissaires de 1re classe.

Inspection. — MM. Adam O ✻, inspecteur en chef; Merme O ✻, Hamelin O ✻, inspecteurs ; Jézéquel ✻, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, inspecteur général, directeur; Blaise, ingénieur ordinaire de 2e classe; Vincent, ingénieur de 3e classe.

Service de santé. — MM. Michel O ✻, directeur; Hyades O ✻, sous-directeur; Balbaud ✻, Abelin ✻, médecins en chef; Cousyn ✻, Nicolas ✻, Laurent ✻, Bellot ✻, Clavel ✻, Esclangon ✻, médecins principaux; Fossard, Damany ✻, Dessemond-Sicard, Menier, Bellard, Coppin ✻, Denis, Barbolain, Jourdan, Borius, Renaud, médecins de 1re classe; Sarrat, Buisine, Daniel, Ferrandini, Aurégan, Réjou ✻, Guilland, Lasserre, Lebeaupin, Bouteiller, médecins de 2e classe.

Léonard O ✻, pharmacien en chef; Bourdon, pharmacien principal; Poudra, Dezeuzes, Vignoli ✻, pharmaciens de 1re classe; Guichard, Lesterlin, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin, agent de manutention; Siou, sous-agent de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux.—MM. Perron, agent administratif principal; Ozouff, Lepelley, Le Dily, Guillemot, Delvaut, Leprévost, agents administratifs; Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Le Pogam ✻, agent comptable principal; Robine, Uzel, Zimmer, Pellerud, Lepoittevin, Veillon, agents comptables; Duval, Frigout, Miclot, Thomine, Adam, Quetteville, Delamer, Lebarbanchon, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Le Gac, aumônier de l'hôpital maritime; M. Roux, aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques.— MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime.—Quartier de Cherbourg.—MM. Dubois ✻, commissaire principal, commissaire de l'inscription maritime; Daquin, agent du commissariat; Rendu ✻, trésorier des Invalides; Lepelley, syndic, à Cherbourg, Le Lez ✻, syndic, à Fermanville; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue; Dusossois ✻, syndic, à Diélette; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartier de la Hougue.—MM. Woff, commissaire de 1re classe, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue; Bonniol, agent du commissariat, à La Hougue; Dorlencourt, sous-agent du commissariat, à La Hougue; Lebiez, syndic, à La Hougue; Duprey, syndic, à Carentan; Guernier, préposé de l'inscription maritime, à Isigny; Boullanger, syndic, à Grandcamp; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — 1er Dépôt. — MM. Mulot ✻, capitaine de frégate, commandant; Nissen, Crova, Franques, Levy-Ding, Berling et Canuet, lieutenants de vaisseau; Nouet ✻, sous-commissaire, trésorier; Infernet, médecin principal, médecin-major; Ruban, médecin de 2e classe.

2e régiment d'artillerie de la marine. — MM. Régis, colonel; N..., lieutenant-colonel; Le Bigot, major; Besançon, chef d'escadron; Gargam, capitaine-trésorier; N..., sous-lieutenant, adjoint

au trésorier ; Sarrien, capitaine d'habillement ; Collard, capitaine instructeur ; Nicolas, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Lavaux, vétérinaire en 2e ; Bellard, médecin major de 1re classe.

1re Batterie montée. — MM. N..., capitaine en 1er ; N..., capitaine en 2e ; N..., lieutenant en 1er ; Mange, lieutenant en 2e ; N..., sous-lieutenant.

2e Batterie montée. — MM. Marandet, capitaine en 1er ; N..., capitaine en 2e ; Jacquin, Dertrand-Maury, lieutenants en 2e.

3e Batterie montée. — MM. Nisse, capitaine en 1er ; Lotte, capitaine en 2e ; N.. , lieutenant en 1er ; Mildrogue-Chaumont, lieutenant en 2e.

4e Batterie de montagne. — MM. Ammann, capitaine en 1er ; Bourrienne, Pidoux, lieutenants en 2e.

5e Batterie à pied. — MM. Vallerey, capitaine en 1er ; N..., capitaine en 2e ; N..., lieutenant en 1er ; N..., lieutenant en 2e.

10e Batterie à pied. — MM. Dourlot, capitaine en 1er ; N..., lieutenant en 1er ; N..., lieutenants en 2e.

INFANTERIE DE MARINE. — 1er Régiment.

ETAT-MAJOR. — MM. Audéoud, colonel ; Lalubin, Drude, Buyck, Chenagon, Bataille, lieutenants-colonels ; Lavoisot, Hocquart, Franquet, Charles, Seignier, Léger, Hubert, Barbecot, Limbour, Mordrelle, Annet, Radisson, Jaquinot, Pierson, de Bouvié, chefs de bataillon ; Migard-Savin, major ; Chambert, Brodiez, Dupin, capitaines adjudants-major ; Labache, capitaine-trésorier ; Vial, capitaine d'habillement ; Chevalier, capitaine de tir ; Désaleny, Puypéroux, Nicard, Vinot, Guérin, Aubé, Valton, Cornet, Millot, Raffin, capitaines de 1re classe ; Heurtel, Legendre, Genesseau, Koch, Brunet, Setier, Vacher, Bouin, Delclos, Vargoz, capitaines de 2e classe ; lieutenant adjoint au trésorier, Lecarpentier ; lieutenant adjoint au capitaine d'habillement, Jagniathowski ; lieutenant d'armement, Dehaye ; lieutenant porte-drapeau, Patoux ; lieutenant d'approvisionnement, Jacobi ; lieutenants de 1re classe, MM. Chalbert, Darré, Maroix, Conrad, Merlin, Feist, Coquet, Gruss, Huard ; lieutenants de 2e classe, MM. Bonnet, Michaut, Connen, Sacquet, Bernard, Bontemps, Brocard ; sous-lieutenant, M. Barckhausen.

1er Régiment.

1re Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Pertuis, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

2e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Barrard, lieutenant ; Amberger, sous-lieutenant.

3e Compagnie. — MM. Brémaud, capitaine ; Serre, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

4e Compagnie.—MM. Martin, capitaine ; N..., lieutenant ; Loche, sous-lieutenant.

5e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Goumarre, lieutenant ; de Boissonneaux de Chevigny, sous-lieutenant.

6e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Froidefond, lieutenant ; Dubedat, sous-lieutenant.

7e Compagnie. — MM. Baud, capitaine ; N..., lieutenant ; Elegoet, sous-lieutenant.

8e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant ; N.. , sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. Ducarre, capitaine; Werhlé, lieutenant ; Péron, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Wolf, capitaine ; N..., lieutenant ; Kolb, sous-lieutenant.

11e Compagnie.—MM. Chartrain, capitaine ; Hommey, lieutenant; Boussot, Chandelier, sous-lieutenants.

12e Compagnie. — MM. Petitdemange, capitaine ; N..., lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

13e Compagnie.—MM. N..., capitaine; N..., lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Fleury, capitaine ; N..., lieutenant ; F. de Jonquières, Dubois, sous-lieutenants.

15e Compagnie. — MM. Lambla, capitaine ; Delbor, lieutenant ; Girard, sous-lieutenant.

16e Compagnie. — MM. Dodey, capitaine; N..., lieutenant; N..., sous-lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. Famin, colonel ; Valette, Goldschœn, lieutenants-colonels ; Nicoli, major, Deleval, Ganier, Ricourt, Diguet, Lamalle, Rouyer, Mourlot, Manus, Jacquin, chefs de bataillon.

Capitaines de 1re classe, MM. Dessort, Châales des Etangs, Gérard, Laty ; capitaines de 2e classe, MM. Desdouis, Dumestre, Desnars ; capitaine-trésorier, Rouvier ; Phelis, lieutenant d'habillement ; Rideau, lieutenant porte-drapeau ; Jacquin, lieutenant adjoint au trésorier ; lieutenants de 2e classe, MM. Jacobi, Meynier ; médecin principal, Clavel ; médecin de 1re classe, Menier ; médecins de 2e classe, MM. Buisine, Daniel.

Officiers comptant à la suite du 5e Régiment. — MM. Giorgio, Béthourd, Brantonne, Garde, Caquant, Bérard, Audié, Fraysse, Vasselot, Boissarie, Pauvif, Senelar, Quinet, Philippe, Marty, Boucabeille, Bodez, Epardeaux, Hugot, Déane, Picard, Simonin, capitaines. — MM. Soubiran, Boisseau, Lepesqueur, Godefroy, Braud, Céloron de Blainville, Le Duc, Fontaine, Morel, Champel, Guyon-Vernier, Cabanes, Garnier, Renard, Delamarre, Le Gall, Thébault, lieutenants.

1re Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Braconnier, lieutenant ; Chauvet, sous-lieutenant.

2e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; N..., lieutenant ; Kaufmann, sous-lieutenant.

3e Compagnie. — MM. Contant, capitaine ; N..., lieutenant ; Lucot, sous-lieutenant.

4e Compagnie. — MM. Sauvage, capitaine de 1re classe ; Ferand, lieutenant de 2e classe ; de Laverdo, sous-lieutenant.

5e Compagnie. — MM. Dumestre, capitaine ; N..., lieutenant de 2e classe ; Lefranc, sous-lieutenant.

6e Compagnie. — MM. Chrétien, capitaine ; N..., lieutenant de 2e classe ; Castinetti, sous-lieutenant.

7e Compagnie.— MM. Chafflet, capitaine ; Dessemond, lieutenant; Cautellier, sous-lieutenant.

8e Compagnie. — MM. N.., capitaine ; N.. lieutenant ; Brun, sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. Brugirard, capitaine ; Géré, lieutenant ; Hanne, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; Nypels, lieutenant ; Bomureau, sous-lieutenant.

11e Compagnie. — MM. Cazeaux, capitaine ; Tilho, Babonneau, Tevolle, lieutenants ; Lamy, sous-lieutenant.

12e Compagnie. — MM. Desdouis, capitaine ; N..., lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

13e Compagnie. — MM. N..., capitaine ; N .., lieutenant ; Favalelli, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Courjon, capitaine ; Treillard, lieutenant ; Biencourt, sous-lieutenant.

15e Compagnie. — MM. Maguin, capitaine ; N..., lieutenant ; Levy, sous-lieutenant.

16e Compagnie. — MM. Crouzillard, capitaine ; N..., lieutenant ; Lenglet, sous-lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

Etat-Major général. — Voyron G. O. ✻, général de brigade; Cluzeau, capitaine, officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

Quartier de Granville. — *Commissariat.* — MM. Dragon de Gomiécourt ✻, commissaire principal de la Marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; Lamusse, commis principal de 1re classe ; Jean, commis de 1re classe ; Durand, commis de 3e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Guimont ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Regnéville.

Ecole d'hydrographie. — M. Paouillac, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville. — M. Simon.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✻, inspecteur, à Granville; de Courson ✻, patron du « Trieux ». — *Equipage du garde-pêche à vapeur le Trieux :* MM. Rufflet, Ihuel, Joncour, Boullaire, Mahéo, Kerdranoat, Guyomard, Camenen.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémaudant, à Carolles ; Daliphard ✻, à Avranches ; Chassaniol, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Fourmal, à Courtils ; Lepeu, à Lingreville ; Coupé, à Avranches ; Regnault, à

Regnéville ; Fouché, à Carolles ; Meyer, à Agon ; Jegou, à Gouville ; Gravey, à Genest.

Gendarmerie maritime. — M. Le Guern, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphore. — MM. Lerond, chef guetteur et Douenne, guetteur, à Agon ; Leclerc, chef guetteur, à Chausey ; Le Bozec, guetteur, à Chausey ; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Martin, guetteur (le Roc).

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Hourot, lieutenant de vaisseau, commandant l'*Alarme* et la station navale de Granville.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. Lorieux O ✻, 1re classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Glasser, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, principal, Caen ; Yvart, principal, Flers.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1re Section (*Carentan à La Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef. — M. GOUTON ✻ 🏛, 1re classe, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Tollet, sous-ingénieur, à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Bernard, 2e classe, à Carentan.

LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

2e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*), en exploitation.

Ingénieur en chef.—M. GOUTON ✻ 🏛, 1re classe, d.n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. de Larminat ✻, 1re classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson, conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* (Agriculture. Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. — M. Henry (Ernest) O ✻, 2e classe, 15, rue Gaudot-de-Mauroy, Paris.

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻ ✹, 1re classe d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Jomier, 2e classe, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe, d. n., à Granville ; Tollet, sous-ingénieur, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs. — MM. Sanson, principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal, Le Chevalier, principal, Savary, principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; N..., principal, à Cherbourg ; Omond, principal, Servin, 1re classe, Dubost, principal, à Saint-Lo ; Morin, 1re classe, à Avranches ; Roulland, 1re classe, Jeanne (Eug.), 1re classe, à Cherbourg ; Porée, 1re classe, à Granville ; Desmares, 1e classe, à Cherbourg ; Fleury, 4e classe, à Cherbourg ; Bergot, 1re classe, à Villedieu ; Paysant (Eug), 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 1re classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 2e classe, à Carentan ; Mabire, 2e classe, à Carentan ; Giroux, 1re classe, à Granville ; Loyer, 3e classe, à Barfleur ; Safrané (Eug.), 4e classe, à Granville.

Services divers. — MM. Hervé, 3e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Granville ; Bazile, 2e classe, en disponibilité à Granville ; Poupeville, 2e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg.

Commis.—MM. Tual, 1re classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 1re classe, à Granville ; Ferdinand, 1re classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Pellé, 1re classe, Prudon, 4e classe, Turbert, 2e classe, Corre, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 2e classe, Lamy, 2e classe, à Saint-Lo ; Dumoncel, 2e classe, Safrané (Louis), 2e classe, à Cherbourg ; Wagner, 2e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe, Bonnemains (Aug.), 4e classe, à Cherbourg ; Hameroux, 4e classe, à Granville.

Officiers et maîtres de port. — MM. Yvon, lieutenant de 1re classe, à Cherbourg ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 1re classe, à Barfleur ; Le Clerc, maître de 3e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 3e classe, à Cherbourg ; Jouan, maître de 4e classe, à Saint-Vaast ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Bocage, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service. — M. Quinette de Rochemont.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises est confié au personnel du service maritime.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. Demouy O ✻, 2e classe, rue Bayen, 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers du port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Lignes de Paris a Cherbourg, d'Argentan a Granville, de Lison a Lamballe, de Sottevast a Coutances, de Vitré a Fougères et prolongements, Carentan a Carteret et de Vire a Saint-Lo.

Inspecteur général. — M. Demouy O ✻. 2e classe (ponts et chaussées), 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. Lodin ✻, 1re classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation technique, 3, rue Gay-Lussac, Paris ; Massé (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Bresse, 1re classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris.

Contrôleur général. — M. Duplan ✻ O. I. P., chargé du contrôle de l'exploitation commerciale, 4, rue de Longchamps, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Chevalier, 2e classe (ponts et chaussées), à Caen ; N . , à Rouen ; Nanot ✻, 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; Bellanger, 3e classe (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, principal, à Rennes ; Deschâteaux, 1re classe, à Caen ; Leroy, conducteur de 3e classe, à Caen.

Commis. — MM. Robiche, 3e classe, au Mans ; Trouplin (R.), 3e classe, à Rouen.

Contrôleurs des mines. — MM. Scheffer, principal, à Caen ; Chevreul, 1re classe, à Rennes ; Yvart, principal, à Flers.

Contrôleurs comptables. — MM. Goureau, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Contrôleur du travail. — M. Quatravaux, 2e classe, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 2e classe, à Cherbourg ; Collin de la Contrie, 3e classe, à Vitré ; Valette ✻, 3e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. du Boys ✱, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Le Conte, 3e classe, à Mayenne Dairaine, sous-ingénieur, à Domfront.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches ; Louvel, principal, à Domfront ; Rocher, principal, à Alençon ; Forest, 4e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. Dufresne O✱, O.I.P., à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Tabard.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteur surnuméraire. — M. Ragouneau.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Deplanche, receveur particulier ; M. Gachet, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Codet, receveur particulier ; M. Brun, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Renaut, receveur particulier ; M. Riou, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Seguin, receveur particulier ; M. Michel, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier ; M. Lemaître, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel O. A., *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Robin, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bihan, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Eustache, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Goulias, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Clavreul, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Lemutricy, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Cresté, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville-Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*, Céaux, Courtils, Pontaubault, Brécey.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Legallais, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel. Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin, Crollon, Juilley, Poilley.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

Dufour, *la Beslière* (résidence à La Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Gouyon, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Dufour, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

German, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Gautier, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Soster, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Senier-de-Beuvron.

Lemazurier, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Giard, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Roufligny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.

Legraverend, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Chartier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Le Theil, Le Vast, Varouville, Gatteville, Gouberville, Néville et Réthôville.

Jourdan, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Requier, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville, Benoîtville et Flamanville.

Marthe, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Besnard, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville, Angoville, Gonneville, Tocqueville et Vrasville.

Duteil, *Siouville* (résidence aux Pieux), Bricquebosq, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Noirot, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.

Taillefer, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Demay, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, Le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Tardif, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Millières.

Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Garnier, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Beaupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*. la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Garnier, *Pirou*, Anneville-sur-Mer, Créances, Geffosses, la Feuillie.

Arrondissement de Mortain.

Percepteurs, MM.

Séguin, *Mortain*.

Bourbon, *Bion*, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail, Fontenay, Notre-Dame-du-Touchet, Romagny, Villechien.

Lecavelier, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Poidvin, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Pouillart, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins.

Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Chamaliou, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Hiot, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines. Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Lebrun, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Plessis, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

Arrondissement de Valognes.

Percepteurs, MM.

Rougelot, *Valognes*.

Marguerie, *Brix*, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Bouthreuil, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Leroy de Gouberville, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot, Négreville, Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Sinoir, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Besnard, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Legouix, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville, Saint-Vaast-la-Hougue, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Duverne, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Lallier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Bruchéville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

BANQUE DE FRANCE.

SUCCURSALE DE SAINT-LO.

Directeur : M. Simas.

Censeurs : MM. Dufresne O ✻, trésorier-payeur général, de Commines de Marsilly, Lorin ✻.

Administrateurs : MM. Pannier-Lachaussée, administrateur délégué, Angot, Dary O. A., Lebas, Sicot, Trocheris.

Caissier : M. Jayet.

Chef de comptabilité : M. Girard.

Commis : MM. Le Roussel, Petot.

Bureau auxiliaire de Granville

dépendant de la Succursale de Saint-Lo.

Chef. — M Fercoq du Leslay.
Caissier. — M. Couray.

Bureau d'encaissement d'Avranches

Ville rattachée à Granville.

Encaisseur. — M. Lerey.

SUCCURSALE DE CHERBOURG.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Bayard, Le Brun.

Administrateurs : MM. Cottel, Dutot, Gosse, Noyon (G.), Simon (Alb.), Vrac.

Caissier : M. Matillon.

Chef de comptabilité : M. Beauvais.

OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE.

Escompte à 3 signatures ou seulement à deux avec dépôt de titres en garantie. — Avances sur titres au porteur ou nominatifs. — Comptes courants sur Place ou extérieurs ; d'escompte, d'avances sur titres, de dépôts de fonds, d'arrérages. — Billets à ordre, chèques et virements. — Dépôts de titres. — Opérations diverses sur titres. — Assurances contre les risques du remboursement au pair. — Dépôts de fonds à vue. — Ordres de Bourse.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. L. Lang, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Tétrel.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Baric, rue de la Poterne, 1 bis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigny. — M. Bony, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigny.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 2e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Lessay, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. — M. de Gratien, contrôleur de 1re classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Brix, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Yon, contrôleur de 2e classe, à Cherbourg, rue Bonhomme, 48. — Perceptions de Beaumont, Brillevast, Les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville. — Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai Alexandre III, 78. — Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Tanqueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue Thiers, 33. — Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, La Haye-du-Puits, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances. — M. Betton, contrôleur de 3e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Coutances, Le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville. — M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches. — M. Perémé, contrôleur de 2e classe, à Avranches. — Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Senier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36. — Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, La Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu

Mortain. — M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain. — Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain (ville), Mortain (banlieue), Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraire.

M. Lang, rue du Château, 12.

Contrôleur adjoint.

M. Legagneux, rue du Bosquet, 1.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUE.

Directeur. — M. Leroy, à Saint-Lo.

Inspecteur. — M. Péradon à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Le Carpentier, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Cabart, à Coutances ; Suret, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur-rédacteur près la Direction. — M. Le Cannu.

Employé du timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateur des hypothèques. — MM. de Kérillis-Calloch, à Saint-Lo; Asse, à Avranches; Tonnellier, à Cherbourg; Cozette, à Coutances ; Hedde, à Mortain ; Ballu, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; Le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Coupel, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Sébire, à Canisy; Gabriel, à Carentan; Lemaître, à Marigny; Baron, à Percy; Coubert, à St-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches, Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Guillon, à La Haye-Pesnel ; Bonnieux, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Étang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Félix, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Église ; David, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Maussy, à Cerisy-la-Salle ; Pichon de Bury, à Gavray ; Bresson, à La Haye-du-Puits; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Mallet, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Maitrot, à Mortain ; Léonard, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Richoux, à Isigny-le-Buat ; N...., à Juvigny ; Levallois, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Leconte, au Teilleul ; Agnès, à Valognes ; Menand, à Barneville; Lecompte, à Bricquebec ; Martin, à Montebourg ; Lefebvre, à Sainte-Mère-Église ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Tonnellier, à Cherbourg ; Coquet et Caillard, à Valognes ; Laisney, à Coutances; Martin, à Mortain; Leroy Saint-Lo ; Tapin, à Coutances.

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2e Conservation dont le siège est à Rouen, 105, rue Ganterie, M. Zurlinden ✻, O ✻,

conservateur, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. ALLAIRE, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des eaux et forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

PÊCHE FLUVIALE.

Le service de la pêche fluviale, sauf pour les rivières canalisées, a été détaché du service des ponts et chaussées et rattaché à l'Administration des eaux et forêts, par décret présidentiel du 7 novembre 1896; il relève pour la Manche de la 2e Conservation des eaux et forêts de Rouen, chefferie de Bayeux, ainsi que les six gardes pêche actuellement existants: Fauvel, à Cérences, pour l'arrondissement de Coutances ; Bailleul, à Pontaubault, pour l'arrondissement d'Avranches ; Thomassin, à Saint-Hilaire-du Harcouët, pour l'arrondissement de Mortain ; N..., à Négreville et Demouchy, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Vaultier, à Canisy.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. Fontaine, à Saint-Malo (1) ; Féret-Dulongbois, 1er commis ; Giron de la Massuère, 2e commis ; Bagot, 3e commis ; Guianoarch, Boisivon, Borgey, commis attachés; Masson, Bonvalet, Delaunay, Bertrand du Chazeau, surnuméraires.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✻, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville ; Reulos et Adam, vérificateurs, à Granville ; Gillet, vérificateur-adjoint, à Granville; Dieu, Launay et Rosse, commis, à Granville; Lenfant, receveur, à Regnéville; Audoire, receveur, à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret.

Principalité de Cherbourg. — MM. Denis du Désert, receveur principal, à Cherbourg ; Alberty, sous-inspecteur; Henry, contrôleur; Mainot, Le Dérubey, Lecoutour, vérificateurs; François, vérificateur

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, qui embrassent toutes les villes des départements d'Ile-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord

adjoint ; Lelaidier, Rouxel et Hersent, commis, à Cherbourg ; Lepoittevin, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Manquest, receveur, à Carentan ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.— MM. de Jouffroy d'Abbans, capitaine, à Pont-Gilbert ; Roux, lieutenant, à St-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Guillois, à Beauvoir ; Gosselin, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genêts ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Caillouët, à Carolles.

Capitainerie de Granville.— MM. Montel, capitaine, à Granville ; Marguerie, lieutenant, à Granville ; Rapilly, lieutenant, à Regnéville.—Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Joubert, Beuzeval, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville ; Jouenne, à Hautteville ; Le Dosseur, à Regnéville ; M. Heuguet, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Cambray, capitaine, à Gouville ; Lafosse, lieutenant, à Blainville ; Rietsch, lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon ; Lepetit, à Blainville ; Ameline et Doussin, à Gouville ; Journeaux, à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Renoult, capitaine, à Portbail ; Le Doré, lieutenant, à Carteret ; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière. — Brigadiers : MM. Travers, à Saint-Germain-sur-Ay ; Lamballais, à La Cosnardière ; Brouard, à Denneville ; Gilbert, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Marigny, à Carteret ; Launay, à Hattainville. — M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine, à Diélette ; Dumon, sous-lieutenant au Rozel ; Lecouillard, lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Hébert, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Charrière, à Diélette ; Bréard, à Siouville ; Le Meray, à Vauville. — M. Mauger, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont ; Bierry, sous-lieutenant, à Auderville ; Ferrot, sous-lieutenant, à Jobourg ; Brécy, sous-lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Tiphaigne, à Beaumont ; Etienne, à Herqueville ; Joret, à Jobourg ; Praud, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Pépin, à Saint-Germain-des-Vaux ; Marie, à Saint-Martin-des-Vaux ; Lefournier, à Omonville ; Chasles, aux Dues ; Devicq, à Landemer. — Patrons : MM. Bacon, à Auderville ; Villedieu, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard ✻, capitaine, à Cherbourg ; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moucel, à Saint-Anne ; Fontaine, Le Guest, Calvisson, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Perrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Groult, capitaine, à Barfleur ; Vaultier, lieutenant, à Fermanville ; Erker, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Primault, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Belliard, à Cosqueville ; Vaugrand, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Orvain, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Bretel, à Morsalines.— MM. Simon, patron, à Fermanville et Enault, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Le Floch, capitaine, au Grand-Vey ; Lebourg, lieutenant, à Carentan ; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Fortin, à Quinéville ; Quiédeville, à Ravenoville ; Le Coguiec, à la Madeleine ; Lanmondays, au Grand-Vey ; Gervais, à Carentan ; Quinton, à Brévands.

Organisation militaire. (1)

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✻, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. de Jouffroy-d'Abbans, à Pont-Gilbert.

Compagnie active. — 1re : MM. Le Floch, capitaine ; Hautemanière, lieutenant et Lebourg, lieutenant. — 2me : MM. Laurent, capitaine ; Ferrot et Brécy, sous-lieutenants. — 3e : MM. Renoult, capitaine ; Le Doré, lieutenant et Dumon, sous-lieutenant. — 4e : MM. Cambray, capitaine ; Lafosse et Rapilly, lieutenants. — 5e : MM. Montel, capitaine ; Marguerie et Roux, sous-lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.— MM. Liébard ✻, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Erker, lieutenant.

Services de Santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Bailleul, Frémin, Aubrée et Letarouilly, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitainerie de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloulouх et Marguerie, médecins.

Capitainerie de Diélette et de Beaumont. — M. Gillé. médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel, Malençon et Bilski, médecins.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. Denis, directeur.

MM. Maneseau, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, commis principal de direction ; Géréac, Vannoz, commis de direction ; N..., surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer-Pernon, inspecteurs.

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche son rattachées au 10e corps d'armée.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Aubayle, contrôleur.
— Lambotin, Nicolas, Cadic, Bourel, commis; Bougon, Thin, Desveaux, Petiot, surnuméraires; Leneveu, préposé.
— Thomas, receveur ; Martin, commis principal.

Carentan.— Richard, receveur ; Giot, commis principal.

Marigny.— Bébin, receveur ; Desrues, commis principal.

Tessy.— Ducla, receveur ; Méras, commis principal.

Torigni.— Gicquieau, receveur ; Mangant, commis principal.

Coutances.— Thomasse, receveur entreposeur.
— Gaislin, commis principal de 2e classe, chef de poste.
— Blanc, Ducos, Béra, commis.
— Kermarec, receveur; Plantard, commis principal.

Bréhal. — Chollet, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guénen, commis principal.

Gavray. — Liégois, receveur ; Le Gall, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boisvert, receveur ; Flament, commis principal.

Lessay. — Yvenat, receveur ; Angles, commis principal.

Périers. - Hamelin, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. Géniaux, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.

Avranches. — Lucas, receveur principal, entreposeur.
— Baeckeroot, contrôleur.
— Guigneux, Pioche, Brun, Thin, commis.

Granville. — Colas, contrôleur.
— Klein, receveur particulier sédentaire.
— Hochard, Delbreil, Mariette, Rech, commis.

Brécey. — Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey. — Poirier, receveur ; Rouxel, commis principal.

Pontorson. — Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James. — Monmirel, receveur; Génu, commis principal.

Sartilly. — Péan, receveur ; N..., commis principal.

Villedieu. — Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain. — Bertrand, receveur, entreposeur; Auney, receveur; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul. — Boueher, receveur; Guégan, commis principal.

Barenton. — N..., commis principal; Flageollet, préposé (service mixte).

Saint-Hilaire. — Arribard, receveur; Samin, commis principal; Losbouygues, commis du service des distilleries.

Saint-Pois. — Gouriou, receveur; Fouré, commis principal.

Sourdeval. — Merland, receveur; Fauché, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecocq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Barrère, Le Bihan et Pétillon, commis de sous-direction, N..., surnuméraire.

Cherbourg.—Létissier, receveur principal, entreposeur; Laborier-Sorbier, receveur particulier; Brindejon, contrôleur; Gilaizeau, Toinel et Chevrel, commis principaux, chefs de poste.

Bouquerel, Le Gentil, Cazabonne, Leserre, Rouxel, Soubiran, Bourla, commis.

Jonville, Laroche, préposés (service mixte).

Beaumont.—Gauvin, receveur; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville.—Lelièvre, receveur; Hébert, commis principal.

Les Pieux.—Combis, receveur; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise.—Guérin-Villaubreil, receveur; Juloux, commis principal.

Tourlaville. — Josse, receveur; Jaubert, commis principal.

Valognes.—Lebourgeois, receveur, entreposeur; Armenault, receveur; Caillault, commis principal; Groucy, préposé (service mixte).

Bricquebec. — Lepeu, receveur; Thomas, commis principal.

Barneville. — Hochart, commis principal; N..., préposé (service mixte.)

Montebourg.—Bellom, receveur; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise.—Legagneur, receveur; Delassus, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Radenen, receveur; Lebourlier, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur; Duchaussoy, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Legendre, Baudet, Portais, Sibran, Massiot, Guerrand, rédacteurs ; Piton, Baudry, expéditionnaires.

MM. Duval et Menant, brigadiers facteurs.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier*.

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Nassieu, rec. pl.	M. Nassieu, r[r] pl.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Guy.	M. Guy.
Bacilly	M. Lyron.	M. Lyron (gt).
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	M. Poirier.	M. Poirier.
Beaumont-Hague	Mlles Lepasquier.	Mlles Lepasquier.
Belval (facteur receveur)	Gauquelin.	»
Bérigny	Cousin.	Bouvet.
Blainville	Lehuby.	Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Brix (recette auxiliaire)	M. Pasquier.	»
Brouains (recte auxilre)	Mme Reuzeau.	»
Buais	Mme ve Clouard.	Mme ve Clouard.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services ; Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Cametours	M. Doublet.	»
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	Mlle Bouvet.	Mlle Bouvet.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mme ve Gouye.	Mme ve Gouye.
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delafosse.	Mme ve Delafosse.
Cerisy-la-Salle	Mlle Savary.	Mlle Savary.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bur. de l'arsenal)	»	Boutant.
Id. (bur. du Val-de-Saire)	M. Schemel.	Schemel.
	Lamoureux.	Lamoureux (gt).
Condé-sur-Vire	Mme Lebassac.	Mme Lebassac.
Coulouvray-Boisbenâtre	M. Lucas.	M. Lucas.
Coutances	M. Voisin.	»
Couville	Mlle Chapon.	»
Créances	M. Eudes.	»
Denneville	Mme Clément.	»
Donville (recette auxilre)	Mmes Ruault.	Mmes Ruault.
Ducey	Clément.	Clément.
Equeurdreville	Mlles Deguelle.	»
Fermanville	Lelanchon.	»
Flamanville	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Gavray	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Genêts	Desvoyes.	Desvoyes.
Ger	M. Audoire.	»
Gonneville (facteur recr)	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Gouville	M. Crolard.	M. Crolard.
Granville	M. Huet.	»
Gratot	Mlles Guillot.	»
Grosville	Lehodey.	Mlles Lehodey.
Hambye	Leterrier.	Leterrier.
Haye-du-Puits (La)	Nicolle.	Nicolle.
Haye-Pesnel (La)	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Isigny-le-Buat	*Fermé provisoirement.*	»
Juilouville	Mlle Villedieu.	Mlle Villedieu.
Juvigny-le-Tertre	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Lessay	Mme ve Boucher.	Mme ve Boucher.
Marigny	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Martinvast		
Milly (bureau auxiliaire de poste. — (Téléphe).	M. Anfray (gérant).	M. Anfray (gérant)
Montbray	Mme Collace.	Mme Collace.
Montebourg	Mme ve Vindard.	Mme ve Vindard.
Montmartin-sur-Mer	Mlles Bourdon.	Mlles Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Fossey.	Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M Gaillard.	»
Percy	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers	Mme ve Leclerc.	Mme ve Leclerc.
Pieux (Les)	Mme Lechevalier.	Mme Lechevalier.
Pirou (rece aux re)	Mme Eude.	»

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS. POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Pont-Hébert	Mlles Galery de la Tremblaye. Lombard.	Mlle Gallery de la Tremblaye. Mlle Lombard.
Pont-l'Abbé-Picauville	M. Tassin.	Mme Rihouet.(
Pontorson	Mme Duval-Lapallière.	Mme Duval-Lapallière
Portbail	Mlle Desplanques.	Mlle Desplanques.
Prétot	M. Le Bas	»
Querqueville (recte aux)	Mlles Thin. Hélouin.	Mlles Thin Hélouin.
Quettehou	M. Coupé.	»
Quettreville	M Loison.	M. Loison.
Quinéville	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Regnéville	M Fontaine.	»
Remilly	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Réville	»	M. Marguerite.
Roncey	Mme ve Lévesque.	Mme ve Lévesque.
Ruffoses	Mlle Mignot.	Mlle Mignot.
St-Aubin de-Terregatte	M. Simon.	M. Simon.
Saint-Clair-sur-Elle	Mlles Tréhet. Coupard.	Mlles Tréhet. Coupard.
Sainte Croix-Hague	M. Poidvin.	»
Saint-Denis-le-Gast	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-Eny	M. Lemoine.	M. Lemoine.
St-Georges-de-Rouelley	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
St-Hilaire-du-Harcouët	Mlle Sorel.	Mlle Sorel.
Saint-James	M. Michel.	»
Saint-Jean-de-Daye	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Saint-Jean-des-Baisants	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Saint-Laurent-de-Cuves	Mlles Vieillard. Mondo.	Mlles Vieillard. Mondo.
Saint-Malo-de-la-Lande	Mlle Brionne.	Mlle Brionne.
Sainte-Marie-du-Mont	Mmes ves Larrue. Goguyec.	Mmes ves Larrue. Coguyec.
Sainte-Mère-Eglise	M. Lemière.	M. Lemière (gt).
Saint-Pair	Mlle Perrin.	Mlle Perrin.
Sainte-Pience	M. Cordon.	»
Saint-Pierre-Eglise	Mlle Guénon.	Mlle Guénon.
Saint-Pois	Mme veuve Lacalmontie.	Mme ve Lacalmontie.
Saint-Quentin	Mlles Laprade-Doudet. Castel. Requier. Lecuyer. Joubin.	Mlle Laprade-Doudet. Mlle Castel. » Mlle Lecuyer. Mlle Joubin.
St-Samson-de Bonfossé	Mme ve Moriset.	Mme ve Morisset.
St-Sauveur-de-Pierrepont	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Saint-Sauveur-Lendelin	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
St-Sauveur-le-Vicomte	M. Fournier.	M. Fournier.
Saint-Vaast-la-Hougue	Mlle Walter.	Mme Laronche.
Sartilly	Mme ve Hus.	Mme ve Hus.
Sottevast	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.
Sourdeval		
Teilleul (Le)		
Tessy-sur-Vire		
Torigni-sur-Vire		
Tourlaville		
Valognes		
Vast (Le)		
Villebaudon		
Villedieu-les-Poëles		

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.
Barfleur-Gatteville.
Cap la Hague.
Cap Lévi.
Carteret
Cherbourg-Digue.
Flamanville.
Fort la Hougue.
Ile Chausey.
Ile Pelée.
Nez de Jobourg.
Onglet (Vigie de l').
Pointe Jardeheu.
Pointe du Roc.
Querqueville.
Saint-Germain-sur-Ay.

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. MARTIN, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel O. A., à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Heude, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq O. A., à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Adam, agent voyer principal, chef des bureaux ; Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe, chef comptable ; Lerebours, agent voyer cantonal de 1re classe, aide-comptable ; Desaunettes, agent voyer cantonal, chargé du service d'ordre; Douchin, agent voyer cantonal, dessinateur; Leneveu, agent voyer auxiliaire; Thoraval, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Marie et Brodbeck, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Jougan, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Simonne et Hélie, agents voyers auxiliaires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Gaulier et Ledanois, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Valognes. — MM. Bocage, auxiliaire et Marie, agent voyer surnuméraire.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo; Lerepours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Culleron, à Percy ; Fournier, à Saint-Lo; Bienvenu, à Marigny, Letourneur, à Saint-Jean-de-Daye.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine, agent voyer hors classe, et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey; Valéry, à Sartilly; Leriverend, à Pontorson; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Boitel, aîné, à Cherbourg; Levast, à Saint-Pierre-Eglise; Lacolley, aux Pieux; Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Hubert, agent voyer hors classe, et Meslet, à Coutances; Moitié, à La Haye-du-Puits; Erard, à Gavray; Provost, à Périers; Désiré, à Bréhal; Bigot, à Lessay ; Fras, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, agent voyer hors classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Leconte, au Teilleul ; Parey, à Sourdeval ; Pain, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lamoureux, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, agent voyer hors classe, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Monseigneur Joseph Guérard, né le 22 janvier 1846, à Loudéac (Côtes-du-Nord), préconisé le 28 novembre 1898, sacré à Rennes le 2 février 1899, 89e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Leroux, Lepetit, agréés par le Gouvernement; Mgr Durel, camérier secret de S. S. ; MM. Bizon, supérieur honoraire du grand séminaire ; Renaud, vicaire général de Rennes ; Cartier, supérieur des missionnaires de l'Immaculée Conception, à Rennes.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général ; Guérard, secrétaire particulier de Sa Grandeur ; Sanson, Fleury (P.), Fleury (E.), pro-secrétaires.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi; S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun; S. E. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes;

NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio; de Forges, évêque de Ténarie; Billard, évêque de Carcassonne; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa; Fallières, évêque de Saint-Brieuc; Leroy, évêque d'Alinda; Dubourg, évêque de Moulins; Touchet, évêque d'Orléans; Le Nordez, évêque de Dijon; Mgr Marini, camérier secret de S. S.; Dom Vital, abbé de Notre-Dame-de-Grâce, à Bricquebec.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon ✻, O. A., Joubin, Mauduit, Ménard, Dallain, Leroy, Guérard, Rothe.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Bizon, Durel, Lemonnier, Legoux, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Blanchet, Béatrix, Lepeltier, Dupont, Moulin (Fr.), Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A., Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Hamelin, Fossard, Bonhomme, Hamel (J. L.), Fontaine (C), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry, Gilbert, Doueffe, Desclos, Lepoultel, Moulin (J.), Fleury (P.), Lagardère, Leroux (D.), Payen, Lebreton, Leduc, Bigrel, Rainfroy, Poulain, Leprovost.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Grandjean, Montagnon, Loisel, Vautier, Bizon, Guérard, Pelcoq, Petit, Guillaume, Sallot de Brobèque, Hévin, Martin, Ceillier, Henry.

Grand Séminaire.

MM. Bizon, supérieur honoraire; Lagardère, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Colibert, économe; Thézard, professeur de droit canon; Parpaillon, professeur de dogme; Vauloup, professeur de théologie; Mercadier, professeur de philosophie.

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président; MM. Leroux : Legoux, trésorier; Lagardère, supérieur du grand-séminaire; Colibert, économe; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLESIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre.—Rhétorique : Gonet, prêtre. — Sciences : Laisney, Letourneur, Pasquet, prêtres. — Histoire : Legendre, prêtre.—Seconde : Baudry, prêtre.—Troisième : Grente, Geffroy, prêtres.—Quatrième : Brière, Lemasson, prêtres.—Cinquième : Lemaître, prêtre.—Sixième : Roblin, prêtre.—Septième et huitième : Mauviel, diacre. — Français : Michel, Sévalle, prêtres.

— Anglais et allemand : Pénitot, prêtre. — Présidents d'études : Pénitot, prêtre ; Cotrel, diacre ; Nicolle, sous-diacre. — Dessin : Grémillet, diacre.—Musique : Grémillet, diacre ; un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur et préfet des études : Savary, prêtre. — Philosophie (lettres) : Postel, prêtre ; (sciences) : Quesnel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, prêtre. — Sciences : Hérembourg, Lenesley, prêtres ; Heylmann, sous-diacre. — Histoire et géographie : Houssin, prêtre. — Seconde : Gautier, Marie, prêtres. — Troisième : Martin (S.), prêtre. — Quatrième : Vasselin, Bourdon, prêtres. — Cinquième : Niobey, Moreau, prêtres. — Sixième : Desbois, prêtre. — Septième : Troude. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : Pelchat.— Anglais : Simonne, prêtre.— Allemand : Gibon, prêtre ; Kirsher. — Quatrième moderne : un laïque. — Cinquième moderne : David, prêtre. — Français, classe élémentaire et sixième moderne : un laïque. — Section des études tardives : Mesnildrey, Martin (C.), prêtres. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Lieubray, Delamare, prêtres ; Guérin, diacre. — Dessin : Ravault. — Musique : Hétuin (A. et E.), deux laïques.—Gymnastique et escrime : Auguste.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Lefeuvrier, prêtre. —Directeur : Davarend, prêtre. — Philosophie : Davarend, prêtre.— Rhétorique : Garnier, prêtre.— Sciences : Diveaux, Travert, prêtres. — Histoire : Hulin, diacre. — Seconde : Laillé, prêtre. — Troisième : Aubrée du Rhun, prêtre. — Quatrième : Pério, prêtre. — Cinquième : Coire, prêtre. — Sixième : Desvignes, prêtre.— Septième : Perrin. —Huitième : Gicquel, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Allemand : un laïque. — Econome : Brault, prêtre. — Présidents d'études : Régent, Guérin, prêtres ; Lamare, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre ; un laïque.

Etablissements ecclésiastiques.

A Granville (collège) : MM. Gardie, prêtre, directeur; Talvaz, Legrand, Jugan, prêtres ; Brégaint, diacre ; six laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde) : MM. Estard, prêtre, directeur; Desboulletz, Salmon, Anjot, prêtres, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph) : MM. Lebon, prêtre, directeur; Ruault, prêtre; Coquelin, diacre; Larsonneur, sous-diacre; deux frères de la Miséricorde ; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège) : MM Périer, prêtre, directeur; Mourocq, Lecluze, prêtres; Mariette, sous-diacre, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Havard, supérieur, Bailleul, Massicot, Petit, Orjubin, Tessier.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Bouffaré, supérieur; Lecoursonnais, Guillaume, Datin, Grandin, Sevestre.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Pouvreau, supérieur; Cochet, Bouteloup, Videloup, Bidet, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*, M. Rabec; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet.—A Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin.— A Saint-Pair, *Carmélites*, M. Roussel. — A Saint-James, *Trinitaires*, M. Bindet. — A Ducey, *Trinitaires*, M. Roussel. — A Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson. — A Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais. — A Coutances, *Augustines*, M. Bouillon; *Sacré-Cœur*, M. Poulain. — A Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel. — A Barenton, *Augustines*, M. Hamard.— A Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente. — A Carentan, *Augustines*, M. Trincot.—A Valognes, *Bénédictines*, M. Lecornu; *Augustines*, M. Adam; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge*, M. Gendrot. — A Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin. — A Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Chevalier.— A Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Perrée; à Pontorson, M. Fougeray; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lemoine; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. N...; à Mortain, M. François; à Saint-Lo, M. Olivier; à Carentan, M. Saillard; à Valognes, M. Lerévérend; à Montebourg, M. N...; à Torigni, M. Laurence.

Aumônier de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil; à Coutances, M. Fleury; à Saint-Lo, M. Penitot; à Mortain, M. Tesnière; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Bicrel; à Périers, M. Lemasson.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Ybert, aumônier du lycée; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Lecerf, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. I., secrétaire de l'inspection académique ; Vacheron, Decaen, commis d'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Lem ✻, préfet, *président ;* Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *vice-président ;* Riotteau, député ; Morel, ancien sénateur; Regnault, député ; Lemoigne ✻, député ; M. le Directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'école normale de Coutances ; MM. Ménard O. A., instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers O. A., institutrice publique, à Cherbourg ; MM. Robert, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Legardien O. A., surveillant général ; l'abbé Ybert, aumônier ; Marchand O. A., économe ; Mottin, commis d'économat.

Philosophie : Renault ; rhétorique : Foulon O. I. ; seconde : Queillé ; troisième : Gohin ; sciences physiques : Basin O. A. et Brucker ; mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. ; langue anglaise : Haudressy et N... ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Pâté O. A. ; cinquième : Prost O. A. ; sixième : Chesnel O. A. ; septième : Gautier ; huitième : Louvet ; neuvième : Caniard ; dessin d'imitation : Lepetit ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon O. A., Billard, Basin O. A., Lerévérend O. I., Prioult O. I., Muriel O. A., Coricon ; classe enfantine : Mme Legoupil.

Lycée de Cherbourg.

MM. Troufleau O. A., proviseur.

Thévenot O. A., censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Robert, économe ; Mesnage, commis d'économat ; Heuvet, commis aux écritures ; Vimont O. A., surveillant général.

Philosophie : Beurlier O.A. ; histoire : Lefebvre, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré O. A. ; seconde : Galland ; troisième : Philippe ; quatrième : Lesigne (Arth.) O.A. ; cinquième : Lefèvre O.A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième : Forget ; allemand : Marmion, Baumann O.A. et Duplessis ; anglais : Quesnel O.A., Hodge, Clermont ; mathématiques : Etienne O. I., Giot, Cousin O. A., Menard, Mathieu ; physique : Coudert, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. I.—Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre) O. A., Ruff, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Johandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. - Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX,

Collège d'Avranches.

MM. Goujon O. I., principal.

Heubert, sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Lenègre ; rhétorique : Dalimier ; seconde : Fender ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel O. I., Lepaysant O. A ; mathématiques : Horel ; histoire : Mazen O.A. ; langue anglaise : Guéroult ; langue allemande : Debès ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième : Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert ; dessin et travaux graphiques : Fouqué O. A. — Gymnastique : Langlois. — Enseignement secondaire moderne : Durel O. A., Horel, Duchemin, Veveaud, Loisel, Goujon O. I. ; classes primaires : Mlles Fouqué, Goury.

Collège de Mortain.

MM. Laur, principal.

Histoire et lettres : Laur ; philosophie et lettres ; Hervieu ; grammaire : Lépine ; sciences physiques : Gallie ; mathématiques : Bertin ; langues vivantes : Burnel O. A. ; enseignement moderne : Oger O.A. ; classes primaires : Lecerf, N... ; législation et économie politique : David O. A. ; musique : Kaczinski.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet O. I., à Avranches ; Lottin, à Cherbourg ; Lecler O. I. ✱, à Coutances ; N..., à Mortain ; Robert O.A., à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES,

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Dussaux ✱, O. A., conseiller général, maire de Saint-Lo ; Grente, conseiller

général ; Norgeot O. A., juge de paix, à Saint-Lo; Lorin ✻, ancien directeur des contributions directes de la Manche ; Dufresne O ✻, trésorier général de la Manche ; docteur Leturc, conseiller d'arrondissement.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. I , directeur ; Donadey, économe ; Dupéron, O. A., Gambier, Guichard, Bourdon, professeurs ; Dupéron O. A., professeur d'anglais ; Valton O. A., maître de chant ; Ravaut O. I., professeur de dessin ; Auguste, maître de gymnastique ; Fasquelle ✻, professeur d'agriculture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole d'application (rue de Dollée) : M. Fauvel, directeur.

Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur ; Peyre, sous-préfet O. I. ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM^mes^ Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Loaëc, Guérin, Graner, Maréchal, professeurs ; Fontecave, directrice de l'école maternelle annexe.

Mlle N..., professeur d'anglais ; M. Lepetit, Mlle Guérin, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. I., médecin de l'école.

Ecole d'application (rue Saint-Nicolas), Mme Girard, directrice.

Cours secondaires de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Dupré O. A., professeur au lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine ; secrétaire : M. Frigoult.

Professeurs. — MM^lles^ Souvay : sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Wolf O. I , Dupré O. A. : littérature ; Lesigne (Alexandre) O. A. : géographie ; Halley O. A., Aufavray : histoire ; Hodge, Quesnel, Mme Lepraille : anglais ; MM^lles^ Rossignol, Jeanne : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : MM^lles^ Lebrettevillois O. I., Delahaye, Lemoine (Julia), Thomine.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Follet O. I., directeur de l'école normale de Saint-Lo; Tréhet O.I., Desprez O.I., Lottin, Leclerc O. I., Robert O. A., inspecteurs primaires ; Dupéron, professeur à l'école normale de Saint-Lo; Fauvel, James, directeurs d'école publique, à Saint-Lo ; Mme Crouzel O. A., directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Marie O. A., directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président;* Lair O. I. ✱, proviseur honoraire; Follet O. I., directeur de l'école normale; Robert O. A., inspecteur primaire à Saint-Lo; un Inspecteur primaire; Dupéron O. A., Gambier, Bourdon, Guichard, professeurs à l'école normale de Saint-Lo; Gendrin O. A., directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo; Fauvel, James, directeurs d'école publique à Saint-Lo; un instituteur, une institutrice; Barbey O. I., ancien instituteur privé; Mme Crouzel O. A., directrice de l'école normale; Mlle Geoffre, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo; Mlle Marie O. A., directrice d'école communale; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Bazin O. A., professeur au lycée de Coutances; dessin : M. Ravaut O. I., professeur à l'école normale; chant: M. Nicolas O. I.; gymnastique : M. Auguste, professeur à l'école normale; agriculture et horticulture : M. Fasquelle ✱.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des Aspirantes.

MMmes Lem, Deries, Dussaux, Follet, Robert.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries O. I., Inspecteur d'Académie, *président ;* Follet O. I., directeur de l'école normale; Prost O. A., professeur au lycée de Coutances; Duplessis, professeur au lycée de Cherbourg; Robert O. A., inspecteur primaire, à Saint-Lo; Dupéron O. A., Gambier, Bourdon, Guichard, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'konneur. — M. le Préfet de la Manche; M. le Maire de Saint-Lo.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture; *vice-présidents :* MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix, le docteur Bernard ✱, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo; *secrétaire:* M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture; *secrétaire-adjoint :* M. Leclerc, docteur-médecin; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles; *conservateurs-adjoints :* MM. A Dieu, avocat, conseiller municipal; Onfroy, propriétaire; *bibliothécaire :* M. A. Lemoisson; *trésorier :* M. Lecomte d'Olonde, architecte; *classificateur de la section d'archéologie :* M. Derbois, ancien professeur; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1900.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents :* MM. Albert Legrin O. I. P. président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs. — *Bibliothécaire archiviste :* M. Léon Lanos, ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire:* Mlle Ida Hubert. — *Secrétaire:* M. le comte Joseph de Chabannes. — *Secrétaire-adjoint et secrétaire du Conseil d'administration:* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier:* M. Thébault, ancien libraire. — *Questeur :* M. l'abbé Maheux, curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues :* M. Charles Fouqué, O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire. — 2° *Des objets d'histoire naturelle :* M. Durel, O. A., professeur de sciences physiques et naturelles. — 3° *Des médailles et des antiquités :* le baron Henry de Tonge. — 3° *Du musée lapidaire :* M. Louvel O. A. architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. d'Hubert O. A., sous-préfet d'Avranches ; d'Aisy ✻, maire d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamps ✻ ; Couraye-du-Parc ✻, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite, Lafrénaye, receveur principal des postes et télégraphes, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-président : MM. de Baillencourt ✻, maire de Mortain ; Lefaverais, O. A., président honoraire du tribunal civil. —*Secrétaire:* M. Charles Guérin, propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1900.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; N...., secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1900.

Président : MM. N.... — *Vice-président :* N.... — *Secrétaire :* Corbière. — *Trésorier :* Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur : MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg.

Président : MM. Menut (Henri) O. I., juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de l'Alma, 12 bis ; Leboisselier, conseiller municipal. — *Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32. — *Bibliothécaire-archiviste, conservateur du musée :* Voisin, relieur, rue des Fossés, 41. — *Secrétaire-adjoint :* Pellé, commis des ponts et chaussées, rue du Champ-de-Mars, 4. — *Conseillers :* Béard O. I., Lanièce, conseiller municipal, Macé, Lavallée, conseiller municipal, Louise, Mathieu-Laroque, Le Maout. —*Comité de rédaction :* Renouvin, Dutot, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU.—MM. Jouan O ✻, *directeur ;* N..., *secrétaire ;* Legrin, *archiviste-trésorier*.

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr l'Evêque de Coutances. — *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire :* Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. Lem ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel :* Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier :* N...

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Lemarquand, juge de paix, à Valognes.— *Vice-présidents :* Leneveu et de Mondésir. — *Secrétaire :* Lesauvage, secrétaire de la Sous-Préfecture. — *Vice-secrétaire :* Giot. — *Trésorier :* B. Hamel. — *Conservateur-archiviste :* Poutas-Larue.— *Membres adjoints :* Delongle, avocat et Boistard, conseiller honoraire.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Veveaud, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, O. I. bibliothécaire — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lecerf, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M. Folliot, bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Mariette-Boisville, maire, *président.* — Desprez, Delangle, Guimond, Lepigeon, Hamel, H. Enquebecq.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr. — 2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

MM. Sizaret, *médecin préposé responsable.* — Rihouet, *économe.* — Lavoué, *receveur.* — Fougeray, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,100 fr. — 2e classe, 1,600 fr. — 3e classe, 1,050 fr. — 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr. — Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr. ; Finistère, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, 360 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Le Gruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint.* — Mme Poirier, *supérieure.* — MM. Marie et Chevalier, *aumôniers.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr. — 4e classe, 800 fr. — 5e classe 600 fr. — 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Dussaux ✻ O. A., conseiller général, maire de Saint-Lo, *président ;* Leparquois, conseiller municipal; Bosq O. A. conseiller municipal ; Jouanne, avoué, maire de Saint-Thomas ; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal ; Simon (Ernest), propriétaire ; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe : M. Nicolas O. I. P. — *Service médical :* MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Angèle. — *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président :* Triquet, propriétaire ; Lerosier, négociant ; Lenoël, juge de paix, ancien notaire ; Cauville, vétérinaire ; Letourneur, propriétaire ; Hamel, docteur-médecin.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire :* M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical :* MM. Artu (Armand) ; Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure :* Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie :* M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président ;* Plouin, receveur d'enregistrement en retraite ; Leboucher, propriétaire ; Gohier, notaire ; Leroquais, notaire ; Ballé, pharmacien et Latné (Emile), propriétaire.

Receveur : M. Bucaille. — *Econome :* M. Lerebourg. — *Service médical :* M. Pommier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Saint-Romphaire).— *Supérieure :* Mme Sainte-Virgile. — *Aumônerie :* M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Nivard, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire; Aubry, négociant; Delaroche, propriétaire, Semery, propriétaire ; Sergent, notaire.

Receveur-économe : M. Langlois. — *Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président ;* Champion (Paul) ; Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Gosselin, notaire ; Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Lucas, capitaine en retraite, *ordonnateur ;* J. Pannier, négociant ; Lefebure, juge de paix; Ch. Guillebot, courtier maritime; Le Prince, négociant; Livois, ancien armateur.

Receveur-économe : M. Belloir. — *Service médical :* MM. Letourneur, chirurgien en chef; Boutroux, chirurgien adjoint ; Leménicier, médecin en chef ; Vallais, médecin adjoint. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Desury. — *Aumônier :* M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Le Prince, négociant, *ordonnateur ;* Ollivier, greffier du tribunal de commerce ; Jouault, armateur et Riotteau fils, armateur ; Livois, ancien armateur ; Pergeaux, propriétaire.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Davy, huissier; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger ; Fontenier, conseiller général ; Levallois, notaire ; Blin, conseiller municipal.

Econome : M. Rihouet ✠.—*Service médical :* M. Sizaret, docteur-médecin.—*Receveur :* M. Lavoué ✠.—*Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure :* Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie :* M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sous-gouverneur de la Banque de France, maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre); Geffroy, notaire ; Vivier (Victor) ; Chalier (Adolphe), curé-doyen ; Besnard (Léon).

Receveur-économe : Soster (Jules), percepteur. — *Service médical :* MM. les docteurs Legros, Ameline et Guinebault. — *Service intérieur :* Mme Canton, *supérieure.*

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Brochet, propriétaire ; Charles Loyer, receveur d'enregistrement ; Lechevalier (Adolphe), Loyer (Emile).

Receveur-économe : M. Gautier. — *Service médical:* M. Ledo. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure :* Mme sœur Longuemare. — *Aumônerie :* M. l'abbé N...

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président;* Leflambe et Barbet, conseillers municipaux; Joliet, conseiller municipal ; Féron, avoué ; Rossel, agent de commissariat de la marine, retraité ; Robin, garde-magasin principal de la marine, retraité.

M. Desrez, *économe.* — M. Beaugrand, *receveur.* — M. Gohel, *surveillant-adjoint.* — M. Lesaulnier, *commis aux entrées.* — *Service médical :* MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois, Offret, Renault (fils). — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure honoraire :* Mme Carette.—*Supérieure titulaire :* Mme Lexcellent.—*Aumônerie :* le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✠, maire de Coutances, *président;* N..., *vice-président;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Boissel-Dombreval, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Chevalier, Foubert, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur :* M. Leliepvre. — *Service médical :* MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie :* M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✠, maire de Coutances, *président ;* Lemarchand, Briens, Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur. — Délégués du Conseil municipal : MM. Blondel, Dubois.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président;* Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M. Ledrans. — *Econome :* M. Giraud. — *Service médical :* M. Cauchard, docteur en médecine. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure :* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie :* M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président;* Buisson, propriétaire ; Gallie; Milan, négociant; Le Bigot, notaire; David (Louis); Moulin (Félix).

Receveur : M. Bourbon. — *Econome :* M. Delisle. — *Service médical :* Dr Dufour. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure :* Mme Noël. — *Aumônerie :* l'abbé Dudouit.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président;* Liot (Auguste); Duclos ; Leroux (François); Lelièvre (Ferdinand) ; Yver (Dominique); Montécot (Léon), père.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président;* Fauchon, docteur-médecin; Almin (Athanase); Lemonnier (Ernest); Pinel (Edouard); Danguy.

Hospice de Valognes.

MM. Mariette-Boisville, maire de Valognes, *président;* Delangle, avocat, *vice-président ;* Hamel, *ordonnateur* et *tuteur ;* Enguebecq, conducteur des ponts et chaussées ; Giot, propriétaire; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement ; Lemasson, propriétaire, *administrateurs.*

Receveur-économe : M. Jules Leconte. — *Service médical :* MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteur-médecins. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président;* Bretel, *vice-président;* L'hôtellier, *ordonnateur ;* Crosville, propriétaire ; Dubois, notaire; Giot, propriétaire ; Fournier, receveur des postes, *administrateurs.*

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président;* Dalidan (Ernest), propriétaire; Tardif (Alfred); Blanvillain (Charles) ; Bouin (Victor); Hélène, curé desservant.

Receveur-économe : M. Bouthreuil, receveur municipal.—*Service médical :* M. Leterrier.— *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure :* Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie :* M. l'abbé Hélène.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président ;* Burnouf, adjoint et huissier ; Lechevallier, notaire ; Duval, marchand chapelier; N... ; Faucon (Théophile), médecin et Le Rouley, Louis, propriétaire.

Receveur : M. Groult. — *Econome-secrétaire :* M. Jules Guillotte. — *Service médical :* M. Crocquevieille. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : Mme Théodorat.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* Gosselin, Jean-Baptiste ; Regnault (Pierre), curé ; Décaumont ; Jean (Léon) ; Poisson (Bienaimé) ; Bazire (Charles-Louis) ; Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur-économe : M. Lallier. — *Service médical :* M. Bilski. — *Service intérieur :* Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure.* — *Aumônerie :* M. Regnault.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Cirou, maire, *président ;* Dr Malençon ; Leménicier, adjoint, négociant ; Caillemer (Amand), propriétaire ; N...

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Sueur, Delalonde, Cumont, Lacroix, Morin, *membres ;* Besnard.

Receveur : M. Rollin-Duverne. — *Econome :* N... — *Service médical :* Drs Bellet et Le Joly-Sénoville. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie* : M. l'abbé James.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président;* Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours; Valette, négociant; Hervieux, propriétaire; Carra (Paul), percepteur retraité.

Receveur-économe : M. Le Gouix, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure :* Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie* : M. Grenier, curé de Saint-Vaast.

Société de Charité Maternelle de Saint-Lo.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire: Mme Adolphe Simon.

Vice-présidentes honoraires : MMmes Le Campion et Lepingard.

Présidente : Mme Lorin, rue des Prés, 15.

Vice-présidentes : MMmes Dufresne, rue Torteron, 51, et de la Brunelière, rue du Mouton, 12.

Dames patronnesses de droit : MMmes Le Monnier de Gouville, Dussaux, Levoy, Mlle Marie-Louise Caillemer, et MMlles Barbier, toutes comme directrices d'ouvroirs qui s'occupent de l'Œuvre et MMmes les Religieuses garde-malades, rue du Château, 14, chez lesquelles se trouve le vestiaire.

Dames patronnesses élues. — MMmes Bernard, Breton, Céron, de Champglin, Damecour, Dary, Delisle, Deries, Desfaudais, Fremin, Gambillon, Jayet, de Kérillis, René Le Clerc, Ledurdinier, Lefèvre, Leturc, Levaillant, Lhomond, Omond-Lelong, Pillioud et Vialatte.

Secrétaire : M. Thouroude, rue Corne-de-Cerf, 4 bis.

Société de Charité pour l'extinction de la mendicité.

Bureau de Saint-James.

Présidente : Mme Morel. — *Vice-présidentes :* Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière :* Mme Victor. — *Secrétaire :* Mme Monmirel. — *Dames patronnesses :* Mlle Gouin de Roil, MMmes Geoffroy, Léon Besnard, Payen, Dartheney, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

Composition du bureau. — M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. Breton, *président honoraire ;* Léon Leparquois, fabricant, *président ;* Omond-Lelong, adjoint de Saint-Lo, 1er *vice-président ;* Plouin, 2me *vice-président ;* Lepage, juge de paix à Bazoches-sur-Hœne (Orne), *secrétaire honoraire ;* Besnard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint ;*

Marie, épicier, *trésorier;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint;* Luet, employé, *archiviste;* Savary, commis-greffier, Eury, menuisier, André, menuisier, Catherine, facteur des postes, Girod, tailleur, *visiteurs des malades;* Leroy, prote d'imprimerie, Rivey, cordonnier, Lecerf, peintre, Bataille, couvreur, Duprey, cordier, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq O. A., *président;* A. Lefèvre, fils, *vice-président;* Jung, *secrétaire-trésorier.*

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✻, conseiller général ; *secrétaire :* Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie ; *vice-présidents :* Follet O. I., directeur de l'Ecole normale et Briens ✻, sénateur de la Manche; *secrétaire-trésorier :* James, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; *secrétaire-adjoint :* Bucaille O. I., instituteur retraité, à Torigni.

Membres du Conseil d'administration.— MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Leeler O. I., inspecteur primaire à Coutances ; Robert O. A., inspecteur primaire, à Saint-Lo ; N..., à Cherbourg ; Desprez O. I., inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef et Simon, instituteurs publics, à Cherbourg; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Etienne, instituteur public, à Montmartin-sur-Mer ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre O. A., instituteur en retraite, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; James, instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille O. I., instituteur retraité, à Torigni ; Gondouin O. A., instituteur en congé, à Valognes; Letourneur O. I., instituteur retraité, à Montebourg.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal

Président d'honneur : MM. Lem ✻, préfet de la Manche ; *présidents honoraires :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord et Lelièvre ✻, O. A., ✻, agent voyer en chef honoraire de la Manche ; *président :* Martin, agent voyer en chef ; *vice-présidents :* Morel, sous-gouverneur de la Banque de France, président du Conseil général de la Manche et Colas O.A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Adam, agent voyer principal, chef des bureaux de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Heude, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

Société de secours mutuels des « Ouvriers du Livre » à Saint-Lo.

MM. J. Lebouteiller, *président ;* Ernest Lechevrel, *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Jules Tôtain, *trésorier ;* A. Lebouteiller et N.. , *administrateurs.*

VILLE DE CARENTAN.

Société de secours mutuels « La Caisse des Familles » à Carentan.

Président : MM. Lepelletier ; *vice-président :* Gosselin ; *secrétaire :* M. Gallot ; *trésorier :* M. Bazire.

Société Fermière de Carentan.

Président : M. Léon Jacob ; *secrétaire :* M. Desplanques (Edouard) ; *trésorier :* M. Coupey.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE

MM. Jouet-Laconterie (Ferdinand), *président* ; Lainé (Emile), *vice-président ;* Bouvet (Auguste), *secrétaire ;* Bucaille. *trésorier ;* Vimard, jardinier et Marie (Pierre), *administrateurs.*

MOYON.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Leneveu, *président ;* Lebaron, *secrétaire ;* Gravé, *trésorier* Lesaulnier, Letousey, Postel, *membres du bureau.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Poutrel ✻, *président ;* Mgr Guérard, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vice-présidents ;* Bouvattier, Goubin, *administrateurs* ; Loyer, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vice-secrétaires* ; Leclerc, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier* ; Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier et Harel, charpentier, *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRECEY.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (membre honoraire) ; *vice président :* M. Laurent, juge de paix, (membre honoraire) ; *secrétaire :*

M. Cahu, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers : *trésorier ;* M. Bouroult, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Rubé, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Turin, caporal de la Compagnie de sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

LA HAYE-PESNEL.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Lanos, maire, *président* ; Choisnel, *secrétaire ;* Gauthier, *trésorier ;* Leguerrier, *membre du bureau.*

VILLE DE PONTORSON.

Société de Secours mutuels de la ville de Pontorson.

MM. Cadieu, fils, *président ;* Cordon, fils, *secrétaire ;* Lambert (J.-M.), *trésorier ;* Roussel, Desplanches, Duteil, Guichard (Michel), Leblanc, Ferron.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels « La Fraternelle. »

MM. d'Hubert, sous-préfet ; Morel, sous-gouverneur de la Banque de France ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., ancien maire d'Avranches ; *présidents d'honneur.*—Mauduit ✻ (D. B.), *président.* — V. Letréguilly O. A. et Lemutricy, *vice-présidents.*— J. Jorand, *secrétaire.*—Desfeux, *vice-secrétaire.*—J. Mahieut, *trésorier.*—A. Fardin ; Duteil ; Lemesle ; Legrand ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs.*

VILLE DE VILLEDIEU.

Société de secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✻, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✻, ⚜ ; *vice-président :* Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Goislin (Georges), employé de commerce ; *trésorier :* Bougourd (Louis) O. A., secrétaire de la Mairie ; *administrateurs:* Debroise (François), employé de commerce ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Février (Eugène), pouliceur ; Lebrun (Alphonse), maître menuisier ; Duchemin (Auguste), cordier ;

Epron (Albert), maître maçon ; Gautier (Jules), peintre ; Louaise (Louis), plâtrier ; Lepesant (Louis), employé de commerce ; Rihouet (Auguste), maître menuisier ; Rivet (Prosper), ébéniste ; Romain (Emmanuel), maître couvreur.

Société de secours mutuels des marins employés à la pêche de la morue.

Président : M. le Commissaire de l'Inscription maritime, Dragon de Gomiécourt ; *vice-président :* N.. ; *secrétaire-trésorier :* M. l'Inspecteur des Pêches, Thomas ; MM. les armateurs Beust, Riotteau fils, et J. Pannier, les capitaines Caruel et Pin, *membres du Conseil d'administration.*

Société de secours mutuels « Le Sou du Marin » à Granville.

Président : M. Dragon de Gomiécourt ; *secrétaire-trésorier :* M. Luce, syndic des gens de mer ; *administrateurs :* MM. Mulot, Riotteau fils, Encoignard (Jacques), Montreuil (Jean), Touquerant (Joseph), Lecocq.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM. Lanièce (Jacques), rue Hélain, 45 ; *vice-présidents :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 95 ; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, 10 ; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12 ; *trésorier :* Anne (Alphonse), rue des Ormes, 10 ; *receveurs particuliers :* Legoupil (Théodore), rue Gambetta, 81 (Equeurdreville) ; Auvray (Louis), rue Bouillon, 17 ; Langlois (Alfred), rue de la Moignerie (Tourlaville) ; Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75 ; Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, 6 ; Estace (Louis), rue de la Bucaille, 2 ; *administrateurs :* Mauger (Auguste), rue Montebello, 11 ; Mauger (Charles), rue au Blé, 59 ; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3 ; Poinsard (Charles), rue des Maçons, 14 (Equeurdreville) ; Lavallée (Albert), rue du Faubourg, 79 ; Leblond (Eugène), rue Thiers, 85 (Tourlaville) ; Liard (Charles), rue des Fossés, 3 ; Gomaud (Eugène), hameau Pinel (Equeurdreville) ; Bouillon, rue de la Poudrière ; Barbé (Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, 20 (Equeurdreville) ; Martin (Auguste), rue du Val-de-Saire, 48 ; Epinette (François), route des Pieux, 23 ; Leclerc (Gustave), chemin des Vieilles-Carrières ; Counesson (Auguste), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), à la Fonderie (Tourlaville) ; Lepareur (Charles), hameau Guerry (Equeurdreville) ; Trabuc (Auguste), rue du Bois, 20 (Tourlaville) ; Audoire (Charles), rue de la Mairie (Octeville) ; Gréard (Eugène), chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Brochet (Octave), rue Bouillon, 4 ; Mouchel (Pierre), rue Forfert, 14 (Tourlaville) ; Louis Cadet, avenue Carnot, 115 ; Desmousseaux (Auguste), rue Gombault, 97 (Equeurdreville) ; Riedenger (Victor), rue de Beuzeville (Equeurdreville).

Société de secours mutuels des ateliers Simon et ses fils.

Président : Simon (Albert); *vice-président :* Simon (Auguste); *secrétaire:* Delort (Jules); *trésorier :* Alaterre (Alexandre); *délégués pour le contrôle et la surveillance :* Etourneau, Bonnecarrère, Breyer, Varin, Mercenier, Henry et Picchef.

Société de secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Ricard, capitaine en retraite ✻, *président;* Le Brettevillois, agent du commissariat de la Marine, *vice-président;* Chaulieu (Jules), dessinateur, *trésorier;* Perrel (Eugène), *archiviste;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Lepelletier, ouvrier tonnelier; Fauvel, dessinateur ; Gibon, forgeron; Postaire, mécanicien; Bernier, charpentier; Jannin, charpentier; Avoine, menuisier; Travert, contre-maître; Mariette, ouvrier à l'artillerie, *administrateurs ;* Adam (Ernest), dépensier à la petite chaudronnerie, *secrétaire.*

Société de secours mutuels des marins pêcheurs du quartier de Cherbourg.

Président : MM. Dubois, commissaire de l'inscription maritime, à Cherbourg; *vice-président :* N... ; *secrétaire :* Dessaux, capitaine au long cours, en retraite, à Cherbourg; *trésorier :* Alaterre, capitaine au long cours retraité, à Cherbourg; *administrateurs :* Jouan, capitaine de vaisseau en retraite; Leroy, commissaire de marine en retraite; Hervé, capitaine au long cours; Langlois, courtier maritime; Buhot (Eugène), négociant; Rossel, agent du commissariat de la marine en retraite, à Cherbourg.

Société des Ouvriers du Livre, à Cherbourg.

MM. Feuardent, contre-maître imprimeur, *président ;* Tyson, imprimeur, *vice-président ;* Lecourtois, contre-maître imprimeur, *secrétaire ;* Lecourtois, *trésorier ;* Godefroy, imprimeur, *administrateur.*

Société de secours mutuels de l'union des comptables de l'arrondissement de Cherbourg.

MM. Lemière, négociant, à Cherbourg, *président ;* Levêque, caissier, à Cherbourg, *vice-président ;* Alaterre, employé de commerce, à Cherbourg, *secrétaire ;* Levéziel, employé de commerce, à Cherbourg, *trésorier ;* Philippine, employé de commerce, à Cherbourg, Daniel, employé de commerce, à Cherbourg, Fauchois, employé de commerce, à Cherbourg, Leguay, employé de commerce, à Cherbourg, Houchet, commis banquier, à Cherbourg, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels l' « Egalité » de Cherbourg.

MM. Lesept (Jean), *président ;* Huet, *vice-président ;* Minorel (Alfred), *secrétaire ;* Mouchel (Auguste), *trésorier ;* Le Baisselier, Letellier, *membres du bureau.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval ✱, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Leneslet, *trésorier ;* Briens, *trésorier adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

BRÉHAL.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Désiré, *président ;* Provost, *secrétaire ;* Le Pelley-Fonteny, *trésorier ;* Conacq, *membre du bureau.*

VILLE DE MORTAIN.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. de Bailliencourt, *président ;* du Buisson, *vice-président ;* Cahours, *secrétaire ;* Radoul, *trésorier ;* Lemoing et Saoul, *administrateurs.*

COMMUNE DE BARENTON.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Béchet, maire, *président ;* Montécot (Léon), *vice-président ;* Lenoir, *secrétaire ;* Dary (Paul), fils, *trésorier ;* Montécot (Jules) et Langlois (Victor), *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* Colin, *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Angot, Ulmer, Barbedette, *administrateurs.*

Société de secours mutuels des ouvriers (200 membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président ;* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice secrétaire ;* Semery, Fautrard, Dodard, Beaubigny, Mary, Durand, *administrateurs ;* Boower (Georges), Thomassin, Genevée, Gautier (Jules), Baubigny fils, Guérin (Amand), *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du Bureau.*

SOURDEVAL-LA-BARRE.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Labiche, sénateur ; *vice-président :* Alix, adjoint ; *trésorier :* Roblin ; *secrétaire* : Radiguet ; *administrateurs :* Beaugeard et Meslay.

SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Achard de la Vente ; *vice-président :* Vezard ; *secrétaire :* Leménuet ; *trésorier :* Chérot ; *administrateurs :* Mongodin (François) et Mongodin (Dominique).

VILLE DE VALOGNES.

MM. Hamel, *président ;* Mariette-Boisville, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Le Clerc, *secrétaire honoraire ;* Hamel, fils, *trésorier*; Carré, carossier ; A. Lemasson ; Damien, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagnel, cultivateur ; Lechevalier, horticulteur, *administrateurs.*

Société d'assurance et de secours mutuels entre Marins du quartier de la Hougue.

MM. Wolf (Jean-Fernand), commissaire de l'Inscription maritime, *président statutaire. — Patrons armateurs, propriétaire de bateaux :* Lefèvre (Charles-Victor), syndicat de Barfleur ; Thin (Pierre-Victor), syndicat de la Hougue ; Lepont (Jean-Baptiste), syndicat de Carentan ; Soyer (Paul), syndicat d'Isigny ; Rupaley (Frédéric), syndicat de Grandcamp. — *Marins :* Vigot (Eugène), syndicat de Barfleur ; Néel (Auguste), syndicat de La Hougue ; Noury (Auguste), syndicat de Carentan ; Soyer (Jean-Baptiste), syndicat d'Isigny ; Longuemare (Thomas), syndicat de Grandcamp.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados et de l'Orne, la 12e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu. (Décision ministérielle du 31 octobre 1899.)

Directeur : M. Dufour, à Beaulieu, près Caen (Calvados).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier.— Avranches : M. Levasseur.— Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Ostoja. — Valognes : M. Gaudré.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM Viel-Hautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Tesnière et Dufour. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Vacheron, instituteur.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRISONS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard ✱, docteur-médecin, conseiller général ; Dary, adjoint de Saint-Lo ; Lelièvre O. A., ancien agent voyer en chef ; Leturc, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement ; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdouitils, propriétaire à Avranches ; Letréguilly, imprimeur à Avranches ; Lemardeley (Emile), juge de paix, conseiller municipal.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg ; Legrin, avocat ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Vanloup, juge au Tribunal civil ; Brière, avoué.

Arrondissement de Coutances. — MM. le Maire de Coutances ; Boissel-Dombreval, conseiller municipal ; Rabec, avocat ; Dupérouzel, avocat ; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures ; Jehenne (Jules), conseiller général.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, ancien pharmacien, conseiller d'arrondissement ; Delaunay, avoué ; Champs, avocat, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes ; Dubois, notaire, conseiller municipal ; Delangle, avocat ; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny.

Directeur : M. Etienbled, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon O ✱.

Personnel enseignant. — *Agriculture* : MM. Pinon, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Physique et chimie :* Gontier, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Sciences naturelles :* Renault, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Ensei-*

gnement primaire et primaire supérieur : Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo ; *Extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire :* Bernard, ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, médecin-vétérinaire à La Haye-du-Puits ; *Chef de pratique agricole :* Etienbled fils ; *Chef de pratique horticole :* Bazinet, ancien horticulteur à Nevers ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie ; *Médecin de l'Ecole :* docteur Hamel, à Carentan.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Dussaux, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, *secrétaire ;* Rauline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon, conseiller d'arrondissement du canton de Marigny.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commun de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par trimestre. Les époques des versements sont fixés comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission. Toutefois, des dispenses d'âge peuvent être accordées.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : M. Louise, chimiste, à Caen.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. FASQUELLE, ingénieur agronome.

M. VETEL, chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. AUBRIL ✱, O. A., Chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture, industrie laitière, économie rurale, etc. :* M. Aubril ; *physique et chimie :* M. Brégeault ; *hygiène vétérinaire et extérieur des animaux :* M. Ollivier ✱ ; *enseignement primaire :* M. Surville ; *instructeur militaire :* M. Surville.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. Randoing ✱, O. ✱, inspecteur général de l'agriculture, chargé de la 1re circonscription, *président ;* M. Tréhet O. I. P., inspecteur primaire à Avranches ; Elphège Basire O. ✱, sénateur, conseiller général ; Duchemin (Alfred) ✱, ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur ; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret O ✱, préfet des Bouches-du-Rhône, *président honoraire ;* Lem ✱, préfet de la Manche, *président ;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, André, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents ;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire ;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint ;* Lecordier, directeur de la société générale, *trésorier ;* Thouroude, éleveur, *trésorier adjoint ;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents ;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, ancien maire d'Avranches et Fontaine (Ludovic), *vice-présidents ;* Basire (Elphège), Letréguilly et Fontenier, *secrétaires ;* Lépine, agent voyer, *trésorier ;* Lépine, fils, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg. — *Présidents d'honneur :* MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le Maire de Cherbourg ; *président :* M. Cabart-Danneville, sénateur ; *vice-président :* M. Leblond (Jean), propriétaire-éleveur ; *vice-présidents cantonaux :* MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu ; *secrétaire :* M. J. Folliot, agriculteur ; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite ; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes ; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✱, *président ;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✱, conseiller municipal, *vice-présidents ;* A. Delaunay, ancien avoué, juge-suppléant, *secrétaire général ;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, *secrétaire ;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier ;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain.—MM. d'Auray, *président;* Buisson, conseiller d'arrondissement; Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents ;* Josset et Queslier, *secrétaires ;* de Baillieneourt, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier ;* Poulain, *bibliothécaire.—Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; Gérard (François), pour le Teilleul ; Dupont, architecte à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Bazin, conseiller d'arrondissement pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire ;* lieutenant-colonel Guérin O ✱, *président ;* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents ;* Lemarquand, *secrétaire ;* Vasselier, *bibliothécaire ;* Giot, *trésorier.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — Canisy, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Rauline, maire de Remilly-sur-Lozon. — *Percy*, Grente, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pezeril, maire de Saint-Jean-de-Daye. — *Saint-Lo*, Robin, père ✱, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, MM. Couraye du Parc ✱, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey.— *Ducey*, Dupont, maire de Saint-Quentin.— *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey.— *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey ; *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✱, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, MM. Louis, maire de Beaumont. — *Cherbourg*, N....— *Octeville*, Lesage, conseiller d'arrondissement. — *Les Pieux*, Bonamy, maire. — *Saint-Pierre-Eglise*, Touzard, maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. — Bréhal, MM. Roger, conseiller d'arrondissement à Bourey. — *Cerisy-la-Salle*, Savary, conseiller général à Montpinchon. — *Coutances*, Boissel-Dombreval ✱, conseiller municipal.—*Gavray*, Lecaplain (Paul). — *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosse. — *Montmartin-sur-Mer*, Quénault, conseiller général.—*Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de la-Lande*, Jehenne, conseiller général, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux.

Arrondissement de Mortain.— Barenton, MM. Béchet.— *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin, (Zéphirin). — *Mortain*, Le Bigot, notaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général. — *Sourdeval*, Bazin, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. Lecannellier, conseiller d'arrondissement. — *Bricquebec*, Brasy, maire. — *Montebourg*, Lecouffet. — *Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement. — *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux.— *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lebouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY. — MM. Emile Grente, conseiller général, maire de Percy, *président d'honneur ;* Loyer, juge de paix, à Beslon, *président*, Canuet, maire de Villebaudon, Lemonnier, maire de Montbray, *vice-présidents ;* Dubosq, conseiller d'arrondissement, notaire, à Percy, *trésorier ;* Henri Grente, propriétaire, à Percy, *secrétaire.*

TESSY-SUR-VIRE. — MM. Mithois, conseiller général, à Domjean, *président ;* Flicher, adjoint de Tessy, Beaufils, maire de Moyon, conseiller d'arrondissement ; Lemélorel-Lesmontis, propriétaire, à Tessy, *vice-présidents ;* Pierre, percepteur à Tessy, *secrétaire ;* Onfroy, maire de Fourneaux, *trésorier.*

TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Jules Pommier, conseiller général, *président ;* Dufour, maire de Torigni-sur-Vire, Desrues (Louis), propriétaire, *vice-présidents ;* Jouet-Lacontrie, adjoint, *secrétaire ;* Lainé (Emile), propriétaire, à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

AVRANCHES. — MM. Lenoir, *président ;* Debon, *secrétaire ;* Lemazurier, *trésorier.*

BRÉCEY. — M. de Besne, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Nicolas-des-Bois, *président.*

DUCEY. — M. le docteur Fleury, maire, *président.*

LA HAYE-PESNEL. — M. Fontaine, conseiller général, notaire, à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de La Lucerne, 1er *vice-président ;* Decauville, maire de Saint-Léger, 2e *vice-président ;* Dolley, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON. — M. Octave Lechevallier, propriétaire, à Tanis, *président.*

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES. — M. Morel, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU. — M. Tétrel ✻, conseiller général, maire de Villedieu, *président.*

BRÉHAL. — MM. Lemare, ancien député, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* N..., *trésorier.*

COUTANCES.—Boissel-Dombreval ✻ *président*; Quesnel, Guénon, *vice-présidents*; Lecesne, *secrétaire*; Bosquet, *trésorier.*

GAVRAY. — MM. Piel-Ferronnière, conseiller général, maire de Mesnil-Amand, *président;* Michel, maire du Mesnil-Garnier; Leclerc (Edmond), propriétaire, à Gavray, *vice-présidents;* Coueffin (Amand), propriétaire, à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire, à Gavray, *vice-secrétaire;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.— MM. de la Martinière ✻, *président;* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

LESSAY. — MM. Briens, sénateur, *président ;* Dupray-Beuzeville, maire de Vesly et Hue, maire de la Feuillie, *vice-présidents ;* Desheulles, propriétaire à Lessay, *secrétaire;* Vallée, percepteur de Lessay et Garnier, percepteur de Pirou, *trésoriers.*

CERISY-LA-SALLE. — MM. Savary, conseiller général, *président ;* Lebrun (Louis), *vice-président;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire;* Tréhet, *trésorier.*

PÉRIERS.— MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président;* Garnier, *secrétaire;* Ledrans, *trésorier.*

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Dudézert ✻, vice-président du Tribunal de la Seine, *président;* Lemoine, ancien professeur au lycée, 1er *vice-président;* Jules Jehenne, conseiller général, 2e *vice-président;* Tanqueray (Almire), *secrétaire;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint;* Lecuir, propriétaire, *trésorier;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint.*

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, *secrétaire.*

ISIGNY. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur :* Tesson, maire de La Mancellière, *président ;* Dary, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, *vice-présidents ;* Le Grain, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier.*

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire;* Lefresne (Alfred), *président;* Lucas et Dupont, *vice-présidents ;* Alexandre, *secrétaire ;* N..., *trésorier.*

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. A. Lécuyer, *président ;* V. Gillain, O. Desmannetaux, *vice-présidents ;* Morisset, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur ;* d'Aisy ✻, *président ;* Louvel (Constant) ✻, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire ;* Lemardelé et Blouet (Romain), conservateur du jardin des plantes, horticulteur, *secrétaires-adjoints ;*

Lemardeley (Emile), *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Desdouitils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société. — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du bureau pour 1900. — Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4. — *Vice-présidents :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8 ; Corbière, professeur au lycée. — *Conseillers d'administration :* MM. Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62 ; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26 ; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, rue Montebello, 56 ; Lecarpentier, avocat. — *Trésorier :* M. Orange, agent comptable de la marine, retraité, rue Bonhomme, 38. — *Secrétaire :* M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints :* MM. Macé (Adrien), négociant, rue de la Duchée ; Thommin, commis de la marine, rue Cachin— *Bibliothécaire :* M. Noyon, place de la Fontaine.—*Bibliothécaire-adjoint :* M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes. — Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président ;* Piard, marchand de nouveautés ; Paysant ✻, maître au port, retraité ; Dépinée, propriétaire ; Robin, agent comptable de la marine en retraite. — Cultures d'agrément : MM. Corbière, *président ;* Nicollet O, I., professeur en retraite ; Legrin, avocat ; Robine, ancien avoué ; Point, propriétaire, à Tourlaville ; Leparmentier, propriétaire.

Comité de rédaction. — MM. Corbière, *président ;* les membres du bureau. — Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux.— Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny ✻, *président ;* Laurent, *vice-président ;* Lesouef, *secrétaire ;* Prioult, *trésorier ;* Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire ;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vice-présidents honoraires ;* Delaporte, *président ;* Josset, *vice-président ;* Lebigot, *secrétaire ;* Durand, *secrétaire-adjoint ;* Lebigot, notaire, *trésorier ;* Lecerf, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Préfet et Artu, maire de Carentan, *présidents d'honneur ;* Lepelletier, *président ;* Doucet (Louis), *vice-président ;* Gosselin (Frédéric), *trésorier ;* Duval (Alfred), *bibliothécaire ;* Enquebec, *archiviste ;* Renouf (Léonor), *1er secrétaire ;* Renouf (Jules), *2e secrétaire :* Besnard (Frédéric), Hervieu (Louis), Lebas (Paul), Guillotte (Louis), *administrateurs.*

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, le Maire de Valognes et le député de l'arrondissement, *présidents d'honneur ;* Delangle, *président ;* Desprez, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Baudeu, *vice-secrétaire ;* Lesauvage, *trésorier ;* Crosville, *bibliothécaire ;* Lechevalier, Hamel, Lepelletier, *administrateurs.*

HARAS NATIONAUX.

Inspection générale du premier arrondissement.

M. de Lanney O ✻, ♞, O. I. P., *inspecteur général* de 1re classe, à Rouen.

DÉPOT D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

MM. de Pardieu, O ♞, *directeur* de 2e classe; Letestu, *sous-directeur* de 2e classe; Pernet, *surveillant* de 2e classe; de Terras, *surveillant* de 2e classe; Manoury, O ♞, *vétérinaire principal.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Lem ✻, préfet de la Manche; *président :* le Cte d'Osseville; *vice-président :* Tercinier ✻, commandant du dépôt de remonte; *secrétaire :* Rouget; *trésorier :* Languille.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président*; G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents*; A. Trocheris, *secrétaire*; Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sous-gouverneur de la Banque de France, conseiller général, *président ;* Gaultier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président :* N .., *trésorier ;* Lenoir et Desdouitils, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-PAIR.

MM. Roger, maire de Saint-Pair, *président ;* Maloisel, instituteur, *secrétaire;* N..., *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GENETS.

MM. Basire, sénateur, *président;* Orange, *secrétaire ;* Longrais (Edouard), propriétaire, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU MONT-SAINT-MICHEL.

MM. Fontenier, *président ;* Emile Téton, *secrétaire-trésorier ;* Prosper Davy, *trésorier-adjoint.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

MM. Pleutin, maire, *président ;* Bertaux, *secrétaire ;* Lelièvre, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE CHERBOURG.

MM. Le Moigne, député, O ✱, *président ;* Houchet, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président ;* Tétrel, vice-président du conseil général, *vice-président ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Tétrel, *commissaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE JULLOUVILLE.

MM. Decauville, *président ;* de Boisroger, Lorin, de Tonge.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE PORTBAIL.

MM. Breissan, *président ;* Boscage (Alphonse), *secrétaire ;* Lemoigne, Jean, *trésorier.*

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan ; Manoury (Edouard) et Saint (Emmanuel-Victor), à Saint-Lo ; Canu (Georges-Edouard), à Torigni sur-Vire ; Lebrun (Octave), à Percy ; Raux (Frédéric), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Olliviet (Louis-Edouard), à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville ; Leplanquais, à La Haye-Pesnel ; Lainé, à Brécey.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Bréard (Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville ; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg et Carré, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvain (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances ; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits ; Letanneur (Charles-Jean-Désiré), à Périers ; Lepesant (Léon), à Cérences.

Arrondissement de Vortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquand (Auguste), à Valognes ; Quévillon, à Sainte-Mère-Eglise.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Langlois (Alexandre), *président ;* N..., *vice-président* ; Lepont, *trésorier* ; Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Cottel (Pierre), *membres*.

Granville. — MM. Riotteau, *président* ; J. Pannier, *vice-président ;* Dior (Lucien), Guillebot (Ch.), Le Prince, Beust, Tronion, Langlois, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gage, consul d'Angleterre ; N..., vice-consul d'Angleterre ; Hainneville, agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique ; Buhot (Eugène), vice-consul de Russie ; Postel (Emile), vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; de Méeus, consul de Belgique ; Flamary, vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas ; Postel (Charles), consul du Mexique ; Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levatois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville. — MM. Mac Leod, vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leture, Lhomond, Thomas, Ygout, Rauline, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemelletier, à Carentan ; Duval, Caillard, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Vidal, à Percy ; Vanhaecke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, à Torigny-sur-Vire ; Pekle, à Cerisy-la-Forêt.

Officiers de Santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Picherit, à Saint-Jean-de-Daye ; Hovel, à Percy.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Ravenel, Lenoir, Poitevin, Sébire, Hébert, à Saint-Lo ; Bacon, à Canisy ; Morel, Merluzeau, Le Cannu, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Lerouxel, à Marigny ; Gondouin, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Hébert, à Saint-Jean-de-Daye ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur-Vire.

Sages-femmes.

MM^mes^ Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Boulland (femme Beaurepaire), à Carentan ; Lemieux (femme Poterie), à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel (femme Godey), à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecapentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Tessy-sur-Vire.

Dentiste.

Mme Bourdain (veuve Martin), à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins.

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Névot, Héon, Hodoul, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, Desbouletz, à Bré-

cey; Tizon, Fleury, Maincent, à Ducey ; Benoît, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Lavat, Boutroux, à Granville ; Letarouilly, à Saint-Pair ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, Sizaret, à Pontorson ; Ameline, Legros, Guinebault, à Saint-James ; Dubost, à Sartilly ; Debroise, Frémond, Le Do, Lemonnier (Maurice), à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Héon, Lanos, Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Caspar, à Ducey ; Leboucher, Lahaye, Jolivet, Requier-Desjardins, Hubert, à Granville ; Pillas, à Saint-Pair ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Grallan, Delabroize (Alfred), à Pontorson ; Lebeurrier, Rabot, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-femmes.

MM^mes^ Bonjon (Marguerite), Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin (veuve Bedfer), Rousselot (veuve Eude), à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Sprecher (femme Yvon), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Lebled, à Avranches ; Torrance, Lemarchand, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Aubert, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Poret, aux Pieux ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, Lefrançois (J.), Paul Renault, Leroux, Baudouin, Le Duigou, Ballard, Delisle, à Cherbourg ; Deslandes, à Tourlaville.

Officiers de Santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin et Duguey, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise ; Hue, à Octeville ; Mathieu, à Tourlaville ; Manceau, Trolley, Félix, Jobey, Villain-Marais, Hamel, Rousseau, Haize, Enos, Rouault, Sadot, Tesnière, Prunier, Letourneur, à Cherbourg ; Legrain, à Equeurdreville.

Sages-femmes.

MMmes Cordier (femme Rémond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), à Cherbourg ; Larue (Elisa) (femme Donès), à Tourlaville ; Lecens (femme Lepoittevin), à Saint-Pierre-Eglise ; Sauzeau (femme Guérin), à Equeurdreville.

Dentistes.

MM. de Macq, Goupil des Pallières, Lévy, Le Roux, à Cherbourg.

Herboriste.

M. Sagnier, à Cherbourg.

Bandagistes-orthopédistes.

MM. Bardon, Cauvin et Rosette, à Cherbourg.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Dudouyt (Pierre), Dudouyt (Charles), Fauvel, Leconte, Lelandais, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lemaître, Cauchard, Lefèvre (fils), à Périers ; Bétaillouloux, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, Bosquet, à Gavray ; Fauny, à Saint-Michel-de-la Pierre.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye ; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, Mezeuge, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclère, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Lefranc, à Hambye ; Larquemin, Desrez, à La Haye-du-Puits ; David, à Montmartin-sur-Mer ; Arnaud, Leconte, Roulland, Jean, à Périers.

Sages-femmes.

MMmes Calypso (femme Maudouit), à Blainville ; Villain (femme Hervieu), à Cerisy-la-Salle ; Regnault (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Saint-Sébastien-de-Raids ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances ; Pallix (veuve Vermée), à Saint-Denis-le-Gast.

Dentiste.

M. Giret, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, Legendre et Tabournel, à Mortain; Petit, à Barenton; Mauger-Lavente et Clermont, à Ger; Couette, à Juvigny; Mâlon, à Le Teilleul; Fauchon-Villeplée, Hamon, Belloir, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Breillot, Enguehard, Lemegnen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Ganier-Haulteville, Delaunay et Raine, à Mortain; Lemonnyer, à Barenton; Couette, à Juvigny; Hamel, à Le Teilleul; Guérin, Ville, Blouin, Dumas, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lechapelais, à Saint-Pois; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-femmes.

MM^{mes} Vieillard (femme Jehanne), à Mortain; Gendron (femme Normand), à Buais; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley; Noël, Gautier (femme Roussel), Hostein (femme Hamon), à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Le Bouteiller, Leneveu, Moissy, Duval, à Valognes; Leterrier, à Barfleur; Langevin, Gillé, à Bricquebec; Le Gruel, Viel, Chérif (Rahmi), à Picauville; Bilski, à Sainte-Marie-du-Mont; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Menard, Debains, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevieille, Faucon, à Montebourg; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Roland, Damecour, Mauduit, à Valognes; Delamer, à Barfleur; Vastel, Lepetit, à Bricquebec; Rippert, Saillard, à Montebourg; Séhier, à Picauville; Doullys, à Sainte-Mère-Eglise; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue; Merlhe-Larose, à Portbail; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont; Chat, à Barneville.

Sages-Femmes.

MM^{mes} Gaucher (née Viel), à Valognes; Laurent, à Bricquebec; Corduan (veuve), à Besneville.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.— MM. le Sous-Préfet, *président*; Le Préfet maritime du 1er arrondissement; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; l'agent principal du service sanitaire ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville.— MM. Bureau, maire, *président ;* le colonel du 2e régiment d'infanterie, commandant d'armes ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benott, délégué du Conseil municipal ; N..., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Marguerie, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast.— MM. Hamelin-Dectot, maire, *président;* Lefrançois, docteur-médecin, agent sanitaire principal, à Cherbourg ; Woff, commissaire de l'inscription maritime ; Ménard, docteur-médecin ; Erker, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE ET DE TIR.

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo.— M. Lefèvre, route de Villedieu.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, imprimeur, rue des Chapeliers.

Les Enfants de Cherbourg. — M. Ricard, capitaine d'infanterie, en retraite, rue du Val-de-Saire, 159.

La Patriote, à Cherbourg. — M. Lemonnier, rue Bonhomme.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo.— M. Dussaux ✱, rue Henri-Amiard.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène), docteur-médecin.

Société de Tir de Périers. — M. Cavey (Prosper), à Périers.

Société Mixte de Tir de Cherbourg.— M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société mixte de Tir de Coutances. — M. Le Jolivet, avoué à Coutances.

La Créançaise, à Créances. — M. Isabet, Henri, épicier à Créances.

La Fraternelle de Villedieu. — M. A. Lechevallier.

La Sentinelle, à Ducey.— M. Dumont, expert-géomètre, à Poilley.

La Patrie, à Granville. — M. J. Goachet, imprimeur, à Granville.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer. — M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb. — M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Legent, Alfred, négociant.

Les Flobertistes du canton de Barneville. — M. Denis, notaire, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey. — M. Fontaine, pharmacien.

Le Sou des écoles et de tir du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

Société de Tir de Gorges. — M. Letan (François), à Gorges.

La Concorde, à Bricquebec. — M. Doynel, à Bricquebec.

SOCIÉTÉS DE PÊCHEURS A LA LIGNE.

CHERBOURG.

Président : MM. G. Offret ; *secrétaire :* E. Fleuret.

SAINT-LO.

Président : MM. le docteur Thomas ; *vice-président :* Félix Le Tual; *secrétaire :* Thoraval ; *trésorier :* Durand.

FOIRES DE LA MANCHE.

JANVIER.— 2, Saint-Clair.— 3, Brécey, Sainte-Geneviève, Beaumont, Tessy. — 4, Le Teilleul, Portbail. — 8, Carentan, Sartilly. — 11, Moyon. — 13, Avranches, La Haye du-Puits. — 14, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. — 15, Dangy.— 16, Sourdeval. — 17, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët.— 20, Quettehou. — 22, Les Pieux.— 25, Saint-Lo.—27, Cherbourg.—29, Périers (3 jours), Les Loges-Marchis.

FÉVRIER. — 3, Montebourg. — 5, Bricquebec, Saint-James. — 6, Savigny-le-Vieux.—7, Saint-Hilaire-du-Harcouët.—10, Avranches. — 12, Coulouvray. — 15, Valognes. — 20, Torigni, Sourdeval. — 22, Le Teilleul, Sartilly. — 26, Coutances (foire à chevaux), Saint-James. — 28, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise.

MARS. — 2, Mortain. — 3, Gavray, Montebourg. — 5, Carentan, Bricquebec, Coutances (grand marché). — 6, Buais. — 8, Vesly. — 10, Avranches, Beaumont. — 12, Barenton, Percy. — 14, Marigny.— 15, Isigny.—17, Le Teilleul.—20, Sourdeval, Bréhal.—21, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. — 22, Saint-Lo. — 24, Montebourg, Périers. — 26, Carentan, Bricquebec, Coutances (grand marché). — 27, Avranches. — 28, La Haye-Pesnel.

AVRIL. — 4, Tessy. — 5, Brix. — 7, Avranches, Montebourg. — 9, Coutances (3 jours, montre la veille), Torigni, Bricquebec, Cherbourg. — 10, Granville, Reffuveille. — 11, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Gréville. — 12, Portbail, Saint-Malo-de-la-Lande, — 13, Carentan, Barfleur. — 14, Périers. — 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 16, Saint-James. — 17, Valognes, Sourdeval.—19, Cérences.—21, Avranches, Montebourg.—22, Airel, Lessay. — 23, Carentan, Les Pieux, Bricquebec. — 25, Le Teilleul (2 jours).—26, Juvigny.— 28, Saint-Lo.— 29. Picauville.— 30, Beauchamps, Saint-Georges-de-Rouelley, Barenton, Le Guislain.

MAI. — 1er, Fierville, Cuves. — 2, La Haye-Pesnel, Prétot, Pontorson. — 3, Teurthéville-Hague, Villedieu, Saint-Sauveur-Lendelin. —4, Quettehou.—7, Lithaire, Torigni, Saint-James.—8, Saint-Clair, Notre-Dame-de-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles, Cuves.—9, Bricquebec, Marigny.—10, Sainte-Mère-Eglise, Le Teilleul. —12, Avranches, Beaumont. — 15, Saint-Pierre-Eglise, Ducey, Sourdeval. — 16, Saint-Pierre-de-Semilly.— 17, Saint-Clément. — 18, Besneville.— 21, Brix. — 23, Saint-Germain-le-Gaillard, Cerisy-la-Forêt. — 28, Sartilly.—31, Sourdeval, La Pernelle, Montebourg.

JUIN. — 2, Avranches, Périers. — 4, Coutances (foire à chevaux), Saint-James.—5, Bréhal (3 jours), Octeville (foire franche), Valognes. —8, Beaucoudray.— 9, La Croix-Avranchin, Gavray. — 10, Gréville. — 11, Carentan, Barenton, Barneville, Cherbourg (3 jours), Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours).—12, Folligny (montre la veille), Lessay. —14, Juvigny, Le Teilleul, Mortain.—15, Néhou.—16, Tourlaville.— 18, Saint-Cyr-du-Bailleul.—19, Sourdeval.— 21, Saint-Lo.—22, Saint-Jean-de-Daye.— 23, Avranches, Les Pieux. — 25, Hambye, Le Vicel. — 26, La Haye-du-Puits. — 27, Montmartin-sur-Mer, Marigny. — 28, Sainte-Mère-Eglise. — 29, Tessy. — 30, Juvigny, Bricquebec, Argouges.

JUILLET. — 2, Saint-James. — 4, Brécey, Cerisy-la-Forêt, Pontorson.— 5, Les Pieux, Montsurvent.— 7, Cerisy-la-Salle.— 10, Sartilly. — 12, Valognes, Le Teilleul. — 14, Avranches, Querqueville, La Haye-du-Puits. — 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 17, Ducey, Sourdeval. — 18, Carentan, Le Lorey, Saint-Clair. — 19, Les Loges-Marchis. — 20, Quettehou. — 21, Saint-Lo. — 23, La Haye-Pesnel, Coulouvray. — 24, Saint-Martin-d'Aubigny. — 25, Montebourg. —

27, Quettreville, Buais, Bricquebec.— 29, Saint-Germain-le-Gaillard. — 31, Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT. — 1, Prétot, La Meauffe, Saint-Pierre-Eglise.—3, Millières. —4, Avranches.— 8, Torigni.— 9, Rauville-la-Place.— 11, Montpinchon.— 13, Amfreville.— 16, Montebourg.— 21, Sourdeval. - 23, Le Teilleul. — 26, Savigny. — 27, Cherbourg. — 28, Créances, Buais, Savigny-le-Vieux.—29, Tocqueville.

SEPTEMBRE. — 1er, Fierville.— 2, Lengronne.— 3, Teurthéville-Bocage, Coulouvray, Bacilly, Percy, Saint-Martin-de-Landelles. — 4, Rauville-la-Bigot. — 5, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 6, Saint-Lo. — 7, Gréville. — 9, Valognes, Juvigny, Villedieu. — 10, Aucey. — 11, Saint-Pois, Notre-Dame-du-Touchet. — 12, Lessay (3 jours), Marigny. — 13, Le Teilleul. — 14, Brécey, Virandeville, Moyon. — 15, Granville. — 17, Saint-Floxel (2 jours), Barenton. — 18, Notre-Dame-de-Cenilly, Ducey, Sourdeval. — 21, Avranches. — 22, Grand-Celland, Saint-Lo, Bricquebec. — 24, Ger, Saint-James.— 25, Valcanville. — 26, Isigny, Sartilly. — 27, Saint-Côme-du-Mont (montre la veille à Carentan).—28, Le Hommet-d'Arthenay, Roncey. —29, Coutances (3 jours), Varenguebec.—30, Teurthéville-Hague.

OCTOBRE. — 1er, Buais, La Haye-Pesnel, Lestre, Torigni. — 2, Portbail, Valognes.— 3, Saint-Pierre-Eglise, Tessy.—4, Le Teilleul —6, Avranches, Saint-Sauveur-le-Vicomte.—8, Saint-Clair, Romagny (2 jours, 2e jour foire à chevaux).—9, Brix.—10, Saint-Denis-le-Gast. —12, Mesnil-Garnier. — 13, Clitourps, Saint-Jean-de-Daye, Périers. —15, Boutteville (montre la veille), Torigni (montre la veille). — 16, Brécey, Teurthéville-Hague, Sourdeval. — 17, Varenguebec. — 18, Gavray (5 jours), Le Teilleul.—20, Reffuveille, Sottevast.—23, Airel. — 25, Montebourg, Sourdeval, Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande. — 27, Avranches.— 28, Quettehou.— 29, Sainte-Mère-Eglise (montre la veille).

NOVEMBRE. — 3, Sartilly.—5, Rauville-la-Place (montre la veille) Quettreville, Cherbourg, Saint-James.—7, Carentan (montre la veille) 8, Saint-Pois. — 9, Beaumont. — 10, Cerisy-la-Salle, Avranches. — 11, Torigni.— 12, Brécey, Les Pieux, Montsurvent, Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours).—16, La Lande-d'Airou, Valognes. — 17, Cérences (2 jours).—20, Sourdeval.—21, Montmartin-sur-Mer.— 23, Villedieu.—25, Bricquebec. — 28, Cerisy-la-Forêt, Saint-Pierre-Eglise.— 29, Saint-Lo.—30, Saint-Denis-le-Gast.

DÉCEMBRE. — 1er, Picauville, Avranches. — 3, Saint-James. — 9, Valognes. — 15, Sartilly.— 18. Sourdeval. — 21, Barneville.—22, Montebourg, Saint-Lo.—24, Carentan (montre la veille). — 27, Hambye. — 31, Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre) ; Brécey, le vendredi ; Tirepied, le jeudi ; Ducey,

le mardi; Granville, le samedi; La Haye-Pesnel, le mercredi; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois; Pontorson, le mercredi; Saint-James, le lundi; Saint-Pair, le mercredi; Sartilly, le lundi; Villedieu, le mardi.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi, dernier samedi du mois pour les bestiaux; Cherbourg, lundi et jeudi; Les Pieux, le vendredi, le 1er vendredi du mois pour les bestiaux; Le Vast, le lundi; Equeurdreville, le dimanche; Flamanville, le mardi; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances. — Agon, le dimanche (été); Bréhal, le mardi; Cérences, le jeudi; Cerisy-la-Salle, le samedi; Coutances, le lundi; Créances, le dimanche, Gavray, le samedi; Hambye, le mardi; La Haye-du-Puits, le mercredi; Lessay, le mardi; Montmartin-sur-Mer, le mercredi; Lingreville, le dimanche; Périers, le samedi; Prétot, le mardi; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Marchés les lundi, 1er lundi de *Carême* et lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours. Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois. — LA HAYE-DU-PUITS, grand *marché à bestiaux* le mercredi de chaque semaine. — PÉRIERS, grand marché de 15 en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain. — Barenton, le lundi; Ger, le jeudi; Isigny, le lundi; Juvigny, le jeudi; Le Teilleul, le jeudi; Mortain, le samedi (bestiaux); Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi; Saint-Pois, le jeudi; Sourdeval, le mardi; Buais, le dimanche; Coulouvray-Boisbenâtre, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo. — Saint-Lo, le samedi, le mardi, marché aux bestiaux; Airel, le samedi; Canisy, le vendredi; Carentan, les lundi et vendredi; Cerisy-la-Forêt, le mercredi; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi; Marigny, le mercredi; Percy, le lundi; Saint-Clair, le mardi; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi; Tessy-sur-Vire, le mercredi; Torigni-sur-Vire, le lundi; Moyon, le jeudi; Remilly, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardi. — CARENTAN. — Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 3 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, le samedi; Bricquebec, le lundi; Barfleur, le samedi; Montebourg, le samedi; Picauville, le vendredi; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons); Quettehou, le mardi; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi; Saint-Vaast, le samedi; Valognes, les mardi et vendredi.

**

VALOGNES. — Marchés de bestiaux, tous les mardis. — PICAUVILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINTE-MÈRE-EGLISE. — Grand *marché à bestiaux*, le jeudi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi du mois.

TABTE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*.

Pages.

Adjoints..... 67
ADMISTRATIONS. — Personnel..... 43
Agents consulaires..... 172
Agents voyers..... 138
Agriculture..... 163
ALIÉNÉS. — Asiles..... 149
Archives départementales..... 49
Assistance publique départementale..... 49
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo..... 126
Succursale de Cherbourg..... 127
Bâtiments départementaux..... 49
Bibliothèques..... 149
Bureaux de la Préfecture..... 45
Bureaux télégraphiques desservant chaque commune..... 68
Cabinet du Préfet..... 45
Chambres consultatives d'agriculture..... 166
Chambres de commerce..... 172
Chemins de fer de l'Ouest..... 120
Clergé du diocèse..... 139
Collèges communaux..... 144
Comices agricoles..... 167
Commissaires de police..... 100
Commission départementale..... 44
Commission de surveillance des prisons..... 163
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique..... 58
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, les bureaux de poste, les bureaux de télégraphe, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices..... 68
Conseil de Préfecture..... 44
Conseil général..... 51

Pages.

Conseils d'arrondissement..... 53
Conseils d'hygiène..... 50
Conseils sanitaires..... 177
Contributions directes..... 127
Contributions indirectes..... 132
Cour d'appel de Caen..... 100
Culte protestant..... 143
Curés et Desservants..... 69
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 170
Députés de la Manche..... 44
Douanes..... 130
Ecoles normales..... 144
Enregistrement, domaines et hypothèques..... 129
Finances..... 121
Forêts..... 129
Foires de la Manche..... 178
Gendarmerie..... 110
Greffe du Conseil de Préfecture..... 48
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger..... 148
Histoires et Antiquités. — Notes sur les particularités historiques relatives à divers lieux ou personnages du département de la Manche..... 11
L'arrondissement de Saint-Lo..... 31
Rectification à la liste des évêques d'Avranches, de Julien Nicole..... 38
Hospices..... 150
Inspection primaire..... 144
Instituteurs et Institutrices..... 69
Instruction primaire. — Commission d'examen..... 145
— publique..... 143
— secondaire..... 145
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges... 146
Justices de paix..... 106
Lycée de Cherbourg..... 144
Lycée de Coutances..... 143
Maires..... 69
Mairies..... 55
Marchés de la Manche..... 180
Marine..... 112
Mines..... 118

Pages.

Notaires..... 108
Ordre judiciaire..... 100
Ordre militaire..... 109
Percepteurs des contributions..... 121
Poids et mesures..... 50
Police générale..... 100
Ponts et chaussées..... 119
Postes et télégraphes..... 135
Préface..... 7
Préfecture..... 44
Préfets du département. — Liste chronologique..... 43
Prisons..... 162
Recettes particulières..... 121
Sciences et Arts..... 146
Sénateurs de la Manche..... 44
Service médical..... 173
Service vicinal..... 138
Société académique de Cherbourg..... 148
— du Cotentin..... 148
Société artistique et industrielle de Cherbourg..... 148
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche..... 146
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain..... 147
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes..... 148
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg..... 147
— d'agriculture..... 165
— de charité maternelle..... 155
— — pour l'extinction de la mendicité..... 155
— des courses d'Avranches..... 170
— — de Bourigny..... 171
— — de Saint-Lo..... 170
— — de Cherbourg..... 171
— — de Granville..... 170
— — de Jullouville..... 171
— — de Portbail..... 171
— — de Saint-Pair..... 170
— — de Genêts..... 170
— — du Mont-Saint-Michel..... 171
— — de Saint-Hilaire-du-Harcouët..... 171

Pages.

Sociétés d'horticulture 168
— de secours mutuels 155
— de gymnastique..... 177
— de tir..... 178
— des pêcheurs à la ligne..... 178
Sous-Préfectures 54
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département..... 64
Travaux publics 118
Trésorerie générale des finances..... 121
Tribunaux de commerce..... 102
— de première instance... 101
Vétérinaires brevetés..... 171

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo ;

Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo ;

LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo ;

PENTEUX, libraire, à Saint-Lo ;

LECLERCQ, libraire, 64, rue Torteron, à Saint-Lo ;

ANFRAY, libraire, à Avranches ;

MARGUERIE, libraire, à Cherbourg ;

DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;

LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;

MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;

BROCHARD, libraire, à Valognes.

3 2044 100 861 962